HJ
1

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVIIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVIIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME TRENTE-HUITIÈME

SCOLASTICAT — SOC. DE MARIE —

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1907

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1907unse_0

THE GETTY CENTER

TROIS ARTISANS DE
L'IDÉAL CLASSIQUE
AU XVIE SIÈCLE[1]

HENRI ESTIENNE. — JACQUES AMYOT. — JEAN BODIN

Tandis que les poètes artistes et un peu pédans de la Pléiade s'efforçaient de s'approprier les formes d'art des anciens, depuis l'épopée d'Homère et de Virgile jusqu'aux épigrammes de l'*Anthologie*, sans en excepter les « folâtreries » des *Minores*, et d'ailleurs n'y réussissaient qu'à demi, cette même antiquité gréco-latine, tout autour d'eux, continuait d'être un objet d'étude universel, et même, pourrait-on dire, l'unique objet d'étude. Seulement, dans les écoles, à la Cour, dans les prétoires, ce n'en était pas les formes d'art, les combinaisons extérieures, et en quelque sorte changeantes, mais, au contraire, la substance durable et le fond solide que l'on s'efforçait d'en approprier aux exigences d'un idéal encore confus et incertain. Et à cet égard, on remarquera que les guerres de religion, qui remplissent la seconde moitié du XVIe siècle, et qui tiennent à juste titre tant de place

(1) Parmi les manuscrits achevés, malheureusement trop rares, qui ont été retrouvés dans les papiers de Ferdinand Brunetière, ces pages nous ont paru particulièrement dignes d'être mises sous les yeux de nos lecteurs. Elles devaient former le premier chapitre du 3e fascicule de son *Histoire de la Littérature française classique*. C'est à cette œuvre, dont les commencemens déjà publiés promettaient une suite d'un si haut intérêt, qu'il travaillait durant les dernières semaines de sa vie.

dans nos *Histoires*, n'ont ou ne semblent avoir détourné de leur tâche aucun de ces humanistes dont l'énumération, si l'on voulait la faire complète, serait plus longue que cette de nos poètes, puisque d'abord elle les comprendrait. L'année de la Saint-Barthélemy a vu paraître les *Moralia*, la *Franciade* de Ronsard, et le *Thesaurus linguæ græcæ*, d'Henri Estienne; et il est vrai que la Saint-Barthélemy n'est qu'une nuit de l'année 1572, et il n'est pas moins vrai que, pour paraître en 1572, il fallait que le *Thesaurus* et la *Franciade* fussent, comme ils l'étaient, « en préparation » depuis de longues années; mais depuis le massacre de Vassy jusqu'à la promulgation de l'Édit de Nantes, on peut bien dire que la France a vécu dans le tumulte et l'horreur de la guerre civile compliquée de la guerre étrangère, et toutes les deux exaspérées par le fanatisme religieux, sans que ni l'abondance ni la régularité de la production littéraire en fussent troublées ou interrompues. Il faut croire que la paix, utile d'ailleurs, et même généralement favorable aux arts, n'est pas indispensable à l'étude, et que le monde est toujours assez vaste pour que, tandis que les uns s'entr'égorgent sur les champs de bataille, d'autres hommes, dans l'isolement et la tranquillité des loisirs qu'ils se sont faits à eux-mêmes, continuent de rimer des vers, comme Ronsard, de réformer, comme Baïf, la métrique ou l'orthographe de leur langue, de traduire du grec, comme Amyot, de s'observer eux-mêmes, comme Montaigne, je ne dis pas sans se soucier de ce qui se passe autour d'eux, — ils le voudraient qu'ils ne le pourraient pas, et aussi les voit-on s'y intéresser activement, — mais pourtant la continuité de leur labeur n'en est pas contrariée, ni surtout diminué l'intérêt majeur qu'ils prennent à leur genre de travaux. *Silent leges inter arma*, dit-on. « La voix des lois cesse de s'entendre parmi le tumulte des armes! » Il n'en est heureusement pas ainsi de l'activité de l'esprit, et au contraire, si nous disons qu'au travers même de ces agitations, il semble que notre littérature ait acquis une conscience plus nette de son rôle et de sa fonction sociale, ce n'est pas un paradoxe que nous avancerons, mais la vérité même, la vérité de fait que nous constaterons.

La « littérature » n'est pas un divertissement! Non seulement les guerres abominables, qui ensanglantent la seconde moitié du XVIe siècle, n'ont ni suspendu, ni ralenti son activité littéraire, mais c'est alors que, d'une manière générale, une littérature

jusqu'alors plus curieuse de la forme que du fond des choses a commencé de s'appliquer à l'observation de la réalité. Nous l'avons vu en étudiant, dans l'œuvre de Ronsard, ses *Discours sur les Misères de ce Temps*. Ses yeux se sont comme ouverts ce jour-là. Il a pressenti qu'il pouvait y avoir même de la poésie dans le spectacle ou la représentation des choses contemporaines, et, par conséquent, une autre forme de la poésie que le lyrisme, un autre objet pour elle que de servir de matière à la virtuosité du poète. Et, nous l'avons également vu, il n'a point abandonné ni trahi pour cela l'étude de l'antiquité. Mais, de ce jour, lui-même et ses contemporains, ce ne sont plus uniquement des leçons de style qu'ils lui ont demandées, de rhétorique ou de grammaire, mais des leçons d'histoire, de politique, de morale. Car la littérature et l'art ne sont que la fleur d'une civilisation : c'est la politique et la guerre, c'est la législation, ce sont les mœurs, ce sont les changemens des conditions des hommes qui en font la substance. Thucydide et Platon, Démosthène et Cicéron, Plutarque et Sénèque, ne sont pas seulement de rares ou d'industrieux ouvriers de leur langue. Ils ont voulu faire œuvre sociale. Leur ambition va bien au delà de la gloire « d'avoir bien écrit; » si vraiment nous les « imitons, » c'est jusque-là qu'à notre tour nous porterons la nôtre. Reprenons-en donc encore une fois l'étude. Par leur expérience de la réalité, contrôlons celle que nous pouvons en avoir acquise de notre côté. Que nous enseignent-ils qui, vrai des Grecs et des Romains, le soit encore de nous Français, contemporains de Charles IX et d'Henri III?

C'est cette manière de comprendre et de traiter l'antiquité qui va maintenant s'établir à peu près universellement, et que nous allons étudier successivement dans un humaniste, qui n'est guère que cela, tel qu'Henri Estienne [1528-1598], dans un traducteur, qui fut en même temps un personnage de cour et presque un homme politique, Jacques Amyot [1513-1593], et dans un magistrat qui fut en même temps un « jurisconsulte » et un « économiste, » Jean Bodin [1530-1596].

I. — HENRI ESTIENNE

A la vérité, l'intention n'apparaît pas très clairement chez celui-ci, et s'il n'était l'auteur de son *Apologie pour Hérodote*, etc.,

qui, de tous ses écrits français ou latins, demeure aussi bien son seul titre « littéraire, » on aurait le droit de ne voir en lui qu'un érudit, un Danès ou un Turnèbe. Il ne faudrait pas, en ce cas, oublier l'imprimeur. Fils de ce Robert Estienne, dont le grand honneur est d'avoir été en France l'introducteur de la typographie grecque et orientale, Henri, l'aîné de huit ou dix enfans, devait être le successeur de son père, à l'enseigne de l'*Olivier*, bien connue des bibliophiles, et l'exécution matérielle de son *Thesaurus linguæ græcæ*, que l'on considère comme une date dans l'histoire de l'hellénisme, n'est pas celle de ses œuvres qui l'honore le moins. Cette admirable publication, dont nous regrettons de ne pouvoir être le juge, fut d'ailleurs le commencement et la cause de sa ruine!...

Ex divite reddit egenum
Et facit ut juvenem ruga senilis aret.

Par une exception singulière, il sut le grec avant de savoir non pas même le français, mais le latin, et son début littéraire, en 1551, fut une édition, la première édition des *Odes d'Anacréon*, qu'il avait lui-même découvertes on ne sait dans quelle bibliothèque d'Italie, et qu'il accompagna d'une traduction en vers latins, qui reproduisaient les mètres de l'original. Les *Odes d'Anacréon*, — ou du faux Anacréon, pour mieux dire, — étaient suivies de fragmens d'*Alcée* et de *Sapho*. Le succès fut considérable. La Pléiade s'empara tout de suite de ce faux Anacréon, qui ne détrôna pas Pindare, mais qui donna à nos poètes l'idée d'un lyrisme moins tendu, moins compliqué, moins spécial surtout ou moins « local » que celui du poète thébain; et, du coup, le nom d'Henri Estienne devint illustre parmi les lettrés. D'autres publications suivirent, parmi lesquelles il suffira de citer le *Ciceronianum Lexicon Græco Latinum*, 1557, la première édition des quinze livres de la *Bibliothèque de Diodore de Sicile*, 1559, une édition de Pindare, avec traduction, *Pindari Olympia, Pythia, Nemea, Isthmia*, 1560, et une traduction latine d'Hérodote, elle-même suivie, à bref intervalle, d'une *Apologie pour Hérodote*, 1566, qui est le plus fameux des ouvrages d'Estienne, et, comme on l'a dit plus haut, son principal titre littéraire, celui qui lui a valu, dans nos histoires, d'être souvent et trop facilement nommé à côté de Rabelais.

Dans une préface [latine] qu'il avait mise à sa traduction

d'*Hérodote* en latin, Henri Estienne avait prétendu défendre Hérodote contre le reproche de mensonge que la critique devait longtemps lui adresser; et pour l'en défendre, il s'était fait fort de montrer que, si les aventures que l'historien grec nous conte peuvent quelquefois paraître invraisemblables, elles ne sont qu'extraordinaires, et qu'en réalité, tout autour de nous, tous les jours, nous voyons, sans y prendre garde, advenir de semblables merveilles. De là le titre de l'ouvrage : *Apologie pour Hérodote*, ou *Traité de la Conformité des Merveilles anciennes avec les modernes*. Ce titre, si le livre en tenait les promesses, annoncerait déjà le dessein de Montaigne : chercher et retrouver l'identité de la nature humaine sous l'infinie diversité des « coutumes » ou des « costumes » qui la déguisent et qui la masquent. Les contemporains de Sésostris ou de Cambyse ne sont pas aussi différens qu'on le croirait de ceux de Charles IX. Mais, par malheur, le livre ne tient pas les promesses de son titre, et on est vraiment tenté de se demander, en le lisant, s'il a autre chose pour lui que la violence des haines qu'il respire, la verve injurieuse, et peut-être une âpreté de style qui ne se distingue pas très nettement de la grossièreté.

C'est le livre d'un protestant, qui d'ailleurs ne devait pas plus s'accorder avec Genève que Marot ou Rabelais, et on veut dire par là que c'est le livre d'un homme profondément convaincu de la perversité foncière de la nature humaine. C'est un point par lequel il diffère de Rabelais, et c'est surtout ce qui explique le manque de belle humeur et de gaieté qui caractérise sa satire. La satire d'Henri Estienne, comme celle de Calvin, dans son *Traité des Reliques*, par exemple, ou dans son pamphlet contre *les Libertins*, est triste. On sait d'ailleurs que dans cette *Apologie pour Hérodote*, précisément, il n'a pas épargné Rabelais, et certainement, ce qui l'indigne contre l'auteur du *Pantagruel*, c'est la manière dont celui-ci va « brocardant toute sorte de religions, » mais c'est bien plus encore cette énorme gaieté qui jaillit, comme d'un tonneau débondé, de la verve du grand conteur. Il a donc à peine annoncé son sujet qu'il le rétrécit. Sous un fatras d'érudition, il n'est question bientôt que de morale. Toute son *Apologie* ne consiste qu'à prouver que les modernes sont pour le moins aussi vicieux que les anciens. C'est la principale « conformité » qu'il s'efforce de mettre en lumière.

Ætas majorum, pejor avis
Nos nequiores tulit.

Il suffit, pour nous en assurer, de considérer « combien la paillardise est plus grande aujourd'hui qu'elle n'a jamais été, » ou combien encore « la gourmandise et l'ivrognerie. » A moins que, prenant un autre moyen pour aboutir aux mêmes conclusions, on ne passe tour à tour en revue, les « larrecins » des marchands, et notamment des apothicaires, ceux des gens de justice, et surtout ceux des « gens d'Église, » ensemble leurs blasphèmes, leurs rapines, leurs homicides, et ceci finit par l'amener à son véritable objet, lequel n'est que d'écrire contre l'Église ou contre Rome le plus immodéré des pamphlets. C'est tout ce qu'il y aura de commun, si l'on veut, entre l'*Apologie pour Hérodote*, et le roman de notre Rabelais.

Il est vrai de dire, en effet, que s'il n'y a rien de plus violent, ni de plus grossier que la satire, dans l'*Apologie pour Hérodote*, il n'y a rien de plus banal, ni qui le fût déjà davantage du temps même d'Henri Estienne, et il n'y a rien surtout de plus « vulgaire. » La vulgarité, c'est le caractère éminent du génie d'Estienne. On ne saurait croire de quels argumens il se contente, et de quelles plaisanteries. Il ne recule assurément ni devant l'invective, qu'il a d'ailleurs plus injurieuse que mordante, ni devant l'obscénité, qu'il est étrange que sa « morale » ne lui interdise pas plus sévèrement ; mais c'est dans la vulgarité qu'il se complaît, dans l'anecdote qui court les rues, dans le conte que l'on serait tenté d'appeler moins « gaulois » que « bourgeois, » dans ses historiettes comme celle du « pauvre Limousin, »

... lequel ayant vu vendre à Lyon un fort petit chien quatre écus, s'en retourna tout court en son pays, pour amener des gros mâtins, qu'il y avait laissés, faisant son calcul combien devait valoir un chien de tel calibre et de tel poids, si un petit se vendait si chèrement.

Il y aussi l'anecdote de celui

qui ayant vu cracher sur du fer, pour essayer s'il était encore chaud, crachait pareillement en son potage pour éprouver s'il était chaud.

Ce sont là « propos de table » qui s'échangent après boire, entre rudes compagnons dont la journée a été dure, dont le

goût n'est pas difficile, qui satisfont comme ils peuvent un besoin presque physique de se détendre et de rire. Mais, aussi, du temps même d'Estienne, il faut le redire, c'était de ces propos que l'on ne fixait plus sur le papier, et il faut convenir que l'*Apologie pour Hérodote* ne contient guère que de ces propos.

L'intérêt de l'ouvrage est cependant quelque part, et on ne l'a pas lu sans en avoir des raisons. En voici la principale : s'il est une « charge à fond » contre l'Église, il en est une surtout contre Rome, ou encore, d'une manière plus générale contre le romanisme ou l'italianisme, et là même est en quelque sorte l'explication de l'œuvre entière d'Henri Estienne. Son amour du grec lui a inspiré la haine violente de l'italianisme, et c'est par là que l'*Apologie pour Hérodote* et le traité de la *Précellence du langage français* partent bien de la même main. Nous avons vu, chemin faisant, quelle influence exerçaient alors chez nous les exemples italiens. Ils l'exerçaient plus particulièrement chez ces courtisans qu'Henri Estienne avait en horreur, mais ils l'exerçaient aussi sur les « gens de lettres, » et nous l'avons vu en étudiant la Pléiade. Cet engouement allait-il durer? Qu'est-ce que les Italiens avaient de plus que nous?

Henri Estienne empruntait à Tacite et reproduisait tout au long le discours déjà classique de Cerealis, *neque ego facundiam exercui;* il mettait en regard la traduction italienne qu'en a donnée Giorgio Dati; puis, celle qu'en venait de donner un de nos bons traducteurs, Blaise de Vigenère, et il ajoutait :

Je ne veux pas avertir les lecteurs de prendre garde en cette harangue combien est viril le son de ces paroles françaises, et combien est mal celui des italiennes, à comparaison, comment les françaises semblent aller autant de raideur, que les autres aller lâchement, ni aussi de considérer autres belles choses qui concernent la gravité (car je m'assure que d'eux-mêmes ils y prendront garde, vu que c'est le point duquel il s'agit maintenant) mais bien les avertirai-je ici d'une chose, de laquelle peut-être ils ne s'aviseraient pas, c'est qu'ils considèrent comme en passant, combien approche notre langue de la brièveté d'un auteur qui a parlé plus, ou pour le moins autant brièvement qu'aucun autre de tous les Latins, combien au contraire l'italienne en est éloignée, et combien on y voit de paroles perdues, sans lesquelles toutefois (qui est la grand'pitié) elle pourrait sembler être contrainte.

Mais si la langue italienne n'a donc rien de plus que la nôtre, et non seulement en prose, mais en vers ; si la supériorité, par

quelque caractère qu'on la définisse, appartient à la française, quelle raison avons-nous de sacrifier notre patrimoine national à la superstition de l'étranger, et de nous détourner de nos propres richesses pour n'y rien substituer qui soit seulement du même prix? Nous possédons une langue admirable, la première du monde, après la grecque, à laquelle d'ailleurs elle ressemble tant : quelle est cette manie de la « gâter » nous-mêmes, et pour ainsi dire de nous inscrire en faux contre l'estime que l'Europe en fait depuis qu'elle la connaît? Telles sont les considérations qu'Henri Estienne avait déjà plus qu'indiquées dans l'*Apologie*, qu'il va développer dans trois de ses ouvrages : le *Traité de la conformité du langage français avec le grec*, 1569; les *Deux dialogues du langage français italianisé*, 1578; et la *Précellence du langage français*. On y pourrait même rattacher, comme témoignage de sa haine de l'italianisme, et des Italiens, le *Discours merveilleux de la vie, actions et déportemens de Catherine de Médicis*, 1575, où d'ailleurs il est peu question de grammaire, s'il était bien certain que ce pamphlet fût de lui. Et, en effet, dans ce pamphlet, ce qu'on reproche le plus injurieusement à la fille des Médicis, c'est presque moins d'être elle-même, que d'avoir introduit et comme acclimaté dans son pays d'adoption tous les vices de son pays d'origine. A travers elle, et pour ainsi parler au delà d'elle, ce que le pamphlétaire attaque en elle, c'est la conception politique du *Prince*, considérée comme l'expression du génie italien... Mais on ne peut pas répondre que ce *Discours* soit d'Henri Estienne, et il semble que l'authenticité de l'attribution soit douteuse, quand on prend garde qu'à ce moment de l'histoire le protestant de Genève passait sous la protection d'Henri III. La *Précellence du langage français*, qui parut en 1579, a été écrite sous l'inspiration personnelle d'Henri III. C'était dans le temps que ce prince, toujours énigmatique, prenait à l'*Académie de musique et de poésie* de Baïf l'intérêt qu'on a vu.

Aussi bien, et si d'abord, quand il écrivait l'*Apologie*, Henri Estienne avait manifesté le dessein de s'en prendre au romanisme et à l'italianisme tout entiers, il s'était trouvé promptement inférieur à sa tâche, et promptement, entre ses mains, de politique et de morale, l'affaire était devenue purement grammaticale et philologique. Cela est un peu moins vrai des *Deux dialogues du langage français italianisé*, mais cela l'est absolu-

ment de la *Précellence* et de la *Conformité*. Ces trois livres sont tout en détails, en observations particulières, en remarques sur la langue, et c'est ce qui en rend l'analyse assez difficile. Les deux derniers d'ailleurs sont courts. Ils sont pleins de menus renseignemens, et par exemple, on y apprend de combien de façons de parler par métaphore, la vénerie, la fauconnerie, la paume ont enrichi la langue commune. En un autre endroit, ce sont les proverbes, dont Henri Estienne est infiniment curieux, sans que d'ailleurs on puisse dire exactement ce qu'il y voit, le moyen d'exprimer en gros, *grosso modo*, des idées qu'on serait embarrassé d'analyser plus subtilement, ou, comme Érasme en ses *Adages*, des « résumés, » des abrégés de l'observation et de l'expérience humaine. Il en recherche curieusement l'origine, et il essaie d'en préciser la signification. Il nous fait part enfin de quelques-uns de ses goûts, de quelques-unes de ses habitudes, et il nous informe qu'étant en Italie, les médecins lui conseillèrent de boire de l'eau sur le melon, mais il ne les écoutait pas, et il arrosait son melon « de la meilleure malvoisie qu'il pût trouver. » C'était sans doute en souvenir d'Anacréon Téien. Mais le véritable intérêt de tous ces ouvrages est ailleurs, et à ce moment du siècle où nous sommes, entre 1570 et 1580, c'est ce qu'il importe de noter.

On y voit en effet comment, au prix de quel labeur, souvent ingrat, toujours méticuleux, la langue française est entrée dans la voie de son perfectionnement. Des générations entières de philologues et de grammairiens ont étudié l'un après l'autre, sans beaucoup de méthode, mais constamment et passionnément, tous les mots de cette langue. Sa « défense » et son « illustration » ont été l'objet de plusieurs générations d'écrivains, et comme on dit que la fonction crée l'organe, ce qui est assez douteux, ils ont fondé sa « Précellence » en y tendant ; — et ceci est certain. Rien de grammatical n'est tout à fait indifférent à la perfection d'une langue, et en matière de « bien écrire » ou de « bien dire, » il n'y a point de subtilités. Ainsi qu'on le dira plus tard, le « pouvoir d'un mot mis en sa place » est toujours considérable, et, d'une pensée juste, pour faire une sottise, ou du moins une « naïveté, » il suffit, non pas même d'un tour malencontreux, mais d'une rencontre de sons imprévue et fâcheuse. C'est ce que sait Henri Estienne. Il sait qu'en comparant des sons et en pesant des syllabes, il travaille à quelque

chose de grand, ou qui le deviendra. Les anciens lui en sont garans : c'est ce qui fait aujourd'hui pour nous l'intérêt de la *Précellence* et de la *Conformité*.

Elles en ont cependant un autre, qu'Henri Estienne ne pouvait guère prévoir, et qui est d'être pour nous de précieux « documens » de l'histoire d'une lutte sourde, et mal connue, qui commençait de s'engager alors entre le grec et le latin. On les avait confondus jusqu'alors, et ils s'étaient pour ainsi parler « laissé faire. » L'antiquité, cette antiquité qu'on avait tant à la bouche, c'était Virgile autant qu'Homère, et Horace autant qu'Anacréon. On ne distinguait pas ou à peine; et nous avons vu, en étudiant les « théories » de la Pléiade, quels étaient dès lors les inconvéniens et les dangers de cette confusion. Mais, précisément, voici que l'on commence à se rendre compte qu'il y a lieu de distinguer plus profondément, et la question se pose de savoir lesquels seront nos inspirateurs et nos maîtres, des Latins ou des Grecs? Elle est nettement posée dans un gros livre que nous retrouverons, la *Poétique* de Scaliger, et que nous verrons, pour une part considérable, intervenir dans l'évolution de la tragédie française. Imitateurs déclarés des « anciens, » et en ce sens, déjà « classiques, » auxquels demanderons-nous d'achever notre éducation? « Hellénisation » ou « latinisation » de la culture, en quel sens nous dirigerons-nous? On sait déjà, on peut même prévoir dès lors la réponse qu'un très prochain avenir va donner à cette question. Les Grecs ne seront bientôt plus que du « luxe » dans le système de notre éducation. C'est les Latins qui en seront le fond, le support et la base. On ne saurait oublier que l'intérêt de cette question fait une partie de celui que nous offrent encore la *Précellence* et la *Conformité*, ou d'une manière plus générale, l'œuvre philologique d'Henri Estienne. L'un des plus grands de nos grands hellénistes, il en est aussi l'un des derniers; on dirait qu'il s'en doute; et de là presque autant que du préjugé mis en lui par sa première éducation, la défense pour ainsi dire désespérée qu'il fait du grec. Il n'oppose pas les Grecs aux Latins, mais il sent que Latins et Grecs ne seront pas longtemps ensemble paisibles possesseurs du champ des études classiques; il le déplore, et il s'en indigne, sans bien savoir les raisons de son chagrin et de son indignation, et en tout cas, par provision, comme philologue, il fait du grec l'apologie, je ne dirai pas la

plus éloquente, mais la plus conforme à son caractère d'auteur de son *Thesaurus Linguæ Græcæ*.

Enfin, et parce que, sans être des chefs-d'œuvre, tant s'en faut! sa *Conformité*, ses *Dialogues*, sa *Précellence* sont d'une assez bonne langue, elles offrent ce genre d'intérêt d'avoir fait entrer dans le domaine de la littérature des sujets qui, comme ceux qu'il y traite, ne sont pas nécessairement littéraires, et en fait ne le sont pas devenus dans plusieurs autres littératures. La dissertation ou la discussion grammaticale ne passait point pour « œuvre littéraire, » et, si par hasard on avait formé l'intention de la rendre telle, nous avons vu que, comme Ronsard et comme Du Bellay, dans leur *Défense et Illustration*, on commençait par hausser le ton, qui devenait oratoire, et avec lequel, aussitôt, ne s'accordaient plus ces détails précis et particuliers qui seuls font le prix de ce genre de discussions. Si l'œuvre ultérieure de Ronsard et de Du Bellay n'était pas là pour nous l'apprendre, — leurs *Sonnets* et leurs *Odes*, — on se demanderait ce qu'ils ont exactement voulu faire dans leur *Défense et Illustration*, et nous avons vu que, même expliqué par cette œuvre, l'opuscule n'était pas toujours aussi clair qu'il est court. Les écrits philologiques d'Henri Estienne ont pour eux la précision et la clarté. Leur originalité consiste en ce qu'ils ne sont pas pour cela moins « littéraires, » et c'est justement en quoi ils ont pu servir de modèles. Un grammairien lettré, un littérateur qui sait sa langue, voilà ce qu'Henri Estienne a été dans une littérature et dans un pays où tant de grammairiens n'ont pas eu le sentiment de cet « art d'écrire » qu'ils analysaient, et où tant d'écrivains, et même de grands écrivains, n'ont connu de la grammaire de leur langue que ce qu'il en fallait pour la respecter.

Ces cinq ou six écrits, depuis l'*Apologie pour Hérodote* jusqu'à la *Précellence*, représentent l'« œuvre française » d'Henri Estienne : le reste est en latin, et ce reste est considérable. Nous n'avons pas à nous en occuper ici. Quelques-uns de ces écrits se rapportent à son dessein de fortifier en France, et d'y enraciner, pour ainsi dire, l'étude du grec, comme ses *Paralipomènes*, *Paralipomena grammaticarum linguæ Græcæ institutionum*, 1581 ; et, ainsi qu'on l'a fait remarquer, relient son œuvre, chronologiquement et historiquement, à celle de Budé. D'autres se rapportent à l'illustration de la langue française, comme ses *Hypomneses de lingua gallica*, 1582, et on ne s'explique pas qu'il n'ait

pas rédigé ces « Observations » en français, à moins qu'il n'ait cru qu'en latin elles seraient plus accessibles aux étrangers. C'est du moins la raison qu'on dirait qu'il en donne. Mais ce qu'on retrouve plus ou moins dans tous ces ouvrages, c'est la haine de l'italianisme, et, par exemple, je ne crois pas qu'on se soit expliqué nulle part avec plus de véhémence au sujet de Machiavel et du machiavélisme que dans le poème intitulé : *Principum monitrix, Musa, sive de principatu bene instituendo et administrando Poema*, 1590. Il faisait, nous dit-il lui-même, une promenade à cheval dans les environs de Francfort, quand il conçut l'idée de ce poème, et son cheval, un cheval turc, s'étant presque emballé dans cette promenade, c'est à l'excitation de la course et du danger que le poète attribue ce qu'il reconnaît tout le premier de verve et d'éclat dans ses vers. L'historiette est d'ailleurs un exemple du genre d'intérêt qu'on trouve encore dans quelques-uns des écrits latins d'Henri Estienne : il y a mis ses confidences, et ses ouvrages français sont bien loin de jeter la même clarté sur son caractère. Il ne paraîtra pas inutile d'ajouter que la *Musa monitrix* se termine par un chaleureux éloge d'Henri IV, dont l'assassinat d'Henri III venait de faire le roi de France. L'auteur supposé des *Déportemens de Catherine de Médicis* était devenu l'un des courtisans d'Henri III, et s'était, à ce titre, tout de suite rangé du côté du nouveau roi.

Mentionnons enfin une dernière sorte d'ouvrages, qui ne sont pas proprement des ouvrages, mais des « recueils » ou des compilations, *Narrationes* ou *Conciones*, extraits ou choix, *Florilegia*, dont il semble bien qu'il ait eu l'idée l'un des premiers. Nous avons déjà dit qu'il n'y en avait guère qui répondissent mieux aux exigences du temps. Si l'on rapproche le goût d'Henri Estienne pour ce genre d'extraits de son goût pour les proverbes, on achèvera de comprendre son rôle, et pourquoi le caractère spécial de ses grands travaux, tels que son *Thesaurus*, ne l'empêche nullement d'avoir été pour ses contemporains un des « vulgarisateurs de l'antiquité. » On a tort d'avoir des préventions contre ce mot de « vulgarisateurs; » il faut des « vulgarisateurs; » et au cours de cette histoire, plus nous avancerons, plus nous en nous rencontrerons, qui n'en ont pas moins été des écrivains, des écrivains originaux, et d'autres écrivains qu'Henri Estienne. Qu'est-ce en effet que « vulgariser » l'érudition ou la science? C'est tout simplement les mettre, sous la

forme de leurs résultats, il est vrai, plutôt que de leurs principes, à la portée de ceux que les circonstances de leur vie n'ont pas mis à même de les acquérir, et il ne faut point douter que ce ne soit l'une des fonctions de l'écrivain. Henri Estienne, sans le savoir, l'a senti confusément, et, en tout cas, c'est à cela surtout qu'il doit, bien plus qu'à son *Apologie pour Hérodote*, la place qu'il occupe dans les histoires de la littérature française. Faut-il dire à ce propos, qu'étant d'ailleurs tout ce qu'il est, il ne l'occuperait pas dans l'histoire d'une autre littérature? Je ne sais, et, si je disais toute ma pensée, je dirais que je ne le crois pas. L'estime singulière que nous faisons de ce genre de mérite me semble être caractéristique de la littérature française. Et sans doute, c'est attacher bien de l'importance à une « question de forme, » mais, de quelque manière qu'on les entende, les « questions de forme » ont une importance réelle, de même que les « querelles de mots, » qui sont ordinairement des « querelles de choses; » et puis, il y a aussi plusieurs manières d'entendre les querelles de forme. Nous les verrons se préciser, se distinguer les unes des autres, à mesure que nous avancerons, et déjà, c'est ce que nous allons voir dans le cas de Jacques Amyot.

Ce ne sera pas sans avoir dit deux mots des dernières années d'Henri Estienne, 1590-1598. Elles furent tristes et agitées. Les années, quoique à peine il eût touché la soixantaine, n'avaient pas adouci les aspérités de son caractère; les affaires de son imprimerie de Genève, compliquées en quelque sorte d'affaires religieuses, allaient mal, et l'abondance de ses productions ne réussissait qu'à grand'peine à en écarter la menace de la ruine prochaine; les quatorze enfans qu'il avait eus de ses trois mariages, et dont les plus connus sont Paul, qui lui succéda dans la dynastie des Estienne, et Florence, qui épousa le grand érudit Casaubon, étaient dispersés à travers le monde, et au surplus ne semblent pas l'avoir entouré d'une affection bien vigilante. Il édita d'autres textes grecs, encore des textes grecs; il fit des traductions latines, et il voyagea ! On le rencontre un peu partout, en Europe, de 1590 à 1598, promenant son humeur vagabonde, « plaçant » ses livres à l'occasion, fréquentant les érudits et les cours, inquiet de sa personne, bizarre, quelque peu maniaque, accumulant dans sa bibliothèque dont il interdit l'accès à tout le monde, et même à Casaubon, des manuscrits et des livres qu'il

ne regarde plus. En revanche, il refuse de rendre, non seulement les livres qu'on lui a prêtés, mais les écrits qu'on lui a soumis pour prendre conseil de son érudition. Sa raison s'égara-t-elle à ce régime, étrange pour un homme de son âge ? On l'a prétendu, sans donner des preuves qui soient sûres. Toujours est-il que sa vie n'en fut pas prolongée, et, en 1598, comme il se rendait à Montpellier, chez son gendre, pour lui communiquer de « bonnes variantes sur *Athénée*, » dont Casaubon préparait une édition; il était obligé de s'arrêter et de s'aliter à Lyon. Il y mourait plus tard, au commencement de mars, dans un lit d'hôpital. Il avait soixante-dix ans, si l'on le fait naître en 1528, et soixante-six, si l'on le fait naître en 1532.

II. — JACQUES AMYOT

Après l'éditeur, qui ramène le vieux texte à la lumière du jour, le traducteur, qui le fait pour ainsi dire contemporain de son époque; après Henri Estienne, le grand érudit protestant, Jacques Amyot, précepteur de Charles IX et d'Henri III, évêque d'Auxerre et grand aumônier de France; et après l'homme qui a livré pour l'honneur de la langue française le combat que l'on vient de voir, l'homme dont on a pu dire, avec un peu d'exagération peut-être, — mais c'est Montaigne, — que « le livre nous a relevés du bourbier; » et, notons ce trait, que « les dames en régentent les maîtres d'école : » ce qui signifie que, dans les cas douteux et difficiles, ils ne sont toujours, eux, que des « maîtres d'école, » des « pédans de collège, » mais il est, lui Amyot, la loi! Singulière fortune! ou plutôt fortune unique, dont on ne trouverait d'exemple dans aucune autre littérature! Car, nous n'avons d'Amyot que ses « traductions, » et en fait d'œuvres originales que les « préfaces » qu'il a mises à ces traductions. On peut même dire que nous n'en avons qu'une, qui est celle qu'il a donnée des *Œuvres de Plutarque;* et, en effet, qui a lu son *Diodore de Sicile?* Ce n'est pas lui non plus que l'on cherche dans ses traductions de Longus et d'Héliodore, *Daphnis et Chloé*, *Théagène et Chariclée!* Mais, précisément, là où il semble que l'étonnement doive redoubler, c'est là qu'il cesse. Le choix qu'il a su faire de son texte est la grande raison de la popularité d'Amyot. Il est Plutarque, et Plutarque c'est lui. L'original et le traducteur ne sont qu'un. Leurs qualités et leurs

défauts se compensent pour former ensemble un tout dont le mérite est très supérieur à celui de tous deux. C'est ce qu'il faut bien voir si l'on veut tous deux les comprendre, mais le second surtout, qui nous intéresse plus particulièrement, et rien qu'en le décrivant, on aura « expliqué, » en le ramenant aux raisons les plus simples du monde, ce qu'il y a d'abord de « singulier » dans le cas de ce traducteur plus lu, plus célébré, plus vanté que beaucoup de grands écrivains.

Né en 1513, à Melun, où son père était boucher, dit-on, sa première enfance fut dure, et le récit légendaire en a longtemps défrayé les recueils d'anecdotes sur les *Enfans célèbres*. L'histoire est partout du gros pain que sa mère lui envoyait toutes les semaines par le bâtelier de Melun, et, comme on ne vit pas seulement de pain, l'histoire aussi des expédiens auxquels il se vit plus d'une fois réduit, tels que de servir de domestique à des étudians plus riches ou moins pauvres que lui. De pareils commencemens ne sont pas rares dans l'histoire de notre littérature, et si l'on s'y attachait surtout à la biographie, cette diversité des origines n'en ferait pas le moindre charme. En France, il est sorti de grands écrivains de toutes les conditions, et tandis que l'éclat de la naissance n'y faisait aucune illusion sur la médiocrité des talens, l'humilité de la condition première n'y empêchait personne de conquérir la gloire, et quelquefois et en même temps la fortune. Amyot en est un exemple, qui avait à peine terminé ses études que, sur la seule recommandation de ses maîtres de grec, Danès et Toussaint, la protection de Marguerite, l'auteur de l'*Heptaméron*, en faisait un professeur à l'Université de Bourges. C'était là qu'en récompense de sa traduction de *Théagène et Chariclée*, le roman d'Héliodore, François Ier lui conférait la riche abbaye de Bellozane, le dernier bénéfice dont il ait choisi le titulaire. Dès lors, disposant de nombreux loisirs, Jacques Amyot faisait, comme tous les érudits de l'époque, son pèlerinage d'Italie, découvrait à Venise les livres de *Diodore de Sicile*, qu'il devait traduire quelques années plus tard, 1554, gagnait à Rome la faveur du cardinal de Tournon, et déjà préparait, à travers les bibliothèques, en compulsant les manuscrits, sa traduction de Plutarque. Il touchait même un instant à la politique, et, d'après les instructions du cardinal, allait remplir à Trente, auprès des Pères du Concile, une mission dont le consciencieux historien De Thou a singulièrement exagéré l'impor-

tance. Il lui a mis notamment dans la bouche un long discours fort bien fait, sur les libertés de l'Église gallicane, qui n'a que le défaut de n'avoir jamais été prononcé. Les historiens, même « consciencieux, » prennent parfois de ces libertés. Puis, à son retour en France, Amyot, grâce encore au cardinal de Tournon, était nommé précepteur du Duc d'Orléans et du Duc d'Anjou, le futur Charles IX et le futur Henri III, dont on serait tenté d'expliquer par là les goûts littéraires. L'aîné de ses élèves, quatre ans plus tard, en faisait le personnage considérable qu'était alors un « grand aumônier de France, » 1559. C'est alors qu'il publiait sa première édition de la traduction des *Vies parallèles*. Il devenait évêque d'Auxerre en 1570, publiait en 1572 sa traduction des *Œuvres mêlées*, que l'on cite moins, mais qui n'a pas été moins lue, ni pillée, par Montaigne, entre autres, que sa traduction des *Vies*, et il vivait ou se préparait désormais à vivre tranquillement dans son palais, entre ses devoirs d'évêque et ses occupations d'érudit, quand tout d'un coup sa fortune s'obscurcissait, et, d'une autre manière, la fin de sa carrière était aussi tourmentée que le commencement en avait été rude.

Quels étaient contre lui les griefs de ses diocésains, et en particulier ceux des cordeliers de sa ville épiscopale? On ne sait. Toujours est-il que son malheur ayant voulu qu'il fût présent à Blois, de sa personne, et dans ses fonctions de grand aumônier, lors de l'assassinat du duc de Guise, un moine d'Auxerre l'accusa d'avoir trempé dans le crime, puisqu'il ne l'avait pas flétri, et, feinte ou simulée, il semble bien que la ville entière se soit associée à l'indignation du moine. Il essaya d'un peu loin, ce qui n'était pas très brave, d'apaiser ce tumulte. Il n'y réussit point, et quand il dut rentrer dans Auxerre, l'effervescence était telle qu'il y faillit deux fois au moins être massacré. Ce fut sans doute son grand âge que l'on épargna. Mais on ne lui mesura ni les injures, ni l'outrage, et son chapitre même prétendit lui interdire l'exercice de ses fonctions épiscopales jusqu'à ce qu'il se fût justifié des imputations dirigées contre lui. Il dut se résigner à présenter une *Apologie*, que l'on pourra considérer, si l'on veut, comme formant, avec quelques lettres, son œuvre « originale. » Cette concession, toutefois, ne devait pas suffire, et il fallut que, pour pouvoir remonter en chaire, il sollicitât et obtînt du cardinal Cajetan, légat du Pape, une absolution en forme, dont les termes sont un peu durs. On lui remet en effet

« toutes les fautes dont on l'accusait » et on l'y relève de l'excommunication « qu'on prétendait » qu'il avait encourue, *excommunicationem quam incurrisse prætendunt*. Telle quelle, cette absolution mit enfin un terme à l'agitation, 1590, et il put passer en paix les quelques mois qui lui restaient à vivre encore. Il mourut dans les premiers jours du mois de février 1593, étant d'ailleurs l'un des rares Français de son rang et de sa distinction qui ne se fussent pas ralliés à la monarchie d'Henri IV. La réconciliation était-elle donc plus complète qu'on ne l'eût voulue avec sa ville épiscopale, qui ne fit « sa soumission » qu'en 1594? Il avait été remplacé d'ailleurs dès 1591 par l'archevêque de Bourges, dans sa charge de grand aumônier de France.

« C'est par les traducteurs, a dit Jacques Peletier du Mans, dans son *Art poétique*, 1548, que la France a commencé de goûter les bonnes choses, » et, bibliographiquement, on a pu voir que l'assertion n'était pas tout à fait exacte. Marot et Marguerite, Rabelais et Calvin ne sont point des « traducteurs. » Mais si par traduction on veut bien entendre « adaptation, » ou « accommodation, » autant que « reproduction, » il n'a pas tort. Les traducteurs de la fin du xve et ceux du commencement du xvie siècle ont rendu de grands services à la littérature française. Comme Henri Estienne faisait l'étude des langues, et des textes des anciens, — ou des Italiens, — ils ont « vulgarisé » eux aussi les idées des anciens, à une date où, les littératures modernes n'existant encore qu'en puissance, il n'y avait, à vrai dire, d'idées, et par conséquent, au sens où l'on prenait alors le mot de « nourriture, » que dans les textes des anciens, — ou à leur défaut dans des textes latins. Quelles idées fortes, par exemple, et même en faisant, si l'on veut, une exception pour Commynes, peut-on dire qu'on eût exprimées en français? La traduction, c'était donc bien l'antiquité tout entière, c'était les « idées » de l'antiquité, c'était les résultats de son expérience en morale, en politique, et même en rhétorique, mis à la libre disposition de quiconque savait lire. A un autre point de vue, c'était les ressources inconnues, les qualités de la langue maternelle, d'aisance et de diversité, de souplesse et de force, de pénétration, de gravité, de clarté, de « raideur, » comme disait Henri Estienne, révélées à nos écrivains, par cette lutte même avec un idiome étranger. Et, en effet, d'une langue à une autre, il n'y a pas de

meilleur moyen de s'assurer du vrai sens, du sens intérieur et profond des mots. Une syntaxe exprime une « mentalité; » un vocabulaire est une conception de la vie, et rien qu'aux mots dont ils se servent, ou à la manière dont ils les associent, on voit bien que les Grecs ou les Romains ne sont pas la même race d'hommes. Quant à la nature des difficultés que nous trouvons à les traduire, c'est-à-dire à faire de leurs idées des idées qui soient « nôtres » sans cesser d'être « leurs, » ne pourrait-on pas dire qu'elle mesure la différence qui sépare nos mentalités respectives? Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'un traducteur ait pu quelquefois s'acquérir la réputation d'un écrivain original, et justement c'est le cas d'Amyot. Mais pour achever de nous rendre compte qu'il n'en était pas indigne, c'est ici qu'il nous faut insister sur le choix de son modèle.

Non pas que nous prétendions faire de Plutarque un jugement qui ne serait ni de notre compétence, ni de notre sujet. Et, pour cette raison, nous ne parlerons ni du « style de Plutarque, » par exemple, ni de la place ou du rang qu'il occupe dans l'histoire de la littérature grecque. S'il écrit mal en grec, d'une manière que l'on dit prolixe, composite ou bigarrée, et parfois incorrecte, il écrit fort bien dans le français d'Amyot, et sa prolixité même n'y manque pas de charme. Mais la grande raison de sa popularité, la raison pour laquelle il n'est guère d'ancien que l'on ait plus souvent traduit, c'est que, parmi les anciens, il est, avec Sénèque par exemple, et trois ou quatre autres, pas davantage, le plus abondant, et le plus amusant de ceux que l'on puisse appeler des écrivains « cosmopolites » ou universels. Les autres et, pour ne rappeler que les historiens, Hérodote ou Thucydide, Xénophon même, Tite-Live ou Tacite, sont Grecs ou Latins, et si nous voulons vraiment nous intéresser à ce qu'ils racontent, il nous faut, non seulement nous y appliquer tout exprès, mais encore avoir une curiosité particulière et personnelle des choses de la Grèce et de Rome. On ne s'intéresse pas d'abord, et, si je l'ose dire, on n'est pas tenu de s'intéresser, sans préparation, à la guerre du Péloponèse ou aux luttes séculaires de Rome contre les Samnites. Cependant, c'est précisément ce qui importe à Tite-Live et à Thucydide. Il n'en est pas ainsi de Plutarque. Ses *Vies parallèles* nous le montrent s'intéressant le plus à ce qu'il y a sinon de moins grec dans la *Vie d'Alexandre*, ou de moins latin dans la *Vie de César*, mais

à ce qu'elles contiennent de plus humain. C'est ce qui l'intéressait lui-même après tant d'années ou de siècles écoulés, lui, le bourgeois de la petite ville de Chéronée, et ce qui l'intéressait comme homme, non comme Grec d'origine, ou comme citoyen de l'Empire. Voyez plutôt, à cet égard, comment ses biographies sont composées, ou encore, et avant cela, demandez-vous les raisons qu'il a eues de concevoir et de traiter l'histoire sous cette forme de la biographie. C'est qu'au fond, si nous sommes curieux de quelque chose en histoire, ce n'est pas de savoir les événemens ni les dates, comment fut gagnée la bataille de Salamine, ou comment Auguste fit l'Empire, mais c'est des « hommes » qui ont joué leur rôle dans ces événemens, et de l'exemple qu'ils sont pour nous. Le drame authentique de la vie, voilà ce que nous cherchons dans l'histoire, et par où le passé nous attire. « Des cas humains représentés au vif, » c'est l'expression d'Amyot lui-même, dans sa *Préface* des *Vies*, et rien ne saurait mieux rendre ce qui fait l'attrait des biographies de Plutarque. Ce ne sont pas ici des « inventions, » des « fictions, » mais l'expérience même. Toutes ces choses sont arrivées, ou du moins Plutarque le croit, et ses lecteurs aussi, — car, naturellement, ce n'est pas à nous de discuter en « critiques » la valeur des récits de Plutarque, — et elles sont arrivées en tels temps, en tels lieux, dans de telles conditions, à tels hommes dont nous savons les noms et la personne. Voilà comment Alexandre est mort, et comment Jules César. Nous lisons dans nos écoles les *discours* de Démosthène et ceux de Cicéron. Voici dans quelles circonstances ils les ont prononcés. Pourquoi celui-ci a-t-il gagné la victoire de Salamine, et celui-là perdu la bataille d'Actium, vous allez le savoir. Vous allez savoir quels furent leurs desseins, leurs ambitions, leurs passions, et à travers quelles aventures ils en ont atteint ou manqué l'objet. Et comme ce sont là des questions en quelque sorte « éternelles, » de là le caractère d'universalité des biographies de Plutarque : elles ont été « vécues, » sans même en excepter celles de *Lycurgue* ou de *Numa Pompilius;* et de là leur caractère de « réalisme » ou de vérité. A quoi si nous ajoutons que grâce au choix des personnages, roulant toutes, comme elles font, sur des « intérêts d'État, » l'anecdote et la particularité s'y relient à la « grande histoire, » j'entends celle des mouvemens de fond qui, à travers les siècles, ont transformé l'humanité, on achèvera sans doute d'en com-

prendre le prestige. L'un des mérites, et non le moindre, de la traduction d'Amyot a d'ailleurs été, je ne sais comment, d'effacer ce qu'il y a quelquefois de vulgaire dans cette conception de l'histoire à la Plutarque.

Les *Œuvres morales et mêlées* de Plutarque appellent des observations du même genre. Et d'abord, c'est là que l'auteur laisse entrevoir sa « médiocrité. » Non pas que, quand il le faut, il ne parle fort bien, même de philosophie, et notamment, je ne crois pas que nous devions à personne plus de renseignemens qu'à lui, ni de plus exacts, sur la philosophie stoïcienne. Mais il a un goût fâcheux pour les petites questions, les questions familières, dont l'enchaînement, il est vrai, forme la trame de la vie quotidienne, et pour les grandes, il a une manière pratique de les traiter, qui les rapetisse. Ce défaut, qui achève de le caractériser comme bourgeois de sa petite ville, et qui peut-être n'en est pas un, qui nous semble en tout cas moins grave qu'à nos pères quand ils se faisaient de la « littérature » une idée trop aristocratique, ne lui a pas nui. Je crois même qu'il faut dire : Au contraire ! et, en effet, c'est une forme de l' « universalité » que de prendre intérêt à beaucoup de petits faits que dédaignent les « beaux esprits. » On a aimé dans les *Traités* de Plutarque beaucoup de choses qu'on y trouvera plus tard inutiles, oiseuses, fastidieuses. Cependant la connaissance de la « cuisine » des anciens n'est pas étrangère à l'idée générale que nous pouvons nous faire de leur civilisation, et l'homme ne vit pas uniquement de pain, mais il ne laisse pas d'en vivre, et de ce que sa gourmandise y ajoute. Si les *Œuvres mêlées* de Plutarque sont pleines de détails de ce genre, il ne faut donc pas douter que ces détails n'aient contribué, pour une part considérable, à la popularité de cette œuvre, et il convient de faire observer que jamais peut-être le caractère de notre langue ne s'était mieux prêté à les rendre qu'au temps d'Amyot précisément, entre Rabelais et Montaigne. Il a été heureux pour nous que notre langue ne soit pas devenue tout de suite parfaitement « noble, » et elle le doit en partie à la traduction des *Œuvres de Plutarque* par Amyot.

D'autant qu'en plus de ces détails, ces *Œuvres mêlées*, il est temps de le dire, contiennent, pour ainsi parler, le trésor de la sagesse ancienne, et autant qu' « universel, » Plutarque est « encyclopédique, » ce qui veut dire à peu près la même chose. Beaucoup de renseignemens précieux ne nous ont été conservés que

par lui, et quelqu'un qui le posséderait parfaitement, — comme fera bientôt Montaigne, — il s'en faudrait de bien peu qu'il ne possédât l'antiquité tout entière, depuis la religion et la guerre jusqu'à la médecine et à la musique. « Que de discours il m'a fallu avoir, disait un vieux traducteur de Pline le Naturaliste, avec paysans et artisans, comme fondeurs, gens de mine, monnayeurs, peintres, potiers, orfèvres, maçons, menuisiers, lapidaires, etc. » C'est ce qu'aurait pu dire Amyot, et lui aussi, c'est au vocabulaire de toutes les conditions qu'il avait affaire dans Plutarque. Mais qui ne voit pour quelle part cette raison même a dû contribuer au succès de Plutarque et d'Amyot? Personne après tout n'est tenu de s'intéresser à la *Retraite des Dix Mille* ou à la *Conjuration de Catilina*. Mais des descriptions de la vie quotidienne, voilà qui ne peut manquer d'intéresser tout le monde. Et, à ce genre de « littérature » quand la préoccupation morale se mêle, ce qui est encore le cas de Plutarque, et même un caractère essentiel de sa philosophie; quand un tel écrivain ne se montre soucieux de rien plus que de la manière de « bien vivre, » c'est-à-dire conformément aux lois de la justice et de l'humanité; quand de l'histoire même, — ce qui d'ailleurs est plutôt un défaut, — il manifeste une tendance perpétuelle à faire une « morale en action, » c'est alors que les lecteurs lui arrivent en foule, chacun d'eux y trouvant la satisfaction du genre de curiosité qu'il apporte, et aucun d'eux n'étant rebuté par le ton de hauteur ou de supériorité de l'écrivain. C'est ce ton de supériorité qui rend Marc-Aurèle illisible. Et puis, de même qu'il n'est pas du tout prouvé qu'en dépit de quelques grands philosophes, de petits effets n'aient quelquefois en histoire procédé de très grandes causes, — *nascitur ridiculus mus :* il ne l'est pas non plus que cette manière de concevoir, de décrire et d'essayer de régler la vie, en fonction de la morale, conforme au désir ou à l'idéal de la plupart des hommes, ne soit pas peut-être aussi, dans le vrai sens du mot, l'une des plus « philosophiques. » On pourra d'ailleurs se rendre compte que cette philosophie n'est pas incapable de quelque profondeur, ni de quelque force, en lisant le beau traité sur les *Délais de la Justice divine*. Et en effet, le même écrivain qui peut-être a traité l'histoire de la manière la plus anecdotique, est peut-être aussi, parmi les anciens, celui qui a le mieux reconnu dans les affaires humaines l'intervention d'une force majeure.

Toutes ces qualités de Plutarque, ou ces défauts, ont passé dans la traduction d'Amyot, et c'est ce qui justifie le mot célèbre, qu' « Amyot semble disputer le prix de l'éloquence historique avec son auteur, et faire douter s'il a, en le traduisant, accru ou diminué l'honneur de Plutarque. » Ne « doutons pas, » et disons qu'il l'a positivement « accru. » Quelques hellénistes mis à part, quand on nomme Plutarque, c'est Amyot qu'on veut dire, et les deux noms sont inséparables. C'est pourquoi il est presque inutile d'examiner curieusement si le traducteur français a toujours très bien compris son modèle grec, et si, comme on l'a prétendu, les contresens et les fautes n'abonderaient pas dans sa traduction. Il y en a certainement, il y en doit avoir. Amyot n'a pas toujours eu sous les yeux les meilleurs manuscrits, ni les meilleures éditions, et peut-être a-t-il su le grec d'une manière moins précise ou moins sûre qu'Henri Estienne. Il faudrait vérifier, si l'on jugeait que la question en valût la peine. On a aussi voulu qu'il y eût des nonchalances, des négligences, et des défaillances dans son œuvre. Et, assurément, il y en a! Faut-il encore lui reprocher le manque de « couleur locale, » ou plutôt la naïveté avec laquelle il habille en quelque sorte les anciens du costume de son temps? et qui transforme, par exemple, les « vestales » en « religieuses, » ou les favoris d'Alexandre en « gentilshommes de sa chambre? » Mais, remarquons comme il est difficile de traiter cette question de la « couleur locale. » Car « les gentilshommes de la chambre d'Alexandre, » cela est amusant, mais les « favoris » ou les « serviteurs » d'Alexandre, ces expressions ont-elles plus de « couleur locale? » et Plutarque lui-même, d'autre part, avec quelles « couleurs » nous peint-il les temps de Lycurgue ou de Numa Pompilius? C'est, si je ne me trompe, avec les couleurs de son temps, qui cependant n'est pas le leur. Aussi bien ne peut-on pas dire qu'il y ait dans Plutarque de « couleur locale? » S'il avait songé à y en mettre, sa tendance même à l'universalité l'en aurait empêché. Encore une fois, c'est à la représentation des « cas humains » qu'il s'attache, et non, si je puis ainsi dire, à celle d'un accident spartiate ou thébain. D'où cette conséquence que si la « couleur locale » manque dans la traduction d'Amyot, l'altération du moins qui en résulte est tout à fait superficielle, n'atteint pas le fond des choses, et nous donne tout au plus l'impression d'un déguisement, qui nous égaie sans

que nous courions le moindre danger de nous y méprendre. On peut aller plus loin, et on peut dire que cette naïveté ou cette bonhomie fait l'un des charmes de la traduction, et ce qui le prouve, c'est l'échec de toutes les tentatives que l'on a faites pour la rajeunir. Quels moyens, en effet, a-t-on employés pour ce « rajeunissement ? » On a rectifié quelques contresens; on a supprimé les « huissiers à verge » et les « maîtres des requêtes » qui s'étaient glissés parmi les anciens; et on a enfin reconstruit la phrase d'Amyot dans le goût du XVIIe ou du XVIIIe siècle. C'est une singulière façon d'entendre la « couleur locale, » et Amyot n'y devait point gagner, ni Plutarque, ni la vérité.

La phrase d'Amyot est un peu longue, avec des articulations un peu lâches, mais elle ne gagne rien à être raccourcie, parce que sa longueur est l'image de la manière de sentir et de penser qui est celle d'Amyot. Avec fidélité, et d'ailleurs avec plus de souplesse que d'art, elle imite ce qu'il y a de successif, et parfois d'un peu hésitant dans la démarche d'une pensée qui se cherche, et elle semble naturelle de ce que cette hésitation même laisse entrevoir de conscience et de sincérité. Amyot est parfaitement naturel, et de tous ses mérites, ce naturel n'est pas celui que ses contemporains, qui sont les contemporains de Ronsard et presque de Rabelais, ont le moins apprécié. Nous l'avons vu, pour lire Rabelais et Ronsard, il faut que l'on commence, il a fallu, même en leur temps, que l'on commençât par en faire une espèce d'apprentissage. *Non hic est piscis omnium!* Rien de semblable ici. C'est de plain-pied qu'on entre en commerce avec Amyot, et tout de suite on est comme chez soi dans son *Plutarque*. C'est que ce style est celui de la conversation quotidienne. Si l'on était tenté de le trouver savant ou pédantesque, c'est qu'il n'est question dans ces vingt volumes que d'antiquités, — *Alterthumskundt*, disent les Allemands, — choses grecques ou latines, dont les vieux noms surprennent d'abord le lecteur ignorant, et il est vrai qu'on peut l'accuser de prolixité, mais c'est le cas de dire que la faute en est à Plutarque, et la prolixité ne déplaît pas toujours. Et puis, et surtout, ce style est « français » dans le choix de ses mots comme de ses tournures ; il est modeste, il est « bonhomme. » L'écrivain y conquiert nos sympathies à sa personne, même et précisément en ne s'y montrant jamais. Il ne resterait, après cela, qu'à savoir si de telles qualités, qu'il faut qu'on estime à leur prix, suffisent pour égaler, dans la succession de nos grands écri-

vains, le traducteur de Plutarque aux plus grands. Nous pouvons peut-être nous borner à dire que nous ne le croyons pas.

Mais elles expliquent sa popularité, la durée de sa réputation, et la profondeur de son influence. Car, assurément, — et pour nous en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur l'histoire de la littérature anglaise, — peu de livres ont plus contribué que le *Plutarque* d'Amyot, on ne peut pas dire encore et l'expression serait prématurée, à la « diffusion européenne de la langue et de la littérature françaises, » mais à préparer à cette littérature et à cette langue leur public européen. Rabelais et Ronsard étant destinés à devenir promptement, même pour leurs propres compatriotes, des « auteurs difficiles, » celui-ci s'est trouvé d'abord parfaitement intelligible à tous, et serons-nous surpris qu'on lui en sache ou qu'on lui en ait su quelque gré?

Sans doute, c'est aussi pourquoi nous allons maintenant le retrouver, pour ainsi dire, tout du long de l'histoire de la littérature française, et, quoique ce soit un peu anticiper sur l'ordre des temps, c'est ici qu'il convient d'en faire la remarque. Nulle influence plus profonde, mais surtout plus pénétrante. C'est du *Plutarque* d'Amyot que nous allons voir l'un après l'autre sortir les sujets préférés de la tragédie française, et, plus particulièrement, la conception et la matière de cette « tragédie politique » dont l'intérêt est fait de l'enchevêtrement des plus grandes questions de la politique dans une intrigue d'amour. Les « héros de Plutarque, » l'expression va devenir proverbiale, quoique, à bien y regarder, il n'y ait pas tant de héros dans les *Vies Parallèles*. Mais c'est l'impression générale, et une impression agissante : on ne sait pas très nettement ce que l'on veut dire, on serait embarrassé d'avoir à le préciser davantage, mais on s'entend parfaitement. C'est ce que nous verrons nous-mêmes quand nous arriverons aux débuts de notre tragédie classique. De même que l'*Iliade* est à l'origine de la tragédie grecque, ce qui ne veut pas dire que Sophocle ait emprunté d'Homère le sujet d'*Œdipe à Colone*, pareillement le *Plutarque* d'Amyot, les *Vies Parallèles*, sont l'origine de la tragédie française. Il y a là des « cas humains, » répétons le mot, qui sont demeurés comme les modèles de tous les cas du même genre, des motifs ou des thèmes d'invention pour trois ou quatre générations d'hommes, et le *Plutarque* d'Amyot nous apparaît ainsi comme inséparable de l'histoire et de la fortune d'un genre avec

lequel il ne semblait pas qu'il eût rien de commun. La même fortune n'est échue ni à Pierre Saliat, le traducteur d'*Hérodote*, qui ne manque pourtant pas de quelques qualités, ni à Blaise de Vigenère, le traducteur de *Tite-Live* et de *Tacite*, que les contemporains, ou du moins quelques contemporains, affectaient de comparer ou de préférer à Amyot.

Rappelons encore que Jean-Jacques Rousseau sera plein de Plutarque, et précisément du *Plutarque* d'Amyot, dans lequel son enfance d'autodidacte aura presque appris à lire. Si l'on retranchait de ses connaissances sur l'antiquité ce que l'auteur de l'*Émile* et du *Contrat social* en doit à Plutarque, il resterait assez peu de chose. Et ce qui est vrai de Jean-Jacques Rousseau, de combien de gens ne doit-il pas l'être, qui n'ont pas écrit, mais qui, dès qu'il a paru, se sont, à travers Plutarque, reconnus et retrouvés en lui? Tels sont, entre autres, et depuis Rousseau, la plupart des « hommes de la Révolution. » L'idée que se font de l'antiquité, Camille Desmoulins, par exemple, ou encore Mme Roland, c'est l'idée qui se dégage de la lecture des *Vies Parallèles*. Et ici, nous avons cru devoir attendre jusqu'à présent pour le dire, nous touchons la borne du « génie » de Plutarque. C'est un « historien de cabinet, » et, sans doute, beaucoup d'historiens ne sont que des historiens de cabinet, mais beaucoup d'entre eux aussi, quoique n'étant pas César, ont du moins, comme Tacite, passé par les affaires, manié les hommes et mesuré la résistance des choses. Il en résulte, dans leurs histoires, un arrière-fond de réalité qui manque dans les récits de cet honnête bourgeois de Chéronée que fut Plutarque, et ce serait leur juste revanche, si d'ailleurs le lecteur ordinaire ne se souciait assez peu de ce genre d'exactitude. Il est fâcheux qu'il ne s'en soucie point davantage, parce qu'on croit alors comprendre les « raisons » des choses, tandis qu'on n'a saisi que les apparences souvent superficielles, et c'est ce qui est arrivé aux « hommes de la Révolution. » S'ils n'ont pas connu l'antiquité, c'est que la plupart d'entre eux ne l'avaient apprise que dans Plutarque. Plutarque étant indubitablement un « ancien, » ils ont cru connaître cette antiquité, puisqu'ils le connaissaient. Nous n'avons pas du reste à insister sur ce point, ni à montrer comment, au XVIIIe siècle, on pouvait élargir, préciser et surtout approfondir la connaissance de l'antiquité telle que nous l'offrait le *Plutarque* d'Amyot. On connaissait

assez d'autres textes, et la critique était assez avancée. Mais l'influence de Plutarque avait été la plus forte, et sa fortune achève ainsi de s'expliquer à nous par elle-même. C'est à Plutarque, au bon Plutarque, que la France classique, d'une manière générale, empruntera son « idée » de l'antiquité gréco-latine, et elle l'empruntera à Plutarque parce qu'il a eu ce bonheur de rencontrer Amyot pour le traduire. Et Amyot, seul ou presque seul de tous les traducteurs, survivra dans l'histoire, un peu parce qu'il est Amyot, mais surtout parce qu'il a traduit Plutarque. Dans une espèce d'*Encyclopédie* d'un caractère franchement cosmopolite, où l'on ne s'intéresse presque plus à l'homme en tant que citoyen de la République ou de sa petite ville, mais en tant que citoyen du monde, Plutarque, dont les curiosités paraissent avoir quelquefois ressemblé à celles d'une vieille femme, a réuni des renseignemens que l'on ne trouvera pas ailleurs, chez Tacite, par exemple, ou chez Platon, et ces renseignemens Amyot nous les a rendus dans une langue purement française, familière et facile, capable au besoin de force et d'éloquence. Et parce qu'il y a là une rencontre unique dans l'histoire de nos littératures modernes, il y a donc une fortune unique, et que, par une dérision singulière, on est constamment tenté de regarder comme excessive, quoique d'ailleurs, en l'examinant de plus près, on ne la trouve pas imméritée.

III. — JEAN BODIN

Le cas encore de celui-ci, Jean Bodin, est assez singulier pour la manière dont on y voit s'allier dans le même homme aux vues et aux « anticipations » les plus pénétrantes les pires superstitions. L'auteur de ces six livres de la *République*, où l'on a pu voir quelquefois une ébauche encore assurément confuse, mais une ébauche de l'*Esprit des Lois*, et qui est en tout cas le premier livre français que l'on ait écrit en ce genre, est aussi l'auteur de la *Démonomanie des Sorciers*, lequel est bien l'un des livres, à tous les égards, les plus exécrables qu'il soit possible de citer et de concevoir en notre langue. Il est aussi l'un des plus fermes soutiens de l'astrologie judiciaire en même temps que l'un de ceux qui ont fondé chez nous la « philosophie de l'histoire. » Et, pour l'achever enfin de peindre, il a

trouvé le moyen de joindre ensemble un remarquable libéralisme d'esprit, et une insensibilité, une dureté de cœur extraordinaire. Ce dernier caractère est sans doute commun à beaucoup de ses contemporains, mais il est plus choquant chez Bodin que chez beaucoup d'autres.

La plupart de ses ouvrages, qui sont assez nombreux, — je crois qu'il y en a même de presque inédits, — se rapportent au dessein de sa *République*, et si nous voulons le classer, il est essentiellement un « publiciste. » J'appelle et on appelle généralement de ce nom les écrivains qui font profession de raisonner sur les lois de la politique, et d'en rechercher les « causes » pour en procurer l'« amélioration. » Le plus important de ces ouvrages « préparatoires » ou « explicatifs, » selon qu'ils sont antérieurs ou postérieurs à la *République*, est en latin, et intitulé : *Methodus ad facilem historiæ cognitionem*. Il a paru en 1566, dans la même année que l'*Apologie pour Hérodote* d'Henri Estienne : il est intéressant de les comparer, dans la mesure où ils sont effectivement comparables, comme étant l'un et l'autre une espèce de « philosophie de l'histoire. » Le magistrat au cœur dur, qui peut-être sait moins bien le grec, y fait preuve, en revanche, d'infiniment plus de largeur et d'invention d'esprit que le grand helléniste aux généreuses colères. C'est qu'il n'y fait pas emploi de son érudition, qui est très étendue, très variée, très sûre, pour des fins un peu basses, à la réalisation desquelles une connaissance approfondie n'était pas nécessaire. Nul besoin d'Hérodote pour attaquer le « papisme ! » Trois chapitres du *Methodus* méritent d'être retenus : le cinquième qui est intitulé : *De recto historiarum judicio* et qui contient la « théorie des climats » considérés comme l'un des facteurs essentiels de l'histoire ; le sixième, où sous le titre : *de Statu rerum poeticarum*, il est traité des « révolutions ; » et le septième : *Confutatio eorum qui quatuor monarchias et aurea sæcula statuunt :* c'est en effet ici la « théorie du progrès » qui s' « annonce » en quelque sorte, et nous allons tout à l'heure la retrouver dans la *République*.

On peut rapprocher encore, puisque les dates non seulement le permettent, mais l'exigent presque, les *Six livres de la République de Jean Bodin, angevin*, parus en 1577 chez Jacques du Puy, libraire juré à la Samaritaine, des *Dialogues d'Henri Estienne*, 1578, et de la *Précellence*, 1579. Comment cela, de-

mandera-t-on peut-être, et pourquoi? Parce que nous venons de voir, dans le *Plutarque* d'Amyot, la littérature prendre la forme du parallèle? Non; mais parce que, si différens qu'ils soient à tous autres égards, ces ouvrages sont animés, inspirés de la même ardeur patriotique; parce que le patriotisme s'y excite lui-même, en quelque manière, de la même animosité contre l'Italie, l'influence italienne, l'imitation des mœurs ou du langage italiens; enfin parce qu'ils contribuent diversement, mais inégalement, à nous éclairer sur l'état des esprits, en matière de morale ou de politique. La réputation, déjà classique, de Machiavel et de son livre *du Prince* est-elle méritée? Je ne sais : mais si l'on constate qu'elle est consacrée, il faut constater également qu'en France la résistance et la révolte sont universelles et déclarées contre elle. Le problème, et on en connaît l'importance, est posé de savoir quels sont les « rapports de la morale et de la politique? » Existe-t-il des cas, non seulement où l'on puisse mais où l'on doive sacrifier la morale à la politique? Et le prince a-t-il jamais le droit de commettre ou de commander une action « moralement mauvaise, » connue de lui et jugée comme telle, en vue d'un intérêt supérieur qui serait « la raison d'État? » Ou bien encore, à tous les deux, l'État et le prince, leur est-il avantageux, et de ce qu'il est avantageux, leur est-il permis d'ignorer la morale, et comme les artistes l'ont fait ou voulu faire pour l'art, leur est-il permis de séparer, sans possibilité de réconciliation, la politique et la morale? Nous ne parlons pas après cela de la théorie du « beau crime, » qui n'est qu'un inhumain et odieux paradoxe. Mais aux environs de 1575, toutes ces questions commencent à préoccuper ardemment les esprits, et les *Six livres de la République* en sont un témoignage capital. Son intention générale, à lui aussi, Jean Bodin, est de protester contre l'influence de Machiavel, qu'il estime néfaste. C'est dans le même temps l'intention d'Henri Estienne; ce sera l'intention de celui qu'on appelle « le brave Lanoue » dans ses *Discours militaires:* c'est aussi, nous voudrions qu'on l'eût bien vu, l'une des raisons de l'accueil qu'on fait à Plutarque. Il est moral, sa politique est de la morale. Écrites ou non écrites, il pense qu'il y a des « lois » qu'on ne peut pas violer. Et, quand on rapproche tous ces traits les uns des autres, on voit manifestement se prononcer une tendance qui n'est encore qu'une tendance, dont on pourrait dire, en la rapportant à son origine

immédiate et en songeant quel sera son prochain avenir, que son objet est de substituer la politique des Bourbons à la politique des Valois.

Voici cependant un autre caractère, non moins intéressant, de la *République* de Bodin : Bodin est un « magistrat » et un « jurisconsulte » ou un « jurisprudent » et, en général, c'est une espèce d'hommes tout à fait respectueuse du texte de la loi. On s'en apercevra, si l'on veut bien se reporter à sa *Démonomanie des sorciers*. Terrible chose que la procédure ! Mais, dans sa *République*, antérieure pourtant de cinq ou six ans à la *Démonomanie*, Bodin fait un effort, et, semble-t-il, un effort souvent heureux, pour se dégager de la tradition romaine. Il invoque et il évoque à chaque page les anciens, Aristote et Platon, Polybe et Plutarque, Tite-Live et Tacite, et il y ajoute les anciens qui ne sont pas généralement ceux des « littérateurs, » je veux dire les anciens du *Digeste*. Mais presque autant que des « écrivains » anciens, il s'autorise des « faits » modernes : l'histoire d'Allemagne, d'Angleterre, d'Espagne, d'Italie ne lui sont pas moins familières que l'antiquité gréco-latine. Il introduit ainsi dans sa matière ce que l'on pourrait appeler un commencement de « méthode expérimentale. » En histoire, ce sont les « faits » qui prouvent, et non pas les « raisons » et les « raisonnemens. » Ce qui d'ailleurs ne signifie pas qu'il n'y ait pas de « raisons » en histoire, d'explications et de « causes » des faits, mais ce sont d'autres faits qui jugent à leur tour ces explications, comme ce sont des faits qui ruinent ou qui confirment les assertions de Démosthène ou de Cicéron. Et il y a certainement lieu de chercher en discutant ces raisons et ces faits, s'il y a des « lois » qui les gouvernent, mais ces « lois » ne seront toujours que ces « faits » eux-mêmes, dégagés de ce qu'ils avaient de « circonstanciel » et de « contingent. » Voyons donc cette méthode à l'œuvre.

Et tout ainsi que la prudence du bien et du mal est plus grande aux peuples mitoyens [ce sont ceux des régions tempérées], et la science du vrai et du faux aux peuples du Midi, aussi l'art qui gît ès ouvrages de main est plus grande aux peuples de Septentrion qu'aux autres, en sorte que les Espagnols et les Italiens s'émerveillent de tant d'ouvrages de main, et si divers, qu'on apporte d'Allemagne, de Flandre et d'Angleterre. Et comme il y a en l'homme trois parties principales de l'âme, c'est à savoir, l'imagination ou sens commun, la raison, et la partie intellectuelle, aussi en la République, les Pontifes et Philosophes sont empêchés à la recherche des

sciences divines et occultes, les magistrats et officiers à commander, juger et pourvoir au gouvernement de l'État, le menu peuple au labeur et aux arts mécaniques. Nous pouvons dire le semblable de la république universelle de ce monde, que Dieu a tellement ordonnée par une sagesse émerveillable, que les peuples de Midi sont ordonnés pour la recherche des sciences les plus occultes, afin d'enseigner les autres peuples; ceux de Septentrion au labeur et aux arts mécaniques, et les peuples du milieu pour négocier, trafiquer, juger, haranguer, commander, établir les Républiques, composer lois et ordonnances pour les autres peuples. A quoi l'homme septentrional, par faute de prudence n'est pas propre, et le Méridional, soit pour être adonné par trop aux contemplations divines et naturelles [il songe ici sans doute à Pythagore et à Archimède], soit qu'il ait faute de cette promptitude et allégresse qui est requise aux actions humaines, soit qu'il ne peut ployer en ses avis, ni dissimuler, ni porter la fatigue des affaires publiques, qui est nécessaire à l'homme politique... [*République*, V, ch. 1.]

N'est-ce pas dommage que cette page soit immédiatement suivie de celle-ci, dont nous nous contenterons de rappeler les premières lignes?

Et il semble que ceci soit figuré par la fable... de Jupiter..., car qui prendra garde à la nature des Planètes, on trouvera que la division d'icelles s'accommode aux trois régions que j'ai dit... donnant la plus haute planète qui est Saturne, à la région méridionale. Jupiter à la moyenne, Mars à la partie septentrionale, etc.

Évidemment, c'est bien ici la « théorie des climats, » et Montesquieu peut désormais venir. « La nourriture passe nature, » c'est encore une expression de Bodin, et par « nourriture, » il entend l'ensemble des conditions qu'il considère comme capables de modifier la nature, et surtout, et d'abord, l'influence des « airs, des eaux et des lieux. » Les différentes races d'hommes étant nées avec des aptitudes originelles ou « congénitales, » que l'on « suppose » d'ailleurs ou que l'on « imagine » un peu arbitrairement, bien plutôt qu'on ne les retrouve chez les « septentrionaux » ou les « méridionaux » de nos jours, ces aptitudes se sont elles-mêmes modifiées ou transformées jusqu'à devenir, au cours des âges, le contraire d'elles-mêmes. C'est, entre autres exemples, ce que Bodin ne craint pas de dire des Romains « qui ont du tout perdu la splendeur et vertu de leurs pères, par une oisiveté lâche et couarde. » Et ces transformations sont difficiles à saisir parce qu'elles sont lentes. « Si le peuple est transporté d'un pays en un autre, vrai est qu'il ne sera pas sitôt changé que les plantes qui tirent leurs sucs de la

terre. » Mais enfin il changera, dit Bodin : ce sont encore formellement ses termes, et si on lui objecte que cependant les Romains de son temps vivent sous le même « climat » que les contemporains de Cincinnatus, il répondra que ce mot même de « climats » doit s'entendre d'une manière un peu large. Nous répondrons avec lui et pour lui, dans le langage de nos jours, que le « climat, » c'est le « milieu » ou l' « ambiance ; » et nous ajouterons que la « théorie des climats » n'a vraiment d'importance qu'autant qu'elle est une introduction à la théorie du « changement » ou de l' « évolution. » C'est ce que les rêveries astrologiques de Bodin ne l'empêchent pas d'avoir vu avec une lucidité singulière, et là encore est l'un des mérites de sa *République*. Voici à cet égard une page curieuse :

Tout changement est volontaire, ou nécessaire, ou mêlé de l'un et de l'autre, et la nécessité est naturelle ou violente. Car, combien que la naissance soit plus belle que la mort, n'est-ce toutefois que *ce torrent de nature fluide ravissant toutes choses*, — c'est nous qui soulignons l'expression à cause de son air de « modernité, » — nous fait connaître que l'un ne peut être sans l'autre ; mais tout ainsi qu'on juge la mort la plus tolérable celle qui vient d'une vieillesse caduque, ou d'une maladie lente et presque insensible, ainsi peut-on dire que le changement d'une République, qui vient quasi de vieillesse, et après avoir duré une longue suite de siècles, est nécessaire, et non pas toutefois violent. Car on ne peut dire violent, ce qui vient d'un cours ordinaire et naturel à toutes choses de ce monde. Et tout ainsi que le changement peut être de bien en mal, aussi peut-il être de bien en mieux, soit naturel ou violent, mais celui-ci se fait soudainement, et l'autre peu à peu. [*République*, livre IV, ch. 1.]

A l'appui ou comme démonstration de la justesse de cette analyse, au cours de laquelle on le voit s'inquiéter de la fixation du sens des mots, *volontaire*, *nécessaire*, *violent*, *naturel*, en même temps que de faire un « dénombrement parfait » des distinctions que le sujet comporte, il cite Lycurgue, il cite Sylla, il cite « l'état aristocratique de Sienne, » il cite les Hébreux, les Syracusains, les Florentins, les Marocains, « après la mort d'Aben-Saïd, roi de Fez, » les Mamelucks d'Égypte, les Russes ou « Russiens, » et qui encore ? Et il y en a trop, il est vraiment prolixe ; sous la dictée de son érudition le volumineux in-folio s'enfle démesurément ; mais on ne peut méconnaître ce qu'il y a de presque « scientifique » dans cette accumulation de preuves, toutes concrètes et toutes positives, toutes tirées du spectacle et de l'expérience des choses humaines.

Le succès de la *République* fut considérable, non seulement en France, mais en Angleterre et en Allemagne, et même assez considérable pour qu'il fallût traduire en latin l'énorme in-folio. Ne l'oublions jamais quand nous parlons de ce qu'on peut encore appeler les « commencemens » de l'histoire de la littérature française. En 1577, quand on veut assurer et « exploiter » le succès d'un livre, il faut encore le traduire en latin! Ou plutôt, si l'on écrit en français, comme en anglais d'ailleurs ou comme en allemand, on ne s'adresse point aux mêmes lecteurs que quand on écrit en latin. On écrit en français pour la foule, c'est-à-dire pour ceux qui ne peuvent pas aller étudier l'antiquité dans ses sources; mais pour les « lettrés, » pour les savans, on écrit en latin. C'est ce qu'avait fait Bodin, comme les autres, à ses débuts, dans son *Methodus*, 1566, et sur ses vieux jours, et à la fin de sa carrière, 1596, c'est ce qu'il fera dans son *Amphitheatrum naturæ*. Il avait donné entre temps sa *Démonomanie des Sorciers*, 1582.

Un pareil livre a-t-il sa place dans l'histoire d'une littérature? et ne pourrions-nous pas nous contenter d'en avoir indiqué le titre? D'autant que Jean Bodin, pour nous, c'est l'auteur des *Six livres de la République*, et sa *Démonomanie* n'éclairant que son personnage, dont nous n'avons pas de raisons d'être curieux, on pourrait dire qu'en somme nous n'en avons que faire. Mais, en y regardant de près, il nous a semblé qu'on ne saurait absolument l'omettre. La *Démonomanie des Sorciers*, témoignage éloquent et barbare de la force des convictions irrationnelles de J. Bodin, en est un aussi de l'esprit général du temps, et un encore peut-être que, dans « l'esprit d'un temps » ou d'une civilisation, il n'est pas vrai que « tout se tienne. » C'est à peu près ainsi qu'il n'est pas incompatible qu'une personne soit ridicule en certaines choses et honnête homme en d'autres. Bodin et ses contemporains, qui sont déjà ceux d'Henri IV, sont encore, comme Rabelais, mais d'une autre manière, engagés et retenus de toute une partie de leur personne dans l'esprit de la scolastique et du moyen âge. Si l'on eût demandé à l'auteur de la *Démonomanie* quelles raisons il avait de croire aux sorciers, il aurait pu, il aurait même dû répondre que c'est que d'autres y ont cru avant lui, et parmi eux des magistrats pour lesquels il éprouve autant de respect que de confiance.

Je ne m'étonne donc pas que l'auteur des *Six livres de la République* ait écrit la *Démonomanie*, et je ne m'étonne pas

qu'il croie aux sorciers et à la sorcellerie. Il y croit, comme on y croit de son temps et autour de lui, quoique ce temps soit un temps, s'il en fut, d'émancipation de la pensée. Mais ce qui est plus surprenant, c'est sa manière d'y croire, laquelle n'a rien de vague et d'imaginatif, mais au contraire de précis, de tranchant, et on serait tenté de dire de « pseudo-scientifique. » C'est au nom d'une information plus étendue que celle du vulgaire, et comme résultat d'une méthode qui n'est pas à la portée de tout le monde, que Bodin croit que la sorcière chevauche dans la nuit sombre sur un manche à balai. Il a aussi par devers lui son « expérience » de magistrat et de juge, fort des enquêtes qu'il a conduites, et des condamnations qu'il a prononcées. Nous avons le respect de la « chose jugée, » ce qui est bien; mais nous l'avons encore plus quand elle a été jugée par nous, ce qui est moins bien sans doute, — et précisément c'est le cas de Bodin. — Les jugemens des tribunaux, et ses propres jugemens à lui, ont pour lui toute l'autorité du fait. Et assurément la condamnation d'une sorcière est un « fait! » Mais qui ne voit que le « fait » ne consiste ici que dans la condamnation ? Bodin seul ne le voit pas, et raisonne comme ne le voyant pas. La condamnation d'une sorcière par justice établit pour lui la réalité objective du « fait de sorcellerie. » Quelqu'un oserait-il prétendre qu'il n'y a pas de sorciers? Il y en a, puisque les tribunaux, après enquête, contre-enquête, interrogatoire, confrontations, et autres moyens de procédure, l'ont ainsi décidé. Et de là, le ton d'assurance qui règne dans la *Démonomanie*. De là, je ne sais quelle espèce de raideur ou de morgue, si fréquente chez ceux qui ont su, comme Bodin, se persuader qu'en soutenant leurs propres opinions, ils défendirent l' « institution sociale. » Mais de là aussi ce qu'on pourrait appeler l' « odieux » du livre, et qui risquerait de nous rendre injustes pour l'auteur de la *République*, si nous y insistions davantage.

Revenons donc à la *République*, et, après avoir essayé d'indiquer le caractère général et la portée du livre, disons que ce ne serait pas un travail d'un mince intérêt que de relever dans ces six livres tout ce qu'ils contiennent d'enseignemens de toute sorte. Il y est en effet question un peu de tout, sauf de choses « simplement plaisantes, » et on y apprend beaucoup sur l'état de la France dans la seconde moitié du XVIe siècle. L'auteur a le goût du menu fait et de l'information précise. Juif d'origine, à

ce que l'on dit, il semble aussi qu'il ait lu l'hébreu, et ce qui est certain, c'est que, dès qu'il emprunte des « exemples » à l'Histoire Sainte, on sent une assurance en lui qui ne se retrouve chez aucun de ses contemporains. Par malheur, l'intérêt qu'on prendrait à le lire est trop souvent interrompu ou gâté par l'absurdité des rêveries qu'il mêle à ses raisonnemens et, d'autre part, on ne peut pas dire qu'il écrive mal, mais il n'écrit pas bien. Il a parfois d'heureuses expressions, et on en a vu quelques exemples, mais il ne sait pas faire ou « construire » une phrase, et pour l'entendre, il faut commencer par la « ponctuer » à nouveau. C'est sans doute pourquoi sa réputation ne lui a pas beaucoup survécu. Il semble bien que l'on ait continué de le lire : je serais surpris que Hobbes, que Spinoza, que Bossuet ne l'eussent pas lu. Mais on le lit en tout cas sans le dire, et nous le verrons rarement cité.

Il n'y a pas lieu d'en appeler, ou de le « réhabiliter, » puisqu'il est devenu assez indifférent à tout le monde pour que personne ne l'attaque ; mais il n'y a même pas lieu de le louer au delà de ce que l'on fait communément dans nos *Histoires*. Il faut seulement lui faire sa place. Écrivain français, Jean Bodin, Angevin, dans ce siècle où tout le monde est Angevin ou Tourangeau, est à l'origine de tout un « mouvement d'idées » et même de ce qu'on appelle un « grand courant littéraire. » Autre rapport encore à signaler avec Henri Estienne et Amyot. Son rôle, à lui aussi, a été d'un savant « vulgarisateur, » et le genre d'intérêt que les autres ont su éveiller pour l'expression littéraire des « idées morales » ou des « questions philologiques, » Bodin l'a éveillé pour les « idées politiques. » C'est aussi pourquoi, considérée à distance, et d'un peu haut, leur influence à tous trois a été de la même nature. Ils ont essayé de faire comme un choix, une « sélection, » une anthologie, si je puis ainsi dire, des leçons de l'antiquité. Quelles sont, parmi les institutions des Grecs ou des Romains, celles qui peuvent nous convenir encore? ou parmi les préceptes de leur morale? ou parmi les leçons de leur rhétorique? Et, à la question ainsi posée, d'une manière en quelque sorte tout utilitaire et pratique, ils ont répondu en insinuant, dans la discussion de ces leçons, beaucoup plus de critique, et de liberté, par conséquent, que n'avaient fait les deux ou trois générations précédentes. C'était un pas considérable, et nous l'avons dit, rien n'a plus nui à la réalisation des

ambitions de la Pléiade que de n'avoir pas osé faire ce pas. Il est accompli maintenant : leurs successeurs n'auront qu'à les suivre dans la direction qu'on vient de leur ouvrir. Le « culte » de l'antiquité n'en deviendra pas la « superstition, » et la tradition s'entendra d'une manière large. Elle sera Virgile et Horace, par exemple ; elle ne sera pas Bavius, ni Mœvius, sous le vain prétexte qu'ils ont existé. Il y a des anciens qui subsistent, et il y en a qui sont morts. Ainsi, et à plus forte raison, de leurs institutions, que domine la loi du changement. Et ainsi même des « vérités » qu'ils contiennent, dont il y en a qui sont vraiment des « vérités, » mais dont plusieurs n'en ont que l'apparence.

Que dirons-nous donc qu'il manque encore à l'expression de cet idéal pour être constitué pleinement? Nous dirons qu'il y manque le sens de la « vie intérieure, » ou du moins nous le dirions, si nous ne craignions pas que cette expression ne parût bien « moderne. » Et en effet, quel rapport entre les *Regrets* de Joachim du Bellay, le seul ouvrage peut-être de ce temps où il y ait « de la vie intérieure, » et la *République* de Jean Bodin? Si cependant on fait attention que dans Bodin, comme dans Amyot, comme dans Estienne, et j'ose dire comme dans Ronsard même, d'une manière générale, « tout est vu du dehors » et rendu objectivement, on n'aura pas de peine à nous comprendre. Pour contrôler la justesse des impressions qu'ils reçoivent de l'antiquité, aucun de nos écrivains n'en a jusqu'ici appelé à lui-même. Jean Bodin n'a jamais éprouvé, par le moyen de la sienne, la vérité de la « psychologie » qu'il nous a tracée de la sorcière. N'est-ce pas aussi la raison pourquoi, — même quand il s'agit de choses contemporaines ou personnelles, — nous n'avons pas encore démêlé la vraie nature des sentimens de Ronsard pour sa *Cassandre* ou de Du Bellay pour son *Olive?* S'observer donc et s'interroger soi-même; être pour ainsi dire, chacun dans sa condition, le critique perpétuel de ses propres lectures; « s'intérioriser » le monde, au lieu de « s'extérioriser » et de risquer ainsi de se perdre en lui ; ramener tout à sa propre mesure, qui ne sera pas d'ailleurs la mesure définitive des choses, mais la commune mesure des choses et de nous, c'est ce qui reste maintenant à faire, et l'événement allait prouver qu'il n'y fallait rien de moins que du génie, si cet honneur était réservé à Montaigne.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

LE GRIEF SECRET

DERNIÈRE PARTIE (1)

VII

— Eh bien ! maître, la santé ? J'ai trouvé Laurière à la porte. Informé de votre indisposition, il venait aux nouvelles, et je vous l'amène... Bonjour, docteur ! C'est à vous de nous répondre : vos soins ont dû vous mettre à même de nous rassurer.

— Cela va fort bien, mais je n'y suis pour rien, déclara Terrier de son air bonhomme.

Maxence tira des papiers de la serviette qu'il avait apportée. Puis, les remettant à Deprat :

— Voici ce que j'ai cueilli, chez votre concierge d'abord, puis sur la table de votre antichambre, et enfin dans votre cabinet. Quant aux remises, elles ont été accordées sans difficulté, gracieusement même. Oh ! pour vous, patron, le tribunal est toujours aimable... la Cour aussi, du reste !

— Allons ! fit Deprat avec un sourire forcé, tout le monde me gâte !

Puis, brusquement :

— Viens-tu, Terrier, dans la bibliothèque ? Je vais classer tout de suite ces papiers. Tu pourras, pendant ce temps-là, me faire une ordonnance : car, je te le demande, qu'est-ce qu'un médecin qui s'en va sans laisser une ordonnance ?

Au moment où ils allaient sortir de la pièce, Gilberte y rentra, disant à son père :

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

— Maman sera ici dans quelques minutes : elle préside, dans le potager, à une récolte de fruits, en vue de confitures prochaines.

— Parfait ! Je reviens dans l'instant.

Et, s'adressant à André Laurière :

— Jeune homme, fit l'avocat, vous m'excuserez ?... Ah ! nous causerons de votre carrière, un de ces jours. Vous penchez, décidément, pour la magistrature ?

— Oh ! je penche... tout doucement. Ce n'est déjà plus bien reluisant !

— J'ai cependant connu l'époque où la magistrature était l'objet d'un respect universel.

— Voilà qui ne vous rajeunit pas, maître !

— C'est vrai. Mais c'est tant pis !... Bah ! restez avocat.

— Ah ! si je pouvais débuter sous le patronage d'un Deprat, je ne dirais pas non ! Seulement, la place est prise.

— Elle pourra devenir vacante, dit Deprat d'un ton assez énigmatique.

Mais il se hâta de reprendre, pour faire diversion :

— Il vous restera toujours la littérature.

— Peuh ! il faudrait maintenant être célèbre avant d'avoir débuté... pour avoir quelque chance de se faire remarquer ! Et si, d'aventure, un critique s'occupe d'un nouveau venu, c'est pour le dauber : on se venge ainsi, sur quelqu'un qu'on ne connaît pas, des platitudes commises au profit de gens qu'on connaît trop... Et puis, il y a les femmes, aujourd'hui, dans la littérature !

— Mais il y en a aussi, au barreau, des femmes !

— Moins, tout de même ! Et elles ne risquent pas encore d'y gâter le métier.

— Vous n'êtes pas féministe, jeune homme !

— C'est-à-dire que je ne suis pas assez naïf pour m'aviser de la supériorité des femmes juste au moment où elles font des pieds et des mains pour nous ressembler... Tenez ! à cet égard, la plupart des femmes de lettres surtout sont d'une inconséquence admirable. Qu'est-ce qu'elles réclament, avant toute chose ? Le droit de se conduire aussi mal que nous : presque tous leurs livres s'inspirent de cette noble émulation. Or, elles n'abdiquent pas pour cela leurs prétentions à notre respect : il paraît qu'elles ont infiniment plus de délicatesse que nous dans l'in-

conduite !... Eh bien ! comme on dit volontiers aujourd'hui, je ne marche pas, voilà tout !

— Prenez garde ! Si vous ne marchez pas pour elles, elles marcheront contre vous !... Sur ce, je vous laisse avec ma fille et avec votre ami.

— C'est que, — hasarda Gilberte, qui n'était venue que pour faire la commission dont sa mère l'avait chargée et ne paraissait pas autrement désireuse de rester avec les deux jeunes gens, — c'est que j'ai aussi un rôle à remplir, dans la cueillette du potager : je suis préposée au choix des framboises que tu aimes tant !

— Eh bien ! va. Ces messieurs t'excuseront comme ils m'excuseront moi-même. Ils ont le parc et le billard à leur disposition...

Maxence, alors, s'approchant de Gilberte, lui dit avec une bonne grâce enjouée :

— Ce n'est pas nous qui vous faisons fuir, au moins ?

Aimable, mais non sans un effort presque visible, la jeune fille répondit :

— Quelle idée !... Puisque c'est ma mère qui me réclame !...

Elle lui tendit la main et ajouta :

— Sans adieu, du reste !

Maxence retint doucement la main de Gilberte, puis fit mine de la baiser. Mais cette petite main fraîche et satinée échappa soudain à son étreinte et, se dérobant au baiser, ébaucha un geste moqueur, corrigé presque aussitôt par une cérémonieuse révérence.

Deprat et Terrier étaient déjà sortis du salon. Dès que Gilberte, à son tour, eut disparu, André Laurière prononça, en faisant une moue significative :

— Voilà un mariage qui ne sera pas difficile à rompre !

Et, sans remarquer l'air passablement contrarié de son camarade, il continua :

— Çà ! reprends un peu le fil de tes confidences... Nous disions donc que, dans la grande scène de la nuit, après ton explication géniale et l'apologie plutôt risquée de ta parfaite discrétion en amour, Me Deprat, promu, de façon assez inattendue pour lui-même, du rang de mari trompé, au moins en expectative, à celui de beau-père en espérance, avait paru attacher un grand prix à l'adhésion de sa femme ? puis que Mlle Gilberte avait fort gentiment pris parti pour la combinaison paternelle, soup-

çonnant, non la vérité vraie, il faut l'espérer pour elle, la pauvrette ! mais la gravité de la mésintelligence née de l'opposition entêtée de sa mère?... Eh bien! comment allez-vous sortir de là, maintenant que la jeune personne consent... oh ! sans enthousiasme, ça se voyait assez tout à l'heure? Mais enfin, elle a dit oui. Et, dès lors, comment pourras-tu dire non, toi qui es censé t'être jeté aux pieds de la mère pour obtenir la fille?

— Pardon! répliqua nerveusement Maxence. Je n'ai rien à faire. J'ai sauvé, comme j'ai pu, une situation terriblement difficile et que tout autre, peut-être, eût laissée sombrer dans le drame ou dans les complications de famille. La bonne volonté inattendue de Gilberte a consolidé mon invention : c'est tant mieux, au moins jusqu'à nouvel ordre. En tout cas, je n'ai plus, moi, à intervenir.

— Comment ! fit André avec quelque surprise. Si ce projet de mariage était maintenu grâce au bon vouloir inopiné de Mlle Gilberte, grâce à l'aveuglement de son père et au silence forcé de sa mère, tu te résignerais, d'un cœur vaillant, à épouser la fille après avoir courtisé la mère ?

— Mon cher, répondit Maxence avec une condescendance un peu impatientée, je te répète que je n'ai rien fait de propos délibéré, me bornant à parer, le plus adroitement que j'ai pu, un coup dangereux du sort. Et je te rappelle, en outre, que je ne suis pas l'amant de Mme Deprat, ce que tu parais oublier trop volontiers... J'ajouterai enfin que, sans être homme à faire ma fortune par tous les moyens, je ne suis pas homme non plus à la défaire de mes mains, quand le hasard a bien voulu se charger d'y travailler pour moi. Si donc les circonstances décident que ce mariage doit s'accomplir comme une chose nécessaire ou utile... utile à d'autres que moi en même temps qu'à moi, je souffrirai qu'il s'accomplisse, ayant conscience d'éviter ainsi de plus grands maux.

— Après tout, fit Laurière par politesse autant que par ironie, si tu renonces à la mère, ce ne sera là qu'un... virement d'hommages.

— Eh ! oui, j'y renoncerai, tu peux le croire... quoique le contraire se soit vu et se voie encore tous les jours, et à tous les étages de la société. Je veux rassurer ta pudeur. Précisément parce que j'apprécie tout ce qui peut niveler et fleurir le chemin de ma vie, je suis disposé à en écarter les complications

inutiles, comme à répudier la fatigue d'un continuel mensonge... bref, à m'épargner tous les embarras qui résultent inévitablement des situations fausses, pour peu qu'elles se prolongent. J'écarterai tout cela, te dis-je ! Si j'épouse Gilberte, je ne vivrai pas sous le même toit que ma belle-mère, sois tranquille !

— Mais elle, Mme Deprat ? demanda Laurière. Ne te semble-t-elle pas bien peu résignée, jusqu'ici, à la double éventualité que tu prévois ? D'après ce que tu m'as dit, elle ne paraît pas plus en humeur de t'agréer comme gendre que de renoncer à t'avoir pour sigisbée ou *patito*.

— C'est exact. Et là est le danger. Elle doit avoir une explication avec son mari : je ne crois pas qu'elle l'ait eue encore. Peut-être cela va-t-il avoir lieu ici même, puisque les époux, paraît-il, vont se rejoindre dans ce salon ou boudoir neutre, dont l'usage leur est commun. Et j'ai peur que la fière Geneviève ne brûle ses vaisseaux... et les miens, ou celui qui porte ma fortune. La moindre imprudence de langage peut tout compromettre : mariage et situation.

— Mais tu n'aimes donc pas Mme Deprat ?

— Je l'ai désirée, comme tout homme l'eût fait à ma place. Mais, outre que je regrettais de sacrifier à une aventure sans portée ce qu'on appelait jadis un établissement avantageux, j'ai conservé, je le confesse, quelque rancune de mon demi-échec auprès d'elle. Les hommes, tu le sais, pardonnent difficilement ces sortes de déconvenues : il ne faut rien leur promettre, rien leur laisser espérer que l'on ne soit prête à leur accorder. Je suis donc, au fond, doublement heureux de la tournure que mes affaires ont prise à l'improviste : je me vengerai de la mère en épousant la fille.

— Hum !... Mais si Mme Deprat avoue ses coquetteries et ton empressement à y répondre ? Ce serait un assez bon moyen, après tout, de te brouiller avec son mari et de lui faire détester le projet qu'il se plaisait à caresser.

— Oui, mais ce serait aussi une manière infaillible de se brouiller elle-même avec moi... sans parler du risque de se compromettre nettement aux yeux de sa fille. Et je crois bien qu'elle préférera louvoyer, gagner du temps, ce qui me permettra de consolider ma position nouvelle. Néanmoins, il n'est pas impossible qu'elle préfère n'importe quelle solution à la perspective du mariage projeté : les femmes sont terriblement

jalouses les unes des autres, et souvent les mères le sont de leurs filles avec l'âpreté que l'âge apporte aux passions. Mais qu'y puis-je? Dans la circonstance, je ne suis qu'un joueur. Tu connais la formule : « Les jeux sont faits, rien ne va plus! »

Une porte s'ouvrit, et Mme Deprat parut. André lui dit en la saluant :

— Je suis venu aux nouvelles en voisin. On a su, dans le pays, qu'il y avait eu des allées et venues nocturnes : un médecin mandé la nuit, cela paraît toujours grave... Mais j'ai pu constater, par moi-même, et entendre confirmer par le docteur une prompte reprise d'équilibre. Car j'ai eu le plaisir, tout à l'heure, de voir Me Deprat en fort bon état.

— Mon mari a dû être sensible à votre empressement, prononça Mme Deprat avec une politesse distraite.

— Oh ! déclara chaleureusement le jeune homme, je professe pour lui la plus affectueuse admiration. Et Maxence m'a souvent fait commettre le péché d'envie. Je le disais encore, il n'y a qu'un instant, à Me Deprat lui-même : si j'avais pu débuter, dans la carrière d'avocat, sous ses auspices, comme mon camarade, je ne chercherais pas ailleurs ma voie.

— Eh! mais, le patron ne t'a-t-il pas donné quelque espoir? fit remarquer Maxence d'un ton vaguement sardonique. Tu prendras ma place... dès qu'elle sera vacante.

— La loi ne permet pas, dit André en riant, les opérations sur les successions non ouvertes... Madame, je ne veux pas vous déranger plus longtemps. Je m'en vais rassuré. Mes hommages!

Maxence l'accompagna jusqu'au dehors, pendant que Mme Deprat, préoccupée, tournait machinalement entre ses doigts les cartes d'invitation laissées sur le guéridon par M. d'Auticourt.

— Allons! à demain, André! Au Palais, hein?

Il tendait la main à son ami, qui, par jeu, faisait semblant de ne pas voir le geste, mais se décida enfin à y répondre.

— Je te donne la main, finit par dire André toujours rieur, parce que tu n'es pas encore marié. Mais si ce mariage-là s'accomplit...

Il fit le simulacre de retirer vivement sa main.

— Bêta! lui dit Maxence. Tu ne seras jamais qu'un magistrat d'autrefois : tu n'auras pas d'avancement!... Et quand je dis magistrat... Prud'homme plutôt!

Puis, après un haussement d'épaules, il rentra. Mme Deprat, se retournant aussitôt :

— Parti? demanda-t-elle.

Et elle s'approcha vivement.

— Voyons! reprit-elle en hâte, nous avons vraiment besoin de nous entendre. Or, le temps nous est bien mesuré. J'ai tenu à feindre le plus grand calme, une souveraine indifférence, et, pour cela, j'ai cru devoir, jusqu'à tout à l'heure, apporter dans mes occupations de maîtresse de maison un zèle renforcé...

— Vous n'avez eu aucun nouvel entretien avec votre mari?

— Aucun. Donc, faisons vite! Avez-vous un moyen d'étouffer dans l'œuf ce projet malencontreux, qui est bien la pire solution ou diversion que l'on pût imaginer?

Le jeune homme, pensif et froid, répondit sans se presser :

— A vrai dire, je ne vois guère, de toutes parts, que des écueils. Comment me déjuger et reculer sans vous compromettre et sans me donner un fort vilain rôle? Comment, surtout, ne pas avoir l'air d'avouer au delà même de ce qui nous est réellement imputable?

— Mais qu'est-ce qui vous empêche donc de repousser spontanément le sacrifice de Gilberte?... Car c'est bien d'un sacrifice qu'il s'agit... Ne pouvez-vous dire à mon mari que vous avez acquis la certitude d'une immolation volontaire là où vous vous étiez plu d'abord à ne voir qu'un revirement rendu facile par une sympathie déjà ancienne?

— Soupçonneux comme il nous est apparu cette nuit, M. Deprat devinera tout de suite une défaite.

— Enfin, il faut trouver quelque chose... Et je suis bien d'avis, comme vous, que tout vaudra mieux qu'un aveu de notre demi-faute, laquelle serait immédiatement réputée entière.

— Le mieux, hasarda Maxence, serait peut-être de laisser provisoirement les choses en l'état...

— Vous n'y pensez pas! Et Gilberte? Et moi? Plutôt que de voir ma fille malheureuse à cause de moi ou d'en être réduite à jalouser son bonheur, dans le cas peu probable où elle prendrait allégrement son parti de vous épouser, j'aimerais mieux dire la vérité... laisser croire même à l'oubli complet de mes devoirs!

— Vous ne parlez pas sérieusement? Tout de bon, vous n'allez pas avouer ou avoir l'air d'avouer une faute que vous n'avez pas commise... que nous n'avons pas commise? Car, à ce

compte, je passerais pour un traître sans avoir eu le bénéfice de la trahison!

— Que voulez-vous que je fasse, si vous ne trouvez rien qui me dispense de pareille extrémité? Vous semblez n'avoir d'autre préoccupation que de maintenir une équivoque douloureuse pour ma fille et pour moi. Je préfère encore les risques d'un coup de théâtre qui remettra, du moins, chacun à sa place!

Maxence comprit qu'il était aimé jusqu'à l'indiscrétion. Et il en conçut plus de mauvaise humeur que de fierté.

— Mais, prononça-t-il avec une insistance cruelle, ce sera, presque à coup sûr, encourir le mépris de votre fille, en même temps que vous exposer aux sévérités de votre mari!

— Non. Car, si j'avoue à mon mari avoir pour vous quelque penchant, je pourrai me concerter avec lui en vue d'une séparation qui ne nous salisse ni l'un, ni l'autre, et laisse ma réputation intacte aux yeux de ma fille; il ne faut pas oublier que l'incompatibilité d'humeur est ancienne entre nous!

— Mais ce sera, quand même, la ruine de votre foyer et, par conséquent, le malheur de votre fille! Il lui faudra se partager...

— Au besoin, je fuirai avec elle. L'espèce de violence morale que son père a voulu lui faire a dû la détacher un peu de lui. Et, heureusement, elle est majeure depuis quelques semaines.

— Mais elle adore son père!... Et lui ne renoncera pas non plus à elle, je pense!

— Je suis armée pour la lui disputer!

— Que voulez-vous dire? C'est la seconde fois...

— Vous le saurez toujours assez tôt. Mais, d'ailleurs, il n'est plus temps de rien combiner: voici M. Deprat avec le docteur.

On entendait, en effet, le bruit de leurs voix dans une pièce voisine.

— Je reviendrai demain, dit le docteur en serrant la main de Mme Deprat, mais je reviendrai en ami, car le médecin n'a vraiment plus rien à faire ici. Allons! à demain!

— Vous avez votre voiture, docteur? demanda Maxence. Si vous passez devant la gare...

— Vous retournez à Paris, jeune homme, et vous voulez que je vous dépose à la station?

— Oui. J'avais des pièces à rapporter ici, et j'étais pressé, au surplus, de connaître votre bulletin: je ne me suis donc guère

occupé de mes propres affaires aujourd'hui. Or, il n'est pas encore bien tard, et j'aurai peut-être le temps...

— On vous reverra ce soir? interrogea Deprat.

— Demain seulement, cher maître, si vous le permettez...

En disant cela, il pensait : « D'ici là, je saurai si je puis revenir. »

— A votre aise ! fit Deprat.

Un instant plus tard, les époux étaient seul à seule.

VIII

L'avocat alla fermer la porte-fenêtre, et l'une des autres portes, restée ouverte aussi. Puis :

— Je ne veux pas douter, ma chère Geneviève, que nous n'arrivions à nous comprendre pour peu que nous y mettions de bon vouloir et de franchise... Nous nous sommes quittés cette nuit sur de mauvaises paroles, qui ressemblaient à des menaces. Or, en saine logique, il n'eût dû subsister entre nous aucun antagonisme, aucune aigreur de sentimens, dès là que Gilberte faisait connaître sa volonté, enfin d'accord avec mon désir et avec celui de Maxence...

— Allons donc ! interrompit Mme Deprat. N'était-il pas visible que cette enfant se sacrifiait, par égard pour votre état de santé, tel que les circonstances venaient de le lui révéler, non sans quelque exagération, du reste ?

— Il ne m'a pas paru, dit Deprat avec une froideur voulue. Et je n'ai pas du tout conscience de préparer un holocauste.

— En sorte que nous en sommes toujours au même point, et que vous prétendez toujours laisser aller les choses ?... Jusqu'où ?

— Jusqu'au mariage, évidemment, répondit l'avocat en apparence impassible.

Mme Deprat, elle, commençait à donner quelques signes de nervosité.

— Oui, fit-elle avec une ironie âpre et méprisante, vous êtes buté à votre idée que si je suis la maîtresse de Maxence Hibert, je ferai tout pour empêcher son mariage avec Gilberte !... Qui vous le dit ? Qu'est-ce qui vous le prouve ? Croyez-vous donc, en votre naïveté puritaine, que ce soit là une situation bien rare ? Et serais-je la première femme qui acceptât de marier sa fille à son amant... pour sauver les apparences ?

Deprat, révolté, oublia un moment son parti pris de calme imperturbable pour s'écrier :

— Faites attention ! Vous avez l'air de vous plaindre que je vous aie trop bien jugée !

Mais, sans relever l'injure, Mme Deprat murmura :

— Que faut-il donc que je vous dise pour vous décider à délier Gilberte de l'engagement qu'elle a pris par bonté d'âme et respect filial ?

— Il faut me dire, tout net, que ce mariage est impossible, et non pas seulement qu'il vous déplaît.

— Et... si je vous le dis ?

— Nous prendrons nos dispositions pour nous séparer sans scandale. Mais je garderai Gilberte avec moi.

— Vous êtes fou si vous avez cru que moi, sa mère... Et à quel titre vous arrogeriez-vous le droit monstrueux de me séparer de ma fille en même temps que de vous ?

— A titre d'époux et de père sans reproche.

— Mais quelle preuve avez-vous contre moi ?

— Aucune, je le reconnais. Aussi m'en suis-je remis à vous du soin de trancher la situation... Rangez-vous à mon choix, comme Gilberte s'y est elle-même rangée : tout pourra rester en l'état. Mais si vous refusez d'y souscrire, ce sera l'aveu de votre faute. Et nous trouverons alors quelque prétexte, une cause de mésintelligence grave à invoquer. Hibert, en présence de ce nouvel ordre de faits, se retirera spontanément, je pense. Quant à Gilberte, elle restera sous mon toit jusqu'à son mariage avec l'homme qu'elle aura définitivement choisi. Mais nous réglerons, d'un commun accord avec elle, les séjours qu'elle devra faire chez vous ; car, si je veux, jusqu'à la fin, tâcher que mon influence prévale, je n'entends pas méconnaître des liens sacrés...

— Vous êtes bien bon ! s'exclama ironiquement Mme Deprat au comble de l'irritation.

Mais Deprat continua, en affectant plus que jamais le calme :

— Il me sera facile, dans ma position, d'obtenir un jugement de séparation qui, ne faisant que confirmer nos arrangemens particuliers, nous épargnera tous débats et toute publicité autre que la publicité légale... Maintenant, voulez-vous me dire quelle solution vous préférez, ou laquelle s'impose à vous ?

— Ni l'une, ni l'autre ! Est-ce que vous croyez pouvoir me

cacher que votre siège est fait et que vous n'avez plus de doutes que pour la forme? Eh bien! je consens à être franche. Non, je ne vous ai pas trompé avec la complicité de Maxence, trompé au sens banal et usuel du mot : ma fille m'a préservée de cette chute-là. Mais Maxence et moi, nous nous aimons. Je m'excuse de vous le dire si brutalement. Je dois vous paraître cynique... cruelle peut-être, et d'autant plus que votre santé laisse à désirer...

Deprat l'interrompit du geste. Puis, la gorge serrée, la voix haletante :

— Vous ne sauriez, dit-il, me faire plus de mal moralement que vous ne m'en avez fait cette nuit, lorsque vous avez laissé la haine sourdre de votre âme, à travers votre langage. Quant au mal physique, rassurez vos scrupules tardifs : ayant supporté le premier choc, je dois pouvoir tout endurer sans grand danger... D'ailleurs, je ne suis pas de ceux que, physiquement, la douleur abat, mais plutôt de ceux qu'elle stimule et exalte... Maintenant, dites : quelle excuse pouvez-vous alléguer?

— Mon excuse d'épouse désaffectionnée? Ah! elle date de loin! Et avez-vous pu compter pour rien l'irritation de heurter sans cesse ma jeunesse et mes rêves à votre inflexible conception du devoir dans le mariage? Oh!... le devoir, le devoir! Mais les hommes vertueux sont-ils donc incapables de comprendre ce qu'il y a d'exaspérant à rencontrer ce spectre glacé, ce trouble-fête odieux, toutes les fois que l'on veut s'élancer vers l'amour? Et quand je pense qu'il y a des gens bien inspirés qui, pour faire besogne de moralistes, prétendent inscrire l'amour dans la loi! Ils peuvent se vanter, ceux-là, de connaître l'âme humaine, en général, et le cœur des femmes en particulier!

— Il ne fallait pas vous marier! observa sévèrement Deprat. Ah! je comprends maintenant vos griefs secrets contre moi... ou plutôt votre unique grief. Je représente pour vous le devoir : donc, l'ennemi. Car, pour certaines natures, le devoir, c'est l'ennemi... Mais, encore une fois, il ne fallait pas vous marier!

— Il fallait rendre le mariage aimable à mes yeux et, pour cela, ne pas draper votre amour, puisque vous m'aimiez, dans ce linceul du plaisir qu'on appelle le devoir!... Je n'avais pas d'aversion pour vous, puisque je vous ai épousé alors que vous n'étiez pas plus riche que moi et que votre célébrité était presque toute à venir. Vous aviez quelque douze ou treize ans de plus

que moi, à la vérité, mais vous étiez encore jeune : j'avais dix-sept ans; vous, trente. Je ne demandais qu'à vous aimer : j'aimais déjà la vie, j'aimais déjà l'amour. Et que m'avez-vous offert ? Un foyer austère et morose, des enseignemens de vertu, des exhortations à la vie modeste... Quoi encore ? C'était si séduisant, si enchanteur que, plus d'une fois, mes larmes coulèrent ! Ne vous en souvenez-vous pas ?

Deprat, très ému au rappel de ces premiers différends conjugaux, se mit à marcher avec agitation dans la pièce. Puis, s'arrêtant devant sa femme :

— Je n'ai pas oublié, en effet, lui dit-il avec un subit attendrissement, que nous avons eu quelque peine à nous mettre d'accord, et je me souviens même que nous avons cessé, pendant plusieurs mois, la vie conjugale, pour ne la reprendre qu'après un changement d'humeur dont je vous sus, d'ailleurs, un gré infini... surtout lorsque la naissance de Gilberte, après deux années d'union imparfaite et stérile, vint m'apporter enfin la joie de la paternité...

— Ah ! vous ne me deviez pas de reconnaissance, pourtant, je vous jure !

— Comme vous avez dit cela ! fit Deprat saisi.

Il la regardait avec une attention anxieuse. Et elle-même était comme étonnée de l'exclamation qui venait de lui échapper. Elle parut balancer, un moment, à fournir une explication anodine de sa phrase inquiétante. Mais, tout d'un coup, résolument, fonçant sur la jalousie de son mari :

— Tant pis ! s'écria-t-elle. L'aveu est sorti de ma bouche : je ne le rétracterai pas !

— Qu'est-ce que cela veut dire ? demanda Deprat. Il n'y a qu'un instant, vous déclariez n'avoir à vous reprocher envers moi qu'une désaffection involontaire, suivie d'une inclination tardive pour l'homme que ma bienveillance et mon hospitalité eussent dû mettre à l'abri de vos séductions même les plus platoniques...

— J'ai dit la vérité : entre Maxence et moi, il n'y a qu'un lien d'affection... Mais je n'ai pas toujours eu ma fille pour me protéger. Vous venez de le rappeler : pendant des mois, nous avons vécu tête à tête, en une médiocre entente, jusqu'au jour où, redevenue malgré vous plus mondaine, je me fis pour vous plus humaine...

— Prétendez-vous me donner à comprendre que vous avez manqué à vos devoirs dès ces premiers temps de notre union?

— Je vous aurais, certes! épargné ma confession tardive si vous ne m'aviez imprudemment menacée d'accaparer ma fille... de me priver d'elle...

— Vous croyez donc, s'écria Deprat impétueusement, que je vous la laisserai après l'aveu de votre déchéance! Plus que jamais, je suis résolu à vous la prendre, dussé-je lui révéler vos torts!

— Je vous défie bien de me l'enlever ou seulement de me la disputer, cette Gilberte qui est ma fille, mais qui n'est pas la vôtre!

Au lieu des objurgations indignées qu'elle attendait, Mme Deprat eut la surprise d'entendre son mari proférer ces seuls mots:

— Enfin, je sais!

Ce cri fut suivi d'un soupir qui ressemblait à un soupir de soulagement. Mais Deprat, en l'exhalant, s'était assis sur une chaise, comme accablé. Et il paraissait ne plus vouloir parler.

— Je vous demande pardon, lui dit sa femme, du chagrin que je vous cause. Mais je n'avais plus à hésiter: il me fallait défendre ma fille et défendre mes droits contre vous... Je suppose que vous ne ferez plus difficulté, maintenant, de rompre vous-même le mariage que vous prétendiez imposer à Gilberte?... Quant au reste, vous déciderez: je vous obéirai. Et, pour prix de mon obéissance, je ne vous demande qu'une chose, au nom de Gilberte innocente, c'est que vous fassiez en sorte de lui laisser ignorer ce qu'elle doit ignorer.

Deprat se taisait encore. Mais il se leva bientôt et, ayant repris possession de lui-même, demanda sur un ton sec:

— De qui Gilberte est-elle la fille?

— D'un officier mort depuis et qui, d'ailleurs, n'a jamais reparu dans ma vie.

— M. de Sampagny? Oh! je me souviens: il fut des premiers à me faire connaître le doute et le soupçon... Et d'ailleurs, Gilberte lui ressemble... Eh bien! puisqu'elle n'est pas ma fille, je refuse d'intervenir dans les complications où vos fautes l'ont jetée avec vous-même.

— Vous refusez? Comment?

— Oui, c'est à vous que je laisse le soin d'expliquer à votre fille pourquoi elle ne peut pas épouser Maxence Hibert: vous le lui direz vous-même.

— Cela, jamais! Vous ne songez pas que son imagination, ses suppositions iraient infailliblement au delà des faits réels, si je lui avouais qu'entre moi et l'homme que vous lui destiniez... Voyons! vous sentez bien que c'est impossible!

— Vous ne demanderez pas à la crédulité de votre fille, après tout, un effort plus grand que celui dont vous m'avez cru capable...

— Oh! vous, sachant ce que vous savez, ayant reçu de moi le double aveu que vous venez d'entendre, vous ne pouvez être tenté de suspecter actuellement ma franchise, tandis que Gilberte...

Mais Deprat, rigide, l'interrompant :

— C'est cependant, chez moi, un parti bien arrêté de ne pas dire un mot, de ne pas faire un geste qui vous dispense de dépouiller, aux yeux de votre fille, la parure de respectabilité que vous avez usurpée... Du reste, je ne suis point en peine : vous trouverez bien quelque artifice qui vous permette de ne pas trop vous enlaidir ou vous noircir.

— Heureusement, s'avisa de dire Mme Deprat, je puis faire en sorte que M. Hibert prenne l'initiative d'un recul...

— Il n'aura pas à reculer, mais à disparaître, je suppose, soit qu'averti par vous, il s'abstienne de remettre les pieds ici, soit que... Mais, au fait, pourquoi votre... galant n'a-t-il pas pris déjà cette initiative que vous songez à lui inspirer? Puisque tout cela n'était, de sa part, qu'une comédie destinée à me donner le change, ne pouvait-il, dès aujourd'hui, battre en retraite?

— Il a espéré, je crois, qu'en gagnant du temps...

— Ah!... Eh bien! voulez-vous que je vous ouvre les yeux, à mon tour, et que je vous montre l'homme que vous chérissez tel qu'il vient de m'apparaître, à la lumière de ces faits tout récens?... Il avait sournoisement convoité le beau parti qu'est Gilberte, *notre* fille, *ma* fille unique. Puis, sans doute, votre excessive bienveillance a fait obstacle à son ambition, qu'un épisode peu prévu, celui de cette nuit, vient de réveiller à l'improviste. Et maintenant, il n'y renoncera que contraint par les événemens. Ne sait-il pas bien que Gilberte doit avoir une dot sortable? Et ignore-t-il davantage que, si vous n'êtes pas précisément une pauvresse, après les différens héritages de famille qui vous sont échus, je laisserai, moi, à ma mort, un peu plus de deux millions? Oh! il est au courant de mes affaires... de mes

affaires et de ma santé, car il sait aussi que je n'ai plus bien longtemps à vivre. Voilà pourquoi il a manifesté peu d'empressement à se rétracter, à renier son stratagème. Et si vous aviez pu vous accommoder d'un infâme partage ou d'une abdication douloureuse, nul doute qu'il n'y eût souscrit! Tel est l'homme que vous aimez et en qui j'avais mis ma parfaite confiance : allez le rejoindre!

Il étendait le bras vers le dehors...

— Mais Gilberte? demanda Mme Deprat.

— Oh! vous l'emmènerez, puisqu'elle est à vous seule... Mais, encore une fois, vous vous expliquerez avec elle, comme vous vous expliquerez avec l'homme de votre choix... Est-il seulement informé de ce que vous venez de m'apprendre sur la naissance de Gilberte?

— Non, murmura Mme Deprat en baissant la tête.

— Voilà encore une révélation délicate dont le soin vous incombera! Mais c'est affaire entre vous et lui. Pour ce qui est de mon rôle, à moi, il sera, jusqu'à nouvel ordre, tout de résignation et de mutisme. Si Gilberte m'interroge, je me bornerai à vous la renvoyer pour plus amples explications, en lui disant que je ne comprends rien, ni au revirement si prodigieusement inattendu, ni à la fuite ou à la disparition de mon secrétaire. Je ne suis plus qu'un mari qui a des griefs contre sa femme et qui entend se séparer d'elle, mais ne saurait prendre sa fille pour confidente de ses déboires conjugaux.

Ayant ainsi formulé ses volontés, Deprat sortit sans regarder sa femme. Celle-ci resta quelque temps absorbée, réfléchissant à ce qu'elle allait faire et dire, — dire à sa fille, dire à Maxence, en qui elle n'avait plus foi.

Mais, s'étant approchée du guéridon où se trouvaient toujours les cartes d'invitation apportées par M. d'Auticourt, elle se mit à les regarder distraitement. Et, tout à coup, elle releva la tête en murmurant:

— M. d'Auticourt! C'est lui qui nous sauvera peut-être!

IX

Dans un coin du parc, en forme de quinconce, au flanc de la maison qui se profile à droite et montre le perron de sa façade latérale, Mme Deprat est installé devant une table de

jardin où gisent, pêle-mêle, journaux et paperasses. Encore un peu plus pâle que de coutume, le visage est calme cependant. En face de l'avocat, son ami Terrier est assis depuis un quart d'heure déjà : les confidences essentielles sont achevées.

— Pauvre ami ! fait le docteur en prenant la main de son compagnon, tu as supporté le choc avec vaillance !

Deprat secoua la tête et eut un sourire amer pour protester, disant :

— Mais non ! Je ne mérite pas ce compliment, je t'assure... à moins que tu n'aies voulu parler de ma vaillance physique. Encore cette vaillance-là n'empêche-t-elle pas une oppression presque constante, qui va m'obliger à vivre tout à fait dehors, au lieu de vivre les fenêtres ouvertes, comme je faisais... Mais le moral ! Que dire du moral, mon ami ? Ah ! je pressentais bien cet ébranlement de mon âme et de ma foi ! Que va me laisser de croyances l'ouragan qui passe sur ma vie ? J'avais le respect, le culte du mariage et de la famille, et voilà mon salaire !... Trompé dès les premiers temps de mon ménage ! Époux bafoué, père apocryphe : tel est mon lot !... Cela semble vraiment une ironie du Ciel : « Brave homme qui vénérais le foyer, regarde ce qu'il en demeure après vingt ans de mensonge et d'illusion ! » Comment riposter à cela autrement que par le scepticisme ?

Assez embarrassé pour répondre, Terrier demanda :

— Où en est-on ici des résolutions décisives ?

— Je n'en sais rien. Prétextant ma lassitude, j'ai déjeuné seul, dans ma chambre, où Gilberte est venue me demander de mes nouvelles. Elle n'avait pas son air habituel. Quant à sa mère, je ne l'ai pas vue aujourd'hui... Oh ! je suis persuadé qu'elle trame quelque chose. Mais quoi ? Je lui laisse le champ libre, après tout. Qu'elle s'en aille et qu'elle emmène avec elle... sa fille. Moi, je resterai seul ici.

Terrier se leva, un peu agité.

— Ah ! fit-il, voilà le point où nous cessons d'être d'accord... Que, tout en évitant le scandale, tu relègues ta femme hors de ta vie, je le conçois, quoique, en l'absence de l'outrage suprême, dans le présent du moins, tes sentimens chrétiens dussent peut-être t'inspirer un effort de clémence en vue de conjurer la faute à venir, la faute prochaine... Mais ceci est d'ordre trop intime et trop personnel : n'en parlons pas. Donc, j'admets que le pardon, même s'appliquant à une faute ancienne, même facilité par le

repentir, soit un leurre, parce que la fierté du cœur, et non pas seulement l'orgueil ou la jalousie de la chair, y répugne. L'être entier, je le concède, proteste, en pareil cas, et s'insurge contre le mensonge de cette mansuétude, contre l'excès de cette débonnaireté. Mieux vaut, sans doute, trancher dans le vif. Moi, philosophe indépendant, je recourrais au divorce ; toi, catholique, tu te contenteras de la séparation. En fait, c'est toujours la rupture, l'arrachement, faute de remède : soit ! Mais, quand sur ce mal vulgaire et terrible, curable pourtant, qu'est l'adultère, s'en est greffé un autre, plus redoutable encore, qui en est la conséquence logique, toujours possible et toujours imprévue, — pardonne-moi, mon ami, de porter la main sur ce qui doit être présentement la plus douloureuse de tes plaies, — quand au mensonge conjugal s'est ajoutée l'imposture génitale, quand la question se pose, non plus seulement entre les époux, mais entre le père putatif et l'enfant, la dislocation du ménage ne saurait, en bonne justice, entraîner la rupture de la filiation même apocryphe qui est résultée de l'union officielle des conjoints. Ceci n'est pas détruit par cela : ni la loi, ni le bon sens, ni l'équité ne le permettent ! Le véritable lien de filiation, c'est l'influence morale, c'est la dépendance familiale et légale qui le créent. Et, au prix de celui-là, qu'est donc le lien physique rattachant l'enfant à son père ? ce lien si incertain que personne au monde n'en peut prouver l'existence, si indépendant de notre conscience, de la conscience physiologique comme de la conscience morale, que rien n'en révèle la formation, hors le témoignage de la femme ?... La vraie paternité, crois-moi, tu l'as connue, et tu n'as pas plus d'excuses pour la renier que la loi ne t'en donne de moyens !

Deprat, à son tour, se leva et, très animé soudain :

— Comment donc ! s'écria-t-il, voilà qui est facile à dire ! Mais il y a longtemps qu'on s'en est aperçu : la philosophie nous sert surtout à bien supporter les maux d'autrui... Ah ! parbleu ! qu'est-ce que ça peut te faire, à toi, que Gilberte soit ma fille ou qu'elle soit celle d'un inconnu, d'un passant ? Elle est toujours Gilberte, ta filleule, l'enfant que tu as vue avec attendrissement grandir, se former, s'épanouir sous tes yeux. Tu es toujours son parrain, toi ! Mais moi !... Moi, je ne suis plus son père, entends-tu ? Je ne suis plus rien qu'un naïf imbécile, une vieille bête de mari trompé, père d'un être qui n'est pas né de son sang, d'un

être qui lui a volé ses soins et sa tendresse, qui a rendu ridicule en lui jusqu'au noble orgueil d'avoir réussi dans sa tâche d'éducateur, d'avoir transformé une petite créature vaine et futile en une jeune fille sérieuse et chaste qui, demain, sera une femme sans reproche et une mère admirable! Ah!.. tu crois que je puis continuer de me mirer dans mon ouvrage et que je dois me consoler de n'être qu'un père par procuration, si j'ai réussi à être un bon orthopédiste!... Eh bien, non! Ceci ne compense pas cela. Et même, je me prends à souhaiter, entends-tu? qu'au souffle de la tempête domestique où mon foyer va s'anéantir, les germes de vertu que j'ai déposés dans cette âme étrangère soient dispersés avec le reste... Je sais bien ce qui se dit... quand il s'agit du voisin : à savoir qu'on est surtout le père des enfans qu'on aime, et que les enfans, d'ailleurs, étant innocens... Mais, outre que cette philosophie est plus littéraire que vécue et cède volontiers devant le fait brutal, il y a ceci de particulier dans mon cas que j'ai aimé Gilberte par devoir plutôt que par instinct : l'instinct, chez moi, soit hasard, soit mystérieuse intuition, répugnait à la tendresse, tout comme chez elle, du reste! J'ai donc incliné de force, pour ainsi dire, ma sollicitude vers cette enfant, parce que, tout en m'étonnant de ne pas la sentir plus intimement mienne, je la croyais sortie de moi, unie à moi par la chair et le sang... Mais, si elle est née d'un autre, j'ai le droit de m'en désintéresser; et ce droit, la loi même, aujourd'hui, me le donne : Gilberte est majeure. Qu'elle s'en aille donc avec sa mère, ou qu'elle s'en aille seule, ou qu'elle se marie selon son goût : encore une fois, je m'en désintéresse!

Terrier, sincèrement stupéfait, regardait son ami avec consternation.

— Est-ce toi qui viens de parler? murmura-t-il enfin.

— Si tu étais à ma place, tu parlerais comme moi, va!

— C'est possible. Mais moi, je n'ai pas de religion, je ne me réclame pas d'une morale sanctifiante... Et la philosophie, je le reconnais bien volontiers, est surtout matière à discours : quand on souffre, ça fait juste autant d'effet qu'une belle harangue sur une rage de dents. Tandis que toi, tu es pieux, tu es un croyant; or, ce n'est pas, me semble-t-il, parce que le problème se pose devant toi dans toute son âpreté que tu dois renoncer à le résoudre avec le secours de ta foi. Ou le mariage n'est qu'une institution humaine, sujette à toutes les causes de déchéance et

de caducité que comporte la faiblesse humaine; ou c'est une institution divine, pierre angulaire des sociétés humaines organisées selon la norme révélée... Et alors, la magistrature religieuse du père de famille est obligatoire dans tous les cas : ni les fautes de la mère, ni les confusions de part ou les incertitudes de filiation ne sauraient l'en dispenser...

— Tu es parfait dans ce rôle, mon ami! s'exclama Deprat. Non seulement tu n'as pas d'enfans, mais tu es célibataire !

— Eh ! oui, je suis un vieux garçon : donc, un lâche... On prononce plutôt « sage, » en général; mais, au fond, c'est la même chose. Car, si l'on ne se marie pas, c'est évidemment qu'on a peur des risques; et quand on ne tient pas à aller au feu, c'est par suite d'une prudence naturelle qui n'est pas fort différente de la lâcheté. Mais toi, époux, père et croyant, tu es forcé d'être un héros... Bah ! redeviens seulement l'homme éminent et bon, l'homme supérieur que j'ai toujours connu, et tu seras d'avis qu'en dehors et au-dessus des filiations ordinaires, matérielles, dirai-je, il y a des filiations spirituelles, des filiations d'âmes. Et tu resteras le père de Gilberte : celui-là est le père, qui a formé l'âme de l'enfant à l'image de la sienne...

— La loi, interrompit Deprat, dit simplement : « Celui-là est le père, que désigne le mariage. » Elle ne s'occupe pas de savoir si l'on a pu exercer une influence quelconque sur le développement de l'enfant dont elle vous attribue et vous impose la paternité. Et rien ne me démontre que la loi religieuse ait voulu sur ce point aller plus loin que la loi civile. Je resterai donc, nominalement, et bon gré mal gré, le père de Gilberte; après moi, ma fortune lui appartiendra sans conteste, puisqu'elle est ma fille légalement, et ma fille unique. Mais de là à continuer mon rôle de père, après que mon obligation a cessé de par la majorité de ma fille, il y a loin ! Ma tâche légale est finie, et mon cœur ne m'inspire plus aucune tâche surérogatoire...

— Ne dis pas cela ! C'est précisément parce que tu es quitte avec la loi que tu n'es pas quitte avec le devoir. Si tu ne disputes pas Gilberte à sa mère, peut-être, par l'effet de la terrible secousse morale que lui occasionneront les inévitables révélations qui la guettent, comme par la contagion de la légèreté maternelle, que ton influence ne combattra plus, peut-être la pauvre enfant deviendra-t-elle tout autre qu'elle n'eût été sous l'égide éprouvée de ta sagesse ! La tutelle morale d'un père peut

se prolonger au delà des limites que la loi assigne à son autorité, pourvu qu'elle soit acceptée d'un cœur libre et joyeux. Or, tu sais avec quelle confiance, quelle dévotion, peut-on dire, Gilberte accueille maintenant tes conseils...

— Que veux-tu que je fasse désormais pour elle ? Sa mère va s'éloigner. Je ne peux pourtant pas, après la révélation que tu sais, vouloir qu'ayant à choisir entre sa mère et moi, elle me donne la préférence et reste à mes côtés !

Terrier insinua doucement :

— Choisir ?... Pourquoi choisir ? Son rôle est de se partager.

— Tu ne vas pas me conseiller, à présent, d'entrer en arrangemens avec ma femme ? Tout à l'heure ne reconnaissais-tu pas toi-même...

— Pardon ! tout à l'heure, je t'adjurais déjà de te souvenir qu'un croyant ne doit pas se comporter comme un simple païen. Et je te laissais entendre que, tout païen que je suis, moi, je saurais mettre, au besoin, mes devoirs de père, même putatif, au-dessus de mes rancunes d'époux et de mon amour-propre d'homme... Mais que dire lorsqu'il s'agit de toi, l'homme du devoir et de la foi ! N'est-ce pas à l'heure des épreuves que se vérifie la valeur des croyances ? Vos adversaires vous reprochent volontiers, à vous autres, d'avoir une religion toute d'écriture, avec des préceptes superbes en leur humilité, dont vous vous réclamez sans cesse, mais que presque personne de vous n'essaie sérieusement d'appliquer. Votre code moral semble ignorer la vie, vous paraissez tomber des nues lorsqu'on vous parle de fautes que vous voyez commettre, si vous ne les commettez pas vous-mêmes, tous les jours. L'adultère court les rues... et les salons : vous feignez d'y voir un crime exceptionnel. L'amour même, à vous entendre ou à entendre certains d'entre vous, doit être taxé d'incongruité, encore que ce soit un phénomène assez répandu. Or, d'après vos dogmes mêmes, l'homme a été tiré de la boue, et il y a mêlé du péché : le bel assemblage pour faire de la vertu ! Et de quel droit, dès lors, vous étonner que le mariage ne soit pas souvent ce que vous proclamez avec raison qu'il doit être ?... Le mariage, c'est l'union de deux êtres qui ont du sang, des nerfs, des besoins, des passions : tout cela ne peut pas marcher toujours d'accord. La casse doit être prévue, que diable ! Mais on dirait vraiment, quand vous vous mariez, que vous croyez, de bonne foi, faire bénir l'union d'une petite per-

sonne bien sage, bien naïve, incapable de coquetterie, comme de curiosité, avec un partenaire de tout repos, exempt de vices et d'appétits... bref, spécialement organisé pour la fidélité, quoique raisonnablement prolifique ! Est-ce que vous n'avez pas dû vous dire que l'association pourrait bien clocher, se disloquer, quelque jour, et que ce serait l'occasion d'éprouver la vertu de vos préceptes : indulgence pour les fautes d'autrui, résignation pour soi-même, immolation de l'individu à la communauté... J'en passe ! Et n'êtes-vous pas, en général, un peu trop pressés de vous évader du devoir, tout comme de vulgaires mécréans, sous prétexte que votre foyer s'écroule ? Où est, alors, la différence entre vous et nous ? Vous nous devez d'autres exemples... Vous prônez sans cesse l'abnégation : montrez-nous l'efficacité du saint dictame ! Tu parlais de calice naguère : si le salut de ta fille innocente et même celui de ta femme coupable sont à ce prix, tu dois le boire jusqu'à la lie... comme a fait ton maître, ton Dieu !

Un domestique, survenant d'un pas rapide, dispensa Deprat de répondre.

— Je viens avertir Monsieur, déclara-t-il, comme Monsieur m'a recommandé de le faire, qu'il arrive une visite.

— Qui est-ce ? demanda l'avocat.

— M. le lieutenant d'Auticourt.

— Bien... Allez le rejoindre et conduisez-le dans le petit salon du rez-de-chaussée. Puis, vous préviendrez Madame...

Deprat ajouta, en se tournant vers le docteur :

— Car je suppose bien que cette visite est pour ma femme... En tout cas, quittons la place.

Et, ayant ramassé ses papiers, il prit le bras de son ami, pour rentrer avec lui dans la maison.

X

Gérard d'Auticourt avait reçu, le matin, de Mme Deprat un billet où on lui donnait avis que sa présence était désirée pour le jour même. Et il accourait, ayant cette fois bourgeoisement sauté dans un train, — ce qui était contre sa coutume, car il aimait les longues chevauchées, — il accourait, en tenue civile, un peu intrigué, un peu ému aussi, mais la taille toujours très élégamment dessinée sous ses vêtemens à la mode, comme sous

son dolman de hussard : il était de ces militaires assez rares qui ne dépouillent pas tout pouvoir de séduction en délaissant leur uniforme.

Comme le jeune homme traversait le quinconce que venaient de quitter Deprat et Terrier, Mme Deprat parut sur le perron de la façade latérale et, descendant vivement, alla au-devant du visiteur, pendant que le domestique se retirait.

— Je vous ai écrit, dit-elle, parce qu'il se passe ici quelque chose de menaçant. Les malentendus entre mon mari et moi se sont multipliés et aggravés : nous sommes à la veille d'une séparation, je vous le dis tout net... Je pense, d'ailleurs, que cette circonstance ne saurait modifier vos vues, si elles sont toujours telles que je les ai connues, puisque les convictions religieuses de M. Deprat... comme les miennes, au surplus, vous sont une garantie contre l'éventualité d'un divorce...

— Certes ! madame, protesta l'officier légitimement désorienté, je n'ai pas à me préoccuper des dissentimens conjugaux qui peuvent exister entre les parens de Mlle Gilberte... Et je dois m'en préoccuper d'autant moins que, mademoiselle votre fille refusant maintenant de donner suite à toute idée de mariage autre que celle qui a les préférences de M. Deprat...

— Oui, oui, interrompit Mme Deprat, je sais que Gilberte a paru croire à un empêchement et vous a rendu toute liberté. Mais je sais aussi qu'il vous a plu de ne pas vous laisser délier ainsi de vos engagemens spontanés... Et puis, il y a du nouveau, outre l'imminence de cette séparation que je viens de vous faire pressentir : il y a la pression injustifiable exercée par mon mari sur la volonté de ma fille. Gilberte vous aime, je puis vous en donner l'assurance formelle, ayant été quelque peu sa confidente... Son père la tyrannise, voilà la vérité ! Il abuse de ce que, le croyant beaucoup plus atteint qu'il ne l'est, elle redoute pardessus tout d'être cause de sa mort en contrariant ses lubies. Mais moi, sa mère, qui ne me préoccupe que de son bonheur, j'ai le droit de contrecarrer, par tous les moyens à ma portée, les exigences abusives d'un homme qui se montre aussi despote comme père qu'il le fut comme mari !

— Mon Dieu ! hasarda Gérard, j'avoue que, tout en ayant eu l'occasion de constater d'abord le parti pris de M. Deprat contre ma personne... ou contre ma profession, peut-être, je ne savais pas qu'il fût si entier, si exclusif...

— Un tyran, vous dis-je!... Eh bien! voici ce que je voulais vous demander. Aimez-vous Gilberte assez résolument pour enlever de haute lutte... enfin, pour l'enlever elle-même, au besoin?

Le jeune homme eut un sursaut d'étonnement. Mais il se remit vite et, avec un sourire, fit cette remarque toute naturelle :

— Encore faudrait-il qu'elle m'en priât!

— Elle n'ira sans doute pas jusque-là. Mais il suffirait qu'elle achevât de se laisser convaincre : je lui ai parlé, je l'ai endoctrinée. Bref, je crois avoir fait impression sur son esprit. Il faut dire que, tout fraîchement documentée, j'ai pu la renseigner sur ce qui l'attend si elle devient la femme de... celui qu'on lui destine et que je ne connaissais pas encore moi-même comme je viens d'apprendre à le connaître... A tout prix, vous m'entendez? vous devez, si vous l'aimez, la soustraire à ce que je considère comme la plus effroyable destinée pour elle. Ne me demandez pas plus de détails que je n'en puis donner : il y a des secrets qui ne sont pas les miens. Contentez-vous de savoir que brusquer les événemens est pour vous le seul moyen d'assurer le bonheur de Gilberte avec le vôtre... Et si elle consent à fuir cette maison où elle se sent désormais plus tyrannisée qu'aimée par son père, que risquez-vous à l'y aider? Elle est majeure, après tout!

— Mais, fit encore observer Gérard d'Auticourt, à supposer que Mlle Gilberte finisse par consentir à un petit esclandre, assez facilement réparable, je le veux bien, et que nous aurions soin, d'ailleurs, de réduire au minimum, — je pourrais l'enlever en automobile, par exemple : ce serait moins remarqué, — à supposer, disais-je, qu'elle soit consentante, je ne vois pas bien la nécessité de l'enlèvement. Puisqu'elle est majeure, et majeure quant au mariage, comme toute jeune fille de son âge, qui donc pourrait l'empêcher de formuler et de faire respecter sa volonté de m'épouser? Il n'en coûterait que les sommations exigées par la loi, au cas où M. Deprat s'obstinerait...

A entendre ces très simples réflexions, faites posément, Mme Deprat manifesta quelque embarras. Elle aurait souhaité, pour la réussite de son plan, qui était de soustraire le plus vite possible Gilberte aux complications prévues et impossibles à expliquer toutes, un entrain fou, une ivresse endiablée de la part

de Gérard. Et elle se heurtait à la logique tranquille, aux scrupules honnêtes d'un amoureux raisonnable et correct : cela ne faisait guère son compte.

— Sans doute, prononça-t-elle avec dépit, ce serait la marche à suivre si le temps ne nous pressait... Mais, pendant toutes ces négociations et ces lenteurs, on pourrait agir encore sur Gilberte, peser sur ses résolutions. Ne vous ai-je pas donné assez clairement à entendre que votre rival est capable de se comporter comme un homme sans scrupules, d'abuser des avantages que lui confère la faiblesse ou l'aveuglement de M. Deprat?... Pour abréger, je vais tout vous dire. M. Hibert m'a fait la cour, mon mari l'a su et a supposé quelque chose de plus. Le malheur a voulu qu'il surprît M. Hibert à mes pieds et que, pour sauver la situation, ce jeune homme alléguât son désir d'obtenir mon appui en vue de son mariage avec ma fille. Confirmé d'abord, plutôt qu'ébranlé dans ses soupçons, mon mari s'est buté à l'idée d'une absurde épreuve : il m'a mise en demeure de consentir au mariage de Gilberte avec son secrétaire ou d'avouer ma prétendue faute. Je ne pouvais faire ni l'un, ni l'autre. Mais alors, Maxence Hibert, qui est, à ce qu'il semble bien, un homme peu délicat, au lieu de se retirer spontanément, sous un prétexte quelconque, a eu l'air de vouloir profiter de la circonstance pour s'installer dans son rôle fortuit de fiancé... Voilà le danger. Eh bien! si l'on se trouve en présence d'un fait accompli, s'il y a fuite, enlèvement, esclandre enfin, M. Hibert ne pourra plus demander Gilberte en mariage, ni mon mari la lui offrir. Comprenez-vous?

— Mieux. Mais je m'étonne encore que M. Deprat, qui aime sa fille, aille, sous couleur d'une épreuve dangereuse et louche, où seul, en tout cas, son égoïsme pourra trouver satisfaction, aventurer le bonheur et l'avenir de Mlle Gilberte.

— Je m'en étonne aussi, et m'en indigne! fit la mère de Gilberte sans beaucoup d'élan.

Au vrai, elle se sentait sur un mauvais terrain, ne pouvant expliquer à l'officier pourquoi son mari se désintéressait du sort de leur enfant.

— Il faut admettre, reprit-elle, qu'il ne croit plus que son protégé ait trahi sa confiance, d'une façon quelconque. Depuis que M. Hibert se donne figure de prétendant sérieux, mon mari est rassuré, au fond, et il est retombé dans son aveuglement.

Mais moi qui sais désormais à quoi m'en tenir sur le compte de ce jeune homme, je tremble à la pensée des suites possibles de l'aventure.

— Mais ne disiez-vous pas, madame, que Mlle Gilberte avait été endoctrinée, donc éclairée par vous? Elle aussi, dès lors, sait à quoi s'en tenir?

— Certes! Je lui ai tout dévoilé : les assiduités de M. Hibert, son mensonge pour expliquer l'attitude compromettante où mon mari l'avait surpris...

— Sait-elle aussi, demanda l'officier, que son père a eu l'idée de faire une expérience décisive à ses dépens... ou à ses risques, au moins?

— Oui. Je lui ai tout dit. Et c'est pourquoi j'ai lieu de la croire très refroidie à l'égard de son père, très hérissée contre les entreprises de M. Hibert et en très bonnes dispositions, par suite, pour s'entendre avec vous.

— Alors, fit Gérard d'Auticourt en s'inclinant, je n'ai plus qu'à prendre son avis.

— Je vais vous l'envoyer. Parlez-lui dans le sens où je lui ai déjà parlé, en insistant sur l'avantage qu'il y aurait à mettre immédiatement un fossé entre elle et les prétentions de M. Hibert. Représentez-lui que, dans la situation qui lui est faite par son père, elle est déliée de ses devoirs de soumission envers lui, et que, néanmoins, en suivant vos conseils et les miens, elle évitera toute scène violente. Persuadez-la enfin de la hâte qu'elle doit avoir de rompre tout semblant d'entente avec l'homme hypocrite et vilainement intéressé dont les visées louches lui ont été révélées. Enfin, soyez éloquent: vous gagnerez votre cause et la sienne... Ah! il se pourrait que M. Deprat, dans ces conditions, refusât de doter sa fille. Mais je suis assez riche, personnellement...

— De grâce, madame, interrompit Gérard avec bonne humeur, ne gâtons pas le roman auquel nous sommes en train de collaborer! Ce que vous me disiez de l'intraitabilité probable de M. Deprat achevait précisément la déroute de mes scrupules. Je ne m'inquiète que d'une chose, qui est de me mettre d'accord avec Mlle Gilberte et de ne rien faire sans son assentiment.

— Alors, restez ici. Gilberte va vous y rejoindre... Il n'est pas utile que vous entriez dans la maison, où vous risqueriez de rencontrer M. Deprat.

Tandis qu'elle regagnait le perron, Gérard se disait : « Le secrétaire a fait la cour à la femme de son patron : c'est dans l'ordre... même dans l'ordre des avocats, paraît-il. Mais jusqu'où a été poussée cette cour-là? Il y a quelques chances pour que ma future belle-mère ne m'ait pas tout dit. Et elle serait, sans doute, moins agitée si elle ne redoutait d'avoir à devenir, bien malgré elle, la belle-mère de son peu scrupuleux amant. Mais, bah! j'aime Gilberte, et toutes ces histoires de famille ne l'atteignent pas moralement. Sauvons-la, sauvons sa personne du guêpier où elle s'est aventurée par piété filiale... Et sauvons-nous avec elle, si elle y consent! »

A peine l'officier avait-il fini de réfléchir que Maxence Hibert survenait, un peu hésitant, avec un air d'inquiétude ou de gêne qui ne lui était guère habituel.

— Ah! fit-il en apercevant Gérard, pardon, monsieur!... Je cherche Mme Deprat... J'arrive de Paris, et l'on vient de me dire que je la trouverais ici...

— Elle y était, en effet, à l'instant; mais elle a dû aller s'enquérir de sa fille.

— Vous avez, sans doute, des nouvelles de Me Deprat?

— Je n'ai pas eu l'honneur de le voir, mais je crois, d'après ce que m'a dit Mme Deprat tout à l'heure, que son état n'a plus rien d'alarmant.

— Je suis bien aise d'apprendre cela : j'étais un peu inquiet.

Puis, après une pause :

— Retenu par des affaires à Paris, et ne sachant si le mieux avait persisté, j'attendais presque une dépêche, ce matin : or, je n'ai pas reçu le moindre mot... Enfin, je vois qu'il n'y a rien de nouveau ici.

— Rien, insinua Gérard légèrement ironique, si ce n'est, peut-être... ma présence.

— Oh! répliqua Maxence plus franchement railleur et déjà un peu acerbe, ce n'est pas là ce qu'on peut appeler... un fait nouveau!

— Eh, eh! dans la circonstance, je ne sais trop. Car j'avais été, finalement, éconduit... oh! avec beaucoup de politesse et de bonne grâce, mais éconduit tout de même, et par Mlle Gilberte en personne... Je vous dis cela, monsieur, sans m'ingénier aux petites malices à l'aide desquelles je pourrais essayer de masquer mes intentions et feindre d'ignorer les vôtres : je ne suis pas

avocat. Et puis, comme nous savons parfaitement, vous et moi, à quoi nous en tenir sur nos situations respectives, que servirait-il de ruser?... Donc, j'avais été finalement éconduit et croyais bien n'avoir plus qu'à me résigner, lorsque j'ai reçu, ce matin même, un mot de Mme Deprat, me priant de la venir voir sans retard... Et me voici.

— Encore une fois, demanda Maxence, qu'y a-t-il là de nouveau?

— La nouveauté consiste à me presser de revenir à la charge, en m'affirmant que j'ai de grandes chances, cette fois, d'être agréé définitivement, ce qui implique...

— Ce n'est pas encore bien neuf, cela, interrompit Maxence, puisque Mme Deprat vous a toujours soutenu et encouragé dans vos prétentions.

— Oui, mais je ne savais à quoi attribuer une si flatteuse préférence, étant donné surtout que l'on ne vous marquait, dans les rapports ordinaires de la vie, aucune hostilité visible... Je le sais maintenant.

— Allons donc! se récria Maxence hautain. On vous l'a dit, peut-être?

— Oui. Et l'on m'a prié de tout mettre en œuvre pour déterminer Mlle Gilberte à me rendre la sympathie privilégiée qu'elle avait bien voulu m'accorder, et dont elle ne m'avait, paraît-il, privé qu'à regret...

— Voilà qui ne me regarde pas du tout, — interrompit le jeune avocat avec un geste de dédaigneuse indifférence, qui cachait une humiliation très profondément sentie.

Mais l'officier n'en continua pas moins, sur un ton froid, dont la netteté se faisait de plus en plus cassante :

— Cette sympathie, je ne la devais, au reste, qu'à un libre choix, tandis que vous deviez, vous, à une comédie méprisable le rôle d'épouseur dans un mariage forcé...

— Ah! protesta rageusement Maxence, si vos affaires ne me regardent pas, les miennes vous regardent moins encore, je pense! Car ce n'est pas moi qui suis venu me jeter en travers de votre chemin, mais vous plutôt qui avez fait irruption dans ma vie...

— Ceci est exact, concéda l'officier. Aussi veuillez croire que je ne déclinerai, l'heure venue, ni la responsabilité, ni l'honneur d'avoir mis le désordre dans vos petites combinaisons... Mais

voici Mme et Mlle Deprat, qui, sans doute, ne refuseront pas de vous fournir des éclaircissemens supplémentaires...

Gilberte, que sa mère était allée chercher, se dirigeait avec elle vers les visiteurs. Ceux-ci firent la moitié du chemin. Et Maxence, après avoir salué les deux femmes beaucoup plus cérémonieusement que de coutume, sans leur tendre la main, s'empressa de dire à Mme Deprat :

— J'arrive peut-être en fâcheux, et je m'en excuse. Mais la faute n'en est pas à moi : vous avez omis de me prévenir, madame, que ma présence ne pouvait plus être agréable à personne ici...

Alors, Mme Deprat, s'éloignant de sa fille, qu'elle laissait en conciliabule avec M. d'Auticourt, entraîna Maxence à l'écart, pour lui dire en hâte :

— J'avais un peu perdu la tête et n'ai pas songé à vous écrire...

Elle s'arrêta, comme embarrassée; mais elle était surtout anxieuse de l'attitude que Maxence allait prendre. Car, au vrai, elle n'avait pas voulu le prévenir, précisément parce qu'elle était désireuse de savoir à quoi s'en tenir sur un partenaire dont elle avait pu s'exagérer les mérites, mais vers lequel une irrésistible fascination l'avait attirée. En fait, elle aurait pu très aisément, dans la matinée, ou même la veille au soir, lui envoyer une missive : les attributions du jeune homme auprès de Me Deprat suffisaient à justifier une communication urgente. Mais elle avait préféré, en le laissant dans l'ignorance de ce qui s'était passé entre elle et son mari, le mettre aux prises avec les difficultés de la situation qu'il s'était faite. Et maintenant, elle le tenait sur la sellette et le guettait d'un œil avide.

— Je comprends! fit-il. Ce qui vous restait de présence d'esprit a été mis par vous au service de M. d'Auticourt... qui a eu l'obligeance de me renseigner à votre place.

Restait à expliquer au jeune homme le revirement fâcheux dont il avait été victime jusque dans l'esprit de la personne la plus prévenue en sa faveur. Et c'est ce que Mme Deprat se mit en devoir de faire.

— Il faut que vous sachiez, avança-t-elle péniblement, que mon mari a pris soin de m'ouvrir les yeux sur ce qu'il appelle votre double jeu... Mise par lui à la question, je m'étais vue réduite, pour en finir avec d'insupportables complications, à ne

plus nier que faiblement vos assiduités auprès de moi... C'était presque avouer la feinte imaginée par vous pour lui donner le change... Mais alors, il s'est appliqué à me montrer que votre stratagème était d'accord avec votre ambition d'épouser Gilberte et que vous n'aviez pas l'allure d'un homme qui s'apprête à la retraite après avoir sauvé l'honneur des armes, au moyen d'une manœuvre hardie, mais sans suites possibles...

— Pardon! interrompit le jeune homme avec un air de grande dignité. Je puis concevoir que vous ayez songé à vous tirer d'affaire en rejetant sur moi toute la responsabilité de l'aventure : vous étiez dans votre rôle, je reste dans le mien en ne protestant point. Mais ce que je ne puis admettre, c'est que vous ayez vous-même mal interprété ma conduite... Je devais rencontrer dans cette maison, dont j'aurai franchi le seuil aujourd'hui pour la dernière fois, toutes les bontés et toutes les injustices...

Une expression d'amertume et de dédain, tempérée par une ombre de tristesse, revêtait de majesté sa belle et virile figure glabre, de type presque romain. Aussi Mme Deprat sentait-elle déjà faiblir sa rancune et hésiter son jugement devant tant de beauté alliée à tant de mélancolie.

— Pourquoi, demanda-t-elle, avoir semblé si désireux de prolonger une équivoque vraiment pénible et dangereuse pour tout le monde?...

— Mais qu'avez-vous bien pu gagner à la dissiper brusquement, cette équivoque?... J'ignore tout de votre situation présente, mais je ne crois pas me tromper en affirmant que vous avez compromis à jamais votre repos et celui de votre mari, sans être pour cela bien certaine d'avoir sauvegardé du moins celui de votre fille... de votre fille dont vous m'accusez d'avoir été plus préoccupé que de vous-même! Ai-je l'air, pourtant, de m'inquiéter beaucoup d'elle, en ce moment où je la vois prête à se jeter dans les bras de M. d'Auticourt, mandé par vous tout exprès pour les lui tendre?...

En parlant, il avait glissé un regard oblique vers les jeunes gens, dont le colloque paraissait fort animé. Mais il se hâta de reprendre :

— Ne vous en déplaise, je n'ai eu d'autre visée, madame, que de vous épargner le désastre familial que vous redoutiez plus que tout le reste, convenez-en! et que les circonstances

semblaient avoir rendu inévitable... Si vous m'aviez aimé, au prix même de ce désastre, vous eussiez voulu redevenir libre; mais, dès l'instant que vous vous sentiez retenue par vos liens de famille et que vous le reconnaissiez, mon rôle n'était pas de vous en affranchir malgré vous. Voilà pourquoi j'ai eu recours à la ruse, d'abord, et voilà pourquoi j'ai essayé de gagner du temps, ensuite... Je n'ai réussi qu'à me rendre suspect de duplicité : c'est un assez banal accident. Et croyez bien que si je m'attriste, en ce moment, c'est de vous voir méconnaître jusqu'à mon attachement pour vous...

Dans tout bon avocat, il y a un bon comédien, et Maxence Hibert était déjà bon avocat. C'est dire que l'expression de sa physionomie, le timbre de sa voix, ses gestes contenus, toute sa personne enfin, et non pas seulement son langage, plaidait la cause qu'il lui plaisait de soutenir. Peut-être n'avait-il songé d'abord qu'à « sauver la face. » Mais il venait de s'apercevoir que Mme Deprat était réellement émue et troublée : c'était une raison d'accentuer le ton de son plaidoyer *pro domo*, ce qu'il fit en ajoutant :

— Dans le temps même où vous me prêtiez des vues compliquées et des projets tortueux, je me disais que, si vous profitiez de votre différend conjugal pour rompre avec votre mari, toute séparation de corps étant, après un assez court délai, convertible en divorce, j'aurais un jour la joie de pouvoir bannir de nos rapports, restés cependant si avouables, cette clandestinité louche que je jugeais peu digne de nous...

— Vous avez songé à m'épouser? demanda Mme Deprat sur un ton où se devinait presque de la gratitude à travers quelque étonnement.

Mais, en vérité, si l'étonnement était légitime, la gratitude aussi pouvait assez bien s'expliquer. Car, de tous les madrigaux, le plus flatteur et le plus probant, le seul probant, aux yeux d'une femme, ce sera toujours l'aveu d'une pensée de mariage, — cet aveu n'eût-il qu'un intérêt rétrospectif.

— Il me reste, balbutia l'impressionnable quadragénaire, à vous demander pardon d'avoir trop facilement douté de vous et de m'être laissé influencer par les insinuations de mon mari... par les apparences aussi... Que sais-je?

Elle était visiblement reprise par sa passion pour le jeune homme, et ce n'était pas sans déchirement qu'elle s'apprêtait à

lui dire un adieu définitif. Mais lui, comme pressé d'en finir, murmura :

— Il convient que je m'éloigne sans plus tarder...

— Vous avez, interrompit Mme Deprat, bien des choses à enlever de cette maison dont vous étiez si souvent l'hôte... Mais il faut éviter toute rencontre avec mon mari... Je m'en charge. Vous entrerez après moi dans la maison : je vous ferai signe dès que l'accès de votre appartement sera libre. Et vous pourrez vaquer à vos préparatifs, pendant que je donnerai l'ordre de tenir une voiture prête... Après quoi, il n'y aura plus qu'à guetter le moment opportun pour le départ. De la sorte, vous n'aurez pas à reparaître devant M. Deprat, et toute scène violente vous sera épargnée comme à lui... Venez avec moi jusqu'aux communs, où vous attendrez que je vous avertisse... Quant à ces jeunes gens, ne vous en occupez pas : ils ne s'occupent pas de nous...

Elle l'entraîna derrière un massif et, de là, par un détour, lui fit gagner les dépendances de la maison, sans que Gilberte et Gérard, très absorbés, en effet, par leur entretien, se fussent aperçus de la disparition furtive des deux personnages.

— Oui, disait Gilberte avec des larmes plein la voix, je comprends bien, après tout ce qui m'a été dévoilé, qu'il puisse y avoir un intérêt pour moi... une nécessité morale même à fuir cette maison, ce qui me permettrait de fuir en même temps le conflit direct avec mon père... Mais que vous dirai-je? je ne saurais m'y résoudre avant d'avoir eu avec lui une explication quelconque. Car il ne m'a rien dit encore, comprenez-le ! On l'a fait parler, mais pas un mot de sa bouche n'est venu me révéler sa pensée. Or, ce mutisme hautain, où il semble vouloir s'enfermer, m'afflige et me désoriente. Et, puisque vous me pressez de prendre un parti décisif, cette explication que j'ai besoin d'avoir avec mon père, je vais de ce pas la lui demander...

Prompte en sa résolution nouvelle, déjà elle s'apprêtait à s'éloigner.

— Inutile ! fit Gérard avec un geste dans la direction de la maison. Le voici, en compagnie du docteur.

XI

— Je croyais trouver ici mon secrétaire, dit assez sèchement l'avocat après avoir répondu par un salut écourté aux poli-

tesses de M. d'Auticourt. On vient de me dire qu'il devait y être.

— Il a passé par ici, en effet, déclara Gilberte. Mais il a disparu presque aussitôt... J'avoue, du reste, n'avoir pas trop remarqué à quel moment, ni dans quelle direction il est parti.

— Et ta mère?... Elle était là?

— Oui. Elle m'avait accompagnée au dehors, pour rejoindre M. d'Auticourt.

— Ils sont donc rentrés ensemble... à moins qu'ils ne se promènent dans le parc!

L'avocat jetait des regards courroucés autour de lui.

— M. Hibert a trouvé maman causant avec M. d'Auticourt et avec moi... Mais, avant que tu t'occupes des autres, permets-moi, père, de te parler un peu de ta fille... Tu veux bien?

— Alors, intervint le docteur, nous allons, M. d'Auticourt et moi, faire un tour de parc.

Et il prit familièrement le bras du jeune homme, après un coup d'œil pour lui marquer l'urgence d'un tête-à-tête entre le père et la fille.

Dès que les deux hommes eurent tourné l'angle du quinconce, Gilberte dit résolument:

— Écoute, on me conseillait tout à l'heure, à l'instant, de m'en aller d'ici. Et c'est tout juste même si l'on ne me proposait pas de m'enlever... Oh! M. d'Auticourt ne faisait guère que répéter les exhortations de mère. On dirait, à entendre tout cela, que je ne suis plus en sûreté dans ta maison et que ta volonté peut me conduire au pire destin! Mais je me refuse à le croire... Et puis, ne m'as-tu pas appris à ne rien faire contre le devoir et la décence? Or, la place d'une jeune fille est aux côtés de ses parens jusqu'au jour de son mariage: j'entends rester à ma place.

Après quelques signes d'impatience, le père était devenu attentif. Il demanda:

— Que t'a-t-on dit pour te provoquer à partir?

— Que tu étais en train de me sacrifier à je ne sais quel désir de vengeance ou d'épreuve... Mais, comme tu n'as rien à me reprocher, je suis sûre que l'on s'est trompé sur tes intentions... Dis-moi qu'on s'est trompé!

— Certes! affirma Deprat d'un ton grave. Mais on a pu se méprendre avec bonne foi, parce que, lassé, rebuté par trop de mécomptes domestiques, j'ai paru m'enfermer dans une tour d'ivoire. Simple répit!

— Enfin, tu n'as jamais voulu ni risquer de faire mon malheur, ni te désintéresser de ma destinée?

Au lieu de répondre, Deprat, avec une nuance d'embarras, regarda sa fille en lui prenant les mains.

— La place d'une jeune fille, dit-il doucement, est auprès de ses parens, tu as raison, ma chère enfant. Cependant, il peut arriver et il arrive souvent, en fait, que les parens ne s'entendent pas, que des circonstances graves, des mésintelligences sans remède les obligent à se séparer... Il y a des griefs d'époux à époux que les enfans, non plus que les tiers, ne sont en état d'apprécier: c'est l'envers du mariage, c'est ce qui le rend mystérieux et redoutable, c'est la part du destin, du hasard, de la fatalité... Eh bien! dans tous les cas obscurs et douloureux où se débattent, se meurtrissent entre leurs liens communs, ces prisonniers qui aspirent à la rupture de leur association de misère, il faut que les enfans, sans prendre parti dans une querelle dont ils ne connaissent presque jamais les vrais motifs, se résignent à suivre, selon l'occurrence, soit le père, soit la mère, et sans renoncer pour cela aux sentimens de respect et d'affection qu'ils doivent à l'un et à l'autre...

— Pourquoi donc, interrompit Gilberte, moi qui suis maintenant majeure, serais-je tenue de quitter ton toit?

— Les enfans appartiennent toujours, tu le sais, à leur mère un peu plus qu'à leur père... spécialement les filles, qui ont besoin des conseils maternels, de la présence maternelle...

— Qui m'a donné le plus de conseils? interrompit encore Gilberte.

— Tu ne vas pas prétendre que tu te sentes plus attachée à moi qu'à ta mère?... C'était plutôt le contraire, autrefois!

Sans répondre, la jeune fille conduisit son père au fauteuil d'osier où il aimait à se reposer et à travailler en plein air. Puis, l'y ayant fait asseoir, elle s'assit elle-même à ses pieds, sur un tabouret rustique.

— Maintenant, dit-elle d'un ton sourd et câlin, que je suis là, comme dans le temps, quand tu me contais, de ta voix grave, mais qui, pour moi, savait s'adoucir, quelqu'une de ces légendes où la vie et l'âme humaines sont si fort embellies, laisse-moi t'avouer que je tiens à toi surtout par ce que je te dois... Tu le rappelais à l'instant, je ne t'ai pas gratifié d'un amour filial en coup de foudre : tu m'as prise lentement, mais

irrésistiblement, par ce quelque chose de supérieur qui est en toi, par la sérénité de ton âme et la dignité de ta vie, plus encore que par l'autorité, cependant si puissante, de ta parole... Bref, je t'ai admiré, je t'ai respecté, vénéré, avant de t'aimer comme je t'aime. Et laisse-moi te dire plus bas, bien bas, que, tout en aimant mère très tendrement, il me semble que j'ai moins besoin d'elle, à présent, que de toi...

— Mais tu n'as plus besoin de personne, grande enfant, que de ton mari !

— Erreur !... Et, tiens ! quand celui que tu appelles par anticipation mon mari, — car je suppose bien que tu as voulu parler de M. d'Auticourt, — quand mon futur mari s'efforçait tout à l'heure de me persuader qu'une petite fugue en sa compagnie semblait très indiquée, je me sentais tiraillée par deux sentimens contraires. Ma conscience, fille de la tienne, résistait, m'ordonnait de faire la sourde oreille ; mais, d'autre part, la petite personne fantasque et indépendante que je fus, en ma première manière, essayait de se réveiller aux accens de la romance qu'on était venu lui chanter... Tu vois donc bien que ta présence m'est nécessaire. Si mon mari, certains jours, me mécontentait, et cela peut arriver, n'est-ce pas ? car c'est un peu, si j'ai bien compris, ce genre de mécontentement-là que tu appelais la part du hasard ou de la fatalité... Eh bien ! si pareille chose arrivait dans mon ménage, qui donc serait là pour me conseiller, au moins jusqu'à la limite extrême de la patience utile, cette résignation, cette sagesse qui a maintenu pendant vingt ans la paix, malgré les incompatibilités de natures et les griefs accidentels, dans la maison où j'ai grandi ? Vingt ans de cette vie digne et honorable qui m'ont permis d'atteindre l'âge où les chagrins peuvent bouleverser l'âme sans la submerger... pourvu qu'il y ait près de vous quelqu'un pour vous rappeler qu'il faut savoir préférer un devoir douloureux à des joies de contrebande ! Qui, mieux que toi, père, me rappellerait que l'honneur d'être ta fille et de te ressembler compense les quelques larmes que le devoir peut faire verser ?... Car, avant tout, je veux être toujours ta fille, tu entends ?

En parlant, d'une voix plus lente et plus basse qu'elle n'avait accoutumé, et où vibrait une émotion contenue à grand'peine, la jeune fille s'était inclinée vers les mains de son père, qu'il avait croisées sur ses genoux, et, les baisant, elle y laissa tomber une larme tiède.

Deprat eut un sursaut. Puis il contempla longuement la blonde et virginale créature qui était comme prosternée devant lui et qui, au physique, lui ressemblait si peu! Il comprit que, des souffrances endurées par lui, quelques-unes au moins, sinon les plus cruelles, avaient été devinées tout récemment par cette âme juvénile et délicate, qui s'était formée ou redressée sous sa direction. Et, ouvrant ses bras, il s'écria:

— Oui, tu as raison, chère petite: avant tout, tu es ma fille!... Et je te dois d'assurer ton bonheur. Aussi vais-je dire à ta mère que je mettrai ta main dans celle de M. d'Auticourt, sans que tu aies à quitter cette maison pour m'y contraindre... mais à la condition qu'elle-même la quittera aussitôt après ton mariage.

— Père, il ne faut pas proscrire, mais pardonner. Plus de colère!

— La justice n'est pas de la colère, mon enfant... A chacun selon ses œuvres.

— Dans les brouilles de ménage, il y a la part du hasard, tu le disais tout à l'heure...

— Mais il y a aussi celle de la haine, contre laquelle l'indulgence ne peut rien. Car, derrière les griefs avoués, voilà ce qu'on trouve: la haine, grief secret et irréductible, briseur d'unions, destructeur de foyers, contre quoi tout est vain!

— La haine!... L'odieux mot, l'odieuse chose! Il ne peut pas y avoir de haine entre mère et toi... Vous ne vous ressemblez pas, vous ne vous êtes pas compris... Vois-tu, je suis persuadée qu'il faut se ressembler un peu pour se comprendre. Les contrastes violens, absolus, c'est bon pour stimuler la controverse; mais, dans la vie conjugale, cela ne peut produire que mésintelligence et dispute. Chacun se bute à sa manière de voir, et l'entêtement, tout compte fait, équilibre les torts...

— Ce fut donc ma faute pour moitié si ta mère et moi, nous ne nous sommes pas mieux entendus... J'aurais pu être plus souriant, plus affable, en effet... moins austère, moins collet-monté, que sais-je?... Avoue qu'au fond tu es de cet avis, et que je t'ai bien ennuyée parfois!

— Pour te reprocher sérieusement ta manière d'être, il faudrait manquer d'intelligence, père! On n'est guère vertueux et bon chrétien avec le petit mot pour rire. La morale et la religion, ce n'est pas matière à facéties. C'est à prendre ou à laisser:

quand on veut s'amuser, il faut tourner le dos au Christ, car il ne fut jamais gai, celui qui nous légua sa croix comme emblème et comme symbole. Voilà ce que tu m'as fait comprendre et admettre, par ton exemple, autant que par tes leçons. Cela ne m'a pas toujours enchantée, cela me révolte bien encore un peu... Mais j'ai pris mon parti de ne pas m'amuser dans la vie, sauf à y chercher ce que j'ai cru, jusqu'à ces derniers temps, que tu avais réussi à y trouver toi-même: la paix du cœur et les joies calmes de la famille... Il paraît que c'était encore trop d'ambition!

— Mais non, mon enfant! se hâta de protester Deprat. Il ne faut pas que mon exemple te rebute. Tu viens de le dire avec beaucoup de raison, l'opposition des caractères était excessive entre ta mère et moi: mon choix fut ridicule et fou, mais n'a compromis que le sort de notre union, sans rendre suspecte, même à mes yeux, la possibilité du bonheur humain dans l'accomplissement du devoir chrétien... Au surplus, sache-le bien, si un frémissement de colère a passé dans ma voix, malgré moi, lorsque j'ai parlé tout à l'heure de justice distributive, je pensais à l'homme qui a tenté d'apporter ici la honte de ses combinaisons louches, en échange des services que je lui ai rendus; je pensais à cet homme bien plus qu'à ta mère. Et c'est parce que je venais d'apprendre qu'il a osé rentrer dans cette maison, que mon indignation s'est plus ou moins trahie... Je ne veux pas que celui qui fut mon homme de confiance vienne me braver chez moi, après s'être rendu indigne de mon hospitalité... Je sais qu'il est ici: je vais le joindre et le chasser!

Gilberte essaya vainement de retenir son père. D'un pas précipité, sans rien vouloir entendre, l'avocat regagna la maison, laissant sa fille anxieuse et dans l'ignorance absolue de ce qu'il convenait qu'elle fît. Aussi fut-elle heureuse d'apercevoir bientôt son parrain, qui revenait en compagnie de Gérard. Elle le mit brièvement au fait.

— C'est bon, dit le docteur. Ne t'alarme pas, petite: je vais me jeter en travers de l'entrevue... Je te laisse, au reste, avec un interlocuteur de ton choix.

Mais, avant de se diriger, à son tour, vers la maison, il trouva moyen de glisser ces mots dans l'oreille de M. d'Auticourt:

— J'ai peur d'une histoire assez fâcheuse...

— Que craignez-vous?

— Une riposte un peu âpre du maître de céans à cette nouvelle intrusion d'un personnage qu'il n'attendait plus.

— Selon vous, qu'est-il venu faire, le personnage en question?

— Prendre le vent. Il ne savait au juste ce qu'il trouverait ici...

— Eh bien! il y a trouvé un mauvais accueil, auquel j'ai concouru pour ma modeste part...

— Soit! Mais un certain temps déjà s'est écoulé depuis cette première réception un peu fraîche. Et il est homme à reprendre promptement avantage...

— Vous ne pensez pas que Mme Deprat...

— Je pense que les femmes de son âge sont impressionnables à l'éloquence de la jeunesse... Mais je pense surtout qu'il serait fort regrettable que Deprat fût rendu témoin d'une scène qui risquerait de le jeter, une fois encore, dans une agitation dangereuse... Oui, j'ai peur d'une scène : peur pour lui, peur pour sa fille...

Et, après un coup d'œil dans la direction de sa filleule, il ajouta :

— Retenez ici Gilberte, le plus longtemps possible.

XII

Mme Deprat, ayant vu de loin son mari et le docteur reprendre la direction du parc, avait jugé l'occasion bonne d'introduire Maxence dans la maison.

— Rassemblez, lui dit-elle, les livres et les objets dont vous pourrez avoir particulièrement besoin : je les ferai porter chez vous dès ce soir... Pour le reste, fiez-vous aussi à moi du soin de vous le faire parvenir sans retard... Quant à présent, contentez-vous de me préparer la besogne, dont je m'acquitterai ensuite avec le zèle affectueux d'une sœur aînée. Car je crois qu'il vaut mieux ne pas compliquer votre départ... Dans un quart d'heure, la voiture sera prête et ira vous attendre sur la route, en face du potager, où vous la rejoindrez : personne, excepté moi, ne saura que vous avez pénétré jusqu'ici, ni dans quelles conditions vous en êtes ressorti... Ce qui me chagrine par-dessus tout, c'est de vous laisser un mauvais souvenir : je vous ai offensé, je ne m'en consolerai pas!

Elle s'était assise dans l'angle le plus obscur de la grande chambre verte que Maxence avait si souvent habitée. Il ne pouvait se dispenser de lui faire entendre quelques paroles indulgentes et sympathiques.

— Je ne vous en veux pas, prononça-t-il avec un certain découragement. Je regrette seulement que, plus hardie dans vos sentimens, vous ne m'ayez pas autorisé à me montrer plus catégoriquement ambitieux dans l'expression de mes vœux d'avenir. Avec un peu de décision et de patience, nous eussions pu être heureux d'un bonheur correct...

Comme attirée par ces mots aimantés, Mme Deprat, quittant le recoin de pénombre où elle s'était réfugiée, rejoignit Maxence au milieu de la pièce. Et là, en pleine lumière, les yeux dans les yeux, la main dans la main, elle lui fit cette demande :

— Êtes-vous sûr qu'il soit encore trop tard?

Les vues matrimoniales du jeune homme, encore qu'un peu tardives en ce qui la concernait, lui avaient décidément fait grande impression.

Plus bas, plus vite, elle ajouta :

— J'étais dominée par la préoccupation de maintenir intacte ma situation de famille. Mais le sort de ma fille une fois réglé, je serai plus à l'aise pour décider du mien. Et si, vraiment, vous m'aimez au point de vouloir garder désormais ma main dans la vôtre...

Une étreinte muette lui répondit de façon assez claire. Maxence avait eu le temps, sans doute, de réfléchir qu'il y a quelque amertume, quand on croyait avoir trouvé sa voie, à reprendre la campagne et à se remettre en quête sur nouveaux frais. Le jeune homme était sincèrement « opportuniste, » comme il disait volontiers en ses heures d'épanchement. Il l'était comme le sont bon nombre de ses contemporains, qui ont su si bien tirer pied ou aile de leurs pires aventures : c'est dans la vie politique seulement que l'opportunisme a vieilli. Aussi, la fille lui manquant, pouvait-il se contenter de la mère, qui était encore un fort beau parti pour un jeune avocat, plus riche de talent et d'espoir que de capital. Mme Deprat, veuve ou divorcée, ayant une fortune indépendante, lui apporterait ce dont il avait un pressant besoin : l'argent. Et son ancienne *patronne* possédant, par surcroît, de fort belles relations personnelles, le pis aller était donc, après tout, sortable...

L'étreinte des mains unies se prolongeait distraitement, parmi tant de sérieuses pensées. Elle se prolongea un peu même trop. Car, bientôt, la porte de la chambre, violemment ouverte, laissa voir Deprat irrité sur le seuil, — Deprat que le docteur s'efforçait en vain de retenir.

— Hors d'ici, tous les deux! s'écria l'avocat qui râlait de colère.

Alors, d'un regard de ses yeux fauves, tout pailletés d'éclairs, Mme Deprat mesura la gravité de cette nouvelle scène où une brusque reprise de passion l'avait intempestivement jetée. Elle vit que, cette fois, elle n'avait aucune chance de s'en tirer avec les honneurs de la guerre. Sa fille allait savoir à quoi s'en tenir sur le fond des choses, qui, à grand renfort de réticences et de mensonges, lui avait été plus ou moins dissimulé jusque-là; peut-être le secret de sa naissance lui serait-il dévoilé du même coup; peut-être même son mariage avec M. d'Auticourt deviendrait-il, de ce chef, impossible... C'était une débâcle complète! Mais, de ce même regard, pénétrant et lucide, qui lui révélait toute l'étendue de son désastre probable, l'épouse haineuse aperçut la Mort, qui escortait son mari et le faisait vaciller sous son souffle. Qu'une émotion trop forte ou trop prolongée ébranlât outre mesure cet organisme en ruines : l'homme s'écroulerait là, désagrégé par la secousse.

Et, au lieu de lâcher la main de Maxence, qui essayait vainement de se dégager, elle le maintint, par une sorte de criminelle bravade, uni à elle sous les yeux du moribond. Puis elle s'écria :

— Personne ici n'a le droit de nous insulter! Nous ne sommes pas des coupables, mais des fiancés. Partons, le front haut!

Un moment, on put croire que l'avocat allait tomber, écrasé par l'effroyable douleur qui lui broyait la poitrine. Mais, après être resté quelques secondes immobile, comme attendant la suspension définitive ou la reprise de la vie, il parut surmonter la crise et marcha, le bras étendu, vers le couple, qu'il chassa devant lui...

Pendant ce temps, au dehors, Gérard, qui avait vaguement perçu le bruit de la scène, aurait bien voulu entraîner Gilberte; mais les éclats de voix avaient déjà frappé douloureusement les oreilles de la jeune fille.

— Non, dit-elle, laissez-moi... J'entends mon père... Il est irrité, il menace, il maudit...

En cet instant, Mme Deprat et Maxence apparaissaient sur le perron. Derrière eux, M. Deprat se montra bientôt : il avait toujours le visage blême et contracté; son bras, toujours étendu, comme en un geste automatique dont il n'était plus maître, désignait les lointains du parc. Mais, dès qu'il aperçut Gilberte, une résolution nouvelle se peignit sur sa figure, qui revêtit instantanément une expression plus calme. Son bras, en s'abaissant, retint sa femme et la contraignit à rester près de lui, tandis que Maxence, isolé, continuait de s'éloigner et que le docteur se tenait un peu à l'écart.

— Restez! fit-il. Votre fille est là : je veux l'épargner... Il faut que j'aie l'air de chasser seulement votre complice et que l'on puisse croire qu'il est venu me braver chez moi sans votre aveu...

Et, la retenant toujours près de lui, il renouvela son geste d'impérieuse menace à l'adresse de Maxence, qui, avec un sourire de supériorité méprisante, s'éloigna en contournant la maison et sans même presser l'allure.

— Je vous fais grâce, reprit alors l'avocat, à cause de votre fille, grâce de l'affront, grâce du châtiment public... Gilberte, tout à l'heure, m'a profondément touché en reconnaissant l'influence heureuse que j'ai exercée sur elle et en me priant de rester encore son conseiller... Quoique née de vous, elle n'a pas, paraît-il, votre horreur du devoir... Elle épousera M. d'Auticourt... Jusque-là, je ferai taire mes griefs... Tâchez de faire taire aussi les vôtres... le vôtre... C'est votre haine que je veux dire, cette haine implacable qui essayait de me tuer, il n'y a qu'un instant, et que je dois à l'identification de ma personne avec l'objet de votre plus ancienne antipathie : le devoir... Patientez quelques semaines. Nous n'aurons même pas à nous séparer : la mort s'en chargera.

Mme Deprat ne s'attendait guère, d'après les débuts de la scène, à pareille longanimité. Aussi ne trouva-t-elle point de mots, d'abord, pour remercier son mari. Mais ayant compris, à l'extraordinaire lividité dont les traits de l'avocat se marbraient de plus en plus, que l'effort de sa volonté avait outrepassé les limites de ses forces, elle balbutia, dans la déroute tardive de sa rancune et de sa haine :

— Pardon de vous avoir jadis trahi et toujours méconnu!... Je n'ai été coupable qu'une seule fois, en fait; mais, en inten-

tion, je le fus constamment, et surtout à l'instant... J'espère pouvoir racheter par un long dévouement...

— C'est là un vœu bien superflu, interrompit Deprat en se retournant vers le docteur, comme pour le prendre à témoin. Mon heure n'est pas si lointaine ! Mais je ne vous en sais pas moins gré de vos paroles... Peut-être aurais-je à m'excuser moi-même de n'avoir pas su rendre aimable et souriant mon respect de la loi chrétienne... Reste à savoir s'il est vraiment possible d'égayer ce qui fait la vie si austère et parfois si douloureuse, ce qui tue le rêve, la fantaisie, l'espoir... ce qui peut nous tuer nous-mêmes...

En prononçant ces mots, il chancela et fit le geste d'arracher son vêtement. Son ami Terrier le reçut dans ses bras.

— Ce que je craignais ! murmura le docteur.

Et il fit signe d'accourir à Gilberte et à Gérard, qui étaient restés sur place, n'osant troubler l'entretien conjugal.

— Ma petite Gilberte, avance-lui cette chaise et reste ici... Vous, monsieur d'Auticourt, vous allez...

— C'est inutile ! fit Deprat de nouveau presque aphone.

Puis, abaissant ses regards vers sa femme et sa fille qui, à demi agenouillées, lui tenaient les mains :

— J'espère que vous me pardonnerez toutes deux de vous avoir ennuyées parfois... Je vous pardonne à toutes deux les quelques torts... je parle des torts anciens... que vous avez pu avoir envers moi...

Et, ayant ainsi associé *sa* fille au pardon que, seule, avait encouru sa femme, il ajouta tout bas, dans un souffle, qui était le dernier, et que Terrier seul perçut :

— Jusqu'à la lie !... Es-tu content, docteur ?

HENRY RABUSSON.

A ALGÉSIRAS

LA CRISE DÉCISIVE

Est-il trop tôt pour parler? pour dire ce que furent, à l'heure la plus critique, les ressorts cachés du conflit franco-allemand? pour montrer comment, par le plus dramatique des revirèmens, la conférence d'Algésiras, à la veille d'aboutir, fut soudain rejetée en pleines difficultés? Je ne le crois pas. Nous subissons les inconvéniens d'une publicité poussée jusqu'à l'excès : il est juste d'en recueillir aussi les avantages et de s'expliquer sans réticences sur les affaires du pays. Si l'on ne connaît pas les risques qu'on a courus, on se condamne à ne point profiter de l'expérience qu'ils portent en eux. Il y a un an, les convenances de la discrétion l'emportaient : elles cèdent, avec le temps, aux nécessités de l'histoire.

I

Le samedi matin, 3 mars 1906, les plénipotentiaires à la conférence d'Algésiras quittaient, vers midi et demie, la salle des séances de l'*ayuntamiento*. Quand les journalistes, qui attendaient au bas de l'escalier blanc et rouge, les virent descendre, ils remarquèrent leur animation. Quelques minutes après, la cause de cette animation était connue. Pour la première fois depuis sept semaines, la conférence avait voté.

Il semble que ce soit, pour une conférence internationale,

chose naturelle que d'exprimer son opinion dans un scrutin. A Algésiras, cependant, c'est à ne point voter qu'avait tendu l'effort de tous les plénipotentiaires, et, pour cela, à ménager, entre l'Allemagne et la France, un accord direct que l'Europe n'aurait fait qu'enregistrer sans avoir à prendre parti. Espoir fragile, bientôt détruit par l'intransigeance allemande! Le vendredi 26 janvier, une première conversation avait eu lieu entre M. de Radowitz, représentant de l'Allemagne, et son collègue français, M. Révoil. Mais de cette conversation nulle lumière n'avait jailli. M. de Radowitz avait écarté les combinaisons que nous acceptions, et, dans le même temps, proposé aux uns et aux autres cinq ou six solutions qui, toutes contradictoires, n'avaient de commun que d'être pour nous inadmissibles. Le 3 février, nouvel entretien, où M. Révoil, prenant l'initiative des concessions, avait indiqué que le mandat d'organiser la police dans les ports pourrait être partagé entre la France et l'Espagne, cependant que M. de Radowitz déclarait n'être pas autorisé à y consentir. Le lundi 5, le marquis Visconti-Venosta, plénipotentiaire italien, le comte Cassini, plénipotentiaire russe, et M. Henry White, plénipotentiaire américain, avaient conseillé au plénipotentiaire allemand d'adhérer à la police franco-espagnole. Le jeudi 8, M. de Radowitz avait déclaré que la réponse de Berlin était négative et prié ses collègues d'aller la porter à M. Révoil. Sur leur refus, il avait annoncé qu'il allait demander des instructions nouvelles. Mais, le samedi 10, une dépêche comminatoire de l'agence Wolff, inspirée par le comte de Tattenbach, avait rendu publique la résolution de l'Allemagne de ne pas accepter nos propositions. Le mardi 13, M. de Radowitz avait confirmé ce refus par une note remise à M. Révoil, note où il écartait la police franco-espagnole, revendiquait pour le Sultan le droit de choisir où il voudrait ses instructeurs, et pour l'Europe le droit de contrôler la police, d'abord par l'intermédiaire d'un inspecteur pris dans une armée neutre, ensuite par l'organe du corps diplomatique accrédité à Tanger. Le samedi 17, M. Révoil avait répondu en maintenant nos prétentions quant à la nationalité des instructeurs, mais en admettant, au cas où satisfaction nous serait donnée sur ce point, le principe d'une surveillance. Le lundi 19, enfin, M. de Radowitz, sans tenir compte de notre concession éventuelle relative à la surveillance, avait refusé une troisième fois d'accepter la police franco-espa-

gnole. L'antagonisme était donc absolu entre les thèses en présence. L'effort transactionnel poursuivi à Algésiras n'avait servi à rien. Les deux partenaires ne pouvaient s'entendre. Et les négociations à huis clos ne faisaient que préciser le conflit qui les opposait l'un à l'autre.

La même conclusion décourageante ressortait de l'activité diplomatique dépensée hors d'Algésiras, dans les différentes capitales. Dès le 10 février, le comte d'Osten-Sacken, ambassadeur de Russie à Berlin, était allé, d'ordre du comte Lamsdorf, recommander au prince de Bülow la police franco-espagnole. Par trois fois, et chaque fois plus résolument, le chancelier refusa de rien entendre. A Rome, une crise ministérielle avait substitué au ministère Fortis le ministère Sonnino, au marquis de San Giuliano, ministre des Affaires étrangères, le comte Guicciardini. Le comte de Monts, ambassadeur d'Allemagne, en profita aussitôt pour sommer l'Italie d'oublier les engagemens méditerranéens qui la liaient à nous et d'appuyer les propositions allemandes. A Madrid, enfin, la pression allemande s'exerçait plus impérieusement encore. Tantôt M. de Stumm, chargé d'affaires d'Allemagne, annonçait l'échec de la conférence; tantôt, à cette menace d'un caractère général, il en ajoutait de plus directes. Il laissait entendre que les dispositions du gouvernement impérial à l'égard de l'Espagne n'étaient plus les mêmes qu'en janvier : car il avait pu apprécier combien étroitement la politique espagnole était unie à la politique française. Il se plaignait formellement au président du Conseil de l'attitude de la délégation espagnole à Algésiras. Il l'informait du mécontentement personnel de son souverain et ajoutait que, si cela continuait, l'Empereur ne viendrait sans doute pas rendre à Madrid au roi Alphonse la visite qu'il avait reçue de lui l'année précédente. Sous l'éperon de cet avertissement discourtois, le jeune roi se révolta de toute la générosité de son âge et de son caractère : il fit immédiatement prier Guillaume II de fixer la date de sa visite. L'empereur d'Allemagne, sur un ton du reste amical, lui répondit qu'il n'était pas à même de lui fournir une indication ferme : c'était un refus poli de venir pour le moment à Madrid. L'Espagne, pour être restée fidèle à la France, était mise en quarantaine.

On avait alors espéré que des interventions plus personnelles pourraient agir sur Guillaume. Les unes après les autres, toutes

ces interventions s'étaient produites : aucune n'avait eu de résultat. Ç'avait été d'abord la rencontre à Copenhague et à Berlin de l'Empereur et du baron de Courcel, envoyé en mission spéciale pour les obsèques du roi de Danemark (18-21 février) ; mais pas plus à Berlin qu'à Copenhague, l'Empereur n'avait parlé politique à l'éminent ambassadeur. Et, quant au prince de Bülow, les propositions qu'il lui avait faites n'étaient qu'un refus opposé aux nôtres. Le 20 février, à notre demande, le comte Witte adressait à l'empereur d'Allemagne une communication directe. A son retour d'Amérique, M. Witte avait été reçu par Guillaume II à Rominten avec des honneurs quasi royaux, et parmi beaucoup de complimens, son hôte impérial lui avait fait quelques promesses. Tout le monde, à ce moment, prévoyait qu'en rentrant dans son pays, l'heureux négociateur de Portsmouth serait appelé à prendre en mains la direction des affaires. L'Empereur lui avait parlé de cette hypothèse ; il avait ajouté : « Si je puis alors en quelque façon vous être utile, écrivez-moi. Je ne négligerai rien pour vous aider. » Et il avait conclu en lui indiquant par quel intermédiaire il devrait faire passer ses lettres.

Le comte Witte, encore sous le charme de cet accueil et confiant dans l'appui promis, ne doutait guère du succès de sa démarche. Sa lettre commençait par un plaidoyer très ferme, bien que très mesuré pour notre cause. Il montrait d'abord qu'au Maroc les intérêts allemands étaient sensiblement inférieurs aux intérêts français et, que, par conséquent, les concessions devaient être plus faciles à l'Allemagne qu'à la France. Il parlait aussi de nos droits. Mais, comme de juste, c'est surtout l'argument russe qu'il invoquait. Combien délicate était entre la France alliée et l'Allemagne amie la situation de l'Empire russe ! Combien difficile celle même du Tsar ! Combien enfin cette situation était encore aggravée par la crise intérieure que traversait la Russie ! M. Witte, tant au nom de son pays qu'en son nom personnel, s'adressait donc à la bonne volonté de Guillaume II et lui demandait de donner à la France, inquiète de ses intentions, un gage de son esprit de conciliation, en admettant, avec les garanties convenables, les solutions proposées par elle.

Pour résister à cet appel, il fallait, semblait-il, des raisons bien fortes. Or, M. de Bülow avait dit et redit que le Maroc n'était pour l'Allemagne qu'une « occasion. » Si cela était vrai, comment douter que la voix du comte Witte ne dût être entendue ?

Elle ne le fut pas cependant. Par le même chemin que la demande, la réponse fut expédiée et parvint à Pétersbourg le 1er mars. Cette réponse était un refus : bien plus, un réquisitoire, et un réquisitoire qui réveillait des griefs dont on pouvait se croire libéré. Que demandait-on, disait le correspondant du comte, des concessions à l'Allemagne, alors qu'elle avait « accordé » à la France la police des districts marocains frontières de l'Algérie ? Comment supposait-on qu'elle céderait quoi que ce fût, en présence des violences de la presse française ? Si on voulait à Saint-Pétersbourg éviter une rupture, c'est à Paris plutôt qu'à Berlin qu'il fallait adresser les conseils de modération, à Paris et à Algésiras, car M. Révoil et M. Regnault, sacrifiant le bien de leur pays à un intérêt personnel, « intriguaient » pour remporter un succès d'amour-propre. Cependant, par égard pour le comte Witte, l'Empereur voulait bien faire une concession nouvelle : et cette concession, dont l'importance était si fortement mise en valeur par ce qui précédait, c'était... la combinaison même que, six jours plus tôt, le chancelier avait proposée au baron de Courcel. Il était donc impossible de parler encore d'une divergence de vues entre l'empereur Guillaume et la chancellerie, puisque, à quelque porte qu'on frappât, l'intransigeance était la même et la réponse identique. Seule, une confiance persistante dans la faiblesse de la France et dans sa capitulation finale expliquait cette intransigeance et le peu d'égards avec lequel on accueillait une démarche aussi pressante que celle du premier ministre russe.

Dans le même temps, l'insistance énergique du président des États-Unis n'obtenait pas meilleur succès que celle du comte Witte. Par deux fois, du 17 au 23 février, M. Roosevelt télégraphiait à Guillaume II. Il lui rappelait sa promesse de 1905 de se rallier à la solution que le gouvernement de l'Union jugerait équitable (1). Et il lui recommandait le projet suivant : police limitée à huit ports ; instructeurs français et espagnols ; rapport adressé par les plus élevés en grade au Sultan ; communication de ce rapport à la légation d'Italie à Tanger, et, par le gouvernement italien, aux puissances. Aussitôt, l'Empereur répondait ; et sa réponse était un refus. Ce refus s'enveloppait dans une pro-

(1) Guillaume II avait fait cette promesse à M. Roosevelt, au moment où celui-ci, en juin 1905, conseillait à M. Rouvier, dans l'intérêt de la paix générale, d'accepter la conférence.

position contradictoire, qui, chose curieuse, n'avait rien de commun, — sinon d'être inacceptable, — avec celle qu'au même moment Guillaume adressait au comte Witte et faisait suggérer par le prince de Bülow au baron de Courcel. A l'heure donc où la solution devenait imminente, où la conférence allait être appelée à se prononcer, l'Allemagne ne savait pas ce qu'elle voulait, ou, si elle le savait, elle ne le disait pas. Et soit au nom du chancelier, soit au nom de l'Empereur, deux systèmes radicalement différens étaient simultanément présentés à un chef d'État et à un chef de gouvernement, qui pouvaient compter sur une réponse ou plus sérieuse ou plus sincère.

Dans ces conditions, nous n'avions plus le choix. Il fallait que la conférence se prononçât et qu'un vote, quel qu'il fût, sur la forme sinon sur le fond, permît au public de se rendre un compte exact du groupement réel des puissances. Provoquer ce vote, à l'occasion du débat sur la banque qui, du 20 février au 3 mars, s'était traîné sans donner de résultat, c'était bien imprudent. Si, en effet, il était suivi d'une rupture, la France aurait l'air d'avoir voulu cette rupture pour des intérêts financiers, ces intérêts que M. Jaurès, chaque matin dans l'*Humanité*, et le 24 février, à la tribune de la Chambre, dénonçait comme le ressort caché de la politique française dans l'affaire du Maroc. Qu'au contraire, l'Allemagne devenant conciliante, l'accord s'établît sur la banque, — c'est-à-dire sur un terrain où, quoi qu'on fît, ce que nous cédions était plus important que ce que nous recevions ; sur un terrain enfin où nous n'avions admis l'hypothèse de consentir des concessions que pour en obtenir d'autres en matière de police, — l'espérance d'arriver sur cette dernière question à un arrangement sortable, s'évanouissait sans retour. La conférence se séparait, sans que les tiers eussent été mis dans la déplaisante nécessité d'opter, mais sans que l'avenir ni le présent même fussent pour nous sauvegardés. Pour conjurer ces risques, un seul moyen : obtenir, avant que l'Allemagne eût répondu sur la banque, que l'organisation de la police fût inscrite à l'ordre du jour de la conférence et, si, comme il était probable, l'Allemagne ne s'y prêtait pas, provoquer sur cette inscription même un vote, qui ne serait évidemment qu'un vote de procédure, mais dont l'effet moral, à le supposer favorable, n'échapperait à personne et maintiendrait ouverte la discussion. C'est à ce vote qu'on venait de procéder le lundi 3 mars, à midi. Aborderait-on la

discussion de la police sans avoir terminé celle de la banque? Telle avait été la question posée par le duc d'Almodovar, président, à la demande du plénipotentiaire anglais. Malgré M. de Radowitz, on était passé aux voix, et le scrutin avait donné les résultats suivans. Pour l'inscription de la police à l'ordre du jour, c'est-à-dire pour la France : Angleterre, Russie, Espagne, Italie, États-Unis, Portugal, Pays-Bas, — et aussi Suède et Belgique qui avaient déclaré se rallier à la majorité. Contre l'inscription, c'est-à-dire pour l'Allemagne : Autriche-Hongrie et Maroc.

C'est de ce premier scrutin que s'entretenaient plénipotentiaires et reporters en sortant de l'*ayuntamiento*.

II

Le sens n'en était point douteux et ne prêtait pas à l'équivoque. La conférence, quelque désir qu'en pussent avoir isolément la plupart de ses membres, ne croyait pas possible de se dérober à une discussion publique du problème de la police. Elle partageait l'opinion, souvent combattue par la presse allemande, que l'étude couplée du projet de banque et des projets de police pouvait seule fournir les bases d'une entente. Elle révélait enfin, par une manifestation d'ordre significative, un groupement de puissances sensiblement différent de celui qu'avaient annoncé les journaux de Berlin. Combien de fois ces journaux n'avaient-ils pas affirmé que, de plus en plus, les négociateurs d'Algésiras rendaient justice à l'Allemagne, et se rangeaient aux côtés de cette « tutrice des intérêts généraux de l'Europe! » Or, à la première occasion la « tutrice » était abandonnée par tous les pupilles qu'elle revendiquait, sauf un. Et quand il s'agissait de se prononcer sur la meilleure façon d'engager les réformes, elle n'avait avec elle que l'Autriche, et, — concours compromettant entre tous, — le Maroc, dont nul n'ignorait le désir de voir la conférence aboutir à une faillite. Ni pour le gouvernement allemand, ni pour M. de Radowitz, ce vote n'était un succès. Pour l'un et pour l'autre, c'était un avertissement.

Cet avertissement, souligné par les conversations qui eurent lieu, à l'heure du cigare, dans l'après-midi du 3, provoqua chez les membres de la délégation allemande des réactions contradictoires. Au marquis Visconti-Venosta, au duc d'Almodovar, au baron de Joostens, plénipotentiaire belge, d'amers reproches

furent adressés sur leur attitude. Le comte de Welsersheimb, plénipotentiaire austro-hongrois, lui-même entendit critiquer sa « mollesse. » Et comme le bruit courait déjà que les vues françaises sur la police seraient exposées, le lundi 5, par M. Bacheracht, second délégué de la Russie, M. de Radowitz s'en plaignit au comte Cassini sur un ton si vif que le plénipotentiaire russe, sortant de son calme habituel, lui répliqua très vivement que son pays n'avait pas d'ordres à recevoir et qu'il exprimerait, quand et comme bon lui semblerait, son avis sur toutes les questions. Cette riposte directe, qu'accentua M. White en signalant à M. de Radowitz la lourde responsabilité que prendrait l'Allemagne si elle semblait vouloir retarder la discussion et entraver l'entente, porta-t-elle ses fruits? On pourrait le croire. Car ce même jour, un peu avant le dîner, M. de Tattenbach venait voir M. Révoil. Il l'accablait, comme de coutume, « de protestations, d'offres et de sermens; » puis, brusquement, il lui proposait de s'entendre sur la banque dans des conditions d'ailleurs très discutables. Le jeu était facile à percer. Si M. Révoil, séduit par la possibilité de conclure immédiatement sur la banque, avait dit oui, jamais la police, dont M. de Tattenbach ne soufflait mot, ne fût devenue objet d'entente ni même de discussion. Du même coup, la négociation directe aurait été renouée, et cela, le soir même du jour où nous avions prié la conférence de discuter et de se prononcer. Nous nous serions déjugés, en marquant à son endroit une impertinente versatilité. M. Révoil ne pouvait donc accueillir l'offre de M. de Tattenbach. Il devait même lui faire comprendre que l'heure était passée des conversations officieuses. M. de Tattenbach, sans avoir rien obtenu, se retira en renouvelant ses assurances d'amitié et de bonne volonté.

A la séance suivante, — on en trouvera, et je n'y insiste point, le compte rendu dans le *Livre Jaune*, — la discussion s'engagea sur la police. Tour à tour, M. Bacheracht, M. Révoil et M. Perez Caballero, second délégué de l'Espagne, soutinrent par de nombreux argumens la solution franco-espagnole. M. de Radowitz se contenta de répondre par un *non possumus*, en annonçant le dépôt d'un projet aux termes duquel « toutes les puissances signataires, étant également intéressées à l'organisation de la police, devraient être appelées à y prendre part. » L'impression, après ce premier débat, ne fut pas bonne pour l'Allemagne. « J'ai eu honte pour les Allemands, » disait un secrétaire

de la légation de Russie à Tanger, M. Sabline, qui assistait à la séance. Pour la première fois, en effet, on s'expliquait publiquement, et, dans cette explication, les Allemands avaient visiblement le dessous. M. de Tattenbach lui-même paraissait en convenir et regrettait « l'intransigeance de ses instructions. » M. de Radowitz travaillait silencieusement à rédiger le projet qu'il avait annoncé pour le 8, projet d'après lequel toutes les puissances devaient prendre une part égale à l'organisation de la police. La journée du 6 se passa en conversations. Le 7, on n'attendait rien de neuf, quand, dans l'après-midi, la curiosité diplomatique apprit que le plénipotentiaire autrichien avait demandé un rendez-vous au plénipotentiaire français.

C'était la première fois que l'Autriche-Hongrie entrait officiellement en scène. Et la communication que le comte de Welsersheimb apportait à M. Révoil donnait à cette intervention une particulière importance. Elle avait, effectivement, pour objet de nous annoncer le dépôt d'un projet sensiblement plus rapproché de nos vues que le projet international de M. de Radowitz. Sans doute, M. de Welsersheimb disait que son projet lui était tout personnel; mais, d'une part il ne pouvait dire autre chose, et de l'autre, il était évident qu'il n'agissait pas sans instructions. Enfin, nous savions par deux de nos ambassades, à qui des gouvernemens étrangers en avaient parlé, que non seulement le cabinet de Vienne avait étudié le texte de son délégué, mais qu'il l'avait soumis à la chancellerie allemande, et que celle-ci l'avait elle-même modifié, puis approuvé (1). Aux termes de ce projet, le Sultan aurait la direction de la police et cette police serait constituée avec des élémens et des cadres marocains : tout le monde là-dessus était d'accord. Les instructeurs seraient français à Tanger, à Larache et à Rabat, espagnols à Tetouan, à Safi, à Mogador et à Mazagan. Un inspecteur général, fourni par la Suisse, les Pays-Bas ou la Belgique, aurait le commandement direct du port de Casablanca et rendrait compte au corps diplomatique chargé du contrôle. La durée de cette organisation serait de cinq ans.

En se déclarant prêt à déposer ce projet, M. de Welsersheimb nous révélait, *ipso facto*, l'état d'esprit de ses collègues allemands. Ceux-ci, de toute évidence, ne croyaient pas possible de s'exposer à un vote qui eût appelé la conférence à choisir entre

(1) Un fonctionnaire de la Chancellerie de Berlin, M. Krieg, était venu apporter à Vienne les corrections allemandes.

la combinaison franco-espagnole et leur impraticable organisation internationale : le scrutin du 3 mars leur avait, à cet égard, donné une leçon de prudence qu'ils avaient comprise et retenue. Cependant, pour ne pas abandonner tout à fait leurs positions, ils corrigeaient la solution franco-espagnole en la restreignant à sept ports sur huit, et en subordonnant la police, non seulement à l'inspecteur commandant le huitième port, mais encore aux ministres accrédités à Tanger. C'était une cote mal taillée, illogique, incommode. Mais le comte de Welsersheimb ne disait point que ce fût le dernier mot de la transaction qu'il suggérait. Et au surplus, prêts que nous étions à consentir à la surveillance internationale de la police, nous avions le droit de penser que l'Allemagne, en échange, céderait sur Casablanca. La porte restait donc ouverte à des amendemens, en tout cas à la discussion.

Hors d'Algésiras, l'impression était également favorable. Le bruit nous était revenu de Tanger d'une conversation où le Dr Rosen, ministre d'Allemagne, après avoir adressé de vifs reproches au sujet de l'attitude de M. Bacheracht à M. Sabline, chargé d'affaires de Russie, avait conclu en s'écriant : « Notre dignité est engagée. Nous ne reculerons pas. Et, je vous le dis, c'est la France qui cédera. » Toutefois, cet accès de colère n'avait pas eu d'écho. La presse allemande marquait une modération toute nouvelle. Le *Lokal-Anzeiger* écrivait : « Tout le monde est persuadé qu'on arrivera à une entente aussi bien sur la question de la banque que sur celle de la police. » La *Gazette de Francfort*, la *Gazette de Cologne*, le *Berliner Tageblatt*, la *Tægliche Rundschau* donnaient une note identique. A la chancellerie, on affirmait, le 7 mars au matin, au correspondant du *Temps*, que les instructions envoyées à M. de Radowitz étaient des plus conciliantes. Le soir du même jour, une dépêche de la même source portait : « L'optimisme a repris le dessus à Berlin et on croit généralement que le gouvernement saura faire le nécessaire pour arriver à une entente. » Le 7 mars encore, M. de Szœgyeny, ambassadeur d'Autriche en Allemagne, disait à un de ses collègues : « J'ai vu hier, — c'est-à-dire le mardi 6, — le prince de Bülow : je suis maintenant certain du succès de la conférence. »

Simultanément, le comte Witte, à qui des plaintes avaient été adressées de Berlin au sujet d'un article favorable à la France, publié par le journal officiel *l'État Russe*, et qui avait

vivement répondu à ces griefs, recevait du correspondant que l'Empereur lui avait désigné à Rominten, un message annonçant que l'entente était faite, si la France acceptait que les instructeurs français et espagnols fussent contrôlés, « pour la forme, » si elle renonçait à la juridiction française pour la banque, et enfin si elle n'exigeait pas, pour elle-même et le consortium des banques françaises, cinq parts sur quinze dans la formation du capital. En même temps, le comte Lamsdorf, tout en recommandant une grande prudence, signalait que, frappé du scrutin du 3, excédé du reste de tout ce conflit marocain, Guillaume II venait peu à peu à des idées plus modérées. Puis, c'était le prince de Radolin qui, d'ordre évidemment de son gouvernement, demandait au baron de Courcel de proposer à M. Rouvier un accord direct sur la police.

Les symptômes s'accumulaient donc. Une preuve nouvelle, et plus décisive que les autres, allait nous être fournie que l'Allemagne, après six semaines, se décidait à la conciliation. Le 7 mars, le prince de Monaco arrivait à Paris. Il venait de Berlin où Guillaume II l'avait appelé par dépêche pour assister à l'inauguration d'un institut océanographique. Simple prétexte : car le prince se déclarait chargé pour M. Rouvier d'une communication qu'il lui transmettait aussitôt. De ses conversations successives avec M. de Tchirschky, le prince de Bülow, l'Empereur lui-même, il rapportait l'impression que ce dernier « en avait assez, » et « voulait que cela finît honorablement pour l'Allemagne, » rien de plus. Le chancelier avait même ajouté : « Dans quelques mois, personne ne pensera plus au Maroc. » En conséquence, l'Empereur était prêt à accepter une combinaison qui équivalait à celle que M. de Radowitz avait écartée le 19 février : à savoir, police franco-espagnole dans les ports avec un contrôle pour la forme, exercé soit par le corps diplomatique, soit par un officier pris dans une armée neutre. On ne nous demandait, en retour, que de ne pas insister sur le chiffre des parts primitivement réclamées par nous dans le capital de la banque. Quant à l'inspecteur, on assurait qu'on ne ferait pas de difficultés et qu'on se contenterait de « quelque vieux major. » C'était autant et plus que ce que nous demandions depuis trois semaines. Tous ces indices, — et le dernier plus qu'aucun autre, car sa précision était extrême, — prouvaient irrécusablement que la crainte du débat public, accentuée par le vote du 3, éveillait à

Berlin le désir d'une entente que nos concessions n'avaient pas suffi à provoquer et que, pour avoir tenu bon, nous étions à la veille d'obtenir la reconnaissance pratique de l'intérêt spécial, théoriquement inscrit dans le protocole du 8 juillet 1905. Notre attitude se réglait aussitôt sur ces données concordantes. Dès le 7 mars, M. Révoil était invité par le président du Conseil à déposer, à la séance du 8, un projet sur la police. Ce projet, concerté avec le duc d'Almodovar et sir Arthur Nicolson, plénipotentiaire de la Grande-Bretagne, répondait à nos déclarations du 5. De même que, dans ces déclarations, nous nous étions bornés à exposer la solution franco-espagnole sans parler des « garanties nouvelles, » c'est-à-dire de la surveillance, que nous avions envisagées dans nos pourparlers avec M. de Radowitz, de même dans ce projet nous ne mentionnions pas cette concession éventuelle, subordonnée à l'acceptation de la police franco-espagnole. Et usant de la liberté que nous avait rendue le refus de l'Allemagne du 19 février, nous prenions comme point de départ la police franco-espagnole pure et simple. Nous donnions ainsi plus de marge à la négociation. Parallèlement, des pourparlers avec l'Italie, la Belgique et les États-Unis tendaient à nous assurer dans la banque la voix des représentans de ces trois pays. Enfin, le président Roosevelt, considérant que Guillaume II, par son télégramme de la fin de février, n'avait pas explicitement répondu à la proposition transactionnelle qu'il lui avait soumise (police franco-espagnole; rapport adressé au Sultan et transmis aux puissances par la légation d'Italie), lui adressait, le 7 mars, une troisième dépêche, dans laquelle, avec insistance, il lui recommandait de nouveau cette solution.

De toutes façons notre position s'était améliorée et s'annonçait, pour le lendemain, meilleure encore. Il convenait seulement de poursuivre notre avantage et d'éviter de nouveaux retards. Pour conjurer ce risque, nous demandions et nous obtenions que le duc d'Almodovar, qui devait quitter Algésiras le samedi 10 mars, pour assister aux fêtes données à Madrid en l'honneur du roi de Portugal, fût invité par M. Moret à rester à son poste. Nous avions ainsi l'assurance que la discussion continuerait sans délais. Quelques heures seulement nous séparaient de la séance où les trois projets de l'Allemagne, de la France et de l'Autriche devaient être confrontés. A l'exception des Allemands, personne ne contestait la valeur du nôtre; et la commu-

nication, dont le prince de Monaco avait été chargé, nous permettait de croire que cette exception même serait peu durable. Le 7 au soir, après dîner, dans le hall de l'hôtel, on parlait des chances respectives. L'opinion des tiers ne nous était pas défavorable, quand soudain, vers dix heures, un télégramme de presse passa de mains en mains : mis en minorité sur la question des inventaires, le ministère Rouvier venait de donner sa démission.

III

Il était à craindre qu'un tel acte accompli, sans égard aux difficultés extérieures, par une Chambre agonisante, ne provoquât, en Allemagne, des illusions qui se traduiraient à Algésiras par de nouvelles exigences, — non pas peut-être immédiatement, car les positions étaient prises pour les séances qui devaient être tenues le 8 et le 10 mars, — mais par une transition insensible, qui nous ramènerait à l'intransigeance d'antan. Sans doute, nos délégués expliquaient, à leurs collègues incrédules, que la journée parlementaire du 7 serait sans action sur notre politique étrangère. Nos journaux écrivaient : « La séance continue, » et rappelaient que les instructions données à M. Révoil s'appliquaient à l'ensemble du débat. Les pronostics, à l'hôtel *Reina Cristina*, ne nous en étaient pas moins, par un brusque ressaut, devenus peu favorables.

Néanmoins, par la vitesse acquise les résultats obtenus la semaine précédente parurent d'abord se confirmer. En ce qui concerne la banque, les séances officielles du 8 et du 10 permirent à l'accord de s'établir, au moins en principe, sur la législation, la juridiction, les censeurs et l'assainissement de la monnaie. L'essentiel, il est vrai, c'est-à-dire le nombre des parts à attribuer aux banques françaises dans la constitution du capital, restait à trancher. Mais l'entente, si on la voulait, n'était pas impossible. Les deux séances de comité, consacrées ces mêmes jours à la police, confirmèrent cette impression de sécurité qui ne s'accordait pas avec les craintes provoquées, le 7 au soir, par notre crise ministérielle. Peu de jours auparavant, le marquis Visconti-Venosta, sollicité d'inscrire quelques lignes sur l'album de la comtesse de Tattenbach, avait écrit : *Pax hominibus bonæ voluntatis*. Il semblait qu'il n'y eût à ce moment que des hommes de

bonne volonté; que cette bonne volonté s'appliquât à s'élever à la hauteur des circonstances et opposât aux pessimistes un éclatant démenti. Dès le 8, en même temps que M. de Radowitz donnait lecture des « réflexions que lui avaient suggérées les idées exposées à la précédente séance, » réflexions qui aboutissaient au refus de la solution franco-espagnole, M. de Welsersheimb déposait le projet transactionnel qu'il avait annoncé le 7 à M. Révoil. Et le dépôt seul de ce projet indiquait que l'Allemagne ne s'obstinerait pas dans son refus. De son côté, M. Révoil, en commentant le projet français, déclarait officiellement, ce qu'il avait dit le 17 février, que, si satisfaction nous était donnée sur la nationalité des instructeurs, nous ne refuserions pas d'examiner de nouvelles garanties. Le 10 enfin, M. de Radowitz se ralliait à la proposition Welsersheimb et, qui plus est, reconnaissait qu'il y avait beaucoup à prendre, tant dans le projet français que dans le projet autrichien. Il ajoutait que le comité de rédaction devrait travailler à les concilier.

L'allure générale du débat était donc excellente. Il était impossible d'équivoquer : l'accord, de l'aveu du plénipotentiaire allemand, devait s'établir « sur les bases des deux projets français et autrichien, » que le comité de rédaction « tâcherait de mettre en harmonie. » En d'autres termes, on modifierait chacun des deux projets de façon à les rendre acceptables. Sur quels points? La réponse était facile. Qu'on ajoutât au projet français l'inspection dont il ne parlait point, et qu'on effaçât du projet autrichien, avec le régime spécial de Casablanca, l'extension abusive des pouvoirs de l'inspecteur, l'entente était faite. C'est à la rendre possible que venait de s'engager M. de Radowitz. Tout le monde le comprenait ainsi, et quand, aux observations de sir Arthur Nicolson et de M. Révoil sur les inconvéniens qu'il y aurait à donner à l'inspecteur le commandement d'un port, le plénipotentiaire allemand ne répliqua rien, le sens, si clair déjà des paroles prononcées par lui, se précisa encore. La mission du comité de rédaction, à qui les deux projets étaient renvoyés, serait, cette fois, sans écueils : la combinaison des textes en présence, si nettement prévue par le représentant de l'Allemagne, se réaliserait aisément par la concession mutuelle que tout paraissait indiquer. Et M. Révoil exprimait l'opinion générale, lorsqu'il se félicitait de l'esprit de conciliation qui venait de présider au débat. L'Allemagne, après des mois de mauvaise humeur, allait-elle

profiter de nos embarras intérieurs pour donner au conflit une solution élégante, reconnaître nos droits, et répondre à notre modération? Il était permis de l'espérer. Le 10 mars, le comte Cassini télégraphiait que l'entente était certaine; et, le 11, le roi d'Italie, en recevant M. Barrère, ambassadeur de France, qui venait lui remettre la lettre par laquelle M. Fallières lui notifiait son élection à la présidence de la République, lui disait qu'il considérait l'accord définitif comme imminent.

Les choses en étaient là, lorsque, le dimanche 11 mars, dans l'après-midi, sir Arthur Nicolson alla voir M. de Radowitz. Le plénipotentiaire anglais, convaincu comme tout le monde que le cadre des concessions mutuelles était arrêté dans l'esprit des deux parties, félicita son collègue de ses concessions de la veille, puis lui dit : « Il n'y a plus maintenant que l'attribution de Casablanca aux Suisses qui soit inadmissible pour la France. Donnez-lui la satisfaction d'y renoncer, puisqu'elle vous donne, à vous, l'inspection : et tout sera fini. » Avec une vive surprise, sir Arthur, qui s'attendait à une adhésion immédiate, rencontra un tout autre accueil. M. de Radowitz trouvait naturel que la France fît une concession à l'Allemagne en acceptant l'inspection. Il n'admettait plus que l'Allemagne dût, en échange, faire une concession à la France en acceptant la suppression de la police suisse à Casablanca. — Mon gouvernement, déclarait-il, a dit son dernier mot. — Ce dernier mot, c'était le projet autrichien tel quel, avec l'inspecteur et la police suisse à Casablanca; c'était à prendre ou à laisser.

Le soir même et le lendemain lundi 12, M. White, le comte Cassini, le duc d'Almodovar venaient, à leur tour, voir leur collègue allemand. Il était plus catégorique encore. Il ne se contentait plus d'affirmer que ses instructions étaient irrévocables. Il déclarait qu'on les lui avait renouvelées le 11, et, s'engageant lui-même, il donnait « sa parole d'honneur » qu'il ne s'agissait point là d'un *bluff* et d'un marchandage, mais de l'énonciation réfléchie d'une résolution inébranlable. Le lundi soir, il se rendait chez sir Arthur Nicolson. Et comme celui-ci insistait, lui montrait l'illogisme blessant de l'exigence maintenue pour Casablanca, lui rappelait ses paroles du 10, lui demandait enfin ce que l'Allemagne avait, suivant ses propres expressions, « pris du projet français, » puisqu'elle s'en tenait au projet autrichien *ne varietur*, M. de Radowitz répondait : « Que voulez-vous? Je

n'y peux rien. Mes ordres sont formels. J'ai fait tout ce qui dépendait de moi. J'ai demandé qu'on mît l'inspecteur à Tanger et que Casablanca, comme les autres ports, fût confié à la police franco-espagnole. On m'a répondu très sèchement que c'était impossible. Je ne puis plus rien. »

En même temps, M. de Tattenbach changeait de ton. Le 11, à la séance du comité de rédaction, il revenait sur les concessions qu'il avait précédemment consenties sur la banque. Pour la police, il affirmait avec raideur que le projet autrichien n'était modifiable sur aucun point. Le 14, à une nouvelle séance de la commission de rédaction, il ne se contentait pas d'être intransigeant; il était agressif et menaçant; si bien que M. Regnault devait le ramener vivement à un ton plus courtois. Le parti pris de résistance et d'intimidation s'affirmait donc, avec les nuances différentes qu'y mettaient l'inégalité de l'âge et du tempérament, chez les deux délégués de l'Allemagne. Au même moment, la presse allemande nous en renvoyait l'écho : elle accusait des « influences occultes » de s'exercer à Paris pour empêcher le succès de la conférence.

Comment expliquer cette volte-face? Non point certes par l'intérêt objectif que pouvait présenter la présence à Casablanca d'instructeurs suisses commandés par l'inspecteur. M. de Welsersheimb avait motivé cette présence en disant qu'à défaut de ce commandement, l'inspecteur serait inoccupé. Mais comment admettre que huit ports à inspecter, dans un pays où les communications sont difficiles toujours, impossibles souvent; qu'une vérification portant sur la discipline, la bonne administration, le paiement régulier de la solde, la correction internationale des méthodes appliquées, dussent laisser à ce fonctionnaire tant de loisirs? Comment songeait-on d'ailleurs à le placer loin de Tanger, centre de toute information et de toute action politique, pour l'astreindre à une absorbante besogne de commandement et d'organisation où il risquerait de réussir bien moins que ceux qu'il inspecterait? *Quis custodiet custodem?* Qui inspecterait l'inspecteur, si celui-ci commandait en même temps qu'il inspectait, — alors surtout que, de toute évidence, l'inspecteur suisse ou hollandais serait d'une moindre compétence que les officiers français et espagnols, déjà rompus aux affaires marocaines, qu'il aurait à surveiller? Au surplus, rien dans les déclarations faites à la séance du 10 par M. de Radowitz n'indiquait

qu'il attachât à la question de Casablanca une importance spéciale. Il n'avait pas relevé les critiques formulées sur ce point par sir Arthur Nicolson et M. Révoil. Et le comte de Welsersheimb lui-même avait toujours présenté la combinaison du huitième port comme une simple modalité, accessoire et non essentielle, de son projet. Ce n'était donc pas pour un motif technique que le plénipotentiaire allemand manquait à ses engagemens du 10. Il obéissait à un ordre venu de Berlin, et cet ordre avait une autre origine qu'un intérêt marocain.

La chancellerie impériale, à voir durer la crise ministérielle française et se prolonger dans le salon de M. Sarrien les réunions d'où le cabinet, toujours à peu près formé, ne sortait jamais constitué, avait repris confiance dans cette capitulation que, du 3 au 7 mars, elle avait renoncé à nous arracher. On pensait aussi à Berlin que l'approche des élections législatives rendrait le nouveau gouvernement français moins résistant. Et l'on se reprenait à espérer un « triomphe. » C'est pour cela que, par un détour, on annulait les concessions antérieures en soustrayant à la France et à l'Espagne une partie du mandat qu'on avait déclaré leur accorder; pour cela que l'inspection, « aussi discrète que possible, » avait-on dit le 5 et le 6 mars, au prince de Monaco, était établie à Casablanca avec un commandement effectif; pour cela, que le projet autrichien, d'abord considéré comme « modifiable, » devenait intangible; pour cela enfin, que l'affirmation inscrite dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord* que l'Allemagne ne chercherait pas à tirer parti de la chute du cabinet Rouvier, était contredite par les faits. Qui sait même si, à ce moment, le désir mondial ne se réveillait pas et si le rêve de garder à Casablanca, sous le couvert d'une police neutre, la possibilité ultérieure d'une installation allemande, ne hantait pas les imaginations ardentes des employés pangermanistes de la chancellerie impériale? Le 13 mars, le correspondant parisien du *Berliner Tageblatt*, en relations constantes avec le prince de Radolin, ne télégraphiait-il pas à son journal : « Le plus important des points non résolus à présent est l'attribution du port de Casablanca. Ce port (et non celui de Mogador, ainsi qu'on l'a toujours dit par erreur) est depuis plusieurs mois l'objet de nombreux projets qui avaient pour but de créer sur ce point de la côte marocaine une *situation spéciale*. Je crois que lorsque M. de Radowitz partit pour Algésiras, il avait en poche un projet tout semblable au projet

autrichien. » La résurrection de tant d'espérances dressait de nouveau en face de nous le mur d'obstruction que nous avions cru renverser.

Dès ce moment, en effet, une double campagne de fausses nouvelles, — campagne de presse d'abord, campagne diplomatique ensuite, — s'engage contre nous et souligne le sens de l'intransigeance soudainement marquée à Algésiras par la délégation allemande. Le but est de nous démoraliser pendant l'interrègne ministériel, d'intimider, quel qu'il soit, le futur ministre des Affaires étrangères, et, pour cela, de détacher de la France les concours qui n'avaient pas cessé de lui être acquis, ou tout au moins de propager l'impression que ces concours sont devenus incertains ou timides. Dès le 10 mars, on voit se dessiner la manœuvre. Le correspondant de la *Gazette de Cologne* parle de la « reconnaissance » qu'inspire à toutes les grandes puissances l'attitude « prévenante » de l'Allemagne. Le 12 mars, M. Stein, correspondant à Berlin de la *Gazette de Francfort* et l'intime du chancelier, écrit : « Il se confirme que la grosse majorité des puissances considère le projet autrichien comme une transaction à bon compte, et on peut s'attendre à ce que leurs représentans exercent sur les délégués français leur influence pour leur faire accepter ce projet. » Le même jour, une dépêche d'Algésiras au *Lokal-Anzeiger* porte que « la résistance française a isolé notre pays, en poussant du côté allemand les principales puissances neutres, notamment la Russie, l'Italie, l'Amérique et même l'Angleterre. » Et le correspondant ajoute que, pour cette dernière puissance, c'est une conversation de sir Arthur Nicolson avec M. de Radowitz qui a déterminé le changement. Or, on l'a vu, dans cette conversation, le plénipotentiaire de la Grande-Bretagne avait marqué, au contraire, à son collègue allemand, sa surprise de le voir insister sur le régime spécial de Casablanca, au lieu de répondre, par un bon procédé, à notre concession sur l'inspection.

Tous les jours suivans, la même rumeur court, portée par les journaux allemands, à travers toute l'Europe. Soit dans les agences officieuses, soit dans les grands quotidiens, comme la *Gazette de Cologne* et le *Lokal-Anzeiger*, on retrouve l'affirmation que « les alliés mêmes de la France » blâment sa résistance et la pressent d'adhérer au projet autrichien. Comme il est difficile de nous accuser d'intransigeance alors que nous avons ajouté

l'inspection à notre projet, et que l'Allemagne n'a rien retiré du projet autrichien, on a recours à l'équivoque; et l'on télégraphie d'Algésiras que M. Regnault, au comité de rédaction du 14 mars, a déposé un nouveau projet qui ne tient compte ni des demandes allemandes ni des propositions autrichiennes. Cette fois, c'est l'agence Wolff qu'on a mobilisée. Le « nouveau projet » qu'elle dénonce n'est autre que celui que M. Révoil avait déposé le 8 mars, projet où, comme on sait, il n'était pas question de l'inspecteur et où il ne pouvait en être question, puisque nous subordonnions à l'acceptation intégrale de la police franco-espagnole, encore discutée, notre adhésion à l'inspection. M. Regnault n'avait pas modifié ce texte et n'avait pas à le modifier, puisqu'en réclamant une police suisse pour Casablanca, l'Allemagne excluait la solution franco-espagnole, le 14 aussi bien que le 8 mars. L'assertion de l'agence Wolff est donc manifestement fausse : Qu'importe, si, en la publiant, on déroute l'opinion européenne, si l'on énerve l'opinion française, si l'on se dispense par l'intimidation de faire honneur aux promesses dictées par la raison?

Cependant, comme on craint que les journaux ne suffisent pas à emporter le succès, la diplomatie impériale entre en jeu. Le 12 mars (1), les ambassadeurs d'Allemagne reçoivent un télégramme circulaire qui résume une dépêche de M. de Radowitz. Cette dépêche assure que la majorité des délégués à Algésiras est absolument favorable à l'Allemagne et que presque tous conseillent à la France d'adhérer au projet autrichien, c'est-à-dire d'admettre que Casablanca soit soustrait à la police franco-espagnole. Les ambassadeurs sont invités à communiquer ces renseignemens aux gouvernemens auprès desquels ils sont accrédités. Il va de soi que la communication sera faite avec les nuances voulues. A Londres, on insistera surtout sur l'attitude de la Russie; à Saint-Pétersbourg, sur celle de l'Angleterre, et ainsi de suite. Mais partout, on fera naître la même impression : à savoir, que tout le monde donne tort à la France; que la France est abandonnée de tous; qu'elle seule empêche l'accord et encourt par là le blâme général. Le mardi 13 mars, le comte Wolff-Metternich, ambassadeur à Londres, va s'acquitter auprès de sir Edward Grey de la mission qui lui a été confiée. Le secrétaire d'État lui réplique froidement : — Ce que vous me

(1) Le fait, comme on le verra plus loin, fut reconnu par la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, le 27 mars suivant.

dites là n'est pas possible. — Un instant déconcerté, l'ambassadeur se ressaisit bientôt et poursuit dans les milieux diplomatiques la campagne qu'il a ainsi engagée, si bien que deux jours après, son collègue d'Autriche questionne, à ce sujet, M. Geoffray, ministre de France. A Vienne, le général de Wedel fait, le lendemain mercredi 14, une communication identique au comte Goluchowski. Le comte de Monts, plus rudement, somme, au nom de la conscience européenne, M. Sonnino de nous mettre en demeure de céder. A Washington, le baron Speck de Sternburg vient prier M. Root de ne pas nous encourager dans une obstination que tous réprouvent à Algésiras, et il invoque, comme ses collègues, la caution de M. de Radowitz. Enfin, à Saint-Pétersbourg, M. de Schœn est plus affirmatif : tout le monde, d'après lui, a « lâché » la France. La Russie se singulariserait en la soutenant plus longtemps.

Alors sonne l'heure de porter le dernier coup, et voici qu'interviennent le prince de Bülow et l'Empereur lui-même. Le 12 mars, le chancelier de l'empire télégraphie au comte Witte, sans passer par le comte Lamsdorf. Et il lui dit en substance ceci : — L'Allemagne n'a cessé de céder. La France semblait tardivement en convenir, quand, à nos « avances, » elle a répondu par des exigences nouvelles. Elle est l'objet d'un blâme universel, même de la part des Anglais. A vous de lui faire entendre raison par une énergique intervention et d'obtenir l'envoi d'instructions nouvelles à M. Révoil, si l'on ne veut aboutir à une rupture définitive.

On a vu ce qui s'était passé à Algésiras, comment, seuls depuis le 8 mars, nous avions fait une concession en acceptant l'inspection ; comment à cette concession l'Allemagne avait répondu par l'immobilité ; comment enfin le plénipotentiaire anglais en avait été le premier surpris. Tout contredit donc les assertions du chancelier. Aussi bien, pour les juger, il suffit de relire les procès-verbaux des séances. Cependant, deux jours après, le 14 mars, Guillaume II se les approprie et, répondant télégraphiquement à la dépêche que lui avait adressée le 7 mars M. Roosevelt, il déclare que le projet de ce dernier (police franco-espagnole, rapports de la légation d'Italie) n'est pas acceptable ; que le projet autrichien est d'ailleurs excellent et qu'on l'approuve sans réserve à Algésiras ; que l'Angleterre, la Russie, l'Espagne même le jugent bon ; que les États-Unis doivent à leur tour nous presser de l'ac-

cepter. Comme cette première instance risquerait de n'être point décisive, le lendemain, nouveau télégramme. Guillaume II, cette fois, dénonce nos convoitises, l'avidité de nos banques, les appétits de nos coloniaux, et presse le président d'agir sur nous. Deux jours plus tard, enfin, le 17, troisième dépêche. Elle est plus énergique encore que les précédentes : elle affirme explicitement que l'Italie, la Russie, l'Angleterre et l'Espagne ont abandonné la France; que les États-Unis seuls l'appuient; que l'intérêt de la paix exige qu'à leur tour ils se prononcent pour le projet autrichien et forcent ainsi notre consentement.

Des procédés regrettables dont, depuis le début de l'affaire, avait usé vis-à-vis de nous la diplomatie allemande, ceux-là étaient les moins défendables. Car cette prodigieuse intrigue nouée contre notre pays, à l'heure où une crise ministérielle l'affaiblissait moralement et lui donnait l'air d'un navire sans pilote ; cette affirmation de notre isolement, affirmation que rien ne justifiait, comme on devait quelques heures après le constater publiquement; ce réquisitoire véhément contre notre intransigeance, alors que, depuis le dépôt du projet autrichien, nous avions été les seuls à modifier nos propositions, l'Allemagne maintenant les siennes et se dérobant ainsi à la « mise en harmonie » des textes en présence, tout décelait le dessein de nous faire violence. Et la hâte avec laquelle les journaux, les ambassadeurs, le chancelier, l'Empereur agissaient, à reprises successives, sur tous les points du monde, trahissait la confiance de nous arracher, avant que nous n'eussions un gouvernement, le sacrifice de nos droits et de nos intérêts : coup de force diplomatique préparé et accompli dans le silence des chancelleries, et dont la hardiesse risquait d'obtenir la consécration du succès.

Jamais, en effet, notre situation n'avait été plus grave, jamais les résultats acquis n'avaient été plus compromis. Si nous avions pu saisir dès le principe tous les fils des menées adverses, il nous aurait été possible de dissiper tout de suite l'équivoque et de rompre le réseau que l'on tendait sur nous ; mais, malgré le télégraphe, une manœuvre comme celle dont nous étions l'objet et qui se poursuit sur tant de terrains à la fois, ne se révèle qu'au bout de quelques jours. Pour la parer, il faut que la nouvelle en arrive d'abord aux représentans du pays qu'elle vise; qu'elle soit transmise par eux à leur gouvernement; que leurs informations centralisées et coordonnées empruntent à ce rap-

prochement tout leur sens. Jusque-là, on est sans défense. On sent peser sur soi une lourde atmosphère qu'on ne peut secouer. On devine le danger sans le voir. On est désorienté, et plus qu'à demi vaincu, avant d'avoir essayé une résistance que l'on ne sait où diriger. C'était le cas de notre diplomatie.

A Paris, M. Rouvier quittait le ministère. Il avait rempli son devoir en prescrivant à M. Révoil de s'en tenir à ses instructions, de ne rien céder sur Casablanca et de ne consentir à l'inspection que si satisfaction complète nous était donnée quant à la nationalité des instructeurs. A Algésiras, la délégation française qui, six jours plus tôt, avait pu se croire au port, était démoralisée par le retour offensif de l'Allemagne, et plus profondément qu'elle ne s'en rendait compte. Elle continuait, — M. Révoil dans ses conversations avec ses collègues, M. Regnault dans les séances difficiles du comité de rédaction, — à défendre fermement ses positions. Mais, à se sentir serrée chaque jour de plus près, à lire dans les journaux d'outre-Rhin les attaques dont elle était l'objet, elle ne trouvait pas dans les instructions qui lui venaient de Paris de la part d'un ministre démissionnaire et lui prescrivaient de ne point céder, une suffisante raison de confiance. Elle connaissait, pour l'avoir déjà rencontré sur sa route, l'ardent désir d'en finir et de fuir les responsabilités, dont étaient animés certains des plénipotentiaires. Elle savait que l'Angleterre, la Russie, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la suivraient jusqu'au bout. Mais que déciderait le ministre de demain? Elle l'ignorait : or, l'ignorance irrite les nerfs. Et la nervosité dont elle souffrait, expression réflexe de la plus respectable angoisse patriotique, n'échappait pas, quelque effort qu'elle fît, aux regards hostiles ou simplement curieux. En examinant la troublante alternative du risque des concessions ou du danger d'une rupture, elle diminuait inconsciemment sa capacité de résistance. Et quand elle évaluait les chances que nous réservait un nouveau vote, elle inclinait au pessimisme.

Sans doute, le projet non amendé n'était pas acceptable, puisqu'il équivalait à la solution internationale repoussée par nous dès le premier jour, substituait un mandat à trois à un mandat à deux, ouvrait la porte à toutes les intrigues européennes et mettait au-dessus du Sultan le corps diplomatique de Tanger. Mais, d'autre part, quelles seraient les suites de la rupture? Et à quoi bon cette rupture, puisque, malgré la fidélité

de nos amis, l'unanimité requise nous interdisait d'espérer un résultat matériel? Enfin, dans ce qui s'imprimait en Allemagne au sujet des dispositions des puissances, — les démarches des ambassadeurs, du chancelier et de l'Empereur n'étaient pas encore connues, — n'y avait-il pas l'indice d'une évolution, non point des délégués, mais de leurs gouvernemens? C'était, en effet, le grand danger de la manœuvre allemande que d'inspirer des doutes, — pour quelques heures seulement, il est vrai, mais en pleine crise à un moment peut-être décisif, — aux chancelleries sur l'opinion des plénipotentiaires, aux plénipotentiaires sur l'opinion des chancelleries. Le terrain paraissait instable et perfide. La prudence conseillait l'immobilité. Mais l'immobilité est la pire des tactiques, dans une négociation comme sur un champ de bataille. Et l'ajournement répété des séances de la conférence n'était pas une solution. Tout concourait donc à inquiéter, à troubler, à déprimer ceux qui, depuis deux mois révolus, défendaient pied à pied notre cause. Et cette inquiétude, ce trouble, cette dépression étaient pour nous le pire des périls. C'est dans ces conditions pénibles et critiques que, le 14 mars, M. Léon Bourgeois prit des mains de M. Rouvier, la direction des affaires.

IV

La tâche de M. Bourgeois était complexe et malaisée. Tout ce qu'avait gagné la fermeté de son prédécesseur, la crise ministérielle l'avait remis en question. Et plus d'un, à Algésiras ou ailleurs, escomptait, de la part d'un ministre nouveau, une tendance à céder qui, en facilitant la solution, abrégerait les débats et épargnerait la nécessité d'un vote. Il fallait, pour conjurer ces risques, de la fermeté et de la présence d'esprit. Il importait d'abord que la politique du cabinet Sarrien fût définie clairement et que la continuité de notre action diplomatique, exigée par la permanence de nos droits et de nos intérêts, fût publiquement affirmée. Cela fait, nous aurions à déjouer les manœuvres menées depuis huit jours contre nous, à montrer que la France ne s'abandonnait point et que personne ne l'abandonnait. Après quoi, il faudrait remettre en marche la négociation et déterminer l'Allemagne à la concession que M. de Radowitz avait annoncée le 10 mars, mais qu'ensuite il n'avait point faite.

Négociateur de tempérament, convaincu par l'étude du dossier marocain que nous étions arrivés à la limite des transactions acceptables, M. Bourgeois allait, en moins de deux semaines, ressaisir l'avantage. Ce fut une partie décisive, où le succès final récompensa notre résolution de préférer la rupture même à un accord équivoque et humiliant.

Un ministère qui se constitue a un moyen immédiat de publier ses vues : sa déclaration. Le 14 mars, cette déclaration était lue à la tribune de la Chambre par M. Sarrien, président du Conseil, à celle du Sénat par M. Clemenceau, ministre de l'Intérieur. Le passage relatif à la politique extérieure était une réponse péremptoire à ceux des journaux d'outre-Rhin qui avaient fait au nouveau ministère l'injure de compter sur lui pour l'abandon de la politique nationale. Le juste hommage rendu à M. Rouvier apportait une réplique excellente aux tentatives obliques de la *Gazette de Voss*, notamment, pour opposer l'un à l'autre le gouvernement de la veille et celui du lendemain. La déclaration rappelait, d'autre part, fort à propos que la politique inaugurée par M. Rouvier, continuée par M. Bourgeois, n'était pas seulement la leur, mais celle aussi de la Chambre entière qui, le 16 décembre 1905, l'avait faite sienne à la presque-unanimité. Elle précisait avec force la nature des droits et l'importance des intérêts engagés, du côté français, dans le débat marocain. Et tout en exprimant la conviction que nous pouvions sauvegarder les uns et les autres sans léser aucune puissance, elle affirmait « la pleine conscience » qu'avait le gouvernement du devoir défensif qui s'imposait à lui.

Dès le 14 mars et le lendemain 15, les ambassadeurs rendaient visite au ministre des Affaires étrangères. Et celui-ci, tout aussitôt, dégageait de ce premier contact une impression, à savoir que partout le bruit, propagé par la circulaire allemande du 12, de notre lassitude et de celle de nos amis avait été accueilli, sinon comme vrai, au moins comme vraisemblable. Si brefs que fussent ces entretiens initiaux, ils suffirent à M. Léon Bourgeois pour démentir, en ce qui nous concernait, les affirmations de M. de Radowitz et de la chancellerie impériale. Au comte de Khevenhuller, ambassadeur d'Autriche, et au comte Tornielli, ambassadeur d'Italie, il déclara, avec une insistance particulière, qu'il ne comprenait pas comment l'Allemagne avait pu se tromper aussi gravement sur nos intentions. Il était notoire que

M. Rouvier avait confirmé à M. Révoil ses instructions antérieures, puisque *le Temps* les avait publiées le 13 mars. Ces instructions, tout en laissant la porte ouverte à la négociation, maintenaient catégoriquement notre refus d'admettre pour le huitième port une police qui ne fût point franco-espagnole ; elles maintenaient non moins énergiquement notre décision de n'accepter de la part de l'inspecteur ni commandement, ni collaboration au commandement. Ce faisant, elles préservaient ce que nous considérions comme « un intérêt vital. » Or, ces intérêts, la déclaration ministérielle affirmait qu'ils ne seraient pas abandonnés. Comment pouvait-on croire que M. Bourgeois modifiât, à cet égard, la politique de son prédécesseur? Et le ministre ajoutait : — Aujourd'hui même, 14 mars, j'ai purement et simplement confirmé, à M. Révoil, les instructions de M. Rouvier. Aussi bien, la situation est très nette. Deux projets sont en présence, que M. de Radowitz a reconnus, par leur combinaison, susceptibles d'aboutir à un accord : le projet français et le projet autrichien. Nous avons, sans tarder, fait connaître ce que nous pouvions emprunter au second, à savoir le principe de l'inspection. Nous attendons encore que l'Allemagne nous fasse connaître ce qu'elle emprunte au nôtre. Si on nous refuse la police franco-espagnole des huit ports, nous refusons l'inspection. Si nous acceptons l'inspection, nous entendons que satisfaction nous soit donnée sur la nationalité des instructeurs, à Casablanca comme ailleurs.

La netteté de cette déclaration produisit un effet immédiat. La France ne cédait pas. Les puissances qui la soutenaient tinrent à honneur de montrer qu'elles ne cédaient pas davantage. On a vu que, dès le 12 mars, quand le comte Wolff-Metternich était venu annoncer à sir Edward Grey que sir Arthur Nicolson nous conseillait d'abandonner Casablanca et de souscrire à l'inspection sans compensation, le secrétaire d'État anglais avait répondu à l'ambassadeur par le plus net des démentis. Le soir même, il télégraphiait à Algésiras pour avoir des explications ; et, dès le 13, il recevait la réponse du plénipotentiaire britannique. Sir Arthur Nicolson déclarait que jamais, au cours de ses conversations avec son collègue allemand, il n'avait ni dit ni laissé entendre qu'il fût favorable au projet autrichien sans amendement, ni que nous pussions céder sur la police du huitième port. Sans doute, si la France avait mis bas les armes, le gou-

vernement anglais n'aurait pas été plus intransigeant qu'elle ; mais il demeurait résolu à nous soutenir en tout et partout, quelle que fût notre attitude. La publication des dernières instructions de M. Rouvier, l'affirmation de M. Léon Bourgeois qu'il s'appropriait ces instructions, témoignaient de notre fermeté. Sir Edward Grey fit immédiatement le nécessaire pour qu'on sût que, contrairement aux assertions de la circulaire allemande, il restait à nos côtés sans l'ombre de faiblesse ni d'hésitation. Et comme au même moment les ambassadeurs d'Angleterre, à Vienne et à Saint-Pétersbourg, télégraphiaient qu'on leur demandait des détails sur « l'adhésion de leur pays au projet autrichien, » il adressa à tous ses représentans, à la date du 13 mars, un télégramme circulaire avec ordre de le communiquer.

Ce télégramme portait que les instructions données à sir Arthur Nicolson lui prescrivaient, d'une façon générale, de maintenir à la France, dans l'avenir comme dans le passé, pour toutes les questions encore à trancher, un appui absolu et sans réserve ; plus spécialement, de l'appuyer énergiquement dans son refus d'admettre que l'inspecteur de la police eût le commandement de Casablanca, ou de quelque autre port que ce fût, et qu'ainsi un de ces huit ports fût soustrait à la police franco-espagnole. Le lendemain 14 mars, sir Francis Bertie, ambassadeur d'Angleterre, venait porter cette dépêche à M. Georges Louis, directeur des affaires politiques au quai d'Orsay, et sir Charles Hardinge, sous-secrétaire d'État permanent au Foreign Office, informait M. Paul Cambon qu'il en avait donné connaissance au comte Wolff-Metternich. Trois jours après, *le Temps* publiait les instructions envoyées à sir Arthur Nicolson. Nul ne pouvait plus croire que l'Angleterre songeât à nous abandonner, moins encore qu'elle agît sur nous pour nous pousser à capituler.

La Russie, à son tour, entrait alors en scène, et, ne voulant pas remplir ses devoirs d'alliée avec moins de netteté que la Grande-Bretagne ne s'acquittait de ses obligations d'amie, elle adressait à ses ambassadeurs une circulaire identique à la circulaire anglaise. Cette communication, parfaitement correcte dans le fond et dans la forme, exaspéra le gouvernement et les journaux allemands. C'était, en effet, la première manifestation publique des sentimens de la Russie. Cette irritation s'accrut de

ce fait qu'ayant connu par une communication verbale, avant le prince de Bülow et avant M. Léon Bourgeois, ces instructions, j'en publiai, dès le 20 mars, un résumé dans *le Temps* et que c'est par ce résumé, aussitôt télégraphié, qu'on en eut connaissance à Berlin, où le comte d'Osten-Sacken avait tardé vingt-quatre heures à faire la communication.

Très maladroitement, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* allait d'ailleurs aggraver l'importance de la dépêche russe, en engageant contre *le Temps* une campagne d'une violence inouïe. Elle prétendit d'abord que la publication du journal français n'était point exacte, alors qu'il suffisait de comparer les deux textes pour constater l'identité de leur sens; pour s'assurer que, dans l'un comme dans l'autre, le gouvernement russe démentait énergiquement l'attitude à lui attribuée par le gouvernement allemand; que, dans l'un comme dans l'autre, il affirmait n'avoir jamais conseillé à la France de céder sur Casablanca; que, dans l'un comme dans l'autre enfin, il proclamait sa volonté de remplir tous ses devoirs d'allié et son désir de voir la conférence aboutir à une solution conciliante. Elle contesta ensuite que la publication eût été légitimée par les fausses nouvelles qu'avait propagées la diplomatie allemande sur l'isolement de la France. « Il n'existe pas, disait-elle, de documens de la diplomatie impériale qui contiennent une allusion à l'isolement de la France ou à un changement de front de la Russie. » Je répondis aussitôt, en révélant les démarches simultanées faites, à la suite de la circulaire du 12, par le comte Wolff-Metternich, le baron Speck de Sternburg et les autres ambassadeurs allemands. Et l'organe de la chancellerie dut avouer l'existence de cette circulaire (1), qui détruisait du coup toute sa thèse. La colère des officieux de Berlin avait donc pour résultat de justi-

(1) Voici l'article de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, où s'enregistra cet aveu :

« D'après des dépêches privées de Paris, *le Temps* prétend que les ambassadeurs allemands à Londres et à Washington ont, sur les instructions de Berlin, propagé la légende de l'isolement de la France. La vérité se réduit à ce fait que, le 12 mars, les représentans de l'Allemagne reçurent communication d'un rapport de M. de Radowitz disant que le projet Welsersheimb avait reçu un accueil extrêmement favorable et que la majorité des délégués avaient conseillé l'entente à leurs collègues français. Les diplomates allemands reçurent aussi les instructions de communiquer cela aux cabinets auprès desquels ils étaient accrédités, et d'exposer que le projet Welsersheimb offrait une base propre à mener la conférence à bonne fin et à inaugurer une période de tranquillité, de sécurite et de prospérité économique. »

fier, au regard du public, la nécessité des démentis anglais et russes, en obligeant l'Allemagne elle-même à confesser la campagne qui les avait provoqués. La lumière était ainsi faite non seulement sur le présent, mais sur le passé, et montrait, avec les menées dont la France avait été l'objet, la fidélité des concours précieux qu'elle avait partout rencontrés.

Les États-Unis, à cette heure critique, nous marquaient une sympathie égale à celle dont témoignaient la Russie et l'Angleterre. On a vu avec quelle insistance, par trois télégrammes de Guillaume II en date du 14, du 15 et du 17 mars, soulignés par trois démarches du baron Speck de Sternburg, la pression allemande s'était exercée à Washington. L'Empereur demandait que M. Roosevelt nous recommandât le projet autrichien : le président s'y refusa catégoriquement. Il demanda alors que M. White reçût l'ordre de voter ce projet : M. Roosevelt s'y refusa encore. A la dernière dépêche de l'Empereur, appuyée énergiquement par l'ambassadeur, un troisième refus répondit, — refus verbal d'abord (15 mars) adressé à M. de Sternburg, refus écrit ensuite, télégraphié à Guillaume II le 17 mars. Non seulement M. Roosevelt déclarait, avec une netteté particulière, le projet autrichien « inacceptable ; » mais il affirmait que, si la doctrine de Monroë ne l'eût pas empêché de prendre parti, il l'eût activement combattu comme étant une amorce de partage du Maroc, au moyen de sphères d'influence. M. Roosevelt rappelait d'ailleurs qu'ayant, le 7 mars, soumis à l'Empereur un projet, il s'y tenait ; que, si le délégué américain ne s'abstenait pas, il ne pourrait voter que pour ledit projet ; que la France avait fait une grosse concession en acceptant l'inspection ; qu'il appartenait à l'Allemagne de la reconnaître en renonçant à ses prétentions sur la police suisse de Casablanca, injustifiable à tous égards. En même temps, M. Root télégraphiait à M. White des instructions dans le même sens, qui constituaient la réfutation complète des argumens invoqués en faveur de la thèse autrichienne et demandait à l'ambassadeur d'Allemagne d'appuyer à Berlin les vues du gouvernement de l'Union.

En moins d'une semaine, nous avions donc non seulement rétabli autour de nous la foi dans notre fermeté (1), mais encore provoqué la manifestation publique des sympathies qui nous

(1) Le 19 mars, la Chambre vota, sans débat, le budget des Affaires étrangères. A la demande de M. Bourgeois, toutes les interpellations furent ajournées.

étaient acquises. La légende de notre découragement et celle de notre isolement, répandues par l'Allemagne à la faveur de la crise ministérielle, s'effondraient; et l'édifice de nos alliances et de nos amitiés apparaissait plus solide que jamais. Le danger de la veille ajoutait même quelque chose à la sécurité présente : le bénéfice du contraste nous fortifiait encore. La négociation pouvait être reprise au point où la chute du cabinet Rouvier l'avait interrompue. Le terrain perdu du 7 au 14 mars était regagné. Et nous nous retrouvions à pied d'œuvre. Quelques heures d'énergie, de décision et de publicité avaient fait plus que des mois de patience et de discrétion. Il restait à trancher la question de Casablanca. Pour l'aborder, nous étions doublement armés, puisque nous étions décidés à ne point reculer et que l'Europe entière savait, grâce aux déclarations officielles et publiques des puissances intéressées, que cette décision rencontrait l'unanime approbation de nos alliés et de nos amis.

L'Allemagne, à ce moment même, tentait un dernier effort pour nous déterminer à capituler. Elle essayait encore d'emporter de haute lutte le succès que lui avait fait espérer la chute de M. Rouvier. A Vienne, son ambassadeur, le général de Wedel, affirmait énergiquement que c'était fini des concessions : la France accepterait tel quel le projet autrichien, ou la conférence serait rompue (1). A Paris, le samedi 17, le prince de Radolin venait au ministère et il priait M. Bourgeois, avec insistance, de céder sur Casablanca, « base nécessaire du contrôle de l'inspecteur. » Comme le ministre déclarait de nouveau que nous ne consentirions jamais à une solution internationale introduisant une troisième puissance au Maroc, à une solution illogique confondant l'inspection et le commandement, à une solution humiliante annulant par un détour le mandat qu'on disait nous confier, le prince, d'un ton inquiet, exprima la crainte qu'il n'y eût pas moyen de s'entendre. M. Léon Bourgeois ne se laissa pas troubler par cette appréhension et répondit simplement que la France, en acceptant l'inspection, avait pris du projet autrichien ce qu'elle en pouvait prendre; que l'Allemagne n'avait rien pris du projet français, et qu'au contraire, au cours de la crise ministérielle, elle avait exercé, sur nous et nos amis, une pression difficile à accorder avec des dispositions conciliantes.

(1) Le général de Wedel tenait publiquement ces propos qui nous ont été rapportés par deux de ses collègues

C'était à elle d'apporter sa pierre à l'édifice de l'accord. M. Bourgeois concluait en disant qu'il voulait l'entente, mais une entente durable, — et durable parce qu'honorable. Et il tirait argument des articles énergiques publiés chaque jour par les journaux pour montrer à l'ambassadeur qu'il n'était en cela que l'interprète fidèle de l'opinion publique.

La visite du prince de Radolin fut la dernière tentative pour imposer à la France le projet autrichien dans sa forme primitive. Le jour même, samedi 17 mars, où cette tentative se produisait, le comte de Khevenhuller revenait au quai d'Orsay : très nettement, sous la forme d'une intervention officielle, il offrait à M. Bourgeois de chercher une autre solution. Il ne disait pas laquelle. Mais comme il enregistrait sans objection notre décision de ne plus rien accorder sur la police, il allait de soi qu'il croyait pouvoir triompher des résistances allemandes au sujet de Casablanca et nous demander, en dehors de l'inspection déjà acceptée, de simples concessions financières. Il était également certain, étant donnés les rapports de l'Allemagne et de l'Autriche, que le comte Goluchowski n'avait pas envoyé M. de Khevenhuller porter à M. Bourgeois une « offre » caractérisée, sans être sûr que son initiative ne serait pas désavouée à Berlin. Nous avions par conséquent l'assurance que la chancellerie allemande était disposée à transiger sur Casablanca. Elle consentait à l'amendement que M. de Radowitz avait paru admettre le 10 mars et qu'avait seule rendu « inacceptable, » pour un temps, la chute du cabinet français.

Presque aussitôt, d'ailleurs, la nouvelle de cette concession nous était de toutes parts confirmée. Elle nous venait d'abord du Maroc, de Tanger, où le docteur Rosen disait, le 18 mars, à un agent du maghzen : « L'accord est fait : nous laissons Casablanca à la police franco-espagnole. » Puis d'Algésiras où, le 18 au soir, M. de Radowitz déclarait : « Ne parlons plus de la proposition autrichienne. » Alors, paraissait un article significatif de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* en date du lundi 19, disant que « pour l'intérêt spécifique allemand, il était fort indifférent qu'à Casablanca un couple d'instructeurs suisses ou hollandais plutôt qu'espagnols ou français dirigeât la police marocaine. » Le même jour, l'ambassadeur d'Autriche à Berlin et plusieurs de ses collègues informaient M. Bihourd que la concession annoncée par la note officieuse était acquise et qu'on

n'insisterait pas pour soustraire Casablanca à la police franco-espagnole. A son tour, le prince de Bülow précisait cette information en expliquant à l'ambassadeur de Russie que l'Allemagne cédait sur ce point et qu'elle voulait seulement que l'inspection fût effective et réelle. Le lendemain soir mardi 20, Guillaume II répondait au télégramme que M. Roosevelt lui avait adressé le 17 : dans cette réponse, il n'était plus question de Casablanca. Enfin, comme M. Bihourd répétait à M. de Tchirschky ce que M. Bourgeois avait dit au prince de Radolin, le ministre répliquait en souriant : « Je n'aperçois plus de difficultés, puisque nous acceptons ce que vous désirez. »

Bien que cette affirmation ne mentionnât pas explicitement la nature de l'adhésion allemande, cette adhésion et son sens ne faisaient de doute pour personne. Le mercredi 21, M. de Schœn allait, au surplus, voir le comte Lamsdorf et lui renouvelait, dans des termes qui ne prêtaient pas à l'équivoque, la communication faite le lundi par le chancelier au comte d'Osten-Sacken. Simultanément, le comte Goluchowski annonçait joyeusement au marquis de Reverseaux que tout était arrangé. Trois jours après enfin, le samedi 24, nous apprenions que l'Allemagne avait fait connaître sa décision aux représentans du maghzen et, le même jour, le comte de Khevenhuller disait à M. Léon Bourgeois : « Ne parlons plus de Casablanca. Vous aurez, vous et l'Espagne, les huit ports sans restriction. L'inspecteur ne fera qu'inspecter, sans exercer le commandement dans un port. »

Ainsi se terminait cette mêlée diplomatique, qui, par son intensité autant que par son extension, a présenté un si vif intérêt. Le 26 mars, la conférence enregistrait l'accord établi sur Casablanca; et du 26 mars au 1er avril, elle achevait de régler les points encore pendans : banque, attributions de l'inspecteur et répartition des ports entre les instructeurs français et espagnols.

Ce que les argumens de la France n'avaient pas obtenu, sa fermeté l'avait conquis. Quant à l'Allemagne, confiante dans son prestige, enhardie par ses faciles succès de 1905, elle avait voulu forcer la fortune : la fortune lui avait résisté. Si la conférence, à ce titre, était pour elle une déception, elle avait été l'ouvrière de sa propre déconvenue. Elle n'avait rompu ni relâché

aucune des combinaisons diplomatiques qui avaient provoqué son hostilité; et ses alliés eux-mêmes lui avaient marqué qu'ils entendaient être autre chose que des « seconds ; » garder leur autonomie de grandes puissances; faire de la Triple Alliance, naguère conduite avec autorité, une alliance parlementaire, où chaque contractant revendique et exerce le droit de penser et de parler.

Tout est bien qui finit bien. La Conférence a donné aux questions qui lui étaient soumises des solutions honorables pour tout le monde, acceptables par tout le monde. En suivant au jour le jour les sinuosités de la diplomatie allemande, au cours de ces semaines pénibles, nous n'avons pas voulu réveiller les souvenirs d'un conflit apaisé, mais seulement justifier la persévérance de notre politique. Qui ne voit d'ailleurs que cette politique a trouvé dans l'adhésion des puissances, et finalement de l'Allemagne elle-même, la meilleure et la plus complète des justifications?

André Tardieu.

LETTRES INÉDITES

DE

JOSEPH DE MAISTRE

II[1]

AUTOUR DE LA CAMPAGNE DE 1812

I

Une lettre du comte de Blacas, en date du 4 novembre 1810, nous semble particulièrement intéressante. Parmi les diverses informations qu'elle contient sur la santé du roi d'Angleterre, sérieusement compromise; sur les inquiétudes que cause au ministère Pitt l'état maladif de ce prince; sur le séjour que le roi de Suède, chassé de ses États par ses sujets révoltés, a fait à Hartwell auprès de Louis XVIII, Blacas glisse une demande au succès de laquelle il attache le plus grand prix. Les dissentimens suscités entre l'Angleterre et la Russie par Napoléon, à la faveur de son alliance avec le tsar Alexandre, constituent un obstacle au rétablissement de l'équilibre européen, qu'ont détruit les conquêtes de l'empereur des Français. Il serait utile à la cause de la paix que ces deux nations se réconciliassent. Louis XVIII considère qu'il en résulterait un grand bien pour lui et que, s'il devenait l'instrument de cette réconciliation, son

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

prestige si gravement atteint renaîtrait, en même temps que sa rentrée en France lui serait rendue plus facile. Animé d'une conviction pareille, Blacas écrit à Joseph de Maistre :

« Il est une affaire bien importante que je voudrais voir terminée et dont vous devriez vous occuper, vous qui êtes en mesure de tout dire au comte Nicolas (1). Faites-lui sentir qu'il doit travailler à renouer ce qu'il a été si impolitique de rompre. La chose aura lieu très facilement, s'il le veut. Ici, on ne sera pas difficile, et l'on doit l'être encore moins à Pétersbourg. Si le comte Nicolas termine cette grande affaire que je me chargerais de finir en huit jours, il jouira de son ouvrage; s'il ne le fait pas, il sera forcé de quitter la place, et celui qui le remplacera en aura l'honneur et le profit.

« Quant aux conditions, rien de plus aisé : vous avez besoin de denrées coloniales, nous vous en donnerons en échange de vos bois qui nous sont nécessaires; vous avez besoin d'argent, eh bien! nous vous achèterons votre fer, vos suifs, etc.; vous rétablirez pour dix ans le traité qui en avait existé vingt. Voilà les bases; je vous laisse le soin des détails; mais concluez. Envoyez 200 000 hommes dans les provinces allemandes et polonaises; nous nous chargerons de l'approvisionnement et d'une partie de la solde. Vous voyez que je suis généreux; signons et recommandons-nous au grand saint Nicolas qui conduisait si bien les soldats de Souvarow. »

Blacas ne reçoit aucune réponse à cette invitation. Il y revient le 9 avril 1811. Mais, en même temps, il se plaint du silence de son ami. Il s'en plaint d'ailleurs sans amertume, accusant plus encore les circonstances qu'il n'accuse celui-ci. Pour lui prouver que, malgré tout, il ne lui tient pas rigueur, il ne parle de ses griefs qu'en les enveloppant des formes les plus affectueuses.

« Je suis très étonné et affligé, mon cher comte, de ne pas recevoir de vos nouvelles. Vous devez avoir vu par mes dernières lettres que j'avais besoin des vôtres, et il me tardait d'en avoir quand j'apprends, indirectement, que vous vous plaignez

(1) Le comte Nicolas Romanzoff.

de mon silence. Sans reproche, cher comte, voici la cinquième épître que j'ai l'honneur de vous adresser depuis cinq mois; la première, du 8 août, a été envoyée au baron de Roll; la seconde du 3 novembre a dû vous être remise par le baron de Roll; la troisième du 1er décembre est partie sous le couvert du comte de Brion. Le roi de Suède Gustave IV a daigné se charger de la quatrième et celle-ci voyage sous les auspices du ministre de Portugal qui va à Pétersbourg. Elle vous arrivera donc aussi sûrement que celle qui l'a précédée. Je devrais croire que les autres vous parviendront également; mais, depuis que je suis ici, il y a un sort attaché à mes lettres. Tout se réunit pour me tourmenter, me vexer, me contrarier, et les contrariétés et les vexations sont encore peut-être les moindres peines que j'éprouve. Celles qui portent sur l'objet de tous nos vœux, de tous nos souhaits sont les plus sensibles.

« J'ai acquis la malheureuse certitude que les mêmes systèmes qui ont tout perdu sont toujours ceux qui dirigent les affaires; que les hommes changent, mais que les principes restent; que personne ne connaît son véritable intérêt; que le but que l'on devrait tâcher d'atteindre est celui que l'on voit le moins et qu'il est même devenu inutile de le montrer. Ne croyez cependant pas que je désespère; à Dieu ne plaise; mais, il faut toute ma volonté de résister pour tenir tête d'une part à ceux qui veulent tout laisser perdre et de l'autre à ceux qui, croyant tout perdu, voudraient tout abandonner.

« Je vous ai parlé, dans mes lettres du 4 novembre et du 1er décembre, de la facilité avec laquelle on pouvait rétablir les liaisons qui n'auraient jamais dû cesser d'exister entre la Russie et l'Angleterre. Je vous engageais à voir le comte Romanzoff, à lui en parler avec franchise. Je sais qu'il y a eu des paroles dites de part et d'autre et que l'on n'a pu s'entendre. Je sais que tout le monde le voudrait et je crois qu'il serait très utile pour la cause et très intéressant pour nous de pouvoir amener à un rapprochement d'une si haute importance pour l'intérêt de tous. Je crois être sûr que le porteur de cette lettre l'est de paroles importantes. Dieu veuille que vous ou lui soyez écouté.

« Je ne vous dirai qu'un mot de ce qui nous regarde. Mon ami est toujours à Madère (1) où sa santé ne paraît pas se réta-

(1) D'Avaray était parti pour Madère le 23 avril 1810. Il y mourut au mois de juin 1811.

blir entièrement, de sorte qu'il y restera et j'en suis véritablement affligé. Oui, mon cher comte, vos idées sur lui ne sont pas justes; il était nécessaire ici; personne ne peut le remplacer et moi bien moins qu'un autre, soyez-en certain.

« Adieu, mon très cher comte. »

Joseph de Maistre ne reçut cette lettre qu'au commencement de juillet. Il y répondit aussitôt. Sa réponse, en laquelle il fait large mesure, s'expliquant sur tout sans rien oublier, ne nécessite aucun commentaire.

« *Saint-Pétersbourg, 3 juillet, N. S., 1811.* — Je suis enchanté, mon très cher et aimable comte, que *vous soyez étonné et affligé de ne pas recevoir de mes nouvelles*, car c'est une preuve que vous en désirez toujours, et en vérité, telle est l'iniquité humaine que je commençais à en douter. Je croyais que la correspondance vous accablait et que vous étiez forcé de mettre la mienne de côté, même malgré vous, de sorte que, à mon tour, je ne vous ai plus écrit depuis la mienne du 4 (16) juillet 1810, remise au comte de Brion. En tout cela, j'avoue qu'il y a beaucoup d'injustice; mais l'homme est fait ainsi et quoiqu'il n'y ait pas de plus grand sophisme que ce raisonnement banal : *je n'ai point reçu de lettres de lui; donc, il ne m'a pas écrit*, j'ai vu cependant que tout le monde est plus ou moins sujet à s'y laisser prendre. Tout ceci vous dit assez que, malgré toutes vos conjectures, je n'ai pas reçu de vous ce qu'on appelle une *panse d'A* depuis le 1er juin 1810, jusqu'à l'aimable épître datée de Hartwell le 9 avril dernier, à laquelle je réponds en ce moment. Il m'est impossible de vous exprimer une très légère partie de la joie qu'elle m'a causée.

« J'ai tant d'estime et d'amitié pour vous, mon cher comte, qu'il m'en coûtait véritablement de ne plus voir *vos caractères*, comme on dit en Italie. Jamais, au reste, je ne vous ai perdu de vue et toujours je me suis occupé de vos peines de toute espèce.

« Il y a longtemps que j'ai acquis *la malheureuse certitude* (1) dont vous me parlez. La Révolution a changé de forme; mais elle subsiste toujours, et le sophisme original n'a cédé ni au rai-

(1) De Maistre ici emploie la même expression que Blacas dans la lettre précédente.

sonnement, ni à l'expérience. Que signifie cet inconcevable sentiment qui, de tous côtés, repousse le souverain légitime? Ce peut être un signe de ce que nous craignons le plus vous et moi, car la Providence est bien la maîtresse; ce peut être aussi un signe pur et simple des erreurs toujours subsistantes qui entretiennent la Révolution. Ma tête tremble devant la première supposition; mon cœur est tout pour la seconde, et je ne crois pas que ce mouvement du cœur soit à beaucoup près destitué de tout appui logique.

« Le fatal mariage (1) a beaucoup compliqué la question. Vous savez bien, monsieur le comte, que le cuivre seul et l'étain seul ne peuvent faire ni canon ni cloche, mais que les deux métaux réunis les font très bien. Qui sait si un sang auguste, mais blanc et affaibli, mêlé avec l'écume rouge d'un brigand ne pourrait pas former un souverain? Voilà la pensée qui m'a souvent assailli depuis la déplorable victoire remportée sur la Souveraineté européenne par le terrible usurpateur. Cependant, je crois qu'il y a encore contre lui de puissans raisonnemens. Mais que faire et qu'attendre, tandis que toutes les puissances sont devenues des complices d'une manière ou d'une autre? Si j'étais Français et résidant en France avec tous les sentimens que vous me connaissez, je vous donne ma parole d'honneur, mon digne ami, que je me battrais de toutes mes forces pour l'usurpateur. Quand on renverse quelque chose, en politique surtout, il faut savoir ce qu'on mettra à sa place. C'est une grande sottise de tuer César pour avoir ensuite un triumvirat, puis Octave, puis Tibère et enfin Néron. Quand la vie de Napoléon dépendrait d'un seul acte de ma volonté, il n'aurait rien à craindre tant qu'on ne me montrerait pas sur le trône celui qui doit y être. La dessiccation de cette branche auguste et précieuse est une épine dans mon cœur, qui ne cesse de le déchirer. Je crois que je vous l'ai dit, mais, je vous le répète avec beaucoup de plaisir : si je devais, en y allant à pied, trouver au Kamchatka une plante capable de donner un enfant à Mme la Duchesse d'Angoulême, je partirais sur-le-champ, et même sans terminer cette lettre, bien persuadé que vous m'en dispenseriez. Il m'a paru quelquefois que vous n'aviez pas assez de crainte sur cet article. Mgr le Duc de Berry badine avec le temps qui

(1) Celui de Napoléon avec Marie-Louise.

n'aime pas qu'on le plaisante. Il y en a d'autres, me direz-vous; pas du tout, à ce qu'il me semble.

« Au reste, mon très cher comte, vous sentez bien qu'à mon âge, on ne change guère de système. Ma philosophie théologique va toujours son train. Tout ce que nous voyons n'est qu'une révolution religieuse. Le reste qui paraît immense, n'est qu'un appendice. Le roi de France était à la tête du système religieux de l'Europe; il était le pape temporel et l'Église catholique était une espèce d'ellipse qui avait un foyer à Rome et l'autre à Paris. Il est impossible de dire ce qu'aurait pu faire le roi de France, dont les devoirs égalaient nécessairement la puissance (car ces deux choses dans le monde, *puissance* et *obligations*, sont une équation éternelle). Au lieu de ce qu'aurait pu faire ce grand souverain (je ne prononce comme vous sentez et je ne vois même aucun nom), qu'a-t-il fait? Il a livré l'Église au Parlement de Paris, que je n'ai jamais aimé, à vous parler franchement, depuis que j'y vois clair, et sauf toutes les exceptions que j'honore, malgré une ancienne parenté de robe qui n'a pu me séduire. Il lui a permis d'établir en France comme loi de l'État les quatre propositions de 1682, le plus méprisable chiffon de l'histoire ecclésiastique, et dont l'absurdité intrinsèque saute à tous les yeux qui veulent s'ouvrir; et dont l'ennemi du monde vient de tirer un tel parti qu'à l'avenir, elles ne pourront plus être défendues que par d'incurables fanatiques qu'il faut laisser mourir. Il l'a permis même, malgré le repentir et le désaveu formel de Louis XIV, que les novateurs étaient venus à bout de cacher aux Français. Il a permis à une secte exécrable de saper tous les principes, d'empester ses sujets qui ont empesté l'Europe et de détruire, complètement et impunément, *la souveraineté religieuse et la religion politique*. Voltaire surtout reçut du Roi Très Chrétien une espèce de sauf-conduit, en vertu duquel il lui fut permis de blasphémer pendant un siècle dans les États du Roi, pour être ensuite tranquillement couronné dans la capitale.

« Qu'est-il arrivé? Hélas! tout ce qui devait arriver. Il faut baisser la tête et se frapper la poitrine. Mais, avec la même franchise, mon cher comte, je vous dirai qu'*avec* et *malgré* toutes ces fautes, il n'y avait rien de meilleur que le Roi de France; qu'il n'a pas connu la moitié du mal commis en son nom et qu'il était entraîné par l'esprit du siècle, qui est plus fort que les

Rois. Je ne puis d'ailleurs m'empêcher de croire à une *rédemption* quand je songe aux *victimes* qui ont été livrées. Je mourrai donc paisiblement avec cette foi, car je dois mourir bien avant la fin de ce tremblement de terre. Considérez d'ailleurs ceci. Combien de choses merveilleuses se sont faites et qui ne pouvaient se faire que par un usurpateur! Le roi de France pouvait-il descendre de son trône pour venir *conturber* les docteurs d'Allemagne, déchirer le traité de Westphalie, arracher le sceptre aux sans-culottes de Berlin, casser l'épouvantable mariage fait au XVIe siècle entre la souveraineté et le protestantisme, faire parler le français jusque sur la Baltique, etc., etc.? Le roi de France n'avait ni ce pouvoir, ni ce vouloir; il ne pouvait pas même rêver de pareilles choses. Cependant, elles sont faites par celui qui pouvait les faire. Maintenant, je vous demande si l'on peut imaginer quelque chose de plus grand, de plus sublime, de plus *divin* et par conséquent de plus probable que celui d'un Bourbon porté par un *hosanna* universel sur ce trône, après qu'un usurpateur universellement détesté en serait tombé par un coup de foudre; qui arriverait au milieu de tous ces débris, avec tant de puissance et tant de moyens de reconstruction, fort de ses réflexions, de ses expériences, de ses intentions, voyant tous les yeux tournés sur lui, appelé à pacifier et à rassainir l'Europe, connaissant tous ses amis et tous ses ennemis? Ce coup d'œil est éblouissant. Je m'y tiens, et je n'abandonnerai jamais ces raisonnables et délicieuses espérances.

« Je vous avais prévenu dans tout ce que vous me dites, ou plutôt dans tout ce que vous vouliez me dire sur un certain chapitre. Ceux qui croient connaître les constitutions politiques dans les livres sont de pauvres gens. On ne peut les étudier et les connaître que sur les lieux. Vous me faites beaucoup trop d'honneur, mon cher comte, en croyant que je pourrais influer sur quelques déterminations, dans le pays où vous êtes? Je me croirais le plus fat des hommes si je permettais à une telle pensée d'approcher seulement de mon esprit. Je crois au contraire que je suis très peu fait pour ce pays, ce qui fait qu'en l'admirant, je l'ai toujours craint. Ainsi, je n'ai nulle envie d'y aller. Cependant, comme un illuminé de premier ordre m'a dit en Suisse, l'an de grâce 1797, en me regardant avec des yeux uniques et avec l'assurance que j'aurais si je vous disais que je

vous estime : *Et vous, monsieur le comte, vous irez en Angleterre pour cette affaire,* me voici tout résigné en attendant l'accomplissement de cette belle prophétie dont j'ai ri souvent avec mes amis. Comme elle n'est pas tout à fait aussi sûre que celle d'Isaïe, vous feriez bien de venir ici vous-même, si vous voulez me voir avant que je radote. Avec quel plaisir je vous verrais de nouveau! Comme je serais content de me trouver encore dans la même voiture avec vous! Nous écririons à frais communs au comte de Kreptowitch pour l'inviter à venir nous voir passer.

« Pour en revenir à ce qu'il y a d'important, je ne vois dans le ciel aucune éclaircie qui annonce la fin des orages. Les bons mêmes sont divisés. Les Français se consolent de tout ce qu'ils souffrent avec la gloire militaire qui a toujours consolé l'homme de tout, même les sujets de Néron. Personne ne leur parle; ils ne voient que ce qu'ils voient. Toutes les idées morales sont éclipsées, tous les souvenirs sont éteints. Leur véritable maître est annulé et traité par les autres puissances comme une espèce d'ennemi, au lieu d'être élevé sur le pavois pour être visible de tous côtés. Tous les moyens lui manquent à la fois. Quel état de choses! Un jour que je disais en général, devant la princesse de Tarente, que les Anglais pourraient bien s'ils le voulaient donner au roi de France une très belle existence momentanée, en attendant mieux, elle se hâta de me dire : — *Mais le Roi refuserait le moyen que vous avez en vue.* — Je ne jugeai pas à propos d'entrer dans aucun détail : mais, je vis qu'elle avait connaissance du mémoire que je vous remis un jour sur les Antilles (1), et qu'elle savait de plus qu'il n'avait pas été du goût de votre maître.

« Pourquoi, cependant, ne recevrait-il pas d'une main amie la restitution d'une partie de ses États, faite purement et simplement sans aucune renonciation au reste? Je comprends moins, je vous l'avoue, le mystère de la Trinité! Heureusement (ou malheureusement) nous sommes bien loin de ce refus. Quant à moi, je n'y vois goutte et ne sais pas même imaginer la possibilité d'une autre situation digne d'un aussi grand personnage, comme simple expectative.

(1) Ce mémoire avait pour objet de démontrer que l'Angleterre devait rendre au Roi les colonies conquises par elle sur la France et lui assurer ainsi, avec des moyens d'existence, une résidence où il serait chez lui.

« J'ai *vu* le porteur de votre lettre (1), mais pas davantage. Je doute qu'il y ait des liaisons proprement dites entre nous. Je n'en cherche plus. Et le dégoût commence à me saisir. Vous me conseillez de parler au C... (2), dans un certain sens : Mon Dieu ! que pourrai-je dire qu'on ne lui ait dit ? D'ailleurs, je ne sais pas du tout s'il a tort. Ne dirait-on pas qu'il tient son maître en tutelle ! Ceux qui ont cette idée connaissent bien peu le maître. L'Empereur ne veut pas la guerre parce qu'il ne se croit pas en état de la faire et parce qu'il ne croit pas avoir, dans ce moment, un seul talent de général dans la main. Voilà tout le mystère, mon cher comte Du reste, ne croyez pas, s'il vous plaît, qu'il soit la dupe de Napoléon et qu'il ne le connaisse pas. Si vous me dites ensuite qu'il a très mal fait de se compromettre à Austerlitz, à Friedland, et surtout à Erfurt où il a été véritablement *vaincu*, je n'ai rien à répondre ; vous avez raison ; mais le mal est fait. Au reste, il n'y a pas tout à fait mille ans que vous avez quitté ce pays ; rappelez-vous les personnages que vous avez connus, et dont nous avons tant parlé. Sur qui repose notre confiance ? Vous me répondrez sûrement comme le cyclope : *Sur monsieur Personne.* Ce comte Kamenskoï (3), qui vient de mourir et dont vous avez beaucoup lu le nom dans les gazettes, était, je vous l'assure, un homme fort ordinaire. Le maître sait tout cela. Il craint de se mesurer encore avec les armes françaises Encore une fois, voilà tout le mystère. Cependant, il faudra se battre ; mais quand ? mais comment ? Ceci est lettre close. Ce que je puis vous dire, c'est que les préparatifs sont sages et immenses. Pour cette fois, je vous réponds que l'Empereur ne sera pas pris sans vert, ni sur le pain, ni sur la poudre.

« Je regrette bien vivement que l'air de Madère n'ait point encore pu rétablir le digne comte d'Avaray. Vous m'accusez de ne pas lui rendre justice, n'est-ce point vous, au contraire, mon cher comte, qui ne me la rendez pas ? Quel homme dans le monde entier estime plus votre ami comme particulier, comme Français, et comme sujet ? Qui peut rendre plus de justice que moi à son attachement sans réserve, à son dévouement héroïque, à son inébranlable fidélité ? Mais, si vous le considérez comme

(1) Le ministre de Portugal qui la lui avait apportée.

(2) Le comte Romanzoff.

(3) Le feld-maréchal comte Kamensky, mort assassiné en 1809. Il avait commandé les armées russes pendant la campagne de 1806.

instrument politique, c'est une autre chose; je vous dis que celui qui n'a pu dans aucun pays aborder aucun homme public sans l'aliéner, n'est pas fait pour les affaires; ce génie est un génie à part, comme celui de la poésie et des mathématiques. On l'a ou on ne l'a pas. Il était nécessaire *ici*, me dites-vous : oui, sans doute, *ici*, dans la chambre, ou tout au plus dans la maison où j'écris, mais hors de là, je crois que c'est tout le contraire. Feuilletez, d'ailleurs, l'histoire universelle, et dites-moi le nom d'un favori proprement dit, qui ait réussi dans la guerre ou dans la politique. Vous êtes bien le maître de dire de vous tout le mal que vous voudrez; mais vous êtes bien un autre homme sous ce rapport. Vous me dites cependant : *Je suis moins fait qu'un autre pour le remplacer*. Tant pis ; mais pour qui? voilà la question. J'espère, mon cher comte, que vous ne trouverez rien d'injuste dans ces idées quand vous les examinerez de près et de sang-froid.

« Mon fils est extrêmement sensible à votre souvenir et vous présente ses respects. Il est aujourd'hui 6e lieutenant (de 11) et aide de camp du général Depreradowitz, colonel chef de son régiment. Je ne pense plus qu'à lui : quant à moi, je pense que mon rôle sur cette planche est terminé.

« Le maréchal comte de Stedting (1) (car ce sont ses titres aujourd'hui) est sur le point de nous quitter; nous en sommes tous très fâchés et je crois qu'il l'est lui-même plus qu'il ne le dit. La Suède se trompe bien à mon sens si elle croit qu'on quitte les rois comme des habits usés pour en prendre d'autres sans coup férir. Elle verra ce qui l'attend. Je ne sais que vous dire de ces *particularités* dont vous me parlez et qui vous ont fait de la peine (2). On lui a toujours voulu du mal dans le pays que vous habitez où on l'appelait *Jacobin* parce qu'il aimait la France (suivant le dictionnaire reçu). D'ailleurs, mon cher comte, au milieu des tempêtes politiques, celui qui manœuvre à peu près bien, doit être agréé et fêté partout, et c'est notre intérêt de ne pas faire attention à tout; autrement, notre parti ne cessera de s'amincir, et nous finirons par dire comme cet écolier : *Une fois que nous n'étions qu'un, oh! que nous nous amusâmes.*

(1) Après la chute de Gustave IV, il était revenu à Saint-Pétersbourg comme ambassadeur.

(2) Dans l'entourage de Gustave IV, on accusait Stedting de n'avoir pas su défendre son maître contre l'insurrection qui le renversa.

« L'infortuné roi de Suède, quoique infiniment respectable comme souverain et comme homme, était d'ailleurs si peu fait pour les circonstances terribles où il se trouvait, qu'il ne serait pas fort étonnant que ses meilleurs serviteurs se fussent trouvés entraînés à quelques fautes involontaires; car il s'en faut de beaucoup qu'on fasse ce qu'on veut quand un royaume croule. Je suis bien fâché que le fils du Roi ne soit pas avec lui. Pourquoi laisser ce germe précieux sous la griffe du tigre? Comme j'ignore les raisons qui ont motivé cette séparation, je n'en dis rien.

« Je vous ai parlé en toute franchise, mon cher comte, à charge et à décharge, vous montrant également mes craintes et mes espérances, de manière que vous voyiez aussi bien que moi ce qui se passe dans ma tête. Je crois que l'abominable Révolution n'est qu'une conséquence juste et nécessaire des fautes faites partout, mais surtout chez vous. Je crois qu'elle dure toujours. Enfin, j'espère de toutes mes forces et pour des raisons dont je vous ai à peine présenté un léger aperçu, que Malherbe ne se sera point trompé lorsqu'il se moquait, il y a plus de deux siècles, de certains prophètes de malheur,

De qui le cerveau s'alambique
A chercher l'air climatérique
De l'éternelle fleur de lys.

« N'est-ce pas vous laisser, comme on dit, sur la bonne bouche! Adieu mille fois, mon très cher comte; je vous remercie de la lettre à laquelle je réponds et de toutes les autres que je n'ai pas reçues. Comptez sur le prix infini que j'attache à votre amitié et sur celle que je vous ai jurée pour la vie.

« Il y aurait peut-être de l'impertinence à vous prier de me mettre de nouveau aux pieds de votre Seigneur et Maître, comme l'un des meilleurs sujets qu'il ait parmi ceux qui ne le sont pas. Eh bien! n'en faites rien, je ne veux pas être impertinent. »

Cette lettre avait été écrite le 3 juillet; mais Joseph de Maistre, faute d'une occasion sûre pour la faire parvenir à son destinataire, dut la garder par devers soi, pendant plus de six semaines. Il ne put l'expédier que le 17 août, grâce au départ du chevalier Navara de Andrade, chargé d'affaires du Portugal, qui, de Saint-Pétersbourg, se rendait en Angleterre où il devait s'embarquer

pour le Brésil. Celui-ci à peine parti, une de celles de Blacas, que de Maistre n'attendait plus, arriva à l'improviste. Dès le 20, il en accusait réception à son correspondant.

« *Saint-Pétersbourg, 20 août (1er septembre) 1811.* — Presque au moment du départ du chevalier Navara, mon très cher comte, M. le comte de Brion m'a remis votre lettre du 15 mars dernier. Je suis ravi de pouvoir encore vous tranquilliser sur le sort de cette épître, remise primitivement en des mains si respectables. Quant à celles des 3 novembre et 1er décembre 1810, elles sont ce qu'on appelle flambées, et j'en suis grandement fâché puisque c'est précisément dans ces dépêches que vous m'avez parlé à cœur ouvert.

« J'ai peu de chose à ajouter à ma longue épître cachetée il y a deux jours. J'ai dit au comte Nicolas tout ce que ma position permettait de dire. D'ailleurs, de quoi s'agit-il? de la guerre? Mon Dieu! nous l'aurons et probablement pour notre malheur. Elle nous a toujours fort mal réussi. Quelles raisons avons-nous de croire que les choses iront mieux? Et quelle force peut aujourd'hui dicter des lois à la France? Tant que vos Français continuent à se faire égorger pour *lui*, il n'y a point d'espérance légitime; et les événemens qui peuvent changer la face des choses sont possibles pendant la paix comme pendant la guerre. Je vous ai raconté tous mes chagrins et toutes mes craintes; je n'y reviens plus.

« Oui, sans doute, monsieur le comte, c'est un étrange spectacle que celui des restes d'une reine de France, allant chercher dans un vaisseau anglais un petit coin de terre catholique (1); mais le monde est ainsi fait. Tout souverain malheureux est repoussé par les autres. L'histoire est pleine de ces abandons dont la raison métaphysique n'est pas cachée bien profondément. Dès que les souverains ont méconnu le maître légitime, leur intérêt est de l'écraser absolument et de le faire disparaître, parce que son existence seule les accuse et les offense, et dès qu'ils ont reconnu l'usurpateur, leur intérêt est de l'exalter à mesure même qu'il les a humiliés, pour justifier leur nouvelle religion. Voilà le cœur humain, mon cher comte, il n'est pas aimable, mais nous ne le réformerons pas. Peu de sujets sont aussi tristes.

(1) Sur le désir exprimé par la Reine, femme de Louis XVIII, sa dépouille mortelle avait été envoyée en Sardaigne pour y être inhumée.

« Je ne sais pas trop que vous dire de l'auguste voyageur dont vous me paraissez extrêmement épris (1). Mille fois, j'ai ouï dire au comte de Stedting qu'il ne connaissait pas d'homme à qui le titre de vertueux appartînt plus légitimement, et sur cet article qui est le principal, il n'y a pas de doute. Je crois de plus avec les meilleurs juges que, dans des temps ordinaires, rien ne lui aurait manqué pour rendre ses peuples heureux. Mais, en le jugeant sur l'époque présente et d'après les faits, il me semble n'avoir aucune connaissance ni du monde comme il est, ni des hommes, ni des sujets en particulier, ni de lui-même par-dessus tout. Comment excuser son illuminisme et son apocalypse, sa manie pour le matériel du militaire avec une incapacité absolue pour la science militaire proprement dite, et une valeur personnelle fort équivoque? Un roi, d'ailleurs, qui désespère sa nation et déplaît à tout le monde, n'a-t-il pas tort en cela même? La nation, me direz-vous, extravague; mais le premier devoir d'un souverain n'est-il pas de la prendre comme elle est et de se donner garde de se conduire par de vaines théories? Sur tout cela, mon cher comte, je voudrais vous entendre, car je ne m'obstine sur rien, et j'étais moi-même coiffé de ce prince qui m'a paru depuis tout à fait étranger aux circonstances. »

II

Ces deux Lettres que Blacas reçut presque en même temps eurent pour effet de dissiper la pénible surprise que lui avait causée le long silence de Joseph de Maistre et de fournir un aliment à l'admiration si vive en laquelle il le tenait. « Vous m'avez écrit non une lettre, lui mandait-il le 29 octobre, en lui parlant de celle du 3 juillet, mais un livre plein d'esprit et de raison. » Toutefois, il s'en fallait de beaucoup qu'il acceptât d'emblée toutes les idées qui s'y trouvaient exprimées. Il plaidait notamment en faveur des Quatre Propositions de 1682, si durement traitées par de Maistre, et qu'à l'en croire, Louis XIV repentant avait désavouées, ce que contestait Blacas. « Les petits-fils du Grand Roi ignorent eux-mêmes ce repentir et ce désaveu qu'ils croient une invention des novateurs ultramontains. » Cette phrase vivement relevée par de Maistre allait être entre eux le

(1) Le roi de Suède, Gustave IV, qui était alors en Angleterre.

point de départ d'une longue dissertation théologique, où sont aux prises l'ultramontanisme et l'Église gallicane.

Ce n'est pas seulement sur ce point que Blacas contredisait son illustre ami, témoin la lettre suivante de celui-ci, qui marque sur quoi et en quoi ils différaient et le marque avec le fougueux emportement qui caractérise la plupart de ses écrits.

« *Saint-Pétersbourg, 24 décembre (5 janvier 1812).* — Qui m'aurait dit, mon très cher et aimable ami, que je pourrais répliquer si tôt à votre excellente épître du 29 octobre. C'est ce qui arrive cependant et j'en suis tout joyeux. Rien de nouveau ici depuis celle que vous avez reçue de moi, excepté les victoires du comte Koutousoff qui a manœuvré divinement contre les turbans (1). Le fruit de la victoire a été tout ce que vous avez vu dans les gazettes. On n'est pas peu surpris ici de n'avoir pas vu encore arriver la paix qu'on attendait déjà le jour de la fête de l'Empereur (4-12). L'anicroche est probablement la Serbie. Je crois cependant que tout s'arrangera, car les Turcs sont absolument à bas et ne savent plus de quel bois faire flèche. Seize mille janissaires mettant bas les armes et se rendant à discrétion, sont un événement inouï dans les annales du Croissant, et un signe de décrépitude et de véritable agonie politique. J'entends bien que Napoléon intriguera de toutes ses forces pour retarder la paix; mais les Turcs sont aux abois : d'ailleurs, et ne vous y trompez pas, ils connaissent parfaitement l'ennemi commun : j'en ai des preuves frappantes. Ainsi, je compte sur la fin prochaine de cette guerre également impolitique et immorale. La postérité aura peine à croire qu'on a perdu des flots d'or et de sang dans cette abominable lutte, tandis que le salut du monde est en l'air.

« Ensuite, qu'arrivera-t-il? Je n'en sais rien, et même je ne désire rien, parce que je n'ai pas de raisons décisives pour désirer. Les armées, à la vérité, sont fort belles, l'artillerie nombreuse et admirable, etc., etc., etc. Voilà bien de la matière; mais où est l'âme? L'esprit d'infidélité, de vol et de gaspillage, inné dans la nation, n'est point du tout affaibli et va son train. L'Empereur le sait: il croit de plus n'avoir point de généraux, quoique, sur ce point, il faille, cependant, se résoudre à tâtonner, car si l'on

(1) La Russie était en guerre contre la Turquie depuis 1809. La paix fut signée à Bukarest en 1811.

ne fait pas la guerre, comment avoir des généraux, et comment savoir qu'on en a?

« Mais il y a d'autres difficultés terribles. En premier lieu, une guerre de ce genre ne doit jamais être faite par un souverain en personne, et de plus, il amènera son frère (1) qui est le fléau et l'horreur de l'armée. Jamais un roi soldat ne combattra avec avantage un soldat roi. Les raisons en seraient longues et toutes infiniment honorables à la souveraineté légitime; mais il n'y a pas moyen de s'embarquer dans ces détails. Je me contente de vous dire, ou de vous redire *que l'or ne peut pas couper le fer.* De plus, on n'aura rien fait, si l'on n'a pas fait naître, en France, l'*esprit qui ne veut plus de Napoléon*, et hors de la France, l'*esprit qui aurait envie de le renverser*. Où sont ces deux esprits? Le Français n'aime rien, ne désire rien, ne regrette rien, ne préfère rien et même ne connaît rien. Amenez à celui qui a dix mille francs de pension, un nouveau maître qui lui en donne quinze, il l'aimera un tiers de plus. Du reste vive l'opéra-comique et la gastronomie! La Noblesse vaut peut-être moins que le reste, et le même phénomène peut encore s'observer chez nous, car je répondrais bien moins au Roi de sa noblesse que du Second État, et cela encore est tout à fait naturel. J'ai beau regarder dans le monde, je n'y vois aucun signe favorable, pas une tête qui passe l'autre, pas un jeune homme brillant qui ait sur la tête cette flamme inconcevable qu'on aperçoit de tous côtés et qui réunit toutes les volontés. Aucun homme de votre parti, mon cher comte, ne peut prétendre à cet honneur immortel. *Nul homme qui a suivi les rois ne peut les rétablir*. Vérité terrible et amère qui m'a souvent serré le cœur, mais dont je contemple sans préjugé la triste et incontestable évidence.

« Cette raison (entre mille) démontre à l'évidence que pour aucune raison il ne faut quitter son pays à cause d'une révolution, car celui qui sort, comment sait-il qu'il ne pourra pas servir le gouvernement légitime? Je ne vois à cela qu'un petit nombre d'exceptions très justes et très honorables. Je veux parler des personnes en petit nombre, attachées à celles des princes et qui sont appelées à les suivre ou à les servir suivant leurs désirs (des princes) ici ou là. Ces hommes ne doivent plus tourner la tête. Le reste doit demeurer sur la terre en convulsion, faire le

(1) Le grand-duc Constantin.

bien qu'il peut, empêcher le mal qu'il peut et conserver l'espérance jusqu'au moment où elle devient absurde. Cette manière d'envisager les choses m'a toujours rendu, comme vous avez pu le voir, tout à fait tolérant pour tout acte fait dans l'intérieur, à moins qu'il ne s'agisse d'un crime: à cet égard, la règle est sûre. *On doit refuser à l'usurpateur tout ce qu'on refuserait au souverain légitime.* Tout le reste est permis et n'a rien d'immoral. Blake disait à ses gens : *Mes amis, ne nous mêlons pas de ce qui se fait à Londres. C'est l'affaire de la Providence; notre métier à nous est de nous battre contre les Espagnols* (1). Et en effet, la *Providence* sut fort bien se défaire de Cromwell, et les victoires de Blake demeurèrent à l'Angleterre qui révère son nom aujourd'hui un peu plus que s'il était allé demander du pain à d'insolens étrangers.

« Sur cet article, nous avons été souvent divisés d'opinion, quoique très bons amis d'ailleurs et de la même religion. Je le vois encore dans votre dernière lettre où vous me dites comme une chose décisive contre le comte de Stedting : *Gustave IV l'a vu à la porte de son cabinet* (2). Diable, mon cher comte, comme vous créez les crimes de lèse-majesté! permettez que je n'aille pas si vite. Si vous aviez été engagé, seulement pendant quinze jours, dans le torrent d'une révolution, vous sauriez qu'il entraîne les hommes comme le sable, et que dix hommes se trouvent quelquefois rassemblés avec dix projets différens. Stedting était là; je le crois, puisque le Roi l'a dit. Je respecte sa véracité autant que son caractère. Mais pourquoi y était-il? Il y était probablement par la raison qui mène tous les hommes dans les grands événemens : *ut videret finem*, comme dit la Passion selon saint Luc : pour voir la fin. Dans toutes ces occasions terribles, il est dans l'homme d'accourir pour voir comment les choses

(1) L'amiral anglais Blake qui vivait au XVIIe siècle avait d'abord pris parti pour Cromwell. Après le procès de Charles Ier, qu'il avait désapprouvé, Cromwell qui redoutait son influence, l'éloigna de l'Angleterre en lui confiant le commandement de diverses expéditions maritimes, qui se terminèrent par des victoires et accrurent la popularité de Blake. La capture des flottes espagnoles, en 1757, y mit le comble et ne précéda sa mort que de peu de temps.

(2) Blacas ne pardonnait pas au comte de Stedting d'avoir été présent au renversement du roi de Suède, Gustave IV, et de ne l'avoir pas défendu contre les révoltés : « Je l'accuse, disait-il dans cette lettre du 30 octobre, à laquelle De Maistre répond, de s'être trouvé à la porte du cabinet de son maître quand on a osé porter sur lui une main sacrilège et de n'avoir eu ni le courage de le défendre ni le courage de l'attaquer ouvertement. »

tourneront. J'ajoute que, très probablement, il y était pour voir s'il y aurait moyen de sauver le Roi ou de lui être utile de quelque façon. Il avoue la faiblesse de son caractère, il s'en plaint même de la manière la plus naïve et la plus intéressante. Sur ce point, il est coupable, comme je le suis d'avoir la vue basse; mais je le crois très incapable d'être entré dans le moindre complot contre son maître, auquel cas il serait un homme abominable. Mais, jusqu'à ce que j'en aie la preuve, j'en croirai davantage une vieille estime que le témoignage d'une vue, je ne dis pas trouble, mais au moins nécessairement troublée. Si nous n'adoptions pas la règle salutaire de ne juger les hommes que par leur caractère général, il ne nous resterait pas un ami au milieu de ce déchaînement universel de soupçons et de calomnies. Mais laissons là ce chapitre. Je condamne tout ce qui est mauvais, et vous aussi; je n'abdique pas aisément un ami, ni vous non plus, je crois. Si nous errons par hasard dans l'application des règles, ce n'est que faiblesse humaine de part et d'autre.

« Il est un article essentiel sur lequel nos pensées sont diamétralement opposées, c'est la fameuse déclaration du clergé de 1682. Vous m'avez fait peur au pied de la lettre, en me disant que *les petits-fils du grand Roi ignorent son repentir et son désaveu*. Hélas! mon cher comte, des princes excellens peuvent donc ignorer, pendant plus d'un siècle, ce qu'ils n'auraient pas dû ignorer deux minutes. Vous voyez par cet exemple ce qu'est l'empire des sectes et des cabales, sur votre nation surtout, qui est sans contredit et, sauf votre respect, la plus aisée à tromper et la plus difficile à détromper. Quant à l'illustre Bossuet, que personne ne vénère plus profondément que moi et que je regarde comme *le dernier et le premier* des Pères, croyez-moi, cher comte, lorsque vous voudrez louer Corneille, ne louez pas *Pertharite :* citez *Rodogune* ou *Cinna ;* mais n'accusons plus un grand homme! Il a dit sur la fin de sa carrière (et c'est bien assez) : *Que la déclaration aille se promener!* Le latin est un peu moins familier, mais tout aussi énergique et parfaitement synonyme (*abeat qui voluerit*). Il fut dans cette fatale assemblée le modérateur de quelques mauvais esprits très mal disposés; il arrêta le projet de l'évêque de Tournay (qui était, je crois, un Choiseul) et dont la rédaction était absolument et ouvertement schismatique. Enfin, il couronna ses services envers l'Église et l'État par son fameux sermon sur

l'Unité, chef-d'œuvre qui a eu l'honneur d'être traité d'exagération par je ne sais quel héros de Saint-Médard et qui peut bien faire équilibre à ces tristes propositions qui sont réellement le scandale du sens commun, à ne les considérer même que sous le point de vue politique.

« Vous soupçonnez, mon digne ami, et vous *croyez* même, et de grands personnages croient aussi que le désaveu dont je vous ai parlé est *une invention des novateurs ultramontains*. Novateurs, mon cher comte, en vérité? J'aurais droit de vous dire comme Jeannot : *Ah! ben oui, tu t'y connais!* C'étaient au contraire les ultramontains qui, depuis près de trois siècles, n'avaient pas de plus grande occupation que celle de se défendre contre les fatales innovations de vos sectaires qui s'appelaient l'Église catholique, avec la permission d'un Parlement gangrené de philosophisme et de jansénisme. La différence entre vous et les Italiens est que ceux-ci n'ont cessé de rendre justice à l'Église gallicane, avec une loyauté et, si je puis m'exprimer ainsi, avec une *plénitude* également honorable pour l'une et pour l'autre, tandis que les Français ne pensaient qu'à eux et n'estimaient qu'eux. Bossuet était connu, estimé, vanté en Italie autant qu'en France; mais Bellarmin, qui n'a point de supérieur, pas même Bossuet, était à peine nommé en France. Mais les étrangers ne partageaient pas cette injustice et Leibnitz, qui a su le plus de choses, a dit de bonne foi : *Les argumens de Bellarmin en faveur de la puissance du Souverain Pontife sont si pressans qu'ils ont paru tels à Hobbes même*. Il était néanmoins protestant, mais il avait la candeur qui convenait à un grand homme et sa main très sûre se posait sur le Pape comme sur la clef de la voûte européenne. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il a reconnu l'autre chef, *le Roi de France*, ce qui lui fait beaucoup d'honneur (faites accorder *lui*, cher comte, avec ce que vous voudrez). La différence entre ces deux *clefs*, c'est que l'une est divine, et partant impérissable, l'autre est humaine et peut périr.

« Son plus grand intérêt était donc de conserver sa sœur et la voûte. Les conjurés le savaient bien; aussi ils adressaient tous leurs coups *au Pape et à la Maison de Bourbon*. Nous savons, maintenant, tous les secrets de l'affreuse secte dont le tour de force a été de se servir de la main du *fils aîné* pour porter à la mère des coups qui devaient infailliblement retomber sur lui. Comment vous dire en quelques lignes ce qui exigerait des livres ?

« Mettez-vous bien en tête, mon cher comte, que depuis trois siècles, il y a en Europe une puissance qui ne dort jamais, et qui, sous une forme ou sous une autre, ne cesse de prêcher la doctrine suivante : *Toute société quelconque ne peut être gouvernée que parce qu'elle veut l'être, et il est impossible qu'une société quelconque ait cédé et voulu céder le droit de nuire; donc, dès qu'un chef abuse de sa puissance qui est une pure concession, on peut lui résister, le juger et le déposer.* Comment faire signer cela au roi de France? Comment? Rien de si aisé; il n'y a qu'à changer les termes et à mêler l'erreur, par un artifice très simple, à la prérogative royale. Alors, la souveraineté n'entend plus rien, ne voit plus rien, ne comprend plus rien ; elle est prise par *l'esprit de vertige et d'erreur*, et c'est à elle à y penser auparavant.

« C'est ce qui arriva en 1682. Ce tripot lui parut une affaire d'État, et dès lors : (Louis XIV) ne vit pas la moindre difficulté à établir chez lui comme loi fondamentale, *que les Conciles généraux sont au-dessus du Pape;* c'est-à-dire par une conclusion claire, directe, inévitable, *que les États-Généraux sont au-dessus du Roi.* Attendons que les circonstances soient favorables pour l'exécution. *Aujourd'hui, décrétons seulement le principe.* Vous ne manquerez pas de vous écrier : *C'est bien différent!* Sans doute, car l'autorité du Pape étant divine, on peut réfuter le principe au lieu que celle du Roi étant humaine (suivant les nouveaux dogmes), elle prête le flanc entièrement à découvert.

« Mon cher, mon très cher ami, laissez-moi vous dire que votre nation ne ressemble à aucune autre ; jamais elle n'est de sang-froid; tous ses jugemens sont passionnés et la vérité même prend chez elle une pointe d'enthousiasme qui ressemble quelquefois à la frénésie. Si, dans cet état, quelque grande erreur se présente à vous sous quelque ressemblance apparente avec le sentiment juste et légitime (quoique exalté) qui vous domine, l'un et l'autre s'amalgament dans votre esprit et vous devenez incurable.

« Vous ne croyez pas, par exemple, être révolutionnaire; vous l'êtes cependant parfaitement, car vous croyez que *la France est le Roi.* C'est l'amalgame du christianisme avec la politique et du sacerdoce avec l'aristocratie nationale, qui avait composé cette magnifique monarchie, que je pleure peut-être de meilleure foi et avec plus de connaissance de cause que ses anciens sujets.

Ginguené dit à Paris, aussi haut qu'il lui est permis de parler : *Si comme l'a dit et assez bien prouvé l'auteur des « Considérations sur la France, » etc.;* et il existe ici un exemplaire de ce livre tout apostillé par la main de Jean-Louis Soulavie dans les endroits où je marque ces caractères de la monarchie française, qui la rendront éternellement le modèle de toutes les autres. Il est dit dans *un assez bon livre* (comme disait La Fontaine) : *Les femmes publiques vous précéderont dans le royaume.* Il faudrait vous dire à vous : *Les sans-culottes vous précéderont.* Assouplis par l'expérience, par la réflexion et par les remords, plusieurs sont devenus très accessibles à la vérité. Mais vous, mon cher comte, si bon, si droit, si noble, si pur, si fidèle, savez-vous ce que vous feriez si les choses changeaient brusquement et que le pouvoir fût en vos mains? Vous commenceriez par un schisme, sans que les sanglots des gens de bien, ni les applaudissemens de la canaille puissent jamais arriver jusqu'à votre tympan. Pourquoi? Je vous l'ai dit, parce qu'une erreur s'étant malheureusement jointe dans votre esprit à des sentimens aussi nobles que justes sur lesquels vous êtes avec grande raison excessivement chatouilleux, le tout est devenu, dans votre esprit, *un et indivisible,* comme l'auguste République française, de manière que vous vous passionnez pour ce funeste alliage comme vous auriez droit de le faire pour la pure et sainte vérité. Si le préjugé s'était moins emparé de votre tête, il suffirait d'une seule considération pour en chasser la déclaration de 1682 et toutes les idées accessoires; c'est de voir que le monstre [Napoléon] en fait son code ecclésiastique, sa loi chérie, son Évangile politique, qu'il l'a fait réimprimer, afficher, étudier, jurer, encadrer, préconiser, etc. Encore une fois, il n'en faudrait pas davantage pour vous la faire abhorrer si vous étiez de sang-froid; mais vous ne l'êtes pas.

« Je m'amuse à voir que votre juste fierté s'indigne d'un certain titre (1). Cependant, vous ne pourrez guère l'éviter, car il est toujours et légitimement décerné par l'infaillible opinion à la passion qui n'écoute personne et ne sait pas trier. Je veux cependant faire encore un effort sur votre esprit que

(1) En annonçant à Joseph de Maistre la mort de d'Avaray et en défendant ce dernier contre des critiques qu'il trouvait injustes, Blacas avait écrit : « Je sais que l'on en dit autant de moi quoique l'on ne m'honore pas encore d'un titre (celui de favori) que j'espère ne jamais mériter, parce que je le regarde humiliant pour celui qui le porte et insultant pour celui qui le fait porter. »

j'estime beaucoup. Je griffonne à la hâte un *Précis sur la déclaration de 1682* (1), et je vous l'adresse. C'est une démonstration complète, mais réussira-t-elle auprès de vous? J'en doute infiniment, votre nation ne revient guère; trompé une fois, le Français l'est pour toujours, pour peu que la vanité ou l'esprit de parti s'en mêlent. Voyons cependant ce qu'il en arrivera, car si l'on peut attendre une exception, c'est de votre part.

« Comment descendre de ces hauteurs, je vous en prie, pour en arriver au nouveau maître des cérémonies et à sa chaste moitié (2)? Le premier est tous les jours plus joli, plus potelé et plus clairvoyant. Cette dernière bonne fortune lui a donné encore plus d'aplomb; personne, je vous l'assure, n'est plus à son aise. Nous avons raisonné souvent sur le phénomène singulier de ces hommes qui sont là, à telle place, sans qu'on sache expliquer pourquoi. On dira ce que l'on voudra; mais, ils y sont et les plaisans mêmes y donnent les mains, tandis que d'autres hommes, avec les mêmes droits extérieurs, seraient sifflés et culbutés s'ils s'asseyaient à la même place. Cela se voit partout. Quant à la chaste moitié qui a sûrement fait une impression ineffaçable sur votre chaste cœur, elle est devenue beaucoup plus belle depuis que la bonne maman Catinsky a tout cédé à ses deux filles, ne se réservant qu'une pension pour ses menues aumônes. La fille a maintenant plus de 200 000 roubles de rente. Son hôtel qu'elle a entièrement refait est magnifique; l'escalier de granit est à peu près le plus beau de Saint-Pétersbourg. C'est le chef-d'œuvre de notre ami Thomas de Thomond. Enfin, mon cher comte, venez-y voir.

« Mon frère (3) est colonel dans l'état-major général à la suite de Sa Majesté! Il a fait la guerre en Perse et il a reçu près d'Alcalcik, il y a un an environ, un coup de feu qui lui perça le bras droit de part en part. Pendant un mois, il fut question de perdre le bras, après des douleurs diaboliques. Heureusement, il nous rapporte dans peu de jours sa personne, son bras et deux croix. Saint-Wladimir au cou et accordée d'emblée à un officier qui n'avait aucun autre ordre, était une assez jolie chose.

(1) Nous avons retrouvé ce *Précis* dans les Archives Blacas. C'est un résumé que de Maistre développa en 1820, dans son ouvrage : *De l'Église gallicane.*

(2) Nous n'avons pu découvrir qui de Maistre veut désigner.

(3) Xavier de Maistre qui avait pris du service en Russie, à l'exemple de son neveu le comte Rodolphe, fils de Joseph.

Il leur a plu d'y joindre la deuxième de Sainte-Anne. Grand merci ; mais c'est cependant la mettre sous l'autre. Lorsqu'il sera arrivé, je lui ferai connaître votre souvenir qui lui fera grand plaisir, car, à cet égard, il est bien de la famille. Mon fils vous remercie de tout son cœur et vous présente ses hommages. Il est le sixième lieutenant de treize et aide de camp de son général (Preradowitch). Il me ruine, mais sagement, de manière que je n'ai rien à dire. Véritablement, je trouve que son cheval avance peu, quoiqu'il me coûte 1 200 roubles. Il y a dans le service de ces momens terribles qu'il faut laisser passer avec résignation.

« Comment oublierai-je de vous parler des tableaux ! Je vous félicite de les aimer toujours. J'aime les goûts permanens. En achetez-vous, par hasard? Tant mieux, c'est marque que vous avez de l'argent. Ce que j'aimerais en fait de beaux-arts, c'est qu'il vous plût de me sculpter deux ou trois *Puttini* qui se nommassent Blacas et que mon fils aimerait lorsque je ne serais plus de ce monde. Mais, sans doute, vous êtes occupé comme le Duc de B... [le Duc de Berry]. Que le diable emporte les affaires ! Je pense bien que le comte de Front est trop anglais pour vous. Vous connaissez assez mes systèmes et mes devoirs pour comprendre que je n'ai rien à répondre au surplus de l'article de votre lettre qui le concerne! Ah !...

« De grâce, faites-moi savoir de quelle manière a retenti l'événement de Savone (1) dans le pays que vous habitez. L'estampe y a-t-elle pénétré malgré les mesures terribles de B... [Bonaparte]? Imaginez qu'ici, on s'est cru en devoir d'étouffer la chose et de faire disparaître l'estampe. Cependant une estampe n'est point une preuve. Il est possible qu'un faussaire l'ait fabriquée; chacun est libre de n'y pas croire et de s'en moquer. Cependant, on a choisi la voie de la suppression et du silence de peur de choquer, ce qui peut fort bien n'être pas du tout de la faiblesse, mais seulement une application salutaire de la sainte maxime : *Caresse toujours jusqu'au moment où tu dois mordre.*

(1) A la suite du Concile National tenu à Paris en 1811, par ordre de Napoléon, plusieurs évêques se rendirent en députation à Savone où Pie VII était prisonnier, afin de lui soumettre les décisions de ce Concile et de les lui faire approuver. On sait qu'il s'y refusa, malgré les pressions qu'on s'efforçait d'exercer sur lui. Des estampes ayant fixé les scènes de Savone, la circulation en fut interdite en Russie, par ordre du tsar Alexandre qui affectait encore de ne vouloir pas déplaire à Napoléon, quoique, dès ce moment, il fût résolu à lui déclarer la guerre.

Mais il y a apparence que, bientôt, on se mordra. Sera-ce un mal? Je l'ignore et tout le monde, je pense, l'ignore comme moi. Le grand problème européen n'est pas susceptible d'une solution unique.

« La famille de Bourbon est-elle proscrite ou non? Il y a pour l'affirmative des indices que vous voyez, des indices que vous ne voyez pas et des indices que vous voyez sans les voir. Dans ce cas, tout honnête homme doit prendre le deuil; tout est perdu pour nous; l'édifice européen que nous avons vu est renversé sans retour; il n'y a plus moyen de le relever; c'est un fait de presque toutes les familles régnantes, et l'Europe est livrée à une agonie de quatre ou cinq siècles, semblable à celle du moyen âge. Mais cette famille peut-elle renaître et se rasseoir à sa place? Quelques miracles physiques peuvent-ils en produire d'autres d'un autre genre? Pourrait-il se faire encore que... *Mais j'ai peur de vous ennuyer;* mon *billet* deviendrait trop long. Tant il y a que pour croire à la possibilité de certains événemens, il y a des raisons que je ne puis vous détailler, *parce que vous êtes Jacobin*. Cependant, je vous aime de tout mon cœur. Toujours, je conserverai l'envie de vous revoir; mais je compte peu sur ce plaisir. Adieu mille fois, mon cher et très cher comte. Je suis à vous plus que je ne puis vous l'exprimer. Aimez-moi toujours, tout hérétique que je suis. De mon côté, je suis plein de vénération pour le portrait du grand Bossuet par Drevet, grand papier avant la lettre. Après, c'est autre chose, ma vénération et mon admiration continuent; mais, pour les mettre parfaitement à l'aise, il faut que je rature quelque chose. Je termine par cette impertinence qui est un essai fait sur vous, car si vous m'aimez impertinent, je n'ai plus rien à craindre.

« Je vous serre dans mes bras, cher et excellent homme. »

Le comte de Blacas ne pouvait n'être pas touché profondément par cette lettre où, dans une argumentation révélatrice de son savoir et de ses incessantes observations sur les hommes et sur les choses, Joseph de Maistre le traitait, nonobstant sa jeunesse, comme un égal en expérience et en jugement. Sensible à l'honneur qui lui était fait et plus encore au témoignage d'amitié que lui apportaient ces lignes éloquentes, il y répondait, le 20 mars 1812, par une véritable déclaration d'amour : « Je vous aime de tout mon cœur, non seulement parce que vous êtes très

aimable, mais parce que vous me témoignez une amitié, un intérêt, un attachement que je sais apprécier et que je n'oublierais de mes jours. Soyez également sûr, mon cher comte, que personne ne rend plus justice que moi à votre génie, à vos connaissances, à vos sentimens et que j'aime votre façon de penser autant que j'estime votre personne. » Il est vrai qu'après avoir poussé ce cri d'affectueuse admiration, il ajoutait: « Mais il est un objet sur lequel je ne puis céder ni à vos raisonnemens, ni à votre profonde conviction. C'est les quatre fameux articles de 1682, que vous condamnez et que je regarde au contraire comme renfermant tout ce qu'on a dit de mieux sur la puissance ecclésiastique. »

Il n'entre pas dans notre dessein de transporter ici le débat qui se continue dans la réponse de Blacas et nous n'en voulons retenir que le trait qui le clôt: « Enfin, je vois bien, mon cher comte, que nous resterons chacun dans notre croyance. Mais, sauve qui peut! Nous n'en serons pas moins amis dans ce monde, et j'espère que nous nous retrouverons dans l'autre... Si les choses changeaient en France et que, par malheur, je fusse ce que vous appelez le maître, mon premier soin serait de faire rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu et à César ce qui appartient à César; et ensuite, à supplier l'auteur des *Considérations* de venir à mon aide, car je le regarde comme le seul qui ait dit, qui ait démontré la vérité. Et éclairé de ses lumières et fort de ses conseils, nous aurions tous les moyens de reconstruire, ou, pour mieux dire, de rétablir le grand édifice. »

III

Tandis que Joseph de Maistre lisait cette lettre, Blacas recevait celle que, sans attendre de recevoir la sienne, son ami lui écrivait sous l'empire des émotions que déchaînait dans la capitale russe l'imminence de la guerre avec la France.

« *Saint-Pétersbourg, 1er (13) février 1812.* — Qui l'aurait dit, mon cher comte? Avant que vous ayez reçu mon dernier in-folio, voilà encore une occasion qui se présente pour vous écrire sûrement et je ne veux pas qu'il soit dit que je n'en ai pas profité! Vous croyez peut-être que je vous ai prié en badinant de me

renvoyer ma dissertation théologico-politique : sur mon honneur, c'était de bonne foi, car, me disais-je, elle n'aboutira qu'à l'impatienter, et moi, je voudrais avoir cela dans mes papiers. Je l'ai écrite toute d'une haleine, sans pouvoir seulement faire une correction.

« Depuis ma dernière lettre, les choses paraissent toujours plus se mettre à la guerre. Cependant, rien n'est sûr, surtout pour l'époque. Pendant que l'Espagne tient, Napoléon joue une terrible carte en déclarant une guerre qui le mènera loin et, tout violent qu'il est, il pourrait bien y penser à deux fois. Quant à l'Empereur, pour aucune raison, il ne commencera, et il serait difficile de l'en blâmer, quand on connaît bien les hommes, le temps et les choses. Il paie dans ce moment à peu près 900000 hommes et il a 590000 baïonnettes en activité; cette force militaire étant absolument hors de proportion avec les finances de l'Empire, il faut mettre de nouveaux impôts, et c'est ce qu'on va faire. Le prince Wesinsky, sous le règne de Catherine II, obtint le cordon bleu pour avoir doublé les revenus de l'Empire qu'il porta de 25000 à 50000. Aujourd'hui, il en faut 400 000 ; il est vrai que c'est en papier. Il y a eu de grands débats dans le conseil au sujet de ces impôts. Cependant ils ont passé, — et que faire? On parle de deux manières de la Suède. M. Bernadotte nous trompe-t-il en se rapprochant de nous, ou bien est-il de mauvaise foi? Et Napoléon, en s'emparant de la Poméranie, n'a-t-il voulu que rendre la comédie plus complète? Ce qu'il y a de sûr, c'est que cet homme est fait exprès pour nuire beaucoup à son ancien maître, si la brouillerie se perfectionne, ce qui ne paraît pas du tout impossible. Ce sont de ces instrumens qu'il faut savoir supporter, car, comme je vous le disais, *nul homme sorti de France pour échapper à la révolution ne peut être utile à son maître quant au rétablissement ;* ce qui n'empêche pas, comme je vous l'ai dit aussi, que nous ne soyons, vous et moi, parfaitement à notre place.

« Monk était-il un émigré jacobite? C'était au contraire un républicain exalté, et il avait fait passer au fil de l'épée une ville royaliste. Mais on ne parle plus de tout cela, et les ducs d'Albermale, qui descendent de lui, s'en embarrassent, je crois, fort peu. Les Berwick, les Fitz-James et tous les Jacobites dépaysés furent moins heureux ; mais ils le furent cependant. Ils moururent sans remords et laissèrent des races respectées dans un pays qui sut

les accueillir. Servons-nous de l'histoire et tenons pour sûr que le salut ne peut venir que de la France. Ce qui me rend si froid sur la guerre, c'est que j'en vois l'inutilité parfaite, à moins qu'elle ne soit coordonnée avec d'autres mesures dont on ne se doute seulement pas.

« Somme toute, le problème est de ceux qu'on appelle indéterminés. La solution est nécessairement *fourchue*. La maison de Bourbon sera-t-elle rétablie ou non? Dans le second cas, c'est une obscurité parfaite, un chaos où je ne vois rien. Dans le premier, l'aspect est tout différent; mais les moyens sont un autre chaos. La guerre sous ce rapport est un enfantillage. Lorsqu'on considère l'état de cette auguste maison, les bras tombent. Cependant, je ne puis cesser de me livrer à des espérances flatteuses, et je les fonde sur de puissantes raisons, quoique je ne vous les écrive pas.

« Je voudrais aussi que vous eussiez toujours présente à l'esprit une maxime incontestable et qui vous servirait à juger mieux certains événemens qui vous agitent extrêmement: c'est que l'univers est plein de punitions *très justes*, dont les exécuteurs sont *très coupables*. Je ne veux pas me jeter dans les applications, de peur de vous écrire encore dix pages, — je n'ai pas le temps. — Si jamais vous lisez mes spéculations imprimées, vous en jugerez. Des événemens très frais pourraient me servir d'exemple et ils seront encore suivis de beaucoup d'autres.

« Dans ce moment, mon cher comte, il n'y a plus de Français; l'égoïsme, l'indifférence, la cupidité, l'immoralité ont à peu près tué ce grand nom. L'Église gallicane seule a pu faire soupçonner aux étrangers que la France antique donnait encore des signes de vie, marqués; mais vous croirez probablement que ce sont au contraire des systèmes de putréfaction. Mourons donc, mon très cher comte, et renvoyons toutes ces questions à la postérité. En attendant, aimons-nous. Tâchons d'être au moins deux du même parti. Ce n'est pas trop exiger. Je n'ai plus d'espérance pour moi; mais il faut penser aux autres. Comptez bien, je vous en prie, que mon attachement pour vous, fondé sur l'estime la mieux sentie, durera autant que ce reste de jours qui se précipitent pour moi et que j'embellis comme je puis, avec l'étude et l'amitié. Tout à vous.

« Mon fils vous prie d'agréer ses complimens. »

Peu après, éclatait la guerre que prévoyait Joseph de Maistre et qu'il déplorait parce qu'il la jugeait inefficace pour le rétablissement de la paix européenne. Cette guerre ne pouvait, à son sens, être utile à la cause des rois, — cette cause qu'on le voit défendre sans relâche, — que si elle était faite non à la France, mais « à Napoléon, personnellement. » — « Il y a deux chances pour nous, disait-il encore : 1° que les Français, las de cette effusion de sang interminable, se défassent du guerrier pour se défaire de la guerre ; 2° que la perte d'une bataille tue le charme qui fait sa force (1). » Mais, qu'elle dût être inefficace ou non, il la considérait comme fatale et, en effet, déjà Napoléon s'y préparait. Le 24 juin, il franchissait le Niémen. Deux mois plus tard, il entrait dans Moscou, tragique couronnement de ses triomphes épiques, mais éphémères, qui n'étaient que le prologue des défaites écrasantes et fécondes en horreur, que le patriotisme russe et les rigueurs hivernales allaient infliger à ses héroïques soldats. Nos lecteurs connaissent déjà, pour les avoir lues ici (2), quelques-unes des descriptions que ces événemens mémorables suggéraient à Joseph de Maistre, et au milieu desquelles il prodigue à pleines mains les éclats éblouissans de sa joie. Il nous faut passer sur les lettres qui nous les ont fournies. Celle qu'il écrit au lendemain de la bataille de Borodino [la Moscowa], alors qu'on s'attend à voir paraître Napoléon aux portes de Saint-Pétersbourg, affecte plus de calme, un désintéressement voulu. Mais, sous ce désintéressement et ce calme, on devine les émotions d'une âme impressionnable et toujours vibrante, encore que celui qui écrit s'efforce de les dissimuler en parlant avec une égale sérénité du péril qui grandit et de choses étrangères à ce péril.

« *Saint-Pétersbourg, 20 septembre 1812.* — Mille et mille grâces, mon très cher et aimable comte, pour le charmant présent que vous m'avez fait (3). Dès qu'il sera décidé que nous pourrons ouvrir nos caisses et tendre nos meubles, je ferai encadrer ces deux estampes précieuses et je les placerai en lieu honorable et visible, comme un objet de ma particulière vénéra-

(1) Lettre du 28 janvier (9 février) 1812, au roi Victor-Emmanuel. (*Correspondance*, t. IV, p. 79.)

(2) Voyez *Les dernières années de l'Émigration* dans la *Revue* du 1er août 1906.

(3) Les portraits gravés de Louis XVIII et de la Duchesse d'Angoulême.

tion. Mme la princesse de Tarente m'atteste la ressemblance parfaite du Roi, ce qui me fait grand plaisir. Quant à celle de Madame, la princesse en est moins contente; elle voit quelque dureté dans la figure. Pour moi, je n'y vois que la bonté, la vertu, la mélancolie et l'*Augusticité* parfaitement bien mêlées et tempérées. Je ne dis pas que les portraits soient d'Edelinck (1). Mais, en général, j'aime beaucoup les portraits anglais. Ce qui leur manque quelquefois du côté de la perfection de l'art, ils le gagnent du côté de la vérité et de la *naturalizza*. Les yeux de la princesse sont admirables, même dans un faible camaïeu. Les yeux de la vertu-femme ont toujours été pour moi un grand spectacle. Ils s'ouvrent, ils se promènent, ils se fixent d'une façon toute particulière, et il y a, dans le fond, je ne sais quoi d'impérieusement doux, qui pénètre sans piquer et qui m'occupe beaucoup toutes les fois que je puis regarder de près. Le chevalier Tron, ambassadeur de Venise à la cour de l'impératrice Marie-Thérèse, lui dit dans son audience de congé : — *Madame, j'emporte un grand chagrin dans le cœur, celui d'avoir résidé longtemps en qualité d'ambassadeur auprès de Votre Majesté impériale et de me retirer sans la connaître. — Qu'est-ce que cela signifie, monsieur l'Ambassadeur? — Hélas! Madame, c'est que j'ai la vue excessivement basse et que jamais je n'ai osé prendre la liberté de lorgner Votre Majesté impériale. — Oh! mon cher Ambassadeur, qu'à cela ne tienne; regardez-moi tant que vous voudrez; je vous le permets.* Alors Tron recula de quelques pas; il tira une lorgnette de sa poche et se mit à contempler l'Impératrice (qui pâmait de rire) en s'écriant : *Bella per Dio! Bella!* Mettez à cela le geste et l'accent vénitien, il n'y manquera rien. Si j'avais le très grand bonheur de me voir à Hartwell, mon très cher comte, je présenterais humblement la supplique du chevalier Tron, en ma qualité d'aveugle, à l'auguste petite-fille de Marie-Thérèse, à la charge de mettre un genou en terre; mais je ne dirais pas : *Bella per Dio!* car je trouve cela fade : je remettrais ma lorgnette dans ma poche sans dire un mot.

« Vous serez peut-être étonné, cher comte, de lire au commencement de ma lettre, *que je n'ose point encore faire encadrer.* La chose est cependant ainsi. Tous les paquets sont faits à com-

(1) Célèbre graveur belge qui vivait au XVIIe siècle.

mencer par la Cour. Il n'y a plus un tableau de l'Hermitage à sa place. Toutes les demoiselles des deux instituts ont ordre de se tenir prêtes. Nous avons tous le pied sur le montoir, en attendant ou, pour mieux dire, en craignant le moment où il plaira à M. Buonaparte, après avoir pris et brûlé Moscou, de marcher sur la nouvelle capitale. On voulait la guerre, elle paraissait indispensable; on l'a eue. Les fruits, jusqu'au moment où je vous écris, sont : douze provinces dévastées, détruites pour vingt ans peut-être ; un revenu de quarante-cinq millions de roubles éteint; des torrens de sang versé pour reculer; le meurtre, les incendies, les sacrilèges, l'outrage, les profanations marchant de front de Wilna à Smolensk, et l'existence politique de ce grand empire, jouée à pair ou non, dans une bataille que l'on donne peut-être pendant que je vous écris. Voilà ce que nous avons vu. Des personnes tout à fait dignes d'être écoutées nous disent cependant qu'à la fin, le *Monstre* est pris dans le filet qu'il a tendu, qu'il ne peut se tirer de là; que ses moyens sont à bout, etc. Le maréchal prince Koutousoff a écrit à sa fille qui est mariée à Moscou : — *Je vous défends de sortir de la ville sous peine de ma malédiction, et j'engage ma tête que l'ennemi n'y entrera pas.* — Ainsi soit-il.

« Vous entendrez parler beaucoup de la bataille de Borodino. C'est une tuerie dont il y a peu d'exemples. Est-ce une victoire? C'est ce que les suites nous apprendront. On comptait d'abord 90 000 morts de part et d'autre à Borodino. Je crois cependant qu'il y a de l'exagération. Beaucoup moins peut-être qu'on ne pourrait le croire. Koutousoff est demeuré maître du champ de bataille. Il a enterré les morts. Il a dit : *La perte de l'ennemi est immense, la nôtre est sensible* (ce que l'autre aura répété dans les mêmes termes). Seize mille miliciens ont été chargés d'enterrer les morts. Voilà la vérité enterrée avec eux. Elle pourrira là tout à son aise, sans que personne vienne l'exhumer.

« En suite de cette victoire pour laquelle nous avons chanté un *Te Deum*, Koutousoff a fait en arrière un saut de 60 verstes, et il est venu attendre la nouvelle bataille à 40 verstes de Moscou. C'est là, dit-on, que l'homme infernal doit périr. *On le tient.* C'est l'expression de nombre d'hommes que j'estime. Encore une fois : *Amen! amen! amen!* Le soldat russe me paraît avoir une supériorité décidée, comme simple instrument; mais la disparité du talent est immense. Je ne puis être tranquille.

J'ai donc fait un paquet de deux services d'argent, de deux pantalons d'hiver, du *Nouveau Testament* de Robert Estienne et du *Virgile* de Baskerville. J'ai attaché le tout avec une vieille jarretière et j'attends les ordres de la Providence, tels qu'ils me seront signifiés par M. le maréchal prince Michael Loriouwitch Goulewescheff-Koutousoff, prince de l'Empire. Voilà ou nous en sommes, mon très cher comte.

« A la bataille de Borodino, mon fils a vu la mort d'aussi près qu'il était possible, sans être touché ! Il était là comme amateur, car son régiment était dans la réserve et le général Depréradowitch dont il est aide de camp était malade. Mais il ne put tenir en place. Il alla avec le prince Dimitri Wladimirovitch Gollitria qui commandait les cuirassiers. Pendant douze heures, canons et balles ont eu la bonté de l'épargner. Au bout de ce temps, un obus est venu casser la tête de son cheval, tuer une ordonnance à côté de lui et le frapper lui-même d'un éclat, mais *platement*, par bonheur, au genou droit. Tout de suite la jambe a été paralysée. Mais les gens de l'art disent qu'il n'y a nul danger et qu'il en sera quitte pour être hors de combat pendant quelque temps. Là-dessus, il s'arracha les cheveux parce qu'il ne pourra pas être de la prochaine bataille. Je vous avoue que je me résigne plus aisément que lui. Dieu me préserve de lui dire : N'allez pas ! mais, si une blessure le retient, ma foi ! j'en prends grossièrement mon parti.

« Si la bataille de Borodino, 27 août (7 septembre), n'a pas été une victoire dans toute la force du terme, ce que la suite seule décidera, elle a été au moins un fait d'armes splendide, où les Russes se sont couverts de gloire. On s'est battu depuis quatre heures du matin jusqu'à la nuit close, avec un acharnement inconcevable. La même batterie a été prise et reprise jusqu'à quatre fois. Presque tous les généraux russes sont blessés, à commencer par le prince Bagration, qui l'est grièvement à la jambe (1). Dès lors, le diable corse n'a pas remué ; mais, l'autre, de même, s'est déclaré incapable de prendre l'offensive puisqu'il a si fort reculé. Si c'est, comme on dit, pour se rapprocher de ses renforts et jouer à coup sûr, ce sera fort bien ; mais qui pourrait être tranquille ? Pour moi, je vous l'avoue, je vis dans de

(1) On sait qu'il mourut des suites de cette blessure, laissant une jeune veuve qui vint se fixer à Paris peu après et fit beaucoup parler d'elle sous la Restauration. Elle fut des amies de Metternich qu'elle avait connu au Congrès de Vienne.

telles angoisses politiques et paternelles que, souvent, il me semble que ma respiration va s'arrêter. Quand vous recevrez cette lettre, que de choses se seront passées en bien ou en mal. Au milieu de tant d'agitations politiques, le chancelier (comte de Nesselrode) demeure imperturbable dans ses systèmes. Il blâme la guerre *qui n'a servi*, dit-il, *qu'à échanger du sang innocent contre des oranges*, et il a prêché la paix. Il a sur ce point un allié de très bonne maison. Quant à l'Empereur, il dit *et ordonne même de dire qu'il l'a dit*, que toute paix est impossible. La nation ou, du moins, la masse de la nation pense de même, et le paysan court aux armes avec un zèle lacédémonien. Mais il y a un parti bien dangereux qui veut tout le contraire et qui serait d'ailleurs très disposé à profiter des circonstances pour troubler l'eau. Dieu nous assiste, mon cher comte !

« Votre lettre théologique du 26 mars dernier m'arriva le 31 mai à Polock sur la Duna, où j'étais allé attendre ma femme et mes deux filles. Au moment où je croyais les embrasser, elles m'ont échappé et probablement pour toujours, car il y a des momens dans la vie, qui ne se répètent pas deux fois. Contre tout ce qu'on m'avait assuré, elles n'ont pu sortir du Piémont. Ce désappointement a été une des circonstances les plus terribles de ma vie dont tout le reste en demeurera empoisonné (1).

« Autant que je pouvais être amusé en ce moment, je l'ai été par l'idée d'un militaire (2) amené par mes argumens à m'écrire sur la théologie. Je m'attendais bien au reste que vous étendriez quelques toiles d'araignées devant les boulets rouges que j'avais lancés contre la très imprudente et très condamnable déclaration. Rarement, on a dit dans le monde : *J'ai tort*. D'ailleurs, mon cher comte, quoique je soutienne vivement les opinions que je crois

(1) Il n'exagérait rien en parlant ainsi. Il écrivait à son fils : « J'ai vu l'instant de la réunion ; mais ce n'était qu'un éclair qui a rendu la nuit plus épaisse. Je me console en pensant à l'étoile de ma famille, qui la mène, sans lui permettre jamais de s'en mêler. *Je n'ai jamais eu ce que je voulais ;* voilà qui devrait désespérer, si je n'étais forcé d'ajouter avec reconnaissance : *mais, toujours, j'ai eu ce qu'il me fallait*. Cependant, *Væ soli !* adieu, mon cher enfant ; continuez à marcher *dans les voies de la justice et du courage*. Pour vous seul, je me passe de vous, je ne dis pas sans peine, mais sans plainte. Je ne cesse de m'occuper de vous : si vous quittez ce monde, je pars aussi ; je ne veux plus baguenauder. » (*Correspondance*, t. IV, p. 137.) Ce n'est qu'en 1814 que la comtesse de Maistre put rejoindre son mari en Russie et lui amener leurs filles.

(2) Nous rappelons que le comte de Blacas était officier avant la Révolution et avait servi en cette qualité dans l'armée de Condé et dans la légion de Rohan.

vraies, je suis cependant de fort bonne composition avec celles des autres; et je conçois par exemple que lorsqu'on appartient à un parti, il faut en épouser toutes les idées; autrement, si l'on s'avise de choisir, on s'expose à s'en voir chasser sans être admis dans un autre. Soutenez donc les quatre articles puisqu'ils sont articles de foi à Hartwell.

« Le trait le plus distinctif peut-être du caractère français, c'est que lorsqu'une fois, il a joint une idée fausse à une idée vraie, toute la puissance de la vérité ne peut les séparer. Le Français qui a joint l'idée de la prérogative royale à celle des Quatre articles croira toute sa vie à ce bel amalgame, sans jamais se douter que ces articles sont directement contraires à cette autorité, comme à toute autre. Vous, mon cher comte, vous avez joint dans votre tête l'idée de Bossuet et celle de la déclaration : voilà qui est fini. Toute votre vie vous croirez qu'elle est l'ouvrage de ce grand homme et qu'il en *fut l'âme*, comme on dit chez vous, quoiqu'il n'en ait été que le modérateur et le correcteur. Il se battit avec l'esprit de cette assemblée. Il empêcha une déclaration entièrement schismatique ; on lui força la main sur un point principal ; mais, enfin, il empêcha le mal autant qu'il put et, *sous ce point de vue*, l'Église lui a des obligations. Son discours sur l'Unité que vous ne me paraissez pas avoir lu, du moins attentivement, fut un discours d'ouverture (et non d'approbation) dans lequel, en insistant fortement et très fortement sur l'Unité, il tâcha de prévenir les maux qu'il prévoyait. Ce discours contient une phrase prophétique, bien remarquable : *Puissent les déterminations que vous prendrez, Messeigneurs, être dignes de trouver place dans ces augustes registres*, etc. Ne dirait-on pas que Bossuet prévoyait cette honteuse exclusion dont vous vous tirez joliment, cher comte? Basta! cette balayure s'est trouvée un instant sur le parquet de l'Église gallicane; mais puisqu'elle l'a fait jeter par la fenêtre, n'en parlons plus.

« Vous ne voulez pas que l'Église catholique soit une monarchie ! Voici donc les auteurs qui ont nié cette proposition depuis trois ou quatre siècles : Wicleff, Jean Huss, Jérôme de Prague, Luther, Calvin, Richer, les Jansénistes et le comte de Blacas. Bossuet, dans ce sermon sur l'Unité, appelle le Roi et le Pape *les puissances suprêmes*. En effet, le Pape est aussi Roi dans l'Église que le Roi est Pape dans l'État. Votre bon sens même, cher comte, plus fort que vos préjugés, vous amène à le recon-

naître pour chef. Mais qu'est-ce qu'un chef qui n'a point de chef? c'est le Souverain : il n'y a qu'à dire chefveraineté au lieu de souveraineté. *La Puissance donnée à un seul et sur tous emporte la plénitude.* (Bossuet.) C'est tout ce que nous voulons.

. . . . . .

« Mais n'en parlons plus, mon très cher comte; la grande affaire dans ce monde est de bien vivre avec ses amis lors même qu'il arrive aux opinions de diverger fortement. La lettre que vous m'avez écrite peut vous fournir à vous-même le sujet de réflexions très philosophiques. Elle vous fera comprendre comment les plus honnêtes gens ont fait les plus grands maux, avec les meilleures intentions. Une douzaine d'hommes, qui veulent être l'Église catholique dans un salon d'Angleterre, ne passent pas les bornes d'une honnête plaisanterie; mais donnez-leur la liberté d'agir; laissez-les ameuter leurs amis et leurs cousins, donnez-leur des gens qui aient intérêt à les soutenir; inventez surtout un nom en *iste* qui désigne leur parti et un autre nom qui rime au premier et qui, dans leur dictionnaire, emporte un anathème, bientôt vous verrez l'erreur augmenter en roulant comme une lavange. Ceux qui l'ont excitée en parlant trop haut, seront comme de raison les premiers engloutis. Les routes seront obstruées au point que de tout l'hiver, on ne pourra aller à Rome. Enfin on viendra, dans l'été, écrire sur le tombeau des *Excitateurs : Ci-gît qui réfléchit trop tard.*

« J'aurais bien d'autres choses encore à vous dire; mais il faut finir. Je fais même un effort pour vous griffonner ces pages tant j'ai la tête occupée et pour ainsi dire obstruée par les événemens. Que ce moment est redoutable! On joue une partie où il s'agit de tout. Le public, ici, est agité en sens contraire par des bruits contradictoires et également faux. Avant-hier, les Français étaient à Moscou; hier soir, ils étaient battus et leur chef infernal blessé mortellement. Les coquins jouent un grand rôle dans tous ces bruits. Le fait est que les deux partis sont aux portes de la capitale, que l'armée russe est devenue supérieure à celle des Français, que l'esprit est excellent et que dans ce moment même, suivant toutes les apparences, 10/22 septembre à dix heures du matin, on décide le plus grand procès qui ait été jugé entre les hommes depuis vingt siècles peut-être, car qui peut calculer les suites en bien ou en mal? Encore une fois, on ne peut respirer.

« A mon grand regret, il faut que je cachette avant de pouvoir vous dire ce qui en est; mais la renommée précédera ma lettre. Adieu, mille fois, mon très cher et aimable comte, soyez bien persuadé que quand vous seriez mille fois plus *déclarationiste*, je ne vous en aimerais pas moins. Je ne cesserai de regretter le temps où nous pouvions nous casser la tête dans la même voiture. Il peut se faire, hélas! que je ne doive plus vous revoir; mais, tant que je vivrai, comptez, je vous en prie, sur mon tendre et inextinguible souvenir. Je tiens toujours pour les *Puttini* sans vous gêner cependant sur le nombre. Pas moins de deux cependant, mais dépêchez.

« Si mon fils était ici, il me chargerait de mille choses pour vous, car il ne vous oublie point. Quant à mon frère, il est entièrement perdu. Il est attaché à l'armée de Tormanssoff, qui, depuis un siècle, ne donne plus de ses nouvelles. Il s'est trouvé à Kobsin le 6/18 août, lorsqu'on goba l'avant-garde saxonne. Il a été encore à la bataille livrée le 31 juillet (12 août) aux Autrichiens. Dès lors, silence absolu. Koutousoff, qui est réellement empereur de l'armée de Russie, donne ses ordres de tous côtés et rend compte de temps en temps. S'il peut battre notre ami Napoléon près de Moscou, il lui médite une retraite dont il sera, j'espère, question dans l'histoire. Écoutez, je vous prie, le détail des armées qui s'avancent :

Tormanssoff, à Pinck, il y a un mois, avec.	25 000 h.
Sacken à la même époque, à Gitomir, avec.	25 000
Tittchagoff venant de Doubin, avance avec.	40 000
Ignatieff est à Bobronisk, gouvernement de Minsk, avec .	15 000
Hertel à Moshyr, même gouvernement, avec	20 000
Wittgenstein sur la Duna entre Polock et Wittebsk, avec	20 000
Essen à Riga, avec.	20 000
Le débarquement de Finlande vient de le joindre. . . .	20 000
Total, si je ne me trompe	185 000

« Admettons dans tout cela les exagérations ordinaires, qui en ôteront quelques milliers d'hommes, il en restera assez pour vous faire sentir ce qui peut arriver si Napoléon est battu pendant qu'une masse de plus de 150000 hommes marche sur ses derrières. *Si vous ne faites prier pour lui*, mon cher comte, il est bien mal; mais j'ai été si souvent désappointé que je me re-

proche une plaisanterie. Adieu donc, mon très cher comte, tout à vous pour la vie.

« Je ne puis répondre à la fin de votre lettre qu'heureusement vous avez oubliée. J'ai connu jadis, en Savoie, M. de Bovet, évêque, si je ne me trompe, de Sisteron. Je n'ai plus de correspondance avec lui, car mes forces ne suffisent pas à la moitié des lettres que je voudrais et souvent que je devrais écrire. Mais c'était un homme plein de vertus et de connaissances, dont le souvenir ne m'échappe point. S'il existe encore heureusement et s'il est à votre portée, vous m'obligeriez beaucoup en me rappelant au sien.

« Il me semble qu'en Angleterre, on agit aujourd'hui avec vous *da cavalieri*. Je ne sais pas finir avec vous; en tous cas, ne lisez pas tout. »

Blacas ne s'offensa pas de la vivacité des démonstrations théologiques de Joseph de Maistre. Les témoignages affectueux dont elles étaient émaillées, lui permettaient de ne pas douter de la sincère amitié du « fier ennemi de nos libertés gallicanes, » et il lui pardonnait ses « duretés. » « Ne vous flattez point encore, cependant, déclarait-il, d'avoir guéri un de ces *inconcevables Français*, qui, au reste, n'impute pas à la soumission implicite, professée au delà des monts, un principe aussi absurdement impie que celui de l'*impeccabilité* du Pape. Quant à son infaillibilité, elle est encore catholiquement contestée et les souverains pontifes n'ont jamais frappé d'anathème ceux qui la lui refusent avec l'Aigle de Maux. »

Pendant que les deux adversaires se livraient à ce débat, les événemens se chargeaient d'éteindre leur querelle. Les péripéties de la campagne de 1812 en affaiblissaient tragiquement l'intérêt. Joseph de Maistre les suivait d'un œil anxieux et, en attendant que Blacas répondît à ses argumens défensifs des droits de la Papauté, il continuait à lui envoyer les nouvelles qui, du théâtre de la guerre, arrivaient à Saint-Pétersbourg, en les commentant, parfois, avec une brutalité où se révélait la haine que lui inspirait « le monstre. » Cependant, quelque écrasans que fussent les coups qui frappaient celui-ci, et bien qu'il fût poursuivi l'épée dans les reins, il n'apparaissait pas, à Joseph de Maistre, comme définitivement vaincu. Le 4 mai 1813, il en faisait l'aveu.

« Je ne vous parle plus nouvelles, car dorénavant vous êtes

bien mieux placé que moi pour les recevoir. Nous voilà au delà du Weser; mais tout dépend des Français en dernière analyse. Quelle force renversera Napoléon sans que des millions de fous consentissent à le défendre? On le chassera de l'Allemagne, et de l'Italie encore, si vous voulez : eh bien! *il lui restera* la puissance de Louis XIV augmentée d'un cinquième (plus ou moins); il se tiendra derrière ses citadelles et laissera croître ses jeunes gens pour recommencer ensuite, dès que la chose sera possible. *Il faut détruire Carthage*, disait Caton à la fin de tous ses discours. Il n'y a qu'un mot à changer à la fin de tous les nôtres. Si l'on manœuvre bien, la chose est possible. Il faut faire provision d'argent, de patience et de concorde assez pour pouvoir demeurer en armes sur sa frontière et le forcer, lui, de demeurer toujours dans la même attitude, *mais sans argent*. Tout cela étant accompagné de conversations convenables, il y a beaucoup à espérer. Sur cela, mon cher comte, je vous embrasse tendrement et mon cœur *vous ordonne de vous bien porter*. J'ai regret à cette formule latine que je trouve tout à fait française lorsque je vous écris. »

Aux appréhensions de Joseph de Maistre se mêlaient, on le voit, de vives espérances. Elles n'étaient pas téméraires et le moment approchait où elles allaient se réaliser.

Ernest Daudet.

HONNEUR MILITAIRE[1]

II

GUERRE DE FRANCE (1870)

De la campagne de Chine à la guerre de France, dix années — à peu près — s'écoulèrent sans que ce fût une période de paix ; l'expédition du Mexique marqua cette époque d'un retentissement d'armes qui provoqua la désapprobation populaire. Cette secousse politique devait, sinon nous frapper, du moins nous atteindre de nouveau.

I

L'état de Robert Le Brieux nécessita un congé plusieurs fois renouvelé ; il passa toute une année en France, dans notre maison, où si rarement nous étions réunis. La première partie de cette année s'écoula, pour lui, dans des souffrances presque continuelles, et pour nous dans la crainte de le perdre ; aussi, lorsqu'il recouvra la santé, ce nous fut une joie inattendue à laquelle tout d'abord nous n'osions croire, tant l'inquiétude nous était devenue habituelle.

Aussitôt que Robert put voyager, nous partîmes tous les deux. « La montagne nous attirait, » nous allions à la montagne, c'est-à-dire en Suisse, en Haute-Savoie, sans but déterminé, n'ayant souci ni des guides, ni du bien-être, à l'aise dans les chalets au bois bruni par le soleil. Le temps était merveilleusement beau. L'atmosphère d'une transparence sans égale permettait de voir, du point le plus éloigné, les hautes cimes couvertes de neige et les prairies en fraîche parure de floraison estivale.

Après les montagnes, après les plateaux, les vallées tranquilles, nous arrivions au lac de Genève à l'heure la plus éclatante de ce jour

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

d'inoubliable enchantement; en voguant sur ce beau Léman, si profond et si calme, nous avions un but supérieur à celui de prolonger les belles visions. Aussitôt débarqué, Robert se mit à la recherche d'un homme qui mérite hautement le titre de bienfaiteur de l'humanité.

En 1859, M. Henri Dunand, d'origine suisse, voyageait en Italie. Le lendemain de la journée de Solférino, il parcourut ce champ de bataille abreuvé, saturé de notre sang. « La vue des blessés à peine soignés, abandonnés, » livrés aux pires douleurs, le fit tressaillir. Quelques jours après, à Milan, devant nos amis C..., il leur esquissa le plus sombre tableau de ce carnage. Ayant vu, ayant compris de telles infortunes, — en ayant souffert, — une idée sublime jaillit de son cœur plus encore que de son cerveau. Telle fut la pensée initiale, la genèse de la *Croix-Rouge*. Ni fatigue, ni distance, ni obstacle ne devaient l'arrêter dans ce dessein aujourd'hui réalisé au delà de toute attente (1).

Mon frère ne put rencontrer celui qu'il souhaitait tant connaître. M. Dunand n'était pas en Suisse. Nous restâmes quelques jours encore dans cette belle Helvétie, rien ne nous lassait, au contraire : Robert avait des ailes et voulait revoir encore ce que déjà il avait vu.

Malgré les années écoulées, le charme alors ressenti est encore présent, comme celui d'une halte reposante dans une route péniblement suivie. Cependant la tendresse filiale nous rappelait au foyer où, dans leur mélancolie, nous attendaient notre père et notre mère. Le bonheur d'être ensemble nous faisait préférer ce coin tranquille et doux aux choses superbes, mais inanimées. A ce moment, nous nous trouvions relativement heureux : on oubliait un peu, on espérait encore.

Mon frère acheva ainsi son année de convalescence, animant et charmant notre intérieur par son affection expansive, la verve et les saillies de son esprit. Sa confiance dans la vie, dans l'avenir, passait en nos âmes; sa gaîté était communicative : il voyait tout en beau, se sentait revivre, réjoui des lauriers cueillis dans sa vingtième année, et qu'il regardait sans vaine prétention, s'étonnant qu'on pût louer la bravoure : « On n'en parle pas, c'est si simple. » Ses forces retrouvées, l'indépendance d'un homme qui s'affirme par ses actes, faisaient du jeune officier de vaisseau, — blessé et décoré, — une intéressante personnalité. L'épreuve récente, subie avec fermeté, devait nécessairement le mûrir, et ce fut avec l'idée d'un devoir à remplir qu'il demanda un embarquement. Rejetés une fois encore dans l'effacement de notre solitude, nous reprîmes la correspondance que sa présence avait interrompue.

(1) M. Dunand voulut établir en permanence un comité de secours dans tous les pays civilisés. A la célèbre conférence de Genève, en 1864, l'œuvre internationale était officiellement constituée.

En rade de Toulon, mai 1863.

A ma famille.

Je voudrais être poète, compositeur, peintre, pour vous faire sentir ce que je garde en mon âme de doux et de fort, de triste, mais de radieux.

J'étais revenu vers vous pour mourir et vous m'avez fait vivre.

Cette vie dont je jouis aujourd'hui, je vous la dois doublement, grâce à votre amour. De nouveau je me livre à la mer que j'aime aussi. Mon bateau m'intéresse, me plaît : il a un nom d'éclat, le *Diamant* (1). Bientôt je serai enseigne.

Si je ne vous vois plus, écrivez-moi. Si je suis loin, aimez-moi.

Robert navigua sous le ciel chaud du Sud, le long des rives méditerranéennes; il y passa deux années brillantes et heureuses, les plus heureuses peut-être de son existence, auprès d'un commandant de valeur, instruit, d'une distinction parfaite (2), et d'un enseigne, officier d'avenir très brillant (3). Ainsi composé, l'état-major laissa de son passage des traces d'amabilité et de courtoisie. Le léger aviso s'arrêtait aux petites villes du littoral; on y descendait, pour reprendre un peu par intermittence les causeries spirituelles et joyeuses de la vie mondaine. Les visites, la danse, la musique occupaient leurs instans à terre. Ajouterai-je que les échos de la belle Provence, « cet Orient de la France, » auraient pu répéter quelques propos d'amour ?

Hyères, Nice, le Golfe Juan, fertiles en souvenirs de gaieté vive, d'espérance. Au-dessus de soi, l'azur, le vaste ciel; en soi, un bleu non moins beau, celui de la jeunesse, seul printemps qui ne se renouvelle jamais.

Les années vinrent, les grades aussi. L'aspect des choses varia sensiblement. Changeant de bâtimens, de milieux, d'horizons, on passait de la Méditerranée à l'Océan, de l'Océan à des mers plus lointaines. Les climats, la configuration du sol, les races, les mœurs différaient, ce qui intéressait mon frère, portait son esprit à l'observation, le fixait. « Je prends des notes sur tout ce que je vois et j'entends. »

(1) Deux mois après, il passa du *Diamant* sur le *Passe-Partout*.
(2) M. Sibour, d'ancienne famille méridionale.
(3) M. Roustan.

Sa constitution ou plus exactement son être physique se transformait. Les brises et les embruns de la mer avaient donné à son visage un ton viril, une mâle vigueur. Ces belles années marquaient en force toute sa personne (1). Sans avoir une nature d'exception, Le Brieux était doué de capacités qui pouvaient aider singulièrement sa position d'officier de marine : le vouloir, la résolution, l'initiative, le sang-froid nécessaires à celui qui doit commander. On l'a vu courageux jusqu'à la témérité, résolu, enthousiaste et dévoué à ceux qu'il aimait, malgré une certaine réserve. Une réelle élévation de goût le distinguait; une culture d'esprit suffisante lui donnait de vraies satisfactions; artiste, il le fut dans le sens qui rend l'homme défiant de soi. « Le talent, dit Buffon, n'est qu'une grande aptitude à la patience, » et je dois reconnaître que cette aptitude lui manquait totalement. Mécontent et colère, il jetait brosses et couleurs, lacérant ses toiles, déchirant ses fusains; à peine si, au retour des voyages, nous trouvions dans ses portefeuilles quelques aquarelles sauvées du sacrifice. Je le vis en terminer une, cherchant la perfection, afin de la rendre digne des yeux qui la devaient regarder (2).

Pendant ses congés il se promenait beaucoup, de préférence dans les bois, où il trouvait des effets à saisir, à reproduire. Un après-midi, son chevalet installé, il peignait avec joie, sans souci de ce qui se passait autour de lui; soudain une voix prononce : « Ces arbres sont bons, mais pas le ciel. »

Violent, irrité, d'un coup de pied il bouscule son établissement, jette sa cigarette et, farouche, se tournant vers l'inconnu, l'œil en feu : De quel droit? — Hé, hé! du droit de Corot, lui fut-il doucement répondu. La bonne figure du grand artiste s'éclaira d'un sourire et tout finit par une embrassade « dont je fus singulièrement heureux, et fier, ému surtout. »

Tel est le début de relations précieuses et chères au marin. Invité par Corot, il allait peindre à côté de lui, préférant ces heures aux réceptions du mercredi, rue Paradis-Poissonnière. « Je ne sais pas de probité plus réelle, d'artiste plus sincère, d'homme aussi modeste. » Le maître et l'élève s'entendaient fort bien. « Tout de même, il ne faut pas lui marcher sur le pied, il a du sang dans les veines, ça bout. »

Très agissant, il se créait des ressources en mer comme sur terre : passionné pour la musique, il apprenait les notes à ses matelots.

Je m'occupe d'eux, intéressans, doux et rudes à la fois;

(1) C'est à cette époque qu'il fut présenté à George Sand.

(2) Vue de Tamatave ou de Tananarive. Il semble que cette dernière ville, assez éloignée de la mer, n'ait pas été souvent occupée par les officiers de marine.

êtres primitifs, foncièrement honnêtes, touchés de la plus petite marque d'intérêt. Le soir je leur enseigne le chant par la méthode Chevé. Ils forment un chœur, et ce chœur n'est pas trop mal pour des débutans qui se sont seulement exercés au lutrin de leur église. Ce qui surtout les réjouit, c'est le point d'orgue précédant le quart que je leur fais donner. Vous savez ce qu'est le quart?

Ne sont-ils pas plus heureux que nous? ignorant les responsabilités dont ils ne comprendraient ni la grandeur saine ni l'attrait, ni le souffle puissant qui nous enlève au-dessus de la médiocrité de notre moi.

Ils ne souffrent pas de l'exil comme nous en souffrons, je l'espère du moins pour eux...

En lui la vie faisait son œuvre, mais œuvre incomplète, car la mort devait le saisir avant qu'il eût la sage expérience des choses et de l'humanité. La mer sur laquelle il passa tant d'années le préserva de la science décevante du monde. Il n'est pas exact de dire que nous perdons nos illusions : nous en changeons. Le Brieux conserva longtemps les siennes, gardait intacts les enchantemens de la jeunesse, la foi en autrui, le respect, la bonne opinion de ses semblables; une telle manière de voir n'est pas de notre temps, j'en conviens, mais cet optimisme est moins rare qu'on ne le pense dans les natures de cette trempe. Ce qui le portait au-dessus de l'envie, du doute blessant, des jugemens sévères, des soucis déprimans, c'était sa loyauté, une noble et rare crédulité. — N'est pas crédule qui veut; ce sont les honnêtes, les vrais, les forts. Les habiles, jamais.

Était-il heureux de ses dons? Recherchant passionnément le bonheur, s'épuisant dans cette course vaine, de l'allégresse il tombait dans l'ennui, cet ennui qui, selon Bossuet, est l'inexorable fond de la vie. Pour se soustraire à un tel dissolvant, il mettait en tous ses actes une sorte de hâte. « Aimant les périls, les changemens, les hasards plus encore pour les risques à courir que pour les avantages à y trouver, » ce désir l'emportait sans calcul. Tout ce qui le faisait penser, comprendre, lui semblait désirable; tout ce qu'il pressentait d'inconnu, il l'imaginait superbe.

A M. H. de L...

Tendre ami,

Je m'embarque pour un pays incomparable. Tout y est beau, on l'appelle « le Paradis, » — non celui de Mahomet, — ni celui

que nous promet notre religion. (Je n'en plaisanterais pas.) Je t'écrirai de là des lettres à te donner regret et envie.

Ces lettres destinées à exciter de tels sentimens ne se firent pas attendre.

A M. H de L...

Doux ami, oui, Valparaiso est bien un paradis, — terrestre, — d'une enchanteresse beauté, des fleurs éclatantes aux parfums étranges, violens. Un air tempéré par la brise de mer, une douceur de climat incomparable... le soir et la nuit (dans la journée, il fait très chaud). On ne se rencontre, on ne se visite qu'à ces heures-là. Beaucoup de bals, beaucoup de jeunesse, les jeunes filles, des enfans de quinze ans, en paraissent vingt-cinq; bien élevées, cependant on les désigne ainsi : la Laura, la Flora, la Rosa. On ne parle pas ainsi de nos sœurs, hein ? Ce ne sont pas des intellectuelles, leur conversation se borne à des phrases toutes faites, puériles ou insignifiantes. Elles se savent jolies, cela leur suffit. Ah! nos Parisiennes, moins belles peut-être, mais si gracieuses, cultivées et fines ! Je ne sais pas le temps que nous passerons ici, que m'importe ? partout j'ai mes occupations de bord, mes souvenirs, mes lettres de France, l'espoir très vivace d'y vivre encore. Adieu, ami, à quoi te sert de posséder une écritoire ?...

Il s'en alla bientôt, naviguant sur le Pacifique dont il traversait les immenses solitudes. « Rien que le ciel et l'eau. » Il nous écrivait des lettres fréquentes, au hasard des paquebots, le plus grand nombre sans date. « Je vis dans une sorte d'inquiétude fébrile, — il me semble que le destin me harcèle, m'emporte à perte de vue, — dans les espaces d'ombres où se fondent les nuages. Ah ! combien juste cette pensée de Pascal : « Nous avons en nous notre soleil et nos brouillards. » Nous appareillons pour Taïti. »

Avant que les brouillards s'étendissent sur lui, Robert devait encore jouir de clairs rayons de soleil. Lorsque sonnaient les heures de mélancolie, il se réservait, se dérobait à toute curiosité, même affectueuse; « les quarts de nuit sont pour moi un moment de délices. » Ses camarades ne voyaient que la surface, barrière infranchissable : il tient, disaient-ils, à ne pas s'extérioriser; l'un d'eux, d'esprit gaulois, écrivait ainsi :

En rade de Taïti-Papeïti.

Quand Le Brieux n'a pas flamberge au poing, c'est un excursionniste enragé; lorsqu'il n'a pas de montagne à gravir, de précipices à franchir, il se déclare l'ami des arts.

A Valparaiso on jouait de la mandoline, il avait une mandoline (qu'il abandonna sans regret) et chantait en langue espagnole.

Il dessine, il peint, et versifie lorsqu'il est en mer ; sur terre il contemple la belle nature.

En ce moment, nous le soupçonnons d'être aux pieds d'une idole moins insensible (la suave Aimata) et de brûler sur son autel un encens très flatteur.

S'il m'entendait, il m'enverrait à tous les diables. Baste! ne sommes-nous pas tous les mêmes, amoureux pendant la paix, amoureux pendant la guerre, mais cette fois de notre patrie, — austère maîtresse, — ne sacrifiant ni nos principes, ni nos devoirs à nos plaisirs?

Alors hurrah pour la France, la marine, la jeunesse et... nos amours!

M. Robert Le Brieux à Mme Le Brieux.

Ile de Taïti.

Chère mère, depuis quarante-huit heures nous sommes dans le royaume de la reine Pomaré, Pomaré IV, de son petit nom Aimata. Il est joli, ce prénom. Sur cet être, — si différent de nos Françaises, — d'aspect dur et sombre, de couleur aussi, on ne peut mettre d'âge.

Fort laide, tout à fait laide, elle a quelque chose cependant de remarquable : entre les yeux, remontant jusqu'à la naissance des cheveux, s'est creusé un sillon profond, pli de volonté qui dénote son énergie (1).

J'ai le temps de vous raconter la réception que nous lui fîmes avant-hier à bord; — l'équipage eut grand'peine à tenir son sérieux, — nous aussi.

(1) En effet, c'est Pomaré IV qui, se débattant entre des oppositions religieuses non moins absolues que les avidités inavouées de quelques puissances maritimes, demanda et obtint, en 1844, le protectorat de la France, réservant toutes les libertés. Voyez, dans la *Revue* du 15 janvier 1872, *les Missions extérieures de la marine. — Le Protectorat de la France à Taïti*, par le vice-amiral Jurien de la Gravière.

M. Pomaré, — de son nom Ariifaité, — était en grande tenue : pantalon flottant en étoffe de soie changeante, verte et jaune, veste ronde en coutil gris, épaulettes, képi, sabre de garde national. Il était beau, trop beau, et en jouissait au superlatif. On riait sous cape.

Le lendemain, hier, la Reine nous reçut à son tour. Réception suivie d'une revue, revue suivie d'un gala que nous offrit Sa Majesté, entourée du prince époux et de ses fils (1), deux grands garçons pas trop mal vraiment.

M. Pomaré surtout fixa notre attention. Même tenue décorative que la veille. Il était si fier, si heureux d'être admiré, qu'un large rire épanouissait sa bonne face, et sa tête énorme, vulgaire, ronde et réjouie complète l'ensemble bouffon de sa personne.

Mais la Reine ! Excepté deux yeux vifs, elle n'a rien du sexe féminin.

On ne peut dire qu'elle soit taillée à coups de hache, ce qui donnerait l'idée d'un modelé quelconque. Non. C'est une masse énorme couverte d'un vaste fourreau d'étoffe de soie noire serré au cou, cachant ses pieds : en a-t-elle des pieds? *Chi lo sa.*

Quant à ses mains, elle sont larges, épaisses, et elle s'en sert avec plus de force que de grâce ou d'élégance. Pour dîner, nous étions tous assis sur le sol, en rond, — elle au milieu, — et on la vit avec stupéfaction dépecer un petit cochon rôti sans se servir d'aucun instrument. Ses mains avaient tout fait, et c'est au bout de ses doigts ruisselans qu'elle nous en distribua les membres. Nous mourions de faim.

Les dames de la maison royale assistaient à la fête, parfumées, gantées, coiffées de chapeaux de paille d'Italie, jolis spécimens du genre parisien offerts par l'Impératrice à la Reine pour les femmes les plus distinguées de sa cour; mais on n'avait pas indiqué la manière de s'en servir et ce que vous portez sur la nuque, — le bavolet, je crois, — batifolait sur des fronts basanés.

Elles se croyaient irrésistibles. Que de sourires et de mines, d'oripeaux et de bijoux! Que de poses, de regards provocans! A leurs complimens il fallait répondre par des complimens, — sans cela on nous aurait assimilés à des sauvages.

(1) Lorsqu'elle parle de ces derniers, elle dit très drôlement : « ma dynastie. » Quant au prince-époux, son admiration pour lui est sans bornes : « J'ai épousé le plus bel homme de mon royaume. »

Vint le bal. Quelle musique, quelle danse, quelles femmes!... Ce n'étaient ni des nymphes, ni des sylphides qu'il fallait entraîner, enlever ; quel tourbillon vertigineux, très fatigant, mais sans danger pour le cœur,... je t'assure, maman.

L'île est riante, couverte de fleurs admirables et d'arbres gigantesques, un éclat de jour incomparable, une transparence, un ciel pur, bleu foncé, le soir d'un pourpre flambant d'or que vous ignorez, vraie splendeur pour les yeux. Je suis dans l'extase de choses aussi magnifiques ; — hélas! je vais les perdre de vue, car nous appareillons demain.

Vogue ma barque vers d'autres rivages, sous d'autres cieux, à d'autres bonheurs surtout.

Et sa barque l'emporta de nouveau pour le livrer à de plus graves préoccupations.

II

On se battait au Mexique (1). Personne n'a oublié l'impopularité de cette guerre, sa longueur, ses difficultés, la formation et la chute d'un empire éphémère. Notre flotte se rendit dans le Pacifique. On sait quel fut le rôle de la marine pendant cette guerre, rôle actif, ingrat, le plus souvent suivi d'insuccès. Tout était à vaincre : les choses, les hommes, les idées. Nous avions eu pour mon frère une lettre adressée au général Forey; à travers ces grands espaces il ne put le joindre et ne pénétra pas dans les Terres-Chaudes.

Néanmoins, je ne regrette rien, car j'ai hâte d'arriver à mon poste, de faire quelque chose de sérieux, pour la mère patrie.

J'ai trouvé les officiers Miot (2), Cloué (3), Collet, de Tessan (4), ils représentent fièrement notre France, lui font honneur: infatigables, intrépides, je les admire, même je les envie. Les lieutenans de vaisseau Bruat (5) et Le Helloco sont ici aussi, me dit-on. L'inaction dans laquelle se passent la plupart des journées m'est odieuse. Je me dévore.

Les communications sont difficiles, pas de routes, aucun tracé ; une chaleur torride pendant le jour, la nuit on gèle. Tout

(1) Lettres du colonel Loizillon.
(2) Commandant l'*Adonis*.
(3) Le vrai chef de la marine.
(4) Enseigne de vaisseau.
(5) Est-ce bien Bruat? Le nom est presque illisible.

va lentement; combien de temps resterons-nous dans cet affreux Mexique?

Il y a tant à dire, écrivait un officier de dragons (1), tant à raconter! Je vous enverrai un journal auprès duquel le *Constitutionnel* ne sera qu'un polisson. Nous ne sommes pas encore à Puebla : les Mexicains en parlent comme d'un paradis. Dieu veuille que nous ne le perdions pas!

Tout était contre nous; la méfiance ouverte et soutenue des uns, le manque d'unité dans les chefs d'armée, les ordres contradictoires du gouvernement.

Puis des maladies inévitables dans un climat aussi malsain, aucune prévoyance, ni direction dans le service de santé : ni ambulances, ni médicamens (2). Aussi les forces de l'armée décroissaient autant par la mort que par les combats. Mon pauvre frère eut deux accès de fièvre jaune qui le rendirent longtemps languissant : « Est-ce que je manquerais d'endurance? »

Nous espérions le voir revenir aussitôt après l'évacuation du territoire, mais son bâtiment reçut d'autres ordres; là encore fut constatée la fâcheuse action de nos gouvernans.

Tu sais, cher père, que nous sommes arrivés à Zanzibar lorsque tout était fini, le fait accompli. Comprends-tu semblable erreur du pouvoir? Ce sont des fautes difficiles à réparer et on ne s'y appliquera pas... Qu'en dois-tu penser? Le Sultan avait signé un traité avec l'Angleterre!!!...

A Mme Le Brieux.

Chère maman,

Nous rentrons. Ah! que j'ai besoin d'air natal, non seulement pour me remettre en santé, mais en joie, en espoir dans la vie.

Je reviens accablé d'ennui; l'insuccès de cette déplorable guerre du Mexique, l'incurie de ceux qui conduisent les affaires me jettent hors de moi. Je vous parlerai de notre infructueuse station, à Zanzibar, où nous n'avions plus rien à faire!... J'en-

(1) M. F. G., officier de chasseurs, frappé mortellement d'un coup de lance.

(2) Dans un pays où la fièvre jaune est endémique, on ne trouvait même pas de quinine. Aucun moyen de transport pour les blessés.

tends dire que la marine est irresponsable des erreurs de la diplomatie.

Qu'il me tarde d'être auprès de vous, d'oublier ces choses, de me reposer enfin *at home*, car je me trouve sans force, sans ressort !

Une aussi longue absence, des fatigues extrêmes, un mécontentement vivement ressenti devaient, non seulement affaiblir le physique de Robert, mais porter atteinte à sa confiance, jusqu'ici entière; un doute blessant succédait à son admiration. Malgré tant de causes de découragement, il ne s'abandonnait pas et luttait vaillamment contre la diminution de ses forces. « Il faut être d'acier, disait l'amiral Touchard, pour résister à notre vie. » Mais le vent des côtes emportait ces paroles sages, la jeunesse se croit invulnérable. Qui ne sait le dur labeur des marins? Combien d'entre eux, mortellement atteints, sont enlevés dans toute leur vigueur ou en pleine maturité, à la veille des actes définitifs et personnels. Ils tressaillent des ardeurs sublimes du héros, alors que la mort les marque inexorablement « sans nul symptôme encore apparent. »

Au retour des longs voyages, vraies battues des mers, l'officier de vaisseau rentre las et content au foyer familial. La paix de la maison tranquille repose l'errant des lointains : « Mère, qu'il fait bon ici, c'est une paix divine! » Cette maison, s'il y eût longtemps vécu, peut-être l'eût-il trouvée trop étroite, trop silencieuse; mais dans la longueur du chemin, ces haltes, rares et courtes, lui étaient salutaires, très douces. Sous notre toit il parlait d'avoir un foyer *à lui* et pensait à l'adorable présence d'une femme aimée, de petits enfans. Il souriait à ces chères visions, idéal de ceux qui aiment le drapeau, « toujours prêts à se battre, mais entre deux combats rêvant des plus saintes joies. »

Ne pourrais-je pas servir honorablement mon pays par l'application de mon esprit, la pratique de mes études, ce que j'ai acquis de la vie, de mon contact avec mes semblables, ce que j'ai appris dans mes voyages, comparé et compris? Serais-je un inutile sur la terre? Un oisif, jamais!

Écoute, cher ami dévoué (1), je suis à un tournant de la vie où l'âme se trouble et perd le meilleur de ses facultés. La confiance en soi s'altère, la volonté elle-même semble osciller, et je flotte indécis, incertain, comme si ma voie s'obscurcissait d'inexprimables regrets, de pressans désirs... Cette vie fatigue

(1) M. H. de L...

l'esprit et le creuse. J'ai besoin d'un travail de tête, d'un exercice d'intelligence.

— Tu perds le Nord, mon fistot, répondait le sage ami. Laisse là ces billevesées de ton cerveau de rêveur, cadenasse ton imagination, ou tu es... perdu. Aimons notre métier. Il est beau! que diable! Reprends la mer, reprends-toi surtout.

Après ce fléchissement cependant compréhensible, Robert demanda un embarquement. A son insu, l'idée des lointains le hantait; quand on a, comme lui, goûté à cette vie-là, elle vous laisse au fond des yeux et du souvenir un mirage et une saveur étranges, rudes et suaves à la fois. Au printemps de 1868, M. H. de L... s'embarqua pour la Chine alors que mon frère fut envoyé dans les Indes. Leur correspondance se renoua aussitôt avec ce privilège des amitiés complètes et rares : on se disait tout.

Robert Le Brieux à M. H. de L...

Saint-Denis, 5 octobre 1868.

Ami, tu es un affreux gredin, tu me laisses, le cœur battant, attendre par le dernier courrier une lettre de toi et rien ne vient! J'ai dit « gredin » et ne me rétracte pas.

Et par un autre paquebot :

Ici les séjours ont trop peu duré! Les belles choses vues trop vite ne sauraient me suffire. Il me faut de toute splendeur une jouissance plus longue, et partant plus grande par le bonheur de l'analyse.

Je n'ai pas eu à Bombay une seule journée à moi tout seul pour aller me planter dans une de ces rues pleines de mouvement, aux maisons bizarres, aux colonnettes de vieux bois sculpté, peintes en couleurs criardes quand on en examine une, mais produisant, juxtaposées, des effets éclatans et pas du tout discordans.

Là, j'ai vu de splendides représentations de l'intérieur de l'Inde; des temples immenses, colossaux, sont creusés dans le roc avec des statues et colonnes intégrantes de la pierre. Colonnes et statues sont d'une ampleur, d'une majesté parfaite et superbe, sans approcher néanmoins de la statuaire grecque. Quel travail pour la conception du plan, que d'années pour l'achèvement du temple!... Quelle rage de n'avoir pas plus de

temps pour rapporter en France des esquisses de ces choses si peu connues

A M. H. de L...

15 novembre 1869.

Peut-être, dans quelque temps, vais-je demander un congé de convalescence. J'ai réellement besoin de repos, tant pour mon corps que pour mon esprit, ou mon cœur, comme tu voudras. Ne ris pas en m'entendant parler comme un enfant ; à chaque âge correspond une douleur possible.

J'ai rapporté de mon dernier séjour à la maison une crainte qui se transforme en inquiétude : mon père me semble moins fort...

Moi-même, je ne suis plus un chêne. Pauvre roseau, ce dernier embarquement m'a singulièrement éprouvé.

Ce projet de retour n'est pas encore complètement arrêté. J'en serais cependant bien heureux. Mais, chut, chut ! il faut parler bas de ses bonheurs : comme un rêve, ils pourraient s'envoler. Adieu, ami.

Oui, un rêve. Robert revint en France (1), affaibli, très changé. Un long repos lui était nécessaire. Nous en constations le premier effet lorsque retentit ce cri de guerre : France contre Prusse !

III

Le pays tout entier tressaillit. Je vis alors une vraie douleur, — douleur impuissante, — celle de mon père : « Je ne puis plus combattre !... »

L'émotion de Robert fut grande aussi, mais tout autre : ce qu'il voulait, il le pouvait. Revenu des Indes un mois avant, il était au début d'un congé de convalescence. Sa fièvre persistait. Le 14, jour de la déclaration de guerre, tout changea. Il s'exalta. Si le temps l'avait frappé de son empreinte, l'âme restait la même, ardente, généreuse. Il ne frémissait plus d'impatience, comme autrefois, mais son énergie raisonnée faisait sa volonté plus libre, moins passionnée.

Se rendant aussitôt à Paris, il sollicita pour entrer dans la flotte de la Baltique. Il n'y avait plus de place, l'état-major de chaque vaisseau étant complet ; s'obstinant des obstacles, il lutta contre l'impossible : « Dussé-je remuer ciel et terre, je veux partir... »

(1) Juin 1870.

Et il partit comme officier de choix de l'amiral Bonie, commandant le *Rochambeau*. Le soir de ce jour qu'il appelait un jour heureux, il télégraphia ainsi :

Père, j'embarque dans douze heures.

La lettre qui suivait nous apprit que la flotte s'ébranlait. L'escadre du Nord était commandée par l'amiral Fourichon, celle de la Baltique par l'amiral Bouët-Willaumez.

Pensez à moi sans reproche. Je ne pouvais, je ne devais plus rester. Vous-mêmes ne l'auriez pas voulu. Ma mère ne me retint pas, cela dit tout. Attendez-moi après la victoire.

La victoire ! on y croyait. En quinze jours Paris se transforma. Les boulevards roulaient des flots humains; colère mouvante, ardeur patriotique, enthousiasme. Tout se confondait, ce fut un délire, une folie. La Prusse à combattre, la Prusse envahissante, jadis humiliée et vaincue, aujourd'hui provocante et détestée. Les populations de l'Est assistaient au passage incessant de notre armée et du matériel de guerre. Des canons, des chevaux, des troupes. Il en passait toujours. Ces hommes partaient dans un transport d'espoir. Il en passait toujours, toujours, jusqu'à l'heure où un morne silence vint remplacer les chants prématurés de triomphe et de gloire.

Au bord du Rhin on se massacra. Puis on battit en retraite... Oh! ce retour ! Nous vîmes les revenans lamentables de cette lutte terrible. Et l'armée et l'Empereur ! Tout s'engouffra dans des catastrophes successives. L'Allemagne cherchait sa grandeur dans sa vengeance, elle s'étendit, semblable à un torrent, ravageant et ruinant tout sur son passage.

Les villages en feu, les habitans chassés à coups de crosse ou fusillés. Un silence de mort remplaçant la vie active et saine des campagnes. Je ne parle ni de l'Alsace, ni de la Lorraine...

Les ennemis se répandirent dans le Nord, dans l'Ouest et dans le centre de notre pays. On sait comment Chanzy et Faidherbe, Charette et Cathelineau réunirent les débris de notre armée, enlevèrent les paysans; l'amiral Jaurès et l'amiral Jauréguiberry se mirent à la tête des marins revenus de la Baltique.

Paris fut investi et condamné à toutes les misères, à toutes les détresses, — d'ailleurs héroïquement supportées, — d'un siège de plusieurs mois.

1er octobre 1870. Cherbourg, escadre de la Baltique.

A M. Le Brieux.

Mon père,

Nous rentrons la rage dans le cœur. Les deux flottes (1) sont revenues sans avoir tiré un coup de canon!... Les Allemands, par leur retrait, nous ont paralysés et nous n'avons rien fait qu'une banale croisière; les élémens complétèrent la ruine de notre attente, « on ne pouvait naviguer sur la glace. »

3 octobre 1870.

Ma mère,

Nous sommes, depuis notre retour, dans une anxiété poignante. Qu'ont-ils fait de la France, de l'armée? Qu'allons-nous devenir? Ce que je sais bien, de toute ma volonté, de toute ma force, de toute mon âme, c'est que je veux agir, nous venger. Mon père, courage, espoir en Dieu; disons ensemble : Vive la France (2)!

Son père! S'il était au-dessus des déceptions de la vie, il n'était pas au-dessus de ses douleurs, et celles que la guerre actuelle devait lui infliger furent indicibles. Je l'ai vu, non pas accablé, mais torturé. « Sa capacité de souffrir ne pouvait plus être dépassée. » En effet, qui n'a pas subi la guerre ne sait pas la force d'amour que peut inspirer la patrie : on mourrait pour la sauver. Cet amour grandit de toutes les anxiétés souffertes et à souffrir; mon père les connut toutes.

Je me souviendrai toujours de son empressement à parler à l'Empereur, lorsque la fatalité le conduisit en Allemagne. Affecté au plus haut point de l'acte par lequel la France allait au-devant du plus grand des malheurs, Napoléon III répondit par un regard navré, presque désespéré, aux vœux de paix et de gloire exprimés par son vieux et fidèle serviteur; — dans le wagon impérial, Canrobert se tenait debout entre le souverain et son fils. « Emmenez-moi, mon-

(1) Un voyageur raconte ce fait inouï, sans précédent dans l'histoire : « En approchant de Kiel, nous vîmes que rien n'était disposé pour la défense. La présence d'un certain nombre de femmes et d'enfans fit renoncer à l'attaque! »

Est-ce exact? C'est tellement invraisemblable que le doute est permis. Qui ne sait cependant que les choses qui semblent invraisemblables, peuvent être absolument vraies, en bien comme en mal?

(2) Nous habitions une ville occupée et nous ne reçûmes cette lettre qu'après la reddition de Paris. Tous les services publics étant au pouvoir de l'ennemi, nos correspondances restèrent entre ses mains, — et lui servirent.

sieur le maréchal. — Hé ! n'en avez-vous pas assez ? » Ce fut la dernière fois que mon père vit l'Empereur. Après la défaite, après nos revers, après Sedan, mon père versa les plus amères larmes de sa vie.

IV

La seconde armée de la Loire se composait de divers élémens : soldats, mobiles, matelots. Qui ne sait son histoire, ses efforts, ses insuccès, les héroïsmes, le découragement ?... Ne mangeant plus, ne dormant plus, — n'espérant plus, — les hommes perdaient toutes leurs forces. Par ce froid, mal vêtus, mal chaussés, ils marchaient dans la boue, dans la neige, y tombaient pour dormir, — y mouraient. — Chaque jour on combattait sous une pluie de fer et de feu.

Le deuxième corps d'armée réunissait plusieurs équipages des navires revenus de la Baltique. C'étaient les *fusiliers marins*, commandés par l'amiral Jaurès.

Mon frère était à la tête de ses matelots et avait pour chef le colonel du Temple, capitaine de frégate. Nous ignorions tout ce qui le concernait : réduits aux conjectures, les plus extrêmes nous semblaient possibles. Blessé ? mourant ? laissé sur le champ de bataille comme autrefois en Extrême-Orient ?... Tout était admissible. Dans l'ignorance à laquelle nous étions condamnés, nous ne savions que deux choses : la victoire pour *eux*, la défaite pour nous, pas de détails, pas de lettres, pas de journaux, rien. Ceux qui n'ont pas vécu alors ne peuvent me comprendre.

Décembre 1870.

Robert Le Brieux au colonel B...

Mon ami, impossible de rien savoir de ma famille. Si tu le peux, envoie-leur cette lettre. Te parviendra-t-elle dans le désarroi où nous sommes ?

Que deviendrons-nous ? Que fera-t-on de notre malheureux pays frappé, écrasé, si résistant malgré tout ? Tu le sais, je ferai tout pour le défendre. Mes forces soutiendront mon patriotisme qui se décuple. Je me sens vibrant de douleur et de volonté... Dans cette lutte contre un sort implacable, ce que je vois soutient mon espoir, j'allais dire mon moral. Juge.

Nos infortunés matelots, qui ne savent pas marcher, font chaque jour des étapes insensées. Ils ne se plaignent de rien (1),

(1) « Les marins, admirables de sang-froid. Sans précipitation, sans hésitation, ils obéissent à des chefs qu'ils respectent. »

je les admire, je les aime. Nous n'avons qu'un peu de chocolat, on le partage (les hommes comme les officiers n'en ont guère). — On souffre, — mais on souffre ensemble. Aussi quelle confiance ils ont en nous ! Ce sont des enfans pour la soumission, des barres de fer pour le devoir, le courage, l'impassibilité. Animés de toutes les vertus patriotiques, ils ont les pieds en sang, mais ils vont où on les envoie, — sans murmurer, sans discuter nos ordres, — ils marcheront ainsi à l'ennemi, à la mort, simplement, car rien ne les enlève, ni ambition, ni enthousiasme.

Je me trompe, ils ont un idéal, leur foi sublime. La plupart de mes hommes sont de la Bretagne. Leur abbé, M. du Maralhack (1), sait parler leur patois, presqu'une langue. Ils se confessent, entendent la messe ; d'une roche dont il balaie la neige, ou d'un tambour, ce prêtre admirable, cet apôtre fait un autel. Tous ses gars viennent s'y agenouiller. C'est beau.

Ensuite, M. du Maralhack va de l'un à l'autre : — Tu sais, il faut entrer au ciel par la grand'porte, — *red eo* (2), — mourir pour mourir, fais-le crânement, comme un vrai Breton, — et répète après moi : *Christianus sum.* — Ils peuvent être tués ensuite (3), pas un ne tremble. Ta main, ami — et... *A Dieu vat.*

Fragment d'un rapport de l'amiral Jaurès au général Chanzy.

Camp de Bresloup, 16 décembre 1870.

... L'ennemi était dans Fréteval, et la mousqueterie fut des plus violentes. J'envoyai le colonel du Temple avec deux bataillons se joindre à l'attaque de la gare, et je leur donnai l'ordre de reprendre Fréteval avec le concours du bataillon de marine, commandant Collet (4).

(1) S'appelait-il ainsi ou le désignait-on comme habitant de la place du Maralhack, à Lannion ?

(2) En breton : « il le faut. »

(3) Un brillant orateur écrivait naguère : « Le risque de la mort encouru, accepté, bravé, y mêle de la noblesse, puisque peut-être il n'y a rien de plus noble à des mortels que de mépriser la mort. »

(4) Il y a erreur. Le combat du 14 dura trois heures, le commandant Collet y fut blessé. Le lendemain 15, le combat recommençait à l'arme blanche... Une lutte corps à corps s'engage avec l'ennemi, — il faut absolument réussir coûte que coûte. (*L'Armée de la Loire*, par M. Gressert.) C'est le 15 décembre que Le Brieux fut blessé. Le commandant Collet était mort la veille, deux heures après sa blessure.

Ce dernier bataillon pénétra d'abord dans le village, soutenu par nos bataillons de la gare. Mais l'ennemi était en forces trop supérieures pour qu'il fût possible de le débusquer. La nuit vint.

Cette attaque du village, où les marins du commandant Collet ont fait vaillamment leur devoir, nous coûte environ cent hommes hors de combat, parmi lesquels se trouvaient 11 officiers de marine tués ou grièvement blessés.

Mon frère était parmi ces derniers; une balle lui traversa le genou : « Souffrir pour toi, ô France !... » Il tomba : à côté de lui tombait aussi son ami de Beausset de Roquefort (Duchesne d'Arbaud). Un long, un grand silence se fit. Sur ce coin de terre rougi par leur sang, la surprise de leur chute, les douleurs aiguës les rendirent immobiles, comme foudroyés. Peu à peu ils reprirent le sens vital, s'appelèrent, se nommèrent, se réjouissant presque de leur fraternelle infortune. « Où es-tu blessé (1)? — A la jambe. — Peux-tu faire un mouvement? — Non. — Alors nous ne pouvons plus rien! » Couchés l'un à côté de l'autre, confondus avec les mourans et les morts (2). « Vous vous en tirerez, dit le chirurgien, je m'en vais vers d'autres. »

M. de Beausset, alors sous-préfet de..., se mit à la recherche de son frère l'officier de marine. Celui-ci, ainsi que son ami Le Brieux, fut transporté à la sous-préfecture. Là, on écrivit sous leur dictée les détails donnés ci-dessus. Après quelques jours de repos dans cette maison amie, notre cher enfant fut conduit à l'hôpital du Mans, où les soins les plus dévoués, les plus intelligens lui furent donnés. « Il était fort triste, mais courageux. » « Ce n'est pas sur moi que je m'afflige, mais sur mon pays (3). »

La balle qui l'avait frappé rendait impossible tout mouvement de l'articulation. Bientôt l'hôpital fut envahi par de nouveaux blessés et il se fit transporter chez lui, à Brest (4).

(1) Le matériel d'ambulance était resté à Metz.

(2) Notes écrites un mois après la bataille sur le carnet de campagne de Robert : « Passé trois jours à la sous-préfecture de... chez le frère de Beausset, accueil cordial, nous étions là ensemble. C'était encore très triste, mais plus d'horreur, on parle à cœur ouvert de tout ce qu'on a souffert, de ce qu'on peut craindre de l'implacable ennemi. Malgré de si grands malheurs, j'ai éprouvé, — oserai-je le dire? — une jouissance de sybarite à m'endormir dans un lit, dans des draps. On ne s'imagine pas ce que nous avons connu de misères de ce genre depuis que nous errons ainsi. N'est-ce pas l'antique Pindare qui appelait l'eau la première des choses excellentes? Je dis, comme lui, — à défaut de cette eau, nous avions la neige... lorsqu'elle était immaculée. — Nos pauvres matelots ont connu ces privations... mais qu'est cela ?...

(3) Souvenirs de sœur Stéphanie, religieuse de Saint-Vincent-de-Paul.

(4) C'est là que j'ai connu, par l'amitié, une des plus grandes joies de mon existence. Ce mot joie semble une ironie !

Robert Le Brieux à Mme M. G... à Genève.

Tout est frappé en moi. Ma pauvre chère France, mon père, ma mère, ma sœur... Que sont-ils devenus, vivent-ils encore? Tels que je les connais, ces derniers mois ont pu être mortels pour eux.

Je ne sais si je reprendrai ma vie active, s'il ne sera pas nécessaire de m'amputer. Mes pauvres amis du foyer, s'ils existent encore, ne s'en consoleraient jamais.

Ne leur faites rien connaître de mes craintes, ils apprendront toujours trop tôt l'épreuve qui les atteint tous trois dans leur amour pour moi. Veuillez m'écrire ce qu'en Suisse on pense de nous, ce qu'on fait pour nous.

Ma blessure ne serait rien si la France était libre. Je peux mourir, nous pouvons tous passer, mais la France, elle, oh ! non.

L'espérance me soutient, mais ne me console pas.

V

Mon frère suivait avec perplexité les événemens qui se succédaient et dont le cours laissait peu de place à l'espoir. Que dut-il éprouver de la reddition de Paris, des conditions humiliantes qu'il avait fallu subir et de la Commune, en présence de l'ennemi ! Alors surgit un devoir dur à remplir, auquel aucun militaire ne put se soustraire.

Bien que sa blessure fît encore plaie vive, notre cher marin, ainsi que ses camarades plus ou moins valides, partit pour Versailles, traversant les plaines désolées où l'on s'était battu avec tant de courage.

« J'ai vu arriver Le Brieux, nous raconta ensuite M. V... Il était bien faible, surtout très sombre. Le chirurgien qui l'examina ne me cacha pas qu'une retraite prématurée serait la conséquence de sa blessure. »

Il n'avait pas trente ans !...

A la revue qui fut passée le lendemain, le colonel du Temple présenta aux généraux les officiers qui s'étaient le plus particulièrement distingués. Ce jour-là, 23 mai 1871, Le Brieux reçut la croix d'officier de la Légion d'honneur. Au moment de la lui remettre, l'amiral Pothuau, ministre de la Marine, hésita : « Depuis combien de temps êtes-vous chevalier ? — Depuis dix ans. — Oh ! alors (1)... »

De ce qui précède nous ne savions rien ! toujours rien. Aussitôt

(1) L'action lui était impossible. Plusieurs médecins se réunirent pour le lui faire comprendre : « Je ne vaux donc plus rien, je ne suis qu'un incapable, un invalide ? »

que Paris fut ouvert, on apporta notre correspondance, toutes nos lettres depuis cinq mois, chacune dans son enveloppe, mais ouvertes d'un coup de canif. Aujourd'hui l'ennemi les rendait en masse, grevées d'une taxe considérable. L'arriéré de tant de mois, l'objet de tant d'attente et d'espoir était là, pêle-mêle... Nous cherchions nerveusement la chère écriture de l'absent. Vaine recherche, le pauvre enfant n'avait pas écrit.

Mme B. de F... à Mlle Le Brieux.

6 février 1871.

Chère amie,

Qu'es-tu devenue depuis si longtemps, dans une telle tourmente? Je viens te dire qu'A. de B... m'a parlé de ton frère dont le genou a été traversé d'une balle aux derniers jours de décembre. Il faisait partie de la seconde armée de la Loire. Si je t'en parle, ma pauvre amie, c'est parce que je peux t'affirmer que le danger est passé.

Voilà donc des nouvelles, mais quelles nouvelles! J'avais lu cette lettre tout bas pendant que mon père et ma mère parcouraient les leurs en se les communiquant. Il s'en trouvait une de M. l'abbé Léon d'E..., une autre aussi du colonel de L...(1), fidèle compagnon de mon père pendant la guerre d'Italie... combien d'autres, précieuses, intéressantes, désirées... « Toujours rien de lui, » dit ma mère en me regardant avec des yeux pleins de larmes, comme s'ils m'interrogeaient. Ces pauvres cœurs n'osaient traduire leur pensée tout entière tant ils redoutaient un malheur. Il fut impossible de rejoindre Robert, on ne recevait rien de lui, ni sur lui. J'aurais dû parler à mon père, mais je n'osais pas...

Un soir, nous nous promenions, ma mère et moi; quelques paroles s'échangeaient entre personnes se connaissant. M. D... s'approcha : « Madame je suis dans la plus grande admiration... — Pourquoi? dit ma mère, déjà inquiète. — Pour la glorieuse mort de monsieur votre fils. » J'expliquai tout, mais de telles anxiétés n'admettent rien. Ma mère ne m'écouta pas et se hâta de rejoindre mon père. Il s'attendrit. Ah! ces larmes d'homme sur ce visage de force et de souffrance!...

(1) « Tel que je le connais, brave comme la lame de son épée, il a dû se battre. » C'est du lieutenant-colonel de Lockner, dont parle mon père. *Les Convulsions de Paris*, par Maxime du Camp, p. 359. Lettre de Mme B... née de Lockner. Rapport du marquis de La Rochetulon. *Id.*, 362. Le fort du Mont-Valérien était sous le commandement du lieutenant-colonel de Lockner; mon père l'ignorait.

« Il faut aller auprès de lui. » Et des passeports?... Mon père se rendit aussitôt à la commandature, et fut introduit dans un salon où des officiers, le verre en main, chantaient leur triomphe. C'étaient partout des fleurs, des branches encore vertes formant sur le mur un trophée d'armes et de drapeaux au centre duquel on lisait ces mots : *Paris capiturlit!*... Lorsque mon père entra, tous ces hommes se turent et se levèrent pour le saluer. S'avançant vers le général, il lui exprima ce qu'il attendait de lui. *On ne le comprit pas* (1).

L'officier français s'en alla, le cœur brisé. Au dehors, ma mère l'attendait, tout à la fois confiante et craintive. Atteints dans un droit aussi sacré, ils eurent un cri d'amertume, presque de haine. Tous deux reprirent le chemin de notre triste demeure et s'y enfermèrent dans une sorte de stupeur. De telles secousses aggravaient l'état de mon père et cette affection du cœur allant toujours croissant pesa sur nous désormais de tout le poids d'un chagrin nouveau.

VI

L'occupation étrangère durait. Les régimens allemands sillonnaient les routes, leurs canons encombraient les places publiques, des trains nombreux commençaient à *les* emporter vers la frontière. Cependant notre maison en était encore remplie.

Mars 1871.

Je ne puis revenir auprès de vous, — écrivait mon frère. — Lorsque vous me direz « *il n'y en a plus,* » j'arriverai.

Cela ne finissait pas. « Je n'en puis plus de le revoir, » disait mon père. Il rentra, mais dans quelle colère!...

A Mme M. G..., à Genève.

Avril 1871.

Ils sont là, sous mes fenêtres, à ma porte, partout, dans nos rues, dans nos églises, sous notre ciel, sous nos toits. Heureux, ils chantent!

On voudrait ne pas les voir et on les entend comme une lourde volée d'oiseaux. C'est, au passage des régimens, un bruit sourd et prolongé. Cela fait mal.

Comment mon pauvre père, si jaloux de la patrie, a-t-il supporté ce long hiver?

(1) Depuis la reddition de Paris, ne pouvait-on librement circuler en France ?

Il demandait comment s'écoula l'hiver qui si rapidement avait renversé nos attentes de victoire. Jour après jour l'espoir tomba, l'orgueil aussi d'abord. Le Roi passa, et Bismarck, et la Cour (1). Nos maisons fouillées, les armes prises ou rendues. Mon père n'attendit pas cet ordre. Sans promettre de laisser son épée au fourreau, il refusa de la rendre au commandant général. Devant cette fierté, l'ennemi s'inclina.

On doit comprendre ce qu'il éprouva de toutes les phases de cette guerre, de sa durée et de son issue. Rien ne lui fut épargné : hier l'ennemi, aujourd'hui l'inquiétude au sujet de son fils. Cependant cette crainte s'atténua lorsqu'il le vit reprendre la liberté de ses mouvemens.

En 1878, Robert partit pour l'Islande (2). Ces mers désolées nous attristaient déjà.

Les brumes dans lesquelles je vais vivre, nous disait-il, sont en harmonie avec l'état de mon esprit. Ne me croyez pas découragé, non, nous avons le droit d'espérer encore, d'espérer toujours, puisque notre patrie nous reste et qu'on se retrempe par un amour éprouvé. Mais je ne suis plus le même. J'ai vu 70. C'est une époque qui marque la vie d'un signe ineffaçable.

Mon pauvre frère, naguère si confiant, s'attristait maintenant de la vie, il en voyait les dessous, le fond si dur. En lui, le coin vert de l'âme, selon l'expression du poète, s'était rembruni.

Je suis, — écrivait-il, — à cette période où l'on sent bien des choses nous échapper. Nous autres marins, nous avons des détresses d'isolement que les hommes mêlés au monde ne connaissent pas.

En face de l'horizon qui s'étend nous allons d'une vague à l'autre, d'un regret à un autre regret, et toujours ainsi.

Les années s'écoulent, l'avenir nous manque, à nous dont les jours dépendent d'une goutte d'eau, d'une pierre heurtant la coque de notre bateau. Il faut faire retraite.

(1) Le général Manteuffel habita notre maison. « Nous mangerons la France, » laissa échapper un officier de son état-major.

(2) Pour la protection de la pêche. En Islande comme à Terre-Neuve cette protection est indiquée. « Si nous l'abandonnions, ce serait un coup funeste ; pour nos marins militaires, la pêche est une école, une pépinière de marins tous Bretons. » Quelle école plus rude ! Les récits des pêcheurs Islandais et Terre-neuviens, qui ne les connaît dans leur dure vérité ?

Il partit au moment où son ami rêvait à une plus paisible destinée. M. H. de L... se mariait. « Sois heureux, lui dit-il en le quittant, toujours heureux ; moi, c'est fini. »

A M. Henri H. de L...

Écris-moi, mon Henri. Parle-moi de *ton fils*, de ce fils qui vient de naître. Quelle bonne et forte chose que l'amitié pour qu'elle empêche toute idée d'envie de ternir en moi la pensée de ton bonheur. Je suis bien, bien heureux de savoir que les grandes joies que je ne connais pas, mais que je comprends, t'arrivent, à toi.

Tes bonheurs deviennent pour moi les seuls. Mon père souffre. Cette guerre de 70 l'a tué. En Italie son corps fut brisé, ici l'âme. On ne se relève pas après.

Je me juge, je ne pourrais pas rester plus longtemps loin des miens. Écris-moi plus souvent. C'est l'ami et le médecin que je demande ; si l'un peut être sûr d'être pardonné s'il ne vient pas à mon appel, l'autre a le devoir de venir et il viendra.

A toi, ami, mes deux mains. Allons, viens donc m'écrire, paresseux.

VII

Lorsque mon frère revint, sa présence donna d'ineffables joies à mon père. « Je craignais, lui dit-il, de mourir avant ton retour. »

Je les ai vus tous deux se promener dans les grandes allées du jardin ; ils se parlaient ainsi que se parlent deux amis, des causeries cœur à cœur, très fréquentes et douces. Ils se disaient tout bas de ces paroles particulièrement aimantes ; il arrive ainsi que l'âge intervertit les situations, que les plus jeunes aiment davantage à mesure qu'ils doivent préserver, protéger la vie des aînés dont les jours menacés semblent plus précieux et plus chers encore. Les tendresses d'une nature impérieuse ont un inexprimable attrait : Robert en avait d'exquises ; — pendant ce rapide congé de deux mois demandé pour voir son père une dernière fois, il se révéla tout autre encore, infiniment touchant dans sa gaîté voulue, puis il partit de nouveau.

Il eut un beau commandement et l'apprit sans joie : « l'attrait des ailleurs » était passé. Mais j'espérais néanmoins que la mer à laquelle il s'était donné aurait pour lui des compensations. L'ordre de départ qui l'enlevait à notre tendresse devait mettre entre son père et lui l'incommensurable distance qui sépare les morts des vivans. Un

matin, à trois heures, par une froide nuit d'hiver, il vint « pour l'adieu. » Il s'agenouilla, profondément ému, trop bouleversé pour prononcer une parole. Ils étaient là, face à face, se regardant, se pénétrant mieux que jamais, se comprenant. Leur chagrin était différent, semblable cependant. Le visage de notre père, « buriné à grands traits, » s'éclaira d'une flamme où son cœur sembla briller, plus doux, plein d'amour. Ils se quittèrent ainsi : entre eux tout finissait; la vision humaine, c'était le passé. Tremblant, étouffant ses sanglots, mon frère sortit de la maison qui, elle aussi, resta dans un morne silence.

Après, je regardais son appartement abandonné, ses livres, son piano ouvert, sa pendule marquant le temps... Tout cela gardait l'empreinte désolée de l'absence. Ses départs laissaient toujours en nous une trace profonde, mais celui-ci fut quelque chose de plus douloureux encore. Après cette séparation, aucun rayon de soleil ne glissa sur nous, pas une lueur dans ce sombre hiver des cœurs attristés.

Il avait été convenu que, dans ses lettres, il ne parlerait pas de ses sollicitudes filiales, afin que lecture pût en être faite à mon père.

A M. Henri H. de L...

Mon Henri,

Je suis parti satisfait de mon commandement. J'avais pour me rendre à destination un bateau à voiles, et tu sais que je suis mangeur d'écoutes un brin. Tous ceux qui étaient venus ici avant moi m'avaient dit que la *Topaze* était un joli bateau.

En arrivant, j'ai effectivement trouvé une magnifique goélette de 33 mètres de long, carrée devant, des formes ravissantes. Mon appartement est fort bien et je m'y trouve à l'aise; j'y ai fait apporter un piano, des livres, — les photographies des miens, en un mot, tout ce qui peut donner un semblant d'intérieur, d'intimité. N'ayant jamais commandé, je me sens « chez moi, » ce qui n'est pas pour déplaire aux marins.

J'ai pris le commandement et suis content de mon équipage. Tout va donc bien jusqu'à présent.

Le gouverneur de C... et sa femme sont d'une grande affabilité pour nous. Je dis « nous, » car mon ami de F... commande aussi un aviso et j'ai du bonheur de l'avoir rencontré.

Il demandait que ces lettres *officielles* nous fussent envoyées. Celles qu'il m'écrivait étaient d'un tout autre ton.

Que chaque paquebot m'apporte une lettre de toi, ma sœur, ne me cache rien, — dis-moi bien tout, tout. — Que pensent les docteurs Trélat et Potain? Espèrent-ils quelque chose? hélas! hélas, mes pauvres chères!...

Un autre jour:

Le pays est magnifique. Comme je voudrais pouvoir vous envoyer quelques-uns des degrés de chaleur dont je me passerais sans souffrir. Il paraît que l'hiver est rigoureux en France.

Ce qu'il nous taisait, c'était le danger d'un soleil de feu (1). Pendant les vingt-cinq mois que Robert passa dans l'atmosphère embrasée de la Guyane, il ne soupçonna pas que le principe de mort qui devait si rapidement l'enlever germait en lui sourdement, sûrement. Heureusement aussi, nous ne savions pas. Les anxiétés de chaque jour nous étreignaient absolument, et nous n'imaginions pas un autre tourment. Après cet hiver, vint le printemps, puis l'été. Que nous étaient les saisons, les choses extérieures? Un seul fait, simple, mais terrible, nous dominait. La mort s'emparait de celui que si longtemps nous lui avions disputé.

Calme et croyant, mon père entra *in viam visionis*, s'approchant de ce Dieu consolateur et juste qu'il avait loyalement servi. Il nous quitta, non sans douleur, mais sans défaillance; son dernier regard fut pour ma mère, son dernier mot, le nom de mon frère.

Ensuite, son noble visage se voila d'ombre et parut plus beau dans sa rigidité. Son unique main reposa sur son cœur désormais apaisé. Plus un battement, plus une souffrance, plus rien, — la mort.

VIII

L'existence séparée amène parfois de cruels contrastes. Au moment où le courrier français fut apporté à bord, mon frère ne s'y trouvait pas, et dînait chez le gouverneur de *** où les dépêches lui furent apportées. Il ouvrit rapidement ses lettres. « Je l'ai vu pâlir, écrivait Mme L..., et lorsqu'il vint prendre congé, on sentait en lui une inexprimable angoisse. »

(1) « Ce climat est l'un des plus chauds du globe, dix-huit à vingt degrés dans les heures et les saisons les plus rafraîchies. Excès d'humidité venant du sol, du ciel et de la mer; fièvres intermittentes et pernicieuses. L'insensible et progressif affaiblissement humain ne peut être combattu; la chaleur épuise les forces par sa continuité. Tous les ressorts de la vie intellectuelle se fatiguent avec ceux de la vie physique. »

Vicomtesse H. B... en France.

4 août 1876.

Madame,

Permettez-moi de vous adresser cette lettre en vous priant de la communiquer à ma mère si toutefois vous le jugez à propos. . . . . ensuite je me retirai. Mon canot, en me reconduisant à bord, semblait ne porter qu'un cadavre. J'étais anéanti. Je vivais la vie de mon père; surtout je voyais sa mort et restais ainsi plus abandonné, plus dénué qu'on ne peut se l'imaginer.

Les pages écrites par ma sœur où ses larmes élargissaient les mots, — agrandis dans leur sens comme dans leur forme, — me brûlaient les yeux. Pour être tout à ma douleur, il me fallait une solitude complète. Où la trouver, sinon en pleine mer, en pleine nuit, en plein ciel? Ah! ce ciel si vaste, si haut, je le regardais, car c'est là et non plus en France que je trouve mon père. Sans me lasser je contemplais ces infinies profondeurs où notre âme monte invinciblement à chacune de ses douleurs.

Dès la pointe du jour, je dus quitter l'espace et revenir à bord. Ne suis-je pas commandant et forcé au souci des hommes, à d'impérieux devoirs?... Puis, madame, je descendis chez moi, relisant toutes ses lettres. J'y trouvai la sagacité de ses conseils, sa force morale, sa raison solide, droite, élevée, toute la loyauté de son âme. J'ai compris, comme jamais auparavant, ce que valait son cœur, ce que je lui devais, ce que je perdais en le perdant. Alors seulement j'ai senti tout ce que j'aurais voulu lui témoigner d'amour pour son amour de père, et mon cœur, à moi, se fondait d'impuissante douleur en de stériles larmes.

A huit heures, je repris la mer et me fis conduire à terre, à la cathédrale. Pendant la messe je priais... je les voyais tous trois. *Lui* dans la paix éternelle, *elles* dans leur désolation.

La lettre qu'il nous écrivit ensuite est trop intime, trop déchirante pour que je puisse la reproduire. Il insista beaucoup pour connaître les discours prononcés sur la tombe de son père. « Mon père!... Je ne le donnerai plus jamais, ce beau nom de père; pour vous deux, mes plus chères affections, je suis votre fils, votre frère, mais surtout votre ami. »

Un an plus tard, Robert revint en France et sa chère maison lui parut désolée, tant était profond le vide qui s'y était creusé. Dès le lendemain de son retour, de très bonne heure, il vint me trouver : « Je ne sais pas où on *l'*a mis, viens avec moi? » Il eût préféré être seul, mais on sait se faire seul, à ces momens-là?...

C'était à l'aube d'une journée de printemps. Le soleil se levait. Aux arbres des feuilles nouvelles; dans les feuilles, des nids, — et les oiseaux chanteurs passaient au-dessus de nous, légers, actifs, heureux. Au loin, les hautes montagnes, les rochers sévères, partout le calme particulier des matins. L'espace, l'air et les cieux, paisibles, transparens, élevés et purs, — l'impassibilité, la glaciale indifférence des choses. A côté de nous, une tombe, un nom, celui de mon père.

Peu d'années après, ma mère s'endormit, elle aussi « dans la paix du Seigneur. » Sa mort fut digne, sainte, consentie. Nous l'avons placée, mon frère et moi, à côté de notre père, sous la même pierre où fut gravé le même nom. Quelques mois après, cette pierre dut se soulever à nouveau, — avant d'être à jamais scellée. Pour la troisième fois on y gravait un nom, toujours le même, celui du dernier des miens.

La mer qui l'avait repris me le rendit, ou plutôt je le lui arrachai. Il ne voulut céder ni aux instances de l'amitié, ni aux menaces de la mort. Elle le terrassa. Cette mort qui l'avait tant regardé, mais qu'il avait toujours chassée, il essaya de la braver encore. Son cœur de flamme, sa volonté de fer se révoltaient. De puissantes étreintes d'âme et de corps le saisirent, effroyable lutte, sans nom, sans trêve. Ce qu'il aimait, il fallait l'oublier; son épée, la mer, sa patrie, l'avenir, l'existence, ses affections, ses tendresses, tout. Tout croulait, vaines visions de la vie, horreurs de la mort, il dut tout subir.

Non vaincu, mais conforté par de suprêmes espérances, il accomplit le dur sacrifice, et s'en alla pacifié vers les océans éternels. Dans cet infini de Dieu il ne doit plus rêver, comme dans les mers d'ici-bas, de rivages abandonnés, de foyer déserté, de cœurs délaissés...

***

UN SIÈCLE

DE

POÉSIE AMÉRICAINE

J. C. Stedman : *An American Anthology*, 1787-1900.

Il y a abondance de documens dans le volume de M. Stedman, l'*Anthologie américaine*. Le fait que son auteur ne relève pas moins de cinq ou six cents noms de poètes indique suffisamment la foi qu'il a dans l'existence d'une poésie nationale aux États-Unis. Cependant M. Stedman ouvre sa préface par ce mot d'excuse : « Le lecteur comprend que ce livre ne se présente pas comme un trésor de poèmes qui soient tous dignes de survivre. » Nous sommes, bien plutôt, en face d'une suite d'exemples qui ont été choisis pour illustrer l'histoire de la poésie en Amérique au cours du siècle dernier. En tête du recueil, un frontispice groupe les portraits de ceux que M. Stedman considère comme les plus éminens poètes de son pays : Whittier, Bryant, Longfellow, Holmes, Emerson, Whitman. C'est, autant dire, une assemblée de vieillards. Les barbes sont blanches, les crânes largement dégarnis; les fronts élevés annoncent la résolution; sous les sourcils saillans, les yeux sont placides. Ces consciences vivent en paix. On le sent, ces hommes ont dominé la vie du haut de leurs principes rigides. Une traînée de flamme traverse cette constellation d'astres immobiles : Edgar Poë éclate parmi eux comme une comète ardente. Quel contraste entre les autres figures et cette face prématuré-

ment flétrie par cette usure que le poète lui-même baptisa « la fièvre nommée vie ! » L'intensité du regard est mise, ici, dans un cruel effet par des lignes de souffrance : elles appellent l'attention comme un cri d'angoisse, jailli au milieu des sourires indulgens de personnes mûres.

I

Pour comprendre ce qu'il y a de caractéristique dans la versification américaine, il est nécessaire de faire un retour vers les conditions de la vie et de la société, telles que, hostiles à toute beauté, à tout idéal de poésie, elles se manifestèrent dans la Nouvelle-Angleterre.

Ce fut en 1620 qu'un premier bateau de pèlerins toucha la côte d'outre-mer, en un point auquel les immigrans donnèrent le nom de Plymouth. Comme si le hasard s'était fait le complice du vertige de pénitence que ces étrangers apportaient dans leurs âmes, il se trouva que des orages les avaient poussés au Nord de leur route, vers une région dont le climat, cruellement instable, compliquait leur effort de pionniers. Ils étaient une poignée d'hommes, une centaine environ; ils se virent cernés par les Indiens, condamnés à l'usage exclusif du poisson et du gibier, privés de lait, de viande domestique, de pain. Deux premières années de lutte les éprouvèrent au point que des amis, venus d'Angleterre pour les rejoindre, eurent de la peine à les reconnaître. Ces recrues, — dont le nombre atteignit bientôt quelques milliers, — modifièrent dans une certaine mesure l'ascétisme du milieu où ils allaient se mouvoir. Aussi, dès 1634, on voit les Puritains d'Amérique légiférer contre les tendances nouvelles. La Cour Suprême promulgue un édit qui défend, sous peine d'amende, « d'interrompre les jours de travail, de s'adonner aux fêtes, de célébrer par des réjouissances Noël et les autres anniversaires, ainsi que cela est d'usage dans d'autres pays, pour le plus grand déshonneur de Dieu et scandale du prochain. » On ordonne que « personne ne pourra fabriquer ni vendre aucun vêtement qui soit rehaussé de dentelle ou de galon d'or; que personne ne pourra porter des capes brodées, des ceintures dorées ou argentées, des manches trop larges ni de crevés; qu'aucune robe ne pourra être taillée avec des manches si courtes que la nudité du bras apparaisse. » Cette dernière

prohibition était commentée par une clause précise : « Les femmes qui ont déjà taillé des robes avec des manches courtes ne pourront plus les porter tant qu'elles n'auront pas couvert leurs bras jusqu'aux poignets avec de la lingerie ou tout autre voile. » En cas de mariage, pendant ces premiers jours de vie coloniale, les « promises » ne reçoivent pas une bague de leur fiancé : les Puritains estiment que ce simple anneau d'or est « un cercle diabolique où danse le diable. » La loi interdit les jeux de cartes, les dés, la danse et le théâtre (1). Afin que l'on se prépare à célébrer dignement le dimanche, il est interdit de se divertir, — voire de se promener dans les rues ou dans les champs, — après que le soleil s'est couché le samedi. Le fiancé le plus discret, l'amoureux le plus épris doit s'abstenir entre le crépuscule du samedi et l'aube du lundi de faire sa cour à l'élue de son cœur. On ne se contente pas d'interdire tout abandon aux plus innocens plaisirs : des lois positives imposent la stricte observance des commandemens religieux, sous peine d'amende à la première absence d'un service divin, et, à la récidive, d'une expiation en place publique, au pilori ou sous les verges du poste de correction, qui est dressé à la porte même de l'église. L'exemple le plus caractéristique de l'austérité qui gouverna Boston pendant le XVIIe siècle est peut-être celui du capitaine Kimble. Sa mauvaise chance voulut qu'après un voyage de trois ans à la mer, il reparût chez lui tout justement un dimanche. Dans la joie très conjugale qu'il éprouvait à surprendre son épouse sur le pas de leur logis, le capitaine prit dans ses bras Mme Kimble et l'embrassa. Le lendemain, par ordre des autorités, il fit sur le marché deux heures de pilori, en punition « de la honteuse inconvenance et de la violation du dimanche dont il s'était rendu coupable en embrassant publiquement sa femme. »

Ce n'est pas par hasard que le pays qui devait être le berceau du féminisme place un nom de femme en tête de la liste de ses poètes : Miss Anna Bradstreet. Ses compositions n'ont pour nous qu'un intérêt : ce sont les premiers vers écrits en Amérique. Leur caractère est suffisamment indiqué par cet éloge d'un critique d'alors : « On est en face d'une œuvre sérieuse écrite pour les puritains, gens étrangers aux profanes amusemens du monde. Il s'agit non de fiction poétique, mais de faits solides. »

(1) Le premier théâtre ne fut ouvert à Boston qu'au milieu du XVIIIe siècle.

Les contemporains de miss Bradstreet qui, au cours du XVIIIe siècle, s'adonnèrent à la versification, furent en majorité des pasteurs. L'un d'eux rima la théologie de Calvin : fatalité du mal, tristesses et afflictions en ce monde, tortures des damnés. Un autre produisit une traduction métrique des Psaumes. Un troisième choisit la conquête de Chanaan comme sujet de son poème. Dans la forme, ces débutans reflétaient les poètes anglais qu'une culture incertaine leur avait donné l'occasion d'approcher. Pour le fond, on se cantonnait dans le choix d'épisodes inspirés par la discipline judaïque du Vieux Testament : la croyance en « un Dieu Vengeur, » l'épouvante de la mort, la tentation des péchés de la chair, enfin l'expiation sans pardon. Or, depuis le temps où chantait le vieil Homère, la poésie n'a point varié les thèmes qui firent immortels quelques poètes privilégiés : l'amour, la guerre, la nature ont été les sources naturelles de l'inspiration. Mais le contrôle que les Puritains exerçaient sur leurs sentimens, l'exaltation morale où ils avaient monté leurs esprits, excluaient de leurs rêves tout amour capable de rayonner en beauté. Les guerres que ces infortunés durent entreprendre durant les cent cinquante premières années de leur établissement furent de misérables luttes contre des sauvages, presque des corps à corps, que ne soutenait nul enthousiasme héroïque, mais le très rudimentaire et très prosaïque instinct de conservation. Quant à la nature, qui aurait pu se manifester à des regards contemplateurs dans une splendeur virginale, évocatrice de songes, elle apparut aux premiers pionniers comme l'ennemi le plus violent, l'adversaire le plus redoutable qui s'opposât à leurs entreprises. Et c'est pour cela que leurs premiers poèmes, au lieu de nous communiquer l'angoisse dont ils débordent, se révèlent monotones, mornes et durs.

II

On a pris l'habitude d'accoler au nom de William Cullen Bryant l'épithète de « Père de la poésie américaine. » Il doit ce titre et cette place en tête des recueils d'abord, à ce fait que ses ouvrages éveillèrent les premiers un intérêt général et durable, ensuite à la fortune qu'il eut de naître quelques années avant d'autres versificateurs dont les écrits valent les siens. Aussi bien, n'est-ce pas Bryant, mais Whittier dont l'œuvre apparaît comme

nettement marquée des caractères qui sont ceux mêmes de la poésie américaine.

Bryant était né à New-York; jeune, il avait voyagé sur le Continent. Il eut du goût pour la vie et connut des amitiés que ne soupçonna pas le quaker Whittier dont la jeunesse s'écoula loin de tout contact mondain, et qui enferma dans son cœur, comme dans un calice, toute la virginale froideur de la Nouvelle-Angleterre.

John Greenleaf Whittier naquit en 1807 sur une ferme de la vallée du Merrimack. C'est un district du New-Hampshire qui a du pittoresque et de la beauté. Mais la terre n'y est pas clémente à ses cultivateurs; ils doivent s'épuiser de travail afin de produire ce qu'il leur faut pour subsister. La famille Whittier habitait une petite maison de bois; au dedans, c'était la mère qui pourvoyait à tous les besoins du ménage; les hommes vaquaient aux travaux du dehors. Plus tard, parlant de ces années inquiètes que mena au milieu des champs sa jeunesse d'ouvrier agricole, Whittier dit : « De bonne heure la beauté de la nature fit de l'impression sur moi et, d'autre part, la beauté morale et spirituelle des saintes vies que me retraçaient la Bible et d'autres livres pieux m'inspirait le désir d'un état meilleur que le mien. » La bibliothèque des Whittier était composée en tout d'une trentaine de volumes qui traitaient uniquement de matières religieuses. Les enfans avaient introduit, dans cette rigide compagnie, un exemplaire d'*Ivanhoé*. Ils le lisaient la nuit, à la lueur d'une chandelle, enfermés dans un placard; mais le sentiment de leur faute gâtait leur plaisir. La seule distraction de cette famille de Quakers ou, comme on disait, d' « Amis, » était une lecture et une controverse quotidiennes dont les versets de la Bible fournissaient le texte. Il arriva, au cours de l'interminable hiver, que le maître d'école du district vint faire la lecture aux dames Whittier. Ainsi il fut donné au futur poète qui écoutait en rêvant, les yeux fixés sur la flamme, d'entendre pour la première fois les vers de Robert Burns. Ce fut comme un appel auquel son âme répondit, mais les vers qu'il écrivit à cette époque reflètent une crudité de pensée qui décourage de les citer. Il y a plus de profit à noter quelques traits de la vie de ce poète adolescent. Ils montrent, en effet, dans quel cercle étroit les principes d'une éducation puritaine devaient réprimer l'élan d'une semblable nature.

Whittier reçut un jour une invitation qui venait de Boston. C'étaient ses débuts dans le monde. Il se mit en route avec des vêtemens fabriqués dans la maison paternelle, qui enveloppaient de plis raides et gauches sa charpente osseuse. Son beau front était coiffé d'un chapeau de laine façonné tout exprès par sa tante, une vieille fille. Au moment des adieux, qui furent tendres et émus, la famille entière avait mis le jeune homme en garde contre les périls de la mauvaise compagnie et particulièrement contre les tentations du théâtre. Quelle ne fut donc pas l'angoisse de Whittier au cours de sa visite, lorsqu'il reconnut l'embûche que venait de lui tendre l'Esprit Malin! Dans la maison de ses hôtes, il avait rencontré une belle dame qui, tout de suite, lui avait pris le cœur. Or, quand il vint à demander son nom, on lui dit qu'elle était actrice! Déjà, cédant à son inclination pour la vraie poésie, il avait acheté les pièces de Shakspeare; il estima que c'était là une infraction suffisante à son quakerisme. Il ne se contenta pas de refuser d'aller au théâtre où il aurait pu voir sur la scène l'objet de son admiration, il écourta sa visite, il retourna à la ferme afin d'échapper à la « tentation terrible. » On relève un peu plus tard, dans une de ses lettres, ce passage instructif : « J'ai toujours eu de l'inclination pour les jolies filles. Dieu veuille qu'il n'y ait pas de mal à cela! J'aime à épier leurs gracieux mouvemens, la clarté de leurs beaux yeux, à observer la délicate rougeur qui monte à leurs joues; mais, crois-moi, mon cœur n'est pas touché. Il reste froid, insensible, comme un lac de Jutland éclairé par le croissant de la lune. »

La culture littéraire était classée chez les « Amis » parmi les divertissemens profanes. M. Whittier le père consentit à ce que son fils allât étudier au collège, sous cette réserve que John Greenleaf gagnerait lui-même l'argent nécessaire aux frais de son instruction. Le jeune garçon apprit à fabriquer une sorte de chausson à bon marché qui lui était payé huit sous la paire. Il pourvut ainsi aux frais de sa première année d'études. On devine ce qu'avaient pu être pendant ce temps ses souffrances. Il y fait allusion dans une lettre écrite au lendemain de cette épreuve : « Le souvenir de mon expérience de l'an dernier me hante comme un cauchemar. »

Par scrupules d'honorabilité, tourmens de conscience, Whittier trouvait moyen d'aggraver les conditions d'une lutte qui était faite pour tuer en lui toute sensibilité. Il dépensait son

ardeur au profit de causes telles que la défense de la liberté, dont il fut un des champions les plus passionnés au cours de la guerre contre l'esclavage. Son étroitesse d'esprit le limitait dans le choix de ses sujets comme dans sa vie. S'il eut jamais le désir de visiter l'Europe, ce fut pour voir « les montagnes de la Suisse, » et encore estimait-il que celles du New-Hampshire « devaient les valoir. » Il condamnait toute musique. En ce qui concerne les belles-lettres et le succès que l'on en peut espérer, il déclara qu'il eût préféré laisser après soi une mémoire semblable à celles d'honorables médiocrités comme Howard, Wilberforce ou Clarkson, que l'immortelle renommée de Byron. Il ne déserta jamais cette vie d'action vers laquelle les nécessités impérieuses d'un pays qui se crée orientent tout véritable Américain. Pour sa muse, il s'estima longtemps quitte envers elle parce qu'il avait mis en vers les légendes des Indiens (*Mogg Megone*), les chroniques des Quakers (*Cassandra Southwick*), des épisodes de la vie coloniale (*The Witch of Whenham*, *Tent on the Beach*, *Skipper Ireson's Ride*), des incidens de la guerre de l'Indépendance (*Barbara Fritchie*, *Lafayette*). Il écrivit des vers sur la Charité, sur la Béatitude, sur des controverses théologiques (*Myriam*). Il dota l'Amérique patriote et industrielle d'une ode à William Penn et d'un recueil de *Chansons des Métiers*. Lorsqu'il se décida enfin à tirer de son propre fonds le sujet d'un poème, — son œuvre maîtresse, — *Snow Bound* (*Prisonniers de la Neige*), il avait soixante ans. Du sommet où l'avait porté son long effort, la nature et le monde lui apparurent dans un vêtement de blancheur et de pureté immaculées. Cette candeur n'est peut-être pas le moins caractéristique des traits qui précisent cette figure d'un poète américain de la première heure.

S'il y eut des velléités d'amour, des élans de tendresse dans la vie de Whittier, l'âme du poète leur imprima le sceau du quakerisme; l'aspiration sentimentale se mua en sacrifice mélancolique. Les rares poésies où l'amour est effleuré, comme à la dérobée, sont tristes. Était-ce à l'amour lui-même ou à quelque fiancée enlevée dans sa fleur que Whittier adressait ces vers : « Dieu ait pitié de nous tous qui évoquons en vain les rêves de la jeunesse. Car, de tous les mots douloureux que disent la langue ou la plume, le plus triste est encore : Cela aurait pu être. » Ce qu'il y a de certain, c'est que les biographes de Whittier ferment l'histoire de sa vie sans une allusion à une seule

aventure de cœur. Évidemment, dans les strophes *A ma camarade de jeux*, il y a l'évocation d'un attachement de jeunesse dont le souvenir est trop émouvant pour qu'il puisse être ressuscité sans un tremblement de voix, mais c'est tout : « Les fleurs neigeaient sur nos pieds, les oiseaux du verger chantaient clair, et j'ai senti que c'était le jour le plus doux, le plus douloureux de l'année. Ma petite camarade a quitté sa maison. Fidèlement les années ont égrené leurs saisons, mais elle n'est pas revenue. Les nénuphars s'épanouissent sur l'étang, l'oiseau bâtit dans l'arbre. Je vois ses traits, j'entends sa voix... Te souvient-il de moi, ô petite camarade des jours dorés? Toujours les sapins de la forêt de Ramoth sanglotent comme la mer, le sanglot de la vague d'oubli qui, entre elle et moi, roule. »

Tout le charme de Whittier, toute sa grâce, nous les trouvons dans une ballade intitulée *: Paroles aux abeilles*. Le rythme est vraiment musical, cette fois, et le poète retrace avec un art achevé une scène de la vie campagnarde dans la Nouvelle-Angleterre : « Voici l'endroit... A travers la colline court le sentier que j'avais pris. On voit encore la brèche dans le vieux mur et le gué à fleur de ruisseau. Là est la maison avec la grille aux barreaux rouges et les hauts peupliers, la longue ligne brune des étables et l'enclos du bétail, et les blancheurs des cornes qui remuent au-dessus du mur. Ici, les ruches alignées dans le soleil, et là-bas, le long du ruisseau, ces pauvres fleurs que la mauvaise herbe étouffe : pensées, jonquilles, roses et œillets. Une année vient de se traîner comme une tortue, pesante et lente, et la même rose fleurit et la même eau dit les choses de l'an passé. Le même parfum de trèfle m'arrive avec la brise et le brûlant soleil de juin heurte aux arbres ses ailes de feu; il se couche, comme alors, sur la ferme de Fernside. Je me rappelle comment, avec une précaution d'amoureux, de mon habit du dimanche j'arrachais les petites bourres, comme j'aplanissais mes cheveux et rafraîchissais dans l'eau mon front et mes lèvres. Il y avait un mois que nous nous étions quittés... une année pour l'amour! Enfin, j'ai aperçu à travers les hêtres la petite barrière rouge et la margelle du puits. Maintenant, tout cela je le vois : l'averse des rayons sur les feuilles, l'incendie du soleil aux vitres de ses fenêtres, la foison des roses à l'abri du toit. Rien n'est changé que les ruches des abeilles. A leurs pieds, le long du mur du jardin qui les protège, la fillette de la ferme va et

vient; triste, elle chante et habille chaque ruche d'un lambeau noir J'écoute en tremblant... Le soleil d'été me fait froid comme de la neige, car je comprends qu'elle parle aux abeilles d'une âme partie pour le voyage que nous ferons tous. Et je pense : « Aujourd'hui ma petite Marie pleure sur un mort : sans doute, c'est l'aveugle, son grand-père, qui oublie les souffrances de la vieillesse dans le dernier sommeil. » Mais son chien gémit d'une voix sourde... Au seuil de la porte, le menton posé sur sa canne, le vieil homme est assis... Et la fillette continue de chanter aux abeilles qui entrent et sortent de la ruche. Et la chanson qu'elle dit résonnera à jamais dans mes oreilles : « Restez chez vous, chères abeilles, ne volez pas au dehors! Notre maîtresse Marie est morte, elle est partie loin de nous! »

III

William Cullen Bryant débuta à dix-huit ans comme l'auteur d'un petit poème, *Thanatopsis*, qui, du jour au lendemain, lui donna de la notoriété en Angleterre et en Amérique. Cependant, ce ne furent ni l'amour ni la nature qu'il choisit comme « leit motiv » de ses inspirations : ce fut la mort, — non pas le squelette que l'on place dans la salle du festin pour exciter l'ardeur des convives, mais la mort envisagée comme le témoin tragique qui guette notre fin, qui, en pleine vie, dresse devant nous le spectre lugubre, la minute du passage dans un autre monde où il y aura des comptes à rendre; la mort infinie, terrible, éternelle, auprès de laquelle toute réalité du temps s'évanouit.

Voici comment s'ouvre le poème *Thanatopsis :* « Quand les amères pensées de la dernière heure s'abattent sur l'âme comme un fléau; quand les funèbres images de l'agonie, le cercueil avec son linceul, la nuit oppressante, la demeure étroite, te font frémir et étreignent ton cœur, va sous le ciel ouvert, écoute les enseignemens de la nature, tandis qu'autour de toi, du sol et de ses eaux, de la profondeur de l'éther, s'élève une parole calme. Des quatre coins de la terre, cette parole dit que tout doit mourir. »

Si l'on songe d'autre part qu'un garçon de seize ans écrivit comme conclusion de son poème les vers qu'on va lire, si l'on songe que, encore aujourd'hui, de l'autre côté de l'Océan, tous les petits écoliers les récitent par cœur, on comprend mieux

comment la même éducation, la même tradition, la même inspiration qui donnaient à l'esprit américain sa belle qualité morale, ont limité et entravé son génie poétique : « Vis de telle sorte que lorsque tu seras appelé à rejoindre l'innombrable caravane, en route vers le mystérieux royaume où chacun prendra sa place dans les demeures silencieuses de la mort, tu n'avances pas comme l'esclave de la mine, que l'on pousse dans la nuit vers sa fosse; mais approche-toi de la tombe, calme et soutenu par ta foi sans défaillance, tel un dormeur qui, sur sa couche, enroule son drap autour de soi et s'allonge pour des rêves réconfortans. » M. Stedman juge *Thanatopsis* en ces termes : « D'autres adolescens ont montré dans leurs essais poétiques une précocité égale, mais pas un homme de cet âge n'a composé un poème qui ait exercé une influence si haute et si durable sur la littérature d'une nation. »

William Cullen Bryant, qui naquit en 1794, a publié des vers pendant soixante-dix ans. Même après une lecture très attentive et entière de son œuvre, il est impossible de dire à quelle époque de sa vie le poète a été jeune. A vingt-sept ans, il épousa miss Fairchild, à qui il a dédié plusieurs poèmes composés au cours des cinquante années de leur paisible union : « O la plus belle des filles de notre campagne ! La forêt profonde, là où nul n'a laissé sa trace, est moins vierge que ton sein. » Si l'on ajoute à ces vers de petites pièces comme *la Vie future*, dans laquelle le poète exprime l'espoir que sa femme lui apparaîtra dans la sphère des corps glorieux telle qu'il l'a connue, — comme *la Vie qui est*, une douce oraison de gratitude adressée à Dieu après une sérieuse maladie de la « très chère épouse, » — on aura tout le bouquet de poésies que Bryant ait jamais adressées à une femme.

Ceux qui ont voyagé à travers les États du Nord de l'Amérique y ont admiré la beauté de l'automne et ont remarqué la faillite du printemps. A peine les neiges d'hiver sont-elles fondues que la subite ardeur du soleil appelle les fermiers à leurs jardins et à leurs champs. C'est l'histoire des poètes américains. D'un saut ils passent de l'inexpérience indifférente à la fièvre de la vie active, et c'est seulement à la minute où leur flamme décroît comme un été mourant de la Saint-Martin, — l' « Indian Summer » d'outre-mer, — qu'ils se prennent à rayonner, pour la première fois, dans des rêveries d'automne.

Au lendemain du jour où il avait publié *Thanatopsis*, *Inscription pour le portail d'une forêt* et *la Fontaine*, Bryant décida d'exercer la profession d'avocat. Dix ans après, on le trouve à New-York, directeur du journal l'*Evening Post*. Le milieu de sa vie appartient à la politique et aux débats de l'actualité. Sa muse indulgente lui donne le loisir d'amasser une grosse fortune. Dans tout cela, vie ou vers, pas un élan de passion ou de tendresse, pas un cri irrésistible d'angoisse ou de joie. Seule la nature et ses spectacles eurent le pouvoir d'arracher cet esprit pondéré à ses occupations ordinaires et de l'inspirer. Les descriptions de la terre américaine que Bryant a laissées sont les meilleures qu'on ait écrites dans le Nouveau Monde. C'est le pays lui-même avec son immensité, la solitude de l'Ouest, l'étendue de sa prairie, la force démesurée de ses eaux géantes, la fatalité capricieuse de ses vents et de ses orages, qui vit dans l'œuvre du poète : *l'Hudson*, *la Prairie*, *l'Hurrican*, *l'Orage de neige*. C'est, d'autre part, l'âme des premiers pionniers qui s'attriste et s'épouvante dans des vers comme *la Chute d'eau*, *la Mort et la Fleur*, *la Gentiane*, *l'Hymne de la Forêt*.

Malheureusement, ces premières productions ne trouvèrent pour se produire qu'un moule de banalité. Si elles avaient eu la chance de s'essayer dans des formes et des métriques hésitantes, comme durent en improviser ailleurs un Chaucer et un Charles d'Orléans, il y aurait eu harmonie entre la pensée de ces pionniers et l'expression par où ils la traduisaient. Au contraire les jeunes Américains, dont les sentimens se précisaient à peine, n'avaient à leur disposition d'autre truchement qu'une langue portée à son point de perfection par des chefs-d'œuvre déjà produits. Cette anomalie, peut-être unique dans l'histoire littéraire, a pesé d'un poids fâcheux sur des poètes de culture supérieure dont l'originalité perdit à n'être point obligée de se façonner une langue personnelle.

IV

Whittier et Bryant étaient d'origine anglo-puritaine. Entre eux et les poètes américains qu'on allait voir sortir d'une société en formation, se place un groupe de Bostoniens qui firent effort pour propager dans les États-Unis la culture anglo-saxonne. Le plus illustre est Longfellow.

A dix-neuf ans, l'auteur d'*Evangeline* était nommé professeur à Harvard. Il en partit pour voyager dix ans à travers l'Europe. Les nombreuses traductions, — de Dante, de Heine, de Michel-Ange, de Lope de Vega, — que nous devons à des études sérieuses, prolongées par l'écrivain hors de son pays, ont du prix sans doute, mais cet exercice assouplit jusqu'à l'amollir le style de Longfellow et en fit l'instrument d'une besogne parfaite plus que d'une œuvre originale. Longfellow, qui est né la même année que Whittier, prend, en face de ce poète du quakerisme, figure de décadent. Les longues narrations en vers où il traite des sujets purement américains deviennent, par l'insuffisance de la forme, prétentieuses et insipides. C'est à une épopée finnoise qu'il emprunte le mètre de son *Hiawatha*, le poème des légendes indiennes ; mais ni l'étrangeté du rythme, ni l'exotisme du sujet ne dérobent l'invention à l'empreinte vertueuse dont l'auteur marque tout ce que touche son talent. Son héros, Hiawatha, est un Peau-Rouge et tout ensemble un puritain. De la première expédition que cet Indien entreprend pour se venger du mal fait à sa mère par Mudgekeewis « accessible au remords, » jusqu'à l'heure de sa conversion et jusqu'à son départ en habit de missionnaire (conclusion de l'histoire), — ce sauvage apparaît dominé, non par ses propres instincts, mais par les intentions du poète. Le mérite de cette composition réside, en fin de compte, dans le pittoresque du cadre, dans la bizarrerie des traditions recueillies par l'écrivain. *Evangeline* et *Miles Standish*, les deux longs poèmes qui, pendant un demi-siècle, ont contribué à faire de Longfellow l'écrivain le plus populaire de son pays et le plus généralement connu au dehors, n'échappent pas au défaut de banalité où tombe *Hiawatha*. Tous les deux sont écrits en hexamètres d'une impeccable correction dont le poids fait descendre les inspirations naïves du poète au niveau du médiocre.

Miles Standish, capitaine de Plymouth, une figure très en vue dans l'histoire de la Nouvelle-Angleterre, forme le dessein de se marier. « Il n'est pas bon que l'homme soit seul, » dit l'Écriture. « Son courage, qui ne recule ni devant les balles, ni devant la bouche d'un canon, » fond dans le tremblement à la seule pensée de courtiser une femme. Quand il a arrêté son choix sur Priscilla, une aimable enfant de Plymouth, il lui députe, pour plaider sa cause, le jeune John Alden. Priscilla s'éprend de cet amoureux par procuration qu'on lui envoie. Elle

répond à Alden : « Pourquoi ne parlez-vous pas pour vous-même, John ? » Banale jusqu'ici, l'histoire devient caractéristique par le supplice de séparation que ces deux jeunes gens sont d'accord pour s'imposer. Ils obéissent à un scrupule de loyauté envers Standish ; ils s'éloignent l'un de l'autre pendant des années ; ils ne veulent connaître d'autre douceur que les blessures de leur sacrifice, jusqu'à ce que la mort de l'officier vienne libérer leurs consciences. Il semble que Longfellow ait, par la suite, éprouvé quelque remords d'avoir ainsi rapproché deux amoureux. Il fit amende honorable dans *Evangeline :* c'est après les années de deuil qui sont la trame de ce poème, que son héroïne vieillie, en cheveux gris, couverte du voile des sœurs de charité, reçoit, à la fin, dans ses bras, son fiancé Gabriel, seulement pour lui fermer les yeux.

Après Longfellow, les auteurs les plus distingués de cette pléiade bostonienne furent Olivier Wendell Holmes et James Russell Lowell. Le père et le grand-père de Holmes étaient des prédicateurs. « Et moi aussi, a-t-il dit lui-même, j'aurais pu être pasteur comme les autres, si un certain pasteur de ma connaissance (son père) n'avait, à mes côtés, vu et décrit le monde avec les yeux et la langue d'un entrepreneur de pompes funèbres. » Holmes a dit ailleurs par quels tourmens de conscience fut travaillée sa jeunesse : « La doctrine de la chute de l'homme, avec ses conséquences, n'était pas seulement gravée comme un article de charte dans le cerveau de tout enfant de la Nouvelle-Angleterre, mais elle débordait sur sa conception générale de l'univers. Les premières années d'éveil de la raison s'écoulaient dans une angoisse que dominait l'épouvante de la damnation éternelle. »

Il n'existait à Boston aucun mouvement artistique. Ceux-là seuls tenaient une plume à qui leur profession ménageait quelque loisir. Lowell était avocat; Holmes prit son doctorat après qu'il eut achevé ses études à Paris. Élevé dans la rigidité que l'on sait, il se donna avec une heureuse surprise aux façons de vivre et de penser des Parisiens. Au travers du parallèle que Holmes établit entre sa ville natale et la capitale de la France, on voit combien la société de Boston était fruste au début du XIXe siècle. Il dit dans une lettre datée de 1833 : « La vérité est que je vis à Paris comme si j'y étais né. Comment ai-je jamais pu dîner à deux heures? Comment ai-je jamais pu porter à ma bouche autre chose qu'une fourchette en argent? Com-

ment ai-je jamais supporté de souper sans nappe ? Pour ce qui est de ces nappes et de ces fourchettes d'argent, les restaurans les plus ordinaires de Paris, ceux que tous fréquentent, les considèrent comme la pure nécessité et il en va de même avec une foule de détails où il nous semble à nous autres que s'affiche le luxe. » Quelques mois plus tard, on peut relever, dans une de ses lettres à sa mère, un passage qui nous montre ce jeune Bostonien s'affranchissant par petites secousses de son horreur congénitale du théâtre : « Je suis, dit-il, allé pour la seconde fois voir Mlle Mars dans *Tartuffe*. » Après s'être exprimé avec sympathie sur le goût que Paris a des spectacles, sur la beauté de la mise en scène, il termine sa lettre par ces mots : « Je n'ai aucune raison de supprimer cette page sur les théâtres ou d'y rien effacer. Là où vit une société vraiment formée, le théâtre doit exister et il est un bienfait. Je vous prie d'excuser ces remarques d'à côté et de ne pas employer à les réfuter toute votre prochaine lettre. » Plus tard il sentit croître encore son exaspération contre la lamentable étroitesse d'esprit de Boston et il écrivit : « Rien que de respirer cet air de science concentrée qu'est l'atmosphère de Paris, produit de l'effet sur quiconque a vécu là où la stupidité est tolérée, où la médiocrité est applaudie, où la vertu est déifiée. »

En greffant ainsi de nouvelles boutures sur la vieille écorce puritaine, Holmes donna aux belle-lettres américaines une élégance qui, jusque-là, leur avait manqué. Il écrivait à la requête de comités d'études historiques ou d'associations de centenaires. C'était, à toutes les dates de commémoration, une mode de demander un poème à ce docteur accompli : il finit par devenir le poète-lauréat de Boston. On retrouve dans des pièces comme *Parson Turrell's Legacy* et le *One Hoss Shay*, des traces de cet esprit qui éclate dans les œuvre en prose de Holmes, particulièrement dans *The Autocrat of the Breakfast Table* et légitime la prétention où fut l'Amérique d'avoir donné le jour à un humoriste. Pourtant, la part la plus importante des poèmes de Holmes est représentée par les soliloques en vers d'un étudiant qui s'arrête sur les sujets favoris de ses pensées. Telles les lignes écrites après une lecture de Wordsworth ou de Moore, les poèmes médicaux comme le *Stethoscope Song*, des compositions comme *Dorothy Q.* et *Bunker Hill* où le poète enchâsse de jolis souvenirs sur la guerre de l'Indépendance. La pièce *la Dernière feuille*

est de qualité spéciale dans l'ensemble de son œuvre. Dans ces quelques vers à propos d'un vieillard, son inspiration se hausse à peindre la vieillesse elle-même : « Maintenant il marche dans les rues; il regarde tout ce qu'il rencontre, morne et indifférent, et il agite sa faible main comme s'il disait : « Ils sont partis! » Son nez est pincé, et descend sur son menton comme un bâton; il a une bosse dans le dos, un craquement mélancolique dans son rire. » Après ces publications, l' « humour, » — un luxe interdit jusque-là à l'égal de tous les autres, — devient à la mode. Considéré par ses compatriotes comme le prototype de la distinction littéraire, Holmes, le premier, eut le mérite de détendre dans un demi-sourire les faces immobiles des Bostoniens.

James Russell Lowell suivit cette impulsion en publiant les *Papiers de Biglow*. On a pensé qu'ils étaient le commencement d'une littérature nationale parce que, d'un océan à l'autre, cet essai unit le pays entier dans un seul éclat de rire. Après trois générations, ces pages, où des opinions personnelles sur la guerre du Mexique et autres débats politiques se présentent en dialecte, ont perdu leur charme d'actualité. Et pourtant, grâce aux traits comiques par lesquels Lowell s'est efforcé d'y peindre le caractère américain, elles demeurent la partie la plus originale de son œuvre. Pour le reste, son gracieux talent fait de lui un poète anglais de second ordre.

V

L'intérêt éveillé par les œuvres en prose d'Edgar Allan Poë a franchi les limites de la littérature américaine : c'est le public universel qui a salué en lui les dons du génie. La connaissance familière que l'on a de l'écrivain et de ses contes, grâce à des traductions et à des critiques comme celles de Baudelaire et de Arvède Barine, ne s'étend pas à son œuvre poétique. L'existence écourtée et pleine de tourmens à laquelle le condamnèrent les circonstances et son tempérament passionné fut sans doute fort différente des vies méritoires d'un Longfellow ou d'un Whittier. Le trait commun est la sonorité mélancolique.

Le désordre de Poë, désordre moral et matériel, dans sa conduite et dans ses affaires, désordre dans sa destinée elle-même, le harassa et le tua à trente-huit ans. Personne ne sait au juste s'il est né à Boston ou à Baltimore. L'heure qui

précéda sa mort, il la passa dans un ruisseau d'où on l'emporta, inconnu, à l'hôpital de Richmond pour y rendre son dernier soupir. Fils d'un gentleman américain, qui avait du sang latin dans les veines, et d'une actrice anglaise, à deux ans il resta orphelin sans un sou vaillant. Un riche marchand l'adopta et l'éleva dans la prodigalité du luxe, pour le déshériter, à vingt ans, en lui laissant, pour toute dot, des goûts extravagans et les habitudes de la richesse d'autrefois. Il avait passé en Angleterre ses premières années d'école : il entra à l'Université de Richmond et s'en fit expulser. Même sort à l'Académie militaire de West-Point. Il servit dans l'armée comme simple soldat, voyagea deux fois à travers l'Europe et finalement, à vingt-deux ans, recourut pour vivre à ses dons d'écrivain. Avant cette date, il avait publié un volume de vers dont il disait qu'ils étaient « le champ de son choix. » La poésie, en effet, dont il se plaignait d'être constamment détourné par la nécessité de recourir à sa plume comme à l'outil du gagne-pain, est pour lui « non un moyen, mais une passion. » Ces vers de début n'ont rien de remarquable ; mais ce sont les premiers (*Tamerlan* et *Araal*) où un poète américain ait exprimé son adoration pour une femme.

Le père de Poë et toute sa lignée paternelle étaient originaires de Baltimore. Ces États du Sud, colonisés par des catholiques qui vivaient tranquilles dans leur foi religieuse, étrangers à l'austérité puritaine et gratifiés d'un climat délicieux, étaient autrement prêts que le Nord à engendrer un amoureux de la beauté. L'Amérique connut enfin dans Poë un poète qui osa prononcer le mot de « passion » et vivre selon ses exigences. « La poésie, dit-il, si ce n'est par rencontre, n'a rien à voir avec le Devoir et avec la Vérité. Je fais de la Beauté le royaume de la poésie. » Et ailleurs : « Il n'y a pas de doute que l'amour soit le plus pur et le plus sincère de tous les sujets poétiques. »

A travers la poésie du Nord, la puritaine passe intangible comme une vierge de glace. Elle a sur elle le froid d'une dalle. Dans les fragmens mélodieux et trop rares que Poë a donnés au monde, il y a une femme, la femme d'amour, brûlante de l'ardeur qu'elle inspire elle-même et dont l'image se transfigure en beauté. Poë a aimé. Peu importent les histoires que ses biographes ont chuchotées sur les attachemens de sa vie. Laissons-les regretter qu'il ait été infidèle à la mémoire de sa première femme et déplorer des épisodes sentimentaux où ils

craignent de découvrir du scandale. Tout cela vraiment ne signifie rien. Un seul fait compte : ce fut la passion qui acheva de former le talent, par ailleurs incomplet, de Poë.

Or, cette passion qui se manifeste ici, avec des éclats inconnus de ceux qui, au nom d'une doctrine, refusent de faire à la sensibilité sa part, cette passion qui est l'âme de la poésie d'Edgar Poë, n'échappe pas avec lui à la mélancolie désespérée des rimes du Nord. On chercherait en vain une page de joie dans tout ce qu'il a écrit. Ses vers lyriques ne disent pas la possession mais la perte ; son souvenir, sans tressaillement de bonheur, n'est qu'une réminiscence tragique. Les incohérences de sa vie, sa pauvreté, ses mœurs, avaient fait de lui une cible aux calomnies et un objet de dégoût pour une société qui, dit-il, « regarde la misère comme un crime. » Pourtant le regret amer, que le poète crie dans *Ulalume*, *le Corbeau*, *Annabel Lee*, n'est pas la rancune d'une âme révoltée contre son destin; on y touche la substance même d'un cerveau à la torture, passionné pour l'oubli, impuissant pour la joie.

Pour Annie est le mot de gratitude prononcé par un homme mort, après que « la fièvre nommée vie » est tombée à la fin, quand il peut se reposer content, l'esprit libéré des supplices anciens. « Il est étendu heureux, baignant dans le rêve de la fidélité et de la beauté d'Annie, plongé dans le bain des tresses d'Annie, sûr de son amour, tendrement endormi au paradis de sa poitrine. La lamentation et le gémissement, le râle et le sanglot sont apaisés maintenant; apaisé avec eux, cet horrible battement du cœur. Ah! cet horrible, horrible battement! La maladie, la nausée, la douleur impitoyable ont cessé avec la fièvre qui affolait, qui consumait son cerveau. » *Annabel Lee* est la ballade d'une jeune fille qui vivait dans un royaume au bord de la mer. « J'étais un enfant et elle était une enfant, mais nous nous aimions d'un amour qui était plus que de l'amour, moi et ma petite Annabel Lee, avec un tel amour que les séraphins ailés dans le ciel nous enviaient elle et moi. Ils n'étaient pas moitié si heureux dans le paradis, non! Et c'est pourquoi une nuit le vent est venu des nuages, c'est pour cela qu'il l'a glacée, qu'il l'a tuée, ma petite Annabel Lee! »

Le Corbeau (*The Raven*), écrit dans une langue superbe, avec un parti pris de répétitions qui semblent couper, comme d'un glas de cloche, l'histoire angoissante des tourmens du

poète, ne fait que mieux ressortir par l'éclat des images cette ombre de mort dont la Muse de tous ces poètes américains est entourée et enveloppée. « Une fois, dans une cruelle veillée, tandis que, faible et brisé, je me penchais sur les livres étranges et désuets d'une science oubliée, tandis que je dodelinais de la tête, à demi sommeillant, soudain un choc vibra, comme si un léger tapotement ébranlait la porte de ma chambre. Je murmurai : « C'est quelque visiteur qui frappe à la porte de ma chambre. » Voilà ce que j'entendis, et rien de plus. Ah ! je m'en souviens distinctement ! C'était dans le frisson de décembre. Je souhaitais le lendemain avec intensité. Vainement j'avais sollicité de mes livres une relâche à la douleur, à la douleur d'avoir perdu Lénore. Pour la seconde fois, j'entendis le tapotement, un peu plus impérieux que d'abord. « Sûrement, dis-je, sûrement, il y a quelque chose à ma fenêtre. » J'ouvris les volets à deux battans et voici qu'avec un large jeu, un grand froufrou d'ailes, un noble corbeau entra chez moi, vénérable comme le temps. Il ne me salua pas; il ne s'arrêta pas, il ne se fixa pas une seconde; mais, avec le port d'un lord ou d'une lady, percha sur le buste de Pallas, juste au-dessus de la porte de ma chambre; il percha, se dressa, et rien de plus. » Poë interroge l'étrange visiteur et à chaque question de son hôte le corbeau croasse pour toute réponse : « Jamais plus ! » « Prophète, dis-je, valet du mal, prophète quand même, que tu sois oiseau ou démon, par le ciel qui penche sur nous, par ce Dieu que toi et moi adorons, dis à cette âme pliée sous le chagrin, si dans le distant royaume de Aidenn, elle étreindra une sainte jeune fille que les anges nomment Lénore. — Le corbeau dit : « Jamais plus. » — Que ce mot soit le dernier entre nous, oiseau ou démon ! hurlai-je en m'élançant; retourne à ta tempête, à la rive enténébrée de Pluton; ne me laisse pas une de tes plumes noires à l'appui du mensonge que tu as dit. » Mais l'oiseau résiste et le poète vaincu gémit : « Enlève seulement ton bec de mon cœur. » L'oiseau répond : « Jamais plus. »

VI

Avec Emerson et Walt Whitman la poésie américaine prend une orientation nouvelle.

L'évolution intime dont Emerson donne le spectacle est le

miroir même de la crise que devait traverser la jeune société américaine. Né en 1803, Ralph Waldo Emerson sortait d'une famille dont les chefs, depuis huit générations, autant dire depuis leur arrivée en Amérique, avaient tous été des gens d'église. Le séjour de Boston, où ses aïeux s'étaient fixés, fut malgré tout l'occasion d'un affinement dont devait hériter le petit-fils et qui avait manqué à Whittier, cet enfant de fermiers. Emerson allait être le premier fruit d'un milieu pensant, fraîchement formé dans un pays neuf et qui n'avait d'autre tradition que sa foi fanatique. Il avait commencé par faire toutes ses études religieuses et il avait été ordonné ministre quand, à trente-neuf ans, il se retira de l'église à cause « des scrupules qui lui étaient venus sur le sacrement de la communion. » Cette coupure d'avec tout ce qui, dans sa famille, représentait l'esprit de foi et les chances de salut, s'accomplit d'elle-même : dans un pays sans passé, il n'y a que l'avenir qui compte ; Emerson sortit de son ministère aussi naturellement qu'une plante, élevée à l'ombre, s'oriente vers la lumière. « Ce n'est point, dit-il, dans l'acte même, mais dans les motifs qui l'ont déterminé, que l'âme trouve son apaisement. » La philosophie qui naquit de ces libres méditations a été pour l'humanité d'un profit universel. Qu'Emerson écrive en prose ou en vers, il est toujours préoccupé d'exprimer quelque réflexion profonde touchant l'activité de l'homme, les problèmes de son existence, les rapports de l'âme avec le monde. Il usa du vers comme d'un moyen d'expression au service de quelques-unes de ses idées « parce que la poésie nous enseigne les ressources d'énergie enfermées en peu de mots. » Il n'y a pas de charme musical dans les poèmes d'Emerson ; ils sont boiteux, gauches, souvent enveloppés d'obscurité, parfois incompréhensibles. Carlyle, moitié plaisant, moitié sérieux, écrivit à son philosophe favori : « Bel abstracteur de quintessence, vous me laissez le désideratum d'un peu plus de concret. »

La pensée d'Emerson inaugure un commencement de réaction. Il dit lui-même dans un de ses premiers poèmes : « J'ai envie de rire du savoir et de la vanité de l'homme, de l'école des sophistes et de la bande des docteurs, car que sont-ils, en tas, au sommet de leur outrecuidance, quand l'homme qui est dans la brousse peut se mettre en présence de Dieu ? » Avec la présomption naturelle à la jeunesse de son peuple, Emerson voudrait que chaque homme se forgeât pour soi-même une

croyance libre, fondée sur les aspirations individuelles. Il écrit dans le *Problème :* « J'aime une église; j'aime un capuchon de moine. Les ogives d'un cloître descendent en chantant dans mon cœur, comme une jolie musique, comme un sourire que la pensée abaisse. Et pourtant, quelles que soient les visions dont sa foi le gratifie, je ne voudrais pas être ce moine à capuchon. » Ailleurs, dans le poème de *Threnody*, écrit à la mort de son fils, il dit au milieu d'une lamentation d'une poignante beauté : « Je t'avais donné des yeux pour voir, qu'en as-tu fait? J'avais appris à ton cœur à marcher en dehors des rites, des bibles révélées. Je venais à toi comme à un ami. O très cher, je ne t'ai pas envoyé de maîtres, mais je te voulais un œil joyeux, une innocence qui fît envie au ciel, l'élan vers l'enthousiasme, le rire, afin que tu pusses cueillir librement la fleur splendide à la cime des arts. »

Emerson fut le premier aux États-Unis à prêcher — non plus sur l'au-delà et ses terreurs, — mais sur le chapitre des devoirs de l'homme envers les autres hommes. Il se plaçait particulièrement au point de vue d'une société née de la veille, qui voulait mettre une liberté gagnée de haute lutte au service d'un idéal nouveau.

Beaucoup de poèmes le montrent sous la figure d'un socialiste plutôt que sous les traits d'un poète : le *Muskesaquid*, *Each and All*, *Demoniacal Love*, *Illusions*, etc. Son *Ode à Boston* s'ouvre par ces paroles surprenantes : « Ce commandement du Seigneur descendit sur le puritain qui veillait : — Je suis las des rois; je ne les tolérerai pas plus longtemps. A mon oreille le matin apporte le cri des pauvres outragés; crois-tu que j'ai fait cet univers pour qu'il soit un champ de déprédation et de guerre? pour que les tyrans, grands et petits, aient l'occasion d'opprimer le faible et le pauvre? Mon ange favori... son nom est liberté. Prenez-le pour en faire votre roi. Je ne souffrirai plus un noble; nulle lignée ne sera dite haute : des pêcheurs, des bûcherons, des fermiers formeront entre eux un État. »

De l'amour, il n'en est pas question à travers l'œuvre d'Emerson, si ce n'est dans un certain poème d'allure philosophique qui a pour titre : *Amour créateur, démoniaque, céleste.* Le *Rhodora*, publié parmi les pièces de jeunesse quand l'écrivain atteignait sa trente-sixième année, atteste le goût de l'observation esthétique. Cette aptitude, à une autre époque et

sous un autre ciel, aurait pu donner à la poésie une puissance que la naissante démocratie américaine a réservée pour les seules préoccupations sociales. « En mai, quand les vents de mer traversent nos solitudes, j'ai trouvé dans les bois la fraîche Rhodora. Elle étalait ses fleurs dans un recoin humide pour réjouir le désert et le ruisseau assoupi. Les pétales de pourpre effeuillés sur la surface de l'eau égayaient de leur beauté les profondeurs noires. Ici l'oiseau cardinal pouvait venir pour rafraîchir ses plumes et courtiser la fleur qui éclipse son éclat. Rhodora, si les sages te demandent pourquoi ton charme est perdu sur la terre et dans le ciel, dis-leur, chère, que si les yeux sont faits pour voir, la beauté est sa fin à soi-même. Pourquoi étais-tu là, ô rivale de la rose? Je n'ai pas songé à le demander, et je ne l'ai pas su; mais, dans la simplicité de mon ignorance, je suppose que la même Puissance qui m'a amené ici, toi aussi t'y a amenée. »

Walt Whitman naquit en 1819, entre les États du Nord et ceux du Sud, dans cette région médiane du pays où le mélange des races a fondu les apports étrangers, atténué ce qu'ils présentent de trop caractéristique et façonné avec eux un type composite qui, certainement, est américain. Dans ces conditions, Whitman apparaît moins comme le rejeton d'une famille particulière que comme l'enfant de tout un pays dont la prospérité croissante, la fraîcheur d'émotions, les espérances illimitées l'ont marqué du sceau d'un optimisme triomphant. Cette ardeur éclate, en bouleversant tous les préjugés, dans un lyrisme qui célèbre l'univers entier, les êtres et les choses : « Pour le bien et pour le mal, je permets à la nature de parler sans frein avec son intensité originelle. » Après des années de lutte pour la vie, puis pour la liberté, on goûtait enfin une trêve à ce double combat. Whitman, à la faveur de ces circonstances heureuses, allait devenir un pionnier d'une espèce nouvelle : il partait à la découverte de l'homme, de l'humanité, surtout de soi-même. « Je ferai jaillir l'égotisme, je montrerai qu'il déborde de tout : je serai le poète du moi personnel. » De la piste qu'il se fraye par son propre effort sur un terrain resté jusque-là en friche, Whitman envoie ses vers comme des messages, sans suspendre un instant sa marche. Il s'est débarrassé de toute influence qui aurait pu entraver sa route, sa trouée en avant. Il est arrogant, il se suffit, il se sent unique. « Pourquoi prierais-je? Pourquoi

serais-je respectueux et soumis aux convenances? Ayant poussé jusqu'aux profondeurs, coupé des cheveux en quatre, disputé avec les doctes et spéculé haut, j'ai constaté que cette chair qui habille mes os m'était douce entre toutes les chairs. Si j'adore une chose plus que l'autre, c'est la belle santé de mon corps et de ses membres. » Et plus loin : « J'ai entendu répéter ce que l'on conte de l'Univers, je l'ai entendu ressasser pendant plusieurs milliers d'années. C'est une explication qui en vaut une autre, mais n'y a-t-il rien à dire de plus? » Et lui-même répond : « J'attends une race neuve, née pour dominer celles qui la précèdent, pour se hausser encore par les luttes nouvelles, par les débats nouveaux de sa politique, de sa littérature, de sa religion, de ses inventions, de ses créations d'art. Je l'affirme, aucun homme n'imagine encore quelle chose divine il est en lui-même et comme elles sont certaines les grandeurs de l'avenir. »

Tels passages des poésies de Whitman contiennent des énumérations d'objets, de lieux, de qualités, présentées avec la crudité d'un inventaire. Il a un besoin irrésistible de noter, sans une omission, tout ce qu'il voit autour de lui : « Vois les steamers fumer à travers mes poèmes, vois le flot des immigrans qui monte et qui s'installe; vois les pâturages et les forêts, vois les animaux sauvages et domestiques, vois les cités solides et vastes, vois les fermiers labourer les terres, vois les mineurs creuser les mines, vois les usines innombrables, etc. » D'autres ont passé inattentifs, lui veut nommer ce qui est; il le fait avec un accent de sincérité qui force qu'on l'écoute. Ce n'est pas l'effet de l'imagination créatrice d'un poète doué pour transfigurer le réel; c'est au contraire la fraîcheur d'esprit d'un peuple nouveau-né découvrant le monde dans une griserie d'images. Sa pensée ne voile pas de mystère ce qui nous est familier, elle ne cherche pas à renouveler le connu par quelque sortilège : c'est de la vérité seule et nue qu'il fait son thème : « Donnez-moi la vie crue et violente et je serai votre poète. » Quelle que soit pourtant sa brutalité, jamais rien ne décèle en lui cette bassesse qui se détache du raffinement, pour goûter la perversion. Ce que l'on a constaté chez Whitman, c'est la totale absence de goût et de choix, des impulsions de primitif et, dans le domaine de la pensée consciente, un parti pris de réaction contre tout ce qui s'appelle dogme et sommation.

Ce n'est pas la beauté de la nature qu'il chante, mais la

nature en bloc avec son sublime et son désordre apparent. « Je crois dans la chair et dans ses appétits. Voir, entendre, toucher sont des miracles. Chaque partie, chaque bribe de moi est un miracle. » Et ailleurs : « Je crois que je pourrais retourner avec les animaux, vivre avec eux. Ils sont si calmes, si satisfaits de leur sort ! Ils ne gémissent pas, ils ne suent pas le sang à cause de leur condition, ils ne gisent pas les yeux ouverts dans les ténèbres en parlant sur leurs péchés, ils ne se rendent pas malades à discuter leurs devoirs envers Dieu. »

Indépendant de tout et de tous, égal à quiconque, fier des acquisitions de sa propre expérience, curieux, indiscipliné, orgueilleux, sans tare, jeune des puissances de la jeunesse, Whitman est le prototype de cet individualisme qui est la base de la démocratie : « Et nul, pas même Dieu, n'est aux yeux de chacun de nous plus grand que soi-même. Quant à celui qui marche dix pas sans sympathie pour son prochain, il suit ses propres funérailles, drapé dans son suaire. » Écoutons enfin cette déclaration : « Je ne suis ni pour les institutions ni contre elles : qu'avons-nous, elles et moi, de commun? — Je voudrais seulement créer cette institution : la précieuse tendresse de camaraderie. »

C'est en dehors de toute foi religieuse, par la seule confiance où il est de la persistance de sa personnalité que Whitman arrive à la certitude de l'immortalité : « Je sais que je suis au-dessus de la mort. » Il croit à la vie future, sans enfermer sa croyance dans aucune promesse précise. Son optimisme suffit à entretenir en lui la pensée vague, mais constamment présente, d'une vie au delà du tombeau : « J'ignore ce que nul n'a expérimenté, ce qui vient après ; mais je sais que cette condition sera suffisante et qu'elle ne peut manquer. Il ne peut être anéanti, le jeune homme qui est mort et qui a été mis en terre, ni la jeune femme qui est morte et que l'on a étendue à son côté, ni le petit enfant qui a frappé à la porte, puis qui est revenu en arrière et qu'on n'a plus vu jamais, ni le vieil homme qui a vécu sans but et qui le sent avec une amertume pire que le fiel, ni l'habitant de la maison de misère ravagé par l'alcool et la débauche, ni rien sur la terre et en dessous dans les antiques tombes. Chaque être qui passe est maintenu, chaque être qui s'arrête est maintenu ; pas un qui puisse disparaître. » Le poète affirme : « Tout va et vient, en avant, en arrière, rien ne s'affaisse ;

mourir est autre chose que ce qu'on suppose, une meilleure aubaine. »

Whitman unit au sens de l'humain la sauvagerie d'un primitif. Il apparaît tout à la fois tendre et révoltant, plein de pitié et odieux. Son esprit vraiment démocratique et fraternel s'élève à une conception des relations sociales qui atteint çà et là au sublime, mais tombe ailleurs dans un naturalisme déplaisant. Sans doute, des passages tels que celui-ci reflètent l'idéal chrétien tout pur : « Je ne vous demande point qui vous êtes : cela n'a point d'importance pour moi. Sur le manœuvre du champ de coton et sur celui de l'égout, je me penche ; sur sa joue droite je le baise comme un parent. Je saisis l'homme qui trébuche, je le relève avec une volonté irrésistible : ô désespéré, voici mon cou ; par Dieu, tu n'iras pas au fond ! Cramponne-toi à moi ; tu ne peux rien faire, rien être qui me détache de toi. » Grandiose à ses heures quand il parle de l'homme et de la femme, il devient intolérable quand c'est à un homme ou à une femme qu'il touche. Dans ce qu'elles ont d'anonyme, les *Chansons d'Adam* apparaissent bien moins comme des poèmes d'amour que comme les impulsions d'un demi-sauvage en face de l'être complémentaire du sien.

Il y a chez Whitman de l'éclat dans la langue, de l'éblouissement dans les mots. Pour les formes des vers, il les a toutes violées : ses poèmes ne s'accommodent au moule d'aucun rythme connu et, toujours écrits sans rime, ils sont d'une lecture difficile. On se trouve en face d'un poète « self-made. » Or, voici en quels termes il a résumé son programme littéraire : « Je chante le *moi*, l'individu dans son isolement, et pourtant je prononce le mot *démocratie*, le mot *en masse*. Et, du front à l'orteil, je dis ce qui est du domaine physiologique ; car la physionomie et le cerveau ne sont pas seuls dignes de la muse. Je dis que la chanson du corps total a plus de grandeur. Je chante du même ton la femelle et le mâle. Je chante ce passionné de la vie, cette créature d'élan, de force, de belle humeur, que les lois divines ont façonné pour la libre activité, — je chante l'homme moderne. »

La vigueur de la pensée de Whitman a été estimée à son prix : M. de Wyzewa a pu dire que « les critiques du XIXe siècle ne manqueront pas de conclure que Whitman a été l'instigateur de notre mouvement littéraire contemporain. » Son don

génial, son culte passionné de soi-même étaient sans doute des élémens propres à créer un grand poète lyrique; pourtant Whitman démontre, avec plus d'évidence que les autres écrivains auxquels M. Stedman donne une place dans son *Anthologie*, la vanité de l'effort poétique aux États-Unis. Ils étaient nés, ces poètes dans un pays qui, sans passer par les bégaiemens du berceau, a trouvé tout de suite à son service une langue faite, comme sur un autre terrain il a débuté par la voie ferrée, en sautant l'étape de la route; un pays dont les pensées et les rêves ont plié sous le poids des conceptions les plus austères; un pays dont la musique nationale a été le grincement des machines; un pays qui a eu pour clocher une cheminée d'usine; un pays qui, au temps de la jeunesse de Whitman, avait le culte de la prospérité pour foi, la conquête de l'argent pour but; un pays qui a considéré longtemps la beauté comme un luxe, l'utilité comme une excuse de la laideur, l'individualisme forcené comme le moyen d'éveiller chez l'homme la plus haute puissance d'action et d'éduquer le plus noblement son caractère : ce pays-là, quelques miracles qu'il ait produits, ne pouvait pas espérer qu'il ajouterait à leur liste la création d'une poésie. Les œuvres en vers écrites par les Américains qui viennent d'être nommés ne dessinent la courbe d'aucune évolution littéraire. On pourrait, sans le diminuer, retirer du patrimoine poétique de l'Angleterre la maigre contribution des États-Unis. Ces poètes d'outre-mer sont intéressans dans la mesure où ils éclairent pour nous le fond de l'âme américaine. Ils ont écrit l'histoire des états de sentiment, de crainte, d'espérance, que les spectacles de la nature, l'idée de Dieu et les préoccupations morales ou sociales éveillaient autour d'eux, dans un peuple jeune.

VAN VORST.

POÉSIES

LA MAISON DE LIVIE

C'est ici que l'habile et modeste Livie,
Feignant de fuir les toits pompeux du Palatin,
Tranquille devant Rome orageuse au lointain,
Autrefois a passé la moitié de sa vie.

Digne épouse du Maître économe et prudent,
C'est ici que, jouant les Lucrèces antiques,
Elle a vécu, fidèle aux coutumes rustiques,
En filant ses habits, en cousant, en brodant...

L'humble atrium est peint encor de vertes fresques,
Où jadis, d'un pinceau délicat et soudain,
Quelque Hellène a fait naître un irréel jardin
Que sa verve a fleuri de détails pittoresques.

Sans doute bien des fois, aux murs de la villa,
Tandis qu'entre ses mains coulait la laine blanche,
Elle a vu cet oiseau perché sur cette branche;
Ses yeux se sont posés sur cette rose, là...

Et bien des fois aussi, rêveuse au crépuscule
Devant le beau couchant latin couleur de miel,
Elle a dû contempler, sous l'or du même ciel,
Le même horizon bleu qui tremble et qui recule...

Des bœufs tardifs passaient alors, comme aujourd'hui,
Traînant les mêmes chars qu'un pâle bouvier mène,
Et le soir étirait la Campagne romaine
Dans le même fébrile et radieux ennui.

Bientôt Rome, au-dessus des cyprès et des vignes,
Jetait au même endroit sa nocturne clarté;
Un même vent ridait le gazon argenté,
Et les coteaux voisins courbaient les mêmes lignes...

— Peut-être alors, assise, et le front dans la main,
Un peu triste malgré la fortune prospère,
Sentait-elle, en songeant au jardin de son père,
Cet éternel regret qui souffre au cœur humain,

Et peut-être, matrone aux ambitions âpres
Qu'enfin lassait le joug désiré du pouvoir,
Pleurait-elle ces jours heureux où, sans savoir,
Elle cueillait enfant les sorbes et les câpres...

Tant d'heures ont passé depuis, que par moment
Sa vie a l'air, au loin, d'avoir été plus brève,
Et que, l'esprit perdu sur les confins du rêve,
On se prend à douter qu'elle ait vécu vraiment;

Et lorsqu'on voit, parmi sa maison ruinée,
Le peu qui survit d'elle en ce champ déblayé,
On se demande, avec une tendre pitié,
Pourquoi même, devant mourir, elle était née.

Quand, femme, elle songeait et se voyait enfant,
Il lui restait à vivre encore sa vieillesse :
Aujourd'hui sa vieillesse est comme sa jeunesse,
Et se confond là-bas dans un pareil néant...

*
* *

Et ce sera pour nous un jour comme pour elle :
D'autres peut-être, ici, se souviendront de nous
Avec le même étonnement pensif et doux
Et la même pitié tristement fraternelle.

Oui, d'autres, en ces lieux que notre âme revêt
Maintenant de sa jeune et vive fantaisie,
Penseront, effleurés d'un vent de poésie :
C'est ici qu'autrefois un couple humain rêvait.

Et notre courte vie, encor plus exiguë
Quand tous ses jours seront à jamais réunis,
Semblera s'abîmer en de tels infinis
Qu'on ne saura plus bien si nous l'aurons vécue...

Les ans mêmes qui sont notre avenir, les ans
Où, tandis que s'éteint derrière nous l'enfance,
Avides, nous mettons tant de choses d'avance,
Seront réduits alors au même point du temps.

Déjà nous sommes morts un peu. L'on doit descendre
Pour trouver les vieux murs écroulés sous les fleurs :
Ainsi, quand nous plongeons dans l'ombre de nos cœurs,
Nous trouvons sous la vie un passé plein de cendre.

Mais lorsque seront joints, plus tard, nos jours divers,
Leur somme apparaîtra si restreinte et si grise
Que l'on dira, sans doute, en un cri de surprise :
Pourquoi ces morts ont-ils passé dans l'univers ?

*
* *

Pourtant il soufflera le même vent sonore,
Le soir, sur ces gazons que nos pas ont froissés;
Et des couples pareils songeront enlacés,
Et les soleils couchans s'empourpreront encore.

Il croîtra dans ces prés des saules et des ifs,
Et des chemins là-bas monteront la colline,
Et devant Rome, vieille et toujours sibylline,
Des poètes auront aux yeux des pleurs furtifs.

D'autres hommes, pareils à ceux-là que nous sommes,
Vivront, que nous pouvons sans peine imaginer;
Des bouviers toucheront leurs bœufs lents pour tourner,
Et ce sera la terre, et ce seront les hommes...

Nous, nos destins seront pour toujours révolus;
Nos espoirs, nos désirs, nos amours, nos pensées,
Tout de nous aura fui dans les ombres passées :
Nos petits-fils, à naître encor, ne seront plus.

Et tout ce qui pour nous est la forme du monde,
Nos nations, nos lois et nos dieux seront morts,
Et rien ne restera de notre vie alors
Que la vie elle-même, éternelle, et féconde...

*
* *

Le soir vient; le soleil s'efface du gazon.
Tout se tait; seul, parfois, sur la route un char passe.
Le silence et la fièvre ondulent dans l'espace.
Un petit bois de pins se dore à l'horizon...

NOCTURNE

Viens voir luire les fleurs du sureau dans la nuit,
Étincellement pâle, éclaboussement clair,
Gerbe de lents rayons comme arrêtés dans l'air,
Mystérieux bouquet sans tige épanoui...

Elles semblent nager dans l'ombre verte et brune;
On ne voit que les fleurs, on ne voit pas les branches:
On dirait, immobile, un essaim d'ailes blanches,
On dirait, suspendue, une neige de lune...

Et c'est comme un secret qui fait se parler bas,
Dans un frisson d'extase inquiète et ravie;
C'est tout ce qui palpite et ne se pose pas:

Un vol de papillons aux tardifs entrelacs,
Un parfum de lys clos, un essor d'oiseaux las,
L'Heure éparse qui rêve et qui retient son pas,

Et l'attente à jamais de l'Ame dans la vie...

LAMPE

O lampe, amie austère et douce du travail,
Compagne des grands soirs, sœur des instans lyriques,
Qui contiens l'horizon des pays chimériques
Dans le cercle décrit par ton globe d'émail;

O lampe étrange en ton humblesse coutumière,
Beau rendez-vous mystérieux et radieux
Où s'assemblent, ainsi qu'un concile de dieux,
Tous les nombres qui font éclore ta lumière;

Présence universelle et pure à mon côté,
Où comme, en notre esprit peu à peu condensée,
La terre sous nos fronts se résume en pensée,
Tout l'infini des lois se concentre en clarté;

Autre cœur vif brûlant près du mien, autre somme
Du monde dont l'ensemble en toi palpite et luit,
Et par quoi, tutélaire et tendre, dans la nuit,
L'âme des choses veille avec l'âme d'un homme!

RÊVE

La plaine, où les faneurs chantaient, a tu son bruit;
Et rien n'y reste plus, au vent sombre qui joue,
Que, baigné du silence où parfois il s'ébroue,
Un pâle cheval nu qui rêve dans la nuit.

Il est là, seul, mêlant sa forme vague et brève
A l'herbe d'où s'exhale un brouillard de fraîcheur;
L'air semble frissonner autour de sa blancheur;
Immobile, muet, écoutant l'ombre, il rêve...

Ah! quel rêve, pareil au rêve puéril
Que chaque homme ici-bas agite dans sa tête,
Quel rêve, en sa cervelle obscure d'humble bête,
Ce soir, sous le mystère immense, ébauche-t-il?

Quel rêve coutumier d'une vie où le maître,
L'homme brutal au fouet aveugle, serait doux,
Où, quand il vient, sa maigre échine prête aux coups
Ne tressaillerait plus d'avance? — ou bien peut-être,

Quels âges primitifs où sa race paissait,
Libre, des champs dorés d'une vierge lumière,
Évoque-t-il, là-bas, dans la plaine première?
Ou même encore, au fond de l'avenir, — qui sait? —

Quel naïf Paradis voit-il, ample et sonore,
Où les chevaux lâchés dans de grands prés ouverts
Frapperaient du sabot des gazons toujours verts,
Sous l'éblouissement d'une immortelle aurore?

— Ah! si même il ne rêve, il désire, il attend,
Il appelle du moins sourdement quelque chose
Dont sans doute l'espoir hante son cœur morose,
Et le fait inquiet dans l'ombre et palpitant!

Hélas! toujours, partout, le souhait, l'espérance,
Toujours, partout, l'appel du bonheur merveilleux,
Le songe multiforme et crédule du mieux
Que fait sans se lasser l'éternelle souffrance!...

Ah! pauvre bête, loin ici de tout rieur,
Sous cette nuit qui porte une tendresse en elle,
Être proche où je sens une âme fraternelle,
Viens sans crainte, mon frère à peine inférieur,

Que je pose mon front sur ta tête asservie,
Que je mette mes bras à l'entour de ton cou,
Et touche d'un baiser, que d'autres diront fou,
Tes tièdes flancs où bat la même triste vie!

EFFEUILLEMENT

Des roses, embaumant ma vague somnolence,
Des roses aux bouquets penchans et déjà mûrs,
S'effeuillent çà et là, dans le secret des murs,
Parmi l'attention légère du silence...

Avec cette lenteur des choses végétales,
Seul bruit dans le mystère en extase arrêté,
Seul mouvement furtif dans l'immobilité,
Elles laissent tomber un à un leurs pétales.

Et molles, au doux rythme espacé de leurs chutes,
Elles ont l'air parfois de mesurer le temps;
Et c'est presque, en mon songe éveillé, par instans,
Comme si j'entendais s'effeuiller les minutes...

UN JOUR SIMPLE

Aujourd'hui, c'est un jour simple, et comme tant d'autres,
Un jour vague où se montre à peine le soleil,
Un jour de France, pâle, un peu terne, et pareil
Aux doux horizons gris et bas qui sont les nôtres.

Et sous le ciel confus, blanc ou blond tour à tour,
Selon que le soleil s'atténue on persiste,
Je songe, par ce jour qui n'est ni gai ni triste,
Je songe, par ce jour banal, qui n'est qu'un jour :

Tandis que j'erre en paix au jardin solitaire
Où la ville voisine expire sa rumeur,
Partout en ce moment on crie, on pleure, on meurt,
A travers l'étendue immense de la Terre...

Oui, par ce jour voilé, qui n'est pas même bleu,
Qui n'insulte pas même à la détresse humaine,
Où nul poing révolté ne peut brandir sa haine
Vers l'azur d'où l'accable un impassible Dieu,

Par ce jour modéré, qui n'est pas non plus sombre,
Où rien ne semble, au ciel diaphane, peser
Sur l'homme en bas chétif et las, pour l'écraser,
Où le malheur ne peut pas même accuser l'ombre,

Par ce jour humblement quelconque en vérité,
On verse à flots le sang dans les lointaines Chines,
Des ouvriers sont broyés vifs par des machines,
Des forçats frissonnans rêvent de liberté.

Des navires perdus sur quelque mer déserte
Sombrent, les flancs ouverts par un obscur îlot,
Et c'est l'heure où, glacé, le dernier matelot
Coule et sent dans sa gorge entrer l'eau froide et verte.

Et des malades, seuls, sans gestes et sans voix,
Agonisent au fond des hôpitaux moroses,
Emportant à jamais sous leurs paupières closes
Ce même bref rayon de soleil que je vois...

Partout des cris, des pleurs, l'horreur, la peur, l'angoisse.
Partout le mal, partout la mort en ce moment;
Partout le vieux Destin qui tord distraitement
Les âmes et les corps comme un papier qu'on froisse.

Et peut-être, priant ou bégayant au sort
De pauvres mots naïfs de plainte et de reproche,
Il est en ce moment, dans la grand'ville proche,
Vingt mères à genoux devant leur enfant mort...

Et tout à coup je sens jusqu'en ma chair profonde,
Sous ce jour opalin qui m'effleure les cils,
Aboutir à mes nerfs désespérés les fils
De toute la douleur qui souffre dans le monde!

FERNAND GREGH.

REVUE MUSICALE

TROIS OPÉRAS D'EXTRÊME-ORIENT

Théatre de l'Opéra-Comique : *Madame Butterfly* (d'après John L. Long et David Belasco), drame lyrique en trois actes, de MM. L. Illica et G. Giacosa; traduction française de M. Paul Ferrier, musique de M. Giacomo Puccini. — Souvenirs de *Madame Chrysanthème*, comédie lyrique en quatre actes et six tableaux, d'après Pierre Loti; poème de G. Hartmann et André Alexandre, musique de M. André Messager. — Théatre de l'Opéra : Reprise de *Thamara*, opéra en quatre tableaux; poème de Louis Gallet, musique de M. L. A. Bourgault-Ducoudray.

Prompte comme l'insecte dont elle porte le nom, sans en avoir l'éclat, *Madame Butterfly* n'a guère fait que passer. Peut-être en a-t-on déjà perdu le souvenir, et la perte serait légère. Mais il sied, en quelques mots, de le rappeler. Aussi bien, quant au livret du moins, l'œuvre elle-même n'est qu'un souvenir, une imitation, — pour ne rien dire de plus, — de notre *Madame Chrysanthème*, à laquelle, et plus volontiers, nous reviendrons tout à l'heure.

Dans la version deux fois étrangère du célèbre roman de Loti, les « traducteurs » ont changé d'abord la nationalité du héros, qui passe dans la marine des États-Unis; et puis, et surtout le caractère même de l'histoire, laquelle a tourné de l'idylle ou de l'élégie au mélodrame. L'abandon de Mme Chrysanthème, au dénouement, n'était que mélancolique : elle n'en mourait pas, et son ami du moins s'éloignait pour toujours. L'infidèle Yankee a le tort de revenir, et je ne sais pas de plus fâcheux, de plus odieux retour. Il revient marié, le Pinkerton, et

marié pour de vrai. Par surcroît, il ramène avec lui sa véritable, américaine et complaisante épouse. Et savez-vous pourquoi? Pour enlever, d'accord avec elle, à la pauvre maman papillonne, un petit papillon né de lui depuis son départ. Il semble bien que ce redoublement, j'allais dire ce « revenez-y » de cruauté, force le ton du sujet et le fausse, faisant de mistress Pinkerton le plus sot, et, de Pinkerton lui-même, le plus vilain personnage. Du même coup, Butterfly en devient le plus tragique, et s'ouvre la gorge, — ou quelque chose d'approchant, — à la mode de son pays. Ainsi la copie exagère en tout les traits de l'original : elle le grossit et l'en ..nglante. Les amours de Mme Chrysanthème n'avaient eu ni cette conséquence maternelle, ni cette mortelle conclusion.

. . . . . .
Qui nous vins d'Italie et qui lui vint des cieux,

disait à la musique, ou de la musique, Alfred de Musset. Depuis la mort de Verdi, ce qui nous vient d'Italie ne lui vient pas de si haut. Quelques accens de *Cavalleria Rusticana*, les plus justes, lui venaient du peuple. *Pagliacci* paraissaient plutôt venir de la rue. Quant à la *Bohême*, où les « cieux » n'avaient rien à prétendre, elle plaisait par quelque chose d'humain et de vivant : par le mouvement et le charme, par la gaieté, le naturel et la vérité, celle du dehors toujours et, çà et là, dans l'ordre sentimental, celle du dedans et du fond. Cordiale et vraiment sympathique, cette œuvre est jusqu'ici la meilleure de M. Puccini. La musique de la *Tosca* sembla plus grosse ; plus pauvre est celle de *Madame Butterfly*.

Cela commence par une fugue. Oh ! par un semblant, un soupçon de fugue ou de *fugato*. Et, ma foi ! cela ne commence pas trop mal : gentil motif, spirituel, agile à souhait, propice au « quatuor, » et dont la vivacité, les tours et les détours, donnent une impression assez locale, ou plutôt ethnique, de petits gestes, mines, grimaces et menus trottinemens. La diffusion de ce thème à travers le premier acte en est le plus vif et peut-être l'unique agrément. Non, pas tout à fait unique. Je m'accuse de n'être pas absolument insensible à l'apparition de Butterfly et de ses co-mousmés. Il n'y a là qu'une progression, ou, comme dit l'argot musical, une « rosalie, » et la plus ordinaire du monde; une ascension harmonique et tonale, qu'un accroissement sonore accompagne et que domine la facile, trop facile cantilène de Butterfly. Mais cette facilité même, cette sonorité pleine et brillante, a de quoi nous séduire. Comme le groupe éclatant qui monte le coteau,

la musique aussi monte dans la lumière. C'est un de ces effets, ou de ces procédés italiens qu'on estime peu, mais qu'on ne saurait haïr.

Certain air (le « grand air ») de Mme Butterfly, au second acte, est de même nature, bien que de qualité légèrement supérieure. Voilà la page lyrique par excellence de la partition (par où nous n'entendons point qu'elle soit d'un lyrisme excellent). Elle manque de noblesse et de style, plutôt que d'élan et de chaleur. Et puis on y retrouve à l'état primitif, ou brutal, sans artifice et presque sans art, le génie ou l'instinct mélodique italien. Même ainsi, même seul, il a sa force; bien plus, il est une force, à laquelle on ne résiste pas toujours. *Italiam! Italiam!* Ici, rien du Japon, mais quelque chose de l'Italie; et ce quelque chose, qui n'en est que le dehors, en est le dehors brillant. « Sensation d'Italie, » et rien que sensation, qui ne s'élève pas jusqu'au sentiment, encore moins jusqu'à l'idée. Mais parce que cette sensation est vive, nous lui pardonnons d'être un peu grossière et nous nous y abandonnons.

A l'audition d'abord, puis à la lecture, nous n'avons guère trouvé dans la musique de *Madame Butterfly* que ces deux taches éclatantes. Ce qui fait défaut surtout et partout ici, c'est la tenue et le style; c'est l'habitude, chez l'artiste, de se surveiller et de se contrôler soi-même, le goût et le soin de choisir parmi les idées, les formes et les moyens; c'est la finesse de ce que les peintres nomment « les passages; » entre les « coups de patte, » c'est le tour de main et le doigté.

Dans *Madame Butterfly*, comme dans la *Bohême*, M. Puccini garde encore un sens dramatique ou théâtral qui ne le trompe guère, qui ne manque pour ainsi dire pas une situation, pas un mouvement, pas un incident extérieur. Quant aux caractères, la musique les pousse à peine au delà de l'ébauche, ou de la silhouette. Moral ou lyrique, c'est un triste personnage deux fois que celui de Pinkerton, et ses romances ne valent pas mieux que sa conduite. Enfin, quelque forme qu'elle prenne, ou plutôt à quelque forme qu'elle s'applique : orchestration, harmonie, mélodie elle-même, l'imagination musicale est décidément ce qui semble avoir ici baissé le plus et se réduire presque à rien.

Le second acte, à peu près vide d'action, pouvait être plein de musique. Il n'est fait, hormis quelques épisodes sans importance, que de la longue attente de Butterfly et de son long espoir à la fin récompensé. En dépit d'une lettre d'adieu, que d'ailleurs elle s'est à peine laissé lire, et sans y croire, Butterfly depuis deux ans n'a pas douté, fût-ce une heure. Pinkerton reviendra, il ne peut pas ne pas revenir. Et voici justement qu'il revient : elle entend le navire qui le ramène saluer la

terre, elle le voit entrer dans le port. Alors Butterfly et sa fidèle suivante s'élancent au dehors; leurs mains en un moment dépouillent le jardin que le printemps fleurit, et la maison devient jardin à son tour. Mais pour cette double effusion, de joie et de fleurs, le musicien n'a trouvé qu'un duo médiocre, où de banales cantilènes s'achèvent par une espèce de *scherzo* — valse, à deux voix.

Le soir tombe; les deux femmes, avec le petit enfant qui va bientôt s'endormir entre elles, continueront de veiller et de guetter jusqu'au jour. Quelle musique sera la compagne et l'interprète de leur veille? Un thème par trop simplet et qui semble tiré d'une méthode de piano pour le premier âge. En outre, c'est exactement celui dont l'orchestre, tout à l'heure, soutenait *pianissimo* la lecture de la lettre. Une mélodie identique, après nous avoir informé que le marin ne reviendrait pas, nous annonce maintenant le retour du marin. Elle se rapporte donc à deux objets non seulement différens, mais opposés. C'est le motif à deux fins, ou à double échappement, le rappel de motif sans motif, ou plutôt pour le motif contraire. Je me souviens que, dans un vaudeville d'autrefois, une jeune personne à qui son protecteur offrait une broche, répondait : « Je la refuse comme broche, mais je l'accepte comme sentiment. » On n'en dirait pas autant de ce thème, ni même, en général, de cette partition. Absolue ou relative, la valeur en est mince. On n'a pas plus envie de l'accepter comme sentiment que comme musique même.

Le personnage de Mme Butterfly a trouvé dans Mme Carré une interprète non seulement au-dessus du rôle, mais supérieure aussi, par l'ampleur et par l'énergie, au talent surtout aimable que la cantatrice et la comédienne avait déjà fait applaudir.

A la « madame » japonaise qui s'appelle papillon, combien je préfère l'autre, qui porte un nom de fleur, la première, la vraie et vraiment nôtre, celle enfin que l'Opéra-Comique aurait mieux fait de reprendre et qui sûrement nous eût repris. J'en ai dit quelque bien naguère ; j'en pense et j'en dirai plus encore aujourd'hui. Cette reprise eût décidé si l'œuvre « se tient » et se soutient en son ensemble; mais l'ayant lue et mainte fois relue, on peut répondre qu'elle a des grâces, des beautés même, dignes, après quatorze ans, de tenter une seconde épreuve et d'en triompher.

Voilà, sur le même sujet que *Madame Butterfly*, une tout autre partition. Voilà, soit dit sans amour-propre national, une musique où ne manque ni la « facture » ou le métier, ni le style, ni même, en

deux ou trois passages, quelque chose de plus. On y voit reparaître, sous des formes toutes modernes, le vieux fond de notre race. Notre génie ou notre « tempérament » peut se reconnaître là tout seul, si ce n'est tout entier. Oui, cette musique est nôtre par la clarté, l'élégance et la mesure; par le sentiment et l'esprit, par la qualité surtout et comme par le degré de l'un ou de l'autre. Elle est à nous, elle est nous, parce qu'elle touche, parce qu'elle porte juste au lieu de frapper fort. Française, très française musique, on ne saurait trop s'en réjouir; mais, hélas ! (et l'on ne saurait s'en plaindre assez), telle que deux ou trois musiciens de France à peine seraient capables d'en composer de pareille, ou d'analogue seulement, aujourd'hui.

Ici rien ne dépasse ou ne grossit le sujet. Pleine de tact et de goût, l'œuvre, autant que distinguée, est discrète. Dans toute la partie de sentiment, voire de passion, car celle-ci n'est pas absente, on ne trouve pas trace d'exagération ou d'emphase. La voix de Mme Chrysanthème, celle de Pierre surtout, peut bien s'élever de temps en temps; mais elle ne s'enfle jamais. Les duos : celui du premier acte et celui même du second, plus chaleureux et plus lyrique, sont tout en nuances fines. Il suffit, pour la vérité des caractères, que le rôle de la petite geisha baigne dans une sorte de mélancolique et tendre demi-teinte, que celui de l'officier porte çà et là, comme à la cime d'un air ou d'une mélodie, un accent, une flamme brève de jeunesse, d'enthousiasme et d'amour.

Française par l'exactitude avec laquelle elle se rapporte au sujet, aux personnages, la musique de *Madame Chrysanthème* ne l'est pas moins par les élémens spécifiques, je veux dire par les thèmes, les rythmes, les harmonies, qui la composent. A cet égard encore, elle n'a rien d'italien, ni d'allemand. Rien non plus, et ceci est très particulier, rien, absolument rien de japonais, ou seulement d'oriental. L'exotisme, a-t-on dit, est le goût des choses éloignées et rares. Or la musique ici nous donne la représentation, l'illusion au moins de ces choses-là par des formes toutes proches de nous et qui nous sont familières. Le compositeur de *Madame Chrysanthème* n'emprunte pas à l'Orient une gamme, une cadence, un accord. Avec cela, ou sans cela plutôt, son œuvre nous cause l'impression de la couleur locale : couleur vague sans doute, et de lieux incertains; impression pourtant qui nous dépayse et nous transporte, en rêve, très loin. Un détail, un seul, dans la partition de M. Messager, pourrait paraître typique, ou topique, sans que d'ailleurs il soit le moins du monde indigène. A certaine phrase, piquée et sautillante, de Madame

Chrysanthème : *C'est à Yeddo, près du palais du Mikado*, on trouverait aisément, comme à l'esquisse de fugue de *Madame Butterfly* (mais avec une tout autre valeur de pure musique), l'allure et la physionomie japonaise.

Comment, — puisque nous revenons à lui, — comment le musicien d'Italie n'a-t-il pas hésité, sinon devant l'ensemble du sujet, au moins devant certains détails, déjà rendus, avec tant de finesse, par son confrère de France ! Que ne s'est-il épargné la comparaison, — pour lui fâcheuse, — entre deux prières, que, dans les deux pièces, au même moment, deux dames, qui se ressemblent, adressent aux mêmes dieux ! Des deux « orantes » nipponnes, l'une est Sousouki, la suivante de Mme Butterfly. L'autre est la fameuse Madame Prune, et c'est un petit chef-d'œuvre que son oraison. Chef-d'œuvre de poésie musicale, ou de poésie par la musique, par une musique de méditation, de mélancolie et de rêve; chef-d'œuvre, — à la fin, au moment de la chute, — de comique musical aussi, où l'esprit ne consiste pas, comme parfois il arrive, seulement dans les sons, mais dans un amusant contraste entre les sons et les mots que les sons accompagnent et que, loin de les traduire, ils démentent spirituellement.

Je sais bien qu'il n'y a là rien d'exactement japonais; mais dans cette psalmodie monotone et comme hiératique, à demi sérieuse et plaisante à demi, dans l'ondoyante symphonie qui l'accompagne, dans cet orchestre tout à fait grave, lui, rêveur, et par momens passionné, il y a, — je le sens mieux que je ne saurais le définir, — il y a ce quelque chose d'étrange, de lointain et de mystérieux dont l'exotisme est fait.

L'exotisme, léger ici, prend ailleurs, en deux scènes tout à fait magistrales, une singulière intensité. Je parle d'abord du prologue, et puis du commencement du troisième acte (le retour de Pierre dans le jardin de Chrysanthème). Là, véritablement, on peut dire que la poésie d'un Loti a trouvé sa musique et que la forme sonore s'est égalée, en originalité comme en puissance, à la vision et à la pensée, ou au sentiment.

Les navires en général, hormis la nef tragique et wagnérienne qui porte les amans de Cornouailles, ont assez mal inspiré les compositeurs d'opéras. Le musicien d'*Haydée* naguère, ensuite celui de l'*Africaine*, hier encore celui d'*Ariane*, ont tous les trois, — passez-nous l'expression, — manqué le bateau. M. Messager, au contraire, a su le prendre. C'est un beau paysage, c'en est même plus d'un, que le prologue de *Madame Chrysanthème*. Entre l'Océan paisible, — ou Paci-

fique, — et les cieux constellés, sur la passerelle d'un vaisseau, le lieutenant que vous savez est de quart. Yves, son frère, se tient auprès de lui. Leur causerie familière évoque tour à tour la chère et lointaine Bretagne, le Japon inconnu et prochain. Mais la musique, encore mieux que la parole, est la véritable évocatrice de l'une et de l'autre terre, des astres, de la nuit et des flots. Des accords très lents, très doux, égaux en durée, que l'enharmonie ou le chromatisme dégrade, s'étendent, s'étalent longuement. Au-dessus d'eux, et comme à la surface des sons, traînent des fragmens de mélodies; le chant d'un gabier, d'un gabier breton, soupire là-haut parmi les vergues.

Soudain le style change. C'est du Japon que parlent l'officier et le matelot. Mais chacun des deux en parle à sa manière. Quelle différence a su faire, quelle distance a su mettre la musique, toute la musique (thèmes, rythmes et sonorités), entre les deux interlocuteurs, entre leurs caractères ou leurs âmes! Chez l'un, rien que gaieté naïve, un peu puérile, vivacité, promesse de plaisir et de fête. Chez l'autre, tout cela se fond, pour ainsi dire, et s'attendrit en un rêve, en un trouble mélancolique et tendre, en un pressentiment, à la fois craintif et charmé, d'aventures nouvelles et d'exotiques amours. Oh! l'inquiète et délicieuse évocation de la mignonne épousée, de la demeure bizarrement nuptiale! « *Dès l'aube on remplira la maison de bouquets...* » Trois ou quatre mesures tout au plus, quelques accords, un brin de mélodie, et voilà plus de fleurs, plus de parfums, et de plus pénétrans et de plus étranges, qu'une scène entière de *Madame Butterfly* n'en répandit jamais.

Mais bientôt, à ce Japon qu'il devine, s'oppose, dans le cœur partagé du jeune homme, la Bretagne qu'il ne saurait oublier. Du sein des harmonies initiales et qu'on pourrait appeler marines, une plainte s'élève, presque un sanglot. Combien M. Jules Lemaître avait raison, lorsque naguère, à propos de Loti justement, il discernait dans l'exotisme un élément douloureux! « Tandis que nous imaginons, disait-il, de nouveaux aspects de l'univers, il arrive qu'une fois bien entrés dans ces visions, nous y sommes mal à l'aise et vaguement angoissés, nous y sentons le regret nostalgique des visions connues, familières, et que l'accoutumance nous a rendues rassurantes. »

Cette angoisse et cette nostalgie, il semble bien qu'ici la musique en exprime seulement l'approche ou la menace. Elle nous en fera sentir plus loin (premières scènes du troisième acte) la présence même et la réalité. Si calme et si pur, si simple surtout de mélodie que soit le chant à deux voix de Chrysanthème et de sa compagne, des harmonies

complexes l'envelopperont; il passera par des modulations errantes, incertaines, d'où le *nescio quid amari* du vieux poète surgira. Mais surtout le salut du jeune officier de marine aux splendeurs retrouvées de la nature orientale, cet hymne, comparable, pour le sentiment en quelque sorte cosmique, à celui de Vasco de Gama (quatrième acte de l'*Africaine*), mêlera d'une étrange manière, à la joie, presque à la volupté dont l'exotisme nous enivre, l'inquiétude et presque la douleur dont il nous tourmente. Alors nous nous partageons, nous nous divisons contre nous-mêmes. Tandis qu'une moitié de nous s'abandonne, l'autre essaie encore de se refuser ou de se reprendre. Un paysage, — du moins un de ces paysages-là — n'est pas toujours un état d'âme seulement. Il peut en être deux, comme dans les pages que nous tâchons d'analyser. Et parce qu'elles expriment ce conflit, parce que, tout en étant pittoresques ou descriptives, elles sont humaines, et deux fois humaines, elles sont aussi les plus belles que M. Messager ait jamais écrites... et que peut-être il écrira.

D'autres soins vont bientôt l'occuper, ou le « divertir, » et le prendre tout entier. Désormais il devra se renoncer lui-même. Qu'un musicien pareil ait été nommé directeur de l' « Académie nationale de musique, » c'est tant mieux pour la musique en général; mais pour sa musique à lui, du moins pour celle que de lui nous pouvions attendre encore, c'est grand dommage qu'on ait fait choix d'un pareil musicien.

Plus heureuse que *Madame Chrysanthème*, après quinze ans de silence aussi, *Thamara* de nouveau s'est fait entendre. Hélas! quatre ou cinq fois seulement. Méconnue à l'origine et tout de suite oubliée de la foule, sinon de l'élite, elle aurait mérité qu'on l'écoutât plus souvent. Elle le mérite toujours. Parmi les opéras, je dis les « grands opéras, » de son âge, il n'en est pas tant, si même il en est un seul, qui soient aussi dignes de rentrer au répertoire, et d'y rester.

Professeur et compositeur, érudit, mais artiste aussi, M. Bourgault-Ducoudray n'est pas, comme d'aucuns pourraient le croire, un singulier musicien, mais au contraire un musicien double. Il l'est en effet par la connaissance et par le sentiment, par la science et par l'amour. Ce qui, pour d'autres que lui, n'ayant que la moitié de ses dons, serait un sujet de recherches archéologiques, d'études abstraites et mortes, il en a fait l'élément original et fécond, l'esprit et l'âme de ses œuvres vivantes.

La musique ancienne et la musique étrangère, celle de tous les

siècles et de toutes les races, la musique enfin la plus éloignée de nous dans le temps et dans l'espace, voilà le royaume de M. Bourgault, ou son univers. Musicien de l'histoire et de la géographie, il le fut encore, par exemple quand il écrivit certain *Hippopotame*, de la zoologie elle-même.

Mais ce qu'il va chercher si loin, deux fois si loin, de notre temps et de notre pays, M. Bourgault-Ducoudray nous le rapporte. Sa plus ardente, sa plus noble ambition n'est que d'accroître et de renouveler, avec les rares trésors, par lui découverts et conquis, la richesse, la beauté de notre art national et moderne. Plus d'une fois, et dans *Thamara* surtout, il y a parfaitement réussi.

Le sujet de la pièce est très simple et, comme on devait s'y attendre, exotique. C'est l'histoire, — un peu déplacée, ou dépaysée, — de Béthulie, de Judith et d'Holopherne. Judith s'appelle seulement ici Thamara; Béthulie est devenue Bakou la Sainte, au bord de la mer Caspienne; Holopherne a pris le pseudonyme persan de Noureddin. Autre différence, celle-là de sentiment ou de psychologie passionnelle. A peine en présence du sultan, ou du schah, qui parle d'amour à sa farouche visiteuse, Thamara s'éprend du vainqueur et lui cède. Mais aussitôt revenue à elle, elle ne l'en égorge pas moins, comme elle l'avait et se l'était promis; puis elle rentre dans la ville délivrée et se poignarde à son tour. De la Judith biblique ou de la Judith caucasienne, je vous laisse décider laquelle, en fin de compte, a le mieux agi, sinon pour sa patrie, chacune ayant sauvé la sienne, au moins pour son agrément personnel et sa propre gloire.

Double musicien, artiste et savant, disions-nous de M. Bourgault-Ducoudray. Son dualisme apparaît encore d'un autre point de vue et sous un nouvel aspect. Cet exotique est un classique; ce curieux, un fidèle, et la fleur étrange de cet art plonge ses racines dans le terrain de la tradition et des chefs-d'œuvre consacrés. De là vient que, dans la musique de *Thamara,* nous voyons deux élémens alterner et se fondre tour à tour, sans que jamais rien de heurté résulte de leur succession, ni rien de confus de leur mélange.

Le premier acte, plutôt peut-être en style d'oratorio que d'opéra, ne se compose guère que de chœurs. Bien construits, bien ordonnés, quelque peu monotones, ils ont de l'ampleur et de la force, de la carrure et de l'aplomb. Ils font songer parfois à Haendel et plus souvent à Meyerbeer. Mais déjà, dans un discours du grand prêtre présentant au peuple la vierge élue pour sa délivrance; dans le noble serment de la jeune fille elle-même; plus encore dans les conseils insidieux, sup-

plians, que lui prodigue un des chefs de l'armée, l'originalité mélodique, et rythmique, et métrique, commence d'apparaître. C'est un détail d'intonation, de modulation, c'est l'enharmonie ou le chromatisme, c'est l'allongement d'une période asymétrique à dessein, le retard d'une cadence; en un mot c'est l'exotisme qui s'introduit dans l'organisme sonore, et qui bientôt l'envahira, le possédera tout entier.

Il règne d'un bout à l'autre du second acte, le plus remarquable de l'opéra. Notre moderne répertoire lyrique ne possède rien de semblable, ou seulement d'analogue à ces deux scènes, vraiment tout à fait neuves et belles : la rêverie du sultan, parmi les danses et les chants de ses bayadères, et le grand duo qui suit. Au centre de l'œuvre, où nous touchons ici, quelque chose est fort à considérer : c'est que, à la différence d'une *Madame Chrysanthème*, par exemple (sans parler d'une *Madame Butterfly*, qui ne compte guère), cette œuvre est faite, en sa partie essentielle, d'élémens authentiques. Dans la musique de M. Messager, bien que nous en recevions une impression d'exotisme, nous ne trouvons et ne pouvons trouver que notre musique. Celle au contraire de M. Bourgault-Ducoudray n'est pas nôtre, elle n'est pas nous. Voici les thèmes et les harmonies, les rythmes et les modes, les mélopées, ou les « mélismes » de l'Orient. Oh! nous le savons bien, d'un Orient très vaste, très vague, et, pour ainsi dire, infini, tel que le comprennent, ou plutôt, c'est le cas de le dire, tel que l'entendent les musiciens. Mais avec cela, ou malgré cela, cet Orient n'est pas de convention, encore moins de pacotille : il ne sent pas l'artifice, le bazar et le bibelot. Cette musique est sincère, elle est lointaine, et parfois si mystérieuse, qu'elle semble venir à nous du fond de la durée ou de l'autre côté de la terre.

Pour qu'un de ces chants, une de ces danses nous charme, nous trouble, et d'un trouble inconnu, il suffit d'une modulation, du brusque rapprochement de deux tonalités et de leur contraste, d'une note évitée ou suspendue, d'une « résolution » qu'on n'attendait pas, enfin et surtout d'une de ces mélodies véritablement étranges et qui se font pardonner, par leur étrangeté seule, d'oser encore, dans le temps où nous sommes, être des mélodies.

Deux d'entre elles, au cours du grand duo, sont admirables : l'une, très ramassée et très intense, où se mêle au caractère oriental, jusque dans les *gruppetti* dont elle est ornée, un sombre éclat wagnérien. L'autre, plus originale encore et vraiment extraordinaire, mélopée autant que mélodie et même davantage, sorte de *vocero* pathétique,

très libre et comme éperdu, couronne la scène d'amour et semble tracer très haut, dans un ciel nocturne, des arabesques de feu.

Cette musique, avons-nous dit, n'est pas nôtre. Mais elle arrive à le devenir. Et il fallait justement un musicien tel que M. Bourgault-Ducoudray, pour la ramener, pour la rapporter à nous, pour la faire entrer ou rentrer, frémissante et cependant soumise, non pas certes dans les formules, ni même dans les formes, mais dans l'ordre ou dans le cercle de notre art. En ce second tableau de *Thamara*, tout est original sans que rien soit excentrique, et l'exotisme des élémens premiers ne fait que renouveler, que rajeunir ici, bien loin de l'y ruiner, l'état ou la condition générale de la musique pure.

Ce même exotisme, qui s'annonçait au premier acte de *Thamara*, qui triomphe au second, s'atténue au dernier, mais y jette encore une suprême lueur. Au *lamento* funèbre et triomphal de Thamara, comme tout à l'heure à l'amoureux *vocero* de Noureddin, l'exotisme prête son coloris étrange. Le rythme, en mouvement de marche, est strictement classique, avec un soupçon peut-être de banalité. Mais ce qui n'est rien moins que banal, c'est l'allure de la mélodie, incertaine et trébuchante; c'est la façon dont elle tombe et se relève à chaque pas, dont elle hésite et se partage entre des modes divers; c'est l'écart ou la restriction d'un intervalle, une cadence que nous n'attendions pas et qui nous ravit.

Tout cela, qu'on y prenne bien garde, n'est pas autre chose que l'introduction, dans notre art, d'élémens originaux et précieux. Sous des figures sonores qui n'ont de local et de singulier que l'apparence, ou plutôt par ces figures mêmes, c'est une expression très neuve et très vive de l'universelle sensibilité.

Voilà pour quelles raisons, parmi les œuvres de l'école française en ces quinze dernières années, la *Thamara* de M. Bourgault-Ducoudray mérite un rang beaucoup plus qu'honorable. Il serait fâcheux que le goût public hésitât encore une fois à l'y placer et à l'y maintenir.

CAMILLE BELLAIGUE.

ESSAIS ET NOTICES

LES RELIQUES DU MANUSCRIT DES « MARTYRS »

On croyait perdu le manuscrit des *Martyrs*, comme le sont sans sans doute ceux d'*Atala* et de *René*, du *Génie du Christianisme* et des *Natchez*. Et cette perte était particulièrement regrettable. On sait quel artiste, et même quel virtuose de style était Chateaubriand. Aucun écrivain peut-être, — non pas même Flaubert, — n'a mieux connu et plus complètement éprouvé ce qu'on a si joliment appelé « le souci de la perfection qui stérilise ; » aucun peut-être n'a plus scrupuleusement travaillé, remanié, corrigé ses propres écrits. « Dans ma jeunesse, nous dit-il quelque part, j'ai souvent écrit douze et quinze heures sans quitter la table où j'étais assis, raturant et recommençant dix fois la même page. L'âge ne m'a rien fait perdre de cette faculté d'application. » « Je travaille douze et quinze heures par jour, » lisons-nous en effet dans une lettre inédite datée du 20 novembre 1824. Or, il se trouve que les *Martyrs* sont peut-être, de toutes les œuvres de Chateaubriand, celle qu'il a le plus consciencieusement retouchée avant de la livrer à l'impression. « Le travail était de conscience, nous déclare-t-il dans les *Mémoires d'Outre-Tombe;* j'avais consulté des critiques de goût et de savoir: MM. de Fontanes, Bertin, Boissonnade, Malte-Brun, et je m'étais soumis à leurs raisons. Cent et cent fois, j'avais fait, défait, et refait la même page. De tous mes écrits, c'est celui où la langue est le plus correcte. » De semblables déclarations étaient faites pour piquer notre curiosité: on eût donné beaucoup pour retrouver tous ces brouillons successifs, pour pouvoir étudier de près ces retouches et ces « repentirs, » bref, pour surprendre en quelque sorte

le grand écrivain à sa table de travail, en plein labeur et en pleine fièvre de composition littéraire ; une étude de ce genre, si elle était possible, ne saurait manquer d'être très révélatrice de sa tournure spontanée de pensée et de ses procédés d'art et de style.

Cette étude, il faut renoncer à pouvoir jamais l'entreprendre. Chateaubriand n'était pas homme à conserver, pour l'édification des critiques futurs, le souvenir trop précis de ses tâtonnemens et la suite minutieuse de ses ratures. Mais il avait gardé le manuscrit définitif de son poème en prose, et il en avait fait hommage à son vieil ami, M. Bertin aîné, l'un des deux directeurs du *Journal des Débats*. Du précieux manuscrit, il ne subsiste aujourd'hui que deux fragmens, assez considérables, il est vrai, et, si je ne m'abuse, l'intérêt en est assez grand pour nous faire regretter la disparition du reste, et en même temps, pour nous en consoler un peu (1).

Deux « livres » presque entiers, sur vingt-quatre, ont été conservés : le livre XVI, — celui-ci est complet, et de l'écriture d'un secrétaire : — c'est celui qui contient les trois harangues de Symmaque, d'Hiéroclès et d'Eudore en présence de Dioclétien et de Galérius ; et le livre XIX, — il y manque les cinq ou six premières pages, — dont les trois quarts sont de la main de Chateaubriand, lequel a d'ailleurs fait des corrections sur toutes les parties non autographes : c'est celui qui nous raconte le baptême de Cymodocée, son départ pour la Grèce, et, à la suite d'une violente tempête, son arrivée en Italie. A différens signes, — le nom des ouvriers typographes y figure encore, — on peut reconnaître que ces fragmens appartenaient au manuscrit même qui fut envoyé à l'impression, et donc, et en un certain sens, au manuscrit définitif du poème. Je dis : en un certain sens ; car, sans parler même des nombreuses corrections et ratures dont ces deux livres, surtout le second, portent la trace, ils présentent, si on les compare au texte imprimé, de si nombreuses et de si importantes variantes, que l'on peut conclure que Chateaubriand a dû revoir et corriger de fort près plusieurs séries d'épreuves. Il était de ces écrivains pour lesquels le mot « définitif » n'offre guère de signification.

*
* *

Quoi qu'il en soit, la simple comparaison des deux seules versions qui nous aient été conservées, celle des fragmens manuscrits et celle

(1) Ces fragmens nous ont été confiés par Mme la comtesse de R***, à laquelle nous sommes heureux d'exprimer ici notre respectueuse gratitude. Ils feront bientôt l'objet d'une publication intégrale.

de l'édition originale (1), n'est pas sans nous fournir de curieuses indications sur la manière de travailler de Chateaubriand et sur son idéal de style. — D'une manière générale, il abrège plus qu'il n'ajoute; il resserre plus qu'il ne développe; il recherche manifestement la simplicité croissante. Pour cela, il fait tout d'abord une guerre acharnée aux épithètes oiseuses qui se pressent, — car il a le style naturellement fleuri et luxuriant, — dans sa rédaction première. Par exemple, il écrira d'abord, ou il dictera, — car les fragmens non autographes semblent avoir été dictés : — « Comme le sabot *obéissant* circule sous le fouet d'un enfant *volage*, comme le fuseau *léger* descend et remonte entre les doigts de la matrone... » Les trois épithètes soulignées ont disparu du texte imprimé. Ailleurs, il commence par écrire : « Tous deux entrèrent dans Ptolémaïs sous ce voile *secourable*. » Puis, il efface « secourable, » et, ne pouvant renoncer encore à un qualificatif, il écrit en surcharge « mystérieux, » qu'un nouveau scrupule lui fait effacer, puis rétablir, mais non pas définitivement, car il a proscrit tout adjectif de la phrase que nous lisons dans l'édition originale.

Voici, au reste, un exemple assez caractéristique de la nature des abréviations, ou, pour mieux dire, des allégemens qu'il fait subir à son texte primitif. Il s'agit du récit de la tempête :

Quel spectacle s'offrit à leurs yeux! Le vaisseau s'était échoué sur un banc de sable *qui s'étendait de l'une à l'autre rive*. A deux traits d'arc de la proue, un rocher lisse et vert s'élevait à pic au-dessus des flots. Quelques matelots *avaient été* emportés par la lame, *et* nageaient dispersés sur le *vaste abîme;* les autres, *vêtus d'une seule tunique*, se tenaient accrochés aux cordages et aux ancres.

Voici ce que cette version du manuscrit est devenue dans l'édition originale du poème :

Quel spectacle! Le vaisseau s'était échoué sur un banc de sable; à deux traits d'arc de la proue, un rocher lisse et vert s'élevait à pic au-dessus des flots. Quelques matelots, emportés par la lame, nageaient dispersés sur le

(1) Le texte de l'édition originale (1809) n'est pas le texte définitif. Chateaubriand a remanié encore une fois son texte, qui désormais ne variera plus, dans la 3e édition des *Martyrs*, qu'il a donnée en 1810. Il n'a fait, dans cette 3e édition, aucune correction au livre XIX, et il n'en a fait qu'une, assez peu importante, au livre XVI. *Atala* et le *Génie du Christianisme* ont été *en librairie* corrigés davantage : nous connaissons en effet au moins *sept* versions imprimées et différentes du *Génie*, et une *dizaine* d'*Atala*. L'étude des variantes de ces deux ouvrages nous amènerait à des conclusions sensiblement analogues à celles que nous présenterons tout à l'heure à propos des corrections des *Martyrs*.

gouffre immense; les autres se tenaient accrochés aux cordages et aux ancres.

On le voit, les détails inutiles, les phrases de remplissage ont disparu; l'expression, un peu vague et banale, « vaste abîme, » a été remplacée par une autre plus parlante et plus poétique : « gouffre immense. » On ne saurait nier que la recherche de la concision n'ait ici inspiré à Chateaubriand des corrections singulièrement heureuses.

D'autres corrections ou suppressions n'ont pas été motivées par des raisons d'ordre purement littéraire. Quand Dorothé et Cymodocée se sont fait reconnaître de Pamphile, prêtre de Ptolémaïs, celui-ci s'écrie dans le manuscrit autographe :

Quoi! c'est là l'épouse de notre défenseur! c'est là cette vierge dont l'histoire retentit dans toute la Syrie! *Fille de Jérusalem, que vous êtes belle!* Je suis Pamphile de Césarée, et j'ai connu jadis Eudore en Égypte. *Fille de Jérusalem, que vous êtes belle!* Que votre gloire est grande et merveilleuse!...

L'exclamation deux fois répétée : « Fille de Jérusalem, que vous êtes belle! » était sans doute quelque peu déplacée dans la bouche d'un prêtre; elle a entièrement disparu du texte définitif. Chateaubriand, qui n'a pas toujours, qui a même rarement le premier jet chaste, — le texte primitif de l'épisode de Velléda eût été probablement fort instructif à cet égard (1), — Chateaubriand, parlant ailleurs du

(1) L'édition originale a gardé la trace des vivacités probables du texte primitif. En voici quelques traits, qui ont naturellement disparu à partir de la 3e édition :

« Saisissant Velléda dans mes bras, je m'écriai avec une sorte de rage : « Tu seras aimée!... Velléda, ne songeons plus qu'à vivre l'un pour l'autre; renonçons à nos dieux, étouffons nos remords dans les plaisirs. Pourquoi ces dieux nous ont-ils donné des passions invincibles? Qu'ils nous punissent, s'ils le veulent, des dons qu'ils nous ont faits! J'ai puisé dans ton sein la fureur de ton amour, et puisque la vertu nous échappe, méritons du moins les supplices de l'éternité par toutes les délices de la vie. »

« Telles furent mes exécrables paroles. Confondant déjà Jésus-Christ et Teutatès... La vierge de Sayne, *une vestale*, a été outragée... »

L'épisode de Velléda avait été déjà, dans l'édition originale, l'objet d'un « carton » que n'a pas signalé M. Georges Vicaire en son précieux *Manuel de l'amateur de livres au XIXe siècle*. L'exemplaire non cartonné que j'ai eu entre les mains, et qui avait été donné par Chateaubriand à son ami, Bertin de Vaux, prête à Velléda parlant à Eudore les paroles suivantes, qui ne figurent pas dans les exemplaires mis dans le commerce :

« Si je ne puis t'asseoir sur le trône, du moins je mourrai à tes côtés. Mais il est encore un objet plus digne de ton ambition. Rejette loin de toi cette pourpre pesante, sous laquelle le genre humain est étouffé. Affranchis les Gaules, délivre ma patrie, surpasse les Vindex et les Civilis. Grec, songe que ton pays est esclave comme le mien, que nous devons faire cause commune! Libérateur de la terre opprimée, quelle gloire n'auras-tu pas dans la postérité! Et l'on dira : C'est Velléda qui lui inspira ces nobles sentimens!... »

baptême de Cymodocée dans les eaux du Jourdain, avait primitivement écrit : « Les flots se divisent autour des chastes appas de la jeune catéchumène... » Il s'est heureusement corrigé sur l'épreuve; et posant, comme dit le poète,

Posant sur sa beauté son respect comme un voile,

« autour de la jeune catéchumène, » écrit-il simplement dans l'édition originale, qui supprime aussi, quelques lignes plus loin, plusieurs épithètes trop indiscrètement admiratives.

De même que la convenance morale, la vraisemblance psychologique n'est pas toujours respectée dans le manuscrit envoyé à l'impression. Par exemple, dans le discours d'Hiéroclès, certains traits sont de trop; certaines paroles, qui n'ont pas été déplacées dans la bouche d'un terroriste, le sont dans la sienne :

Eh bien ! — s'écrie-t-il, — eh bien ! un peu de sang coulera! *Ce sang est-il donc si pur ?* Nous nous attendrirons sans doute sur le sort des criminels, *car la philosophie rend le cœur sensible;* mais nous admirerons la loi qui frappera les victimes, pour la consolation des sages et *le progrès des lumières.*

Ces quelques lignes sont devenues ceci dans le texte imprimé :

Eh bien ! un peu de sang coulera ! Nous nous attendrirons sans doute sur le sort des criminels, mais nous admirerons, nous bénirons la loi qui frappera les victimes pour la consolation des sages et *le bonheur du genre humain.*

Ailleurs enfin, ce sont des raisons de prudence qui ont déterminé la suppression du passage que voici, et où les allusions à Napoléon étaient décidément trop visibles :

Cyrille et les vieux évêques s'étaient opposés à cette démarche. — Vous ne suivez pas, disaient-ils au fils de Lasthénès d'une voix sévère, vous ne suivez pas les préceptes du Dieu qui peut-être va vous appeler à lui. Galérius est votre souverain légitime. Il ne vous est pas permis de songer à briser son sceptre. Ah! laissez-le jouir de ce trône dont vous le voulez précipiter. Il y trouvera des dégoûts qui vous vengeront assez. Le pouvoir a une amertume secrète que la vertu seule peut adoucir, et quiconque règne sur les hommes pour les rendre malheureux, est cent fois plus à plaindre que ses victimes.

Ces maximes de résignation et d'indulgence étaient d'autant plus belles qu'elles sortaient de la bouche d'un martyr. Mais le sang de Philopœmen qui coulait dans les veines d'Eudore se soulevait malgré lui contre la licence de l'autorité absolue. Selon le jeune chrétien, se soumettre à la tyrannie, c'était légitimer l'esclavage. Cette pensée de révolte qu'approuvait

la morale humaine, mais que repoussait la morale plus sublime de la religion, était une véritable erreur, et Dieu punit souvent une faute commise par de hautes vertus plus sévèrement qu'un crime enfanté par de grands vices.

Cette suppression, et quelques autres qui nous sont révélées par l'exemplaire non cartonné, ne furent point suffisantes. « Cet ouvrage, écrivait plus tard Chateaubriand, me valut un redoublement de persécution sous Bonaparte : les allusions étaient si frappantes dans le portrait de Galérius et dans la peinture de la cour de Dioclétien, qu'elles ne pouvaient échapper à la police impériale, d'autant plus que le traducteur anglais, qui n'avait pas de ménagemens à garder, et à qui il était fort égal de me compromettre, avait fait dans sa préface remarquer les allusions. Mon malheureux cousin, Armand de Chateaubriand, fut fusillé à l'apparition des *Martyrs;* en vain je sollicitai sa grâce : la colère que j'avais excitée s'en prenait même à mon nom. »

*
* *

Mais c'est surtout dans le livre XVI, et plus particulièrement encore dans le discours d'Eudore, qu'abondent les remaniemens, les retouches et les suppressions. Le discours d'Eudore est abrégé de près de moitié. A vrai dire, les pages supprimées dans le texte imprimé ne sont pas toutes, et malheureusement, inédites. Tout un développement assez long du manuscrit sur le peuple juif est rapporté purement et simplement de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* (1), avec quelques modifications et variantes, bien entendu. Quelques-unes de ces variantes, nécessitées par les besoins de la « couleur locale, » sont assez amusantes à relever : le « cimeterre » est devenu une vulgaire « épée; » le « gouverneur turc » s'est transformé en un « proconsul romain. » On voit par là que Chateaubriand ne se donnait pas beaucoup de peine pour « transposer » du mode narratif au mode épique ses impressions de voyageur.

Un autre développement, beaucoup plus long encore, et qui n'a point passé non plus du manuscrit dans le texte imprimé, est tout simplement le chapitre, à peine retouché çà et là, du livre III de la quatrième partie du *Génie du Christianisme,* intitulé : *De Jésus-Christ et de sa vie.* Et il est assez curieux de voir qu'il s'adapte fort bien au discours d'Eudore, comme si, en l'écrivant pour le *Génie,* Chateaubriand songeait déjà aux *Martyrs,* et au parti qu'il pourrait un jour tirer de

(1) On trouvera ce développement dans l'*Itinéraire,* édition originale, t. III, p. 45-48.

ces pages. La vérité est que le ton, volontiers oratoire ou même lyrique, de certains fragmens du *Génie*, se prêtait assez aisément à des « utilisations » de ce genre.

Enfin, deux autres fragmens de ce même discours sont vraiment inédits, ou du moins, — car il faut toujours prendre ses précautions en pareille matière, — je les crois tels, ne les ayant retrouvés dans aucun des ouvrages de Chateaubriand. Ils sont assez longs et assez intéressans pour être tirés de l'oubli.

Le premier sert comme d'introduction ou de prélude au long extrait du *Génie du Christianisme* que Chateaubriand a inséré dans le discours d'Eudore :

C'est donc la condition peu élevée de Jésus-Christ et de ses disciples qui attire au Sauveur du monde les mépris d'Hiéroclès ? C'est en cela même que consiste la merveille et je le montrerai tout à l'heure. Notre accusateur ne peut nier les vertus du Fils de l'Homme, mais il ajoute que Socrate avait prêché la même morale. Non, Hiéroclès, la morale de Socrate ne fut jamais aussi tendre, aussi sublime que celle de mon divin Maître ; vous le verrez bientôt. Par quelle dérision impie vient-on opposer les miracles d'un Apollonius aux miracles de Jésus-Christ? Ah! si j'avais la foi et la vertu des premiers chrétiens qui avaient vu le Rédempteur, et qui semblaient avoir retenu quelques rayons de sa gloire, je ferais sortir du tombeau le lépreux, le boiteux et l'aveugle ! Prince, ils paraîtraient devant votre trône et vous diraient mieux que moi quel fut le Dieu qui les guérit !

Toutefois, j'essayerai de vous le faire connaître.

Le second fragment, le plus important, est une sorte d'abrégé de « l'histoire du peuple d'Israël. » La célèbre formule de Renan sur le désert essentiellement monothéiste s'y trouve déjà, sinon en propres termes, tout au moins comme pressentiment très net, plus net même, ce me semble, que dans le texte imprimé (1). Voici cette page, dont cinq ou six lignes à peine ont passé dans la rédaction définitive : nous soulignons d'ailleurs au passage ces lambeaux de phrases conservés :

— Princes, je commence par les Hébreux. Ces Juifs que l'on vous a peints comme des esclaves égyptiens révoltés contre leurs maîtres, n'ont point une pareille origine. Ils eurent pour ancêtres de vénérables mortels qui por-

(1) Renan, qui a si souvent médit de Chateaubriand, l'avait beaucoup lu et pratiqué, et il s'en est souvenu jusque dans la fameuse *Prière sur l'Acropole :* « Je suis né, déesse aux yeux bleus, de parens barbares, chez les Cimmériens bons et vertueux qui habitent au bord d'une mer sombre, *hérissée de rochers*, toujours *battue* par les *orages*. » — Cf. ces lignes du récit d'Eudore, dans les *Martyrs* (liv. IX, édition originale, t, I, p. 298) : « L'Armorique... région solitaire, triste, *orageuse*, enveloppée de brouillards, retentissante du bruit des vents, et dont les côtes, *hérissées de rochers*, sont *battues* d'un Océan sauvage. »

taient dans l'Orient le nom de Patriarches, et qui vivaient sous des tentes au milieu des troupeaux. Ces Patriarches étaient les dépositaires des plus vieilles traditions des peuples; ils étaient comme la branche aînée du genre humain. Par une suite d'aïeux, dont les noms étaient connus, ils remontaient jusqu'au premier homme. Ce premier homme désobéit à Dieu, pécha et mourut. Sa postérité fut souillée de son crime. Il lui fallait un Rédempteur qui la rendît à ses fins primitives; ce Rédempteur est venu de nos jours, c'est Jésus-Christ.

En prononçant *ce grand nom, l'orateur* s'interrompit, *tous les chrétiens* du Sénat *s'inclinèrent, et la statue de Jupiter trembla sur son autel. Eudore reprit* aussitôt :

— Une aventure touchante fit descendre en Égypte Jacob, chef des Patriarches, et tige de la nation des Hébreux. Les Hébreux furent opprimés, Moïse les délivra; Dieu rompit le bras de Pharaon et précipita dans la Mer-Rouge le cheval et le cavalier. L'Éternel nourrit son peuple au désert, et Moïse conduisit les Israélites à la vue de la Terre promise.

Cette Terre promise, objet des *railleries* d'Hiéroclès, cette petite vallée de pierres aurait dû paraître toutefois quelque chose d'assez grand aux yeux mêmes de la philosophie.

Le royaume des Hébreux était placé entre les deux empires de l'Égypte et de la Syrie. Si la capitale des Juifs eût été bâtie dans les plaines de la Palestine ou de la Galilée, elle fût tombée sans résistance au pouvoir des Mèdes ou des Égyptiens. Jérusalem au contraire, retirée au milieu des montagnes, opposait ses roches comme des remparts à l'esclavage. Les Romains savent ce qu'il leur en a coûté pour renverser cette cité malheureuse.

Outre cette grande *raison politique de l'établissement de Jérusalem au centre d'un pays stérile,* il s'en présentait une autre à des hommes d'un génie un peu plus *profond que l'accusateur des chrétiens.* Les Juifs vivant dans la plaine non loin des ports de la mer, se seraient tournés vers le commerce où les entraîne naturellement leur génie. Or le commerce ronge et dissout bientôt le caractère des nations. *Le législateur voulait faire* des Hébreux *un peuple qui pût résister au temps, conserver le culte du vrai Dieu, au milieu de l'idolâtrie universelle, et trouver dans ses institutions une force qu'il n'avait pas par lui-même. Il* renferma *donc* les Hébreux *dans la montagne.* Séparés du reste du monde, ceux-ci prirent insensiblement la haine des coutumes étrangères, et cet amour de leurs propres usages qui les mirent à l'abri des innovations. *Leurs lois et leur religion furent conformes à cet état d'isolement.* Tout chez les seuls adorateurs d'un Dieu unique tendit à l'unité. *Ils n'eurent qu'un temple, qu'un sacrifice, qu'un livre :* le livre contenait leurs destinées. De temps en temps, des Prophètes élevaient la voix au milieu de ce grand peuple solitaire, et lui annonçaient un Messie, des récompenses et plus souvent des malheurs. Les lieux mêmes où les enfans de Jacob se conservaient pour l'avenir nourrissaient en eux ces passions exaltées, sans lesquelles les hommes sont incapables de grandes actions. Sous leurs pieds une poussière brûlante, sur leurs têtes un ciel d'airain, autour d'eux des rochers nus, des campagnes de sel, des lacs coulant du bitume, non loin d'eux dans les cavernes d'Habron les tombeaux de leurs pères. C'étaient là les seuls objets offerts aux regards comme aux méditations d'Israël. (Étaient-

ils menacés de la servitude? Ils pouvaient redescendre de la montagne, retrouver leurs camps dans le désert, et revoir le terrible Sina où la loi leur fut donnée au bruit de la foudre (1).]

Moïse est-il ainsi parvenu au but qu'il s'était proposé? à créer une espèce de peuple éternel dont aucune révolution de la terre ne pût altérer les mœurs? Princes, jugez-en vous-mêmes...

Ce développement, si remarquable qu'il fût en lui-même, formait évidemment longueur. Chateaubriand l'a sacrifié, ou plutôt il l'a condensé en dix lignes. Il a fait de même pour les considérations qui suivent, et qui sont celles qu'il a définitivement placées dans l'*Itinéraire*, — l'*Itinéraire* ayant paru après les *Martyrs*, il aurait pu ne pas les faire figurer dans le second ouvrage. — Quant à l'extrait du *Génie*, outre qu'il faisait longueur lui aussi, il n'est pas étonnant qu'au dernier moment, Chateaubriand ait reculé devant ce trop commode « remploi. »

Ainsi donc, — et c'est la conclusion qui ressort de ces rapides observations, — si les deux fragmens qui nous ont été conservés du manuscrit des *Martyrs* ne nous apprennent pas tout ce que notre curiosité voudrait savoir sur l'écrivain et sur son œuvre, ils nous renseignent cependant sur ses tendances d'esprit et sur son idéal d'art. Naturellement porté aux longs développemens, aux minuties du détail, aux morceaux de bravoure, aux couleurs voyantes et chatoyantes, sinon même aux joliesses et aux bigarrures, enclin d'autre part à l'étalage d'une personnalité quelque peu morbide et d'une sensualité quelque peu déplaisante, mais sachant d'ailleurs, de par son éducation et sa culture classiques, tout le prix de la concision, de la simplicité, de la propriété d'expression, de la justesse et de l'harmonie des lignes, et de ce que les anciens rhéteurs appelaient si bien la « convenance, » Chateaubriand s'est courageusement appliqué à réagir contre son propre tempérament, contre une partie de lui-même. Son goût est devenu plus sévère et plus pur; son « romantisme » de pensée et de forme s'est peu à peu assagi; et, sans rien perdre de ses qualités natives, il s'est efforcé, ce qui est le propre du grand écrivain, de les incorporer au commun patrimoine, et d'en enrichir, sans la rompre, notre souple et vivante tradition littéraire.

VICTOR GIRAUD.

(1) Ce passage entre crochets a été barré de la main de Chateaubriand.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février.

Le 19 février, M. Briand prononçait devant la Chambre un discours qui a été couvert d'applaudissemens, et qui lui a valu une majorité finale de 370 voix contre 34 : on peut dire, si on y tient, que c'est là une majorité toute républicaine, la droite s'étant abstenue de prendre part au scrutin. Dans ce discours, M. Briand affirmait une fois de plus sa politique de tolérance, de modération, d'apaisement. Il y dénonçait les « pressions violentes » que les partis avancés essayaient d'exercer sur le gouvernement. Mais, disait-il, « nous résistons, par honnêteté, vous entendez bien, et aussi parce que, ayant le souci des intérêts de ce pays que nous connaissons, mesurant la route que certains voudraient nous voir parcourir et apercevant tout ce qu'on y pourrait semer de désastres, nous nous refusons à faire passer la France par cette voie douloureuse. » Que reste-t-il aujourd'hui de ce discours? Nous craignons qu'il ne faille répondre : rien ! En vain la Chambre l'a-t-elle approuvé. Le *Journal Officiel* porte que les applaudissemens éclataient « à gauche et sur divers bancs de l'extrême gauche et du centre. » Il semble donc que l'assemblée était à peu de chose près unanime, et, à l'issue de la séance, on pouvait croire que le gouvernement et l'Église étaient entrés ensemble dans la voie de la conciliation. Quelques jours plus tard, tout avait changé d'aspect. Sur cette mer en apparence pacifiée, un remous subit s'est produit et a tout emporté. La situation s'est aggravée au lieu de s'améliorer, et il n'y a pas à chercher longtemps à qui en revient la responsabilité : elle revient au gouvernement, et, dans le gouvernement, à M. Clemenceau.

Celui-ci n'a pas pris la parole dans la séance du 19 février : il s'est contenté d'applaudir plusieurs fois M. Briand, et de l'interrompre pour faire savoir à la Chambre qu'ils étaient pleinement d'accord, qu'ils l'avaient toujours été, qu'ils le seraient toujours. Est-ce bien vrai? L'impression générale est toute contraire. M. Clemenceau et M. Briand représentent deux politiques différentes, dont la contradiction n'a jamais été plus évidente que ces derniers jours. Une première fois, M. Briand s'est cabré et a menacé de rompre : M. Clemenceau a couru après lui avec des paroles flatteuses et l'a ramené triomphalement sur le banc ministériel. Mais, depuis, M. Clemenceau a pris sa revanche sur M. Briand : à son tour, il lui a imposé sa politique, et M. Briand a eu la faiblesse d'y consentir. Si nous le regrettons pour nous, c'est-à-dire pour le pays, nous le regrettons aussi pour lui, car il est triste de voir tant de ténacité, de patience, d'habileté et, — nous en sommes convaincu, — de sincérité, aboutir à un effondrement grâce à la défaillance d'un jour.

Ceux qui ont écouté avec attention le discours de M. Briand ne se sont pas mépris, dès le premier moment, sur ses conséquences probables. Ils en ont apprécié comme de juste la forme parfaite. M. Briand parle des questions religieuses avec décence et gravité. Il ne se permet aucune facétie boulevardière. Il ne cherche jamais à désobliger et à blesser. Ce sont là de précieuses qualités : elles ont pu faire illusion, au premier moment, sur la portée du discours. Qui sait si, sûr qu'il se croyait de ses intentions, M. Briand ne s'est pas fait illusion à lui-même? Pour peu toutefois qu'on allât au fond des choses, il était difficile de ne pas éprouver quelque inquiétude en l'entendant. Il annonçait que les propositions faites par l'archevêché de Paris à la préfecture de la Seine, pour obtenir par contrat la jouissance des églises, étaient inacceptables : et pourquoi? Parce que la préfecture entendait rendre les curés responsables de l'entretien des églises sur leur fortune privée. Peut-être aurait-on fini par s'entendre sur ce point, s'il avait été seul en cause. Mais M. Briand émettait deux prétentions toutes nouvelles, à savoir que, dans les propositions rectifiées qu'il aurait à faire, l'archevêché spontanément introduisît parmi les clauses du contrat l'engagement de ne nommer à une cure ni un étranger, ni un congréganiste. On reconnaît là l'intervention personnelle de M. Clemenceau. Il savait fort bien que l'archevêché ne pouvait pas prendre l'initiative d'une proposition pareille, et qu'en l'obligeant à le faire on allait tout droit à la rupture.

Il faut distinguer ici, comme presque toujours dans ces matières,

le fond et la forme. Sur le fond, on est très probablement d'accord ; et, au surplus, si on ne l'était pas, l'État a des armes suffisantes pour se défendre. Il est absurde de croire, — le mot n'est pas trop fort, — que les évêques nommeront jamais à des cures des prêtres étrangers; mais, à supposer qu'ils le fassent, le gouvernement a toujours le droit d'expulser un étranger. La précaution de M. Clemenceau est donc inutile, pour ne rien dire de plus. Quant aux congréganistes, il y a des lois contre eux. Si un prêtre nommé curé appartient à une congrégation, on peut le poursuivre devant les tribunaux et le faire condamner à une amende de 16 à 5 000 francs et à un emprisonnement de six jours à un an. Dira-t-on, après cela, que l'État est désarmé? Il est, au contraire, armé jusqu'aux dents, soit contre les « étrangers, » soit contre les « moines. » Quand on relit le discours de M. Briand, on s'aperçoit qu'il s'est exprimé sur ce double point en termes très généraux, c'est-à-dire un peu vagues; mais, depuis, des notes officieuses distribuées aux journaux ont précisé la pensée du gouvernement. On comprendrait à la rigueur que, dans un modèle de contrat qu'il essaierait de faire accepter par l'archevêché, le gouvernement insérât les clauses auxquelles il paraît tenir; mais ce n'est pas ce qu'il fait ; il attend que l'archevêché propose lui-même, lui seul, lui le premier, un contrat contenant ces clauses. Il attendra longtemps! Reprenant le mot de M. Briand que nous avons cité, l'archevêché pourrait lui répondre : « Nous résistons, par honnêteté, vous entendez bien. » Laissons de côté, comme puérile, la question des étrangers, où nous retrouvons un écho des anciens discours de M. Clemenceau. En ce qui concerne les congréganistes, l'archevêché ne saurait sans manquer, non seulement à sa dignité propre, mais encore à ses devoirs envers des frères persécutés, avoir l'air de prendre parti contre ces derniers et de consacrer les lois qui les frappent. L'honneur humain ne le permettrait pas; la charité chrétienne ne le permet pas davantage. Que M. Clemenceau ait voulu imposer cette obligation au clergé séculier, soit! Mais que M. Briand y ait consenti, on se l'explique moins bien. C'est le triomphe, — sera-t-il définitif? — de la politique du premier sur celle du second.

La question de l'entretien des églises est d'un autre ordre : elle se rattache à des intérêts très respectables, mais ne soulève pas les mêmes sentimens. L'archevêché de Paris, dans les propositions qu'il a faites à la préfecture de la Seine, s'est inspiré de deux préoccupations: la première se rapporte à la nature même des dépenses qui tomberaient à la charge du bénéficiaire de l'église; la seconde à la res-

ponsabilité du bénéficiaire lui-même. Le contrat de jouissance qu'il s'agit de faire est chose nouvelle : il peut cependant, d'une manière générale, être assimilé à l'usufruit. L'usufrutier est tenu aux dépenses d'entretien, et aussi aux dépenses plus importantes qu'un défaut d'entretien venant de sa faute aurait rendues nécessaires ; mais non pas à celles qui étaient déjà nécessaires à la veille de sa prise de possession. Les lieux doivent lui être livrés en bon état : c'est pourquoi l'archevêché demandait qu'il fût fait un état des lieux. Au surplus, cet état existe ; on sait fort bien à la préfecture de la Seine le chiffre de millions qui serait indispensable pour faire aux églises de Paris des réparations urgentes. Si on ne les fait pas, il y a des églises qui menacent ruine. Que la préfecture essaie de mettre ces réparations à la charge des curés, c'est peut-être naturel ; mais il ne l'est pas moins que l'archevêché soutienne un autre principe et ne reconnaisse la responsabilité des curés qu'à partir du moment où ils signeront le contrat de jouissance. Et enfin, quelles seront les conséquences de cette responsabilité ? La responsabilité, d'après la préfecture, sera personnelle ; les conséquences mettront en cause la fortune privée du curé. Il est à craindre qu'on ne trouve que des curés absolument dénués de toute fortune pour accepter un pareil lot ; et il y en a d'ailleurs fort peu dont la fortune suffirait aux charges énormes qui leur incomberaient dans certains cas. M. Briand le sait bien ; mais, a-t-il dit, si le curé manque de ressources, il n'aura qu'à se retourner du côté de la collectivité catholique ou de la hiérarchie ecclésiastique qu'il connaît, puisqu'il en relève, tandis que l'État ne les connaît plus sous le régime de la séparation. Quelque absolue qu'elle soit, cette thèse pourrait se défendre si la jouissance des églises était accordée à titre perpétuel. Mais elle ne l'est que pour dix-huit ans !

M. Briand a expliqué que rien de tout cela, et rien non plus de beaucoup d'autres choses ne serait arrivé, si l'Église avait consenti à faire des associations. C'est bien notre avis. Les associations sont nécessaires dans un régime de séparation, et on y viendra : le malheur est qu'on ne le fera que pour sauver les dernières épaves d'un grand naufrage, alors qu'en y recourant plus tôt, on aurait sauvé le navire tout entier, équipage et cargaison. Avec des associations qui auraient eu le droit de former des unions, qui auraient pris un caractère diocésain, qui auraient eu l'évêque à leur tête, qui auraient même pu, — comme M. Briand l'a dit un jour, — n'être composées que d'ecclésiastiques, toutes les questions aujourd'hui pendantes auraient été facilement résolues à l'avantage de l'Église. Tout d'abord,

la hiérarchie aurait été respectée et consacrée. La jouissance des églises appartenant à l'État ou aux communes aurait été concédée aux associations pour un temps indéfini, et elles n'auraient été responsables que sur leurs biens propres, nullement sur ceux de leurs membres. Pour le reste, M. Briand a fait une énumération navrante de tout ce que l'Église a perdu. Si elle était entrée dans la voie qui lui était ouverte, « elle aurait partout, a-t-il dit, dans toutes ses paroisses, des associations qui ne seraient en réalité que des conseils de fabrique transformés. Ces associations jouiraient de facultés, de ressources qu'ignorent les associations de droit commun. Elles auraient le droit de posséder une caisse dont les ressources ne seraient pas limitées, qui devraient être seulement déposées à la Caisse des Dépôts et Consignations, pour faire face à de grosses dépenses imprévues; elles auraient droit de constituer une réserve considérable pour les dépenses de tous les jours. Enfin l'Église garderait entre ses mains le patrimoine des établissemens publics du culte qui peut être évalué à 500 millions environ, sans parler de la propriété incontestée de 2000 églises, de 2500 presbytères, d'un grand nombre de bâtimens de grands et de petits séminaires; elle aurait le droit d'occuper par ses évêques et ses archevêques des palais nationaux; elle jouirait pendant cinq ans des bâtimens des séminaires qui sont la propriété de l'État, des départemens ou des communes, et cela gratuitement. Ses ministres, ses curés, ses desservans, seraient installés gratuitement dans les presbytères pendant cinq ans. Vingt mille prêtres toucheraient pendant cinq ans les allocations que vous savez. Les élèves ecclésiastiques ne seraient pas à l'armée et bénéficieraient de dispenses. Voilà quelle serait sa situation. » On avait reproché à M. Briand d'avoir fait trop de concessions à l'Église : c'est ce qui l'a mené à dérouler ce tableau devant la Chambre. Arrivé au bout, il a éprouvé une sorte d'émotion. « Le résultat, s'est il écrié, s'il faut vous le dire en toute sincérité, est tel que je me demande s'il n'est pas trop complet. Il y a certaines victoires qu'il ne faut pas désirer excessives; il y a certaines victoires qu'on peut se féliciter d'avoir remportées; mais il ne faut pas souhaiter qu'elles soient si entières qu'elles laissent après elles des rancœurs, des tristesses, qui peuvent se transformer en haines. » Est-ce là le langage de la générosité humaine? Est-ce celui de la prudence politique? Quoi qu'il en soit, la Chambre l'a approuvé : mais il est permis de se demander si, à la simple audition, elle a bien compris les réserves, les réticences, les exigences nouvelles de M. Briand, inspiré par M. Clemenceau. Non :

ce qu'elle a applaudi, c'est l'allure loyale du discours, les promesses d'apaisement qu'il contenait, ses tendances vers la conciliation. Et tout cela est remis en cause.

Un autre passage de ce discours mérite une attention particulière. On n'a pas oublié le langage si différent tenu par M. Clemenceau et par M. Briand au sujet de la déclaration des évêques, que le premier repoussait du pied, tandis que l'autre l'accueillait comme une avance. L'un des deux se trompait; mais lequel? Après avoir rappelé l'impression qu'il avait éprouvée lui-même, M. Briand a déclaré que M. Clemenceau en avait éprouvé une autre parce qu'il ignorait alors les faits à la suite desquels la déclaration était intervenue. « Oui, messieurs, a-t-il dit, la nouvelle de ce manifeste venait de nous parvenir peu avant notre entrée en séance. Après que j'ai eu expliqué à M. le président du Conseil ce qui s'était passé, de quelle assemblée cette déclaration des évêques était le résultat, il a fait ses réserves, comme moi, sur la forme et même, à un certain point de vue, sur le fond de cette déclaration... » Ici, l'orateur a été interrompu et il n'a pas terminé sa phrase; mais le sens en est assez clair. M. Briand a soulevé à peine un coin du voile et l'a laissé retomber aussitôt; cependant, nous en avons vu assez pour comprendre que, dans l'Assemblée des évêques où la déclaration a été élaborée, deux politiques ont été en présence, celle de l'intransigeance et celle de la transaction, et que la seconde l'a emporté. M. Clemenceau, mal renseigné sur les origines du document, n'en a compris le sens que par la suite. Mais l'a-t-il fait suffisamment? Rien de plus grave à nos yeux que cette initiative de l'épiscopat français qui, après avoir pris conscience de sa solidarité, est sorti de l'intransigeance doctrinale pour entrer pratiquement dans les voies de la conciliation. La question qui se posait alors, et qui continue de se poser depuis, est de savoir à quelles influences il obéira. Il a fait vers le gouvernement un pas hésitant, embarrassé, empreint de gaucherie peut-être, mais qui témoignait d'une intention loyale. Si on l'accueille, il en fera d'autres; si on le repousse, on le ramènera définitivement du côté des violens, on le livrera à leur merci. Un gouvernement sensé peut-il hésiter sur l'attitude à prendre? Celle de M. Briand, après la déclaration des évêques, avait donné des espérances : mais, encore une fois, où en sommes-nous aujourd'hui? Les négociations sont interrompues, sinon rompues, et elles le sont par la seule faute du gouvernement. Tant de belles et de bonnes paroles de M. Briand résonnent encore à notre oreille, que nous voulons encore croire à un arran-

gement : mais comment ne pas avoir des doutes? Si la rupture devient définitive, il faudra dire bien-haut : — Le clergé de France, par l'effort le plus méritoire, a voulu sortir de l'intransigeance; le gouvernement l'y a rejeté.

Malgré l'intérêt des questions qui se rattachent à l'exercice du culte, et on vient de voir qu'il n'a pas diminué, les préoccupations publiques se sont, depuis quelques jours, portées aussi sur un autre sujet. M. le ministre des Finances a déposé un projet d'impôt sur le revenu : on l'a lu, et l'impression produite a été profonde. Il faut même remonter très loin pour en retrouver une autre qui ait mis au même degré les esprits en fermentation.

On était habitué depuis longtemps à voir tous nos ministres des Finances, en arrivant aux affaires, déposer un projet d'impôt sur le revenu : c'était une sorte de rite consacré, et M. Caillaux lui-même n'avait pas manqué de s'y conformer lorsqu'il a fait partie, pendant trois ans, du ministère Waldeck-Rousseau. Ces projets, quoique tous mauvais, ne causaient qu'une émotion superficielle et rapide. Bientôt, en effet, on n'en entendait plus parler. La Chambre, de son côté, a voté à diverses reprises le principe d'un impôt sur le revenu sans que les esprits en aient été troublés : on savait que ces votes étaient pour la Chambre une manifestation obligatoire, mais platonique, qui ne tirait pas à conséquence. Pourquoi n'en a-t-il pas été de même cette fois? Est-ce seulement parce que le projet est plus mauvais encore qu'à l'ordinaire? Est-ce parce qu'on lui croit plus de chances d'aboutir? Ces deux motifs ont sans doute agi sur les imaginations pour y jeter de l'inquiétude. Quoi qu'il en soit, on ne parle que de l'impôt sur le revenu de M. Caillaux. Le monde des affaires est toujours aussi ému. La rente française a baissé, ce qui est tout naturel puisqu'elle est menacée par le nouvel impôt : elle a subi et elle subira encore des oscillations très fortes. M. Jaurès s'en est indigné : il a dénoncé les manœuvres éhontées qui, d'après lui, se pratiquent à la Bourse. Rien ne serait plus piquant, si le sujet n'était pas si grave, que de montrer les manœuvres de M. Jaurès lui-même, qui tantôt s'efforce de rassurer les capitalistes et les rentiers sur les projets, tout à fait innocens d'après lui, de M. le ministre des Finances, et tantôt prodigue la menace à ces mêmes rentiers et capitalistes, usant sur eux de l'intimidation après avoir constaté que la séduction opérait insuffisamment. A voir cette agitation de M. Jaurès, tout le monde a conclu qu'il avait été un des inspirateurs et des collaborateurs de M. le ministre des Finances

Qu'il l'ait été ou non, peu importe : le projet de M. Caillaux est un produit direct du socialisme ambiant, et les socialistes ont raison de le défendre. Aucun autre projet ne leur avait encore donné une satisfaction aussi complète. C'est bien parce qu'on y sent leur main, et parce qu'on connaît leur influence sur le gouvernement et sur les Chambres, que la tentative a paru menaçante. Dans un autre temps, on aurait regardé le projet de M. Caillaux comme l'élucubration d'un rêveur solitaire : il faut bien aujourd'hui le prendre au sérieux.

Nous n'avons pas l'intention d'en exposer le mécanisme en quelques pages de chronique : il sera l'objet ultérieur d'études plus complètes. Contentons-nous d'en fixer le caractère général. M. Caillaux a essayé de le faire lui-même en donnant lecture à la Chambre d'un exposé des motifs plein de belles promesses. Avec quelle force ne s'y est-il pas élevé contre toute idée d'introduire l'inquisition dans nos mœurs fiscales! La Chambre n'a pas manqué d'applaudir à l'énergie de ces déclarations. Il était cependant facile de prévoir que, du moment où M. le ministre des Finances désavouait les principes de la Révolution française en matière d'impôts, et qu'il renonçait par exemple à ce qu'il a appelé le « régime indiciaire, » c'est-à-dire au système qui présume le revenu d'après les signes extérieurs, il serait obligé d'entrer partout, dans les maisons privées, dans les établissemens de commerce, dans les fermes, dans les banques, dans les sociétés de tous les genres, pour aller chercher, comme il le dit, le revenu à sa source même. Dès lors, la déclaration devait devenir obligatoire dans bien des cas; la production des livres de commerce devait s'imposer comme la carte forcée; l'inquisition enfin devait devenir la pièce maîtresse de nos institutions nouvelles. C'est ce qui n'a pas manqué d'arriver: mais la Chambre ne l'a pas compris tout de suite. Sans qu'on sache pourquoi, M. le ministre des Finances, après lui avoir lu complaisamment l'exposé des motifs de son projet, ne lui en a pas fait connaître le dispositif. Peut-être a-t-il eu tort, car chacun a pu l'étudier quelques jours plus tard à tête reposée, et alors la stupéfaction a été grande. On s'est aperçu que M. Caillaux était tombé en plein dans tous les dangers qu'il avait signalés lui-même, et auxquels il s'était fait fort d'échapper.

Il s'est étendu longuement, dans son exposé des motifs, sur le système analytique anglais qui consiste, comme chacun sait, à distinguer les uns des autres les divers revenus, à les diviser en cédules et à les frapper suivant des taux différens, — puis sur le système synthétique allemand qui consiste à frapper directement, d'un taux

unique et progressif, l'ensemble du revenu de chaque contribuable. M. le ministre des Finances est parti de ce fait, qui lui semble évident, que tous les systèmes d'impôts sont bons, hors le nôtre, et que si la Révolution française a cru faire une œuvre durable, elle s'est trompée du tout au tout. L'œuvre a duré pourtant plus d'un siècle, et comme instrument fiscal, elle s'est montrée singulièrement efficace. Elle a suffi, après nos désastres, à nous donner 700 millions d'impôts nouveaux sans porter atteinte à la puissance de production du pays, ni à sa richesse. Ce sont là des qualités sans doute; mais M. le ministre des Finances les apprécie peu; il ne les trouve pas suffisamment scientifiques. Pour lui, l'œuvre de la Révolution n'a été qu'un expédient provisoire, pour lequel on peut plaider les circonstances atténuantes. Ses préférences vont au système anglais et au système allemand. C'est une manie chez nous d'admirer l'étranger à notre détriment. Quelques-uns cependant y résistent, et nous sommes du nombre. Nous estimons notre système d'impôts, consacré par l'usage, infiniment meilleur, pour nous du moins, que ceux qui peuvent réussir dans d'autres pays. Nous nous en tenons à l'œuvre de la Révolution, avec les développemens qu'elle a reçus. Nous demandons qu'on la développe encore, c'est-à-dire qu'on la mette au point et qu'on l'adapte aux faits du jour, sans s'écarter de ses principes. Mais c'est ce que M. Caillaux ne nous concédera jamais, car les Anglais! car les Allemands!...

Il les admire si fort, et d'une admiration si égale, que, ne parvenant pas à choisir entre eux, il propose d'emprunter à la fois leurs deux systèmes, et, non pas même de les combiner, mais de les juxtaposer dans un projet qui deviendra, on ne sait comment, vraiment français. M. Caillaux commence par frapper les divers revenus suivant le mode anglais, après quoi il frappe à nouveau le revenu global suivant le mode allemand, de sorte qu'il y en a pour tous les goûts, excepté sans doute pour celui du contribuable. S'il fallait choisir entre le système français, le système anglais et le système allemand, notre choix, nous l'avons dit, irait sans hésitation au système français; mais s'il fallait à tout prix choisir entre l'anglais et l'allemand, nous nous résignerions à l'anglais, parce que c'est celui qui s'éloigne le moins du nôtre. Le nôtre, en effet, distingue lui aussi entre les divers revenus et les atteint séparément. A ce point de vue, on serait même tenté de dire que le projet de M. Caillaux change le nom de nos impôts directs plutôt que leur nature, s'il ne les multipliait pas et ne les compliquait pas d'une manière confuse et inutile, et s'il n'y intro-

duisait pas l'inquisition la plus vexatoire, ce à quoi il est bien obligé après avoir renoncé au régime « indiciaire. » Mais pourquoi ne se contente-t-il pas du système anglais? Ce qui en fait, dit-il, la faiblesse, et ce qui fait la force du système allemand, « c'est que le premier ignore la progression que comporte le second. » Nous ne voyons pas pourquoi on n'introduirait pas la progression dans le système anglais, si on voulait le faire : il n'est pas indispensable de recourir pour cela au système allemand. Et, au surplus, s'il était vrai que le système anglais dût exclure la progression, ce serait à nos yeux une raison de plus de le préférer. M. Caillaux raisonne autrement. « La solution idéale, dit-il, consisterait à combiner les deux systèmes en les adaptant aux conditions particulières de l'existence dans notre pays. Nous croyons nous rapprocher, autant qu'il est possible, du but, en vous proposant de juxtaposer des impôts réels sur toutes les catégories de revenus et un impôt personnel global. » C'est toujours le même éclectisme ! Tout le monde, il y a cent ans, en France, était partisan des impôts réels, c'est-à-dire portant exclusivement sur les choses, et adversaire des impôts personnels qui, comme sous l'ancien régime, portaient directement sur les personnes. Mais nous avons changé tout cela : les impôts personnels ont aujourd'hui leurs champions, aussi bien que les impôts réels. M. Caillaux espère donner satisfaction aux uns et aux autres en établissant d'un seul coup les deux systèmes.

Mais quel est son but vrai, ou du moins celui des socialistes qui le poussent? M. Jaurès l'a hardiment dévoilé dans un de ces accès de franchise dont il est d'ailleurs assez coutumier. Parlant de la réforme de M. Caillaux : « Elle a, a-t-il dit, pour la classe ouvrière un double et grand intérêt. Quand une comptabilité exacte des revenus capitalistes et bourgeois sera enfin dressée, il sera possible de calculer plus sûrement quels sacrifices peuvent être demandés aux classes possédantes et privilégiées pour alimenter dans l'intérêt des travailleurs les œuvres de solidarité sociale. » On ne saurait assez remarquer ces mots : « Quand une comptabilité exacte des revenus capitalistes et bourgeois sera enfin dressée... » Voilà l'objet qu'on se propose par l'introduction en France du système anglais. On commencera par faire un état de tous les revenus des contribuables; on cherchera par tous les moyens, et on finira par savoir approximativement quels sont les divers revenus de chacun de nous ; on en fera le total, et on aura le revenu global permettant d'établir un impôt que, cette fois, M. Caillaux avoue devoir être personnel. Et, quand ces bases seront bien éta-

blies, quand les revenus de chaque citoyen seront le secret du fisc, quand on saura la valeur fiscale de chaque contribuable, le système anglais aura rendu tous les services qu'il peut rendre ; il aura fait son temps ; on lui fera repasser la Manche, et le système allemand s'imposera à nous de tout son poids. L'impôt sera global, personnel, progressif, et nous n'avons pas besoin de dire que le tarif de la progression ira sans cesse en s'aggravant. C'est une idée déjà ancienne et toujours en travail dans les cerveaux socialistes qu'il faut supprimer les contributions directes, du moins en tant que contributions distinctes les unes des autres, et les fondre toutes dans un impôt unique. Aussi la seconde partie du projet de M. Caillaux, celle qui, sous le nom faussement modeste d'impôt complémentaire, introduit chez nous l'impôt unique et progressif, en est-elle à nos yeux la plus importante, comme elle en est la plus dangereuse. C'est là qu'on nous conduit. Ce complément est destiné à devenir le principal, sinon le tout. Les cédules anglaises n'ont pour objet que de servir de canaux aux divers revenus et de les conduire au grand collecteur allemand. Alors, les impôts partiels devenus inutiles céderont la place à l'impôt global. En un mot, le système anglais est le moyen, le système allemand est le but.

N'est-il pas évident, en effet, qu'il y a un double emploi dans la réforme de M. Caillaux ? Que signifie son impôt complémentaire ? Nous comprenons un impôt de ce genre dans un système imparfait, qu'on reconnaît tel, mais qu'on ne peut cependant pas révolutionner de fond en comble, parce que rien n'est plus aventureux en toute matière, et surtout en matière d'impôt. Nous comprenions qu'on nous présentât l'impôt sur le revenu comme un impôt qu'on n'appelait pas alors complémentaire, mais rectificatif, quand on respectait dans son ensemble notre système fiscal, malgré ses prétendues imperfections. Mais M. Caillaux reprend ce système à pied d'œuvre, et il le refait. Il démolit tout pour tout reconstruire. Il n'a donc ni gêne, ni entrave. Si son nouvel édifice est bien distribué, il doit se suffire à lui-même et n'a besoin d'aucun complément. Si on lui donne un complément, c'est qu'on estime qu'il sera mal construit. M. Caillaux aurait-il une pareille défiance de lui-même ? Non ; mais il sait ce qu'il fait. Il prépare l'instrument futur des socialistes ; et c'est parce qu'on l'a compris, ou senti, que son projet a fait naître une aussi violente protestation.

Si nous en examinions les détails, il faudrait y signaler une lacune énorme. Le projet remanie 690 millions de contributions directes, et M. Caillaux, avec une exactitude dont nous laissons à d'autres le soin

de s'émerveiller, assure qu'il en produira 694. C'est une belle chose que la précision ! Mais que deviennent en tout cela les centimes départementaux et communaux qui s'élèvent environ à 467 millions? M. le ministre des Finances, après avoir avoué que la question était difficile à résoudre, en a remis la solution à une date indéterminée, et certainement lointaine : arrivera-t-elle même jamais? Dès lors quelle complexité! Les vieux impôts subsisteront pour les centimes additionnels, mais ces centimes, quoique additionnels, ne s'additionneront plus aux impôts d'État. A supposer que la réforme soit bonne, elle sera restreinte et partielle. On n'avait pas encore montré à la fois autant d'audace et de réserve, d'imprudence et de timidité. Comment fonctionnera une machine aussi compliquée? C'est le secret de l'administration : elle nous dira bientôt combien de fonctionnaires nouveaux il lui faudra pour la mettre en mouvement. En réalité, nous aurons trois systèmes d'impôts, le système anglais et le système allemand, qui seront chargés d'alimenter les caisses publiques, et le système français qui continuera de remplir les caisses départementales et communales. Plaignons ceux qui aiment la simplicité! Évidemment, M. Caillaux sait s'en passer.

Sa réforme est le monstre législatif le plus effrayant qu'on ait encore vu en matière fiscale. Elle porte atteinte à la fois à nos intérêts et à nos mœurs. On dit qu'elle allège les impôts qui pèsent sur la propriété non bâtie, c'est-à-dire sur la terre : c'est un moyen de séduire les petits propriétaires ruraux et les paysans. Que la diminution de l'impôt foncier soit un bien, nous ne le contestons pas : encore faut-il savoir par quels maux ce bien est compensé, et enfin si ce bien lui-même sera durable. Nous doutons fort de ce dernier point. La terre qui, seule, ne peut ni se cacher, ni émigrer, paiera finalement la rançon des folles expériences qu'on aura faites ailleurs. La terre est l'otage de toutes les réformes mal conçues et manquées : c'est ce qui nous fait trembler pour elle. Mais ce n'est là qu'un détail dans l'ensemble du projet, et cet ensemble est détestable. Nous aurons malheureusement l'occasion d'y revenir souvent.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

L'ÉMIGRÉ[1]

PREMIÈRE PARTIE

I. — LE POIDS DU NOM

L'automobile contournait le chevet de Saint-François-Xavier. D'un geste instinctif, Landri de Claviers-Grandchamp saisit le porte-voix. Il cria au chauffeur d'arrêter devant une des entrées latérales. La puissante limousine roulait encore qu'il s'était élancé sur le trottoir, et il disparaissait dans l'église pour en ressortir, quelques secondes plus tard, par le grand portail, sur le boulevard des Invalides. Avec l'élégante et hardie tournure qu'avait Landri, avec sa charmante physionomie, à la fois martiale et rêveuse, qu'aurait durcie une bouche fière, presque hautaine, sous le voile un peu fauve de la moustache, si les yeux d'un brun caressant n'en eussent adouci l'expression, cette enfantine ruse ne pouvait signifier qu'une chose, le désir de protéger, contre les curiosités et les commentaires, un rendez-vous clandestin. C'était vrai, — mais, détail qui eût fait s'esclaffer de rire les officiers du régiment de dragons où le jeune comte servait en qualité de lieutenant, — il avait ce rendez-vous avec une femme dont il était follement épris, sans avoir jamais rien obtenu d'elle. Que dis-je? Il n'avait même pas osé, sinon une fois, lui parler de ses sentimens. Que d'élémens dans sa vie eussent dû conspirer à faire de lui un fat et un blasé : ce visage et cette

(1) *Published, March fifteenth, nineteen hundred and seven. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* Plon et Nourrit.

profession, sa fortune et son nom, — un des meilleurs de France auquel il n'a manqué que l'éclat des grandes charges de cour! Mais Landri était né romanesque. Il le restait à vingt-neuf ans. Chez lui, comme chez tous les cœurs d'hommes vraiment tendres, l'émotion abolissait la vanité. Il avait rencontré Mme Olier en 1903. C'était le nom de cette femme, veuve aujourd'hui et mariée alors à l'un de ses camarades. On était en 1906. Il y avait donc trois ans qu'il l'aimait. Jamais l'idée ne lui était venue que cette persévérance dans une dévotion muette et désintéressée fût une duperie. Il le pensait moins encore, par ce matin tiède et comme alangui de la fin de novembre, où il allait, entraîné, soulevé par une espérance toute proche. Quoiqu'il eût des motifs de préoccupations bien graves à côté, l'atmosphère lui était légère, la marche allègre, sur les trottoirs de ce vieux quartier, dont il reconnaissait les moindres aspects. Derrière lui, le dôme des Invalides estompait l'or de sa coupole dans une buée pâle, d'un gris de perle. A sa droite, les grêles tours de Saint-François montaient dans une vapeur transparente. A sa gauche, les arbres d'un vaste jardin privé remuaient par-dessus le mur de clôture leurs branches quasi dépouillées et, à perte de vue, le populeux boulevard du Montparnasse s'enfonçait, grouillant de tramways et d'omnibus, de fiacres et de camions. A un moment, le promeneur tourna dans la rue Oudinot, pour s'engager dans celle de Monsieur. Là, il s'arrêta devant une porte cochère dont il hésita, quelques secondes, à pousser le battant entre-bâillé. Cette porte donnait accès dans une cour au fond de laquelle se cachait un de ces hôtels coquets et vieillots, gracieux et démodés, comme cette rue, au nom d'ancien régime, en comptait encore une dizaine, voici seulement un quart de siècle. Hélas! ils disparaissent un par un. Sitôt que meurt un des propriétaires, les pioches des démolisseurs se mettent à l'œuvre. Un aristocratique bibelot de pierre est abattu. A la place, surgit une de ces grosses maisons de rapport, au seuil desquelles on imagine mal la halte songeuse d'un amoureux tel que celui-ci. Ce n'est certes qu'un préjugé. Pour un homme qui aime, la silhouette de sa maîtresse, aperçue dans une cage d'ascenseur, parerait de poésie et d'enchantement l'escalier d'un de ces monstrueux édifices en briques et en acier que les Américains appellent brutalement des « *skyscrapers*, » des « racleurs de ciel. » Il y a tout de même une plus intime, une plus péné-

trante douceur dans une harmonie complète entre le décor où vit une femme et la passion qu'elle inspire. Cette douceur, Landri de Claviers s'en était enivré avec délices dans toutes ses visites à cet ermitage de la rue Monsieur. Jamais il ne l'avait goûtée plus profondément qu'à cette minute, où il allait hasarder une démarche bien importante pour l'avenir de son amour. Il venait chez Valentine Olier avec la ferme volonté de provoquer entre eux un entretien décisif, et de lui demander sa main. S'il avait insisté pour qu'elle le reçût à une heure un peu anormale, il avait eu pour cela des raisons impérieuses et qui l'excusaient par avance de cette indiscrétion. Sa timidité devant cette porte, puis les battemens de son pouls quand il traversa enfin la cour, ne venaient pas d'une gêne à s'expliquer. C'était la défaillance du cœur par l'excès d'impression dont s'accompagne le désir trop fort, dans les sensibilités intactes. Naturellement délicat, Landri ne s'était pas vieilli avant l'heure par l'abus des expériences précoces. Pour ce jeune homme, vraiment digne de cette appellation, ce qui l'attendait derrière les rideaux de ce rez-de-chaussée, c'était tout son bonheur ou tout son malheur. Mais, encore une fois, il espérait. Ses yeux se caressaient, comme c'était leur habitude, aux lignes de cette façade d'hôtel, associée si étroitement à l'image de sa Valentine. Ah! serait-elle jamais sienne? Un reflet d'elle illuminait pour lui cette construction à deux étages, d'ailleurs charmante, et dont les pilastres légers, les sobres guirlandes, le fronton à balustrades, les niches ornées de bustes classiques, offraient un exemplaire accompli de l'architecture du temps de Louis XVI. Style composite, antique et pastoral, comme le fut cette étrange époque, où une société finissante jouait à l'idylle, — en attendant la tragédie, — parmi des architectures pompéiennes. Cet hôtel-ci avait été la « folie » d'un des somptueux fermiers généraux d'alors. Aujourd'hui, cette « petite maison, » bourgeoisement distribuée en appartemens exigus, comptait, comme locataires, outre la veuve de l'officier, un magistrat retraité au premier étage, et au second le directeur d'un ministère. Cette fantaisie galante, aménagée pour les soupers d'un rival de Grimod de La Reynière, se trouvait abriter des existences d'une régularité quasi monacale! Combien le choix fait par Mme Olier d'une habitation si retirée plaisait à Landri! Restée libre et seule, à vingt-sept ans, avec un fils tout enfant, sans famille rapprochée, n'ayant que peu

de relations de monde et une fortune modeste, Valentine avait apprécié dans cet appartement ce qui en eût détourné tant d'autres femmes, un charme d'oubli, de silence et de recueillement. De l'autre côté, le rez-de-chaussée donnait sur un jardin très petit, contigu à d'autres plus vastes, et, comme le mur mitoyen disparaissait sous un revêtement de lierre, cet enclos de quelques mètres semblait un coin de parc. Tandis qu'il pressait sur le timbre d'entrée, Landri était sûr que l'unique domestique, arrivé au bruit de cette sonnerie, le conduirait, comme à l'ordinaire, par l'étroite antichambre et le salon aux meubles houssés, jusqu'à une pièce minuscule, en retrait sur ce jardin, et qui servait à Mme Olier de second salon. Elle serait là, en train d'écrire, à la petite table mobile qu'elle plaçait près du feu ou de la porte-fenêtre, suivant les saisons. Ou bien elle lirait, assise sur la bergère de vieille étoffe à rayures passées, rose mort et vert fané, toujours la même. Ou encore ses doigts grêles seraient occupés à l'aiguille de sa tapisserie. Correspondance, lecture ou travail, musique, — un piano, qu'elle n'ouvrait guère que seule, disait ce goût, — son occupation serait sans cesse coupée par un regard jeté sur l'allée de ce jardin, où jouerait son fils Ludovic. Landri trouvait là un symbole de ce qu'avait été, depuis un an qu'elle avait perdu son mari, toute cette vie de veuve et de mère!... Dieu! comme il chérissait la jeune femme de lui avoir prouvé ainsi qu'il avait eu raison de la mettre, dès leur première rencontre, si à part de toutes les autres!...

Valentine était bien là, en effet, dans le petit salon qu'éclairait doucement le soleil de cette matinée, sur le point de percer un dernier tissu flottant de brume. Elle s'absorbait, en apparence, sur une infinissable tapisserie. Mais le cahier de musique, encore ouvert sur le piano, et le tabouret un peu écarté eussent pu dénoncer au jeune homme comment elle avait trompé l'attente de sa venue. Un autre indice attestait son agitation. Elle n'avait pas son enfant auprès d'elle. Contrairement à ses habitudes, elle l'avait envoyé à la promenade, dès les dix heures. Pourquoi, sinon afin de rester seule avec sa pensée? Sa domination d'elle-même lui permit pourtant d'accueillir son visiteur par la même inclinaison de tête qu'à l'ordinaire, amicale et réservée, le même sourire d'affabilité distante. Tout au plus le battement de ses paupières trahit-il une nervosité que démentit le timbre égal de sa voix et aussi le regard impénétrable de ses clairs

yeux bleus. Ces femmes, comme elle, aux cheveux d'un blond pâle, presque ondés, aux pieds et aux mains fragiles, à la taille élancée, aux gestes menus, semblent devoir laisser paraître leurs moindres impressions, tant on les devine vibrantes et frémissantes. Rien de plus mystérieux, au contraire, le plus souvent que ces créatures, tout finesse, tout émotivité. Cet excès même de nervosisme leur devient un principe de force. Dès leur première expérience du monde elles se rendent compte du degré où l'acuité de leurs sensations fait d'elles des exceptionnelles, des solitaires. Par un de ces instincts de défense que la nature morale possède comme la nature physique, elles se dressent à cacher leur cœur pour que la vie ne le brutalise pas. Elles prennent comme une pudeur de leurs émotions. Elles taisent d'abord les plus profondes, puis les plus légères. Elles finissent ainsi par développer en elles une puissance d'impassibilité extérieure qui ajoute à leur charme un attrait d'énigme, d'autant plus que ce dualisme volontaire, cette surveillance constante, ce contraste prolongé entre ce qu'elles montrent et ce qu'elles éprouvent, entre leur être réel et leur être avoué, n'est pas sans exercer une influence sur leurs façons mêmes de sentir et de penser. Elles sont volontiers nuancées jusqu'à la subtilité quand elles sont pures, et, si elles ne le sont point, jusqu'à la ruse, pour l'enchantement ou le désespoir de l'homme qui s'éprend d'elles, selon qu'il est, de son côté, ou très complexe ou très simple. Landri de Claviers-Grandchamp était l'un et l'autre pour des motifs qui tenaient aux particularités de sa destinée. Aussi avait-il déjà beaucoup souffert par cette femme, et il lui avait dû pourtant les heures les plus délicieuses que sa jeunesse assombrie par une mélancolie native et acquise eût connues. Les premiers mots échangés entre lui et Mme Olier feront comprendre pourquoi, et, en même temps, quelles chimères dangereuses et voisines d'être inhumaines peut concevoir une de ces sentimentales scrupuleuses comme était Valentine, qui aiment l'amour et qui le redoutent, qui ne veulent ni se priver d'une chère tendresse, ni cesser de s'estimer en s'y abandonnant, qui s'exaltent sans s'étourdir et s'enfièvrent sans abdiquer leur raison. Mais l'heure était venue d'en finir avec toutes les équivoques. La décision du jeune homme était prise. La jeune femme l'avait lue entre les lignes énigmatiques de sa lettre. Elle la lisait dans ces prunelles, dont elle avait si souvent, depuis ces trois années, fait plier le regard, rien que par

son attitude. Aucune force au monde n'empêcherait Landri de parler, aujourd'hui. Elle le savait. Elle savait quels mots il prononcerait, et elle se préparait à les écouter, puis à y répondre, toute bouleversée dans son fond le plus intime, et l'air si calme dans sa toilette de deuil. Elle s'était habillée comme pour sortir, afin d'avoir un prétexte pour interrompre à son gré cette visite. Le noir du drap et du crêpe donnait à ses joues finement creusées des pâleurs d'ivoire qui la rendaient plus jolie encore. Après les premiers mots de politesse banale, entre lesquels elle trouva le moyen de glisser une allusion à une course à faire avant le déjeuner, il y eut entre eux un de ces passages de mutisme comme il en tombe entre deux personnes au moment de proférer des paroles irréparables, dont elles ont également besoin et peur. Le bruit du feu dans la cheminée et le mouvement du balancier de la pendule s'étaient faits soudain perceptibles dans ce silence que l'officier rompit enfin, d'un accent où se trahissait son émotion :

— « Vous avez bien compris, » commença-t-il, « madame, qu'il s'agissait de quelque chose de très grave pour que je me sois permis de vous demander de me recevoir à cette heure. Je n'en avais pas d'autre. Je dois repartir pour Saint-Mihiel demain soir. Je n'ai pu obtenir qu'une permission très courte. Mon père m'attend à Grandchamp, où il chasse à courre aujourd'hui, et vous savez combien il attache d'importance à son équipage. Il faut, sous peine de le décevoir, que j'arrive avant la fin. J'ai pu prendre cette nuit le train à Commercy. J'étais en gare de l'Est à neuf heures. En une heure et demie avec l'automobile, je serai à Grandchamp. Je vous dis tout cela parce que... »

— « Parce que vous ne me croyez pas votre amie, » interrompit-elle, en hochant la tête. « Mais je la suis, et profondément... Vous n'avez pas à vous excuser. Vous m'avez habituée à un dévouement trop vrai, que je sais trop vrai, » souligna-t-elle, « pour que je n'aie pas deviné qu'un motif très important vous dictait votre lettre... Dites-le-moi très simplement, comme à une amie, je vous le répète, une vraie amie, qui vous répondra de même... »

Elle avait eu, pour prononcer ces quelques mots, une expression de physionomie très douce, mais très ferme. Sa voix avait particulièrement appuyé sur ce mot d' « amie, » repris trois fois. C'était le rappel d'un bien périlleux, d'un bien fragile enga-

gement! Il s'en est conclu des milliers depuis que des hommes passionnés, comme Landri, savent pourtant respecter ce qu'ils aiment, et que des femmes secrètement éprises, comme Valentine, rêvent de concilier les émotions d'une tendresse interdite avec les strictes exigences de la vertu. La chose rare n'est pas que l'une propose, et que l'autre accepte le romanesque pacte d'une amitié sans autre nuance, c'est que ce pacte soit tenu. Il y faut une sincérité entière, presque naïve des deux contractans, qui exclue toute rouerie chez lui, et chez elle toute coquetterie. Il y faut aussi une séparation forcée de leurs existences, qui ne permette pas de trop fréquens rapprochemens. Qui dit sincérité, ne dit pas toujours vérité. On peut maintenir sincèrement une situation radicalement fausse, s'y acharner, à travers de muettes révoltes, d'intimes et longues souffrances, des agonies cachées, comme celles dont le souvenir frémit dans la réponse du jeune homme :

— « Une amie! » Quelle amertume prenaient ces douces syllabes en passant par cette bouche soudain contractée! « Je le savais que, dès le début de notre conversation, vous vous abriteriez derrière ma promesse. Je le savais que vous devineriez les phrases que je veux vous dire, et que vous ne me permettriez pas de les dire... Dieu m'en est témoin, et vous aussi, madame, vous m'en êtes témoin, j'ai tout fait pour observer cette absolue réserve que vous aviez mise comme condition aux rapports entre nous... Laissez-moi parler, j'ai mérité que vous me laissiez parler!... » supplia-t-il, sur un geste de Mme Olier qui s'était levée à demi. Il avait mis dans cette prière une si douloureuse ardeur! Elle se rassit, sans plus essayer d'arrêter une confession que son tact de femme avait trop prévue, ces derniers temps. Si habituée qu'elle fût à se dominer, sa pâleur de plus en plus profonde, son souffle de plus en plus court dénonçaient l'agitation que soulevait en elle la voix de celui dont elle avait prétendu ne faire qu'un ami, et qui continuait : « Oui. Je l'ai mérité. J'ai été si honnête, si loyal dans ma résolution de vous obéir! Tout, même ce silence, m'était moins dur que de vous perdre entièrement... Et puis, je vous donnais tant raison! Je me suis tant reproché cet égarement que j'ai eu quelques minutes, il y a trois ans! De vous avoir avoué ce que j'aurais toujours dû vous cacher, puisque vous n'étiez pas libre, m'accablait d'un tel remords! Je passe tous les jours à Saint-Mihiel devant le mur du jardin où a eu lieu cette scène. Jamais,

sans que je vous revoie en pensée telle que je vous ai vue, après ma folle déclaration, me quittant tout d'un coup et remontant vers la maison, sans vous retourner... Et quelles semaines ensuite, quand nous nous rencontrions presque chaque jour et que je n'existais plus pour votre regard ! « Jamais, jamais elle ne me pardonnera, » me disais-je, et cette idée me déchirait. J'ai été sincère quand j'ai voulu changer de régiment, partir de Saint-Mihiel ; sincère, quand j'ai tenté, avant ce départ, que je croyais définitif, de vous parler encore. J'avais besoin de m'être expliqué à vous, de vous avoir fait comprendre qu'aucune ignoble idée de séduction n'avait traversé mon esprit, que j'avais pu être dément, que je n'avais pas cessé une seconde d'avoir pour vous tant d'estime, tant de respect!... Ah ! Je serai bien vieux, bien glacé, quand je pourrai me rappeler sans larmes, — voyez, elles me viennent, — votre visage de ce jour-là, vos yeux, votre accent pour me dire : — « J'ai tout oublié. Donnez-moi votre parole que cet instant d'aberration ne recommencera pas, et je vous reverrai comme par le passé. Je ne veux pas que votre vie soit bouleversée à cause de moi... » Tandis que vous me parliez, je me disais, — cette heure n'est si présente ! — je me disais : « Pour respirer dans son air, pour la voir aller et venir, pour continuer d'entendre sa voix, rien ne me coûtera... » Et vous me traciez le programme de nos relations dans l'avenir. Vous disiez que le monde ne croit pas beaucoup à une amitié désintéressée entre un homme et une femme, mais que vous, vous y croyiez, pourvu que tous les deux fussent vraiment loyaux. Je pourrais vous répéter, syllabe par syllabe, toutes vos phrases de cet après-midi. Je vous écoutais les prononcer avec un je ne sais quoi dans tout mon être d'inexprimable, d'apaisé et d'exalté à la fois. C'était comme si j'avais vu votre âme sentir et penser. Oui, je vous ai promis alors solennellement, si vous m'admettiez de nouveau dans votre intimité, d'être cet ami que vous permettiez que je fusse, et de n'être que cela. Cette parole, j'ai le droit de répéter que je l'ai tenue. J'affirme que je la tiendrais encore, si les circonstances étaient restées les mêmes. Elles ont changé... Ah ! madame, si l'on pouvait lire dans un autre cœur, je vous conjurerais de regarder dans le mien. Vous y verriez qu'à la nouvelle du malheur qui vous a frappée, je n'ai pas eu un retour égoïste sur ce changement. Je n'ai pensé qu'à votre peine, à votre solitude, à votre enfant orphelin. Tant que nous avons été près de la ca-

tastrophe, j'ai eu honte de même entrevoir un horizon nouveau devant moi... devant nous... Mais je ne peux pas empêcher que la vie ne soit la vie. A vingt-sept ans, une femme a le droit de refaire la sienne, sans qu'elle offense en rien la mémoire de celui qui n'est plus. De ma part, ce n'est pas manquer à la parole donnée que de vous dire : « Madame, le culte, l'adoration que j'avais pour vous, il y a trois ans, et que vous m'avez justement défendu de vous exprimer alors, je les ai toujours. Le silence gardé sur mes sentimens, depuis cette époque, vous est un garant de leur profondeur. Je le romps aujourd'hui que vous pouvez m'écouter, sans que l'expression du plus fervent, mais du plus respectueux, du plus déférent des amours, doive éveiller en vous un remords. Ce que je vous ai dit dans le jardin, je vous le répète, en y ajoutant une prière que vous ne repousserez pas. Je vous aime. Laissez-moi vous consacrer ce qui me reste de jeunesse, toute mon existence. Acceptez que je devienne un appui dans votre isolement, une consolation dans votre tristesse, un second père pour votre fils. Acceptez que je vous donne mon nom. Soyez ma femme, et je bénirai cette longue épreuve, qui m'autorise à vous répéter ce que j'ai senti dès le premier jour où je vous ai rencontrée, — mais comment n'en auriez-vous pas douté? — je vous aime et jamais je n'ai aimé, jamais je n'aimerai personne que vous... »

Ce discours passionné, si pressant et si direct, ne ressemblait guère à celui que Landri avait préparé dans sa veillée de la nuit et sous la clarté froide de l'aube, tandis que le rapide de l'Est l'emportait loin de la petite ville de garnison où son destin lui avait fait rencontrer le capitaine Olier et sa gracieuse femme. Que d'étapes diplomatiques il s'était marquées par avance! Et il venait de les brûler toutes pour arriver droit à cette demande en mariage, formulée brusquement, avec cette spontanéité, plus habile que toutes les prudences, auprès d'une femme qui aime; — et Valentine aimait Landri. Elle l'aimait, à travers des complications sur lesquelles il faut de nouveau insister pour éviter aux illogismes de cette nature, loyale même dans ses subtilités, jusqu'à la plus légère apparence de coquetterie. Elle l'aimait, mais dans une ignorance singulière des choses de l'amour, malgré le mariage et la maternité. Son union avec un homme plus âgé qu'elle, arrangée par sa famille, ne lui avait pas fait connaître ce bouleversement total de l'être, après lequel une femme est vraiment

femme. La tendresse n'avait jamais été chez elle qu'imaginative. Elle avait trouvé, dans les chastes et naïves délices de cette intimité sans caresses, sans paroles précises, avec un jeune homme dont pourtant elle se savait aimée et qu'elle aimait, la seule volupté que pût concevoir sa sensibilité encore toute morale. Pour tout dire, elle aimait, — et cette amitié lui avait suffi ! Il était donc inévitable qu'au premier effort de son prétendu « ami » pour l'entraîner dans le monde brûlant de la passion complète, — et cette demande en mariage, dans ces conditions, était bien cela, — elle se rejetât presque violemment en arrière. Elle avait dû cependant la prévoir, cette démarche qui mettrait fin à ce paradoxal et instable compromis de conscience imaginé par elle entre ses devoirs d'épouse et son secret amour. Oui, elle l'avait prévue, et dès le lendemain de la mort de son mari. Son habitude de la réflexion, encore exagérée par la monotonie de son existence de demi-recluse, l'avait fait se complaire presque douloureusement à l'examen minutieux des motifs pour et contre la décision à prendre, et elle avait fini, dans cette perspective faussée de la méditation solitaire, par ne plus penser que contre son cœur. Elle n'avait plus aperçu que la force des objections, les difficultés insurmontables et elle s'était rangée au parti le plus opposé à son profond désir. Avec cela, elle s'était bercée de la chimérique espérance de reculer de semaine en semaine cette explication qui s'imposait soudain si impérieusement. Elle y arrivait à la fois saisie et préparée, bouleversée de surprise et comme armaturée plus encore qu'armée de raisonnemens longtemps calculés. Elle risquait ainsi de paraître très froide quand elle était très émue, très maîtresse d'elle-même, très conventionnelle quand elle était si frémissante. Que son énergie d'emprunt était voisine de la faiblesse dès le moment où elle commença de répondre !

— « Vous venez de me faire bien mal, mon ami. Car je continuerai à vous donner dans mon cœur ce nom dont vous ne voulez plus... Je ne vous reproche rien... C'est moi qui me suis trompée, en croyant que votre sentiment pour moi pouvait changer, qu'il avait changé. Peut-être cette transformation n'est-elle pas possible. Moi aussi j'ai été de bonne foi, en la désirant, en la voulant, en l'espérant. Vous le savez, n'est-ce pas?... Et maintenant ce songe est fini... » Elle répéta, comme se parlant à elle-même : « Fini, fini... » Et, se retournant vers Landri :

« Comment voulez-vous que je vous permette de revenir ici à présent, que je me laisse aller à ces longues conversations, à cette correspondance qui m'étaient très chères, après que vous m'avez parlé de la sorte? On ne tente pas à deux reprises une telle expérience. Il y a trois ans, j'ai pu croire à une surprise de votre jeunesse, à une exaltation qui s'assagirait. Aujourd'hui, il ne m'est plus permis de me flatter de cette illusion... Mais sur un point, vous avez raison. Les circonstances ne sont plus les mêmes. Si j'ai eu le droit et le devoir de juger alors avec sévérité un aveu que j'eusse été coupable d'écouter autant que vous l'étiez de le prononcer, comment vous en voudrais-je maintenant d'une démarche, où il n'y a pour moi qu'estime, que respect?... Je n'ai pas vécu beaucoup dans le monde, assez cependant pour me rendre compte qu'une fidélité de cœur comme la vôtre, prolongée ainsi et dans ces conditions, n'est pas chose commune. Elle me touche au delà de ce que je peux vous dire... » Malgré elle, sa voix tremblait, en laissant échapper ces mots qui signifiaient trop clairement : « Et moi aussi, je vous aime. » « Mais, » continua-t-elle, fermement, « il faut que cet entretien ait été le dernier, puisque je ne peux pas vous répondre le mot que vous me demandez, puisque cette main que vous me tendez, je ne peux pas y mettre la mienne... »

— « Alors, » balbutia-t-il, « si je comprends bien, vous refusez... »

— « D'être votre femme. Oui, » dit-elle, et cette fois, ses yeux bleus regardaient Landri fixement sous leurs sourcils rapprochés. Sa bouche fine se serrait dans un pli de volonté. Tout son être fragile s'était comme raidi dans une tension qui prouvait à l'amoureux la force de l'émotion qu'elle domptait. Elle répéta : « Oui, je refuse. J'aurais bien des prétextes à vous donner qui, pour d'autres, seraient des raisons, qui en devraient être pour moi. J'ai un enfant. Je pourrais vous dire : « Je ne veux pas qu'il ait un beau-père. » Ce ne serait pas vrai. Vous seriez pour lui, j'en suis sûre, ce que vous avez dit, un second père. Je pourrais arguer de mon deuil, si récent, remettre à plus tard ma réponse. Plus tard, le motif qui me fait décliner l'offre de votre nom, serait le même, car c'est ce nom justement, c'est ce qu'il représente qui m'interdit de m'abandonner à une sympathie dont vous avez eu trop de preuves... Je vais avoir vingt-huit ans, mon ami. Je ne suis plus une toute jeune femme. J'ai beaucoup réfléchi

au mariage. Je sais que si l'on se marie pour s'aimer, on se marie aussi pour vivre et durer ensemble, avoir un foyer, être une famille. Pour cela, il est nécessaire qu'il n'y ait pas, entre les deux époux, de ces différences d'origine et de milieu irréductibles, et qui fassent que ses proches à elle ne puissent jamais s'apparenter vraiment avec ses proches à lui... Votre nom? Il n'est pas seulement très ancien, il est illustre. Il est mêlé à toute l'histoire de France. Il y a eu un maréchal de Claviers-Grandchamp, compagnon de Bayard, un cardinal de Claviers-Grandchamp, ami de Bossuet. Des Claviers-Grandchamp ont été ambassadeurs, gouverneurs de provinces, commandeurs du Saint-Esprit, pairs de France. Votre maison a contracté des alliances avec dix autres maisons de l'aristocratie française ou européenne. Vous cousinez avec des ducs anglais, des princes allemands ou italiens. Vous êtes un grand seigneur, et moi, une bourgeoise, une très petite bourgeoise... Ne m'interrompez pas, non plus, » fit-elle, en posant sa main fine sur le bras du jeune homme et arrêtant ainsi sa protestation : « Il vaut mieux que je vous aie tout dit d'un coup. Je ne mets dans tout cela ni humilité, ni orgueil. Je n'ai jamais compris ni l'un ni l'autre de ces sentimens, lorsqu'il s'agit de faits aussi impossibles à nier et à modifier que notre condition. Je suis une bourgeoise, je le répète. Cela signifie que les miens ont toujours vécu étroitement d'abord, puis modestement. Je me trouve riche avec les trente mille francs de rente qu'ils m'ont amassés, en combien d'années! C'est une fortune dans notre monde ; dans le vôtre, ce serait la ruine. Quand je me promène dans ce quartier devant les quelques vieux hôtels qui s'y rencontrent encore, les après-midi de grande réception, je vois leurs cours, les coupés qui attendent et les automobiles, les valets de pied en livrée, tout ce décor d'existence que vous n'apercevez plus, tant il vous est naturel, et savez-vous quelle est mon impression toujours ? Que s'il me fallait vivre là et de cette manière, je serais trop dépaysée, trop écrasée !... Ce sont des riens. Je vous les cite, parce qu'ils représentent tout un type d'habitudes, tout un code social. Ne dites pas que ces habitudes, vous ne les imposerez pas à votre femme, que ce code, vous l'en affranchirez. Vous ne le pourriez pas. Aujourd'hui, comme garçon et à cause de votre métier d'officier, vous avez pu simplifier beaucoup votre vie. Mais votre femme ne serait pas seulement la compagne de M. de Claviers-Grandchamp, simple lieutenant

de dragons, à Saint-Mihiel, elle serait aussi la bru du marquis de Claviers-Grandchamp, qui habite un véritable palais à Paris, qui possède dans l'Oise un château historique. Il est veuf. Il exigerait et il aurait raison d'exiger que sa belle-fille fît avec lui et pour lui les honneurs de ces résidences princières... Et d'ailleurs, il commencerait par ne pas m'accepter. Vous m'avez tant parlé de lui! Je le connais si bien, sans l'avoir vu. Vous ne l'appelez pas pour rien l'*Émigré*. Tant de fois vous vous êtes appliqué à me démontrer qu'il n'est pas un homme de notre âge ; qu'il a l'orgueil, la religion de sa race et de la vieille France. Et cet homme admettrait que son héritier, le seul survivant d'entre ses quatre fils, prît pour femme la veuve d'un capitaine, fils d'un médecin, fille elle-même d'un notaire de province et qui, avant de s'appeler Mme Olier, s'appelait Mlle Barral? Jamais! Vous marier avec moi, mon ami, ce serait d'abord vous brouiller avec votre père, et, plus ou moins, avec lui, et avec tous vos parens, toute votre société. Que vous importe? me direz-vous. Quand on s'aime, on se suffit l'un à l'autre. C'est vrai et ce n'est pas vrai. Vous souffririez mort et passion, que je sois humiliée, fût-ce dans des nuances, que je n'aie pas le rang dû à votre femme, étant votre femme. Je souffrirais de vous voir souffrir, et peut-être, — je ne me fais pas meilleure que je ne suis, — pour mon propre compte. On est si ingénieux dans tous les mondes à blesser ceux que l'on considère comme des intrus. Si nous avions des enfans, se sentiraient-ils vraiment les frères et les sœurs de mon fils, d'un pauvre petit Olier, eux qui seraient des Claviers-Grandchamp? Et si... Mais à quoi bon énumérer les misères qui tiennent toutes dans ce mot si cruel, si sage, si profond : la mésalliance?... Non. Je ne serai pas votre femme, mon ami, et un jour viendra où vous me remercierez de vous avoir défendu contre vous-même, de nous avoir défendus, oserais-je dire... Pas assez, puisque je n'ai pas su vous empêcher de prononcer des paroles qui vont interrompre pour toujours, pour longtemps au moins, des relations si douces... » Elle répéta : « Si douces!... » Et, presque avec un sanglot : « Ah! pourquoi, pourquoi m'avez-vous parlé de nouveau ainsi?... »

— « Parce que je vous aime, » répondit-il presque sauvagement. « Et vous!... Mais si vous m'aimiez, vous les béniriez, ces différences entre nos deux milieux, au lieu de les craindre! Vous verriez, dans cette hostilité de mon monde, — j'avoue que

je n'y avais pas pensé! — un moyen de m'avoir à vous tout entier... Je vous aurais vue seulement vous débattre, hésiter!... Mais cette sécheresse de votre réponse, cette lucide analyse de nos deux états sociaux, ce bilan de nos familles dressé là posément, froidement, mathématiquement, quand je vous arrivais, moi, fou d'émotion, et ne pensant qu'à la vie du cœur!... J'en demeure déchiré plus que de votre refus... J'aurais pu le discuter, en combattre les motifs... On ne discute pas, on ne combat pas l'indifférence. On la subit, et c'est horrible!... »

— « Que vous êtes injuste, Landri!... » fit-elle. Il était bien rare qu'elle l'appelât ainsi, par son prénom. Cette tendresse de langage, la seule qu'elle se fût jamais accordée, et si rarement, lui était venue aux lèvres devant l'évident désespoir du jeune homme. Une femme qui aime peut tout supporter, tout dissimuler, excepté la pitié dont l'émeut une peine causée par elle à celui qu'elle aime, et, détruisant, par cet élan involontaire de sa passion, tout l'effet de son refus d'auparavant, elle ajouta : « Moi! Indifférente pour vous!... Mais à qui donc pensais-je en vous parlant, sinon à vous, à vous uniquement, à votre avenir, à votre bonheur?... »

— « Combien je voudrais, » interrompit-il, « que vous ne pensiez qu'à vous, au contraire, que vous ayez l'égoïsme de l'amour, ses exigences, ses déraisons... Et pourtant! » continua-t-il avec l'âpreté de la passion qui se sent partagée, en dépit de toutes les résistances, et qui s'exaspère : « C'est vrai. Vous avez quelque chose pour moi dans le cœur. Vous n'êtes pas une coquette. Vous ne vous seriez pas jouée d'un homme qui vous a tant montré qu'il vous aimait et comment! Je vous disais tout à l'heure que vous ne m'aimiez pas. Je le crois à de certaines heures, et cela me supplicie. A d'autres je vous sens si émue, si frémissante, tenez, maintenant... Ah! par tout ce qui vous est sacré au monde, Valentine... » — jamais, lui, il ne s'était permis cette familiarité qui la fit tressaillir comme un baiser, — « si réellement vous m'estimiez de mon sentiment pour vous, si ma longue fidélité vous a touchée, répondez-moi. Est-ce bien vrai, bien vrai qu'entre mon bonheur et moi, — car c'est vous, mon bonheur, vous seule, entendez-vous, — entre votre cœur et mon cœur, il n'y a que cet obstacle, cet unique et misérable obstacle, mon nom? »

— « Pas d'autre, » répondit-elle, « je vous le jure. »

— « Et vous voulez que je m'incline là devant, que je renonce à vous, parce que je m'appelle le comte de Claviers-Grandchamp, et vous, Madame Olier, et que le monde où je suis né condamnera ce mariage !... »

— « Ce n'est pas moi qui le veut, » répondit-elle, « c'est la vie !... »

— « C'est la vie ? » répéta-t-il, d'une voix devenue tout d'un coup sourde et mauvaise : « Qu'entendez-vous par ces mots ? Mais qu'ai-je besoin de vous le demander ?... Comme si, depuis ma jeunesse, je n'avais pas toujours vu cette même barrière se dresser devant tous mes élans : mon nom, toujours mon nom, encore mon nom !... Je finirai par le maudire !... Je suis un grand seigneur, dites-vous. Dites un paria par en haut, devant qui tant d'avenues ont été fermées, quand il a eu vingt ans, parce qu'il s'appelait de ce grand nom, et la femme qu'il aime ne veut pas de lui à cause de cela !... Ah ! que je l'aurai connue et vécue, la tragédie du noble, puisque mon malheur veut que j'en sois un, cette paralysie de l'être jeune, vibrant, affamé d'action, par un passé qui n'a pas été le sien, même un jour, l'étouffement par des préjugés que l'on ne partage même plus... Valentine, dites que vous ne m'aimez pas. Je serai bien malheureux, mais je n'éprouverai pas ce que je viens d'éprouver, et si violemment, un nouveau sursaut de cette vieille révolte, dont j'ai tant souffert, que j'ai toujours combattue en moi, et qui va, par instans, jusqu'à la haine de ma caste. Oui, j'ai été, je suis quelquefois si près de la haïr, et c'est si cruel, car j'appartiens à cette caste, malgré tout. Elle me tient prisonnier. J'en sais les vertus. J'en ai l'orgueil, à certains momens, et à d'autres, celui-ci par exemple, c'est comme une horreur !... »

— « Ne parlez pas ainsi, ne sentez pas ainsi, » implora Mme Olier. « Vous me faites peur, quand je vous vois si injuste, non seulement pour moi, — je vous l'ai pardonné, — mais pour votre sort. C'est tenter Dieu. Vous parlez de barrières, de prison, d'étouffement... Moi, je pense à tout ce que vous avez reçu de privilèges en naissant, et d'abord, au plus grand de tous, celui d'être si facilement un exemple. Si vous aviez pu entendre les propos qui se tenaient sur vous, à votre arrivée à Saint-Mihiel, vous jugeriez mieux de la valeur de ce nom que vous avez failli blasphémer, — et pourquoi !... — Je les entendais, moi, et j'en suis encore fière pour vous : — Il s'appelle le comte de Claviers-

Grandchamp, et il travaille. Il aura trois cent mille francs de rente et il a passé brillamment ses examens. Il est bon camarade. Il traite bien les hommes. Il a toutes les qualités d'un chef... Vous appelez les nobles des parias, parce qu'ils excitent beaucoup d'envie. Mais, quand ils sont dignes de leur rang, quelle influence ils peuvent exercer!... Et tout cela ne compte plus, faute de pouvoir plier à votre volonté celle d'une pauvre femme qui, dans dix ans, aura passé!... Et vous direz d'elle alors, si vous la reconnaissez : « Où avais-je l'esprit de croire tant l'aimer?... »

— « Et si dans dix ans je l'aime encore, » dit le jeune homme, « et si je les ai usées, ces dix années, à la regretter! S'il se trouvait que le refus de cette femme eût coïncidé avec une de ces crises à la suite desquelles tout change dans une vie? Si j'étais à l'un de ces momens où un homme doit prendre une décision d'une importance pour lui tragique et où il a besoin de savoir sur quel appui il pourra compter?... » — Il parut hésiter... et, du ton changé d'un homme qui, venant de s'abandonner au tumulte de ses émotions, se contraint et ne veut plus que préciser des faits : — « Vous allez me comprendre. J'étais venu avec l'idée de commencer par là. Votre présence m'a trop ému!... Je vous ai dit que je n'avais pu obtenir qu'une permission très courte, quarante-huit heures, et difficilement. Notre nouveau colonel, lui, n'est pas de votre avis sur les nobles. Il leur est sévère et dur. Il a eu ce mot sur moi, l'autre jour, à cause de mon titre et de mon « de » : « Je n'aime pas les noms à courans d'air. » Dans l'espèce, il n'a pas eu tort d'exiger que je rentre demain soir. D'ici à quelques jours, nous le savons de source officielle, on fera deux inventaires d'église dans le pays. Et l'on s'attend à une résistance. »

— « Est-ce possible?... » s'écria Valentine, en joignant les mains. « Depuis que cette loi de la séparation a été votée, je n'ai jamais lu le récit d'une scène comme celles de Paramé ou de Saint-Servan sans trembler que vous aussi ne fussiez pris dans un de ces horribles cas de conscience, dont tant de braves officiers ont été les victimes!... Je croyais qu'à Saint-Mihiel tout s'était passé tranquillement et que la troupe n'avait pas eu à intervenir... D'ailleurs, on emploie si rarement à cette besogne l'arme dont vous êtes... »

— « On l'emploiera cette fois, » répondit Landri. « Nous

avons été prévenus. C'est logique. Ou les chasseurs devront donner, ou nous autres. Ces deux régimens comptent un certain nombre de gens qui ont de ces noms à courans d'air, dont ce comte de Claviers-Grandchamp, qui *travaille*, qui *traite bien les hommes*, qui a *toutes les qualités d'un chef*. L'occasion est bonne pour lui casser les reins, à lui et à quelques autres de son espèce! Le prétexte est tout trouvé : les deux églises à inventorier sont celles de Hugueville-en-Plaine et le sanctuaire de Notre-Dame-de Montmartin. Dans le premier, il y a un vieux prêtre, vénéré à cinquante lieues à la ronde, qui a déclaré en chaire ne devoir céder qu'à la force. Vous savez la dévotion du département à la Madone de Montmartin. Il s'agit de faire vite, très vite, pour que les paysans n'aient pas le temps d'arriver. Hugueville et Montmartin sont loin de Saint-Mihiel. La cavalerie est tout indiquée... Si les dragons marchent, mon tour de service tombant à la fin de la semaine, j'ai bien des chances d'être de l'affaire. »

« — Mon pauvre, pauvre ami! » dit la jeune femme en enveloppant l'officier d'un regard où passa la tendresse qu'elle s'était tant juré de lui cacher... « vous aussi, vous allez donc devoir quitter cette armée que vous aimez tant, où une si belle place vous était réservée!... »

— « Je ne la quitterai pas, » interrompit-il, et son visage s'était comme figé dans une expression si dure que Valentine en demeura saisie :

— « Que voulez-vous dire? » demanda-t-elle.

— « Que je me suis bien interrogé, et que je n'ai pas trouvé dans ma conscience ce que les camarades dont vous parlez ont trouvé dans la leur. Ils étaient des croyans, et moi, vous savez trop que j'ai des doutes, que je ne pratique pas. J'aurai à exécuter certaines réquisitions des répugnances. Mais des répugnances ne sont pas des scrupules. Je passerai outre. Je ne quitterai pas l'armée...

— « Même s'il vous faut donner l'ordre à vos hommes d'enfoncer une porte d'église? »

— « Je leur donnerai cet ordre... »

— « Vous! » s'écria-t-elle. « Vous!... »

— « Achevez, » reprit-il, d'un air plus sombre encore. « Vous, un Claviers-Grandchamp!... Vous n'osez pas le dire, ce mot. Vous le pensez, vous l'avez sur les lèvres. D'un autre que moi, vous trouveriez tout naturel, vous surtout qui connaissez notre mé-

tier, qu'il exécutât, dans mon état d'esprit, une consigne militaire, et qu'il ne vît, dans l'occupation de l'église d'Hugueville ou de Montmartin, qu'un service commandé. De moi, vous ne l'admettez pas. Pourquoi? De nouveau à cause de mon nom!... Et vous vous étonnez que je m'emporte en explosions, comme celles de tout à l'heure, contre un esclavage dont seul je connais le poids!... Hé bien! » continua-t-il avec une colère grandissante, « c'est précisément parce que je suis un Claviers-Grandchamp que je ne veux pas m'en aller de l'armée. Je veux servir. Vous entendez, *servir*, n'être pas un oisif et un inutile, un homme riche avec un blason plus authentique sur ses voitures. Je ne veux pas, à cause d'une instruction à transmettre, dont je ne suis pas responsable, défaire toute l'œuvre de ma jeunesse, redevenir un Émigré à l'intérieur, comme tant de mes parens, tant de mes amis, comme mon père!... »

— « Vous n'allez pas le renier! lui aussi, » supplia-t-elle « Vous l'aimiez, vous l'admiriez tant!... »

— « Je l'aime et je l'admire toujours, » répondit le jeune homme, d'un accent profond, « oui, je l'admire. Personne, plus que moi, ne connaît ses facultés et ce qu'il aurait pu être. Quel soldat! Il l'a prouvé pendant la guerre. Quel diplomate! Quel administrateur! Quel conseiller d'État! Et il n'est rien. Rien, rien, rien!... Mais c'est tout le drame de ma pensée que l'évidence de ces magnifiques dons de mon père, paralysés par son nom, uniquement par son nom! Depuis que j'observe, je le vois, lui, si intelligent, si généreux, si ouvert, ne faire aucun usage de ses énergies, ne participer à aucune des activités de son temps. Il existe une France contemporaine, cependant. Il y est. Il n'en est pas. Elle ne veut pas de lui, qui ne veut pas d'elle. Il aura passé sa jeunesse, son âge mûr, sa vieillesse, à quoi? A figurer dans une fastueuse parodie d'ancien régime, entre ses réceptions à Paris et à Grandchamp, la chasse à courre et un vaste et inutile patronage d'une basse et haute clientèle qui vit de son luxe ou de ses recettes. J'ai senti le néant de cela trop tôt; lui, il ne le sentira jamais. Il est la dupe d'un mirage. Il est tout près d'une époque où la noblesse était encore une aristocratie. Mon grand-père avait vingt-six ans, en 1827, quand il succéda à la pairie de mon aïeul, et celui-ci, avant 89, était colonel des dragons de Claviers. Car il y a eu des dragons de Claviers-Grandchamp, comme de Custine et de Jarnac, de

Belzunce et de Lanan. Ils sont loin! Mais pour mon père, ces choses si détruites ici, si abolies, sont encore des réalités. Il y touche. Il en a connu les témoins. Il a joué petit garçon sur les genoux de vieilles dames qui avaient été à la cour de Versailles. On dirait que ce passé en reculant le fascine plus encore. Pour moi, c'est la mort, et j'ai voulu vivre. C'est la raison qui m'a fait entrer dans l'armée. Je n'avais pas le choix d'ailleurs. Toutes les autres carrières étaient fermées au futur marquis de Claviers-Grandchamp... Voilà les privilèges dont vous me parliez tout à l'heure. Je vous ai laissée dire. Oui, fermées. Les Affaires étrangères? fermées. Mon père aurait du moins été accepté par l'Empire. Aujourd'hui on n'y veut plus de nous. Le Conseil d'État? fermé. L'administration? fermée. Voyez-vous un noble préfet? Ils l'étaient sous Napoléon et la Restauration. Les carrières libérales? fermées. Un noble aurait le génie d'un Trousseau, d'un Berryer, d'un Séguin que l'on ne voudrait pas de lui pour traiter un rhume, plaider un mur mitoyen ou construire une passerelle. Le commerce? fermé. L'industrie? fermée, ou c'est tout comme. Pour y réussir, il nous faut, à nous autres, une supériorité que moi je ne me suis jamais sentie. La politique? C'est tout comme, encore. On reproche aux nobles de ne pas prendre de carrière! On oublie qu'ils sont exclus de presque toutes et que les autres leur sont rendues dix fois plus difficiles de par leur naissance. Et vous voulez que je ne nous appelle pas des parias! Encore une fois, je n'ai pas voulu en être un. L'armée me restait. J'ai préparé Saint-Cyr, non sans luttes. Là, du moins, j'ai connu la joie de ne pas être à part, de me sentir un Français comme les autres, de n'être pas exilé hors de mon temps, de ma génération, de ma patrie, la joie de l'uniforme, du camarade coudoyé, du chef obéi, de l'inférieur commandé. Cet uniforme, on ne me l'arrachera qu'avec la vie. En le perdant, je perdrais toutes mes raisons d'exister... Toutes, non, puisque je vous aime. J'avais voulu vous parler aujourd'hui, pour savoir si je vous garderai dans l'épreuve qui se prépare. Elle aura ses cruautés!... Maintenant que vous connaissez la crise que je suis à la veille de traverser, » ajouta-t-il, « me répondrez-vous encore le non que vous m'avez dit tout à l'heure? Je n'ai pas de fierté et je vous redemande : voulez-vous être ma femme? non plus celle du comte de Claviers-Grandchamp, dont vous redoutez le père et le milieu, mais d'un soldat dont ce milieu ne voudra

plus, que son père aura rejeté?... Si j'ai jamais présidé à un inventaire d'église, ce sera chez les mères une autre indignation que celle d'une mésalliance, comme vous dites, et comme je ne dis pas. Si je vous ai, la plaie saignera certes, mais je vous aurai. Vous et mon métier, mon métier et vous, c'est de quoi être bien fort... »

— « Vous m'avez trop profondément troublée, » dit Valentine. « Je ne sais plus rien... Je ne vois plus clair en moi... Je viens de trop vous sentir souffrir... Mon Dieu! quand j'ai reçu votre lettre, j'avais bien deviné de quoi vous vouliez me parler. Je n'avais pas deviné tout... J'avais pris des résolutions avec moi-même. Je me croyais sûre de les tenir... Devant votre peine, je ne peux pas... Écoutez. Soyez généreux. Ne me pressez plus... Faites-moi crédit de cette réponse que vous me demandez... Je vous disais tout à l'heure que je ne pourrais plus vous recevoir désormais. Moi non plus, je n'ai pas de fierté. Je retire cela aussi. Puisque vous devez repasser par Paris demain pour retourner à Saint-Mihiel, revenez me voir. J'aurai réfléchi. Je serai en état de répondre autrement que sous le coup d'une émotion qui me déconcerte... Ah! pourquoi, durant tant de conversations que nous avons eues ensemble depuis trois ans, ne m'en avez-vous jamais autant dit sur certaines choses très intimes de vous-même? Je vous aurais aidé... J'aurais tenté du moins... »

— « C'est une des autres misères du noble, » répondit Landri. « Il y a un sujet qu'il ne peut jamais aborder le premier, celui de sa noblesse, précisément... Mais calmez-vous, je vous en conjure, comme je me calme moi-même... Voyez. Il a suffi que vous ne me redisiez pas le « jamais » de tout à l'heure pour que je redevienne maître de moi... Je serai ici demain, et si vous ne pouvez pas me répondre encore, j'attendrai... Je vous ai vue me plaindre, me comprendre. C'est un bonheur déjà et qui efface bien des chagrins!... Suis-je comme vous voulez que je sois? Vous parlé-je comme vous désirez?... »

— « Oui, » fit-elle, plus émue qu'elle ne voulait maintenant le laisser paraître par ce subit adoucissement, ce retour de tendresse soumise après ces éclats de passion. « Mais, » insinua-t-elle, « si vous étiez vraiment comme je veux, vous me laisseriez vous donner un conseil. »

— « Lequel? » interrogea-t-il anxieusement.

— « Celui de vous confier à votre père. Oui, de l'entretenir

de vos projets, — de moi, si vous le jugez bon, — mais d'abord, mais à tout prix, de vos appréhensions au sujet de ces inventaires prochains... Vous le lui devez, » insista-t-elle sur un geste du jeune homme. « Je ne vous parle pas de la solidarité qui relie les membres d'une même famille, afin de ne pas revenir sur cette question de nom, quoique bourgeois et nobles soient égaux, quand il s'agit de l'honneur commun. Vous le lui devez, par respect pour son grand cœur. Il vous aime. Une décision si contraire à ses idées risque de lui causer une peine très profonde. Il ne faut pas qu'il l'apprenne par un autre que par vous et avant, pour qu'il ne puisse pas en méconnaître les motifs. Vous les lui direz, et même s'il les blâme, du moins il ne cessera pas de savoir que vous êtes digne d'estime. Je le sais bien, moi qui suis croyante, et à qui cette action sera si douloureuse, si vous l'exécutez... Ah! que je vais prier pour que Dieu nous épargne cette épreuve, à votre père et à moi!... Mais il faut que vous ayez parlé à M. de Claviers. Vous le sentez bien vous-même, qu'il le faut?... »

— « J'essaierai, » répondit le fils dont les yeux exprimaient de nouveau une véritable détresse. « Vous ne le connaissez pas, et comme il impose, même à moi. Je devrais dire, surtout à moi, qui lis si bien en lui. Mais vous avez raison et je vous obéirai... »

— « Merci, » dit-elle en se levant. « Et maintenant, pensez à ne pas mal le préparer en le mécontentant. Puisqu'il a tenu que vous vinssiez à Grandchamp pour cette chasse, il faut que vous partiez. Il le faut, pour moi aussi, qui ai besoin d'un peu de paix et de solitude... D'ailleurs, vous devez encore déjeuner, et il est midi moins le quart. » — L'horloge d'un couvent voisin sonnait trois coups dont les tintemens se prolongeaient jusqu'au petit salon, par-dessus les arbres du jardin. La pendule posée sur la cheminée avait, elle aussi, jeté trois notes grêles. — « Vous n'avez que le temps. »

— « Avec l'automobile, je serai à Grandchamp en une heure et demie, » répondit-il. — « Mais je veux continuer à être obéissant, aussi obéissant que je viens d'être révolté. » Il avait pris la main de la jeune femme, et il la pressait contre ses lèvres, en ajoutant : — « J'oubliais. Je dois m'arrêter rue de Solférino pour avoir des nouvelles d'un ami de mon père qui est très malade... Ce ne sera pas bien long. »

Valentine Olier avait retiré ses doigts d'un mouvement si nerveux que Landri ne put s'empêcher de lui demander :

— « Mais qu'avez-vous?... »

— « Rien, » fit-elle. « Rue de Solférino?... Alors c'est M. Jaubourg, cet ami malade? c'est chez M. Jaubourg que vous allez?... »

— « Oui. Comment savez-vous son nom?... » Et, répondant à sa propre question. — « C'est vrai, je me suis rendu plusieurs fois chez lui en sortant de chez vous. Je vous en ai parlé, et assez mal... Je le regrette maintenant. Il ne m'a jamais montré beaucoup de sympathie, et quand j'ai voulu entrer à Saint-Cyr, il a beaucoup contribué à monter mon père contre moi. Je lui en ai voulu. Mais c'est loin, et il est mêlé à tant de souvenirs de mon enfance! La nouvelle de sa maladie m'a remué... D'après la dépêche de mon père que j'ai trouvée à la maison, et qui me demandait de passer chez lui, il est mourant... »

— « Il est mourant! » répéta-t-elle. « Mon Dieu! J'espère qu'on ne vous recevra pas. Dans l'état de sensibilité blessée où vous êtes, cette visite sera trop pénible et elle est inutile... Promettez-moi que vous n'essaierez pas de le voir! »

— « Chère, chère amie! » dit Landri, en appuyant de nouveau un baiser sur la main crispée de Valentine, « je vous répète que vous ne savez pas quel calme vous venez de me rendre, ni quel courage j'aurais en ce moment contre les pires épreuves... Et cette visite ne me serait pas une épreuve... Mais je m'arrangerai pour faire ce que vous désirez, même dans une occasion aussi indifférente... Je n'y aurai pas de mérite. J'aime mieux ne mettre aucune image trop pénible entre ce que j'éprouve là, » — il montra son cœur, — « et mon retour... demain. Que c'est loin, et c'est si près! »

— « A demain donc! » répondit-elle, avec un demi-sourire, dont il ne sut pas deviner qu'il était forcé... « Venez à deux heures, comme d'habitude, et maintenant, adieu... »

— « Adieu! » dit-il. Instinctivement il se rapprocha d'elle. Dans ses yeux brilla un éclair de passion aussitôt réprimé par ses yeux à elle. Il redit : « Adieu, » d'un accent étouffé par l'effort qu'il faisait pour se dompter, pour ne pas céder au brûlant désir de couvrir de caresses ces cheveux blonds, ce front pur, cette bouche frémissante. Il s'élança hors du salon. Elle écouta le pas du jeune homme qui traversait la pièce voisine, puis l'antichambre, la porte d'entrée qui s'ouvrait et se refermait. Il était sorti de la

maison, et sans doute de la rue depuis longtemps qu'elle était toujours à la même place et dans la même attitude, et elle regardait fixement sa pensée. Ce qu'elle y voyait, ce n'était pas la silhouette élégante et martiale du jeune homme qu'elle aimait, qui l'aimait, et dont elle *savait* maintenant qu'elle serait la femme. Non, elle se revoyait à Saint-Mihiel, il y avait très longtemps. Elle croyait revivre cette heure : Landri venait d'arriver au régiment. Valentine avait une amie, une Mme Privat, la femme d'un des officiers de la garnison. A plusieurs reprises elle avait cru remarquer que cette femme montrait au nouveau venu une froideur singulière. Assez étourdiment, elle lui avait demandé, — elle s'entendait encore poser cette question : — « M. de Claviers-Grandchamp semble vous être si antipathique. Pourquoi?... » Et elle entendait Marguerite Privat lui répondre :

— « Je l'avoue, mais cela tient à de vieilles, bien vieilles histoires. Nous avions un cousin éloigné, un M. Jaubourg, que nous voyions beaucoup. Je dis nous. Je devrais dire mes parens. Ils avaient une petite idée de lui faire épouser une de mes tantes. Les relations se sont refroidies tout d'un coup. Le mariage n'a pas eu lieu. Ce refroidissement date du jour où il a été lié chez les Claviers. Il aurait eu, du moins mes parens l'ont pensé, une passion pour Mme de Claviers. Ils ont même cru à une liaison. Dans les familles on sait bien des choses que le public ne comprend pas. Il a paru nous fuir. Mes parens n'ont pas cherché un rapprochement qui aurait eu l'air intéressé. M. Jaubourg est le fils d'un agent de change, et très riche. J'ai vu mon père très peiné de cette rupture qui a été cause d'une très triste union que ma tante a contractée par dépit. J'en ai toujours voulu à cette Mme de Claviers, peut-être injustement. De voir son fils remue ces souvenirs et m'est pénible. »

Oui, il y avait bien longtemps, et voici que Mme Olier retrouvait en elle la sensation de tristesse dont ce discours de Mme Privat l'avait soudain accablée. Fallait-il qu'elle aimât déjà Landri, sans le savoir! La véracité de cette confidence était garantie et par le caractère de celle qui la faisait et par le hasard qui la provoquait. Mais elle comportait un peut-être. Aussi Mme Olier n'y avait pas cru tout à fait. Pourtant elle en avait gardé un doute ineffaçable. Qu'elle s'était demandé souvent si vraiment la mère du jeune homme avait commis une faute, et s'il était exposé à jamais l'apprendre! Elle avait tressailli d'un petit

frisson chaque fois qu'il avait, depuis lors, prononcé, au hasard de leurs causeries, ce nom de Jaubourg; et, remuée comme elle était, toutes ces impressions si multiples et si confuses s'étaient réveillées du coup, quand il avait annoncé cette visite rue de Solférino. Elle l'avait vu au chevet d'un malade qui, dans son agonie, laisserait peut-être échapper un terrible secret!... Son saisissement avait été tel qu'une impulsive supplication avait suivi, bien imprudente, si réellement les relations de Jaubourg et de la défunte marquise de Claviers-Grandchamp avaient été coupables!

— « Je suis folle, » finit-elle par se dire, en s'arrachant à l'espèce de songe éveillé qui venait de lui représenter avec un détail d'hallucination cette courte scène, son appartement à Saint-Mihiel, le visage de Mme Privat, sa voix, ses paroles. « Si M. Jaubourg avait été l'amant de Mme de Claviers, il ne serait pas resté après sa mort l'ami de M. de Claviers... Pourvu que mon geste et mon cri n'aient pas éveillé de soupçon chez Landri! Je ne me le pardonnerais jamais... Non. Il est si loyal, si droit. Il a un trop noble cœur pour imaginer chez les autres le mal qui lui ferait horreur à commettre... Pourvu qu'il parle à son père de cette possibilité d'une réquisition contre une église! Il a promis. Il lui parlera. Son père l'empêchera de donner suite à cette affreuse idée! Moi, je ne peux pas. Je l'aime trop. Mon Dieu! que je l'aime! que je l'aime!... Je me suis trop longtemps défendue... Ah! je sens qu'à présent, je suis toute à lui!... »

Et comme, à cette minute, des rires éclataient à travers la cloison, lui annonçant le retour du petit Ludovic, elle ouvrit la porte pour appeler son enfant, et, le serrant contre son cœur, elle l'embrassait avec emportement, pour se prouver que cet amour auquel elle allait enfin s'abandonner, en acceptant de devenir la femme d'un second mari, ne prenait rien au fils du premier, et elle lui disait :

— « Tu sais que ta mère t'aime, tu le sais, répète que tu le sais... »

II. — UN SEIGNEUR

Mme Olier y voyait juste : ce petit geste irréfléchi, comme d'une main étendue pour empêcher une chute, devait être un des

signes qui éveilleraient chez Landri la plus douloureuse des idées, mais plus tard. Cette âme de jeune homme, Valentine y avait vu juste sur ce point aussi, avait trop de générosité pour ne pas répugner, d'instinct, à la méfiance, cette calomnie en pensée. Comment eût-il pu faire une exception pour sa mère? Jamais il n'avait incriminé, fût-ce une seconde, ni supposé que l'on pût incriminer dans un sens pareil les assiduités d'un des familiers de leur maison. Les larmes qu'il avait versées sur la mort de Mme de Claviers-Grandchamp avaient été de tendres, de sincères larmes de fils, sans une réserve dans la vénération. Aussi, tandis qu'il revenait de la rue Monsieur à la place Saint-François pour y reprendre son automobile, aucun soupçon ne s'élevait en lui. L'imprudente prière que son amie lui avait faite de ne pas voir le malade de la rue Solférino n'était qu'une preuve d'une tendresse un peu trop inquiète, et il en était d'autant plus touché.

— « Que je l'aime! » répétait-il, faisant écho, et le sentant, au passionné soupir qu'elle, de son côté, poussait vers lui. « Elle aussi, elle m'aime!... Elle s'en défend encore, mais je l'ai compris, je l'ai vu, je le sais... Je sais qu'elle sera ma femme... » Il répéta : « Ma femme! » avec un frisson intime de tout son être qui lui fit fermer les yeux. Tout de suite l'image de Valentine fit surgir devant son esprit celle de son père, et le souvenir de l'engagement qu'il venait de prendre brisa soudain cet élan de joie : « Elle a raison, » se dit-il sans transition, en reprenant mentalement les termes mêmes dont elle s'était servie, « je dois lui parler et d'elle et du reste. Je le lui dois par respect pour son grand cœur. Je le ferai... » La seule idée de cette explication infligea au jeune homme une angoisse de timidité. Il en avait toujours souffert, en présence de cet homme dont il portait le nom, dont il était l'héritier, qu'il chérissait, dont il était chéri, et jamais il n'avait pu s'ouvrir à lui complètement, s'expliquer sur les arrière-fonds de sa pensée. Sa personnalité, très virile dans les décisions profondes, mais très sensitive, et par suite aisément décontenancée dans ses affirmations extérieures, avait toujours été comme étonnée par celle du marquis, si entière, si dominatrice, si indiscutable. Sa résistance à ce despotisme moral n'était pas tout à fait consciente. C'était elle qui l'enfiévrait dans son constant effort pour n'être pas un « émigré, » comme il disait, pour se rendre utile, appartenir à son temps, « servir, »

c'était encore un de ses mots. Il faut le répéter. Il n'en est pas de plus juste. Beaucoup d'autres jeunes gens de sa classe ont éprouvé comme lui ce magnanime et sage appétit d'une action efficace et bienfaisante. Beaucoup ont, comme lui, essayé de réagir contre l'ostracisme que la France issue de la Révolution exerce, par ses mœurs autant que par ses lois, contre les vieilles familles. Ils se sont, comme lui, heurtés à des difficultés. Ils les ont rarement senties, comme lui, en tragédies. Cette vue excessive et morbide de sa destinée trahissait chez Landri un déséquilibre, un manque de certitude. En effet, si, par certains côtés, il pensait absolument au rebours de son père, par d'autres, il subissait un véritable hypnotisme de cette forte individualité, et il était tout voisin de douter de lui-même devant une intransigeance qu'il n'avait osé affronter vraiment qu'une fois, quand il s'était agi de Saint-Cyr. Le développement de son esprit s'était fait par des lectures, des observations, des réflexions, toutes solitaires, sans cesse tenues en échec par le verbe haut, l'intelligence impérieuse, les convictions si fermes et si logiques, le caractère enfin, du marquis. Du caractère, Landri en avait aussi, mais par à-coups, et quand il s'était donné des raisons très réfléchies. Son père, lui, en avait toujours, et gaiement, allégrement, comme il marchait, comme il respirait, par un déploiement de son énergie intérieure, si l'on peut dire, qui lui était aussi naturel que sa musculature l'est à un lion. Le prestige de cette nature opulente et puissante restait si souverain sur le tempérament plus affiné, peut-être, mais plus appauvri du fils, qu'il avait été sur le point de se dérober, quand Valentine lui avait demandé cette promesse. Il l'avait faite pourtant. Sa fierté d'amoureux eût été trop humiliée d'avouer une faiblesse qu'il ressentait à nouveau maintenant :

— « Oui, » se répétait-il, « je dois lui parler, — comment?... D'Elle? Ce sera très pénible, mais qu'il la voie seulement, j'aurai cause gagnée. Elle est si fine, si jolie, si dame !... Des inventaires? C'est impossible. Elle m'a compris, elle, aussitôt, toute pieuse qu'elle est. Leur religion n'est pas la même. Pour elle, l'Église, c'est la foi. Ceux qui ne l'ont pas, ne sont qu'à plaindre. L'Église, pour lui, c'est comme la monarchie, comme la noblesse, l'absolu de l'ordre. C'est la hiérarchie qui garantit toutes les autres... Que lui répondre? Je penserais comme lui, si notre temps n'était pas notre temps... » Il débouchait, en monologuant ainsi

sur les côtés de l'église Saint-François-Xavier, à l'endroit où il avait quitté son automobile. Son mécanicien, ne le voyant pas revenir, avait laissé sa voiture à la garde d'un des nombreux vauriens, qui transforment cette place écartée en un club de bicyclistes et de paumiers, et il était allé se restaurer chez un des marchands de vin du voisinage : « Bon ! » dit le jeune homme, avec mauvaise humeur, « Auguste n'est pas là !... Jamais je n'arriverai à Grandchamp... Je ne déjeunerai pas, voilà tout, » conclut-il. « Mais comment est la machine ? » et tandis que le petit garçon, préposé à la garde du véhicule, courait chercher le peu scrupuleux chauffeur, il commença d'examiner le détail de la voiture d'un œil de connaisseur. C'avait été, là aussi, un des tout petits points où il avait mis son amour-propre de modernisant. Il s'entendait à réparer et à manœuvrer son automobile aussi bien qu'un professionnel. « Tout est en ordre, » dit-il. « Je conduirai moi-même. Nous irons plus vite, et je ne m'irriterai pas les nerfs à penser. » Il commença donc de revêtir le manteau, la casquette, les lunettes et les gants de l'emploi, et Auguste ne l'eut pas plutôt rejoint qu'il lança sa lourde machine avec autant de précision que s'il n'eût pas porté ce nom de Landri, — qui indiquait dans la famille de Claviers-Grandchamp une prétention, plus ou moins justifiée, — mais elle remonte au XIIe siècle, de descendre des rois de la première race. Et cette voiture dernier modèle portait sur ses panneaux le blason singulier qui, avec la devise : *E tenebris inclarescent*, exprime cette fabuleuse origine : trois crapauds d'or sur champ de sable. Ce furent, d'après certains héraldistes, les armes de nos premiers rois. Géliot s'en indignait déjà dans sa *Vreye et parfaite science des armoiries* (1). Il n'y voyait que trois fleurs de lys grossièrement exécutées. Il eût fait bon soutenir cette thèse devant le colérique marquis ! « Et dire, » songeait l'héritier du pseudo-Mérovingien, « qu'il a fallu des années pour faire accepter à mon père la seule idée du téléphone, de l'électricité et de l'automobile ! Mais enfin, nous en avons une et d'une bonne marque... J'arriverai avant la fin de la chasse... » Il avait, par un enfantillage où tous les jeunes gens se reconnaîtront, au lieu de filer droit par le boulevard, l'Esplanade,

(1) « Devant seulement estre icy remarqué que c'est une ineptie de croire qu'aucuns de nos Roys ait oncques porté des crapaux. Au contraire, ce qui en a esté escrit est venu des ennemis de l'honneur François, et en dérision de ce qu'ils estoient issus des Paluds méotides. »

puis le quai, pris la rue de Babylone, afin de croiser celle de Monsieur. Il voulait revoir encore une fois la silhouette du petit hôtel du temps de Louis XVI. Valentine lui redevint si présente qu'il s'était de nouveau absorbé dans cette vision intérieure quand il arriva devant la maison où habitait Jaubourg. Les amoureux, même les plus tendres, surtout les plus tendres, sont d'une insensibilité presque féroce pour ce qui ne touche ni de près ni de loin à l'objet de leur passion. Celui-ci n'eut pas besoin de se rappeler sa promesse, pour ne pas chercher à voir le malade :

— « Il doit y avoir chez le concierge un bulletin de santé, » dit-il à Auguste, « descendez, copiez-le, inscrivez-moi, et revenez vite... Nous n'avons pas cinq minutes à perdre... »

Le chauffeur sauta du siège, avec la précipitation d'un domestique qui veut se faire pardonner une faute. Il s'engouffra en coup de vent derrière le battant de l'énorme porte cochère qui donnait une physionomie seigneuriale à la demeure du personnage non titré, mais si accompli dans son élégance, qu'avait été Charles Jaubourg. Pour que son nom eût pu seulement être prononcé à propos de Mme de Claviers-Grandchamp, il fallait, — lui qui venait d'un si autre milieu, — qu'il eût su se ménager dans le monde une situation exceptionnelle. Il ne restait de l'homme suprêmement raffiné, du grand bourgeois, devenu à force de souplesse, de tenue et d'esprit de suite, un membre notable de la Société, qu'une pauvre loque, un vieillard en train d'agoniser d'une pneumonie derrière ces hautes fenêtres. La paille tassée sur le pavé pour étouffer le bruit des voitures attestait la gravité d'un état dont Landri eut une preuve plus décisive. Son messager reparut, tenant à la main un papier sur lequel était écrit ce laconique et sinistre compte rendu : *Nuit très mauvaise. État stationnaire. — Professeur Louvet. Docteur Pierre Chaffin.* L'officier lut ces mots à mi-voix, et avec une indifférence qui, dans l'espèce, était d'une ironie aussi inconsciente que cruelle, il plia la feuille et il la glissa dans sa poche, en disant : « C'est bien. Allons ! »

— « Le concierge m'a chargé d'en prévenir M. le comte, » interjeta le chauffeur, « M. Jaubourg avait spécialement recommandé que l'on fît monter M. le comte, quand il viendrait... »

— « Moi ? » dit le jeune homme, avec une surprise et une contrariété non dissimulées. Il eut dans les yeux un éclair d'hésitation et fit le geste de descendre. « Mais non, je n'ai vrai-

ment pas le temps!... » Et, c'est sur ce mot d'une ironie pire, qu'il lança de nouveau l'automobile. Elle avait déjà passé la Seine, pris la rue des Tuileries, doublé le massif de l'Opéra, celui de la gare du Nord, franchi la barrière, passé Saint-Denis, elle s'engageait sur la route de la forêt de Hez au delà de laquelle est le château de Grandchamp, sans que l'esprit du fils de Mme de Claviers eût même commencé à entrevoir derrière ce second petit signe le mystère qui allait, si peu d'heures plus tard, bouleverser à jamais sa destinée : « Jaubourg mourant et désirant me voir? Pourquoi, lui qui ne m'a montré toute sa vie que de l'antipathie?... C'est tout simple. Mon père lui avait annoncé ma visite... Décidément, j'aurais dû monter. Eh! qu'aurais-je de plus à rapporter à Grandchamp, que ce bulletin... Et puis Chaffin est là. Il aura été envoyé par mon père, et le tient au courant. » Pierre Chaffin était le fils de l'ancien précepteur de Landri, devenu, sous le titre plus élégant de secrétaire, l'homme d'affaires et l'intendant du marquis. Ce garçon, ancien interne et très distingué, se trouvait le chef de la clinique de Louvet, le médecin des Claviers-Grandchamp depuis toujours. « D'ailleurs, » continuait l'amoureux, « j'avais promis, » — et sa bouche, qui s'ouvrait pour respirer l'air frais de la vitesse, se ferma comme pour mettre à travers la distance un dernier baiser d'adieu sur les mains brûlantes de son amie. Ce souvenir lui poussa dans les veines un flot de sang plus chaleureux, et l'automobile vola plus alerte, à travers la fuite éperdue des maisons, déjà empanachées de fumée, des cultures d'automne, des paysages vaporeux, de tout cet horizon qui, d'ordinaire, était pour Landri l'occasion de réflexions plus que de sensations. Que de fois, allant à Grandchamp, il avait remarqué cette multiplication des innombrables petites propriétés, qui déchiquettent le sol, isolent les châteaux, les cernent, vont les conquérir! Symbole de la montée des classes d'en bas. Il n'y voyait plus aujourd'hui que de l'espace à dévorer, au terme duquel il se trouverait en face de son père et de sa promesse. Il avait voulu conduire, afin de ne plus y penser, et malgré lui, il faisait et défaisait en esprit le plan de cette conversation, tandis qu'il allait, laissant derrière lui, tour à tour Saint-Denis et sa basilique, Groslay et ses toits moussus, la forêt de l'Isle-Adam et ses blanches carrières, Beaumont et la longue ligne bleue de l'Oise, le bouquet gracieux du Cahet, le bois de Saint-Vaast, Cires-lès-Mello et ses filatures,

Balagny et le paisible Thérain, Mouny et ses pignons grisâtres.

— « Une heure trente-trois, » dit le chauffeur, en regardant sa montre, quand les premières maisons de Thury se dessinèrent au bout de la route, et les chênes-rouvres de la forêt de Hez. « C'est marché, cela ! Et jamais M. le comte n'a mieux conduit... »

— « Il ne nous reste plus qu'à trouver la chasse, maintenant, » répondit Landri. « C'est vrai que cette course n'a pas été trop mal menée... Prenez le volant, Auguste, maintenant, je vous prie. Moi, avec ma lorgnette, je vais fouiller les avenues. Allons dans la direction de La Neuville, et doucement, pour ne perdre aucun bruit... »

La forêt sur le sable de laquelle ils roulaient maintenant racontait aussi, comme la campagne, le morcellement de la vieille France. Elle rejoignait autrefois les bois de Compiègne, ceux de Carnelle, et l'ensemble formait, entre la Seine et l'Oise, un immense et giboyeux domaine dont il ne reste plus que des débris. Celui-ci occupe un plateau, légèrement nouvementé, que l'automobile parcourait, à une toute petite allure. C'étaient sans cesse des arrêts, pour demander un renseignement à un passant, pour sonder avec la jumelle les interstices des futaies, pour écouter surtout les appels de trompe. A plusieurs reprises, Landri avait cru reconnaître une *vue*, un *bien allé*. Soudain, il mit sa main sur le bras du chauffeur. Une fanfare lui arrivait distinctement :

— « Mais c'est un hallali ! » avait-il dit. « Si tôt?... Oui... Et ce n'est pas loin... A gauche et un peu de vitesse... Nous y sommes. Je vois la chasse... Arrêtons-nous un instant, que je regarde !... Ah ! le charmant coup d'œil !... »

Un brusque tournant de route venait de découvrir une dépression de terrain. A l'extrémité de l'allée, s'ouvrait largement une des rares clairières de cette forêt, si serrée. Dans un cadre formé à souhait par les charmes et les hêtres qui mariaient leurs ramures rouillées à l'or pâle des bouleaux et à la sombre verdure des sapins, se déroulait la scène finale de cette trop courte journée. Des victorias arrivaient au carrefour et des automobiles. Elles se rangeaient à la file sur une des routes. Au centre, une foule déjà considérable faisait cercle, composée de gens de la campagne, venus pour assister à la curée, d'invités qui avaient suivi la chasse en voiture, et de chasseurs dont le costume aux couleurs de l'équipage, — tabac d'Espagne avec des revers

bleus, — relevait d'une note gaie ce tableautin, délicieux et pittoresque en effet. Ici des garçons d'écurie garnissaient de couvertures les chevaux échauffés par l'ardeur de la poursuite. Plus loin, des domestiques apportaient des paniers remplis de provisions pour le *lunch*. La douce lumière d'automne baignait de clartés réchauffantes ces groupes sur lesquels couraient des sonneries de trompe, mélangées aux aboiemens des chiens impatiens, et, chacune, par ses quelques notes, expliquait à Landri les mouvemens qui se produisaient dans cette foule et que sa lorgnette s'amusait à suivre... Les trompes sonnaient l'hallali par terre. Les chiens venaient d'être emmenés loin de la bête. Le premier piqueur levait le pied droit de devant et le remettait au maître d'équipage... Les trompes sonnaient les honneurs du pied. Le maître d'équipage présentait le pied à une des dames dont les tricornes se reconnaissaient à côté des toques en velours des hommes... Les trompes sonnaient l'hallali de nouveau! Les aboiemens de la meute redoublaient. De son poste d'observation, Landri distinguait avec une netteté parfaite les détails de la curée : le valet de chiens debout, et comme à cheval sur le cerf, balançait la tête, par les bois, en face des gueules hurlantes, tenues en respect par le fouet levé des piqueux... Une autre fanfare! Les fouets s'étaient relevés. Les chiens s'étaient rués sur la masse sanglante dont déjà il ne restait plus rien.

Au premier rang des spectateurs de cet antique et sauvage cérémonial, le jeune homme n'avait pas eu de peine à discerner la frappante silhouette de son père. Dans sa tenue de maître d'équipage, que complétait à la vieille mode un tricorne relevé d'un bouton de cuivre, le marquis de Claviers-Grandchamp justifiait aussitôt, par son seul aspect, ce surnom d' « émigré » que son fils lui donnait volontiers. Il évoquait invinciblement l'image d'un de ces chasseurs que montrent les savoureuses peintures de l'escalier de Fontainebleau, ou cet exquis tableau de Versailles qui représente une des chasses du prince de Conti, autour du château de l'Isle-Adam. Le marquis était un homme de soixante-cinq ans, dont la robuste vieillesse faisait honte aux maturités épuisées d'aujourd'hui. Il était très grand, très droit, et restait svelte, quoique taillé en force, avec un beau visage, haut en couleur dont ses cheveux très blancs avivaient le teint. Le nez long, fin et busqué, un peu trop rapproché de la bouche

gourmande et spirituelle, donnait à son profil une vague ressemblance avec celui de François Ier. Il en avait conscience et il soulignait cette analogie par la coupe de sa barbe toute blanche, comme ses cheveux. Sa physionomie n'avait pas besoin de cet artifice, pour que les plus ignorans dissent de lui, dès la première rencontre : « C'est un portrait qui marche. » Tout en lui criait la Race, la longue durée d'une famille dans un entraînement continu d'énergie, d'opulence et de domination. La bonhomie était empreinte dans tout son être, et il s'en dégageait pourtant une inexprimable atmosphère de dignité, cette assurance de quelqu'un qui a toujours eu son rang, non seulement par lui-même, mais par tous les siens. En ce moment, ses yeux bleus, d'un bleu profond et perçant à la fois, exprimaient, comme tout son fier visage, la plus complète et la plus cordiale satisfaction. Ses lèvres riaient gaiement et découvraient ses larges dents claires qu'il avait toutes conservées. Il avait auprès de lui deux hommes de son monde que Landri connaissait très bien, un M. de Bressieux et un M. de Charlus. Celui-ci très petit, presque chétif, paraissait un gringalet à côté du splendide maître d'équipage. Ses traits fins avaient aussi de la race, mais étriquée, mais usée. Il n'avait que cinquante-cinq ans, et c'était lui le vieillard. Bressieux, plus jeune, était de plus belle mine, mais quelque chose d'avili dégradait sa physionomie, et sa morgue froide contrastait non moins étrangement avec les grandes manières simples du marquis. Landri pouvait, à cette courte distance, détailler ce groupe avec une précision quasi photographique, et il éprouvait, une fois de plus, ce sentiment dont il avait parlé à Mme Olier, une admiration attendrie pour son père. M. de Claviers-Grandchamp réalisait vraiment de toutes manières le type animalement et moralement supérieur de l'aristocrate, du *meilleur*. Il était taillé dans une plus large, dans une plus riche étoffe humaine. Quelle différence entre sa généreuse, sa magnifique façon de prendre son rang et les chipotemens de Charlus autour des préséances! Telle était l'unique et misérable occupation de cet homme très délicat, très droit, mais hypnotisé autour des mesquineries de sa propre noblesse, pourtant des plus authentiques! Quelle différence aussi entre la géniale spontanéité de M. de Claviers et la souplesse de demi-aigrefin, que Bressieux déployait, sous ses airs d'impertinence, pour conserver le train d'une vie très élégante par d'équivoques expédiens. Très bien

né, très apparenté, ayant avec cela du goût, de l'instruction, de l'entregent, beaucoup de doigté, il servait d'intermédiaire entre les gens de son monde, gênés dans leurs affaires, et les marchands de curiosités ou les riches amateurs. Dans quelles conditions? Nul ne s'était jamais avisé de le demander à ce personnage à face de joueur et de duelliste, ruiné par les cartes et les créatures, mais ayant gardé, de son nom, et la plus impeccable tenue, et le plus viril courage. Dans Charlus et dans Bressieux, leur caste finissait. Chez le marquis, la caste pouvait être inemployée, elle était intacte. Son fils le retrouvait si grand seigneur d'allures, à cette minute même, où le divertissement pittoresque de tout à l'heure s'achevait dans la plus bourgeoise des occupations : un déjeuner froid, mangé en plein air! Il allait, maintenant, d'un de ses invités à l'autre, de voiture en voiture, suivi de ses domestiques portant les paniers ouverts, aidé dans cette besogne d'hospitalité par une jeune fille en amazone, qui avait suivi la chasse à cheval, sans être de l'équipage. Landri reconnut une de ses danseuses dans les rares bals où il était allé les deux derniers hivers.

— « Cette pauvre Marie de Charlus, » dit-il entre ses dents, « elle n'est pas devenue belle!... » Et, tout haut, à son mécanicien : — « Je vais rentrer dans l'intérieur, et marchons. J'ai bien gagné mon déjeuner. »

La limousine commença de descendre la pente, tandis que le jeune homme enlevait les gants, la casquette, le masque et le manteau dont il s'était affublé. Si M. de Claviers était arrivé à ce degré de concession qu'il admît l'existence de l'automobile, il demeurait farouchement hostile aux hideux accessoires que ce procédé de locomotion multiplie. Cette enfantine précaution contre les mauvaises humeurs possibles de son père eût, dans toute autre circonstance, fait sourire Landri lui-même. Mais la vue de Mlle de Charlus avait ravivé soudain ses préoccupations, un peu apaisées, malgré tout, par la fatigue et la distraction du voyage. Il entrevoyait une raison de plus de ménager les moindres susceptibilités du marquis. La fille du gentilhomme maniaque ne méritait aucunement la boutade de mépris dont il l'avait saluée. Marie de Charlus n'avait certes pas des traits réguliers. Sa bouche était trop grande, son nez trop court, son front trop bombé, mais ses yeux sauvaient tout par leur esprit, et, si elle n'était pas belle, elle avait ce charme de « jolie

laide » que tant d'hommes préfèrent à la beauté. Un peu petite, comme son père, mais très bien faite, dansant et montant à cheval avec une grâce hardie et virginale à la fois, elle avait, elle aussi, dans son originale physionomie, cet air de « portrait, » qui se retrouve si fréquemment chez des classes fixées. Les plus réfractaires à la thèse de l'hérédité doivent prononcer, malgré eux, devant ce fait, le mot banalisé, imprécis et imprécisable, et cependant si exact, d'atavisme. Landri était, plus que tout autre, capable de saisir le caractère intéressant de ce masque de jeune fille, bien pareil à une de ces figures du XVIIIe siècle dont La Tour a noté les intelligentes expressions ; — mais il était amoureux d'une autre femme, il venait à Grandchamp avec l'idée de désarmer l'hostilité de son père contre un mariage passionnément désiré, et déjà, plus d'une fois, des personnes bien intentionnées lui avaient parlé de Marie de Charlus sur un ton singulier. Sa présence à cette chasse, après que M. de Claviers avait tant insisté pour qu'il y vînt, ne s'accordait-elle pas avec ces indices? Toujours est-il qu'elle aperçut le jeune homme la première, avant même que la voiture ne fût arrêtée. Une légère rougeur vint à ses joues. Elle dit un mot au marquis. Celui-ci se retourna. Il vit son fils qui sortait de la lourde voiture, et, au geste de la main qu'il lui fit par-dessus les têtes, Landri sentit, comme d'habitude, un réchauffement de tout son cœur. C'était peut-être la nuance la plus étrange de ces étranges relations : jamais le fils n'avait abordé le père sans un élan d'enthousiasme et d'affection, et tout de suite, il se repliait, il se rétractait. Il portait littéralement en lui deux âmes : l'une qui s'exaltait au contact de cette puissante vitalité, l'autre qui en était comme effrayée et mise en désarroi. Cette fois-ci du moins, le second mouvement ne se produisit pas tout de suite. Le jeune homme éprouva dans son anxiété une surprise, trop douce, de constater qu'il n'y avait pas trace de blâme dans cet accueil, bien qu'il arrivât la chasse finie, après avoir reçu une véritable objurgation d'être exact. Il avait franchi la ligne des voitures et celle des gens qui mangeaient debout, en distribuant des poignées de main et des coups de chapeau. Le premier mot de M. de Claviers fut pour lui dire, avec un de ces rires hauts qui sonnaient la vérité, — ce vieux seigneur n'eût pas été l'admirable et chevaleresque personnage qu'il était, si sa franchise n'eût pas été absolue, dans les plus petites circonstances comme dans les plus grandes :

— « Hé bien ! Landri, tu ne me vanteras plus les commodités de l'automobile ! Ton train arrivait à Paris vers neuf heures. Il en est deux... Ah ! le cheval, le cheval !... Les quatre bons postiers qui faisaient de la route et ne s'arrêtaient pas !... Enfin, te voici... C'est dommage. Tu as manqué une belle chasse. La voie était plus chaude que n'annonçait le rapport. L'attaque a été vive. Mais Tonnerre sent admirablement les retours. Il n'a pas laissé les chiens faire défaut. Le bat-l'eau a été court. Le débuché presque tout le temps à vue. L'animal a été étouffé par la vitesse. Nous avons fini par un hallali courant d'un kilomètre. Voilà ce que t'a fait manquer ta machine à pannes. »

— « Je le ferai changer d'avis sur l'automobile, M. de Claviers, » fit gaiement Mlle de Charlus en s'adressant à Landri, « je m'y engage. Au prochain *circuit*, je l'emmène avec moi, et nous faisons de la vitesse... Il verra que c'est aussi amusant qu'un beau laisser-courre. J'ai juré de le rendre *up to date*... » Elle regardait le nouvel arrivant d'un regard bien désireux de plaire, en employant cet intraduisible américanisme, cet « au cours du jour » qui aurait pu être sa devise. Marie avait ce trait commun à certaines femmes de son monde, et qui leur vient d'une réaction contre les immobilités de leur milieu : ne pas vouloir retarder. Si Landri était modernisant, elle se piquait, elle, d'être ultra-moderne. « Pas dans le train, dans le rapide, » disait-elle volontiers, « dans tous les rapides, » ce qui n'empêchait pas qu'elle ne pensât sur le fond des choses exactement comme son père et comme le marquis. Par un détour inattendu, elle déplaisait au jeune homme et elle plaisait à l'Émigré ! Celui-ci devinait sous ces attitudes l'irréductible « on ne s'encanaille jamais, lorsqu'on s'appelle comme nous » des aristocrates de pur sang ; et puis, elle aimait son fils, et il le savait. Landri, lui, reprochait à la jeune fille cet air de défi, cette outrance qui était comme la caricature de ses propres idées. Et surtout, il devinait qu'elle l'aimait, et il aimait Valentine ! Il ne répondit ni à son regard, ni à son discours, et il dit au marquis :

— « Je n'ai pas eu de panne, mon père. J'ai seulement été retenu à Paris un peu plus que je ne m'y attendais... »

— « Tu es allé chez Jaubourg ? » demanda M. de Claviers. « Tu l'as vu ?... »

— « Je ne l'ai pas vu, » répondit Landri. Lui non plus ne savait pas bien mentir. Ce fut à son tour de rougir, en ajoutant,

avec équivoque : « Il est si malade ! Mais je vous ai apporté le bulletin. »

— « Donne, » dit vivement M. de Claviers. Il lut tout haut la menaçante ligne : — « Pierre Chaffin !... » répéta-t-il. « Je suis content que le fils de Chaffin soit là. Son père l'aura envoyé, à cause de moi, parce qu'il sait combien j'aimais Jaubourg. Il ne m'en a rien dit pour ne pas m'inquiéter. Mon brave Chaffin !... Et mon brave Jaubourg ! J'ai encore dîné avec lui, au cercle, l'autre mercredi. Il n'y a pas une semaine. Il se plaignait d'une courbature, d'un mal de tête. Je lui disais : « Vous avez pris un peu froid. Ne vous écoutez pas. Ce n'est rien... » C'était la pneumonie qui s'annonçait, et il va peut-être en mourir !... »

— « Il aura une belle vente, » dit Bressieux. Il affectait de parler de la pointe des dents, comme s'il mordillait ses mots : « Je lui connais deux Fragonard de toute première... Ceux qui étaient chez ce pauvre duc de Fleury, vous vous rappelez bien, Geoffroy ? » — Cet autre prénom mérovingien des Claviers était porté par le marquis. Mais peu de gens avaient le privilège de le lui donner, et Bressieux n'y manquait pas. — « Il achetait bien, » conclut-il. « Il avait beaucoup de goût. »

— « Et pour quelqu'un qui n'était pas né, » insista Charlus, « il était parfaitement bien élevé... Je ne lui ai connu qu'un défaut. Il n'était pas religieux ! »

— « Un homme si comme il faut ! » dit ironiquement Marie, « c'est étonnant. Soyez tranquille, papa, il n'aura pas d'enterrement civil. Il ne vous fera pas ça. » — Comme elle était bonne au fond, elle eut un peu honte d'avoir égratigné un moribond dans les petits ridicules de sa vie, et elle ajouta : « C'est égal, il avait beau être un peu *snob*, c'était un homme excellent... »

— « Excellent ! » répéta le marquis, et avec cette humanité simple qui avait toujours tant touché son fils, il continua, les larmes aux yeux : « Il y a plus de trente ans que je le connais. Il a été pour moi un ami parfait. Un ami, ça ne se remplace pas à mon âge, ni à aucun âge ! Nous sommes là, heureux, respirant, allant, et lui, je le vois qui souffre, qui... » Il s'arrêta, puis d'une voix profonde : « S'il doit partir, je veux lui avoir dit adieu... » Il s'arrêta encore, et, comme la merveilleuse vitalité de son sang lui poussait naturellement au cerveau des idées d'optimisme : « Mais nous l'enterrons bien vite, » dit-il, « et le bulletin ne porte pas d'aggravation. Espérons... Je n'ai pas pu

aller à Paris aujourd'hui, à cause de la chasse. Demain, nous tirons quelques perdreaux. J'irai après-demain... »

Visiblement, il venait d'avoir un remords de n'être pas au chevet de cet ami qu'il aimait. Il avait cédé, il cédait de nouveau à la passion héréditaire qui voulait que Louis XVI courût le cerf pendant que les Jacobins lui prenaient son trône. Et, secouant définitivement les pensées tristes :

— « Tu dois être fatigué, mon ami, » dit-il à son fils. « Il faut manger... » Et, à un domestique : « Une assiette... Du foie gras? Tiens. » Il commençait de servir Landri lui-même. « Le foie de mes élèves, mademoiselle, et j'en suis fier !... Un verre de champagne? J'ai faim aussi. » Il mangeait de nouveau. « Mais c'est de la bonne faim, et que votre circuit en automobile ne me donnera pas, non, mademoiselle... Quatre heures de galop dans ma forêt, c'est de la vie que je respire par tous les pores. Ces bois sont à nous depuis trois cents ans. C'est un bail... Ah ! vous voulez me rendre *up to date!...* C'est moi qui vous rendrai *vieille France*...Vous m'avez récité des vers décadens tout à l'heure. Je vais vous en réciter du XVIe siècle. Ils sont de Jacques Grévin, le médecin de Marguerite de France. C'est une description de notre forêt justement :

« Dedans ces bois et forestz ombrageuses
« Sont les sangliers et les biches peureuses,
« Les marcassins, fans de biches et daims,
« Les cerfs cornus, familiers aux silvains,
« Bref, le plaisir et soulas et bonheur
« Que peut avoir ès forestz le veneur... »

Il avait dit ces vers d'un ton ému qui prouvait qu'il en sentait la grâce archaïque et que le chasseur avait des lettres. Il n'avait eu besoin d'emprunter aucune plume pour écrire le fameux ouvrage sur l'*Histoire et la généalogie de la maison de Claviers-Grandchamp*, un chef-d'œuvre, entre parenthèses, un de ces « livres de raison » à mettre sur le même rayon de bibliothèque que cette éloquente *Histoire d'une famille Vivaroise*, publiée cette année par un autre héritier d'un très grand nom. Marie de Charlus était trop délicate, même dans son mauvais ton affecté, pour ne pas sentir ce qu'avait de pittoresque et de pathétique la figure de ce vieux gentilhomme, dont l'originalité déjà si vigoureuse avait accusé ses reliefs par réaction contre un temps

trop hostile. La force de son type mesurait le degré de sa solitude. Elle répondit, en gaminant à demi :

— « Je m'appelais le gratin libéré; si tous les nôtres étaient comme vous, je crois que je m'appellerais bien vite le gratin repenti... »

— « Quelle mémoire ! » disait admirativement Charlus. « Mais mon grand-père me parlait toujours de la mémoire du vôtre. »

— « Vous me donnerez ces vers, Geoffroy? » priait Bressieux. « On me demande quelquefois des devises pour peindre sur des panneaux, dans des pavillons de chasse... »

— « Le gratin repenti, c'est moi, » répondit le marquis. « Oui, de m'être permis de faire la leçon à la plus spirituelle des Marie... La mémoire de mon grand-père? Oui, on a toujours dit que je lui ressemblais. Il n'y a plus d'armée de Condé, sans cela!... Vous aurez les vers, Louis. Quoique les devises sur les panneaux... Hum!... Quand on en a, on les garde. Quand on n'en a pas, on n'en a pas... Mais je m'excuse, mademoiselle, et vous, mes amis. Je dois vous quitter. Les voitures vous ramèneront. Je ne veux pas vous imposer un grand crochet que j'ai à faire, avant de rentrer. Landri va venir avec moi. Nous prendrons l'automobile, mademoiselle, et je m'exercerai au *circuit*. A tout à l'heure, au château... » Il avait pris le bras de son fils et il l'entraînait vers la limousine, en saluant tout autour de lui, et il interpellait celui-ci, ou celui-là : « Vous n'oubliez pas, Travers? Je compte sur vous à dîner ce soir... Vous dînez à Grandchamp, Hautchemin. Je vous ferai reconduire... Ferussac, vous dînez à Grandchamp avec Mme de Ferussac, c'est convenu? Huit heures. Si vous êtes en retard, on vous attendra... » Et, à peine installés dans l'automobile, après avoir indiqué au mécanicien la direction à prendre : « Nous serons plus de trente à table, ce soir, » dit-il à Landri. « Je ne sais plus au juste, imagine-toi. J'ai commandé pour quarante, à tout hasard... J'aime cela! C'est presque la table ouverte de jadis. Quelle généreuse et fière expression : la table ouverte!... Les gens d'aujourd'hui parlent de la question sociale. Mais nos pères l'avaient résolue. Qu'était-ce qu'un grand seigneur? Un syndicat vivant, tout simplement. Songe combien de personnes subsistaient de lui, combien subsistent de nous. Dépenser largement une belle fortune, de père en fils, dans la même terre, c'est nourrir tout un pays, plusieurs générations. Quand on parle du faste des nobles

d'autrefois, on les imagine toujours comme Cléopâtre, buvant des perles, égoïstement. Mais ce faste était un service public! C'était la fontaine qui accapare les eaux, pour les distribuer. On a renversé la fontaine et l'eau s'éparpille, se gâche, se perd, voilà tout... Tiens! Auguste se trompe. » Et, saisissant le porte-voix : « A gauche, » cria-t-il, « à gauche, et puis la seconde avenue à droite... Il y a trois chênes en bouquet et un Calvaire... » Et se retournant vers son fils : « Je connais la forêt, arbre par arbre, feuille par feuille, je m'y suis tant promené, et sur de si bons chevaux. Te rappelles-tu Toby, mon Irlandais gris, et comme il sautait?... Nous allons chez le père Mauchaussée. »

— « Notre ancien jardinier? » demanda Landri. « Qu'est-ce qu'il devient? »

— « Ce qu'il a toujours été.

« Qu'ils sont doux, bouteille, ma mie,
« Qu'ils sont doux, tes petits glouglous!... »

Mais c'est son fils que je veux voir. Je l'avais pris, comme second, quand son père s'est retiré, tu te rappelles? Il s'est cassé le pied, l'autre semaine, pas chez nous, chez son père, en abattant un arbre. Le médecin croit qu'il ne pourra plus travailler. Il est dans le désespoir. Pense donc, une femme et cinq enfans. Chaffin voulait qu'on lui donnât un secours, et rien de plus. Nous ne tombons pas sous le coup de la loi des accidens du travail, disait-il. — Je n'ai pas besoin de leurs lois pour savoir ce que j'ai à faire, lui ai-je dit, moi. Il sera payé avec les gages qu'il avait intégralement, sa vie durant, comme son père... Tu sais que je suis socialiste, à la vieille manière. Elle se distinguait de la nouvelle en ceci que les pauvres touchaient l'argent des riches directement, au lieu qu'aujourd'hui, les politiciens gardent tout. C'est très *up to date*, comme dit notre petite amie Marie de Charlus. Comment la trouves-tu? Elle est charmante, n'est-ce pas?... »

— « Charmante, » répondit Landri, « mais je m'étonne qu'elle vous plaise avec les idées qu'elle a... »

— « Qu'elle croit avoir, » rectifia le marquis. « Ça lui passera. C'est de la poussée de jeunesse. Ce qui ne lui passera pas, c'est la race. Elle en a jusqu'au bout des mains et des pieds. L'as-tu regardée là? Ah! c'est bien une Charlus, et signée!... Sais-tu ce que je me disais, en la voyant à cheval, aujourd'hui? Et comme elle monte!... Qu'elle ferait la plus jolie petite

comtesse de Claviers-Grandchamp... Et sais-tu cela encore ?... Qu'il ne tient qu'à toi... Mais oui... Écoute, si cela ne commence pas comme un chapitre de roman? Il y a un an, elle en avait vingt. Elle est demandée en mariage. Par le petit duc de Lautrec, s'il te plaît. Elle refuse. Étonnement des parens. Elle était si jeune, on la laisse tranquille. Il y a six mois, nouvelle demande, du prince de La Tour Enguerrand, le veuf. Autre refus. Il y a un mois, Lautrec fait une autre démarche. Elle refuse encore. Explication avec la mère. Qui aurait cru que le « gratin libéré, » comme elle s'appelle, cette fille qui se donne des airs si xxe siècle, avait un sentiment à la vieille manière toujours, — décidément c'est la seule qui soit toujours bonne et toujours jeune : « Je n'épouserai que M. de Claviers, dit-elle, ou je finirai vieille fille... »

— « Ce n'est pas possible, » interrompit le jeune homme; « à peine si nous nous parlons au bal, deux ou trois fois par hiver. »

— « Vous êtes trop modeste, monsieur mon fils, » reprit le marquis. « Il paraît que ces deux ou trois fois ont suffi. Bref, stupeur de la mère. Stupeur du père. Ils racontent cela à Mme de Bec-Crespin, leur cousine, qui le raconte à sa mère, Mme de Contay, qui le raconte à Jaubourg, qui me le raconte, et comme cette bru-là me conviendrait à moi, merveilleusement, et que j'ai l'horreur de finasser, je les ai invités tous trois, la mère, le père et la fille, et je t'ai fait venir. La mère s'est excusée. Elle est un peu grippée, elle ne te verra pas. Elle te connaît, du plant et du pied, j'ose dire... Ah ! tout y est : l'esprit, le caractère, la grâce, je n'ai pas dit la grande beauté, mais quelle taille et quels yeux ! Cent mille francs de rente en ce moment, de son chef, s'il te plaît, que lui a laissés son oncle Prosny. Plus tard, trois cent mille autres. Et quels parens! Pas plus de mésalliances que chez nous. Un de ces arbres magnifiques qui ressemblent à une belle action continuée sept cents ans : tous les cadets officiers, évêques, chevaliers de Malte, toutes les filles non mariées, religieuses, abbesses ou prieures; vingt du nom tués à l'ennemi. Je ne t'ai pas souvent ennuyé de propositions de mariage, mon ami. Ta chère mère, elle, aurait su si bien te choisir une femme! Moi, j'attendais un peu que tu t'ouvrisses à moi. Mais tu marches sur tes trente ans. J'en ai soixante-cinq. Tes trois frères sont morts. Je n'ai plus que toi pour nous continuer. J'aimerais à ne pas m'en aller sans avoir mis en selle un Geoffroy IX de Claviers-

Grandchamp. Tu es Landri X. Il faut bien que les Geoffroy rattrapent les Landri. Voilà. Que dis-tu?... »

— « Je dis, mon père, » répondit Landri, « que j'étais venu moi-même à Grandchamp, aujourd'hui, avec l'intention de vous parler d'un projet de mariage,... un autre, » ajouta-t-il.

— « Avec quelqu'un que je connais? » fit le marquis.

— « Non, mon père, une jeune femme de vingt-sept ans, la veuve d'un de nos camarades de régiment, qui a un enfant, qui n'a pas de fortune, ou si peu... Nous sommes loin de la dot de Mlle de Charlus. Mais je l'aime passionnément et depuis plus de trois ans. »

— « Autre chapitre de roman, » dit M. de Claviers, sans perdre encore sa belle humeur. « Cela n'est pas pour me déplaire. Je ne te cacherai pas que j'étais un peu ennuyé de toi. Tu ne me parlais jamais d'une jeune fille. J'avais peur que tu n'eusses dans ta vie une vilaine liaison. Tu as un amour. C'est autre chose. J'aime que l'on aime, vois-tu, que l'on aime beaucoup, longtemps, fidèlement... Pas de fortune?... » Il répéta : « Pas de fortune?... Mon pauvre ami, que je voudrais pouvoir te dire : Ne tiens pas compte de cela!... » Un nuage avait passé sur sa physionomie, aussi transparente que le ciel bleu de cette fin d'après-midi, déployée sur sa chère forêt, toute dorée par l'automne. — « Ce n'est pas le moment de toucher cette question, dont je veux te parler depuis longtemps. Nous avons bien des charges. Si les terres rapportaient ce qu'elles ont rapporté, nous nous en tirerions plus aisément, et, peut-être, si j'avais mieux su manœuvrer nos intérêts. Pense donc que voilà deux générations sur lesquelles a passé ce monstrueux Code civil, avec ses partages forcés, qui pulvérisent la France. Du million de rentes que ton arrière-grand'mère nous avait sauvé pendant la Révolution, en n'émigrant pas, et demandant son faux divorce, qu'est-ce que j'ai eu? Trois cent mille francs de rente, et, encore un coup, toutes les charges d'autrefois!... Je te répète, ce n'est pas le moment d'en parler... Depuis trois ans? » dit-il, après un silence. « Qui est-ce? Comment s'appelle-t-elle?... »

— « Mme Olier, » répondit le jeune homme.

— « Ah! » fit le père, « et elle est née?... »

— « Mlle Barral. »

— « Olier?... Barral?... Mais alors... ce n'est pas une personne de ton rang?... Réponds-moi franchement, mon ami. Je

suis ton père, le chef de la famille. Tu me le dois. Tu es son amant? Tu as une faute à réparer? Cet enfant est de toi? »

— « Non, mon père, je vous en donne ma parole d'honneur. Je lui ai dit deux fois dans ma vie que je l'aimais... Une fois quand son mari vivait. Elle ne m'a permis de la revoir que sur la promesse que je ne lui parlerais plus jamais de mes sentimens. La seconde fois a été aujourd'hui. C'est le motif pour lequel je suis arrivé en retard... »

M. de Clavières avait écouté cette confidence les sourcils froncés, la bouche serrée. Ses yeux bleus prenaient cette teinte sombre que son fils connaissait trop bien. Elle annonçait dans cette physiologie violente la secousse des émotions profondes. Il y eut entre les deux hommes un nouveau silence qui coïncida avec l'arrêt de la limousine devant la maison des Mauchaussée, une coquette construction que le châtelain de Grandchamp abandonnait gratuitement à son ancien serviteur. Les rideaux des fenêtres et le filet de fumée sortant du toit de la cheminée attestaient le bien-être dont jouissaient ces vassaux de sa charité. Il avait cependant la physionomie d'un justicier plus que celle d'un aumônier en descendant de l'automobile, sans rien dire à son fils qui ne le suivit pas. Les dix minutes que son père passa ainsi dans la petite maison parurent démesurément longues à Landri. Il éprouvait certes un soulagement du cœur : la première partie de sa confession était faite, celle qui lui avait paru la plus redoutable à formuler. Elle tenait à un point si vivant de son cœur! Aurait-il le courage de faire la seconde et de porter un autre coup à cet homme, qu'il avait senti de nouveau si passionné, si tendre et si impétueux? Par quel éclat se soulagerait la colère dont il avait vu ce front puissant, soudain envahi? D'autres points d'interrogation surgissaient dans son esprit : pourquoi le marquis, auquel les affaires d'argent répugnaient si profondément, avait-il parlé avec cette minutie de la fortune des Charlus, et de la sienne avec cette réserve chargée de sous-entendus? Landri était trop désintéressé pour faire un retour sur son propre avenir et les diminutions possibles de son héritage. Il savait son père très riche et il ne s'était jamais étonné de dépenses auxquelles il l'avait toujours vu suffire. Jamais il ne lui avait même demandé sa fortune, une fois les comptes de tutelle rendus. Le marquis lui faisait une pension qui représentait la rente des quinze cent mille francs hérités de sa mère. Cette

plainte énigmatique signifiait-elle que le grand seigneur serait obligé, sur la fin, de réduire un train qui lui était aussi nécessaire que de respirer et de bouger? En même temps qu'il retournait cette question, sans se la poser si nettement, le jeune homme pensait au négociateur du mariage Charlus :

— « Quelle idée Jaubourg a-t-il eue de se mêler encore de mes affaires? C'est comme autrefois pour Saint-Cyr. Il ne m'a jamais montré que de l'antipathie, et il vient se mettre en tiers entre mon père et moi?... C'est pour cela qu'il avait demandé qu'on me fît monter... Mais la porte s'ouvre, préparons-nous à soutenir l'assaut... Allons, c'est pour Valentine... » La douce silhouette repassa devant sa pensée. Elle fut exorcisée aussitôt par un concert de voix, disant avec l'accent de la contrée : « Bonjour, monsieur le comte... Et ça va toujours comme vous voulez, monsieur le comte?... » C'étaient les cinq enfans Mauchaussée, leur mère, leur grand'mère et leur grand-père, que le marquis conduisait devant lui, vers son fils. Les yeux effarés et rieurs des petits garçons et des petites filles, la mine intimidée et humble des deux femmes, la face enluminée et joviale de l'ivrogne faisaient une illustration comique au discours par lequel M. de Claviers les présentait à leur futur protecteur :

— « Tu les reconnais? » disait-il. « Les bambins grandissent. Ça nous pousse, Mauchaussée, et vous aussi, madame Martine. Ça va bientôt te pousser aussi, Landri, mais tu as le temps. Allons, enfans, criez : Vive monsieur le comte ! »

— « Vive monsieur le comte ! » glapirent les cinq enfans.

— « Et vive monsieur le marquis ! » fit Mauchaussée. Ce fut sur des acclamations, aussi paradoxales, en l'an 1906, que l'existence de M. de Claviers lui-même, que l'automobile reprit sa marche : « Au château, » avait-il dit à Auguste. Puis, prenant la main de son fils, et la lui serrant :

— « Voilà pourquoi tu ne peux pas faire le mariage dont tu m'as parlé tout à l'heure. C'est à cause des Mauchaussée, et de leurs pareils, — ils sont légion, — qui vivent de nous, de la maison de Claviers-Grandchamp, car il y a une maison Claviers-Grandchamp. Tu ne peux cependant pas vouloir contribuer à la détruire. Quand on démolit un toit, on détruit tous les nids de ce toit. Quand on coupe le tronc d'un de ces arbres, toutes les branches meurent. Notre famille, je te le disais tout à l'heure, est comme celle des Charlus. Pas une mésalliance depuis

1260. On les compte, ces lignages-là. Tu ne dérogeras pas... »

— « Est-ce déroger, » demanda Landri impatiemment, « de vous amener comme bru une femme irréprochable, que j'aime profondément et qui m'aime, jolie, fine, intelligente? On déroge en manquant à l'honneur. Est-ce y manquer que de faire un mariage selon son cœur, sans calculs d'argent, sans arrière-pensée d'ambition? En quoi Mme Olier, devenue comtesse de Claviers, gênerait-elle les Mauchaussée, et toute cette belle œuvre de clientèle traditionnelle, qui fait un des apanages moraux des grandes maisons, et une raison d'être de la noblesse, — je suis bien de votre avis, — en quoi?... »

— « En ceci qu'elle est Mme Olier, née Barral, tout simplement, que son enfant a des oncles et des tantes Olier, des cousins Olier, elle des cousins Barral, peut-être des frères et des sœurs, tout un monde. Ce monde, en l'épousant, tu l'apparentes à nous. Cette famille, tu l'allies à la nôtre. Tu l'allies! Creuse ce mot si profond, comme tous ceux où le langage ne fait que traduire d'instinct l'expérience des siècles. Cela signifie qu'entre les Olier, les Barral et les Claviers-Grandchamp, tu institues une solidarité, que toutes ces existences sont associées... Je ne te poserai qu'une question : va raconter aux Mauchaussée que le cousin de Mme de Claviers tient une boutique, par exemple, qu'il est comme un de leurs parens à eux. Crois-tu que Mme de Claviers aura pour eux le même prestige? Et supposons qu'aucun Olier, qu'aucun Barral ne soit dans ce cas, crois-tu que nos parens à nous, les Candale, les Vardes, les Nançay, les Tillières en France et tant d'autres, et les Ardrahan en Écosse, et les Gorka en Pologne, et les Steno en Italie, seront tout à fait les mêmes pour ta femme que si elle était une Charlus? Notre unité de famille sera donc atteinte. Tu auras diminué la maison de Claviers, sans avoir manqué à l'honneur, cela va de soi. Mais, vois-tu, un nom comme le nôtre, c'est l'honneur, avec quelque chose en plus. »

— « Ou en moins, » répliqua Landri. « Mais oui, insista-t-il, comme son père tombait d'étonnement, moins la vie, la vie, à laquelle tous ont droit, pas nous. Pas droit au bonheur individuel, vous venez de me le déclarer. Pas droit à l'action commune. Que vous avez eu de mal à me permettre de même entrer dans l'armée! Que nous reste-t-il à faire? A défendre des tombeaux? Vous en avez la force, vous, moi je ne l'ai pas... »

Jamais il n'en avait tant dit sur ses secrètes pensées. Il lui avait été trop douloureux de rencontrer dans la bouche du marquis les mêmes objections, presque les mêmes mots que dans la bouche de Valentine. Il en avait trop senti l'implacable et brutale vérité. La peine avait été la plus forte. Il n'eut pas plutôt jeté ce cri de révolte qu'il eut vers son père un retour passionné. Il lui prit la main, en lui disant : « Pardon, » tandis que M. de Claviers lui rendait son étreinte et lui répondait d'une voix émue, mais si ferme, si virile, celle d'un homme qui, arrivé au soir de ses jours, s'affirme et affirme qu'il ne s'est pas trompé dans sa foi.

— « Pardon, et de quoi, mon pauvre enfant? D'aimer et d'éprouver une rébellion de tout ton cœur devant un obstacle, où tous les garçons de ton âge et même de ta classe ne verraient aujourd'hui, comme toi, qu'un préjugé? D'être jeune et d'avoir ce besoin d'employer utilement tes énergies, que tu trompes en jouant au soldat, car ce n'est qu'un jeu et tu le sais bien? Que demain les gens qui nous gouvernent te commandent d'exécuter une de leurs infâmes besognes, le crochetage d'une église, que feras-tu?... »

En prononçant ces paroles qui attestaient par leur divination inconsciente combien il pensait à son fils, le marquis regardait son idée. Il n'observa pas le tressaillement du jeune homme. Celui-ci eut un cri sur les lèvres qu'il ne jeta point. Il écoutait son père continuer, avec un intérêt d'autant plus puissant que M. de Clavières n'avait guère l'habitude de discuter ses convictions. Il les affirmait par sa seule présence. Sans doute sa tendresse pour Landri l'avertissait que c'était là un instant solennel, comme il en surgit, à l'improviste le plus souvent, dans les relations de père à fils, où une phrase mal comprise peut créer de tragiques malentendus, et, comme s'il eût tenu à justifier par avance la sévérité de son *veto* avec des argumens irréfutables pour celui même qui en serait la victime, il s'expliquait, il se confessait, ou plutôt, il pensait tout haut :

— « Ces révoltes, crois-tu que je ne les ai pas traversées? Crois-tu que, moi aussi, je ne me sois pas demandé, quand mon père me parlait comme je te parle, s'il n'était pas un homme d'un autre siècle, méconnaissant son temps, et voulant m'entraîner dans son erreur? Crois-tu que je n'aie pas été attiré par l'action, par toutes les actions, par la guerre, la diplomatie, la

tribune ; que je n'aie pas entendu, moi aussi, la voix tentatrice me murmurer : « On ne sert pas le gouvernement, on sert la France? » Combien de mes amis l'ont écoutée, cette voix! Je ne les juge pas. Moi, je n'ai pas pu, et je ne m'en repens pas. Voici pourquoi. Écoute. Ce que je vais te dire te semblera bien éloigné du point de départ de notre entretien. Je ne le perds pas de vue, cependant... Non, je n'ai pas pu, parce qu'en l'étudiant, cette France issue de la Révolution, j'ai reconnu qu'elle avait d'autres ouvriers que moi à employer, dans ses chancelleries, ses casernes et ses assemblées, et que nous étions très peu à pouvoir la servir ailleurs. Tu m'as dit quelquefois que j'avais l'âme d'un émigré. C'est vrai. Mais qui a sauvé la France du démembrement, en 1815, sinon les émigrés, et le premier de tous, Louis XVIII? S'il n'y avait pas eu d'émigrés, si le Roi, soutenu par cette poignée de fidèles, ne s'était pas imposé vingt ans durant aux conseils des coalisés, la patrie était partagée. Que lui avaient-ils gardé, à cette patrie si cruellement hostile? — *un principe*. Qui la mesurera, la force des principes, des vérités sociales, maintenue par un groupe d'hommes, par un seul homme quelquefois, s'il s'appelle le Roi?... Hé bien! la maladie de la France issue de la Révolution n'est pas dans les faits, elle n'est pas dans les hommes, elle est dans le manque de principes ou dans des principes faux, ce qui est pire. Je ne la méconnais pas, cette France. Elle a beaucoup travaillé, depuis ces cent ans. Elle travaille beaucoup. Et quelle endurance, quelle bonne volonté, quel élan! Avec cela, fait-elle banqueroute à toutes ses espérances, oui ou non? Oui ou non, ce pays-ci a-t-il en Europe une place inférieure à celle qu'il avait aux plus mauvais jours de l'ancienne monarchie? Il n'est pas plus vieux que l'Angleterre pourtant, sa grande rivale du moyen âge! A-t-il avancé dans la paix sociale? a-t-il trouvé la stabilité, cette épreuve de toutes les doctrines politiques, comme le battement régulier du pouls est l'épreuve de l'hygiène? C'est que la Révolution a essayé de fonder la société sur l'individu, et que la nature veut qu'elle soit fondée sur la famille. Quand j'ai compris cette grande loi, j'ai compris la noblesse. J'ai compris que nos préjugés, c'étaient des vérités sociales profondes, élaborées par cette expérience séculaire qu'est la coutume et transformées en instinct. Vérité sociale profonde : il n'y a d'accroissement de la force d'un pays, que si les efforts des

générations s'additionnent, si les vivans se considèrent comme des usufruitiers entre leurs morts et leurs descendans. Mais c'est le droit d'aînesse et les substitutions!... Vérité sociale profonde : il faut que les familles s'enracinent pour durer, qu'elles aient l'assiette territoriale, qu'elles s'amalgament à un sol. Mais c'est le domaine patrimonial, et qui ne se divise pas pour n'être pas vendu!... Vérité sociale profonde : il faut qu'il y ait des milieux pour qu'il y ait des mœurs, et il n'y a de milieux que s'il y a des classes, et distinctes. Mais, c'est les trois ordres!... Vérité sociale profonde : tout individu n'est que l'addition de ceux qui l'ont précédé, un moment d'une lignée. En l'unissant à un autre individu qui soit à un même degré du développement de sa famille, on a la chance d'obtenir une créature supérieure, de fixer des caractères acquis. Mais c'est la race!... Toutes ces vérités, la vieille France les pratiquait, et elle les avait incarnées dans les Maisons. Les Maisons! Dès l'instant que j'eus saisi leur importance, et qu'elles étaient une mise en œuvre des lois mêmes de la famille, le rôle du noble en face de la Révolution m'est apparu clairement : maintenir d'abord sa Maison. Si nous avions tous agi ainsi, quelle réserve aurait la France pour l'heure de l'inévitable crise! Il en reste assez parmi nous pourtant qui ont rempli ce devoir, chacun comme il a pu, en province surtout et dans cette forte aristocratie rurale que l'on retrouvera ce jour-là, comme en 71. D'ailleurs, je serais seul de mon espèce, que je n'en serais pas moins persuadé de mon devoir. Si l'on ne doit plus jamais vouloir de nous, finissons du moins noblement. *Decenter mori.* Un aristocrate se doit de le rester ou de mourir. J'en suis resté un. Le malheur des temps ne m'a pas permis d'ajouter une page à l'histoire des Claviers-Grandchamp, mais je l'ai écrite, cette histoire, et j'ai gardé son rang à notre maison... J'ai sonné la splendeur du nom, comme disaient nos aïeux. Que puis-je ajouter, Landri? Ton père a continué son père, qui avait continué le sien. Ils te demandent tous par ma voix : Nous continueras-tu?... »

— « Je vous vénère et je vous aime, » répondit le jeune homme, — et c'était vrai que cette profession de foi, prononcée par le vieux seigneur entre les arbres du domaine héréditaire, prenait une grandeur presque poignante. A cent années de distance, le Claviers-Grandchamp de l'armée de Condé se pensait dans son petit-fils, avec cette conscience de soi qui est un des

caractères des fins de race. Il sentit qu'avant de disparaître, les espèces sociales comme les espèces animales épuisent leur dernière sève dans des types plus achevés et qui résument tous les autres. Une fois de plus, Landri eut le sentiment de la supériorité de cet homme qui, faute d'un milieu favorable, avait usé son long âge à une figuration et pour des motifs si profonds, si mêlés du plus généreux idéalisme. Il était trop intelligent pour ne pas comprendre la portée de cette haute philosophie ramassée par M. de Claviers dans son solennel discours. Malgré lui, comme si souvent, son esprit acquiesçait à des idées qu'il ne voulait cependant pas accepter. Dans quelle solitude elles avaient emprisonné son père! Son cœur aussi réagissait là contre. « Les vérités sociales profondes, » comme avait dit le marquis, sont les froides amies de l'âge mûr. Un amoureux de moins de trente ans les sacrifiera toujours à un regard de deux beaux yeux clairs, à un reflet de lumière sur des cheveux cendrés. Des images de cette sorte flottaient encore devant les regards de Landri, elles lui donnaient la force d'objecter à son père :

— « Dans cette vieille France, pourtant, que vous prétendez continuer, les classes se pénétraient et justement par les mariages. La fille de Colbert a été duchesse, la fille de M. de Mesmes duchesse, la fille de Gilles Ruellan, duchesse, et le père de Colbert était un drapier, le père de M. de Mesmes un paysan de Mont-de-Marsan. Gilles Ruellan avait été charretier. »

— « C'est exact, » répondit M. de Claviers. « Mais, à cette époque, la France était saine. Elle était comme ces corps vigoureux qui peuvent se permettre des écarts de régime. Les maisons n'étaient pas attaquées. Ces grandes vérités sociales que leur existence représente seule aujourd'hui n'avaient pas besoin d'être défendues intégralement. Il n'y a pas assez d'intransigeance dans notre temps, même chez nous, pour que je renonce à la mienne. Je n'ai rien tant admiré, dans ma jeunesse, que le geste du Comte de Chambord apportant son drapeau blanc, — combien l'ont compris, même parmi nos amis? — Non, Landri, on ne transige pas dans la défense d'un principe vaincu. On ne le défend jamais trop... »

— « Alors, » interrogea le jeune homme, avec un tremblement, « si je viens un jour vous demander votre consentement... »

— « Pour épouser Mme Olier? Je te le refuserai... »

— « Et si je passais outre?... » osa-t-il dire.

— « Tu ne passeras pas outre... C'est elle, entends-tu, elle, qui ne te le permettra pas... Je te connais, mon Landri, » continua le père, avec une tendresse dans sa voix qui contrastait étrangement avec l'évidente inflexibilité de sa décision. « Pour que tu aimes cette femme de cet amour, il faut qu'elle soit très pure et très délicate. C'est elle qui a voulu que tu me parles avant de te répondre elle-même. Est-ce vrai ? Cette femme-là ne voudra jamais que tu l'épouses, contre la volonté déclarée de ton père. Elle n'aurait pas cette hauteur dans sa façon de penser, je te le répète, tu ne l'aimerais point... »

— « Et s'il en était ainsi, vous ne seriez pas touché ?... »

— « Il ne s'agit pas de mes émotions, mon enfant, ni des tiennes. Il s'agit de notre nom. Il n'y a pas que l'héroïsme militaire. Il y a l'héroïsme familial. Soldat, tu trouverais tout naturel de sacrifier ta vie. Un homme d'un certain nom doit trouver naturel de sacrifier son bonheur. Mais est-il vraiment question de cela ?... C'est une crise, et qui passera... En tout cas, » continua-t-il, sur un ton de jovialité affectueuse, « tu ne m'as pas demandé mon consentement. Je ne l'ai donc pas refusé. Nous avons parlé projets, probabilités, hypothèses... Rien de plus. Tout de même, sois aimable ce soir pour Marie de Charlus. Ne lui en veux pas trop de t'avoir distingué, comme disaient si joliment nos grand'mères... Et maintenant, jouissons de ce que nous a laissé la mienne. Nous voici hors de la forêt et dans le parc. Si la courageuse femme n'était pas restée là, pendant la Terreur, tout aurait été coupé, ravagé, brûlé, pillé. Je ne rentre jamais à Grandchamp sans avoir pour elle une pensée... »

Il se tut, et ses sombres yeux bleus s'emplirent d'une piété à regarder le château, là-bas, sobre et grandiose construction de briques et de pierres, un des chefs-d'œuvre de la toute première manière de Mansart. Au XVIIIe siècle, un Claviers-Grandchamp, à qui un ami avait légué, par reconnaissance pour un service rendu, une fortune gagnée dans la Compagnie des Indes, a meublé à nouveau tout l'intérieur, sans toucher à la façade. Par devant, s'étendait un immense jardin à la française. Douze jardiniers étaient nécessaires pour entretenir cette merveille, toute en parterres, en pièces d'eau, en charmilles, avec une quantité de groupes de bronze autour des bassins et de statues en pierre dans les allées. Par cette fin de beau jour, d'une transparence si finement grise maintenant, ce jardin était admirable à voir. Il avait, comme ceux de Versailles et de tout notre XVIIe siècle,

cette physionomie d'une nature à la fois respectée dans sa force, et réglée, raisonnée, harmonisée dans ses expansions. C'était vraiment « l'ordre » perceptible, celui de la société d'alors dont les Claviers-Grandchamp étaient issus. Les arbres vigoureux, mais ébranchés et taillés, ne poussaient leurs frondaisons que d'après une discipline. Au sortir de cette conversation, la sensibilité blessée de Landri trouva un symbole de sa destinée dans les aspects de ce jardin. Lui aussi, pareil à ces arbres, il était le témoin d'une discipline. Lui non plus, il ne pouvait se développer librement. Jamais il n'épouserait Valentine, M. de Claviers avait trop raison. Elle n'entrerait pas dans une famille noble, sans le consentement du chef. L'allusion faite par le perspicace et implacable marquis aux éventualités de sa carrière militaire achevaient de lui glacer le cœur. Qu'allait-il faire, dans l'une et l'autre circonstance? L'arbre de la charmille qui pousse ses branches hors de la ligne imposée par le jardinier, détruit le bel ensemble, et lui-même n'arrivera jamais à s'épanouir. Il garde la trace des coups de hache qui l'ont élagué. Ils eussent fait sa beauté dans la charmille. Isolé, ils lui sont une mutilation. Tel est le sort du membre d'une caste qui s'en détache et prétend vivre pour lui. Mais noblesse, maisons, caste, mésalliance, toutes ces idées n'étaient-elles pas une fantasmagorie, une superstition, le reliquat chimérique d'une réalité abolie, un anachronisme insensé dans la France actuelle?... Loin de son père, le fils eût répondu: oui. Il ne le pouvait pas en ce moment, dans cette voiture où il entendait bouger, respirer, cet homme si vivant et qui communiquait à ses croyances cette flamme intense de sa vie personnelle qui les animait. La suggestion de la présence paternelle agissait de nouveau sur Landri, avec une telle force qu'il ne pouvait même pas donner tort à cette volonté, contre laquelle demain il s'insurgerait, mais à distance, — et il tombait dans une mélancolie que M. de Claviers finit par remarquer. Avec son caractère, l'« Émigré » était bien digne de prononcer le vers de don Diègue féroce et sublime de virilité courageuse :

Il n'est qu'un seul honneur, il est tant de maîtresses.

Il l'avait quasi prononcé, en qualifiant de crise passagère le sentiment de son fils, et il y avait derechef bien de la pitié, bien de la tendresse dans l'accent avec lequel il recommença de lui parler, pour l'arracher à sa pensée :

— « Te figures-tu l'existence de cette femme ici, sous la Ter-

reur? Tu sais qu'une dénonciation contre elle fut la cause que ce scélérat de Roland proposa, en novembre 92, au comité de législature, de suspendre pour les femmes des émigrés les effets du décret du 20 septembre?... Sans le procureur syndic de Thury, un ancien jardinier à nous, précisément, elle avait beau être légalement divorcée, on lui prenait tout, et la vie avec. Elle n'a jamais cessé de correspondre avec son mari. Elle est allée le voir deux fois, et elle l'a reçu trois fois ici. On frémit de songer à ces entrevues! Mais quel courage! Quel héroïsme, pour reprendre mon mot! C'était à nous qu'elle pensait, elle voulait défendre l'héritage, la maison. Elle aurait pu, avec ses bijoux, passer toutes ces années en Allemagne ou en Angleterre, heureuse, et elle morte, usée de chagrin, en 1804... Par vénération pour sa mémoire, mon grand-père n'a jamais permis que rien fût changé dans l'intérieur du château, ni mon père, ni moi. Rien, rien, rien... Quand je n'y serai plus, je t'autorise à y faire mettre le téléphone, toi qui es plus *up to date* que ton vieux père, » conclut-il en riant, « mais c'est tout!... Bon! voilà ce gentil Bressieux qui conspire de nouveau avec Chaffin. Ce sont d'autres changemens qu'il rêve, celui-là, qu'une installation de téléphone. Il paraît que certains détails ne sont pas de style, et alors M. Chaffin vient m'ennuyer de dissertations sur des poignées de serrures, des plaques de fond de cheminée, des accroche-volets, que lui a serinées Bressieux. Rien. Rien. Rien... Je ne changerai rien. Je ne sais pas où j'ai lu cette phrase d'un poète anglais, je crois : « La Sirène aime la mer, et moi, j'aime le passé... » Allons! Bressieux, » cria-t-il de sa puissante voix sonore, par la fenêtre de l'automobile, tout voisin maintenant du perron d'entrée, « n'achevez pas de me gâter Chaffin. Il finira par ne plus vouloir habiter Grandchamp, comme pas assez pur!... »

Louis de Bressieux était en effet à l'un des angles du château, en train de considérer, — du moins il semblait, — le détail d'une des fenêtres du rez-de-chaussée. Il n'avait pas encore quitté son costume de chasse, et la visière de sa toque de velours cachait ses yeux. Auprès de lui se tenait un personnage petit, trapu, de poil jadis roux, aujourd'hui grisonnant, un de ces hommes que leur physionomie bourrue fait juger aussitôt très francs, tout ronds. Les prunelles luisantes de celui-ci, impénétrables et mobiles, annonçaient qu'il cachait bien des complications derrière la rude bonhomie de ses manières. C'était l'ancien

précepteur de Landri, promu depuis douze ans à ce rang de factotum qui ne devait pas être une sinécure avec les très grands revenus du marquis de Claviers et ses dépenses, beaucoup plus grandes, hélas !... Il l'appelait, — on s'en souvient, — mon « brave Chaffin, » comme il disait mon « brave Jaubourg, » et aussi ce « gentil Bressieux. » Un savant connaisseur de la nature humaine l'a dit : celui qui ne se résigne pas à être dupe ne sera jamais magnanime, et cet admirable marquis de Claviers-Grandchamp était vraiment magnanime. Combien il eût été étonné, si, au moment où il interpellait Bressieux, une de ces machines modernes, — objets de son aversion, à demi sincère, à demi jouée, — eût pu recueillir et lui transmettre la conversation que sa subite arrivée venait d'interrompre !

— « Il faut que l'affaire soit conclue dans les dix jours, au plus tard, » disait Bressieux. « Les deux marchands américains repartent le 8 décembre. Je les connais. Ils ne retarderont pas. Ils veulent emporter les tapisseries. Si la chose traîne, ils renoncent... Les autres marchands n'ont pas le moyen de faire toute la somme... Alors, c'est la vente publique, avec tout son aléa. On saura le marquis gêné. Vous ne trouverez pas ces quatre millions. C'est dans son intérêt que je vous parle... »

— « Et moi, c'est à son intérêt que je pense, » répondait Chaffin. « Quatre millions? Les dettes seraient payées, les plus grosses, et peut-être se déciderait-il à diminuer sa vie. Mais il ne me permet pas de lui en parler. Je n'ai pas seulement osé lui montrer les assignations de l'autre semaine. Il ne veut pas reconnaître ce qu'il n'ignore pas cependant, qu'il est ruiné... Moi qui sais comme il tient à tout ce château, — il ne laisserait seulement pas vendre une tasse, — aller lui offrir de tout liquider, d'un coup, les tapisseries, les meubles, les portraits !... »

— « Enfin, oui ou non, est-il acculé à cette vente ?... »

— « Il l'est... »

— « A-t-il un moyen quelconque d'y échapper ? »

— « Il n'en a pas, à moins que des millions ne lui tombent du ciel. »

— « Ou qu'un ami, Jaubourg par exemple, ne lui laisse sa fortune?... » insinua Bressieux.

— « Il la laisserait à M. le comte Landri, » dit vivement Chaffin, « qui n'accepterait pas... » Il reprit, après un silence durant lequel les deux hommes évitèrent de se regarder, comme des gens qui savent une chose, savent qu'ils la savent et ne

veulent pas en convenir : — « Hé bien ! c'est par M. le comte Landri que j'agirai. Je le lui dois, à lui aussi, pour que sa fortune ne s'engloutisse pas dans le gouffre. Je lui dirai la vérité, et que cette offre d'un achat en bloc de tous les trésors du château est une chance inespérée, le seul moyen de gagner du temps. Il suffit qu'il révoque la procuration générale qu'il a donnée à son père, et qu'il redemande ses capitaux. M le marquis ne peut pas les rendre. Pour ne pas subir cette humiliation devant son fils, il cédera... Mais j'entends sa voix. Ce soir même, j'aurai parlé à Landri. Vous aurez la réponse aussitôt... »

Et tous les deux s'avancèrent au-devant de la limousine, d'où M. de Claviers et Landri descendaient. Les deux complices n'avaient pas prononcé un mot qui les mît à la merci l'un de l'autre et, cependant, le vrai dessous de cet entretien était un de ces coups sinistres de bande noire comme le commerce international du bibelot en a exécuté plusieurs, ces dernières années, en France et ailleurs, sur les épaves des fortunes historiques. Le « brave Chaffin » était tout simplement un comptable infidèle qui avait barboté dix ou douze ans à son aise dans les prodigalités du grand seigneur, et il se préparait à se retirer en encaissant un fort tant pour cent sur une somme offerte par un syndicat de marchands de curiosités, en échange des trésors conservés intacts à Grandchamp par l'héroïsme de l'aïeule. Louis de Bressieux, lui, avait flairé les négociations du mauvais serviteur avec la brocante, et il était arrivé à s'assurer un courtage, en intéressant à l'affaire les deux plus célèbres antiquaires d'Amérique. Il était bien vrai que cette liquidation, faite en ce moment, pouvait sauver le reste de la fortune, et ce prétexte couvrait officiellement la vilenie d'un trafic que les deux ouvriers de cette malpropre intrigue négociaient savamment, à l'insu du soi-disant bénéficiaire de cette opération. Ce silence les jugeait. Tel est le prestige souverain d'une certaine qualité d'homme, que l'ami profiteur et l'administrateur félon sentirent un obscur remords les gêner l'un vis-à-vis de l'autre quand le marquis leur dit, avec un beau rire loyal :

— « Vous aurez beau me débaucher Chaffin, Bressieux. Moi vivant, on ne bougera rien dans le château ; moi mort, j'espère bien non plus, » ajouta-t-il en s'appuyant sur l'épaule de son fils.

PAUL BOURGET.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

UN
ESSAI D'ÉGLISE SÉPARÉE EN FRANCE
AU XVE SIÈCLE

LA PRAGMATIQUE SANCTION

I

Le 19 décembre 1516, le concile du Latran ouvrait sa onzième session. Quoique le Concordat, récemment conclu entre François Ier et Léon X, y dût être discuté et approuvé, l'intérêt de cette session semblait, aux yeux de Rome, résider dans un autre débat.

Le Concordat ayant été accepté par les Pères après une assez vive discussion, Jean Palaviccini, évêque de Cavaillon, gravit à son tour, au centre de la Basilique, les degrés de l'ambon de marbre. Au nom du Saint-Père, il demanda à l'Assemblée de condamner « la Pragmatique ou *corruption de Bourges*, » entreprise de schisme et d'hérésie qui, pour le malheur de la Chrétienté, avait failli séparer et tenu longtemps éloignée de l'Église la France, sa fille aînée.

L'évêque de Cavaillon multipliait vainement les épithètes sévères. Tous les Pères réunis au Latran se rappelaient assez en quels termes les papes avaient, depuis quatre-vingts ans, flétri cette « constitution schismatique des prélats de Bourges » qui, s'était écrié Pie II dès 1460, « faisait, si elle était tolérée, de l'Église quelque chose de monstrueux, y introduisait une hydre à têtes multiples. » Autour des papes, depuis près d'un siècle, on déclarait abominable une loi « à l'abri de laquelle les prélats

français croyaient trouver la liberté et *qui, au contraire, leur imposait une lourde servitude, en faisant d'eux les esclaves des laïques.* »

Le malheur était que, parmi ces laïques, il en était un des plus éminens : le Roi Très Chrétien. Certes, on affectait à Rome, depuis 1438, de dénoncer les seuls prélats français : on tenait cependant pour indubitable que, seul, le consentement accordé par le Roi à la « Pragmatique schismatique, » lui avait, dans le royaume, donné force de loi. C'était une ordonnance de Charles VII qui l'avait, en 1438, mise en vigueur ; c'était Louis XII qui, en 1510, l'avait saisie comme une arme empoisonnée ; et si, pour la première fois, un concile allait être appelé à frapper dans son fruit empoisonné « le mauvais arbre gallican, » c'est qu'à Bologne « le gentil roy François » avait semblé — son concordat obtenu, — se désintéresser dorénavant du sort de cette « détestable Pragmatique. »

L'évêque de Cavaillon ayant terminé sa lecture et un seul évêque ayant fait ses réserves, on passa au vote. Le premier consulté devait être le Pape, premier prélat de la Chrétienté. Léon X se leva avec une impétuosité qui ne lui était pas naturelle ; et à la question traditionnelle : *Placet?* (Cela te plaît-il?) il fit mieux que la réponse ordinaire : « *Non solum placet, sed multum placet!* (Non seulement cela me plaît, mais me plaît beaucoup!) » Ce cri de triomphe et de soulagement résumait l'opinion de Rome et en disait long sur les craintes que, pendant trois quarts de siècle, la Pragmatique Sanction avait inspirées au Saint-Siège.

*
* *

De fait, peu de crises, en cette histoire si mouvementée des rapports de la France avec Rome, paraissent avoir troublé de plus scabreuse manière des relations si souvent tendues.

De 1438 à 1516, la France fut bel et bien considérée par la Curie et une très grande partie de ses fidèles, sinon comme un membre séparé, — le mot de *schisme* était cependant dans bien des bouches, — du moins comme un membre gangrené de la catholicité.

A dire le vrai, on se tromperait, et gravement, si l'on croyait qu'il y avait là une situation analogue à celle que devait créer en France, trois siècles plus tard, la Constitution civile du

clergé. Sous le régime de la Pragmatique, — si schismatique qu'il parût aux rives du Tibre, — les relations ne furent qu'à de très rares intervalles rompues entre Rome et Paris. Il n'en est pas moins vrai que la constitution de Bourges, qui ne fut jamais acceptée ni même tolérée par Rome, aigrissait les rapports à l'heure où ils auraient pu être bons, et, à l'heure où ils auraient pu n'être que médiocres, les exaspérait. Et, de fait, Rome et la Chrétienté assistaient bien à une entreprise qui, sous couleur de rendre au clergé de France, avec les élections canoniques, la disposition de ses biens et le choix de ses chefs, était assurément un premier essai, quelque peu hypocrite, de constitution civile. En admettant même que le Roi Très Chrétien n'eût pas eu, en 1438, une pensée aussi arrêtée, les conséquences de l'Assemblée de Bourges devaient, en tous cas, aboutir à ce résultat.

La naissance et les premières années de la Pragmatique viennent de nous être contées avec conscience et succès par un savant qui n'en est pas à faire ses preuves. M. Noël Valois, que son importante *Histoire du Grand Schisme* a mis au premier rang des historiens de l'Église, était désigné pour écrire un chapitre qui, logiquement, fait suite à ceux qu'il avait si magistralement tracés (1). M. Valois, il est vrai, s'arrête à l'année 1461 qui marque bien une importante étape dans l'histoire de la Pragmatique. J'ai tout lieu d'espérer qu'il ne s'en tiendra pas là. Mais dès aujourd'hui, un certain nombre de travaux plus modestes que les siens permettent d'étudier, à travers les quatre règnes qui suivent celui de Charles VII, les destinées de la « constitution schismatique de Bourges, » pour parler le langage de Rome ; de « l'acte libérateur, » pour prendre celui des canonistes gallicans.

On ne nous croirait pas si nous disions que la Pragmatique Sanction, renfermée dans l'ordonnance royale rendue à Bourges le 7 juillet 1438, est purement et simplement issue du cerveau de quelques hommes d'Église et d'État. Il n'y a point en histoire de génération spontanée, et l'acte de Bourges était la conséquence d'une situation déjà ancienne. Je n'ai besoin que de la

(1) Noël Valois, *Histoire de la Pragmatique Sanction de Bourges sous Charles VII. — Archives de l'histoire religieuse de la France*, Picard, 1906. Il convient de signaler ici l'œuvre de la *Société des Archives religieuses* qui, depuis cinq ans, a déjà publié d'importans documens intéressant les relations de Rome et de la France et qui, notamment, entreprend la publication tant désirée du monde savant, des *Nonciatures de France*, dont un volume a déjà paru.

rappeler d'un mot : on sait à quel point, au cours du XIVe siècle, le Grand Schisme installant un pape à Avignon et l'autre à Rome et divisant l'Église dans ses membres comme dans son chef, avait favorisé l'éclosion, au sein de la Chrétienté, des Églises nationales. On sait aussi que ce mouvement contre lequel la Papauté, enfin unifiée sous le pontificat de Martin V, allait si fortement réagir, n'était lui-même que le résultat d'une réaction très vive contre l'influence envahissante des papes romains. L'action de papes énergiques ou politiques avait peu à peu fait de Rome non plus la tête, mais le centre de la Chrétienté. Les élections canoniques tombant en désuétude pour des raisons qu'il serait oiseux d'exposer ici, la Papauté avait favorisé le mouvement : les sièges les plus élevés et les plus humbles bénéfices étant fort souvent, dès lors, pourvus par des nominations et non par des élections, il paraissait plus logique que Pierre donnât les pasteurs au troupeau. Peu à peu la Papauté s'était attribué le pouvoir de désigner par différens procédés des titulaires aux sièges épiscopaux, non pas avec l'absolue liberté qui lui est aujourd'hui laissée et dont elle jouit légitimement, mais par une série de dispositions qui, considérées tout d'abord comme fort audacieuses, tendaient de jour en jour davantage à se faire accepter.

Rome, d'autre part, ne s'ingérait pas seulement dans le recrutement du haut clergé, elle appelait à elle les procès intéressant de près ou de loin les causes ecclésiastiques. L'*appel à Rome*, qui permettait aux plaideurs malheureux de prolonger les procès, devenait fréquent. Mais Rome ne faisait rien pour rien, et, partant, « l'argent français, » s'il faut en croire les plaintes qui se répètent trois siècles durant, s'en allait à flots au delà des monts. D'ailleurs, par une troisième entreprise qui soulevait plus de mécontentemens encore, le Pape était arrivé à établir une sorte d'impôt sur la Chrétienté tout entière : tout bénéficiaire devait verser à Rome la première année de ses revenus, et cette contribution de l'*Annate* était ce qui exaspérait le plus les princes et leurs ministres.

Pour comprendre la résistance que rencontrait Rome, il faut envisager non seulement les traditions déjà désuètes, encore qu'assez récentes au XVe siècle, mais aussi les réalités du moment qui, aujourd'hui, ne nous apparaissent plus clairement. Que la Curie désigne à cette heure les prélats de l'Église de France, un pareil droit la dote d'une puissance morale considérable;

mais au xve siècle une telle disposition, si elle s'était établie, aurait attribué à Rome bien plus encore qu'une influence morale, la disposition d'une fortune immense. Les biens ecclésiastiques formaient la plus grosse partie de la fortune française; leurs revenus étaient énormes; et si le Pape s'ingérait dans la distribution non seulement des évêchés et abbayes, mais, — ainsi qu'il y tendait, — des bénéfices inférieurs, grosses cures ou modestes chapellenies, il devenait le vrai dispensateur de la fortune en France. Si par surcroît il appelait à Rome les causes intéressant de près ou de loin les bénéficiaires, — ils ne formaient pas loin d'un million, — non seulement il prélevait ainsi, grâce à des frais de justice considérables, un impôt notable sur le pays, mais il troublait l'ordre de la justice. Et si, finalement, il frappait d'un droit élevé les milliers de bénéfices qui vaquaient chaque année, il appauvrissait une fois de plus le royaume de telle façon que ce n'est point, au xve siècle, le Roi, jaloux de son influence, ce n'est point le chancelier, chef de la justice, mais bien le ministre, surintendant ou général des Finances, qui, devant les résultats de l'intervention de Rome, fronce les sourcils et se récrie.

*
* *

Rien n'était plus fatal que, sous couleur de traditions sacrées à rétablir, les intérêts se révoltassent : révoltés, ils se devaient coaliser. Ils étaient divers. Rome commit une maladresse : s'arrogeant un droit encore peu assuré, elle eût dû en user avec ménagement et prudence; mais il est impossible à qui répartit une grosse fortune d'oublier ses amis. La Curie distribua aux siens des bénéfices français. De modestes prêtres italiens se trouvèrent largement dotés; des cardinaux romains l'étaient au point de posséder plusieurs évêchés, aux rives du Rhône, de la Garonne, de la Loire et de la Somme. Ce spectacle indignait les *régnicoles*, les prêtres indigènes, et plus particulièrement les universités, hauts séminaires où se formaient alors canonistes et théologiens. Si le Pape avait accordé à leurs suppôts les bénéfices dont il s'attribuait la disposition, aucune des quatre Facultés ne se serait insurgée : mais, devant l'intrusion des étrangers, leur *nationalisme* intéressé cherchait dans la tradition des armes pour venger leur querelle et rétablir leurs droits. C'est pourquoi l'Université de Paris demandait le rétablissement des « élections apostoliques, » comptant fournir seule les candidats.

Le Parlement de son côté voyait avec jalousie l'appel à Rome et avec inquiétude ses conséquences. Ce corps important se regardait comme la forteresse où les droits du royaume s'étaient réfugiés. Il devait les défendre avec ou sans le Roi, au besoin malgré et contre lui. Beaucoup de ses membres sortaient de « l'ostel du Roy. » Depuis deux siècles, ils se recrutaient parmi ces légistes auxquels Philippe le Bel avait si largement ouvert ses conseils et qui, depuis, peuplaient la cour. Car c'est une illusion que la Révolution a créée chez nous, de s'imaginer nos rois dans le passé entourés de chevaliers bardés de fer : ils ne l'étaient que de robins fort bourgeois. Depuis que Philippe le Bel avait, avec son Nogaret, tenu tête à Boniface VIII, la tradition se maintenait, fort âprement formulée parfois. Ces conseillers qui appelaient le Parlement *un Sénat*, se considéraient volontiers comme les héritiers de César contre Pierre. Dans nos passions anticléricales actuelles, on distinguerait, plus qu'on ne le croit communément, l'effet de cette lointaine influence. En ces jours du xve siècle, il ne s'agissait pas d'autre chose, affirmaient ces magistrats, que de défendre la fortune du pays et ses tribunaux contre les exactions de Rome et ses excès de juridiction. Mais ces légistes, dans la tradition césarienne, n'étaient pas fâchés d'avoir à batailler contre le successeur, quel qu'il fût, de Grégoire VII et de Boniface VIII.

Le haut clergé se recrutait en grande partie parmi les membres des universités et dans les familles parlementaires. Beaucoup de prélats, il est vrai, avaient reçu de Rome, par suite des usages que la Curie tentait d'établir, l'anneau et la crosse; mais une fois pourvus, ils vivaient sous l'influence de leur entourage. Si certains avaient eu recours à Rome pour se faire désigner, ils trouvaient fort mauvais de lui payer l'impôt. Ils entendaient nommer librement aux bénéfices inférieurs où leurs prédécesseurs avaient eu privilège de pourvoir, et, cependant, voyaient Rome allonger son bras vers les cures et les diaconés. Ils se défiaient des congrégations, et particulièrement des *ordres mendians*. Enfin ils eussent voulu connaître sans appel des causes ecclésiastiques. Même nommés par Rome, ils s'insurgeaient donc contre l'ingérence romaine. L'épiscopat français, et derrière lui, disait-on, le clergé, formait le troisième personnage de la trinité gallicane dont l'Université et le Parlement, — ses cousins, — étaient membres si actifs.

L'Université à privilèges, le Parlement à remontrances constituent, dans cette monarchie dite absolue, de véritables corps qui, certes, tiendraient en mépris nos professeurs et nos magistrats, petits fonctionnaires isolés et timides. Le haut clergé, à son tour, veut être un corps : s'il arrive à se constituer en corporation quasi indépendante, quelle force il détiendra! Se recrutant par élections, mais maintenant jalousement, avec le droit d'y pourvoir, les bénéfices inférieurs sous sa domination, il se dérobera à Rome et lui enlèvera le bas clergé. Maître d'une grande fortune, ne devant plus rien aux collecteurs pontificaux, il devient le propriétaire et le rentier le plus opulent du royaume et peut-être de l'Europe. Ses réunions feront loi. Tenant les âmes par le spirituel et des millions par le temporel, il dictera au Roi ses conditions, jouira de privilèges et fera un jour, lui aussi, ses remontrances. Délivré de l'intervention romaine, il ne lui restera plus qu'à réduire le Roi Très Chrétien à merci.

*
* *

En tout cela que devient et que pense le Roi Très Chrétien lui-même?

Qu'il s'appelle Charles ou Louis, il appartient à cette race avisée issue de Hugues Capet qui, en quatre siècles, s'est, par une politique patiente plus encore que par de grands coups d'épée, taillé un si admirable royaume, hommes d'État avertis, renards sous la peau du lion. Ils voient clair. Ils voient assurément que la mainmise du Pape sur la fortune bénéficiaire est chose néfaste et que bientôt ils seront moins maîtres chez eux que « les prêtres de Rome; » que leur justice est entravée, que les millions que prend la Curie bon an mal an feraient mieux dans les coffres de leurs argentiers; que d'ailleurs leurs conseillers, Parlemens et Universités, sont personnes anti-romaines et personnes de poids qu'il faut satisfaire; que, partant, tout pousse un Valois à faire échec aux prétentions du siège romain.

Mais ils voient non moins clairement quels dangers présenterait, appuyé sur les Parlemens et Universités, un corps sacerdotal maître de son recrutement et disposant de biens considérables, à quelle servitude les vouerait cette ambitieuse Église gallicane dont le fils de saint Louis ne serait point du tout le chef, mais tout uniment le « bras dextre. » Le gallicanisme leur paraît un

instrument de règne excellent contre Rome, mais d'un maniement dangereux, l'arme à deux tranchans. Parlementaires si décidés à défendre contre le Roi même les droits du royaume, universitaires que l'émeute au pays Latin n'effraye pas, évêques dont l'humilité est apparente et grand l'orgueil, paraissent à ces rois Valois de ces terribles amis dont on prie volontiers le ciel de vous délivrer.

Seules de pareilles dispositions, facilement perceptibles chez un Charles VII, visibles chez un Louis XI, éclatantes chez un François Ier, — mais qui datent de loin, — éclairent toute cette histoire. Une politique un peu louvoyante, mais persévérante, en découle, dont la Pragmatique acceptée, retirée, ressuscitée, est une manifestation singulière, mais dont le Concordat, conçu dès 1440, tenté en 1472, conclu en 1516 est la fin, en ayant été le but vite avoué.

Certes on laissera les gallicans exalter la personne royale, en faire un personnage sacré, « personne mixte, écrit l'un, *c'est-à-dire temporelle et ecclésiastique*, » « *non personne laye simplement*, dit l'autre, mais le premier en votre royaume qui soit après le Pape, *le bras dextre de l'Église*. » Et par là on laisse croire à ces serviteurs zélés qu'on pourra être un jour le protecteur intransigeant des *libertés gallicanes*. Au fond, ces *libertés gallicanes* ne paraissent appréciables et légitimes que pour être dressées contre Rome. On les dressera; on provoquera les assemblées d'évêques; on leur soufflera au besoin les déclamations contre la Curie « qui ne paît point les brebis, mais les tond, » et les décisions les plus téméraires; on sanctionnera ces résolutions; on leur donnera force de loi.

Par là on atteindra deux buts d'un seul geste. En 1438, on est encore trop affaibli par la crise de la guerre de Cent ans et de l'usurpation anglaise pour résister à ce qui semble la volonté la plus chère de toute une partie de ce gouvernement *à côté*, Conseil du Roi, Parlement, Université, Clergé. N'a-t-on pas par surcroît la féodalité à réduire, et contre les grands vassaux laïques, n'est-il pas prudent de s'appuyer sur les deux autres ordres du royaume, bourgeoisie parlementaire et clergé issu des Universités? Les satisfaire paraît opportun : ils sortiront de Bourges en 1438 croyant avoir gain de cause.

A Rome, on laissera croire qu'on poursuit énergiquement le dessein de constituer une *Église française*, ne reconnaissant que

la prééminence du siège de Pierre et aucunement son ingérence ; on laissera entendre qu'on voit avec plaisir le droit électoral rendu aux clercs et la distribution des bénéfices restituée aux *collateurs ordinaires*. Au fond, on voit bien que de ces élections ne sortent qu'anarchie, violence, procès, conflits, et que si le Roi veut, — ce à quoi jamais il ne renonce, — placer ses protégés à Rouen, à Reims, à Orléans, à Lyon, à Poitiers, il lui faudra sans cesse négocier avec des chanoines récalcitrans ou d'incommodes métropolitains. Le mieux serait assurément d'amener Rome à un accord, d'autant que sans cesse on a besoin de Rome pour les affaires d'Italie. Mais Rome ne se montre point en 1438, en 1444, en 1445, ni même en 1472 disposée à céder assez. Alors on redressera sans cesse l'épouvantail de Bourges; on réunira des assemblées d'évêques sous Charles VII ; on se fera faire des réprimandes par le Parlement sous Louis XI ; on fera manifester les États généraux sous Charles VIII ; on braquera sous Louis XII contre Rome la lourde artillerie des canonistes à la Sorbonne et l'artillerie plus légère des pamphlétaires et des satiristes; enfin, dans les premiers mois du règne de François Ier, on affectera pour la vieille Pragmatique, au fond condamnée, une tendresse qui soudain s'évanouira à Bologne. Il faut, l'ordonnance de Bourges en main, faire une si grande peur au Pape, lui créer tant de soucis et de si constans, lui persuader si bien que tout serait préférable à cette menace de schisme, qu'enfin le Pape cédera. Il faut que le jour où la Pragmatique sera retirée, le Roi ait obtenu ce qu'au lendemain même, — peut-être à la veille, — de l'Assemblée de Bourges, il avait désiré : la libre disposition, consentie par Rome, des bénéfices de son royaume. Il fallut soixante-dix-huit ans d'une inlassable diplomatie pour préparer l'œuvre de Bologne dont Bourges avait, sans qu'on s'en doutât, fourni l'instrument.

Pour qui a étudié, au terme de cette histoire, les négociations de Bologne dans leur détail, le dessein ne paraît guère douteux : je me suis, il y a quelques années, permis de l'affirmer (1). J'ai eu plaisir à constater que le jeune historien

(1) Il est toujours fort indiscret de renvoyer le lecteur à un ouvrage qu'on a signé : quand cet ouvrage est une thèse latine, l'indiscrétion dépasse toutes les bornes. Ce n'est donc que pour mémoire que je rappelle ici la modeste contribution que j'ai apportée à l'histoire du Concordat de 1516 : *De Conventu Bononiensi* (De l'entrevue de Bologne), publiée chez Plon, 1901. J'y ai exposé les négociations

des rapports de Louis XI avec le Saint-Siège arrivait, en ce qui concernait le rusé souverain, aux mêmes conclusions (1); et voici qu'à son tour M. Noël Valois écrit que, « loin de clore l'ère des négociations entre le Saint-Siège et la France, l'acte de 1438 sembla plutôt la rouvrir. » Pas un instant nos rois n'estimèrent qu'une rupture avec le Pape, violente et irréparable sur le double terrain spirituel et temporel, devait suivre une manifestation d'indépendance, si audacieuse fût-elle, et avoir pour conséquence le retrait des représentans français au delà des Alpes. Jamais on ne vit plus d'agens sur le chemin de Paris à Rome qu'au lendemain de la Pragmatique, prêts à profiter de la moindre lassitude témoignée par la Curie pour lui imposer les *desiderata* du Roi. De 1438 à 1515, le dessein paraît constant et tout pareils les procédés.

*
* *

C'est pour ces raisons que le gouvernement français avait accueilli avec une extrême froideur les Concordats conclus en 1418 entre le pape Martin V et les prélats de la « nation française » du Concile de Constance. Cette attitude réservée venait moins de ce que le Pape paraissait avoir bien peu cédé, que de ce que l'accord s'était fait en dehors des conseils de Paris. Même en pleine crise, à l'heure où, pour se faire reconnaître par Rome, le parti anglais, maître de la capitale, multipliait les courbettes et les avances à la Curie, le gouvernement désemparé de Charles VII, réfugié sur la Loire, refusa constamment d'appliquer aux quelques provinces restées sous sa loi le Concordat illusoire, passé sans le consentement des Valois, entre les « pères » français de Constance et le Saint-Siège. Proscrit, dépouillé, Charles VII ne céda point. Il savait qu'à Paris où tout était soumis à Bedford et aux Lancastre, Parlement et Université, si ralliés fussent-ils, voyaient d'un œil jaloux la politique ultramontaine des Anglais. N'était-ce point sous la loi de Bedford que le Parlement, frémissant de cette contrainte, avait accueilli avec joie et publié un réquisitoire du procureur général où se lisait cette phrase cruelle : « Dieu dist à saint Pierre : *Pasce oves meas*, mais il ne dist mie : *Tonde oves meas?* »

du Concordat et défini à cette occasion la politique religieuse de François Ier dont on connaîtra par la suite quelques traits.

(1) Combet, *Louis XI et le Saint-Siège*, Hachette, 1903.

Le gouvernement de Charles VII se montrait plus intransigeant encore. Le Roi ayant, en 1426, tenté de conclure un Concordat avec Martin V à Genazzano, le Conseil le fit rejeter en 1428 comme insuffisant et vain.

A cette heure, Jeanne d'Arc a fait sacrer le Roi à Reims et la fortune a tourné. Ce n'est plus d'ailleurs vers Rome que la Chrétienté tient les yeux fixés, mais vers Bâle où le *Concile réformateur* donne raison aux revendications du gallicanisme au delà de tout espoir, au delà de toute mesure. L'historien de la Pragmatique juge fort bien l'œuvre de la célèbre réunion. « Excellente par certains côtés, écrit-il, — car elle procédait de beaucoup de bonnes intentions et s'inspirait largement des essais de réforme antérieurs, — *elle avait le grave inconvénient d'être faite sans le Pape et contre lui*, par suite de ne tenir pas suffisamment compte des traditions, des préférences, des besoins du Saint-Siège. » Quoi qu'il en soit, le Concile ayant, entre autres choses, rétabli de la plus rigoureuse façon les *élections canoniques*, il était logique que la France suivît. Nul n'avait attaqué à Bâle la Cour de Rome avec plus de violence que la « nation française; » et l'Université de Paris s'était empressée de dénoncer les quelques prélats dont la tiédeur à l'égard des décrets du Concile lui paraissait crime de lèse-gallicanisme. Mais c'est vers le Roi surtout que se tournaient finalement les regards.

Charles VII était embarrassé. Le Concile, jugeant Eugène IV indocile, avait violemment rompu avec lui et allait élire un antipape : le roi de France allait-il suivre l'assemblée de Bâle dans le schisme? Il avait ses raisons pour hésiter, que peut-être l'historien eût pu indiquer plus nettement ici. Les Valois, suivant les principes que j'ai cru discerner à travers leur politique, entendaient ne se laisser jamais forcer la main même par leurs amis : nul plus qu'eux ne se gara des plus royalistes que le Roi. Si les prélats de France y rétablissaient les élections, il fallait que ce fût sous la contresignature du Roi, et cette contresignature, il fallait que le Roi pût toujours la retirer, dès que Rome en viendrait aux concessions attendues, au Concordat rêvé. Le résultat ne serait pas obtenu si le Concile de Bâle, déclarant seul légal dans l'Église universelle ce mode de recrutement, le Roi laissait purement et simplement enregistrer par ses prélats les décrets restaurateurs des libertés de l'Église. Les libertés de l'Église, il les vénérait, certes! mais à condition que l'Église

n'en disposât pas seule. Le Concile de Bâle lui parut excessif et presque fâcheux. On pouvait s'appuyer sur lui pour effrayer Eugène; mais il ne fallait pas rompre avec Eugène. Comment traiter un jour avec un pape qu'on a cessé de reconnaître ?

Le mieux était, tout en se disant désormais fort des décisions du Concile, de *nationaliser* le mouvement et, par là, de s'en rendre maître. Lui résister était impossible. Bâle semblait accorder, — et au delà, — ce que, cent fois, rois et peuple de France avaient demandé; Parlement, Université, haut clergé exigeaient du Roi une sanction, et le royaume était trop désorganisé encore par la longue crise, le Roi avait un besoin trop pressant des concours qui entendaient se faire payer, pour qu'on pût prendre contre Bâle la défense du Pape. Charles VI n'y songeait point ; entre Rome et Bâle, il n'y avait pas lieu de se prononcer; la France ferait ses affaires toute seule. Provisoirement on ne connaîtrait ni Bâle ni Rome, mais Bourges où, dans les premiers jours du printemps de 1438, le Roi Très Chrétien appelait ses amés et féaux prélats à donner enfin une constitution à l'Église de France.

*
* *

Des ambassadeurs arrivaient de Rome et de Bâle, l'injure et l'objurgation à la bouche : tranquillement le Roi les renvoya à Bourges où l'Église de France seule aurait, disait-il, la parole. Ce Valois semblait subitement s'effacer, se faisait petit : il n'était que la « main dextre » qui signerait le papier. Attitude assez commode et conforme à la politique traditionnelle qui tend à s'affirmer.

Le 5 juin 1438, l'assemblée était réunie à Bourges; quatre archevêques, vingt-cinq évêques, des abbés et prieurs en quantité, les délégués des chapitres et universités. L'Université de Paris surtout avait délégué. Ces terribles pédans arrivaient avec du latin plein la bouche et au cœur tout le vieux levain des rancunes anti-romaines. On ouvrit les portes à quelques laïcs de marque : le Roi d'abord, le Dauphin Louis, pâle jeune homme de quinze ans, au regard déjà plein d'astuce et qui silencieusement s'édifie; puis quelques princes du sang, Bourbon, Anjou, quelques seigneurs, Pierre de Bretagne, Vendôme, Tancarville, le comte de la Marche.

Eugène IV avait cru habile de placer dans son ambassade,

entre un Espagnol, Valbuena, et un Italien, Fantino Valaresso, un Français, moine bénédictin, Pierre de Versailles, auquel il avait conféré l'évêché de Digne. Valaresso ayant en latin revendiqué les droits du siège romain, l'évêque de Digne se livra, en français, à une furieuse attaque contre le « conciliabule » schismatique de Bâle. Mais Bâle riposta sur un ton plus haut encore : le chef de l'ambassade « bâloise » était d'ailleurs un conseiller de Charles VII, Géraud de Bricogne, qu'Eugène IV avait nommé à l'évêché de Saint-Pons et que la reconnaissance évidemment n'étouffait point. Il faisait cependant figure de désintéressement ! Ce produit de « l'intervention abusive du Pape romain » demandait qu'on revînt aux élections de la primitive Église, — à condition sans doute que la nouvelle constitution n'eût aucun effet rétroactif. En réalité, l'orateur de Bâle fut Thomas de Courcelles, dont la mémoire nous est en mauvaise odeur, car il avait été avec Cauchon l'un des juges de Jeanne. Il semblait qu'il dût avoir, de ce fait, un médiocre succès dans une de nos assemblées ; mais le haut archevêque de Reims, Regnault de Chartres, un des notables « pères » de ce « Concile de Bourges, » qui n'avait rien fait pour sauver Jeanne, ne pouvait garder rancune à qui l'avait perdue. Thomas parla avec violence de Rome et avec tendresse de Bâle, adjura les Français de ne point déléguer à Ferrare où le Pape convoquait un contre-concile, d'envoyer à Bâle, où le concile se perpétuait, de nouveaux représentans et de ne plus reconnaître Eugène IV suspendu par le sacro-saint concile. Subsidiairement, — car on était alors plus animé par les ressentimens que par les principes, — il pria l'assemblée d'adopter les décrets réformateurs du concile.

Ce point cependant paraissait seul admissible au Roi : nous avons dit pourquoi il n'entendait pas rompre avec le Pape. Les ambassadeurs de Rome et de Bâle s'étant retirés emportant leur âme irritée, le chancelier invita le clergé assemblé à se prononcer. Il fit toutefois savoir que « le désir du Roi était, avant tout, de conjurer toute espèce de schisme. » Cette concession faite au respect dû au siège de Pierre... et à la secrète politique de la couronne, il parut néanmoins que, provisoirement, le Roi entendait faire œuvre anti-romaine ou laisser l'œuvre s'accomplir. Un orateur officiel se chargea de démontrer la supériorité de l'Église (entendez le Concile de Bâle) sur le Pape qui, si éminent qu'il fût, « était faillible. » Ce tenant du Concile n'était

autre que Gérard Machet, évêque de Castres, qui resta toute sa vie le confesseur du Roi : on suppose assez qu'en cette circonstance c'était le pénitent qui avait stylé le confesseur. M. Noël Valois a eu entre les mains la correspondance de ce confesseur, intransigeant gallican qui eût pu confesser, sans crainte de conflits, tous les ministres de Louis XIV, de Napoléon Ier et de Louis-Philippe. C'est un précieux document : les historiens de la crise actuelle n'en auront point de pareil, car l'exécutif, dit-on, ne se confesse plus.

Ce Machet avait parlé de haut. Par la suite cependant, le Pape ne lui en voulut point, un confesseur de roi étant homme à ménager. Rome, au contraire, devait garder une longue rancune à Philippe de Coetquis, archevêque de Tours, qui, par le menu, rappela les abus de juridiction, d'imposition et de nomination dont la Curie s'était rendue coupable, et acheva, au nom du Roi, d'émouvoir l'assemblée. Celle-ci d'ailleurs avait son siège fait. Après plusieurs jours de discussion, elle prit les fameuses décisions dont l'ensemble constitue la *Pragmatique Sanction*. L'assemblée semble avoir écarté, — seule concession faite à Rome, — la périodicité des conciles, mesure chère à Bâle, qui transformait le régime de l'Église en un parlementarisme assez étroit. Elle adopta sans peine, — et elle eut raison, — les prescriptions du concile relatives à la réformation morale du clergé : mais il est fâcheux que par la suite Eugène IV ait pu prouver que l'évêque élu à Nevers, suivant les règles de Bourges, était *concubinarius publicus* et père de quelques bâtards.

Le décret sur les élections fut adopté : toutefois, l'action du Roi dans l'assemblée fut assez forte pour qu'on lui fît une dangereuse invite, bien caractéristique de toute cette histoire. « L'assemblée ne voit pas d'inconvénient, disait un amendement, *à ce que parfois le Roi ou les princes interviennent dans les élections au moyen de douces prières et de bienveillantes recommandations.* » C'était la candidature officielle encouragée, provoquée. A l'heure où, avec la prétention de parler au nom du Christ, on affirmait que Paul pouvait se faire élire sans l'intervention de Pierre, César était invité d'un geste gracieux, par ces zélés admirateurs de la primitive Église, à s'ingérer dans le choix des apôtres.

Pour cette question des élections on renchérit encore sur Bâle. Du jour où Charles VII tenait pour certain qu'il pourrait peser

sur les électeurs, il ne voyait nul inconvénient à ce que, plus que jamais, le Pape fût tenu à distance. On laissait à Eugène IV, dans le visible dessein de le désarmer, la jouissance de quelques droits acquis, mais après lui le royaume devait être fermé aux « pourvus » de Rome. Les universités triomphaient, cependant : leurs amis enlevaient une décision d'après laquelle les deux tiers des prébendes seraient donnés à leurs suppôts. Dix mille licenciés *in utroque jure* frémirent d'aise de Toulouse à Paris. Collateurs de bénéfices et chanoines chargés d'élire ne pourraient agir sans le jaloux concours des quatre Facultés.

Mais là où éclata l'esprit *nationaliste* de l'assemblée de Bourges, — cette fois contre Bâle, — ce fut, entre autres mesures qu'il serait oiseux d'énumérer, dans la question de juridiction. Le Concile de Bâle avait, de par la Chrétienté, substitué sa juridiction à celle du Pape : qu'importait au Roi, à ses gens des parlemens et aux évêques français, que les plaideurs allassent porter causes et argent à Rome ou à Bâle ? Si l'on avait pu croire que Bourges serait un succédané de Bâle, on était cette fois détrompé. Pour bien affirmer encore à quel point on s'en éloignait, on blâma subsidiairement le concile d'avoir abusivement interdit aux papes de faire entrer leurs neveux dans le Sacré-Collège. « Chacun chez soi » est le principe qui triomphe à Bourges. Les Français choisissent leurs prélats, jugent leurs affaires, dépensent leur argent chez eux : que les Romains fassent ce qui leur plaît !

L'esprit de l'assemblée apparaît donc clairement : il est en partie conforme à celui du Roi. Celui-ci doit estimer qu'on fait la part trop large aux électeurs et collateurs et c'est par là que la Pragmatique est *imposée* au Roi par une aristocratie épiscopale, parlementaire et universitaire, qui déjà se croit maîtresse de l'Église de France : mais le Roi se rassure, ayant prêté une oreille attentive à l'amendement qui lui entr'ouvre la porte des chapitres électeurs : la porte entr'ouverte, il suffira, lui semble-t-il, d'un coup d'épaule pour l'ouvrir toute grande. D'ailleurs, le reste des décisions lui convient assez. On éconduit le Pape sans violence exagérée : on a ainsi dressé un mur entre Rome et la France. Il faut persuader au Pape qu'à ce mur aucune brèche ne sera faite, mais que le Roi est maître des portes et ne les ouvrira que quand le Saint-Siège viendra à composition.

Pour cela une dernière mesure s'imposait : c'est peut-être celle

qui, à l'heure présente, nous intéresse le plus; celle aussi qui devait, soixante-dix-huit ans durant, scandaliser, au dernier degré, terrifier ou exaspérer Rome. On décida que, quels que fussent d'ailleurs les sentimens de respect que l'assemblée éprouvait pour la personne du Pape, *l'œuvre de Bourges ne serait à aucun degré et sous aucun prétexte soumise à son assentiment.* « L'Église avait parlé par l'organe des gens de Bâle; le Pape n'avait qu'à s'incliner. » La constitution de Bourges ne devait recevoir qu'une signature, celle du Roi. C'était, par là, bel et bien, une constitution civile du clergé.

*
* *

Cette fameuse signature, destinée à peser d'un si grand poids dans l'histoire des relations de Rome avec la France, fut accordée par le Roi le 7 juillet 1438. Ce fut l'ordonnance de Bourges qui eut dans la Chrétienté un retentissement considérable. Bâle, quoiqu'il n'eût pas eu gain de cause sur les points auxquels le concile tenait le plus, affecta cependant un air de triomphe, ce qui acheva d'irriter Rome.

Alors commence la grande manœuvre qui n'aboutira qu'à Bologne en 1515. Le Roi feint de vouloir à Rome, — en dépit de la décision finale de l'assemblée de Bourges, — faire approuver par le Pape la Pragmatique Sanction. On n'écrit point encore comme on le fera en 1515 : *ou bien un Concordat qui soit semblable.* Mais on le pense.

Quelle prétention ! s'écrie Rome. Rien n'y est prêt pour un accord. On vitupère, on s'indigne, on déclare les lettres du Roi « insolentes et folles. » La Pragmatique est « un acte inique, impie, propre à compromettre le salut du Roi. » Le ciel et l'enfer sont invoqués contre cette abomination, bête de l'Apocalyse, bête infâme et monstrueuse. On ne veut point reconnaître les élections, encore que dans maintes circonstances les papes s'y fussent depuis 1419 résignés. Les élus sont rejetés, jugés détestables en termes vifs. L'un a des bâtards, l'autre est sans naissance et sans intelligence, *ignobilis* et *idiota!* A la place de ces élus, — fruits pourris d'un mauvais arbre, — le Pape continue à nommer les siens.

A vrai dire, il y est fort encouragé, et la manœuvre tentée à Bourges faillit échouer dès le principe par le manque d'entente des artisans de l'œuvre « libératrice. » Si la Curie résista

longtemps à la pression que le Roi avait, à l'aide de l'instrument de Bourges, tenté d'exercer sur elle, c'est que la France à peine « libérée » parut se livrer par l'anarchie, plus qu'auparavant peut-être, aux maîtres dont elle avait déclaré si haut s'affranchir. L'impression de cette incohérente attitude fut si forte à Rome qu'elle détermina la Curie à tenir bon et dans les termes les plus énergiques. Le Parlement lui-même, — qui le croirait? — devant cette sainte colère semble un instant intimidé : le Pape n'a pas le droit de pourvoir, mais peut-être a-t-il le droit de transférer. Quelle porte rouverte à Rome ! Et puis, encore que la Pragmatique n'en ait rien dit, bien des fidèles, — même gallicans, — admettent que le Pape doit confirmer. Or, parce qu'il a été *élu*, le pauvre Beschebien, médecin du Roi, confirmé par l'archevêque de Sens, est opiniâtrément empêché par le Pape de s'asseoir sur le siège de Chartres. Dans d'autres circonstances, le Pape eût accédé aux désirs du royal client en faveur de cet Esculape. Il semble alors que Charles VII se décourage et veuille s'entendre avec le Pape contre les décisions de Bourges. Instruit par l'aventure de Beschebien, le voilà qui, sans vergogne, trois ans après Bourges, sollicite pour son conseiller Jean Le Meunier l'intervention du Pape. Les chanoines ont fait essuyer au candidat du Roi un échec pénible. En vain « les douces prières et les bienveillantes recommandations » se sont fait entendre : le candidat du Roi a échoué. La *Pragmatique* soudain se découvre obstacle au bon plaisir. Qu'on est loin dès lors de l'intransigeance du 7 juillet 1438 ! Un petit concordat installe, en dépit des chanoines électeurs, Jean Le Meunier sur le siège de Chartres. Le Roi ira plus loin encore et l'aventure ici devient comique. Si le Pape radouci confirme l'élection faite à Clermont de Jacques de Courboin, voilà le Roi indigné : le Saint-Père ne sait-il pas qu'un des maîtres de requêtes de l'ostel, Jean d'Étampes, ambitionnait ce siège ? Et voici que Machet lui-même, après son royal pénitent, s'irrite. Le Pape respectueux d'une élection dont le Roi ne voulait pas ! La situation prête à rire.

C'est que, bien vite, trop vite peut-être, le Roi a essayé de recueillir tous les fruits de l'acte de Bourges : « les douces prières, » maintenant il en abuse, et leur douceur devient contestable. A Laon, à Meaux, à Angers, à Orléans, à Châlons, tous sièges enviables pour des serviteurs du Roi, on voit Charles VII intervenir : c'est la plus éhontée des candidatures officielles. De

l'aveu du Roi, le maître de l'artillerie Jean Bureau se rend à Orléans où il entend faire élire son fils. Il y apparaît déjà comme un de ces préfets qui, pour obtenir l'envoi au Palais-Bourbon d'un candidat bien vu, passent des promesses aux menaces. Si le petit Bureau est élu, que de bienfaits s'abattront sur Orléans! La ville sera déchargée des tailles et la cathédrale sera achevée. Mais, s'il ne l'est pas, privilèges retirés, gens d'armes envoyés, impôts doublés! A Langres, c'est le procureur général, à Tulle, le bailli de Touraine, qui viennent signifier de rude façon les volontés du Roi.

Plus que de l'intervention abusive du Roi, les gallicans intransigeans se plaignaient de la trahison des élus. Aussitôt choisis, suivant les règles consacrées par la *Pragmatique*, ces prélats, pour ne point être inquiétés, s'en allaient à Rome faire acte de soumission et y portaient de l'argent. Beschebien, repoussé une première fois, n'a-t-il pas cru tirer la leçon des événemens et, élu évêque de Chartres, n'a-t-il point couru à Rome porter 2 000 ducats pour se faire bien venir?

Et puis, l'anarchie est bel et bien introduite dans le sanctuaire, et, avec l'anarchie, la violence. Le dimanche 19 février 1441, Philippe de Gamaches, abbé de Saint-Faron de Meaux, sachant son siège contesté, a envoyé six hommes d'armes dans l'église, dont un occupe la chaire abbatiale où l'adversaire veut installer son candidat. A Orléans, le petit Bureau a été installé de force sur le maître-autel de la cathédrale et dans la chaire épiscopale : on s'est battu à coups de torches, on a déchiré la robe du concurrent. A Rouen, c'est un cas plus gai : lors d'une élection douteuse en 1453, on s'en remettra franchement à la force... ou à la ruse. Celui des candidats qui, le lendemain matin, parviendra à se faire porter le premier sur l'autel, demeurera archevêque. Dès l'aube, les compagnons du Vieux-Marché investissent les portes de la cathédrale pour y introduire les premiers Richard Olivier, leur candidat : ils enfoncent la porte, pénètrent dans l'église et aperçoivent, trônant sur l'autel, Philippe de la Rose, que les drapiers, ses amis, ont introduit par la fenêtre.

Les évêques et les chanoines, devant un tel état de choses, semblent se décourager : certains chapitres renoncent à leur droit d'élire, s'en remettent au Pape. Machet, Machet lui-même! invite le Pape à pourvoir à des bénéfices de son diocèse.

Enfin, les universités ont eu des mécomptes. Les chanoines

n'ont point toujours respecté les droits, ni de la très illustre Faculté des Arts, ni de la très salubre Faculté de Médecine, *saluberrima Facultas*, ni de la très savante Faculté de Droit, *consultissima Decretorum Facultas*, ni même de la très sacrée Faculté de Théologie. L'Université de Paris déçue — en qui désormais se confier? — a député à Rome. Tous ces gens nous étonnent et nous amusent. Les voilà qui, ayant banni le Pape de France et continuant d'ailleurs, observons-le, à l'en tenir opiniâtrément éloigné dans la plupart des cas et en principe, l'y rappellent sans cesse quand leurs intérêts privés semblent lésés. Il n'est pas étonnant que le Pape s'y soit laissé prendre, ait tenu ces démarches pour autant d'indices d'une anarchie faite de faiblesse, ait cru que roi et nation, parlemens et universités, haut et bas clergé, reviendraient en masse à résipiscence et que la Pragmatique à peine née allait succomber à ses propres vices. Eugène IV attendait l'heure de la capitulation.

*
* *

Il se méprenait. Tous ces quémandeurs, — outre que, malgré tout, ils constituaient des exceptions, — ne sacrifiaient qu'un instant leurs principes à leur intérêt. Beaucoup d'entre eux auraient les premiers protesté, si l'on avait derechef érigé en règle ce qu'ils avaient admis comme un privilège en leur faveur. Dès lors il s'établissait entre Rome et la France un malentendu qui ajournait singulièrement la solution rêvée par le Roi.

Le désir d'entente était visible chez celui-ci : le maintien d'un agent à Rome, au lendemain de la Pragmatique, est un indice de ses sentimens, le témoignage d'un incontestable esprit politique. Le frère d'un de ses plus illustres ministres, Nicolas Cœur, resta à Rome jusqu'en 1442 et eut toujours depuis des successeurs. Jamais les négociations ne furent plus actives avec Rome, — sans que Charles VII s'en vantât toujours devant les membres de son Parlement et même de son Conseil, — que dans les années qui suivirent l'assemblée de Bourges.

Eugène IV, de son côté, ne demandait qu'à causer; mais il se croyait autorisé, nous le savons, à parler haut. Dès 1441, il pria le Roi d'abroger « certaine sanction jadis édictée à Bourges, » comme il eût parlé d'une pièce méprisable et sans portée : on lui avait assuré d'ailleurs qu'elle avait été édictée, « non par le Roi, mais par des gens intéressés. » Il donna du

côté de l'Université un second coup de sonde. Le 2 septembre, Antoine de Bourras, abréviateur des lettres apostoliques, crut pouvoir, devant les maîtres de la Sorbonne, attaquer avec violence l'acte de Bourges, « hérétique et réprouvé. » C'était aller trop vite : on lui coupa la parole.

Le Pape connut par là qu'il fallait non point vitupérer, mais négocier. Il envoya un légat en France chargé de conclure un accord. Malheureusement, ce Pierre dal Monte participait à la mentalité de Rome : il le prit de haut et, dès sa première entrevue avec Charles VII, le 23 décembre 1443, il interpella avec vivacité le Roi. « Comment, s'écria-t-il, avez-vous osé accepter de tels décrets? » Le mot était fâcheux. Cependant Charles VII consentit à entamer une négociation. Le légat lui présenta un projet de Concordat fort peu avantageux. Pierre était plein de confiance : « on briserait cette misérable Pragmatique. » Mais il se leurrait. Le Roi était d'autant moins porté à la laisser « briser, » qu'Eugène IV soutenait en Italie les ennemis de ses cousins d'Anjou, prétendans au trône de Naples. Suivant toujours la même politique, il se retrancha derrière son clergé, qui derechef fut convoqué à Bourges au mois de septembre 1444. L'assemblée déçut un peu le Roi: si elle se montra défavorable aux requêtes du Pape, ce fut en termes fort modérés, et elle n'apporta au projet du Concordat que des amendemens et non une fin de non recevoir. Le Roi avait espéré une résistance plus forte. Son Conseil alors souleva d'autres exigences, et le légat, sans avoir rien conclu, quitta la France.

*
* *

C'était donc sérieux : Rome resta atterrée. Sa colère se traduisit en termes singulièrement acrimonieux : ils se résument dans un *factum* dont l'auteur vivait à Rome. Bernard de Rossergue lançait, en novembre 1444, une assez pesante diatribe contre la « révolte damnable » de Bourges, et l' « entreprise ténébreuse » du clergé français. Et après avoir attaqué nommément quelques ecclésiastiques, il menaçait, — officieusement, — Charles VII, ses conseillers et officiers de l'excommunication.

Croyant peut-être avoir ainsi semé la terreur, la Curie dépêcha, en août 1445, un second légat, Geoffroy Vassal, qui échoua. Mais Eugène IV étant mort sur ces entrefaites, Nicolas V, plus conciliant, expédia en France un nouveau plénipotentiaire, Al-

phonse de Segura. Ce légat était porteur de quelques cadeaux, de tasses d'argent pour le Roi, et pour la favorite, Agnès Sorel, de faveurs spirituelles dont elle avait assurément le plus grand besoin.

Charles VII parut alors plus traitable. Il provoqua, bien entendu, une nouvelle assemblée du clergé à Chartres et les lettres de convocation portaient, — grande audace, — que la réunion serait appelée à remplacer la Pragmatique par un Concordat. Il y eut grand débat : un fort groupe soutenait que la France, en maintenant sa Pragmatique, s'engageait dans la voie schismatique. Il fallut faire jouer un grand ressort; Machet tira de dessous sa robe, en guise d'arme terrible, un faux magnifique, l'un des plus célèbres que l'histoire ait à enregistrer, *la Pragmatique de Louis IX*. On accusait Charles VII de faire un schisme: le dirait-on encore quand on saurait qu'on avait retrouvé dans les Archives du royaume une Pragmatique édictée par le saint roi Louis IX? Il brandit le papier, que d'ailleurs il tenait sincèrement pour authentique, mais ne le montra point et fit bien. Il était faux. Néanmoins, la manœuvre emporta le vote qui fut défavorable aux offres du Pape. Maintenant qu'ils se couvraient du saint roi Louis IX, les écrivains aux gages de l'Université, — et par exemple Martin Berruyer, — attaquaient Rome avec une nouvelle vivacité, rappelant les abus, les méfaits, les tyrannies. Nos journaux les plus avancés eussent fait bon accueil à Berruyer. Il parlait du Pape comme d'un *souverain étranger :* le mot, on le voit, n'est pas d'hier. On devait, d'ailleurs, l'entendre prononcer dans toutes nos crises d'anti-papalisme : à la Constituante, à la Convention, dans les Conseils du Directoire, — et dans nos Chambres du XXe siècle.

Il n'y avait plus grand espoir pour le Pape de faire abroger la Pragmatique. Chaque nouvelle légation provoquait une manifestation gallicane plus accentuée. Celle de Guillaume d'Estouteville, la dernière, échoua devant la troisième assemblée de Bourges où la Pragmatique fut, en août 1452, rééditée et derechef proclamée immuable constitution de l'Église de France.

Nicolas V parut découragé : il répondit par une lettre plus attristée qu'irritée. Son successeur, Pie II, un des plus grands de cette magnifique suite de pontifes, moins patient, fulmina : au Concile de Mantoue, l'illustre Pape revendiqua tous les droits de Pierre à la direction de l'Église, flétrit ces prétendues

« libertés gallicanes, » qui mettaient les ecclésiastiques sous la dure loi des laïques, et quelques mois après, le 18 janvier 1460, dans la bulle *Exsecrabilis*, il parla en termes amers de ceux qui déchirent la robe du Christ, « introduisent dans l'Église, écrivait-il ailleurs, une hydre à têtes multiples. »

Le Parlement répondit à la bulle *Exsecrabilis :* le 10 novembre 1460, le procureur général Dauvet affirma, — au nom du Roi, disait-il, — que le Pape cherchait un prétexte pour rompre « et qu'il l'engageait à réfléchir mûrement avant d'engager la lutte contre une telle multitude de chrétiens. » On l'avertissait d'ailleurs sans aucune aménité de renoncer à s'ingérer en France.

C'était pousser un pape de ce génie et de cette vigueur à rompre effectivement. L'Europe, hostile à la France, commençait à voir dans ce conflit latent, déjà vieux de vingt-trois ans, une occasion excellente de desservir la « fille aînée, » toujours haïe par la Chrétienté. François Sforza, duc de Milan, insinuait par exemple à Pie II que la France allait occuper Avignon. Le bon apôtre s'indignait des « desseins hérétiques » du Roi Très Chrétien ; subsidiairement, il engageait Pie II à fermer l'Italie à l'influence française. Si ces insidieuses paroles n'arrachaient pas au Pape une formelle condamnation, elles l'incitèrent à écrire une lettre fort acrimonieuse à Charles : « Tu te dis fils très obéissant de la sainte Église romaine. Pardon ! Pourquoi gardes-tu, en ce cas, la Pragmatique ? »

La lettre fut écrite le 25 mars 1461 et resta sans réponse : le 22 juillet suivant, Charles VII rendait l'âme.

II

Le 27 novembre 1461, sans que rien l'eût fait prévoir, le nouveau roi Louis XI abolissait purement et simplement la Pragmatique Sanction. Par des lettres de Tours il s'exprimait sur la constitution de 1438 en des termes propres à satisfaire le plus exigeant des papes : « Nous reconnaissons que la Pragmatique Sanction est un instrument forgé contre vous et contre le Saint-Siège, car elle a été rédigée à l'occasion d'une rébellion, à une époque de schisme : sa mise en vigueur a été un acte de révolte, de séparation d'avec le Saint-Siège ; c'est de vous que découlent les lois sacrées, c'est en vous qu'elles ont leur prin-

cipe : en vous enlevant toute autorité, la Pragmatique a détruit tout droit et toute loi... »

Ces termes sont tels qu'on pourrait réellement croire à une mystification grandiose, surtout si l'on songe que, lorsque ce prince retors et d'ailleurs éminent mourut vingt ans après, la Pragmatique était encore en vigueur.

En réalité, il y eut dans le geste imprévu de Louis XI autre chose que l'acte d'un politique astucieux qui se plaît à jouer son monde. Il était sincèrement pieux, et même superstitieux. La mort du roi Charles avait suivi de si près la lettre accusatrice du pape Pie II qu'il pouvait voir là un signe certain de la colère du ciel. Par surcroît, il était, on le sait, brouillé à mort avec son père et haïssait ses conseillers : il était visiblement porté à démolir l'œuvre du dernier règne et à en congédier durement les artisans. Jeune encore, il n'avait peut-être pas compris ce qu'il y avait derrière cette soumission apparente de Charles aux volontés du clergé gallican. Ce qu'il avait retenu de l'assemblée de Bourges à laquelle, adolescent, il avait assisté, c'est que de hauts prélats très fastueux s'étaient levés et avaient parlé de façon très hautaine au Pape, mais parfois aussi sans ménagement au Roi. Son esprit foncièrement autoritaire, — atrocement, pourrait-on dire en se remémorant les événemens de son règne, — avait souffert de ce spectacle. Il ne voulait pas être « le bras droit » de ces gens-là.

Cette main musclée dans sa maigreur allait garrotter le royaume : grands feudataires de Bourgogne, de Bretagne, d'Anjou, de Provence, Bourbonnais et petits seigneurs dans leurs châteaux forts, bourgeois des villes, conseillers des parlemens, « escholiers » des universités, princes du sang rebelles et ministres indociles, tous allaient se sentir serrés, étouffés, étranglés, broyés vingt ans dans ces doigts de fer. Tout ce qui faisait obstacle à la couronne, privilèges et droits, libertés et abus, ligues et corporations, tout serait balayé. Tout ce qui était aristocratie, nobles à droits régaliens ou parlementaires à remontrances, gros seigneurs de la finance, chefs de maisons, chefs de groupes, chefs de corps, tout devait être abaissé, sinon supprimé. Le Roi seul doit élever la tête : il y avait dans les mains de ce jeune prince la baguette avec laquelle Tarquin fauchait les pavots.

Pourquoi l'aristocratie cléricale échapperait-elle, seule dans le royaume? Ils ont parlé trop haut, parfois, ces grands seigneurs

mitrés à l'assemblée de Bourges, et même s'ils ont avec condescendance prêté appui au Roi, c'est déjà un crime de lèse-majesté que d'avoir pensé que le souverain avait besoin de cet étai. Il n'y aura plus, sous Louis XI, d'assemblée d'évêques alors qu'on en compta huit sous le règne précédent.

Et ces élections? De quel œil torve le jeune homme les doit considérer! Ces chanoines qui élisent, au milieu des brigues, un prêtre qui peut-être est l'ennemi du Roi, et que nulle loi ne permet ni d'écarter avant ni de dépouiller après ; ces chapitres qui parfois ont, sous son père, — personnage trop débonnaire, — refusé d'agréer « le féal et amé serviteur » que de Tours ou d'Amboise on leur voulait bien indiquer; ces foyers d'intrigues, de querelles, de procès, d'anarchie, quoi de plus répugnant à cet esprit d'ordre et d'autorité, tout entier bandé vers la dictature? Était-il vraiment raisonnable, pour couvrir du manteau fleurdelisé prélats et chanoines arrogans et facilement rebelles, d'encourir les foudres de notre sainte mère l'Église dont il est « le dévot fils? »

Et puis ce roi, — le plus génial sans doute de la race des Valois, — ce roi qui, d'un œil perçant, sonde la France en désordre et va, en vingt ans, y mettre bon ordre, porte plus loin son regard, vers l'Angleterre, l'Allemagne où les cousins de Bourgogne peuvent trouver des alliés, vers l'Italie surtout. Il a une politique européenne : il entend ne point fournir aux éternelles coalitions des ennemis de la France l'arme hypocrite, empoisonnée, dont se serviront, quarante ans plus tard, les souverains de la Sainte-Ligue et que Rome, légitimement, fournira. En Italie, il entend implanter l'influence française sans dépenser un homme d'armes ni un denier. Si le Roi Très Chrétien redevient en France le bras de Rome, le Pape de Rome ne pourra-t-il être en Italie le bras du Roi? D'ailleurs, on verra venir On abolira, sur le papier envoyé à Rome, la Pragmatique, mais elle restera aux mains du Parlement l'arche sainte qu'on voile sans la détruire. Le Palais de Justice servira d'asile à la proscrite : on ira l'y rechercher le jour où le Pape aura déçu des espérances et où le Roi aura, partant, conçu d'autres projets.

En réalité, ce prince, qui toujours poursuit un dessein net par des voies détournées, aime la combinaison et y excelle. Louis XI est le véritable père de la politique concordataire : elle est le fruit de sa mentalité. Plus que pour Charles VII, la Pragmatique

abolie, tolérée, rétablie, réabolie et derechef rétablie, ne sera pour lui qu'un moyen. L'historien des rapports du Saint-Siège et de Louis XI a indiqué le trait sans le souligner assez nettement. Le Concordat de 1472 est l'expression d'une politique constante : on y trouve l'embryon de ceux de 1516 et de 1801. Un gouvernement faible peut craindre un concordat, car il risque d'être joué. Seuls trois grands souverains, parmi les plus vigoureux que nous ayons eus, Louis XI, François Ier, Napoléon Ier, regardent d'un œil assuré le partage à faire, parce qu'ils savent d'avance que la part du lion sera la leur.

La Curie resta saisie. Pie II laissa éclater sa joie : l'entourage exultait. Le Siennois Lolli, familier du Pape, écrivait chez lui : « La Pragmatique Sanction est abrogée sans conditions. L'acte accompli hier a été des plus solennels et des plus beaux qui se soient vus depuis longtemps à la Cour (de Rome) ; on l'a célébré par des fêtes et des processions. » Le Pape était un humaniste : il envoya à Louis XI, avec une épée bénie, des vers latins de sa façon.

Aux remontrances du Parlement et de l'Université, Louis XI avait rudement répondu : « Allez-vous-en : car vous ne valez que je me mesle de vous. » Peut-être estimèrent-ils qu'il s'en mêlait trop. Le Parlement se résolut à plier en apparence : en réalité, il donnait contre tout pourvoi de Rome imperturbablement gain de cause à l'élu des chanoines, choisi suivant les règles de la Pragmatique. L'Université, cependant, ne dissimulait pas qu'elle gardait sa religion à la « Sainte Constitution de Bourges, » et même au Concile de Bâle dont, en 1516, elle dira encore qu' « il a donné seureté et providence... telle que plus ne pourrait, se le Saint-Esprit visiblement était descendu. »

D'ailleurs, les tenans de la Pragmatique reprenaient courage. Le Pape avait été trop grisé d'un succès si imprévu : il en avait conclu que le Roi s'était définitivement désarmé. Et ses desseins le portant ailleurs, il ne rendait en Italie aucun des services que Louis avait attendus de lui. Un distique latin écrit de la main de Pie II était chose appréciable : le Roi eût cependant préféré qu'on lui octroyât le trône de Naples pour ses cousins d'Anjou.

Dès lors, tout se complique et s'enchevêtre. La Pragmatique reste au second plan, et il nous faut y rester avec elle. Au premier plan, ce sont les affaires d'Italie et aussi celles de la Ligue du Bien public. Dans l'un et l'autre cas, le Roi voit contre lui la

main de l'ingrate Rome. Comment demander un concordat favorable, comment en espérer de gens qui n'ont tenu, en leur politique, aucun compte de l'abolition de la Pragmatique? C'est alors que Louis XI va chercher à nouveau le vieil épouvantail, le tire des arcanes du Parlement et l'agite. Les ordonnances gallicanes reparaissent en 1463 et 1464, « pires, écrit un ambassadeur, que la Pragmatique Sanction. » Après 1465, c'est encore bien autre chose. Pie II est mort; Paul III, plus que son prédécesseur, gère contre la France les affaires d'Italie. Sur le terrain ecclésiastique, d'ailleurs, ne refuse-t-il pas de laisser le Roi Très Chrétien nommer à vingt-cinq évêchés? Qu'attendre de ce fâcheux? Croit-il avoir affaire à un sot? Si à diverses reprises Louis revient encore à la Pragmatique, puis la retire, il s'inspire tous les jours davantage de cette politique qu'il a d'abord écartée dans les premiers jours du règne et qui lui apparaît, à l'examen, meilleure qu'il n'eût pensé. Comme bien des fils, le rusé monarque trouve, sur le tard, que son père pensait juste. Néanmoins on tient à Rome la Pragmatique pour enterrée. Le Roi se décide donc à peser sur la Curie et ressuscite cette fausse morte. Le conflit éclata à l'occasion d'un bien médiocre personnage : ce Balue, que la cage où il fut enfermé a rendu presque populaire, était un mauvais diable, vulgaire, retors et sot à la fois, que Louis XI eut fort grand'raison d'*encager*. Mais il était cardinal, ayant reçu le chapeau précisément en récompense de l'abolition de la Pragmatique dont, avec l'évêque d'Arras Jean Jouffroy, autre maraud, il avait contribué à hâter la fin. Un cardinal en cage ! Le cas parut sérieux à Rome et fit éclater le conflit. Paul II entendait juger seul ce *porporato* confiné en une si austère retraite. Louis XI, ayant eu vent qu'une commission judiciaire venait en France pour absoudre ce mauvais serviteur, parla très haut, menaça de jeter dehors cette commission, de rétablir la Pragmatique Sanction, et de provoquer la réunion d'un concile réformateur.

Ce roi d'apparence pateline et narquoise avait retrouvé pour parler à Rome la voix âpre d'un légiste de Philippe le Bel. La Papauté prit peur : la Pragmatique semblait prête à ressusciter. Paul II céda, et lorsque Sixte IV lui eut succédé, celui-ci montra tant d'empressement à satisfaire le Roi que Louis crut le moment venu de régler le sort de l'Église de France à son profit. Il relégua derechef la Pragmatique et proposa un concordat.

*
* *

Le 9 juillet 1472, une ambassade française fort solennelle, dirigée par Gérard de Crussol, évêque de Valence, vint apporter au pied du trône apostolique les *desiderata* du Roi. Les débats se poursuivirent jusqu'au 15 août. Dès le 13, le Pape en avait consigné les résultats dans une bulle que l'évêque de Valence apporta au Roi. Le 31 octobre, Louis XI faisait passer ce concordat dans l'ordonnance d'Amboise dont les partisans de la politique d'accord doivent garder la mémoire : pour la première fois, un traité passé entre le Pape et l'État français apparut dans le code de nos lois. A lire ce traité, on s'explique d'ailleurs qu'il ait eu une existence assez éphémère. Louis XI n'obtenait pas autant qu'il aurait voulu ; mais il était à cette heure-là en proie à mille affaires scabreuses, et il était important que Rome se tînt tranquille quelque temps. Le principe adopté était celui de l'*alternative*. Le Saint-Siège et les Ordinaires devaient conférer, chacune des deux parties pendant six mois, les bénéfices vacans. Tous les six mois, le Pape devait pourvoir six sièges non point vacans, mais à vaquer, « ceux que désigneront le Roi, la Reine, le Dauphin et les Cours du Parlement. » D'ailleurs, par l'article 10 de l'ordonnance, Louis XI déclarait, — pour désarmer les gallicans alarmés, — que, par un bref *sub annulo piscatoris*, le Pape lui avait octroyé « *qu'il ne pourvoyrait aucunes personnes de dignités consistoriales de nostre dict royaume, Dauphiné et autres nos terres et seigneuries, sans avoir sur ce préalablement nos lectres, pour y pourveoir des personnes à nous seurres, féales et agréables.* » C'était la clef... peut-être.

Cet article rassurant ne rassura personne ni au Palais de justice ni à la Sorbonne : on s'y insurgea en termes vifs contre un contrat où tout avantage réel était, disait-on, refusé à l'Église de France. Louis XI ne pouvait proclamer que, s'il avait cédé, c'était en vue d'événemens dont le secret devait être gardé. Il se laissa *remontrer* par le Parlement, lui permit, avec une patience qui lui était peu ordinaire, de ne pas enregistrer les bulles « attentatoires à la couronne, » et n'appliqua le Concordat qu'en pourvoyant directement aux sièges vacans. Il avait fait admettre le principe du Concordat, mais une fois de plus s'était aperçu que Rome n'était pas encore mûre. Il n'avait pas voulu opposer une fin de non recevoir, ni décourager pour l'avenir la Cour de

Rome, mais il s'était rendu compte qu'on pouvait obtenir mieux et qu'on obtiendrait mieux, au besoin par une nouvelle rupture. Il n'attendit pas celle qu'en 1478 et 1479 les affaires d'Italie provoquèrent entre Sixte IV et lui pour laisser dormir en ses principaux articles l'ordonnance d'Amboise et laisser se réveiller la vieille Pragmatique : même réconcilié sur ses dernières années avec le Pape, qui envoyait au vieux souverain malade reliques et absolutions, il resta dans l'équivoque. Lorsque, le 31 août 1483, il mourut, aucun acte décisif n'était venu mettre fin à la situation où sciemment Louis XI avait entendu rester : le Concordat n'était point enregistré, la Pragmatique restait entière aux yeux d'une partie de la nation. Toutefois, d'un geste sans résultats immédiats, Louis avait montré à ses successeurs la voie à suivre. En dépit de la géographie, Amboise est, dans notre histoire, à moitié chemin entre Bourges et Bologne.

*
* *

Rien ne serait plus contraire à mon dessein que d'entrer dans le détail des affaires qui mirent aux prises les rois Charles VIII et Louis XII avec la Papauté. Elles sont d'ordre diplomatique, infiniment plus que canonique, et par là échappent aujourd'hui à notre appréciation. Les guerres d'Italie jetaient dans ces relations un nouveau ferment si violent qu'il emportait tout. La question ecclésiastique parut ne pas exister pour Charles VIII, et Louis XII ne la réveilla que pour servir les rancunes du prétendant aux trônes de Milan et de Naples contre le souverain de Rome qui se trouvait, par suite d'une gênante dualité, Pontife suprême de sa religion. Il ne semble pas qu'avant 1510, le Roi Très Chrétien, — Charles ou Louis, — ait paru penser qu'il avait contre le pape de Rome d'autres armes que les canons de d'Aubigny, les lances de La Trémoïlle et l'épée de Bayard.

On avait cependant, dès les premiers mois du règne de Charles VIII, remis à neuf l'instrument de Bourges qui, sous Louis XI, n'avait, somme toute, été sorti qu'assez rarement et s'était quelque peu rouillé. Les États Généraux de Tours avaient en 1484 soulevé expressément la question de la Pragmatique. C'était là un nouveau corps qui, plus que Parlement et Université, représentait la nation. Il dut paraître dès lors assez grave à Rome que le clergé y eût demandé formellement le rétablissement de la Sanction de Bourges. Les États adhérèrent à cette

requête, estimant « que la conservacion et entretenement des saintz decretz de Constance et de Basle, conformes aux decretz des saintz concilles anciens, *et l'acceptation et modification d'iceux, qui fut en la congregacion de l'Église gallicane à Bourges*... ont grand intérêt que rien ne soit fait au préjudice desditz saintz decretz. »

Le pouvoir exécutif, représenté par le chancelier, avait fait savoir aux États que le Roi acceptait tout ce qui avait été décidé relativement à l'Église, mais qu'il députerait à Rome pour faire agréer la Pragmatique Sanction. On voit par cette réserve que l'idée d'un accord non seulement se maintenait, mais s'accentuait, sinon dans les groupes gallicans de la nation, du moins en ce Conseil du Roi qui, sous Charles VII, avait paru s'incliner au début devant l'intransigeante formule de l'assemblée de Bourges : défense même de faire approuver par le Pape la Constitution de l'Église gallicane.

Ni Charles VIII, ni, dans les premières années de son règne, Louis XII ne parurent d'ailleurs, je le répète, vouloir user de l'arme que les États de 1484 avaient derechef aiguisée. Il est bien vrai que dès lors la Pragmatique fut censée appliquée et qu'en principe on pourvut aux bénéfices suivant les règles de Bourges. Était-ce insouciance ou, au contraire, raffinement d'intransigeance? Il est certain que le jour où Charles VIII, entré dans Rome sur son cheval de bataille, contraignit Alexandre VI à une entrevue, le Roi ne parut pas vouloir abuser d'une situation si bonne pour imposer au pontife tombé à sa merci d'autres avantages que ceux qu'il était venu chercher en Italie. Le jeune vainqueur pouvait arracher « au Borgia » la reconnaissance de la Pragmatique : il préféra se faire accorder l'investiture de Naples.

Quant à Louis XII, allié dix ans plus tard, dans l'hiver de 1408, du pape Jules II, il ne semble point qu'il ait un instant songé à faire de l'acceptation de l'acte de Bourges la condition d'une alliance que le Pape cependant estimait alors précieuse. Ce n'est qu'à l'heure où à cette amitié de 1508 succédait de part et d'autre la plus cruelle inimitié que, soudain, le Roi alla tirer de son doux sommeil la Pragmatique, devenue dès lors machine de guerre et arme de vengeance.

*
* *

Le Roi n'avait, au fond, jamais aimé le Pape. Ce Jules II, arrogant et éminent, magnifique type d'énergie qui force l'admiration plus que la sympathie, avait toujours dû inspirer à Louis XII l'antipathie que les esprits faibles réservent aux esprits forts. La France était l'alliée de Rome que déjà son roi s'exprimait en termes violens au sujet du rude pontife : « ce fils des paysans ! il faudrait le mener au bâton ! » Ce sont là mots dangereux qu'un souverain, même moins altier que Jules, n'eût point pardonnés. Il se vengea en abandonnant et presque en bafouant le Roi.

Joué, trahi en Italie, Louis XII s'exaspéra ainsi que le font les faibles. Il saisit toutes les armes, encore que l'une après l'autre elles se brisassent dans ses mains maladroites. Les gallicans lui en tendaient une, l'éternelle Pragmatique que, le 18 mars 1503, les Facultés, alors émues des bonnes dispositions du Roi pour Rome, avaient cru devoir, pour la centième fois, affirmer, en dépit des actes passés de Louis XI, immuable base des lois du royaume. Le Roi saisit l'arme et essaye d'en accabler le Pape. Mais, de ce fait, il méconnaît la politique de ses prédécesseurs : l'arme forgée à Bourges n'a jamais été destinée à trancher les liens qui unissent Rome à Paris, mais à faire peur à Rome. Louis XII entend l'employer à une vengeance : conception détestable. Un gouvernement que pousse la haine ne saurait faire œuvre d'État. Pour commencer il fit ce qu'aucun de ses prédécesseurs, beaux joueurs lorsqu'ils jouaient avec Rome, n'eût assurément fait : il rompit les relations et pria le nonce Leonini de quitter le royaume. C'était un brave homme de nonce conciliant et aimable, qui, d'Avignon où il se retira, essaya maintes fois d'apaiser le conflit.

Les évêques, ces « chapelains du Roy, » offraient cependant leur concours : il fut accepté. On vit dans les assemblées d'Orléans et de Tours, à l'automne de 1510, se reformer la vieille coalition gallicane dont Bourges avait connu le triomphe. Les universités exultaient : le Parlement rejetait sur le Pape tous les torts qui cependant étaient fort partagés. Le clergé assemblé encourageait le Roi à tenir tête à Jules, « notoire ennemi. » De Lyon, de Blois, le Roi lançait des ordonnances qui rétablissaient formellement en toute sa rigueur la « sainte Pragmatique. » Et

le Pape ayant menacé d'interdit le royaume de France, ce fut un déchaînement.

La violence de ce déchaînement étonna Rome. Il importe d'y insister. L'impression profonde que la Curie en garda explique comment, en quelques années, mûrit aux rives du Tibre le fruit concordataire. Le roi de France parut bien puissant chez lui : d'un seul geste il redressait contre le Siège romain la vieille ligue des traditions et des intérêts gallicans, et, du haut archevêque à l'« escholier » de Paris, il sembla bien que le Roi disposait à sa guise des cœurs et des volontés : chose étrange, cette entreprise de colère et de haine allait hâter la solution de concorde et de paix.

Ce qui dut, par-dessus tout, émouvoir Rome, c'est que de cette crise sortait une sorte de *journalisme* et de journalisme *anticlérical*, inquiétant et menaçant, en ce début du XVIe siècle. A côté des pesans polémistes, Le Maire de Belges et Bouchet, avec leurs lourdes dissertations antiromaines, toute une équipe de piquans écrivains, subventionnée et excitée par le gouvernement, se jette dans la mêlée. Quelle mentalité révèle, — entre dix autres, — l'œuvre de Pierre Gringoire et, plus particulièrement, ce *Jeu du Prince des Sots* qui, sur les tréteaux des Halles, jette un Jules II, vêtu du manteau pontifical, la bouteille à la main et avec les façons d'un soudard ivre, à la risée de la populace parisienne! 1793, brûlant en effigie Pie VI, « le Braschi, » sur le Pont-Neuf, ne fera pas mieux.

Gringoire ricanant, Louis XII voulait cependant d'autres armes. Il fit réunir à Pise un « concile réformateur : » le Pape y opposa son propre Concile, celui du Latran, coup droit qui déconcerta le rival, d'autant que, passant à l'offensive, Jules II inscrivit à l'ordre du jour du Latran la formelle condamnation de la Pragmatique. Et si Pise, sous l'influence de Paris, suspend le Pape, le Pape arrache au Roi par une bulle célèbre la couronne de France pour la déférer à l'Anglais. Terribles heures !

Toute guerre, dès lors, contre la France semblait sacrée, « Sainte Ligue, » Croisade. Des appels, — ainsi que plus tard, en 1792, — partaient de Rome vers Londres, Vienne, Madrid. Le Français n'est plus seulement l'un des Barbares qu'il faut bouter *fuori l'Italia :* il est le profanateur du temple de Dieu.

Rien de plus symbolique que le mur des « Chambres » où Héliodore terrassé crie merci. A Gringoire qui bouffonne à

Paris, Raphaël s'oppose à Rome. Plus que cent documens d'archives, la redoutable face de Jules II nous émeut et nous éclaire : creusée par les soucis, le front plissé, la bouche sévère sous la barbe rude, l'œil implacable, l'expression d'un orgueil sûr de vaincre ! Héliodore sera chassé après avoir été flagellé. Le maître des cérémonies Pâris de Grassis donne le commentaire du tableau. Quelle antipathie gallophobe révèle son *Journal !* La détestable nation ! la mauvaise fille de l'Église ! pestilence gallicane ! Et puis ces gens vains, légers, qui toujours se révoltent et qui toujours plaisantent ! Car à Rome, c'est un des reproches qu'on fait, — au XVIe comme au XIXe siècle, — à la France : cette incorrigible « vanité, » ce ricanement sacrilège, ces « légèretés gauloises » dont parle le maître des cérémonies de Léon X.

Héliodore, de fait, était expulsé : les Français chassés d'Italie étaient menacés chez eux, de la Manche aux Pyrénées. Mais, pour notre fortune, le 21 février 1513, Jules II mourait.

*
* *

Le Concile du Latran attendait qu'il lui fût permis de frapper la détestable œuvre de Bourges. Tout dépendait du nouveau pape.

Le conclave fut agité : jamais l'Europe n'intrigua tant pour peser sur les cardinaux. L'Angleterre, qui erra en cette occurrence, se croyait sûre du cardinal de Médicis. Le 10 mars, les gardiens du conclave saisirent un plat d'argent qui, en apparence, ne portait qu'un rôt inoffensif au cardinal de Bambridge, agent anglais dans la place : mais, au revers, un stylet, qui sans doute venait de Sheffield, avait tracé ces mots : « *Fieschi or Medicis.* » Le 11, Médicis fut élu. Tout, du côté français, semblait perdu. Tout était sauvé : le pape du Concordat était sur le siège de Pierre.

Léon X était un modéré. Artiste voluptueux, politique du *mezzo termino*, d'une finesse extrême dans les petites combinaisons, mais les yeux clignotans, — que nous livre Raphaël en un portrait célèbre, — devant les grandes. Il n'avait point l'âme irritée de son prédécesseur ni son puissant cerveau ; les situations tragiques lui déplaisaient, les grands desseins l'effrayaient, les lourds soucis lui étaient odieux. Autant Jules II est de physionomie ravagée et sévère, autant Jean de Médicis présente une face pleine, dont les lèvres gourmandes dénoncent une sorte de bienveillance paresseuse et le désir de jouir en paix des bonnes

choses qu'apporte la vie. La *combinazione* satisfaisait ses goûts : elle devint sa politique.

Il fit ajourner la condamnation solennelle de la Pragmatique. « La Chrétienté, écrit-il à son frère, est troublée : il faut lui donner le repos. » On a besoin de la France : l'Église n'entend point la frapper à outrance. Et il chargea d'une mission pacificatrice auprès de Louis XII le cardinal de Nantes, qui, ayant refusé de s'associer à la politique « schismatique » du Roi, avait dû se retirer à Rome. Lorsque, le 27 avril, le promoteur du concile, suivant les instructions de Jules II, appela à l'ordre du jour l'abolition de la Pragmatique, le Pape vers lequel se tournaient les regards, ne répondit point, et on remit à la session suivante, celle de 1514, la condamnation de la constitution française. Avant d'entrer en séance, Léon X avait confié à son maître des cérémonies « qu'il ne donnerait son assentiment à rien de ce qui se pourrait faire contre le roi de France. » L'Europe s'était trompée : l'Angleterre était jouée. Était-ce vraiment la peine d'avoir détérioré la vaisselle plate du cardinal anglais enfermé au conclave?

Louis XII, vieilli et las, accueillit avec joie la main qui discrètement se tendait. La mort de la Pragmatique fut ainsi reculée ; mais il fallut qu'un changement de règne facilitât l'accord. Louis était compromis par sa lutte trop âpre et finalement malheureuse avec Rome. Le destin voulut qu'il succombât. Le jeune duc d'Angoulême François, qu'aucun passé n'alourdissait, hardi et habile, d'esprit ouvert et de bonne poigne, séduisant et vigoureux, était le partenaire désigné pour le jeu de Léon X.

Autant que Louis XI, François Ier était ennemi de tout ce qui faisait obstacle à la marche de la dynastie vers le pouvoir absolu et centralisé. Sous aucun règne, la politique en vue de laquelle Charles VII avait laissé voter la Pragmatique, ne fut plus clairement aperçue. Certes, le chancelier Antoine Duprat est un gallican : élevé dans le palais d'un archevêque son parent, suppôt des universités, président au Parlement, il connaît dans ses détours les plus secrets l'arsenal où s'alignent les armes gallicanes. Mais devenu ministre, il n'entend plus les mettre au service d'un groupe de clercs, fût-il étayé de tous les parlemens et universités du royaume. Ces armes, il ne les veut utiliser qu'au service de son maître, dont, aussi bien, les idées sont les siennes.

« Grand ministre, » a dit de Duprat M. Hanotaux : certes! trop peu connu, trop peu loué! Antipathique, odieux même, rude produit du terroir d'Auvergne, dur avec des côtés de ruse, « le plus malfaisant des bipèdes, » a écrit de lui un de ses contemporains qu'il avait froissé; Duprat « de hideuse mémoire, » dira l'abbé Grégoire à Bonaparte. Bon ouvrier de la France autant que bon serviteur des Valois, il fut l'artisan du Concordat, c'est-à-dire de la solution la meilleure de la crise que traversait la France depuis près d'un siècle et dont l'acuité était vraiment devenue intolérable.

*
* *

Les inconvéniens de la situation lui apparaissaient tous : l'Europe à l'affût de nos querelles avec Rome, les excitant, les envenimant, les exploitant avec des mines faussement scandalisées, et le Pape livré à l'influence ennemie. Le Roi a beau battre dans les plaines de Marignan les Suisses, soldats de l'Europe et alliés du Pape : François Ier avec Duprat n'y voit qu'une raison de plus de tout régler avec quelque avantage. Il faut, — le mot est prononcé par François au lendemain de Marignan, — « au lieu d'ycelle Pragmatique *faire un concordat proufitable*. » C'est pourquoi il court à Bologne.

Tout l'y excite, mais, par-dessus tout, l'anarchie où vit le royaume.

Telle nous avons vu en 1440, 1442, ou 1443, l'Église gallicane électorale, telle, hélas! elle est restée. Peut-être électeurs et élus, en ce début du XVIe siècle, sont-ils moins édifians encore que devant. Je ne sais s'il faut croire Brantôme, — que le Concordat avait pourvu d'une abbaye, — lorsqu'il juge si sévèrement ses prédécesseurs *élus* : « Ils en elisoient le meilleur compagnon qui aimoit plus les garces, chiens et oyseaux, qui estoit le meilleur biberon... afin qu'il... leur permît toutes pareilles desbauches. » Le fait, pour n'être point si général, n'était pas rare.

Mais si, au lieu de nous promener, ainsi que nous l'avons fait avec M. Noël Valois, à travers les registres du Parlement de 1441, nous les ouvrons sur les années 1510 ou 1515, nous devons constater que, loin de s'améliorer, les mœurs électorales mises en vigueur par la Pragmatique, avaient encore empiré. Duprat savait à qui il s'adressait quand, en 1517, défendant le Concordat devant le Parlement, il lui rappelait ce que les pro-

cès lui avaient révélé : « les vices de symonie et parjurement que de jour à autre se commettoient es eslections » perpetrés « par de gros personnages en l'Église... lesquels par lesdictes façons de faire scandalisent le peuple. »

La pression officielle, plus que la simonie, viciait l'élection. Pour ne nous en tenir qu'à un cas et un témoignage, — entre mille, — la correspondance des agens florentins de 1514 est sur ce point fort édifiante : les chanoines de Lavaur ont élu un évêque. Naïfs chanoines ! Ils ignoraient que le Roi avait promis le siège à un Médicis. Le ministre Robertet qui, d'ailleurs, a pour principe, — c'était un précurseur, — « qu'il se fallait défier des prêtres, » a déclaré aux Florentins « qu'on ferait annuler l'élection » et que le Roi « donnerait possession du siège » au cardinal toscan : double atteinte à la sacro-sainte loi de Bourges. « *Les bras du Roi sont longs*, » écrivent les Florentins. La formule vaut pour toute l'histoire de ce régime dit *électoral*, triomphe des « libertés. » Si les chanoines résistent, conflit, intervention des gens d'armes. Le Parlement intervient, conflit entre le Roi et le Parlement : partant, anarchie.

Si le Roi viole la Pragmatique, que sera-ce du Pape? Imperturbablement il nomme, impose son candidat grâce à mille petits concordats que, faute d'un grand, il faut, pour mille cas particuliers, passer entre Paris et Rome. Des *élus* courent se faire absoudre à Rome où, moyennant finance, ils sont *pourvus*. J'ouvre au hasard les registres de Léon X, conservés au Vatican, au 19 mars 1513 : en un jour on a expédié 290 actes concernant l'Église de France, cette Église « arrachée » cependant à l'intervention romaine.

On pense si Rome pourvoit ses amis : pauvres « régnicoles, » suppôts des universités ! Un Écossais est en 1513 évêque de Tours, un Allemand, évêque de Chartres ; César Borgia, — qui le sait? — a été membre de l'épiscopat français, évêque de Castres et de Perpignan où un Sforza lui a succédé ; un Fieschi, Génois, est évêque de Fréjus, Embrun et Agde : trois Della Rovere se sont succédé à Mende, entre lesquels le futur Jules II ; Caretto, Ligurien, tint Tours et Reims. Si les *libertés* sont malades, que dire de cette singulière *Église nationale?*

Attentats du Roi, attentats du Pape ne vont point sans succès : trois élus, deux pourvus, car il y a des schismes dans les assemblées électorales : procès interminables. Le cas de l'infortuné

Cassillac qui, élu à Albi, a dû plaider vingt-six ans pour obtenir son siège, n'est point rare. Tout l'argent des églises passe en procès: et, cependant, les chanoines profitent de la vacance pour faire de scandaleuse façon leurs petites affaires.

Tout cela n'est point beau, ni rassurant: tout le monde s'y compromet. Un pareil régime vaut-il que le Roi, la Pragmatique étant déclarée solennellement schismatique, rompe avec le Pape et se fasse le patriarche, — si du moins les gallicans le lui permettent, — d'une Église séparée? Le mieux est de faire la part du feu, et, sacrifiant l'amour-propre, — ce qui n'a rien d'humiliant, — de sauver les bénéfices. C'est parfois faire œuvre d'homme d'État avisé que de faire croire à Rome qu'on vient à Canossa. Léon X, pour avoir pris Bologne pour Canossa, lâcha tout ce que, depuis 1438, dix de ses prédécesseurs avaient opiniâtrément retenu et donna l'Église de France à son Roi.

*
* *

Je ne m'étendrai pas sur ce que fut la célèbre entrevue de décembre 1515, ni sur l'œuvre qui en sortit. La Pragmatique seule nous intéresse aujourd'hui.

Elle était, pour tant de raisons que nous avons vues, condamnée dans l'esprit du Roi et de son chancelier; et des documens confirment l'hypothèse. De quelle rude façon Duprat avait accueilli les suppôts de l'Université qui, à la veille de son départ pour l'Italie, lui venaient demander *in extremis* de sauver la Pragmatique: « Davantaige serait besoin que preniez soucy et ne vous entremettiez aucunement des affaires publicques, ains seulement de vos affaires privées qui concernent votre estude! » Cette séparation brutale de l'Université et de l'État ne présageait rien de bon pour la constitution de Bourges.

Mais, par contre, quelle aimable hypocrisie révèle chez François le mot dont, le sourire aux lèvres, il aborda Léon X, lors de leur premier entretien! Le Roi est bien dans la tradition et sait que jusqu'au bout la Pragmatique doit jouer son rôle d'épouvantail : « N'est-il point vrai, Saint-Père, que vous maintiendrez et conserverez en France notre Pragmatique? » Quel dépit s'il était pris au mot! C'est le Pape, cependant, qui y est pris; il se récrie: « Constitution schismatique! Non! non! *au lieu d'ycelle un concordat qui fust semblable.* »

Le mot attendu depuis 1438 par les Valois est lâché: le Pape

propose ce que depuis soixante-dix-huit ans cinq rois ont désiré. Ce fut l'œuvre de Duprat d'achever de rendre le Concordat « semblable à la Pragmatique. » Le légat, négociateur de l'autre partie, reconnaît, dans une lettre, qui dort inédite aux Archives de Florence, que « l'on a conservé quelques articles de la Pragmatique. » On en conserva de considérables. Duprat exagère simplement lorsque, devant le Parlement, il s'écrie, comme s'il eût joué le Pape : « Il n'y eust d'autre différence que ce qui s'appelait Pragmatique s'appelle Concordat. »

Il y a deux grandes différences : le Roi est devenu grand électeur de son royaume, et le Roi tient du consentement du Pape le droit exorbitant qui lui est dévolu.

Le Pape, en effet, n'est point aussi joué que le prétend Duprat : ce qui par-dessus tout avait alarmé et exaspéré la Curie en 1438 et depuis, c'était la prétention affichée par le clergé et l'État de régler en dehors du Saint-Siège et presque contre lui le sort d'une partie de l'Église et son organisation. Sur ce point, — le plus grave aux yeux de Rome, — Léon X avait satisfaction. Le roi de France avait servi la messe au Pape en la basilique San Petronio : à cette messe il avait conquis la fortune bénéficiaire et la direction réelle de l'Église gallicane. « Baiser les pieds au Pape... et lui lier les mains, » disait à Louis XIV le président Harlay.

*
* *

Cinq rois de France, au fond, avaient poursuivi ce dessein.

Dès le début un œil perspicace eût pu prévoir que l'essai tenté à Bourges était, dans un avenir plus ou moins éloigné, condamné à l'avortement. L'*Église séparée* que la Pragmatique organisait devait succomber à un vice originel. Le Roi ne l'avait jamais admise que comme un moyen de peser sur Rome et d'en obtenir ses convenances; le Pape ne pouvait pas l'admettre, puisque c'était contre lui qu'elle s'était instituée.

Les Valois, marchant de jour en jour vers une monarchie plus absolue, ne pouvaient voir d'un œil sincèrement favorable une constitution qui érigeait le clergé en corps autonome, puissant et riche, s'appuyant sur les universités à privilèges et les parlemens à remontrances. Ces souverains, hommes d'État autoritaires, devaient par ailleurs regarder sans aménité le désordre où se débattit promptement l'Église électorale.

D'autre part, le siège de Pierre était trop haut dès le xve siècle et son ascension avait été trop rapide au cours de ce siècle, pour qu'il fût permis de lui refuser en France ce que, de 1450 à 1515, la Chrétienté avait fini par reconnaître comme un droit : la confirmation. Même si des élections surannées et scabreuses n'avaient point donné les résultats odieux ou ridicules que nous avons à deux reprises signalés, au lendemain de leur institution et à la veille de leur disparition, l'Église électorale était frappée d'une tare mortelle. On ne légifère pas en matière canonique malgré et contre Rome.

Monarchie et Papauté avaient grandi depuis 1438. Entre ces deux puissances, l'Église séparée de Bourges, dès l'abord condamnée, devait succomber soit à une réaction monarchique, soit à une réaction papaline.

L'habileté de François, à Bologne, fut qu'il résolut la crise au profit de sa couronne et, partant, de l'État français. Jusqu'au bout la Pragmatique fut dressée, en épouvantail, devant les yeux de Rome. L'effroyable crise de 1510 avait mûri la Curie. L'aimable diplomatie de François fit le reste.

Et quoique ce « gentil roy » eût, somme toute, mené à bien la savante et persévérante manœuvre que quatre rois, ses cousins, avaient conçue et poursuivie, telle avait été l'horreur inspirée à Rome par la « monstrueuse entreprise de Bourges » que la Curie crut à un grand triomphe. C'est pourquoi le jour où, dans les murs du Latran, le Pape, interrogé sur la condamnation de la Pragmatique, se leva transporté de joie et saluant la fin de l'Eglise gallicane séparée de Rome, cria : *Multum placet!* il parlait ainsi au nom de dix pontifes, ses prédécesseurs. Ce fut le soupir de Pie VII après le traité de 1801, suivant de si près la Constitution civile du clergé.

Rien décidément ne prépare mieux à un concordat qu'une séparation.

LOUIS MADELIN.

LA GRANDE NAVIGATION

ET

LES PORTS FRANÇAIS

En 1901, M. Baudin, ministre des Travaux publics, avait déposé un projet de loi sur l'outillage national, et le rapporteur de ce projet, M. Aimond, regrettait que, dans l'application du plan Freycinet, nous eussions éparpillé nos ressources, répandu, pour ainsi dire, la richesse de la France en une sorte de manne électorale sur toute la surface du territoire et qu'en matière maritime, notamment, nous eussions construit beaucoup trop de ports. M. Aimond avait grandement raison, d'autant plus que, s'il est regrettable de mal employer l'argent de l'État, qui est l'argent de tout le monde, une fois les ports créés, il faut encore les entretenir.

Nous nous sommes souvenu, à cette occasion, d'un travail élaboré jadis, quand nous avions l'honneur de faire partie du Parlement. Il a été créé, en effet, 69 ports, dont l'entretien est naturellement à la charge de l'État. Or, pour les revenus de chacun des ports comme droits de quai, — et je ne parle, bien entendu, que des droits *fiscaux*, qu'il ne faut pas confondre avec les *péages* ou *taxes*, établis en compensation de services rendus et perçus par les Chambres de commerce, — il n'y en a que 10, au plus, dont les recettes soient équivalentes aux dépenses d'entretien ou les dépassant.

Cette indication est très suggestive, car les droits fiscaux,

perçus au profit de l'État, indiquent l'importance du mouvement commercial d'un port et sa véritable utilité. Marseille, par exemple, fournit annuellement 3 millions environ comme droits de quai et elle reçoit, pour l'entretien de ses bassins, une somme n'atteignant pas 500 000 francs. Un autre port, dont il faut taire le nom, afin de ne blesser aucune susceptibilité, ne produit que 107 francs, comme droits de quai, ce qui n'indique pas une bien grande activité, et son entretien coûte 16 000 francs par an, bien qu'il soit tout neuf.

Ces deux exemples suffisent à prouver combien il est dangereux et onéreux de prétendre convertir en ports toutes les criques, toutes les baies plus ou moins tranquilles et pittoresques, qui s'ouvrent sur la vaste étendue de nos côtes de l'Océan et de la Méditerranée.

En effet, comment avoir la prétention de créer de toutes pièces et par un coup de baguette magique ce qu'on appelle un port de commerce? Peut-on croire qu'il suffise de construire une jetée, de creuser un bassin, d'élever un môle et d'éclairer un phare, et que, une fois ces travaux terminés, le problème soit résolu? Ce serait une pure utopie! Pour qu'un port maritime soit digne de ce nom, et qu'il légitime les sacrifices de l'État, il faut que, depuis de longues années, il soit le centre de grands marchés, un des principaux rouages de l'activité commerciale du pays; qu'il ouvre une des grandes portes, par lesquelles entrent et sortent les marchandises constituant le commerce de la nation; qu'il représente une des têtes de ligne des routes par lesquelles les produits d'importation se répandent dans le pays et à l'étranger, et ce n'est pas en creusant un bassin, en allumant un phare, qu'on peut l'obtenir: c'est le résultat de plusieurs générations, c'est l'œuvre des siècles!

Il n'est donc pas douteux que l'État perd sa peine et son argent en multipliant les ports. Il est non moins certain que tous ceux qu'il construit, en dehors des conditions que nous venons d'indiquer, sont des parasites qui vivent aux dépens et au détriment de ceux dont le rôle est véritablement actif et utile.

C'est donc sur quelques ports seulement qu'il conviendrait de fixer notre attention et, à leur égard, il faudrait rompre franchement avec nos anciens erremens, du moins en ce qui concerne la centralisation gouvernementale, et donner à ces ports infini-

ment plus de liberté. Les grandes Chambres de commerce, qui constituent des corps d'élite, ne jouent, pour ainsi dire, qu'un rôle consultatif. Étant mineures et placées sous la domination directe du ministère du Commerce, leur désir d'initiative se trouve à chaque instant paralysé par les formalités sans nombre accompagnant la réalisation des projets qu'elles proposent et dont elles sont cependant très aptes à apprécier l'utilité et l'urgence.

Leur bonne volonté, leur souci de suivre le progrès, de prévoir même l'avenir, rencontrent des barrières presque infranchissables dans les lenteurs administratives, les exigences de la bureaucratie et de la procédure parlementaire.

Qu'on laisse Marseille, le Havre, Rouen, Dunkerque, Bordeaux voler de leurs propres ailes; que l'État passe à leurs crédits le montant des droits de quai, des droits sanitaires, etc., qu'il y perçoit : ces ports n'auront plus besoin de personne; ils disposeront de moyens permettant de gager les emprunts nécessaires pour les maintenir à la hauteur des progrès modernes, et, en outre, ils accompliront leurs travaux avec infiniment plus de rapidité que l'État ne le fait actuellement. Ce n'est, du reste, pas autrement qu'ont procédé et que procèdent les Allemands et les Anglais.

Qu'on aille à Brême, à Hambourg, à Liverpoool ou à Southampton, on verra que les administrations locales pourvoient à l'intégralité des dépenses de construction, d'agrandissement et d'entretien de leurs ports, et que l'État allemand, comme l'État anglais, se borne à intervenir pour de grands travaux publics, tels que le creusement du Weser et de l'Elbe, ou des travaux similaires. A notre humble avis, le difficile problème que nous étudions ne sera résolu qu'au moment où les pouvoirs publics s'achemineront vers l'autonomie de nos grands ports de commerce.

Reconnaissons-le donc, nous avons commis de lourdes fautes au point de vue de notre outillage national : la première, en ne discutant pas rapidement et, en temps opportun, devant les Chambres, les projets de loi importans; la seconde, en exécutant avec beaucoup trop de lenteur ceux dont on avait eu la bonne et rare fortune d'obtenir le vote, de sorte que, une fois ces travaux accomplis, ils ont perdu une bonne partie de leur effet utile.

En ne sachant pas concentrer nos efforts sur un petit nombre

de points intelligemment choisis, nous avons amoindri les forces de notre industrie des transports maritimes. Si nos navires de commerce avaient à leur disposition quelques ports bien aménagés, bien outillés, qui deviendraient les *terminus* de voies ferrées et de voies navigables, habilement combinées, ils pourraient être exploités dans des conditions incomparablement meilleures. Nous ne verrions pas, comme aujourd'hui, les marchandises d'importation s'éparpiller sur un nombre considérable de petits ports, qui ne peuvent être fréquentés par le pavillon français, sans les pertes de temps ruineuses qu'entraîne une navigation de cueillette. Nos marchandises forment, au contraire, un appât pour les navires étrangers qui, eux, après avoir pris dans leur propre pays le chargement qu'ils y ont trouvé, ont tout intérêt à venir, le long de nos côtes, remplir les vides de leurs cales; et la situation géographique de la France permet pour beaucoup de nos voisins des escales fructueuses, presque sans déroutement. C'est ainsi que nous trouvons dans le volume des douanes (navigation, année 1904), à l'importation dans notre pays, sur un mouvement total de 17 615 354 tonnes, pour le pavillon français: 4 338 579 tonnes, soit 24,63 pour 100, et pour les pavillons étrangers, 13 276 775 tonnes, soit 75,37 pour 100; à l'exportation, sur un mouvement total de 5 570 870 tonnes, notre marine compte 2 583 758 tonnes, soit 46,38 pour 100 et les navires étrangers 2 987 112 tonnes, soit 53,62 pour 100. Il est humiliant de constater qu'à l'importation par la voie maritime, nous ne transportons tous les ans que moins d'un quart de nos marchandises; qu'à l'exportation, nous n'atteignons pas la moitié, et que l'étranger tient entre ses mains la plus grande part de nos transports par mer.

L'accaparement de ce gros tonnage de marchandises nous cause comme préjudice immédiat « un manque à gagner » considérable, représenté par le fret qui, au lieu d'entrer dans les caisses des armateurs français, et par conséquent de rester sur notre territoire, s'en va chez les armateurs étrangers; et on a calculé de ce fait, qu'une somme de 350 à 400 millions était perdue annuellement pour nous. Mais il en résulte un autre préjudice non moins grave : nos propres marchandises, n'étant pas transportées sous notre pavillon, se trouvent pour ainsi dire *démarquées* et exposées aux contrefaçons qui prennent des formes multiples et bien connues. C'est par le fait de l'insuffisante force

attractive des ports français que nous voyons le fret destiné au long cours, fuir par petits paquets, chargé sans tapage sur d'humbles caboteurs allemands, anglais ou autres, même français, qui le portent, avec connaissemens directs, dans les docks de Liverpool, de Londres, d'Anvers, de Rotterdam, de Hambourg. Là, groupé par masses respectables, il trouve toujours un paquebot en partance, quelle que soit sa destination définitive (1).

Ce manque de force attractive de nos ports exerce une autre influence néfaste sur notre marine de long cours. Nous déplorons, en effet, la mauvaise organisation de nos voies ferrées et l'omnipotence des compagnies de chemins de fer. Celles-ci, en vue d'augmenter leurs recettes, établissent des tarifs tels que des marchandises, au lieu d'être embarquées dans les ports les plus proches du centre de production, doivent parcourir souvent des trajets beaucoup trop longs pour gagner un point d'exportation de minime importance. Souvent, même, voyons-nous, comme conséquence de tarifs curieusement combinés, des marchandises trouver avantage à être embarquées dans des ports étrangers, tout en parcourant des trajets beaucoup plus longs que ceux conduisant dans les ports de notre territoire. Bien des chiffres intéressans pourraient être signalés à cette occasion, en particulier pour des marchandises d'exportation qui, par une conception bizarre de la défense des intérêts nationaux, sont amenées par les compagnies de chemins de fer à Anvers et même à Rotterdam, plutôt qu'au Havre ou à Dunkerque. Nous pourrions citer des tarifs s'appliquant à des marchandises de la région du Sud-Ouest et qui effectuent ainsi sur la voie ferrée, pour gagner l'étranger, un nombre de kilomètres considérablement plus grand que s'ils se rendaient sur nos côtes.

Pourquoi ces ports lointains attirent-ils nos marchandises et pourquoi, par suite, nos chemins de fer les avantagent-ils? C'est qu'ils ont une force attractive résultant de leur puissante organisation; c'est qu'ils s'imposent par l'importance de leurs marchés; c'est que les navires savent qu'ils y trouveront un outillage moderne et économique et qu'ils auront toujours, en raison des transactions qui s'y opèrent, un gros tonnage à embarquer, après avoir débarqué les marchandises qu'ils apportent.

(1) Rapport de M. Pierre Baudin, député (séance du 1er juillet 1905), fait au nom de la commission du budget chargée d'examiner le projet de loi sur la marine marchande.

Pour essayer de nous mettre au niveau des concurrens étrangers, il faut donc concentrer nos efforts sur certains points destinés à devenir des centres pour les marchandises d'exportation, et à offrir aux navires de commerce les avantages qu'ils trouvent hors de notre territoire.

Ce que nous venons de dire pour les marchandises s'applique en partie aux voyageurs. Bien que les statistiques officielles ne nous fournissent pas de renseignemens sur le mouvement des voyageurs embarqués ou débarqués par les navires étrangers en France, nous savons que ce nombre est considérable et va en augmentant d'année en année.

La Compagnie White Star Line, qui est en Angleterre la plus importante Compagnie transatlantique, vient de décider de faire toutes les semaines escale à Cherbourg dans le voyage d'aller et de retour sur New-York. Elle suit, en la circonstance, l'exemple donné d'abord par les deux grandes Compagnies allemandes: Hamburg Amerika Linie et le Norddeutscher Lloyd, ensuite par l'American Line. La Compagnie Cunard, qui possède déjà les paquebots anglais les plus rapides, va mettre en service, dans le courant de l'année, deux gigantesques unités: le *Mauretania* et le *Lusitania*, et elle annonce que, comme la White Star, elle va faire escale à Cherbourg. De plus, depuis un certain nombre d'années déjà, la Holland Amerika Linie, de Rotterdam touche chaque semaine à Boulogne.

On voit donc que les plus grandes Compagnies transatlantiques étrangères viennent maintenant en rade de nos ports, — principalement à Cherbourg, — pour enlever sur notre territoire la clientèle des passagers, à destination des États-Unis. Elles se trouvent dans des conditions particulièrement favorables, puisqu'elles peuvent, au moyen d'une escale en rade, ne perdre, pour ainsi dire, pas de temps et éviter les frais très élevés qu'entraînent des opérations de débarquement et d'embarquement de passagers à quai. Afin de se rendre compte des avantages de cette opération pour les étrangers, il suffit de prendre l'exemple d'un paquebot de la ligne française. Supposons que la *Provence*, au lieu de partir du Havre, parte de Hambourg et vienne faire escale à Cherbourg, pour y prendre à l'aller: 150 passagers de première, 160 de deuxième et 600 émigrans. En revenant à Cherbourg, le paquebot débarquera le même nombre de passagers. Qu'est-ce que cette double escale aura entraîné pour lui de dépenses,

comme frais de port et droits maritimes? 5000 francs. La *Provence*, partant et revenant au Havre et procédant identiquement aux mêmes opérations de passagers, supporte une dépense de frais de port et de droits maritimes de 11200 francs.

Ainsi, les étrangers ont, par l'escale de Cherbourg, une économie de 6000 francs sur les dépenses d'une ligne nationale, faisant au Havre les mêmes opérations de voyageurs.

Et, si l'on ajoute à cet avantage celui qui résulte de ce fait que les paquebots allemands, avant d'arriver à Cherbourg, ont déjà pris dans leurs ports d'attache tous les voyageurs qu'ils ont pu y trouver, on voit que la recette de l'escale leur constitue un bénéfice supplémentaire.

En outre, et c'est là un point d'un intérêt capital, les Compagnies étrangères construisent des paquebots de plus en plus grands. Il existe, en effet, une évolution très marquée, depuis un certain temps, vers les énormes tonnages pour les navires à passagers. C'est ainsi qu'en 1848, le tonnage moyen de chacun des vingt plus grands navires à vapeur était de 1430 tonneaux; en 1881, 4900; en 1891, 6977; en 1898, 10717; en 1906, 18183. La longueur moyenne des vingt plus grands vapeurs s'est élevée de 70 mètres, en 1848, à $154^{m},5$, en 1891, et à $196^{m},30$, en 1906.

Ces gigantesques bâtimens, qui ont la faveur des passagers pour des raisons de confort évidentes, peuvent venir faire escale à Cherbourg, alors que notre pavillon national ne peut pas leur opposer un tonnage comparable, aucun port d'armement en France n'étant capable de recevoir de tels navires.

Il convient, en effet, d'établir une distinction entre le port d'escale et le port d'armement. Cherbourg est un port d'escale admirable, puisque les paquebots les plus grands peuvent, à l'abri de la digue, et dans la rade même, effectuer leurs opérations de passagers, sans avoir besoin d'accoster un quai, ce qui serait, du reste, impossible, puisqu'il n'en existe pas.

Le port d'armement nécessite des bassins, des quais, des formes de radoub, des hangars, un outillage pour la manutention des marchandises, ainsi que pour la mise du charbon en soute; enfin, il lui faut, avant tout, des profondeurs d'eau suffisantes pour l'entrée et la sortie des paquebots.

Le port du Havre ne permet l'exploitation que de navires de dimensions restreintes, et c'est ainsi que les principaux pa-

quebots étrangers : l'*Oceanic*, l'*Adriatic*, le *Baltic*, le *Cedric* de la White Star ; l'*America* et le *Kaiserin Augusta Victoria* de la Compagnie Hambourgeoise ; le *Caronia* et le *Carmania*, le *Mauretania* et le *Lusitania*, — ces deux derniers en construction, — de la Compagnie Cunard, ne pourraient pas y entrer. Mais, bien entendu, tous ces navires peuvent facilement faire escale en rade de Cherbourg. De sorte que les étrangers, non seulement, ne paient que des sommes relativement faibles pour venir, sur nos côtes, prendre et débarquer des passagers transatlantiques, mais que, en outre, ils peuvent envoyer, pour ces mêmes opérations, des navires que, nous Français, nous ne pouvons pas exploiter dans nos propres ports. Ils sont aidés enfin par la situation géographique de la France, qui vient encore nous causer un grave préjudice, en offrant, aux paquebots concurrens, des escales qu'ils desservent sans déroutement et sans perte de temps.

On se plaint de l'état de stagnation de notre marine marchande et on recherche les moyens de réagir. On a créé des régimes de primes à la construction, de primes à la navigation, de compensations d'armement : nous devons remercier le Parlement de sa sollicitude ; mais, jusqu'à présent, ces différens remèdes ne semblent pas avoir apporté de sérieux soulagemens au mal dont nous souffrons. N'est-il pas évident qu'un des moyens les plus efficaces de donner de l'impulsion à notre marine serait de lui offrir des ports bien aménagés, avec des profondeurs d'eau suffisantes, des formes de radoub, un outillage moderne, des quais accessibles, etc. ?

L'histoire du port du Havre est, à ce sujet, des plus instructives, et elle mérite d'être rappelée.

C'est vers l'année 1877 que l'opinion publique sembla s'émouvoir, au sujet de l'insuffisance de ce port, principalement pour la grande navigation. A cette époque, différens projets furent élaborés pour la construction de vastes bassins. La question s'étant resserrée peu à peu, on se décida à mettre à l'enquête un projet officiel qui fut examiné en 1882, concurremment du reste avec d'autres dus à l'initiative privée. Ce projet gouvernemental comportait : une nouvelle entrée, un nouvel avant-port, et la création de plusieurs nouveaux bassins à flot, avec des formes de radoub de différentes dimensions. Il aurait certainement donné satisfaction aux besoins de la grande navigation, et fut voté par la Chambre des députés. Son exécution devait en-

traîner une dépense de 80 millions environ. En 1891, le Sénat l'examina et, après une discussion très vive, le renvoya au gouvernement, en se bornant à voter les sommes nécessaires pour augmenter la profondeur de la passe d'entrée.

De 1891 à 1895, un nouveau projet, beaucoup plus restreint, fut élaboré. Il consistait dans la création d'un nouvel avant-port de dimensions réduites, creusé à la cote de $4^{m},50$, au-dessous du zéro des cartes; — dans l'établissement d'une seconde écluse de communication entre l'extérieur du port et le bassin de l'Eure, écluse à sas de 300 mètres de long, avec un seuil à la cote de $4^{m},50$ au-dessous du 0, et qui devait avoir pour but de permettre aux plus grands navires d'entrer dans le bassin de l'Eure, pendant la moitié de chaque marée; prétention, à notre sens, singulièrement exagérée.

Ce projet comportait, en outre, l'établissement dans le nouvel avant-port d'un quai de marée dont les fondations devaient être établies assez solidement pour qu'on pût creuser à une profondeur permettant aux navires accostant à ce quai, de s'y maintenir à flot, à basse mer.

Ce projet fut adopté par le Parlement au commencement de l'année 1895 : la dépense prévue était de 24 millions environ, dont moitié à la charge de l'État et moitié à celle de la Chambre de commerce, de la ville du Havre et du département de la Seine-Inférieure. L'exécution des travaux devait durer environ sept ans.

Il convient d'ajouter, qu'en cours d'exécution, on fut obligé de reconnaître que le plan ne répondait plus aux besoins présens et on décida d'y apporter d'assez nombreuses retouches. Aussi, afin de permettre à la mer de s'y épanouir plus complètement, a-t-on donné au nouvel avant-port une dimension plus considérable, et reculé l'une des digues d'environ un kilomètre vers le Nord. On a constaté, de plus, que l'approfondissement du nouvel avant-port était insuffisant, étant donné que, depuis le vote du projet, les dimensions des paquebots transatlantiques et par conséquent leur tirant d'eau, n'avaient cessé de s'accroître. Enfin on fut conduit à penser que cet approfondissement devait être encore augmenté, ce qui amenait à modifier les fondations des musoirs d'entrée au nouvel avant-port et du quai de marée. Deux lois successivement votées par le Parlement ont ouvert les crédits nécessaires pour ces modifications aux-

quelles la Chambre de commerce a, d'ailleurs, participé pour moitié.

Nous sommes ainsi amenés à faire ressortir que, si le programme de 1895 a apporté à la partie extérieure du port du Havre certaines améliorations, ce sont les navires d'escales qui en profiteront principalement.

Depuis 1859, il n'a été effectué aucune amélioration dans l'intérieur du port pour les paquebots y ayant leur point d'attache. En effet, c'est de 1856 à 1869 qu'a été construit le grand quai du bassin de l'Eure, auquel s'amarrent aujourd'hui les paquebots de la Compagnie générale transatlantique.

Pour résumer les observations qui précèdent, on peut dire que :

1° Il a fallu dix-neuf ans pour étudier des projets, faire des démarches, entamer des négociations avec le gouvernement, et, enfin, obtenir des Chambres le vote d'une loi, qui réduisait le programme des travaux dans des proportions telles que, du projet primitif, répondant aux besoins de la grande navigation, il n'est resté qu'un plan tout à fait déformé et ne comprenant que des améliorations réduites et insuffisantes.

2° Les travaux, actuellement en cours, qui devaient durer sept ans et être terminés en 1902, sont encore loin de l'être; ils nécessiteront près du double du temps prévu, et la dépense, qui devait être de 24 millions, s'élèvera à plus de 43.

3° Ces travaux, une fois achevés, présenteront certainement quelques avantages pour les paquebots français, qui auront à pénétrer dans les bassins, puisque le chenal aura été approfondi et que le nouveau sas permettra l'entrée dans le bassin de l'Eure pendant un temps plus long à chaque marée; mais le passage de ce sas de 300 mètres de longueur sur 30 mètres de largeur présentera de sérieuses difficultés et de réels dangers pour les grands paquebots de 23 à 24 mètres de largeur, qui, obligés de marcher à petite vitesse, auront beaucoup de peine, les jours de grand vent et de tempête, à se maintenir juste dans l'axe et à ne pas heurter les parois en pierres de taille. De plus, il est certain que la majeure partie des dépenses, ayant porté sur la construction du quai de marée et ses annexes, profitera aux navires étrangers qui viendront faire escale au Havre, et qui pourront ainsi causer un préjudice considérable aux lignes nationales. Circonstance aggravante : ce sont ces dernières qui payent

actuellement, et depuis une dizaine d'années, sous forme de droits divers, une large part des frais de construction du quai de marée.

4° Si l'on construit un navire, de quelques mètres seulement plus grand que la *Provence* de la Compagnie générale transatlantique, ce paquebot ne trouvera dans le port du Havre aucune forme de radoub. Il paraît vraiment difficile, sinon impossible, d'exploiter des navires qui, dans leur port d'attache, n'ont pas l'outillage utile pour leur entretien courant et les réparations dont ils ont si fréquemment besoin.

5° La solution du problème ne consiste pas dans l'établissement de sas extrêmement dispendieux et dont les dimensions sont toujours insuffisantes pour les besoins de la grande navigation, mais dans la construction de bassins en eau profonde, permettant non seulement l'entrée à toute heure de marée, mais la sortie à heure fixe.

Dans cet ordre d'idées, voyons la politique suivie par la Compagnie universelle du canal maritime de Suez qui, heureusement pour elle, n'a pas eu à faire appel à l'intervention de l'État, pour entreprendre les travaux nécessités par les besoins de la navigation moderne.

Si cette Compagnie avait suivi les erremens appliqués chez nous, le canal ne servirait plus à grand'chose, et bon nombre des navires actuels en seraient réduits à passer par le Cap ; mais elle s'est attachée à suivre pas à pas les progrès de la navigation, n'a reculé devant aucun sacrifice pour approfondir et élargir le canal, au fur et à mesure que les dimensions des navires augmentaient, et il est bon de ne pas oublier que le canal se développe sur une longueur de 160 kilomètres.

Le tirant d'eau, autorisé pour le transit, était à l'origine, en 1869, de $7^m,50$; il a été successivement porté à $7^m,80$ en 1890, à 8 mètres en 1902, à $8^m,23$ en 1906.

L'an passé, 22 navires, représentant un tonnage brut total de 168 474 tonnes, ont transité avec un tirant d'eau de $8^m,23$ et 135 navires, représentant un tonnage brut de 953 540 tonnes, ont transité avec un tirant d'eau supérieur à 8 mètres.

Les dragages sont actuellement poussés à $10^m,50$ de profondeur. Prochainement, le maximum de tirant d'eau sera porté de $8^m,23$ à $8^m,50$, et dans quelques années, les navires d'un tirant d'eau de 9 mètres pourront passer sans difficulté. Des travaux

considérables sont parallèlement effectués à Port-Saïd pour agrandir et améliorer le port... Quel exemple à suivre !

Il est donc grand temps de jeter un cri d'alarme, car la grande navigation, sous pavillon national, se trouve plus que menacée, et il est de toute urgence de rechercher des remèdes, non seulement pour lui permettre de vivre, mais encore de se développer. Le premier et le plus efficace consiste à mettre à sa disposition des ports, bien aménagés, dans lesquels les paquebots de très grandes dimensions, capables de lutter utilement contre les paquebots étrangers, puissent entrer et évoluer à toute heure. Il faut, en outre, que ces navires aient à leur disposition des formes de radoub pour leurs réparations.

Le 5 juillet 1905, dans le rapport présenté au nom de la Commission du budget, chargée d'examiner le projet de loi sur la marine marchande, M. Pierre Baudin, député, s'exprimait ainsi : « L'estuaire de la Seine, dont l'importance est pourtant de premier ordre, a été doté de travaux insuffisans. Le Havre en est réduit à se féliciter des travaux de réfection de son entrée, qu'on y termine en ce moment, et qui ne résolvent point cependant, d'une manière définitive, la question de l'agrandissement de ses bassins et de ses cales sèches, conditions *sine qua non* pour que la Compagnie générale transatlantique puisse affecter à son service de New-York des paquebots comparables aux courriers anglais, allemands ou hollandais. Bref, le Havre retarde de cinquante ans. Ses bassins affectés aux transatlantiques sont beaucoup trop courts eu égard à la longueur des paquebots actuels. On y creuse un avant-port, où pourront évoluer à l'aise les paquebots de 225 mètres ; mais, naturellement, c'est à l'avantage des compagnies étrangères dont les *liners* touchent au Havre, sans entrer dans les bassins. Tant pis pour les navires français, dont le Havre est le port d'attache, et pour lesquels s'impose l'usage du bassin ! »

La situation ne saurait être exposée plus clairement.

Une autre question à résoudre est la façon dont les travaux devraient être conduits. Le procédé actuel en pareille matière est déplorable ; l'expérience de tous les travaux effectués dans nos grands ports l'a déjà prouvé et ce qui se passe au Havre confirme cette opinion.

Il faut obtenir qu'un nouveau système plus pratique et plus prompt soit adopté. L'État ne devrait pas lui-même effectuer de

grands travaux de port, car, avec les rouages administratifs actuels et toutes les formalités qu'ils entraînent, les travaux, non seulement sont effectués d'une façon extrêmement coûteuse, mais encore avec une lenteur telle que l'on peut dire, sans crainte d'être démenti, que, lorsqu'ils sont terminés, ils se trouvent déjà insuffisans pour les besoins qui avaient été envisagés, lors de leur conception. Quant aux dépenses, elles sont incomparablement plus élevées que si on avait recours à l'entreprise privée et à forfait. C'est, du reste, ce dernier procédé qui est employé généralement à l'étranger. Aussi, voyons-nous dans les grands ports anglais, allemands, américains, etc., des travaux considérables s'effectuer en très peu de temps, ce qui est le point capital pour les besoins toujours croissans et très variables de l'industrie maritime.

Nous avons, en ce moment, un exemple des plus probans de la rapidité avec laquelle nos concurrens savent agir.

Le port de Southampton actuel devenant insuffisant par suite de l'arrivée des navires de la White Star Line, qui quittent Liverpool, de grandes améliorations vont y être entreprises. La Compagnie London South Western, qui exploite Southampton, ne va pas procéder par voie d'enquête administrative, demander aux pouvoirs publics de préparer des projets, appelés à suivre une filière éternelle d'enquêtes et contre-enquêtes. Elle n'a pas à s'adresser à l'État, car elle jouit de sa liberté d'action. Aussi a-t-elle préparé, par ses propres moyens, un projet comportant, non seulement l'amélioration de Southampton, mais la création d'un nouveau port d'escale à Limington, auprès de l'île de Wight. Il s'agit d'un vaste programme, puisqu'il doit y avoir sur ce point de la côte anglaise un grand quai, une forme de radoub de 300 mètres et, bien entendu, toutes les constructions accessoires : gare maritime, hangars, outillage, etc. C'est donc une organisation puissante à créer de toutes pièces. Combien prévoit-on de temps pour l'exécution de ces travaux? Deux années à partir de 1907... Et, si l'on s'en rapporte aux précédens, en ce qui concerne ce genre d'entreprise, on peut facilement croire que nos voisins resteront, pour l'exécution totale, dans les délais prévus.

Ce simple exemple permet d'établir une comparaison instructive avec ce qui se passe au Havre en ce moment. Aussi est-il très probable que Limington sera prêt en même temps que

le Havre, où les travaux sont commencés depuis douze ans. Nous allons donc nous trouver en présence d'une nouvelle concurrence fort sérieuse, puisque Limington sera bien outillé, mieux que le Havre, qui ne possède pas de grande forme de radoub et qui n'en possédera pas de longtemps, si l'on persévère dans nos détestables traditions! Il ne serait pas surprenant que la Compagnie transatlantique en fût réduite à envoyer certains de ses navires à Limington pour les faire radouber.

Veut-on savoir comment les étrangers nous jugent sur ce point ? Interviewé par notre compatriote, M. Huret, qui se livre à une enquête fort intéressante sur l'Allemagne, le président de la Compagnie du Norddeutscher Lloyd, à Brême, dont la compétence sur les questions maritimes est universellement reconnue, s'exprime ainsi : « Je ne connais pas tous les ports de France, mais quelques-uns seulement; et, pour tout vous dire, il n'y a rien à y voir... Vous permettez que je vous dise cela, puisque c'est mon opinion vraie que vous demandez? Non, il n'y a rien à apprendre pour nous dans les ports français. Votre malheur est d'avoir trop de petits ports. Autrefois, c'était nécessaire pour les voiliers, qui réclamaient beaucoup d'abris rapprochés, et aussi pour les marchandises importées en Europe au temps où il n'y avait pas de chemins de fer. Les mers n'étaient pas sûres. Il fallait le pavillon de France ou d'Angleterre pour sauvegarder la marchandise. L'Europe entière était tributaire de ces deux pays, tous vos ports étaient donc utiles. Aujourd'hui la situation a changé. Les grands bateaux remplacent les petits, et chaque pays a une marine. Si la France savait se contenter de quatre ou cinq grands ports, par exemple : le Havre, Cherbourg, Bordeaux, Marseille, et peut-être Cette, admirablement situés comme ils sont, ce serait suffisant, il ne faut pas disséminer ses forces et son argent.

« Vous pourriez faire alors les travaux nécessaires pour mettre vos ports à la hauteur des ports modernes. Tandis qu'à présent vous ne faites rien. La jalousie des petits contre les grands empêche tout effort important vers un point qui aurait l'air d'être favorisé. De sorte que, pour ne pas mécontenter les petits et les moyens, vous demeurez dans l'inaction... Pendant ce temps, les autres pays marchent, et c'est ainsi que la France est distancée...

« L'immobilité, reprit M. Plate, est le grand mal des pays

anciens. On se contente de ce qui fut, on ferme les yeux sur ce qui pousse, on discute, on dénigre au lieu d'agir. Il faut, au contraire, changer, perfectionner sans cesse. Le changement est la loi de la vie. Quand nous avons décidé la création de nos derniers bassins, les plans arrêtés les prévoyaient de 160 mètres de large. Puis, après une réflexion de quelques mois, nous avons cru devoir les porter à 180 mètres. Enfin, comme, de jour en jour, les navires augmentent leurs dimensions, nous avons résolu de les pousser jusqu'à 220 mètres! Au Havre, vous ne pouvez pas recevoir de plus grands bateaux que ceux d'aujourd'hui : vous n'avez pas de place! Vous arrêtez donc, en toute connaissance de cause, le progrès de votre trafic, vous vous condamnez à renvoyer à l'étranger les navires au-dessus d'une certaine dimension... Concluez vous-même. »

Si nous donnons l'avis d'un armateur étranger, qui juge si sévèrement, et malheureusement avec tant de vérité, l'organisation de nos ports de commerce, c'est que nous estimons ainsi nous faire mieux écouter, que si nous nous contentions d'émettre notre seule opinion. On est assez porté dans notre pays à croire plus volontiers les étrangers que les nationaux.

Si notre exposé porte principalement sur le Havre, la même constatation pourrait être faite à propos de nos autres ports.

Marseille, par exemple, le plus important de tous, n'est pas beaucoup mieux partagé. En 1893, — il y a quatorze ans, — le Parlement reconnut la très grande utilité du bassin *de la Pinède*, et en vota la construction. Il n'est pas terminé à l'heure actuelle... Marseille, port d'attache de nos importans services sur l'Orient et l'Extrême-Orient, ne possède pas de cale de radoub pour des navires dépassant 155 mètres de longueur. Et cependant, les compagnies, desservant ces lignes, auraient un intérêt primordial à augmenter les dimensions de leurs paquebots et de leurs cargo-boats, afin de suivre l'exemple de leurs concurrens. On dit bien que la Compagnie des docks, concessionnaire des formes de radoub, va enfin se décider à l'allongement d'une de ces cales jusqu'à 200 mètres, mais il est à souhaiter que ce travail, qui aurait dû être effectué depuis longtemps, ne traîne pas indéfiniment en longueur, ainsi que nous avons eu jusqu'à présent à le déplorer.

Quelque pénible que soit pour nous l'obligation de prendre des leçons chez nos voisins, voyons combien ceux-ci ont procédé

avec esprit de suite et avec un sens raisonné des besoins commerciaux et industriels de leur pays. Hélas! si c'est un Français qui a écrit le *Discours sur la Méthode*, ce sont les Anglais et les Allemands qui l'ont mis en action.

De plus, est-ce sainement comprendre la question sociale, dont le Parlement est si justement préoccupé, que de négliger les véritables sources du travail national et de la richesse publique? La marine de commerce n'en est-elle pas une des principales?

Le ministre actuel des Travaux publics, M. Barthou, qui a joué un rôle si efficace lors de la discussion devant le Sénat de la loi autorisant les travaux actuels du port du Havre, estime, dans un document officiel de date toute récente, que l'exploitation d'un paquebot de grandes dimensions n'y serait possible que moyennant certaines sujétions sérieuses et il ajoute : « Je ne puis dissimuler combien cette situation me paraît regrettable à tous égards. Il n'est vraiment pas admissible que le principal port d'attache des lignes transatlantiques françaises présente un ensemble de conditions nautiques telles que, s'il suffit bien juste à l'exploitation actuelle de la ligne du Havre à New-York, il ne laisse aucune latitude à la transformation incessante du matériel naval dont les progrès redoutables de la concurrence internationale font en quelque sorte une loi pour nos entreprises françaises. »

Nous espérons que M. Barthou voudra bien se préoccuper à nouveau de la notoire insuffisance de nos ports de commerce et prendre cette question en main, afin d'amener les Chambres à lui donner une solution prompte et pratique. Il accomplirait ainsi une œuvre nationale et rendrait de nouveaux et éminens services à la marine marchande française.

J. Charles-Roux.

LA LÉGENDE

DE

GIRARD DE ROUSSILLON

I

GIRARD DE ROUSSILLON DANS LA POÉSIE DANS L'HISTOIRE ET DANS L'HAGIOGRAPHIE

Pendant des siècles, des pèlerins sans nombre, ceux qui s'acheminaient par la route de Gascogne vers Saint-Jacques de Compostelle, ont vénéré à Saint-Romain de Blaye la tombe de Roland, à Saint-Seurin de Bordeaux, à Belin, à Roncevaux les lieux sacrés, illustrés par des miracles, où reposaient les barons de Charlemagne. Pendant des siècles, d'autres pèlerins, qui s'en allaient aussi vers la Galice, mais par la route de Saint-Julien de Brioude, de Notre-Dame du Puy, de Saint-Gilles de Provence, ont visité le champ de bataille des Aliscamps d'Arles où l'enfant Vivien et ses compagnons étaient morts, et ils ont vu fleurir sur la plaine les fleurs rouges, nées du sang des chevaliers martyrs ; à une autre étape, près de Montpellier, ils se sont agenouillés devant la châsse de saint Guillaume de Gellone, qui est le Guillaume d'Orange des chansons de geste. Et d'autres pèlerins encore, ceux qu'attiraient les « grandes reliques » d'Aix-la-Chapelle et les corps saints de Cologne, ont contemplé à Aix la crypte mystérieuse où, leur disait-on, Charlemagne assis veillait,

l'épée à la main ; à Cologne, à Dortmund, ils ont prié saint Renaud de Montauban. En 1580, Montaigne, passant par l'abbaye bénédictine de Saint-Faron de Meaux, s'y faisait encore montrer « une très vieille tumbe et honnorable, ou il y avoit l'effigie de deux chevaliers etandus, en pierre, d'une grandeur extraordinaire : » c'étaient Ogier de Danemark et son écuyer Benoît, autour desquels les tailleurs de pierre avaient sculpté six autres personnages de chansons de geste, et leur superbe mausolée, dressé dans une église chrétienne, ne peut être comparé qu'à ces ἡρωεῖα que la Grèce élevait à la gloire de Thésée, d'Achille ou d'Ajax. D'autres épopées sont fortement rattachées aux fêtes et aux foires de l'abbaye de Saint-Riquier en Ponthieu, à l'église collégiale et à la foire de Saint-Géri de Cambrai, aux églises de Dol et d'Aleth, à l'abbaye de Fécamp, aux grandes foires de Champagne, à la foire de l'Endit de Saint-Denis en France. Toutes les routes de pèlerinage et surtout les voies romaines qui menaient à Saint-Pierre de Rome et aux ports d'embarquement vers la Terre Sainte sont jalonnées par des chansons de geste. Bref, presque toutes nos grandes légendes épiques, j'entends par là tous ceux de nos poèmes carolingiens qui ne sont pas des romans récens, purement imaginaires, tous ceux qui ont quelque fondement historique ou quelque ancienneté, à peu près toutes nos vieilles chansons de geste sont en relation chacune avec une certaine voie de pèlerinage, ou avec un certain sanctuaire, ou, ce qui revient au même, avec une certaine foire.

Ces faits, pour la plupart, ont été remarqués, mais isolément. Les critiques des chansons de geste ne s'y arrêtent guère ; volontiers ils les relèguent dans leurs notes, au bas des pages ; en tous cas, personne jusqu'ici n'a jugé utile de les considérer d'ensemble et dans la solidarité qui peut-être les lie.

Ils sont tenus à l'ordinaire pour négligeables et sans portée. N'est-il pas acquis, en effet, que nos romans du XIIe et du XIIIe siècle ne sont que l'écho affaibli d'antiques poèmes disparus, des remaniemens de chants plus vieux de trois ou quatre cents ans ; que l'épopée française, « spontanée » et « populaire » à l'origine, s'est formée à l'époque carolingienne, ou plus anciennement encore : car il a existé une épopée mérovingienne, héritière elle-même de l'épopée franke, et dont les chansons de geste ne sont que le dernier aboutissement ? N'est-il pas acquis que « l'épopée française est née des événemens, exprimant les senti-

mens de ceux qui y prenaient part; » que Roland, Guillaume, Raoul de Cambrai et les autres furent chantés d'abord de leur vivant ou dès le lendemain de leur mort par des poètes leurs compagnons, en ces jours « où les guerriers se sentaient eux-mêmes personnages épiques et croyaient entendre dans la bataille la chanson insultante ou glorieuse que l'on ferait sur eux? » Dès lors, qu'importe si, plusieurs siècles plus tard, il a pris fantaisie à tels moines d'annexer à leur couvent la gloire de tel de ces héros? Ce ne peuvent être, pense-t-on d'ordinaire, que des faits d'adaptation et d'exploitation tardifs et sans intérêt.

Je me suis persuadé pourtant qu'en nombre de cas ces concordances entre certaines traditions poétiques et certaines routes de pèlerinage, ces relations entre certains héros et certains sanctuaires ne sont ni fortuites ni accessoires; ce qu'elles expliquent parfois, c'est, à mon sens, la formation même de la légende. C'est ce que je voudrais montrer ici par un exemple.

I

Le seul poème ancien que nous possédions sur Girard de Roussillon date de 1150 au plus tôt, de 1180 au plus tard. C'est une chanson de dix mille vers de dix syllabes, écrite en un dialecte intermédiaire entre le français et le provençal (1). Elle n'est qu'un remaniement d'une plus ancienne chanson perdue, et elle a été à son tour renouvelée en vers et en prose au XIVe siècle et au XVe siècle; mais nous pouvons sans dommage négliger ici ces répliques tardives et nous en tenir à une analyse du vieux poème du XIIe siècle.

Il raconte les longs démêlés qui opposèrent un roi de France, appelé Charles, à l'un de ses vassaux, Girard de Roussillon. Les possessions de Girard sont immenses : le roi tient le Nord de la France, son adversaire la Bourgogne et toutes les terres au Sud de la Loire; quand leurs armées se rencontrent, ce sont les deux moitiés de la France qui se heurtent.

Leur haine naquit d'une rivalité d'amour. Les Sarrasins menacent Rome : l'empereur de Constantinople, de qui Rome dépend, ne peut venir à son secours, occupé qu'il est par des

(1) On a de ce poème une édition publiée par C. Hofmann (1855-57), une autre publiée par Fr. Michel (1856), et une traduction en prose moderne par M. P. Meyer (1884). Nos citations reproduiront à l'ordinaire cette précieuse traduction.

guerres en Orient. Il se tourne vers les deux puissans seigneurs qui se partagent le territoire de la France, le roi et Girard de Roussillon; s'ils délivrent la ville de saint Pierre, il leur donnera une belle récompense : ses deux filles, Berte et Elissent. Le roi et Girard acceptent, combattent les Sarrasins et les chassent. Alors, Girard, accompagné du pape et d'une troupe nombreuse, va à Constantinople chercher les deux princesses. L'empereur les donne à ses champions; il est convenu, par un accord solennel, que l'aînée, Berte, est fiancée au roi, la cadette, Elissent, à Girard.

Tandis que le pape et Girard, escortant les princesses, reviennent de Constantinople à petites journées, des messagers ont pris les devans pour annoncer au roi Charles, resté en France, le succès de l'ambassade : « Ils t'ont donné l'aînée; à Girard la cadette; et, si l'aînée est belle, la cadette l'est plus encore. L'homme le plus farouche, le plus triste, ne peut la regarder que son cœur ne s'apaise. — Je choisirai la meilleure, » dit Charles; et, sans plus tarder, il monta à cheval; dès ce moment il désira la fiancée de Girard.

Venu à Bénévent, le roi y trouva le cortège. Les deux jeunes filles étaient assises l'une auprès de l'autre dans le cloître, quand il entra. A sa vue, Berte prit peur; Elissent, la fiancée de Girard, se leva, rougit, et s'inclina profondément. Charles la prit, l'embrassa une fois et l'assit près de lui. Il eut le cœur touché de sa beauté, et rit. « Sire, dit l'abbé de Saint-Denis, cette autre est ta femme, tu es engagé avec elle; nous l'avons juré dans son pays. — Par mon chef, dit Charles, c'est moi qui décide. Si là-bas Girard a fait les parts, ici je choisis. » Et l'abbé répondit : « Sire, vous avez dit une malheureuse parole (§ 24). »

Malheureuse, en effet, car c'est elle qui allumera entre Girard et lui des guerres sans fin. Girard a appris l'offense que le roi lui fait. Il veut le défier sur l'heure; le pape et les barons tentent de le calmer, et, durant ce débat, Berte, délaissée par le roi, s'assied sous un olivier et pleure : « Chétive! dit-elle, maudite soit de Dieu la mer, et la nef qui m'a fait aborder en ce pays! Mieux aimerais-je être morte là-bas que vivre ici! »

Le roi s'obstine dans son caprice, Girard dans son droit. Le pape propose pourtant un accord : que Girard cède à son rival la princesse qu'il convoite; mais qu'en retour le roi le tienne désormais quitte de son fief, en sorte que Girard cessera d'être

son vassal. Girard proteste d'abord qu'une telle convention serait une honte pour lui; peu à peu, sur les prières du pape et des barons, qui prévoient les horreurs de la guerre, il en accepte l'idée. Il veut seulement éprouver d'abord Elissent, cette princesse qui était, qui est encore sa fiancée. Il la prend à part devant deux témoins et lui dit : « Qui préférez-vous, damoiselle, moi ou ce roi? — Si Dieu m'aide, cher seigneur, j'aime mieux toi. » Il répond : « Si vous m'aviez dit un mot orgueilleux ou déplacé, jamais ce roi ne vous tiendrait à ses côtés. Or prends-le, damoiselle, je te l'abandonne; et je prendrai ta sœur pour l'amour de toi. »

L'accord est donc conclu. Il fut juré que jamais il ne serait reproché à Girard comme une honte. Girard est relevé de son hommage. Cependant le roi demande une concession légère : il ne prétend plus rien sur les fiefs de son rival; il voudrait pourtant conserver le droit de chasser dans le bois et dans la plaine qui avoisinent le château de Roussillon, près de Châtillon-sur-Seine. Girard y consent. Alors le pape mena vers Girard la princesse Berte, devant toute la baronie assemblée. « Elle se jeta aux pieds de Girard et lui baisa le soulier. Le comte la releva, la prit entre ses bras, et la colère qu'il avait au cœur s'éteignit. Il l'épousa et, par la suite, il eut d'elle bon service et douce consolation et devint si humble de cœur qu'il demeura fermé à orgueil et à malice. Plus il la connut et plus il l'aima. » Cependant le roi épousait Elissent; les deux rivaux réconciliés rentrèrent en France avec leurs femmes.

Au jour où ils se séparèrent pour rentrer chacun dans son château, Girard prit à part la reine Elissent, sous un arbre. Avec lui, il mena deux comtes et Berte, sa femme : « Femme de roi, dit-il, que pensez-vous de l'échange que j'ai fait de vous? Je sais bien que vous me tenez pour méprisable. — Non, seigneur, mais pour homme de valeur et de prix. Vous m'avez faite reine, et ma sœur, vous l'avez épousée pour l'amour de moi. Écoutez-moi, vous, comtes Bertolai et Gervais, et vous, ma chère sœur, recevez-en la confidence, et vous, surtout, Jésus, mon rédempteur : je vous prends pour garans et témoins que par cet anneau je donne à jamais mon amour au duc Girard. Je lui donne de mon *oscle* la fleur, parce que je l'aime plus que mon père et plus que mon mari; et, le voyant partir, je ne puis me défendre de pleurer. » « Dès ce moment, ajoute le poète, dura toujours

l'amour de Girard et d'Elissent, pur de tout reproche, sans qu'il y eût entre eux autre chose que bon vouloir et entente cachée. Et pourtant, Charles en conçut une telle jalousie que, pour un autre grief dont il chargea le duc, il se montra farouche et irrité. Ils en firent bataille par les plaines herbues... (§ 38). »

Le roi Charles est plein de rancune. Girard l'a tenu trop serré, quand il a exigé d'être relevé de l'hommage. Du moins Charles, on se le rappelle, a eu cette précaution de se réserver un droit de chasse aux abords du château de Roussillon. Un jour donc, sous prétexte d'exercer ce droit, venant de Cologne, il traverse les Ardennes et l'Argonne, accompagné d'une troupe redoutable, et vient camper près de Châtillon-sur-Seine, devant le château de Girard. A voir Roussillon si fort et si beau, il le convoite : il somme son ancien vassal de le lui rendre, offrant pourtant de lui en laisser la jouissance. Girard refuse, et c'est le commencement de leurs luttes. Charles tient le siège tout un été, sans succès; mais un traître lui ouvre de nuit les portes du château. Girard, réveillé par les agresseurs, n'a que le temps de s'armer et de s'enfuir par une poterne basse dans les ténèbres. Poursuivi, blessé, il échappe et s'enferme dans Avignon (§ 70).

Il possède trois cents autres châteaux et trente cités seigneuriales ; il peut donc soutenir la guerre. Mais il ne daigne pas encore convoquer tous ses vassaux; il se borne à rassembler 25 000 hommes et marche avec eux vers Roussillon. Il vainc le roi à Belfau (§ 79) et à Fierenause (§ 87), lieux qu'on ne sait pas identifier, mais que le poète se représente comme proches de Châtillon ; il reconquiert son cher château, tandis que le roi, irrité, se retire à Orléans, où il rassemble 100 000 boucliers. Girard cède aux conseils de modération de ses barons : il envoie le plus sage d'entre eux, son jeune neveu Foulques, offrir un accord à Charles. Mais Charles répugne à traiter avec son ancien homme lige, aujourd'hui son vainqueur. C'est alors, au cours du long débat qui s'engage devant le roi, que le poète introduit (1) ce personnage, important pour la suite de l'action, le duc Thierry d'Ascagne (§ 111).

Thierry d'Ascagne, beau-frère du roi, est un vieillard centenaire, qui a des griefs anciens et graves contre la parenté de Girard : jadis le père de Girard, Drogon, et son oncle Odilon,

(1) Ou plutôt il le met ici en relief; car il a déjà présenté Thierry aux § 41 et 101.

l'ayant vaincu, l'ont dépouillé de sa terre, l'ont chassé en exil, où il a sept ans vécu misérable. Maintenant, revenu à la cour du roi, il hait toujours Drogon, Girard et son lignage; pourtant, parce qu'il a le cœur haut et juste, il conseille au roi de cesser la guerre.

Le roi dit en sa colère :

Voyez-vous par ces prés cette forêt de lances, ces hauberts? Avec tout cela je ferai à Girard deuil et tourment. Ne croyez pas que je lui laisse sa terre! Je ne laisserai subsister ville sur sol ni arbre fruitier que je ne déracine...

Et Thierry répondit :

Roi, Dieu t'a rendu fou!... Ce n'est pas que je veuille du bien à Girard : son père Drogon et son oncle, le comte Odilon, m'enlevèrent jadis ma terre; sept ans j'ai été proscrit, vivant dans les bois épais, travaillant de mes mains pour vivre, quand le roi Charles m'en tira par sa merci... Mais, pour nul ennemi que j'aie, je ne dois commettre de félonie ou hésiter devant le droit, car quiconque fausse le droit est un traître, et la cour où il est tombe en interdit. C'est pour toi, Charles, que je le dis, toi qui repousses le droit, toi qui écoutes et regardes et ne vois rien, non plus que les Juifs ne voyaient le Messie qu'ils crucifièrent!

Malgré ces conseils du vieil ennemi de Girard, le roi garde sa colère. Alors le messager Foulques convient au nom de Girard que les deux adversaires videront leur querelle par bataille en tel lieu désigné, à tel jour. Le lieu choisi est la plaine de Valbeton, là où coule la rivière d'Arsen (§ 126). Celui des deux ennemis qui sera vaincu prendra le bourdon du pèlerin et s'exilera outre-mer.

Au jour dit, Charles et Girard, à la tête de deux armées puissantes, se rencontrent à Valbeton, et cette bataille, que le poète a décrite avec fougue, était illustre au moyen âge à l'égal de celles des Aliscamps, d'Origny et d'Aspremont. Le vieux Thierry d'Ascagne, celui même qui tout à l'heure conseillait la paix au roi, y tue de sa main son ennemi Drogon, père de Girard, et blesse mortellement Odilon, oncle de Girard. La bataille dura tout un long jour de mai, et resta indécise : car, le soir, par un miracle de Dieu, un orage éclata, fort, fier et horrible ; des flammes descendirent du ciel pour s'abattre sur le gonfanon du roi et sur le gonfanon de Girard : les deux enseignes tombèrent en charbon. A la vue de ces signes que

Dieu leur manifeste, les combattans se troublent, arrêtent la lutte ; toute la nuit, ils gardèrent les hauberts endossés (§ 169).

Le roi envoie deux messagers à Girard pour lui offrir une entente. Girard hésite. Il n'a pas été vaincu, il se rappelle les outrages qu'il a subis, et comment c'est le roi qui a repoussé naguère son message de paix et qui a voulu cette bataille ; surtout, son père Drogon vient d'être tué par le duc Thierry d'Ascagne, son oncle Odilon se meurt, frappé par le même Thierry. Que faire ? Sur l'avis de l'un de ses barons, il va trouver son oncle Odilon, qui est couché dans une tente, et qui, sentant la mort venir, attend qu'on lui apporte, pour la revêtir comme son dernier vêtement, la robe des moines de saint Benoît. Girard demande conseil au moribond : « Beau neveu, répond-il, fais accord avec le roi, de bonne grâce, sans débat. — Moi ! comment pourrais-je aimer un roi aussi félon, quand il a pris pour conseiller Thierry d'Ascagne, qui a tué mon père, et qui t'a tué aussi? Jamais je ne ferai hommage à Charles de rien qui soit mien, à moins qu'il me fasse de bonnes conditions et qu'il chasse Thierry de son royaume. — Je ne te ferai pas un long sermon, dit le mourant... Tu as peu de sens et le jugement fou. Depuis que Dieu mis en croix reçut le martyre, on n'a point vu si grand malheur arriver par un homme, ni journée plus meurtrière. Tu en as sur la conscience un péché plus grand qu'on ne pourrait le conter, qu'un clerc ne saurait l'écrire. Fais accord avec le roi... Maintenant, vous ne m'entendrez plus parler sur ce sujet. Je désire l'habit de l'ordre de saint Benoît (§ 177). »

Girard n'ose plus refuser la paix ; mais il y met une condition : c'est que le meurtrier de son père et de son oncle, Thierry d'Ascagne, en sera exclu et qu'il partira pour l'exil. Charles s'y refuse d'abord, ne voulant pas sacrifier son vieux compagnon. Et Thierry s'écrie : « Ne plaise à Dieu que personne fasse guerre à cause de moi ! Il y a cent ans que je suis né et plus, je crois ; j'ai le poil blanc comme neige. Chassé de France à grand tort, j'ai traversé la mer et sept ans je suis resté en exil. J'y retournerai, avec la permission du roi, lui laissant mes trois fils, Aymon, Aimeri, Audefroi. Quand Girard sera réconcilié avec Charles, vous, mes amis et seigneurs, priez-le pour moi, car je veux me mettre entièrement à sa merci. » Alors la paix fut conclue. L'exil de Thierry fut fixé à cinq ans, moyennant quoi Girard se

mit aux pieds du roi, jura son hommage, renonça à toute rancune et donna à Charles le baiser de paix (§ 187).

Girard retourna à Roussillon « et fit faire je ne sais combien de moutiers, qu'il remplit de moines et de reliques. » Pendant ces cinq années, il redevient l'ami du roi, l'aide dans ses guerres contre les Sarrasins, contre Raimbaut le Frison et d'autres ennemis. Ainsi dura bien leur entente soixante mois. Le terme arrive enfin de l'exil de Thierry. Il rentre à la cour de Charles, avec la permission de Girard, qui lui pardonne ses torts anciens. Il rentre, et les vieilles discordes se réveillent.

Girard, en effet, a pardonné; mais non les autres membres de son lignage. Ses cousins, Boson d'Escarpion et Seguin, fils d'Odilon, attirent dans une embuscade deux des fils de Thierry d'Ascagne, à Saint-Germain-des-Prés, et les tuent. Ils tuent aussi le vieux Thierry. Par là recommencèrent des guerres atroces (§ 212).

Girard n'était pour rien dans cette trahison; mais le roi l'en rend responsable. Comme Girard s'est remis à la voie vers Roussillon pour s'y mettre en sûreté, Charles permet à ses ennemis de lui dresser sur sa route une embûche, qu'il évite, mais dont il garde rancune. Par représailles, un cousin de Girard, Fouchier, qui joue dans le poème un rôle d'enchanteur et de larron analogue à celui de Maugis d'Aigremont, s'en va de nuit piller le château royal. Excités par ces torts réciproques, Girard et Charles ne peuvent plus que reprendre leur guerre. Charles ordonne à son vassal de venir à sa cour se justifier par combat judiciaire du meurtre de Thierry; Girard, qui se sait innocent, se refuse à cette exigence, et le roi envahit sa terre. « La haine dura vingt ans, jusqu'à ce que les jeunes hommes fussent devenus chenus. »

Les batailles succèdent aux batailles : Girard est défait à Verduneis (peut-être Verdonnet, canton de Laignes, arrondissement de Châtillon-sur-Seine, § 323); il est défait encore à Civaux-sur-la-Vienne (canton de Lussac, arrondissement de Montmorillon, village auprès duquel il y a de nombreux sarcophages de pierre, § 403); à Vaucouleurs enfin. Girard, toujours vaincu, est peu à peu abandonné de ses vassaux, les Bourguignons exceptés; il n'a plus assez d'hommes pour les risquer en bataille rangée. Mais il harcèle le roi en des escarmouches, et, comme la *desmesure* s'est emparée de lui, il s'attire la colère de Dieu. C'est ainsi qu'ayant surpris cent royaux qui s'étaient réfugiés à l'abri d'une croix et

qui demandaient grâce, Girard les massacra ; c'est ainsi que, mille chevaliers ayant fui dans un moutier, Girard les y brûla, avec l'abbé, les prieurs et les moines, sous les yeux de Charles (§ 414). Ces sacrilèges, Dieu les châtia.

Le roi Charles finit par acculer son adversaire dans son château de Roussillon. Longtemps il en fit le siège, sans réussir à l'enlever. Pour la seconde fois, une trahison le lui livra; il y mit le feu et Girard, tandis que son château flambait, s'enfuit dans la nuit, les pieds nus, en vêtemens de laine, sans chausses, revêtu seulement de son haubert. Il fuit jusqu'à Dijon. Il y rejoint sa femme Berte qui, elle aussi, est parvenue, protégée par Boson, à s'échapper du château (§ 433).

Pourtant il réussit à rassembler quelques troupes encore, à battre le roi sous les murs de Roussillon et à l'y enfermer. Profitant de ce succès, il envoie un moine à son ennemi pour lui proposer un accord : il consent maintenant à se justifier en cour de justice du meurtre de Thierry d'Ascagne. Mais le roi chasse honteusement le moine (§ 469). Alors, Girard se risque, contre le conseil de son neveu Foulques, à livrer dans la plaine sous Roussillon une bataille rangée, la dernière. Cette fois, il est vaincu sans espoir de revanche. Son plus fidèle parent, Foulques, est fait prisonnier; Boson, le meurtrier de Thierry, est tué (§ 495). Lui, il réussit à fuir jusqu'à Besançon, où Berte le rejoint. Ses derniers compagnons l'abandonnent, ou sont tués, les uns après les autres, par des partis de royaux. Traqué comme une bête sauvage, n'ayant plus avec lui que sa femme Berte, il se réfugie dans la forêt d'Ardenne (§ 509).

Berte et Girard errent d'ermitage en ermitage par la forêt, jusqu'au jour où ils arrivent chez un vieil ermite, qui les remettra dans la voie du salut.

Dans une clairière de la forêt d'Ardenne, vers midi, ils trouvèrent le saint homme qui souffre pour Dieu. Il ne portait point de vêtemens tissés, mais une peau de chèvre, avec des haillons de laine sur l'échine; il était prosterné à terre, les genoux et les coudes nus, et suppliait Marie-Madeleine de lui inspirer des prières salutaires. Le saint vieillard, quand il eut achevé sa prière, se tourna vers Girard de Roussillon, et s'avança, appuyé sur un bâton. « D'où êtes-vous, ami? De quel pays? » Girard lui raconte sa destinée et lui demande conseil. L'ermite le reçoit pour la nuit, l'endoctrine, lui donne une pénitence, et, le lendemain, au lever du jour, lui dit : « Ami, avez-vous droite croyance? — Seigneur, je mets mon espérance en Dieu. — Renoncez-vous envers tous à la vengeance? — Oui, seigneur; hormis

le roi... Jamais je ne prendrai pénitence jusqu'à ce que je lui aie fait voir la mort de près. Si jamais je puis porter lance et écu, je trouverai moyen de me venger de lui. » L'ermite dit : « Grand péché s'est emparé de toi. Comment penses-tu arriver jamais à te venger? Quand tu étais un homme puissant, Charles t'a vaincu, c'est toi-même qui le dis. — Seigneur, dit Girard, je ne veux rien vous cacher... Lorsque Charles ira chasser dans les grands parcs, je sais bien les endroits où il tire à l'arc. Là je pense me mettre en embuscade et le tuer... » Quand l'ermite l'entendit, il s'irrita : « Je sais ce qui t'a fait tomber si bas; c'est le même orgueil qui a précipité du ciel des anges de haute puissance. Tu étais un comte de grande valeur, et maintenant péché et orgueil t'ont si abattu que tu ne possèdes que les vêtemens que tu portes. Tu viens de m'avouer que, si tu peux jamais avoir cheval, lance et écu, tu occiras ton seigneur en un bois épais. C'est le démon qui te déçoit. J'ai peur qu'il te tue en telle disposition; alors il te possédera tout entier. » Quand Berte entendit le vieillard, elle se jeta à ses pieds et les lui baisa. Elle pleura longtemps, immobile : « Seigneur, pour Dieu, grâce pour ce malheureux! » L'ermite la relève et lui dit : « Je ne sais rien vous dire de plus. Dieu vous soit en aide, car vous avez perdu ce monde et l'autre! » « Ami, reprend-il, comment n'es-tu pas épouvanté? En ta jeunesse tu as employé ta fleur à mal faire, et maintenant tu veux encore tuer ton droit seigneur... Sais-tu quelle justice on doit faire d'un traître? On doit l'écarteler avec des chevaux, le brûler sur le bûcher, et là où sa cendre tombe, il ne croît plus d'herbe et le labour reste inutile; les arbres, la verdure y dépérissent. » A ces mots, la dame ne peut s'empêcher de pleurer : « Girard, repentez-vous, dit-elle. Renoncez à toute rancune envers tout homme et particulièrement envers Charles, votre roi empereur. — Dame, dit Girard, je lui pardonne pour l'amour de Dieu. » Et l'ermite répond : « J'en rends grâces à Dieu (§ 517-20). »

Girard a consenti à tout ce que l'ermite a voulu. Le prud'homme en rit de joie. Il interdit à Girard l'usage du cheval et des armes jusqu'à un terme fixé, alors qu'il aura fait pénitence pour ses péchés; et il lui donne part, tant qu'il vivra, en ses bonnes œuvres. En partant, Girard pleura; l'ermite fit sur les misérables le signe de la croix, les bénit et leur enseigna la route par la forêt antique. Avant qu'ils en fussent sortis, des marchands qu'ils rencontrèrent leur apprirent comment le roi avait envoyé jusque dans les pays lointains des messagers pour ordonner de tuer Girard de Roussillon. Berte s'épouvante : « Girard de Roussillon est mort, s'écrie-t-elle, je l'ai vu mettre dans la terre. — Dieu en soit loué! » répondent les marchands, car il faisait toujours la guerre et par lui nous avons souffert bien des maux. » Girard les entend et s'irrite; s'il avait eu son épée, il en aurait frappé l'un d'eux. Béni soit le saint ermite qui lui a interdit de porter des armes!

Les deux fugitifs se traînent ainsi de gîte en gîte; ils traversent des pays désolés par la guerre, où ils entendent des veuves et des orphelins maudire Girard de Roussillon. Mais Berte réconforte le vaincu : « Seigneur, laisse les regrets. De tout temps tu as été orgueilleux, guerroyeur et acharné pour tes intérêts. Tu as tué plus d'hommes que tu ne saurais le dire et tu as appauvri leurs enfans. Voilà que Dieu te prend en justice, le vrai justicier. Souviens-toi du prud'homme du bois de chênes, qui t'a donné pour pénitence de supporter le malheur... » Girard tombe malade chez un homme riche, au cœur dur, qui, la nuit de Noël, le chasse, lui permettant à peine de s'abriter sous la voûte d'un cellier. Il erre jusqu'en Allemagne. Enfin, dans une forêt, il s'engage à deux charbonniers pour leur servir de portefaix. Désormais, venu à la ville voisine, Aurillac sous Troïlon (?), il gagne son pain à vendre du charbon. Berte devient couturière, et tous deux vivent ainsi pendant vingt-deux ans, apaisés (§ 535).

Mais un jour le souvenir de son passé chevaleresque, brusquement réveillé en son cœur, rejette Girard dans le « siècle. » Aux environs, des seigneurs donnaient une fête; confondus parmi les vilains, le charbonnier et la couturière regardaient la quintaine et les jeux des chevaliers. « Berte vit les vassaux jouter, et il lui souvint de jadis, de la vie de Girard, qui, lui aussi, avait coutume de prendre part à ces jeux. Elle en eut telle douleur que pour un peu son cœur se serait fondu. » Et (comme elle tenait son mari, à l'écart, entre ses bras), ses larmes tombèrent sur la barbe de Girard. Le comte crut qu'elle pleurait du regret de partager sa vie misérable et lui dit : « Dame, je sais maintenant que tu es malheureuse d'être avec moi. Va-t'en en France, dame, dès maintenant. Je te jurerai sur les saints que jamais plus tu ne me verras, ni toi, ni tes parens. — J'entends là, dit Berte, des paroles d'enfant. Seigneur, pourquoi parlez-vous si méchamment? Ne plaise à Dieu le tout-puissant que je vous abandonne de ma vie! » Et le comte la baisa. « Seigneur, reprit-elle, si vous écoutiez mon conseil, nous retournerions en France, où vous fûtes élevé. Voilà vingt-deux ans que vous en êtes sorti, et vous êtes rompu par la peine. Si vous pouvez trouver la reine, à qui vous fûtes jadis fiancé, Charles son mari ne sera pas assez félon pour qu'elle ne trouve le moyen de ménager un accord qui vous sauvera. » Girard répondit : « C'est bien parlé; j'irai en France; je suis prêt. »

Le poète ne nous avait plus parlé de la reine Elissent (1) depuis l'heure où, prenant congé de Girard, elle lui avait laissé son anneau en gage de l'amour qu'elle lui gardait. Le temps est venu où elle lui montrera qu'elle lui a conservé fidèlement son « tendre vouloir. »

Girard, déguisé en pèlerin, arrive avec Berte à Orléans, où séjournent le roi et la reine; chacun en France le croit mort depuis des années. La nuit du vendredi saint, comme la reine Elissent est venue à l'église Sainte-Croix, et qu'elle prie sous une voûte, devant un autel faiblement éclairé, le pèlerin se glisse près d'elle : « Dame, pour l'amour de Dieu qui fait des miracles, et pour l'amour des saints que tu as requis, et pour l'amour de ce Girard qui te fut fiancé, dame, je te crie merci afin que tu me viennes en aide! » La reine lui dit : « Brave homme, que savez-vous de Girard? Qu'est-il devenu? — Dame, si vous voyiez ici le comte Girard, dites-moi, reine, que feriez-vous? » Elle répond : « Brave homme, vous faites grand péché en me conjurant par ce nom. Je voudrais avoir donné trente cités pour que le comte fût vivant et qu'il eût paix, et toute la terre dont il a été dépouillé. » Alors Girard se rapprocha d'elle, lui donna l'anneau et dit : « Voyez, je suis ce Girard dont vous parlez! » Et quand elle eut pris l'anneau, elle le reconnut bien; il n'y eut vendredi saint qui tînt; sur l'heure Girard fut sept fois baisé.

Elle veille à la sûreté du pèlerin en attendant qu'elle obtienne sa grâce du roi, et, trois jours après, au jour de Pâques, elle requiert de Charles qu'il pardonne enfin à Girard de Roussillon. Charles y consent : Girard n'est-il pas mort depuis des années? Il pardonne donc, à contre-cœur, devant tous ses barons. Elissent lui baisa la bouche et le visage, puis envoya chercher le pèlerin et sa femme. Mais quand le roi eut reconnu Girard et Berte, il devint noir de colère. Il maudit, au nom de Dieu, le pardon qu'il avait accordé.

Sa haine s'est réveillée; pourtant il est lié par les paroles de rémission qu'il a prononcées. La reine Elissent conjure les dangers qui menacent sa sœur et son ami. Tandis que les ennemis de Girard, soutenus par Charles, dressent contre lui de nouveaux pièges, Girard, grâce à l'appui et aux richesses que lui

(1) Sauf une fois, au § 43, où elle avait averti Girard d'avoir à se garder contre Charles.

donne Elissent, rentre dans son château de Roussillon, où il est reçu à grande joie. Son cousin, Foulques, que ses ennemis tenaient en captivité depuis vingt-deux ans, est aussi délivré grâce à la reine et mène ses troupes au secours du comte. Les hostilités reprennent; mais bientôt, par l'entremise d'Elissent, une trêve est jurée pour sept ans entre les deux adversaires (§ 607).

Pendant ces sept ans, Girard et Berte eurent deux fils; mais ils ne jouirent pas de l'aîné, qui mourut petit. C'est aussi durant cette trêve qu'ils fondèrent, à Vézelay, une abbaye, pour y recevoir les reliques de sainte Marie-Madeleine : « La comtesse a pour la Madeleine tant d'amour et de dévotion que, de son vivant, Dieu fit de grands miracles » (§ 613), et, par exemple, il permit à Girard de découvrir, sous les arènes d'Autun, un grand trésor, jadis amassé par les Sarrasins. Girard en abandonne une grande part au roi et à la reine, ce qui achève d'apaiser son ennemi. Ils sont près de conclure une paix durable, et le pape, venu en France, y travaille; mais les parens et les barons de Thierry d'Ascagne s'y opposent, et entraînent Charles, contre son cœur, dans une guerre nouvelle. Le roi fait dresser son camp dans cette même plaine entre Châtillon et Roussillon où, si souvent déjà, il a combattu. Girard, de son côté, a rassemblé une armée puissante. Il ne désire que la paix : pourtant, lorsqu'il voit réunis ces beaux chevaliers qui vont combattre les royaux, soudain, par un dernier et sublime revirement, le vieil homme se réveille en lui. L'ancien charbonnier redevient le duc Girard de Roussillon, plein d'orgueil et de démesure. Mais Dieu va encore une fois le châtier.

Lorsqu'il eut harangué ses barons, qu'il les eut baisés et remerciés, Girard monta au château, plein d'allégresse. Il s'est appuyé sur la fenêtre de la grande salle. Il regarde au-dessous de lui par les prés. Il voit tant de tentes dressées, tant de francs chevaliers bien hébergés! Les armes étincelaient, les gonfanons déployés ondulaient au vent. « Ah! s'écria-t-il, vallée de Roussillon, si longue et si large, où j'ai vu tant de chevaliers qui sont morts, auxquels leurs fils ont succédé, belle vallée, comme je vous vois aujourd'hui brillante! Vous êtes le plus beau des trésors! Il faudrait avoir le cœur bien bas pour se résigner à vivre loin d'un tel baronage! Ce n'est pas de mon plein gré que je m'en séparerai, maintenant que je l'ai recouvré. Peu s'en est fallu que les menteurs tonsurés ne m'aient assoti par leurs sermons! » A ce moment, il vit venir à lui son fils (le dernier survivant), qu'il aimait avec tendresse. Il était blond, et portait un bliaut neuf, de soie. Il n'avait encore que cinq ans. Jamais on ne vit plus bel enfant. Le

comte le prit et le baisa. Il le portait entre ses bras, et jura Dieu et ses vertus que jamais à nul jour l'enfant ne serait déshérité. « Et celui qui augure qu'il sera moine, dit-il, est un homme mauvais. J'aime les chevaliers, je les ai toujours aimés, et, si longtemps que je vive, c'est par leurs conseils que j'agirai... Trop longtemps je me suis humilié; désormais on ne me verra plus faire d'avances à mes ennemis; au contraire, je les écraserai. » Il se réjouissait à la vue de son fils; il ne savait pas quel malheur l'attendait.

Il y avait là un baron, Gui de Risnel, que Girard tenait pour le plus fidèle de ses hommes. Il eut peur de voir la guerre recommencer... Il promit à l'enfant un oiseau d'or, le prit entre ses bras sous son manteau, le porta dans un verger sous un arbre, lui étendit le cou comme à un agneau et lui trancha la gorge. Il le jeta, une fois mort, dans le puits de pierre, monta à cheval et partit au galop. Une fois sorti, il s'arrêta sous un orme, et s'écria : « Ah! traître et félon que je suis, pire que Caïn, qui tua Abel! Pour l'enfant, je livrerai mon corps à la mort. » Il descendit de cheval sous le donjon de Roussillon, devant la grande salle, et trouva le duc Girard dans la chambre, près de la cheminée. Il lui tendit son épée par la poignée, et lui rapporta de quelle façon il avait tué de ses mains le damoisel.

Le jour s'en allait, c'était le soir, et le lendemain Girard devait se mettre en marche avec son armée. Gui lui tend l'épée par la poignée : « Comte, fais de moi justice à ton plaisir. J'aime mieux mourir pendu ou brûlé que de voir recommencer cette guerre. » Le comte dit : « Fuis, traître, je ne puis endurer de te voir... » Or la comtesse Berte entra pour se coucher. Elle vit le duc triste et sombre : « Seigneur, tu n'es pas ainsi d'ordinaire. — Dame, promets-moi une chose. — Tout ce que tu veux, seigneur, mais dis-moi la vérité. — Ne laisse pas paraître ta douleur pour ton fils : il est couché mort dans le puits de pierre. Fais-le retirer et porter au moutier. » Berte ne put supporter cette nouvelle; elle s'évanouit. Le comte la releva, la fit asseoir : « Puisque Dieu n'a pas voulu laisser vivre notre fils, faisons de Dieu, s'il lui plaît, notre héritier. Mieux vaut lui donner que garder à notre profit. — Dieu t'en donne le pouvoir et le loisir! » répondit la comtesse.

Le lendemain, Girard combat le roi et le vainc : Charles est même un instant fait prisonnier, puis relâché par la magnanimité de ses ennemis. Il rentre à son camp, irrité. Le pape lui prêche la paix, promettant que Girard et son allié Foulques donneront vingt chariots chargés de leur avoir pour réparer les moutiers qui ont été brûlés et qu'avec les terres allodiales qu'ils ont en toute franchise, ils feront vingt abbayes pour le salut de ceux qui sont morts par le glaive.

Alors Girard et toutes ses troupes, barons, comtes et riches chasés, s'avancèrent vers le roi, à pied et déchaux. Girard et Foulques, devant les autres, allèrent vers lui. Girard lui rend

son épée par le pommeau doré, puis Foulques. Ils lui font hommage et féauté, et le roi leur rend leurs fiefs à titre de biens héréditaires. Puis, ils s'humilièrent devant les fils de Thierry d'Ascagne et leur firent tous les hommages que ceux-ci voulurent. Le pape déclara séparé de Dieu quiconque recommencerait la querelle. Alors l'*ost* se dispersa. Le roi retint Girard auprès de lui et l'emmena à sa cour, à Reims.

Quand Girard fut allé en France, la comtesse, pour l'âme de son fils, se mit à donner largement de son avoir. Puis, pleine d'espérance, elle se rendit à Vézelay. Elle fit construire et enrichit de son mieux le moutier de sainte Madeleine. La pauvre gent du royaume s'y rendit, à cause des grandes charités qu'elle accomplissait. Dieu, connaissant la pureté de son cœur, lui montra par des signes apparens qu'elle ne devait pas se décourager de le servir et de l'aimer, car il lui en savait gré. Un jour, elle vit un pèlerin qui ne cessait de travailler à construire le moutier, portant de la pierre, du mortier, de l'eau dans des baquets (plus tard on reconnaîtra en ce pèlerin inconnu un ancien compagnon de guerre de Girard). Elle obtient de lui de l'aider dans sa tâche, à l'insu de tous : chaque nuit, menant avec elle son chapelain, elle va le retrouver. Ensemble ils montent du sable du bas de la colline. Ils faisaient ce métier depuis plus d'un mois quand un homme de Girard, qui avait vu Berte s'en aller ainsi, à minuit, vers la maison du pèlerin, s'en fut à la cour du roi et dit à Girard qu'en son absence la comtesse s'était éprise de cet inconnu. Le comte se mit en embuscade, une nuit, près de la maison du pèlerin. Il le vit sortir avec Berte, tous deux suivis du chapelain. Berte et le pèlerin portaient un sac suspendu à une perche. Une lueur plus vive que celle d'une torche descendait du ciel sur la comtesse. Girard vit l'étranger remplir de sable le sac qu'elle lui tendait agenouillée. Puis tous deux se mirent en route, gravissant la colline. Le sac était grand et le sable lourd. Le pèlerin marchait derrière, la comtesse allait devant à petits pas. Elle buta et tomba en avant contre le sol. Mais la perche qui supportait le sac resta droite en l'air. Girard courut vers Berte pour la relever, disant : « Misérable que je suis! Comtesse, amie, comme ton cœur est pur! Tu t'es abîmé le visage et le front. — Non, seigneur, Dieu merci! » Le comte prit la perche par derrière, elle par devant, jusqu'à ce qu'ils fussent entrés au moutier. Une lumière resplendissante les environnait.

Le lendemain, en reconnaissance de ce miracle et de l'ancien miracle de la bataille de Valbeton, où Dieu avait brûlé son gonfanon, Girard, sur le conseil de Berte et de ses hommes, légua à son cousin Foulques la plus grande part de ses terres; le reste, tous ses alleux francs, il les abandonna à Dieu : « Pour mon seigneur Charles prieront de nombreux moines. Je fonderai treize moutiers; en chacun il y aura un abbé ou un prieur. Dans la vallée de Roussillon, où coule la Seine, là sera enseveli notre fils, et nous auprès... Comme le dit la loi du Rédempteur, Notre Seigneur laisse monter le pécheur aussi haut que le mont Liban, puis il descend aussi vite qu'un oiseau descend du ciel (§ 673). »

Les guerres sont finies; les œuvres sont commencées (§ 674). Ainsi se termine la chanson de *Girart de Roussillon.*

II

Girard de Roussillon, ce héros de roman, fut d'abord un homme de chair et d'os. Il n'est autre que le comte *Gerardus*, qui fut régent du royaume de Provence au temps de Charles le Chauve. Cette identité est si évidente qu'elle fut reconnue d'emblée, dès le XVIe siècle, par les plus anciens historiens de l'époque carolingienne. Depuis, elle n'a été contestée qu'un instant, par un érudit qui a bien vite reconnu que ses doutes n'étaient pas fondés. Elle ne sera jamais plus contestée par personne.

Comme ce comte Girard a rempli de hautes fonctions, nous possédons sur lui des témoignages en nombre, qui nous permettent, par une fortune rare, de voir à plein « le même personnage sous ses deux aspects, l'aspect historique et l'aspect légendaire. » De plus, sa biographie a été décrite par M. Auguste Longnon dans un mémoire qui est un chef-d'œuvre d'information et de critique, complétée par M. Paul Meyer, enrichie encore et replacée dans l'histoire générale du temps par les travaux de M. René Poupardin (1). L'occasion est donc ici excellente de comparer l'histoire à la légende. Je retracerai rapidement, d'après ces historiens, la vie réelle du comte Girard;

(1) Voyez A. Longnon, *Girard de Roussillon dans l'histoire* (*Revue historique*, 1878, p. 242-79); P. Meyer, *La Vie latine de Girart de Roussillon*, dans la *Romania*, t. VII (1878), p. 161-235, et *Girart de Roussillon, chanson de geste traduite pour la première fois*, Introduction (Paris, 1884); R. Poupardin, *Le Royaume de Provence sous les Carolingiens* (Paris, 1901).

puis je rechercherai en quelle mesure elle concorde avec sa vie légendaire, et quelle explication l'on peut proposer de ces concordances. Comment les jongleurs presque illettrés du XIIe siècle ont-ils pu connaître des faits historiques du IXe? et le nom même de cet homme mort depuis trois cents ans? D'où leur a pu venir le pouvoir et le goût de s'intéresser à ce passé lointain? Il faut, nous dit-on, qu'une tradition poétique ininterrompue leur ait transmis le souvenir de Girard et de ses exploits; il faut que ce personnage ait été célébré par des aèdes de son vivant même, ou dès le lendemain de sa mort, en des chants épiques, et que notre poème du XIIe siècle ne soit qu'un renouvellement tardif de ces « cantilènes » ou de ces « chants lyrico-épiques » du IXe et du Xe siècle. C'est la thèse que soutenait déjà Fauriel et que, depuis, tous les critiques, sauf M. Paul Meyer, ont adoptée (1).

Voici donc les traits essentiels de la biographie du comte Girard.

Il était d'origine alsacienne; son père, le comte Leuthard, avait été l'un des fidèles de Louis le Pieux, alors roi d'Aquitaine, et pourvu par lui en 801 du comté de Fezensac. A cette date de 801, Girard était né déjà, car il paraît dès 819 dans des chartes comme marié à une femme nommée Berte. Dès 819 aussi, il possédait des biens dans le pays d'Avallon, et il y acquit, avant 840, le domaine de Vézelay. En 836, il semble avoir exercé quelque temps des fonctions de *missus* en Italie. De 837 à 840, il fut pourvu de l'office de comte de Paris (2), qu'il perdit en 841, peu après l'avènement de Charles le Chauve : car, ayant passé alors au parti de l'empereur Lothaire, il coupa les ponts sur la Seine pour faire obstacle à Charles le Chauve, qui revenait alors d'une expédition en Aquitaine. Cette équipée lui fit perdre le comté de Paris; on ne sait s'il prit part à la bataille de Fontenay en 841; toujours est-il qu'il s'attacha désormais à la fortune de l'empereur Lothaire et que sa vie politique se déroule hors du royaume de Charles le Chauve : en 842, Lothaire le nomma, semble-t-il, comte du palais, et « dès 846, il l'investit d'une certaine autorité dans la partie méridionale de ses États. »

(1) Voyez Fauriel, dans l'*Histoire littéraire de la France* (t. XXII, 1852, p. 167-190); Albert Stimming, *Ueber den provenzalischen Girart von Roussillon*, Halle, 1888; Leo Jordan, *Girartstudien* dans les *Romanische Forschungen*, t. XIV (1902).

(2) Hypothèse de M. Longnon (p. 249), dont M. Poupardin (p. 12, note 2) a montré qu'elle est à peu près certaine.

C'est là, en Bourgogne et en Provence, qu'il devait, à partir de 852 et jusqu'à sa mort, jouer un grand rôle public.

En effet, dès 852, il devint, avec le titre de *marchio*, gouverneur du duché de Lyon, qui comprenait en Bourgogne les territoires de Lyon et de Vienne; en 855, à la mort de Lothaire, il reçut la tutelle du plus jeune des fils de celui-ci, Charles, roi de Provence. Charles de Provence était un enfant épileptique : sous son nom, le roi restant en perpétuel état de maladie et d'enfance, Girard administra le pays, ou plutôt, il y régna.

En 859-860, des pirates danois s'établirent dans la Camargue, d'où ils remontèrent le Rhône, s'avançant jusqu'à l'Isère, puisqu'ils ont pillé Saint-Barnard de Romans. Girard les vainquit, les chassa de Provence, et nous avons une lettre où Loup de Ferrières le félicite de ses victoires.

C'est vers cette date de 860 qu'il fonda, de concert avec sa femme Berte, le monastère de Vézelay et celui de Pothières.

En 861, Charles le Chauve eut la velléité de déposséder Charles de Provence. Accompagné de la reine Ermentrude, il dirigea son armée vers la Bourgogne. Le 14 septembre, il était à Auxerre, le 11 octobre à Verzé, près de Mâcon; le 4 décembre, il était à Beaune, déjà sur la voie du retour, renonçant à son projet d'agression. Que s'était-il passé durant ces trois mois? Nous n'avons que cette phrase unique des *Annales Bertiniani :* « Le roi Charles, accompagné de sa femme, s'avance en Bourgogne jusqu'à Mâcon; là, ses affaires ayant mal tourné, après avoir ravagé le pays, il regagna le palais de Ponthion. » Ces expressions, comme on l'a récemment supposé, sont-elles des euphémismes qui dissimulent une terrible défaite subie par Charles le Chauve? Nous pouvons le croire. Ou Charles revint-il pour avoir rencontré des difficultés d'un autre ordre, sans même avoir livré la moindre bataille? Nous pouvons le croire aussi bien. S'il y a eu bataille, est-ce Girard qui lui fit échec? Il se peut; nous n'en savons rien.

Tout ce que nous savons, c'est que, quelques mois plus tôt ou plus tard (1), Girard apprit par ouï-dire que Charles méditait de s'emparer des monastères fondés par lui, Girard, de Pothières et de Vézelay. Il s'en plaignit par lettre à l'archevêque Hincmar, conseiller de Charles, et l'avertit que, par représailles, il serait

(1) Plus tard, selon M. Longnon; plus tôt, selon M. Poupardin.

obligé, à contre-cœur, de confisquer les biens que les sujets du roi possédaient en Provence ; il semble que les choses en soient restées là (1).

Charles de Provence étant mort en 863, Girard continua, sous le roi de Lorraine Lothaire II, à gouverner jusqu'en 870 le Viennois.

En 868, le roi confirme les donations faites par Girard et Berte à l'abbaye de Vézelay et qualifie en cet acte le comte Girard de *carissimus valdeque amantissimus nobis*.

Après la mort de Lothaire (8 août 869), ses deux oncles, Louis le Germanique et Charles le Chauve, se partagèrent son héritage. Charles se dirigea vers la Provence pour l'occuper : mais il rencontra de l'opposition de la part du comte Girard. Néanmoins, « la résistance ne fut pas de longue durée, et, quelle qu'elle ait été, Girard n'en eut pas le mérite. » Les *Annales Bertiniani* nous disent, en effet : « Charles, venant de Lyon, s'avança pour l'assiéger contre Vienne, où se trouvait Berte, femme de Girard ; Girard était alors dans un autre château. Au cours du siège, le oi dévasta les pays d'alentour. Il se concilia habilement une grande partie des défenseurs de Vienne ; s'en étant aperçue, Berte fit savoir à Girard ce qui se passait ; Girard vint donc rendre à Charles la ville, où le roi entra la veille de Noël et où il célébra la Nativité (25 décembre 870). » Girard donna des otages et, dans les premiers jours de l'année 871, « sur trois vaisseaux fournis par le roi, il descendit le Rhône avec sa femme Berte. »

Il mourut, peut-être à Avignon, entre le 5 mars 877 et le 5 mars 879.

On le voit, il est assuré que ce personnage est le même que le Girard épique. Le Girard épique est caractérisé par ces trois traits, entre beaucoup d'autres : il combat un roi de France que

(1) C'est l'interprétation de M. Longnon. Selon M. Poupardin, qui reconnaît ici à peu près la même autorité aux *Annales Bertiniani* et à la chanson de *Girard de Roussillon* et qui en combine les données, la réclamation de Girard serait antérieure à la marche de Charles contre la Bourgogne ; Charles aurait tenté en 861 de s'emparer de Vézelay et de Pothières et aurait sans doute ravagé les terres que Girard possédait en Bourgogne. Il subit une défaite et « rien ne s'oppose à ce que cet échec ait été l'un des points de départ de ces *heroicae cantilenae* dont parlent [quatre siècles plus tard] Gui de Bazoches et Aubri de Trois-Fontaines... Ce serait donc à l'expédition manquée de 861 que la tradition rattachait la bataille dite de Valbeton. » — Tout ce raisonnement est fondé sur ce postulat que les romans du XIIe siècle peuvent à l'occasion suppléer au silence des chroniques carolingiennes.

le poète appelle à l'ordinaire Charles tout court, dix fois Charles Martel, mais une fois (§ 636) Charles le Chauve ; — sa femme s'appelait Berte ; — il est le fondateur de l'abbaye de Vézelay. Or, le Girard historique fut, en quelques occasions, un adversaire de Charles le Chauve; — sa femme s'appelait Berte ; — il fut le fondateur de l'abbaye de Vézelay. Ces trois traits, déjà reconnus par les érudits du XVIe et du XVIIe siècle, forment tout le tableau des concordances certaines entre la biographie historique de Girard et sa biographie légendaire.

Voici maintenant le tableau des différences certaines. La légende raconte vingt ans et plus de guerres acharnées entre Charles et Girard ; l'histoire ne nous montre pas un seul champ de bataille où Charles et Girard se soient rencontrés l'épée à la main. Sans doute pendant quinze ans, de 855 à 870, Charles le Chauve a guetté le royaume de Provence et Girard a dû se tenir en garde contre lui (1) ; mais il s'agit de « luttes occultes » et diplomatiques, hormis en deux circonstances : en 860, peut-être, quand le roi s'avance à la tête d'une armée jusqu'à Mâcon ; mais il ne semble pas que Girard ait alors pris part à des opérations de guerre contre lui et sa correspondance avec Hincmar indique plutôt le contraire ; quant à son différend personnel avec le roi au sujet de Pothières et de Vézelay, il se peut qu'il se soit réglé par un simple échange d'explications par lettres. Dix ans plus tard, en 870, quand le roi va mettre le siège devant Vienne, c'est bien Girard qu'il a pour adversaire (2) ; par malheur, le poème de *Girard de Roussillon* ne conduit jamais à Vienne ni le roi ni Girard ; et d'ailleurs, Girard, en 870, retiré dans un autre château, n'a point défendu sa ville de Vienne. En sorte, comme le dit excellemment M. P. Meyer (3), qu' « on ne trouve rien dans nos annales qui rappelle la bataille de Valbeton, l'exil de Girard, la fuite de Charles jusque sous Paris. Ce que l'histoire authentique nous enseigne est bien différent. Elle nous montre qu'en 868 le

(1) Soit comme tuteur de Charles de Provence, soit comme vassal de son successeur.

(2) M. Longnon (p. 268-69) relève une troisième circonstance où Charles et Girard se seraient trouvés « en présence l'un de l'autre ; » c'est en 863, « quand Charles dispute à Lothaire II l'héritage de Charles de Provence et que des bandes formées de partisans du nouveau maître de Girard font des incursions dans son royaume ; » mais rien n'indique (voyez le texte des *Annales Bertiniani*) que Girard, qui n'était plus régent de Provence, se soit trouvé dans ces bandes ni qu'il ait pris une part quelconque à leur organisation.

(3) *Girart de Roussillon*, Introduction, p. LIII ; cf. *Romania*, t. VII, p. 177.

comte Girard est aux yeux de Charles le Chauve *carissimus valdeque amantissimus*, qu'en 870, lors du siège de Vienne, il n'intervient dans la lutte que pour rendre la ville assiégée au roi. »

Inversement, si les romanciers prêtent à Girard des aventures imaginaires, ils ne savent rien de ses aventures réelles, qui pourtant leur eussent fourni des thèmes épiques tout indiqués. Dans l'histoire, par exemple, Girard avait été le tuteur et le défenseur sexagénaire d'un roi enfant et malade : belle donnée épique; mais nos poètes l'ont ignorée, puisqu'ils n'introduisent pas le personnage de Charles de Provence, et que leur héros Girard est pour eux le suzerain, jeune et indépendant, d'un duché immense et chimérique. — Dans l'histoire, Girard avait chassé les païens des rives du Rhône et les avait refoulés jusqu'à la mer : sujet familier aux jongleurs de geste; nos poètes ont ignoré ces faits de guerre. — Dans l'histoire, Berte a défendu la ville de Vienne contre Charles le Chauve, en l'absence de son mari : beau trait, fréquent dans les chansons de geste, et si convenable au caractère prêté à Berte par les romanciers qu'ils l'auraient exploité sans doute, s'ils l'avaient connu; mais ils l'ont ignoré, et jamais dans nos romans Berte ne défend ni Vienne, ni une ville quelconque, ni en l'absence de son mari, ni à ses côtés. Bref, plus les historiens fouillent les chroniques carolingiennes pour enrichir de traits nouveaux la figure du vrai Girard, plus il apparaît qu'elle est profondément dissemblable de celle de Girard de Roussillon, et tout se passe dans la légende comme si les poètes n'avaient rien su de leur héros, rien que le nom de sa femme, le fait qu'il avait fondé avec elle les abbayes de Pothières et de Vézelay et le nom du roi de France qui régnait alors.

Mais du moins ils ont connu ces quelques faits historiques et c'est là ce qu'il faut expliquer. Nous tenons, disent certains critiques comme M. Longnon, nous tenons notre explication toute prête : avertis par l'étude d'autres légendes que les chansons de geste du XIIe siècle remontent à des « cantilènes » ou à des « récits épiques » du IXe et du Xe siècle, nous disons que les souvenirs historiques conservés dans le roman de *Girard de Roussillon* sont des vestiges de ces poèmes ou de ces récits poétiques; c'est l'évidence, reconnue par tous, de ces deux ou trois concordances certaines entre l'histoire et la légende qui nous autorise à enrichir le tableau d'autres rapprochemens, moins évidens certes, probables pourtant. Par exemple, s'il est exact que le roman de

Girard de Roussillon n'a pas gardé trace du siège historique de Vienne en 870, ne vous rappelez-vous pas, demande M. A. Longnon, qu'un autre héros de chansons de geste, Girard de Fraite, a fréquemment sa résidence à Vienne? et qu'il est, lui aussi, l'adversaire d'un roi nommé Charles? qu'un troisième héros, Girard de Vienne, soutient dans cette ville un siège contre un roi de France du même nom? que le roi Charles qui l'y assiège était, selon le poète, accompagné de la reine, tout comme Charles le Chauve en 861, lors de son agression contre Charles de Provence, était accompagné de la reine?

Il ne servirait de rien de répondre aux auteurs de ces rapprochemens qu'en 861 Charles le Chauve, accompagné de la reine, n'a pas dépassé Mâcon, n'a donc pas assiégé Vienne; qu'en 870, quand il attaqua Vienne, la reine ne l'accompagnait pas; que ce n'est pas Charles le Chauve qui, selon les chansons de geste, a assiégé Girard dans Vienne, mais Charlemagne; que, dans l'histoire, Charles le Chauve y a assiégé non pas Girard, mais Berte, tandis que, dans la légende, Charlemagne y assiège un Girard dont la femme ne s'appelait pas Berte. Il ne servirait de rien de leur remontrer ces différences, car ils les connaissent à merveille. Qu'importe? disent-ils, ce sont les altérations fatales de l'histoire par la légende, et ne faut-il pas « tenir compte des modifications que les chants populaires d'où sont sortis les poèmes du XIIe siècle ont dû tout naturellement apporter au récit des faits historiques (1)? » Par suite ils retiennent, non pas les différences, mais les seules ressemblances, et, les combinant entre elles, celles-ci et d'autres encore, il leur paraît que « Girard, régent de Provence, fut le sujet de cantilènes dans les régions du Rhône où, selon les diverses latitudes, ces cantilènes donnèrent naissance à trois personnages épiques : Girard de Roussillon en Bourgogne, Girard de Vienne en Dauphiné, Girard de Fraite en Provence (2). » Et l'on reconnaît ici la même théorie que les érudits ont construite pour rendre compte de la légende de Guillaume d'Orange; c'est la même théorie, mais renversée. Pour composer la figure du Guillaume des chansons de geste, ils supposent que trois ou quatre, ou treize personnages historiques du nom de Guillaume, tous héros de récits légendaires

(1) Longnon, p. 268.

(2) Longnon, p. 279. Pour la discussion de cette théorie, voyez P. Meyer, *Girart de Roussillon*, Introduction, pp. XIII-XVI.

ou de poèmes, se seraient confondus; ici, par une aventure inverse, c'est un seul personnage historique, Girard de Provence, qui se serait dédoublé ou, si l'on peut dire, détriplé, pour devenir, par l'effet de trois avatars, Girard de Roussillon, Girard de Vienne, Girard de Fraite. D'ailleurs, s'il faut en croire d'autres critiques (1), ce héros triple et un serait issu, lui aussi, comme Guillaume d'Orange, de la confusion de deux personnages historiques, le Girard contemporain de Charles le Chauve et un autre Girard, qui a dû vivre en Bourgogne un siècle avant, au temps de Charles Martel.

C'est à de tels résultats que parviennent les esprits les plus éminens, les plus rassis, les mieux rompus à la discipline de la critique historique. Sont-ils les jouets d'un mirage, ou bien est-ce nous qui avons des yeux et qui ne voyons pas? Il serait vain d'opposer nos doutes à leurs allégations; chacun d'eux nous dirait :

> Vous serez ébahi, quand vous serez au bout,
> Que vous ne m'aurez rien persuadé du tout.

Il y a mieux à faire : reconnaître que leurs procédés sont logiques et légitimes, si une fois nous acceptons leur point de départ. Oui, s'il est avéré que le duc Girard a été chanté par des aèdes dès le IXe et le Xe siècle, il est naturel que les derniers remaniemens de ces cantilènes primitives ne recèlent plus, après trois siècles d'altérations, que des détritus de souvenirs historiques; et, puisqu'on y retrouve au moins trois concordances certaines avec l'histoire, il est légitime que les critiques tâchent d'enrichir cette liste de concordances par des rapprochemens moins assurés, acceptables pourtant, et dont il sera éternellement impossible, à nous de montrer qu'ils sont arbitraires, à eux de montrer qu'ils sont fondés.

Mais faut-il accepter leur point de départ? Est-il nécessaire que la légende de Girard de Roussillon ait commencé de se former dès le IXe siècle, et que ces traits historiques du poème, — les noms de Charles, de Girard, de Berte, de Vézelay, — proviennent de chants épiques très anciens?

Pour ma part, je réussis parfois, par effort d'imagination romantique, à me représenter qu'à ces hautes époques, sous le

(1) P. Rajna, *Le Origini dell'epopea francese*, p. 234; Cf. A. Stimming, *ouvr. cité*, p. 47; G. Paris, *La légende de Pépin* (1895), p. 4.

coup d'une émotion et d'un enthousiasme récens, des aèdes ou des scaldes aient chanté les exploits guerriers de Girard, et, à la rigueur, ceux de Berte ; mais plus difficilement que ces mêmes scaldes aient mêlé à ces chants de guerre le récit, fort peu épique, de la fondation de l'abbaye de Vézelay, qui ne devait être alors qu'une assez chétive maison.

Au contraire, je prie le lecteur de supposer, ne serait-ce qu'un instant, et quitte à se reprendre, que ces aèdes et ces scaldes n'aient jamais existé; que Girard et Berte n'aient donné matière en leur temps à aucun chant, à aucun récit légendaire contemporain. Qu'il veuille bien supposer simplement que, deux siècles après leur mort, un promeneur, un passant quelconque soit entré dans l'église de l'abbaye de Pothières, au diocèse de Langres (1). Il y aura trouvé le grand autel entouré de colonnes de marbre blanc; à gauche et à droite, deux tombeaux: du côté de l'évangile, le tombeau de Girard; du côté de l'épître, celui de Berte. Devant l'autel, sur le pavé, l'épitaphe de leur enfant, Thierry, mort à l'âge d'un an :

Francia quem genuit Lugdunus flumine sacro
Diluit et Christo participare dedit.
Theodricum innocuum retinet hic urna sepultum,
Quem dura ex ipsis mors tulit uberibus...

Cette « vénérable épitaphe, » dont on conserve encore un fragment à la bibliothèque de Châtillon-sur-Seine, est ancienne (2); celles qui se lisaient au XVIIe siècle sur les tombes de Girard et de Berte ne l'étaient pas ; mais peut-être avaient-elles remplacé des inscriptions du moyen âge (3). Quoi qu'il en fût, le premier moine rencontré dans l'église par notre passant aurait su lui dire que ces tombes étaient celles de Girard et de Berte, les fondateurs du monastère, car l'*obit* de Berte était marqué, au 8 novembre, dans le nécrologe de l'abbaye de Pothières, en ces termes : *VI. idus novembris. Depositio dominae Bertae comitissae,*

(1) Voyez, sur cette abbaye, la *Gallia christiana*, t. IV, col. 724. Les détails qui suivent sur l'église sont pris au *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur* (dom Martène et dom Durand), 1716, t. I, p. 105. La description qu'ils en donnent concorde (à leur insu) avec celle qu'en fait au XIIe siècle cette *Vita Girardi* dont nous parlerons plus loin.

(2) On en trouvera un fac-simile dans *Gérard de Roussillon* [par A. de Terrebasse], Lyon, 1856, p. XXXVI.

(3) Voyez Mignard, *Le roman en vers de Girard de Roussillon*, 1858, p. XV.

istius loci fundatricis (1). De plus, on y conservait la charte de fondation du monastère, qui commence ainsi :

Ego, Gerardus, *divinae pietatis munere apud gloriosam regalem mansuetudinem comitis honore sublimatus, ex communi voto et desiderio dilectissimae conjugis meae atque amantissimae* Bertae,... *quoniam largitionibus piis dominorum et seniorum nostrorum, qui nos liberalissime honoribus et dignitatibus ampliaverunt, id est imperator senior noster clementissimus Ludovicus et gloriosa domina et regina Judith, filiusque ipsorum aeque senior atque dominus noster* rex Karolus, *plurima nostra possidenda accreverunt, justissime nobis visum est ut, eorum amore incitati, locum etiam ipsum fundaremus* (2)...

Et ces quelques lignes de latin conservent les trois traits historiques qui se retrouvent dans la chanson de geste : le nom de Girard et celui de sa femme Berte, le nom du roi Charles, le souvenir des fondations pieuses des deux époux : Vézelay et Pothières sont, il va sans dire, nommés plus loin dans l'acte.

Bien d'autres églises, Notre-Dame et Saint-Lazare d'Avallon, Saint-Maurice de Vienne, Saint-Jean de Lyon, Saint-Pierre d'Auxerre conservaient en leurs nécrologes la mémoire de leurs fondateurs ou bienfaiteurs, Girard et Berte (3). On montrait encore au XVIe siècle dans l'église métropolitaine de Lyon une nappe d'autel, ornée de seize vers latins tissés de fils d'or, et c'était un présent de la comtesse Berte :

Sumat perpetuam pro facto Berta coronam (4).

Mais c'est à Pothières surtout, auprès de leurs tombeaux, que vivait le souvenir de Girard et de Berte, et, pour l'y recueillir, supposé qu'il n'ait existé au IXe siècle ni scaldes ni « cantilènes, » ni aèdes ni « chants lyrico-épiques, » il suffisait au premier venu au XIe et au XIIe siècle de passer le seuil de cette église.

Ce seuil, les jongleurs l'ont-ils jamais franchi ? Nous n'avons jusqu'ici aucune raison de le supposer. S'ils l'ont fait, quel intérêt pouvaient leur offrir, à deux ou trois siècles de distance, les noms de ces pieux personnages ? Entrons nous-mêmes dans cette abbaye.

(1) Mabillon, *Annales ordinis s. Benedicti*, t. III, p. 143.

(2) Cette charte a été souvent publiée, en dernier lieu par Quantin, *Cartulaire général de l'Yonne*, Auxerre, 1850, t. I, p. 78.

(3) Longnon, p. 263 ; cf. Poupardin, p. 366.

(4) Voyez De Terrebasse, *ouvr. cité*, p. XII ; ces vers ont été réimprimés en dernier lieu par Traube, *Poetae latini medii aevi*, t. III, p. 687.

III

Les moines de Pothières avaient composé, pour la gloire et le profit de leur abbaye, un écrit intitulé : *Vita nobilissimi comitis Girardi de Rossellon.* M. P. Meyer, qui l'a publié au tome VII de la *Romania* (1), a montré (il suffit de rappeler en quelques mots ses conclusions) que l'auteur de ce récit hagiographique disposait de quelques traditions locales recueillies dans le monastère ou aux environs, qu'il a utilisé en outre la charte de fondation des abbayes de Pothières et de Vézelay; mais, surtout, il est certain « qu'il a tiré d'une chanson de geste tout le corps de son récit. »

Cette chanson de geste qu'il exploitait n'est pas celle que nous connaissons, mais un roman plus ancien. La *Vita Girardi* a été composée un peu plus tard que le croit M. P. Meyer; elle n'a pu être écrite avant le XIIe siècle (2); mais elle est en tout

(1) Sur les manuscrits de la *Vita*, voyez les articles de M. P. Meyer dans la *Romania*, t. VII, p. 161 et t. XVI, p. 103. Nous avons conservé de la *Vita* une traduction « en prose française ou plutôt bourguignonne, » du XIIIe siècle, que M. P. Meyer a imprimée, d'après le manuscrit unique, en regard du texte latin.

(2) M. P. Meyer a cru pouvoir déterminer la date de la *Vita* par la remarque que voici. Au dernier chapitre de son œuvre, le moine rapporte un miracle qui s'est produit à Pothières, l'histoire d'une paralytique guérie par l'intercession de la comtesse Berte; avant de le raconter, il dit : *Quod ipsi nostris oculis vidimus, tacere nullo modo volumus,* et il ajoute que ce miracle eut lieu sous le pontificat d'Alexandre II (1061-1073). « La date du miracle, écrit M. P. Meyer, est donc 1073 au plus tard, et par suite on peut affirmer que l'écrit où ce miracle est raconté par un témoin oculaire, ou se prétendant tel, ne peut être plus récent que les dernières années du XIe siècle ou les premières années du XIIe. » Ailleurs, précisant davantage (*Girart de Roussillon*, p. XXVI), il dit que la *Vita* a été écrite, « selon toute apparence, à la fin du XIe siècle. » — Par malheur, le récit du miracle est précédé de ces mots, qui servent de titre au chapitre : *Istud Berte miraculum inveni hoc modo scriptum.* Donc, ce n'est plus l'auteur de la *Vita* qui raconte le miracle : il se borne (qu'il dise vrai ou non, peu importe) à transcrire, tel qu'il l'a trouvé, l'écrit d'un autre. C'est cet autre qui est ou se prétend le témoin oculaire, et c'est l'écrit de cet autre qui se place entre les dates marquées par M. P. Meyer. — Il faut recourir pour la *Vita* à un autre mode de datation, indiqué déjà par cet Aimé Chérest (*Congrès scientifique de France*, 25e session, t. II, 1850, p. 334) qui est l'un des érudits qui ont le plus fait pour éclairer l'histoire et la légende de Girard. Au § 78, l'auteur de la *Vita*, énumérant les fondations pieuses de son héros, dit : *In suburbio Autissiodorensis urbis construxerat unum* [*coenobium*]... *quod modo quidem canonicorum est, et dicitur ad sanctum Petrum.* Or, remarque Chérest, « Saint-Pierre d'Auxerre cessa d'être dans les faubourgs au milieu du XIIe siècle, où le comte Guillaume de Nevers agrandit l'enceinte d'Auxerre; de plus, l'auteur dit que l'abbaye était récemment occupée par des chanoines, ce qui eut lieu au XIe siècle. » — Vérification faite (*Gallia christiana*, t. XII, p. 435 et p. 288), c'est en

cas antérieure au poème de *Girard de Roussillon* qui nous est parvenu. En voici un bref résumé.

Dans un court prologue (§ 1-3), l'auteur de la *Vita* déclare qu'il veut résumer les actes du très noble comte Girard de Roussillon, « bien qu'ils soient déjà publiés à travers le monde et reçus par les peuples avec faveur et jubilation, » et ces termes sont vagues assurément; mais, si on les compare à des textes semblables, au préambule de la *Vita sancti Wilhelmi* par exemple, qui désignent par des périphrases analogues les poèmes des jongleurs, si on les rapproche de cet autre passage où notre moine (§ 5) dit tenir le récit des guerres de Girard non seulement du témoignage des anciens, mais de chants en langue vulgaire (*vulgo concinnente publicatur quod...*), on voit qu'il allègue pour sa source une chanson de geste.

Selon lui, Girard était fils de Drogon, qui était fils lui-même du roi de Bourgogne Gondebaud. Quant à ses possessions, il tenait par droit héréditaire la plus grande partie de la Gaule, et ce sont les mêmes données fabuleuses que dans le poème. Il épousa Berte, fille du comte Hugues de Sens, et le roi Charles le Chauve épousa la cadette de Berte, Eloysa (nom qui rappelle *Elissent* de la chanson). A la mort de Hugues de Sens, les deux beaux-frères se disputèrent son héritage : Girard le revendiquait en vertu du droit d'aînesse de Berte, Charles le Chauve en faisant valoir des prétentions que l'auteur définit peu clairement, mais qu'il blâme assurément. On le voit, il n'y a pas trace dans la *Vita* de la rivalité d'amour qui dans le poème oppose Girard et le roi, ni des scènes où Girard est relevé de ses devoirs de vassal; les deux textes s'accordent du moins en ceci que c'est un double mariage qui est la cause des guerres entre Girard et Charles, et en ceci encore que Girard a le bon droit pour lui.

La guerre qui s'engage est racontée en ces trois lignes par l'hagiographe : « A la mort du père de leurs femmes, s'élève entre le roi et Girard cette très cruelle querelle, pleine de deuil, d'où sont issues tant d'aventures; pour laquelle tant de milliers d'hommes furent tués, tant de murs renversés, tant de maisons brûlées que nulle langue d'homme ne pourrait le raconter. » Vaincu, Girard est exilé; mais (je cite la *Vita* d'après la vieille

l'année 1100 que l'évêque Humbaut accomplit la réforme qui introduisit à Saint-Pierre d'Auxerre des chanoines réguliers. La *Vita comitis Girardi* est donc postérieure à l'an 1100.

traduction bourguignonne) « il mit s'esperance en Dieu et il fu couverz de l'ombre d'icelui et ala en exil sanz paour, ensemble sa femme; et, comme il est escrit de saint Pol, le premier hermite, il converti la necessité de fuïr en bonne volanté de penitance. Et certes li diz Girarz ne fu onques conneüz de set anz, mais mena vie povre et aspre, alanz hublemment et trés devotement par les diz set ans, par lequel nombre perfections est signifiee. A la fin... il conmença faire devotement ce vil mestier de charbon par quoy les huevres de fevre sont faites, et detrahoit en apert et portoit granz charges a ses propres espaules et acqueroit son vivre en tel maniere et en vivoit povrement. Et certes sa femme aprit diligemment a taillier et a coudre, et acqueroit aussi sa viande d'un chascun jour (§ 14). »

Après ces sept ans de pénitence, les nobles ermites, comme dans le poème, rentrent dans le siècle : la veille de la Pentecôte, Girard et Berte viennent à Paris, déguisés en pèlerins. Girard, sous prétexte de mendier, s'approche de la reine et se fait reconnaître d'elle; comme dans le poème, elle lui donne aussitôt des baisers et se charge d'apaiser le roi. Elle y réussit plus complètement que dans la chanson de geste, car ici Dieu touche le cœur de Charles : et c'est de son plein gré qu'il rend à Girard son amitié (§ 29).

Comme dans le poème, Girard rentre sur sa terre, et, fidèle aux pratiques de piété et d'austérité qu'il a commencé d'aimer lors de sa vie misérable, il se consacre à des œuvres de dévotion, aidé par Berte, qui se voue au service des veuves, des orphelins et des pauvres, à l'exemple de sainte Marthe; et sa patronne est aussi sainte Marie-Madeleine (§ 32).

Mais le démon, irrité, ranima bientôt la discorde. Il excita contre Girard des traîtres qui le desservirent auprès du roi Charles, et la guerre se ralluma à propos des anciennes querelles, *praecipue ob patrimonia conjugum;* et c'est après tout la même façon de motiver cette seconde guerre que dans le poème, où ce sont les causes initiales des démêlés qui se réveillent.

Pour se défendre, Girard appelle autour de lui ses fidèles et ses alliés *et praecipue reges Hispaniae consanguinitate sibi propinquos :* de même, dans la chanson de geste (§ 319, par exemple), viennent au secours de Girart Gilbert de Tarragone, Raimon Berengier de Barcelone, etc.

Charles ravage la terre de son ennemi; Girard, qui ne voudrait

pas combattre, y est animé par ses barons, et surtout par son neveu Foulques (*a Fulcone, nepote suo, viro utique sapiente et forti*), et nous reconnaissons ici le Foulques de la chanson de geste, qui, à vrai dire, joue plutôt dans le poème le rôle d'un modérateur. Pourtant, un sage vieillard conseille à Girard d'offrir un accord à Charles, comme à son droit seigneur. Par deux fois, Girard envoie au roi un messager, porteur d'offres pacifiques, et s'humilie; par deux fois, le roi chasse le messager. Girard se résigne alors à la bataille. Il est vainqueur et Charles s'enfuit; mais Girard défend aux siens de poursuivre le fuyard (§ 61).

Le roi se dispose à l'attaquer de nouveau. Pour la troisième fois Girard lui propose la paix; le roi la refuse. En douze batailles les adversaires se rencontrent : le roi attaque toujours, Girard se défend fortement, et, par l'aide de Dieu, il triomphe toujours; tant qu'enfin « il chaça lou roi jusques en la cité de Paris par grant proesce (§ 66). »

Charles, obstiné en sa colère, voulait rassembler une nouvelle armée, quand un ange de Dieu lui apparut et lui ordonna de cesser la lutte. Il obéit, manda Girard, lui donna de grand cœur le baiser de paix, et désormais, dit l'hagiographe, il n'y eut plus jamais entre eux discorde ni querelle (*veteribus querelis sedatis, firmo perpetue et sincere dilectionis glutino invicem se confederant*), et ce fut la fin de leurs longs démêlés (*et sic finis tam diuturne controversie fuit*, § 72).

Jusqu'ici le moine a intitulé tous ses récits : *Vita Girardi*. Désormais il divisera ce qui lui reste à dire en petits chapitres portant chacun un titre.

Dans le premier, *De monasteriis Girardi*, il raconte comment Girard, engagé plus avant dans les bonnes œuvres par la mort de ses deux enfans, Thierry âgé d'un an (c'est ce Thierry dont nous avons l'épitaphe) et sa fille Ève, fonda, en l'honneur des douze apôtres et en souvenir des douze victoires que Dieu lui avait accordées, douze abbayes, dont les plus illustres sont Vézelay et Pothières.

Suivent deux chapitres : *De miraculo Vercelliacensi*, *De miraculo Pulteriensi*. C'est d'abord l'histoire de Berte qui se lève la nuit pour porter au sommet de la montagne de Vézelay des charges de sable, destinées à la construction du moutier; jaloux, Girard, l'épie « et vit clarté mervoillouse qui l'anviron noit de toutes parz, et vit darriers li un homme trés cler qui li sousie-

noit d'une part et d'autre ses manches, qui estoient pleines d'araine, et aloit quant cele aloit. » C'est ensuite le miracle de Pothières : tandis que l'on construisait l'abbaye, un jour, Girard et Berte portaient tous deux sur une perche un vase rempli d'eau pour faire le mortier ; la comtesse, qui allait devant, tomba ; mais la perche resta suspendue en l'air, l'eau ne versa pas, et Girard « vit l'ange Dieu qui retint la dite perche et la mit sus l'espaule la comtesse quant ele fu relevee, et s'esvanoï errament des eulz a cels qui s'en mervoilloient. » Ce sont donc les mêmes prodiges que dans la chanson de geste, avec cette différence que le miracle unique de la chanson de geste, qui se produisait à Vézelay, a été coupé en deux pour que Pothières en eût sa part, à moins que ce ne soit l'inverse, et que l'auteur de la chanson, à des fins littéraires ou pour tout autre motif, n'ait fondu en un seul les deux miracles, primitivement distincts, de Pothières et de Vézelay.

Le chapitre qui vient ensuite : *De monte Latisco vel castro ejusdem* donne sur le château de Roussillon diverses indications topographiques et rapporte quelques fables, sur quoi nous reviendrons.

Aux deux chapitres qui suivent : *De pugna secus Rossellon peracta*, *De pugna secus Verzelliacum facta*, on reconnaît deux épisodes du poème : le premier est un récit du siège de Roussillon par le roi ; ne réussissant pas à le prendre par la force, il gagne un valet qui lui en livre les clefs. Fuite de Girard dans les ténèbres ; son retour à la tête d'une armée ; grande bataille qu'il livre, si horrible que la vallée est encore appelée *Vallis sanguinolenta*. Le second est, comme dans la chanson, une bataille qui se livre à une date convenue entre les adversaires, *in valle Betun* (le *Valbeton* du poème) et qui est arrêtée par le même miracle que dans le roman : la foudre embrase le gonfanon du roi et celui de Girard (1).

(1) Ce sont ici visiblement, selon notre moine, des épisodes des guerres antérieures de Girart et non, comme le croit M. P. Meyer (*Girart de Roussillon*, p. XXIV-VI), le récit d'une guerre nouvelle, « qui n'aurait eu ni cause, ni conclusion. » L'auteur n'a-t-il pas dit plus haut que Charles, après avoir reçu la visite de l'ange, avait conclu avec son ennemi une paix définitive (*perpetue*) et qui jamais plus ne fut troublée (*et sic finis tam diuturne controversie fuit*) ? Il ne se serait pas contredit à deux pages de distance ; s'il avait voulu raconter ici une guerre nouvelle, il aurait pris la peine de dire pourquoi elle a commencé, comment elle s'est dénouée. Il y a ici de sa part simplement un artifice (ou un défaut) de com-

Le moine raconte ensuite (*De lapsu et compunctione comitis*) l'histoire d'un péché charnel commis par le comte; puis, pour terminer son œuvre, la mort des deux époux ; Berte, morte la première, est enterrée à Pothières ; sept ans plus tard, Girard meurt à Avignon ; mais on le transporte à Pothières parce que des miracles ont révélé aux gens d'Avignon que cette translation était voulue de Girard et de Dieu. Réunis à Pothières, les corps saints des deux époux font des miracles : paralytiques guéris, énergumènes délivrés du démon, etc.

Il apparaît dès le premier regard que la chanson de geste et la *Vita Girardi* sont unies par un rapport très étroit; mais quelle est au juste la nature de cette parenté? C'est ce que M. P. Meyer a très bien déterminé. Renvoyant à son livre pour le détail des preuves, je me borne à ces quelques lignes qui résumeront sa discussion : la *Vita* et la chanson de geste remontent, indépendamment l'une de l'autre, à un même poème perdu ; d'où il suit que nous devons attribuer à ce poème primitif tous les traits que la *Vita* et la chanson de geste ont en commun ; les traits au contraire qui ne se trouvent que dans l'un des deux textes, c'est une analyse particulière qui doit nous apprendre en chaque cas s'ils appartenaient déjà au poème primitif ou s'ils ont été ajoutés soit par l'hagiographe, soit par le poète de la chanson renouvelée.

Cette analyse, dont l'objet est de nous représenter ce que pouvait être le poème primitif, M. P. Meyer l'a conduite avec sa rigueur ordinaire et avec prudence. Avec trop de prudence peut-être.

Voici en effet toute la conclusion qu'il se hasarde à tirer de sa belle étude (1) :

« On est conduit à se représenter de la façon suivante l'origine du Girard épique. La mémoire du comte Girard et de Berte, son épouse, fut conservée par les fondations pieuses auxquelles

position : dans la première partie de son œuvre, sous ce titre unique *Vita Girardi comitis*, il a décrit à grands traits la carrière de son héros; maintenant, en une série de petits chapitres, distingués chacun par un titre particulier, il donne des détails qui peuvent être rétrospectifs : tantôt des récits de miracles, tantôt des renseignemens topographiques ou des récits de batailles, sans plus s'astreindre à un ordre chronologique. Cf., à cet égard, les justes remarques de M. A. Summing, *ouvr. cité*, p. 39.

(1) *Girart de Roussillon*, p. LIII.

ces deux personnages avaient attaché leurs noms. Il se forma dans les monastères fondés par eux une tradition que la Vie latine, composée à la fin du XIe siècle, a eu pour but de consacrer et de répandre. C'est dans cette tradition essentiellement monastique qu'un poète a recueilli les noms de Girard et de Berte. Ce poète, à en juger par le choix du sujet, était probablement bourguignon. Il composait assurément avant la fin du XIe siècle, puisque son œuvre est antérieure à la Vie latine. De l'histoire du comte Girard, il ne savait rien, sinon le peu que lui en avait appris la tradition monastique. Et ce peu se réduisait à trois faits : que Girard était le contemporain et le vassal d'un roi appelé Charles ; que sa femme s'appelait Berte ; que, d'accord avec celle-ci, il avait fondé divers monastères. Le reste, c'est-à-dire l'ensemble des récits dont il a composé son poème, il l'a *trouvé*, selon l'expression du moyen âge, ou, comme nous dirions, inventé. Par là, je n'entends pas dire que tout, dans ces récits, soit imaginaire. Il y a dans le poème renouvelé beaucoup de noms de lieux qui peuvent être identifiés, beaucoup de noms de personnes qui se retrouvent dans l'histoire du IXe au XIe siècle, et il y en avait probablement plus encore dans le poème primitif. Tel ou tel récit de bataille a pu être emprunté à une tradition locale. Il y a toujours dans une œuvre d'imagination des élémens tirés de la réalité. Mais je veux dire que les élémens variés qu'a pu recueillir l'auteur n'avaient, selon toute vraisemblance, aucun lien avec l'histoire du comte Girard. On ne gagnerait rien à supposer que le poète aurait mis en œuvre une tradition déjà formée où se seraient trouvés réunis les principaux traits de la légende... Ces traits, en effet, par exemple le long exil de Girard, suivi de sa réapparition à la cour du roi, ne peuvent en aucune façon être rattachés à l'histoire. Il faut de toute nécessité qu'ils aient été inventés par quelqu'un. Et pourquoi ce quelqu'un ne serait-il pas l'auteur de l'ancienne chanson ? »

Si l'on interprète ces lignes à la lumière des pages qui les précèdent et dont elles sont la conclusion dernière, voici ce qu'on trouve. M. P. Meyer soutient, comme j'ai fait jusqu'ici, — ou plutôt je n'ai guère fait jusqu'ici que suivre sa démonstration, — qu'il n'est pas besoin, pour expliquer la formation de notre légende, de recourir à l'hypothèse de chants épiques fort anciens ; qu'il suffit, pour rendre compte des rares traits historiques qui s'y trouvent, de supposer qu'un poète, vers la fin du XIe siècle, a

passé par l'abbaye de Pothières ou par celle de Vézelay et y a recueilli quelques renseignemens. Seulement, préoccupé peut-être d'une intention polémique, qui est de remontrer à M. A. Longnon combien l'hypothèse des cantilènes carolingiennes est inutile et invraisemblable, M. P. Meyer, après cette démonstration purement négative, s'arrête, satisfait une fois qu'il a substitué à cette hypothèse l'opinion, seule juste en effet, que la légende de Girard de Roussillon procède d'une tradition monastique.

Mais qu'entend-il par ces mots « tradition monastique ? » Rien que de très pauvre. Les moines conservaient les noms de Girard et de Berte et le souvenir de leurs fondations pieuses ; un poète qui passait recueillit ces deux noms et inventa à leur propos une belle histoire. Mais pourquoi ce poète avait-il passé par là ? Par quelle singularité ces deux noms qu'il entend lui inspirent-ils une belle histoire ? Pourquoi l'histoire qu'il nous raconte plutôt qu'une autre ? Ces questions ne sont pas posées. Qui était ce poète ? Un Bourguignon « probablement, » mais ce n'est pas nécessaire. C'était un touriste quelconque, Bourguignon, si l'on veut, qui, heureux de tenir ces deux noms, met un roman autour. Il le tire de son imagination, sauf quelques élémens, tels noms de personnages qu'il a pu trouver dans sa mémoire, tels récits de batailles qu'il peut avoir pris, en diverses régions, à des traditions locales. Ce roman était à l'origine tout héroïque ; plus tard, « un moine de Pothières eut l'idée de transformer en saint un héros épique, plein de belles qualités assurément, mais ayant aussi, même au point de vue indulgent du moyen âge, d'assez graves défauts... Le pieux hagiographe ne se sera pas fait faute de supprimer tout ce qui, dans la vieille chanson de geste, s'éloignait trop de son idéal (1). » Et c'est ainsi que « Girard de Roussillon nous fournit un curieux exemple de l'influence de la littérature vulgaire sur la composition des Vies de saints (2). »

Faut-il de toute nécessité s'en tenir à cette théorie de l'accident ? C'est ce que je rechercherai maintenant.

JOSEPH BÉDIER.

(1) P. Meyer, *Girart de Roussillon*, p. XXVI.
(2) P. Meyer, *Romania*, t. VII, p. 235.

MADAGASCAR

II[1]

L'AME MALGACHE : LA FAMILLE, LES FÊTES ET LES MŒURS

Les diverses races qui occupent aujourd'hui Madagascar, fixées dans des régions dissemblables, possèdent des individualités particularisées (2) ; elles se distinguent les unes des autres par le type, le caractère et des coutumes locales. Mais les nombreuses immigrations jaunes ou noires dont elles proviennent et qui se sont prolongées dans l'île elle-même par des exodes en tous sens, des incursions, des guerres et des conquêtes, les ont fait se pénétrer les unes les autres; et, habitant toutes ensemble une terre isolée par de vastes mers ou des courans contraires, une grande île qui se partage entre des climats gradués, mais à qui l'ossature montagneuse et le régime des vents assurent une unité assez compacte, elles devaient fatalement acquérir après quelques siècles sous ce ciel indo-africain une âme commune, dont on a souvent parlé sous le nom d'*âme malgache*. Et il est indiscutable que les Hovas eux-mêmes, qui tranchent le

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1907.

(2) Dans le précédent article : *les Régions et les Races*, nous n'avons étudié, pour mieux les caractériser, que les races qui se sont plus particulièrement différenciées en s'adaptant aux diverses grandes régions naturelles de l'île malgache : le littoral, la forêt, les hauts plateaux. Ce n'était point oublier qu'il existe d'autres races importantes : les Betsiléos qui partagent avec les Hovas le plateau central, les Sakalaves qui, sur la côte Ouest, s'opposent aux Betsimisarakas de l'Est, les Sihanakas du Nord, les Baras, les Mahafalys du Sud.

plus dans l'ensemble et sont restés les plus asiatiques, ont fini eux aussi par s'assimiler et s'unifier aux autres dont ils dominent un grand nombre depuis un siècle environ. Non seulement les principales coutumes, mais le fonds moral sont les mêmes de l'Est à l'Ouest. Et s'il n'y a donc pas encore de peuple malgache, il y a une âme malgache : la tendresse la plus caressante pour l'enfant et l'esprit de famille dans une entière liberté de mœurs, le respect des morts et le culte le plus pieux des tombeaux dans une indifférence religieuse absolue, une disposition languissante à la paresse avec un goût vif pour la musique et l'éloquence la caractérisent.

I. — LA DEMEURE

Toujours touchante par sa petitesse, sa nudité et sa position, la case malgache varie non seulement avec la stabilité mais avec la qualité de la fortune. Le Betsimisaraka des lagunes et le Sihanaka des lacs qui s'entretiennent de la pêche se tapissent dans des paillottes à peine plus grandes que des nasses; le Mahafaly ou le Bara, riche propriétaire de bœufs, se terre dans une sorte de parc; le Merina, riche propriétaire de riz, habite un logis bien fermé qui présente l'aspect d'un grenier, qu'il soit de bois ou d'argile. Il se manifeste aussi un rapport étroit entre le vêtement et la demeure des peuples sauvages : l'homme abrite sa famille de ce dont il couvre son corps. Comme l'Arabe du désert, enroulé dans sa gandoura de laine, dort sous une tente de laine, comme le Samoyède engoncé de fourrures gîte sous une tente de peaux, le Malgache, lui, vêtu d'étoffes d'écorces battues ou de fibres entrelacées, s'est bâti une maison avec ce que lui offraient de reste les arbres. Les éventails de latanier sur la côte occidentale, les palmes de ravenala et de rafia sur le littoral occidental, assujettis par des gaules, forment le toit; les lamelles de bambou ou les tiges de roseaux, juxtaposées ou cousues avec des lianes, dressent les cloisons; à l'intérieur, des nattes tapissent fraîchement les parois et le sol même de la case. La maison malgache primitive est donc sortie de la forêt. Seulement dans l'Emyrne dénudée, l'éloignement des sylves, l'horreur des incendies et la peur du froid ont fait bientôt triompher du bois la brique crue. L'habitat gagna en coloris, s'harmonisant aux tons pourpres du sol; mais il perdit l'originalité des formes naturelles

qui fait aimer la case tressée en feuilles, en joncs, en branches, en paille, présentant suivant les contrées forestières ou riveraines l'aspect de nids, de ruches, de paniers et de verveux.

Avec l'exiguïté, le caractère le plus commun aux cases malgaches est l'orientation du Nord au Sud dans le sens de la longueur. On se demande si c'est la direction de l'alizé qui la détermina ou si elle commémore le point de départ d'une ancienne émigration. Orientée de la sorte dans l'espace par une tradition séculaire, la case s'oriente aussi, pour ainsi dire, dans le temps suivant des lois sacrées : les quatre coins de la salle unique, plus longue que large, désignent les quatre phases mères de la lune, et chaque partie se trouve consacrée à l'un des douze mois. Tel, janvier est là, au coin des ancêtres, avec son horoscope de mois heureux portant un destin princier; à l'angle Est, à l'endroit où est posé le lit, la tête au Nord, c'est février au destin rouge qui parle de foudre et d'incendie; mai, magique et propice aux sorciers, est tapi à l'endroit où l'on attache le veau ; juin, au clair destin d'argent, repose sur le mortier à riz et le pilon ; septembre, avec son destin de force indomptable, est couché sur les nattes réservées à la Reine dans toute demeure malgache; décembre, avec son destin léger et instable, couve la place qui attend les hôtes de moindre importance. Ainsi, tous les mois de la lune, avec leurs présages de prospérité ou de malheur, que leur a assignés l'expérience superstitieuse des ancêtres, entourent allégoriquement la vie de la case, la maintiennent dans une enceinte de mystère, font en quelque sorte de la paillotte familière le sanctuaire enfumé du temps et des saisons.

Cette maison construite sur une rigoureuse règle astronomique mesure les heures du jour. Il est de neuf heures à dix quand l'astre darde ses rayons sur le bord inférieur du toit; c'est midi quand il est d'aplomb sur le faîtage; on se sait entre midi et une heure quand il atteint le bas du seuil; entre une heure et deux quand sa lumière sur le pas de la porte a un pied, deux pieds de longueur; à trois heures et demie, elle touche le poteau Sud; à cinq heures et demie, elle arrive à la muraille Est. Pour les peuples nomades accoutumés au plein air, le temps se marque par la progression du soleil dans le ciel et par les ombres des montagnes à la surface des vallées spacieuses. Pour un peuple casanier comme le Malgache, le temps se mesure géométriquement à l'étendue des rayons que la lu-

mière du dehors projette dans l'ombre intérieure de la maison.

Au centre s'implante le poteau sacré qui soutient toute la demeure : « celui qui s'appuie contre lui est né sous une bonne étoile et aura de la chance. » A son pied, le Malgache laboureur pose l'*angady*, la bêche qui tire de la terre sacrée la nourriture essentielle. Dans de vieilles maisons d'andrianas (nobles), ce poteau, que l'on compare au souverain qui supporte tout le poids du royaume, est entaillé de dessins linéaires qui, sous la patine de la fumée et le frottement huileux des mains, composent des mosaïques de bois verni. La porte unique, l'unique fenêtre, parfois couvertes de rosaces gravées, s'ouvrent toujours à l'Ouest : « Tout doit regarder l'Occident, explique le Sakalave. Le soleil y va, la lune et les étoiles y vont et les hommes ont aussi leur porte de ce côté (la mort). » La maison n'a que peu d'ouvertures : faire beaucoup de fenêtres, c'est permettre à la richesse de s'en aller et au sorcier de lancer à l'intérieur des mauvais sorts. Le jour, la demeure reste obscure, assombrie encore par la fumée de paille et de bois vert qui la remplit. Le Malgache habite une cuisine, sa case est véritablement *le foyer*. Mais ce n'est pas tant le feu qu'il aime que la fumée intarissable qui se déplace et s'entasse mollement, pique les narines, fait larmoyer les yeux et offusque le cerveau en l'endormant dans une vapeur flottante. Le Malgache, dont on a tant accusé l'amour foncier du vague, hume avec délices la fumée de sa case. En jouant avec elle et avec la flamme, il a appris l'art. L'Antaimoro passe au boucanage les images de caïmans et de scorpions qu'il a entaillées sur un bambou de voyage ; le Tanala, avec un fer rouge, grave sur des gobelets de roseau des palais à étages, des bourjanes à la file et des soldats en marche ; le Betsimisaraka dessine avec des tisons sur ses cuillères et ses plats de bois ; le Sakalave souligne à la flamme les cheveux et les sourcils de ses statuettes ; le Merina zèbre de taches de feu la pourpre de ses poteries rondes. De la fumée le Malgache apprécie surtout ce qu'elle dépose sur chaque chose, le *moulal* qui veloute de noir le mur de brique ou dore la paille du toit : elle est sacrée comme la patine du temps. Loin de l'enlever, on la montre avec orgueil en témoignage que la famille occupe depuis longtemps la case (1). Pour caractériser la fidélité ancienne de

(1) Les biens héréditaires se dénomment *mainty molali* (noirs de suie) ; et « prendre à quelqu'un les biens de sa famille » se dit « secouer la suie. »

ses sujets, un souverain les appelle « la vieille suie. » Comme la lumière du soleil fait l'atmosphère commune de la vie extérieure, la fumée fait l'atmosphère familiale de la case. Une loi d'expulsion dit : « S'il vous demande du feu, ne lui en donnez pas. Forcez-le à quitter le village, *il ne doit point partager votre fumée.* » La fumée est l'encens domestique de cette civilisation de paille et de bois. Elle est le signe du temps. Il semblerait aussi que la flamme, la lumière allumée par les hommes, si précieuse aux âges où ils abordèrent dans l'île, ait été vénérée ou simplement choyée par cette race dans le sentiment plus ou moins conscient de la consomption du temps. Dans ces demeures, le flambeau, remplaçant la pendule, en a pris les formes artistiques analogues à celles que nous admirons en Europe. Il est devenu l'objet luxueux et stylisé de la maison humaine : modeste tabernacle de races plus réalistes que mystiques, elle copie la maison et le tombeau. Si le feu du foyer suffit à éclairer la case, cependant les Merinas se servent aussi de lampes taillées dans une belle pierre rouge : les plus décoratives se composent de piliers ornés de dessins de fleurs, d'oiseaux et de feuillages, qui, s'élevant en trapèze, soutiennent une petite coupe où une mèche brûle dans de la graisse de bœuf, de sorte que le feu y est présenté architecturalement comme sur un autel.

Point de sièges : des nattes doubles et triples, fines, légères, coloriées, recouvrent le sol. Le Malgache vit assis, les mains se fermant sur les genoux rejoints sous le lamba, « en tas. » Même en plein air, adossé au mur de la case ou à croupetons devant un étalage de fruits, il conserve la position recroquevillée de l'homme qui se chauffe assis devant la flamme. La majorité des Malgaches dorment sur les nattes, la tête sur une pierre, près du foyer. A l'entour, l'instrument d'art, le tambour, creusé dans un tronc, ressemble au mortier de riz fouillé dans un madrier, ustensile de cuisine ; le bambou vidé avec lequel les femmes vont en bande puiser l'eau qui chante à la ravine, est pareil au bambou sonore du violon ou *valiha ;* les deux tronçons de bois où des pistons grossiers poussent l'air qui attise les forges à minerais se confondent avec les boîtes à miel ; la cuillère à long manche, les fourches à rôtir la viande, l'angady à piocher rappellent, au fond fuligineux de la case, la sagaie et la lance de guerre ; le plat de bois ovale et bombé, le bouclier

recouvert de cuir de bœuf. C'est cette parenté logique, cette analogie plastique de tous les objets créés par l'homme pour ses divers usages au milieu de la nature qui constitue la puissante et simple beauté de la vie sauvage, comme la grandeur d'un paysage réside le plus souvent dans l'homogénéité, la répétition, la robuste monotonie des formes de la terre.

De même, ce qui rend la vie sauvage si frappante, si attirante et, pourrait-on dire, convaincante pour le voyageur, c'est le caractère d'unité dans lequel elle se révèle à ses regards. Pour qui accède au village après avoir traversé la confuse forêt ou suivi les tortueux dédales des défilés entre les collines, soudain et *dans son ensemble* elle se découvre. Il embrasse des yeux toutes les paillottes à la fois. Il y a la ramatoa qui, levant le calaou, va piler le riz au seuil du boucan; la femme qui est debout devant cette maison dont un homme recoud la toiture, berce légèrement un enfant attaché à ses reins; sous un manguier, une vieille au métier tisse l'étoffe de paille; assise contre une cloison de chaume, une mère confectionne sur une tête ébouriffée la patiente coiffure de la jeune fille. Les rizières qui entretiennent l'existence des jeunes et des vieux sont au bas de la colline et le reflet du ciel baigne dans leurs eaux superficielles; plus loin, des cris d'enfans font découvrir le troupeau de zébus parmi des rochers. Il n'est rien de caché à celui qui croit surprendre : une amphore d'argile rouge qui surgit au-dessus d'une tête brune au détour d'un sentier indique la source commune du village. Ainsi, toute la vie des hommes sur la terre se voit et se dispose clairement comme un paysage : on la comprend rien qu'à regarder et on la vit rien qu'à passer.

II. — LE CULTE DES ENFANS

Dans cette case humble et obscure comme une crèche, l'apparition de l'enfant est une fête de lumière : une semaine avant et après l'accouchement, un feu purificateur brûle nuit et jour près du lit de la mère. La perpétuation de la race est regardée comme le premier devoir et la joie la plus féconde de la vie. Le plus grand malheur dont puisse se plaindre un Malgache est de ne point posséder de fils : aussi ceux qui n'ont pu être pères le deviennent-ils « à la façon des tiges de maïs qui enfantent aux flancs, » c'est-à-dire en adoptant des enfans, ce qui est très fréquent.

Une tendresse poétique qui les rend attentifs aux petites choses, aux herbes, aux minimes insectes, leur fait câliner en l'enfant la délicate faiblesse. Soucieux des honneurs funéraires auxquels ils tiennent plus qu'aux satisfactions de l'existence, ils voient dans les rejetons ceux qui seront là pour les ensevelir et veiller sur leurs tombeaux; et comme ils ont acquis par la religion des ancêtres la conscience de la continuité sacrée de la vie à travers les âges, ils admirent aussi confusément en eux la force, la richesse mystérieuse de l'avenir. « Elle est malheureuse si elle n'a pas d'héritiers, la femme qui a des richesses, dit un proverbe sihanaka; mais elle est heureuse, la femme pauvre qui a des enfans. » Ce que le Malgache honore avec aménité dans l'enfant, c'est la vie, dont il a, même dans la sordidité, le respect héréditaire le plus profondément pieux et idyllique. Ce respect rituel de la vie fait que la femme enceinte ne doit pas entrer dans une chambre mortuaire sans avoir frappé trois fois à la porte en prononçant tout haut pour chasser le souffle mortel : « Je suis enceinte, ô mort! »; qu'on n'enterre pas dans le tombeau des ancêtres, de ceux qui ont vécu, les restes de l'enfant né avant terme ; que pour conduire le défunt au tombeau, on attend quatre heures, l'heure où *la vie du soleil baisse;* que, pour retourner un cadavre, on n'ouvre pas la tombe le matin alors que le soleil se lève et que la terre palpite de fécondité; et qu'après les funérailles, les femmes, ces dépositaires de la vie, ont soin d'aller à la rivière pour se purifier des souillures de la mort.

Quand le Malgache devient père, il fait solennellement annoncer à tous ses parens et à ses amis « qu'il vit à nouveau » et que la « femme est ressuscitée. » Il tue des canards, des dindes, des poules, des porcs, des bœufs pour accueillir par une vaste distribution de viande ceux qui viennent avec une obole d'argent porter leurs félicitations au nouveau-né, et, aussi, pour répondre par un sacrifice de ses biens au présent que lui fait la vie. Des danses, des chants célèbrent, par leurs mouvemens enlacés et indéfiniment prolongés, le cours inépuisable de la nature. Des bombances de bonheur enveloppent d'opulence la venue au monde. Au creux des vallées betsiléos, le long des plaines sakalaves, des salves de fusils propagent au loin l'heureuse nouvelle, chaque détonation s'accompagnant de ce vœu habituel : « Puisse notre nouveau-né devenir un fameux voleur de bœufs! » Suivant l'augure du mois, du jour, de l'heure où est né l'enfant, il reçoit

un nom vil ou gracieux : il sera *le petit lourdaud, le chien, la crevette, le mal bâti, le vilain chignon, le cloaque,* ou il sera *le désiré, la jolie fille, l'herbe odoriférante, la fleur de pêcher, le doux parfum de la forêt.* La naissance est un événement, un tel « renouveau » que le père prend le nom de l'enfant comme s'il recommençait une existence. En Emyrne, sept jours après la nativité, s'accomplit la présentation de l'enfant à la lumière : on le tire de la case obscure où ont dormi les ancêtres pour lui en faire effectuer sept fois le tour. Un cortège le suit d'hommes portant une hache, une bêche, un fusil, une sagaie : la hache, afin qu'il soit un bûcheron; la bêche, un cultivateur assidu; le fusil, un vaillant soldat; la sagaie, un prudent voyageur dans la forêt; le couteau, un excellent boucher. On le promène ensuite sept fois autour du marché afin qu'il sache amasser dans l'avenir profits et richesses. Lorsque c'est une fille, les assistans la suivent avec une quenouille, une navette, une corbeille double, pour qu'elle aime l'ordre et ne perde point ses outils. Sous les yeux européens, ils ne mettent plus guère de croyance dans ces rites, encore que superstitieux, mais c'est toujours avec la même ardeur de gosier qu'ils crient : « Puisses-tu, petite fille, conquérir un beau village (un mari)! »

La mère porte l'enfant noué dans une étoffe à son dos, ainsi chargée d'une bosse pareille à celle du bœuf malgache. Avec ce fardeau, on la voit piler le riz, s'élevant puis s'abaissant, le berçant au rythme du travail; on la voit grimper les sentiers, emportant son petit à la façon du lémurien; on la voit s'avancer sur les routes où elle cueille les fleurs pour en charger les mains du bambino noir. Chez certaines peuplades, elle retourne ses mains afin que, à la hauteur des reins, elles soutiennent les pieds de l'enfant accroché à ses épaules. Comme ainsi elle ne peut le bercer avec des mouvemens de bras, elle le berce d'un chantonnement imperceptible en changeant de pied sur place, dans une oscillation légèrement trépidante. L'enfant grandit ensuite, libre, abandonné, vite initié suivant les régions au travail des rizières, à la conduite des bœufs et des porcs sur les savanes fauves, aux pêches en pirogue, aux incendies de forêts, aux courses de pillage. Fureteurs et sauvages, les adolescens sont instinctivement portés à aimer les jeux guerriers. Au milieu du jour, devant les murs des cases dont midi brûlait la glaise rugueuse, sous des arbres qui ne projetaient qu'une ombre lacé-

rée de traits de feu, nous en avons regardé qui s'amusaient à des danses de bataille venues de chez les Baras : maigres et souples, ils s'enroulaient en cercle, puis se déroulaient en s'espaçant, s'arrêtaient sur des reins cambrés en dardant leur sagaie, reprenaient la marche tournante avec des genoux saccadés, battant sèchement d'une baguette un petit bouclier rond, tandis qu'un tambour de cuir sonnait sa cadence caverneuse contre les parois rouges de la vallée. Mais, de bonne heure, ils se montrent plus musiciens que belliqueux : le plus spontané plaisir de ces petits êtres indépendans est de se grouper pour chanter en plein air. A Tananarive, quand descend le crépuscule, on écoute monter des terrasses distantes, sous les obscurs vergers de manguiers, tout un concert de voix d'enfans, si accordées qu'on les suppose assemblés. Il se prolonge très tard dans la nuit, s'élevant indiscontinu et frileux comme des chants d'oiseaux sous la lune naissante. Lointainement des feux de brousse brillent aux petites portes des cases. Les fumées bleues, après avoir nimbé les maisons, se dissipent dans l'air glacial; on n'entend plus sur la plaine de l'Emyrne que cette mystérieuse et interminable histoire psalmodiée comme une prière par tout un village d'enfans aux voix de sources. Un soir, au bord du lac Itasy, nous en vîmes qui, tassés l'un près de l'autre autour d'un tombeau, recroquevillés dans leurs lambas pâles, chantèrent jusque fort tard aux étoiles, avec des voix frêles qui s'essayaient à la solitude de la nuit, tandis que le seul bruit de la terre était l'intarissable ruissellement de la rivière Lily où clapotait le trop-plein argenté du lac.

Heureux, l'enfant croît dans l'amour de la famille : l'union familiale chez les Malgaches, les Mérinas surtout, est très resserrée. Il demeurera toute son existence attaché au sol, à la case des ancêtres, à ses parens ; et ainsi l'homme sera toute son existence un enfant parce qu'il reste enfant devant la terre natale, devant les ancêtres, devant son père et sa mère. Une poésie très répandue prédit des malheurs à celui qui quittera son foyer. Un poème merina recueilli par M. Carol consacre ce pieux attachement du fils à la famille :

Que mon père et ma mère soient bénis ! — C'est chez eux que je reviendrai toujours, quand je me déplairai ailleurs. — Quand la tristesse me gagnera, j'irai les visiter. — Ils sont notre orgueil et notre protection, à nous faibles enfans. — Mes amis, quand j'étais loin d'eux, mon pied s'est souvent heurté contre la pierre traîteusement cachée sous l'herbe. Loin du foyer, j'ai

connu l'amertume des larmes. — Oh! ne vous séparez jamais que par contrainte des êtres qui vous sont chers! — Si vous venez à mourir loin d'eux, qui vous ensevelira? — Quelle femme vous prêtera ses cheveux pour nouer — en guise de cordes — le lamba funèbre autour de vos reins? — Et quelles sont les larmes étrangères, qui seront capables de faire fléchir la mort? — Non, tout sera fini pour vous. — Le chemin rouge gardera les dernières traces de l'enfant disparu.

La plus grande fête malgache est la fête de l'Enfant : c'est la Circoncision, qui, importée par les émigrations sémitiques et adoptée par presque toutes les peuplades, est devenue dans leur génie symboliste la cérémonie où le garçon est solennellement « offert à l'esprit de vie qui règne en ce monde, et en retour on attend de cet esprit qu'il entre en lui pour le fortifier et lui donner la plénitude de la vie (1). »

III. — L'AMITIÉ, L'AMOUR, LA BEAUTÉ, LA VIE DANS LE MÉNAGE

D'un naturel plutôt défiant, le Malgache, tout en comprenant la nécessité et la beauté de l'amitié, — « ceux qui n'aiment pas de leur vivant ressemblent aux morts et ceux qui sont morts sans avoir fait leurs volontés sont les plus malheureux, » — met d'instinct une certaine hésitation à s'y abandonner. Le Hova, lui, trop maladivement convaincu de la versatilité éternelle des choses et des êtres, redoute de parti pris dans l'amitié l'inconstance : « Ne faites pas de l'amitié, ainsi qu'on fait du savon qu'on aime, mais qu'on laisse partir au courant de l'eau; faites au contraire pour l'amitié ce qu'on fait pour les jeunes crabes dont on absorbe jusqu'aux pattes. » D'une débilité de tempérament bien malaise qui lui fait fuir la passion et ne chérir que les sentimens d'où naît un langoureux plaisir, il craint l'énervement des caprices : « Ne faites pas de l'amitié un sentiment semblable à celui qu'on a pour une porte : on l'aime bien, mais on la pousse et repousse à tout instant. » Dans une aspiration ingénieuse à confondre son agrément avec son intérêt, il ne désire que la camaraderie durable qui, tranquille et sûre, est une force : « Faites que votre amitié ne ressemble pas aux pierres brisées

(1) *Les Idées religieuses des Hovas* par Mondain, ancien élève de l'École Normale supérieure, missionnaire. Le livre de M. Van Gennep : *Tabou et totémisme à Madagascar*, est une œuvre de valeur où un esprit méthodique et lucide tire d'une documentation abondante et pittoresque des généralisations très importantes.

dont les fragmens ne peuvent plus être réunis; mais au contraire, faites-la semblable aux fils de soie, qu'il est si facile de renforcer même quand ils menacent de se rompre. » Vis-à-vis l'un de l'autre, les Malgaches seraient plutôt portés à garder une indifférence soupçonneuse. C'est contre cette défiance profonde que les ancêtres voulurent réagir par l'institution rituelle des *frères de sang* qui sanctionne tout pacte d'amitié d'une sorte de caractère sacré. Et l'on témoigne à l'amitié un respect superstitieux : détruire une toile d'araignée, lien entre deux murs, deux maisons, c'est risquer de perdre la concorde avec ses voisins. Pacifique et musicien, le Malgache sait goûter dans l'amitié l'harmonie, l'accord, pour ainsi dire, choral. « Salut à vous tous, chers amis, — module un chant de fête : — il serait bon de nous réjouir en chœur, surtout de marcher *ensemble*. Donc, chers amis, marchez devant! » Fréquemment avons-nous vu les hommes s'avancer sur les routes en se tenant par le petit doigt de la main, signe d'un enchaînement léger mais fidèle. L'amitié met de l'ordre, de la mesure dans la vie, en fait un orchestre de gestes, de mouvemens : il y a des villages betsimisares où les hommes sont si unis entre eux qu'ils partent ensemble au travail, rentrent du repos à la même heure, entreprennent en même temps des voyages, laissant dans les cases les femmes, les enfans et les vieillards. Et l'on sait la solidarité des Antaimoros, systématique jusqu'à l'entêtement.

Plus encore dans l'amour le Malgache garde une extrême défiance, qui vient également de sa croyance, en quelque sorte instinctive, en l'instabilité des choses et l'inconstance des désirs. Pour lui, l'homme est un pauvre enfant faible qui a toujours besoin d'être enveloppé de la protection de ses ancêtres, de l'affection de ses parens, des dorlotemens de la femme. Dans son scepticisme élégiaque, il juge l'homme trop débile pour posséder la faculté de conserver longtemps le même sentiment. De cette incertitude de soi-même, d'une façon câline, l'amant fait l'aveu : « Je ne sais pas, ma chérie. Aujourd'hui, je vous aime bien. — Demain j'aime bien ma famille. Bonsoir. » Il trouve même un charme plus délicat à l'amour, sachant le cœur si fragile : il le limite ainsi à une amitié caressante qui entretient en l'homme un besoin de tendresse mélodieuse, fait flotter dans son âme une musique légère et insaisissable. De la sorte, par goût de la douceur, il s'initie à la discrétion, à la pudeur même. Très

sociable et bavard, l'homme apprécie dans le commerce de la femme ce qu'il comporte de galanterie, disons même de marivaudage, un attrait de société. La femme n'est pas l'amante, mais « la sœur » choisie : éloigné d'elle, il la regrette, sans grand élan de passion, avec une mélancolie dolente, le même apitoiement que s'il regrettait sa famille. Comme celle d'un ami, la présence de la femme encourage l'homme au travail : elle absente, il retombe à la paresse : « Ma pirogue est perdue, la sagaie est perdue, je ne sors pas, j'attends ma chère amie. » Aussi bien est-ce parce que l'amour n'est pour lui que de l'amitié, qu'il peut aimer plusieurs femmes en même temps : la polygamie donne au Malgache le plaisir d'entrelacer ses affections comme dans un travail de tressage et de sentir son désir, son caprice balancer musicalement de l'une à l'autre comme dans une danse :

Oalavelo et moi — Lorsque nous étions dans le Nord — Nous avons mangé avec la même cuillère. Nous nous sommes assis sur la même natte. — Nous avons marché l'un à côté de l'autre. — Quoique nous trouvant côte à côte, — Nos pensées étaient différentes. — Je désire être l'amant — Des deux amies. — Si l'aînée part — La cadette me consolera. — L'aînée est sans défaut. — La cadette est attrayante. — Ma belle et moi, — Nous ressemblons aux lianes qui enlacent fortement le nonoka — Et qui ne s'en détachent que si elles sont coupées. — Réveillez-moi quoique je dorme. — Cherchez-moi quoique je sois enfermé. — L'aînée est comme de l'eau qui pénètre à travers les rochers. — La cadette est comme de l'eau qui passe dans la forêt. — L'eau qui pénètre à travers les roches emporte du sable; — L'eau qui passe dans la forêt emporte des feuilles. — Buvez-les car elles sont toutes deux fraîches. — Ne marchez pas trop vite si vous êtes deux à faire la route. — Marchez vite si vous êtes seul.

Rarement passion, l'amour reste le plus souvent pour le Malgache un amusement voluptueux. Cependant il en sait reconnaître, non sans un certain effroi admiratif, la souveraine force d'emprise : « Les amours qui ont pris racine, dit un proverbe, sont difficiles à arracher. » Une poésie merina qui prélude par cet axiome : « L'amour est comme le riz : où qu'on le sème, il pousse, » berce la légende d'un Roméo et d'une Juliette madécasses s'aimant contre la volonté des parens et prêts à se jeter dans les eaux bleues du lac Itasy :

Celle que j'aime est l'Unique, chante l'amant passionné — La seule qu'on n'abandonne pas. — Il n'est pas deux femmes aimées, — Pas plus qu'il n'en est trois. — Celle qu'on aime est toute seule. — Pour elle seule est tout

l'amour. — Je n'ai pas honte de t'appeler, répond l'amante solitaire. — Chaque jour, j'ai le cœur malade... Hélas! Ramanjeny, — Ramanjeny est là-bas — Et l'amour est dans ma poitrine, — Il est fort comme la mort. — Mon amitié pour mon ami, mon amour ne me quitte pas... C'est un amour solide, Manjeny. — Il ne veut pas partir, Manjeny; il est comme le plumage du poulet; on ne s'en sépare qu'à la mort.

Quelque incapable de constance qu'il se soit cru, l'homme est arrivé à éprouver la beauté de l'attachement :

Je suis satisfait, car ce que j'ai planté a réussi, — et puisque j'ai trouvé celle que j'ai cherchée; — Je ne resterai plus ici, puisque ma bien-aimée est déjà partie. — O ma chérie, deux amours réunis font un grand bonheur. — Notre amour est inséparable, malheur à qui le séparera!

Le Malgache, qui a peur de la solitude, ressent, aussitôt éloigné de son pays et des êtres chers, une satisfaction mélancolique d'enfant à se croire perdu et à se lamenter sur son abandon. A peine séparé de l'amie, son amour chantonne plaintivement, puis s'affole : « Si je ne vois pas sa pommette, je soupire. — Où est donc ma chérie? si je ne pouvais la voir, je perdrais la tête. » Il ne voit dans la mort que la suprême séparation des amans. « La richesse, l'or, l'argent blanc, dit l'amant à l'amie, moi, je n'aime pas ça; c'est vous que j'aime. » Le plus original n'est point qu'il le dise, mais qu'il soit sincère : l'amour absorbe sa vie, ses forces, à le laisser dédaigneux du reste.

Le Malgache n'y goûte point seulement le plaisir et sa routine; il a le sentiment de la beauté et la conscience qu'elle est un don inappréciable. Une légende conte l'aventure d'un petit sauvage de la forêt qui, souffrant d'être disgracié, met le feu à un arbre, boucane les narines de Dieu jusqu'à ce qu'il lui accorde la beauté. En artiste, l'amant sait apprécier la couleur des yeux et du visage aimé, leur étrange harmonie : « Hé! hé! qu'il me tarde de voir ta joue rougeâtre et tes yeux bleus! » — l'originalité de la coiffure en tresses, la fraîcheur des dents blanches, la souplesse de la taille : « elle est une liane qui serpente sur un arbre; » la richesse élancée des formes : « elle est un jeune lilas touffu et d'aplomb; » le parfum de la chair : « Comme la fleur qui s'appelle dahlia, ainsi sent bon votre figure. — Une fleur de rose, ainsi votre main. — Donne-la-moi pour que je l'embrasse. » Une poésie tanala analyse l'art avec lequel le Malgache peut jouir, en ses détails les plus subtils, de la grâce féminine.

Il n'admire point la beauté qui fait souffrir et sait critiquer spirituellement la coquetterie : « Si vous allez au loin vers le Nord, vous rencontrerez les trois filles de Takatsara ; elles sont jolies, ces trois filles. Mais pourquoi ne se marient-elles pas? Il n'y a, sachez-le bien, aucune différence entre la femme laide et la jolie fille qui ne se marie pas. La beauté ne sied qu'aux femmes qui désirent un mari. » Le sentiment que la beauté n'est jamais plus souveraine que lorsqu'elle se réalise dans la joie de l'homme, va jusqu'à se raffiner de convoitise communiste : « Ils étaient tous les deux très beaux et d'une tournure si élégante qu'en les voyant passer chaque fille désirait ce garçon et chaque garçon cette fille. » Mais il a parfois une forte expression morale : « Une jeune femme jolie qui ne respecte pas son mari ne vaut pas une autre qui, déjà mère d'un enfant, n'a que de beaux yeux. »

La beauté féminine, qui chez les peuplades les plus primitives se manifeste et est goûtée uniquement dans le corps, se marque à la figure chez les peuplades les plus civilisées, en même temps qu'elle se différencie de plus en plus de l'apparence masculine. Alors elle s'orne, empruntant parfois la matière de sa parure aux produits locaux, mais non la forme qui semble garder le style de très vieilles coutumes des premières patries. La femme bezanozano est si simple qu'elle porte le même costume rudimentaire, la même coiffure à boucles graisseuses que l'homme : dans un visage ovale, mâle, un peu de la douceur féminine allonge des yeux soumis. Pour susciter le désir au cœur de son maître brutal et batailleur, la femme bara qui a la figure osseuse et bouffie au point qu'on la croirait piquée des guêpes possède un torse lisse où la poitrine s'arrondit avec charme. La Tanala, qui vit généralement nue, revêt de tatouages ses jambes robustes pour séduire le forestier. D'un enduit de kaolin et de safran, l'Antakarana se peint les tempes. Avec ses prunelles grandes ouvertes sous des sourcils arqués d'intelligence, sa face doucement hardie dont l'ossature et les joues s'harmonisent à la carrure et à la plénitude du buste, la Betsileo se contente d'appliquer sur les coques noires de sa chevelure un grand anneau d'argent qui y luit de blancheur comme un croissant de lune. La Betsimisaraka sensuelle enroule son galbe potelé dans des châles de coton aux fleurs éclatantes et couvre d'une capeline surchargée de rubans aux tons acides son minois grêlé et comme

marqué de sorcellerie. La femme hova retient l'homme, son ami, artiste et musicien, par sa démarche à la fois droite et langoureuse, par les nuances pâles, — rose turc, maïs clair, bleu turquoise, — qu'elle sait choisir en harmonie avec sa peau ambrée, et par l'art voluptueux avec lequel elle drape son élégance flexible dans les étoffes blanches qu'elle préfère à toutes. La Hova est belle quand son visage de Malaise, d'un jaune jaspé de rouge comme la goyave, et chaud comme l'orange, s'offre ovale sous une masse de chevelure sèche et luisante qui se répartit sur les omoplates en deux tresses lourdes à demi dénouées. Sa physionomie est faite de passivité féline et de réticence. Le front est grand, plat, vague; les sourcils, d'une très fine sensitivité, se froncent sur un regard bridé, aiguisé, qui guette; les pommettes carrées élargissent la figure épanouie. Tempes, joues et menton sont reposés, indiquent le peuple longtemps dominateur, tranquille, sûr de sa paix, en sorte que la lumière se plaît à en teinter le modelé aux lignes recueillies. Souvent même le visage poli de l'Andriana (noble), pesant de placidité, porté avec dignité sur des épaules sereines, impose un caractère de majesté princière qui se poursuit à la finesse des mains et des pieds. Plus massive, ornée comme une souveraine de boucles, d'anneaux, de bracelets, de chaînes, de verroteries, de porcelaine et de métal, la Sakalave domine la vie avec des yeux contemplatifs et forts où commande plutôt la vigueur de la race africaine. Aussi ardente aux fêtes qu'elle est tenace au labeur, elle emporte le désir de l'homme par une virtuosité de danseuse à se draper.

Mais la plus souple ingéniosité amoureuse de la femme malgache s'exerce assurément dans l'art de sa coiffure : tantôt sculpture quand elle fait de ses cheveux des couronnes de boules rondes en forme de fruits tropicaux, — Baras, Sakalaves, Betsimisarakas, — qui s'harmonisent parfaitement aux courbes accomplies du front, des joues et du menton ; tantôt dentelle, du plus subtil tressage, quand, à la façon de la Hova, elle divise sa chevelure, sur sa tête presque dénudée, en menues nattes fines comme des cordelettes qui vont s'amarrer en chignon court à la nuque, surtout quand, à la manière de la Betsileo, elle superpose une série de coques ouvragées comme de petits paniers ovales qui, s'adaptant au crâne, le recouvrent de toutes parts avec un relief de cabochons. La femme indigène qui, à part la Tanala, d'ailleurs la plus simplement peignée, ne porte pas de

chapeau, s'en tresse un avec sa toison touffue, y mettant l'industrie de ses corbeilles et de ses *saisies* de paille : c'est ainsi qu'il se compte autant de genres de coiffures raffinées dans la Grande Ile que de coiffes en pays bretons. Les races se distinguent excellemment par la coiffure des femmes, encore qu'il n'y en ait pas un seul mode pour celles d'une même peuplade. Ainsi les Sihanakas encadrent leurs visages mobiles et curieux de lémuriens dans des torsades, dans des mèches effilochées ou dans des boucles tombant aux épaules, au caprice de leurs goûts instinctifs. Rien n'était vraiment plus propre à relever d'un travail de finesse les formes lourdes et comme ébauchées du visage malgache que ces modelages, ces dentelleries et ces orfèvreries de la chevelure. Péniblement échafaudée, rarement défaite, la coiffure est l'œuvre d'art, la parure par excellence : preuve d'une industrie et d'une patience qui seront précieuses en ménage, elle est destinée si exactement à l'admiration de l'époux que, quand il meurt, la veuve se dépeigne et porte sa tignasse sauvagement ébouriffée à ses épaules.

Il n'y a guère de place pour les fiançailles dans les coutumes de l'Ile. C'est seulement chez les Tsimihetys, race presque blanche, qu'on trouve une sorte de rite de la pudeur féminine avant l'abandon à l'homme. Après avoir résisté aux tentatives de l'amant, la jeune Tsimihety, jolie fille éveillée aux attaches délicates, prend la fuite, laissant flotter des boucles abondantes et délicatement soignées. Il la poursuit avec un cœur de chasseur voluptueux pour qui la femme est tout le bonheur. Si elle se laisse atteindre, l'union est conclue, libre, sans témoins. Pour consacrer l'entrée en ménage, on ne fait guère de cérémonie : la plupart des Malgaches, tels les Betsileos, dans un tapage de chants et de bourdonnantes musiques, servent aux parens et aux amis des festins qui, parfois, durent jusqu'à huit jours. En général le mariage, pacte léger de formalité, est moins fêté que la naissance, avènement de la vie. Seuls les Hovas, toujours attentifs à décorer l'existence de cérémonies pompeuses où se déploieront étoffes, musiques, chansons et discours, ont tenté de l'illustrer d'un caractère de solennité sociale. Lorsque le jeune homme a résolu de prendre *ramatoa*, il en demande l'autorisation à ses parens qui, représentans des ancêtres, vont, au jour faste, s'entretenir avec ceux de la jeune fille dans un dîner où ils leur demandent pour leur fils « une femme capable

d'être bonne ménagère et de faire souche de beaux enfans. » On fixe le jour des noces. Vers quatre heures, quand le soleil commence à décliner, le garçon, accompagné d'amis revêtus de lambas rouges, pénètre dans la maison de l'adolescente. Avec elle il va occuper l'angle Nord de la pièce, la place d'honneur, tandis que les parens de l'épousée se rangent du côté Est, la mère adossée au poteau central, près du foyer. Le jeune homme parle : « Nous venons, enfans de la même famille, frapper à la porte de la vôtre; nous venons vous demander de faire souche avec nous, pour multiplier le nombre de nos rejetons. » Le doyen de la famille répond : « Nous vous ouvrons toute grande la porte à laquelle vous avez frappé. » L'aîné des amis du marié en offrant les cadeaux prononce les remerciemens : « Vous avez comblé nos désirs. Nous avions soif, vous nous avez offert de l'eau; nous avions faim, vous nous avez offert du riz; nous voulions nous asseoir, vous nous avez offert une pierre; nous voulions entrer chez vous, vous nous avez ouvert la porte. Si vous nous donniez du linge, de l'argent, des esclaves, le linge finirait par s'user, l'argent par s'épuiser, les esclaves par mourir : le don que vous nous faites, — votre jeune fille, — est plus précieux et plus durable. » Les parens s'assurent dès lors du droit qu'aura leur enfant de rompre si elle est maltraitée, ou si les conjoints « obéissaient à cet instinct de nature que les hommes se comportent dans la vie comme les anguilles dans l'eau, c'est-à-dire qu'ils aillent butiner à droite et à gauche. » Au repas qui suit, les époux mangent avec des cuillères en corne noire, significative de résistance et de durée, dans des assiettes d'argile dont le symbole est ce vœu : « Puissiez-vous toujours manger les fruits de la terre! » Par ces incantations à la fois rituelles et familières, symboliques et pratiques, ce peuple sceptique et cérémonieux se prémunit de l'infidélité tout en l'envisageant dès ce jour avec philosophie.

Dans le ménage, excepté chez les Betsileos où, paresseuse, elle ne tisse ni ne laboure, et s'enivre, la femme est bonne ouvrière : les Mahafalys batailleurs, se volant leurs épouses comme leurs bœufs, en prennent plusieurs pour avoir plus d'esclaves laborieuses à leur service. Elles ne mangent pas avec l'homme; malades, il les tient à l'écart; mortes, il les enterre loin des enclos réservés aux mâles. Pour réagir contre la dureté d'une telle exclusion, les femmes de Farafangane élisent des femmes-chefs

chargées de les défendre : si l'une d'entre elles est outragée, la femme-chef réunit son conseil et demande justice au clan des hommes. La Sakalave jouit presque des mêmes droits que son mari, mais elle paie cet avantage par une somme considérable de travail : c'est elle qui reçoit et ramasse l'argent, règle les dépenses, prépare la nourriture qu'elle sert au maître dans un plat spécial, distribuant les parts à table. Mais quelle que soit son aspiration à une émancipation progressive, voire à l'égalité, la femme malgache s'accommode pacifiquement de la polygamie : cet usage ancestral contre lequel elle ne songe même pas à s'élever, assure une division du travail à laquelle elle trouve toujours quelque bénéfice. Les épouses vivent en excellent accord, les dernières venues se montrant bienveillantes aux premières suivant le conseil du proverbe : « Il n'est pas bien pour une pintade au beau plumage d'abandonner la poule habituée de la maison. » La jalousie n'existe, — et alors féroce, — que contre la dame blanche chez les Betsimisares. Au contraire, elles trouvent dans leur cohabitation le grand attrait du bavardage, essentiel à leur race. Chez les Tsimihetys, les femmes partagent en parfaite harmonie une vie militairement réglée : sur un commandement de l'épouse du chef, elles vont à la fontaine, aux rizières, préparent le repas. Foncièrement, la Malgache est courageuse au travail : elle passe des journées dans l'eau à pêcher, ou, courbée sur la boue des rizières, à piquer le riz; elle accomplit aussi de longs voyages, équilibrant de ses bras polis sur la tête des fardeaux de bois, de briques, de sacs de riz.

Pourquoi est-ce la femme qui travaille? Ce n'est point, le plus souvent, comme chez les Marocains, par soumission forcée au mari brutal, mais plutôt peut-être par émulation dans le ménage, besoin de prouver sa vigueur sans y être obligée, entraînement nerveux et instinctif à supporter après les peines de la maternité celles du ménage : du moins est-ce ce que vous suggère la connaissance de cette gent fanfaronne et exubérante. Dans le ménage, c'est l'homme qui, avec dédain et spirituelle raillerie, abandonne les travaux à la femme. Supérieur à elle, il est dilettante. « Rares sont les Malgaches qui meurent comme les hannetons, attachés à la même tige d'arbrisseau. » Ayant son lit au-dessus de son poulailler, il invoque pour expliquer son inconstance que, « attirés par la vue des jeunes pintades au joli plumage, les hommes rejettent les vieilles poules habituées à la

maison. » En conséquence, il ne s'autorise point à demander la fidélité à sa femme. Ainsi l'époux et l'épouse betsileo ou sakalave, entre tous, rivalisent-ils d'indépendance insouciante : le mariage est une trame de vol galant et de complaisance artiste.

Moins guerrier et plus raffiné de sentiment, plus intelligent aussi de l'économie de sa vie et de son bien, le Merina (Hova) est de tous les Madécasses le plus porté à la monogamie. Attaché à sa terre, à sa famille, à ses ancêtres, il comprend la poésie de l'attachement à l'épouse. Un de ses proverbes dit : « Aime-moi comme la source qui donne peu d'eau à la fois, mais qui en donne beaucoup. » Un autre prescrit : « Faites du mariage ainsi que les poules font de leur plumage qu'elles ne quittent qu'à la mort. » L'homme, dans cette race casanière, tient la femme pour son égale : « Il faut s'abstenir d'orgueil pour que notre chérie puisse nous aimer tendrement. »

On pressent la facilité naturelle avec laquelle s'effectue le divorce chez ces races qui, violentes ou mélancoliques, ne connaissent pas la force durable du sentiment. Quand le mari a décidé de divorcer, il envoie ses parens chez ceux de son associée : alors ils enveloppent de sentences leur décision dans un palabre familial où les comparaisons ingénieuses jouent toujours un rôle diplomatique : « Les époux sont parfois de l'humeur des enfans qui gardent les bœufs : ils peuvent revenir dans les prairies qu'ils ont quittées si celles-ci leur offrent encore quelque attrait : mais s'ils en sont vraiment dégoûtés, ils les abandonnent pour toujours. C'est notre cas... Mais, unis comme nous le sommes, nous ne saurions enjamber les jarres qui sont près de nous pour aller prendre de l'eau dans une jarre plus éloignée. » De part et d'autre on se souhaite bénévolement une heureuse union nouvelle sur cette conclusion philosophique : « On se marie pour pouvoir se séparer et la séparation causée par la mort est vraiment la seule qui mérite des regrets. » Le Betsileo n'a qu'à briser la cruche que la femme a portée en dot : c'est le signe suffisant de la répudiation : il ira boire à une autre l'eau quotidienne. Et l'enfant est répudié avec la mère. Il est un chant betsileo où la femme, si animalement changeante, si incapable d'attachement qu'on l'ait dite, laisse pleurer, outre son désespoir de mère, la douleur de l'épouse légitime délaissée :

Je suis perdue, car il m'a abandonnée — Hier dans l'après-midi. — Laissez-moi rester ici — Parce que vous avez de moi un enfant. — Je ne

me plaindrai pas quoique vous me fassiez jeter les eaux sales, — Quoique je doive balayer les cendres. — Nous avons la jarre à emporter, — Les nattes propres sont dans la cour. — Mets-toi sur mon dos, ma petite Kala, — car il ne nous aime plus. — Vous et votre femme, vous coucherez sur le lit, — Mon enfant et moi, nous coucherons par terre. — Vous et votre femme, vous tirerez le riz de la marmite et le mettrez dans les plats. — Kala viendra manger chez vous. L'enfant qui a encore sa mère — Ressemble au riz blanc apporté dans la maison : — Il se met à la place d'honneur — Et s'assoit près du lit. — L'enfant qui n'a pas sa mère — Ressemble aux pailles à brûler apportées dans la maison : — On les met dans le coin, — On les jette dans l'âtre. — Si on tire le riz de la marmite, — L'enfant qui a sa mère reçoit trois grandes cuillerées ; — Mais l'enfant qui n'a pas sa mère — Reçoit une grande cuillerée y compris l'eau et lorsqu'il boit l'eau qui est dans son riz, — Il lui reste une seule cuillerée. — L'enfant qui a sa mère, — S'il est malade, ne fût-ce que d'un léger mal de tête, — Ne sort de la maison qu'après avoir pris un médicament ; — Au contraire, l'enfant qui n'a pas sa mère, — quoiqu'il vomisse fortement, — Est tenu de chercher du bois de chauffage, — et doit piler du riz. — La douleur n'a plus qu'à se taire ; — Les réponses vagues font désespérer.

De son côté, quelque blasé qu'il se montre sur la faiblesse de la femme que, enfant lui-même, il regarde comme un enfant encore plus volage et irresponsable, le mari malgache n'accepte pas toujours l'adultère avec l'insouciance habituelle. Non seulement celui qui est vindicatif, comme l'Antaimoro autrefois musulman, tue avec l'amant l'épouse complice, mais le Tanala, encor que résigné, souffre une longue tristesse aussi touchante à s'exprimer que celle de l'épouse répudiée :

Rakoto est grand et ses bras sont forts. Il part, l'angady en main, avant le lever du jour et ne rentre que la nuit tombée. — Rakoto aime la belle Razafy. — Que la tempête fasse gémir la forêt ou que les torrens débordés roulent des eaux boueuses, Rakoto creuse le sol pour y chercher de l'or. — Rakoto aime la belle Razafy. — Razafy porte le lamba betsileo et ses sobikas sont rondes comme ses seins. — Des bijoux de l'Est ornent son cou. — Sa case est grande et pleine d'amoureux. — Rakoto aime la belle Razafy. — Rakoto est las de déchirer le sol. Son bras s'est affaibli et ses jambes fléchissent. L'amour de Razafy le récompensera. — Rakoto aime la belle Razafy. — Razafy est étendue sur sa couche et Ranaivo l'entoure de ses bras. La pluie tombe, la nuit s'approche et Rakoto s'éloigne tristement. — Rakoto aime la belle Razafy.

L'Européen est porté à juger des sentimens malgaches par ce qu'il en voit se manifester négativement devant lui ; mais, à notre contact, le fond de la race, déjà si trouble par tant d'instabilité ethnique et politique, se trouble encore, et l'on ne discerne plus

la souffrance chez ces gens pour qui la dissimulation est une nécessité cérémonieuse. Les Malgaches affectent plus d'indifférence qu'ils n'en éprouvent, et c'est surtout l'anarchie politique où ils vivent qui a déterminé l'anarchie de leurs mœurs : on sent qu'elle n'est point propre à la race, quand on observe leur silence, et surtout qu'on écoute leur poésie, car chez eux le naturel ne se trahit que dans l'artificiel de la littérature. Ils commencent à rechigner, de plus en plus, à en vouloir à l'*étranger* qui les trompe; ils en voudront ensuite à leurs congénères.

IV. — LE SENTIMENT DU BONHEUR; LES FÊTES ET LA DANSE

L'humeur du Malgache est instable. Il flotte entre l'irritation et l'indifférence comme entre la gourmandise et la sobriété. Le Malgache aime à se croire gourmand; il use de proverbes gloutons : « Le ventre est un tambour : c'est celui qui est bien tendu qui résonne. — Ventre plein n'a pas de regrets. — Ne ressemblez pas aux ciseaux qui ont une bouche, mais pas de ventre à remplir. » Il exagère à plaisir dans des contes tels que celui de Fara la Molle et de Koto le Ventru les délices de la digestion dans la vie des êtres, mais il est d'une très grande sobriété : une blanche écuelle de riz, quelques tronçons de manioc bouilli, des cannes à sucre aqueuses, la pulpe de quelques fruits suffisent à le nourrir. Or, une fois piqué, le riz pousse sans qu'on ait à s'en soucier ; on n'a qu'à fouiller un peu le sol pour récolter, gonflées de sève, les racines qu'a multipliées une seule tige de manioc; autour de la case, des jardins de bananiers laissent pendre à hauteur d'homme, d'entre les palmes prolifiques, des régimes lourds où les fruits étagés jaunissent avec les jours. La flamme du foyer grille la chair fine des marakelys des lacs; sa fumée boucane les anguilles pêchées dans les rivières. L'arbre de la forêt, qui n'a pas de fruits comestibles, porte au creux de ses branches mortes des ruches de miel aromatique. Puisque peu d'efforts assurent la subsistance, quelle devient l'utilité d'un travail continu? Le Malgache n'a pas la répulsion pour ainsi dire physique de l'effort, car il saura accomplir au besoin et sans en avoir conscience des prodiges de labeur; encore faut-il que ce soit d'une immédiate nécessité. Il comprend fort bien qu'on doive travailler à certains momens plus qu'à d'autres parce que la nature agit ainsi, mais il n'accepte pas la servitude

volontaire d'une besogne régulière. Le Malgache a une notion trop foncière de la légèreté de la vie pour vouloir la surcharger du poids de la tâche fatigante. A peine drapé dans un lamba qui flotte, l'esprit vide de soucis absorbans, le cœur exempt de passions tenaces, il aime à s'éprouver essentiellement libre, maître de ses fantaisies, goûtant l'existence en artiste au lieu de la subir comme une condamnation. Il n'est pas indispensable de se donner du mal pour avoir le bonheur : au contraire, car ce qui constitue le bonheur, c'est précisément le repos, l'immobilité, le « petraka, » le doux abandon au temps qui passe. « Reposons-nous, — dit le proverbe, — le temps ne nous manque pas, » conception d'un peuple qui est particulièrement fataliste par alanguissement. La conscience du temps, de son empire, de son éternité, a frappé ces êtres d'une sorte d'impuissance au travail. Aussi ce sentiment de défiance, que nous avons constaté envers l'amitié et l'amour, le Malgache l'éprouve-t-il, d'une façon générale, envers les charges de la vie de société, en laquelle il ne croit pas assez pour lui accorder le crédit d'une longue série d'efforts. Il est inutile d'en faire, car tout ce qui est pris de force est dangereux et se tourne en malheur. Avec la vie il faut être soumis et adroit, ne pas vouloir agir en maître, mais l'aimer en ami, d'une amitié légère à porter, qui traîne en patience et en insouciance. N'étant point fait de travail, le bonheur n'est pas l'œuvre de l'homme, mais le lent tissage de la vie sur le métier du temps qui est bien pour eux comme une rabane que les femmes déroulent mollement : « Puissent nos jours ressembler à un beau tissu d'argent et de soie! » formule un vœu betsileo.

L'indolente joie de vivre se célèbre fréquemment, à tout propos : la moindre réunion divague bientôt en fête ; les oisifs sont innombrables, toujours prêts à rallier aux premiers grincemens du violon de bambou, aux battemens du tambour. L'idée de rassemblement pour le Madécasse se confond étroitement avec celle d'amusement : il n'y a pas de réunion triste; la joie est l'exhalaison et comme l'odeur même, grossière et alcoolique, des groupemens toujours tumultueux, bavards et débraillés. C'est ainsi que l'enterrement ne se distingue pas d'une naissance, le mariage d'un retournement-de-cadavre : les mêmes bourdonnemens de musique font tourner les mêmes rondes qu'enlacent les mêmes guirlandes de chansons nasillardes. Toujours, une joie plus

forte que les circonstances, presque démente, consacre le plaisir que les hommes éprouvent à se sentir soudain les uns près des autres sur la terre où ils ont le frisson frileux d'être égarés les uns loin des autres. Une fois réunis, ils ont tant de peine à se séparer que les réjouissances durent parfois plus d'une semaine. Dans l'enveloppement des fêtes se rythment les jeux significatifs des énergies des races : les Baras, guerriers des déserts épineux du Sud, scandent des danses militaires au claquement des sagaies frappées au bouclier. Souples grimpeurs des bois, les Tanalas se défient à des exercices d'adresse dans des combats simulés où le village se divise en deux camps. Chez les Sakalaves, le délire des foules ne peut qu'exaspérer leur plus puissant instinct, celui de la bataille, et ils mesurent leur arrogante vaillance en des pugilats, *morengy*, autour desquels un public passionné compte les coups de poing sonores avec des exclamations. Habiles voleurs de taureaux dans les plaines, ils excitent jusqu'à la fureur, poursuivent, provoquent le bœuf gras qu'on immole dans toute assemblée sur la terre rouge des Ancêtres.

Mais l'attraction la plus générale, le plaisir où Betsimisarakas, Sakalaves, Bezanozanos, Betsileos, Antaimoros, Hovas, aiment à se trouver une âme commune, est la pacifique danse. Elle semble avoir dû être au début le privilège esthétique des femmes, car chez les Tanalas, race turbulente, encore sauvage, seules elles ont le droit d'accomplir leur danse langoureuse : une gracieuse oscillation du corps et des bras la balance, puis elle palpite à la façon d'un vol de papangue royal par les saccades convulsives des mains étendues, à la fois lâches et poignantes. Chez les Betsileos aussi, seules, les femmes sont déléguées à exécuter, parées de bijoux d'argent, la *salamanga*, danse mystique qui sollicite des esprits fiévreux de la saison des pluies la guérison des affections. Chez les Sakalaves, les hommes dansent, mais en ne se mêlant jamais aux femmes : si, dans une sorte de quadrille, il arrive qu'ils leur font vis-à-vis, ils ne doivent pas les toucher et ils ne peuvent se relier à elles que par un mouchoir. La danse malgache diffère de la bamboula africaine, contorsionnée, sensuelle et obscène, en ce qu'elle demeure très décente. Aussi bien représente-t-elle un plaisir d'art supérieur. Comme les pantomimes cambodgiennes et javanaises, elle est avant tout sculpturale, elle est une sculpture qui s'anime. La femme n'entraîne pas en ses évolutions, ainsi que dans les valses

européennes, le poids d'un homme attaché à sa taille : elle est seule, détachée, sa stature jaillit et se moule librement dans l'air : le lamba retroussé à la poitrine laisse toute leur aisance aux bras qui ondulent dans un modelé mobile et aux mains qui *jouent*, théâtralement, miment avec une énergie subtile, exprimant de façon pressante la réalité dans le mystère qui maintient la bouche close, mordue. Elle ne tourne, ni ne bondit, ni ne court, elle glisse à petits pas très plats; on voit à peine bouger le bas du corps; imperceptiblement les hanches vibrent sous un torse impeccablement droit. Les paupières longuement baissées au bord des tempes où des anneaux de chevelure s'enroulent en serpens, les lèvres fermées sur un sourire aigu qui survit à l'effacement du regard, les joues comme endormies de calme dans l'ovale du visage stable, imposent un solennel caractère de recueillement. C'est une statue qui se déplace insensiblement, poussée scéniquement, à petits coups très doux, par la cadence d'une musique basse et saccadée. Les bras étendus horizontalement, marquant la mesure, s'élèvent et fléchissent ensemble,... séparément,... parfois suspendus dans un geste souverain qui, commandant alors tout l'orchestre, intercale une pause émouvante dans la représentation. Spectacle de beauté qu'ordonna l'homme instinctivement soucieux de pénétrer de mystère son amour. Isolant de lui la femme, il la dresse en face de ses yeux, il la regarde s'avancer lente et fatidique devant son désir, il voit son corps s'immobiliser sous une trépidation des bras qui la maintient, dirait-on, planante au-dessus de la terre. Par la danse, il réalise l'art d'adorer en la femme, compagne familière, un être lointain, une statue étrangère divinement fixée en attitudes sacrées, une idole impérieuse et muette, ne parlant que par les inflexions des hanches, les convulsions des mains magiques. Car, toute l'émotion secrète dont la musique et l'extase de l'homme emplissent alors la femme, ne se laisse anxieusement deviner que par le jeu des mains aux doigts serrés, tantôt présentées de face et ouvertes comme un livre, tantôt de profil et repliées comme une aile. Nerveuses, petites et fines, — mains qui tressent les nattes, tissent les dentelles, godronnent les chevelures, — elles se brisent pour se relever, se brisent pour se cambrer, au point qu'on croit entendre claquer, comme des castagnettes, poignets et phalanges, pour vibrer, papilloter frénétiquement, jetant par spasmes leurs sortilèges de fluide

amoureux aux cerveaux malgaches si aisément hypnotisables. Évidemment, pour quiconque les a vues exécutées par les anciennes danseuses de la Reine dans la ville sainte d'Ambohimanga du Nord, au préau du Rova, sur le sol battu à l'ombre sacrée des aviavys, ces danses sont d'origine asiatique, et elles ne correspondent plus à la mentalité actuelle, plus fruste, du Malgache; mais il reste dans sa torpeur d'esclave assez nerveusement raffiné pour y goûter l'art sans prurit de sensualité. Ayant perdu la religiosité des ancêtres, il laisse dans la danse la femme loin de lui pour qu'elle continue à allégoriser et à fixer un peu de sa religion ancienne, de son désir timide de la vie, de ses émois troubles et peureux devant le passé et l'avenir.

V. — LA POÉSIE ET LA MUSIQUE

C'est dans les fêtes que, sur la sourdine des instrumens de musique, le bavardage conteur du Malgache se module en chanson. « Il y a, — écrit M. Gautier, directeur de l'Enseignement à Madagascar, qui s'est trouvé y être un peu le conservateur des Beaux-Arts, — des chansons charmantes à écouter. Les indigènes ont un instinct très sûr de la technique chorale; les voix sont agréables et se marient bien; les airs sont jolis, simples et déconcertans, car les intervalles musicaux ne sont pas les mêmes que les nôtres. C'est l'air qui fait la chanson. » Les sujets des romances importent peu, car tout est bon à être mis en mélopée: le proverbe léger qui traverse l'esprit, une observation malicieuse inspirée par l'attitude d'un spectateur ou le passage d'un animal, des mots sur la blancheur du clair de lune indéfiniment répétés, des notations sur « l'eau claire et bleue de la forêt, » un souvenir incertain qui soulève mollement le cœur, un désir vague comme un soupir... mille *impromptus*. Le chanteur, la chanteuse chez les Sakalaves, improvise : un refrain repris en chœur par l'auditoire lui donne le temps de préparer le couplet suivant. Les motifs préférés de la sensibilité madécasse, ce sont des thèmes élégiaques, tout le cycle plaintif des séparations : l'enfant séparé de ses parens, l'homme séparé de son pays, l'amoureux séparé de l'amie, l'amie regrettant l'absence de l'amant. Les Malgaches organisent de grandes fêtes pour y prendre le plaisir enivrant d'entendre des airs tristes. Conformée pour les interminables récitatifs qu'on débite presque sans respirer, la voix mal-

gache est grêle et aigrelette : elle est dénuée des notes profondes qui montent de la poitrine; tirée avec effort du fond du gosier, elle devient argentine aux narines, s'amenuise aux dents fines; c'est une voix, pour ainsi dire, de derrière la tête, qui, mince à se briser sans jamais défaillir, donne l'impression de venir de très loin, flûtée dans l'éloignement, perdue, désolée dans l'espace et timbrée de nostalgie. Aussi bien ce qui fait aimer le chant au Malgache, c'est qu'il lui donne l'exquis et long frisson de son insignifiance terrestre. En chantant, il aime à faire pitié au monde et à lui-même, à implorer une vague et sublime protection sur son infirmité. Par le chant, il se rabougrit et se cache, il devient une petite, très petite chose :

Je suis *une fourmi* enlevée sur le fagot,
Le soir vient, elle est là sur l'âtre des hommes.
Elle se distrait toute seule, elle n'a personne avec qui causer,
Pas d'ami avec qui bavarder.
Je suis *un brin d'herbe* sur le plateau,
Tout seul là-haut dans le brouillard :
Sans voisin contre qui s'appuyer :
Un enfant qui passe l'emporte entre ses dents.

Ce qui, outre le rythme et la câlinerie des mots, donne à la poésie madécasse une très savoureuse originalité enfantine, c'est l'abondance d'images ingénieuses et fraîches. Ainsi que l'a remarqué M. Gautier plus particulièrement des Sakalaves, « ils ont gardé de toutes les formes de civilisations que les différentes immigrations leur ont fait traverser... les images de tout, des formules poétiques. » Il en résulte une incomparable luxuriance : si dans les catalogues qu'ont dressés les grammairiens nous en relevons qui se rattachent à l'imagination malaise, — ciel : *toit de Dieu;* voie lactée : *liane céleste;* soleil : *œil du jour;* trombe : *la queue du ciel;* nouer des relations : *tresser l'entente;* doigts : *les rameaux de la main;* faire des châteaux en Espagne : *compter les feuilles des arbres;* — d'autres trahissent l'inspiration arabe : arc-en-ciel : *cimeterre de Dieu;* prunelle : *prince de l'œil;* canines : *princesses des dents;* canif : *lieutenant du couteau;* — beaucoup sont d'ancestration indienne : enfant chéri : *graisse de ma vie;* colline : *enfant de montagne;* fiancée : *qui sent l'époux.* Enfin un grand nombre s'apparentent au génie réaliste et malicieux des races africaines venues du sud du continent; et l'observation des animaux dans le folk-lore malgache rappelle sournoisement

celle des Bantous. De cette collaboration il résulte que le seul langage ordinaire, chez ces gens tenus pour inférieurs, est une poésie parlée, où jaillissent de toutes parts les métaphores tendres ou vives. Sans nul doute, cela indique moins une généreuse richesse d'âme qu'une jolie sensibilité superficielle qui ne garde de tout que les reflets entremêlés. Mais dans la perpétuelle paresse où elle vit, cette âme se fixe, s'approfondit, la poésie qui l'effleure y pénètre et s'y incorpore; il se constitue un fonds imaginatif d'une incomparable ressource dont un beau génie insulindien pourrait un jour profiter.

Aux intonations particulièrement veloutées et enveloppantes de la langue correspond dans l'esprit malgache l'incapacité de dire les choses d'une façon nette et directe. On a vu qu'ils désignent les objets, non par un mot, mais par une périphrase; de même, ils émettent leur pensée non en l'affirmant dans une formule claire, mais en la sous-entendant. Ils procèdent par allusions, par comparaisons, ils parlent naturellement et quotidiennement par proverbes. C'est par des observations faites d'un œil curieux et malin sur les végétaux, les animaux, les objets usuels, qu'ils expriment des pensées morales s'appliquant aux hommes. Ainsi ils ne disent pas : « Soyez solidaires, » mais : « Un doigt ne suffit pas pour tuer un pou. » Ils ne disent pas : « L'union fait la force, » mais : « Quand les pintades sont en nombre, les chiens ne les mettent pas en déroute. » Ils ne disent pas non plus : « Ayez de la reconnaissance, » mais : « Ne repoussez pas du pied la pirogue sur laquelle vous avez passé l'eau. » Ils ne songeraient pas à conseiller la pudeur, mais ils reconnaissent qu' « il n'est pas décent d'imiter la grande cruche à eau, dont la tête seule est recouverte, alors que tout le reste du corps est à nu. » Ils ne se sont peut-être pas formulé la philosophie qu'on n'est jamais sûr de rien, mais ils s'avertissent que « les anguilles ne se sont jamais doutées que c'est dans l'eau qu'on les ferait cuire. » Il y a longtemps que pour se méfier des paroles habiles qui ont toujours une mystérieuse intention, ils se sont aperçus que « l'on voit comme le chien s'assoit, on ne sait pas comment il met sa queue. » Ils mettent de la politesse à appeler le bavard « celui qui est comme le coq qui chante même la nuit, » le pique-assiettes « celui qui s'avance comme une pirogue abandonnée. » Il faut voir là une façon douce ou plaisante, courtoise, pour cette race délicate par indolence et aussi par scepticisme,

d'indiquer ce qu'elle croit être la vérité. Elle aime mieux faire dire par la nature à l'homme ce que lui-même n'ose déclarer directement à son prochain : rouerie de peuples qui se plaisent à rire et qui, asservis et perfides, se méfient de la vengeance. Entre les danses, après les chansons, nous avons vu dans les fêtes un jeune homme aux belles épaules, dignement drapé dans un lamba, s'avancer au milieu des groupes. La tête haute, souple à se retourner à droite et à gauche, il étourdit l'assistance par une vertigineuse harangue qu'il scande de gestes diserts et fanfarons et dont des violons cachés soulignent certaines phrases plus hautement accentuées. La prolixité du diseur, sa volubilité, la verve de ses attitudes théâtrales, réjouissent la foule : *caricature musicale* que le Hova fait lui-même de son éloquence (1) facile, de sa puérilité à se griser du charme sonore et langoureux des mots, de la résonance du raisonnement humain.

Leur goût du babillage et de la fainéantise prélassée, de la légèreté et du vague, de ce qui est suspendu et de ce qui flotte, la versatilité de leur âme et leur indécision trouvent la jouissance suprême dans la musique qui enveloppe tous les plaisirs malgaches. Le Tanala tire de sa flûte de bambou un glougloutement doux, d'une modulation très finement déchirante. Le Sakalave appuie contre sa poitrine la calebasse creuse de sa lokanga, y fait trembler les cordes qui relient les deux extrémités d'une tige arquée et s'engourdit dans une évaporation de sons lents et gris. Assis dans son lamba blanc, sous le grand chapeau de paille jaunie à la fumée, les moustaches tombantes à la mongole, le Merina égratigne de l'ongle les cordes de bois surélevées le long du calumet de bambou de la *valiha* et les paupières baissées, égrène des harmonies perlées et sautillantes. Trop légères sont les notes : elles oppressent le cœur par leur inconsistante fugacité ; trop lent, le débit des sons trop menus : il vous endort bientôt dans une mélancolie dissolvante semblable à celle qu'on éprouve à voir s'écouler le sable d'une clepsydre... une tristesse du temps. « Les plus indifférens, a écrit M. Carol, se laissent prendre au charme de cette musique ineffablement triste qui se lamente sur le mode mineur... » Résonance de

(1) Par cela même qu'il se sait très habile orateur, le Malgache se méfie excessivement de la parole. « Les paroles ressemblent à la toile d'araignée qui, bien arrangée, constitue une demeure, et qui, mal faite, est un véritable piège. » « Être victime de sa langue comme l'anguille » (qui mord l'hameçon).

fibres de bois ou de parois de calebasses, la musique malgache est naturellement mate et sourde, chaque note pour ainsi dire s'étouffe sous une pédale qui la maintient très basse; en outre, *jouée par des hommes assis*, elle a quelque chose de recroquevillé qui se replie sur soi, elle ne s'élance pas en hauteur, elle ne se propage pas en largeur, elle tourne sans cesse sur elle-même, elle *enveloppe* le joueur comme le bourdonnement des abeilles enveloppe la ruche, comme la fumée enveloppe le foyer.

Cependant, très sociable, le Malgache n'aime pas la musique solitaire. Il chérit au contraire cet art parce qu'il rapproche merveilleusement les êtres en établissant entre eux un improvisé, un insaisissable, mais pressant langage d'amitié, en répandant comme une atmosphère de charme où les âmes communiquent sans effort, se donnent l'une à l'autre sans défiance. « Des célèbres chanteurs et artistes musiciens, — annonce une affiche populaire que nous avons copiée à Tananarive, — sont prêts à faire de doux et mélodieux airs de rêverie et à entonner des chants vibrans sous l'influence desquels rien qu'en se regardant on peut causer et se comprendre par la pensée. » Naturellement la musique parvint à ses formes les plus sociales, le chœur et l'orchestre. Rien n'attire plus le Malgache que les concerts. Cédant peut-être à quelque goût ancestral polynésien, les Hovas ont, à Tananarive, construit une île dans le lac Anosy, où ils se réunissent à la seule fin d'en entendre : ils y goûtent l'agrément délicat de chanter sous les arbres voûtés, d'être groupés en foule de lambas clairs sur un îlot isolé au milieu des eaux planes d'un lac où les reflets du ciel nuancé accordent leurs pâleurs :

Hélas! Regardez un peu : — Est-ce que vous voyez ceux qui s'appellent — à Anosy entourée des eaux, — décorée par des arbres ombrageant le cœur qui peut soupirer? — A qui est donc cette voix ressemblant à la voix des oiseaux, surprenant le cœur des amoureux au pied de cet arbre?

Sédentaire, le Malgache voue à la musique une reconnaissante admiration de ce qu'elle berce la paresse, et, pour employer le mot vague par lequel cette race crédule aux sorciers se définit à elle même de façon précise son pouvoir, elle « charme » : « On entendra, — dit une autre affiche, — de belles poésies pour les jeunes gens, des morceaux choisis pour attirer les paresseux, on entendra également des instrumens pour charmer les oreilles et des chansons pour charmer les amans. » Elle évente doucement l'âme

au point que l'homme croit respirer un air plus fin, caressé de brises fuyantes: « C'est chose charmante que ce lieu! Que dire de cet îlot (Anosy) rond et bien aplani et des arbres ombrageant le public, tout en appelant sur lui un vent d'une douceur et d'une fraîcheur incomparable! » En rendant de la sorte la vie terrestre d'une légèreté idéale, la musique doue les âmes d'une nervosité déliée. Est-ce inspiration personnelle, est-ce adaptation au goût de prédication des missionnaires protestans qui ont joué un grand rôle d'éducation sociale, le Merina, très préoccupé de morale en même temps que voluptueux amateur de mélodie, fait servir celle-ci à entretenir et à développer celle-là. Les invitations aux concerts populaires qu'on placarde en été à Tananarive sont de vraies litanies de proverbes sages, la suite des thèmes moraux que l'auditeur doit méditer sous les thèmes musicaux dont il entendra les développemens, prône qui prépare l'auditoire à tirer un profit spirituel des plaisirs du concert:

L'arbre s'élève parce qu'il est poussé par sa racine. — La paix est parfaite parce qu'on a de bons conseillers. — Les conseillers sont habiles parce qu'ils sont choisis parmi les gens du monde. — Ces derniers sont les pères et mères. — Soyez donc sages. — Aimez ceux qui vous aiment. — Évitez l'orgueil qui amène au danger et suivez ce qui est vrai, chers amis. — C'est le plus beau jour: on se rappellera les chants malgaches d'autrefois qu'ont chantés les vieux joueurs et qui les ont rendus célèbres dans le temps. — Réfléchissez donc un peu. Le temps enrouille l'amitié: seulement pourvu qu'on s'aime au début, peu importe si on s'aimera dans l'avenir; mais pensez au passé ainsi qu'à l'avenir. — Gardez bien ce que vous possédez car il est difficile de chercher autre chose. — Finissez donc ce qui n'est pas fini. — Que la main de ceux qui ont l'habitude de caresser son ami par hypocrisie se retire! — Il faut supporter la discussion. — Réjouissons-nous donc car c'est le jour de plaisir et de paix.

Du moment que toute cette sagesse eurythmique a été chantée, on est dispensé de l'appliquer dans les mœurs. Et cela encore caractérise l'esprit et surtout la vieillesse de civilisation de la race, qu'elle ait relégué et harmonieusement emprisonné la morale dans la musique, avec douceur et dilettantisme, que noblesse et peuple bercent leur amoralité d'une musique toute de stances et d'apophtegmes, sentencieuse jusqu'en sa mélopée grave et perlée de litanie, dans un *pétrake* philosophique et voluptueux fait de détachement supérieur et de vile paresse.

MARIUS-ARY LEBLOND.

ŒUVRES SOCIALES DES FEMMES

II [1]

LA FAMILLE

I. — L'ENFANT

Les philosophes du XVIIIe siècle ne raisonnaient que sur l'homme « en soi » et, à leur suite, les législateurs de la Révolution ne légifèrent que pour l'homme « en soi, » persuadés que l'homme est dans son essence partout et en tout temps le même, qu'il soit Européen ou Asiatique, contemporain de Louis XVI, de Charlemage ou d'Auguste. Ce qu'ils ont fait a montré quelle était leur erreur. Aujourd'hui où les novateurs poussent à sa dernière limite la doctrine de l'individualisme, s'ils ne considèrent plus l'homme en soi, ils considèrent en tout cas l'homme délivré de ses devoirs : ils ne cherchent qu'à multiplier ses droits. Les droits de l'individu priment à leurs yeux les droits de la collectivité, et l'intérêt particulier dépasse l'intérêt général. Or, en accroissant les droits de l'individu, on diminue nécessairement ceux de la famille : les uns s'étendent au détriment des autres. Diminuer les droits de la famille, c'est affaiblir la famille. Or, l'histoire des nations enseigne d'une façon irréfutable que la famille est la base même de toute société solidement constituée, et qu'elle en est, comme on le dit dans un langage scientifique, la cellule primordiale. Affaiblir la famille, c'est donc affaiblir la société. L'année dernière même, des écrivains, des politiciens, des avocats entreprenaient une campagne contre les lois qui

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

régissent actuellement le mariage dans la seule intention d'amoindrir l'autorité des parens, d'agrandir l'indépendance des enfans et de faciliter encore à la fois l'union de deux jeunes gens et leur divorce. Comment fixer où s'arrêtent les droits de l'individu, si on les déclare supérieurs à tous autres? et n'arrivera-t-il pas que, l'individu confondant ses droits avec ses désirs et ses appétits, dès lors toute institution, aussi bien publique que familiale, ne lui paraîtra plus qu'un obstacle à renverser?

Mais ce ne sont pas seulement les théories de l'individualisme qui ébranlent la famille : dans le peuple, la vie même, à laquelle sont astreints l'homme et la femme, rend la famille souvent presque impossible. Tout d'abord, la maladie est plus fréquente et plus redoutable dans le peuple, parce que l'existence se déroule dans des conditions rarement hygiéniques : les enfans sont les premières victimes. Ensuite, le mari passant la journée au magasin, à l'atelier, à l'usine, ou au chantier; la femme travaillant de son côté quelque part, chez le même patron parfois que son mari, les enfans sont laissés à la garde d'une voisine complaisante ou indifférente, et, s'il n'y a pas de voisine, la rue avec tous ses dangers, dangers moraux et dangers physiques, est le lieu où ils traînent. Le soir, quand rentrent le mari et la femme, la fatigue les endort vite : ils s'inquiètent peu de leurs enfans. Ainsi le logement, mal entretenu, n'offre rien qui y retienne : il n'est que l'abri où l'on vient dormir; les enfans, qui poussent au hasard, peu ou point lavés, haillonneux, sales, morveux, connaissent à peine leurs parens. Il y a ici un mari, une femme, des enfans, il n'y a pas d'intérieur, pas de foyer, pas de famille. Il n'y en a pas davantage souvent, même si le père est seul à travailler. La mère, en effet, trouve toujours à s'employer quelques heures, au dehors, afin d'augmenter les ressources : elle fait des ménages, par exemple, ou lave pour les autres;... elle est beaucoup absente de son « chez elle, » elle y rentre vers midi et vers sept heures, pour préparer les repas. Et ces repas sont rapidement, trop rapidement, trop mal préparés... Sa cuisine sommaire est détestable. Elle n'a pas le temps non plus d'arranger son intérieur, ni de s'occuper de ses enfans. Un coup de balai par-ci, un coup de balai par-là : et voilà le logement nettoyé; une taloche par-ci, une taloche par-là, et voilà ses mioches élevés. Le mari prend bientôt le dégoût du logement, de la cuisine, des enfans, et se sauve au cabaret, où

peut-être il portera un jour tout ce qu'il gagne. Quand on croit avec Le Play que la famille a une mission morale, — et la plus haute, puisque la race et la société dépendent d'elle, — on ne doute pas que tous les efforts d'une action sociale féminine ne doivent tout d'abord tendre à sa réorganisation. Dans toutes les familles, qu'elles soient de l'aristocratie, de la bourgeoisie ou du peuple, c'est la femme qui, durant de longues années, tient la place la plus grande. Au foyer, tout vient d'elle et tout se rattache à elle : le charme de l'intérieur comme l'éducation des enfans, l'économie dans le budget domestique comme l'égale humeur du mari. C'était donc aux femmes aisées, conscientes de l'importance de leur rôle, à se rapprocher des classes humbles, et à tâcher, en sauvant les enfans de la mort qui les frappe si souvent dans les premières années, de faire des filles de bonnes ménagères, de bonnes épouses et de bonnes mères, et des garçons des hommes honnêtes.

Par un matin de juin, je m'engageai, en quittant le faubourg Saint-Antoine, dans la rue de Charonne. C'est une rue longue, montante et assez étroite. Les débits de vin y abondent : on en rencontre un presque toutes les trois maisons, et toujours bien achalandé : sur les tables de fer et sur le comptoir de zinc on ne verse que l'absinthe et l'alcool. Les femmes, en cheveux, les pieds traînant dans des savates, un filet à la main, vont aux provisions et bavardent. Les enfans jouent sur la chaussée, amusés et dérangés par un tramway. De temps en temps une maman surgit, les poings sur les hanches, crie, glapit; l'enfant ne répond pas ou s'en vient d'un pas rancunier ou répond une injure; la maman hurle, tape, et ramène par l'oreille le gamin. Et tout reprend son cours accoutumé. Les usines et les ateliers se mêlent aux habitations ouvrières. Il y subsistait encore récemment ce couvent des Dames de la Croix où M. Edmond Rostand fait mourir Cyrano de Bergerac, et où Cyrano, en réalité, n'alla jamais que pour rendre visite à la sœur de sa mère : aujourd'hui on achève de le démolir.

Je cherchais dans cette rue où était installée l'*Union familiale* de Mlle Gahéry. J'ignorais tout de l'*Union familiale*, et je pensais la trouver établie dans quelque bâtiment confortable. Facilement j'y aurais imaginé électricité, ascenseur, téléphone, et un nombreux personnel. Au numéro 172, j'entrai, comme on me

l'avait indiqué, dans un passage, le passage Étienne-Delaunay; mais tout aussitôt je rebroussai chemin. Assurément, je me trompais, je m'égarais;... les maisons qui se dressaient là étaient misérables, bancales, tout de travers, basses, écrasées. Un homme me regardait; je l'interrogeai :

— L'Union familiale?

Il tendit la main, et me montra, au fond d'une petite cour qu'une barrière de bois séparait du passage, une sorte d'atelier de menuisier. Je tirai le cordon de la sonnette; une fillette d'une quinzaine d'années vint ouvrir; par la porte, j'aperçus, à gauche, en contre-bas, une salle où des enfans, assis à une table, jouaient paisiblement; à ma droite un petit hangar vitré avec un sol inégal et creusé de grands trous. Étonné, j'attendis quelques instans, puis je fus introduit auprès de Mlle Gahéry.

Dans une pièce ridiculement étroite où l'on étouffait, et seulement éclairée par un vasistas, une femme, petite, brune, à peine grisonnante, était assise à une table chargée de papiers. Mlle Gahéry rentrait de l'Exposition de Milan. Oh! elle n'avait rien tout d'abord qui la désignât d'une façon particulière à l'attention : une figure ronde, des cheveux relevés sur le front, un vêtement sombre, l'air tranquille d'une de ces petites bourgeoises qu'on croise dans la rue à chaque instant et qu'on ne suppose jamais préoccupées d'autre chose que de leur ménage. Deux chaises, un bureau composaient tout l'ameublement. Sur une lampe à esprit-de-vin demeurait encore la casserole où avait cuit le café au lait du matin. Je dis à Mlle Gahéry que j'ignorais tout de son œuvre, sauf le nom qu'elle lui avait donné, que je ne voulais rien en apprendre par les livres ou les brochures, et que je désirais la connaître d'elle seule. Alors seulement je vis ses yeux. Je ne les avais pas encore vus; tandis que nous n'échangions que de banales paroles, ils me paraissaient tels que tous les yeux. Maintenant elle parlait de son œuvre, l'exposait, la résumait : ils avaient une flamme soudaine, ils étaient vifs, lumineux et pleins de bonté. Elle était toute simple, derrière sa table, dans ce réduit, s'exprimant d'une voix douce et ferme, et cependant, elle ne ressemblait à aucune autre femme.

— Ce n'est pas une œuvre très compliquée, dit-elle, que l'Union familiale. Ce que nous voulons, c'est reconstituer la famille, et vous savez que, dans ces quartiers populeux, la famille n'existe guère. Quatre principes dirigent notre action · amélio

rer la condition de la famille ouvrière en inculquant à ses membres dès l'enfance l'esprit d'initiative, de prévoyance et de solidarité; prévenir les maux pour ne pas avoir à les guérir; observer une tolérance et un désintéressement absolus; favoriser enfin le rapprochement des classes de la société, spécialement par la communauté d'existence. L'œuvre accueille les enfans âgés de deux ans et demi à six ans et demi que nous confient les parens absorbés par le travail. Elle comprend donc tout d'abord une garderie, mais une garderie où nous préparons les tout petits à recevoir plus tard avec profit l'enseignement de l'école primaire. Nous les développons physiquement, intellectuellement et moralement. Je crois en effet bien meilleur d'agir sur les enfans que sur les parens : les enfans, on peut les former complètement, tandis que les parens... La prévoyance diminuera l'assistance. Nous aurons plus tard à assister d'autant moins d'individus que nous en aurons prémuni un plus grand nombre contre les misères de la vie. Par exemple, l'instruction que nous donnons aux enfans est faite d'après une méthode différente des méthodes françaises. Connaissez-vous la méthode Frœbel? Elle repose sur deux grands principes : il faut apprendre à lire autour de soi avant que d'apprendre à lire dans les livres; il faut apprendre à dessiner avant que d'apprendre à écrire. Cette méthode développe d'une façon étonnante l'activité spontanée de l'enfant. Quand nos petits entrent à l'école primaire, ils sont bien un peu en retard durant quelques semaines, mais très vite ils se trouvent les premiers de la classe.

— Mais, interrompis-je, c'est encore tout de même de l'assistance, puisque vous accueillez chez vous gratuitement les enfans.

Mlle Gahéry eut un geste indigné :

— Gratuitement! oh! non!... Je ne médis pas de l'aumône, mais il serait puéril de s'imaginer qu'en secourant les malheureux on contribue à la régénération sociale dans une mesure assez grande pour qu'on puisse se désintéresser du reste. L'ouvrier est fier; l'Union familiale ne lui donne rien. Pour tout enfant qui vient à la garderie, les parens paient 10 centimes par jour. Et je vous assure que les parens sont enchantés de payer cette cotisation. Si faible qu'elle soit, c'est une cotisation tout de même, et ils participent ainsi à la vie financière de l'œuvre. Parfois, les parens nous demandent d'ajouter à notre enseignement

une branche nouvelle. Ils voudraient des leçons de gymnastique : ce sera 25 centimes par mois ; ils voudraient une bibliothèque : ce sera 50 centimes par mois ; ils voudraient des leçons de violon : ce sera 2 francs par mois ; ils voudraient un jeu de ballon le dimanche : ce sera 5 centimes par dimanche. Oh non ! rien n'est gratuit ici.

On frappa à la porte : une fillette demanda un renseignement, et s'en alla.

— C'est une de nos petites mères, dit Mlle Gahéry.

Je n'entendais pas ce que Mlle Gahéry voulait dire. Elle s'expliqua :

— Quand nos petites filles ont dix ans, nous leur confions à chacune quatre ou cinq de nos bambins : elles les surveillent, les amusent, les tiennent propres, leur font exécuter les exercices de la méthode Frœbel. C'est ce que nous avons appelé l'école des petites mères. C'est à cet âge-là aussi que nous commençons l'enseignement ménager des fillettes. L'enseignement maternel ne se sépare pas de l'enseignement ménager, et ainsi nous apprenons à nos élèves tout ce qu'elles doivent savoir pour être plus tard de bonnes épouses et de bonnes mères. Cet enseignement ménager date de 1900. De l'autre côté de la rue, vous pourrez visiter l'école ménagère. L'enseignement est donné par des maîtresses diplômées des écoles normales ménagères de Zurich et de Berne. Non seulement ces maîtresses font de nos fillettes des ménagères, mais elles forment aussi, par des cours spéciaux, d'autres maîtresses d'enseignement ménager. Et il y a encore des cours de cuisine populaire pour les mères de famille.

— Et naturellement cette cuisine populaire est très économique ?

— Naturellement. On ne dépense jamais plus d'un franc par personne pour les trois repas de la journée. Tenez : voyez ce menu dressé pour six personnes : il n'atteint pas tout à fait six francs. D'autres œuvres retiennent encore nos fillettes : d'abord l'*Œuvre des trousseaux*. L'enfant peut y être admise dès qu'elle sait coudre. Quand la jeune fille se marie, elle apporte dans sa corbeille soixante-treize pièces de lingerie qui ont été taillées, cousues, ourlées par elle et ses camarades. L'*Œuvre du grand air* ensuite. Dans l'été de 1900, je m'étais établie en Savoie avec plusieurs jeunes filles de l'Union dans un chalet. Le matin, les unes allaient aux provisions, les autres apprêtaient le repas ou

vaquaient au ménage, et nous vendions du thé, du café, du chocolat aux excursionnistes. La vente des consommations couvrit les plus gros frais de notre villégiature. Depuis, l'*Œuvre du grand air* a toujours procuré moyennant sept francs par semaine des séjours de vacances à la campagne aux enfans et aux jeunes filles de l'Union. Mon rêve serait de posséder aux environs de Paris une maison, avec une école ménagère rurale et un jardin ouvrier modèles : les jeunes filles de Paris viendraient s'y reposer, et les paysannes des environs s'y instruire.

— Mais, vos garçonnets, une fois qu'ils ont dix ans, demeurent-ils attachés à l'Union familiale?

— Certainement. Ils se réunissent d'eux-mêmes, suivant leurs sympathies, leurs amitiés, en petits groupes. Chacun de ces groupes a sa caisse autonome, alimentée par des cotisations que perçoit un trésorier. Il y a un groupe sportif, un groupe de gymnastique, un groupe de promenades. D'autres ont constitué un musée de minéralogie, ou visitent les musées, les monumens, les églises. Quand nos aînés ont eu seize ans, nous avons fondé en 1901 un cercle d'études, le *Semeur*, qui est aussi un cercle de propagande. Le cercle a une bibliothèque, on y étudie des questions économiques, des questions religieuses, on y reçoit tous les contradicteurs. Bientôt le *Semeur* créera une coopérative de consommation et une mutualité féminine. Récemment la Société des jardins de Paris et de la banlieue a mis à notre disposition un terrain de 6 000 mètres situé dans notre quartier. Nos garçons aussitôt ont constitué une petite société pour distribuer ce terrain en jardins qu'ils cultivent. Ah! dame! ça n'a pas été tout seul. Les Apaches nous ont joué bien de vilains tours, dérobant les outils, saccageant les plants, détruisant les clôtures... Il a fallu traiter avec eux... Et puis, très souvent, nos enfans, devenus plus âgés, restent auprès de nous comme collaborateurs.

— Sur combien d'enfans exercez-vous donc votre action?

— En 1900, nous avons eu plus de 500 enfans; en 1904 plus de 800. Et notre action s'exerce maintenant sur les parens aussi. En 1904 nous avons dû ajouter à l'Union familiale une institution nouvelle. Tous les mois, des pères et des mères de famille se réunissent ici pour s'entretenir avec nous et nos collaborateurs de leurs enfans et des questions d'éducation. Pour que notre action soit féconde, il faut qu'elle soit en accord

avec les familles; sinon, nos efforts demeureraient inutiles, contrecarrés qu'ils seraient par la famille. Il ne faut élever les enfans ni pour soi ni pour eux-mêmes, mais pour la vie, et c'est par les exemples encore plus que par les discours qu'on les instruit. Il n'y pas d'éducation sans l'entente du père et de la mère. Savoir se faire obéir : c'est la seconde condition nécessaire. Pour se faire obéir, il ne faut demander aux enfans que des choses possibles, et il faut de plus commander le moins possible... Vous voyez, par ces exemples, quels sujets alimentent les causeries de notre école d'éducation familiale.

— Mais, lui demandai-je, comment, pour quelles raisons, à la suite de quels événemens, vous êtes-vous consacrée aux œuvres sociales, et surtout d'une façon si absolue? Car enfin, vous habitez ici même, non pas seulement dans le quartier, mais dans ce passage, sous ce toit vitré, entre ces murs de planches.

Mlle Gahéry me répondit de la manière la plus simple du monde :

— Mais oui. Je suis arrivée à Paris en 1887 ; j'étais originaire de Normandie, et j'appartenais à une famille universitaire. J'avais une nature très indépendante, j'avais beaucoup travaillé, beaucoup voyagé. Les attentats anarchistes qui se produisirent alors jetèrent en mon esprit un grand trouble... J'étais pleine d'horreur pour les misérables qui les avaient commis, et cependant je ne pouvais m'empêcher d'admirer le mépris qu'ils avaient de leur propre existence. Élevés autrement, n'auraient-ils pas employé la même énergie pour le bien?... Ainsi ce furent les anarchistes qui éveillèrent en moi le sens social... Toutefois, je pensais qu'on ne pouvait rien faire, si l'on ne vivait pas au milieu du peuple et de sa vie même. Il ne fallait pas le chercher, mais il fallait qu'il vînt à nous, de son propre mouvement... Vous devinez les obstacles que je rencontrai dans ma famille même... on me traitait de folle, on me prédisait l'insuccès, le ridicule... Je consentis tout d'abord à ne me rendre ici que trois ou quatre fois par semaine... En effet, le peuple se défiait de moi... Ah ! le peuple est très défiant. Ne poursuivais-je pas un but politique ou confessionnel? Loin de me désespérer, je fus alors convaincue qu'il n'y avait qu'un moyen de détruire cette défiance, celui que j'avais toujours préconisé : vivre complètement dans ce quartier. Et j'y vis depuis 1896.

Mlle Gahéry résumait ainsi, avec trop de brièveté, les ori-

gines et les débuts de son œuvre; elle oubliait de conter les nombreuses péripéties qui en signalèrent la naissance et le développement.

Il y avait trois ans que, dans le quartier Saint-Antoine, elle s'occupait des enfans, quand, en mars 1894, sur la demande de quelques mamans, elle pria par une circulaire les familles de lui envoyer tous les jeudis, de deux à quatre heures, impasse Saint-Ambroise, les petites filles âgées de six à dix ans; des dames leur apprendraient ce jour-là à coudre tout en les amusant. Le 29 mars, vingt-deux petites filles se présentèrent; en 1896, elles étaient cent cinquante et amenaient leurs petits frères. On ne voulut pas recevoir les petits frères : les petits frères revinrent toujours, quoi qu'on fît. Un ouvroir fut créé où l'on confectionnait des mouchoirs et où l'on marquait des canevas. Mais, en juin 1896, le propriétaire du local signifia son congé à Mlle Gahéry. Elle s'en alla 36, rue du Chemin-Vert; c'étaient, sous les toits d'une fabrique de conserves, un grenier, deux petites chambres et une cuisine, — quelle cuisine! — Des toiles divisaient le grenier en trois parties que desservait un couloir de planches. Mlle Gahéry, dès lors, habita où était son œuvre. Les garçons affluaient comme les filles... Cependant, l'incendie du Bazar de la Charité alarma et Mlle Gahéry, et les parens, et les enfans. Au-dessous du grenier s'entassaient bonbonnes d'huile et caisses d'emballage; les ouvriers soudaient leurs boîtes avec des lampes toujours allumées; il y avait pour toute issue l'escalier de bois, et les fenêtres du grenier ouvraient sur une cour vitrée. On décida de chercher un abri plus sûr. On le découvrit en septembre 1897 au n° 72 de la rue de la Folie-Regnault. L'œuvre était connue sous le nom d'Œuvre de Popincourt, quand, à la fin de 1898, à la suite d'incidens d'ordre particulier, Mlle Gahéry se retira avec ses collaborateurs de la première heure. On loua une boutique rue Émile-Lepeu, où l'on reprit la tâche interrompue, puis on déménagea le 6 février 1899 au n° 170 *bis* de la rue de Charonne. L'œuvre, qui s'appela l'*Union sociale de Charonne*, fut très vite prospère. Trois cents enfans, garçons et filles, la fréquentaient régulièrement, et son action s'étendait à près de deux cents familles. Mlle Gahéry avait cru nécessaire de s'adjoindre un comité directeur; il y eut conflit entre elle et le comité, et le comité lui intima un beau jour l'ordre de laisser la place libre pour le 20 octobre. Dans le passage

Étienne-Delaunay, en face de l'Union sociale, Mlle Gahéry loua pour six mois l'atelier d'un ébéniste. Elle y mit tant bien que mal son lit et celui de trois collaboratrices, effaça les dessins gaillards que les ouvriers de l'ébéniste avaient tracés sur les murs. Le jeudi 19 novembre, on attendit les enfans sur les trottoirs de la rue de Charonne et on les conduisit au nouveau local : sur 228 familles, il n'y eut que 12 défections. Mais quelle installation ! pas de bancs, pas de gaz, des fenêtres sans carreaux, l'atelier servait de chambre à coucher, de cuisine, de salle de récréation ; dans la journée on rangeait contre le mur les lits plians de la directrice et de ses aides. Ce ne fut qu'au bout de plusieurs mois que tout fut en ordre (1).

Comme j'allais quitter Mlle Gahéry, nous entendîmes un grand bruit de petits pieds qui frappaient le sol, et de petites voix qui se confondaient.

— Ce sont les enfans qui jouent, dit Mlle Gahéry.

En effet, sous le hangar, petits garçons et petites filles jouaient. Une fillette de douze ou treize ans, — une petite mère, — les surveillait. Je parcourus l'établissement. Un plancher formé de planches et de poutres mal jointes divise en deux étages l'atelier d'ébénisterie. En bas, la cour de récréation ; en haut, de petites salles, pour les cours, avec des reproductions de tableaux et des affiches représentant des sites français ou étrangers. Oh ! certes, tout cela est d'un confortable sommaire, et j'approuve ce petit patron qui souscrivit 500 francs pour que l'Union familiale s'installât plus commodément. On se demande comment une si médiocre installation peut suffire à une œuvre si multiple. Elle y suffit cependant, et on le comprend quand on observe que, de toutes les institutions qui la composent, plusieurs, comme l'école ménagère, le Jardin, le Grand Air, ont leur siège ailleurs. Je n'eus qu'à traverser la rue pour entrer dans l'école ménagère. La salle du restaurant, sur la devanture de laquelle un mauvais plaisant écrivit un jour à la craie ces mots : « Pension à 3 fr. 50 par mois, » était vide, car il n'était pas encore midi, mais dans la cuisine, claire, bien ordonnée, des petites filles préparaient le repas.

Cet enseignement ménager, auquel nous avons dû nous inté-

(1) *En plein faubourg*. Tract de l'Action populaire, par M. Beaufreton.

resser dès le premier article (1), on voit quelle place lui donne dans son œuvre Mlle Gahéry. Toutes les femmes qui s'efforcent comme elle de reconstituer la famille pensent également qu'on ne pourra pas y réussir, si l'on ne fait avant tout des petites filles de bonnes ménagères. Et l'on sait maintenant dans quel sens large il faut entendre ce mot de ménagère. Ce n'est pas, si l'on veut, une idée toute nouvelle. « Les occupations des femmes, dit Fénelon dans son *Traité de l'éducation des filles*, ne sont guère moins importantes que celles des hommes, puisqu'elles ont une maison à régler, un mari à rendre heureux, des enfans à bien élever. » Et plus loin il ajoute : « Venons maintenant au détail de choses dont une femme doit être instruite. Quels sont ses emplois? Elle est chargée de l'éducation de ses enfans : des garçons jusqu'à un certain âge, des filles jusqu'à ce qu'elles se marient ou se fassent religieuses ; de la conduite des domestiques, de leurs mœurs, de leur service ; du détail de la dépense, des moyens de faire tout avec économie et honorablement. » Mme de Genlis voulait que l'on montrât aux jeunes filles à tenir une maison, à conduire une basse-cour, une laiterie, à prendre soin du fruitier, à diriger une cuisinière, à faire elles-mêmes leur cuisine, à connaître le prix des choses, leur dose et leurs qualités, un peu de botanique et les principales drogues de la médecine. Sans doute Fénelon et Mme de Genlis ne rédigeaient ces prescriptions que pour les jeunes filles des classes supérieures, mais, dans l'ensemble, elles conviennent aux jeunes filles de toutes les classes. On les avait un peu trop oubliées chez nous, alors qu'à nos portes mêmes, en Belgique, en Suisse, en Allemagne, on y obéissait depuis longtemps. En Belgique, en effet, l'enseignement ménager est très répandu. Le gouvernement a créé des écoles ménagères pour les jeunes filles âgées de quatorze ans au moins, et a annexé aux classes supérieures des écoles primaires, ou aux cours d'adultes des classes ménagères. Il permet d'organiser des classes ménagères centrales où se réunissent, au moins deux fois par semaine, les élèves de différens quartiers de la ville, de différentes écoles ou de différens ateliers, et les écoles ménagères ambulantes qui se transportent dans le pays. La durée des cours est assez variable, suivant que les écoles se trouvent dans des villes ou des communes rurales, sui-

(1) Voyez *le Foyer*, de Mme Thome.

vant le nombre des élèves et des cours, mais elle n'est jamais inférieure à six mois, et il y a trois cents écoles ménagères. Le ministre de l'Industrie et du Travail a lui-même rédigé le programme de l'instruction. En Suisse, où cet enseignement aussi est très développé, il comprend quatre sortes d'écoles : les écoles ménagères proprement dites où se forment les jeunes filles, qui, une fois mariées, n'auront pas de domestiques et devront subvenir toutes seules à tous les travaux du ménage ; les écoles de domestiques ; les cours de cuisine facultatifs et cuisines d'école ; les écoles normales pour maîtresses d'écoles ménagères. La ville de Fribourg s'est distinguée dans la création de l'enseignement ménager. Non seulement elle a introduit cet enseignement dans son École secondaire, d'où sortent presque toutes les institutrices laïques du canton, et ajouté au programme de l'examen du brevet supérieur une partie ménagère ; mais elle a réussi à constituer par un enseignement spécial un personnel spécial d'institutrices ménagères. De plus, des sociétés d'agriculteurs ont organisé à la campagne, pour les filles de la campagne, des cours temporaires. En Allemagne, les écoles professionnelles de Berlin, de Francfort, de Wiesbaden et l'école de cuisine de Cassel sont célèbres. Près de Munich, existe une école où l'on donne aux jeunes filles une instruction ménagère et sociale ; à Strasbourg une autre maison où on leur apprend la cuisine et la tenue d'un ménage. En Suède, en Danemark, en Hollande, l'État subventionne beaucoup d'écoles ménagères.

En France, jusqu'à ces dernières années, il n'y avait pas d'écoles ménagères proprement dites. Non pas qu'en différentes villes on n'eût pas commencé à enseigner la cuisine et tout ce que comprend la tenue d'un ménage, mais il n'y avait pas d'établissement où l'on pût former de bonnes maîtresses. En 1901, une femme que cette question préoccupait, Mme de Diesbach, s'en alla en Belgique suivre l'enseignement ménager, ne répugnant à aucune des besognes qu'il comporte, et obtint son diplôme de maîtresse ménagère. Elle rentra en France et créa en 1901, à Paris, une école ménagère normale, 3, rue de l'Abbaye, à quelques pas de Saint-Germain des Prés, dans un bout des vieux bâtimens qui appartenaient jadis au cardinal de Furstenberg et qu'habitent aujourd'hui les sœurs de Saint-Vincent de Paul. Cette école est maintenant installée 11, avenue de Breteuil, Mme de Diesbach ayant dû chercher un local plus grand, le jour

où elle reconnut indispensable de grouper en Association de l'Enseignement ménager les différentes écoles existantes. Pour y être admis, il faut une instruction correspondant au moins au brevet élémentaire et avoir vingt ans. Le prix est de cent francs. L'Institut offre le logement et la nourriture à des tarifs variables. Pendant six semaines, les élèves, qui travaillent de huit heures du matin à cinq heures du soir, suivent des leçons et des exercices pratiques. Elles prennent part aussi au fonctionnement d'une des écoles ménagères qui existent à Paris et qui ont été organisées d'après les conseils de Mme de Diesbach. Les cours sont faits par un médecin, deux maîtresses belges, une maîtresse française et Mme de Diesbach. On s'étonne parfois de la durée si courte de ces cours : il semble impossible de former une maîtresse en six semaines. Et en effet, on n'a pas cette prétention : on veut simplement lui fournir les moyens de devenir plus tard une maîtresse. Le cours terminé, les élèves retournent donc dans le milieu d'où elles viennent, et, restant en relation constante avec l'école par des compositions mensuelles et des corrections de devoirs, s'exercent à appliquer chez elles ce qu'on leur a appris. Sept ou huit mois s'écoulent ainsi, et les examens ont lieu, examens très difficiles, très sérieux, qui comprennent des épreuves théoriques et pratiques et après lesquels est délivré, s'il y a lieu, un diplôme. A cette heure, où l'on veut établir dans le plus d'endroits possible l'enseignement ménager, et où il n'y a pas assez de professeurs vraiment compétens, ces nouvelles maîtresses trouvent facilement un emploi.

Mais si Mme de Diesbach cherche surtout à former des maîtresses, il ne lui échappe pas que l'enseignement ménager doit servir au relèvement moral des classes populaires et que ce relèvement est possible, si l'on enseigne aux filles du peuple à diriger un ménage selon des principes d'économie, de confort et d'agrément. En juin 1902, à la suite d'un premier cours normal ouvert à Paris, rue de Bourgogne, l'établissement de plusieurs écoles ménagère pour fillettes du peuple avait été décidé. Mme de Diesbach (1) estima qu'une même orientation était nécessaire à toutes et elle composa un plan unique, approuvé par l'inspecteur général de l'Enseignement professionnel et ménager en Belgique. Ce plan se composait d'abord d'un règlement fixant l'âge d'admis-

(1) Comtesse de Diesbach, *l'Enseignement ménager*. Tract de l'Action populaire.

sion à quatorze ans et le nombre des élèves à douze, divisées en deux groupes de six, et prescrivait que le cours est gratuit, qu'il a lieu au moins deux fois par semaine, que la dépense du cours de cuisine ne dépasse pas 0 fr. 30 par élève, soit 1 fr. 80 par repas de trois plats et que la maîtresse doit veiller à ce que les enfans répètent et appliquent dans leurs familles ce qu'elles ont appris. Venait ensuite un horaire, déterminant pour les différentes sections de l'école, cuisine, lavage, repassage, raccommodage, l'heure à laquelle commence le cours, et sa marche dans tous les détails. Par exemple, pour la cuisine, le cours commence à huit heures. On achète les denrées alimentaires, puis on allume le fourneau; à huit heures et demie, la maîtresse explique quels plats on va exécuter; à neuf heures c'est la mise en train; à neuf heures trois quarts, la maîtresse donne une explication de nettoyage et aussitôt les élèves nettoient; à dix heures un quart, les élèves reprennent la cuisine; à dix heures trois quarts, elles mettent le couvert; à onze heures, elles mangent le repas qu'elles ont préparé; la maîtresse goûte et critique; à onze heures et demie, les élèves enlèvent les couverts, les nettoient, les rangent; l'une lave les assiettes, l'autre les essuie; l'une nettoie les casseroles, l'autre le fourneau; toutes procèdent au balayage et à l'époussetage. Le plan se termine par le programme résumé des leçons à faire dans chaque section, économie domestique, alimentation, hygiène, comptabilité domestique, horticulture, coupe. L'école ménagère, que dirigent maintenant rue de l'Abbaye les sœurs de Saint-Vincent de Paul, fonctionne toujours d'après ce plan. Avenue de Breteuil, on instruit également et gratuitement les filles du peuple de treize à dix-huit ans. On y a organisé aussi des cours privés pour les femmes du monde : ils ont lieu une fois par semaine et durent deux ou trois heures chacun.

Créée en 1902, l'Œuvre de Mme de Diesbach a, la même année, provoqué à Paris et dans la banlieue la fondation de sept cours ménagers. L'année suivante, d'autres ont été fondés à Paris, à Rennes, à Lille, à Reims, à Vannes, à Bône; en 1904, d'autres encore à Tours, à Saint-Quentin, à Boulogne-sur-Mer, à Amiens, à Besançon, à Orléans. Le nombre actuel des écoles ménagères est de cinquante, et il y a aujourd'hui dans toute la France 1250 femmes ou jeunes filles qui les fréquentent. Il n'est pas nécessaire d'ailleurs, pour organiser ces écoles, de lourdes

dépenses : il n'en est rien. Une cuisine et une salle de conférences, et voilà une école constituée. Une buanderie est un luxe utile, mais non nécessaire. Un fourneau, une petite batterie de cuisine, des tables, des planches de repassage, les ustensiles enfin indispensables: voilà tout le mobilier obligatoire qu'on achète pour quelques centaines de francs.

Rue de l'Abbaye, par exemple, chez les sœurs de Saint-Vincent de Paul, il y a tout juste une cuisine. Là, sous la direction d'une sœur, les petites élèves, toutes enfans du peuple, inscrivent d'abord sur un tableau noir le menu, puis, en face de chaque plat, la quantité de denrées achetées, et le prix d'achat. Ceci établi, on se met à l'ouvrage. Chaque plat est confié à une fillette, qui, devant le fourneau, en surveille l'assaisonnement et la cuisson. La sœur goûte, critique, corrige. D'autres enfants nettoient la vaisselle, ou disposent la table. Tout cela se fait tranquillement, avec ordre, avec bonne humeur, et avec conscience. Il y a chez toutes ces petites élèves un désir très sensible de réussir, et le stimulant d'une charmante émulation.

*
* *

Vers 1867, un étudiant de l'Université d'Oxford, Edward Denyson, essaya pour la première fois d'entrer en relations amicales avec les malheureux, pour la plupart hors la loi, qui composaient à cette époque, à Londres, la population de White-Chapel. Il eut en 1874 un imitateur, Arnold Toynbee. Denyson et Toynbee moururent, mais Toynbee avait fait des disciples. En 1884, une douzaine de gradués de l'Université se réunirent et vinrent habiter White-Chapel pour y continuer l'œuvre de relèvement moral, intellectuel et physique entreprise par les devanciers. Le groupe qu'ils formaient fut appelé *College Settlement.* Il y a aujourd'hui vingt-sept *settlements* à Londres, et, depuis 1887, les femmes joignent leurs efforts à ceux des hommes. Partout les organisateurs des settlements veulent donner au peuple une culture intellectuelle, et l'élever à la vie sociale. De plus, ils se mêlent activement à la vie du quartier, s'inquiètent des conditions de l'existence que mènent les pauvres et les travailleurs, devenant souvent les amis et les conseillers des cités ouvrières. A Edimbourg, par exemple, installés dans les maisons les plus misérables de la ville, des professeurs et leurs familles partagent absolument la vie de l'ouvrier. L'Amérique a imité l'An-

gleterre, avec cette différence toutefois que les *settlements* uniquement féminins sont plus nombreux que les *settlements* masculins, que l'on s'attache plus à l'éducation économique et professionnelle du peuple qu'à son éducation intellectuelle, que l'on s'occupe plus de l'enfant et de l'adolescent que de l'homme fait.

On voit ce que représente ce mot de *settlement*, qui est à la mode depuis quelques années, chez nous, dans les milieux qui s'intéressent au peuple. La Belgique exceptée, la France est le seul pays de l'Europe continentale où le *settlement* existe, sous le nom très heureux de résidence sociale ou de maison sociale. En 1896, Mlle Gahéry, qui, sans connaître le moins du monde les *settlements* et leur fonctionnement, était depuis longtemps pénétrée de l'idée qu'on ne pouvait rien pour le peuple si l'on ne vivait avec lui, s'en alla visiter les *settlements* anglais. C'était l'époque où le propriétaire du local qu'elle louait dans le quartier Saint-Ambroise lui avait signifié son congé. A son retour d'Angleterre, elle raconta ce qu'elle avait vu à la marquise Costa de Beauregard; M. Costa de Beauregard écrivit, d'après les documens rapportés par Mlle Gahéry, une étude sur la charité sociale en Angleterre, et aida Mlle Gahéry à trouver pour son œuvre expulsée un nouvel abri. Le premier *settlement* était fondé. Quand agrandi il déménagea de la rue du Chemin-Vert à la rue de la Folie-Regnault, il était devenu l'œuvre à la mode. Mlle Gahéry dit plaisamment que le *settlement* était pour les profanes quelque chose d'anglais comme le *football* ou le *tennis*, et il évoluait d'une façon qu'elle déplorait. Mlle Gahéry se retira. Elle voulait bien qu'il y eût dans son œuvre un settlement, mais non que son œuvre fût uniquement un *settlement*. L'œuvre sera-t-elle abandonnée? Non : la baronne Piérard et Mme Le Fer de la Motte qui cherchaient à établir dans les quartiers pauvres de Paris des permanences où s'adresseraient les femmes du peuple et des garderies d'enfans, vont la reprendre; ce sera l'*Œuvre sociale*. D'autres femmes, qui avaient à leur tête Mme Bertrand et Mme Roger-Jourdain, venaient de constituer une œuvre analogue à Montrouge, rue Boulard. Il fut aisé de fusionner : les deux organisations s'unissent sous le seul nom de Maison sociale. Il y a ainsi cinq maisons sociales : à Ménilmontant, à Montrouge, à Montmartre, à la Villette et, avenue d'Italie, un secrétariat les relie.

Je retrouve noté sur un carnet le résumé d'une conversation que j'eus, vers novembre 1904, dans l'hôtel de la rue d'Athènes, avec la baronne Piérard, qu'entouraient quelques-unes de ses collaboratrices, entre autres Mlle de Gourlet, qui a écrit, sur la résidence laïque dans les quartiers populaires et sur la maison sociale, des tracts si clairs, si complets, si utiles (1). L'œuvre n'avait alors qu'un an d'existence.

— Ce que nous voulons, disait-elle, ce n'est pas seulement fonder dans un faubourg un office d'assistance ou de charité qui s'ajouterait aux institutions de bienfaisance laïque ou confessionnelle, mais aussi et surtout une œuvre de socialisme véritable, pénétrer et nous fixer dans les rangs les plus humbles du peuple, pour mieux le servir et l'aimer. Nous voulons qu'il y ait dans les centres populeux, hélas ! séparés des nôtres, un point d'union, un logis que rien ne distingue à l'extérieur, mais où vivent des résidentes, où viennent des auxiliaires, pour aider tous ceux qui les entourent, aider les individus, et aider les familles, en vivant de la même vie que les familles et les individus.

Et elle ajoutait :

— La grande idée de l'œuvre, — et je peux le dire, car cette idée n'est pas de moi, — c'est la résidence. Imaginez une maison sociale où les dames arrivent le matin pour disparaître le soir. A la nuit tombante, la porte est close : la vie du monde a repris celles qui s'occupaient du peuple. Le peuple le remarquera bien : elles resteront toujours pour lui des riches. Nous avons donc des résidentes, jeunes filles et jeunes femmes du monde, qui habitent à la maison sociale, au milieu du peuple, et partagent son existence. Elles y sont à toute heure du jour et de la nuit. Ainsi, comme, dès le premier abord, elles se montrent très simples et très vraies, les femmes du peuple ont vite confiance : elles s'attachent à ces nouvelles voisines, elles leur racontent plus facilement leurs misères et leurs secrets ; une vaste famille s'organise et l'on voit se mêler des élémens sociaux de l'apparence la plus contraire.

Le 1er janvier de cette année, les fillettes d'une maison sociale se concertèrent en secret pour offrir un cadeau aux dames résidentes. Elles pensèrent d'abord offrir des fleurs, mais, réfléchissant, elles achetèrent un pot-au-feu et des légumes qu'elles don-

(1) Voyez *Colonies sociales* et *la Maison sociale;* tracts de l'Action populaire, par Mlle de Gourlet.

nèrent à la famille la plus pauvre. Un autre jour, on parlait devant deux enfans d'une garderie d'un vieillard mourant que sa fille est obligée de laisser à la surveillance d'un bébé, afin d'aller très loin gagner quelques sous. Les deux enfans, sans rien dire, visitent le vieux, font son ménage, allument son feu, le veillent et lui apportent des gâteaux et des fruits.

Et Mme Piérard terminait en souriant :

— Nous avons peut-être réalisé la Maison du peuple que rêvait Louise Michel.

Les résidentes en effet sont l'âme même de la maison sociale. Devient-on résidente? on l'est plutôt de naissance. Imaginez cette vie, dans un de ces faubourgs populeux, si lointains que l'on croit n'être plus dans Paris. Les maisons sociales ne sont pas de grandes bâtisses où il y a beaucoup de place pour chacun : elles sont étroites, petites, et même pauvres. Les Résidentes ont là une chambrette sans cesse envahie par les femmes, les enfans du quartier; il faut répondre à tous, savoir presque tout et montrer constamment une humeur égale, de la gaîté, de la bonté. Les joies faciles de la vie sont supprimées, il n'y a que des devoirs. Pour remplir cette tâche, quelle puissance spontanée de dévouement, de zèle, d'amour est nécessaire! Et pourtant, si les débuts d'une œuvre rencontrent d'ardens enthousiasmes, il faut prévoir l'avenir où les plus belles qualités du cœur ne seront pas suffisantes et devront se compléter de connaissances indispensables. Aussi plusieurs résidentes ont-elles déjà conquis les diplômes d'infirmières, le certificat d'aptitude à l'enseignement ménager, ou se sont obligées à un véritable apprentissage professionnel ou commercial.

Autour des résidentes se groupent les auxiliaires, aujourd'hui au nombre de deux cents. L'auxiliaire est surtout une jeune femme ou une jeune fille du monde qui, à jours et à heures déterminées par un roulement régulier, vient aider la résidente. Il faut que l'union soit la plus intime entre les résidentes et les auxiliaires. Les premières instruisent les secondes, et il n'est pas rare que celles-ci passent des journées entières à la maison sociale ou y fassent même « des séjours de plusieurs semaines, véritables stages de résidence (1). »

Pénétrons maintenant dans l'intérieur de ces maisons so-

(1) *La Maison sociale*, p. 8, par Mlle de Gourlet.

ciales, à l'époque de leur pleine activité, non en juillet et août, où elles sont presque fermées. Si jamais le hasard vous entraîne tout au fond de Montmartre, de l'autre côté de la butte, non loin de la mairie du XVIIIe arrondissement, et assez près de l'école où Mlle Bonnefois apprend à lire et à écrire aux petits forains, entrez rue des Cloys, à la maison sociale. Rien ne la révèle en passant. Il faut traverser une étroite et longue allée avant d'arriver à une petite cour que sépare de l'allée une barrière de bois et où se dresse un arbre, un seul. Une petite plaque indique où l'on est : c'est la maison sociale, un ancien atelier divisé en deux salles, une ancienne remise transformée en bureau, de petites chambres d'ouvriers où les résidentes habitent, reçoivent et font des cours. Elle est ouverte tous les jours scolaires, de quatre à six heures du soir, aux enfans que les parens ne peuvent reprendre chez eux à la sortie de l'école. Il s'est présenté d'abord deux ou trois enfans, d'autres le lendemain, d'autres encore les jours suivans. L'enfant, rentré chez ses parens, a parlé à son père et à sa mère de celles qui l'ont aidé à rédiger ses devoirs. La mère, une après-midi, est allée voir ces dames. Maintenant trois ou cinq cents enfans par semaine viennent à la garderie et l'œuvre exerce son action sur 696 familles. Auxiliaires et résidentes font aux garçons des cours de musique, de dessin, de langues vivantes, enseignent aux filles la couture et la tenue d'un ménage. Le dimanche, la maison sociale est vide; elle rend les enfans à leurs parens.

Des relations fréquentes se sont vite établies entre les résidentes et les familles. Les femmes du peuple ont eu rapidement confiance dans ces jeunes filles et ces jeunes femmes qui vivent de leur humble vie. Elles ont commencé par leur demander des conseils, et encore à certains jours de réception, elles sont si nombreuses qu'elles font queue dans la cour. On a dû une fois par semaine organiser des réunions. On travaille en commun, on cause, il y a un cours de coupe, un cours de cuisine.

Les tuberculeux abondent dans ce quartier. Un jour, une auxiliaire amena un ami qui était médecin. Ce médecin a visité quelques malades, il est revenu, il a ouvert tout près de la maison sociale une clinique. Les consultations ont lieu trois fois par semaine, et pour les ouvriers le dimanche matin et le mercredi soir. La résidente est infirmière et visite les malades à leur domicile, avec le médecin.

Au reste, chaque maison sociale, s'adaptant aux besoins du quartier où elle est installée, a son originalité propre. Celle de Ménilmontant, qui occupe de vastes bâtimens, a organisé un abri où elle recueille les petites filles de trois à quatorze ans pendant une maladie des parens, un chômage forcé. Ces petites filles, les auxiliaires les conduisent à l'école, et, les jours de congé, chez leurs parens. A côté de l'abri se trouve la Maison de famille. Là, dans des chambrettes, habitent des jeunes filles qui travaillent à l'atelier de lingerie, — car la maison sociale a créé un atelier de lingerie. On y confectionne de la lingerie très fine, des broderies très belles; les travailleuses participent aux bénéfices; la durée de la journée ne dépasse pas neuf heures et demie, coupées par une heure un quart pour le déjeuner et quinze minutes à quatre heures pour le goûter ; le salaire moyen est de trois francs, sans qu'il y ait jamais de morte-saison. A Montrouge, la maison sociale a pour elle seule deux jolis pavillons avec un petit jardin. Ici la population est plus régulière, presque bourgeoise : aussi les cours de musique attirent-ils de nombreux élèves. Un cercle charitable de jeunes filles y a organisé une coopération de bienfaisance. L'abri qui est à Ménilmontant était d'abord à Montrouge. Quand il eut émigré à Ménilmontant, on en constitua un autre réservé aux petits garçons.

Le Secrétariat de la rue des Beaux-Arts est lui aussi une maison sociale. Sans doute, comme tout secrétariat, il recueille les adhésions, les cotisations, les dons, envoie les circulaires, les convocations, fournit tous les renseignemens, place des sans-travail. Mais, à force de recevoir des hommes et des femmes sans place, les membres du Secrétariat ont cherché un remède plus immédiat. Ils ont commencé par confier, au dehors, comme on dit, quelques besognes de couture. Puis, en 1904, ils ont obtenu de la Croix-Rouge française des commandes de draps, de chemises, de tabliers, de blouses, et ils ont distribué l'ouvrage. Ils ne se sont pas arrêtés là; ils ont couru les magasins de nouveautés et trouvé encore de l'ouvrage. Enfin il s'est formé une manière de cercle féminin qui comprend soixante-dix-huit étudiantes. Étudiantes, je dis bien, qui sont venues à Paris faire des études supérieures, qui étaient sans relations, isolées, et qui souhaitaient un petit foyer. Elles ont au Secrétariat une salle de travail, une bibliothèque, elles y travaillent, font de la musique, se distraient. Certaines y habitent même complètement.

La maison sociale supplée la famille, elle ne s'y substitue pas: Bien au contraire. La valeur de la famille dépendant de la valeur de ceux qui la composent, elle s'efforce, par le développement physique, intellectuel et moral des enfans et des parens, de la rendre saine, honnête et unie.

Mais trop souvent la famille a besoin pour être reconstituée et maintenue, non seulement de secours moraux et intellectuels, mais de secours médicaux et matériels. On sait avec quelle facilité meurent dans les grandes villes les petits enfans, dans quelle proportion croît le nombre des petits tuberculeux, quelles misères accompagnent les grossesses et les accouchemens des femmes du peuple. Certes on a multiplié un peu partout les « gouttes de lait, » les dispensaires et les œuvres antituberculeuses, les sanatoriums, les services de maternité et de protection du bas âge. Mais la plupart de ces œuvres ne sont utiles que pour une seule période et contre un seul danger. Les unes reçoivent la mère pendant ses couches, mais ne s'occupent pas du nouveau-né; les autres fournissent du bon lait au nouveau-né, mais ne s'intéressent pas à la mère; or, que la mère accouche chez elle ou à l'hôpital, la famille se trouve toujours, par le fait de la maternité, désorganisée ou compromise. Enceinte, la femme est moins vaillante, et par là moins capable de travailler. Les ressources diminuent. Parfois elle perd son travail ou sa place. Que deviennent le mari et les autres enfans, si la femme accouche à l'hôpital? Si elle accouche chez elle, n'est-ce pas la vie même du nouveau-né et la sienne mises en péril par suite d'une hygiène déplorable? Si elle nourrit elle-même, les fatigues auxquelles l'obligent la tenue de son ménage et souvent le travail qu'elle accomplit au dehors ne gâteront-elles pas ou ne tariront-elles pas son lait? Si elle ne peut nourrir, quel lait appauvri prendra son bébé?

Il existe à Plaisance, depuis janvier 1901, au 63 de la rue Vercingétorix, dans un quartier uniquement ouvrier, où en l'année 1900 la tuberculose pulmonaire et la bronchite chronique faisaient 579 victimes, soit 91 par 10 000 habitans, une œuvre, qui s'appelle l'*Assistance maternelle et infantile*. Cette œuvre a été fondée par Mlle Chaptal. Au reste, dans un court espace qui va de la rue Vercingétorix à la rue Guilleminot, on rencontre, créés par Mlle Chaptal, une maison ouvrière, à trois étages, qui contient douze appartemens hygiéniques, commodes, aérés, com-

posés de deux pièces et d'une cuisine, d'un loyer annuel de 210 à 320 fr.; un atelier d'assistance par le travail pour les femmes enceintes ou ayant accouché; un dispensaire avec buanderie pour les enfans tuberculeux adultes et enfin une maison-école d'infirmières. Cette maison-école a été ouverte en 1905, inspirée par la même pensée qui a présidé en Angleterre à la fondation des *Nurses*, et installée dans un vaste et paisible immeuble. Toute l'instruction est pratique, donnée par les notoriétés du corps médical et complétée par des stages dans les hôpitaux. La maison-école place ses élèves moyennant un droit très modique d'abonnement et leur offre, en cas de chômage et dans les intervalles de leurs gardes, un asile qui les reçoit toujours.

Plaisance est un quartier où l'on ne va guère. Il est très éloigné, et, pour y parvenir, il faut traverser des rues où les bars voisinent avec les cafés-concerts, remplis de filles en cheveux, et de jeunes malandrins. On ne fait pas dix pas sans y entendre une ordure, et les enfans disent les mots les plus grossiers d'un air si naturel qu'on est plutôt, il faut l'avouer, apitoyé ou surpris qu'indigné. Et pourtant, dans ce quartier, où la foi est plus que tiède, un prêtre, l'abbé Soulange-Bodin, a pu réaliser des merveilles. En le choisissant elle aussi pour y organiser son Assistance maternelle et infantile, Mlle Chaptal a dû se rappeler cet apologue oriental qui montre les plus belles fleurs s'élevant des terrains les plus sauvages. Quand je me rendis à Plaisance pour connaître l'œuvre, je pénétrai, laissant à ma droite l'école des infirmières, dans une manière de petite boutique. Dans une salle carrelée, des femmes, assises contre le mur sur des bancs, portaient toutes entre leurs bras un nourrisson. Femmes amaigries, presque décharnées, aux yeux creusés, aux cheveux rares et pauvres. En face d'elles, des jeunes filles, — les élèves-infirmières de l'école, — se tenaient vêtues d'une blouse blanche, debout devant une table sur laquelle était posée une balance. Chaque mère, à son tour, s'avançait; une jeune fille plaçait le nourrisson sur la balance; une autre inscrivait le poids sur une fiche au nom de l'enfant, et cette fiche contenait déjà diverses indications. Le médecin consultant arriva bientôt, examina les enfans d'abord, vérifia leurs pesées, prescrivit pour quelques-uns des médicamens, délivra des bons de lait et de farines alimentaires, puis examina les mères. A celles qui étaient insuffisamment nourries pour allaiter avec succès, il fit donner des bons

de viande ou des bons de farineux. Ces bons de viande représentaient chacun 100 grammes de viande sans déchets pris chez un boucher avec lequel l'œuvre s'est mise d'accord. Les bons de farineux étaient de deux kilogrammes. Si une femme pouvait nourrir complètement, il accordait le demi-secours de lait. Je venais d'assister à l'une des opérations les plus importantes de l'Œuvre, la consultation des nourrissons.

L'idée qui dirige l'Assistance maternelle et infantile est celle-ci : reconstituer le foyer ouvrier en permettant à la mère d'élever son enfant auprès d'elle, de l'allaiter elle-même autant que possible, de veiller elle-même à sa nourriture, en tous cas; lui épargner toute cause évitable de s'éloigner du foyer familial, soit pour être hospitalisée au moment de ses couches, soit pour travailler en atelier avant ou après la naissance des enfans. Ainsi l'œuvre prend la femme à sa grossesse et ne la quitte que lorsque son enfant a trois ans. Comment ce plan est-il réalisé?

Une femme est enceinte. L'œuvre veut être renseignée sur cette femme, afin de savoir si elle a vraiment besoin d'être assistée, et si elle a besoin d'être assistée complètement, ou simplement aidée. Mais peu importe qu'elle soit catholique ou protestante, ou libre penseuse, républicaine ou conservatrice. Une enquête est donc menée, et facilement terminée, car l'œuvre ne s'occupe que des femmes de Plaisance. Le médecin décide alors dans quelle mesure seront donnés les secours et les médicamens. Une fois par semaine, le mercredi, les femmes ainsi assistées se présentent au médecin que secondent une sage-femme et une infirmière, et une autre fois par semaine, le samedi soir, elles peuvent, en se rendant à une conférence de gynécologie, apprendre les principales règles de l'hygiène pour la grossesse. Si la grossesse empêche cette femme de travailler au dehors, l'œuvre lui distribue du travail à domicile, travail qui ne la fatigue pas, — presque toujours de la lingerie faite sur commande particulière ou exécutée pour des magasins de gros, — et qui lui permet de gagner environ deux francs par jour.

L'accouchement est proche. Deux cas peuvent se présenter. Ou bien le médecin prévoit des complications, et alors il fait admettre la femme dans un hôpital ou dans une clinique spéciale; ou bien tout doit se passer normalement, et l'accouchement aura lieu à domicile afin d'éviter la dispersion de la famille. Grâce au concours de l'*Œuvre des Mères de famille*, dirigée par

Mme Edwards-Pilliet, on fournit à la femme tout ce qui est nécessaire à elle et à son bébé, linge, médicamens, objets de pansemens, et l'on désinfecte le logis. Une garde-malade, placée auprès de la mère, la remplace pour les soins du ménage. Ces gardes, formées préalablement aux principes essentiels de l'hygiène, sont choisies parmi les femmes du peuple. Elles restent auprès de la mère en l'absence du mari, soit le jour, soit la nuit, d'après les heures de travail de l'homme, et ne la quittent qu'après son rétablissement. L'*Œuvre des Mères de famille* donne encore la layette pour le premier enfant; l'*Œuvre de Charité maternelle* la donne au second ou au troisième, les services d'accouchement hospitaliers délivrent une demi-layette. L'Œuvre de Plaisance complète ce qui est insuffisant.

L'enfant est né et il vit. La mère va nourrir son enfant. Mais comment pourra-t-elle le nourrir si elle est reprise par l'usine ou l'atelier? Pour que la mère n'y retourne pas tout de suite, Mlle Chaptal lui assure de nouveau à domicile une besogne quelque peu rémunératrice. Dès lors commencent les consultations de nourrissons; le médecin surveille et la santé du bébé et la santé de la mère. Si, pour cause de faiblesse, la mère ne peut absolument pas nourrir son enfant, l'œuvre accorde le secours complet : le dispensaire se charge de la nourriture pendant un an. A partir de dix mois, on commence à donner des farines lactées dont le secours peut être continué durant la deuxième année. L'enfant est enfin régulièrement suivi par le médecin jusqu'à l'âge de trois ans.

Dans l'année 1904, l'œuvre a assisté ainsi 129 nourrissons et leurs mères.

*
* *

C'est un matin de juillet. La salle d'attente d'un dispensaire, situé près de l'École-Militaire, sur l'avenue de la Motte-Picquet, est pleine de petites filles que leurs mères ou leurs grandes sœurs accompagnent. Une petite pièce sert aux consultations. A côté se trouvent une grande salle de pansemens, un vestiaire et une salle d'orthopédie. Dans la salle de consultations plusieurs jeunes filles, revêtues de l'indispensable blouse blanche des infirmières, entourent un médecin, et parmi elles on reconnaît Mlle de Gourlet. Le médecin demande les nouvelles. Quelques minutes s'écoulent. « Eh bien ! dit-il, nous pouvons commencer. »

On ouvre la porte de la salle d'attente. Une petite fille entre, le médecin l'examine : « Oh ! oh ! il faudra couper ces cheveux, avant de l'envoyer dans la colonie de vacances. » Une jeune fille se penche et aperçoit sur la nuque ce qui détermine l'exclamation du docteur. La petite fille s'en va. Une autre vient, puis une autre, il en vient cinq, dix, quinze... Ce sont les petites filles des écoles du quartier qui doivent aller dans les colonies de vacances et qu'on examine auparavant, pour savoir si elles n'ont rien de contagieux. Que de misères se déroulent ainsi sous les yeux des jeunes infirmières, les unes héréditaires, les autres simplement produites par le manque de soins ! Deux petites filles, deux sœurs, se déshabillent, elles ont d'extraordinaires déviations de la colonne vertébrale... Le médecin n'est plus que médecin, et il s'écrie : « Oh ! que cela est curieux ! Que cela est intéressant ! » et il se renseigne. Les deux petites répondent et sourient tristement. Combien de fois déjà ont-elles éveillé par leur infirmité la même curiosité !... Cependant il y a un arrêt dans la succession des petites filles. Un gamin arrive, il a les deux mains brûlées ; après l'examen du médecin, une jeune fille l'emmène dans la salle de pansemens et lui fait le pansement ordonné. Puis c'est un garçon de café, un grand garçon aux yeux troubles et hardis, qui rit de se voir au milieu de ces jeunes filles. Une maladie de peau lui ronge les deux mains, et en les montrant, il plaisante avec des allusions gaillardes, des clignemens d'yeux, et il offre de « payer l'apéritif aux infirmières et au docteur quand il sera guéri. » Nul étonnement chez ces jeunes filles, nulle révolte : elles en entendent chaque jour de semblables, et elles en voient bien d'autres : ou plutôt, elles n'entendent pas, elles ne voient pas, elles ne voient que les deux mains rongées qu'il faut soigner. Et l'homme, soudain gêné, se tait. Un petit garçon le remplace. Sa mère, qui le conduit, expose le motif de sa visite. Ce garçon a quatorze ans, il est aussi enfant qu'à six, et, elle l'avoue sans euphémisme, il est complètement abruti. Il a toujours envie de dormir. Asseyez-le sur une chaise en pleine fête des Invalides, quand ronflent les orgues des manèges, quand retentissent les cuivres des parades, les rugissemens des ménageries : il s'endort aussitôt, et rien ne pourra l'empêcher de s'endormir. De plus, ses pieds ne font qu'enfler, de la cheville au genou. Médecin et infirmières interrogent la mère.... Quels sont les ascendans de ce garçon ?... Son

père vit-il encore? « Il est mort, » répond d'une voix sourde la femme. « Y a-t-il longtemps? De quoi est-il mort? » Elle se dérobe, elle ne sait pas. « Il est mort à l'hôpital, dit-elle enfin, dans une espèce de folie, la bave à la bouche... » Ah! oui, le *delirium tremens*, et tout s'explique... Le défilé des petites filles pour les colonies de vacances reprend. Demain, dans la matinée à la même heure, aura lieu la consultation pour les tuberculeux.

Ce dispensaire, qui, depuis quatre ans, examine, soigne et suit de 4 à 500 malades par mois, enfans et parens, qui compte 30 à 40 infirmières diplômées, toutes jeunes filles du monde, et qui fait recevoir à l'examen d'infirmières trente élèves en moyenne par an, est une institution de la Ligue fraternelle des enfans de France. Cette Ligue a été fondée en 1895 au palais de l'Élysée, sous la présidence de Mlle Lucie Félix-Faure (1), par un groupe de personnes qui désiraient secourir les misères de l'enfance et établir des liens de fraternité entre les enfans, les jeunes gens, les jeunes filles des classes aisées et leurs frères malheureux, enfans, jeunes gens, et jeunes filles pauvres ou abandonnés. C'est ce que M. Cheysson traduit ainsi : liguer les forces de l'enfance et de la jeunesse heureuses contre les misères de l'enfance et de la jeunesse malheureuses. Les misères de l'enfance affectent des formes multiples et toutes différentes : misère physique, misère morale, détresse de cœur, isolement, privation des choses les plus nécessaires à la vie quotidienne, et les protégés de l'Œuvre sont de tous les âges. Une œuvre qui veut soulager ces misères, et peut-être les supprimer, doit naturellement, elle aussi, affecter des formes multiples, avoir une souplesse qui lui permette de s'adapter à toutes les exigences. Mlle Lucie Félix-Faure, aujourd'hui Mme Georges Goyau, dit volontiers et justement que la Ligue est bien plus un groupement d'œuvres qu'une œuvre, et plus encore un esprit qu'une œuvre. Avant tout, la Ligue est une amitié entre les pauvres et les riches, et cette amitié prend la forme que lui donne la nécessité présente. Distribution de secours aux enfans pauvres afin que les familles puissent les garder et les élever; placement chez des particuliers et dans les établissemens religieux ou laïques des enfans que leurs familles ne sont pas dignes d'élever; subventions aux œuvres instituées en faveur de l'enfance, arbres de Noël, fondations de garderies,

(1) Mlle de Gourlet est aujourd'hui vice-présidente.

de gouttes de lait, de patronages scolaires, de dispensaires, d'ouvroirs, de vestiaires, de bibliothèques : la Ligue ne rejette aucune tentative, aucune initiative, et les comités de province imitent et propagent l'exemple des comités de Paris. Un de ses membres propose une idée, on la discute, et, si elle est acceptée, on la réalise. C'est comme un grand arbre sur lequel poussent toujours de nouvelles branches. L'enthousiasme, le dévouement, et l'imagination des membres de la Ligue étaient tels qu'il fallut les modérer, les combattre même, car malheureusement l'argent dont ils disposaient était trop inférieur à leurs désirs et à leurs projets. La première année, le comité de Paris avait aidé près de cent familles, placé 33 fillettes, 56 garçons ; la seconde année, il aidait 296 familles, soit par des dons en nature ou en espèces, soit par des pensions mensuelles, trimestrielles ou annuelles ; en 1905, il distribuait près de 3 000 francs répartis en 254 secours, plaçait 34 fillettes, et le dispensaire donnait 4 703 consultations. Le chiffre des familles secourues tant à Paris qu'en province monte à 600 annuellement. Enfin en 1902, pour la première fois, la Ligue envoyait une centaine d'enfans dans les colonies de vacances.

Cette création des colonies de vacances est assez récente. Les grandes villes, énormes agglomérations d'habitans, ne sont pas saines, et si les quartiers riches jouissent d'air, de lumière et d'espace, les quartiers pauvres ou simplement ouvriers en sont privés. Cependant, dès qu'arrivent les chaleurs, les enfans des classes riches ou aisées sont envoyés à la mer ou à la montagne, mais les enfans des classes pauvres ou travailleuses demeurent dans l'atmosphère étouffante de la ville. Il suffit d'assister dans un faubourg à la sortie de l'école, ou même de traverser une rue populeuse, pour rencontrer maints petits garçons et maintes petites filles, dont les joues pâles, le visage anémié impressionnent cruellement. Une enquête menée par M. le professeur Grancher dans deux écoles communales de Paris a montré, que sur 438 enfans soigneusement examinés, 62 étaient atteints, à des degrés divers, de lésions tuberculeuses ou fortement suspectes. C'est la Suisse qui la première créa des colonies de vacances pour les enfans pauvres. De la Suisse l'idée passa en Allemagne et trouva une bienfaitrice dans l'impératrice Frédéric, alors princesse impériale. En France, ce furent M. et Mme Lorriaux qui, en 1881, donnèrent l'exemple. Nous avons vu Mlle Gahéry ajouter à son

Union familiale l'*Œuvre du grand air*. On peut encore citer l'*Œuvre des colonies de vacances* que préside Mme Franck Puaux, et l'*Œuvre du Soleil* que dirige Mlle Anaïs Dumontpallier. Mais puisque nous parlons de la *Ligue des enfans de France* et qu'elle a fondé pour les enfans pauvres sept centres de villégiature, ne la quittons pas avant d'avoir exposé comment fonctionnent ces colonies.

Il y a deux types de colonies. Les enfans sont envoyés à la campagne et placés par petits groupes dans des familles de paysans : c'est le premier, le placement familial. Les enfans logent tous dans un même local, mis à la disposition de l'Œuvre par des amis ou construit spécialement : c'est le second, la colonie proprement dite. La *Ligue des enfans de France* pratique simultanément ces deux modes de placement.

La Ligue s'adressa la première année à ceux de ses membres qui habitaient au bord de la mer ou dans la montagne, et leur demanda s'ils ne consentiraient pas à recevoir fraternellement, pendant un mois d'été, quelques enfans délicats de Paris et des grandes villes. A la suite de cet appel, cinq centres furent organisés, à Malo-les-Bains, dans le département du Nord; à Préfailles et à Saint-Michel-Chef-Chef, dans la Loire-Inférieure; aux environs de Jonzac, dans la Charente-Inférieure; près de Pontarlier et près du Havre. En 1903, deux nouvelles colonies furent constituées, à Villefort, dans la Lozère, et à Vertolaye dans le Puy-de-Dôme, et cette année-là, le nombre des colons fut de 260. En 1904, il était de 300. Une huitième colonie a été créée par le comité de Niort. La Ligue voudrait enfin créer une station d'hiver comme elle a des stations d'été.

Le premier centre constitué fut celui de Pontarlier. Le prix de la pension fut fixé pour un mois à 20 francs en moyenne, avec minimum de 18 et maximum de 22. Les trente-cinq premiers colons arrivèrent à Pontarlier le 24 juillet 1902, à quatre heures du matin. Tous les membres du comité, une vingtaine de jeunes filles et de jeunes gens, les attendaient à la gare. Les enfans sont conduits dans leurs demeures respectives. Et dès lors, sous la conduite de ligueurs et de ligueuses, ce sont chaque jour des jeux, des promenades, des excursions lointaines, jusqu'au lac de Joux en Suisse. A Malo-les-Bains la méthode est différente. La municipalité avait bâti, à côté des écoles communales, un somptueux bâtiment qui contenait de vastes salles de patronage.

Le maire offrit ces salles à la Ligue, le collège de Dunkerque et l'Administration des Douanes prêtèrent des lits; le mobilier et l'approvisionnement furent complétés par des dons en espèces et en nature. La directrice de l'école publique de Béthune, aidée de quelques institutrices, accepta la surveillance de la maison. Ainsi la dépense moyenne par jour et par enfant ne dépassa pas 1 franc. Les enfans se levaient à sept heures et, une fois habillés, se rendaient au réfectoire pour déjeuner. Puis, munis de pelles, de seaux et de filets, ils se rendaient sur la plage. Vers midi, la caravane rentrait. L'air pur et frais de la mer aiguisait les appétits. Le repas se composait d'un potage, d'un plat de viande qui variait chaque jour, d'un plat de légumes et d'un dessert (gâteau ou fruit), le tout arrosé d'un verre de bière ou de vin coupé d'eau. L'après-midi, tous les enfans retournaient à la plage, où, vers quatre heures, une bonne collation (tartine de confiture et verre de lait) leur était servie. Vers sept heures, bien fatigués, mais l'appétit toujours ouvert, ils revenaient prendre leur dernier repas, puis l'on se couchait, et l'on dormait d'un profond sommeil.

Tout cependant ne va pas aussi facilement qu'on pourrait le croire. Il ne suffit pas d'inscrire des noms sur une feuille de papier et d'expédier les enfans comme autant de colis. Il faut d'abord choisir parmi tous ces pauvres petits; puis il faut composer à chacun un trousseau, réduit sans doute à l'essentiel, mais que les parens ne peuvent même pas fournir; puis organiser les départs après entente préalable avec les compagnies de chemins de fer. Une fois les enfans embarqués, ce sont les lettres, les visites, les réclamations, plus ou moins intelligentes, des parens. Bien des difficultés peuvent encore naître. Tout d'abord, chez les petits colons, il y a parfois des caractères peu malléables. En 1902, par exemple, une fillette de treize ans se sauva sans raison de chez ses gardiens quelques jours après son arrivée et s'en fut demander asile à une autre famille. Comme cette famille était très honorable, on l'y laissa. Bientôt elle s'échappait encore, après avoir annoncé qu'elle se ferait écraser par le train. On ne la découvrit pas étendue sur les rails du chemin de fer, mais réfugiée chez un aubergiste de fâcheuse réputation, et il fallut la renvoyer à ses parens. Une autre année, c'est une petite fille de neuf ans qui vole du linge et de l'argent. Ces exemples sont rares. Ce qui n'est pas rare non

plus, c'est dans les premiers jours l'ennui, ou le dégoût des petites filles et leurs exigences. Elles pleurent et jeûnent, parce qu'elles ont quitté leurs parens ; mais, le grand air aidant, l'appétit revient, les larmes se sèchent, et le jour du départ elles ne veulent plus partir. D'autres prétendent que le lait ne vaut rien, et que les menus sont détestables. On va aux renseignemens : le lait était si pur, si frais, si différent du lait qu'elles buvaient à Paris, qu'il leur paraissait singulier, et par suite mauvais. Une petite-fille à qui une gardienne très bienveillante demandait : « Que voulez-vous pour votre dîner ? » répondait avec assurance : « Madame, chez nous, nous mangeons tous les soirs du roast-beef, et à midi de la volaille. » Les gardiens, eux aussi, causent parfois des difficultés. L'un d'eux refusa, une année, de garder, au prix convenu, les fillettes qu'on lui avait confiées. Elles mangeaient trop, disait-il, et il réclamait une indemnité plus forte. Souvent, après avoir promis de recevoir les petits Parisiens, les paysans reviennent sur leur promesse, le jour même ou la veille de l'arrivée, et souvent aussi, les petits Parisiens une fois installés chez eux, ils imposent, pour les garder, des conditions parfaitement inacceptables. Mais les ligueurs se consolent vite de ces petits ennuis, quand ils ont connaissance d'une lettre telle que celle-ci, écrite par la gardienne d'une petite fille à la mère de l'enfant. La petite fille était partie avec un fort maigre trousseau.

« Une personne voisine, écrit la brave paysanne, m'a donné une pièce de monnaie pour l'enfant, et m'a priée de lui acheter quelques petits effets qui lui manquaient ; les ouvrières vont venir demain à la maison pour lui faire ces petits vêtemens... Il ne lui manquera plus que des bas de laine et des galoches montantes, car ses souliers « pongent » l'eau et elle ne peut courir dans les prés le matin sans avoir ses bas tout mouillés ; donc, elle n'y va pas, et ce qui lui sourit le plus, ce sont les vendanges qui arrivent à grands pas. » Et ce post-scriptum qui est bien d'une maman à une maman : « La petite a beaucoup pleuré la première soirée ; depuis, elle a toujours été très gaie. » Et la petite écrit en même temps : « Je suis très bien, demande à Mlle T... (la demoiselle qui l'a fait partir) si je ne peux pas rester un mois de plus ; car je ne m'ennuie pas ; malgré cela, je pense toujours à vous, et je prie toujours pour vous. Je t'envoie timbre-poste, enveloppe et papier, à seule fin

que tu ne dépenses pas tes sous, car, moi, on me donne toujours quelques petites pièces parce que je suis gentille (1). »

Parmi tant d'œuvres constituées pour défendre et protéger l'enfance contre les misères sociales et les misères physiques et aussi pour l'instruire, l'élever et la former, il faut nécessairement choisir. Elles sont nombreuses, — car les hommes en ont créé de leur côté, et aussi, s'inspirant d'autres idées et obéissant à d'autres principes, des femmes imbues d'esprit laïque et de libre pensée, — et pourtant elles ne suffisent pas encore. Mais, de toutes celles qu'a fondées le mouvement féminin que nous étudions, les œuvres de Mlle Gahéry, de Mlle Chaptal, de Mme de Diesbach, de Mme Lucie Faure-Goyau, sont assurément les plus caractéristiques par leur organisation, leur influence et leurs résultats. En exposant quelles œuvres ont été conçues et organisées pour la protection de la jeune fille qui travaille, il nous faudra donc établir encore une sélection, qui ne diminue en rien la valeur des efforts que nous serons obligés de passer sous silence.

PAUL ACKER.

(1) *Journal de la Ligue fraternelle des Enfans de France*, septembre 1903, mai 1905, mars 1906.

CORRESPONDANCE

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le directeur,

A la suite d'un article publié par M. Dastre dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier, et dans lequel j'avais été mis en cause, j'avais eu l'honneur de vous remettre une réponse contenant le désaveu d'une opinion qui m'avait été imputée au cours de cet article. Cette réponse, au lieu d'être publiée textuellement comme je l'avais demandé, a été transmise à M. Dastre, qui en a cité quelques passages dans le numéro du 1er février. Il croit ainsi m'avoir donné entière satisfaction. Il n'en est rien. M. Dastre qui, dans son premier article, m'avait imputé de nier le fait de l'évolution, reconnaît que j'ai exprimé une opinion toute contraire; j'en prends acte. Mais il ajoute : « C'est tout à fait vainement que certaines personnes, philosophes et hommes de lettres, dont ce n'est point le métier de connaître la physiologie, ont tenté de nous présenter la fixité vitale de Claude Bernard comme une découverte d'hier, due à quelqu'un de leurs amis; » et il voudrait à l'égard de cette tentative, courtoisement, mais prématurément, me mettre hors de cause. J'aurais reconnu, dit-il, que le fixisme physiologique est, comme l'évolution morphologique, une notion tombée dans le domaine public. Or M. Dastre fait naître ici une équivoque que j'ai le devoir de dissiper. S'il s'agit du fixisme physiologique au sens de Claude Bernard, je n'ai pas à reconnaître que cette notion est tombée dans le domaine public, n'ayant jamais eu là-dessus d'autre pensée. S'il s'agit, au contraire, de la fixité vitale, de la conception de la vie animale comme phénomène fixé, telle qu'elle s'exprime dans les lois

de constance de M. Quinton, j'ai donné (1) et je continue de donner cette notion comme entièrement nouvelle. Les deux articles de M. Dastre tendent à identifier, sous le couvert d'une même dénomination, ces deux notions, celle de Claude Bernard, celle de M. Quinton ; ceci me force à affirmer de nouveau qu'elles sont entièrement différentes. Le fixisme physiologique désigne l'identité de composition présentée par la cellule, en quelques formes vivantes, d'ordre animal ou végétal, qu'on la considère. Il désigne encore l'identité des actes réalisés par la cellule, — chez les plantes et chez les animaux, — dans l'ordre de la digestion, de la respiration, de la sensibilité, de la nutrition. Voici le fonds vital identique, reconnu par Claude Bernard parmi la diversité considérable des manifestations biologiques. Tout autre, et sans aucune analogie, est la conception de la vie comme phénomène fixe apportée par M. Quinton avec ses lois de constance.

La nouveauté de ce point de vue réside en ceci : M. Quinton suppose que la vie (lisez la cellule vivante) est apparue sur le globe sous l'empire de conditions définies notamment, de température, de milieu chimique, de degré de concentration moléculaire des élémens composant ce milieu chimique. Ces conditions définies qui ont accompagné la genèse de la cellule sont aussi, — selon la théorie, — les conditions plus favorables au haut fonctionnement de cette cellule. Or M. Quinton remarque que ces conditions du milieu extérieur se modifient au cours des âges, la température s'abaissant, les mers primitives où la cellule est apparue voyant diminuer leur degré de concentration, le milieu aérien, rencontré sur les continens émergés, n'offrant plus au contact immédiat de la cellule les élémens chimiques renfermés et dosés dans le milieu marin. Si la cellule accepte ces changemens du milieu extérieur, elle va pâtir et son activité va diminuer. Mais, en fait, il arrive précisément que la cellule n'accepte pas dans tous les cas ces changemens. Il arrive qu'on la voit prendre des mesures de préservation. Cette réaction de la cellule contre le changement du milieu extérieur s'exprime en l'invention d'un organisme où des cellules associées se réfugient et reconstituent, en vase clos, un milieu intérieur pareil au milieu originel, où elles retrouvent les mêmes conditions thermiques, chimiques, osmotiques qu'elles avaient rencontrées dans ce milieu extérieur originel. A chaque modification du milieu extérieur (abaissement graduel de la température par exemple), la cellule vivante répond par un remaniement du plan orga-

(1) *Une signification nouvelle de l'idée d'évolution. Mercure de France* des 1er et 15 juin 1905.

nique et ce remaniement, qui entraîne transformation des formes animales, est toute l'évolution. Celle-ci nous livre, sous ce jour, sa signification. La vie évolue sous la menace d'un danger. Le transformisme est une réplique à l'hostilité croissante du milieu. C'est ce fait que j'ai résumé en ces termes : « Au changement continu du milieu extérieur qu'elle ne peut empêcher et qui la domine, elle (la vie) répond par un changement des appareils organiques où elle s'enferme et, en vue de son immobilité, compense, par le changement qu'elle détermine, le changement qu'elle subit. »

Tous les esprits de bonne foi reconnaîtront qu'entre cette conception et la loi de constitution morphologique des organismes de Claude Bernard, il y a une différence considérable, ou plutôt un abîme. Cette différence, M. Dastre l'a déjà reconnue. « La fantaisie morphologique contenue par la soumission aux lois du fixisme, libre dans la limite de ces lois, voilà, dit-il, la solution de Claude Bernard et des physiologistes... » « On remarquera, ajoute-t-il, que cette loi de la constitution morphologique des organismes n'a point la prétention d'expliquer la genèse des formes vivantes ; comme elle est impliquée dans toutes, il semble *a priori* difficile qu'elle puisse rendre compte d'aucune en particulier (1). » A cette contrainte *limitée*, imposée à la fantaisie morphologique par le fixisme physiologique, M. Quinton en ajoute une autre *beaucoup plus étroite*, celle qui est imposée par le fait nouveau qu'il fait entrer en scène, la modification du milieu. Cette contrainte nouvelle *explique*, dans ses grandes lignes, *la genèse des formes vivantes*. Telle est la différence qui existe entre la théorie de Claude Bernard et celle de M. Quinton, différence qui ne constitue pas une contradiction des vues de Claude Bernard, mais un progrès, et d'une importance considérable, dans la voie ouverte par ce grand savant.

J'en reviens donc à la conclusion de ma lettre précédente. « On peut tenter d'infirmer la valeur de l'explication fournie par M. Quinton du fait de l'évolution, on peut contester la valeur de ses vues biologiques, on n'en peut contester la nouveauté absolue. » Toute la question est là, et il n'y en a pas d'autre. M. Dastre, sur la foi d'articles dont les auteurs feront rectifier, s'il y a lieu et s'ils le jugent bon, l'interprétation, attribuait à M. Quinton la découverte d'Amériques scientifiques, et démontrait trop aisément que ces « vieilleries » ne pouvaient être prises pour des nouveautés. Les vues scientifiques de M. Quinton différant totalement de celles qui lui étaient gratuitement

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

prêtées, toute la partie des deux articles qui a trait à cette argumentation devient sans objet. Il reste maintenant que M. Dastre, ce qui est bien différent, déclare contester la valeur des théories nouvelles de M. Quinton Il annonce qu'il les examinera dans un recueil plus propre que la *Revue des Deux Mondes* à une polémique scientifique. Je lirai avec la plus vive curiosité les objections de M. Dastre. La théorie de M. Quinton, outre sa nouveauté et l'étendue du spectacle qu'elle découvre aux regards de l'esprit, m'a paru s'appuyer sur les démonstrations les plus minutieuses et les plus rigoureuses qui soient. Ce ne peut être que d'un très passionnant intérêt que de la voir soumise à la critique d'un savant de la compétence spéciale de M. Dastre.

J'ajouterai un mot. La théorie en vertu de laquelle l'évolution est fonction, en présence du changement du milieu extérieur, des conditions de fixité requises par la cellule vivante pour son haut fonctionnement, cette théorie, la seule que j'aie exposée en mon étude du *Mercure de France* des 1er et 15 juin 1905, est expressément celle de M. Quinton et non la mienne, ainsi que pourraient le donner à penser quelques énonciations de M. Dastre. Je fais œuvre de philosophe et non de biologiste ; et si dans mon étude sur *Une signification nouvelle de l'idée d'évolution*, j'ai exposé la théorie de M. Quinton, ce fut pour l'intérêt sans doute de faire connaître dans leur généralité, accessible à tout esprit cultivé, des vues qui m'ont paru d'une grande importance, ce fut principalement pour opposer à une interprétation que quelques esprits avaient tirée, dans le domaine philosophique, de l'idée d'évolution, une interprétation différente, ce fut pour restituer à l'idée d'évolution sa valeur strictement biologique, aussi bien que pour élargir le cadre et la portée de la biologie elle-même.

Vous priant, monsieur le directeur, de vouloir bien insérer cette réponse, je vous prie également de vouloir bien agréer l'expression de mes sentimens très distingués.

JULES DE GAULTIER.

REVUE DRAMATIQUE

LE THÉATRE CONTRE LE DIVORCE

Les deux pièces qu'on vient de nous donner au Vaudeville et à la Comédie-Française, *les Jacobines* de M. Abel Hermant et *la Maison d'argile* de M. Émile Fabre, peuvent différer sous tous les autres rapports : elles se ressemblent par l'âpreté du réquisitoire qu'elles dressent contre le divorce. Le public n'en a éprouvé aucune surprise. Il s'est habitué à considérer la pièce contre le divorce comme un article courant du théâtre d'aujourd'hui. Il en escompte d'avance les situations, il en reconnaît les types, il salue au passage les aphorismes qui sont devenus les lieux communs du genre. C'est un « poncif » désormais adopté par la comédie de mœurs, et le moment est donc venu de le définir.

Un curieux des choses de la scène, — il n'en manque pas parmi nous, — écrira quelque jour un livre instructif et divertissant qui s'intitulera : Histoire des variations du théâtre dans la question du divorce. Dès maintenant, il est facile d'en indiquer les grandes lignes et le dessin. On se souvient en effet avec quelle ardeur les auteurs dramatiques étaient naguère partis en campagne pour réclamer une réforme, d'où ils n'attendaient rien de moins, pour la pauvre humanité, que l'avènement du Bonheur et de la Vertu. Alexandre Dumas fils, toujours en avant, sonnait la charge et prenait la tête ; Augier, docile, se précipitait à sa suite ; tous les autres marquèrent le pas. Pendant vingt ans, ils nous attendrirent sur le sort des malheureux époux rivés à leur triste chaîne, soupirant vainement vers la délivrance, éternels

exilés de la terre promise. Quand tomba la barrière du mariage indissoluble, ils ne doutèrent pas qu'elle n'eût cédé sous leur poussée victorieuse. Et ils en conçurent beaucoup d'estime pour eux-mêmes, avec une haute idée de leur importance sociale.

Seulement ils ne laissèrent pas d'être embarrassés de leur victoire. Car c'est très joli, quand on est auteur dramatique, de faire des lois; mais il faut aussi faire des pièces. On ne les fait pas comme on veut. On est obligé de tenir compte d'un tas de conditions, d'observer les usages, de respecter les habitudes du public. Les changemens au théâtre ne s'opèrent qu'avec une sage lenteur. C'est là qu'on ne touche pas aux « situations acquises. » Or une situation, depuis vingt ans, était réputée dramatique entre toutes : celle de la victime, — tantôt masculine et tantôt féminine, — que mettait à la torture l'étroitesse du lien conjugal : cette situation, d'une fécondité jamais épuisée, commandait l'intrigue, les développemens, le dialogue. Pouvait-on, de gaîté de cœur, en laisser perdre les ressources inestimables, le pathétique spécial et les effets sûrs? On tenta de les conserver. La loi avait changé; les pièces restèrent sensiblement pareilles. On protesta de plus belle contre la tyrannie législative : ce n'était pas assez d'avoir le divorce, on le voulait plus aisé, et ne dépendant que de la volonté d'un seul. Les premières pièces de M. Paul Hervieu, d'une facture d'ailleurs si originale et d'un dessin si net, *les Tenailles* et *la Loi de l'Homme*, portent témoignage pour cette période de transition, où le théâtre, ayant obtenu ce qu'il demandait, continuait, par habitude, à le réclamer.

Toutefois, devant l'empressement que mettaient tant de conjoints libérés à profiter de leur liberté reconquise, il devenait de plus en plus difficile de se plaindre du trop petit nombre des divorces. Les moralistes de la scène durent chercher un thème qui fût en moins flagrant désaccord avec la réalité. Peu à peu ils firent leur conversion. A mesure que le divorce entrait dans les mœurs, le théâtre se retournait contre lui. Il ne voulait plus en voir que les inconvéniens, les injustices, les cruautés. Bref il recommençait la campagne de jadis, mais en sens inverse.

Y a-t-il une conclusion à tirer de cette volte-face? Est-ce un succès à enregistrer pour la morale traditionnelle et la conception religieuse du mariage? Peut-on prétendre que les écrivains de théâtre, instruits par la leçon de l'expérience, aient compris la supériorité du mariage à l'ancienne mode et que, bravement, ils répudient une attitude dont ils se repentent? Va-t-on déclarer que la comédie reflète avec fidé-

lité les mouvemens de l'opinion publique, et que l'opinion, après avoir été favorable au divorce, lui est devenue hostile?

Nullement. Ce serait exagérer hors de toute mesure l'importance du théâtre dans les matières sociales. Ses manifestations n'ont pas sur la marche des idées l'influence qu'on leur prête parfois; et l'on se tromperait en croyant y entendre, à chaque moment de notre histoire, un écho de la conscience publique. Les pièces d'il y a trente ans ne prouvaient pas plus un élan vers le divorce, que celles d'aujourd'hui n'indiquent un retour contre lui. L'explication est beaucoup plus simple et tient dans une constatation beaucoup moins ambitieuse. C'est que le théâtre, chaque fois qu'il touche aux institutions sociales, ne peut faire autrement que de les critiquer. Il est obligé d'en dénoncer les lacunes et les défauts. C'est sa raison d'être. Le théâtre, à portée ou à prétentions sociales, ne risque donc pas de manquer de sujets. Nos institutions, quelles qu'elles puissent être, lui en offriront plus qu'il n'en pourra traiter, — aussi longtemps du moins qu'elles n'auront pas cessé d'être imparfaites.

C'est d'abord par le ridicule que le théâtre s'était attaqué au divorce : la nouvelle situation faite aux époux par la loi était tout de suite apparue aux écrivains de théâtre par ses côtés funambulesques. Elle leur avait fourni une ample moisson de rencontres saugrenues et de quiproquos abracadabrans. Elle avait déchaîné l'éclat de rire de *Divorçons* et livré la scène à l'imbroglio des *Surprises du divorce*. Le vaudeville se trouva soudain tout rajeuni et ragaillardi. Succès dangereux! Car peu à peu cette idée s'installait dans l'esprit du spectateur, que les situations créées par le divorce sont essentiellement comiques. Aujourd'hui encore, et quelque effort que les auteurs apportent à nous en faire apercevoir la gravité, il suffit d'une touche maladroitement appliquée ou d'une insistance fâcheuse pour tout compromettre : le vaudeville est toujours là, qui rôde et qui nous guette.

Peu à peu cependant, les autres genres durent s'adapter au nouvel état de choses : ils ne le firent qu'à regret, car rien ne vaut, au point de vue scénique, le spectacle de l'individu en lutte et faisant effort pour s'affranchir; mais ils n'avaient plus le choix. La comédie parisienne, la comédie sentimentale, la pièce à thèse accueillirent le divorce : entendez par là qu'elles lui firent le plus mauvais accueil et le plus rude. M. Brieux écrivit contre lui *le Berceau*, M. Hervieu *le Dédale*. Dix autres, avec la même ferveur, prirent à tâche de signaler combien de ruines il accumule. MM. Hermant et Fabre continuent la série.

Qu'est-ce qu'un mariage contracté avec la pensée qu'on en pourra rejeter le lien, dès qu'il aura cessé de plaire? Ne contient-il pas en lui-même le germe de sa destruction? Résistera-t-il à la première épreuve? Telle est la question que se pose M. Hermant dans *les Jacobines*. Il y répond avec une austérité qu'aucun écrivain de théâtre n'avait encore eue à ce degré. D'après lui, ces unions passagères diffèrent à peine des unions libres; et la législation actuelle du mariage ressemble fort à une réglementation de l'adultère. Elle a créé chez nos contemporaines un état d'esprit qu'il appartient au moraliste d'analyser. Il y a, paraît-il, des femmes qui ont la manie du divorce. Elles collectionnent les maris. En prenant celui d'aujourd'hui, elles songent déjà à celui de demain. A peine mariées, elles se fiancent; fiancées, elles se remarient; remariées, elles divorcent à nouveau, pour recommencer de nouvelles épousailles... et ainsi de suite. Ce sont des personnes qui ont le goût du changement avec le respect de la légalité.

Pour nous présenter ces « divorceuses, » M. Abel Hermant devait faire choix d'un milieu où il fût naturel de les rencontrer. Ce ne pouvait être ni l'aristocratie de vieille roche, ni la bourgeoisie traditionaliste, ni aucune partie du monde catholique où le divorce n'est pas admis. Mais il y a une nouvelle couche sociale, que les jeux de la politique ont fait affleurer et dont l'accès à la vie brillante coïncide avec l'avènement de la démocratie. C'est ce monde officiel que nous peint M. Hermant et le tableau qu'il en trace n'est guère séduisant. On y a, nous raconte-t-il, des places, des titres, des honneurs, des faveurs et tout ce qu'on peut attendre de l'amitié des ministres. On a de la hauteur et de la morgue, comme en avaient les privilégiés d'autrefois. On a cette arrogance commune à tous ceux qui savent qu'ils tiennent le haut du pavé, qu'ils peuvent se permettre n'importe quoi et qu'ils sont assurés de l'impunité. On a de l'argent, des sinécures ou des bénéfices; mais quelles mœurs, quels sentimens, quel langage! On a le désir des jouissances, sans en connaître l'art. On étale sa grossièreté dans des cadres façonnés par les élégances de jadis. Dans des décors de châteaux historiques et dans des robes faites par le grand couturier, on s'injurie comme des crocheteurs et comme des filles... En est-il réellement ainsi? Est-ce un portrait qu'a dessiné M. Hermant? Est-ce une caricature? Je l'ignore, et n'ayant aucun moyen de contrôle, je m'abstiens d'en juger. Mais, si M. Hermant dit vrai, quel monde!

Nous sommes au premier acte chez une Mme Le Mesnil, qui est une grande dame de la troisième République et ne saurait manquer de s'occuper de philanthropie. Car il sied à une femme de faire le bien,

mais on sait que le seul mot de charité évoque les plus mauvais jours de l'ancien régime. Elle est présidente de je ne sais quelle Œuvre de bienfaisance; et la toile se lève sur une séance de son comité. — Ce n'est là, sans doute, qu'une curiosité de mise en scène et qu'un détail accessoire; mais dans cette pièce, ce sont les détails et les accessoires qui sont le plus amusans et ce sont les personnages épisodiques qui sont le mieux dessinés. Ainsi le couple Loupiau : Nini, l'orpheline que l'Œuvre s'est occupée d'établir, et Loupiau, le louche individu dont on a fait un mari complaisant. Devant ces deux types, indiqués d'un trait rapide, on n'hésite pas : ils sont pris sur le vif. — Cette Mme Le Mesnil a une fille, Germaine, à qui sa chance a fait rencontrer un mari excellent, exemplaire, et comme on n'en voit plus guère aujourd'hui : Lucien Drouart. Celui-ci adore sa femme et son enfant, ne vit que pour eux, travaille sans relâche et leur amasse une fortune déjà rondelette. Un mari tel que celui-là, il faudrait le faire encadrer : Germaine rêve de le quitter. Pourquoi? Parce qu'il laisse inquiètes et inassouvies certaines de ses aspirations, et que ces aspirations seront, lui semble-t-il, mieux satisfaites par le séduisant Bernier, un médecin très apprécié des dames, sorte de don Juan carabin.

Ce Bernier est marié de son côté. Bien entendu ! Qu'à cela ne tienne, et le divorce n'a-t-il pas été inventé justement pour démarier les gens qui souhaitent de se remarier suivant leurs goûts? Germaine attend son bonheur d'un double divorce; elle fait part à son mari de cette combinaison si simple, tranquillement, sans colère, sans émotion, sans rancune, comme elle lui annoncerait qu'elle a changé la femme de chambre ou le tapissier. La scène où Lucien Drouart riposte à cette étonnante déclaration, par un plaidoyer qui est celui de la droiture et du bon sens, est de beaucoup la meilleure de tout l'ouvrage. Il n'admet pas, ce brave garçon, que, pour une fantaisie, on ait le droit de bouleverser plusieurs existences. Il est sans reproche ; pourquoi accepterait-il que sa vie fût brisée et sa tendresse anéantie? Dans un contrat où l'une des deux parties a tenu ses engagemens, l'autre n'est pas libre. D'ailleurs, parmi les devoirs d'un mari, il y a celui de protection : Lucien défendra sa femme contre elle-même; il la tiendra en garde contre un entraînement dont elle deviendrait la victime; il l'empêchera de mettre entre eux l'irréparable. Bref, il dit tout ce que comporte la situation : il le dit très bien, avec noblesse, avec chaleur, avec simplicité. La salle le soutient de ses applaudissemens. Et ces applaudissemens veulent dire : « Nous avons du divorce tant et plus; un mari qui refuse de divorcer a les

plus grandes chances d'agir en honnête homme; le divorce par la volonté d'un seul serait une monstruosité. » Telle est aujourd'hui, en la matière, l'opinion du théâtre.

Par malheur, les plus beaux discours n'ont jamais ramené personne « Ils ont parfois changé mon opinion, disait un fameux parlementaire· ils n'ont jamais changé mon vote. » Germaine est si peu convertie, qu'elle a comploté son évasion. Elle doit, cette nuit même, à l'issue d'un bal, se sauver et rejoindre Bernier qui l'attend. Mais le mari a été averti. Il attrape Germaine au passage, et, cette fois, use du dernier argument qu'il tenait en réserve. C'est, à ne vous le point celer, le moyen du muletier. Il se trouve que c'est le bon. Germaine n'est pas de ces femmes qu'on prend par le raisonnement : ç'avait été l'erreur de son mari de ne s'en être pas encore aperçu. Elle connaît enfin le bonheur : à quoi bon risquer de perdre au change?

Il faut maintenant que Bernier reparaisse, tout au moins pour recevoir signification de son congé. Il faut que les deux hommes se rencontrent. Toute pièce sur le divorce doit mettre en présence le premier mari et l'autre. C'est la scène à faire. Et elle est difficile à faire; la situation étant de celles qu'on a toutes les peines du monde à tenir dans la note grave. Souvenez-vous du dernier acte du *Dédale!* M. Hervieu, dont l'art n'esquive jamais une difficulté, avait mis aux prises les deux maris ; et leur femme se trouvait extraordinairement gênée entre ces deux hommes, dont elle avait remplacé le premier par le second et trompé le second avec le premier. Finalement l'auteur, ne sachant que faire de ces mâles devenus des fauves, s'en débarrassait comme il pouvait, en les jetant tous deux dans un torrent. M. Hermant a usé d'un procédé plus radical encore. C'est l'acte lui-même qu'il a supprimé. Nous avons appris en effet, après les premières représentations des *Jacobines*, que le quatrième acte avait disparu, et que la pièce y avait plutôt gagné. Voilà qui est pour le mieux. Beaumarchais ne se fût pas scandalisé pour si peu, lui qui, devant l'accueil un peu froid fait aux cinq actes du *Barbier*, s'était aussitôt « mis en quatre » et avait supprimé « la cinquième roue de son carrosse. » Mais qu'en eût dit Dumas fils? Il aimait à répéter qu'un dénouement est un total mathématique, et qu'on ne doit pas commencer une pièce avant d'avoir trouvé le mouvement et le mot de la fin. De toute évidence, M. Hermant ne partage pas l'avis de Dumas fils sur les dénouements.

Les ouvrages de M. Hermant en rappellent souvent d'autres, et on lui reproche volontiers que son talent soit surtout un talent d'assimilation. Cette fois, le reproche ne serait pas fondé. Car en écoutant les

Jacobines, il nous revenait à l'esprit le souvenir d'une autre pièce et qui n'est pas *le Dédale*; mais il est bien certain que M. Hermant n'y a pas songé, et le rapprochement n'en est que plus instructif. Il y a dans le répertoire du XIXe siècle une comédie surannée et fameuse, où une femme, mariée elle aussi à un très brave homme de mari, médite, non pas de le quitter, n'ayant pas encore la ressource du divorce, mais de le tromper. Elle aussi, elle a des aspirations, et qu'elle croit idéales. Le mari, qui prévoit le danger, prend à tâche de défendre sa femme, et de la maintenir dans le devoir. Et, comme dans *les Jacobines*, c'est lui finalement qui triomphe, tandis que le séducteur s'esquive confus et ridicule. Cette pièce n'est autre que la *Gabrielle* d'Émile Augier. Julien, ce modèle des maris bourgeois, reconquiert sa femme, et la pièce se termine par sa victoire amoureuse. Seulement jadis cette victoire nous était indiquée par le vers falot :

O père de famille, ô poète, je t'aime !

Aujourd'hui elle nous est montrée, mise sous les yeux, avec une précision qui ne laisse aucune place à l'incertitude. C'est la même scène, transposée suivant les exigences d'un art qui brave l'honnêteté. Nous avons fait des progrès en cinquante ans de réalisme. Mais n'est-il pas curieux de retrouver à la scène, dans nos modernes pièces contre le divorce, ce trio d'il y a cinquante ans, la femme incomprise, l'amant éconduit, le mari vainqueur, et de voir le théâtre d'aujourd'hui prendre contre les divorceuses la même attitude que la comédie bourgeoise avait adoptée naguère contre les amoureux romantiques?

La pièce de M. Hermant est d'ailleurs plus intéressante par les intentions qu'on y devine, que par la façon dont l'auteur les a réalisées. La marche en est lente, hésitante, confuse; le dialogue en est terne; avec un tel sujet et de tels élémens, c'est presque une gageure d'être arrivé à faire une pièce ennuyeuse.

L'interprétation est médiocre. Il faut tirer hors de pair M. Gauthier qui a su donner une excellente tenue au personnage de Lucien Drouart, M. Lérand qui a dessiné avec pittoresque une silhouette de gentilhomme tombé au reportage photographique, et Mlle Jeanne Heller amusante sous les traits de Nini Loupiau. Mais Mlle Dorziat n'a pas su souffler un peu de vie au personnage d'ailleurs si inconsistant de Germaine. Tous les autres rôles s'estompent et se confondent dans une sorte de brouillard.

Si *les Jacobines* sont une comédie de mœurs, à la manière de Sar-

dou plutôt encore qu'à celle de Dumas ou d'Augier, voici maintenant, dans *la Maison d'argile*, un aspect de la question du divorce traité en tragédie bourgeoise. Ce genre de la « tragédie bourgeoise » nous est d'autant mieux connu, que nous en avons pour spécimens deux pièces qui sont des œuvres achevées: *les Corbeaux* d'Henry Becque, et *la Course du flambeau* de M. Paul Hervieu. Il n'en est guère qui fasse plus d'honneur au répertoire contemporain et dont on puisse plus justement dire qu'il est dans l'histoire du théâtre une nouveauté et une acquisition. Il est tout particulièrement destiné à faire passer en nous les affres de l'embarras d'argent. C'est le « frisson » qui lui est spécial. Il a pour sujet préféré : « la Famille et l'Argent. » Quand la ruine est aux portes, que se passe-t-il dans l'intérieur de la maison? Comment agonise une famille acculée à la misère, ainsi que la famille Vigneron dans *les Corbeaux?* Quand elles sont hantées par le spectre de la faillite, que se passe-t-il dans les âmes? Nous assistons, dans *la Course du flambeau* à la déroute de tous les sentimens qu'on croyait naturels, comme la charité d'une grand'mère pour ses petits-enfans, l'amour d'une fille pour sa mère, et l'honnêteté même, la vulgaire honnêteté qui nous défend de voler dans un secrétaire et de falsifier une signature. Le genre est, nécessairement, âpre et dur : une éclaircie de gaieté y causerait une surprise, une détente, une poussée de sensibilité étonnerait. Ni grands gestes, ni grands cris. Le drame est ici celui d'une progression impitoyable, d'une descente lente et sûre dans l'horrible... Avec des pièces conçues dans ce système, on est bien sûr de ne pas attirer la foule. N'oublions jamais que la foule vient au théâtre pour s'amuser! Elle aime à être divertie, arrachée à elle-même, secouée par le souffle des grandes douleurs romanesques; elle supporte mal le spectacle des misères qui assombrissent la vie quotidienne. Aussi, d'ordinaire, ces pièces sont-elles limitées à un petit nombre de représentations; mais ce sont les pièces des connaisseurs.

M. Émile Fabre était très digne de s'y essayer. C'est un des nouveaux écrivains les mieux doués pour le théâtre. Il aime à démonter le mécanisme, à mettre à nu l'armature de notre société. Après *la Vie publique* et *les Ventres dorés*, qui étaient surtout intéressantes comme des tours de force et où l'écrivain faisait un appel parfois indiscret à la mise en scène, il devait être désireux d'aborder une forme d'art qui exige plus de pénétration morale et plus de véritable fermeté dans l'exécution. Si même il n'y a pas complètement réussi, sa tentative reste honorable. En l'analysant, nous aurons

soin de ne pas reprocher à M. Fabre comme autant de maladresses et de défauts les conditions mêmes du genre qu'il a choisi. De toutes parts et en chœur, on l'a accusé d'avoir écrit une pièce pénible; mais voulait-on qu'ayant résolu de nous montrer une famille divisée par les conséquences du divorce, il composât avec ce sujet un ouvrage agréable? On a déclaré qu'il n'y a dans sa pièce aucun personnage sympathique, et qu'on ne sait à qui s'intéresser; mais la présence d'un personnage sympathique est-elle une loi ou une convention du théâtre? La plupart des comédies de Molière sont parfaitement dénuées de personnages sympathiques. On chercherait en vain dans *la Parisienne* vers qui peut se porter notre sympathie. Qu'entend-on d'ailleurs par cette vague appellation de « personnage sympathique? » Et ne peut-on prétendre que, dans une pièce de ce genre, la sympathie pour un individu est remplacée par une sorte de sympathie collective disséminée sur tous ces êtres, dont aucun n'est méchant, mais qui tous sont victimes d'une erreur encouragée par la loi? Il y a dans la pièce de M. Fabre de graves défaillances et des insuffisances fâcheuses, mais ce ne sont pas celles qu'on s'est accordé à lui reprocher, et dont la critique était trop aisée pour avoir quelque portée.

La « maison d'argile » est la famille moderne, telle que l'a faite le divorce, éphémère et friable, par opposition à la famille d'autrefois, solidement établie sur la base du mariage, comme une maison de pierre. Mme Armières a divorcé d'un premier mari dont elle avait deux enfans, un fils et une fille. Le fils, Jean, est parti avec son père : depuis vingt ans, on n'a plus de leurs nouvelles. La fille, Valentine, a continué de vivre au foyer de sa mère remariée, mais comme une sacrifiée en qui couvent de secrets désirs de révolte ; car Mme Armières, qui a une autre fille de son second mari, a concentré sur celle-ci toutes ses préférences. Or voici que les affaires de M. Armières sont gravement compromises. Comment lui épargner la faillite, et comment assurer à sa fille, Marguerite, les trois cent mille francs de dot qui lui permettront de faire un beau mariage? Mme Armières ne trouve qu'un moyen : elle consent à vendre une usine qui est sa propriété et se prête ainsi à dépouiller ses deux enfans du premier lit : Jean et Valentine.

Au second acte, le fils, Jean, surgit; et c'est lui qui mènera désormais toute l'action. Élevé par son père, que le divorce a laissé quasiment sans ressources, il est devenu une espèce de contremaître, et ses façons rudes contractent avec l'élégance du milieu où il se trouve, comme un intrus, chez sa mère. L'occasion s'offre pour lui de se tirer

d'affaire. Des commanditaires lui fournissent les fonds pour racheter l'usine maternelle, dont il deviendrait ainsi le directeur. Il voudrait seulement qu'on la lui laissât à six cent mille francs, au lieu de huit cent mille qu'offre une autre société; les deux cent mille francs de différence représentant une espèce d'avance d'hoirie. La mère voudrait de tout son cœur lui donner satisfaction; mais cela lui est impossible, puisqu'on a dans le ménage Armières besoin des huit cent mille francs et jusqu'au dernier sou. De là violente explication entre le fils et la mère, suivie d'une scène plus orageuse encore entre Jean et le second mari de sa mère. Cet acte est le meilleur et nous a laissés assez fortement remués.

Mais l'acte suivant en a détruit l'effet. Il est incertain et décevant. Non que l'auteur n'ait procédé avec méthode. Après la scène entre Jean et M. Armières, il nous devait la scène entre les deux demi-sœurs: elle est venue à point, et ces demoiselles se sont injuriées consciencieusement. Au milieu de tout ce vacarme, Mme Armières trouve une solution: et j'avoue, pour ma part, l'avoir mal comprise. Cette mère Goriot se dépouille de tout ce qu'elle possède; mais il me semble que, depuis le début de la pièce, elle n'a pas fait autre chose. Qu'a-t-elle trouvé de nouveau? Marguerite renonce à sa dot et à son beau mariage. En sorte qu'elle va être lésée à son tour et sacrifiée. Et les deux enfans du premier mari s'en vont ensemble; et le second mari s'en va emmenant sa fille; et Mme Armières reste seule... Ce n'est guère vraisemblable. C'est un effet de théâtre; et dans la tragédie bourgeoise, rien n'est plus déplacé et plus déconcertant, que ces effets d'un théâtre dont le vrai nom est le mélodrame.

Que le divorce divise ceux qui étaient unis par le sang et que ce soit une grande misère, cela ne fait pas de doute. Que les questions d'argent, dès qu'elles surgissent entre les membres d'une famille même unie, les changent en ennemis, cela encore n'est que trop ordinaire. Pourquoi donc ne nous intéressons-nous pas un instant aux acteurs d'un drame si poignant? C'est, je le crains, que pas un instant nous n'arrivons à nous persuader de leur réalité. Nous leur passerions bien volontiers d'être tous si antipathiques; nous leur en voulons d'être si inexistans. Qui est M. Armières? un imbécile ou un malhonnête homme? Qui Mme Armières? une faible, une inconsciente, une amoureuse? Et Jean? Est-ce un réfractaire en révolte contre ceux par qui il a souffert? Est-ce un bourgeois qui veut s'établir avantageusement? Que se passe-t-il dans ces cœurs? A quels traits reconnaît-on leur caractère, et en ont-ils un? Par où Jean diffère-t-il de Jacques

ou de Paul, et quels sont en lui les mobiles qui le font agir autrement que n'eussent fait Pierre ou Simon? Nous n'en savons rien. Et c'est pour cela que les intérêts dont s'entretiennent devant nous ces inconnus n'arrivent pas à nous toucher.

On dit souvent, en effet, que les affaires d'argent n'intéressent pas au théâtre. Cela est vrai en un certain sens. Les questions d'affaires ne portent pas en elles leur intérêt, et elles ont tôt fait de nous ennuyer quand l'auteur ne nous fait apercevoir dans ces affaires qu'elles-mêmes. Elles cessent d'être ennuyeuses, quand elles sont la pierre de touche qui nous fait apprécier les âmes. Il n'est question que d'argent dans *les Corbeaux*, mais ces discussions, outre qu'elles découvrent la coquinerie de l'associé, du notaire, de l'architecte, dessinent l'image incertaine de la larmoyante Mme Vigneron, et le profil arrêté, net, de la pratique et courageuse Marie. Il n'est question que d'argent dans *la Course du flambeau;* mais ces difficultés où l'on se débat mettent dans un relief accusé le caractère de l'intraitable grand'mère, en même temps qu'elles font jaillir du cœur de Sabine les puissances d'un amour maternel, dévoué jusqu'à la folie et dévoyé jusqu'au crime.

En second lieu, c'est une loi de la tragédie bourgeoise que la série des faits doit s'y dérouler avec le caractère de la nécessité. Elle nous met sous les yeux les effets de cette moderne fatalité, qui, dans une société fondée sur l'argent, s'appelle la ruine. Du jour où le chef de famille est mort, chez les Vigneron, du jour où le jeune nigaud de *la Course du flambeau* s'est engagé dans de mauvaises spéculations, tout le reste suit nécessairement; c'est l'engrenage : il n'y a pas moyen d'échapper. Au contraire, dans *la Maison d'argile*, nous sentons que l'hypothèse est par trop arbitraire et que les données du problème laissent place à de tout autres combinaisons de faits. L'auteur, dans son argumentation contre le divorce, nous montre la ruine s'introduisant à sa suite dans une famille. Mais si par hasard, et comme il arrive, Mme Armières, mieux inspirée dans son choix, avait pris un second mari plus riche que le premier et qui fût un galant homme? Et nous savons que le cas n'est pas rare; le divorce se prête aux calculs d'intérêt comme aux fantaisies sentimentales; il peut être une excellente spéculation. — M. Fabre a fait de Mme Armières une divorcée. Mais il suffisait qu'elle fût remariée, et la pièce eût été sensiblement pareille. — L'auteur semble se ranger du parti des enfans qui reprochent à leur mère de les voler au profit de son second mari. Mais, d'autre part, ces enfans doivent-ils supporter l'idée que le nom

porté maintenant par leur mère soit déshonoré?... Tout cela est vague, inconsistant; or, quand une pièce est brutale, elle devrait être vigoureuse.

Enfin, plus que partout ailleurs, dans un drame triste et dur, on doit nous épargner les violences inutiles. L'horreur y doit être en partie silencieuse, et ce qu'on nous dit moins terrible que ce qu'on nous laisse à deviner. On se lamente ici, on se querelle, on « s'attrape » trop bruyamment. Comment des murs « d'argile » résistent-ils à ce tapage? L'un des plus graves défauts de la pièce de M. Émile Fabre, et celui que nous sommes le moins disposés à lui pardonner, c'est ce manque de mesure, de réserve et de sobriété.

Mais on voit comment une telle pièce complète le cycle du divorce. Du vaudeville à la tragédie bourgeoise, tout l'espace se trouve rempli. L'idée est d'ailleurs la même qui inspire tout le théâtre d'aujourd'hui, dès que le divorce est en question. Ici encore la femme, le premier et le second mari, les enfans, nous sont présentés dans le rôle qui leur est définitivement attribué. Il y a en littérature des cadres qui s'imposent à tous ceux qui, dans un même temps, traitent un sujet ou développent une question. Quiconque, au début du xxe siècle, porte au théâtre la question du divorce est amené, de force ou de gré, à prendre parti contre lui. Il faut qu'il l'attaque à la fois dans ses causes et dans ses conséquences, qu'il en démontre l'immoralité et dénonce en lui un péril social. Il faut qu'il appelle des fantaisies de l'individu à l'intérêt de la collectivité; il faut qu'il oppose aux droits les devoirs, qu'il fasse de la femme une égoïste, de l'enfant une victime, du premier mari un excellent homme infiniment intéressant, et du second mari un coquin... C'est le parti pris exactement contraire à celui qui avait cours au théâtre, alors que la loi n'admettait pas le divorce; c'est celui où se rangent maintenant auteurs et public. Et c'est ainsi qu'un « poncif » chasse l'autre.

L'interprétation de *la Maison d'argile* ne sauve pas la pièce. Mme Segond Weber, chargée du rôle de Mme Armières, y fait des efforts aussi louables que malheureux. Il lui faut la draperie antique ou le trémolo du mélodrame. Elle est dépaysée dans le répertoire moderne et bourgeois. M. Grand a fait du fils, Jean, une sorte de taureau qui voit rouge et qui fonce. Rien à dire de M. Leitner et de M. Fenoux qui ont des rôles si ingrats! Seule Mme Lara s'est montrée tout à fait à son avantage dans le rôle de Valentine, la déshéritée.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

QUELQUES FIGURES DE MYSTIFICATEURS LITTÉRAIRES

Literary Forgeries, par J. A. Farrer, 1 vol. in-8°, Londres, librairie Longmans, 1907.

C'est en 1703 qu'un chapelain de l'armée anglaise, le révérend W. Innes, présenta à l'évêque de Londres un jeune indigène de l'île de Formose, qu'il avait eu le bonheur de convertir à la foi du Christ. Le nouveau venu, qui joignait désormais le prénom chrétien de Georges à son nom familial de Psalmanazar, se déclarait âgé d'environ vingt-six ans ; et bien que sa figure n'eût rien d'asiatique, et lui donnât plutôt l'apparence d'un Gascon ou d'un Marseillais, la manière dont il se nourrissait de viande crue, à tous ses repas, aurait suffi pour prouver l'authenticité de son « formosanisme. » Cette authenticité, d'ailleurs, le néophyte la prouvait mieux encore par sa parfaite possession de la langue formosane, dans laquelle il venait de traduire le *Catéchisme* de l'Église d'Angleterre : lettrés et philologues, ayant jeté les yeux sur sa traduction, — qu'il avait eu soin de faire imprimer en caractères romains, — s'étaient accordés à y reconnaître « une langue si régulière et si grammaticale, et cependant si différente de toutes celles qui leur étaient connues, » qu'elle ne pouvait pas ne pas être la langue de l'île de Formose. Et comme, avec cela, Psalmanazar était fort intelligent, et que sa provenance barbare ne l'empêchait point d'avoir des manières charmantes, ni son faux air provençal d'être assez bel homme, toute la société anglaise se prit pour lui, aussitôt, d'un mélange de curiosité et de sympathie. Les princes,

les prélats, les grandes dames de Londres se disputèrent le plaisir de l'avoir à leur table, où, après avoir avalé sa tranche de bœuf cru, il ne se fatiguait point de répondre, dans un latin des plus élégans, à toutes les questions qui lui étaient posées sur l'origine et les mœurs de son île natale : affirmant, par exemple, que la durée moyenne de la vie, à Formose, était de cent vingt ans, et que son grand-père avait conservé une jeunesse merveilleuse jusqu'au delà de cet âge, grâce à son habitude de sucer, chaque matin, « le sang tout chaud d'une vipère. » Dans les premiers mois de 1704, l'évêque de Londres eut la pensée d'envoyer son jeune protégé à l'université d'Oxford, pour qu'il y formât des missionnaires qui, ensuite, iraient convertir la population de Formose à l'anglicanisme : en quelques jours, une souscription produisit la somme nécessaire à la réalisation de ce beau projet. Mais toute cette popularité de Georges Psalmanazar n'était rien encore en comparaison de l'enthousiasme passionné qu'il inspira au public anglais lorsque, durant cette même année 1704, il fit paraître, avec une nombreuse série d'illustrations gravées sur bois d'après ses dessins, une *Description historique et géographique de l'île de Formose, présentement sujette de l'empereur du Japon.*

L'objet principal de cet ouvrage était de réfuter les erreurs d'un missionnaire hollandais, Candidius, qui, peu de temps auparavant, avait prétendu renseigner l'Europe sur une île où il se vantait d'avoir passé de longues années. Psalmanazar soutenait, le plus logiquement du monde, qu'un indigène de Formose avait plus d'autorité, pour parler de ce pays, qu'un missionnaire hollandais; et, fort de cet argument décisif, il s'employait à contredire, page par page, toutes les assertions de Candidius. Celui-ci avait dit que l'île n'avait point de gouvernement établi, que les lois y étaient d'une douceur confinant à la faiblesse, que la mendicité y était plus pratiquée que nulle autre part; sur tous ces points, la réalité, — d'après l'écrivain « formosan, » — était exactement à l'opposé de ses dires. Candidius avait donné à entendre que l'île était pauvre : en fait, elle était toute remplie de mines d'argent et d'or. « Aussi bien dans les villages que dans les villes, temples et maisons étaient recouverts d'or. » Le palais du vice-roi, occupant un espace de « trois milles anglaises, » n'était bâti, à peu près entièrement, que de métaux précieux.

Rien de plus original, depuis l'antique prise de Troie par les Grecs, que la façon dont l'empereur du Japon avait conquis Formose. Sous prétexte d'offrir des sacrifices à la divinité de l'île, il y avait envoyé une immense armée. « Trente ou quarante soldats avaient été cachés

dans de grands chariots dont chacun était traîné par deux éléphans; et, aux fenêtres de ces chariots, les rusés Japonais avaient placé des têtes de bœufs ou de béliers, pour ôter tout soupçon de l'esprit des natifs. Après quoi, les soldats étaient descendus des chariots, l'épée à la main, et, sans aucune effusion de sang, avaient obtenu la soumission de l'île au joug de leur maître. »

A l'origine, — toujours d'après la description nouvelle, — le peuple de Formose avait été polythéiste; mais un sage, nommé Psalmanazar, et ancêtre du narrateur, avait converti l'île au culte d'un seul dieu. De ce culte, le rite principal consistait en un sacrifice annuel de 18 000 jeunes garçons au-dessous de neuf ans, dont on brûlait les cœurs, sur un autel, par séries de 2 000, pendant une fête magnifique qui durait neuf jours. Pour parer au danger de la dépopulation qui pouvait résulter d'une telle habitude, le prophète Psalmanazar avait recommandé la polygamie, et décrété que le premier-né, dans chaque famille, serait exempté du sacrifice annuel.

Le jeune auteur décrivait ensuite, en continuant à prendre le contre-pied des « mensonges » de Candidius, l'organisation sociale, les coutumes et les costumes de ses compatriotes. Il représentait ceux-ci jouissant de l'exquise beauté de leur ciel, et de la richesse incomparable des produits de leur sol. Il les montrait vivant dans leurs maisons dorées, où s'empressaient à leur service des éléphans, des rhinocéros, des chameaux, et des chevaux marins, « tous animaux parfaitement apprivoisés, et propres à toute sorte de travaux domestiques. » D'autres bêtes, non moins nombreuses, étaient malheureusement d'un usage plus malaisé: lions, léopards, tigres, et crocodiles; mais Psalmanazar devait à la vérité d'avouer que jamais il n'avait rencontré, à Formose, un dragon, ni une licorne, ni aucune variété de l'espèce des griffons. Quant aux serpens, ils formaient la principale nourriture des habitans de l'île. On les attrapait vivans, et puis on les irritait en les frappant avec des bâtons; ainsi tout leur venin leur montait à la tête, et le reste de corps, mangé cru, offrait un aliment « des plus savoureux. » Tout cela, d'une précision minutieuse, était admirablement illustré par les gravures du livre, où l'on voyait les vêtemens différens que les différentes classes sociales étaient tenues de porter, et les grils servant à la combustion des 18 000 petits cœurs, et les monnaies, avec le détail de leurs noms, et l'alphabet formosan, qui ne comprenait que vingt lettres, et dans lequel la consonne « l » s'appelait Lamdo, et la voyelle « e » s'appelait Epsi : ce qui concordait avec la physionomie, toute phocéenne, de Psalmana

zar, pour suggérer une étrange affinité entre la race formosane et la race grecque.

Que si, du reste, quelques lecteurs étaient tentés de trouver un peu incroyables certains détails de cette description, ils se sentaient bien vite rassurés par l'imperturbable gravité du ton de Psalmanazar, comme aussi par le zèle du sentiment « anti-papiste » dont celui-ci avait animé toutes les pages de son livre. Mais surtout la bonne foi de l'auteur, aux yeux du public anglais, s'attestait par l'éloquente énergie de sa haine contre les Jésuites. Toute la fin du livre, en particulier, était consacrée à dépeindre les crimes commis par les Jésuites dans l'Empire du Japon. Par des exemples saisissans, et qui mériteraient d'être cités en parallèle avec la mémorable histoire de la conquête de Formose, ou le tableau pathétique du sacrifice annuel des 18 000 enfans, Psalmanazar démontrait « l'énorme préjudice causé par les Jésuites à la foi chrétienne, et quel reproche et quel déshonneur ces hommes avaient infligés au nom chrétien, en imposant au peuple leurs erreurs papistes. » Comment supposer qu'un écrivain qui, sur ce sujet que l'on connaissait, s'exprimait avec une vérité aussi évidente, comment supposer qu'il fût capable de mentir, ou simplement d'exagérer, dans ce qu'il affirmait sur l'aspect et la vie d'un pays que l'on ignorait, et qu'il était, lui seul, en état de connaître?

Le fait est que le livre et son auteur eurent, tout de suite, un succès extraordinaire, et qui s'accrut encore lorsqu'un Jésuite, le P. Fontenay, sous prétexte qu'il avait vécu plus de quinze ans à Formose, prit la liberté de contredire, à son tour, les affirmations de Psalmanazar. Ce « papiste » effronté n'allait-il pas jusqu'à prétendre que Formose appartenait à la Chine (1), et, donc, ne pouvait pas avoir été conquise par les Japonais de la façon ingénieuse et piquante qu'on a vue? Ne contestait-il point la présence, à Formose, non seulement de mines d'or et d'argent, mais même d'éléphans, de chameaux, de chevaux marins et de crocodiles? Mais Psalmanazar n'était pas homme à s'embarrasser de telles objections. Dans la préface de la seconde édition de son livre, — qui parut peu de mois après la première, et pour être épuisée non moins rapidement, — il releva un chiffre de « vingt-cinq objections d'importance capitale » que lui avaient adressées divers contradicteurs; et à chacune de ces objections, l'une après l'autre, il

(1) On sait assez que tous les hommes d'État et tous les géographes du temps se trouvaient, sur ce point, d'accord avec le P. Fontenay, contre Psalmanazar. Ce n'est qu'un siècle et demi plus tard que Formose a été cédée au Japon par la Chine.

répondit en maintenant l'absolue vérité de ce qu'il avait dit. Plus énergiquement que jamais, il fit valoir la compétence que lui conférait sa qualité d'indigène de Formose. Entre le témoignage d'un homme né dans l'île, d'un descendant direct du prophète Psalmanazar, et ceux d'un prêtre hollandais ou d'un misérable Jésuite, quel lecteur un peu raisonnable aurait pu hésiter? Et notre subtil logicien, dans cette préface nouvelle, se prévalait encore d'un autre argument, qui allait achever de trancher le débat à son avantage. « Si j'avais voulu parler d'un sujet que je ne connaissais point, disait-il, est-il vraisemblable que j'eusse pris le contre-pied de tous les auteurs qui, avant moi, en avaient parlé? Le fait même que je ne suis d'accord, sur aucun point, avec le livre de Candidius, ce fait seul établit suffisamment ma véracité, sans que j'aie besoin d'entrer dans des discussions qui risqueraient de déconcerter ou d'ennuyer mes lecteurs. »

Désormais, l'autorité de Psalmanazar était si fortement assise, en Angleterre, que personne ne s'avisa plus de la contester. Après six mois de séjour à Oxford, le jeune homme revint à Londres, où, pendant plus de vingt ans, jusqu'en 1728, il continua de fréquenter les grands seigneurs et les gens de lettres, sans autre occupation que de jouir des profits inépuisables que lui rapportaient son origine formosane et sa conversion à l'anglicanisme. Il en aurait joui plus longtemps, et jusqu'à la fin, si, durant cette année 1728, une aventure tout à fait imprévue et bizarre ne lui était arrivée.

Au cours d'une maladie grave, brusquement, ce prodigieux mystificateur fut saisi de remords. Son aplomb intrépide fléchit tout d'un coup, à la perspective d'avoir bientôt à subir l'interrogatoire d'un juge que les plus habiles gasconnades ne parviendraient pas à tromper. Et quand ensuite il put se relever, complètement guéri, rien ne subsistait plus en lui du naturel de Formose. Renonçant à la grosse pension que lui faisait, jusqu'alors, un groupe d'évêques et de dames pieuses, il alla se cacher dans un faubourg de Londres, et ne vécut plus que de besognes anonymes pour les éditeurs, besognes où il mit toujours une conscience et une application admirables. Il écrivit ainsi, pour l'éditeur Palmer, une savante et précieuse *Histoire de l'Imprimerie :* mais en exigeant de Palmer qu'il la signât de son nom. Dans le *Système Complet de Géographie* de Bowen, dont il rédigea la plus grande partie, il demanda expressément à être chargé des chapitres relatifs à la Chine et au Japon, afin de pouvoir rétracter ses mensonges sur Formose. Avec une sévérité légitime, mais qui n'en reste pas moins infiniment touchante, il engagea le lecteur anglais à

ne tenir aucun compte de la description faite naguère, de Formose, par « un soi-disant indigène de cette île, nommé Psalmanazar. » Ce personnage, en effet, avait depuis longtemps avoué, à ses amis, son ignorance complète du sujet qu'il avait prétendu traiter : et il n'aurait pas manqué d'offrir au public « un compte rendu fidèle de cette malheureuse imposture » si un tel aveu n'avait point risqué de nuire à la réputation de personnes respectables, qui vivaient encore. Après quoi, l'auteur anonyme, dans sa nouvelle description de Formose, résumait les données principales de l'excellent ouvrage de Candidius, dont il proclamait hautement les mérites.

En 1752, Psalmanazar écrivit son testament : il y ordonnait que son cadavre fût enterré dans la fosse commune, ou même, si c'était possible, déposé dans la terre sans aucun cercueil; et il priait ses amis de publier, aussitôt après sa mort, des *Mémoires* où il avait raconté la véritable histoire de sa vie. Il mourut quelques années après, humblement et saintement. Le fameux Samuel Johnson, qui s'était lié d'amitié avec lui, le tenait pour l'homme le plus pieux et le plus vénérable qu'il eût jamais rencontré; et son jugement nous est confirmé par maints autres, unanimes à reconnaître la modestie, la douceur, l'abnégation, l'édifiante pureté chrétienne de ce vieillard, qui, jadis, avec une audace et une impudence fantastiques, avait abusé de la crédulité, non moins fantastique, de tout un grand peuple.

Les *Mémoires* posthumes de Psalmanazar furent publiés en 1765. Ils ne sont, d'un bout à l'autre, qu'une confession, et d'un ton si humble et si confus qu'aucun doute n'est possible sur la sincérité du sentiment qui l'a inspirée. L'auteur raconte que, vers l'âge de seize ans, après avoir reçu une sérieuse éducation classique, il a été entraîné par toute sorte de circonstances à mener une vie de mendiant vagabond, à travers l'Europe : exploitant la charité publique sous des noms divers, et tantôt se donnant pour un huguenot français chassé de son pays, tantôt pour un catholique irlandais persécuté à cause de sa foi. Puis, un jour, ayant appris l'existence de l'île de Formose, l'idée lui est venue de se faire passer pour un indigène de cette île, converti au christianisme par des jésuites, et amené par eux à Avignon. Ainsi il a erré de ville en ville, tour à tour sacristain, soldat, saltimbanque, jusqu'au moment où il a rencontré le révérend Innes, s'est présenté à lui comme un adorateur du soleil couchant, et a reçu le baptême, de ses mains, une fois de plus. Suit le récit de son arrivée triomphale en Angleterre, et de l'étonnante mystification que j'ai résumée tout à l'heure. Sur tout cela, les *Mémoires* de Psalmanazar

abondent en détails précis, et d'une vérité évidente : mais l'ex-imposteur, tout en déclarant le plus nettement du monde qu'il n'est point né à Formose, et ne connaît de ce pays que ce qu'il en a lu dans Candidius, se refuse toujours à nous dire où il est né, et ce qu'il est au juste. Il affirme seulement que, parmi les nombreuses hypothèses qu'on a faites sur son origine, pas une n'est vraie. De telle sorte que, aujourd'hui encore, nous en sommes réduits à ignorer la patrie réelle du faux Formosan : soit qu'il ait craint, en nous la révélant, de transmettre à sa famille une part de la honte dont il se sentait chargé, ou que, peut-être, son besoin naturel de mystification ait subsisté en lui, jusqu'à la fin, et lui ait suggéré le désir de nous intriguer immortellement.

Cette curieuse aventure de Psalmanazar vient de nous être rappelée par un écrivain anglais, M. Farrer, qui s'est proposé de reconstituer, d'après des documens authentiques, l'histoire des plus célèbres « falsifications littéraires » de tous les temps et de tous les pays. Malheureusement, M. Farrer, malgré l'abondance et la sûreté de son érudition, n'a point su tirer parti des beaux sujets qu'il avait sous la main. Frappé, sans doute, du charme pittoresque des études historiques de M. Andrew Lang, il a essayé de les imiter ; mais il les a imitées d'une façon si maladroite que les divers chapitres de son livre, bien loin d'avoir l'allure imprévue des récits de M. Lang, nous présentent un désordre prétentieux, fatigant, et parfois inextricable ; tandis qu'il aurait suffi à l'auteur d'exposer simplement les mêmes faits, dans leur suite réelle, pour évoquer devant nous des figures d'une originalité, d'une « excentricité » admirables.

Voici, par exemple, un vieux professeur écossais, William Lauder ! Après une longue carrière toute de travail et d'honneur, il a publié, à l'usage des classes, une édition nouvelle des *Psaumes de David* traduits en latin par Arthur Johnston ; et il se trouve que, vers le même temps, Pope, dans un vers de sa *Dunciade*, sans se douter aucunement de l'existence de Lauder, s'avise d'opposer la médiocrité poétique de Johnston au génie de Milton : sur quoi le vieux Lauder, craignant que le vers de Pope ne compromette la vente de son livre, est saisi d'une folle fureur contre la mémoire de Milton, et fait paraître un gros ouvrage où, par des citations innombrables, il prouve que l'auteur du *Paradis Perdu* a honteusement plagié deux poèmes latins, l'*Adamus Exul* de Grotius et le *Sarcotis* de Massenius. Mais bientôt l'on découvre que la plupart des vers latins, cités dans l'ou-

vrage de Lauder comme ayant été plagiés par Milton, sont extraits, non point des poèmes de Grotius et de Massenius, mais d'une traduction latine du *Paradis Perdu* de Milton, écrite, au XVIIe siècle, par un humaniste anglais! Dans l'aveuglement de sa rage, le pauvre Lauder, à cinquante ans passés, s'est déshonoré par un faux grossier et stupide, dont la révélation le contraint à quitter son pays pour s'en aller mourir misérablement dans quelque colonie d'Amérique.

Ou bien encore voici l'énigmatique Chatterton, s'amusant à mystifier les hommes de lettres et les grands seigneurs dont il sollicite l'appui; voici un fils naturel de Byron, qui met en circulation de fausses lettres de son père; voici l'imposteur français, Vrain-Lucas, qui, devant ses juges, pour s'excuser d'avoir vendu à un membre de l'Institut un total de 27 320 fausses lettres de personnages illustres, affirme qu'il a eu le mérite, pendant plusieurs années, « d'animer et de rendre intéressantes au public les séances hebdomadaires de l'Académie des Sciences! » Mais plus étonnante encore est l'histoire des falsifications du jeune William Ireland: une histoire qui tendrait à confirmer le paradoxe récent du comte Tolstoï, suivant lequel notre admiration pour Shakspeare résulterait moins de la beauté même de l'œuvre du poète anglais que du prestige exercé, sur nous, par la gloire de son nom.

Car le fait est que, pendant toute l'année 1795, les plus savans critiques anglais se sont trouvés d'accord avec le public pour admirer passionnément deux drames, inconnus jusqu'alors, et qui venaient d'être publiés sous le nom de Shakspeare. L'un de ces drames, *Vortigern et Rowena*, que tous les directeurs de théâtre de Londres s'étaient disputé, fut mis en scène, le 2 avril 1796, au théâtre de Drury Lane. Mais l'acteur chargé du rôle principal, le fameux Kemble, au dernier moment, acquit la conviction que le drame n'était point une œuvre authentique de Shakspeare: converti à cette opinion par l'érudit Malone, qui, absolument seul parmi ses confrères, avait toujours refusé de prendre au sérieux les prétendues découvertes shakspeariennes de William Ireland; de telle sorte que Kemble, le soir de la représentation, imagina de tourner au comique le pathétique de son rôle. Cependant les premiers actes furent très applaudis: mais lorsque Kemble, au début de l'acte final, prit un ton tragique pour déclamer ce vers, — qui d'ailleurs ne laissait point d'être assez conforme à l'esprit de Shakspeare:

Je voudrais que cette lugubre farce s'achevât bientôt!

toute la salle partit d'un éclat de rire qui mit fin à la « lugubre farce » des autographes exhumés par le jeune Ireland.

Celui-ci était un garçon de dix-huit ans, fils d'un libraire de Londres dans la boutique duquel se réunissaient volontiers les gens de lettres et les beaux esprits anglais. Le vieil Ireland avait toujours eu un culte si fervent pour l'auteur d'*Hamlet* qu'il n'est pas impossible que son fils, au début de la série de ses faux, ait été poussé surtout par un sentiment délicat de piété filiale. Toujours est-il que, un soir de l'année 1795, le jeune homme apporta triomphalement à son père un paquet de vieux papiers, qu'il lui dit avoir trouvés dans un coffret provenant de la collection d'un certain « M. H., » et qui, presque tous, étaient revêtus de la signature autographe de Shakespeare. Il y avait là des lettres amoureuses, en prose et en vers, adressées par « le fidèle Willy » à sa femme Anne Hathaway; il y avait une *Profession de foi* où Shakspeare affirmait son horreur du « papisme, » et se déclarait le fils dévotement soumis de l'Église anglicane; mais surtout il y avait les deux drames que j'ai dits, *Vortigern et Rowena* et *Le Roi Henri II*, ainsi qu'une version nouvelle du *Roi Lear* et d'un acte d'*Hamlet*.

Le ravissement du libraire fut extrême à la vue de ces trésors, dont les juges les plus compétens s'accordèrent à lui garantir l'authenticité : car tandis que les poètes et les critiques déclaraient que l'âme de Shakspeare ressortait, toute vivante, de chacune des lignes des précieux autographes, les antiquaires, de leur côté, faisaient observer que ces autographes étaient écrits sur des papiers anciens, ce qui, d'après eux, éliminait toute hypothèse d'une supercherie. Une attestation solennelle fut rédigée, consacrant l'inappréciable valeur de la découverte; et l'on retrouverait, parmi ses signataires, à l'exception du seul Malone, tout ce que Londres avait alors d'hommes éminens dans tous les domaines de la vie sociale. Et le vieux Boswell, le biographe du docteur Johnson, se proclamait heureux d'avoir pu vivre assez longtemps pour assister à cette miraculeuse résurrection de chefs-d'œuvre; et le fameux théologien Wharton disait au libraire Ireland : « Monsieur, nous avons de bien beaux passages, dans les prières de notre liturgie; mais cet homme-ci, monsieur, nous a tous dépassés! » Il disait cela au sujet de la *profession de foi* où Shakspeare, entre autres effusions lyriques, implorait Dieu de « chérir les hommes à la manière de cette douce petite poule qui, sous le couvert de ses ailes étendues, reçoit son innocente couvée, et, planant sur elle, la garde intacte et en sûreté. » Aussi comprend-on que

Samuel Ireland ait voulu révéler au monde l'admirable trouvaille de son fils; et vraiment l'accueil fait d'abord à la publication des *Papiers divers de la main et sous le sceau de William Shakspeare* répondit à tout ce que son légitime orgueil avait pu espérer. Jusqu'à la malheureuse nuit du 2 avril 1796, on peut bien dire que toute l'Angleterre eut les yeux tournés vers la boutique de Norfolk Street, où, dans leur coffret, reposaient les vénérables manuscrits de la « collection de M. H. »

L'échec de *Vortigern et Rowena* vint couper, brusquement, ce long accès de fièvre. Dès le lendemain, bon nombre des signataires de l'attestation de 1795 reconnaissaient qu'ils s'étaient trompés; et, avant qu'un mois fût passé, personne ne croyait plus à l'authenticité des deux drames, ni des *Papiers divers*. Personne, sauf toutefois le malheureux Samuel Ireland, qui continuait à être persuadé que les documens qu'il avait dans sa boutique étaient bien l'œuvre de William Shakspeare. Il en était si persuadé que, lorsque son fils s'avoua l'auteur de ces documens, il se refusa encore à admettre l'imposture, affirmant que son fils était « beaucoup trop bête » pour avoir été capable de produire d'aussi belles choses. Force lui fut, pourtant, de se rendre lui-même à la vérité, devant la surabondance des preuves qui, désormais, surgissaient de toutes parts : car on s'était aperçu maintenant que le jeune Ireland avait prêté à Shakspeare toute sorte de phrases pillées à droite et à gauche, sans même prendre la peine d'en adapter la grammaire et l'orthographe à la langue du temps. Le digne vieillard dut enfin se rendre à la vérité : mais il ne put survivre à sa déception. Il mourut en 1800, accablé sous le chagrin et le déshonneur; et ce n'est qu'en 1876 que la publication de ses lettres intimes, léguées par un de ses neveux au British Museum, réhabilita sa mémoire, en montrant qu'il avait été la dupe, et non point le complice, de son fils William.

J'ajouterai que celui-ci, de même que Psalmanazar et que Lauder, nous a laissé des *Confessions*, où il nous raconte l'origine et le succès de sa supercherie : mais son récit, publié en 1805, ne sert qu'à mieux prouver encore sa profonde ignorance et son manque de talent. Les drames où, pendant un an, toute l'Angleterre a cru reconnaître la plus pure émanation du génie de Shakspeare, n'étaient que de hâtives improvisations d'un gamin illettré, qui, pour flatter la « shakspearomanie » de son brave homme de père, s'était amusé à imiter gauchement *Othello* et *Richard III*, sur des feuilles qu'il arrachait aux vieux in-folio du grenier paternel!

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars.

Vendredi 8 mars, Paris a éprouvé à la fin de la journée une surprise désagréable: la lumière électrique lui a été subitement coupée. Et la lumière électrique tient une si grande place dans son système d'éclairage, soit public, soit privé, qu'il s'est trouvé plongé dans une profonde obscurité. Chacun y a pourvu comme il l'a pu. Les lampes et les bougies ont rendu modestement des services qu'on ne leur demandait plus guère depuis longtemps; mais elles n'ont pas suffi à tout. Les théâtres sont restés fermés. Les trains, dans les gares, sont partis en retard. Les restaurans et les cafés, si brillamment illuminés d'ordinaire, ont eu de la peine à lutter contre la nuit ambiante. On n'a pas tardé à apprendre que le phénomène était dû à une grève des ouvriers électriciens. Rien ne l'avait fait prévoir, et peut-être faut-il à quelques égards s'en féliciter, car les apaches, s'ils avaient été avertis, auraient pu faire de beaux coups. Il est vrai aussi que les pouvoirs publics auraient sans doute pris quelques mesures pour parer aux inconvéniens et aux dangers que devait fatalement provoquer la brusque résolution des électriciens.

Mais pourquoi ceux-ci se sont-ils mis en grève? Pourquoi ont-ils porté une atteinte brutale aux intérêts, aux besoins, aux habitudes de la population parisienne? En vérité, pour peu de chose : on serait tenté de dire pour rien. Le Conseil municipal discute en ce moment, ou se prépare à discuter les conditions nouvelles du régime de l'électricité. Les compagnies actuelles se sont associées pour faire des propositions à la Ville. Le syndicat des ouvriers a été entendu; il a exposé ses désirs qui portent sur deux points principaux : l'assimilation de leurs traitemens à ceux des ouvriers du secteur des Halles exploité par la Ville, et certaines combinaisons, d'ailleurs

assez confuses, relatives à leurs retraites. Leur a-t-on rien refusé? Ont-ils rencontré une résistance qui ait pu, dans une mesure quelconque, expliquer de leur part le recours à la grève? Non: rien encore n'était décidé, tout restait en suspens, le rapport même n'était pas fait, lorsqu'ils ont jeté Paris dans les ténèbres. Ils ont voulu par là donner plus de force à leurs revendications en montrant qu'ils étaient prêts à les soutenir par tous les moyens. L'affaire a été conduite comme une conspiration, et les journaux socialistes n'ont pas manqué de glorifier, le lendemain, la merveilleuse discipline avec laquelle le secret a été gardé jusqu'à la dernière minute et la résolution exécutée avec ensemble. Il y a là en effet, et plus encore pour l'avenir que pour le présent, une menace inquiétante. Nous ne contestons pas le droit des ouvriers de se mettre en grève; mais, lorsqu'ils en usent comme ils viennent de le faire, sans avertissement préalable, sans essai de conciliation, sans même savoir si on leur donne ou si on leur refuse satisfaction, n'est-ce pas le cas de dire : *summum jus summa injuria*, l'abus du droit est le contraire du droit? C'est la guerre sans déclaration de guerre introduite dans la lutte des classes. Et lorsqu'on songe aux intérêts d'ordre public qui, dans l'espèce, sont en cause et risquent d'être gravement compromis, il est au moins permis de penser que la manière dont les ouvriers usent de leur droit impose par contre au gouvernement des devoirs impérieux. Les a-t-il remplis?

Il ne serait pas juste de dire qu'il y ait complètement manqué. Tous les gouvernemens, quels qu'ils soient, ont à de certaines heures le sentiment très vif de leur responsabilité. Jouer avec la sécurité de Paris est chose imprudente : on s'expose de sa part à une irritation qui a de nombreux moyens de se manifester. Aussi longtemps que M. Viviani n'a éteint que les lumières du ciel, on a pu hausser les épaules et passer outre; mais s'il éteint, ou s'il laisse éteindre les lumières de la terre, son cas deviendra bientôt plus mauvais; on ne se contentera pas de se moquer de lui. A quoi sert donc le ministère du travail? Nous voudrions pouvoir dire qu'il ne sert à rien; mais, à parler franchement, il a servi jusqu'ici à augmenter les prétentions des ouvriers et à surexciter leurs impatiences. Le ministère actuel, rien que par sa composition, est certainement pour quelque chose dans les événemens qui se passent et dans ceux qui se préparent; les ouvriers se croient en droit de lui demander le paradis terrestre que M. Viviani leur a formellement promis; et, s'il ne le leur donne pas, ils proclament la grève. Quand la Providence est trop

lente, et qu'on l'a d'ailleurs à sa portée, on lui met le couteau sur la gorge. Nous devons toutefois reconnaître que, dans le cas actuel, la Providence, c'est-à-dire le gouvernement, ne s'est pas tout à fait laissé faire. M. le sous-secrétaire d'État à l'Intérieur parlant au nom de son ministre, et M. le préfet de la Seine ont déclaré aux délégués du syndicat ouvrier que des mesures immédiates avaient été prises pour employer les soldats du génie au service de l'électricité. Paris avait pu être dans l'obscurité une nuit, peut-être le serait-il deux, mais non pas trois. Cette indication n'a pas été perdue. Il est à peine besoin de dire que la promesse a été faite, en même temps, aux ouvriers d'examiner leurs réclamations avec la plus grande bienveillance. On est même allé fort loin dans cette voie : cependant, aucun engagement ferme n'a été pris, et, ni le gouvernement, ni la préfecture de la Seine, n'ont aliéné la liberté du Conseil municipal. Néanmoins, les ouvriers se sont déclarés satisfaits, et la grève a pris fin dès le deuxième jour, ou, si l'on veut, dès la deuxième nuit. Lorsque les délégués du syndicat, à la Bourse du travail, ont rendu compte de leur conversation avec M. de Selves, une voix leur a demandé s'ils avaient la signature du préfet. — Non, ont-ils dit ; pourquoi l'aurions-nous demandée ? Est-ce que, si les engagemens contractés ne sont pas tenus, nous n'avons pas toujours dans la grève un moyen tout-puissant de nous faire obéir ? — Ce sont là de fières paroles, mais nous ne croyons pas qu'il faille les prendre au tragique. En réalité, tout le monde a eu peur de Paris, le gouvernement et le syndicat, et la crainte de Paris a été pour eux le commencement de la sagesse. Ils ont senti monter un flot d'impopularité qui grossissait d'heure en heure et qui deviendrait bientôt formidable. Voilà pourquoi le gouvernement a parlé d'utiliser les soldats du génie, et pourquoi les ouvriers se sont contentés d'un peu moins que de promesses. Il y a d'ailleurs lieu de croire que satisfaction leur sera donnée, et, lorsqu'ils chantent victoire, ce n'est pas tout à fait sans motif.

« De quel droit, demande M. Jaurès dans son journal, le gouvernement fait-il appel à des soldats du génie pour remplacer les ouvriers électriciens en grève ? » Et il annonce qu'il interpellera M. Clemenceau à ce sujet. L'interpellation a eu lieu lundi dernier, et M. Clemenceau a eu facilement gain de cause : il ne s'est même pas mis en frais d'éloquence, et il a rallié autour de lui sans effort une très grosse majorité. M. Jaurès a répété que la grève était un droit. Les ouvriers, a-t-il dit n'ont commis aucun excès ; ils n'ont même pas eu le temps de violer la

liberté du travail : pourquoi n'a-t-on pas respecté la leur? Tout cela est très bien, mais il faut que Paris soit éclairé. « La société a le droit de vivre, » s'est écrié M. Clemenceau, et ce mot a été tout son discours. Lorsque les boulangers se sont mis en grève dans certaines villes, on n'a pas hésité une minute à faire faire du pain par les soldats, parce que, si les ouvriers boulangers ont le droit de se mettre en grève, la population a toujours celui de manger du pain. Il y a des besoins si impérieux que le gouvernement ne peut y laisser porter atteinte au nom d'aucune théorie. L'éclairage de Paris est un intérêt public, qui ne change pas de caractère pour être confié à l'industrie privée. Au surplus, quand les ouvriers se mettent en grève, et surtout quand ils le font par surprise, l'employeur a le droit de reprendre toute sa liberté. L'employé, c'est-à-dire l'ouvrier, sera toujours tenté d'abuser de son droit de grève, si, en se déliant à l'égard du patron, il peut le considérer comme toujours lié avec lui. Dès que la grève est proclamée, il n'y a plus de contrat ; chacun pourvoit à son intérêt comme il l'entend, comme il le peut; et, lorsqu'il s'agit d'un intérêt public, l'intervention de l'autorité publique est non seulement légitime, mais nécessaire. M. Jaurès, dans ses articles, ne cesse pas de répéter qu'on emploie contre les ouvriers « la force et la ruse. » Si on emploie la force, ce n'est pas contre les ouvriers, mais au profit d'un besoin général. Quant à la ruse, il faut vraiment, après la manière dont la grève a éclaté, une singulière hardiesse pour l'attribuer à d'autres qu'aux ouvriers, ou à leurs meneurs.

Tout est rentré dans l'ordre, puisque Paris a retrouvé sa lumière électrique : il n'en reste pas moins une fâcheuse impression de cette grève de deux jours, parce que le but n'en apparaît pas clairement. Elle était inutile. Les ouvriers avaient d'autres moyens d'arriver à leurs fins : ils n'ont même pas essayé d'y recourir. Qu'ont-ils donc voulu? La plupart d'entre eux n'en savent rien, mais la Confédération générale du travail le sait fort bien. Elle a voulu intimider. Elle a usé d'audace dans la rapidité de l'exécution, et ensuite de prudence dans l'à-propos avec lequel elle a battu en retraite. Mais on peut être certain qu'elle reviendra à la charge, et que ces premiers essais de mobilisation seront suivis de quelques autres : les représentans des ouvriers l'annoncent d'ailleurs avec beaucoup d'arrogance. La maladresse est d'avoir choisi Paris pour premier théâtre. Quelque puissante qu'elle soit, la Confédération générale du travail a besoin de trouver un point d'appui dans l'opinion publique : elle n'en trouvera pas lorsqu'elle attaquera Paris dans ses organes vitaux.

L'intérêt de nos affaires intérieures nous a fait négliger depuis quelque temps, plus que nous ne l'aurions voulu, celles du dehors. Il s'en est cependant passé de fort importantes, surtout en Russie où des élections générales ont eu lieu et où une nouvelle Douma vient de se réunir. Tous les yeux sont en ce moment fixés sur Saint-Pétersbourg : on se demande ce qui va s'y passer. Nul ne peut le dire. Ni le gouvernement russe, ni la Douma ne le savent probablement mieux que nous.

Il y a de part et d'autre plus de bonne volonté que de confiance : mais, si cette bonne volonté se maintient, pourquoi ne dissiperait-elle pas les malentendus et ne viendrait-elle pas à bout des obstacles? L'expérience de l'année dernière, quoiqu'elle ait été courte, paraît avoir porté des fruits. On constate plus de prudence dans l'assemblée et plus d'initiative chez le gouvernement. La première semble être un peu sortie des théories au rude contact des réalités, et le second avoir compris qu'il doit agir au lieu de s'abstenir et de s'effacer, avoir un programme, manœuvrer avec les partis, enfin se proposer un but et s'efforcer de l'atteindre, comme un vaisseau vise au port au milieu des courans contraires.

Il est déjà un peu tard pour parler des élections : tous les journaux en ont donné les résultats, qui ne sont pas tout à fait conformes à ce que le gouvernement russe avait désiré et peut-être espéré : toutefois, ils n'en sont pas assez éloignés pour qu'il y ait lieu de sa part à désespérer. La Douma d'aujourd'hui ne ressemble pas à celle d'hier. Sur celle-ci le gouvernement n'avait aucune prise et presque aucun moyen d'action. Le parti gouvernemental s'y réduisait à si peu de chose qu'on pouvait le considérer comme pur néant : il se composait d'une demi-douzaine de membres, qui avaient même pris la singulière habitude de s'en aller au moment des votes importans. Cela n'excuse pas le gouvernement de M. Goremykine de n'avoir rien fait, rien essayé, rien imaginé, mais explique dans une certaine mesure l'inertie où il s'est confiné, et d'où il n'est sorti que pour lire à l'improviste le décret de dissolution. La situation n'est plus la même. Sans doute le gouvernement n'a pas la majorité; du moins il ne l'a pas de plain-pied; mais il peut la conquérir s'il veut bien se prêter aux transactions nécessaires. Les monarchistes, les octobristes, les modérés, les Polonais qui marchent avec eux, forment un groupe très important : le gouvernement y trouvera une base solide pour ses opérations ultérieures. Si nous regardons du côté opposé de l'assemblée, nous y voyons le parti ouvrier, les démocrates socialistes et les socialistes

révolutionnaires : réunis, ils ne forment pas un groupe beaucoup moins considérable. Mais, entre la droite et la gauche, il y a le centre, c'est-à-dire les cadets et les progressistes, qui, au nombre de plus de 100, peuvent faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre. La question est de savoir si on pourra et si on voudra s'entendre avec eux : de la solution qui sera donnée dépendra le sort de la nouvelle assemblée.

On a reproché quelquefois, en Russie, à la presse française de montrer trop d'intérêt aux cadets, ou du moins un intérêt trop exclusif. Comment aurait-il pu en être autrement avec la dernière Douma, où on ne voyait qu'eux ? On voyait bien aussi les socialistes ouvriers ou agraires ; mais, en dehors des organes socialistes qui, naturellement, s'attachaient à leur cause, la presse française les considérait comme un danger purement révolutionnaire, et ce n'est pas à leur groupe qu'allaient ses encouragemens et ses sympathies. Les cadets obtenaient plus de faveur parce qu'on ne les considérait pas comme de simples révolutionnaires, et que, s'ils n'agissaient pas, du moins ils parlaient. Le gouvernement ne faisait ni l'un ni l'autre. En face d'une scène où se donne une grande représentation, le spectateur cherche à s'intéresser à quelqu'un ou à quelque chose, au risque de ne pas pouvoir le faire longtemps. L'intérêt que les cadets avaient d'abord suscité n'a pas tardé, en effet, à diminuer lorsqu'on les a vus se perdre dans une phraséologie déclamatoire et se borner à des manifestations vaines. Cependant on continuait de les distinguer des partis révolutionnaires, et dans les fautes de plus en plus graves qu'ils commettaient, on faisait au gouvernement la part de responsabilité qui lui revenait. Une assemblée, même la mieux composée du monde, ne se suffit pas à elle-même : elle ne peut faire œuvre créatrice qu'avec la collaboration du gouvernement, et le gouvernement de M. Goremykine refusait la sienne. Il a été bientôt évident que, s'il avait un plan, c'était de déconsidérer la Douma par la manifestation de son impuissance, et alors de la dissoudre. Ce plan était réalisable, mais le gouvernement a perdu patience avant que les conditions préalables en fussent réalisées ; la démonstration de l'impuissance de la Douma n'a pas été suffisamment faite, et la dissolution s'est produite d'une manière prématurée.

A ce moment, il faut bien le reconnaître, une sorte de vertige s'est emparé des cadets ; ils ont paru vouloir justifier après coup les reproches qu'on leur avait adressés trop tôt. Leur équipée de Viborg et le manifeste qui en a été la suite ont été une lourde faute : pour la

première fois, on a pu leur reprocher à bon droit d'avoir fait acte révolutionnaire. Mais étaient-ils devenus pour cela des révolutionnaires véritables? Fallait-il les traiter comme tels et les considérer comme incorrigibles? Le gouvernement l'a fait, en quoi il a commis une faute à son tour.

Devenu chef du ministère, M. Stolypine, qui a montré d'ailleurs tant de qualités éminentes et a mérité par son sang-froid de si sérieuses sympathies, s'est donné pour tâche de poursuivre les cadets sur le terrain électoral, de les traquer, de les anéantir. Il a fait condamner et déclarer inéligibles ceux d'entre eux qui avaient signé le manifeste de Viborg; il s'est adressé au Sénat pour interpréter la loi électorale de manière à leur enlever le plus grand nombre d'électeurs possible; il leur a refusé le statut légal; il les a combattus avec acharnement et par tous les moyens. Quel a été le résultat ? Les cadets ont été assez fortement endommagés dans la lutte ; ils ont perdu une portion notable de leur contingent primitif; mais ils n'en sont pas moins revenus en force dans la nouvelle Douma. Ils en forment, pour tout dire, le groupe le plus homogène, le plus compact, enfin le plus important, sinon par le nombre, au moins par la situation en quelque sorte géographique qu'ils occupent au centre même de l'assemblée.

En politique, il faut beaucoup oublier : nous souhaitons que les cadets et le gouvernement le fassent. On vit dans le présent et pour l'avenir, et non pas dans le passé : or, tout ce que nous venons de rappeler appartient au passé. Nous conseillerions volontiers au gouvernement russe de regarder à l'Occident, de l'autre côté de la frontière : il y verra un gouvernement encore tout fier de l'immense victoire électorale qu'il prétend avoir remportée. Nous n'en avons pas diminué l'importance : loin de là, nous l'avons reconnue en toute sincérité. Toutefois le gouvernement allemand, qui avait entamé contre le Centre une lutte non moins vive que celle du gouvernement russe contre les cadets, n'a pas réussi à diminuer le groupe catholique même d'une simple unité. On dit sans doute, et nous le voulons bien, qu'il n'est plus obligé de subir les exigences de ce groupe, puisqu'il a une majorité sans lui. L'aura-t-il longtemps ? Pourra-t-il maintenir unie sur le terrain gouvernemental la majorité de coalition qu'il a formée sur le terrain électoral entre les conservateurs et les radicaux ? Rien n'est moins certain, et, pour peu que le Centre continue de montrer l'esprit politique dont il a donné autrefois tant de preuves, il ne tardera probablement pas à rentrer dans la majorité. Le gouvernement et lui sont très acerbes l'un contre l'autre : rien de plus naturel après

un aussi dur combat. Mais la législature qui commence ne se terminera pas sans amener des changemens que tout le monde prévoit. Pourquoi n'en serait-il pas de même entre le gouvernement russe et le groupe des cadets? Ils ont fait l'un contre l'autre l'épreuve de leurs forces, et ils ne sont pas venus à bout l'un de l'autre. Dans ces conditions, le mieux est de s'arranger.

Si les cadets ont compris la leçon des événemens, leçon d'ailleurs très claire, ils reconnaîtront, sans être obligés de l'avouer tout haut, qu'ils ont fait fausse route dans la première Douma. Éblouis de leur force numérique, ils se sont crus maîtres de la situation. Le pays n'était-il pas avec eux? Soutenus par lui, ne pouvaient-ils pas s'imposer au gouvernement avec l'intégralité d'un programme qui, sans être révolutionnaire, n'en était pas moins à quelques égards inquiétant? Ils ont essayé de le faire et n'y ont nullement réussi. La dissolution est survenue sans qu'ils l'eussent prévue. Alors ils ont espéré que le pays allait se soulever en leur faveur, et nous ne sommes pas bien sûr que le gouvernement ne l'ait pas quelque peu redouté. Ni d'un côté, ni de l'autre, on ne savait ce qui allait arriver : on se le demandait avec anxiété. L'événement n'a justifié ni l'espérance des cadets, ni les appréhensions du gouvernement. En dépit de quelques échauffourées, le pays est resté tranquille et l'armée fidèle. Les impôts sont rentrés comme d'habitude. Aucun cataclysme ne s'est produit.

A partir de ce jour, le gouvernement a commencé à se sentir plus solide qu'il ne s'était cru lui-même, et on a pu craindre qu'il n'abusât d'une force dont il venait de prendre conscience. Il ne l'a pas fait; c'est ce qui honore M. Stolypine. M. Stolypine a exercé, à la vérité, une pression électorale extrêmement énergique : si on le lui reprochait, il répondrait sans doute, comme M. de Bülow, qu'il l'a fait et qu'il le referait à l'occasion. Il dirait que c'était son droit et son devoir. Mais il a respecté, au moins dans la forme, les institutions relativement libérales données à la Russie par le manifeste d'octobre 1905, et il n'a pas éloigné d'un jour la réunion promise de la nouvelle assemblée. C'est pourquoi les cadets, pour peu qu'ils soient sages, comprendront que le pays ne marcherait pas avec eux, ou les soutiendrait mollement, ou les laisserait tomber lourdement, s'ils renouvelaient les fautes qu'ils ont commises l'année dernière. Ils comprendront aussi qu'ils ont en face d'eux un gouvernement qui, bien qu'il n'ait eu pour eux aucun ménagement, mérite qu'on en ait quelques-uns pour lui. S'il n'a pas toujours fait preuve de prévoyance et d'adresse, il a toujours fait preuve de loyauté; après avoir donné sa

parole, il l'a tenue; il s'apprête à recommencer l'expérience qui a été manquée une première fois. Quand M. Goremykine a dissous l'ancienne Douma, il y a tout lieu de croire qu'il n'avait pas l'intention d'en réunir une autre. M. Stolypine est arrivé au pouvoir avec des vues différentes, et y a conformé sa conduite. Sans doute, il n'a pas été vainqueur dans les élections; mais qui donc l'a été? S'il y avait un parti évidemment vainqueur, la question se poserait de savoir s'il ne faudrait pas lui donner le pouvoir. Malheureusement, ou peut-être heureusement, aucun n'a remporté une victoire telle que les autres soient obligés de s'incliner devant lui : raison de plus pour transiger, comme nous l'avons déjà dit. Et au surplus, rien ne serait plus redoutable pour la Russie que la prédominance absolue d'un seul parti, que ce fût celui de la droite ou celui du centre, celui du gouvernement ou celui des cadets. Nous ne parlons pas de la gauche socialiste : son triomphe serait la révolution pure et simple.

Une majorité est pourtant nécessaire dans une assemblée : il s'en est tout de suite formé une pour la constitution du bureau. M. Golovine était le candidat des cadets à la présidence. On a vu dès la première minute qu'il ne pouvait pas avoir de concurrent sérieux, et la droite s'est abstenue de lui en opposer un : elle s'est contentée de voter contre lui. Il a été élu par 356 boules blanches contre 102 noires, ce qui lui donne, comme entrée de jeu, une incontestable autorité sur l'assemblée. C'est un homme dans toute la vigueur de l'âge, et qui a déjà fait ses preuves : on s'accorde à louer la fermeté et la courtoisie de son caractère. L'élection du reste du bureau a été plus difficile et a donné lieu à beaucoup de conciliabules. Deux traits caractérisent l'opération : le parti du travail a fait passer un de ses candidats à la vice-présidence, et la droite n'a réussi à faire passer aucun des siens, même au secrétariat. Ce n'est pas la faute des cadets; ils ont fort bien compris qu'il aurait été convenable, et politiquement utile, de donner au bureau une place à la minorité; ils ont fait des efforts pour la lui assurer, mais ils n'y ont pas réussi. La volonté des partis de gauche l'a emporté sur la leur. Cette exclusion absolue des groupes de droite est un fait regrettable, mais ne préjuge pas l'avenir. Peut-être était-il difficile qu'elle ne se produisît pas le lendemain des élections, à un moment d'ailleurs où les intentions du gouvernement sont inconnues, où les partis ne sont pas encore définitivement classés et où, à vrai dire, tout est incertain. Mais si les gauches ont voulu, au point de départ, faire preuve de force, la démonstration est complète.

Il y a peu de chose à dire du discours prononcé par le nouveau président en prenant possession du fauteuil, sinon que M. Golovine a tenu à rattacher la seconde Douma à la première : il y a même mis une insistance un peu affectée. « Nous savons tous, a-t-il dit, avec quelle impatience notre pays attend de la Douma l'allégement de ses maux. Or, le chemin droit qui conduit au but visé a été marqué par la première Douma, et ce chemin demeure le même à l'heure présente. Donner vie aux principes constitutionnels proclamés par le ma-manifeste du 30 octobre et élaborer une législation sociale, telles sont les deux grandes tâches que s'étaient proposées la première Douma. Nous ferons tout pour qu'elles soient accomplies par la seconde. » Nous ne sommes pas bien sûr que l'ancienne Douma ait entendu borner sa tâche à donner vie aux principes constitutionnels posés par le souverain dans le manifeste du 30 octobre : quoi qu'il en soit, la nouvelle fera bien d'y borner la sienne, et de laisser au temps, aux circonstances, à l'évolution naturelle des choses et des hommes, le soin de compléter l'œuvre commencée. Une phrase du discours a particulièrement attiré l'attention : c'est celle où M. Golovine, parlant toujours de la Douma, dit qu' « en union avec le monarque, » elle réalisera sans faiblir la volonté et la pensée du peuple. Si ces mots : « en union avec le monarque, » ne sont pas un programme, ils sont une méthode, et, dans la bouche de M. Golovine, ils étaient sans doute aussi une invite adressée au gouvernement. Ils signifient que la Douma désire collaborer avec lui. « En dépit des divergences d'opinion qui nous divisent, a dit encore M. Golovine, un but commun nous unit, et ce but unique, c'est le bien du pays réalisé par le moyen du travail constitutionnel. » Nous n'ignorons pas que ces discours d'ouverture et d'apparat n'ont pas une grande influence ultérieure; ce n'est pas aux paroles, mais aux actes, qu'on juge un gouvernement et une assemblée. Les paroles ont cependant le mérite des intentions qu'elles expriment. Si elles ne font pas grand bien, elles pourraient faire grand mal. Celles de M. Golovine indiquent des intentions droites; elles éclairent le présent; elles ne compromettent pas l'avenir.

Reste à savoir quel sera le programme du gouvernement, puisqu'il est certain que M. Stolypine en a un et que, dès l'ouverture de ses travaux, il le fera connaître à l'assemblée. S'il ne l'a pas fait déjà, c'est que le président a émis l'avis que la Douma ne serait constituée qu'après avoir validé les pouvoirs de la majorité de ses membres, ce qui ne demandera d'ailleurs que peu de jours. Cette réserve est cor-

recte. On pourrait peut-être se faire par avance une idée du programme du gouvernement, et sinon des solutions qu'il proposera, au moins des questions qu'il posera. Mais pourquoi essayer de soulever un coin du voile qui doit se lever tout entier dans peu de jours? Il suffit de dire que le gouvernement mettra tout de suite la Douma en présence d'un certain nombre de projets qui ont été sérieusement élaborés, et qui ont pour objet de préparer la « législation sociale » dont M. Golovine a parlé dans son discours. Cela seul établit une différence immense, et fort heureuse, entre le gouvernement d'aujourd'hui et celui d'hier. Combien de fois n'avons-nous pas déploré l'inconcevable attitude de M. Goremykine devant l'ancienne Douma! On se souvient qu'il ne lui a soumis aucun projet de loi, ou que ceux qu'il lui a proposés avaient un caractère d'insignifiance dérisoire. C'est un des motifs principaux pour lesquels la malheureuse assemblée a été réduite à travailler dans le vide et à se livrer à des manifestations sans portée. Il n'en sera pas de même pour la Douma actuelle avec M. Stolypine. Elle pourra s'adonner tout de suite à une œuvre législative, ou sociale comme dit M. Golovine, concrète et définie : si elle s'en laissait détourner et distraire, ce serait sa faute et il serait difficile de lui trouver des excuses. Puisqu'elle veut travailler « en union avec le monarque, » qu'elle s'applique, sauf à les corriger et à les amender, aux projets qui lui seront soumis en son nom. Une tendance très dangereuse pour les assemblées, surtout lorsqu'elles sont jeunes et inexpérimentées, les porte à vouloir tout entreprendre à la fois : il n'y a pas de moyen plus sûr de ne rien faire que de superficiel, d'incomplet, ou, pour mieux dire, de manqué. Nous espérons que la Douma échappera à ce péril que sa devancière n'a pas évité. On nous disait autrefois qu'il fallait « sérier » les questions : c'est le secret de la sagesse parlementaire.

La situation de l'assemblée sera souvent difficile et toujours délicate. Il y a en Russie un parti réactionnaire très puissant, mais non pas tout-puissant, qui rêve déjà d'une seconde dissolution, y poussera de toutes ses forces, et exploitera dans ce dessein toutes les fautes commises. Nous ne dirons pas à la Douma que son sort est entre ses mains, car il est aussi dans d'autres; mais il dépend d'elle de donner le moins de prétextes possible à ceux qui en cherchent pour dénoncer son incapacité au gouvernement et son impuissance à l'opinion. C'est une garantie pour elle d'avoir affaire à un gouvernement qui, avant même qu'elle naquit, a donné des preuves de sa sincérité. Les circonstances lui sont incontestablement plus favorables qu'elles ne l'ont

été à sa devancière. Elle a pu faire un meilleur départ, et elle a, pour éclairer sa route, une expérience que l'autre n'avait pas.

Nous ne voulons pas terminer cette chronique sans dire un mot de l'incident électoral qui s'est passé dans le département de l'Hérault. Nous avons parlé des élections allemandes et russes; elles ont été très passionnées; mais nulle part encore on n'avait tiré des coups de feu sur un candidat, parce qu'on n'avait pas d'autre moyen de se débarrasser de lui Le fait s'est produit dans la première circonscription de Montpellier contre M. Pierre Leroy-Beaulieu : un pareil progrès dans nos mœurs électorales mérite bien d'être relevé. Nous le signalons à l'indignation des honnêtes gens de tous les partis. M. Leroy-Beaulieu a été blessé au bras sur lequel il appuyait sa tête, et il s'en est fallu de peu qu'il ne fût encore plus gravement atteint. A qui revient la principale responsabilité de ce douloureux et odieux incident? Nous n'hésitons pas à dire que c'est à la Chambre des députés qui, sans aucun motif avouable, a invalidé M. Leroy-Beaulieu, élu au premier tour de scrutin avec une avance notable sur tous ses concurrens réunis. C'est par de pareils votes, entraînant de pareilles conséquences, qu'on pousse jusqu'au paroxysme l'exaltation des esprits dans un pays où les têtes sont chaudes, les passions violentes et les scrupules médiocres. L'exaltation peut y aller jusqu'au crime. La Chambre ne l'avait pas prévu, mais elle n'en est pas moins coupable, car ce qu'elle n'avait pas prévu, elle l'a rendu possible par son vote inconsidéré. — Invalidons, a pensé la majorité : nous verrons bien ce qu'il en adviendra. Le pire qui puisse arriver est que M. Leroy-Beaulieu soit réélu. — Il l'a été, en effet, mais au péril de sa vie. Toute l'agitation déchaînée, toute la pression exercée contre lui n'ont pas entamé le solide faisceau de ses amis. Son courage a eu sa récompense. Mais la Chambre aussi a eu la leçon qu'elle méritait. Il est fâcheux seulement qu'aux yeux du monde civilisé, quelque déconsidération en résulte pour notre pays.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

L'ÉMIGRÉ[1]

DEUXIÈME PARTIE[2]

III. — TRAGIQUES DESSOUS D'UNE GRANDE VIE

— « On ne bougera rien dans le château ! » répétait Chaflin une demi-heure plus tard. Il montait le grand escalier et se dirigeait vers l'appartement que Landri occupait quand il venait à Grandchamp, celui des aînés. Il y avait douze ans déjà que le dernier-né, devenu fils unique, y avait été installé. « On bougera tout, monsieur le marquis !... » Et le visage du mandataire infidèle exprimait cette haine qu'éprouvent les mauvais serviteurs pour des maîtres trahis, pendant qu'il regardait sur les murs les panneaux de Beauvais, une des gloires du château, la suite complète des tapisseries représentant des scènes chinoises, d'après Fontenay, Vernensaal et Dumont. Des princes siégeaient sur des tapis de Perse, dans des costumes asiatiques. Des princesses passaient en palanquin, vêtues d'étoffes blanches enrichies de joyaux. Des suivantes portaient des parasols. Des négrillons offraient des fruits sous des dais enguirlandés de feuillages. Qu'il y avait longtemps que Chaflin avait gravi ces marches pour la première fois, et admiré, avec une stupeur de petit bourgeois soudain transporté dans un décor de haute vie, ces magnificences dignes des *Mille et une Nuits!* C'était alors un pauvre professeur

(1) *Published, April first, nineteen hundred and seven. Privilege of copyright United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five. by* Plon-Nourrit et Cie.

(2) Voyez la *Revue* du 15 mars.

libre, marié, chargé de famille. Il venait d'être introduit dans la maison comme précepteur du plus jeune fils par le chapelain. Ce prêtre, qui avait élevé l'aîné, était trop vieux pour entreprendre une nouvelle éducation. Il avait redouté la présence d'un autre ecclésiastique. Chargé par le marquis de trouver quelqu'un, il s'était souvenu d'un donneur de leçons, rencontré à Paris dans un pensionnat religieux. Celui-ci, à son tour, avait désigné son collègue Chaffin. En acceptant, comme il avait fait, de confier l'éducation de Landri à un précepteur de hasard, M. de Claviers s'était conformé, une fois de plus, au type classique du Grand Seigneur. On demeure étonné de l'effrayante facilité avec laquelle, et depuis toujours, les gens des plus grands noms abandonnent leurs enfans à des influences douteuses. Les princes ne sont pas plus méticuleux sur ce chapitre. Un adolescent de qui dépend l'avenir d'un Empire, aura été élevé quelquefois par un fruit sec de l'Université qui vaudra en délicatesse le Dubois du Régent! Heureusement pour Landri, Chaffin avait encore, à cette époque, sinon de vraies vertus, les habitudes du père de famille. Marié, ayant lui-même des enfans, ses garanties d'honorabilité étaient réelles. Toutefois, comme il avait passé les quarante ans sans réussir, il était aigri déjà, et très voisin de considérer les humbles travailleurs de son espèce comme des dupes sociales. L'atmosphère de grand luxe où il était entré ainsi sans préparation l'avait gâté. On était convenu qu'il habiterait chez son élève. Cette combinaison, en l'isolant de son foyer et de sa première existence, l'avait désarmé contre la nouvelle ambiance. Puis Chaffin avait subi l'intime et lent travail de corruption que produit nécessairement sur le plébéien pauvre, quand il est d'essence vulgaire, la découverte des immoralités cachées des nobles et des riches. C'est un véritable apprentissage de dépravation, qu'un certain pessimisme d'office, fait de secrète envie et de bas espionnage. Quand le marquis, — l'éducation de son fils une fois finie, — lui avait proposé la place de secrétaire-administrateur, Chaffin était mûr pour le rôle d'intendant « à la vieille manière. » Le style de M. de Claviers n'est que trop exact ici. Cette nomination correspondait pour le châtelain de Grandchamp à un parti héroïque : fatigué des gaspillages, il avait décidé de gouverner sa fortune lui-même. C'est généralement le moment d'où date, pour les personnes de son rang, la ruine définitive. Après trois mois, le soi-disant secrétaire vérifiait seul les

comptes, et avant la fin de la première année les infidélités avaient commencé. Elles s'étaient multipliées de règlemens en règlemens, pour aboutir à l'abominable entreprise, indiquée déjà, qu'un groupe de brocanteurs-usuriers allait diriger, avec son aide, sur les trésors de Grandchamp. Par quelles étapes la conscience de l'ancien professeur libre était-elle descendue à ce degré d'improbité ? Le changement de son visage, depuis ces dernières années, le racontait. L'inquiétude arrogante du voleur, toujours à la veille d'être pris, crispait sa face, aiguisait ses prunelles, énervait son geste. Mais nous ne regardons plus ceux que nous voyons sans cesse. Le marquis n'avait pas observé ces signes révélateurs, et Landri pas davantage. D'ailleurs, le fourbe n'était pas plutôt en leur présence, qu'il se surveillait d'une surveillance plus sévère à mesure que ses méfaits augmentaient. C'est ainsi, qu'une fois au haut de cet escalier, et arrivé devant la porte derrière laquelle il savait trouver le jeune homme, il ne frappa qu'après s'être arrêté une minute, le temps de composer sa physionomie, et, lorsqu'il entra, sur la réponse venue de l'intérieur, le dur et cynique ricaneur avait disparu. Il n'y avait plus qu'un humble et fidèle employé de la famille, ému mais se contenant, accablé mais décidé, à qui son dévouement ordonne la plus pénible des démarches. Il n'hésite plus. Son secret l'étouffe. Il faut qu'il le crie. Ce rôle était d'autant plus aisé à tenir dans la circonstance que Chaffin allait à peine mentir. Son plan, d'une simplicité formidable, et par lequel il comptait se prémunir à jamais contre tout soupçon de complicité, consistait à exposer au futur héritier du marquis la situation vraie de la maison de Claviers-Grandchamp, en l'an de grâce 1906. Il tairait seulement ses propres dilapidations et son entente avec les meneurs du dernier assaut.

— « Qu'y a-t-il, mon bon Chaffin ? » demanda le jeune homme. Il s'était levé, pour recevoir son visiteur, de la chaise longue où il venait de passer d'affreux instans, depuis qu'il avait quitté son père, à prendre et à reprendre le détail, pour lui si cruel, de leur conversation : « Qu'est-il arrivé ? Vous me faites peur. » L'idée lui avait soudain traversé l'esprit, devant la physionomie décomposée de son ancien précepteur, d'un accident... du marquis frappé d'une attaque...

— « Non, il n'est rien arrivé, » répondit Chaffin, « rien encore !... Mais je ne peux pas supporter de me taire davantage. Si

vous n'étiez pas venu à Grandchamp aujourd'hui, je serais, moi, allé à Saint-Mihiel... Cela ne peut pas durer ainsi. Je deviendrais fou. Je me tuerais... Landri, M. de Claviers ne veut pas me laisser lui parler. J'ai le titre de secrétaire, ce qui veut dire que c'est moi le gérant de la fortune?... Hé bien! si les choses vont comme elles vont, Landri, je ne serai plus le gérant de rien. Il n'y aura plus de fortune, entendez-vous, plus de fortune, plus rien, plus rien... »

— « Vous dites que mon père ne veut pas vous laisser lui parler? » interrompit Landri. « Vous m'étonnez beaucoup. Il est lui-même préoccupé de cette situation. Il s'est plaint à moi, aujourd'hui même, de la lourdeur de ses charges... Voyons, calmez-vous, mon cher maître, » et il ajouta ces mots, tant sa confiance était entière dans cet homme qui lui représentait sa première jeunesse : « Votre affection pour nous pousse au tragique de toutes petites difficultés, j'en suis sûr. Expliquez-les-moi... »

— « Je vous dirai des chiffres, » répondit Chaffin simplement, « vous jugerez si j'exagère... Savez-vous combien monsieur le marquis doit sur ses immeubles : Grandchamp, l'hôtel de la rue du faubourg Saint-Honoré, vos maisons de la plaine Monceau, les villas de Cabourg, en bloc? Deux millions cinq cent cinquante mille francs, qui se décomposent comme il suit : dix-sept cent cinquante mille francs au Crédit Foncier et huit cent mille à un autre prêteur... Nous avons de ce chef plus de cent quinze mille francs d'intérêts à payer par an, avant toute dépense... »

— « Il faut que ce soit vous pour que je ne croie pas rêver!... » dit Landri, après un silence? Il répéta : « Deux millions cinq cent cinquante mille francs? Et mon père a plus de quatre cent mille francs de rente?... Est-ce possible?... Il ne joue pas. Sa vie est irréprochable. Il n'a pas d'écurie de courses... Où tout cet argent est-il allé?... »

— « Vous le saurez tout à l'heure, » continua l'implacable Chaffin. « Finissons-en d'abord avec les dettes. Il y en a d'autres. A côté du passif immobilier, il y a le passif mobilier. De ce chef, monsieur le marquis doit plus de deux autres millions, j'entends en sommes empruntées contre signature. Je ne parle pas des retards chez les fournisseurs, des gages arriérés, de tout le reste. C'est un autre million peut-être, mais flottant, et dont je me tire comme je peux. C'est une bataille quotidienne. Je la livre et je la gagne!... De ce passif mobilier, je ne me tire pas. Ah! qu'il

est bien nommé, celui-là ! Il bouge, il menace, il va tout briser... Écoutez, Landri. Quand je vous aurai tout dit, vous partagerez mon affolement... Ces deux millions, comme vous pensez, ne représentent pas une seule créance. C'est dix, quinze, vingt dettes différentes... C'était, plutôt ! Car aujourd'hui !... Mais laissez-moi entrer dans le détail. Vous allez comprendre comment ces dettes ont grossi jusqu'à ces chiffres fantastiques par le jeu brutal des intérêts, très simplement, et pourquoi je vous dis : c'était... Il y a eu, par exemple, une créance Gruet. Je la choisis, elle est typique, et puis c'est à propos d'elle que la bombe a éclaté. En 1903, nous avons eu un besoin absolu de trois cent mille francs. Me Métivier, notre notaire, nous les avait procurés par un M. Gruet, un agent d'affaires honnête, — il y en a. Il y a celui-là, et vous allez le juger ! — établi rue Lafayette. L'emprunt vient à échéance le 15 juillet 1905. Nous n'étions pas prêts. Gruet lui-même me parle d'une prêteuse d'argent pas trop exigeante, une Mme Müller, qui tient une boutique de vieilles étoffes, rue de la Chaussée-d'Antin. J'y vais à tout hasard. A mon grand étonnement, elle accepte. Elle rembourse Gruet avec subrogation devant notaire. Rien de plus correct, comme vous voyez. Seulement, le 15 juillet dernier, les trois cent mille francs Gruet étaient devenus trois cent quarante-six mille cinq cents francs Müller. Comptez : deux ans d'intérêts à l'échéance de 1905, trente mille ; plus seize mille cinq cents pour 1905-1906. Suivez toujours. A ce 15 juillet, même impossibilité pour nous de payer. Démarches auprès de Mme Müller. Supplications... C'était moi qui les faisais. Je subirais bien d'autres choses pour monsieur le marquis !.. Un peu de temps m'est accordé, et, un beau jour, cette créance Gruet, devenue créance Müller, se trouve être devenue une créance Altona. Un premier commandement nous est signifié. Je cache l'incident à monsieur le marquis, bien entendu, et je cours chez cet Altona. Je trouve un homme installé dans un magnifique hôtel de la place Vendôme, avec l'air je dirais d'un grand seigneur, si je ne connaissais pas monsieur le marquis et vous, Landri, — et des bibelots admirables autour de lui. C'est un magasin disposé comme une collection, — un musée à vendre en détail. Cet Altona me reçoit avec des manières de prince, et, posément, tranquillement, il m'explique qu'il n'a pas racheté seulement notre créance Müller. Quantité de nos autres papiers sont entre ses mains ou celles de ses hommes

de paille. Pas toutes nos créances, mais presque... Il en a pour plus de quatorze cent mille francs. Il a concentré tout ce qu'il a pu. Non moins posément, il me déclare qu'il agit pour le compte d'un syndicat de ses confrères. Ils sont un certain nombre qui visent depuis des années les merveilles conservées à Grandchamp. Comment ont-ils été renseignés sur les embarras de monsieur le marquis? Comment sont-ils arrivés à connaître les noms des usuriers auxquels nous avons dû nous adresser? Comment ont ils négocié avec eux?... Je ne vous le dirai pas. Je n'en sais rien... Tant il y a que ce premier envoi d'huissier, c'était le coup de canon qui ouvre le feu. Bref, ils sont en mesure de nous poursuivre et de nous faire vendre par autorité de justice. Altona ne m'a pas caché qu'il allait procéder à cette exécution implacablement, à moins que... »

— « A moins que? » interrogea Landri, comme l'autre se taisait. « Achevez... »

— « A moins que nous n'acceptions l'offre qu'il m'a faite de la part de ses associés, c'est évidemment le coup qu'ils ont monté... — Nous avons calculé, m'a-t-il dit, — toujours avec sa correction parfaite, — l'aléa de la vente publique. Nous pouvons y gagner, nous pouvons y perdre. Certaines pièces dont nous avons d'ores et déjà un placement avantageux peuvent nous échapper. Nous préférons vous faire une proposition d'achat, en bloc. Nous vous donnerons quatre millions, comptant, du lot, c'est-à-dire de tous les objets énumérés dans la pièce justificative n° 44, qui figure à la suite du livre sur *l'Histoire de la maison de Grandchamp*. Vous et nous ferons une bonne affaire. Vous évitez, vous aussi, l'aléa de la vente. Vous avez vos dettes payées, et plus de deux millions d'argent liquide pour vous remettre à flot. Nous, notre bénéfice est assuré. Nous avons avec nous deux Américains qui donnent quinze cent mille francs, rien que des tapisseries. Vous avez quinze jours pour vous décider... — Je vous répète ce qu'il m'a dit, mot pour mot... Quinze jours!... Il y en a six que j'ai eu cette entrevue avec cet Altona, et je n'ai pas encore trouvé la force d'avertir monsieur le marquis!... Et vous voulez que je ne sente pas ma tête se perdre?... »

— « C'est moi qui l'avertirai, » s'écria le jeune homme, « et tout de suite. Vous avez perdu six jours, Chaffin, six jours sur quinze! Vous avez gravement manqué à votre devoir... Allons chez lui... »

— « Et lui dire quoi? » demanda le secrétaire, en se mettant devant la porte vers laquelle Landri avait déjà fait un pas.

— « Mais, ce qui est, tout simplement. »

— « Et pour aboutir à quoi? A ce qu'il refuse de vous croire, contre toute évidence, en disant : — Toucher à Grandchamp, ils n'oseront pas! — Ou bien qu'il emploie cette semaine à chercher de l'argent, assez pour payer la bande Altona. Il se peut qu'il en trouve, car enfin les tapisseries, les meubles, les tableaux, les bronzes sont là, et nous savons qu'ils valent au moins quatre millions, puisque l'autre les offre. Donc, monsieur le marquis trouve cet argent. A quel prix? Il emprunte à vingt pour cent, à trente, à cinquante peut-être!... Et dans un an nous en sommes où nous en sommes, avec cette différence que nos deux millions de ces dettes-là seront devenus deux millions trois cent mille, sans parler de la nécessité de trouver quatre ou cinq cent mille autres francs pour continuer, durant cette année, une vie qu'il faut à tout prix changer. Vous entendez, Landri; *il faut*. Vous m'avez reproché d'avoir manqué à mon devoir. C'est vrai, je n'ai pas pu dire à votre père cet horrible : *il faut*. Pensez que tout ce désastre de son immense fortune vient de ce qu'il n'a jamais consenti à se les dire à lui-même, ces deux petits mots : *il faut*. Vous demandez où elle a passé, cette fortune? — Mais à vivre sur le pied de cinq cent mille francs de rente, quand lui et madame la marquise en avaient quatre cent mille, comme vous venez de le dire, — en se mariant. Avec une feuille de papier, un crayon et deux colonnes : celle des revenus, celle des dépenses, je vous ferai toucher du doigt la chose. M. de Claviers a prétendu conserver à Grandchamp le train qu'y avait son père, lequel avait à peu près deux fois ses rentes, et son grand-père qui, lui, les avait trois fois. Madame votre tante et madame votre grand'tante ont emporté le reste chez les Nançay et chez les Vardes. Monsieur le marquis maudit toujours le Code Civil, et il a raison. Mais c'est le Code, et il est plus fort que nous et que lui. Il a tenu le château comme s'il était votre grand-père et votre aïeul. Savez-vous ce que cela signifie? Cent mille francs d'abord pour le parc, le jardin, les serres, plus soixante mille francs pour l'équipage, plus quarante mille francs pour la chasse à tir, trente-cinq mille pour les écuries. Nous sommes tout de suite à deux cent trente mille. Et ainsi du reste. La table? Nous avons ce soir quarante personnes à dîner, et mon-

sieur le marquis se croirait déshonoré si son chef n'était pas cité comme un des premiers de Paris! La livrée? Vous la connaissez et vous savez aussi que monsieur le marquis entend ne jamais se séparer d'un vieux serviteur sans lui faire une pension. Nous nous sommes disputés, hier encore, pour Mauchaussée fils. Douze cents francs au père et une maison, douze cents francs au fils. Ils sont plus de trente logés à la même enseigne. Ci, quarante mille francs. Et c'est des demandes toute la journée, auxquelles monsieur le marquis n'a qu'une réponse : donnez. Et l'on donne... pour les frères et pour les sœurs, pour les hôpitaux et pour les églises, pour les écoles et pour les élections. Sans compter les secours privés, qui ne passent point par moi. Cent mille francs de la main à la main, alors que nous étions si gênés, à M. de Lautrec, sans reçu, pour régler une perte au jeu! J'en ai eu la preuve. J'en ai parlé à monsieur le marquis. J'ai osé. — Si nous ne nous aidons pas entre nous, — m'a-t-il répondu, — qui nous aidera?... — Qu'il ait agi ainsi la première, la seconde année, en 66, en 67, jusqu'à la guerre, c'était naturel. Mais quand il a vu le rendement des terres décroître, les hypothèques grossir, les mémoires impayés s'accumuler, qu'il n'ait pas essayé de réagir, c'est extraordinaire. Ça est. Je me l'explique si bien! Chaque économie, c'était la maison de Claviers-Grandchamp abaissée, et matériellement, d'une façon concrète, qu'il aurait vue de ses yeux, palpée de ses mains. Des économies? C'étaient les charmilles taillées tous les trois ans, — mais, dans l'intervalle? — les allées moins bien tenues, — mais, après les pluies? — Moins de fleurs dans les parterres, moins de chevaux à l'écurie, la chasse à courre avec moins de chiens et moins de piqueurs!... Le cœur lui en a crevé. Il a remis à l'année prochaine... La dette a grandi. Elle l'a emporté dans son vertige. Et puis, il a toujours espéré : hier, c'était un placement heureux, M. Jaubourg l'avait mis sur une bonne valeur. Il a gagné cent vingt mille francs. Une goutte d'eau dans le désert! Avant-hier, un de vos cousins, M. de Nançay, lui laissait en mourant cent mille francs. Autre goutte d'eau. Ces imprévus l'ont déçu d'un mirage qui s'accordait trop à l'instinct héréditaire. Il lui serait plus facile de quitter tout de ses habitudes, que de les réduire, voilà l'évidence à laquelle je suis arrivé. A cause de cela, Landri, je considère cette offre d'Altona comme providentielle, vous entendez. Il faut que monsieur le

marquis l'accepte. Grandchamp vidé de ses meubles, qui, pour lui, sont des reliques, il n'y voudra plus revenir. Plus de jardin à la française. Du moins on réduira l'entretien. Plus de chasse à courre, plus de table ouverte. Avec ce qui lui restera, il aura de quoi mener encore un très beau train. On louera la chasse, le château, peut-être. On commencera de racheter les hypothèques. La maison de Claviers-Grandchamp n'aura plus son faste pour quelques années. Mais elle réalisera sa devise : *E tenebris inclarescent*. Elle ne sombrera pas pour toujours... »

Tout entier à l'ardeur de sa démonstration, Chaffin avait commis une faute. Il avait changé d'accent, à mesure qu'il appuyait sur les chiffres, terrible commentaire au discours tenu par le marquis à son fils, dans la forêt, deux heures auparavant, sur la splendeur du nom ! Certes, la joie cruelle de la montée de l'escalier n'allumait plus sa flamme sinistre dans ses prunelles jaunes, mais ses bas sentimens pour son imprudent et magnanime patron se manifestaient par l'impitoyable netteté avec laquelle il pensait et parlait ce désastre. Il croyait bien connaître Landri, le sachant infiniment impressionnable, et ayant contribué jadis, par un travail de sourde critique, à le détacher de son milieu. Il l'avait vu tenir tête au marquis dans la question de Saint-Cyr. D'ailleurs, ne s'agissait-il pas de la dilapidation de son futur héritage? Il ne savait ni le degré de désintéressement du jeune homme, ni quelles cordes profondes la poésie si vraie du caractère de M. de Claviers émouvait dans ce tendre cœur. Cette poésie, le brutal rapporteur du budget de ruine ne semblait même pas la soupçonner. Son tableau de la vie du marquis, si follement désordonnée mais si généreuse, son réquisitoire, plutôt, où il avait souligné la folie de paraître du grand seigneur, sans marquer assez son idéalisme et sa charité, contredisait étrangement l'attitude de chien grognon et fidèle qu'il affectait d'habitude. Landri sentit cette nuance, d'instinct seulement. La révélation de l'imminente catastrophe le frappait trop encore. C'en fut assez pourtant pour qu'il éprouvât un invincible besoin de se solidariser avec son père, et il répondit :

— « Comment? Vous admettez cela, vous, Chaffin? Les meubles de Grandchamp vendus? Ces trésors que notre aïeule a sauvés héroïquement en 93, dispersés? Mon père chassé de chez lui par cette bande noire?... Jamais! Je donnerais plutôt ma fortune, à moi. »

— « Hé bien! » insinua Chaffin, « redemandez-la. »

— « Ne me dites pas qu'elle est engloutie aussi... » s'écria le jeune homme. Il ne termina pas sa phrase et dit énergiquement : « Je sais que ce n'est pas vrai!.., »

— « Ce n'est pas vrai, en effet, » répondit le secrétaire. « Monsieur le marquis garde un capital bien supérieur aux quinze cent mille francs que vous avez hérités de Mme de Claviers. Vous lui avez donné, après la reddition de ses comptes de tutelle, une procuration générale qui comportait le droit d'aliéner et d'hypothéquer. Vous l'avez fait, parce qu'il héritait d'un quart des biens de votre mère, soit de cinq cent mille francs. Ces biens consistaient, pour partie, dans des maisons. Vous avez tenu à rester dans l'indivision. Il suffit donc, pour qu'il soit en règle avec vous, qu'il vous représente les quinze cent mille francs dont il vous a toujours servi très exactement la rente, et il peut vous les représenter, mais à une condition, et *sine qua non*... Il doit vendre pour cela ce mobilier de Grandchamp, la seule valeur réalisable. Les bâtimens et les terres sont tellement grevés d'hypothèques et d'une liquidation trop difficile! N'en parlons pas. Il faudrait attendre combien de temps? Et vous ne seriez pas créancier privilégié... Vous en êtes venu vous-même au point où je voulais vous amener. C'est tout le motif de ma démarche, Landri. Vous pouvez tirer M. de Claviers de cette impasse, vous seul, et cela, en lui redemandant votre fortune... »

— « Moi? A lui?... »

— « Oui, vous, et en lui retirant votre procuration. Je le connais. Il ne voudra pas que vous puissiez une seconde le soupçonner d'en avoir abusé. Il n'aura de paix qu'il ne vous ait tout rendu, là, sur l'heure. Qu'à ce moment-là, les quatre millions d'Altona lui soient offerts, il les accepte. Grandchamp dépouillé de ses trésors, c'est horrible, j'en conviens. On remeuble un château déménagé. On ne reconstitue pas une fortune effondrée, et cinq ans de cette vie encore, la vôtre est effondrée, et pour toujours. Je vous devais la vérité. Je vous l'ai dite. Décidez. »

Pendant que Chaffin formulait cette proposition, Landri l'avait regardé d'une telle manière que l'autre dut détourner les yeux. Pour la première fois, l'ancien élève de l'intendant malhonnête se posait cette question : « Est-ce bien le même homme?... » Dans l'éclair d'une subite intuition, il aperçut la dangereuse trame ourdie autour de l'antique demeure et dont un

des artisans était cet homme qui lui conseillait — quoi? Un parricide moral, étant donné le caractère de M. de Claviers. Ce ne fut qu'un éclair. Ce cruel conseil, après tout, pouvait avoir été inspiré à l'administrateur aux abois par l'angoisse d'une des crises d'affaires, où l'humanité disparaît devant l'implacabilité des chiffres. Quoi qu'il en fût, Landri avait été froissé trop vivement dans son intime délicatesse, et une indignation contenue tremblait dans sa réponse :

— « Je ne ferai pas cela, » dit-il. « J'aime mieux tout que de perdre son cœur... Mon premier mouvement était le vrai... Il faut tout lui dire, et tout de suite. Il s'agit de l'avenir de la famille, et il en est le chef. C'est à lui, non à moi, de décider. Allons... »

— « J'ai fait le possible, » répondit Chaffin. « Vous ne voulez pas. Allons... »

Il ouvrit la porte le premier, et, aussitôt, les deux hommes se trouvèrent en face du valet de chambre de Landri. Cet homme attendait dans le couloir, prêt à entrer, dès que son maître serait libre : « Il écoutait? » se dit Chaffin. « Bah! Ils savent tout depuis longtemps. » Il calomniait le garçon, fils d'un des vieux lampistes du château, — Grandchamp était tout entier éclairé à l'huile et il fallait trois individus spéciaux, rien que pour ce service! — Ce domestique avait à transmettre un message dont le mystère l'agitait. Tel était le motif très simple de son aguet.

— « On a besoin de parler tout de suite à monsieur le comte, » dit-il. « C'est très pressé et très important, mais ce n'est qu'un mot... La personne attend dans la chambre de monsieur le comte... »

— « Si ce n'est qu'un mot, » répondit Landri, étonné lui aussi, même dans son trouble, par cette attitude et ces formules, « j'y vais... Je reviens, Chaffin, attendez-moi... Vous, Jean, allez savoir où est en ce moment monsieur le marquis. »

— « Landri ne dira rien à M. de Claviers, rien, » se répétait l'ancien précepteur, demeuré seul. Ce croisement de leurs regards, tout à l'heure, lui avait révélé chez son élève des énergies et des perspicacités insoupçonnées. Il avait accepté sans plus de résistance cette proposition d'aller apprendre la vérité au marquis, par crainte d'un éveil de défiance. Il y répondait, par avance, mentalement : « Et puis, qu'il lui dise tout... Qu'est-ce

que cela me fait? Mes comptes sont en règle. Je n'ai jamais agi sans autorisation signée... Non. Il ne lui dira rien. On ne peut pas parler à cet homme... Landri remettra. Il va à Paris demain. Il ira demander conseil... Conseil? Et à qui?... A Jaubourg peut-être. Non, il ne l'aime pas, et il aime, il adore le marquis!... La voix du sang, c'est comme leur fameuse Race; quelle bonne plaisanterie!... » Chaffin ricana. En pensée il outrageait son maître deux fois, dans sa personne et dans ses idées. « Landri verra Métivier, le notaire, plutôt... Oui, voilà le vrai... Métivier me fera venir. Quand il connaîtra la situation, il sera de mon avis. Cette offre Altona, c'est, à un pour cent, quarante mille francs pour moi. Pour eux, c'est quand même le salut... »

L'âpre calculateur ne s'en doutait guère : si, fidèle aux ignobles pratiques dont il avait aussitôt accusé le valet de chambre, il avait collé son oreille contre la porte de la pièce voisine, il aurait entendu se préparer précisément un des entretiens qu'il imaginait. La « personne, » comme avait dit Jean discrètement, qui attendait Landri, était le maître d'hôtel du malade de la rue de Solférino, venu droit de Paris pour dire au jeune homme :

— « Quand M. Jaubourg a su que monsieur le comte avait passé prendre de ses nouvelles sans monter, il a été très contrarié... plus que contrarié, très peiné... Il a fallu que je prisse le premier train pour Clermont. Il veut absolument avoir vu monsieur le comte... Je dois insister pour que monsieur le comte vienne demain, s'il repasse par Paris... M. Jaubourg est si malade, monsieur le comte! S'il dure deux ou trois jours, ce sera le bout du monde!... Il m'a bien recommandé de ne pas me montrer pour que monsieur le marquis ne sache pas ma démarche. Il avait peur de trop l'inquiéter... Enfin, me voici... »

— « Dites à M. Jaubourg que j'irai demain à onze heures, » avait répondu Landri. Le souci témoigné par un mourant d'épargner une angoisse à un si vieil ami, l'avait ému. Il en avait d'autant plus senti la délicatesse qu'il avait le cœur comme glacé par la brutalité déférente de formes, si dure au fond, de son ancien maître. Dans une tout autre occurrence, la singularité du procédé, ce domestique envoyé à deux heures de chemin de fer, l'aurait intrigué; mais un souci trop réel et trop présent suspendait en lui tout morbide travail de l'imagination, et tandis qu'il descendait l'escalier avec Chaffin, peu lui importaient les raisons

pour lesquelles Jaubourg désirait tant le voir, ni s'il s'agissait ou non d'insister sur le mariage avec Marie de Charlus. Jean était revenu annoncer que M. de Claviers-Grandchamp se tenait dans la salle à manger. Ce fut là en effet que le fils et le secrétaire trouvèrent l'imprévoyant possesseur des trésors visés par la bande Altona. Le grand seigneur portait encore son costume de chasse. Il n'avait pas eu un quart d'heure à lui depuis sa rentrée. Il était occupé maintenant avec son majordome, — toujours son style, — à régler la distribution des places autour de l'immense table dressée et préparée. D'innombrables bougies allumées déjà éclairaient l'argenterie ciselée par Roëttiers. Les assiettes plates détachaient leur marli à rubans sur la blancheur éclatante de la nappe, autour du surtout central, magistral morceau signé par Germain. Il représentait l'enlèvement d'Europe, sur un large socle en rocaille. Des boiseries refaites au XVIIIe siècle, dans le style de Gabriel, revêtaient la chambre, de forme octogone. Huit colonnes aux huit angles, cannelées et terminées par des chapiteaux corinthiens, lui donnaient une majesté qu'égayaient quatre hauts Gobelins, de la suite des chasses d'Oudry alternant avec des glaces. Ces panneaux, par des soirs tels que celui-ci, prolongeaient sur les murs le divertissement du jour, comme aussi les cors de chasse, entourés de branches de laurier qui se voyaient dans les appliques, chefs-d'œuvre de Gouthière. Le ton des boiseries, d'un blanc crème, s'harmonisait à celui des fauteuils cannés et au reflet du lustre central, en verre de Venise, — une fantaisie d'une des châtelaines de jadis, la propre femme du restaurateur de Grandchamp, dont le portrait par Parrocel s'encastrait sur la cheminée de marbre blanc. Il était à cheval et portait le costume de lieutenant général qu'il avait eu pour se faire blesser à Fontenoy, la cuirasse sous l'habit de nuance bleue tendre, l'écharpe blanche, le cordon rouge, et, à la main, le bâton de commandant. Cet ensemble, avec les couleurs douces ou vives des fleurs, mariées au miroitement des cristaux, donnait une impression de grâce dans la splendeur qui devint du coup tragique pour le jeune homme. Les chiffres énoncés par Chaffin se dessinèrent sur les murs aussi distinctement que le Mané-Técel-Pharès du festin biblique, et, du coup aussi, il éprouva cette impossibilité prévue par l'autre, celle d'infliger la douleur d'une vision identique au pauvre et magnifique « Émigré » dont cette somptueuse réception était peut-être la

dernière joie, — joie enfantine, mais cordiale, mais chaleureuse dans son ample expansion.

— « Quarante ! » s'était-il écrié, dès qu'il avait aperçu son fils : « Décidément nous serons quarante. Une Académie !... Je l'ai complétée en invitant nos petits voisins, les Sicard, et des amis qu'ils ont chez eux, les Saint-Lary. Deux gentils ménages ! Je caresserai mes vieux yeux à ces jeunes bonheurs... Hé bien ! Chaffin, avais-je raison de commander le dîner pour quarante ? Vous ne m'accuserez plus de gaspillage ... » Et il riait de son bon rire haut. « Regarde, Landri, notre Parrocel... En a-t-il une tournure d'ici ?... Dire que je ne te verrai jamais habillé comme cela, même si tu es général un jour, et que je sois encore de ce monde... Ah ! les beaux uniformes gais d'autrefois ! Ces pimpans officiers qui allaient à la bataille comme à une fête, dans ces couleurs-là ! Nous avons tout triste, nous, même l'héroïsme... Mais tu vas m'aider. Je plaçais mon monde. J'avais d'abord mis Mme de Férussac en face de moi, et toi là-bas, à côté de... » Il montra une carte à son fils, sur laquelle était écrit le nom de Mlle de Charlus. « Je bouscule tout. C'est toi qui seras en face de moi... »

— « Mais non, mon père, » dit vivement Landri, « je vous demande de me laisser où vous m'aviez placé. Je vous assure que j'aime mieux cela... »

— « Vraiment ? tu veux bien ? » fit M. de Claviers. Il y avait tant de naïve reconnaissance sur son visage, cette étude d'un changement de places à table dénonçait un si tendre ménagement des susceptibilités du cœur du jeune homme, que celui-ci en eut des larmes au bord des yeux, et comme son père lui demandait :

— « Voyons... Qu'y a-t-il ? Pourquoi me cherchais-tu ?... »

— « Pour vous demander si je vous verrai demain avant mon départ, » répondit-il. Déjà il se préparait à reculer cette révélation qu'il avait voulue immédiate !...

— « Je crois bien que non, » reprit le marquis. « Tu prends ton train à Clermont ? A dix heures ?... Alors non, décidément... » Et Landri ne protesta pas ! « Tu as passé la nuit en chemin de fer. Tu voyages encore demain. Il te faut un bon repos. Moi, je dois aller voir un de mes fermiers très loin, qui demande une réparation. Vous savez bien, Chaffin, le père Chabory. Il ne l'aura pas, je vous le promets. Je serai implacable. Il n'y a pas

droit. J'en profiterai pour entraîner un peu mon nouveau rouan. Une bête admirable que Régie Ardrahan m'a envoyée de Dublin, un autre Toby!... Mais les Anglais n'ont jamais su apprendre le trot à un cheval. Je monterai à sept heures et demie, pour être revenu quand mes hôtes se réveilleront... Non. Nous ne nous reverrons pas. Et ce soir ne compte point!... Nous nous rattraperons à ta prochaine visite. Moi-même, j'allais monter chez toi, pour bien te recommander de passer chez Jaubourg en traversant Paris et de le voir, si tu peux, toi-même. Tu me télégraphieras comment tu l'auras trouvé... »

— « Landri fera ce qu'il veut, » interjeta Chaffin, « mais j'ai déjà une dépêche, moi... De mon fils. Reçue tout à l'heure et que je venais vous communiquer. M. Jaubourg est mieux, beaucoup mieux. »

— « Oh ! la bonne nouvelle ! » s'écria M. de Claviers. « Vous m'ôtez un poids du cœur, Chaffin. Fête complète alors. Ce matin un dix cors, » et il fredonna la fanfare :

« Un dix cors jeunement
« Qui débûche à l'instant...

« Et ce soir un dîner comme Lardin sait les faire, » — c'était son cuisinier. — Il fredonna une autre fanfare, la Bourbon :

« La chasse, le vin et les belles
« C'était le refrain de Bourbon...

« Mais allons nous habiller, mon cher Landri, pour être là, quand elles arriveront, ces belles !... »

— « Vous voyez, » dit tout bas Chaffin à Landri, tandis qu'ils sortaient de la salle à manger derrière le marquis, « vous ne lui avez pas parlé, vous n'avez pas pu. Demain vous ne pourriez pas davantage. Vous l'avez senti... J'en étais sûr... Regardez la situation en face. Vous ferez ce que je vous ai conseillé. C'est l'unique moyen. Moi, j'attendrai quarante-huit heures encore pour le prévenir... »

Il s'éloigna dans la direction de son bureau, sans que Landri eût trouvé, cette fois, une parole à lui répondre. Il se sentait humilié d'avoir justifié, par sa propre attitude, le silence vivement reproché à son ancien maître. Il s'en rendait compte pourtant, le motif d'affection passionnée auquel il cédait en retar-

dant le réveil de ce songe heureux au bord d'un abîme, n'avait rien de commun avec les obscurs mobiles d'un personnage décidément bien équivoque. Landri en avait eu de nouveau l'impression, quand l'autre avait parlé de cette dépêche soi-disant envoyée dans la journée par son fils. Le message qu'il avait lui-même reçu, voici une demi-heure, démentait cette amélioration, évidemment imaginée par Chaffin. Pourquoi ? A tout hasard, et pour diminuer les chances d'une consultation du sagace Jaubourg sur le parti à prendre. Le jeune homme ne pouvait pas le deviner. Mais déjà il ne pouvait pas non plus se répondre en toute bonne foi : « Pour épargner une anxiété à mon père. » Le premier sursaut de surprise était passé. Sa réflexion commençante lui montrait trop d'énigmes dans cette aventure, et d'abord ce renoncement systématique à la lutte, cette acceptation d'un événement qui aurait dû être l'issue d'une résistance désespérée... Mais alors Chaffin n'était pas loyal?... Cette hypothèse ouvrait des horizons si ténébreux que Landri la rejeta. Ses souvenirs d'enfance et de jeunesse protestaient là contre : « Il m'avertit, » se dit-il. « Qui l'y contraignait?... Mon Dieu ! Que je voudrais savoir la vérité, et surtout quel est mon devoir !... »

Quel était son devoir? Il n'eut pas plutôt formulé cette question qu'elle occupa tout le champ de sa pensée. Qu'il aurait voulu demander conseil à quelqu'un ! Mais à qui ?... En traversant de nouveau sa bibliothèque, une fois habillé, pour descendre dans les salons du rez-de-chaussée, son regard rencontra un portrait de sa mère, et il s'arrêta pour le contempler, comme si la figure de la morte pouvait s'animer pour un appui, une indication. Hélas ! sa piété de fils aurait vainement interrogé des jours et des jours le fin et décevant visage qui avait été celui de la belle Mme de Claviers. Il n'en eût rien tiré que des doutes sur elle, si le dénonciateur avait poussé jusqu'au bout ses confidences sur les misères secrètes de leur famille. Ce portrait datait de 1878. Landri venait de naître, et Mme de Claviers avait trente ans. Elle était représentée assise, dans une robe du soir en velours rouge, qui découvrait ses beaux bras frais, ses épaules souples, son cou un peu long, où luisait un rang d'énormes perles. Elle avait une très petite tête, coiffée d'abondans cheveux châtains, une bouche d'un dessin sinueux, où flottait un sourire, mais impersonnel et comme de commande. Les yeux, d'une

expression à la fois rêveuse et observatrice, passionnée et surveillée, contredisaient la banalité voulue de ce sourire. C'était l'image d'une femme, très douce et très simple au premier regard, très compliquée au second, et très inintelligible, — une femme heureuse, mais d'un de ces bonheurs profonds et troublés qui ne s'épanouissent pas, condamnés qu'ils sont, par la faute, à demeurer clandestins. Landri, sans trop savoir pourquoi, n'avait jamais beaucoup aimé cette toile, gardée comme une relique. Sa mère la lui avait léguée expressément dans un testament rédigé aux derniers jours de l'atroce maladie dont elle mourait, un cancer au foie. En proie à l'anxiété qui le dévorait, il détesta soudain ce tableau, et il s'en éloigna hâtivement. Cette grande dame, en robe d'apparat, et qui avait régné sur toute cette vie de prodigalités en la partageant, n'avait aucune aide morale à lui donner!... Aucune aide non plus les aïeules et les aïeux dont les physionomies d'ancien temps peuplaient tous les murs des salons jadis habités par eux d'après le même principe d'effrénée dépense. Les invités du marquis commençaient d'affluer, et le jeune homme regardait, par-dessus leurs têtes, ces portraits de famille : jeunes et vieilles femmes des siècles passés, seigneurs et prélats, ambassadeurs et mestres de camp, commandeurs du Saint-Esprit et grands-croix de Saint-Louis. Ces images, par leur seule présence, semblaient supplier l'héritier de leur nom qu'il travaillât à leur épargner le suprême outrage, celui d'être emportées du logis ancestral pour n'être plus qu'un Rigaud ou un Largillière, un Nattier ou un Tocqué, un Drouais ou un Vigée-Lebrun, dans une collection de hasard... Leur épargner cet outrage, mais comment? Et Landri sentait son incertitude grandir. Oui, quel était son devoir?... Si pourtant Chaffin était sincère, s'il y voyait juste, si pour sauver son père d'une ruine définitive, il fallait sacrifier virilement et ces portraits, et le reste, et ces Gobelins, et cette suite de Boucher, la *Noble Pastorale*, et ce *Marc Antoine* de Natoire, et ce mobilier en tapisserie de Beauvais, et ces bois dorés de Foliot et de Cagny, et ces tapis de la Savonnerie, et ces bronzes, et ces tentures, et ces lambris, tout ce décor dont le faste frivole appelait invinciblement des réunions comme celle de ce soir?... Passant des objets aux gens, Landri étudiait l'un après l'autre, dans ces salons d'abord, puis dans la salle à manger, les visages connus des convives de M. de Claviers, et M. de Claviers lui-même. Le jour où ces Férussac, et ces Hautchemin, ces Travers et

ces Sicard, ces Saint-Lary, et tous les autres, et Louis de Bressieux, et Florimond de Charlus, apprendraient le désastre de leur hôte, le plaindraient-ils beaucoup plus que ne le plaignait son secrétaire? Leurs égoïsmes, leurs légèretés, leurs indifférences, se faisaient comme perceptibles pour l'imagination douloureuse du fils... Et cependant le dîner avait commencé. Les domestiques à la livrée des Claviers-Grandchamp allaient et venaient derrière les convives. Les étoffes claires des corsages décolletés alternaient avec le noir des fracs, les regards brillaient, les bouches riaient, les plats se succédaient, les vins remplissaient les verres, et le marquis, au centre de sa table, promenait sur cette fête des yeux pétillans de vie. C'étaient tous les Claviers-Grandchamp qui recevaient en sa personne, magnifiquement. A peine si un rien de mécontentement voilait ses prunelles quand, tourné du côté de son fils, il constatait sa visible préoccupation. Il se disait : « Ce pauvre Landri songe à sa Madame Olier ! » et son vieux cœur généreux éprouvait un obscur remords qu'il dissipait en relevant la tête et fixant le portrait du lieutenant général, blessé à Fontenoy. Les voix s'élevaient davantage. Les rires se faisaient plus gais. Les teints fouettés par l'air de la campagne s'échauffaient dans l'atmosphère de la salle. L'agonie de Landri grandissait encore. Était-il possible que cette fête fût vraiment la dernière? Mais que faire? que faire?... Il pouvait à peine prendre sur lui de causer tour à tour de choses indifférentes avec ses deux voisines, dont l'une, celle de gauche, était la jolie, blonde et insignifiante Mlle de Férussac. L'autre, la spirituelle Marie de Charlus, outrait sa gaieté à mesure que le dîner avançait. Elle sentait qu'elle n'existait pas pour Landri, et elle cédait à cet instinct qui a perdu le bonheur de tant de femmes amoureuses : faire à tout prix impression sur celui qu'elles aiment, et lui déplaire plutôt que de ne pas en être remarquée. Chargeant sa manie d'être au courant, elle s'était mise à défiler toute une liste de surnoms satiriques, comme c'était la mode, d'en distribuer au hasard, l'autre hiver, à Paris. Ces anodines méchancetés trompaient son irritation :

— « Et Bressieux? » dit-elle à un moment, « vous ne savez pas comment on appelle Bressieux? M. le vicomte de la Rochebrocante... Et ce pauvre Jaubourg, à cause de ses belles relations parmi nous? Jaubourg-Saint-Germain... Moi, je trouve cela très drôle !... »

— « Jaubourg Saint-Germain?... » fit Sicard, le voisin de droite de la jolie dépitée. « Je ne le connaissais pas, celui-là... Oui, qu'il est drôle!... » Le plus drôle était que le ménage des Sicard avait lui-même son surnom, — ignoré des intéressés, bien entendu, — « Les trois-demi. » Ce mauvais calembour signifiait que la très petite Mme de Sicard, mariée au très petit M. de Sicard, passait pour aimer tendrement le très petit M. de Travers. L'historien des mœurs contemporaines s'excuserait de noter, même en courant, de pareilles misères, si elles n'avaient pas une petite valeur de documens. Ces jeux innocens d'une société si menacée mesurent le degré de son insouciance. D'ordinaire ces sottises de la mode impatientaient Landri de Claviers. Il manquait à cet intelligent et délicat garçon, avouons-le, ce don si précieux du sourire, qu'avait le marquis, et que les Anglais ont appelé d'un mot presque intraduisible « *sense of humour.* » Il prenait toutes choses également trop au sérieux. Pourtant il ne pensa pas à se choquer, dans ce moment-là, du mauvais ton de Marie. L'épigramme sur Bressieux l'avait soudain fait se souvenir qu'ils avaient surpris, son père et lui, le gentilhomme revendeur en conversation avec Chaffin. Il le regarda, par-dessus la table, et il observa que l'autre le regardait aussi. Bressieux mêlé aux projets de la bande Altona? Était-ce possible encore?... Ah! que faire? que faire? Et, avant tout, comment y voir clair?... Le second des surnoms répétés par Mlle de Charlus aiguilla l'esprit de Landri sur une autre piste... Jaubourg? Mais il devait voir Jaubourg demain. Si Jaubourg qui savait tout de leur monde, ce ridicule surnom l'attestait, oui, si Jaubourg savait aussi qu'un danger menaçait leur maison? Si c'était de cela qu'il voulait parler au fils de son ami, ne pouvant pas se faire écouter de cet ami lui-même?... Et au cas où il ne saurait rien, pourquoi Landri ne lui apprendrait-il pas la vérité, afin d'avoir ce conseil dont le besoin allait s'approfondissant en lui? Jaubourg aimait véritablement M. de Claviers-Grandchamp, lui. La pensée du jeune homme se fixa sur cette idée, qu'il ne fit que prendre et reprendre durant toute la soirée. Qu'elle lui sembla longue, jusqu'à ce que la dernière voiture eut emporté, en roulant sur les pavés de la cour, le dernier invité!... Non moins long, le début de la nuit, quand, remonté dans sa chambre, et seul, il essaya de se figurer cet appel à l'expérience et à l'affection de quelqu'un vis-à-vis duquel il ne s'était jamais

senti à l'aise! Il avait trop souvent rencontré l'ingérence de Jaubourg dans des affaires qui ne regardaient que M. de Claviers et lui, et toujours cachée. Il n'en avait jamais rien su que par hasard. Ainsi aujourd'hui pour ce projet Charlus. Avec cela, jamais Jaubourg n'avait montré à Landri cette bonhomie dans la tendresse, privilège des vieux amis de notre famille, qui nous ont vu grandir. Il avait tenu l'enfant, puis le jeune homme à distance, par une constante attitude de critique courtoise et dédaigneuse tout ensemble. Il y avait toujours eu entre eux une atmosphère de gêne. Chaffin avait deviné juste sur ce premier point. Il ne s'était pas davantage trompé sur le second. Plus Landri creusait cette idée de s'appuyer sur Jaubourg, plus l'antipathie accoutumée se réveillait. « D'ailleurs, » conclut-il, « malade comme il est, incapable d'aucune démarche, ne sachant pas le Code, de quel secours peut-il m'être, s'il y a un complot à déjouer, des précautions légales à nous indiquer...? » C'est alors que la pensée d'une procédure possible surgissant en lui, il se souvint de Métivier, le notaire : « Où avais-je la tête? » songea-t-il. « C'est Métivier qu'il faut voir. On en appelle de jugemens. On y fait opposition. Un notaire sait les moyens. Il sait les moyens d'emprunter de l'argent. Ma fortune existe. Chaffin en est convenu. Métivier me dira si je peux l'employer à sauver Grandchamp, et la voie à suivre... » Il réfléchit que, passant une demi-journée à Paris seulement, le lendemain, le temps manquait pour fixer un rendez-vous à un homme très occupé, qui, peut-être, ne serait pas à son étude. Il ne se coucha qu'après avoir rédigé une longue lettre très précise, qu'il se proposait de laisser chez le notaire, en cas d'absence. Il y rapportait par le détail toute l'histoire que lui avait dite Chaffin, en donnant les noms de Mme Müller et d'Altona, les chiffres qui lui avaient été révélés, le conseil suggéré par l'ancien précepteur, sa volonté de tout sacrifier de ses intérêts personnels pour que le château fût conservé intact. Il ajoutait, qu'obligé de retourner à Saint-Mihiel, il s'arrangerait pour être à Paris dès que sa présence y serait nécessaire. En relisant cette lettre, il s'étonna de constater combien lui paraissait aisée, maintenant, cette demande à son colonel d'une nouvelle permission qu'il jugeait ce matin impossible, avec les inventaires en perspective. Les révélations de Chaffin venaient de déplacer le plan entier de sa pensée. D'autres, plus tragiques, allaient surgir et le mener ailleurs encore. Il ne les soupçonnait pas plus

qu'il n'avait soupçonnées celles-ci, la veille, quand il se croyait si malheureux et que tout le drame de sa vie lui paraissait contenu dans ces deux désirs : ne pas quitter son métier de soldat, ne pas perdre la femme qu'il aimait. Il ne l'avait pas oubliée pourtant, cette amie si chère. En s'endormant, au terme de cette journée si remplie, et qui en précédait une autre plus cruellement éprouvante, il retournait en esprit à sa conversation du matin dans le petit salon de la rue Monsieur. Il admirait les détours inattendus de la vie qui nous garde en réserve de telles surprises, et il se reprochait, comme un véritable amoureux, de n'avoir plus donné de place à Valentine, dans sa pensée, depuis ces quelques heures :

— « Mais c'est pour elle aussi, que j'irai chez Métivier demain !... » se disait-il. « Cette ruine de mon père, qui devrait m'éloigner d'elle, m'en rapprochera, si je lui prouve, à lui, combien je lui suis dévoué... Que je lui sauve Grandchamp, il ne pourra plus s'opposer à mon mariage... Ruinés, la grosse fortune de Mlle de Charlus deviendra une objection... Et puis s'il s'obstinait à me dire non, je serai bien fort dans ma conscience, m'étant sacrifié à lui, comme je veux, comme je vais le faire... »

IV. — TRAGIQUES DESSOUS D'UNE GRANDE VIE (*suite*)

Cette douce et tendre image de l'adorable femme, sur laquelle Landri se faisait une pieuse habitude d'arrêter son esprit, chaque soir, depuis des années, avant de fermer les yeux, était là de nouveau, à son réveil. Telle est la magie d'un sentiment passionné dans la jeunesse : il était certes bien préoccupé de la démarche qu'il se préparait à faire auprès de maître Métivier, les désordres dans leurs affaires d'argent révélés par Chaffin étaient bien graves, ils emportaient avec eux, pour l'avenir, de redoutables conséquences. En outre, aucune des difficultés contre lesquelles il s'était meurtri la veille n'avait disparu. Il restait toujours exposé à recevoir, avant la fin de la semaine, peut-être, un ordre de procéder à l'un des deux inventaires d'église annoncés dans les environs de Saint-Mihiel. Il savait trop, malgré les sophismes de son désir, que l'opposition de son père à une mésalliance ne céderait pas aisément... Mais il devait revoir Valentine Olier à deux heures, et, malgré tout, une intime joie était en lui. Tout en faisant sa toilette et en déjeunant, il s'interrompait sans cesse

pour regarder avec admiration les profondeurs du ciel bleu, sur la forêt rouillée par l'automne, le jardin à la française déployé sous ses fenêtres, et les statues qui détachaient leurs blanches silhouettes sur la sombre épaisseur des ifs, taillés en boules et en pyramides. Ce même ciel bleu enveloppait le château comme d'une gloire, quand il se retourna pour le revoir, dans la voiture qui l'emportait vers la gare de Clermont. Il avait eu la chance de ne pas se retrouver en face de Chaffin, au moment du départ, — il avait un peu redouté cette rencontre, — et il eut cette autre chance de croiser, à un angle de la route, son père en personne, monté, comme il l'avait annoncé, sur son nouveau cheval :

— « J'ai tenu à te le présenter, » cria le vieux gentilhomme à son fils dès qu'il fut à portée de voix, « et aussi à te dire bonjour... Tu as bien reposé ? Parfait. — Mon fermier m'a mis dedans, c'est dans l'ordre. Il aura sa réparation. Chaffin me grondera... Quant à ce gros père, » et il flattait l'encolure du puissant Irlandais qui dansait nerveusement, « il a bien essayé de déposer son nouveau cavalier... Hé là ! Hé là ! Je ne suis pas pour le divorce, mon garçon... Je l'ai un peu baissé tout de même en lui donnant son temps de galop... Pour du trot, nous n'en parlerons pas de quelque temps... Mais tu vas voir ce qu'il sait faire. » Avisant un fossé, il enleva la bête, qui bondit de l'autre côté, franchement. Un petit mur de pierre s'érigeait à quelque distance, vers lequel M. de Claviers mena droit le rouan, avec autant de souplesse hardie que s'il eût eu vingt-cinq ans, au lieu de soixante-cinq. Le cheval sauta par-dessus l'obstacle. Le marquis salua d'un geste de triomphe. Il cria joyeusement à son fils : « Un second Toby !... Et il est perçant, l'animal ! Mais l'est-il !... Adieu, mon fils, et n'oublie pas Jaubourg. Une dépêche tout de suite !... » Il disparut. Que de fois Landri devait revoir dans son souvenir ce cavalier de si fière mine, s'en allant par la campagne ! « Adieu, mon père... » avait-il crié lui-même, et c'était bien un adieu qu'ils échangeaient, — quoiqu'ils dussent se revoir encore, — adieu du père à son fils, adieu du fils à son père. Et l'un et l'autre l'ignoraient !

— « Il est trop inquiet de son ami, » se disait Landri, en descendant du train une heure plus tard, sur le quai de la gare du Nord. « J'irai là d'abord. Je passerai ensuite chez Métivier. Place de la Madeleine, c'est ma route, pour aller déjeuner au

Cercle. Mon père aura son télégramme plus tôt. Mon Dieu! Pourvu que je n'aie pas une affreuse nouvelle à lui annoncer!... »

Comme il arrive si souvent, le malheureux jeune homme redoutait ce qu'il aurait dû le plus passionnément désirer. Il eut une petite sensation de soulagement à constater, lorsqu'il arriva rue de Solférino, que la jonchée de paille s'étalait toujours devant la maison. L'ami de M. de Claviers vivait encore. Mais le bulletin, déposé chez le concierge, contenait une ligne plus sinistre que la veille : « *Nuit très agitée. La faiblesse augmente.* » A côté s'ouvrait un registre où s'allongeaient en files des signatures « à courans d'air, » comme disait, dans son grossier et pittoresque argot de « fichard, » le colonel franc-maçon. Nos agonies et nos enterremens résument, comme en un raccourci, tout notre personnage social. « Jaubourg-Saint-Germain » s'en allait, comme s'il méritait vraiment cette mordante épigramme. Qui donc à Paris s'intéresse assez aux réels mobiles de nos actions pour les rechercher par delà nos gestes? Fils d'un agent de change, Jaubourg avait fréquenté ce milieu très différent de ses origines, pour des raisons qui n'étaient pas de vanité. Toute sa finesse s'était appliquée à les dissimuler. D'ailleurs, s'il avait été un grand amoureux, il avait été cela aussi, — le fait social s'impose même à la passion, — un bourgeois riche évoluant parmi des patriciens. Toutes sortes de petits signes se raccordaient chez lui à ce caractère. Il avait choisi pour son appartement le premier étage d'une vieille maison parlementaire, épargnée par le percement du boulevard Saint-Germain. Les pièces démesurément hautes offraient un aspect seigneurial, en harmonie avec les très beaux meubles et les tapisseries que Charles Jaubourg y avait ramassées, — comme à Grandchamp. Seulement, meubles et tapisseries ne composaient pas un ensemble. Ce décor aristocratique, si vivant chez les Claviers, prenait ici des facticités de musée. C'était l'œuvre d'un homme qui avait employé l'oisiveté acquise par le travail de ses parens à ne pas leur ressembler. Il en allait ainsi du petit au grand. Le domestique qui vint ouvrir à Landri était le vieux maître d'hôtel qui avait, la veille, porté là-bas le message du mourant. Jaubourg exerçait bien sur lui un patronat très analogue à celui de M. de Claviers sur les Mauchaussée et leurs congénères. Mais le châtelain connaissait ses gens, pour reprendre encore une de ses expressions, « du plant

et du pied. » C'étaient des terriens, du voisinage de Grandchamp, leurs pères et leurs mères saluaient déjà sur les routes le défunt marquis, comme ils appelaient le grand-père de Landri, au lieu que Joseph, le domestique de Jaubourg, était entré chez celui-ci par hasard sur la recommandation du secrétaire d'un cercle. Il s'était attaché à son maître, pourtant, de cette affection que les domestiques avisés conçoivent pour les célibataires. Il s'était fait là un intérieur. Son dévouement était réel, mais pour un maître qu'il ne pouvait pas remplacer. Ce sentiment tout mêlé d'égoïsme ne ressemblait en rien non plus à la déférence, familière et ataviquement féodale, dont ses subordonnés entouraient le marquis. Il y avait du complice dans Joseph, du témoin sûr, qui a passé avec un Parisien riche et indépendant un tacite contrat de discrétion. Jamais Jaubourg n'avait ni dit un mot, ni fait un geste qui permît à n'importe qui, surtout à son domestique, de même soupçonner quel intérêt lui inspirait Landri, et cependant ce fut d'un air de demi-reproche que ce subtil et empressé Joseph accueillit le jeune homme. Il avait devancé le coup de sonnette, signe qu'il guettait cette venue :

— « Ah ! que Monsieur aurait été content de voir monsieur le comte hier!... Aujourd'hui... » Il plissa sa lippe et se toucha le front : « Que monsieur le comte me permette de lui demander de ne pas contredire Monsieur, en rien... Monsieur a été si malade cette nuit... — La tête ! la tête !... J'ai eu peur qu'il ne devînt fou !... Il va mieux depuis ce matin... Mais si monsieur le comte veut parler à M. le docteur Chaffin, pendant que j'irai préparer Monsieur à sa visite... »

Le fils de l'ancien précepteur, devenu, depuis la conversation de la veille, si suspect à Landri, occupait la pièce qui servait de cabinet de travail à l'oisif Jaubourg. Une bibliothèque considérable justifiait, en apparence, cette appellation. Elle montrait sur ses rayons les dos de volumes rares, que l'amateur avait achetés pour l'édition et la reliure, et peu ouverts. Pierre Chaffin s'était installé devant un magnifique bureau de Riesener. Le maroquin de ce meuble royal n'avait certes jamais servi à des besognes comme celle dont il s'occupait. Il corrigeait les épreuves d'une brochure médicale, pour ne pas perdre son temps dans l'intervalle de ses séances au chevet du malade qui, lui, n'écrivait sur cette table, depuis bien des années, que des billets d'acceptation ou de refus de dîners ! Entre le docteur et Landri de Claviers-Grand-

champ les rapports avaient toujours été assez singuliers. Tout petits, ils jouaient ensemble. Puis, la différence de leurs conditions les avait séparés. Le caractère bourru du vieux Chaffin, — qu'il utilisait comme les fourbes utilisent leurs défauts, en les outrant, — se retrouvait chez Pierre, sans comédie ni arrière-pensée. Très intelligent et très énergique, prenant l'existence par son seul bon côté, celui du travail, le chef de clinique affectait cette rudesse des professionnels purs, sans cesse irrités contre les incompétences et les prétentions. Pour lui, tous les gens du monde, — et Landri rentrait dans cette catégorie, — étaient des inutiles et des incapables. Si étrange que paraisse cette anomalie, beaucoup de médecins, très habiles observateurs dans l'ordre des symptômes physiologiques, jugent ainsi des choses de la vie morale avec des simplifications de primaires. Littéralement, ils ne la voient pas. Jamais Pierre Chaffin ne s'était douté du drame intérieur que traversait le jeune noble, déchiré entre sa caste et son temps. Sa sauvagerie fière le tenant à l'écart du luxe et des fêtes de Grandchamp, il ignorait tout des dessous d'une société dont son père ne parlait jamais qu'avec les formules du respect le plus conventionnel et le plus hypocrite. Il ignorait également qu'il inspirait à Landri un intérêt mêlé d'une généreuse envie. Oui, l'héritier des Claviers-Grandchamp enviait à l'étudiant, depuis leur jeunesse, son indépendance en face de la vie, le réalisme de son activité. A l'insu de son camarade, il l'avait suivi à travers les succès de son internat, en le recommandant sans cesse au célèbre professeur Louvet, le médecin de sa famille. A ces avances, à ce regard qui va au-devant de l'amitié, Pierre Chaffin ne répondait jamais que par une froideur bougonne où il y avait de la gêne, une défense à la fois intimidée et brutale contre une sympathie dont il ne démêlait pas la cause. Il y entrait aussi un peu d'une autre envie, moins généreuse, celle du fils du salarié contre le fils de l'employeur, et du plébéien contre l'aristocrate. Il n'eut pas plus d'aménité, ce matin-ci, pour accueillir le bonjour de Landri et ses questions sur la maladie de Jaubourg :

— « C'est la pneumonie aiguë dans son type classique, » dit-il en relevant de dessus ses épreuves son large visage, encadré d'une barbe rousse, auquel des lunettes d'or donnaient une physionomie voulue de savant allemand. « Un froid pris par imprudence, de la fatigue pendant quelques jours, de la cour-

bature, du mal de tête... Puis ce frisson unique, si spécial, ce cri d'angoisse de tout l'organisme envahi, et, aussitôt, 39 degrés de fièvre. Voilà pour le premier jour... Le second, point de côté, cent dix pulsations du pouls par minute et quarante inspirations, au lieu de quatorze ou de dix-huit... Cette nuit, du délire... Ce soir ou demain, la pneumonie sera jugée, et, je crains, sévèrement, vu l'âge du malade... »

— « Croyez-vous qu'il me reconnaîtra encore? » demanda Landri. « Joseph a prononcé le mot de folie. »

— « Joseph ne sait pas ce que signifie ce mot... » interrompit brusquement le médecin, en haussant les épaules, d'un geste qui n'était pas loin de signifier, lui : « pas plus que vous, d'ailleurs. » — « Moi-même, » continua-t-il, « je m'exprimais par à peu près, ce qu'on ne doit jamais faire... Ce n'est pas du délire que M. Jaubourg a eu cette nuit, c'est du subdélire. Les hautes parties du cerveau étaient sous l'action des toxines, et les autres, les inconscientes, libérées et vagabondes. C'est une sorte d'empoisonnement particulier à la pneumonie et qui l'annonce quelquefois. Il est très analogue à celui de l'alcool. Il se traduit par un rêve qui se parle et qui, pour nous, est incohérent. Probablement, si nous connaissions la vie d'un intoxiqué de cette espèce, nous découvririons que son incohérence a sa logique et sa réalité... Le plus souvent, il revit des événemens antérieurs. C'est un phénomène très bien observé. Nous lui avons donné un de ces noms dont les gens du monde se moquent, je sais, je sais... Depuis Molière, nous sommes habitués à ces ironies. Nous appelons cela un état *ecmnésique*, le fond de la mémoire retourné, comme nous appelons *onirique* ce délire de rêve... Pourquoi un certain microbe produit-il cet effet, quand il s'attaque aux méninges? Ce problème nous amènerait à définir ce que c'est que l'âme, et il est probable que vous et moi, nous ne serions pas du même avis!... Mais laissons tout cela, qui ne vous intéresse guère. Je voulais vous expliquer simplement que M. Jaubourg n'a jamais été fou, et qu'il a toute sa tête, ce matin... Vous pouvez le voir. Pas très longtemps, et ne le fatiguez pas... »

Une fois de plus, dans l'accent systématiquement technique de ce sec et dur discours, Landri discerna cet instinct d'hostilité, pour lui inintelligible, qu'il avait toujours rencontré chez Pierre. Le médecin avait disserté afin de ne pas avoir à causer. Et pas un mot pour demander à Landri des nouvelles de sa propre

vie, après qu'ils ne s'étaient pas vus depuis plus d'un an! Pas un mot pour M. de Claviers-Grandchamp, qui lui avait toujours montré tant de bienveillance! Pierre Chaffin avait une excuse : la mauvaise humeur où le mettait son maître, le professeur Louvet, en lui demandant de ne pas quitter la rue de Solférino. Le chef de clinique obéissait à son « grand pontife, » — les étudians donnent irrévérencieusement ce titre aux maîtres dont leur avenir dépend, — et il se soulageait, en étant peu gracieux pour quelqu'un qui lui représentait, par-dessus le reste, ce monde élégant au prestige duquel son patron le sacrifiait. Il n'y a pas de petit manquement au devoir professionnel. Un médecin ne doit pas épiloguer sur sa science avec les amis d'un malade. Ce n'était rien, cette théorie sur les délires de rêve, qu'une sortie un peu pédantesque. C'en était assez pour que les paroles arrachées à Jaubourg par cette ivresse de l'infection, si la crise recommençait devant Landri, prissent, dans l'esprit du jeune homme, une tout autre signification. Hélas! il n'avait pas besoin de cette « clef » scientifique. Tout seul, il eût déchiffré trop aisément les phrases de l'agonisant! Elles portaient avec elles leur effrayante clarté. Tout de même, l'hypothèse d'une folie des dernières heures eût laissé place à un doute que ce diagnostic si net du savant n'allait pas permettre.

Le moribond, quand le fils de Mme de Claviers entra dans sa chambre, paraissait accablé par la forte fièvre de la nuit et plus calme. Il était couché sur un lit de milieu, lui aussi un bibelot de musée, comme tous les meubles de cette pièce, composée, des années durant, avec une minutie de collectionneur. Ce raffinement du décor rendait plus poignante la fin du vieillard, dont le masque effraya Landri, si averti fût-il. Les joues étaient brûlantes, la face injectée, les yeux brillaient d'un éclat d'angoisse, et la dilatation précipitée, presque spasmodique, des narines disait la lutte contre l'étouffement. De son vivant, — il était déjà permis de parler ainsi, — Jaubourg avait été l'homme de société, qui ne se rend pas, le mondain de qui la politesse courageuse épargne aux autres le contact et le spectacle de sa déchéance. Cette déchéance était complète aujourd'hui, sinistrement indéniable et irréparable. Par habitude de la tenue pourtant, ce Parisien avait trouve l'énergie de faire une dernière toilette. Son visage était lavé et rasé, ses rares cheveux

gris peignés, ses mains nettoyées. Il avait passé un veston de chambre en soie souple. Soins puérils et pathétiques, qui dénonçaient son désir de ne pas laisser une image de lui par trop dégradée à son visiteur, le seul qu'il eût admis depuis cette demi-semaine. Il avait expressément défendu à Joseph de prévenir les quelques parens, d'ailleurs très éloignés, qui lui restaient. Il avait tremblé qu'ils ne devinassent une situation qu'il mettait son honneur à cacher depuis vingt-neuf années. Oui, tout l'effort de sa vie n'avait eu qu'un but : laisser sa fortune au fils qu'il avait eu de la femme d'un autre, sans que le monde ni cet autre en fussent étonnés. Le monde, — il était arrivé à le dérouter presque absolument, par quels prodiges de diplomatie ! Les racontars de deux ou trois personnes de sa famille, telles que Mme Privat, n'avaient pas dépassé un tout petit cercle, et des compagnons de la perspicacité d'un Bressieux sont rares. L'amitié que Jaubourg montrait à M. de Claviers depuis son veuvage et qui, par une anomalie bien humaine, était sincère, aurait endormi les soupçons du généreux homme, s'il en avait jamais conçu. Mais ce grand cœur ne savait pas ce que c'était que de se défier ! C'était lui que Jaubourg avait fait son légataire universel par son testament, sans l'en prévenir, ni personne. Sa réflexion lui avait fait imaginer cette voie détournée pour assurer du moins à Landri ses trois millions. Il avait, comme on a vu, poussé le scrupule jusqu'à montrer une persistante froideur au jeune homme, qui lui non plus ne devait pas connaître la vérité. Le père adultérin avait tout calculé, tout excepté cette agonie parmi des hallucinations de souvenirs ! En mourant il allait détruire ce chef-d'œuvre de sa prudence, et, il faut le dire, d'une chevalerie, peut-être provoquée chez lui par une tacite rivalité avec le magnanime ami que sa passion l'avait fait trahir. Il y avait manqué, pour la première fois, en cédant à un infini besoin de revoir, avant de partir à jamais, ce fils qui portait le nom d'un autre et qui lui était si cher. Peu d'hommes ont la force de mourir vraiment seuls. Jaubourg s'était donné le prétexte d'entretenir le jeune homme du projet de mariage avec Mlle de Charlus, auquel il attachait une extrême importance. Il n'avait pas prévu la défaillance de son énergie sous l'assaut de la maladie, et le cri animal de la nature révoltée.

— « Tu es venu, mon ami, » dit-il d'une voix hachée et

brève, où il y avait déjà du râle. « Tu es venu, » répéta-t-il, « merci. » Et il serra la main, que l'autre lui tendait, d'une étreinte passionnée. Quel contraste avec la poignée de main surveillée et rétractée qu'il lui avait toujours donnée, comme à contre-cœur et du bout des doigts! C'avait été, parmi les signes de son antipathie, l'un des plus pénibles au sensitif Landri : « J'ai voulu te parler... avant de mourir... Car je vais mourir... » Et comme l'autre protestait : « A quoi bon mentir?... Je sens la mort... Je n'ai pas beaucoup de force. Chaque mot me déchire... » Il montra les deux côtés de sa poitrine : « Il faut aller vite... J'ai voulu te parler, » insista-t-il, « c'est pour ton mariage... »

— « Avec Mlle de Charlus? » répondit le jeune homme. Il avait remarqué que Jaubourg, comme Chaffin tout à l'heure, ne lui disait pas un mot de M. de Claviers : « Lui, non plus, ne l'aime guère... » songea-t-il, en se rappelant le dernier cri que le marquis lui avait jeté en le quittant. « C'est la maladie, » songea-t-il encore. « Moi qui avais pensé à le consulter sur le chantage de nos créanciers, dans quel état je le trouve!... » Et, tout haut : « Mon père m'a dit combien vous aviez été dévoué pour moi dans cette affaire, et je vous en remercie beaucoup, entendez-vous, beaucoup... »

— « Claviers t'en a parlé? » reprit le mourant, et, avec une anxiété fiévreuse, « et tu as répondu?... »

— « Que je n'épouserai jamais qu'une femme que j'aime, et que je n'aime pas Mlle de Charlus... »

— « J'en étais sûr!... » gémit Jaubourg, qui se pencha en avant douloureusement. Une toux rauque le secouait, qu'il essaya de comprimer avec son mouchoir sur lequel apparurent des taches comme de rouille : « N'appelle pas... » trouva-t-il la force de dire à Landri, qui tendait le bras pour presser le bouton de la sonnette électrique. Devant l'évidente épouvante de cette prière, celui-ci se souvint des recommandations du docteur. Il obéit. Le malade, que cette quinte épuisait, lui caressa la main de la paume, afin de lui marquer sa gratitude. Il s'était renversé en arrière, les yeux fermés. Il les rouvrit, pour reprendre : « Mais elle t'aime, elle!... Mais elle est charmante!... Et puis, il y a l'avenir... Je ne sais pas ce que tu trouveras quand Claviers n'y sera plus. Je n'ai jamais pu le faire causer de ses affaires d'argent. Il ne les sait pas lui-même... Ah! je tremble pour toi. J'ai fait ce que j'ai pu... Mais, ce mariage

Charlus, c'était tout rétabli, tout... Ce Chaffin, dans lequel il a cette confiance aveugle, qui est-ce?... Je n'ai pas pu savoir non plus... Ah! pauvre, pauvre Landri!... »

Son exaltation grandissait. Le jeune homme n'interprétait pas encore dans leur vrai sens des paroles qui, cependant, revêtaient déjà pour lui ce caractère bien étrange : ne trahissaient-elles pas une préoccupation tournée tout entière vers lui, chez un homme qu'il considérait comme étant exclusivement un ami de son père? D'un autre côté, ces mots de défiance envers Chaffin correspondaient trop au sentiment éveillé chez lui, pour qu'il ne les relevât point.

— « Vous aussi, vous trouvez Chaffin suspect?... »

— « Depuis bien longtemps, » répondit Jaubourg... Tu me diras : Alors pourquoi vous faites-vous soigner par son fils?... Louvet me l'a imposé. Je ne l'ai pas refusé. Je ne me croyais pas si atteint!. . Et puis, le fils n'est pas le même homme que le père!... Mais tu ne sais pas ce que c'est, que de sentir par momens que l'on s'en va, que l'on parle, que l'on a parlé... Et puis, on ne se rappelle pas ce qu'on a dit... Rien. C'est un noir devant l'esprit... Que j'ai souffert de cette impression cette nuit!... Joseph m'a juré que je n'avais rien dit. Tu peux le croire, lui. Il est sûr, très sûr... Mon Dieu! cette impression revient... Ma tête!... J'y souffre... Ah! que j'y souffre! C'est comme si j'avais mal à ma pensée!... » Il prit son front dans ses mains et le serra. Une nouvelle quinte le courba en deux, dont il sortit en répétant : « Non. Non. Non. Non... » Puis, comme si cette dénégation, presque convulsive, lui avait rendu de la force, et, saccadant davantage ses mots : « Je sais pourquoi tu ne veux pas l'épouser, elle qui est si riche, qui te sauverait, si Claviers a tout dévoré!... Je sais pourquoi. Tu aimes toujours l'autre... »

— « Quelle autre?... » interrogea Landri. La grande pitié qu'il éprouvait pour le visible martyre du malade n'empêcha pas qu'il ne tressaillît à cette allusion si directe. Un souvenir pointa dans sa mémoire : Valentine le suppliant de ne pas monter chez Jaubourg malade, de ne pas le voir. Ils se connaissaient donc? Son saisissement fut tel qu'il insista presque durement : « Oui, quelle autre? De qui voulez-vous parler?... »

— « De cette madame Olier... » dit Jaubourg. « Oh! Landri, pas ces yeux, pas cette voix-là!... Je ne peux pas supporter cela!... Vois. Je ne te dis rien contre elle.. Je sais que l'on n'en a jamais

mal parlé... Mais à Saint-Mihiel, tu la voyais sans cesse, je sais cela... Elle est veuve. Je sais cela encore et où elle habite... J'aurais trouvé le moyen de la connaître, s'il avait fallu... Je sais tout ce qui te touche, vois-tu... J'ai toujours trouvé moyen de le savoir jour par jour, depuis ta naissance... Tu ne dois pas penser à l'épouser. Si elle t'aime pour toi, elle non plus ne doit pas y penser... Claviers ne consentira jamais, d'abord... Ensuite, tu dois être riche... Je veux que tu sois riche... Je le veux... Tu ne comprends pas. Tu ne dois pas comprendre... Ah! je t'ai toujours tant aimé, Landri, vois-tu, et je n'ai jamais pu te le montrer!... Je ne devais pas... Je ne dois pas... Ma tête se trouble de nouveau, comme hier... Mais je ne veux pas... Je ne veux pas. Non. Non. Non. Je ne dirai rien... Joseph, allez-vous-en... Chaffin, allez-vous-en... Ils me regardent... Ils ne sauront pas... Ils ne sauront pas... Mon Landri! mon Landri!... »

— « Ni Joseph, ni Chaffin ne sont là, » fit le jeune homme. « Calmez-vous, Jaubourg. Calmez-vous. » Il l'avait fait doucement se recoucher. Ces quelques phrases du mourant venaient de l'émouvoir jusqu'au fond de l'être. De quel intérêt passionné cet homme l'avait-il donc suivi, pour s'être ainsi renseigné avec ce détail sur des incidens d'un ordre si intime? M. de Claviers ne soupçonnait même pas l'existence de Mme Olier avant leur entretien de la forêt, et Jaubourg, lui, savait tout sur elle! Il savait tout sur lui, avait-il dit, « jour par jour depuis sa naissance. » Que signifiaient ces mots énigmatiques, et prononcés de quel accent?... Et ces autres: « Je t'ai toujours tant aimé... Je n'ai jamais pu te le montrer... *Je ne devais pas!...* » — Et déjà troublé jusqu'à l'angoisse, Landri répétait: « Ils ne sont pas là... Je suis seul avec vous, tout seul... » et, presque avec supplication: « Devant moi, vous pouvez tout dire. Parlez, si cela doit vous calmer. Car vous devez vous calmer. Il le faut... »

— « Je n'ai rien à dire, » répondit Jaubourg, « à personne... A personne... » Il s'était repris encore une fois. « Je suis très calme... Mais ma tête devient si confuse... Embrasse-moi, Landri... Dis-moi adieu... J'ai voulu te voir pour cela... Ah! Une fois, que je t'embrasse une fois comme je t'aime... Ah! mon enfant! mon enfant!... »

Des larmes avaient jailli de ses yeux. Elles roulaient dans la sueur dont sa face était couverte. Il l'appuyait, cette face moite, sur les mains du jeune homme. Il le serrait contre lui. Il lui

touchait les cheveux, les épaules, et celui-ci, épouvanté de l'horrible chose qui se révélait à lui, l'écoutait qui continuait :

— « Tu as repris ta bonne voix... Ta voix! Ç'a été ma seule joie de toi... Quand tu étais un petit enfant, à Grandchamp... j'allais, dans la bibliothèque, t'écouter qui jouais dans le jardin sous les fenêtres... » Il s'était mis sur son séant. Le rêve, décrit par le docteur, commençait : « — Tu ne m'aperçois pas, ni personne... Je te regarde... Tu cours, tes boucles de cheveux flottent dans le vent, les cheveux de ta mère... Elle vient vers toi, elle aussi, dans l'allée, contre les ifs. L'air a rosé ses joues. Qu'elle est belle!... Elle sait que je suis là. Elle me sourit par-dessus la tête de notre enfant... Où est-elle partie?... » Ses yeux avaient changé d'expression. Ils fixaient d'autres tableaux. « ... Qu'elle semble petite dans ce grand lit!... Elle a voulu se parer. Ses perles se prennent aux plis de la peau de son cou. Ah! comme elle souffre pour mourir! Si jeune, et cet horrible mal!... Je m'en vais. Tu sais que si je pouvais rester, je ne te quitterais pas. Geneviève, dis que tu le sais. Je t'aime! Je t'aime!...Ils l'emportent. Voyez : je ne pleure pas. Vous pouvez me regarder, je ne la trahirai pas... Geoffroy pleure, lui. Moi, je ne pleure pas... Notre enfant me reste. Il aura tout, tout. J'ai trouvé le moyen... Vous n'empêcherez pas cela. Vous ne l'empêcherez pas... »

Une vision terrifiante avait soudain remplacé les images parmi lesquelles Landri avait reconnu, avec quelle horreur grandissante! — les jeux de son enfance, sa mère malade et ce détail si particulier du collier de perles autour du cou décharné, l'enterrement de cette mère, — et le reste! Le malade s'était dressé sur son lit. Il regardait le jeune homme avec une stupeur dans ses prunelles, mêlant évidemment l'impression tout à fait confuse qu'il recevait de sa présence au cauchemar qui l'obsédait : « Vous dites que c'est mon fils! Vous n'avez pas le droit de penser cela, » gémissait-il, « vous ne savez pas... Ne le dites pas... Je ne vous permets pas de le dire... » Puis, l'illusion se faisant plus précise et plus redoutable, il jeta un grand cri et il se précipita hors de son lit. Cet appel passa la cloison. Il arriva au domestique et au docteur, qui tous les deux entrèrent à la fois dans la chambre, juste à temps pour retenir le malade élancé vers la fenêtre, afin de fuir les voix qu'il entendait.

— « Laissez-nous seuls, » fit le médecin à Landri, si terrorisé de cette scène qu'il n'avait même pas porté secours à l'halluciné

« Joseph et moi nous suffirons. » Il poussa dans le cabinet de travail le jeune homme qui demeura là, un quart d'heure, une demi-heure, anéanti comme s'il subissait lui-même un cauchemar qui le paralysait de terreur. Enfin le docteur reparut. Son visage portait l'empreinte d'une préoccupation singulière :

— « Je viens de lui faire une piqûre de morphine, pour le mater... Il va somnoler, maintenant, jusqu'à la fin... Mais quelle crise!... Celle de la nuit n'en était que l'ébauche... Surtout ne tenez aucun compte de ce qu'il a pu vous dire. C'était bien de la confusion mentale absolue, de la folie... » Il insista : « de la folie. »

Il regardait son interlocuteur bien en face, — trop en face, — en prononçant cette phrase qui contredisait si totalement ses formules d'auparavant : « Il revit des événemens antérieurs... Le fond de la mémoire retournée... » Lui-même, sans doute, comprit quelle portée redoutable prenait l'antithèse de cette seconde affirmation avec la première, car il ne put s'empêcher de rougir. Quelles paroles Jaubourg avait-il donc prononcées dans son délire, plus explicites encore? Avait-il articulé, devant ces témoins, la phrase effroyable: « J'ai été l'amant de Mme de Claviers et Landri est mon fils... » A coup sûr, c'était l'affreuse chose que Chaffin avait comprise, à travers les divagations du malade, comme Landri lui-même, et, à cette évidence, celui-ci sentait une onde glacée lui parcourir tout le corps.

Quand un homme s'est rencontré tout d'un coup face à face avec un fait d'une importance suprêmement tragique pour lui, dont il ne peut pas sincèrement douter et dont il ne soupçonnait rien, une période de demi-hébétude succède, assez courte, durant laquelle il ne saurait dire lui-même ce qu'il éprouve. Ce n'est pas de la douleur, l'homme ne comprend pas ce qu'il vient d'apprendre. Il ne le réalise pas. Ce n'est pas non plus de l'hésitation. Plus tard, il pourra discuter, il voudra discuter plutôt contre l'évidence. Pour l'instant, le fait est entré en lui, avec son irrésistible force, comme une pointe d'acier dans une chair qu'elle transperce, et c'est, dans son être le plus intime, ce total désarroi de la nature, dont parle l'hymne liturgique : *Stupebit et natura*... La vie cependant continue autour de cet homme qui vient d'être frappé à mort et qui ne le sait pas. Elle continue même en lui, et il s'y prête avec un automatisme analogue à celui d'une

suggestion. C'est ainsi que Landri descendit l'escalier de la maison de Jaubourg, qu'il remonta dans le fiacre, laissé à la porte, qu'il donna au cocher l'adresse de l'étude de Me Métivier, sans presque s'en apercevoir. L'horloge remontée avant le choc terrible fonctionnait mécaniquement. Le notaire n'était pas chez lui. Qu'importaient à présent au jeune homme ces difficultés d'argent, qui lui avaient paru si redoutables, et qu'étaient-elles en regard de l'autre horrible chose? Il déposa sa lettre et se dirigea, à pied maintenant, vers le cercle de la rue Scribe, où il avait décidé de déjeuner. Un bureau de télégraphe, devant lequel il passait, lui rappela sa promesse d'une dépêche à M. de Claviers. Il y entra. Là, comme il s'accoudait sur la tablette de bois noirci, devant la formule toute préparée, et plongeait la plume dans l'encre, cette espèce de somnambulisme cessa tout d'un coup. La conscience lui revint, aiguë et déchirante. Cette heure atroce qu'il venait de vivre était bien vraie. Jaubourg mourait vraiment. Il lui avait vraiment dit ces mots qui remplissaient encore ses oreilles et qui avaient implanté dans son esprit la plus cruelle des idées, la plus inarrachable. Une évocation soudaine lui montrait M. de Claviers entrant dans cette même chambre, le mourant en proie au même délire, prononçant les mêmes paroles :

— « Cela ne sera pas!... » dit-il, et il froissa le papier, sur lequel il n'avait pas même commencé de tracer l'adresse, par un geste d'effroi paroxystique. Fébrilement, il écrivit sur une autre feuille : « *Marquis de Claviers-Grandchamp. Château de Grandchamp. Oise. — Ne vous inquiétez pas. Amélioration notable.* » Et il signa. Il donna cette dépêche menteuse au guichet. Il était à deux pas du cercle. La vue d'un des membres qui passaient la porte et qui, heureusement, ne l'aperçut pas, le fit s'arrêter net et aussitôt marcher, courir presque, dans une direction opposée. Ce membre du cercle connaissait Charles Jaubourg comme tous les autres. Il lui en demanderait des nouvelles. L'amitié qui unissait le malade à M. de Claviers était légendaire. L'amitié !... Landri venait soudain de se dire : — « Ils savent, tous Ces hontes-là, le monde les connaît, il les colporte, il en rit. Les intéressés seuls ne savent pas... Tout le cercle sait... Tout Paris sait... Il n'y avait que deux personnes qui ne savaient pas... » Il alla ainsi droit devant lui, — pendant combien de temps, il n'aurait su le dire, — fuyant ces témoins du déshonneur familial

se fuyant lui-même. Machinalement, à une minute, il entra dans un restaurant, pour se faire servir à déjeuner. A peine commençait-il de manger, qu'il se leva. Une autre image surgissait en lui, celle de Valentine Olier... Elle aussi savait. Voilà ce que signifiait le cri jailli de ses lèvres : « M. Jaubourg est mourant ? J'espère qu'il ne vous recevra pas... » cette imploration de ne pas voir le malade. Elle savait !... D'un élan aussi animalement instinctif que la crispation de ses doigts, sur le papier blanc du télégramme, tout à l'heure, Landri sortit du restaurant. Il héla un autre fiacre pour voler chez elle. Il avait, dans sa fugue irraisonnée, marché sans y prendre garde, de rue en rue jusqu'à ce lacis qui entoure le ministère de l'Intérieur. Il était tout près de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, où se trouve l'hôtel de Claviers-Grandchamp. Là était morte sa mère. Là il avait vécu depuis lors avec... De quel nom appeler maintenant celui qu'il aimait, qu'il aimerait toujours comme un fils aime son père, et qui ne lui était rien, rien qu'un grand honnête homme outragé du plus terrible des outrages, par ceux de la chair desquels sa chair était issue ? De revoir cette maison fit horreur au malheureux. Il avait crié au cocher l'adresse de Mme Olier. Comme cet homme se préparait à tourner par la rue des Saussaies, Landri frappa dans la vitre, à se déchirer la main. Il lui donna l'ordre de prendre par la rue de Suresnes, le boulevard Malesherbes et la rue Royale. Même la face de tout le quartier où il avait passé son enfance lui était, physiquement, intolérable. Il fermait les yeux, pour n'en rien reconnaître. Mais quelle impression pouvait-il recevoir, dans cette crise, qui ne lui fit pas mal à en crier?... Et maintenant, il allait chez Valentine... Lui dire quoi?... Lui demander quoi ?... La voiture avait traversé la place de la Concorde, descendu la rue de Bourgogne, la rue Barbet-de-Jouy, elle roulait sur le pavé de la rue Monsieur qu'il en était encore à se répéter cette interrogation, sans y trouver de réponse. Avoir conçu cet affreux soupçon, cette certitude, hélas ! sur Mme de Claviers, et sa propre naissance, c'était déjà une telle souillure ! Énoncer cette idée, même à Valentine, surtout à Valentine, c'était un crime ! La tendresse d'un fils pour sa mère emporte un caractère si sacré, toutes les énergies aimantes de notre être conspirent si puissamment à faire d'elle une créature à part des autres, plus pure, plus irréprochable, plus vénérable ! Landri allait-il passer outre à ce res-

pect, qu'il était le seul à ne jamais pouvoir perdre vis-à-vis de Mme de Claviers, quoi qu'elle eût fait? Allait-il répéter, volontairement, consciemment, les formidables paroles, arrachées à un moribond par l'approche de l'agonie, et dont il était lui-même, depuis qu'il les avait écoutées, comme assommé, comme tué? Et pourtant, il fallait qu'il sût si Valentine savait et ce qu'elle savait. L'ébranlement nerveux avait été trop fort. Tout pouvoir d'inhibition était momentanément suspendu en lui. Sa pensée devait devenir acte, dès l'instant qu'elle se rapportait à cette révélation foudroyante qu'il avait dû subir. C'est ainsi qu'il lui fut impossible de ne pas traverser la cour, de ne pas sonner à la porte de Mme Olier, de ne pas demander si elle voulait le recevoir. Il n'avait même pas réfléchi qu'il était midi et demi à peine, que leur rendez-vous était pour deux heures, et que le fait seul d'arriver à l'improviste annonçait un événement extraordinaire. Se rappelait-il seulement le motif pour lequel la jeune femme et lui s'étaient donné ce rendez-vous et la passionnée, la douloureuse conversation d'hier sur leur mariage? C'est le caractère spécial à ces états d'incontrôlable excitabilité où nous jette une secousse morale trop brusque et trop violente : notre équilibre mental est pour un temps renversé. Nos sentimens les plus chers sont comme arrêtés, arrêtée notre faculté de prévoyance. Il semble que nous assistions au déclanchement intérieur d'impressions toutes-puissantes qui nous conduisent où elles veulent. Le bruit du timbre n'eut pas plutôt retenti que Landri aurait de nouveau voulu fuir comme tout à l'heure. Il resta.

— « Ou plus tard, ou maintenant, » se dit-il, « je dois la voir... J'aime mieux maintenant, et savoir tout de suite toute l'étendue de cette honte. »

Valentine, quand le domestique vint lui annoncer que M. le comte de Claviers-Grandchamp désirait lui parler, et tout de suite, était à table, et achevait de déjeuner avec son petit garçon. Depuis vingt-quatre heures que le jeune homme l'avait quittée sur cette promesse d'une réponse définitive à sa demande en mariage, elle n'avait pas cessé d'être en proie aux derniers sursauts de la lutte engagée, depuis trois ans, entre son amour et son devoir d'abord, sa raison ensuite. Ce cri sur lequel s'était achevé leur entretien, cet « à présent je suis toute à lui, » avait été suivi d'une suprême résistance. Les si graves objections for-

mulées la veille s'étaient représentées avec une force que les confidences de Landri sur les secrètes difficultés de ses relations avec son père n'avaient pas diminuée, — tout au contraire. Une chose avait diminué : son autorité, à elle, sur son ami. En acceptant de revenir sur un premier refus, elle avait trop prouvé sa faiblesse devant la passion du jeune homme. Elle sentait cela, et elle s'effrayait de constater combien lui était douce cette sensation de plier sous cette force. Irrésistible ivresse intérieure de la femme qui commence à se donner! Se donner! Mot si simple, si profond, qui résume en lui tout le miracle de l'amour, parce qu'il est l'amour même! N'être plus soi, se transformer dans les idées, dans les désirs d'un autre, devenir celle qu'il veut, contre l'intérêt, contre la prudence, contre l'honneur quelquefois, — pour qu'il soit heureux! Et celui que Valentine aimait ne voulait rien d'elle qu'elle n'eût le droit de lui accorder sans remords :

— « Que vais-je lui répondre?... » s'était-elle demandé à vingt reprises, sans arriver jamais à une résolution dont elle fût intimement, radicalement sûre vis-à-vis d'elle-même. « Comment lui persuader d'attendre encore? D'attendre, et pourquoi?... En supposant que je lui impose ce nouveau délai et qu'il l'accepte, quelles seront nos relations? Si je ne lui dis pas oui, et aussitôt, après l'explication que nous venons d'avoir, il faut que je le consigne à ma porte. Le recevoir, dans ces conditions-là, ce serait une coquetterie, la pire de toutes. Une femme qui s'est laissé dire par un homme qu'il l'aime ne doit plus le voir ou lui appartenir... Ne plus le voir? Je ne saurais plus ce qu'il pense, ce qu'il sent?... J'en souffrirais trop... Lui dire oui, si le malheur veut qu'il soit mêlé à l'un de ces affreux crochetages d'église, c'est creuser davantage l'abîme entre lui et son père... Si du moins je pouvais mettre à mon consentement cette condition qu'il démissionnât plutôt que d'obéir à une réquisition de ce genre!... Non. Ce serait mal. Il a sa conscience sur laquelle je n'ai pas le droit de peser au nom de son amour!... Ah! que je voudrais être sûre que je ne me décide que pour son bien, et non simplement parce que je l'aime, et pour mon bonheur!... »

Un petit incident avait accru encore son trouble : une longue lettre, arrivée de Saint-Mihiel même, et écrite par une des amies qu'elle avait conservées là-bas, la femme d'un des camarades du défunt capitaine Olier. Il n'y était question que de

l'inquiétude provoquée, chez tous les officiers, par l'imminence des deux inventaires, — celui de Hugueville et celui de Montmartin. La correspondante de la jeune veuve racontait longuement une conversation qu'elle avait eue avec son mari, et comment elle avait insisté pour qu'il démissionnât plutôt que d'obtempérer à certains ordres :

— « Elle est sa femme, » s'était dit Valentine. « Une femme a le droit de s'associer aux résolutions très importantes de la vie de son mari. Aurait-elle le droit de le quitter, s'il se décidait contre ses conseils?... C'est cette pression-là que j'essaierais d'exercer si j'exigeais de Landri un engagement, comme prix de ma main... Je ne le ferai pas!... »

Telles étaient les pensées qu'elle agitait dans son esprit au moment où le coup de sonnette retentit : « — M. le comte de Claviers-Grandchamp?... » ne put-elle s'empêcher de demander au domestique qui lui transmettait la requête du jeune homme, et elle se fit répéter le nom, tant sa surprise était vive. Que signifiait cette arrivée à midi et demi au lieu de deux heures?... Que Landri avait parlé à son père évidemment. Pour qu'il eût devancé ainsi leur rendez-vous, il fallait qu'il eût une heureuse nouvelle à lui annoncer! M. de Claviers consentirait-il à leur union?... Il était fou de l'espérer, et pourtant le cœur de Valentine battait de cette espérance, quand elle passa dans le petit salon, où le jeune homme l'attendait. Il n'avait pas prononcé une parole, et déjà elle savait qu'elle s'était trompée. Et lui, la porte s'était à peine ouverte, et déjà il avait compris qu'il était venu poser à cette femme une question impossible à seulement formuler. De même que, tout à l'heure, l'humble nécessité, toute matérielle, de libeller un télégramme, l'avait réveillé de sa stupeur, maintenant la nécessité d'articuler en une phrase précise l'atroce pensée, le réveillait de sa crise de frénésie. Il vit cela aussi clairement qu'il voyait venir Valentine : chercher à connaître l'étendue de la honte, comme il avait dit, c'était s'en rendre le complice, c'était l'aggraver. Quoi qu'eût pu savoir Mme Olier, elle ne le savait que par ouï-dire, et avec des doutes. Lui parler transformerait ces doutes en une certitude. Du coup Landri avait repris en main toutes ses énergies d'avant la révélation. La seule présence de quelqu'un à qui parler avait fait sentir au fils supplicié, avec une évidence foudroyante, cette obligation sacrée : se taire, cacher son martyre. De tels efforts sur

soi-même et de cette instantanéité ne s'accomplissent pas sans une contraction de tout l'être qui se devine à la tension du masque immobile, à la brisure du regard, à la voix blanche, — admirable expression du peuple! — Quel contraste avec ce front exalté, cette bouche passionnée d'hier, ces yeux brûlans, cette voix chaude! Que s'était-il passé? Encore toute pleine des préoccupations ravivées par la lettre de son amie, Valentine pensa aussitôt à cette redoutable histoire d'inventaires.

— « Vous êtes venu à midi au lieu de deux heures, Landri... » dit-elle en parlant tout haut sa pensée. « Je comprends. Vous devez rentrer à Saint-Mihiel par le prochain train... Vous avez reçu un télégramme du colonel?... »

— « Non, » répondit-il, étonné. Il était si loin de ces difficultés de métier en ce moment qu'il ne comprit même pas l'allusion.

— « Alors, si ce ne sont pas les inventaires... » Elle n'acheva pas sa phrase. La question qu'elle avait eu au bord des lèvres ne les passa point. Son génie de femme aimante lui faisait deviner qu'elle ne devait même pas la poser. Pour se donner une contenance et ne pas avoir l'air de s'interrompre, elle dit : « C'est que j'en ai été si tourmentée de nouveau, ce matin, à cause de vous... J'ai reçu à ce sujet une lettre de Julie Despois, la femme du commandant.... Je l'ai même mise à part pour vous la montrer... Tenez... »

Elle avait avisé sur sa table à écrire la lettre préparée, en effet, à cette intention. Elle la tendit à Landri qui commença de la lire, ou de faire semblant. Valentine se rendait compte que ses yeux suivaient le détail des lignes sans que le sens lui arrivât. Landri ne voyait réellement pas les mots. Quand il eut achevé la quatrième page, il replia la lettre, et la rendit à Mme Olier, qui la refusa :

— « Gardez-la. Je veux que vous la gardiez... Relisez-la, quand vous serez à Saint-Mihiel. Elle dit si bien ce que je vous disais si mal... »

Le sens de ces mots ne parut pas arriver non plus au jeune homme. Il obéit pourtant, et d'un geste machinal il glissa l'enveloppe dans la poche de son vêtement. Ils restèrent quelques secondes sans se parler. Cette espèce d'absence dans la présence épouvantait Valentine maintenant. Un événement était survenu, qui devait être bien tragique pour l'avoir atteint à cette

profondeur. A cet événement elle était étrangère, elle le sentait, elle le voyait. Il ne s'agissait pas de leur mariage, ni de ce que M. de Claviers avait pu répondre. Il ne la regardait pas plus que tout à l'heure il n'avait regardé la lettre. Un événement?... Et survenu depuis la veille?... Depuis l'instant où Landri avait quitté ce petit salon?... Où était-il allé?... A Grandchamp... Mais il avait passé par la rue de Solférino. Mme Olier frémit au souvenir de la soudaine appréhension qui l'avait saisie quand Landri lui avait annoncé ce détour. Si, malgré la promesse qu'elle avait exigé de lui, il avait été obligé de monter? S'il avait vu ce Jaubourg, cet homme dont le nom avait été associé par la médisance à celui de Mme de Claviers? Si... Et, bouleversée de ce qu'elle entrevoyait, elle demanda :

— « Vous êtes bien arrivé, hier, à Grandchamp?... »

— « Mais très bien, » répondit-il, « en moins de deux heures... »

— « Votre père n'a pas été fâché?... Ce petit arrêt que vous avez été obligé de faire ne vous a pas mis en retard?... »

— « Non, » dit-il, « j'étais là pour l'hallali. »

Pour prononcer ce « non, » la voix s'était durcie un peu. Ses paupières avaient battu sur ses yeux où elle lut la détresse. Il attendait, en se raidissant pour ne pas crier, une allusion qu'elle ne fit pas. Un grand chirurgien qui sonde une plaie n'a pas plus d'art à retenir l'outil d'acier, au moment où il ferait crier le patient, qu'une femme tendre à suspendre une douloureuse inquisition, avant qu'elle n'ait touché la place meurtrie. Mais Valentine avait-elle besoin de l'interroger à présent pour être sûre que là était la blessure? Mme Privat avait eu raison, Jaubourg avait aimé Mme de Claviers. Ce qu'elle, Valentine, avait redouté était donc arrivé. Des mots avaient échappé au mourant qui avaient éveillé dans le fils des doutes sur l'honneur de sa mère! Et elle écoutait, étouffée d'émotion, Landri continuer. Il voulait parler, lui, ne pas rester sur ce silence, ne se retirer qu'après avoir expliqué l'étrangeté de sa visite. Il ne pouvait pas. Il ne trouvait que des phrases dont l'insignifiance voulue soulignait encore l'inexactitude :

— « J'ai été chargé de beaucoup de commissions au château, » disait-il, « qui vont me prendre toute mon après-midi... On a disposé de moi sans me consulter, et comme je voulais vous avoir revue, je suis venu plus tôt... »

— « Vous ne seriez pas venu, » répondit-elle, et vous ne m'auriez pas avertie que j'aurais été bien sûre qu'il n'y avait pas de votre faute. Vous savez bien que j'ai dans votre affection une foi si complète, et que jamais, jamais je ne vous en voudrai de rien... » Puis, émue d'une pitié infinie pour ce cœur trop cruellement frappé, si vraiment un ami de son père, dans le délire et l'agonie, lui avait pour toujours flétri l'image de sa mère, elle ajouta : « Hier, Landri, je me reproche de ne pas vous avoir dit assez combien vous m'étiez cher. Je ne vous l'ai pas assez montré... Car vous m'êtes cher, très cher... » répéta-t-elle. C'était comme si avec des mots elle eût voulu apprivoiser cette peine qu'elle devinait si farouche, si repliée sur elle-même, la caresser, la bercer. « Dites-vous cela quelquefois, quand je ne suis pas là, quoi qu'il arrive... » Et, comme elle voyait cette physionomie, si sombre tout à l'heure, se détendre, ces prunelles si voilées la regarder de nouveau, la voir, l'excès de sa tendresse lui arracha l'aveu qu'elle s'était toujours refusée à prononcer : « C'est que, voyez-vous, Landri... moi aussi, je vous aime... »

— « Vous m'aimez !... » dit le jeune homme. Elle venait, par cet instinct de l'amour dont la double vue tient du prodige, de prononcer la seule parole qui pût insinuer un baume dans sa blessure, mais en lui en faisant mieux sentir toute l'étendue. Cet aveu qu'il avait si ardemment désiré, mendié, il souffrait trop pour en jouir. Cet amour qu'elle lui montrait enfin ouvertement, et qui, deux heures plus tôt, l'eût enivré d'une telle extase de bonheur, il ne pouvait plus s'y précipiter, s'y absorber, s'y engloutir, lui et l'épouvantable chose. Cette chose était là, dans sa pensée, torturante même à cet instant, inoubliable même dans le rayonnement de cette belle âme, enfin à lui ! Un attendrissement l'envahissait, si désespéré à la fois et si passionné qu'il en eut peur. Il trembla que la hideuse confidence ne jaillît de son cœur trop ému. Mais avait-il besoin de la faire maintenant ? N'avait-elle pas tout deviné ? Et cela aussi le touchait comme une preuve d'amour plus évidente que les mots les plus passionnés, en achevant de l'accabler. Il balbutia : — « Merci... Mais, en ce moment... La surprise... L'émotion... Laissez-moi... » Et, lui faisant signe que la voix lui manquait, il prit son visage dans ses mains. Il passa ainsi dix minutes, ne sanglotant pas, ne pleurant pas, ne soupirant pas, et sans que Valentine essayât ni de l'interroger, ni de le consoler. Le seul adoucissement que

ce cœur si malade pût recevoir sans en saigner, c'était de sentir qu'elle existait, qu'elle était auprès de lui, toute à lui. Elle le regardait, retenant même son souffle pour lui épargner toute impression. Il y avait, dans l'immobilité muette et convulsée de cet homme qui subissait le passage de la plus violente tempête intérieure et qui n'en montrait rien que ce geste de muette agonie, un sauvage sursaut d'énergie dont elle l'estimait, dont elle l'admirait. Jamais, depuis ces trois années, ils n'avaient été aussi près l'un de l'autre par le cœur que dans ce silence qu'il rompit enfin en relevant la tête. Il était très pâle. Mais l'accès était dompté. Il se leva. Il prit la main de Mme Olier, et, d'une voix profonde, il lui dit :

— « Oui. Vous m'aimez. Vous venez de me le prouver plus que vous ne le ferez jamais... Je le crois. Je le sens, et je viens de sentir aussi que je vous aime, ah! plus encore que je ne le savais... Je vais vous quitter... Il le faut... Pas avant de vous avoir redemandé ce que je vous ai demandé hier... Valentine, voulez-vous être ma femme?... »

— « Oui, » lui répondit-elle du même accent. Une inexprimable émotion passa dans les yeux de Landri qui l'attira contre lui. Chaste et brûlant baiser de fiançailles où ses lèvres se mouillèrent aux larmes qu'elle versait, maintenant, sur sa misère à lui, qui ne pleurait pas. Et comme ces larmes de femme le troublaient de nouveau jusque dans son fond le plus intime, il s'arracha de cette étreinte en disant :

— « Ne m'ôtez pas mon courage. J'en ai bien besoin... »

C'est sur ce mot qu'ils se séparèrent. Elle ne fit pas un geste, elle ne dit pas une parole pour le retenir. Elle sentait qu'il était à elle comme elle était à lui, profondément, absolument, et qu'elle ne pouvait plus rien pour lui, que le laisser partir, jusqu'à ce qu'il eût usé seul cette douleur dont elle le plaignait tant. Que sa pitié eût été plus grande si elle avait su toute la vérité! Elle croyait qu'au chevet du lit de Jaubourg mourant le jeune homme avait surpris des mots dénonciateurs, peut-être trouvé des lettres qui l'avaient fait douter de sa mère... Les évidences étaient plus atroces, qu'il allait avoir à supporter, et parmi lesquelles il lui faudrait trouver la voie de l'honneur.

PAUL BOURGET.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

LES DÉBUTS

DE

L'EMPIRE ROMAIN

I

LA SITUATION D'AUGUSTE APRÈS LES GUERRES CIVILES

On recommençait enfin à vivre. Les derniers nuages de la tempête disparaissaient à l'horizon ; on revoyait dans le ciel de grands espaces bleus qui promettaient la paix et la joie. On en avait fini avec tous les tourmens de la révolution : la tyrannie des triumvirs, l'anarchie militaire, les impôts écrasans. Le Sénat recommençait à tenir régulièrement ses séances ; les consuls, les préteurs, les tribuns du peuple, les édiles, les questeurs reprenaient leurs charges. Dans les provinces, des gouverneurs choisis ou tirés au sort parmi les consuls et les préteurs sortans, entraient tour à tour en fonction. Et après tant d'affreuses discordes, tant de haines, tant de démolitions, de destructions, l'Italie se retrouvait enfin d'accord, en l'an 27 avant le Christ, après la restauration de la République, au moins dans l'admiration pour Auguste et pour l'ancienne Rome.

La guerre d'Actium, la chute d'Antoine, la légende de Cléopâtre, la conquête de l'Égypte, le rétablissement de la République, les événemens étranges des dernières années, avaient ramené les esprits vers les sources lointaines de l'histoire nationale et les petits commencemens du grand empire. Tout le monde

maintenant était féru d'antiquité; et il suffisait qu'une chose fût ancienne pour qu'on la trouvât meilleure que toutes les choses présentes. En politique, on regrettait la grande aristocratie qui avait gouverné l'Empire jusqu'à la guerre de Perse. Non seulement on trouvait que les mœurs privées, la famille, l'armée, les institutions, les hommes s'étaient amoindris et corrompus de siècle en siècle, mais on allait jusqu'à préférer les écrivains classiques, Livius Andronicus, Pacuvius, Ennius, Plaute et Térence aux écrivains plus riches et plus vivans de la génération de César. C'est pour répondre à un sentiment universellement répandu que le Sénat avait, l'année précédente, ordonné de réparer les temples de Rome, avant les routes d'Italie, bien qu'elles fussent dans le plus mauvais état. Tout le monde pensait maintenant que Rome était arrivée à une telle grandeur, parce qu'avant de devenir la taverne et le lupanar du monde, elle avait été une ville sainte, où, invisibles et présens partout, d'innombrables dieux avaient pendant des siècles veillé sur la santé des corps et sur la droiture des intentions, sur la chasteté des familles et sur la discipline des armées, sur la probité des individus et sur la justice publique, sur la concorde civique et le succès des guerres. Des liens essentiellement religieux n'avaient-ils pas, depuis des siècles, uni l'épouse au mari, le fils au père, le patron au client, le soldat au général, le citoyen au magistrat, le magistrat à la République et tous les citoyens entre eux? Il était donc urgent de reconstituer avec l'armée, la famille et les mœurs d'autrefois, cette République pieuse qui avait conquis le monde, en combattant et en priant.

Sans doute l'œuvre était immense; mais tout le monde la jugeait facile et d'une réussite certaine, maintenant qu'Auguste était, avec les pouvoirs de *princeps*, à la tête de la République. Dans toute l'Italie des admirateurs exaltés lui attribuaient tout le mérite de la situation présente et plaçaient en lui les plus grandes espérances pour l'avenir. N'était-ce pas lui, en effet, qui avait percé les desseins criminels et ténébreux d'Antoine et de Cléopâtre, alors qu'ils préparaient en silence pour Rome les chaînes du plus honteux esclavage? N'avait-il pas répandu en Italie les trésors des Ptolémées? N'avait-il pas mérité la reconnaissance des vétérans qui, peu à peu, entraient en possession des terres qui leur avaient été promises; des municipes, qui recevaient des sommes considérables en compensation des domaines aliénés;

des créanciers de l'État à qui était enfin compté l'argent attendu depuis si longtemps? N'était-ce pas grâce à lui que les métiers, les arts, le commerce, la terre, qui, dans toute l'Italie, avaient tant souffert du manque de capitaux, se reprenaient à vivre sous la pluie bienfaisante de l'or et de l'argent égyptien? N'était-ce pas enfin grâce à lui et à lui seul que disparaissaient peu à peu tous les souvenirs de la guerre civile? Le public ne pouvait pas ne pas accorder pour l'avenir toute sa confiance à l'homme qui avait déjà accompli tant de choses admirables; et ce favori de la fortune, dont le hasard plus que son énergie avait fait un vainqueur, était admiré comme jamais grand personnage de l'histoire de Rome ne l'avait été avant lui. Personne n'en doutait: Auguste ramènerait dans tout l'Empire la paix et la prospérité, rétablirait la religion dans les temples et la justice dans les tribunaux, corrigerait les mœurs, vengerait les défaites que Crassus et Antoine avaient essuyées en Perse. L'admiration que certaines gens lui témoignaient allait parfois jusqu'à la démence. C'est ainsi qu'un sénateur courait follement dans les rues de Rome et exhortait tous les passans qu'il rencontrait à se consacrer à Auguste selon l'usage espagnol, c'est-à-dire à s'engager à ne pas lui survivre (1).

Auguste avait réussi; et la légende du succès le grandissait, le transfigurait, le divinisait, comme elle grandit, transfigure, divinise tous les hommes et tous les peuples qui réussissent. Le triumvir sanguinaire des proscriptions, le général incapable de Philippes, l'amiral poltron de Scylla, le neveu méprisé de l'usurier de Velletri, apparaissait maintenant à ses contemporains comme le sauveur depuis longtemps attendu, qui guérirait tous les maux dont l'Italie souffrait. De mystiques et vagues aspirations vers un âge plus heureux et plus pur, vers une rénovation générale avaient préparé pendant la révolution les esprits à accueillir cette illusion et à s'en griser. Aux temps les plus sombres de la guerre civile, les aruspices avaient annoncé à Rome, d'après une obscure doctrine étrusque, le commencement du xe siècle, qui était le dernier que chaque peuple devait vivre (2). Les oracles sibyllins, recueillis et divulgués par le doux Virgile dans sa quatrième églogue, devenue si populaire, avaient annoncé le règne imminent d'Apollon, en rapprochant cette doctrine étrusque de l'antique légende italienne du qua-

(1) Dion, 53, 20.
(2) *Frag. Hist. Rom.* (*Peter*), p. 254; *Aug.*, 4, 5.

trième âge du monde (1). On avait étudié beaucoup à Rome, au milieu des orages révolutionnaires, la philosophie pythagoricienne, et Varron (2) avait répandu à Rome la doctrine d'après laquelle les âmes revenaient périodiquement du séjour des Champs Élysées sur la terre (3). Une autre doctrine s'était greffée sur celle-là, recueillie également par Varron, et d'après laquelle tous les 440 ans l'âme et le corps se retrouvent et le monde redevient ce qu'il était (4). On vivait en somme depuis trente ans dans l'attente assez vague d'un événement heureux et magnifique, qui résoudrait toutes les difficultés; et justement, parce que les idées qu'on avait sur cet événement étaient très imprécises et disparates, tout le monde pouvait le reconnaître dans l'avènement d'Auguste, se convaincre que c'était bien lui l'homme attendu depuis si longtemps et appelé, comme le dira bientôt Virgile, à *condere aurea sæcula*, à réaliser toutes les espérances confuses qui captivaient alors les esprits.

Il y avait pourtant dans l'Empire un homme qui ne croyait pas à cette belle légende d'Auguste, qui s'en défiait et en avait presque peur : c'était Auguste. Depuis cinquante ans les historiens répètent à qui mieux mieux qu'Auguste travailla pendant toute sa vie, avec une persévérance qui ne se démentit jamais, à concentrer, comme César, tous les pouvoirs entre ses mains sans en avoir l'air, à revêtir de vieilles formes républicaines, auxquelles l'œil des contemporains était accoutumé, la nouvelle monarchie, dont il façonnait secrètement, à l'insu de tous, la forte ossature. Mais cette légende n'est restée aussi longtemps en crédit que parce que personne n'a encore étudié à fond l'œuvre et l'époque de celui que l'on a coutume d'appeler si improprement le premier empereur romain. Bien que ce soit chose difficile, après vingt siècles et quand on connaît les événemens qui se sont succédé, de se représenter une situation telle que la voyaient les contemporains; bien que, par suite de cette difficulté, — c'est la seule que présente l'histoire, mais elle est si grande que la plupart des historiens ne savent pas la surmonter, — on ait si mal compris Auguste et son étrange

(1) *Serv. ad Virg.* Egl. 4, 4.

(2) Aug., *De civitate Dei*, 7, 6.

(3) Virgile la reprendra dans l'*Énéide*. VI, 724 et suiv. Voyez Boissier, *la Religion romaine d'Auguste aux Antonins*, Paris, 1892, I, p. 294 et suiv.

(4) Aug., *De civitate Dei*, 22-28.

gouvernement, il ne me semble pas qu'il soit trop malaisé d'arriver à comprendre pourquoi Auguste devait être alors effrayé de la situation unique que la fortune lui avait assurée. Si les esprits ardens se laissent souvent éblouir par la légende que le succès crée autour d'eux, et finissent par y croire, comme tout le monde, cet intellectuel égoïste, qui n'avait ni vanité ni ambition, ce valétudinaire qui redoutait les commotions subites, cet homme précocement vieilli à trente-six ans, ce calculateur avisé, froid et craintif, ne se faisait pas d'illusions. Il savait que l'âme de sa légende, le fondement de sa grandeur, la cause de l'admiration universelle qu'on lui portait, n'était qu'un énorme malentendu; il savait que le public lui prodiguait des hommages, des honneurs, des pouvoirs constitutionnels et inconstitutionnels, parce qu'il attendait de lui, avec une confiance naïve et invincible, des merveilles et des miracles, que lui, au contraire, ne songeait même pas à tenter, car il les savait impossibles.

La première de toutes ces merveilles eût été la conquête de la Perse. C'était là la plus grande difficulté que la révolution, en bouleversant si profondément l'ordre de choses établi en Orient, lui eût transmise. Actium avait effrayé l'Italie en révélant soudain, même aux esprits les plus superficiels, ce que les esprits clairvoyans avaient commencé à comprendre aussitôt après Philippes : que l'Italie était trop mal placée au milieu des provinces barbares, pauvres et peu sûres de l'Occident, trop déchirée par ses guerres civiles, et trop pauvre elle-même, trop petite, trop peu peuplée, pour dominer la partie orientale de l'Empire, qui s'était tant accrue pendant les cinquante dernières années, d'abord, par la conquête du Pont, faite par Lucullus, puis par la conquête de la Syrie faite par Pompée, et récemment enfin par la conquête de l'Égypte faite par Auguste. En prenant pour lui l'Orient, en s'alliant avec l'Égypte, en laissant à Octave l'Occident, Antoine n'avait-il pas contraint l'Italie pendant dix ans à se consumer dans l'inaction, spectatrice impuissante de sa rapide dissolution politique et économique, tandis qu'il avait pu, lui, agir sur un champ démesuré, depuis la Perse jusqu'à l'Égypte, et tenter la conquête du monde sur les routes déjà foulées par Alexandre? Antoine et Cléopâtre avaient ainsi révélé tout d'un coup à l'Italie que cet immense empire d'Orient qu'elle avait conquis en deux siècles, pouvait lui être arraché en un jour par un effort léger; et que même sans se détacher il menaçait par

son étendue, par sa situation géographique, par sa richesse, par sa vieille civilisation, de l'emporter sur la partie occidentale qui était moins civilisée et plus pauvre, et sur l'Italie elle-même, située à l'écart, sur les frontières de l'empire et sur le seuil de l'Europe barbare. Le roman de Cléopâtre voulant conquérir l'Italie et dominer le Capitole n'était au fond que l'explication populaire du danger oriental. De là était venue la formidable explosion du sentiment national qui, après la bataille d'Actium, avait précipité Antoine dans l'abîme et obligé Auguste à tirer par la conquête de l'Égypte et la destruction de la dynastie des Ptolémées une vengeance éclatante des humiliations que l'Orient avait infligées à Rome, pendant la guerre civile. De là aussi étaient venus les bruits qui circulaient continuellement sur un transport possible de la capitale en Orient; les vives inquiétudes des patriotes romains à cause de ce danger, les avertissemens d'Horace qui, dans la troisième ode du troisième livre, fait symboliser par Junon la lutte entre l'Orient et Rome dans le mythe de Troie. De là enfin était venue l'immense popularité dont jouissait à ce moment l'idée de la revanche contre les Parthes. La conquête de l'Égypte n'avait pas encore satisfait le patriotisme romain. Grisée par la légende populaire d'Actium qui représentait la dernière guerre comme un grand triomphe de Rome, trompée par la légende d'Auguste qui était censé devoir réussir en tout, même dans les entreprises les plus difficiles, l'Italie voulait continuer en Orient, après la conquête de l'Égypte, ses représailles et ses vengeances. Elle songeait surtout à la conquête de la Perse qui aurait entièrement rétabli le prestige romain dans toute l'Asie et qui aurait fourni le grand butin et les trésors dont on avait besoin pour réorganiser les finances de l'Empire. Par la voix des poètes qui annonçaient à chaque instant les départs de légions pour des conquêtes lointaines, et même la conquête de l'Inde, l'Italie reprenait le grand projet de César et d'Antoine (1).

(1) Voyez Hor. *Carm.*, 1, 2, 22; 1. 2, 49; 1, 12, 53; 1, 29, 4; 3, 2, 3; 3, 5, 4; 3, 8, 19; — Prop., 2, 7, 13 (si l'on accepte la correction *Parthis... triumphis*); 3, 1, 13 et suiv.; 4, 1, 15 et suiv.; 4, 4; 5, 3, 7. Ces passages nous montrent qu'à cette époque tout le monde était persuadé qu'Auguste avait l'intention de faire une grande expédition en Extrême-Orient, comme Crassus, César et Antoine, et cela nous est confirmé par ce fait que, quand, vers la fin de l'année, Auguste partit pour l'Espagne, il laissa croire qu'il allait d'abord faire la conquête de la Bretagne et qu'il ferait ensuite celle de la Perse. Cette opinion que l'on avait était donc une raison si

Malheureusement il était trop tard. Telle était du moins l'opinion d'Auguste. Auguste était bien d'avis qu'il était nécessaire de consolider en Orient la domination romaine qui chancelait, mais non en ayant recours aux représailles et aux guerres théâtrales que l'Italie désirait. Il connaissait le secret d'Actium; il savait qu'il n'avait osé se poser en champion du nationalisme italien que quand Antoine, par des fautes incroyables, avait déjà détruit lui-même sa propre puissance; il savait que c'était sans combattre qu'il avait triomphé dans la dernière guerre civile Les événemens au milieu desquels il s'était trouvé dans les dernières années, l'avaient donc amené à une conviction qui seule peut expliquer la politique extérieure de ses dix premières années de présidence : c'était que Rome avait été trop épuisée par les guerres civiles, pour pouvoir continuer, même à la tête de l'Italie et des provinces d'Occident, dans tout l'Orient, depuis le Pont jusqu'à l'Égypte, la politique brutale et autoritaire avec laquelle, dans sa féroce virilité, elle avait dompté, l'un après l'autre séparément, les grands et petits États de l'Orient. Vieillie à son tour, Rome serait en Orient impuissante contre une nouvelle coalition comme celle qu'avait tentée Cléopâtre, si on ne retombait pas dans les fautes commises par Antoine. Si Antoine avait suivi le conseil de Cléopâtre; si, après avoir fondé le nouvel empire, au lieu de porter la guerre à Octave en Europe, il avait attendu que Rome vînt l'attaquer en Orient pour reconquérir les provinces perdues, qu'aurait pu faire Octave? Aurait-il osé porter la guerre en Orient au nouvel et formidable empire? Il fallait donc que Rome reconnût sa faiblesse en Orient, et que, comme tous les États et les partis qui vieillissent, elle cachât habilement cette faiblesse sous un beau voile de générosité et de bonté, en commençant à traiter avec plus d'humanité les provinces qu'elle ne pouvait plus dominer par la seule force (1).

L'organisation de l'Égypte qui fut certainement imaginée et proposée par lui et qui, bien que les historiens ne s'en soient pas rendu compte, fut la véritable innovation révolutionnaire introduite par les guerres civiles dans la République, et sanctionnée

forte de sa popularité, qu'Auguste, si éloigné qu'il fût de tenter cette entreprise, n'osa pas démentir les bruits qui couraient dans le peuple à ce sujet, et il laissa dire, en attendant qu'il pût préparer un accord diplomatique.

(1) Le voyage qu'Auguste fit en Asie en l'an 21-20 et dont nous parlerons dans le cinquième et dans le sixième chapitre, nous fera voir que telle fut bien la pensée qui inspira sa politique orientale.

définitivement par la restauration de l'an 28 et de l'an 27, avait été le premier essai de cette nouvelle politique orientale. Pour la première fois dans l'histoire de Rome, la nouvelle conquête n'avait été ni placée sous une dynastie vassale, parce que l'on craignait d'y voir apparaître quelque nouvelle Cléopâtre, ni déclarée province romaine, parce qu'on n'était pas sûr que l'Égypte s'accommoderait du gouvernement d'un proconsul. La monarchie légitime avec son prestige séculaire, sa présence continuelle, son œuvre assidue et complexe de corruption et de répression, n'avait pu réussir, dans les cinquante dernières années, à maintenir l'ordre. Les soulèvemens populaires, les conjurations de palais, les guerres civiles, n'avaient cessé de bouleverser l'Égypte. Comment croire qu'un obscur sénateur, choisi presque tous les ans et au hasard à Rome, y réussirait, avec trois légions dont l'une était à peine suffisante pour la police d'Alexandrie (1)? Rome était trop haïe et discréditée en Orient et surtout en Égypte. Auguste, imitant la politique d'Antoine, avait donc imaginé d'élever en Égypte une espèce de grossier fantoche dynastique, derrière lequel le représentant républicain de Rome pourrait se cacher (2). Il gouvernerait l'Égypte au moyen d'une magistrature à double face, qui présenterait à l'Italie un visage républicain, à l'Égypte un visage oriental et monarchique, comme Antoine avait déjà tenté de le faire. Auguste et le *præfectus Ægypti* nommé par lui, s'entendraient pour jouer ces deux rôles et remplir cette double magistrature : Auguste, qui n'était en Italie que le premier citoyen de la République, serait aux yeux des Égyptiens, pendant ses dix nouvelles années de présidence, le successeur des Ptolémées et le nouveau roi d'Égypte, vivant loin d'Alexandrie, parce qu'il était obligé de diriger de Rome un plus vaste empire. Le *præfectus* serait pour les Égyptiens une sorte de vice-roi, tandis que les Italiens pourraient voir en lui l'ancien magistrat que Rome envoyait gouverner les villes de l'Italie soumises pendant les premiers siècles de la conquête. Comment l'homme qui n'osait même pas déclarer l'Égypte province romaine aurait-

(1) Strab., 17, 1, 12 (797).

(2) Tacite, *Hist.*, I, II, dit nettement dans un passage important que ce fut là le but du régime tout à fait particulier imposé à l'Égypte : « equites romani obtinent loco regum : ita visum expedire, provinciam aditu difficilem, annonæ fecundam, superstitione ac lascivia discordem et mobilem, insciam legum, ignaram magistratuum, domi retinere. » Voyez Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, Paris, 1904, vol. 2e, p. 351.

il donc osé tenter la conquête de la Perse après les deux grands échecs de Crassus et d'Antoine? D'ailleurs, pour conquérir la Perse, il fallait autre chose que les belles odes d'Horace; il fallait, selon les calculs de César, au moins seize légions et de très grosses sommes d'argent. Mais maintenant que l'armée était réduite à ses vingt-trois légions qui suffisaient à peine à tenir l'Empire sur la défensive, il n'était plus possible d'en expédier seize vers ce pays dont Crassus n'était pas revenu.

Ce n'était donc que par une sorte d'illusion contagieuse que l'Italie voyait toutes ses aspirations personnifiées dans Auguste. L'accord entre la nation et le premier magistrat de la République n'était qu'apparent. Dans une question capitale comme la politique orientale, le désaccord était irréductible. L'Italie poussait Auguste sur la route déjà parcourue par Crassus et par Antoine; et Auguste au contraire voulait abandonner la Perse aux poètes pour qu'ils en fissent la conquête sur le papier aussi souvent qu'il leur plairait. Et ce désaccord suffirait, à lui seul, à nous faire considérer comme tout autre chose qu'une *comédie politique* la modération constitutionnelle d'Auguste. Depuis Crassus, la conquête de la Perse avait été la justification de tous les coups d'État projetés ou réalisés : c'est par elle que César avait espéré justifier la dictature et Antoine le triumvirat. Auguste au contraire, qui ne voulait point s'aventurer à aller chercher dans le lointain Orient les trophées promis par César et par Antoine, se proposait véritablement, et par nécessité et par sagesse, et non pas par duperie ou par un excès d'idéalisme républicain, d'exercer simplement et constitutionnellement le consulat à Rome et le proconsulat dans ses trois provinces, en dissimulant du mieux qu'il pourrait ce cumul de ses deux pouvoirs, consulaire et proconsulaire, qui, avec la *præfectura Ægypti*, était la plus grave innovation contenue dans les réformes de l'an 28 et de l'an 27. Il s'était donc hâté, aussitôt après le 16 janvier, de refuser tout honneur nouveau; il avait cherché à calmer les admirateurs fanatiques (1); il s'appliquait à montrer, avec tous les moyens à sa disposition, qu'il voulait gouverner avec le Sénat (2); il s'efforçait enfin de ramener à des proportions raisonnables l'idée que l'on s'était faite de lui et de sa puissance, de persuader à ses concitoyens qu'il n'était qu'un sénateur

(1) Dion, 53, 20.
(2) Dion, 53, 21.

et un magistrat romain. Depuis cinquante ans, les historiens ne voient dans tous ces actes qu'une comédie. Il faut cependant réfléchir qu'Auguste très probablement connaissait Rome et l'Italie de son temps aussi bien que les professeurs d'histoire d'aujourd'hui. Il savait donc que l'orgueil impérial et la fierté républicaine étaient les deux sentimens qui étaient en lutte dans l'âme de la nation ; qu'on pouvait, en donnant satisfaction à l'un, blesser l'autre, mais qu'on ne pouvait pas leur faire violence à tous les deux à la fois. Le conquérant de la Perse aurait peut-être pu détruire la République sans courir de trop grands dangers ; non Auguste qui ne voulait pas se risquer dans une pareille aventure.

Et encore si le public ne lui avait réclamé que les trophées d'une éclatante victoire sur la Perse ! Mais le malentendu entre Auguste et l'Italie ne se bornait pas à cette question. Le public ne cessait pas de lui réclamer mille autres choses que la dictature elle-même n'aurait pas pu donner à la République. On lui demandait la paix intérieure, l'ordre à Rome, la tranquillité en Italie, le fonctionnement parfait de la nouvelle constitution. Il semblait naturel à tout le monde que le nouveau magistrat, placé à la tête de la République, mît un frein à toutes les forces révolutionnaires, qui au siècle précédent avaient si affreusement déchiré la constitution ; qu'il obligeât l'aristocratie et l'ordre équestre, rentrés en possession de leurs anciens privilèges, de s'acquitter de leurs devoirs avec zèle ; qu'il fît enfin fonctionner avec régularité les organes de la constitution, les comices, le Sénat, les magistratures, les tribunaux. Mais Auguste n'avait aucun moyen de faire toutes ces choses. A Rome et en Italie il ne pouvait exercer que l'autorité consulaire. Établie à une époque où tout était plus simple, plus petit, plus facile, cette autorité était beaucoup trop faible pour les besoins présens ; elle ne disposait même pas d'une force de police pour maintenir l'ordre dans la métropole. Désireux de remplir les fonctions de consul en s'en tenant strictement à la constitution, Auguste avait envoyé loin de Rome les cohortes prétoriennes dont il avait à titre de proconsul le droit de s'entourer quand il prenait le commandement des armées ; et il était bien décidé à ne jamais appeler les soldats à Rome, comme on l'avait fait malheureusement si souvent pendant le triumvirat. Ainsi pour maintenir l'ordre à Rome, dans une ville cosmopolite, pleine de misérables et de

bandits, turbulente et émeutière par habitude, il ne pouvait compter que sur son prestige de sauveur de Rome, de vainqueur de Cléopâtre et de pacificateur.

Ce n'était pas grand'chose, pour maintenir tranquille une furie pleine d'orgueil, de violence et de cruauté comme Rome. Mais si sa tâche à Rome était si difficile, que dire de la paix publique, de la bonne marche de l'État, de la régularité constitutionnelle que tout le monde attendait de lui? Que dire surtout d'une autre aspiration très ancienne que la fin des guerres civiles ravivait maintenant dans toutes les classes : la réforme des mœurs? Réclamée depuis plus d'un siècle tour à tour par tous les partis, tentée quelquefois sincèrement, d'autres fois par contrainte et d'autres fois par feinte, proposée, ajournée, proposée de nouveau, la réforme des mœurs apparaissait maintenant encore comme l'unique remède radical de la crise morale que l'on traversait, et comme le complément nécessaire de la restauration aristocratique. Tout le monde comprenait que, la République étant rétablie, il était nécessaire de reconstituer aussi une noblesse sénatoriale et un ordre équestre qui sauraient employer les richesses au profit du public, au lieu de les engloutir dans un luxe insensé ou dans de honteuses orgies ; qui donneraient au peuple l'exemple de toutes les vertus sur lesquelles s'appuie un empire conquis par les armes, c'est-à-dire la fécondité, l'esprit de famille, l'abnégation, la valeur militaire, les mœurs sévères, l'activité et la fermeté. Si une grande réforme morale ne venait pas régénérer l'aristocratie, comment pourrait-elle préparer dans son sein les officiers et les généraux qui devaient conduire les légions victorieuses jusqu'au cœur de la Perse? Comment les institutions de la République auraient-elles pu fonctionner? Horace avait déjà indiqué comme cause de la puissance de Rome la pureté des mœurs conjugales qui avait régné si longtemps dans les familles austères de jadis. Il avait dit bien haut à l'Italie que l'on ne pourrait vaincre les Parthes que quand les jeunes gens se soumettraient à une éducation nouvelle et plus sévère (1). Et il s'écriait maintenant :

Quid leges sine moribus
Vanæ proficiunt (2)?...

(1) *Odes*, 3, 6, 17 et suiv. ; 3, 2, 1 et suiv.
(2) *Odes*, 3, 2, 4, 35-36.

Leges signifie ici l'ordre rétabli, la République restaurée. « A quoi sert, veut dire le poète, d'avoir reconstitué la République, si on ne purifie pas les mœurs corrompues? Même les bonnes institutions ne donneront alors que de mauvais résultats (1). » Il est donc nécessaire avant tout d'arracher des cœurs ce désir ardent de la richesse qui est l'origine de tous les maux:

Campestres melius Scythæ,
Quorum plaustra vagas rite trahunt domos,
Vivunt et rigidi Getæ,
Immetata quibus iugera liberas
Fruges et Cererem ferunt (2)...

Mais Horace ne croit pas que les hommes se corrigeront d'eux-mêmes, se rendant aux bonnes raisons et aux sages conseils: c'est à la force des lois qu'il faut recourir :

O quisquis volet impias
Cædes et rabiem tollere civicam,
Si quæret Pater Urbium
Subscribi statuis, indomitam audeat
Refrenare licentiam,
Clarus postgenitis: quatenus, heu nefas!
Virtutem incolumem odimus,
Sublatam ex oculis quærimus invidi.
Quid tristes querimoniæ
Si non supplicio culpa reciditur (3)...

Et ce qu'Horace exprimait ainsi en des vers magnifiques, on le répétait partout en Italie, sous une forme ou sous une autre, et on s'adressait à Auguste pour lui réclamer des lois contre le luxe, contre les mauvaises mœurs, contre le célibat, pour l'amener à rétablir l'ancienne police des mœurs privées que l'aristocratie avait pendant tant de siècles confiée aux censeurs (4). La

(1) Horace ne veut pas dire, comme il pourrait sembler à une lecture superficielle, que les lois sont inefficaces pour réformer les mœurs. Si ces deux vers signifiaient cela, ils seraient en contradiction avec les vers précédens dans lesquels le poète réclame des lois et des châtimens pour réprimer les vices (v. 28-29... « Indomitam audeant Refrenare licentiam ; v. 34 : « Si non supplicio culpa reciditur »). Horace croit si bien à l'utilité des lois pour la réforme morale, que l'ode tout entière est faite pour les demander. Il veut, en somme, dire que les meilleures lois politiques et sociales sont inutiles si les mœurs sont corrompues ; il faut donc commencer par réformer les mœurs et par faire des lois spéciales pour cela.

(2) *Odes*, 3, 24, 9 et suiv.

(3) *Odes*, 3, 24, 25 et suiv.

(4) En l'an 22, pour satisfaire l'opinion publique, on créa deux censeurs

chose était facile à dire, mais malaisée à réaliser. Auguste, quant à lui, aurait été assez disposé à satisfaire les nouveaux puritains. Il était ce que nous appellerions aujourd'hui un traditionaliste sincère, par tempérament, par persuasion et par tradition; il préférait la simplicité et la parcimonie au luxe et à la prodigalité; il était un admirateur de Cicéron; enfin il était né dans une famille de bourgeoisie provinciale, et il avait fréquenté la partie de l'aristocratie romaine où l'on était le plus attaché à la tradition. Sa femme aussi, Livie, qui a exercé toujours une si grande influence sur lui, appartenait à une de ces familles. Mais Auguste, comme tous les hommes intelligens de son époque, connaissait trop à fond la dissolution morale des classes supérieures, de celles surtout que l'on pourrait appeler, avec un écrivain italien moderne (1), la *classe politique*, pour qu'il pût croire à la possibilité d'une réforme radicale des mœurs. Si tous les admirateurs du bon vieux temps réclamaient, comme Horace, des mesures sévères et des lois contre la corruption, un autre poète, Properce, poussait alors un grand cri de joie, parce qu'on venait d'abolir, en même temps que tant d'autres lois faites pendant les guerres civiles, une loi promulguée, nous ne savons quand, par les triumvirs, et qui tendait à obliger les citoyens à se marier :

Gavisa es certe sublatam, Cynthia, legem,
Qua quondam edicta, flemus uterque diu (2)...

(Dion. 54, 2). Il n'y en avait pas eu depuis longtemps. Mais, comme nous le verrons, cette tentative pour renouveler la censure ne réussit pas. (Velleius Paterculus, 2, 95.)

(1) Gaetano Mosca.

(2) Prop., 2, 5, 1 et suiv. Jörs (*Die Ehegesetze des Augustus*, Marburg, 1894, p. 5 et suiv.) me paraît avoir raison d'affirmer que ce passage se rapporte à cette époque-là, mais je crois qu'il a tort de supposer, en s'appuyant sur un passage de Tacite (*Ann.*, 3, 28), qu'en l'an 28 av. J.-C. Auguste fit approuver une loi sur le mariage. Les termes employés par Tacite, *acriora ex eo vincla*, sont trop vagues : ils signifient simplement qu'avec son sixième consulat, Auguste commença à rendre de la vigueur à la discipline des mœurs, mais sans faire allusion à une loi. En outre, Properce dit que la loi *quondam edicta* avait été *sublata*. Est-il possible qu'en l'an 28 Auguste ait fait une loi, puis l'ait aussitôt abrogée ? L'abrogation d'une loi n'était pas une médiocre affaire à Rome. A la fin des guerres civiles, Auguste se montra lent et prudent quand il s'agissait de proposer des lois, mais il les maintenait fermement quand elles avaient été approuvées. S'il avait en quelques mois fait et défait une loi, il aurait fallu pour cela des motifs graves, et nous en aurions sans doute su quelque chose. Il me paraît plus probable que Properce fait allusion à quelque disposition prise par Octave dans les derniers temps du triumvirat, alors qu'il était investi de la puissance triumvirale, disposition qui se trouva abrogée en l'an 28, avec toutes les dispositions qui n'étaient pas conformes à la constitution, c'est-à-dire avec les lois qui n'avaient pas été approu-

Tandis que tout le monde voyait déjà en imagination les grandes victoires que les armes romaines devaient remporter sur les Parthes, ce poète confessait ingénument à sa maîtresse son égoïsme civique :

Unde mihi Parthis natos præbere triumphis?
Nullus de nostro sanguine miles erit (1)...

Il l'avouait sans qu'on lui en fît honte, sans perdre la faveur de l'aristocratie qui l'admirait, sans s'attirer la colère de Mécène qui le protégeait. Si Horace cultivait la poésie civile et religieuse, Properce et un autre poète, également cher à l'aristocratie, Tibulle, cultivaient avec non moins de succès la poésie érotique qui, dans certaines conditions, peut devenir une force de dissolution des sociétés fondées sur une forte organisation de la famille. Enfin, un autre écrivain, Tite-Live, à cette même époque donnait comme base à sa grande histoire de Rome la conception traditionnelle de l'État et de la morale, qui était alors tant à la mode, mais sans croire qu'elle aurait aucune chance de l'emporter, dans sa lutte contre l'invincible force de corruption qui agissait dans les choses. Il déclare qu'il s'est plongé dans l'étude du passé, pour oublier les malheurs du présent, pour ne pas voir, dans son époque, cette épouvantable confusion de désirs, d'aspirations, d'intérêts contradictoires, par laquelle on ne savait plus supporter ni le mal dont on souffrait, ni les remèdes qui auraient été nécessaires pour en guérir. *Nec vitia nostra nec remedia pati possumus.* Cette phrase définit si bien l'étrange situation morale et sociale de cette époque, elle jette un jour si lumineux sur toute la politique d'Auguste pendant les dix premières années de sa présidence, que je suis tenté de la considérer non pas comme une réflexion personnelle de Tite-Live, mais comme un résumé des longues discussions qu'Auguste et ses amis avaient ensemble au sujet des conditions de l'Italie. Tite-Live a pu y être présent quelquefois.

vées par les comices. Properce aurait ainsi raison de parler d'une loi qui fut *quondam edicta* (par le triumvir en vertu des pouvoirs qu'il possédait), et qui fut ensuite *sublata* (par le grand acte réparateur). S'il s'agit d'une disposition triumvirale, on comprend qu'il n'en soit pas resté de traces : on avait dû prendre beaucoup de ces dispositions, pendant les guerres civiles, pour chercher à arrêter la dissolution sociale qui menaçait de tout emporter; mais personne ne les observait.

(1) Properce, 2, 6, 13.

Auguste ne songeait donc guère à la conquête de la Perse, et il ne voulait pas non plus assumer pour l'instant la tâche trop incertaine de réformer les mœurs en les ramenant à l'antique simplicité. Sur ce point encore, l'Italie et son héros semblaient, mais n'étaient pas d'accord. Ce n'étaient ni la revanche contre les Parthes, ni la réforme morale de la société qui étaient le souci le plus grave et le plus constant d'Auguste dans cette première accalmie, qui suivait la fin des guerres civiles. Il voulait donner ses premiers soins à une chose plus petite et plus urgente : la réorganisation des finances. Il estimait à juste titre que c'était là le prologue nécessaire de toutes les autres réformes (1).

Il était évident qu'aucun gouvernement ne pourrait ni entreprendre des guerres, ni réorganiser les services publics, s'il ne commençait par reconstituer son trésor, en lui assurant des recettes suffisantes et constantes, et s'il ne trouvait un remède à la disette inquiétante du numéraire en circulation. Malgré la fin des guerres civiles la situation financière de l'Empire restait mauvaise; le trésor de l'État, ceux des temples et des villes étaient vides. Les sommes énormes qui avaient été confisquées pendant

(1) Les actes les plus importans accomplis par Auguste pendant les premières années de son gouvernement ne peuvent s'expliquer que si l'on admet qu'il voulut surtout réorganiser les finances. Pourquoi va-t-il faire dans cette même année une expédition au pays des Astures et des Cantabres, c'est-à-dire dans les régions les plus reculées de l'Espagne, et qui n'avaient aucune importance politique, alors qu'il avait de tous les côtés tant de difficultés? C'est que, ainsi que Florus, 4, 2, 60 (2, 33) et Pline (33, 4, 78) nous le font savoir, ces régions étaient très riches en mines d'or. Cette hypothèse nous est confirmée par ce fait qu'Auguste, à ce moment, préparait la soumission des Salasses. Les Salasses habitaient la vallée qui passait pour être la plus riche en or de l'Italie. Il est vrai que l'on a voulu attribuer à cette entreprise un autre but, celui d'assurer les communications entre la Gaule et l'Italie, mais nous verrons que l'on ne s'occupa de ces communications que plus tard et très probablement la grande route du Petit et du Grand Saint-Bernard ne fut pas construite alors. Vers cette époque se prépare aussi l'expédition en Arabie, dont l'un des buts était de s'emparer des trésors que l'on attribuait aux Arabes. Voyez, sur ce point, Strabon (16, 4, 22). Enfin cette même année, Auguste va en Gaule; il réunit, comme nous le verrons, à Narbonne, un *conventus* de chefs gaulois; il ordonne que le cens soit fait en Gaule. Le motif de ce cens ne pouvait pas être une simple curiosité statistique, car nous verrons qu'il occasionna, quand on le fit, un mécontentement très vif dans toute la Gaule. Ce cens devait préparer une augmentation du tribut en Gaule : nous en trouverons la preuve dans l'histoire de Licinus et dans un texte de saint Jérôme. Nous nous trouvons donc en face de quatre actes importans, dont le but est de procurer de l'argent et des métaux précieux au trésor, et qui prouvent que la question financière occupait, ces années-là, la première place dans les soucis d'Auguste. Rien d'ailleurs de plus naturel après une aussi grande révolution, qui avait produit une si profonde crise économique dans tout l'Empire.

la révolution et les trésors mêmes de Cléopâtre semblaient avoir disparu, tant était rare encore l'argent qui passait entre les mains des particuliers, tant les heureux pillards tenaient encore étroitement caché ce qu'ils avaient pris et dont ils craignaient d'être dépouillés à leur tour. Mais si la réforme des finances était nécessaire, elle était aussi très difficile. Par quels moyens faire sortir de leur cachette l'or et l'argent encore effrayés des innombrables voleurs prêts à s'élancer sur eux de toutes parts? Le projet de conquérir la Perse une fois abandonné, on n'avait plus, pour fournir à l'Italie du numéraire, le moyen le plus usité autrefois : la guerre. Rome s'était emparée à Alexandrie du dernier de ces grands trésors d'or et d'argent, accumulés pendant les siècles précédens par les États méditerranéens; et elle l'avait encore jeté dans le gouffre sans fond de l'Italie. Ce gouffre en avait déjà englouti beaucoup d'autres, aussi bien ceux qui avaient été déposés dans les châteaux de Mithridate, que ceux qui étaient gardés dans les temples druidiques de la Gaule. On ne pouvait plus guère trouver de trésors placés moins loin et moins défendus que ceux de la cour de la Perse, à moins d'aller dans l'intérieur de l'Arabie faire la guerre à certaines populations qui, — on le disait du moins, — vendant aux étrangers des aromes et des pierres précieuses, sans rien acheter, — amoncelaient les monnaies d'or et d'argent (1).

Mais Auguste ne voulait pas courir à la légère le risque d'un échec : il avait besoin d'un certain temps pour préparer à son aise une expédition en Arabie. En attendant, il fallait de l'argent, et, pour s'en procurer, il n'y avait que trois moyens. On pouvait, tout d'abord, avoir recours au moyen qui semble être le plus naturel, mais qui réclamait alors plus de peine et de dépense qu'il n'en fallait pour voler les métaux précieux à ceux qui déjà les possédaient : c'était de reprendre l'exploitation des mines abandonnées. On pouvait encore veiller mieux au recouvrement des impôts déjà établis. On pouvait enfin en créer de nouveaux. Mais s'il n'y avait pas d'autres moyens de se procurer de l'argent, Auguste ne pouvait user de ceux-là que dans une mesure très limitée. Assurément, comme proconsul, Auguste pouvait reprendre l'exploitation des mines et pressurer plus vigoureusement les sujets de ses trois provinces; il pouvait aussi, à titre

(1) Strab., 16, 4, 19; 16, 4, 22.

d'*imperator* frapper pour ses soldats des pièces de monnaie de *bon aloi*, comme il avait commencé à le faire, au lieu des anciennes pièces à moitié fausses; il pouvait enfin, à titre de consul, relever les abus et les fautes dans l'administration, et proposer au Sénat et au peuple des impôts et des réformes. Mais il ne pouvait ni diriger ni contrôler l'administration du trésor, placé de nouveau sous l'autorité suprême du Sénat et, depuis la dernière réforme, confié plus spécialement aux *præfecti ærarii Saturni*, choisis par le Sénat lui-même (1); et il ne pouvait non plus surveiller la perception du tribut et les dépenses dans les provinces des autres gouverneurs (2). En outre, ce n'était pas une chose aisée à cette époque, de proposer de nouveaux impôts ou des réformes financières. Le mécontentement aurait été terrible en Italie si, après la révolution, la paix, elle aussi, était venue lui réclamer de l'argent. Auguste ne pouvait donc penser à faire peser de nouveaux impôts sur la métropole, s'il ne voulait pas mettre en danger la popularité qu'il avait si péniblement acquise. Le Sénat et le peuple d'ailleurs ne les auraient pas approuvés. L'Orient aussi était épuisé et, après Actium, Auguste pensait qu'il n'était pas prudent de trop l'écorcher. Ainsi, puisqu'on ne pouvait rien demander à l'Italie, et qu'on ne pouvait pas non plus augmenter les tributs de l'Orient; puisque les nouveaux tributs de l'Égypte ne suffisaient pas pour remplir le trésor, il ne restait plus qu'à se tourner vers les provinces barbares de l'Europe, vers la Gaule conquise par César, vers la Pannonie, vers la Dalmatie dont Auguste avait fait lui-même la conquête et qui jusque-là n'avaient presque rien donné. Depuis quelque temps déjà, Auguste songeait à soumettre ces barbares au tribut; mais on ne pouvait pas espérer tirer beaucoup d'argent de nations si pauvres et si grossières (3). En somme, la situation financière n'était pas moins difficile que la situation politique.

(1) Hirschfeld, *Untersuchungen auf dem Gebiete der röm. Verwaltung*, Berlin, 1876, I, p. 10.

(2) Cela est si vrai que la faculté d'intervenir dans les provinces qui n'étaient pas les siennes ne lui fut accordée qu'en l'an 23, comme nous le verrons. Dion, 53, 32.

(3) Je donne comme une hypothèse que, vers cette époque, on augmenta les tributs des provinces européennes. Pour ce qui est de la Gaule, cette hypothèse est confirmée par un texte de saint Jérôme, et pour les autres provinces par le fait que, comme nous le verrons aussi, quelques années plus tard, toutes ces provinces se révoltent à cause des impôts que l'on faisait peser sur elles. Cela donne à supposer que, quand la paix fut rétablie, les anciens tributs furent augmentés ou, ce qui revient au même, perçus avec plus d'énergie.

Très riche, très puissant, très admiré, comblé d'honneurs, presque adoré et divinisé, Auguste cependant ne se faisait pas illusion sur ce point, il comprenait que ses forces étaient petites en comparaison des difficultés avec lesquelles il devait lutter. Ce fut la cause principale qui fit durer sa puissance et sa fortune. On ne peut expliquer les dix premières années de son gouvernement, et cette sorte d'appréhension continuelle de sa propre puissance qui le domine tout entier, si l'on ne tient pas compte de l'immense impression que devaient avoir faite sur son esprit nerveux et craintif les destinées tragiques des quatre personnages qui avaient successivement réussi à se mettre à la tête de la République, de Crassus, de Pompée, de César, d'Antoine. Celle d'Antoine surtout, dont la chute si récente, si étrange, si invraisemblable, devait effrayer Auguste, encore plus que les précédentes, parce qu'il était du petit nombre de ceux qui en connaissaient le secret. Combien fragile était la puissance à cette époque! Avec quelle rapidité l'admiration exagérée de la foule se tournait en haine, quand survenait l'inévitable désillusion, dont les masses, au lieu d'accuser leur propre sottise, faisaient toujours un crime à l'homme qu'elles avaient trop admiré auparavant! Il suffisait d'une erreur, d'une imprudence, et le maître de l'Empire, l'homme puissant entre tous, voyait crouler sur lui toute sa puissance et était écrasé sous ses ruines. Rien ne devait donc paraître plus dangereux à Auguste en l'an 27 avant Jésus-Christ, que de jouer une nouvelle *comédie politique* devant le public irritable qui, au milieu du spectacle, avait déjà lapidé plusieurs acteurs. Quel avantage Antoine avait-il tiré de sa politique à double face, si ingénieuse qu'elle eût été, et de cette longue comédie où il avait joué tantôt le rôle de roi égyptien, tantôt celui de proconsul romain?

Vouloir trop faire et trop briller, avoir recours, pour cela, à des moyens trop ingénieux, c'était chose trop dangereuse, quelles que fussent l'habileté, l'intelligence, la fortune d'un homme. Il fallait donc rentrer dans le vrai par toutes les portes, même par les plus basses et les plus étroites, par la porte de la sagesse, même par celle de la modestie; il fallait se tenir à l'écart, se faire petit, et commencer sans bruit, avec une activité cauteleuse et infatigable (*festina lente* était un de ses mots favoris) (1),

(1) Suét., *Aug.*, 25.

une réconciliation universelle, avec un gouvernement bienveillant et souple, par des œuvres peu théâtrales et peu tapageuses, mais sensées et utiles. « Rallier autant que possible les intérêts, sans froisser les convictions, » ces mots par lesquels un historien moderne définit le but que Bonaparte (1) se proposait dans son consulat, on peut les répéter à propos du principat d'Auguste. Quand l'Italie aurait la paix et la prospérité, elle souffrirait moins de n'avoir pas pu assouvir ses désirs de gloire; et appréciant la complaisance, la modestie, la justice d'un président qui lui aurait apporté tant de bienfaits, elle ne songerait plus à lui reprocher de n'avoir pas amené à Rome le roi des Parthes couvert de chaînes. Il fallait réparer les routes d'Italie. Auguste aurait pu se charger du travail, et en peu d'années redonner à l'Italie des routes en bon état : il aurait attiré sur sa personne la gratitude de la nation tout entière pour une aussi belle munificence. Il ne voulut pas le faire ostensiblement. Il préféra se cacher derrière le Sénat; il convoqua les sénateurs les plus influens; il leur déclara qu'il se proposait de réparer la voie Flaminienne et tous les ponts depuis Rome jusqu'à Rimini et leur persuada à chacun d'eux de se charger de la réparation d'une route plus ou moins longue. Il ne s'agissait, bien entendu, de s'en charger que d'une façon nominale, car ce serait Auguste lui-même qui paierait les frais de toutes les réparations (2). Ainsi il prenait à son compte toutes les réparations et il en répartissait l'honneur entre les membres les plus éminens du Sénat. Pour mieux veiller sur l'administration du trésor, sans rien faire qui ne fût d'accord avec la constitution, il imagina d'organiser chez lui, et pour son usage privé, une véritable comptabilité de l'État, choisissant, parmi ses nombreux esclaves et affranchis, les plus instruits et les plus intelligens. A titre de président du Sénat, de consul, de proconsul de trois grandes provinces, il lui était facile de leur communiquer tous les chiffres des recettes et des dépenses; il les chargea donc d'établir pour lui les comptes de l'Empire afin qu'il pût à chaque instant savoir combien la République encaissait et combien elle dépensait, combien rapportaient les différens impôts, et combien coûtaient les différens services, quelles étaient les redevances et les charges de l'État (3).

(1) Vandal, *l'Avènement de Bonaparte*, Paris, 1902, I, p. 415.
(2) Dion, 53, 22; *Mon. anc.* (lat.), 4, 19-20; C. I. L. XI, 365.
(3) Ce renseignement, très important, nous est donné par Suétone, *Auguste*, 101 :

Armé de ces comptes privés, plus exacts que ceux qui étaient tenus par les *præfecti ærarii Saturni*, il pourrait étudier les propositions à soumettre au Sénat pour réorganiser les finances, avertir et blâmer, ou faire avertir et blâmer par le Sénat les magistrats qui feraient d'inutiles dépenses ou qui négligeraient de percevoir les impôts; exercer enfin, sans en être investi et sans en avoir la responsabilité, l'autorité d'un véritable ministre des Finances.

Il fallait cependant mettre sans retard en circulation une plus grande quantité de numéraire, car il était devenu trop rare à la fois pour les besoins de l'État et pour les besoins des particuliers. Auguste se décida à reconquérir, dans sa province d'Espagne, les régions aurifères habitées par les Cantabres et les Astures, pour reprendre l'exploitation des mines, qui, dans l'anarchie du dernier siècle, avaient été abandonnées après la révolte des indigènes. Il décida aussi de faire dans les Alpes la conquête de la vallée des Salasses. Il décida enfin, probablement en faisant approuver un décret par le Sénat, d'augmenter les tributs payés par la Gaule, par les populations alpines, les provinces illyriques et spécialement par la Dalmatie et la Pannonie.

En même temps, pour dominer Rome et la République sans employer la force et sans abuser de son prestige, il travailla patiemment à attacher au nouveau gouvernement et à unir entre elles les classes sociales, et cela par des chaînes d'or, subtiles, presque invisibles, mais solides. C'est dès ce moment qu'il posa un des principes essentiels de la future politique de l'Empire,

« ... brevarium totius imperii, quantum militum sub signis ubique essent, quantum pecuniæ in aerario et fiscis et vectigalorum residuis. Adiecit et libertorum servorumque nomina a quibus ratio exigi posset. » Ces esclaves et ces affranchis tenaient une comptabilité de l'État pour l'usage personnel d'Auguste, qui était souvent plus détaillée et plus exacte que celle des magistrats de la République et qui devait évidemment servir à contrôler celle-ci. Auguste ne se fiant plus au zèle et à la vigilance des magistrats, organisa chez lui des bureaux qui lui fournissaient les renseignemens nécessaires pour surveiller la gestion des finances, sans porter atteinte ni au principe constitutionnel, ni à la responsabilité du *princeps*. Un passage de Dion (53, 30), et l'épisode de la maladie de l'an 23 nous montrent que c'est bien à cette époque qu'Auguste établit ce bureau de comptabilité et de statistique. Le *Livre des recettes et des milices* qu'Auguste confia à Pison est le même « breviarium totius imperii » compilé par les esclaves et les affranchis qu'Auguste, au dire de Suétone, laissa en mourant. Voyez Suétone, *Auguste*, 28 : *rationarium imperii tradidit*. Ce bureau existait donc déjà en l'an 23 av. J.-C.; c'est donc à peu près à cette époque qu'il dut être créé.

consistant à dépenser beaucoup, à dépenser sans compter à Rome, et de façon que toutes les classes en profitent. S'il ne plaçait pas les intérêts de la métropole au-dessus de tous les autres intérêts de l'Empire, il les mettait du moins sur les mêmes rangs que les intérêts les plus graves. A partir de ce moment et pendant des siècles, les fêtes publiques de Rome seront pour le gouvernement un souci non moins grave que l'équipement des légions. Le trésor était à moitié vide; tous les services publics, depuis la défense des frontières jusqu'aux routes, étaient en désordre par suite du manque d'argent ; l'Empire était épuisé. Et cependant Auguste se hâtait, même avant de pourvoir à ces nécessités, de dépenser à Rome, et pour des œuvres publiques d'une utilité secondaire, des sommes énormes qu'il fournissait lui-même; et il engageait ses amis et ses parens à suivre son exemple, de façon à ne pas laisser manquer de travail et d'argent le petit peuple et la classe moyenne. Ce gouvernement faible, qui ne disposait même pas d'une police médiocre, n'avait pas d'autre moyen pour maintenir l'ordre dans la capitale. Il continua la réparation des temples, et il entreprit de restaurer avec un soin particulier le grand sanctuaire de Jupiter sur le Capitole, et le théâtre de Pompée (1); de reconstruire le portique élevé par Cneius Octavius, presque un siècle auparavant et détruit par un incendie (2); mais il décida de construire au commencement de la voie Sacrée un temple au dieu Mars; de rebâtir sur le Quirinal le très vieux temple de Quirinus, et aussi sur l'Aventin les temples très anciens également de Minerve et de Juno Regina (3). Si la religion diminuait à Rome, ce ne serait pas faute d'édifices religieux! Auguste songeait en outre à construire un nouveau forum. L'ancien forum et celui de César ne suffisaient pas aux besoins de la ville qui s'était tellement étendue; Auguste se proposait donc d'en construire un autre autour de ce temple de Mars Vengeur qu'il avait fait à Philippes le vœu d'élever, et qui, dans sa pensée, devait être le grand sanctuaire de l'armée romaine. Il continua aussi la construction du grand théâtre commencé par César. Ses amis, Statilius Taurus,

(1) *Mon. anc.*, 4, 9. Je donne comme une hypothèse assez vraisemblable, mais sans preuves certaines, que cette restauration, comme plusieurs des autres travaux du même genre, dont nous parlerons plus loin, ait été entreprise à cette époque. Voy. Mommsen, *Res gestæ Divi Augusti*, Berlin, 1865, p. 55.

(2) *Mon. anc.*, IV, 3-4; Festus, p. 178.

(3) *Mon. anc.*, IV, 6.

et Cornelius Balbus, le neveu et l'héritier du richissime agent de César, avaient consenti à construire chacun un autre théâtre. Agrippa avait presque terminé le Panthéon; il s'occupait aussi de faire achever l'autre grande construction entreprise par César, les *Sæpta Julia* qui étaient destinés aux comices; il avait résolu de transformer le modeste « laconicum » construit derrière le Panthéon en thermes immenses et somptueux, pareils à ceux dans lesquels on se baignait dans la Syrie, en construisant pour l'alimenter un nouvel aqueduc long de quatorze milles qui devait recevoir le nom de *Aqua Virgo* (1). Agrippa entreprit en outre de faire, pour le service des eaux, ce qu'Auguste avait fait pour les finances. Les magistrats qui, d'après la constitution, devaient s'occuper des aqueducs étaient les censeurs et les édiles. Mais les censeurs n'étaient plus élus depuis longtemps, et les édiles ne s'en occupaient pas. Agrippa choisit donc parmi ses esclaves un personnel actif et intelligent qui veillerait sur les aqueducs de Rome et s'occuperait de les réparer et de les bien entretenir (2).

Une entreprise plus difficile pour le fils de César, pour le triumvir des proscriptions, c'était de se réconcilier avec la noblesse historique; mais Auguste s'y appliquait avec une patience inlassable, une perspicacité toujours en éveil, et des moyens très puissans. Non seulement, dans les élections, il appuyait avec son influence les personnages les plus éminens pour les aider à s'emparer comme jadis des magistratures; non seulement il ne perdait aucune occasion d'être agréable ou à la noblesse tout entière, ou à l'un de ses membres le plus en vue, mais il se proposait aussi, — et c'était là un gage de paix plus solide que tant d'hommages platoniques, — de reconstituer les fortunes des grandes familles, ruinées par la guerre civile. Rome possédait dans les provinces un immense patrimoine de terres, de forêts, de mines que les guerres civiles avaient encore accru, et dont la République avait tiré profit en les louant à des sociétés de publicains. Mais maintenant que les grandes sociétés qui louaient ces domaines étaient dissoutes, que le nombre des gros capitaux avait diminué, que l'esprit de spéculation s'était affaibli en Italie, une grande partie de ces biens avait été abandonnée, et les bénéfices qu'ils rapportaient avaient été dispersés, déviés par mille canaux hors des caisses publiques. Le mal était

(1) Gardthausen, *Augustus und seine Zeit.*, t. I, p. 995.
(2) Front., *De aq.*, 98.

ancien. César avait fait ordonner par le Sénat l'arpentage de tout l'Empire, surtout pour faire l'inventaire de ce gigantesque patrimoine, et pour en tirer meilleur parti. Mais les guerres civiles avaient ralenti et entravé le travail des commissions envoyées dans les différentes parties de l'Empire, si bien qu'il semble qu'en l'an 27, aucune région n'eût été encore entièrement mesurée (1). Auguste avait déjà pris des dispositions, — et ce fut un de ses premiers soins quand les guerres furent terminées, — pour hâter la fin de ce grand travail, de façon à tirer de ce patrimoine, au moins dans ses provinces, ce qu'il devait donner, en affermant les différentes parties par des baux perpétuels ou annuels à des municipes ou à des particuliers. La République pourrait ainsi compter sur un revenu constant. Ces biens, les terres surtout, au lieu d'être la proie des fermiers pressés de faire de l'argent et qui les mettaient à sac, viendraient dans le domaine des propriétaires, disposés à en faire l'usage qu'un bon père de famille fait de son patrimoine. Beaucoup de gens pourraient tirer profit de ces grandes richesses. Auguste en destinait une partie à l'aristocratie historique appauvrie, en compensation des biens perdus dans les proscriptions et dans les guerres civiles.

Auguste se proposait donc d'instituer un gouvernement modeste, respectueux des traditions, désireux surtout de rétablir la fortune de l'Italie et de l'État, pour accoutumer peu à peu l'Italie à renoncer à la conquête de la Perse et à ne plus regretter le passé. La paix, le relèvement des finances, le respect de la Constitution, c'étaient là les trois pivots de sa politique. Pour donner une plus grande preuve de modestie, il songeait à s'éloigner de Rome, en prenant pour prétexte la guerre contre les Cantabres et les Astures, bien qu'elle ne fût pas d'une importance à réclamer la présence du généralissime. Une longue absence présentait pour lui de considérables avantages à tous les points de vue. Il évitait de fatiguer, par la présence et le contact continuels, l'admiration dont il jouissait alors. Il habituait peu à peu les magistrats et les citoyens à agir tout seuls, sans venir le consulter pour toutes choses. Il diminuait pour lui-même les occasions de commettre des erreurs, de rebuter

(1) Voy. Ritschl « Die Vermessung des Römischen Reichs unter Augustus, die Weltkarte des Agrippa, und die Cosmographie des sogennanten Æthicus. » *Rhein. Mus. Neue Folge*, I, p. 481 et suiv.

les gens, de se montrer au-dessous de l'opinion exagérée qu'on se faisait de lui et de sa puissance. Il n'était pas possible d'effacer en quelques mois les souvenirs de vingt ans de guerre civile. Au Sénat, les restes de l'aristocratie, les survivans des proscriptions et de Philippes, les fils ou les neveux des victimes de la révolution retrouvaient auprès d'eux, sur les mêmes bancs, ornés des mêmes emblèmes, les centurions et les aventuriers qui étaient entrés au Sénat après Philippes, s'étaient emparés des biens de leurs pères, avaient fait périr leurs parens les plus chers et avaient ruiné la puissance séculaire de leur classe. Si la noblesse survivante consentait à considérer comme ses pairs les grands chefs de la Révolution, les Mécène, les Agrippa, les Pollion, dont la gloire, la richesse, la culture intellectuelle faisaient oublier la naissance, elle s'obstinait en revanche à considérer les autres sénateurs obscurs comme des hommes qui avaient usurpé les dignités et les patrimoines d'autrui. Vivre à Rome comme consul, présider les séances du Sénat, se tenir au milieu des uns et des autres sans blesser personne, était chose extrêmement difficile. En outre, — et c'est une considération de moindre importance pour nous, mais non pour Auguste, — l'exemple de César l'avertissait que ni l'admiration populaire, ni les charges, ni les licteurs, ni l'inviolabilité attachée à la charge de tribun du peuple, n'étaient une protection suffisante contre le coup de poignard de quelque Brutus attardé, contre lequel on ne pourrait à Rome prendre des précautions trop apparentes sans offenser le sentiment républicain. L'usage permettait d'avoir des esclaves germains et gaulois, pour défendre sa maison et sa personne; Auguste en profitait; mais, même en prenant de telles précautions, il devait se préoccuper de ne rien faire de plus que les autres sénateurs, bien que le danger fût beaucoup plus grand pour lui que pour eux.

Au mois de mai, quand eurent lieu les fêtes latines, qu'il devait présider à titre de consul, il ne se montra pas, sous prétexte qu'il était malade (1). L'était-il véritablement, ou était-ce une feinte pour ne pas s'aventurer sans défense au milieu de la foule en fête? Les élections eurent lieu ensuite très tranquillement, et sans que l'ordre fût troublé. Les beaux temps de la République semblaient revenus. Il est probable que ceux-là seuls se présen-

(1) C. I. L², p. 58.

fèrent aux suffrages du peuple, qui avaient l'approbation d'Auguste : sa popularité, sa richesse, ses amis si nombreux faisaient de lui, en fait, sinon en droit, l'arbitre des comices et le grand électeur de la République. Il n'y eut que deux consuls, Auguste et T. Statilius Taurus, car on revenait à l'antique et sévère tradition du consulat double et annuel, et on avait aboli les petits consuls, si nombreux à l'époque de la révolution. Mais l'attitude observée par Auguste pendant les années qui suivirent nous montre qu'il ne désirait pas avoir la responsabilité de désigner tous les magistrats, et qu'il souhaitait voir les comices fonctionner de nouveau avec vigueur et liberté. C'était une raison de plus pour aller en Espagne, où il serait moins poursuivi par les demandes des ambitieux. Mais avant de partir il avait encore beaucoup à faire. Il devait avant tout préparer l'opinion publique, qui attendait toujours la guerre contre les Parthes et autres glorieuses campagnes, à approuver ses desseins plus modestes. Il ne pouvait pas dire brusquement à l'Italie qui s'attendait à la conquête d'empires immenses, de villes magnifiques, de trésors opulens, qu'il allait partir simplement à la conquête de vallées désertes, de montagnes arides et de quelques milles de mines souterraines, abandonnées et à demi ruinées. Il commença donc par faire courir le bruit qu'il se disposait à partir pour faire la conquête de la Bretagne d'abord, et de la Perse ensuite. Une fois parti, il ferait répandre le bruit que de grandes révoltes avaient éclaté en Espagne, en faisant donner successivement des détails pour l'accréditer : il habituerait ainsi le public à l'idée de l'expédition et, voyageant très lentement, il atteindrait le temps opportun pour changer de direction (1).

Il était cependant nécessaire que son départ ne troublât pas la paix dont Rome jouissait depuis quelques années, sans quoi tout le monde aurait regretté son absence et l'aurait considérée comme une grosse faute et un grand malheur. Mais qui pouvait

(1) *Dion* (53, 25) dit qu'Auguste avait véritablement l'intention de faire la conquête de la Bretagne; tandis qu'au chapitre XXIII (ὡς καὶ ἐς τὴν Βρεταννίαν στρατεύσων) il donne plutôt à entendre que la guerre contre la Bretagne fut un prétexte. C'était d'autre part une opinion commune à Rome qu'Auguste partait pour la conquête de la Perse et de la Bretagne. L'ode V du troisième livre d'Horace le prouve. Mais il n'est pas possible qu'Auguste, qui avait réduit son armée à vingt-trois légions, ait nourri de tels projets. Avec mon hypothèse, la contradiction s'explique. Auguste laissa croire qu'il partait résolu à accomplir les desseins de César, pour habituer peu à peu l'opinion publique à d'autres projets.

le remplacer? Agrippa, qui était son collègue au consulat cette année-là, et Statilius Taurus, qui devait l'être l'année suivante, étaient certes des hommes très capables; mais il ne semblait pas à Auguste que, lui étant au loin, la seule autorité des consuls suffirait, sans force armée, à maintenir dans l'ordre une multitude turbulente, pour qui le consulat avait perdu beaucoup de son ancien prestige, depuis qu'on avait vu revêtus de cette dignité des hommes d'une extraction très basse et très obscure. Il fallait, puisque la force véritable manquait, un personnage d'un caractère à la fois plus insolite et plus solennel, et qui fût en même temps républicain. Puisque la mode était aux vieilles choses, Auguste songea à exhumer une autre momie, le *præfectus urbis*, qui, au temps des rois et au commencement de la République, avait été nommé pour remplacer en leur absence, d'abord les rois, et ensuite les consuls, quand ils quittaient Rome pour diriger une guerre : il chercha ensuite à persuader à Messala Corvinus d'accepter la charge, probablement sur nomination du Sénat. Messala avait été un grand ami de Brutus; il avait combattu auprès de lui à Philippes, et l'avait vu mourir; bien que réconcilié ensuite avec Auguste, il était resté fidèle à la mémoire de l'ami, dont il faisait très ouvertement l'éloge à toute occasion, dans ses propos et dans ses écrits (1). Il était en somme un noble de grande famille, un républicain sincère, un guerrier illustre, un ami des lettrés, qu'il protégeait et dont il réunissait un groupe autour de lui. Messala rassurerait donc même les plus défians des républicains. Mais il refusa d'abord (2). Il était peut-être effrayé par la difficulté de la tâche et par l'étrangeté de cet expédient archaïque. La *præfectura urbis*, tombée en désuétude depuis des siècles, pouvait être encore une institution républicaine et romaine aux yeux des archéologues, mais non pour le peuple qui l'avait complètement oubliée depuis longtemps.

Une difficulté plus grave encore surgissait en Égypte. Malgré son ferme dessein de gouverner l'Empire avec une politique simple, cohérente et sans contradiction, Auguste avait été obligé

(1) Plutarque, *Brutus*, 52.

(2) Ce qui me paraît le prouver, c'est la précipitation avec laquelle, au bout de six jours seulement, il déposa sa charge. Messala était un homme sérieux, et cette précipitation ne peut s'expliquer que si l'on admet qu'il avait accepté à contre-cœur.

d'imiter en Égypte, bien qu'avec plus de discrétion et avec le consentement des autorités légitimes, la politique à double face d'Antoine. Et des difficultés inattendues s'étaient aussitôt élevées du fond même de cette contradiction insoluble. Dans le palais immense et merveilleux des Ptolémées, au milieu du luxe, des plaisirs et des hommages prodigués à Gallus qui occupait le trône des Lagides, ce petit bourgeois de Forum Julii courait le risque de perdre la raison, comme cela était arrivé à Antoine. Il n'avait pas seulement accumulé d'immenses richesses (1), accepté des hommages royaux, et fait élever en son honneur des statues de tous les côtés (2), mais il s'était mis aussi à traiter l'Égypte avec la violence d'un tyran oriental, et il commençait à songer à fonder lui-même un grand empire. Ayant quitté Alexandrie pour aller réprimer une petite révolte qui avait éclaté dans le centre, il avait voulu faire un exemple et il avait complètement détruit Thèbes (3); puis, contre la volonté d'Auguste, il avait repris, vers l'intérieur du continent africain et vers les sources du Nil, la politique d'expansion, qui, à toutes les époques, a été comme une nécessité pour tous les États qui ont possédé l'Égypte. Cherchant sans doute non seulement à satisfaire ses désirs de gloire et de butin, mais aussi à faire admirer aux Égyptiens le nouveau régime, à les convaincre qu'il était plus hardi et plus fort que le gouvernement déchu des Ptolémées, Gallus, probablement en l'an 28, avait fait une expédition dans la Nubie (le Soudan d'aujourd'hui). Il était arrivé, semble-t-il, jusqu'à Dongola, dans une région, — il se vantait peut-être en le disant, — où aucun général de Rome, ni aucun roi d'Égypte n'avait jamais mis le pied; et il avait réussi à faire accepter le protectorat de Rome à un lointain prédécesseur de Ménélik, le

(1) Amm. Marc., 17, 4, 5 (il y a de l'exagération dans ce qu'il dit, car c'est la version de l'aristocratie).

(2) *Dion*, 53, 23. Cela est confirmé par l'inscription découverte récemment en Égypte : *Sitzungberichte König. Preuss. Akad.*, 1896, I, p. 476.

(3) Hiéron (*Chron. ad ann. Abrah.*, 1990=27 av. J.-C.) dit : « Thebæ Ægypti usque ad solum erutæ. » Ne convient-il pas de rapprocher ce renseignement de l'autre contenu dans l'inscription rappelée plus haut et découverte en Égypte : « defectionis Thebaidis... victor? » Si la Thébaïde, comme le dit l'inscription, se révolta, il est plus que probable que Thèbes fut détruite par Asinius Gallus pendant cette guerre. Ce fait jette une première clarté sur le dissentiment qui s'éleva entre Auguste et Gallus, et qui dut naître d'une façon différente de comprendre le gouvernement de l'Egypte. Auguste, qui voulait en Orient une politique conciliante, ne pouvait approuver ces violences barbares.

roi des Éthiopiens, Triakontaschœni, dont les ambassadeurs étaient venus le trouver à Philæ (1). Auguste n'approuvait ni ces répressions violentes, ni ces entreprises téméraires; il craignait, comme toujours, qu'elles n'entraînassent l'Égypte dans de grandes dépenses et dans des guerres pour lesquelles ne suffiraient pas les trois légions assignées comme garnison à l'ancien royaume des Ptolémées; mais il ne pouvait pas, par sa seule autorité personnelle, arrêter l'ambition inquiète de Gallus, qui, déjà célèbre par ses faits d'armes, par ses travaux littéraires, par les services qu'il avait rendus au parti qui avait triomphé et à Auguste, se considérait presque comme l'égal du *princeps*. Il n'osait pas non plus avoir recours contre un si grand personnage à son autorité si incertaine, si équivoque, si peu romaine, de roi d'Égypte sans titre réel, d'autant plus que probablement la politique autoritaire de Gallus ne déplaisait pas à l'Italie, toujours si désireuse d'humilier et de maltraiter l'ancien royaume de Cléopâtre. En sorte que Gallus, sur qui ne pesait ni l'autorité du Sénat, ni celle d'Auguste, faisait et défaisait tout en Égypte selon sa fantaisie. Il semble même qu'il ait blâmé âprement et publiquement les hésitations d'Auguste, et qu'il ait poussé l'audace jusqu'à répandre en Égypte des inscriptions où il célébrait ses entreprises, comme s'il en était seul l'auteur, et sans aucune allusion à celui qui devait aux yeux des Égyptiens être leur souverain, obligeant ainsi les Égyptiens à se demander si Auguste était vraiment le maître de l'Égypte, ou si Gallus était au contraire un général révolté. Cette étrange attitude de Gallus avait réveillé tant de défiances que les prêtres rusés de Philæ, char-

(1) Voyez l'inscription découverte en Égypte et imprimée dans les *Sitzungberichte König. Preuss. Akademie*, 1896, I, p. 476. L'inscription est importante parce qu'elle nous révèle l'origine probable des dissentimens entre Auguste et Cornélius Gallus, qui est très obscure. Il est à remarquer que, dans l'inscription, Cornélius Gallus raconte les expéditions comme faites par lui, sans même dire qu'elles furent dirigées sous les auspices d'Auguste; cela nous montre que le préfet d'Égypte, profitant du caractère incertain de sa charge et de la faiblesse d'Auguste, avait pris une attitude presque indépendante, puisqu'il faisait la guerre de sa propre initiative. Qu'Auguste subît plutôt qu'il n'approuvât les conquêtes de Gallus, cela nous est prouvé par la facilité avec laquelle, quelques années plus tard, à la première difficulté, il les abandonna. Cette demi-indépendance de Gallus, son désaccord avec Auguste, peuvent expliquer les allusions obscures des écrivains de l'antiquité, et nous faire entrevoir en quoi consistaient les « sottises » (μάταια) que selon Dion (53, 23) Cornélius se permettait de dire au sujet d'Auguste, et comment il put être accusé, comme le dit Suétone (*Aug.*, 66), de *ingratum et malevolum animum*.

gés de traduire en hiéroglyphes une inscription en l'honneur de ses exploits et dans laquelle Auguste était à peine nommé, semblent l'avoir trahi, en mettant dans la traduction, non plus son éloge, mais de vagues et d'emphatiques louanges à l'adresse d'Auguste. Gallus ne savait pas déchiffrer les mystérieux caractères!

Arrêter Cornelius Gallus sur le chemin de la nouvelle conquête était chose nécessaire, mais le moyen manquait, puisque Auguste ne voulait pas se servir de ceux qu'il avait à sa disposition. Il semble qu'à la fin il prit le parti de faire intervenir le Sénat et l'opinion publique. Beaucoup d'officiers qui revenaient d'Égypte racontaient, sans doute en les exagérant, les étranges exploits de Gallus. Parmi ces officiers, un des plus violens était un certain Valérius Largus, qui semble avoir eu des motifs de rancune personnelle contre le *præfectus Ægypti*. Il est vraisemblable qu'Auguste fit indirectement engager Largus à dénoncer au public les extravagances de Gallus, avec l'espoir d'intimider le gouverneur de l'Égypte, en lui montrant le mécontentement populaire.

Mais avant que Largus eût commencé ses révélations, Auguste avait quitté Rome. Il était parti sans doute dès que Valerius Messala s'était décidé à accepter pour l'année suivante la *præfectura urbis*. Il prétendait aller faire la conquête de la Bretagne que César avait déjà tentée, et il annonçait aussi qu'il préparait la revanche contre les Perses. Horace l'accompagnait de ses vœux, en lui prédisant qu'à son retour il serait adoré comme un dieu. Il s'en allait en réalité, non pas pour revenir sous les traits d'un dieu, mais simplement pour conquérir une région riche en mines, pour passer utilement quelques années loin de Rome et se donner ainsi le temps de considérer quelle tournure allaient prendre les événemens.

GUGLIELMO FERRERO.

LES ORIGINES

DU

CULTURKAMPF ALLEMAND

I

LES CATHOLIQUES ET LA PRÉPARATION DE L'UNITÉ ALLEMANDE

Le *Culturkampf*, qui mit aux prises l'Église et l'Empire allemand, eut des origines fort complexes. Il en faut chercher la cause, avant tout, dans une certaine conception que se faisait de lui-même l'État prussien, et dans certaines rancunes qu'il gardait, ou qu'au moins il affichait contre la vieille fidélité des catholiques à la maison d'Autriche; et l'on courrait le risque de mal comprendre l'histoire du *Culturkampf* si l'on ne remontait vingt années en arrière, afin de voir se dessiner la personnalité prussienne et de sentir poindre ces rancunes.

Quant à la proclamation de l'infaillibilité pontificale, qui fut le point de départ immédiat du conflit, l'émotion même qui en résulta dans certaines sphères religieuses et dans certaines sphères politiques de l'Allemagne apparaîtrait comme un paradoxe, si l'on n'y reconnaissait la conséquence et comme l'aboutissement d'une longue suite de mécontentemens auxquels le parti « vieux catholique » vint donner une expression schismatique.

Pénétrant ensuite dans l'histoire même des hostilités, on commettrait une étrange erreur en croyant que les énergies catho-

liques furent forgées par la nécessité même de combattre : elles existaient auparavant, vigoureusement exercées par vingt années d'apprentissage politique, et par une première résistance à cette sorte de *Culturkampf* en miniature, qui, depuis 1852, se déroulait dans le grand-duché de Bade. Il faut avoir regardé d'un peu près cette lente formation pour s'expliquer l'allégresse triomphante qui transforma les plus dures batailles en victoires.

Ces victoires, enfin, dont le principal facteur fut l'indéfectible attachement du peuple à son clergé, récompensaient un effort tenace d'action sociale par lequel l'Église, entre 1848 et 1870, avant même d'avoir politiquement besoin du peuple, avait, tout à la fois, développé dans les masses l'intelligence du christianisme et gagné pour longtemps leur active confiance.

Le *Culturkampf* éclata comme un coup de tonnerre, mais des grondemens antérieurs l'annonçaient. Le soubresaut des catholiques fut superbe ; mais une longue période d'éveil les avait préparés. Le peuple accourut au secours de l'Église ; mais depuis longtemps l'amitié de l'Église et du peuple était nouée. Et l'histoire de cette amitié, l'histoire de cette maturité parlementaire, l'histoire enfin de ces courans intellectuels qui bientôt allaient menacer l'unité catholique elle-même, nous achemineront vers le récit des luttes acharnées au cours desquelles l'âpre nom de Canossa, pauvre village de l'Émilie, commença d'assaillir les oreilles allemandes avant de venir assourdir les nôtres.

I

C'est une donnée banale de l'histoire, que la campagne d'Austerlitz porta le coup de mort au Saint-Empire-Romain-Germanique. Dix siècles l'avaient honoré, une plaisanterie de Voltaire l'avait mis à mal, l'épée de Napoléon l'acheva. Mais suffit-il d'un sarcasme et d'une armée pour effacer des esprits certaines idées séculaires? Étiquette compliquée d'une longue période d'histoire, cet imposant vocable : *Saint-Empire-Romain-Germanique*, était lourd à manier, encombrant même, si l'on veut, comme le sont toutes les synthèses qui, tant bien que mal, s'efforcent à pallier des contrastes. En quatre mots, dont chacun était gros de pensées, la formule qu'Austerlitz rendit archaïque faisait deux parts dans l'histoire du monde, l'une pour la sainteté, l'autre pour la force, deux parts dans l'organisme

chrétien, l'une pour Rome, l'autre pour la Germanie, et puis elle unifiait la force et la sainteté, accouplait Rome et la Germanie, mariait le temporel et le spirituel; et de cette alliance, enfin, la chrétienté naissait, âme collective servie par des organes collectifs, imitation grandiose de l'union de l'âme et du corps dans le composé humain.

Il y avait là un fait métaphysique autant et plus qu'un fait politique; il y avait là une idée, autant et plus qu'une institution. Après Austerlitz, l'institution jonchait le sol; mais l'idée restait dans l'air. Elle avait passé outre à l'hérésie religieuse de Luther; elle avait survécu à cette sorte d'hérésie politique qu'était l'absolutisme de droit divin, conçu et pratiqué par les Bourbons. Ni Luther ni les Bourbons n'avaient pu convaincre toute l'Europe que tout le moyen âge se fût fourvoyé! Austerlitz à son tour avait des contradicteurs, dont Goerres fut le plus illustre. Leurs imaginations obstinées ressuscitaient, par leur fidélité même, le Saint-Empire enseveli; elles le prolongeaient, elles le galvanisaient, comme une sorte de protestation contre les remaniemens napoléoniens.

« La chute du Saint-Empire, écrira plus tard Ketteler, évêque de Mayence, fut, plus que la Réforme, un événement religieux, le plus grand et le plus important depuis l'existence de l'Église en Allemagne. » Ketteler disait vrai : l'architecture du monde, telle que l'avait concertée la pensée du moyen âge, était en ruine. Mais l'Église universelle avait assez de ressort et de souplesse pour se passer de cette armature, dans laquelle le moyen âge l'encadrait.

« Ces deux moitiés de Dieu, le Pape et l'Empereur, » se trouvaient désormais en face d'une destinée nouvelle : le Pape, en perdant son auguste collègue, était, tout à la fois, sevré d'une protection et affranchi d'une tyrannie, et le siècle même dont l'aurore avait été sonnée par le glas du Saint-Empire exaltera, plus qu'aucun autre, la primatie de la papauté sur les âmes. Mais l'Empereur, lui, de puissance théoriquement internationale, devenait un simple chef d'État, et l'un peut-être des plus débiles, puisqu'il ne régnait même pas sur une nation, mais sur une mosaïque de peuples. La catastrophe de 1806 nuisait beaucoup plus au prestige des Habsbourgs qu'à celui de la Papauté.

Un autre honneur semblait atteint, une autre gloire semblait pâlie : c'était l'honneur et la gloire de l'Allemagne. Le Saint-

Empire avait assuré au germanisme une sorte de primauté du monde; de l'Allemagne, il avait fait une cime. Le pangermanisme, qui s'étale aujourd'hui comme une exubérance ambitieuse de l'idée de nationalité, n'a rien de commun avec les rêves teutoniques de domination universelle qui trouvaient leur point d'appui dans l'idée même de chrétienté; mais derrière ces rêves, en fait, c'était une façon de pangermanisme qui déjà s'abritait. Il n'était pas indifférent à la grandeur du nom allemand que des générations entières de théologiens et de canonistes, de peintres et de poètes, eussent habitué les imaginations à saluer aux côtés du Pape universel l'Empereur universel; que l'hégémonie du César fût apparue comme un aspect temporel du règne de Dieu; qu'au cœur même de l'Italie, à Florence, les fresques de la chapelle des Espagnols eussent dès le XIVe siècle éclairé d'un somptueux et mystique commentaire cette cérémonie du couronnement impérial que trois cent cinquante ans plus tard le jeune Gœthe contemplait à Francfort; et qu'enfin Dante Alighieri, *maestro e duce* de toute poésie en terre latine, eût honoré la Germanie en honorant le sceptre impérial. L'imagerie vulgaire qui représentait l'Empereur tenant dans ses mains la boule du monde était une ouvrière d'histoire. Il ne suffisait pas que Napoléon fît tomber cette boule des mains incertaines de l'empereur François pour que ces images fussent démodées.

Le romantisme, au contraire, leur rendit une vogue; la poésie, plus vraie que l'histoire, leur rendit une vérité. A l'arrière-garde des poètes, une génération d'historiens surgit, qui regrettaient le Saint-Empire. Les uns étaient des catholiques; les autres, des protestans que leurs obsessions historiques inclinaient au catholicisme; et vers le milieu du siècle, toutes les aspirations de cette école, anxieux élans, espoirs tenaces, s'incarnèrent dans la personne d'un grand érudit francfortois dont les travaux sur le moyen âge germanique sont demeurés classiques : le luthérien Boehmer. « Mon cœur, écrivait-il encore en 1863, fut attaché dès ma jeunesse à l'Empereur, à l'Empire, et pour cela à l'Autriche, où résidait l'axe naturel de tout ce que je représentais, ou plutôt de tout ce que je cherchais à représenter. » Toujours expectant, toujours déçu, il versifiait mélancoliquement :

Aucun empereur ne règne plus au large,
Kein Kaiser herrscht mehr weit und breit.

« Notre peuple de Francfort, reprenait son ami Schlosser, âme de poète et d'artiste, sent d'un instinct ineffaçable que l'Autriche doit être la puissance impériale allemande. Tout ce que les gens du parti de Gotha baptisent de leur nom, ce ne sont que des fleurs artificielles en papier coloré. »

Pour des esprits comme Boehmer, comme le catholique Schlosser, la dynastie des Habsbourgs était, à proprement parler, la propagatrice du germanisme; c'est elle, et elle seule, qui pouvait porter le nom allemand, l'esprit allemand, la langue allemande, bien au delà du pays auquel une géographie banale restreignait le nom d'Allemagne. Ringseis, le professeur catholique de l'Université de Munich, ne put jamais se consoler que les dislocations politiques dont, au XVIe siècle, la Réforme fut la cause, eussent peu à peu détaché du corps germanique la Lorraine et l'Alsace, la Suisse et la Hollande, le pays belge et les provinces baltiques. Son patriotisme même d'Allemand, l'attachement même qu'il portait à la grandeur nationale, semblaient encourager son intransigeance de catholique romain, et enraciner en son âme d'éternels regrets à l'endroit du Saint-Empire et de la chrétienté disloquée. Beda Weber, le curé de Francfort, Michelis, ancien secrétaire de l'archevêque Droste-Vischering, — et l'on en pourrait citer beaucoup d'autres, — se complaisaient dans le même état d'esprit. « Plein d'espoir, tu dois vivre pour l'avenir, disait Michelis au peuple westphalien; de ton regard de voyant, tu dois entrevoir l'Empereur; un héroïque empereur relèvera le drapeau de l'Empire... » Vous pensez, peut-être, que ce poème, qui fut publié en 1857, deux ans après la mort de l'auteur, pourrait être interprété comme un pronostic de la prochaine grandeur des Hohenzollern. Détrompez-vous, Michelis est un prophète du passé : « Un héroïque Empereur relèvera le drapeau, pour fonder à nouveau le bonheur de l'Église et le bonheur de l'Empire. » Et le poète conjure le peuple westphalien de garder loyalement « le trésor de sa foi; » car « quiconque te le vole, boit le sang de ton cœur. » C'est à un Empire catholique, s'appuyant sur le catholicisme et régnant par le catholicisme, que s'appliquent ses confiantes prévisions : ni comme catholique, ni comme Allemand, il ne peut croire, lui, Westphalien, sujet du roi de Prusse, que le Saint-Empire soit mort pour toujours.

II

L'année 1848, en même temps qu'elle apportait à l'Église d'Allemagne, tourmentée, la veille encore, par les bureaucraties d'État, la promesse et la garantie d'une liberté nouvelle, mit en deuil un certain nombre d'imaginations catholiques. L'Autriche, en qui ces imaginations plaçaient leur confiance, courut alors le premier risque d'être expulsée de l'Allemagne; et ce risque, même conjuré, était un symptôme grave. Au Parlement de Francfort, le droit de cité germanique parut chicané, marchandé, mesuré, à cette dynastie même des Habsbourgs qui, depuis des siècles, représentait aux yeux du monde la Germanie. Le peuple allemand, devenu puissance politique, saluait dans l'État autrichien un allié; mais un tel salut équivalait à une disgrâce, à un ostracisme; on prétendait que l'État autrichien cessât d'être un membre du corps allemand. Un catholique, le général de Radowitz, avait une part de responsabilité dans cette politique. Lorsque Frédéric-Guillaume IV, son roi et son ami, eut écarté comme un calice, d'un geste tout romantique, la couronne impériale qu'on lui faisait offrir de Francfort, l'opiniâtre Radowitz prit une revanche en faisant convoquer le Parlement d'Erfurt pour que l'œuvre de Francfort fût reprise et pour qu'en dehors de l'Autriche une Allemagne se constituât. La revanche fut plus complète que ne le souhaitait Radowitz; le parti de Gotha, maître de la majorité à Erfurt, traitait l'Autriche, non plus même en alliée, mais en ennemie. En face de ce parti se dressèrent les onze catholiques de l'assemblée: avocats fidèles de l'Autriche excommuniée, ils formèrent la fraction de la grande Allemagne (*Grossdeutsch*), qui n'affectait aucun exclusivisme confessionnel, mais qui fut catholique par ses origines, par ses aspirations, par ses visées, et dont le hasard voulut, à Erfurt, qu'elle fût à l'unanimité composée de catholiques.

Auguste Reichensperger, un Rhénan, fut l'âme de cette fraction (1). Aux derniers jours du Parlement de Francfort, il avait

(1) Les deux volumes que M. Pastor, l'historien des papes de la Renaissance, actuellement directeur, à Rome, de l'Institut historique autrichien, a consacrés à Auguste Reichensperger (Fribourg, Herder), sont l'une des sources les plus importantes de l'histoire politique et religieuse de l'Allemagne durant le dernier demi-siècle : ils nous ont été d'un secours précieux.

tracé le manifeste de la « Grande Allemagne, » répudié la pensée d'une Allemagne malveillante pour l'Autriche, repoussé la perspective d'un autre Empire que celui dont Vienne était la capitale. En termes qu'applaudirait un pangermaniste d'aujourd'hui, il avait célébré les horizons qui s'ouvraient au peuple allemand sur la mer Adriatique, sur la vallée danubienne, sur les mers du Levant, et rendu grâces à l'idée même de « Grande Allemagne » pour cette largeur de perspectives et cette fécondité d'espérances. Ce manifeste, lorsqu'on le relit aujourd'hui, fait mesurer la vertigineuse allure de l'histoire... Il y a treize ans, peu de mois avant sa mort, je vis Reichensperger à Cologne, tout chargé d'années et de souvenirs : il y avait dans sa vie tant d'arrière-plans, qu'il semblait avoir vécu plusieurs vies ; mais il regardait en avant, toujours en avant. Il déconcertait la définition morose que donnent de la vieillesse les rimeurs d'*Arts poétiques*. Sa mémoire, très précise, très riche, ne lui était pas une chaîne; elle lui donnait un élan. Il ne s'emprisonnait pas dans son propre passé. Parce qu'il avait vu l'histoire d'Allemagne se dérouler autrement que ne la construisaient les discours de sa jeunesse et même de sa maturité, pourquoi donc aurait-il boudé Dieu? Il ne cessa d'agir qu'en cessant de vivre; il avait une inaltérable fraîcheur d'âme, qu'une longue accoutumance du parlementarisme n'avait point fanée. Octogénaire, il considérait encore sa vie comme un service, qu'il était tout prêt à continuer, tout prêt à interrompre.

Tel apparaissait, en son crépuscule toujours lumineux, le parlementaire catholique qui, dans les années 1849 et 1850, avec l'aide de son frère Pierre, avec l'aide du Badois Buss, premier président de l'Association catholique d'Allemagne, donna l'effort suprême pour que la monarchie autrichienne ne fût pas rayée du nombre des puissances allemandes. Il invoqua cet esprit d'individualisme qui, d'après lui, était l'un des traits historiques de sa race: l'autonomie des divers États, conséquence politique du vieil attachement des peuplades allemandes à leurs personnalités propres, lui semblait incompatible avec l'extension de la Prusse. Une Allemagne centralisée serait-elle encore l'Allemagne? Ce ne serait plus, en tout cas, si l'Autriche était exclue, qu'une moitié d'Allemagne. Reichensperger poussait le cri d'alarme; il craignait que l'axe de l'Empire des Habsbourgs ne passât désormais dans les nationalités slaves, que l'année 1848 avait éveillées.

Concurrentes alertes, impétueuses, elles profiteraient du mouvement de recul auquel se condamnerait lui-même le peuple allemand, du jour où il signifierait à l'Autriche un ingrat et inopportun congé. Reichensperger parlait aussi comme catholique. L'équilibre religieux de l'Allemagne était en jeu; si l'Autriche était exilée du corps germanique, la majorité des âmes, dans le territoire qui continuerait de s'appeler Allemagne, appartiendrait à Luther. La Germanie, cette pierre fondamentale de l'antique chrétienté, achèverait de déserter son rôle. Au nom des vastes ambitions de la race germanique, au nom du particularisme allemand, au nom des intérêts catholiques, Auguste Reichensperger suppliait l'Allemagne de garder l'Autriche comme tête, et l'Autriche de ne point se détacher de ce grand corps historique.

Un professeur badois, Louis Häusser, soutint devant le parlement d'Erfurt la thèse adverse; et tout de suite il fut évident que sous les noms de Reichensperger et d'Häusser, deux conceptions de l'Allemagne se livraient un duel à mort. Häusser était l'un des représentans les plus passionnés de cette école historique qui commençait d'affirmer comme une vérité de foi, et de prouver comme une vérité de science, ce qu'elle appelait la vocation allemande de l'État prussien. D'après lui, c'était autour de la Prusse que l'Allemagne devait se cristalliser; la Prusse, fille de la Réforme, était appelée à réparer les maux que le moyen âge catholique et que la contre-Réforme avaient infligés à l'Allemagne. Que l'Autriche transigeât, ou bien qu'elle fît sécession, peu importait à Häusser: ce qu'il voulait, c'était que rien n'empêchât la Prusse de remplir son auguste mission. Tout obstacle paraîtrait un attentat contre la nation allemande elle-même. Ainsi deux thèses entraient en conflit, qui s'accusaient réciproquement d'un crime de lèse-germanisme; et suivant que l'une ou l'autre triompherait, l'Allemagne du lendemain n'aurait ni la même configuration géographique ni la même personnalité confessionnelle. Avec l'Autriche au sommet, le corps germanique faisait figure catholique; amputé de l'Autriche et cherchant à Berlin son point d'appui, il prendrait l'aspect d'une puissance protestante. On eût dit que la guerre s'engageait entre le moyen âge et la Réforme sur le champ de bataille d'Erfurt, « ville de Luther. » Reichensperger fut battu par Häusser, la Grande Allemagne par la Petite Allemagne, l'Autriche par la Prusse, le catholicisme par le protestantisme.

Ce premier engagement n'eut d'ailleurs aucun résultat pratique, si ce n'est qu'il contribua, sans doute, à rendre plus rapide et plus âpre la revanche de l'Autriche. A Olmütz, la Prusse dut s'humilier. Un de ses diplomates, Pourtalès, s'indignait en termes pittoresques qu'elle fût ainsi contrainte de « réunir les Chambres et l'armée, au roulement du tambour, pour recevoir un soufflet en cérémonie de gala. » Du coup, les partisans de la Grande Allemagne voyaient s'éclaircir leur horizon : par une résipiscence provisoire qui n'était qu'à demi spontanée, la Prusse en écartait tout nuage. Il ne fallait rien de moins que cette défaite du gouvernement de Berlin pour leur rendre quelque sécurité.

Mais ils se faisaient peu d'illusion sur la durée de la résignation berlinoise. Bœhmer continuait de dire : « La Prusse est proprement un pieu dans notre chair, » et *les Feuilles historico-politiques de Munich*, le grand organe catholique jadis fondé par Goerres, commençaient dès cette époque une longue série d'articles contre les ambitions prussiennes.

On trouverait difficilement, déclaraient-elles au début de 1852, une idée aussi peu allemande, aussi peu historique, que cette « unité allemande, » qui devait être mise au jour par la révolution de 1848. La simple pensée de cette centralisation uniforme est si antipathique à l'esprit allemand, que cela seul suffirait à prouver que les deux écuyers de la philosophie de Fichte, Jahn et Arndt, à moitié Slaves l'un et l'autre, n'étaient pas de purs Allemands (*Keine Kerndeutschen*). Tout au contraire, c'est un trait spécifique du caractère allemand, que chaque tige, chaque rameau du grand arbre, aspire le plus tôt possible à s'enraciner à part, à se distinguer, à revendiquer son terrain propre... L'unité allemande a son point central, non pas dans un chef suprême national, mais dans l'Empereur, dont la dignité était une dignité ecclésiastique (*dessen Würde eine Kirchliche war*). Ce n'est pas le sang, ce n'est pas la langue, c'est la foi, qui tenait rassemblées les tribus germaniques.

Au lendemain d'Erfurt et d'Olmütz, les *Feuilles* de Munich répondaient à l'idée d'un Empire national par l'évocation fidèle, inlassable du vieux Saint-Empire international, et elles indiquaient aux Allemands épris d'unité un moyen primordial de réaliser leur rêve : ce moyen, c'était le retour à l'Église une. Pas de sociétés de gymnastique ou de tir ; pas d'exhibitions patriotiques ! dira plus tard, dans un de ses mandemens, Rudigier, évêque de Linz. Ce qu'il faut pour unifier l'Allemagne, c'est le rétablissement de l'unité confessionnelle. Mélancolique-

ment, les catholiques *grossdeutsch* accusaient la Réforme d'avoir détruit la pacifique harmonie des peuples allemands. L'Allemagne sans elle eût continué d'être à la tête de la chrétienté, et Luther, empêchant l'Allemagne d'être une, l'avait empêchée d'être grande... Et le parti de Gotha de répondre que les foudroyans succès de Luther avaient au contraire unifié l'Allemagne, et que c'étaient les Habsbourgs qui l'avaient désunie, en ramenant dans leurs fourgons la contre-Réforme catholique.

Mais sans remonter si haut et si loin, et prenant pour point de départ l'état présent de son pays, un jeune hobereau de Poméranie concluait brutalement, dès 1849, qu'entre l'Autriche et la Prusse il faudrait bien un jour qu'un fracas d'armes éclatât, et que cela importait à la dignité et à la grandeur prussiennes. On lui parlait de Saint-Empire, et d'un empereur qui était une moitié de pontife, et d'une hégémonie mystique de la Germanie sur les âmes, et d'une « Grande Allemagne » dépositaire de tout un auguste passé; Bismarck répondait en parlant de militarisme et non point de sacerdoce, en revendiquant pour la Prusse un rôle de grande puissance, et pour l'Allemagne, — une Allemagne encore mal définie, — le droit de signifier enfin au reste de l'Europe ses vues et ses volontés politiques et de les faire respecter. Philosophiquement parlant, à descendre au fond des esprits, c'était l'idée de chrétienté et l'idée de nationalité, tant de fois aux prises depuis des siècles, qui de nouveau se défiaient et s'affrontaient.

III

La Prusse à cette époque, — un prochain article le montrera, — ne marchandait à ses sujets catholiques ni les sourires flatteurs ni même les vraies libertés. Dans tout le reste de l'Allemagne, l'Église indiquait aux divers souverains Sa Majesté le roi de Prusse, comme un exemple à suivre. Personnellement, Frédéric-Guillaume IV aimait et voulait la tolérance, et d'ailleurs, ne fût-ce que pour séduire les catholiques rhénans et pour achever ainsi l'unification morale du royaume de Prusse, il devait traiter l'Église avec générosité. Mais en dehors de ses frontières, en tant que membre du corps germanique, la Prusse, dans les années qui suivirent 1850, parlait et agissait comme si le Dieu de Luther lui eût donné mission de surveiller le catho-

licisme en Allemagne, et de le contenir, et même de le réprimer. L'anticatholicisme était pour elle un article d'exportation, qu'elle jetait sur le marché des idées, d'un bout à l'autre de la Confédération; et les *Feuilles historico-politiques* de Munich affirmaient, dès 1854, que, partout où il y avait occasion de léser ou de maltraiter l'Église, « on devait suspecter l'influence prussienne, l'intérêt prussien, les pensées d'hégémonie prussienne. » Les documens privés ou diplomatiques publiés beaucoup plus tard, et qui nous ont fait connaître l'action de Bismarck à Francfort et à Carlsruhe entre les années 1853 et 1855, confirment avec éclat les soupçonneux pressentimens de l'organe bavarois.

Ce que semblait rêver Bismarck, ce n'était rien de moins que la constitution d'une sorte de *Corpus Evangelicorum*, d'une ligue des souverainetés protestantes allemandes contre le catholicisme et contre l'Autriche. « Le combat contre l'*Ecclesia militans*, » contre « le papisme adorateur d'idoles, hostile aux gouvernemens protestans et hostile à la Prusse, » lui paraissait l'un de ses premiers devoirs. « Catholicisme et ennemi de la Prusse, écrivait-il à Gerlach, sont deux termes synonymes. » Il notait tous les petits faits et tous les petits bruits dont il pouvait conclure qu'en Bade l'Autriche soutenait l'archevêque Vicari dans son conflit avec le gouvernement grand-ducal. Libéralités du cabinet de Vienne en faveur des prêtres badois condamnés à l'amende; voyages fréquens à Fribourg du ministre Prokesch, qui représentait François-Joseph à Francfort; propos de certains prêtres badois et brochure du publiciste Buss, qui semblaient dénoter une propagande pour l'Autriche : tout cela était relevé, commenté, exagéré par Bismarck, dans les dépêches que, de Francfort, il envoyait à son gouvernement. Il accusait l'Autriche de n'envenimer en Bade les querelles religieuses que pour y trouver une occasion de renverser le ministère badois, coupable d'une trop vive sympathie pour la Prusse : c'était un motif suffisant pour que la Prusse soutînt ce ministère contre l'archevêque, et la *Gazette de la Croix* péchait contre la Prusse, lorsqu'elle consacrait à Vicari des articles flatteurs. Au demeurant, il s'agissait d'un intérêt plus grave que l'opportunité politique du moment. La victoire de l'archevêque de Fribourg, affirmait Bismarck à Gerlach, serait « la défaite du protestantisme, de la souveraineté laïque » (*der landesherrlichen Gewalt*); ce serait la défaite de la Prusse comme puissance protectrice du

protestantisme allemand (*Schutzmacht des deutschen Protestantismus*); sur l'heure, c'en serait fait de l'auréole du roi de Prusse comme patron militant de l'Église évangélique (*der Nimbus eines streitbaren Patrons der evangelischen Kirche geht zum Kukuk*). A tout prix, il fallait éviter cette déchéance. Bismarck, dans les premiers mois de 1854, se fit envoyer à Carlsruhe, puis à Wiesbaden, pour empêcher, tour à tour, le gouvernement de Bade et le gouvernement de Nassau de se montrer trop concilians dans les négociations qu'ils ébauchaient avec Rome. Il avait, au cours de ces voyages, un œil d'inquisiteur pour épier les diplomates dont il flairait l'« ultramontanisme; » leur dossier restait dans sa mémoire, un dossier que rien n'effacerait. Les discours les plus violens de l'ère du *Culturkampf* ne le cèdent pas à certaines des lettres que Bismarck écrivit alors à Manteuffel et à Gerlach. Il apparaît comme une sorte de commissaire d'un protestantisme politique, inflexible, intraitable.

On pressentait vaguement, dans l'Église catholique de Prusse, le rôle du gouvernement de Berlin. « La Prusse n'a pas démenti sa nature, écrivait Fœrster, évêque de Breslau. Tant que Bade fut en résistance ouverte contre l'Église, la Prusse se tenait calme et effacée. Dès que Bade parut vouloir fléchir, la Prusse exprima des réserves, et cela pour de bons motifs. » En effet, les motifs étaient bons, et même ils étaient doubles. Les cabinets protestans de l'Allemagne avaient désormais la preuve que la Prusse savait les appuyer, et qu'elle le voulait. Quant aux populations catholiques, on pouvait leur remontrer que des négociations avec Rome, préliminaires de la paix religieuse, coïncidaient avec une visite diplomatique de Bismarck, et leur donner lieu de penser que les conseils de la Prusse avaient accéléré l'heure de la pacification. Le double jeu se laisse discerner, sans aucun voile, dans une lettre de Bismarck à Manteuffel, du 1er février 1854 : « Si la presse parle, suggère-t-il à son ministre, il faut faire dire que la Prusse a conseillé à Bade d'accorder plus de liberté d'action aux catholiques, et qu'en même temps elle s'est appliquée à contre-balancer les influences étrangères qui pesaient sur la liberté de Bade. » La première allégation, formellement contraire à la vérité, laisserait croire aux catholiques que ce que l'Autriche n'avait pas obtenu de Bade, la Prusse l'avait obtenu. La seconde phrase, plus mystérieuse, plus véridique, expliquée par les diplomates dans le huis-clos des entrevues, ferait com-

prendre aux gouvernemens protestans du Sud que du jour où l'Autriche « ultramontaine » les importunerait, la chancellerie de Berlin, approvisionnée de bonnes ripostes, aurait assez d'énergie pour faire contrepoids.

Il était naturel qu'à son tour la catholique Bavière fût visée par l'action confessionnelle de la Prusse. Les méthodes ici furent autres, parce que les circonstances étaient autres, et la Prusse, à Munich, au moins durant cette période, recourut moins à des diplomates qu'à des professeurs.

De 1837 à 1847, l'État bavarois s'était présenté comme le boulevard du « romanisme » allemand. Munich était un centre de pensée catholique où l'Allemagne venait s'instruire, un centre de politique catholique, qui surveillait la Prusse et que la Prusse redoutait ; et la Bavière, sous le ministère Abel, semblait aspirer à couvrir d'une sorte de protectorat, d'un bout à l'autre de l'Allemagne, tous les catholiques qui dénonçaient une oppression. Lorsqu'en juin 1850 le nouveau roi Max, s'en allant pour une cure aux bains d'Aix-la-Chapelle, fit halte à Cologne, il vit longuement l'archevêque Geissel, qui toute sa vie eut la confiance des Wittelsbach, et il lui affirma son intention de « tenir bien haut le drapeau de l'Église. » La promesse fut vite oubliée. Dans son ensemble, le règne de Max fut marqué par une réaction complète contre les influences et contre les maximes qu'avait mises en honneur son père Louis Ier. Un incident, même, en l'année 1855, éclaira d'une lumière singulièrement crue le contraste entre les deux souverains. Ringseis et Bluntschli, l'un catholique bavarois, l'autre immigré protestant, polémiquaient entre eux ; toute l'Université de Munich écoutait et regardait. On vit le vieux roi Louis, publiquement, prendre parti pour Ringseis, et le roi Max, tout au contraire, se ranger du côté de Bluntschli. « Il m'a l'air d'un Saxon plutôt que d'un Wittelsbach authentique, » disait un jour Louis Ier de son jeune successeur, et, de fait, celui-ci parut prendre pour tâche d'asseoir en Bavière l'hégémonie intellectuelle de l'Allemagne du Nord.

Entre son accablement à Olmütz et son triomphe à Sadowa, la Prusse gagna sur l'Autriche, progressivement, insensiblement, sourdement, une première victoire, d'abord inaperçue des états-majors et même de beaucoup de diplomates : cette victoire gagnée sur les bords de l'Isar fut la conquête morale, non point du peuple bavarois, mais de l'intelligence bavaroise, et la for-

mation à Munich d'un parti « libéral national » nettement hostile au catholicisme et nettement hostile à l'Autriche. Ce fut là le résultat du règne de Max. Peu s'en fallut, peut-être, que le Roi lui-même ne donnât un grand exemple. On raconte que, si Dahlmann, son ancien professeur à Gœttingue, ne l'en avait dissuadé, il se serait fait protestant. Il aurait brigué, par surcroît, l'initiation maçonnique, sans les conseils du ministre Pfordten, qui la jugeait inopportune. Enchaîné à la profession catholique par sa dignité royale, par les précédens de sa maison, par les susceptibilités de son peuple, Max prit sa revanche en s'entourant de conseillers qui tous appartenaient au protestantisme. C'était le philologue Thiersch, qui, dès 1848, écrivait à la reine de Prusse que l'Allemagne ne pouvait prendre son rang que sous l'égide des Hohenzollern ; c'étaient deux diplomates, Dönniges et Wendland, originaires l'un de Stettin, l'autre du Hanovre, et que Bœhmer, impitoyable pour toute infiltration prussienne, qualifiait d'aventuriers étrangers ; c'était le juriste Bluntschli, Suisse d'origine, épris de la représentation, des parades et des présidences, et qui, plus tard, en Bade, pontifiera, solennel et respecté, dans les synodes du protestantisme libéral, dans les *meetings* du libéralisme national, dans les agapes de la franc-maçonnerie ; c'était enfin le célèbre historien Henri de Sybel.

Charger Sybel de l'enseignement de l'histoire dans la capitale de la catholique Bavière ressemblait à un coup d'audace : le roi Max hésita quelque temps. Ranke eût été le professeur de ses rêves, mais Ranke refusa, et insista pour que Sybel fût appelé. Une bruyante attaque contre la sainte tunique de Trèves, quelques discours et quelques écrits d'histoire qui visaient à glorifier la puissance prussienne, désignaient Sybel à la confiance du parti de Gotha, et donnaient à sa nomination le double caractère d'une victoire prussienne et d'une victoire protestante. M. Ernest Denis, que n'aveugle à coup sûr aucune prévention, soit en faveur de la « Grande Allemagne, » soit en faveur du catholicisme, éprouve un médiocre attrait pour la personnalité de Sybel : il fait de lui, sans ambages, un « Homais » du patriotisme. Le coup de plume est dur, et légèrement injuste. Si l'intelligence de Sybel et celle de Homais ont parfois un air de famille, celle de Sybel était plus meublée. A l'une comme à l'autre, d'ailleurs, le sens des nuances faisait défaut. Les cours et les articles de Sybel étaient construits comme des réquisitoires. Cet

historien ressemblait à un procureur général, chargé d'entamer pour le compte de la Prusse le procès de l'ancienne Allemagne. Doctoralement, dans la première audience qu'il eut du roi Max, il traita de la politique religieuse qu'avait suivie, lors de la guerre de Trente Ans, l'électeur Maximilien Ier. C'était une politique catholique, cléricale, disait-il sans doute : le professeur et le Roi tombèrent d'accord pour la condamner. De ce jour, entre eux, un pacte fut conclu, et Sybel, sous le patronage imprévu du Wittelsbach, devint à Munich un champion de la Réforme et un agent des Hohenzollern. « Être ultramontain et patriote allemand sont deux choses qui s'excluent, » écrivait-il dès 1847; tout son enseignement à Munich s'inspira de cette maxime. Autour de lui, à l'instigation du monarque, une école d'historiens se forma. On s'acharna sur l'histoire d'Autriche, on entassa contre les Habsbourgs de copieux dossiers; il fut à la mode d'étudier le mal qu'avaient fait à la « vraie vie germanique » leurs « principes jésuitiques; » on catalogua leurs péchés contre l'Allemagne, et l'érudition historique devint la servante de la politique prussienne.

Ce qui s'édifiait à Munich, par les soins de Sybel et de ses élèves, ce n'était rien de moins qu'une nouvelle philosophie de l'histoire allemande, qui concluait, politiquement parlant, à l'éviction de l'Autriche. Les « historiens objectifs, impartiaux, et qui n'ont ni sang ni nerfs, » étaient priés de se taire. En 1856, dans un discours académique, Sybel les anathématisait. Ce qu'il prêchait ouvertement, c'était l'étroite union de la politique et de la science. A la génération d'historiens qu'avait produite le romantisme, et qui prenait attrait aux prestigieux souvenirs du moyen âge, succédait, moins de dix ans après la mort de Goerres, dans le cadre romantique aménagé par Louis Ier, une génération dont Frédéric II, roi de Prusse, était le héros, et qui, sans nulle honte, affichait son antipathie pour la majesté du vieux Saint-Empire. Sybel aimait outrager cette majesté. Tout jeune encore, en 1837, dans une thèse sur Jordanès, il opposait l'idée nationale, dont cet écrivain goth s'était fait l'apôtre, aux rêves de domination universelle des empereurs du moyen âge. Professeur écouté, directeur de conscience de la Bavière savante, on l'entendait, en 1859, reprocher à l'historien Giesebrecht ses complaisances pour l'impérialisme chrétien, et flétrir la conception même du Saint-Empire au nom de ce qu'il appelait les intérêts

nationaux allemands (*deutsch national*). Dans le pays même qui longtemps se glorifia d'avoir enrôlé l'épée de Tilly au service de l'idée impériale et catholique, une science immigrée, forte de l'appui du Roi, détruisait les convictions et les attachemens qui, durant des siècles, avaient hanté l'âme populaire; et l'opinion bavaroise, qui faisait la cour à Max en suivant les leçons de Sybel, emportait de ces leçons une vive antipathie contre la vocation traditionnelle de la Bavière, un remords même pour les services qu'à travers les âges le peuple bavarois avait rendus à un idéal désormais qualifié d'antinational.

Des journaux se fondaient à Munich pour soutenir les intérêts de la Prusse : Sybel, Bluntschli, s'y intéressaient activement. L'émotion des vieux patriotes bavarois grandissait. « Tu verras bientôt, disait à son lecteur, en 1860, le rédacteur catholique de l'*Almanach de Munich*, que la vraie lumière n'est pas la lumière du Nord, et tu adresseras avec moi cette prière à Dieu : Ne nous induisez pas en tentation, mais délivrez-nous de Sybel ! » La prière finit par être exaucée : la disgrâce de Doenniges rendit la situation difficile pour Sybel et pour Bluntschli. Un peu refroidis à l'endroit du souverain, ils préparèrent leur déménagement. Au banquet d'adieux qu'on offrit à Sybel, Bluntschli proclama que tout bon historien doit être en quelque mesure un politique. Sybel, de son côté, s'amusant à doser les divers élémens dont se composait la personnalité de Bluntschli, lui disait plaisamment qu'il y avait en lui quatre septièmes de politique et seulement trois septièmes de professeur; et Bluntschli justifia le mot, en alléguant, pour motiver son départ de Munich, que le sol de Bavière, propice pour une vie de savant, l'était beaucoup moins pour un homme d'action. En fait, à eux deux, avec le concours de tous les « éclairés » que groupaient les banquets du roi Max, ils avaient, à la cour comme à la ville, jeté le discrédit sur l'idée de la Grande Allemagne, et détruit pour longtemps toute connexion entre la politique bavaroise et la cause catholique.

IV

Dresser les petits États protestans à l'idée d'une politique confessionnelle, et susciter, tout au contraire, dans la catholique Bavière, la disgrâce et la ruine de cette même idée; insurger, par là même, les États protestans contre l'Autriche, et par là même,

aussi, détacher de l'Autriche la Bavière catholique ; exciter les intérêts confessionnels lorsqu'ils militaient contre l'État des Habsbourgs ; les endormir, au contraire, et les contre-balancer par d'autres influences, lorsqu'ils eussent risqué de chercher à Vienne un appui : telle était la politique prussienne. Elle reposait sur une théorie hautement affichée, d'après laquelle la Prusse avait en Allemagne une vocation spéciale (*deutscher Beruf*). Essayait-on de définir cette vocation, tout de suite les considérations religieuses et les considérations politiques s'enchevêtraient. La Prusse était-elle une apôtre, jalouse de s'agrandir pour mieux servir la Réforme, ou bien n'était-elle qu'une conquérante à qui les intérêts de la Réforme servaient d'adroit prétexte pour soigner ses propres intérêts ? Il était assez difficile de le démêler; mais un fait demeurait évident, c'est que la Prusse, au nom de ce qu'elle appelait sa « mission allemande, » désirait s'étendre aux dépens de l'Autriche et de l'Allemagne catholique. Auguste Reichensperger, catholique et fonctionnaire prussien, détestait les gens qui soufflaient à son pays cette ambition. Il les appelait les pires ennemis de la Prusse ; et il se piquait d'être bon Prussien, meilleur Prussien qu'eux, lorsqu'il écrivait : « J'estime qu'en Allemagne l'Autriche n'est pas moins nécessaire que la Prusse ; j'estime qu'un tel dualisme est pour l'Allemagne une condition vitale, au point de vue politique et même, dans l'état actuel des choses, au point de vue religieux, au point de vue confessionnel. Il ne peut s'agir ni d'une absorption de l'Allemagne dans la Prusse, ni d'une absorption de l'Allemagne dans l'Autriche ; les deux grands États doivent aller la main dans la main. Où en arrivera notre patrie, si ces deux puissances, au lieu de s'assister mutuellement, prennent des voies différentes ? » On ne pouvait condamner avec plus d'émotion les premières aspirations de la Prusse à l'hégémonie exclusive de l'Allemagne, sous les regards impuissans d'une Autriche bannie. Cela paraissait à Reichensperger une offense contre la sainteté même du droit. A plus forte raison les catholiques des autres États, qui n'avaient pas, comme lui, des motifs sincères de ménager la Prusse, repoussaient-ils une telle éventualité avec des soubresauts de colère. Ils se voyaient déjà traités par la Prusse comme l'avaient été par les Pays-Bas leurs coreligionnaires de Belgique, par l'Angleterre leurs coreligionnaires d'Irlande.

Un jour de 1855, la *Gazette de la Croix* raillant les *Feuilles*

historico-politiques d'être plus anti-prussiennes que les Autrichiens eux-mêmes :

C'est vrai, ripostait l'organe bavarois; toutes nos espérances allemandes sont placées dans l'Autriche, exclusivement... Ce serait une trahison de ne pas combattre la politique allemande de la Prusse avec l'extrême énergie de notre haine... Qu'adviendra-t-il? Mystère! Mais en tout cas, pas de « petite Allemagne » prussienne (*Kein preussisches Kleindeutschland*)! Ce qui, aujourd'hui, gagne de plus en plus de force morale et des chances toujours plus grandes, c'est le légitimisme allemand (*der deutsche Legitimismus*).

Il faut voir, aussi, comment Beda Weber, le curé de Francfort, avec son âpreté de Tyrolien, rabrouait en 1856 le publiciste protestant Diezel, qui traçait le programme d'une alliance entre l'Église romaine et la Prusse contre le slavisme schismatique. C'était là faire injure à l'Église, protestait Beda Weber : voulait-on qu'elle se mît à la remorque de la politique des nationalités, qu'elle se réduisît à être une sorte d'Islam?

Qu'importaient d'ailleurs ces rêves fantaisistes d'une Église servant la Prusse? On voyait s'ébaucher une réalité singulièrement plus souriante : l'Église servie par l'Autriche. Car l'Autriche venait de signer avec Rome le Concordat. L'épiscopat d'Allemagne était dans l'allégresse. François-Joseph, d'un trait de plume, avait rayé tout le passé joséphiste; et Rauscher, l'archevêque de Vienne, célébrait en des accens d'un autre âge cette union sincère, loyale, effective, entre l'Empire et le Saint-Siège. La concorde de François-Joseph et de Pie IX planait sur l'Europe, comme une sorte d'exemple dominateur, et l'exemple était d'autant plus significatif, que le souverain laïque qui le donnait ne régnait pas à proprement parler sur une nation, mais sur plusieurs morceaux de nations, sur des Allemands, sur des Polonais, sur des Magyars, sur des Slovènes, sur des Italiens. Cette Autriche que d'aucuns traitaient dédaigneusement d'expression géographique, elle subsistait et s'affirmait, au milieu du grondement des nationalités, comme une sorte de microcosme de la chrétienté; elle était hétérogène comme l'antique chrétienté, et polyglotte comme elle, et bigarrée comme elle; elle avait comme elle un empereur, plus déférent même à l'endroit du Saint-Siège que ne l'avaient été beaucoup des Césars du moyen âge; et tandis que la Prusse, sourdement, travaillait contre l'Église, l'Autriche s'affichait avec l'Église et collaborait

avec elle, dans une sorte d'étreinte qui rappelait les heures les plus pieuses d'un très lointain passé.

Brusquement, en 1859, un nuage surgit : il venait des Tuileries, creva sur les plaines lombardes; en quelques semaines, l'Autriche perdit pied en Italie. De longs siècles durant, par une conséquence indirecte, mais inévitable, de l'institution même du Saint-Empire, la Germanie avait fait de l'Italie un pied-à-terre : au lendemain du jour où le Concordat de 1855 avait pu apparaître à certains esprits comme la loi fondamentale d'un Saint-Empire nouveau, la Germanie, dans la personne de l'Autriche, commençait d'être expulsée du pied-à-terre séculaire. Qu'allait faire la Germanie? Le catholique Mallinckrodt, dans un discours incisif à la Chambre prussienne, célébra l'Autriche, qui tirait l'épée « pour la paix intérieure, pour les traités, pour le droit historique, pour le droit de l'autorité, » et, quelque temps, il garda l'espoir que la Prusse ne la délaisserait pas. Reichensperger écrivit, dans notre *Correspondant*, qu'à son avis, l'Allemagne, sous la direction du prince Guillaume, devait se porter au secours de l'Autriche bousculée par la France et par le Piémont. Ketteler, aussi, qui faisait prier pour la victoire de l'Autriche, attendait de la Prusse un geste fraternel; et tous deux furent inconsolables, avec beaucoup de catholiques, en la voyant garder l'épée dans le fourreau. Le professeur Lasaulx fulminait contre cette attitude de la Prusse : il la trouvait « bourbeuse, » et déclarait tout net qu'un Allemand qui voulait affaiblir l'Autriche était « un bâtard et un sot. » Mais la Prusse laissait l'idée de la Grande Allemagne, — idée catholique, — se débattre et se défendre, tant bien que mal, contre les armées de la France, puissance catholique, sur les champs de bataille d'Italie. Cette idée fut vaincue. Les champions de la Grande Allemagne ne le pardonneront point à la France.

S'il est quelques « victimes du Deux-Décembre » qui, dans leur âge avancé, aiment encore à relire des invectives contre l'Empire, on peut les renvoyer aux écrits et aux lettres des catholiques allemands de l'époque. L'accent est le même que dans les *Châtimens*. « Monsieur Louis, » comme disait Mallinckrodt en parlant de Napoléon III, apparaît au cardinal Geissel, archevêque de Cologne, comme le « fils de Satan. » Kolping, le fondateur des innombrables associations de « compagnons catholiques, » commet un calembour sur ce mot « l'empereur » et

l'écrit : *Lamperschr*. Alban Stolz, le prêtre publiciste, ne décolère point à l'endroit du « sultan des Français. » A Darmstadt, le doyen catholique refusa au ministre de France de célébrer la messe pour son souverain : l'incident prit une portée diplomatique, et l'évêque Ketteler, questionné par le cabinet hessois, couvrit son subordonné. « Le neveu semble vouloir copier l'oncle, même jusqu'au sacrilège, » disait encore Geissel. Retenons ces quolibets, retenons ces anathèmes : ils gravaient dans les âmes d'inexpiables rancunes, que nous verrons venir à la rescousse, ardentes et dociles, lorsque, onze ans plus tard, Bismarck, au nom d'idées politiques toutes différentes, cherchera d'autres chicanes à l'empereur Napoléon.

Les catholiques d'Allemagne, déçus et ulcérés, s'acheminaient vers l'année 1860 avec un profond sentiment de l'irréparable. « Où que nous regardions, gémissait Geissel, c'est une détresse sans mesure et sans fin. Le diabolique triomphe, la cause juste succombe. » Fœrster, prince-évêque de Breslau, lui donnait la réplique. « C'en est fait du vieux droit, proclamait-il; le droit du poing lui a succédé. A Solférino, l'ordre du monde, tel qu'il existait jusqu'ici, a été mis au tombeau. » — « Si l'Autriche périclite, écrivait Laurent, vicaire apostolique du Luxembourg, nous ne songerons plus qu'à la fin du monde. »

A ce moment même, l'idée prussienne d'une « petite Allemagne, » ambitieuse de donner à l'Allemagne, à l'Europe et au monde une face nouvelle, suscitait deux initiatives qui aggravaient encore la catastrophe autrichienne : l'une, scientifique d'apparence, était la création d'une *Revue historique* sous la direction de Sybel; l'autre, ouvertement politique, était la fondation de l'*Association nationale allemande* sous la présidence de Bennigsen. Le catholicisme allemand, solidarisé avec l'Autriche vaincue, allait subir l'assaut de ces deux engins, et ce n'est pas sans raison que le *Catholique* de Mayence, dans l'article par lequel il ouvrait l'année 1860, pleurait sur les douze mois écoulés comme sur les plus troubles depuis 1809.

V

« Du train dont vont les choses, lisait-on vers la même date dans les *Feuilles historico-politiques* de Munich, l'abîme entre catholiques et protestans se rouvrira aussi large qu'au

XVIe siècle. » Le nouveau périodique : *Historische Zeitschrift*, semblait encourager ce fâcheux pronostic. Dans son programme, Sybel arborait la prétention de « combattre l'ultramontanisme, qui soumet le développement national et intellectuel à l'autorité d'une Église extérieure. » Les articles, les comptes rendus bibliographiques, appliquaient le programme : ils étaient nettement anticatholiques, nettement anti-autrichiens, sans qu'on pût bien discerner si l'anticatholicisme était la conséquence d'un parti pris contre l'Autriche, ou si le parti pris contre l'Autriche résultait de l'anticatholicisme. Au fond, les deux haines étaient connexes et parallèles; elles ne s'engendraient pas l'une l'autre, elles formaient un bloc.

Ranke, le maître de Sybel, avait jadis écrit que « la Prusse était l'État dans lequel la pensée protestante avait déployé la plus grande énergie politique; » et comme autour de lui certains soutenaient que l'histoire de la Prusse moderne était la suite de l'histoire de la Réforme, il avait encouragé ces faiseurs de synthèse, en attribuant lui-même aux campagnes de Frédéric II je ne sais quel caractère confessionnel et en faisant de ce philosophe couronné une sorte de chevalier, prédestiné par le Dieu de Luther à l'humiliation de la catholique Autriche. Mais Ranke gardait un souci « d'objectivité » qui le préservait contre l'esprit de système. Un système, au contraire, c'est ce que cherchaient et c'est ce que voulaient, en matière d'histoire, Henri de Sybel et les rédacteurs de l'*Historische Zeitschrift*. Ils considéraient que la guerre de Sept Ans et le règne de Frédéric II avaient inauguré la vraie grandeur de l'Allemagne. Frédéric II n'avait pas voulu la guerre, il avait été provoqué : c'était là l'un des dogmes de l'école historique nouvelle. Provoqué, il avait remporté des victoires, qui, par la force des choses, marquaient une revanche de la Réforme sur la contre-Réforme et sur le « jésuitisme » des Habsbourgs; et puisque jadis le pape Clément XIII avait défié l'Allemagne en même temps que la Réforme en envoyant au maréchal Daun, commandant des troupes autrichiennes, une épée bénie (1), il appartenait à la Prusse du XIXe siècle de lutter à la fois contre l'ultramontanisme et contre l'Autriche. Sybel, un jour de 1859, s'était laissé aller à dire devant Auguste Reichensperger : « Quel dommage que la Prusse ne soit pas, en même

(1) L'anecdote, du reste, est aujourd'hui controuvée.

temps que la France, tombée sur les Autrichiens! On en aurait fini avec eux. » L'*Historische Zeitschrift* accumulait savamment tous les argumens dont l'opinion allemande conclurait, au jour venu, qu'il fallait en finir.

Dans les principales universités, des professeurs d'histoire prolongeaient ces leçons et développaient ces conclusions, avec un raffinement acharné. A Berlin, Droysen remontait jusqu'à l'acquisition même du Brandebourg par les Hohenzollern, pour démontrer la « nécessité historique » qui mettait la Prusse en collision avec l'Autriche. A Leipzig, puis à Fribourg, Treitschke, menaçant de la voix et du geste les « capucinades ultramontaines, » expliquait que le duel entre le catholicisme et le protestantisme symbolisait l'opposition même entre l'esclavage et la liberté; que le protestantisme était la marque propre de l'esprit allemand; que la Prusse, parce que protestante, était le seul État allemand de caractère purement germanique; qu'elle devenait le centre autour duquel il fallait que l'Allemagne morcelée s'articulât. Adieu donc les rêves romantiques, adieu l'internationalisme chrétien, et silence aux apôtres des trêves de Dieu! L'Allemagne ne grandirait que par l'institution de l'État guerrier, et cette institution serait réalisée par la Prusse. Les penseurs et les historiens catholiques de la première moitié du siècle étaient éconduits avec dérision. Treitschke n'avait que faire de cette littérature. Il partageait sur la poésie l'avis de Gervinus: il fallait qu'elle fût « pratique, » qu'elle servît les idées modernes, ou bien on la mettrait à la porte de la nouvelle Allemagne, et sans couronnes de fleurs! Il estimait Cavour parce que Cavour n'avait pas de lettres, et n'avait lu ni Dante ni l'Arioste (1). Non moins hostile à la poésie, à l'art, à tout ce qui pouvait distraire l'âme allemande, Häusser, l'ancien antagoniste d'Auguste Reichensperger au parlement d'Erfurt, maîtrisait et charmait la jeunesse d'Heidelberg. On saluait en lui le premier Allemand du Sud qui eût osé, dans un ouvrage savant, faire l'éloge de Frédéric II; on applaudissait à ses leçons d'histoire comme à un enseignement de politique et de patriotisme; on aimait à l'entendre dire que l'histoire et la nation devaient se rapprocher. Un ardent anticléricalisme l'obsédait. Ennemi du catholicisme, ennemi de l'Autriche, il ne faisait que tirer la conséquence de ses

(1) Ici même, les lecteurs de la *Revue* n'ont pu l'oublier. Treitschke a été l'objet d'une étude très fouillée de la part de M. J. Bourdeau (*Revue* du 15 juin 1889).

leçons de l'Université en dénonçant avec colère le concordat que le grand-duché de Bade, à l'imitation du cabinet de Vienne, s'était permis de conclure avec Rome.

En face de ces types d'historiens, ouvriers brutaux d'une réalité brutale, maniant les documens comme on manie des armes, et méprisant la vraie culture comme on méprise, en campagne, les bagages encombrans, il aurait fallu que l'Autriche, de son côté, mobilisât des historiens, pour soutenir ce que Boehmer appelait, d'un très beau mot, le « point de vue civique d'empire » (*Den reichsbürgerlichen Standpunkt*). De quel enthousiasme Boehmer l'eût secondée ! Il songeait précisément, en 1859, à fonder un journal historique *grossdeutsch*.

Mais l'Autriche, cette année-là encore, cette année-là surtout, était en retard. « Les Prussiens sont devenus les *præceptores Germaniæ*, » écrivait de Vienne Frédéric Hurter, l'ancien biographe d'Innocent III. Et Frédéric Hurter travaillait de son mieux. Malgré les difficultés que lui opposait parfois, — à lui historiographe royal, — l'absurde censure autrichienne, et malgré l'indifférence pénible qu'il rencontrait dans les hautes sphères, il menait à bonne fin sa grande *Histoire de Ferdinand II*, ardent plaidoyer pour les Habsbourgs et pour la contre-Réforme. Un autre érudit, tout jeune encore, et qui, comme jadis Hurter, devait passer plus tard du protestantisme au catholicisme, Onno Klopp, vengeait à son tour Tilly et la Bavière catholique dans un ouvrage historique qui fit du bruit, jetait le gant à Sybel dans une brochure intitulée : *L'histoire allemande conçue par le parti de Gotha et le Nationalverein*, et lançait deux brochures contre l'apologie de Frédéric II par Häusser. Mais que pouvait l'effort de ces deux érudits, dont le premier n'enseignait nulle part, et dont le second professait devant des jeunes filles, contre une école historique qui régnait dans les universités allemandes, et qui agissait sur l'élite savante par l'*Historische Zeitschrift*, sur la masse ignorante par la multitude de journaux asservis au *Nationalverein?*

Onno Klopp était bon juge, lorsque, dans ses polémiques, il rapprochait la science de Sybel et la politique de l'*Association nationale allemande*. En même temps que Sybel faisait la théorie de la « vocation prussienne, » le *Nationalverein* préparait l'Allemagne à s'agenouiller devant cette vocation. Soucieux au début de ne point heurter de front les susceptibilités particu-

lières des petits États, les hommes d'action qui dirigeaient le *Verein* trouvèrent une adroite tactique. C'est en déchaînant, un peu partout, le courant anticlérical, qu'ils frayèrent une route au courant prussien. « Pas de concordat ! » tel était le mot d'ordre. Il fallait que tous les gouvernemens allemands qui avaient osé suivre l'exemple de l'Autriche vinssent à résipiscence. « Pas de concordats ! » le mot sillonna l'Allemagne, éveilla dans les consciences protestantes, que ces échanges de signatures de princes et de prélats n'avaient pas tout d'abord émues, des échos soudains et bruyans. Des campagnes de presse commencèrent, des campagnes parlementaires suivirent. En Bade, en Nassau, en Hesse, dans tous ces petits États qui, selon l'expression de Boehmer, « vivaient au jour le jour comme des prolétaires, » les ministres que la Prusse réputait insuffisamment dociles furent ébranlés ou bousculés, et la victoire religieuse ainsi gagnée sur l'« ultramontanisme » devenait le prélude de combinaisons nouvelles, qui feraient les affaires de la Prusse. Dans chacune de ces discrètes capitales où le nom même de l'Autriche, quoi qu'on en dît, produisait encore une impression de majesté, on pouvait constater que toute crise ministérielle amenée par la question cléricale ouvrait les avenues du pouvoir à des ennemis déterminés de l'influence autrichienne ; et c'est ainsi que le *Nationalverein*, par ses menées occultes auxquelles les influences maçonniques n'étaient pas toujours étrangères, multipliait les coups de sape contre les fondemens mêmes de l'établissement catholique. Quand Mommsen, au premier banquet de cette association, avait montré le poing à « l'engeance des *Junker* et de la prêtraille, » Mommsen définissait, trop haut peut-être au gré de ses collègues, la politique religieuse qu'on allait suivre. L'évêque Ketteler, très attaqué par le *Verein* qui visait, derrière lui, le ministre hessois Dalwigk, écrivait en 1862 : « Le *Nationalverein* est une association anticatholique, qui, du point de vue du rationalisme protestant, attaque la situation juridique de l'Église catholique en Allemagne, qui nous insulte, nous catholiques, dans notre foi, qui nous atteint dans notre droit. » Tel était le jugement de l'un des princes de l'Église d'Allemagne sur le puissant groupement dans lequel l'influence prussienne et les armées prussiennes trouvèrent, dix ans durant, de zélés recruteurs et de loyaux fourriers.

Religieusement et politiquement parlant, l'Association natio-

nale allemande était impeccable de cohésion. De quel poids allait peser, en face d'elle et contre elle, la cohue bariolée qui s'intitulait les Amis de la Grande Allemagne, et dans laquelle figuraient, à côté d'un certain nombre de laïques et de prêtres enchaînés à l'Autriche par toutes les fibres de leur âme, des démocrates anticléricaux comme Maurice Mohl, soucieux de préserver les libertés populaires, dans les États du Sud, contre les convoitises du militarisme prussien ? L'incohérence de cet assemblage, sur lequel au reste Ketteler semble avoir fondé peu d'espoirs, était une cause de paralysie. C'est à la même impuissance, provenant du manque d'harmonie réelle, qu'était voué, en 1863, le somptueux congrès princier convoqué à Francfort par l'empereur François-Joseph. Les espérances qu'il laissa furent vite évanouies. Par leurs savans travaux d'approche, par leur invisible conquête des esprits, des parlemens et des cabinets, l'école historique prussienne et le *Nationalverein* déconcertaient à l'avance toute tentative adverse.

VI

L'opinion catholique en Allemagne, singulièrement décontenancée, se consolait et se vengeait par certaines affirmations tenaces : on n'est jamais complètement vaincu lorsqu'on a conscience d'avoir le droit pour soi, et les partisans de la Grande Allemagne cultivaient et fortifiaient en eux cette conscience.

Le prince de Hohenlohe, futur ministre en Bavière et futur chancelier de l'Empire, se trouvait à Paris en mars 1862; et dans le recul même à la faveur duquel il observait son pays, il écrivait :

Il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais un programme *grossdeutsch* pratique. L'antagonisme entre la Prusse et l'Autriche peut être déploré, mais on ne peut pas l'écarter par des argumens... Tout ce qu'on raconte du rétablissement d'un empire allemand au profit de la dynastie des Habsbourgs est une vaine rêverie. Mais si on ne veut pas une république *grossdeutsch*, si l'on se rend compte que la prolongation de l'état de choses actuel conduit à la révolution, on doit se tourner vers un projet qui ne sorte point du cadre des possibilités... Alors, logiquement, on en revient à l'idée de Radowitz : un État fédératif (*Bundesstaat*) sous la Prusse, et une alliance avec l'Autriche... L'idée échoua contre la résistance du parti catholique, contre sa répugnance à accepter l'unité sous un empereur protestant. Je crois qu'en cela le parti catholique est dans l'erreur. Par son rattache-

ment au parti *grossdeutsch*, par le maintien du programme *grossdeutsch*, il empêche la réforme, sans d'ailleurs aucune perspective de réaliser ses propres désirs. Il travaille pour la stagnation, et par là pour la révolution, tandis que, sous un empereur prussien, il ne perdra rien, et ne fera qu'obtenir une plus grande liberté pour l'Église. Il est entre les mains de ce parti, de décider si la réforme de la Confédération germanique se fera par des voies pacifiques ou par les voies de la révolution; s'il s'associe à l'idée du *Nationalverein*, les gouvernemens sont forcés de céder. Par là, un élément conservateur s'introduira dans le mouvement, et ce sera une garantie que le mouvement restera un mouvement de réforme.

Très préoccupé de ces pensées, Hohenlohe en entretint Montalembert, pour que le grand orateur agît sur les catholiques rhénans ses amis; il ne parvint pas à le convaincre. La thèse était curieuse sur les lèvres de Hohenlohe, qui devait peu de temps après travailler à Munich pour la Prusse. On s'inquiétait, ce semble, entre libéraux de bonne compagnie, d'un certain radicalisme qui faisait des progrès dans le parti de la « Petite Allemagne. » Ce parti manquait d'une droite : c'était gênant pour la Prusse, et c'était effrayant pour les petits États sur lesquels il aurait pu avoir prise, et qui dès lors devenaient plus rétifs à la propagande. Hohenlohe rêvait d'une « Petite Allemagne » dans laquelle le parti catholique ferait équilibre au *Nationalverein ;* il dressait l'épouvantail de la révolution, le spectre des menaces dont elle inquiétait le pouvoir, et espérait ainsi réconcilier au programme de Radowitz les catholiques, soucieux, en principe, de consolider le pouvoir jusque dans ses assises, le pouvoir qui vient de Dieu.

Mais précisément, — et c'est là ce qui affaiblissait la thèse de Hohenlohe, — les catholiques prétendaient, par leur résistance même à l'idée d'une « Petite Allemagne, » représenter la cause de la légitimité : *den deutschen Legitimismus*, disait-on volontiers; et cela voulait dire : l'attachement aux droits traditionnels de l'Empereur, aux prérogatives traditionnelles de la Diète, au statut territorial qu'avaient créé les traités de 1815. Parce que les Français, ennemis nés de l'Allemagne, avaient fait une lézarde dans l'édifice construit par ces traités, fallait-il couronner les succès de la force en désertant la cause du vieux droit? Sur les lèvres de Mallinckrodt ou d'Auguste Reichensperger, ce mot de droit prenait une incomparable majesté : et très rares encore étaient les catholiques allemands qui n'étaient pas des légitimistes. Au congrès catholique de Prague en 1860, au

congrès catholique d'Aix-la-Chapelle en 1862, Moufang, vicaire général de Ketteler, éleva solennellement la voix contre les théories qui prêchaient le droit absolu des nationalités. A deux pas de la tombe de Charlemagne, dans ce reliquaire d'archaïsmes historiques qu'est la ville d'Aix-la-Chapelle, les représentans de toutes les associations catholiques des divers pays allemands affirmèrent leur dévouement à l'idée de Grande Allemagne. « L'Autriche, lisait-on dans le *Catholique* de Mayence, au début de 1863, demeure la citadelle du droit, la forteresse contre laquelle se brise la Révolution; elle fut dans les derniers siècles le seul appui juridique du catholicisme allemand comme elle est le loyal bouclier de la papauté. » Observons ces derniers mots; ils indiquaient aux catholiques une raison nouvelle de garder à l'Autriche leur foi. Les défaites mêmes qu'avait récemment subies François-Joseph accentuaient l'analogie entre sa cause et celle du Pape : ils étaient victimes, l'un et l'autre, de l'absolutisme des nationalités, souveraines toutes neuves, qui avaient l'orgueil de la jeunesse. Que la Prusse se dérobât lorsque les députés catholiques souhaitaient qu'elle arrêtât les projets de Cavour contre le vicaire spirituel du Christ, rien n'était plus naturel, puisqu'elle-même cernait, par des manœuvres équivalentes, le descendant de ce vicaire temporel qu'avait été Charles-Quint. L'Allemagne, comme le disait Reichensperger, avait aussi ses « cavouriens. » A Rome, la *Civiltà Cattolica* insistait sur la ressemblance. Elle remontrait aux catholiques allemands que leur pape et leur empereur étaient en butte aux mêmes intrigues, inspirées par la même hérésie politique; et au mois de septembre 1863, elle expliquait que l'Autriche seule pouvait constituer le centre de l'unité allemande; car l'Autriche, d'ailleurs dépositaire des traditions du Saint-Empire, avait sur la Prusse ces trois supériorités d'être catholique, de posséder un territoire plus étendu, et de n'avoir jamais accru sa puissance aux dépens de la justice et du bon droit. Quant à ceux que les considérations de droit laissaient indifférens, ils pouvaient lire dans *les Feuilles historico-politiques* de Munich ce pronostic sommaire : « L'Allemagne unifiée par la Prusse serait rayée de la liste des nations. » La feuille bavaroise, proposant à la Prusse une alternative peu glorieuse, lui laissait espérer quelque grandeur, si elle voulait demeurer une petite puissance, et lui certifiait que dans le rôle de grande puissance elle ne serait jamais qu'insi-

gnifiante (*eine grosse Kleinmacht oder eine kleine Grossmacht*).

L'alternative était médiocrement galante, et l'on comprend que la verdeur de propos des partisans de la Grande Allemagne mît parfois les catholiques de Prusse en quelque embarras. Car ceux-ci, tout *grossdeutsch* qu'ils fussent, étaient cependant prussiens, et fort gênés lorsqu'il leur semblait entrevoir que l'attachement aux droits de l'Autriche et le souci de la prospérité de la Prusse seraient peut-être, bientôt, deux sentimens incompatibles. Ils se tiraient de la difficulté par des demi-mesures. Mallinckrodt et Reichensperger, en 1862, crurent devoir approuver les conventions militaires entre la Prusse et certaines petites souverainetés de l'Allemagne du Nord; ils furent qualifiés de tièdes, sinon de traîtres, par les exaltés du parti de la Grande Allemagne. A quoi Reichensperger objectait qu'il n'avait nulle envie de mettre son drapeau « grand allemand » dans sa poche, mais que cependant il était magistrat prussien. Hors de Prusse, les champions de la Grande Allemagne traitaient la Prusse comme on traite un parti hostile : ils la voulaient diminuer, affaiblir, humilier. Mais pour les catholiques de Prusse, la Prusse était une patrie; et par surcroît, leurs propres théories de catholiques sur le respect dû à l'autorité, et sur les prérogatives respectives du peuple et du souverain, les rendaient plus dociles aux désirs de Bismarck, qui venait de prendre le pouvoir, que ne l'étaient les libéraux. Ainsi l'on assistait à cette étrangeté, que les catholiques, désireux d'une paix durable avec l'Autriche, ne répudiaient qu'assez mollement les fantaisies militaristes du nouveau ministre, et que les libéraux, impatiens de brouiller les cartes, luttaient pourtant contre ces fantaisies. Les catholiques seuls accordaient un budget de la guerre, les libéraux seuls voulaient la guerre. Dans la Chambre insurgée contre Bismarck, c'étaient les catholiques, champions de la Grande Allemagne, qui, par esprit de loyalisme monarchiste, se montraient le moins acharnés contre le prochain réalisateur de la Pétite Allemagne.

Malgré l'uniformité des affirmations d'ensemble, les catholiques d'Allemagne, on le voit, commençaient à se diversifier en nuances infinies. D'une part, on entendait encore, en 1862, le baron de Bernhard, beau-père de Mallinckrodt, réclamer formellement le rétablissement du Saint-Empire, et d'autre part, dès 1860, en lisant la brochure des deux Reichensperger sur

les devoirs prochains de l'Allemagne, on avait pu se demander si les ministres des États du Sud, qui rêvaient de former une « triade » servant de tampon entre l'Autriche et la Prusse, ne pourraient pas escompter, tôt ou tard, la sympathie de ces deux parlementaires prussiens. Il en était du légitimisme allemand comme de tous les partis légitimistes : je ne sais quelle méfiance réciproque devait fatalement s'insinuer entre les théoriciens qui, sans transiger, laissaient venir le désastre, et les politiques pratiques qui, même au prix de transactions, aspiraient à le conjurer.

VII

Le désastre, c'était la guerre de l'Allemand contre l'Allemand, c'était le duel fratricide entre l'Autriche et la Prusse. « Ne vous inquiétez pas de ce que fait la Prusse en Schleswig, disait Joerg, le publiciste bavarois, à certains de ses amis toujours impatiens de chercher noise au cabinet de Berlin ; du moment qu'elle s'occupe là-haut, le duel est évité... » Et c'est précisément de la besogne, faite là-haut par la Prusse, que le duel allait résulter. La Prusse, dans l'été de 1866, mobilisa contre l'Autriche.

Auguste Reichensperger, en ce moment-là, faisait un voyage d'archéologie. Soudain, tous ses rêves, toutes les idées auxquelles s'était vouée sa vie, semblèrent tomber en ruines, comme ces vieux châteaux rhénans au pied desquels il passait en touriste.

« Quelle catastrophe ! notait-il sur son *Journal* à la date du 20 juin. Ah ! si l'orgueil vieux-prussien (*der altpreussische Hochmuth*), qui a amené la catastrophe par les cheveux, pouvait être brisé sans effusion de sang ! Le prussianisme a tant de côtés respectables ; la marotte de sa vocation historique, qui date de Frédéric II, l'a infecté, poussé vers l'abîme. »

Puis, le 29, à la nouvelle d'une première victoire prussienne :

« *Novus oritur rerum ordo.* C'est comme Dieu le veut ! Maintenant Napoléon va paraître au premier plan et réclamer sa part. Et les innombrables vies d'hommes ! La Vénétie s'effondrera, et puis Rome. »

Le 3 juillet, dans l'attente de dépêches nouvelles :

« Si l'Autriche est vaincue, tout ce qui reste encore debout du monde *historique* s'écroule. Et c'est pourquoi je regarde comme vraisemblable la victoire de la Prusse, car le train du monde est anti-historique. »

Son traditionalisme catholique, son sens du droit, sa confiance dans un Dieu juste, souffraient cruellement.

Le 4 juillet, à la suite d'une conversation avec le peintre Steinle, il écrivait : « On a bien de la peine à entrer dans ces décisions divines sans en conclure que le droit n'a sa raison d'être que pour les petites affaires des humains; que dans l'ensemble, c'est la violence, l'intrigue, la ruse, qui sont appelées à régner, et que ni le but ni les moyens ne sont soumis à des principes moraux et religieux. »

Déjà certaines désertions se produisaient, parmi les fanatiques de la Grande Allemagne, et sans vergogne, elles s'étalaient devant Reichensperger, devant celui que naguère on accusait de tiédeur. « Un conseiller en appel a résolu de plier les genoux devant le « succès » et personne peut-être ne s'était plus enflammé, personne n'avait plus radoté pour l'Autriche. Ainsi va le monde ! »

Le monde souriait aux vainqueurs de Sadowa, et le 9 août, Reichensperger écrivait :

« *Consummatum est !* L'Autriche est expulsée de l'Allemagne. »

Endolori, ne comprenant plus, il faisait des articles sur l'art, écoutait son ami Thimus lui lire un essai sur la vieille morale chinoise, et puis prenait le train pour un tour de Flandre. « Le monde *sent mauvais*, murmurait Mallinckrodt ; après avoir bien raisonné, je suis occupé à me courber, progressivement, sous ce que Dieu permet : qui sait quelles sont ses fins ? Attendons en patience ; je me jette sur un sopha et je lis des romans, — si seulement j'en avais de bons ! » Janssen, l'historien, tremblait de tous ses nerfs, et fut quelque temps à se remettre. Les *Feuilles historico-politiques* de Munich cherchaient un moyen de barricader la Bavière contre le péril prussien. Ketteler, de son évêché de Mayence, écrivait à l'empereur d'Autriche une longue lettre endeuillée : « Tout ce qui pouvait nous rappeler le vieil Empire allemand, tout cela est détruit. Une Allemagne sans Autriche, sans la maison impériale, ce n'est plus l'Allemagne. Nous n'avons plus qu'une espérance, c'est que cela ne dure pas. »

VIII

Oui, tout était consommé; oui, ce n'était plus l'Allemagne Mais cependant il fallait vivre, et le catholicisme allemand courait un très grave danger. La Prusse affectait, dans ses journaux officiels, de rendre d'aimables témoignages à la courageuse conduite des soldats catholiques du royaume, à la correcte attitude des citoyens catholiques, en même temps qu'à l'esprit de tolérance de son propre gouvernement. Mais à travers la presse allemande des bruits circulaient, s'accréditaient, d'après lesquels le clergé silésien aurait envoyé de fortes sommes en Autriche pour aider les armées de François-Joseph, et d'après lesquels les sœurs de charité, dans les hôpitaux militaires, auraient pris un atroce plaisir à mettre du vitriol dans les plaies des blessés prussiens. En Silésie, surtout, les prêtres étaient insultés et traqués. Un certain fanatisme grisé par la victoire ratifiait ainsi le verdict du Dieu de Luther et de Frédéric II, qui, dans la mêlée de Sadowa, avait su reconnaître les siens. Le rapide triomphe des armes prussiennes, ajoutait-on, avait conjuré le guet-apens que l'Autriche cléricale et concordataire avait peut-être projeté contre ses citoyens protestans. De Berlin, de Hambourg, on leur avait crié de se tenir sur leurs gardes; puis la Prusse était arrivée, nouveau Gustave-Adolphe, pour les rassurer. Et les journaux du *Nationalverein* expliquaient fiévreusement qu'à Sadowa c'était la prêtraille catholique, l'esprit de hiérarchie religieuse, le papisme en un mot, qui avait été battu par la Réforme. Alors le catholique Ringseis, l'ancien médecin de Louis Ier de Bavière, ramassait avec âpreté tous ces récits et toutes ces thèses, et soulageait son intransigeance de patriote bavarois en anathématisant en plein casino de Munich la victoire de Sadowa, « dans laquelle l'évangile de Satan : « La force prime le droit, » fut couronné de succès. » — « Il faut en venir à la guerre entre l'Allemagne du Nord protestante et l'Autriche, avait crié, dès le 15 mai 1866, le recteur Becker, de l'université de Greifswald; car en Autriche domine le catholicisme papal abrupt, qui empêche la liberté de penser. » Si Becker avait dit vrai, si la guerre de Sadowa avait été une guerre de religion, pouvait-on demander aux fidèles de l'Église d'admettre que les troupes prussiennes eussent à jamais prévalu contre elle ?

Entre l'exaltation du *Nationalverein* et l'exaltation du « légitimisme » allemand, il y avait une sorte de complicité, pour affirmer que, dans les plaines de Bohême, la Réforme, incarnée dans la Prusse, avait vaincu le catholicisme, incarné dans l'Autriche, oui, incarné en elle, redisaient certains catholiques avec des pleurs de rage, incarné en elle pour toujours, puisque derrière Berlin Luther s'étalait.

Chevaliers plaintifs du plus oiseux loyalisme, où visaient-ils et qu'attendaient-ils? L'Autriche était expulsée de l'Allemagne, allaient-ils à leur tour s'en expulser eux-mêmes? Telle était la question. Les protestations, même celles qui larmoient, ont besoin, parfois, qu'une émigration les sanctionne; sinon, elles risquent d'être considérées comme des protestations pour rire. Autour de Mallinckrodt, un certain nombre de féodaux catholiques parlaient de s'expatrier en Autriche; combien d'entre eux s'y décidaient? Les émigrés de l'intérieur ne sont ordinairement dangereux que pour leur propre cause; et l'héroïque obstination avec laquelle certains catholiques persistaient à contempler au loin, dans un pays qui avait cessé d'être terre d'Allemagne, la cime de la « Grande Allemagne » écroulée, créait au catholicisme allemand un péril de plus.

En ces heures d'ahurissement tragique, une voix enfin s'éleva, pour remettre un peu de lumière dans les esprits, un peu de paix dans les âmes : ce fut celle de Ketteler, évêque de Mayence. Westphalien d'origine, fonctionnaire du roi de Prusse en sa jeunesse, curé plus tard de la capitale prussienne, il connaissait les maximes de Berlin; il savait, comme il l'écrira formellement en 1871, que la Prusse est protestante par toute son histoire, protestante par son esprit dominant; et même, au moment du conflit entre l'archevêque Vicari et le gouvernement badois, il avait pu observer ou deviner les manœuvres anticatholiques de Bismarck. On ne pouvait le taxer de candeur ou l'accuser d'illusions. Son attachement à la maison d'Autriche était connu. « Les liens qui unissent à cette maison les cœurs des catholiques d'Allemagne, écrira-t-il encore en 1875, sont trop anciens et trop solides, pour que des circonstances extérieures aient pu les briser. » Bismarck, en dehors des jours de mauvaise humeur où il l'eût volontiers taxé de mauvais Prussien, l'estimait assez pour avoir, en 1865, rêvé de le pousser au siège archiépiscopal de Cologne. Quant à François-Joseph, il avait avec lui des rapports d'une

affectueuse confiance. Au-dessus des décombres laissés par la guerre, — et ces décombres, c'étaient ceux du vieil édifice germanique, — le langage d'un Ketteler était assuré de planer.

La meilleure solution serait une grande puissance allemande avec tous les pays qui appartiennent à l'Allemagne, et, à la tête, un empereur. Ce serait la plus convenable.

La meilleure, ensuite, est une puissance allemande-prussienne, avec la frontière nouvelle.

Je demande : Une solution dans le premier sens est-elle possible ?

J'affirme : Non, et tous ceux qui l'espèrent sont dans les nuages, attendant l'impossible, et par là exposent leur patrie au plus grand péril.

J'affirme : Non, et cela, non à cause du Bismarck de Berlin, mais à cause des nombreux Bismarcks d'Autriche.

Il qualifiait de ce nom pittoresque : les Bismarcks d'Autriche, toutes les forces qui, de part et d'autre de la Leitha, travaillaient pour le principe des nationalités : la Hongrie d'abord, puis les Tchèques, puis le « parti juif-païen. »

Ainsi pensait-il, sur le papier, pour lui tout seul, dans un précieux brouillon que le P. Pfülf, son diligent biographe, a eu l'heureuse idée de publier ; et l'opuscule qui s'intitula : *l'Allemagne après la guerre de 1866*, ne fut qu'une mise au net de ces conclusions, avec les précautions oratoires voulues, avec les réticences séantes.

Écho ratificateur des canonnades de la veille, cette brochure émouvait d'autant plus, par la sérénité de son accent. Ketteler, avec le ton d'un historien, exposait les divers aspects des questions pour lesquelles le sang allemand venait de couler. Il expliquait, d'une part, que l'attitude de l'Autriche dans l'affaire du Schleswig n'avait pas été inattaquable ; il osait redire, d'autre part, que la Prusse avait commis un grave tort en s'alliant contre l'Autriche avec le parti de la Révolution. Le sort en était jeté : la Prusse avait vaincu ; et voici qu'autour de lui le découragement et le pessimisme sévissaient... C'est contre cet état d'esprit que s'insurgeait l'éloquence de Ketteler : « Avec une joyeuse confiance, insistait-il, nous devons, nous chrétiens, aller courageusement à la rencontre de toutes les nouveautés. Par là, nous sommes préservés de tout pessimisme, et nous échappons à cette triste habitude, paralysante pour toute bonne activité, de croire toujours que c'en est fait du monde si Dieu ne le dirige pas d'après nos courtes vues humaines. » Il fallait

donc, comme programme pratique, admettre, sur l'heure même, une Allemagne fédérale soumise à l'hégémonie prussienne, et puis escompter, d'une fervente espérance, que la Prusse ainsi grandie s'unirait intimement avec l'Autriche, et qu'au demeurant l'Autriche, par un sévère travail sur elle-même, accroîtrait sa propre valeur d'alliée. Enfin, ce qu'attendait Ketteler de cette Prusse épanouie, c'était qu'elle éconduisît les théoriciens enchanteurs qui donnaient à la « vocation allemande » de la Prusse une signification confessionnelle et presque philosophique, et qu'elle se montrât toujours plus fidèle à cette Constitution de 1850, « grande charte de la paix religieuse, » qui assurait aux catholiques de larges libertés. A ce prix seulement et au prix aussi d'un certain respect pour les autonomies politiques et sociales, toujours chères aux catholiques d'Allemagne, et toujours menacées par l'esprit militariste et bureaucratique, Bismarck se révélerait, « non seulement comme un beau joueur, capable de perdre en une nuit son gain, mais comme un architecte politique, qui bâtit pour l'avenir. »

Ainsi se déroulait la brochure. Quelques-uns la trouvèrent trop prussienne, quelques autres trop autrichienne : elle fut un soulagement pour beaucoup, parce qu'elle disait ce qu'ils devaient faire. C'était un beau geste d'homme d'Église, et même mieux qu'un geste. Lorsque les événemens échappent à la direction de l'Église et se déroulent contre son gré, l'Église, à moins qu'ils ne visent directement sa constitution, les accueille sans retard, majestueuse d'impartialité. Ce n'est point une tolérance ni même une acceptation ; c'est la constatation de certaines réalités acquises, auxquelles elle met son visa comme Dieu y a mis le sien. Mais les théories qui les préparèrent ou même les ébauchèrent, théories que l'Église redoutait et combattait, deviennent alors comme des épreuves d'imprimerie, qu'on jette, le livre une fois paru. La spéculation des humains, leurs fantaisies de théoriciens, qu'est-ce autre chose que des épreuves? Le fait brut, voilà ce qui importe : alors l'ouvrage est achevé, Dieu a donné le bon à tirer. La Prusse avait atteint ses fins : c'était un fait. Ketteler ne discutait plus, et souhaitait seulement qu'elle jetât au panier tous les plans qui d'avance avaient dessiné sa grandeur, les plans des Sybel et des Treitschke, les plans du *Nationalverein*. La Prusse resterait grande, quand même, et les catholiques seraient rassurés. Lorsque les nou-

veautés ont une tare originelle, l'Église fait comme pour les hommes; elle les en libère, par une façon de baptême, ne s'inclinant devant elles que pour se relever aussitôt. L'écrit de Ketteler enregistrait sans amertume la fondation de la « Petite Allemagne » et mettait un barrage entre ce fait et tout le courant d'idées anticatholiques qui l'avait escorté. Jamais on ne mit plus d'adresse, ni plus de dignité, dans la présentation d'une politique de « ralliement. »

IX

La formule du « ralliement, » telle que la proposait Ketteler, était la suivante :

« Les catholiques ne doivent pas se montrer hostiles ou indifférens aux tendances vers l'unité germanique, sous prétexte qu'ils y voient percer un esprit qui demande plutôt l'oppression de l'Église catholique que l'unité de l'Allemagne... Nous ne devons permettre à personne de nous surpasser en amour de la patrie allemande, de son unité et de sa grandeur. »

Il était difficile que, sur l'heure, le conseil fût pleinement écouté par tous les catholiques d'outre-Rhin. La presse hostile, qui continuait de fêter Sadowa comme un triomphe de Luther, retardait par là même leur adhésion active aux vœux de Ketteler. On répétait autour d'eux, et non sans preuves valables, que l'idée de Petite Allemagne était dirigée contre leur Église; à cause de cela, on applaudissait au triomphe de cette idée. Y collaborer à leur tour, ne serait-ce point une duperie? La foule des esprits simples avait besoin d'une certaine éducation politique pour comprendre la pensée de Ketteler : le temps serait cet éducateur.

Mais les publicistes, les parlementaires étaient plus accessibles et plus dociles. Au Parlement de l'Allemagne du Nord, en 1867, il n'y avait plus qu'un catholique sur douze pour soutenir intrépidement, nous ne disons même plus l'idée de Grande Allemagne, mais les revendications des petits États absorbés par la Prusse : c'était Mallinckrodt. Il plaidait pour le Hanovre; il plaidait pour le Schleswig; il se faisait inculper de « particularisme, » en compagnie d'un ancien ministre du roi de Hanovre, Windthorst, dont nul ne pressentait alors qu'il deviendrait un jour le chef du centre allemand. Un discours de Mallinckrodt émut

l'assemblée, et Bismarck lui-même, d'une sorte d'épouvante. Lasker, dans le Reichstag de 1873, essaiera d'exploiter ce souvenir contre les « ultramontains. » Mais vis-à-vis de Lasker en 1873, comme vis-à-vis de Miquel en 1867, Mallinckrodt nia toujours avoir parlé comme « ultramontain : » il abhorrait ce sarcasme, qui dispensait d'une réfutation. L'« ultramontanisme, » en 1867, était si étranger à toute politique de « particularisme, » que le prêtre Thissen, les diplomates Galen et de Loe, et d'autres catholiques encore, collègues de Mallinckrodt, appartenaient à la fraction des *Freikonservativen*, fondée par le catholique Savigny, et que Kellner, le grand pédagogue catholique, faisant dans un journal l'éloge de l'école prussienne, lui rapportait allégrement l'honneur d'avoir produit les vainqueurs de Sadowa.

Dans la Bavière, le pays où le retentissement de cette victoire fut peut-être le plus douloureux, le pouvoir appartenait à un ministre catholique d'origine, mais qui s'était engoué dès sa jeunesse du nationalisme anticatholique de Gervinus, et qui se flattait auprès de Bluntschli de considérer l'ultramontanisme comme le véritable ennemi du progrès humain : c'était le futur chancelier Hohenlohe. Par la lutte même qu'il conduisait, et contre les influences « ultramontaines, » et contre les tendances « particularistes, » il les amenait, les unes et les autres, à se coaliser et à se confondre entre elles. En 1868 encore, il soupçonnait les « ultramontains » de vouloir livrer la Bavière à l'Autriche, et en 1869, aux élections, le patriotisme local du peuple et la foi belliqueuse du clergé eurent les mêmes candidats. Même en Bavière, cependant, les esprits comme Ringseis, qui continuaient, d'une façon provocatrice pour la Prusse, à vouloir vivre dans l'orbite de Vienne, étaient rares. Dès 1867, les *Feuilles historico-politiques* avaient commencé de rectifier les points de vue : elles avaient déposé sur le sépulcre de la Grande Allemagne un article poignant, qui débutait par un geste d'accablement, et s'achevait par un mouvement de résurrection. L'article visait les concessions suprêmes que la Bavière avait été contrainte de faire à la Prusse.

La Bavière, soupirait l'auteur, a pour la dernière fois pris position dans l'histoire ; et par la position qu'elle a prise, elle a renoncé, pour l'avenir, à toutes déterminations politiques autonomes. Dans les derniers siècles, elle était cinq fois plus petite, et pourtant elle pesait dans la balance de l'Empire ; maintenant c'est fini.

Non cependant, pour les catholiques de Bavière, ce n'était pas fini, et le perspicace chroniqueur terminait :

Après la prochaine grande crise, toutes les questions politiques et dynastiques passeront à l'arrière-plan devant la seule grande question, devant la question sociale. La Prusse et tous les grands États ne feront plus de guerres politiques lorsque la guerre sociale aura éclaté. Dans un temps si étonnamment grandiose, gardons-nous de la petitesse de jugement; c'est à nous, catholiques, qu'elle conviendrait le moins.

Les particularistes qui s'effaceraient, inconsolés, du terrain politique, serviraient du moins leur foi en s'occupant des questions sociales : ce n'est point à l'évêque Ketteler, à coup sûr, que cette orientation nouvelle pourrait déplaire.

Mais la « prochaine grande crise » tout à l'heure prévue par le publiciste bavarois, la crise d'où la Petite Allemagne sortirait glorifiée sous le nom d'Empire allemand, allait bientôt, hélas! offrir aux survivans du parti de la Grande Allemagne l'occasion de prouver, comme le souhaitait Ketteler, que nul ne les surpassait en patriotisme. L'occasion fut avidement saisie. On avait bien essayé jadis, dans quelques cercles prussiens, d'exploiter certain voyage qu'avait fait sur le Rhin l'archevêque Sibour, et certaine visite de Montalembert à son ami Reichensperger, pour accuser les « ultramontains » rhénans de sympathies françaises; et Reichensperger souriait en constatant qu'on les traitait tour à tour d'Autrichiens, de Belges, de Français. Mais l'attitude même des catholiques d'Allemagne enlevait à ces rumeurs tout crédit et toute durée. A lire leurs discours et leurs écrits avant et après Sadowa, on voit que ce qu'ils redoutaient avant tout comme patriotes, c'était que la lutte fratricide entre l'Autriche et la Prusse n'amenât une tierce puissance, une étrangère, à s'insinuer dans les affaires germaniques. L'ancienne *Ligue du Rhin*, qui avait fait de Napoléon Ier un arbitre des destinées allemandes, se présentait à toutes les mémoires comme un cauchemar; les *Feuilles historico-politiques*, quelque hostiles qu'elles fussent à la Prusse, écrivaient déjà, en 1863 : « Entre la France et la Prusse, pour nous Allemands, aucune comparaison n'est possible. Plutôt encore être Prussiens-impérialistes que Français-allemands et qu'enrôlés dans un *Rheinbund !* » Les mêmes *Feuilles*, si hostiles qu'elles fussent à Bismarck, disaient en 1866 : « Avec Bismarck, on pourra discuter; avec la France,

jamais! » Dans ses notes manuscrites sur la terrible année 1866, ce qui faisait pleurer Reichensperger, c'était l'effondrement de la Grande Allemagne; mais ce qui le faisait trembler, c'était l'idée que Napoléon, après avoir poussé la Prusse à Sadowa, s'ingérerait bientôt entre les deux antagonistes. Ketteler, s'épanchant dans une lettre à sa sœur, redoutait que la guerre de 1866 ne fît perdre à l'Allemagne tout le fruit des luttes livrées en 1813 pour l'indépendance. Le nom même de Napoléon rendait cette crainte plus lancinante, plus poignante; il semblait que les morts parlassent, et qu'ayant maudit l'oncle, ils insultassent le neveu.

Le neveu, d'ailleurs, — l'homme de Magenta et de Solférino, — n'était-il pas en partie responsable des infortunes de l'idée de « Grande Allemagne? » Cette idée vaincue, même résignée, même abdiquant, même pardonnant à Bismarck, gardait comme un reste de vie, pour soulever des rancunes contre l'empereur des Français.

Aussi, le jour où Bismarck entretiendra l'Allemagne, à sa façon, d'un colloque survenu à Ems entre le roi Guillaume et le ministre de Napoléon III, les invalides de l'idée de Grande Allemagne accourront auprès des soldats de la Petite Allemagne, et l'étranger, naguère considéré comme l'artisan des dissensions allemandes, sera sans le vouloir, tout de suite, l'artisan d'une grande réconciliation, d'une de ces réconciliations qui semblent effacer l'histoire de la veille et préparer une sorte de table rase où s'inscrira l'histoire du lendemain. Grands Allemands et Petits Allemands, *Grossdeutsche* et *Kleindeutsche*, ne retiendront plus, dans ces noms qui les divisaient, qu'une syllabe commune: *Deutsch*. Les uns avaient pour maître Goerres; ils lisaient Janssen, qui, dans une brochure publiée en 1861, s'efforçait de prouver, pièces en main, les aspirations historiques de la France à la possession du Rhin. Les autres s'étaient mis à l'école de Maurice Arndt; ils lisaient Häusser, qui avait réfuté pour l'Allemagne les travaux de Thiers sur Napoléon. Entre Goerres et Arndt, entre Janssen et Häusser, entre l'ancienne école catholique de Munich et le *Nationalverein* protestant, l'année 1870 nouait une concorde imprévue.

« Comme en Allemagne, écrivait Schelling au début du siècle, il n'existe pas de lien extérieur ayant le pouvoir de raviver l'an-

cien caractère national qui s'est effondré dans le particularisme, et qui se perd de plus en plus, ce caractère ne pourra se reconstituer que par un lien interne, une religion ou une philosophie. »

Que ce lien pût redevenir le catholicisme, on l'avait sérieusement espéré, vers 1840, autour de la Table ronde de Goerres : on y prophétisait volontiers que le protestantisme agonisait, que l'unité religieuse de l'Allemagne était prochaine ; et les partisans de la Grande Allemagne avaient quelque temps durant pris l'habitude de riposter aux Prussiens jaloux d'unification : « Faisons d'abord l'unité religieuse, l'unité politique suivra. » Puis les faits avaient parlé, plus décisifs, sinon plus éloquens que les rêves. Ils avaient prouvé, à l'encontre du mot de Schelling, que le caractère national ne pouvait se reconstituer que par la guerre... Ketteler alors, survenant, et profitant toujours de l'école des faits, avait expliqué que, pour couronner l'œuvre, pour achever l'unité qui était comme le symbole de ce caractère national reconstitué, il fallait reconnaître l'autonomie des Églises, ce qui voulait dire, implicitement, leur diversité. Il avait ainsi mis fin au quart de siècle de polémiques où, pour des raisons confessionnelles, certains Allemands donnaient leur cœur à l'Autriche, certains autres à la Prusse ; il avait présenté la vraie solution : liberté des Églises.

Puisque la Prusse, depuis 1850, accordait chez elle l'autonomie religieuse, qui donc eût pu penser que, dans la Prusse devenue l'Allemagne, le chancelier de Bismarck appliquerait des maximes inverses, et que les catholiques *grossdeutsch*, que lui avait ralliés la voix de Ketteler, seraient récompensés par le *Culturkampf?* Serait-ce donc une loi de l'histoire, qu'avant de prétendre à quelque efficacité, avant même d'obtenir respect et créance, les « ralliemens » tardifs sont mis à l'épreuve par de terribles crises et découragés sans pitié, — on pourrait presque dire : punis, — par ceux-là mêmes dont l'hospitalité semblait promise ?

GEORGES GOYAU.

LA LÉGENDE

DE

GIRARD DE ROUSSILLON

II[1]

GIRARD DE ROUSSILLON ET LES ABBAYES DE POTHIÈRES ET DE VÉZELAY

Les deux seuls textes anciens dont nous disposions, la chanson de *Girard de Roussillon*, qui est un poème héroïque, la Vie latine du comte Girard, qui est un écrit de couvent, sont deux dérivés, indépendans l'un de l'autre, d'un plus ancien poème perdu. Il va de soi que le pieux auteur de la Vie latine a dû ajouter au poème primitif des épisodes pieux, et le romancier des scènes romanesques : par exemple, au début du poème, l'ambassade de Girard à Constantinople pour y chercher les deux princesses. Mais ce double catalogue de leurs inventions récentes n'est pas ce qui nous intéresse. « Il est incontestable, a fort bien dit M. P. Meyer, que tous les traits que les récits de la chanson renouvelée auront en commun avec la Vie latine devront être considérés comme appartenant originairement au poème primitif, d'où ils seront passés à la fois dans la Vie latine et dans le poème renouvelé. » Attachons-nous donc, avec plus d'application que nos devanciers, à l'examen de ces traits communs : cet effort nous conduira peut-être à une représentation nouvelle de ce que pouvait être le poème primitif.

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

I

Considérons les renseignemens topographiques que nous donnent le moine et le poète. Les remarques qui vont suivre sembleront d'abord futiles en leur minutie; on reconnaîtra bientôt, j'espère, qu'elles ne le sont pas.

D'après la chanson renouvelée (§§ 126, 132, etc.), l'une des grandes batailles de Girard contre Charles, celle où se produit le miracle des gonfanons embrasés, eut lieu « dans les plaines de Valbeton; » d'après la *Vita*, au même endroit (*in valle videlicet Betun*); mais le moine précise : il ajoute que ce lieu se trouve « entre la montagne de Vézelay et le village de Pierre-Perthuis, » lequel se voit sur toutes les cartes à une lieue au sud de Vézelay. D'autre part, comme on ne voit sur aucune carte aux environs de Vézelay aucun nom qui ressemble à Valbeton, on pouvait croire (et un savant allemand a même échafaudé sur cette opinion tout un système) que cette localisation de Valbeton auprès de Vézelay était le fait du moine (1); elle ne serait pas primitive, mais récente et tendancieuse. Par malheur, on a fini par retrouver ce très authentique Valbeton. M. Léon Mirot (2) a découvert, dans un terrier de l'hospice de Vézelay, datant de la première moitié du XIXe siècle, « la mention de certains biens sis au climat (c'est-à-dire au lieu dit) de *Vaubouton*, du finage de Saint-Père-sous-Vézelay. L'atlas cadastral de cette dernière commune permet de préciser davantage : le climat de Vaubouton y est indiqué sur la rive gauche de la Cure, dans la section de Foissy. » En outre, « non loin de Vaubouton, le cadastre mentionne un autre lieu dit le *Charnier*, déjà indiqué sous ce nom en 1579, et où l'on met fréquemment à jour des sarcophages dont il subsiste encore des débris à Foissy. » Il suit de là que le poète primitif, en plaçant la bataille et le miracle des gonfanons embrasés non pas dans un lieu imaginaire, mais à Saint-Père-sous-Vézelay, entendait bien la placer au pied même de la montagne où son héros devait un jour élever un monastère. Il suit de là, en outre, que ce premier poète utilisait un dépôt de sarcophages, qu'il avait dû voir de ses yeux.

(1) Pourtant, la chanson (§ 141) marque déjà que Valbeton est dans le voisinage d'Avallon, donc de Vézelay.

(2) *Romania*, t. XXI (1892), p. 257.

Ces faits acquis, voici un petit problème singulier. La chanson de geste dit (§ 126, etc.) que dans la plaine de Valbeton coule la rivière d'*Arsen* et la *Vita* (§ 147) appelle cette même rivière l'*Arsis*. Il semble impossible de séparer *Arsis* d'*Arsen*, et le poème primitif devait donner ce nom, de quelque forme d'ailleurs qu'il l'ait revêtue. Mais une seule rivière traverse la plaine de Pierre-Perthuis et de Valbeton, et c'est la Cure. L'auteur de la chanson ne nomme jamais la Cure ; au contraire, le moine auteur de la *Vita* explique que la Cure s'appelait aux temps anciens *Arsis :* mais, dit-il, au jour de la bataille entre Girard et Charles, elle fut grossie par le sang des blessés (*morientium* cruore) et, à cause de la douleur de cœur (*a dolore* cordis) ressentie par les amis de ceux qui périrent, elle cessa de s'appeler l'*Arsis* pour prendre désormais le nom de *Core*.

Deux explications sont possibles, et deux seulement, je crois. La première consiste à admettre que la Cure se sera, en effet, appelée d'abord d'un nom comme *Arsis* ou *Arsen*. Ce n'est pas impossible : il y a sur cette rivière une commune nommée Arcy (canton de Vermanton), qui figure dans des documens du XIIe et du XIIIe siècle sous les formes *Arsi*, *Arseium*, *Arsiacum*, et le cours d'eau a pu, à une certaine époque ou sur certains points de son parcours, recevoir son nom de ce « finage : » en ce cas, nous devrions admirer quelle parfaite connaissance le poète primitif avait de la région, et cet indice nous serait précieux (1).

Mais cette explication est improbable, car les mêmes documens anciens qui nomment le territoire d'Arcy, quand ils veulent désigner la rivière qui le baigne, appellent cette rivière la Cure (2), et, d'autre part, le nom de la Cure est attesté dès l'an 350 (3). Il est donc presque certain que le nom d'*Arsis* ou d'*Arsen* est imaginaire (4). S'il est imaginaire, c'est un vrai *jocus monacho-*

(1) Voyez Quantin, *Cartulaire géneral de l'Yonne*, t. II, pp. 102, 118, 310, 465, etc., et *Recueil de pièces pour faire suite au cartulaire*, p. 118.

(2) Quantin, *Cartulaire*, t. II, p. 443 : *finagium de Arsi citra Coram fluvium et ultra*. Cf. *ibidem*, p. 335.

(3) Dès 350, Ammien Marcellin nomme le *vicus* de *Cora* qui lui a donné son nom. La *Notice de l'empire romain* de l'an 400 parle de ce même *Chora*, et le nom, appliqué à la rivière, se trouve dès le milieu du VIIe siècle chez Johannes de Bobbio, fréquemment depuis. (Voyez L.-M. Duru, *Bibliothèque historique de l'Yonne*, Auxerre, 1850, pp. 22, 43, 164, 337, 339.)

(4) Le moine aura inventé ce nom soit sous l'influence d'Arcy-sur-Cure, soit parce qu'il connaissait l'un des cours d'eau de France qui s'appellent *Arce* (un ruisseau de ce nom se jette dans l'Ource à sept ou huit lieues de Pothières); ou bien il l'a fabriqué à plaisir.

rum, provoqué par le désir d'introduire la belle étymologie : Core, *a dolore cordis*. L'auteur de la *Vita* est coutumier de ces amusettes; il donne une étymologie non moins belle du nom de Pothières : Pulteriæ, *quod dicitur quasi pulverem terens*, et il tire tour à tour *Roussillon* de *ros* (rosée), de *rossignol*, et de *Ro*, qui veut dire *magister*, plus *Silla*, *qui fuit magister et consul Romanorum*. Quant au jeu qui consiste à supposer d'anciens noms géographiques qui auraient été changés dans le cours des temps, il est aussi fort habituel aux auteurs de ces compositions monastiques : l'un d'eux nous apprend que la vallée de La Grasse (Aude) s'est appelée *Vallis Macra* jusqu'au jour où, engraissée par les bienfaits de Charlemagne, elle mérita de perdre ce triste nom; ou bien, s'il faut en croire la *Vita sanctorum Amici et Amelii*, la ville de Mortara en Lombardie s'appelait au temps jadis *Pulcra Silvula;* mais Didier y fut vaincu par Charlemagne, et, à cause du massacre qui y eut lieu, *locus ille usque hodie Mortalis vocatur*. A mon sens, nous sommes ici en présence d'une fantaisie de cet ordre. Si cette explication est la vraie, si *Arsis* n'a jamais désigné la Cure que pour les besoins du calembour *a dolore cordis*, qui est un jeu de clerc, on voit la conséquence : ou bien l'auteur de la chanson renouvelée a été chercher son Arsen dans la Vie latine, ou bien l'auteur de la chanson primitive l'a recueilli dans une autre rédaction monastique de la bataille légendaire de Valbeton; dans l'une et l'autre hypothèse, nous prenons sur le fait un poète épique en train de se renseigner auprès des moines (1).

On le voit : aussi loin que nous puissions remonter dans l'histoire de la légende, pour les moines comme pour les jongleurs, de tout temps, l'un des épisodes les plus mémorables de la vie de Girard se déroule à deux pas de Vézelay. Mais c'est dans son château de Roussillon que le héros réside à l'ordinaire : qu'est-ce que Roussillon? Ce nom est une énigme; en revanche, nos textes désignent avec précision la montagne sur laquelle s'élevait ce château.

La charte de fondation de Pothières et de Vézelay dit qu'une

(1) On conçoit que le poète nomme *Arsen* la rivière quand il raconte la bataille de Valbeton, puisque la fiction est qu'elle n'a changé de nom qu'après cette bataille; on conçoit aussi qu'il ait omis d'expliquer que l'*Arsen* était devenu ensuite la Cure, s'il a estimé que son public n'avait pas de préoccupations étymologiques; et mieux encore, qu'il l'ait expliqué, mais qu'un remanieur ou un copiste ait laissé tomber ce passage.

abbaye sera construite à Pothières *in pago Laticensi*. La *Vita* (§ 102) dit que cette abbaye est placée près de la Seine *secus montem* Latiscum, *quem vulgus corrupte* Lascum *nuncupat* ; elle ajoute que le très noble château de Roussillon se dressait au sommet de cette montagne, qu'il fut détruit par les Vandales, puis réédifié par Girard.

Cette montagne, la carte de l'État-major et celle du Dépôt des fortifications la désignent encore sous le nom de Mont Lassois (1). Le mont Lassois a environ 500 mètres de longueur du nord au sud, 200 mètres de largeur et surplombe la rive gauche de la Seine d'une hauteur de 307 mètres. Il s'élève entre Châtillon et Pothières, à 6 kilomètres environ en aval de Châtillon, à 2 kilomètres environ en amont de Pothières. C'est sur cette montagne qu'était jadis le *castrum* de *Latisco*, chef-lieu du *pagus Latiscensis*, qui comprenait Châtillon. *Latisco* fut un centre important à l'époque gallo-romaine, et bien plus tard encore ; il y eut là longtemps un atelier monétaire : M. Prou a reproduit dans son livre sur *Les monnaies carolingiennes* un denier de Charles le Chauve qui y fut frappé, et qui a pu passer par les mains du marquis Girard (2). Une voie romaine, allant de Langres à Auxerre, longeait le mont Lassois.

Aujourd'hui on ne trouve plus guère sur cette montagne que des briques et des tuiles gallo-romaines ; mais, à l'époque où vivaient nos jongleurs, il subsistait de Latisco des ruines encore imposantes : « elles attestent, dit la *Vita Girardi* (§ 107), qu'une grande et puissante agglomération d'hommes y a séjourné. » On y voyait aussi des vestiges de constructions carolingiennes, s'il faut en croire les érudits locaux : « L'église de Saint-Marcel, servant de paroisse aux villages de Vix et d'Estrochey, qui passent pour des restes de Roussillon, peut aider à déterminer l'emplacement du château, dont elle était, dit-on, la chapelle. On trouve encore à l'entour des pierres sculptées provenant des ruines de la forteresse. Un puits d'un beau travail, qu'on remarque encore sur la montagne, l'alimentait d'eaux abondantes (3). » L'auteur du roman de *Girard de Roussillon* en vers alexandrins,

(1) Il semble qu'aujourd'hui on l'appelle plutôt dans le pays la montagne de Vix, du nom du village le plus voisin.

(2) *Les monnaies carolingiennes* (1896), p. 80 n° 564). Voyez aussi d'Arbois de Jubainville, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1857, p. 203.

(3) G. Lapérouse, *L'Histoire de Châtillon*, 1832, p. 95. Cf. Mignard, *Histoire et légende concernant le pays de la Montagne ou le Châtillonnais*, 1853, p. 34.

qui a décrit, au commencement du XIVe siècle, le mont Lassois en homme qui le connaissait bien, n'a pas oublié de mentionner les ruines de ce puits :

En l'aut de la monteigne avoit un noble puis :
Nus autres plus beaus veus ne fut avant ne puis.
Et saichiés de cel puis issent sept granz fontaines,
Qui sont au piet du mont, beles, cleres et saines (1).

Il connaît aussi sur le mont Lassois une église dédiée à saint Marcel :

On y puet bien veoir l'espee saint Marcel
Et des belles reliques en haut en habitacle
Ou lay en arriers ont esté fait bel miracle (2).

Une bulle d'Eugène III, du 18 novembre 1145, parle de l'*ecclesia montis Lasconis* (3).

Le mont Lassois était donc au XIIe siècle, et bien plus tard encore (4), couvert de constructions fréquentées et de ruines plus ou moins anciennes, mais assez imposantes pour que l'imagination y ait pu voir les ruines du château de Girard (4).

Ainsi « l'auteur de la *Vita* place le château de Roussillon dans le voisinage immédiat de l'abbaye en l'honneur de laquelle il écrivait (5). » L'ancienne chanson faisait-elle de même? C'est « assez probable, » écrit M. P. Meyer. Montrons que c'est certain.

Au § 59 de la chanson renouvelée, comme le roi a dressé son camp sous Roussillon, dans les prés, un personnage épisodique, Fouchier, qui est magicien, va de Roussillon à sa tente pendant la nuit et y fait un tel enchantement qu'il la détruit. « Puis, il vint sous le *Mont Lascon* dans la plaine. Là paissent cent mulets et cent chevaux. Il les emmène tous, les fait charger de butin, passe sous Roussillon au chant du coq » et s'en va. Roussillon est donc sur le mont Lascon, pour le poète comme pour le moine. Que veut-on de plus assuré, et pourquoi M. P. Meyer, après avoir interprété *Mont Lascon* par *Mont Laçois* dans sa traduc-

(1) Ed. Mignard, p. 17. Montrait-on au XIIe siècle ce puits comme étant celui où Gui de Risnel avait jeté le fils égorgé de Girard ?

(2) Ed. Mignard, p. 26.

(3) D'Arbois de Jubainville, *Note sur le pays de Laçois*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1858, p. 348, ss.

(4) Duchesne écrit en 1619 : « Les ruines du chasteau de Roussillon se voyent encore entre Mussi-l'Evesque et Chastillon-sur-Seine. » (*Histoire des roys, ducs et comtes de Bourgogne*, t. I, p. 232.)

(5) P. Meyer, *Girart de Roussillon*, p. XXX.

tion, met-il cette note dans ses *Additions et Corrections* (p. 349) : « Mont Laçois est bien douteux ; il faudrait peut-être corriger *Montargon* (1)? » Il n'y a pourtant aucune difficulté de forme. *Mont Lascon* correspond fort bien à ce *montis perfugium Latisconi* dont il est question dans la *Vie de saint Loup* (2), à cette *ecclesia Montis Lasconis* (3) dont parle la bulle d'Eugène III, à l'expression de la *Vita* : *montem* Latiscum, *quem vulgus corrupte montem* Lascum *nuncupat*. Et toutes les indications que la chanson de geste nous donne sur le château de Roussillon confirment fort nettement cette mention du *mont Lascon*. Selon le poète, Roussillon est sur une montagne qui domine la Seine (§ 90, 258, etc.); le voisinage de Châtillon-sur-Seine est sans cesse rappelé (§ 479, 559, etc.), et, par exemple, au § 617, quand Girard sort de Roussillon pour haranguer ses barons, le paysage est ainsi décrit : « Dans la plaine près la rivière, en aval de Châtillon, par l'esplanade et par les prés de Roussillon sont tendus les pavillons et les tentes. »

Que l'on se rappelle maintenant quelle place tient, dans la chanson de geste aussi bien que dans la *Vita*, ce château de Roussillon toujours convoité par le roi, pris par lui, repris par Girard, reconquis par le roi, puis par Girard encore ; et combien de batailles sont livrées sous ses murs, dans les « plaines herbues, » ou sur le sable des rives de la Seine, entre le mont Lascon et Châtillon ; qu'on se rappelle que ce château est l'orgueil et l'amour de Girard et de Berte ; qu'il est la dernière de leurs places fortes qui résiste à Charles, la première où ils rentrent après leur exil ; que c'est là qu'ils voient naître leurs enfans, là qu'ils les perdent, là qu'ils choisissent Dieu pour leur héritier, — et qu'on se demande pourquoi, la France étant grande et la Bourgogne vaste, l'auteur de la chanson de geste a choisi précisément ce coin de terre, à deux kilomètres de l'abbaye de Pothières.

Mais, a-t-on dit (4), « on ne trouve aucune mention de

(1) Il renvoie au § 202 où le poète, faisant allusion au même épisode, dit que Fouchier enleva les chevaux de Charles « sous Montargon. » Mais c'est ici que doit être la faute, et non à l'endroit où le *Mont Lascon* est nommé : il résulte des §§ 75, 78, 429 que Montargon est à une certaine distance de Roussillon et du § 119 qu'il est sur la rive droite de la Seine, tandis que l'épisode du larcin de Fouchier se déroule sur la rive gauche.

(2) *AA. SS.*, t. VII de juillet, p. 70.

(3) Cf. dans le *Cartulaire général de l'Yonne*, t. I, p. 423-4, une charte de 1147, où il est question d'une « *domum Marjot in atrio montis Lassonis sitam.* »

(4) F. Meyer, *Romania*, t. VII, p. 288.

Pothières dans la chanson de geste. » Cela est vrai matériellement, en ce sens que le poète ne désigne jamais cette abbaye par son nom : mais il parle d'elle pourtant, par deux fois. Au § 672, Girard, déclarant qu'il veut fonder des monastères et rappelant le meurtre récent de son fils, dit : « Dans la vallée de Roussillon, là sera enterré notre fils, et nous auprès. » Le poète savait donc que dans l'église de l'abbaye de Pothières trois tombes entouraient le maître-autel : celle de Girard, celle de Berte, celle de Thierry, leur fils. Ailleurs, au § 531, le poète écrit, en retraçant la détresse de Girard et de Berte au temps de leur exil : « Si l'on vous contait tous leurs embarras, la faim, la soif, les peines, ainsi que le dit *l'écrit qui est au moutier!* » Qu'est cela, sinon la déclaration nette qu'il a lu un récit hagiographique du genre de la *Vita?* et dans quel moutier peut-il l'avoir lu, sinon dans celui qu'il n'a pas même besoin de nommer à son public, parce que son public, comme ses héros, comme lui-même, se savent sans cesse dans le voisinage immédiat de l'abbaye de Pothières et comme sous son regard?

Donc, les deux pôles de l'action sont toujours Valbeton, c'est-à-dire Vézelay, — Roussillon, c'est-à-dire Pothières. Il en est ainsi dans les seuls textes anciens que nous ayons : la *Vita* et la chanson de geste renouvelée; il en était donc nécessairement ainsi dans la chanson primitive, du moins si l'on admet avec M. P. Meyer, et comme j'ai fait aussi, que nos deux textes remontent, indépendamment l'un de l'autre, à une même source épique.

Mais si quelqu'un, pour un motif quelconque, veut contester que ce rapport soit le vrai, s'il refuse de spéculer sur ce poème primitif, puisqu'il est perdu, soit. J'admets, pour un instant, que ces localisations à Pothières et à Vézelay sont des inventions tardives et utilitaires de moines, et, dans la chanson, des interpolations récentes. Il restera ce fait considérable que, dès la seconde moitié du XIIe siècle, les jongleurs ont emboîté le pas à ces moines, ont accepté et propagé leurs fables intéressées. Il restera encore que, Valbeton et Roussillon écartés, l'on ne saura plus en quelle région pouvait se dérouler, avant l'intervention des moines de Pothières, la lutte de Charles et de Girard. De quelque manière que l'on conçoive le rapport de la chanson de geste et de la *Vita*, de deux choses l'une : ou bien nous nous en tiendrons à ces deux textes, tels qu'ils sont, nous refusant, par

défiance des hypothèses, à regarder au delà, et alors nous ne pourrons que constater le fait concret qui est sous nos yeux, à savoir que, selon ces deux textes, la destinée de Girard se noue à Vézelay et se dénoue à Pothières; ou bien nous supposerons que quelque chose a précédé ces deux textes, quelque chose dont se sont inspirés, soit indépendamment l'un de l'autre, soit l'un copiant l'autre, nos deux auteurs, et alors nous sommes tenus, pour que cette supposition ait un sens, de nous représenter ce que pouvait être ce quelque chose de plus ancien.

Imaginerons-nous à l'origine une chanson tout héroïque, sans autre attache avec nos abbayes que les noms de Girard et de Berte, puis, sur le tard, un moine de Pothières qui aura le premier eu l'idée de « transformer en saint ce héros épique, plein de belles qualités assurément, mais ayant, même au point de vue assez indulgent du moyen âge, d'assez graves défauts? » Mais si, par une opération de l'esprit d'ailleurs arbitraire, on supprime de cette primitive chanson, pour en faire un poème purement héroïque, tous les élémens pieux ou cléricaux, que restera-t-il de la légende de Girard de Roussillon? Supprimez par la pensée le miracle des gonfanons que brûle le feu du ciel, la pénitence de Girard charbonnier et de Berte couturière, la reprise des guerres atroces terminée enfin par le renoncement des héros aux vanités du siècle, que restera-t-il? Des récits de batailles que se livrent, on ne sait où, un vassal et un seigneur qui se haïssent, on ne sait pourquoi.

Il ne restera rien que l'histoire banale d'un héritage que se disputent deux beaux-frères. Or ce que nos deux textes nous offrent en commun, ce n'est pas seulement cette banale histoire; ce sont, en outre, comme on a vu, les mêmes données topographiques, si pleines de sens; et c'est bien plus encore : une même action, déterminée par une même idée; ici et là, un héros qui s'agite et que Dieu mène. L'orgueil et l'amour de la guerre le dominent; Dieu l'avertit par des signes (le miracle des gonfanons), que d'abord Girard ne comprend pas; mais Dieu lui impose des châtimens plus graves (l'exil, la longue pénitence); pourtant, il retourne à la vie chevaleresque et la *desmesure* le reprend; Dieu, qui l'aime, le courbe sous sa main par d'autres épreuves encore (la mort de ses enfans) et par des marques nouvelles de ses desseins sur lui (les victoires qu'il lui accorde), jusqu'au jour où, définitivement abaissé devant Dieu et grandi pour

s'être humilié, il s'abandonne au Seigneur, le choisit pour son héritier, et, de concert avec Berte, la compagne de ses épreuves, fonde les monastères où sa vie orageuse s'apaisera. L'idée inspiratrice de la légende est une idée religieuse, et elle domine pareillement les deux seuls textes que nous ayons. Supprimez-la par la pensée, Girard de Roussillon n'est plus rien. Si c'est l'auteur de la *Vita* qui l'a imaginée le premier, c'est donc lui l'unique créateur de la légende. S'il a au contraire trouvé ces élémens dans un texte épique antérieur, il n'avait plus rien à faire pour « transformer en saint un héros épique. » Sans doute il a pu multiplier les histoires de miracles et les épisodes où Girard s'humilie devant le roi, inventer çà et là une apparition d'ange, une anecdote cléricale. Mais il n'avait plus rien à faire pour transformer son héros en saint : il lui était donné déjà comme un saint ; non pas comme un saint de vitrail, confit en oraison, mais pareil à tant d'autres grands saints que l'Église honore parce qu'ils furent d'abord de grands pécheurs, et notre moine lui-même a comparé saint Girard de Roussillon à ce David qui fut l'adultère et l'homicide d'Urie et qui a pourtant mérité d'être le père du Christ. Les fautes de Girard, il ne les dissimule pas ; il lui prête même (en son chapitre *De lapsu et compunctione comitis*) une assez laide histoire de concupiscence, qui est probablement son invention personnelle ; mais, non plus qu'aucun autre hagiographe, il n'a été gêné par les « défauts » de Girard : plus les passions du pécheur furent violentes, plus il est grand de les avoir domptées. Que la *Vita* ait insisté sur les épisodes édifians et la chanson de geste sur les épisodes de guerre, c'est évident ; mais il n'y a entre les deux écrits nulle autre différence. Bref, si rien n'a précédé ces deux écrits, ce sont deux compositions en l'honneur des monastères de Pothières et de Vézelay. Si quelque chose les a précédés, c'était, — on peut choisir, — ou bien une chanson de geste, mais telle que, pour transformer ce héros épique en saint, les moines de Pothières n'eurent qu'à la conserver ; ou bien une composition hagiographique, mais telle que, pour transformer ce saint en héros épique, les jongleurs n'eurent qu'à la conserver. Qu'y avait-il à l'origine ? Une légende hagiographique ? ou une légende épique ? Ce qui est remarquable, c'est précisément qu'on ne puisse distinguer l'une de l'autre, que tous les résumés de la chanson de geste et de la *Vita* donnent deux récits foncièrement identiques

et que l'œuvre des moines et l'œuvre des jongleurs soient choses indiscernables.

A moins donc de vider la légende de Girard de son contenu et de l'exténuer, il nous faut admettre qu'elle a germé à Pothières, issue des tombeaux de Girard, de Berte et de leur enfant. Mais pourquoi? A quelle occasion ces tombes ont-elles attiré l'attention des moines et des poètes?

Le véritable auteur de la légende de Girard de Roussillon, c'est, j'espère le montrer, sainte Marie-Madeleine, et nous n'aurions ni la chanson de geste, ni la Vie latine, si jadis, à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux, Marie n'avait répandu le nard sur les pieds de Jésus et ne les avait essuyés de ses cheveux.

II

A l'époque qui nous occupe, sainte Marie-Madeleine n'était encore vénérée ni à l'église de Saint-Maximin d'Aix, ni dans la belle et sauvage caverne de la Baume, chère à Mireille. Son unique sanctuaire était à Vézelay. Or, elle tient une place dans les préoccupations du moine de Pothières, auteur de la *Vita Girardi*, une place aussi, ce qui est plus curieux, dans celles du poète, auteur de la chanson de geste.

La *Vita* (§ 229) compare le pécheur que fut Girard à la pécheresse Madeleine, qui, pour avoir « vescu en la seignorie des sept deables, » n'en fut pas moins l'amie du Christ; ailleurs (§ 31), la *Vita* montre Berte appliquée comme Marthe aux œuvres actives, et, comme Marie-Madeleine, aux œuvres contemplatives de la piété : « et aucunes fois seoit Berte avec Marie as piez Jhesu-Crit et ooit la parole d'icelui et arousoit ses piez par habondance de ses larmes et lour donnoit baisiers de pitié et les terjoit par les chevous de veraie devocion. »

De même la Madeleine joue un rôle dans la chanson de geste. Quand Girard et Berte, fugitifs, errent dans la forêt d'Ardenne, Girard épouvante par sa violence l'ermite qui leur donne asile ; alors le vieillard « se prosterne contre terre, les genoux et les coudes nus, et demande à Marie-Madeleine de lui inspirer les prières salutaires (§ 514). » C'est en l'honneur de Marie-Madeleine que Berte aide un pèlerin à porter au haut de la colline de Vézelay les sacs remplis de sable; nul ne sait le nom de ce pèlerin ; mais plus tard (§ 666-7), on découvre qu'il

est un baron allemand, Guintrant, vassal et parent de Girard, et qui avait disparu ; qu'était-il devenu depuis tant d'années? et pourquoi, de retour, peinait-il ainsi à construire le moutier de la sainte? Il le raconte ainsi : « J'allai au saint sépulcre. A notre retour, un mécréant me prit. Plus de quinze ans j'y fus, je n'en pus revenir, quand Dieu me fit délivrer par sa Madeleine. Celui qui jeta Jonas du ventre de la baleine envoya son amie me délivrer; c'est pour cela que je suis son serf et que je travaille pour elle. » Le poète qui a imaginé l'épisode de Guintrant savait donc que la Madeleine était surtout invoquée à Vézelay comme la patronne des prisonniers ; que les premiers visiteurs de son sanctuaire avaient été, selon la légende, ces malheureux, venus l'un d'une ville d'Auvergne, un autre de Bourges, un autre de Château-Landon, qu'elle avait visités dans leurs cachots et qui avaient apporté à Vézelay leurs fers brisés par ses belles mains. Et sans doute le poète avait vu de ses yeux, dans l'église de Vézelay, devant l'autel, cette grille faite au temps de l'abbé Geoffroi du métal des chaînes et des carcans, déposés en ex-voto par tant de captifs que la Madeleine avait délivrés. En outre, notre poète rapporte une certaine version de la translation de la sainte, et cette version, on le verra bientôt, représente un des momens les plus archaïques du développement de sa légende et de son culte.

On sait, en effet, que les origines du culte de la Madeleine bourguignonne sont fort récentes (1). Mgr Duchesne écrit dans son admirable étude sur *La légende de Madeleine :* « Lazare, Madeleine et leur groupe ne furent longtemps connus dans tout l'Occident que par l'Évangile et les martyrologes; ils n'ont ni légende, ni sanctuaire spécial ; cette situation se maintint pendant le xe siècle tout entier ; nul lieu dans tout le monde latin où Madeleine, Lazare et ses sœurs fussent honorés avant le milieu du xie siècle. » A Vézelay, non plus qu'ailleurs : l'abbé Faillon avant Mgr Duchesne, et bien avant eux l'abbé Sollier (2), les auteurs de

(1) J'exploite, pour ce que je dis du culte de Marie-Madeleine, l'utile compilation de textes de l'abbé Faillon, *Monumens inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence*, 1848; l'étude de Mgr Duchesne dans les *Annales du Midi*, t. V, 1893; celle de Georges Doncieux (*Annales du Midi*, t. VI, 1894) que suit une note très précieuse de M. Antoine Thomas; un mémoire de M. G. de Manteyer, *les Légendes saintes de Provence et le martyrologe d'Arles-Toulon* (*Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome*, t. XVII, 1897, p. 467) et quelques pages de M. Isak Collijn dans les *Uppsatzer i romansk filologi tellagnade Prof. P. A. Geijer*, 1901, p. 243-250.

(2) *Acta sanctorum*, t. V de juillet, p. 209.

la *Gallia christiana* (1), tous les historiens ecclésiastiques ont reconnu ce fait certain : il suffit en effet de parcourir (2) la longue série des documens relatifs à l'abbaye de Vézelay depuis sa fondation par Girard et Berte jusqu'à une lettre de Sylvestre II, datée de l'an 1001, pour constater que l'abbaye est toujours placée sous l'invocation du Sauveur, de Marie sa mère, et des saints Pierre et Paul ; de sainte Marie-Madeleine, nulles nouvelles. Elle n'apparaît qu'au temps de l'abbé Geoffroi, lequel gouverna le monastère à partir de l'an 1037, et qui entreprit de la relever de la décadence où elle était tombée. Alors pour la première fois le nom de Marie-Madeleine est introduit dans la titulature de l'abbaye, et c'est dans cette lettre adressée par le pape Léon IX à l'abbé Geoffroi :

Leo, episcopus, S.S.S. Dei, Gaufrido, abbati Vizeliacensis coenobii, quod est in honore Domini nostri Jesu Christi et veneratione eiusdem genetricis et BB. apostolorum Petri et Pauli et B. Mariæ Magdalenae *eiusdemque successoribus in perpetuum* (3)...

C'est comme l'acte de naissance de la Madeleine bourguignonne : il est daté du 27 avril 1050.

Les débuts de son culte n'allèrent pas sans difficultés, par suite d'un conflit qui opposa pendant près d'un siècle les évêques d'Autun et les abbés de Vézelay (4). Dans les dernières années du XIe siècle, l'évêque d'Autun Norgaud frappa d'interdit le pèlerinage de la Madeleine, et il fallut, pour lever cette défense, une bulle du pape Pascal II, qui, vers l'an 1104, recommanda à l'archevêque de Sens, aux évêques de Nevers, d'Autun, de Langres et d'Auxerre de protéger Vézelay contre toutes vexations (5). Désormais, autorisé par le Saint-Siège, le culte de la Madeleine de Vézelay est consacré, et son sanctuaire devient un des plus illustres de la France. Dès 1110, le légat du pape Richard y assigne rendez-vous. Faut-il rappeler que c'est là,

(1) T. IV, p. 467.

(2) Au tome II du *Spicilège* de d'Achery, livre I de la *Chronique de Vézelay*.

(3) D'Achery, *Spicilège*, t. II, p. 505 ; Jaffé, 4213.

(4) Les abbés soutenaient que l'abbaye était un alleu de saint Pierre et se réclamaient de la « liberté romaine » : *ingenua libertas, ingenita ecclesiae nostrae libertas*, ces mots reviennent sans cesse sous la plume de l'auteur de la *Chronique de Vézelay*, Huon de Poitiers (lequel ne raconte d'ailleurs que les phases récentes de la lutte).

(5) Nous ne connaissons cet interdit que par la bulle de Pascal II, qui le lève (*Spicilège*, t. III, p. 469).

auprès des reliques de la Madeleine, que saint Bernard, à Pâques de l'an 1147, prêcha la croisade devant Louis VII; là que Thomas Becket, en 1166, lança l'excommunication contre le roi d'Angleterre ; là que des milliers de croisés vinrent prendre leur bourdon de pèlerins; là que Richard Cœur de Lion et Philippe-Auguste se rencontrèrent au moment d'entreprendre le voyage d'outre-mer? Mais nous n'avons pas à descendre si bas dans le cours des temps : seuls les commencemens du pèlerinage nous intéressent ici. Pour l'accréditer, les moines de Vézelay répandirent divers récits de la translation de sainte Marie-Madeleine. Tous appartiennent à la seconde moitié du XIe siècle ou aux premières années du XIIe : c'est dans le même temps qu'apparaissent la chanson primitive de *Girard de Roussillon* et la *Vita Girardi comitis*. Nous sommes enfermés entre ces deux dates : 1050 environ, où naissent les premières légendes sur la Madeleine bourguignonne, 1100 environ, où ce travail légendaire est achevé et où la tradition se fixe. Dans cette courte période de cinquante à soixante années, quatre récits ont été propagés tour à tour par les moines de Vézelay, dans l'ordre que voici :

1° Tout au début, sous l'abbé Geoffroi, donc aux alentours de l'an 1050, ils répandirent un premier écrit (1) où ils se bornent à raconter les plus anciens miracles accomplis auprès de la châsse de Madeleine. Mais cette châsse, comment l'avaient-ils? Voici leur réponse ; elle montre que jusque-là ce problème ne les avait guère préoccupés : « Beaucoup de gens demandent comment il a pu se faire, puisque sainte Marie-Madeleine vivait en Judée, que son corps ait été apporté d'une région si lointaine jusque dans les Gaules. Il faut leur répondre en peu de mots que rien n'est impossible à Dieu et qu'il accomplit sans peine ce qui lui plaît pour le salut des hommes. Il faut en outre leur donner cette preuve certaine [de l'authenticité de nos reliques] que la plupart de ceux qui en ont douté ou qui nous ont opposé quelque contradiction ont été châtiés par Dieu, sur quoi ils sont venus ici confesser leur incrédulité et ils ont obtenu leur pardon par l'intercession de la servante du Christ... » D'ailleurs, ajoute l'hagiographe, elle m'est apparue à moi-même : « Un samedi, comme je m'étais recouché sur mon lit après avoir entendu les matines, je vis devant moi l'image d'une très noble dame debout

(1) Faillon, t. II, p. 731-32.

devant la châsse où sont conservés les ossemens de la susdite servante du Christ. Comme je la regardais, elle me dit : *Je suis celle que beaucoup d'hommes croient être ici.* » Le narrateur termine par ces deux argumens que « nulle autre église que Vézelay n'a jamais possédé le corps de la sainte » et que ses reliques opèrent chaque jour des miracles évidens, qu'il raconte.

Telle est la première relation ; on voit que les moines se contentèrent au début de montrer le corps, sans se croire tenus d'expliquer comment ils le possédaient.

2° Bientôt ils sentirent l'utilité de proposer aux incrédules une version plus précise. Il est remarquable que ce soit la chanson de *Girard de Roussillon* qui nous la conserve, et que cette version, nécessairement la seconde dans l'ordre chronologique, ne se trouve que dans un poème du XIIe siècle : c'est un indice de plus que ce poème n'est qu'un renouvellement d'une chanson de la seconde moitié du XIe : « Notre Seigneur, dit le poète (§ 612), fit à Berte ce grand honneur de lui donner la meilleure de ses saintes, celle à qui, pendant sa vie terrestre, il accorda le plus d'amour. Un jour, au temps de Pâques, il envoya trois moines et un prieur qu'il guida par une vision ; ceux-ci passèrent la mer à grand effroi, et des terres païennes transportèrent le corps saint à Vézelay au sommet de la montagne, et là ses serviteurs [Girard et Berte] lui font un monastère. »

Ce récit très simple représente assurément la plus ancienne explication précise que les moines aient donnée : ceux qui ont procuré à l'abbaye son meilleur trésor, ce sont ses fondateurs, Girard et Berte, comme il est naturel ; où l'ont-ils été quérir ? Outre-mer, en Judée, comme il est naturel.

3° Cette version, qui suffisait à tout, serait sans doute devenue définitive, sans l'étrange accident que Mgr Duchesne et G. Doncieux ont si bien raconté. Un moine de Vézelay qui voyageait en Provence y vit, dans l'église du bourg de Saint-Maximin près d'Aix, un sarcophage gallo-romain. Ce tombeau, qui existe encore, porte, entre autres motifs de décoration, une représentation du lavement des mains de Pilate. Mais le visiteur prit Pilate pour le Christ, le personnage qui présente l'aiguière pour la Madeleine tenant le vase de parfums, et crut que le bas-relief représentait l'onction de Béthanie. Ce sarcophage avait été taillé pour quelque riche chrétien du Ve siècle ; mais notre moine, trompé par les figures sculptées, se persuada qu'il avait sous les yeux

le tombeau de sainte Marie-Madeleine. Pourtant il voyait que ce sarcophage était vide et d'autre part il savait que les ossemens de la sainte reposaient dans son couvent de Vézelay. C'est donc, pensa-t-il, qu'ils avaient été jadis ravis à la Provence et emportés à Vézelay. Sur quoi, par une série d'hypothèses semi-naïves, dont M. G. Doncieux a ingénieusement tenté de retrouver la succession logique, il édifia ce nouveau récit :

Marthe et Marie, leur frère Lazare, Maximin et plusieurs autres disciples du Seigneur avaient émigré de Judée, débarqué à Marseille et s'étaient partagé l'apostolat des Gaules. Après une longue vie de pénitence, Marie avait été ensevelie près d'Aix, aux côtés de saint Maximin. Des siècles ayant passé, un jour, au temps de Carloman, l'évêque d'Autun, accompagné d'un de ses chevaliers, Adelelmus, qui était frère d'Odon (1), abbé de Vézelay, vint faire une visite à ce monastère. Comme l'évêque parlait des mérites de sainte Marie-Madeleine, le chevalier Adelelmus déclara qu'il avait vu et qu'il connaissait dès l'enfance le lieu de sa sépulture. Aussitôt l'abbé de Vézelay se jeta aux pieds de l'évêque, baisa les mains de son frère le chevalier et leur demanda avec larmes le corps de la sainte. Adelelmus se mit donc en route, accompagné de moines et de chevaliers, et retrouva non loin d'Arles, mais dans un pays infesté de Sarrasins, le tombeau de la Madeleine et celui de saint Maximin. Malgré les Sarrasins, il réussit à enlever les corps saints et les apporta tous deux à Vézelay.

« Si bien combiné que fût ce récit, dit Mgr Duchesne, les moines de Vézelay n'en avaient pas moins commis une grave imprudence en indiquant avec tant de précision le lieu de provenance de leurs reliques. Il y avait là une attache toute préparée pour les revendications futures. Les Provençaux ne pouvaient laisser dire indéfiniment qu'on leur avait volé leur sainte. » Le jour vint, en effet, comme on sait, au temps de saint Louis, où les religieux du prieuré de Saint-Maximin soutinrent qu'on ne leur avait rien volé : à telles enseignes que, en 1279, ayant ouvert solennellement le sarcophage de l'église Saint-Maximin, ils y retrouvèrent le corps de la Madeleine au complet, sauf une jambe : de ce jour le culte de la Madeleine bourguignonne déclina. Mais je ne le considère ici qu'aux premiers jours de sa

(1) Le nom de cet abbé Odon a été fourni, semble-t-il, par le privilège que lui adressa le pape Jean VIII (*Spicilège* de d'Achery, t. II, p. 503).

splendeur, et je reviens donc aux récits des moines bourguignons du XIe siècle.

4° Dans la relation que je viens d'analyser, ce n'était plus Girard, mais un évêque d'Autun qui avait eu la gloire de donner à Vézelay les saintes reliques; s'il expulsa Girard, ce fut, je suppose, grâce à quelque accalmie de la lutte entre le monastère et l'évêché, en un moment fugitif où les moines crurent expédient de placer le pèlerinage sous la protection de l'évêque d'Autun; mais bientôt, ils en revinrent à Girard dans ce quatrième et dernier récit (1) :

« Sous le règne de Louis le Pieux et de son fils Charles » et (pour plus de précision) « vers l'an 749 » (2), les Sarrasins désolaient la France. Le comte Girard, qui venait de reconstruire le monastère de Vézelay, ayant appris que sainte Marie-Madeleine avait été ensevelie dans les environs d'Aix aux côtés de saint Maximin, se concerta avec l'abbé Odon, et tous deux envoyèrent en Provence un des moines de l'abbaye, nommé Badilon. Les recherches de Badilon furent heureuses et il rapporta à Vézelay le corps précieux.

Ainsi, à cette question : qui vous a procuré vos reliques? les moines de Vézelay ont répondu tour à tour : 1° Qu'importe? Dieu est puissant; 2° Ce sont Girard et Berte, nos fondateurs, qui ont envoyé des moines les chercher outre-mer; 3° C'est l'évêque d'Autun qui les a fait rapporter de Saint-Maximin d'Aix par le chevalier Adelelmus; 4° C'est le comte Girard qui les a fait rapporter de Saint-Maximin d'Aix par le moine Badilon (3).

Qu'est-ce que ce Badilon? On rencontre dans la chanson de *Girard de Roussillon* un personnage épisodique nommé *Bèdelon* : au § 596, il est présenté comme un chevalier ou un écuyer qui prend part à une opération de guerre; plus tard (§§ 617, 652-5, 671, 674), il assiste Girard de ses conseils, et toujours il est donné comme un homme sage et pieux. Si Badilon et Bèdelon sont un même nom et désignent un même personnage, ou bien ce personnage a joué, dans ce vieux récit monastique de la translation des

(1) Faillon, t. II, p. 746.

(2) *Anno... plus minus septingentesimo quadragesimo nono, regnante Ludovico regum piissimo necnon et filio eius Carolo...*

(3) L'abbé Faillon, Mgr Duchesne, G. Doncieux sont d'accord pour classer en cet ordre les versions 1, 3, 4. C'est le mérite de M. Antoine Thomas d'avoir introduit dans la série, à sa place vraie, la chanson de geste, le n° 2. M. Collijn accepte cet ordre, le seul acceptable en effet.

reliques que reproduit la chanson de geste, le rôle d'un envoyé de Girard chargé d'accompagner le prieur et les trois moines dans leur voyage d'outre-mer; — ou bien il n'a été introduit dans le roman que sur le tard, par l'auteur de la chanson renouvelée, lequel aura pris son nom dans le texte monastique *Badilon-Saint-Maximin d'Aix*, et aura feint que ce moine valeureux avait été d'abord dans le siècle un bon chevalier; — ou bien c'est l'inverse: il était dans la chanson de geste primitive un bon chevalier, que l'auteur du texte monastique *Badilon-Saint-Maximin d'Aix* aura transformé en un moine valeureux. — Quelque explication que l'on préfère, on voit ici, une fois de plus, le travail des moines et le travail des jongleurs se greffer l'un sur l'autre, se pénétrer réciproquement et se confondre. Mais peut-être aussi bien, comme le veut M. Antoine Thomas, n'y a-t-il qu'une ressemblance accidentelle et extérieure de noms entre le *Bèdelon* des jongleurs et le *Badilon* des moines (1), auquel cas ils cessent tous deux de nous intéresser. Entre ces quatre hypothèses, ne voyant nul moyen de choisir, nous ne choisirons pas.

Ce personnage écarté, un fait considérable résulte de cette discussion : en cette courte période de cinquante années où le pèlerinage de Vézelay, à peine organisé, se créait peu à peu sa légende, avant même qu'eût germé l'idée de l'apostolat de Marie et de Marthe en Provence, déjà un jongleur chantait de Girard et de Berte considérés comme les deux bienfaiteurs à qui l'on devait le corps de la sainte, déjà une chanson de geste servait à propager la plus ancienne des fictions du monastère.

Pour approcher davantage des origines de notre légende et pour en saisir l'embryon même, posons-nous cette question encore : d'où a pu venir aux moines de Vézelay l'idée première d'introduire le comte Girard en cette aventure?

Certes, c'est qu'ils lisaient son nom sur leurs plus anciens parchemins, dans l'acte de fondation de l'abbaye, dans la lettre que lui avait adressée le pape Nicolas Ier, etc. Mais il y a mieux : s'ils lui ont attribué l'invention des reliques de la Madeleine, c'est

(1) C'est, à mon sens, la moins probable des quatre explications. A Leuze (entre Ath et Tournai), on vénérait saint *Baidilon*, forme qui rappelle plutôt le *Bèdelon* de la chanson : « *In vico qui dicitur Lutosa... vir venerabilis Baidilo requiescit, qui corpus S. Mariae Maddalenae de Hierusalem in Burgundiam in loco Vercelliaco attulisse fertur.* » (*Gesta episcoporum Cameracensium*, dans les *Mon. Germ. hist., Scriptores*, t. VIII, p. 464; cf. p. 532.)

qu'ils le tenaient dès longtemps pour avoir été un très habile chercheur de corps saints. On voit par des textes récens, du XIIIe et du XIVe siècle, qu'il passait alors pour avoir enrichi de reliques la cathédrale d'Autun, l'église de Saint-Maurice et Saint-Lazare d'Avallon, bien d'autres églises; à Pothières il avait donné saint Eusèbe, à Vézelay saint Pontien, et encore des reliques de saint Pérégrin, de saint Vincent, etc. (1). Ce peuvent être, dira-t-on, des fables tardives, provoquées précisément par la réputation qui fut faite à Girard, au XIe siècle, d'avoir retrouvé le corps de sainte Marie-Madeleine. Il n'en est rien : ce ne sont pas des fables, au moins pour une part; c'est une tradition véridique; et, qui plus est, c'est le marquis Girard lui-même qui a pris de son vivant toutes les précautions nécessaires pour qu'elle se formât et lui survécût.

Voici en effet un document curieux, qui a jusqu'ici échappé à l'attention des critiques littéraires (2).

C'est un récit des actives démarches faites par Girard et par Berte pour procurer des reliques aux monastères qu'ils venaient de fonder. Ce récit est parfaitement authentique, et a été rédigé du vivant de Girard, entre 871 et 874 (3), peu après cette année 870 où Charles le Chauve avait assiégé Berte dans Vienne et y avait reçu la soumission du marquis Girard. Il est précédé de ce court préambule où le narrateur s'adresse à Girard et à Berte, parlant à leurs personnes :

Vous m'avez demandé, seigneur très illustre, et aussi votre femme, aussi

(1) Voyez les *Acta sanctorum*, t. V du mois d'août, p. 113; Faillon, t. I, p. 822; P. Meyer, *Girart de Roussillon*, p. XXXVI. Cf. ces vers du *Roman de Girard de Roussillon*, du XIVe siècle (éd. Mignard, p. 181) :

Et dona a Girart li papes trés benignes
Deux glorieus martirs de merites trés dignes :
C'estoient saint Eusebe ou tout saint Poncien...
Le corps de saint Eusebe mist Girars a Poutieres :
Enclos est dans l'autel ou reliques trés chieres;
Le corps saint Poncien mist il a Verzelay.

(2) Il a été publié dès 1883 au tome II des *Analecta Bollandiana*, p. 368-377; j'en dois la connaissance à M. Ferdinand Lot. Les Bollandistes l'ont imprimé d'après un manuscrit de Bruxelles qui date du Xe siècle; mais le texte est bien plus ancien. Il remonte assurément à l'époque où vivaient Girard et Berte : tout le prouve, le style, l'exactitude des allusions à trois évêques donnés comme vivant alors : Rotlannus, évêque d'Arles, et qui le fut en effet de 871 à 913, Walefridus, évêque d'Uzès, et qui le fut en effet de 857 à 879, Bernuinus, évêque d'Arles, et qui le fut en effet de 851 à 874.

(3) Puisque c'est entre ces dates seulement que l'on a pu nommer comme vivans et comme régissant dans le même temps leurs diocèses les trois évêques dont il est parlé à la note précédente.

éminente par sa piété que par sa naissance, d'écrire sur les miracles accomplis par nos saints martyrs un petit ouvrage que l'on pût lire dans les temps à venir ; j'ai obéi, non selon mon vouloir, mais selon mon pouvoir.

Sur quoi, il rapporte cette histoire véridique. Après avoir fondé ses deux monastères, Girard envoya à Rome un abbé et un laïque demander des reliques au pape pour sanctifier ces maisons. Le pape fit bon accueil à ses messagers et leur donna les corps de saint Pontien et de saint Eusèbe. Ils revinrent alors par les Alpes Cottiennes, rapportant les saints, qui firent des miracles en route et, par exemple, les empêchèrent de se noyer au passage d'une rivière. Venus à Lyon, ils y entreposèrent les deux châsses.

Tandis qu'ils voyageaient ainsi (*sub idem fere tempore*), le marquis Girard n'était pas resté inactif. Une bonne nouvelle s'était répandue jusqu'à lui : dans le Vivarais, on venait de retrouver le corps, perdu depuis six siècles, de saint Andéol, qui s'était révélé par des miracles. « Les illustres époux, G [irardus] et B [erta], brûlent d'obtenir pour leurs monastères une part de ses reliques. » Ils se mettent tous deux en route vers Bourg-Saint-Andéol en Vivarais, où les évêques de la région les accueillent et leur font présent d'une partie du corps du saint, et, par surcroît, de parcelles du corps de saint Ostien. Girard et Berte repartent, convoyant ces trésors jusqu'à Vienne, puis jusqu'à Lyon. Là ils retrouvent les corps, qui les attendaient, de saint Pontien et de saint Eusèbe. Voilà donc réunis à Lyon saint Pontien, saint Eusèbe, saint Andéol et saint Ostien. Autour de leurs châsses, des aveugles recouvrent la vue, des paralytiques se redressent, etc. Le cortège des quatre saints, toujours conduit par Girard et Berte, s'achemine en grand apparat vers la Bourgogne, en passant par Mellecy, Sampigny (Saône-et-Loire), Saulieu (Côte-d'Or), Avallon (Yonne); à chacune de ces étapes, à d'autres encore, se produisent des miracles insignes. Enfin, arrivés à Vézelay, Girard et Berte y déposent les reliques, quitte à en donner plus tard une partie à Pothières (1).

Il n'y a pas à douter de l'authenticité de cette relation, et Girard et Berte l'ont assurément provoquée et connue. En quoi nous intéresse-t-elle ? En ce qu'elle nous montre Girard et Berte occupés, si je puis dire, à se créer à eux-mêmes leur légende.

(1) La fin de la relation est malheureusement perdue.

C'est parce qu'ils furent réellement non pas seulement de grands bâtisseurs de couvens, mais d'illustres procureurs de reliques, c'est parce qu'ils ont fait écrire le récit de leur beau voyage miraculeux et l'ont dicté, c'est pour cela que, deux siècles plus tard, au jour où les moines de Vézelay se demandèrent : « De qui pouvons-nous avoir reçu le corps de sainte Marie-Madeleine? » ils se firent aussitôt à eux-mêmes cette réponse spontanée et presque nécessaire : « Nous les tenons des mêmes bienfaiteurs qui nous ont donné saint Pontien et saint Andéol, — de Girard et de Berte. »

On le voit : si Girard et Berte sont devenus personnages légendaires, c'est leur faute; ils l'ont bien cherché. Mais ils ne sont entrés dans l'hagiographie que par la petite porte, pour ainsi dire, simplement en cette qualité de pourvoyeurs et de convoyeurs de corps saints. Les moines de Vézelay, dans leurs récits de la translation de la Madeleine, les confinent dans ce rôle modeste. Ils se bornent à dire que Girard était très noble, très riche, très aimé des rois de France et qu'il possédait par droit héréditaire la plus grande partie de la Bourgogne; que Berte l'égalait par la naissance et par les vertus (1); qu'ils n'avaient pas d'enfans (ces moines ne s'étaient donc même pas donné la peine de relire l'acte de fondation de leur monastère, où une fille de Girard et de Berte, Ève, est nommée); que les deux époux abandonnèrent leurs biens à Dieu, qu'ils fondèrent des lieux saints et envoyèrent Badilon à la recherche de la Madeleine. Girard et Berte ne sont pour eux que des comparses, des « utilités. »

III

Les choses en seraient restées là, selon toute apparence, si le pèlerinage de la Madeleine avait eu un moindre succès. Mais quand les moines de l'autre abbaye, Pothières, virent les pèlerins affluer à Vézelay, quand ils surent que le corps de la sainte avait été procuré aux moines de là-bas par Girard et par Berte, ils se souvinrent qu'ils avaient dans leur église, à gauche et à

(1) Faillon, t. II, p. 745 : « *Maximam partem totius Burgundiae... jure hereditario possidebat... Uxor non dispar natalibus, admodumque moribus egregia...* » Toutes indications que l'auteur de la *Vita Girardi comitis* empruntera au récit de la translation de la Madeleine, comme l'a remarqué M. P. Meyer (*Romania*, t. VII, p. 233).

droite du maître-autel, le tombeau de ce Girard, le tombeau de cette Berte.

Ils y prirent plus d'intérêt qu'ils n'avaient fait jusque-là, et ce ne fut pas concurrence, mais émulation. Les intérêts des deux monastères se confondaient ici : Vézelay ne pouvait que profiter d'un enrichissement de la renommée de Girard, et Pothières ne pouvait que gagner à la vogue croissante du pèlerinage de Vézelay (1).

Pour dire la louange de leurs fondateurs, les moines de Pothières auraient pu représenter Girard comme un saint homme de baron qui aurait passé toute sa vie dans la prière et les bonnes œuvres; livrés à eux-mêmes, et s'ils n'avaient voulu qu'édifier les bonnes gens du voisinage, c'est ainsi sans doute qu'ils eussent procédé, et nous n'aurions entre les mains qu'une vie de saint semblable à tant d'autres, faite de pieuses anecdotes. Nous ne pouvons que constater ce fait que le seul texte hagiographique qui soit consacré à la vie de Girard, et qui est leur œuvre, nous présente un tout autre personnage, un type aventureux et héroïque ; que les moines y cherchent à atteindre un public plus large que celui d'un réfectoire de couvent; qu'ils y exploitent une chanson de geste, et que, dans la constitution de la légende de Girard, leur apport est inséparable de l'apport des jongleurs.

(1) M. P. Meyer dit au contraire que le moine de Pothières, auteur de la *Vita*, se garde de citer (bien qu'il lui fasse des emprunts textuels) la translation de sainte Marie-Madeleine, parce que « ce document émanait d'une abbaye à laquelle Pothières cherchait à faire concurrence. » Et ailleurs (*Romania*, t. VII, p. 234), il écrit: « On s'explique sans peine que l'auteur de la *Vita*, tout en mentionnant l'abbaye de Vézelay (§ 77), n'ait rien dit de la translation du corps de la Madeleine : il n'était pas de son rôle de rien dire qui pût contribuer à augmenter la réputation d'un monastère voisin et peut-être rival. » — Rien n'indique que ces deux monastères aient été jamais rivaux ; mais il est constant qu'ils étaient voisins et, comme on va voir, que Pothières avait intérêt à augmenter la réputation de Vézelay. Si la *Vita* ne raconte pas la translation de la Madeleine, c'est sans doute parce que l'auteur considère cette relation comme connue, accessible à tous ; et, de fait, le traducteur bourguignon de la *Vita* l'ajoute en appendice à cette composition : ainsi faisait peut-être l'auteur même de la *Vita*. Il n'a cherché à expulser de la vie de Girard ni Vézelay (§ 77), ni la Madeleine (§§ 31 et 229), ce qui eût été lui enlever absurdement la principale cause de sa popularité. Vézelay, d'autre part, a bien accueilli la *Vita Girardi* émanée de Pothières : au commencement du XIVe siècle, on la lisait dans le réfectoire des moines à Vézelay aussi bien qu'à Pothières (*Girard*, éd. Mignard, p. 6) :

Quar en pluseurs mostiers la lisent la gent d'ordre.
Cil qui ne m'en croira a Poutieres s'en voise,
A Vezelay aussi, si savra si l'on boise,
Car on lit au maingier, c'est chose toute certe,
Aussi comme des sainz les faiz Girart et Berte.

Le travail poétique qui s'accomplit alors, il serait vain de prétendre en retrouver dans le détail les modes et les accidens divers : bien des choses nous échappent. Du moins les points d'attache et de départ en restent visibles, car ce sont des monumens matériels, de pierre et de marbre : les tombeaux de l'abbaye, les ruines du mont Lassois, le dépôt de sarcophages de Valbeton. Les tombeaux des deux époux, d'abord : c'est d'une méditation sur ces tombes que la légende est sortie. Tout ce qu'on savait de ceux qui y reposaient, c'est qu'ils avaient été, au temps jadis, des grands de ce monde et qu'ils avaient choisi Dieu pour leur héritier. Pourquoi lui avaient-ils ainsi sacrifié les joies du siècle, leurs terres, leurs richesses? Comment avaient-ils mérité cette faveur insigne que Dieu leur donnât le corps de la meilleure de ses saintes? Les ruines qui couvraient le mont Lassois semblèrent être les restes du château de Girard : les vestiges misérables du vieux *castrum* qui végétaient en face de l'abbaye prospère et populeuse apparurent comme le symbole matériel de la puissance mondaine de Girard et de son renoncement. Là-bas, près de Vézelay, à Foissy, à Quarré-les-Tombes (1), des amoncellemens de sarcophages témoignaient qu'en des temps anciens de grandes batailles s'étaient livrées en ces lieux. Ces ruines et ces tombes mystérieuses éveillèrent l'idée d'une destinée tragique. Si Girard avait combattu là, si son château du mont Lassois n'était plus que décombres, n'était-ce pas que, comme tant d'autres héros épiques, comme Ogier le Danois, comme Renaud de Montauban, comme tant de saints aussi, il avait été un vassal révolté contre son seigneur, un hors la loi, un *forbanni?* Lui aussi, l'orgueil et la *desmesure* l'avaient possédé; lui aussi, comme la Madeleine avait été une grande pécheresse, il avait été un grand pécheur et, comme elle, un repenti. Qui donc Dieu avait-il pu choisir pour être l'ouvrière de sa conversion, sinon cette Berte qui reposait avec lui près de l'autel dans l'église de Pothières? Et quels châtimens Dieu lui avait-il imposés, comme les signes de son courroux et de sa clémence, sinon des défaites, attestées par les dépôts de sarcophages, ou la mort de son petit enfant, attestée par une autre tombe, celle de Thierry? Toute la légende de Girard de Roussillon tient en ces quelques données et combinaisons rudimen-

(1) Seulement dans le poème en alexandrins, du XIVe siècle; mais cette localisation peut être plus ancienne.

taires. Elle pourra par la suite vagabonder à travers la France, et, s'écartant de la Bourgogne natale, revêtir l'affublement limousin sous lequel nous la connaissons; elle pourra se transformer au xve siècle, sous la plume de Jean Wauquelin, en un pur roman de chevalerie : les remanieurs les plus tardifs n'imagineront jamais, comme seuls ont fait plusieurs critiques modernes, de la déraciner; toujours, même dans les versions dégradées, Girard restera le saint de Pothières et de Vézelay, le combattant de Roussillon et de Valbeton. Or, ces attaches de la légende à la terre, quel en est le sens profond? Il réside dans cette idée très belle que le héros, dressant l'abbaye de Pothières dans cette plaine de Roussillon où tant d'hommes étaient morts par lui, dressant l'abbaye de Vézelay au-dessus du champ de carnage de Valbeton, a voulu sanctifier les lieux que ses passions avaient désolés.

Cette idée si grande, nécessairement primitive, qui est le germe de la légende, ou plutôt qui est toute la légende et sans quoi la légende n'est qu'un pur rien, il est remarquable que la *Vita Girardi comitis* l'exprime à peine et que la chanson de geste ne l'exprime pas. C'est que, obscurcie pour nous qui avons eu besoin de cette longue étude pour la dégager, elle était claire et s'imposait d'elle-même aux hommes pour qui furent composées la *Vita Girardi* et la vieille chanson de geste; et c'étaient des hommes qui voyaient de leurs yeux les ruines du château de Roussillon à deux pas de Pothières, et de leurs yeux le champ de bataille de Valbeton à deux pas de Vézelay : c'étaient les pèlerins qui venaient vénérer les reliques de la Madeleine.

Ils venaient par milliers trois fois l'an, dans les beaux mois du printemps et de l'été, à Pâques, à la Pentecôte et pour le 22 juillet. Comment les fictions combinées par les moines et les jongleurs ont-elles si pleinement réussi? Pourquoi Vézelay est-il devenu au moyen âge l'une des métropoles religieuses de la France? Par les mêmes raisons qui avaient fait de sa voisine Alesia, au temps de Vercingétorix, un centre important, non seulement politique, mais religieux, de la Gaule.

Ce qui caractérise notre pays, géographiquement, écrit M. Vidal de La Blache (1), c'est qu'il est « un pont entre la Méditerranée et l'Océan; » « dans le signalement de la France,

(1) En son excellent *Tableau de la géographie de la France*, Paris, 1905, p. 9-10.

voilà un trait essentiel : c'est la contrée sise au rapprochemen' des deux mers. » Pour passer de l'une à l'autre, le chemin nécessaire est la vallée du Rhône jusqu'à Lyon, puis la vallée de la Saône ; pour atteindre ensuite la vallée de la Seine, il n'y a qu'un obstacle : il faut passer entre l'extrémité des Vosges et l'extrémité du Massif Central. Le Massif Central se termine au Nord par une protubérance qui est le Morvan ; mais le Morvan ne présente de relief véritable que dans le Sud. Il y a toujours eu aux environs de Chalon-sur-Saône ou de Chagny des voies pour aller directement au Nord du Morvan. « C'est la célèbre région de passage qui fait communiquer la Méditerranée avec la Manche et la mer du Nord et qui a cimenté les deux parties de la France. » Avant la construction des chemins de fer, la grande voie de communication entre les vallées de la Seine et de la Saône était par Paris, Auxerre, Avallon, Chagny. Lors de l'établissement de la voie ferrée de Paris à la Méditerranée, c'est l'importance commerciale de Dijon qui a provoqué une déviation anormale et, me dit-on, passagère. Comme Autun, dont l'importance ne s'explique que par là, Vézelay était au carrefour des grandes routes de France : de là, pour une part, le succès du pèlerinage de la Madeleine.

Les pèlerins y venaient de toutes les directions. Un seul de ces flots s'écoulait par Châtillon-sur-Seine, donc par Pothières : celui des pèlerins qui venaient de l'Est, de Metz, de Toul, de Nancy, par la route qui passe par Nancy, Neufchâteau, Chaumont, Châtillon : de l'étape de Châtillon ils s'acheminaient par Laignes et Nuits-sous-Ravières, et gagnaient Vézelay soit par Avallon, soit par cet Arcy-sur-Cure, qui peut-être a donné son nom à l'*Arsen* de la chanson de geste.

En outre, l'abbaye de Pothières se trouvait sur la voie qui menait d'autres pèlerins vers les sanctuaires, illustres entre tous, de Rome et de Jérusalem. Le nom de Roussillon est inexpliqué (1) :

(1) *Girarz de Russilun li vielz* figure dans la *Chanson de Roland* (v. 798, 2409), où il est l'un des douze pairs ; il est tué au v. 1896. Est-ce le même personnage que le héros de Valbeton ? Si l'on répond oui, et que l'on écarte l'hypothèse d'une simple rencontre de noms, deux explications seulement semblent possibles. Ou bien c'est le poète du *Roland* qui a retiré de sa pieuse retraite, pour le mener à Roncevaux, notre Girard de Roussillon vieilli : auquel cas son surnom « de Roussillon » reste un mystère. Ou bien, c'est l'inverse : le Girard de Roussillon du *Roland* y était, comme Engelier le Gascon, comme Gerin et Gerier, comme tant d'autres, un comparse, un personnage sans histoire ; il n'y était rien qu'un nom, illustre et disponible ; les jongleurs qui voulaient chanter le Girard sans surnom

d'une part le Girard historique ne l'a pas porté (1), et d'autre part le mont Lassois ne semble jamais s'être appelé dans la réalité autrement que le mont Lassois. On cherche vainement Roussillon sur les cartes anciennes ou récentes, dans les documens historiques, dans les chartes. Il y a un document pourtant où on le rencontre, et c'est précisément un itinéraire de pèlerins. Trois manuscrits des œuvres de Mathieu de Paris nous ont conservé un itinéraire au XIIe siècle, en forme de carte, de Londres à Rome et à Jérusalem : les étapes y sont le plus souvent des sanctuaires (2). Là, sur cette carte destinée à des pèlerins, non loin de la Seine, entre un encadrement où sont écrits ces mots : *Puteres abbatia* et un croquis de la tour de *Chastellun sur Seine*, un petit dessin représente une élévation : *Russellun monticulum*.

Je résumerai cette étude en ces quelques propositions.

Pour expliquer que sainte Marie-Madeleine soit devenue en France au XIe et au XIIe siècle l'objet de récits poétiques, il n'est pas nécessaire de supposer et personne ne suppose que des aèdes l'aient chantée en des « cantilènes » du IXe siècle. On n'a aucune raison de le supposer davantage de Girard et de Berte.

Mais Girard et Berte, fondateurs des abbayes de Pothières et de Vézelay, les avaient enrichies de reliques précieuses, notamment des corps de saint Eusèbe et de saint Pontien : ils avaient eux-mêmes fait composer un récit de ces translations, et par là leur souvenir survécut chez les moines, comme celui d'habiles

de Pothières lui ont attribué le surnom de ce personnage de *Roland ;* les moines ont suivi, et ce serait un nouvel exemple du mélange constant des inventions jongleresques et des inventions monastiques. — On peut noter qu'un *Girardus de Russelun* a pris la croix en 1095 (Mathieu de Paris, *Historia Anglorum*, éd. de sir Fr. Madden, t. I, pp. 37, 71, 120). Ce seigneur de Roussillon doit-il son prénom de Girard à un simple hasard, ou à la célébrité épique de Girard de Roussillon ? Si ce personnage avait vécu un siècle ou deux plus tôt, les faiseurs d'identifications historiques n'eussent pas laissé échapper l'aubaine : ils auraient fouillé sa biographie et démontré qu'il avait dû être nécessairement l'objet de chants épiques anciens, plus tard confondus avec ceux qui célébraient le duc Girard, régent du royaume de Provence.

(1) Les documens où il apparaît sont sous l'influence de la chanson de geste, comme ce fragment du nécrologe de Sainte-Marie et Saint-Lazare d'Avallon : « IV. nonas martii obiit Gerardus de Rossillunc. » (Mabillon, *Annales ord. S. Benedicti*, t. III, p. 143.)

(2) La mention de Roussillon sur cet itinéraire a déjà été remarquée par P. Paris, *Les Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, t. VI, p. 107. Jomard (*Les Monumens de la géographie*) en a donné un fac-similé. Cf. sur les manuscrits l'introduction de sir Fr. Madden à l'*Historia Anglorum* (collection du maître des rôles, 1866), p. XLV ss.).

pourvoyeurs de reliques. C'est pourquoi, lorsque, vers l'an 1050, les moines de Vézelay eurent besoin d'expliquer la provenance de leurs reliques de sainte Marie-Madeleine, ils songèrent aussitôt à eux, et ce jour-là Girard et Berte entrèrent pour la première fois dans la légende.

Ils y auraient gardé un rôle modeste et sacrifié, si les moines de l'abbaye de Pothières, qui possédaient leurs tombeaux, n'avaient voulu en tirer gloire et avantage. L'idée même d'une telle tentative ne s'explique que s'ils espèrent attirer un certain public qu'ils savent. C'est le public, déjà préparé à accueillir leurs fictions, des pèlerins qui vont des pays de l'Est vers Vézelay ou de ceux qui descendent des pays du Nord vers Rome.

S'adressant à ces pèlerins, que des jongleurs de profession guettent à l'étape, ces fictions prennent d'emblée la forme d'un récit d'aventures et de guerres, à la fois religieux et héroïque, et c'est une chanson de geste qui a les allures d'une vie de saint, ou une vie de saint qui a les allures d'une chanson de geste; et, dans les deux seuls textes, l'un monastique, l'autre *jongleresque*, que nous possédions, les inventions des moines se combinent avec celles des jongleurs. Monastiques et *jongleresques* à la fois, elles représentent un travail d'imagination dont les points d'attache avec la réalité sont fournis par quelques vieux parchemins du monastère, par les tombeaux de Berte, de Girard et de Thierry, par les ruines du mont Lassois, par les sarcophages de Saint-Père-sous-Vézelay.

M. P. Meyer termine l'une de ses études sur notre légende en disant que « Girard de Roussillon nous fournit un curieux exemple de l'influence de la littérature vulgaire sur la composition des vies de saints. » On peut dire inversement, et aussi bien, que Girard de Roussillon nous fournit un curieux exemple de l'influence des vies de saints sur la littérature vulgaire. Légende épique, légende hagiographique sont ici et furent de tout temps une seule et même légende.

Loué soit donc l'abbé de Vézelay Geoffroi pour avoir eu l'idée, vers l'an 1040, de se procurer les reliques de sainte Marie-Madeleine! A ce caprice ingénieux la poésie doit ces trois choses admirables : le chant XI de *Mireille*, la chanson populaire des *Atours de Madeleine* et la légende de Girard de Roussillon.

JOSEPH BÉDIER.

LETTRES INÉDITES

DE

JOSEPH DE MAISTRE

III[1]

SES DERNIÈRES ANNÉES

I

Dans la carrière de Napoléon, l'année 1812 apparaît comme l'année fatale, l'année terrible, celle qui annonce la fin. Joseph de Maistre en a suivi et décrit les péripéties : il nous a montré la fortune lassée de sourire au conquérant et de favoriser ses ambitions, se dressant en travers de sa route et l'enveloppant d'une ombre profonde, qui lui dérobe les abîmes vers lesquels il marche. L'année 1813 voit cette ombre s'épaissir. Le 18 octobre, sur le champ de bataille de Leipzig, entre Napoléon et l'Europe qui l'a condamné, le destin se prononce (2). Seize jours plus tard, de Maistre entretient Blacas de ce retentissant épisode d'une lutte épique.

« La bataille de Leipzig aura fait un beau tapage dans le pays que vous habitez. Elle est au nombre de ces batailles qui

(1) Voyez la *Revue* du 1er février et du 1er mars.

(2) « Mon amie, je t'écris le jour anniversaire du plus grand événement de l'histoire moderne. Il y a six ans que les destinées du monde ont été jugées. La cause de Napoléon eût été perdue sans la journée de Leipzig, tout comme elle l'a

font époque : Pharsale, Actium, Lépante, etc. Les autres ne sont que des événemens. Mon fils y était encore et s'en est tiré. Il est aide de camp du comte de Wittgenstein, à qui l'Empereur dit : *Wittgenstein, commencez!* Mon cher comte, 150 000 hommes se sont battus tout le jour avec deux mille bouches à feu. Mon fils m'écrit : « Le combat a été terrible à raison de l'énorme « quantité de combattans et artillerie ; mais, sur chaque point, « il était plus modéré qu'à Borodino, tant parce que l'immensité « du champ de bataille empêchait les feux croisés, que parce « que nous n'avions plus à combattre les Français de 1812, mais « ceux de 1813. »

« Le soleil a vu peu de scènes aussi ravissantes que celle de l'entrée de l'Empereur à Leipzig, le 19. Mon fils m'en rend compte aussi d'une manière très intéressante. Je continue à être extrêmement content de lui. Sa mère qui est une sainte me l'a fait sage *d'emblée* comme au jeu du Vingt-et-un ; du moins, c'est ce que j'imagine de plus probable. Il sera certainement, ou pour mieux dire, il aura été bien sensible à votre souvenir que je lui ai fait connaître. Malheureusement, les lettres, à cette énorme distance, et au milieu de ce grand tourbillon, font très mal leur chemin.

« Lorsque la Providence déchaîne dans le monde, pour raisons à elle connues, quelque monstre que personne n'a la force d'égorger, elle y ajoute la loi salutaire et indispensable *qu'il aura soin de s'égorger lui-même*. C'est ce qu'a fait mon cher ami Napoléon. Je ne crois pas trop qu'il y ait de talent européen (excepté peut-être Wellington) capable de jouer but à but avec ce diable d'homme ; mais ses hideuses passions nous débarrasseront de lui. C'est lui et c'est lui seul qui nous a donné l'Autriche par ses extravagantes prétentions. L'Empereur l'a reconnu expressément. Malgré toute sa sagesse (qu'il est impossible d'exalter assez), jamais il n'aurait déterminé cette impassible Pannonie : heureusement les soufflets du beau-fils l'ont réveillée. *Les vœux outrés, les projets vastes* de Buonaparte ont tout perdu pour lui en forçant tout. Ses alliés, comme vous l'aurez appris, ont fait

été par elle. Mais ce jour a éclairé le monde... On peut compter hardiment que ce jour, il a été échangé, de part et d'autre, 300 000 coups de canon. Si tu leur ajoutes 12 ou 15 millions de coups de mousqueterie et si tu les répartis dans un espace de dix heures, tu auras une gamme pour le bruit qu'a dû faire la chute d'un tel homme. » — Le prince de Metternich à la princesse de Liéven, 18 octobre 1819 (*Revue hebdomadaire* du 29 juillet 1899).

demi-tour à droite et tiré sur lui sur-le-champ, à la bataille de Leipzig. Tant mieux et mille fois tant mieux sans doute. Mais voyez, cependant, comment l'esprit raisonneur se glisse partout. Savez-vous que c'est un terrible spectacle que celui d'un militaire qui juge son maître sur le champ de bataille et qui tire sur ses alliés ! Car rien ne nous dit que les officiers eussent reçu des ordres conditionnels ; — même, tout nous dit le contraire. — Enfin, cher comte, Dieu nous garde. Le modeste Empereur (Alexandre) dit dans la lettre à sa maman, qui a servi de base à la relation officielle : *Nous avions enfin la supériorité du nombre.* Elle était immense, surtout après la défection des alliés. L'Empereur a dit à ses généraux : *Celui qui ne reconnaît pas que tout ceci vient d'en haut ne mérite pas le nom d'homme.* Si vous aviez vécu ici pendant les mémorables campagnes de 1812 et 1813, vous sauriez à quels fils imperceptibles a tenu le destin du monde et combien cette phrase de l'Empereur est sensée. Au reste, rien n'empêche qu'on ne rende aux causes secondes l'honneur qui leur est dû, et sous ce point de vue, l'empereur Alexandre est au-dessus de tout éloge. Nous lui devons beaucoup. Espérons qu'on lui devra encore davantage. — Voilà donc le roi de France sans colonies, sans flotte, presque sans artillerie et régnant sur des vieillards, des femmes et des enfans. Ah ! bourreaux d'avocats, qu'avez-vous fait ? Les Français ont ébranlé les colonnes du temple européen ; il est tombé et les a écrasés. Rien n'est plus juste ; mais rien n'est plus triste.

« Mes craintes commencent aujourd'hui à prendre une tournure toute différente ; mais je n'ai pas le temps de vous en dire davantage, et d'ailleurs vous m'entendez.

« Mettez-moi, je vous en prie, aux pieds de votre auguste maître. Vous devez être content de moi, quand vous voyez que je suis prêt à faire tout pour lui, même un mauvais ouvrage (1), ce qui est incontestablement le dernier degré du dévouement.

« Bonjour, mon cher comte, je baise vos deux joues. »

Au mois de janvier suivant, la cause de Napoléon était irréparablement perdue. Le suprême et héroïque effort des soldats qui combattaient pour elle autant parce que c'était la sienne que parce qu'ils y voyaient celle de la France, ne pouvait plus la

(1) Louis XVIII avait fait demander, par Blacas, à Joseph de Maistre, un projet de proclamation qu'il voulait faire répandre en France.

sauver. C'était la chute certaine à brève échéance. Mais il n'était pas dit encore qu'elle dût profiter aux Bourbons. De là, cette anxiété qu'on sent passer sur la joie de Joseph de Maistre, le 1-13 janvier 1814.

« Quels événemens ! quels miracles ! mon cher comte. Qui jamais se serait attendu à rien de pareil ! Enfin, voilà le monstre à bas. Car je ne crois pas qu'il y ait pour lui aucun moyen physique de se relever. Que va-t-il arriver ? Mes craintes de cette année ne ressemblent guère à celles de l'année dernière. J'étouffe de mille choses que je ne puis vous dire. Nous voilà hors des griffes de l'usurpation, hors du chaos révolutionnaire. Cela paraît certain, et c'est beaucoup. Mais la Providence n'a point encore dit ses autres secrets. Qu'allons-nous voir ? Que peut-on supposer ? Pour moi, j'en suis malade. C'est tout ce que je puis vous dire en courant.

« Adieu : que le ciel vous bénisse, vous et tous ceux que vous aimez et par tous ceux que vous aimez. »

Malgré tout, les secrets de la Providence allaient se dévoiler. Dès le 19 février, Blacas pouvait féliciter son illustre ami « du premier signal de restauration donné dans les États du roi de Sardaigne. »

« La cocarde bleue est arborée en Savoie ; et du moins là, il a été permis d'invoquer ce principe de légitimité qui semble partout ailleurs banni de la politique par la singulière abnégation des rois. Vous ne vous hâtez pas cependant de triompher ! Votre esprit juste et sage n'aperçoit pas comment la civilisation de l'Europe, l'équité, la paix, la douceur des lois et des mœurs peuvent avoir leurs limites et vous n'aimeriez point à vous trouver sur celle d'un Alger de 24 millions d'hommes. Eh bien ! mon cher comte, espérons donc, vous et moi, que le roi de Sardaigne aura pour voisin le roi de France, et s'il faut que leur repos monarchique ait à côté de lui le spectacle de la tempête, que ce soit dans le verre d'eau agité, comme autrefois, par la république de Genève.

« Je ne vous parle pas de nos vieilles querelles. Vous sentez combien mon cœur repousse, en ce moment, tout ce qui pourrait altérer l'unanimité de notre symbole. Le Pape, qui est à

Fontainebleau ou à Vincennes, ne tardera point, j'espère, à être délivré; alors, il dira sans doute *ex cathedra* ce que vous et moi écouterons avec respect, ce que peut-être auront dit plus tôt que le Saint-Père des fidèles qui n'ont jamais chanté: *Domine salvum fac Imperatorem.*

« La situation présente des affaires est au dedans d'excellentes dispositions qui ont besoin d'être mises en action; au dehors, des mesures prises autant que les circonstances le permettent, pour offrir aux Français le point d'appui nécessaire pour les rallier à la cause qui peut seule leur présenter des moyens de salut, dans un gouvernement légitime et paternel. Quelques semaines, quelques jours peut-être vont suffire pour résoudre la grande question d'où dépendent le bonheur de la France et celui de l'Europe. Jugez de mon anxiété.

« Je ne sais où votre réplique me trouvera; je voudrais que vous me l'apportassiez vous-même à Paris et que nous pussions ne plus nous quitter. Ce n'est maintenant plus un espoir chimérique que celui de revoir cette ville célèbre. Mais dans quel état sommes-nous destinés à la retrouver? »

Bientôt après, à la question que posait Blacas en finissant cette lettre, il aurait pu répondre lui-même. Les événemens s'étaient précipités : l'abdication de Napoléon, le 11 avril, le débarquement de Louis XVIII à Calais, le 25, et sa rentrée aux Tuileries au commencement de juin. Blacas l'avait accompagné; en revoyant Paris, il y recevait une marque nouvelle du prix que son souverain attachait à son dévouement; il était nommé grand maître de la garde-robe du Roi et ministre de sa Maison, poste de confiance qui ouvrait un vaste champ à son influence, mais le désignait aux coups des exaltés de tous les partis. Ayant à s'acquitter d'une tâche lourde et absorbante, il fut plusieurs mois sans trouver le temps d'écrire à Joseph de Maistre, bien qu'il eût reçu plusieurs lettres de lui. Ce n'est que le 14 août qu'il lui répondait, non avec l'abondance des jours d'exil et d'oisiveté, mais avec le laconisme d'un homme d'État à qui le temps est trop mesuré pour qu'il puisse s'abandonner à son gré aux épanchemens de l'amitié.

« Combien j'eusse été heureux de vous trouver ici, mon cher comte, combien de conseils à vous demander, combien de sages

avis à prendre de vous, combien votre esprit m'eût été utile, combien de services m'aurait rendus votre expérience et j'oserai ajouter votre amitié pour moi ! Il me tarde de pouvoir causer avec vous par écrit, puisque je ne puis le faire de vive voix. Aujourd'hui, je n'ai que le temps de vous embrasser d'aussi bon cœur que je vous aime et que je vous suis attaché pour la vie. »

Pendant cette période et jusqu'à la fin de 1815, Joseph de Maistre ne semble pas avoir écrit souvent à son ami. Il n'existe de lui pour cette époque que deux lettres à Blacas (1) en date, l'une du 22 mai 1814, l'autre du 13 février 1815. La première est un long développement des idées qui lui sont chères sur le rôle que le *fils aîné* de l'Église rétabli sur son trône doit tenir envers elle et des raisons qui doivent le porter à se défier « de cet esprit parlementaire qui n'est point mort en France et qui le conseillera mal. » Dans la seconde, il se plaint de la censure dont un récent opuscule de lui paraît être l'objet à Paris, dans l'entourage du Roi où on l'a considéré comme une arme fournie aux ennemis de la Charte. Il se défend contre les griefs qu'on lui impute ; il proteste surtout contre la publication d'une édition nouvelle des *Considérations*, faite sans son aveu, avec sa signature qu'on y a mise sans sa permission et en tête de laquelle on a placé les critiques et les réserves que lui avait adressées, au nom du Roi, le comte d'Avaray en 1797.

Sauf ces deux lettres, silence complet de sa part comme de la part de Blacas, ce qui, d'ailleurs, se peut expliquer, en ce qui concerne celui-ci, par la gravité des événemens auxquels il avait été mêlé à Paris et à Gand, en cette année 1815 : sa disgrâce au second retour des Bourbons, arrachée à la volonté du Roi et son envoi à Naples comme ambassadeur extraordinaire à l'effet d'y négocier le mariage du Duc de Berry avec une princesse des Deux-Siciles. C'est de Naples seulement que, le 14 décembre, il se rappelle au souvenir de son ami. Son langage respire la même effusion qu'autrefois ; et comme s'il avait ignoré le mécontentement que les derniers ouvrages de Joseph de Maistre ont causé aux Tuileries, mécontentement dont l'illustre écrivain res-

(1) Elles figurent toutes deux dans la *Correspondance* imprimée. Sur la copie de la première, de Maistre a écrit : « Cette lettre fut la dernière d'une très longue correspondance, et la seule dont j'ai pu retenir une copie. J'en ai transporté quelques passages dans mon ouvrage sur le *Pape*. »

sentira les effets lorsqu'en 1817 il viendra en France, il se garde d'y faire allusion. En revanche, il explique les causes de sa disgrâce, toutes à son honneur, et cette explication comme aussi les témoignages de son amitié pour de Maistre, qui semble se réveiller après avoir été longtemps silencieuse, donnent à sa lettre un caractère de confiance et un intérêt historique dont le lecteur pourra juger en la lisant :

« Cher comte, est-ce un an, dix ans, un siècle que nous avons traversé depuis que je n'ai reçu de vos nouvelles ? Que d'événemens, que de peines, que de malheurs ! J'ai pensé bien souvent à vous ; j'ai regretté vivement d'en être séparé, et maintenant, je regrette tous les jours de ne plus recevoir un témoignage de votre souvenir. Si je ne me rappelais sans cesse votre amitié et les preuves que vous m'en avez données, je serais tenté de croire que vous ne songez plus à votre ancien voisin; mais je trouve dans mes sentimens pour vous l'assurance que les vôtres n'ont point changé à mon égard, et je vous demande instamment de vous rapprocher de moi et de me rapprocher de vous en me donnant quelques détails sur ce qui vous regarde, sur ce qui vous touche. Vous ne pouvez pas douter de l'intérêt que j'y prends et vous me ferez un sensible plaisir.

« Je ne vous apprendrai probablement pas pourquoi je suis à Naples. Vous connaissez les événemens qui m'y ont conduit, tous les chagrins que j'ai éprouvés (1). Un mot explique bien des choses, l'Envie, et je ne vous en dirai pas davantage pour vous faire connaître la cause du déchaînement auquel j'ai été en butte. Il faudrait que je pusse vous voir et causer avec vous, pour vous apprendre ce que la postérité aura de la peine à croire, si jamais elle en est instruite.

(1) Il avait dû se séparer du Roi, à Mons, le 24 juin 1815. Le 22, Louis XVIII lui écrivait de Gand : « J'écris ceci pour m'épargner la douleur de le prononcer. L'instant du sacrifice, auquel nous sommes préparés, est arrivé. C'est à Mons, au moment de rentrer dans notre patrie, qu'il faut le consommer. J'espère, je crois fermement que la séparation ne sera pas longue; mais elle est nécessaire pour conjurer un orage qu'en vain nous voudrions braver. Dites-moi où vous voulez aller; je suppose que ce sera en Angleterre. Dites-moi ce que vous désirez; je le ferai. Mais je dois vous dire que des gens qui s'intéressent véritablement à vous pensent qu'il ne faut pas de ces grâces qui excitent l'envie et sentent l'adieu final. Indiquez-moi à qui, de ce qui vous entoure, je dois provisoirement remettre vos fonctions. Je n'ai pas besoin de vous dire de compter à jamais sur mon estime et sur mon amitié. — Louis. » (*Documens inédits.*)

« Au fait, cher comte, vous me connaissez, vous connaissez mes sentimens, mes principes, mon dévouement au Roi et à sa cause, et vous ne devez pas être surpris que ceux qui voulaient chercher à détruire l'autorité royale travaillassent à me nuire et à m'éloigner. Vous n'avez non plus pas été surpris que je ne fisse plus partie d'un ministère dans lequel des circonstances trop malheureuses, sans doute, avaient forcé le Roi à faire entrer un homme près duquel je ne pouvais m'asseoir (1). Il n'y est plus, heureusement; mais je ne suis cependant pas encore décidé sur le parti que je vais prendre. Je ne compte pas rester longtemps à Naples.

« J'irai d'abord à Rome, que Mme de Blacas désire connaître; je me rendrai de là à Florence et ensuite à Vienne, comme ambassadeur, ou à Paris. Ma charge de grand maître de la garde-robe et les bontés dont le Roi m'honore m'y placeront toujours très bien. Voilà à peu près mes projets. Je les suivrai autant que l'on peut faire ce que l'on veut dans le temps où nous vivons. Je ne vous parlerai pas nouvelles; celles qui m'occupent sont trop tristes pour que je veuille vous en entretenir maintenant. L'état de la France m'afflige vivement et vous partagez à cet égard, comme sous bien d'autres rapports, tous les sentimens que j'éprouve.

« On me mande qu'il vient de paraître un nouvel ouvrage de vous. Pourquoi ne me l'avez-vous pas envoyé? Pensez quelquefois à moi, mon cher comte, et soyez certain que ni le temps, ni l'absence, ni l'éloignement ne peuvent changer les tendres sentimens qui m'attachent à vous pour la vie.

« *P.-S.* — Je n'ai pas l'honneur de connaître Mme la comtesse de Maistre; je vous prie cependant de lui offrir nos hommages. Mme de Blacas, qui vous connaît beaucoup sans vous avoir jamais vu, vous fait ses complimens. Ne m'oubliez pas auprès de M. votre fils. Le fils du duc de Serra-Capriola qui vous remettra cette lettre vous donnera sur l'Italie et sur Naples en particulier tous les détails que vous pourrez désirer. Mon banquier à Rome s'appelle Marin Torlonia et à Florence Donat Orsi. Vous pouvez m'écrire sous leur couvert; vos lettres m'arriveront exactement. »

(1) Allusion à Fouché qui fit partie du premier ministère de 1815 et dut en sortir au mois de septembre.

La réponse de Joseph de Maistre porte la date du 27 janvier 1816 (1). Il y énumère les causes de son silence. Il s'était figuré que le comte de Blacas profiterait de l'influence que lui donnaient ses fonctions ministérielles pour le faire venir à Paris d'une manière ou d'une autre et il s'est étonné que son ami n'ait pas songé à une combinaison qui les rapprocherait. Il avait marqué le désir d'avoir pour lui ou pour son fils la croix de Saint-Louis. On lui répondit « par deux lignes entortillées à la manière de la feue prêtresse de Delphes, » ce qui fut une cause de désappointement.

« Peu de temps après, je laissai sortir de mon portefeuille un opuscule fait et parfait depuis cinq ans (2) ; je l'envoyai à vous, cher comte, et à M. de Bonald, et voilà qu'en un clin d'œil, il me revient réimprimé *sous mon nom* et orné de discussions qui me font voir qu'on l'a présenté comme un soufflet donné à la Charte. Peut-on imaginer, d'abord, quelque chose de plus contraire à toutes les lois de la délicatesse qu'un ouvrage anonyme réimprimé sous le nom de l'auteur connu et vivant, sans sa permission ? Quel éditeur me joua ce beau tour, et comment put-il vous échapper ? Si l'ouvrage vous avait déplu, qu'est-ce qui vous empêchait de *mettre le pied dessus*, comme je me hâtai de vous l'écrire, et de l'étouffer sur-le-champ ? Vous ne pouviez douter de mon entière approbation. Vous connaissez mon dévouement à votre cause et à votre maître ; l'idée de l'avoir affligé m'était insupportable. Je vous en écrivis amèrement, par la voie de l'Ambassadeur, 13 (23) février 1815. Point de réponse. Bientôt arrivèrent de nouveaux malheurs. Mon cœur était gonflé ; d'ailleurs, je ne savais où vous prendre. *Voilà ce qui fit que votre ami fut muet.* »

Après cette explication qui, de la part de Joseph de Maistre, équivaut à dire qu'il oublie tous ses griefs, il félicite Blacas d'être loin de Paris. « L'eau n'est pas assez claire pour un

(1) Elle a trouvé place dans la *Correspondance* imprimée (t. V, p. 243), sauf un passage que nous reproduisons.

(2) Dans aucune de ses lettres, Joseph de Maistre ne donne le titre de cet opuscule et nous n'avons pu savoir celui dont il s'agit. Dans l'ordre de ses publications, nous ne trouvons, à la date de 1815, que son adaptation de l'écrit de Plutarque : *Des délais de la Justice divine*, qui fut imprimée à son insu et ce n'est pas assurément dans un tel livre qu'on pouvait voir « un soufflet donné à la Charte. »

poisson de votre espèce. Tant que la devise latine des monnaies n'est pas rétablie, tant que la potence n'a pas repris sa place, au préjudice de la guillotine et tant que cet honnête homme (Fouché) que vous ne pouviez supporter à vos côtés ne sera ni jugé, ni honni, ni chassé, vous êtes toujours en révolution. » A cet énoncé de ses vieux principes succède, en ce qui le concerne, le plus triste aveu : « Vous savez que pendant que j'étais votre voisin, *je ne cessais de mourir de faim.* Ce petit malheur s'est très peu adouci. J'ai été comme tant d'autres *pipé* par les événemens et je ne sais en vérité ce qui arrivera de moi ; l'âge avance et je ne vois devant moi qu'un assez sombre avenir. »

De Maistre n'exagérait rien en parlant ainsi. La source de ses revenus s'était tarie par suite de la confiscation de ses biens et de l'épuisement du très maigre capital qui avait échappé à sa ruine et sur lequel l'insuffisance de son traitement diplomatique l'avait contraint à vivre. De plus, il était las de rester éloigné de son pays ; il ne se jugeait plus nécessaire en Russie, au service de son souverain et il souhaitait vivement d'être rappelé. Il ne le fut qu'à la fin de 1816. En annonçant à Blacas qu'il quitterait Saint-Pétersbourg au mois de mai suivant, il lui apprenait que le roi de Sardaigne l'avait nommé premier président de ses cours suprêmes, « place éminente » qui, d'ailleurs, lui souriait peu, « ses idées ayant pris un cours étranger à l'administration pratique de la justice. »

Lorsque le comte de Blacas apprit, au commencement de 1817, la nouvelle du rappel du comte de Maistre, il avait quitté Naples. Il était à Rome en qualité d'ambassadeur du roi de France. Louis XVIII l'avait chargé de suivre auprès du Saint-Siège les négociations en vue d'un nouveau Concordat destiné à remplacer celui de 1801, qu'il considérait encore comme une œuvre bonne à détruire. Les négociations avaient marché avec rapidité et en répondant à son ami, Blacas, rendant nouvelle pour nouvelle, pouvait lui annoncer le rétablissement du Concordat de François Ier (1) et, par conséquent, la fin prochaine de son ambassade, laquelle n'avait à ses yeux qu'un caractère pro-

(1) On sait que le Concordat de 1817 ne put avoir de suites. Les Chambres l'avaient accueilli avec si peu de faveur, que le gouvernement le retira avant que les débats s'ouvrissent. Le maintien de celui de 1801 fut la conséquence de ce retrait.

visoire, encore qu'il dépendît de lui, en restant à Rome, de lui donner un caractère définitif.

« Mais à propos de Rome, ajoutait-il, puisque vos idées ont pris un cours étranger à l'administration pratique de la justice, et que les occupations diplomatiques vous conviennent davantage, pourquoi ne pas demander d'y être envoyé ? M. de Barbaroux ne s'y trouve qu'en mission extraordinaire et l'on ne pourra vous refuser, quand vous renoncerez, pour y venir, à ce qu'on appelle chez vous une place éminente. Vous vous trouveriez fort bien à Rome sous tous les rapports. Vous savez d'ailleurs qu'on y est toujours pour de longues années. M. le cardinal de Bernis l'a prouvé, et je voudrais, si vous étiez ici, suivre l'exemple de mon illustre prédécesseur. Sans cela, mon cher comte, je veux m'éloigner incessamment de toutes les affaires pour jouir en paix du bonheur que je trouve dans ma famille et des souvenirs dont ma conscience est aussi satisfaite que mon amour-propre.

« Je vous ai écrit, il y a plus d'un an, par le fils du duc de Serra Capriola; vous me répondîtes peu de temps après. Ma réplique suivit de près votre lettre, et votre silence depuis cette époque m'a étonné. Auriez-vous été peu satisfait des explications que vous me demandiez? M'en voudriez-vous encore pour la publication, avec des notes, d'un ouvrage réimprimé sans que j'en aie eu connaissance ? Enfin, cher comte, ai-je encore à vos yeux quelque tort? Dites-le-moi avec la franchise qui vous est naturelle et croyez que votre amitié n'aura jamais de reproche à me faire. »

Cette fois, tous les malentendus étant dissipés, la réponse de Joseph de Maistre ne se fit pas attendre. Il était encore à Saint-Pétersbourg, mais il se préparait à en partir, et sa lettre du 5 avril 1817 est la dernière qu'il ait écrite à Blacas, de la capitale russe.

« Votre idée sur Rome m'était venue et vous ne sauriez croire combien cet accord m'a plu. Je ne balance pas comme homme, mais beaucoup comme père de famille, car je pourrais obtenir à Turin telle place qui favoriserait beaucoup leur établissement. Nous verrons; mais je puis bien vous assurer, mon

cher comte, que, si je ne consultais que mon inclination, rien ne me conviendrait comme d'aller finir ma carrière et mes jours dans la Ville éternelle. Si je savais que vous dussiez y demeurer, je sacrifierais tout au plaisir de vivre auprès de vous, car tous mes amis m'ont précédé, et nulle part je ne trouverais un homme auprès de qui il me fût plus agréable de vivre. Mais cette belle idée n'est qu'une illusion. Vous serez nécessairement ramené à Paris par une attraction inévitable et invincible. Ce que j'accepte avec transport, c'est la promesse que nous nous reverrons. J'en jure par saint Louis et par saint Maurice. Dès que je serai à Turin, je m'entendrai avec vous pour aviser aux moyens d'opérer ce rapprochement. Comme il me sera doux de vous revoir, et combien j'aurai de choses à vous dire ! Je vois dans ma tête mille idées flottantes qui s'arrangeraient tout de suite si je pouvais vous adresser trois ou quatre questions.

« Je vous ai adressé ma confession de foi sur la Charte : je persiste de tout mon cœur, et si j'avais l'honneur d'expliquer mes pensées à l'auguste auteur même, il les trouverait si véritablement françaises qu'il aurait sûrement la bonté de me les pardonner. Au reste, je le répète à vous, excellente Excellence, il n'y a dans le moment d'autre système pratique en France que celui de soutenir le Roi. Lorsque je me rappelle tout ce que nous avons lu, dit et écrit ensemble, toutes mes idées se brouillent et je ne sais plus où j'en suis. Souvent, en raisonnant avec moi-même sur ce grand sujet, je me suis rappelé l'excellente leçon pratique que vous me donnâtes un jour, et sur laquelle ma théorie vous avait précédé : *Que, lorsqu'il s'agit de juger les souverains, il faudrait savoir tout ce qu'ils ne peuvent dire.*

« Je ne sais comment j'ai pu arriver jusqu'à cet endroit de ma lettre avant de *vous avoir appris ce que vous savez déjà :* c'est-à-dire que votre auguste maître m'a fait la *finesse* d'envoyer la croix de Saint-Louis à mon fils. M. l'ambassadeur a bien voulu me l'apporter en personne avec une lettre du ministre des guerres au jeune homme. Je ne puis vous dire combien j'ai été sensible à cette décoration. Je la mets d'un côté, l'épée d'or pour la valeur de l'autre ; le reste est au milieu. Le Roi (1) a bien voulu, de son côté, conserver à mon fils le grade dont il jouit ici : il part *lieutenant-colonel dans l'état général.* Il est donc

(1) Le roi de Sardaigne.

assez joli garçon et tout va à merveille, excepté que nous n'avons pas de pain. Mais à quoi cela sert-il?

« Rodolphe veut absolument que je vous présente ses hommages. Quant à ma famille féminine, qui sait si j'aurai le plaisir de la présenter un jour à Mme la comtesse de Blacas? Je l'espère un peu. En attendant, monsieur le comte, quel plaisir pour moi de me trouver être une vieille connaissance de votre excellente moitié! Je n'en savais rien; mais, puisque vous me l'assurez, j'en suis ravi, et je lui présente mes hommages avec une confiance toute particulière.

« Je trouve que vous avez parfaitement bien fini vos affaires. Personne ne peut se plaindre qu'on en revienne au fameux Concordat. Mais je n'ai plus le temps de parler. Il me paraît impossible qu'une certaine princesse russe soit à Rome et que vous ne la voyiez pas souvent (1). Mettez-moi à ses pieds, je vous en prie, et dites-lui que tout ce qui en a le droit chez moi l'embrasse tendrement. Quant à moi, j'embrasse monsieur son cher époux!

« Mon cher et très cher comte, je suis à vous plus que je ne puis vous le dire. Jamais je n'ai varié, et vous le savez bien; depuis nos angoisses communes, vous avez fait fortune. Que Dieu en soit loué et l'augmente tous les jours. Vous devez bien encore avoir des momens gris-bruns; *fiat lux!* Pour moi, je suis enterré, et les quatre sceaux sont mis sur ma tombe. Comme vous ne pouvez pas soulever la pierre, approchez au moins l'oreille pour entendre. Adieu! adieu! cher comte. Aimez toujours un peu ma cendre parlante qui vous aime toujours comme si elle était encore organisée. Je ne sais point encore dans ce moment que mon successeur soit en route. »

On voit qu'au moment où était expédiée cette affectueuse lettre, la date du départ de Joseph de Maistre n'était pas encore fixée. Elle le fut, à l'improviste, dans le courant du mois de mai. Une flotte de vaisseaux de ligne partait de Russie pour aller chercher en France quelques milliers de soldats russes appartenant à l'armée d'occupation. Elle devait aborder au Havre ou à Cherbourg. Il n'était pas difficile à l'envoyé de Sardaigne de se faire autoriser à prendre place avec sa famille sur un de ces bâtimens qui devaient mettre à la voile au commencement de juin.

(1) La princesse Gagarine, sœur de Mme Schwetchine, dont, pendant son séjour à Saint-Pétersbourg, le comte de Blacas fréquentait assidûment le salon.

L'autorisation lui ayant été accordée, il se hâtait de le mander à Blacas (1), non sans lui confesser la surprise que lui causait « l'événement unique » qui, de la manière la plus naturelle, le conduisait « dans la grande Lutèce, cette sage, folle, élégante, grossière, sublime, abominable cité, » avec laquelle il avait longtemps cru ne faire jamais connaissance. Mais, hélas! il ne devait pas y trouver son ami.

Celui-ci lui en exprimait le plus vif regret. Il espérait bien cependant qu'ils se rencontreraient bientôt à Rome. « Vous savez quelles sont mes prétentions; je ne veux pas en démordre et je vous supplie de vous en occuper. » Il affirmait ensuite que le roi de France serait heureux « de voir enfin quelqu'un qu'il connaît, qu'il estime et qu'il aime depuis nombre d'années. » — « Vous trouverez à Paris beaucoup de vos anciennes connaissances et beaucoup de gens qui, sans vous avoir vu, ne vous en connaissent pas moins. Mais je vous prie de faire une visite de ma part à ma grand'tante, la duchesse de Damas : vous serez sur-le-champ lié avec elle. Voyez aussi le bon duc d'Havré, l'archevêque de Reims, Mme la vicomtesse d'Agoult. Enfin, mon cher comte, tous mes amis seront les vôtres, et vous n'aurez qu'à vous nommer... »

Parti de Saint-Pétersbourg le 27 mai, Joseph de Maistre arrivait en France, à la mi-juin. Sa correspondance imprimée ne contient aucune lettre datée de la capitale, et parmi celles qu'il a écrites au comte de Blacas, il n'en est qu'une, — la suivante, — qui l'ait été à Paris.

« *Paris, rue et hôtel du Helder, 20 juillet 1817.* — Quel plaisir pour moi, monsieur le comte, de savoir que ce billet, renfermé dans une lettre écrite par une main amie, vous parviendra sûrement! Me voici à Paris contre toutes les probabilités possibles. Je me hâtai de vous en faire part à Rome au moment même où la chose fut décidée. Qui sait si cette lettre vous est parvenue? Peu de temps après, les papiers publics m'apprirent votre excursion à Paris; mon cœur battit de joie; mais, hélas! mon espoir s'en est allé en fumée. Vous n'êtes plus ici. Mais, d'une manière ou d'une autre, je vous verrai. Oui, je vous verrai à Rome ou à Turin, — ou ailleurs; — mais, enfin, je ne puis me résoudre à ne plus vous voir.

(1) Le 8 mai/27 avril, *Correspondance* imprimée, t. VI, p. 87.

« Je me retire, mon très cher comte, parce que la partie n'était plus tenable. Bien persuadé que ceux qui n'ont pas bu à la coupe de la Révolution, ne doivent pas se présenter à la Restauration, j'avais demandé à ne pas changer de place et je croyais l'avoir obtenu; mais je n'ai pu échapper à l'activité de mes amis. Ils m'ont affamé, ruiné, désespéré. Ils m'ont forcé de représenter mon maître à mes frais pour un tiers au moins pendant près de trois ans; et lorsque j'ai eu dévoré tout mon argent et même celui de ma femme (ce qui me crucifie tout à fait), je me suis vu obligé de demander moi-même mon rappel. Je passerai en courant sur mes biens confisqués en Savoie et j'irai à Turin, où j'espère bien pouvoir louer une boutique au moyen d'une pension de huit à neuf mille francs. Voilà mon histoire, mon cher comte, je profite pour vous l'envoyer d'une occasion parfaitement sûre. J'espère qu'à la réception *de la présente*, vous ne me refuserez pas une messe de *Requiem*.

« Que pourrais-je vous dire sur moi-même? Je sais que vous avez été ici ce que vous êtes aujourd'hui à Rome; ces deux points me semblent incontestables. Je sais de plus que vous êtes considéré à Rome autant que vous le méritez. J'espère que l'arrangement des Églises sera votre ouvrage et qu'éternellement on s'en souviendra. Je n'ai cessé de penser à ce que vous m'avez dit sur Rome. Comme ami et même, comme créature raisonnable, je ne balancerais pas. C'est le père de famille qui tâtonne. Un emploi intérieur pourrait faciliter l'établissement des enfans; voilà tout le mystère, Au reste, monsieur le comte, Dieu me préserve de déplacer M. Barbaroux. Je me rappelle toujours le beau mot de d'Aguesseau : *Dieu me préserve d'occuper la place d'un homme vivant!* Ce ne serait donc que dans le cas où M. Barbaroux voudrait se retirer librement, et dans ce cas même, je remplacerais difficilement un homme exercé aux affaires de ce climat qui a ses caractères particuliers.

« Vous ne pourrez plus me répondre qu'à Turin, et si ce n'est pas par occasion, rappelez-vous que la lettre sera décachetée (1).

« Quelle aimable personne j'ai connue dans la personne de Mme la duchesse de Damas! et avec quel plaisir j'ai parlé de vous librement! J'en avais besoin. Je serais extrêmement assidu auprès d'elle si je ne partais pas incessamment. Un mois ne m'a

(1) Il convient de rappeler qu'à cette époque, le cabinet noir fonctionnait dans la plupart des États d'Europe.

pas suffi, à beaucoup près, pour assouvir ma curiosité à Paris. Cependant, je ne puis prolonger mon séjour.

« Ne disais-je pas en commençant que j'écrivais un billet; plaisant billet! mais, c'est que je croyais la chose possible en commençant. Mettez-moi toujours aux pieds de Mme la comtesse de Blacas. Pour moi, je suis toujours pendu à votre cou. Je me rapproche avec un grand plaisir de votre chère Excellence, espérant toujours que, d'une manière ou d'une autre, *il me sera donné* de l'embrasser sans figure. Je suis pour la vie, monsieur le comte, avec les sentimens inaltérables que vous connaissez, votre très humble serviteur et dévoué ami. »

Il est regrettable qu'en écrivant à Blacas, Joseph de Maistre ne donne d'autres détails sur son séjour à Paris que celui de ses courtes relations avec la duchesse de Damas. C'est seulement par une lettre à Bonald, qu'il avait eu la déception de n'y pas rencontrer, que nous savons qu'il y reçut un accueil digne de lui. « La Cour, lui mandait-il, la ville, les Tuileries, les Variétés, le Musée, les Montagnes (1), les ministres, les marchands, les choses et les hommes se sont si fort disputé ma pauvre personne qu'il me semble aujourd'hui n'avoir rien fait et n'avoir rien vu et que je ne suis pas même bien sûr d'avoir été à Paris (2). » Il négligeait d'ailleurs d'avouer à Bonald qu'il n'avait été qu'à demi satisfait de sa visite à Louis XVIII. Telle était cependant la vérité. Comme on le verra bientôt, il en fit postérieurement l'aveu à Blacas, mais avec tant de discrétion et de réserve que nous restons dans l'impossibilité de préciser en quoi l'accueil du Roi n'avait pas répondu à son attente.

Une autre lettre à Bonald nous apprend encore qu'en venant à Paris, Joseph de Maistre avait apporté dans sa valise le manuscrit encore inachevé de son ouvrage : *Du Pape*, qu'il aurait voulu lui soumettre avant de le publier. Il avait ensuite traité pour la publication avec le libraire Le Normand. Mais, l'ouvrage ayant été communiqué en manuscrit à diverses personnes et notamment à la duchesse de Duras, les réflexions qu'il contenait sur l'Église gallicane, « bien qu'il l'élevât aux nues, » et les vérités qu'il disait « à cette vénérable Église » menaçaient d'éveiller

(1) Les Montagnes russes constituaient à cette époque un jeu et un spectacle fort à la mode.

(2) *Correspondance* imprimée, t. VI, p. 112.

tant de susceptibilités que l'auteur songe à rompre la convention signée avec le libraire français et à faire imprimer son livre en Italie (1). De ces incidens ni des circonstances de son séjour en France, il ne souffle mot à Blacas. A la lettre datée de Paris, qu'on vient de lire, en succède bientôt une autre. Elle est datée de Turin d'où Joseph de Maistre était destiné à ne plus sortir.

« *Turin, 3 septembre 1817.* — Me voici : c'est moi en vérité. Cependant, je vous permets bien volontiers d'en douter, puisque j'en doute moi-même. Après une si longue absence, il me semble que je rêve en revoyant des choses et des personnes qui ont si fort changé. J'espère que vous aurez reçu ma lettre de Paris renfermée dans celle de la grand'tante. Pendant un séjour de six semaines, j'ai regardé tant que j'ai pu; mais, que peut-on voir dans ce court espace de temps? Ah! que j'aurais envie de vous voir! et que j'aurais de choses à vous dire! Je suis ici depuis le 22 du mois dernier : je n'en sais pas plus sur mon sort que le jour de mon arrivée. Qu'est-ce qu'on fera de moi? je l'ignore. Plusieurs personnes sans doute désireraient me voir prendre un certain vol; mais, par la même raison, d'autres voudraient tout le contraire et je leur crois, autant que j'en puis juger, plus de force et d'habileté, comme il arrive presque toujours. Mon esprit est continuellement ramené vers cette idée, que vous me présentâtes un jour dans l'une de vos lettres et qui était d'autant plus remarquable qu'elle m'était venue à moi-même. Je crois vous avoir fait l'unique objection qui m'arrêtait. Un père de famille, à mon âge surtout, n'est pas égoïste ; il ne fait rien pour lui. D'ailleurs, mon très cher comte, c'est bientôt dit : — Faites cela. — Il reste une autre petite question : — La chose est-elle possible? — Jamais il ne m'a été dit rien dans ce sens, et qui sait ce qu'on pense? Après vingt-cinq ans d'absence, j'arrive ici presque étranger; tous mes fils sont rompus. Aucune voix ne s'élève pour moi, excepté celle de mes faibles services et les voix étrangères qui nuisent quelquefois. Enfin, tout est excessivement douteux.

« Il m'en a beaucoup coûté de quitter sitôt vos Tuileries. On vit bien dans ce pays-là et la ville n'est pas tout à fait maus-

(1) La première édition parut à Lyon en 1819.

sade. Si j'avais l'extrême plaisir de vous voir, je vous dirais cependant certaines petites choses qui m'ont manqué. (Je veux dire qui m'ont manqué à moi.) Au reste, tant que l'ordre ne sera pas chez vous, il ne sera pas ailleurs, et cette vérité reconnue influera probablement sur le rétablissement de l'ordre chez vous.

« C'est avec une joie bien sincère, monsieur le comte, que je vous félicite sur le Concordat signé par votre excellente Excellence. Il n'y a rien de mieux; il n'y a rien de plus raisonnable; c'est tout ce qu'on pouvait désirer. La meilleure preuve s'en trouve dans la rage du parti mécréant. Je suis véritablement charmé que votre nom se trouve au bas de ce monument de sagesse. Je n'ai cessé d'espérer, au reste, que vous feriez une excellente besogne; aussi, je n'ai point été surpris.

« Je viens de voir passer le chevalier de Vernègues (1) qui s'en va à Paris de concert avec une grande belle veuve septentrionale que vous avez connue sans doute à Saint-Pétersbourg. On parlait tout haut d'une chose faite : qu'en pensez-vous? Pour moi, j'y consens.

« J'ai laissé mon fils à Saint-Pétersbourg pour rendre les papiers à la Légation. Si l'Empereur n'avait pas arrangé la chose ainsi, je me serais trouvé dans la plus fâcheuse position, car tout était prêt; le vaisseau partait et mon successeur n'était pas arrivé à l'époque promise. Ma seconde fille est aussi demeurée en Savoie pour soigner un pied foulé. J'attends le jeune homme au premier moment.

« Je prie Mme la comtesse de Blacas d'agréer mes respectueux hommages. (Il me semble toujours que j'ai l'honneur de la connaître.) Vous savez, monsieur le comte, à quel point je suis à vous. Excusez la forme de cette lettre, c'est un fait exprès. Votre très humble serviteur et éternel ami. »

L'arrivée de Joseph de Maistre à Turin eut pour effet de surexciter chez Blacas le désir qu'il avait conçu de le voir venir à Rome comme représentant du Piémont. Le 10 octobre 1817, il l'entretenait de nouveau de ce projet, en lui en montrant les avantages et les facilités d'exécution. Le comte de Barbaroux,

(1) Agent des Bourbons pendant l'émigration, le chevalier de Vernègues, après de retentissantes aventures, s'était fixé à Saint-Pétersbourg d'où il ne partit qu'en 1814 et où il s'était lié avec Joseph de Maistre.

qui dirigeait la Légation de Sardaigne auprès du Saint-Siège, souhaitait d'être rappelé et céderait son poste avec satisfaction. D'autre part, il convenait que « le souverain le plus puissant de l'Italie et qui comptait huit cardinaux au nombre de ses sujets » fût représenté à Rome par un homme éminent, capable par son esprit, sa réputation, son usage du monde, d'exercer une grande influence. Le comte de Maistre réunissait ces conditions, et la société romaine serait heureuse de le posséder. Lui-même pourrait mener à Rome « une vie très douce; » le corps diplomatique était bien composé, très uni : « Vous êtes fait pour cette place et elle est faite pour vous. »

Si pressantes que fussent ces sollicitations, de Maistre ne s'y rendit pas, pour des motifs que nous le laissons énumérer lui-même, en faisant remarquer que ses réflexions le conduisent à parler à Blacas, ce qu'il n'avait pas encore fait, de l'accueil que, lors de son passage à Paris, il a reçu aux Tuileries.

« *Turin, 26 novembre 1817.* — Vous dites d'or, monsieur le comte; vous parlez comme un oracle et mon cœur serait tout à fait de votre avis. Je suis flatté, d'ailleurs, autant que je dois l'être de l'approbation que vous m'accordez; mais, hélas! il faut renoncer à ce beau projet et cela par trois raisons, comme dirait l'intendant Pincé : les voici bien chiffrées, monsieur le comte.

« 1° Il faudrait me séparer de mon fils sans aucun terme visible, ce qui serait pour moi une espèce de damnation éternelle. 2° Les légations dans ce moment d'embarras ne sont pas payées. J'en sais quelque chose. J'ai achevé de me ruiner en Russie où j'ai dévoré toutes mes économies et de plus vingt-cinq à trente mille francs à ma femme, sans espoir de remboursement, du moins complet ou à peu près. Que ferais-je à Rome avec trente-six mille et tous les frais extraordinaires, à ma charge, même ceux de secrétaire? A cette époque de détresse, il faut laisser les places diplomatiques aux célibataires, ou du moins aux hommes assez riches pour pouvoir et vouloir y consumer une grande partie de leurs revenus. 3° Enfin, ce n'est pas moi qui donne ces places, c'est le Roi, ce qui me paraît tout à fait juste : or, je puis vous assurer que je n'ai pas vu de sa part le moindre signe favorable à votre bonne et amicale idée.

« N'ayant d'ailleurs nulle difficulté à vous ouvrir mon cœur,

je vous avouerai que je commence à éprouver ce dégoût profond qui nous pousse vers la retraite et l'oubli des affaires. Un certain mot de recommandation aurait pu faire la fortune de ma famille; ce mot n'a pas été dit. Je suis donc forcé de combattre corps à corps et sans aucun allié cette force que vous connaissez assez et qui, après toutes les grandes révolutions, contrarie toujours ceux qui n'y ont point pris part. Je n'ai d'ailleurs aucun talent pour l'intrigue, pas l'ombre de ce qu'on appelle savoir-faire. Je me tranquillise donc, et bientôt je ne penserai plus à rien, car si, dans quelques circonstances de ma vie politique, je n'ai pu, comme tous les hommes et surtout comme tous les pères, me défendre de certaines espérances, Dieu m'a pourvu d'une immense philosophie pour me consoler dès que je vois ces espérances trompées.

« Je suis même d'assez bonne composition pour me laisser persuader sans nulle difficulté que j'avais tort d'espérer. Pendant les six semaines que j'ai passées dans votre grande ville, j'ai été on ne peut mieux traité de tous côtés et même *Là* (1), extérieurement; mais, dans le fond, je m'aperçus au premier mot que le vent était contre moi. Il n'y a point de mots pour expliquer cela, et cependant il n'y a rien de si sensible et de si évident. Or, vous savez, vous, très cher comte, quel fut sur moi l'effet de ce sentiment intérieur : c'est que tout en parlant, très librement en apparence, je ne sus pas dire un mot de ce que je voulais, et de ce qu'il fallait dire. Ce fut au point qu'en sortant, je me suis mis à rire de moi-même de la meilleure foi possible, car je suis l'homme du monde dont je me moque le plus volontiers. J'ai emporté pour mon fils une distinction dont j'avais eu l'honneur de vous parler *dans ma jeunesse;* mais tout cela s'est fait d'une manière si lente, si triviale d'ailleurs et si peu personnelle, que je me suis amèrement reproché d'y avoir pensé. Je n'ai pas moins été complimenté de toutes parts sur la manière dont, etc., et j'ai fait mes révérences avec tous les mots et les tons convenables. Mais, à vous, cher comte, qui avez toujours été si bon pour moi et à qui j'ai voué un si grand attachement, je ne dois que la vérité. Que je voudrais vous voir encore et vous porter mon ancienne gaieté en cheveux blancs! mais je ne sais plus comment m'y prendre.

(1) Allusion à l'audience que lui donna Louis XVIII.

« Je vois beaucoup ici M. le cardinal de Morozzo (1) auprès duquel je me suis acquitté de votre commission. Il a été très sensible à votre souvenir et m'a chargé de mille choses pour vous. Il est sur le point de repartir pour son diocèse, ce qui me fâche beaucoup, car il est tout à fait bon pour moi et pour mon fils qui m'a rejoint depuis un mois environ. Il est lieutenant-colonel dans l'état-major de l'armée, chevalier de Saint-Maurice ici, de Saint-Louis en France, de Sainte-Anne, de Saint-Wladimir et de l'Épée d'Or pour la valeur en Russie. Il a de plus je ne sais quel Mérite prussien, de sorte que le voilà tel qu'il est, monsieur le comte. Il vous remercie beaucoup de ne l'avoir point oublié, et vous présente ses hommages. Dans ce moment, sa position est fort belle; mais, l'ancienneté étant nulle ici depuis le grade de major, vous concevez que tout se réduit aux chances de l'intrigue et de la protection. Sur cela comme sur tout le reste, je suis parfaitement tranquille. Ce qui me fait plaisir et ce qui est sûr, c'est que le jeune homme marche tout à fait dans la voie droite. Il court sa vingt-septième année. Je connais peu d'hommes plus faits pour la carrière que je quitte mal à propos; ses connaissances et son caractère l'y appellent hautement, je ne sais si on l'y jettera.

« J'ai répété ce mot que vous me dîtes sur les huit *Porporato*. On l'a bien compris et sur votre personne il a été dit : — Celui-là est bon! je n'ai pas voulu contredire.

« Le papier ne rit pas : c'est un vieux proverbe. Je n'ai donc pas compris parfaitement si la troisième page de votre lettre était bien sérieuse (2). Vous persistez dans vos principes. Hélas! tant pis, monsieur le comte, si vous avez parlé sérieusement. Dans cette supposition, je suis mortellement fâché, mais nullement étonné. Il n'y a que trois ou quatre jours que j'écrivais ceci : *Lorsqu'un homme, et plus encore lorsqu'un corps distingué a eu la faiblesse de prêter serment à l'erreur, le lendemain, il la déclare vérité, car il est bien plus aisé de remporter une victoire sur sa conscience que sur son orgueil.* Ce principe est vaste et s'étend à beaucoup de choses. Il y a de plus dans les têtes fran-

(1) Sujet piémontais, évêque de Novare, qui venait d'être créé cardinal.

(2) Blacas lui avait écrit : « Au moment où j'ai reçu votre lettre, j'étais occupé de la préconisation de trente-deux archevêques ou évêques qui sont appelés à rendre à l'Église de France son ancien éclat et à soutenir les quatre propositions qu'un de mes amis désapprouve. Vous voyez que mon séjour dans la ville éternelle n'a rien changé à mes principes. » — Rome, 10 octobre 1817.

çaises, et surtout dans la vôtre, monsieur le comte, une erreur particulière et terrible, c'est la raison d'État que vous entrelacez de plus avec l'autorité de Bossuet. Rien n'est plus chimérique; mais il n'y a pas moyen de défaire ce nœud. *Bossuet aurait dû mourir après le sermon sur l'Unité comme Scipion l'Africain après la bataille de Zama;* c'est encore ce que j'ai écrit, et je ne m'en repens pas. Depuis la fatale époque de 1682, ce grand homme n'est plus qu'un homme. Il fait pitié; il fait pleurer quand on le compare à ses belles années. Il n'est du reste pas plus l'auteur des Quatre Articles que vous et moi. Il ne fut que le secrétaire mécanique de l'assemblée. Il disait à l'archevêque de Reims, Le Tellier : *Votre gloire sera obscurcie par ces odieuses propositions*, etc., etc. Mais tout cela est inutile. Il y a des préjugés contre lesquels la raison est non seulement nulle, mais dangereuse, car la plus grande insulte pour l'orgueil, c'est une démonstration. Quand une nation s'est entêtée, tout est dit, et quand la Souveraineté a joint de plus à une certaine erreur l'idée de sa prérogative, il n'y a plus que Dieu qui la puisse convertir ; même, j'en doute. Qui sait si elle ne dirait pas *Non* à Dieu même? Les protestans lui disent bien qu'il se trompa grossièrement, il y a mil huit cent dix-sept ans; qu'il ne sut pas fonder son Église; qu'au bout d'un temps assez court, elle n'était plus qu'une infâme idolâtrie et que sans deux polissons du XVIe siècle, c'en était fait de la vérité sur la terre...

« ... J'étais sur le point de vous envoyer le *Lépreux de la Cité d'Aoste*, lorsque vous m'avez appris que Le Normant vous l'envoyait. Il me préviendra sûrement. Voici une jolie anecdote sur cet opuscule. Un de vos diables d'écornifleurs, à Paris, avait déterré, je ne sais où ni comment, l'édition de Saint-Pétersbourg du *Voyage autour de ma chambre* suivie du *Lépreux*. Il sentit la force de ce morceau, le copia proprement et le fit imprimer comme un ouvrage de sa façon. Il eut même le front d'en faire une lecture dans je ne sais quelle société où se trouva pour son malheur le marquis de La Maisonfort (1), qui ne châtia pas cette rare impudence autrement qu'en demandant en passant au lecteur s'il connaissait l'auteur du *Voyage autour de ma chambre!* Le *Lépreux* a fait une fortune dont vous n'avez pas

(1) Un des agens les plus actifs de l'émigration, qui avait longtemps vécu en Russie et qui était des amis du comte de Maistre et du comte de Blacas.

d'idée. Hélas! j'ai quitté l'auteur pour toujours (1). Cette séparation a été terrible pour les deux frères. La Révolution nous a mis, au pied de la lettre, *en pièces*. Il a eu un fils quelques jours après mon départ; mais il a pensé le payer par la vie de son excellente femme, qui cependant s'est tirée heureusement du tombeau. Elle est encore toute faible. Quel terrible jour pour moi que ce 15/27 mai 1817!

« Mylord! voilà bien du papier barbouillé : il faut pour aujourd'hui que je prenne congé de Votre Grâce. Je fais mille vœux pour la conservation de la grande Charte, pour celle de Sa très excellente Majesté, de la haute Maison et de la basse. Je souhaite que la législature soit à jamais une seule puissance en trois personnes; que toute motion soit sage; que tout bill soit une source de bonheur pour mille générations; que la haute Église jouisse des douceurs de sa congrégation sans paroisse ailleurs; que le budget soit d'une année à l'autre plus consolant et que le Jury soit et demeure infaillible. Me voilà en règle envers un Pair constitutionnel. Maintenant, je me mets aux pieds de sa dame pour l'assurer de tout mon respect et lui protester que je serais ravi de faire sa connaissance, même au prix d'un solécisme; c'est tout dire.

« Ce que vous m'avez dit de Florence (2) m'a fait venir l'eau à la bouche. Mais je ne suis pas né pour faire ce que je veux. Je me recommande de nouveau à votre bon souvenir qui est une de mes grandes consolations. Vous connaissez les sentimens que je vous ai voués pour la vie. Trouvez bon, monsieur le comte, que je m'en tienne là sans rien gâter par des formules doubles.

« Je n'ai reçu qu'une lettre de vous à Paris. A propos de lettres, vous rappelleriez-vous quelque chose que vous me dîtes une fois à Saint-Pétersbourg sur les lettres et sur le sable, — voyez, je vous prie. »

III

A Rome, à ce même moment, le comte de Blacas était sous le coup d'une crise morale singulièrement douloureuse, aggravée

(1) Xavier de Maistre, marié en Russie, y était resté et y mourut.

(2) C'était à Florence qu'à défaut de pouvoir se retrouver à Rome, Blacas lui avait donné éventuellement rendez-vous.

par l'état précaire de sa santé. Éloigné des conseils du Roi, sa voix ne pouvait plus s'y faire entendre et y eût-elle été entendue, elle n'eût pas été écoutée. S'étant rendu à Paris, l'année précédente, au mois d'avril, sans y avoir été appelé et pour conférer avec le duc de Richelieu sur les difficultés d'exécution que soulevait le nouveau Concordat, il n'avait pu y rester que dix jours, le ministère ayant exigé du Roi qu'il donnât à l'ambassadeur l'ordre de repartir (1). Il était rentré à Rome, après avoir constaté la défaite des opinions d'ancien régime qu'il avait toujours défendues et le triomphe de doctrines qu'il considérait comme attentatoires aux droits de la royauté. Puis, il avait vu des dissentimens s'élever entre le ministère et lui au sujet de ce Concordat qu'il se glorifiait d'avoir conclu, « dont tout le monde m'a fait des complimens, écrivait-il à Joseph de Maistre, et dont personne ne veut maintenant. » Il en était résulté pour lui un amer et profond découragement. Las de la politique, se confinant de plus en plus dans l'exercice de ses fonctions, il ne voyait rien au delà du maintien de son établissement à Rome où il pouvait satisfaire son goût scientifique pour les choses de l'antiquité, et notamment pour les médailles dont il se plaisait à former une riche collection.

Dans ces circonstances, il était de plus en plus possédé du désir de voir de Maistre à la légation de Sardaigne. Vainement, celui-ci lui disait à propos de cette mission de Rome : « Tout espoir s'évanouit ; rien ne me pousse de ce côté... Tout homme a une étoile qu'il ne peut vaincre ; la mienne a décidé irrévocablement que, jamais, je n'aurais ce que je désire et que, toujours, j'obtiendrais ce que je n'attends pas. » Blacas, loin de se laisser convaincre, ne désespérait pas de venir à bout des difficultés qui s'opposaient à la réalisation de ce projet. Il le déclarait le 29 mai 1818 : « Croyez-vous, demandait-il, que le roi Charles-Emmanuel (2) y puisse quelque chose et qu'il voudrait en parler

(1) Dans mon livre, *Louis XVIII et le duc Decazes* (Paris, Plon-Nourrit et Cie 1899), j'ai raconté les incidens auxquels donna lieu ce voyage qui fournit au comte de Blacas une preuve nouvelle de la fidèle affection que lui gardait le Roi, mais celle aussi de la loyauté avec laquelle ce prince entendait remplir ses devoirs de souverain constitutionnel. Une connaissance plus exacte du caractère de Blacas et l'examen de ses papiers autorisent à croire qu'il n'a pas trempé, quoi qu'en disent les rapports de l'envoyé prussien, comte de Goltz, dans les intrigues que nouèrent à Paris, pendant son séjour, les ennemis du cabinet Richelieu, à l'instigation de Talleyrand.

(2) Après avoir régné sur le Piémont de 1798 à 1802, le roi Charles-Emmanuel IV,

à son auguste frère? Je serais fort en mesure auprès de lui. » La question trouva de Maistre peu satisfait de la situation qui lui était faite à Turin et plus disposé qu'il ne l'avait paru précédemment à aller à Rome. C'est ce qui résulte de sa réponse.

« *Turin, 10 juin 1818.* — L'aimable lettre que vous m'avez écrite le 29 mai dernier, monsieur le comte, exige que j'y réplique sur-le-champ. Si quelque influence partait du pays où vous êtes, il paraît qu'elle me serait nécessairement utile d'une manière ou d'une autre. Mais, avant tout, souvenez-vous bien, je vous prie, de ce que disait si bien d'Aguesseau : *Dieu me préserve d'occuper la place d'un homme vivant!* Je ne sais pas mot des goûts, des vues et des projets de celui que je pourrais remplacer. Je ne connais même aucune de ses connaissances. Comment faire donc pour savoir ce qu'il pense? Et comment faire des questions sans donner des soupçons? Je serais inconsolable si je faisais tort ou chagrin à qui que ce fût. Voilà mes scrupules, mon très cher comte, et je pense que vous les approuverez. S'ils n'existent pas pour vous, c'est-à-dire si vous en savez plus que moi sur les intentions du possesseur actuel, je ne m'opposerais pas aux démarches que votre précieuse amitié vous suggérerait. Ce n'est pas qu'il n'y eût encore de graves inconvéniens de ce côté, quand tout irait comme nous voulons; mais, il y en a de tout côté, et il faut absolument choisir.

« Que ne donnerais-je pas pour une conversation avec un certain pair de France (1)! Je voudrais de mon côté vous parler des difficultés de ma position et de certaines chances qui doivent être pesées; mais, à deux cents lieues, comme vous dites, il n'y a pas moyen, et c'est tant pis pour moi, car vos conseils pourraient m'être grandement utiles. Qui sait si vous ne regardez pas, comme certaines, certaines choses qui ne sont pour moi que possibles? Ce que vous dites sur les postes qui gênent les com-

las du pouvoir, avait abdiqué en faveur de son frère. Entraîné par une dévotion exaltée, il s'était établi à Rome et retiré dans un couvent où il recevait les plus éminentes personnalités de la société romaine. Il y mourut sous le froc en 1819.

(1) Le comte de Blacas siégeait à la Chambre des pairs, et ce passage de la lettre de Joseph de Maistre répond à ce passage de la sienne, relatif à l'accueil qu'avait reçu son ami aux Tuileries : « Le *désappointement* de tout le monde est la cause de celui que vous avez éprouvé dans une certaine ville. J'aurais besoin de causer avec vous: on ne peut dire à deux cents lieues ce que l'on pense et je crois que l'on communiquait plus facilement avec les amis avant que les postes fussent établies. »

munications est incroyable. Mais qu'est-ce donc que le mal d'yeux dont vous me parlez et dont je ne me doutais nullement? Il me semble que, pendant cinq ou six ans, jamais je ne les ai vus vous refuser service et je suis bien fâché qu'ils vous inquiètent aujourd'hui. Les miens sont précisément tels que vous les avez connus: détestables et infatigables. Je suis d'ailleurs blanc comme un cygne et radoteur en proportion.

« Si j'allais où vous êtes, je me ferais annoncer sous le nom de ci-devant jeune homme et je compterais un peu sur l'aimable compassion de Mme la comtesse de Blacas, que je crois toujours connaître tant il me paraît impossible que je ne connaisse pas la moitié de M. le comte de Blacas? Je la prie d'agréer mes hommages respectueux. Si j'habitais Rome, j'espère bien que, de temps à autre, elle me mènerait voir les curiosités; alors, tout le monde dirait : *La voilà qui mène l'aveugle*, et chacun lui donnerait un *baïoque*.

« Je me dispense, puisque vous le voulez, de toute cérémonie et j'y trouve une douceur particulière, ce qui n'a pas besoin d'explication pour votre cœur. Je proteste cependant, mon très cher comte, que je sais très bien ce que vous êtes. Tout à vous pour la vie. »

Au reçu de cette lettre, Blacas s'empressait de s'informer sûrement des projets de l'envoyé de Sardaigne à Rome, le comte de Barbaroux. « Je me suis assuré, dit-il, qu'il serait très aise d'échanger la place qu'il remplit pour une autre qui lui donnerait dans son pays une existence convenable. » Il avait fait aussi auprès du roi Charles-Emmanuel une démarche pour son ami. « Il m'en a fait, dit-il encore, l'éloge le plus juste, le plus mérité. J'ai vu qu'il le connaissait à merveille et, quoiqu'il ne m'ait pas promis d'une manière positive d'écrire dans le sens que nous voudrions, je crois que ce qu'il mandera sera l'équivalent. Mais il m'a paru d'ailleurs tellement déterminé à ne se mêler de rien qu'il faut agréer ses bons offices sans paraître le savoir et en garder le silence, même vis-à-vis de lui. » En envoyant ces détails à de Maistre, le 8 août, Blacas s'excusait d'avoir tardé à les lui faire tenir. Mais il avait eu la douleur de perdre son beau-père; sa femme, enceinte à cette époque, était pénétrée de douleur; lui-même souffrait de mille petites incommodités. Ses yeux souvent malades ne lui permettaient pas toujours d'écrire : « Il n'a rien moins fallu que

tout cela, mon cher comte, pour que je laissasse passer aussi longtemps sans vous rappeler la tendre amitié et le fidèle attachement qui ne peuvent finir qu'avec mes jours. »

La réponse que reçut Blacas à ces déclarations affectueuses et à ces témoignages d'intérêt était écrite sur papier de deuil.

« *Turin, 23 août 1818.* — Hélas! monsieur le comte, vous m'envoyez un triste cachet noir; voilà le mien; il est de la même couleur. Votre lettre est arrivée dans un des momens les plus pénibles de ma vie. Je viens de perdre le plus aimable et le plus aimé des frères, le nouvel évêque d'Aoste, mort dans mes bras après une maladie assassine de quatre ou cinq jours, que personne n'a connue. Ah! mon cher comte, quelle perte! Elle empoisonne le reste de ma vie. Je ne vous parle pas du mérite de ce frère, de son éloquence, de ses travaux apostoliques, de son amabilité. Il n'a jamais eu l'honneur d'être connu de vous; mais je sais bien que vous me plaindrez. Toute ma famille est atterrée de ce coup, et moi, en particulier, j'en suis demeuré presque hébété. Ce malheur, ajouté à tant d'autres amertumes, m'a conduit à un état d'apathie et de dégoût dont je n'avais pas d'idée. Ma tristesse cependant ne me rend pas insensible à la vôtre, au contraire, je la sens plus vivement. Vous êtes bien heureux au moins que Mme de Blacas, dans l'état où elle se trouve, ait pu supporter ce coup. J'ai eu peur, au pied de la lettre, en voyant dans votre épître combien elle était peu disposée à recevoir une secousse aussi cruelle. J'espère de tout mon cœur que le reste de la maladie si connue se passera heureusement et que vous serez de nouveau père sans qu'il vous en coûte une crainte. Je me rappelle souvent avec une douce mélancolie ces momens déjà si loin de nous, où je vous disais : *Au nom de Dieu, faites-moi des Blacas.* Vous branliez la tête alors comme si je vous avais parlé d'une chose impossible. Vous y voilà cependant, grâce à Dieu. Ce serait bien dommage qu'une aussi bonne race se fût éteinte.

« Le frère que je pleure prêchait à Bordeaux devant Madame la Duchesse d'Angoulême, au moment de la catastrophe. Elle le traita avec beaucoup de bonté. Un jour, entre autres, elle lui dit : *Monsieur l'abbé, le livre de Monsieur votre frère a contribué en grande partie au rétablissement de ma famille.* De toute fatuité *libera nos Domine*. Mais, c'est seulement pour vous dire,

monsieur le comte, que lorsque j'eus l'honneur d'être présenté l'année dernière à cette auguste personne, elle ne me dit pas un mot de ce même livre. Il est bien permis de voir ici un ordre exprès. Mais ce n'est pas le tout : lorsque je *lui* fus présenté, il ne m'en dit rien, et même, il affecta de me parler du *Voyage autour de ma chambre* dont il s'agissait très peu dans cette occasion. C'était une manière assez ingénieuse de dire sans le dire : *Quant à vous, je n'ai rien à vous dire.* En me rappelant tout ce qui s'était passé, j'avais bien droit d'être un peu surpris. J'ai tout attribué à ma profession de foi anticonstitutionnelle, si mal à propos réimprimée, sous mon nom, par je ne sais quelle main ennemie. Ma foi, je ne sais qu'y faire. Je n'en devins pas moins tout à fait nigaud, comme je me suis donné l'honneur de vous le dire. — Je vois d'ici les peines dont vous me parlez. Je connais votre cœur et votre manière de penser. Je vois ce qui se passe. Vous n'avez aucun sentiment qui me soit étranger.

« J'ai bien tâté le terrain sur la Ville éternelle ; mais j'ai vu qu'on n'est pas disposé à rien faire d'extraordinaire. Or, que voulez-vous que je fasse là avec une famille et trente-six mille francs ? Il faut donc se résoudre à finir ma vie dans les montagnes. J'ai passé six jours chez moi en venant ici. J'ai trouvé vingt maisons nobles au moins, fermées, dans une ville de douze mille âmes, toutes mes connaissances mortes ou dispersées, les hideux acquéreurs à la place de tout ce que j'avais connu et aimé. Allons cependant, peu importe ; encore quelques jours et tout est dit.

« Je ne suis pas moins infiniment sensible à tout ce que avez bien voulu faire pour moi. D'une manière ou d'une autre, ce mouvement me sera utile, et qu'y a-t-il de plus heureux que d'être redevable à ceux qu'on aime ? Au reste, comme mon sort a toujours été d'obtenir ou d'avoir constamment ce que je n'attendais ni ne demandais, il peut bien se faire que mon étoile me réserve encore quelque surprise dans cette occasion et que je sois fait archevêque de Turin.

« Que je vous plains pour ce mal d'yeux ! J'aime mieux être privé de vos lettres que de vous fatiguer la vue. Ne m'écrivez plus ou ne m'écrivez que des billets. Votre lettre de quatre pages me donne des remords.

« Je vous renouvelle de tout mon cœur, monsieur le comte, l'assurance du tendre et profond intérêt que j'ai pris à votre malheur et à vos alarmes pour ce que vous avez de plus cher.

Dieu vous bénisse l'un et l'autre. Il m'en coûte de ne plus vous voir. Je n'ai rien rencontré, sur le chemin de ma pénible vie, de plus agréable pour moi que votre amitié. Qu'il m'eût été doux, après vous avoir quitté sur la Néva, *ne'tempi piu processori*, de vous retrouver sur le Tibre *ne'tempi!*... Qu'est-ce que j'allais dire? Les tempêtes sont-elles donc finies? Je n'en crois rien; elles font moins de bruit que les précédentes, mais le fusil à vent tue aussi bien que l'autre. Je suis à vous pour la vie, monsieur le comte, mais, croyez-le bien, d'une façon toute particulière. »

Deux jours après le départ de cette lettre, une occasion s'offrant à Joseph de Maistre d'en expédier une nouvelle à Blacas, sans avoir à craindre qu'elle ne fût ouverte avant de parvenir à sa destination, il lui écrivait plus librement, et lui avouait sa tristesse, sa lassitude morale, les appréhensions que lui causait l'avenir qui s'ouvrait devant lui.

« *25 août 1818.* — M. le marquis d'Azeglio, grand de cour de deuxième classe, qui s'en va rejoindre sa femme à Rome, me fournit l'occasion, monsieur le comte, de vous dire quelques mots que je ne voudrais pas confier à la poste. Ma position est un terrible problème. Faut-il demeurer en deçà ou au delà des Alpes? Qu'arrivera-t-il sous peu de temps? Jamais on ne m'ôterait de la tête que la Savoie vous tombera. L'Autriche spécule sur nous, n'en doutez pas. La princesse de Carignan nous donnait des espérances. Après les déclarations officielles et le plus joli ventre possible, tout à coup: Pstt! j'ai été désappointé plus que je ne puis vous le dire. Tant qu'il y aura dans le monde une goutte de sang de Savoie je lui demeurerai attaché; mais, s'il fallait être Autrichien ou Français, je ne balancerais pas longtemps.

Il y a une autre question: si nous étions cédés, c'est-à-dire nous ultramontains, alors, il ne s'agirait plus de fidélité; il faudrait prendre son parti. Je vois telle secousse, tel changement possible où il ne serait pas du tout indifférent pour moi d'être ici où là. Si vous étiez ici, vous verriez bien d'autres choses encore. Tout bien examiné, je n'ai voulu faire aucune demande. On fera ce qu'on voudra. Si l'on me destine à la Savoie (1), je

(1) Il était question de le nommer premier président à Chambéry.

me laisserai nommer. Je m'éloignerai de vous avec chagrin ; mais j'espère qu'un jour vous serez moins éloigné de moi.

« Votre pays, monsieur le comte, est un étrange spectacle. Je sens tout ce que les mécréans doivent vous faire souffrir. Mais la France est le pays des miracles. Il s'en fera encore. En attendant, croyez que lorsque je me rappelle certaines choses qui se sont passées entre nous, et que je vois ce qui se passe aujourd'hui, je ne sais si je dors ou si je veille. Rien ne fixe mon attention comme l'imperturbable constance dans les hommes et dans les systèmes. On dirait que c'est un plan fait et suivi depuis vingt ans. Tout ceci nous mène incontestablement à quelque chose d'extraordinaire. Mais quoi? Mais quand? C'est le secret de la Providence et, en attendant, il faut que votre pauvre ami prenne un parti. Où poser le pied? Où planter mon fils?

« J'ai mangé à Saint-Pétersbourg une grande partie des capitaux qui me restaient ; le reste du reste disparaît ici peu à peu. Car ce n'est pas, comme vous sentez, avec une pension de sept mille quatre cents francs que je puis subsister. Mon frère aurait pu pousser un peu ma barque ; il a disparu. Si cet état de suspension dure encore, en vérité je ne sais ce que je deviendrai. Vous voyez, monsieur le comte, que votre pauvre ami n'est pas couché sur des roses. J'ai voulu profiter d'une occasion sûre pour vous faire ce détail, afin que vous sachiez bien à quoi vous en tenir. La froideur qui suit de si longs services, les privations, les terreurs de l'avenir, la mort de mon frère, l'âge qui s'avance, d'excellens enfans qui font tout pour moi sans que je puisse rien faire pour eux, la nature du gouvernement et la jalousie des langues qui font de moi une espèce d'étranger, tout cela, mon très cher comte, me jette dans un état cruel. Je tâche cependant de ne pas me laisser abattre. L'étude, les jouissances domestiques, qui ne sauraient être plus grandes, et quelques distractions mondaines, me suffiront pour passer le reste de mes jours d'une manière tolérable. Ce qui me désespère chaque soir, c'est de ne jamais savoir trouver votre hôtel.

« M. le marquis d'Azeglio, qui veut bien se charger de cette lettre, est un homme de nom et de mérite, qui est tout à fait de l'ancienne religion et avec qui je suis extrêmement lié. Il est un grand ami de la religion catholique, apostolique et romaine, ce qui ne le rend pas fort agréable à nos mécréans (car nous avons aussi les nôtres). Sa maison m'a été extrêmement agréable

dans ce pays : c'est une de celles, en très petit nombre, où je respire librement. Il a fait ce qu'il a pu pour m'entraîner à Rome; je l'aurais grandement désiré ; mais il faut faire ce sacrifice à l'économie, et aux convenances aussi, car quelle attitude aurais-je dans une grande ville après avoir représenté pendant quinze ans auprès de l'une des premières cours de l'Europe? Souvent j'ai pris la liberté de le dire en riant au Roi, qui me reçoit toujours avec beaucoup de bonté. *Sire, mes amis ne savent plus comment m'écrire, et moi, je n'ose plus signer.* Il faut rendre justice à sa bonté; il y a quatorze mois qu'il me dit que j'ai raison. Voilà mon histoire, monsieur le comte. J'aurais bien d'autres choses à dire sur votre pays; mais je craindrais, malgré la sûreté de l'occasion, de manquer de respect à vôtre caractère, si je m'avisais de toucher à certains points. Voici un moment bien solennel (1). Quel homme, s'il n'a pas tout à fait perdu l'esprit, oserait dire : Il arrivera ceci ou cela ! Je fais des vœux bien ardens pour tous vos vœux.

« Dites-moi une fois, si vous le voulez : *J'ai reçu la vôtre du 25 août?* Ayez un peu compassion de moi, si cela ne vous gêne pas, et croyez que personne au monde ne vous est plus dévoué que moi.

« Après avoir fermé cette lettre, monsieur le comte, j'ai appris aussi sûrement qu'on peut être sûr de ce qui n'est pas fait que j'étais destiné à la première présidence de Savoie (2). »

Une amitié véritable et sincère est toujours ingénieuse dans ses manifestations. Celle que le comte de Blacas avait vouée à Joseph de Maistre s'était émue des pénibles aveux auxquels se livrait celui-ci quand il parlait de sa situation matérielle. Ils lui suggérèrent la pensée d'offrir spontanément un service qu'on ne lui demandait pas et il le fit, le 26 septembre, avec autant de bonne grâce que de simplicité :

(1) En France, on était à la veille des élections pour le renouvellement de la Chambre. Les partis s'y préparaient avec ardeur, celui de l'ultra-royalisme poursuivant le même but que celui de la Révolution : le renversement du ministère Richelieu auquel ils ne tenaient aucun compte de la mémorable victoire qu'il venait de remporter au congrès d'Aix-la-Chapelle, où il avait fait décider par les puissances l'évacuation du territoire français que leurs armées occupaient depuis 1815.

(2) Cette nomination ne se fit pas et peu après le comte de Maistre était appelé à la direction de la grande chancellerie du royaume de Piémont, avec le titre de ministre d'État. Il conserva ces fonctions jusqu'à sa mort.

« Je suis épouffé, mon cher comte, de tous vos déplacemens ; j'en prévois cependant encore un qui sera très cher; il me peine extrêmement, et il faut que vous me permettiez d'user de tous les droits de l'amitié pour vous demander, avec instance, de vouloir bien disposer de ma bourse. Je puis, sans me gêner le moins du monde, mettre mille louis à votre disposition : nous prendrons des arrangemens pour que vous me les rendiez peu à peu et sans vous déranger. Pensez, mon très cher comte, que cet argent ne m'est nullement nécessaire, qu'il dort dans mon tiroir, et que je serais très affligé d'apprendre que vous avez déplacé de nouveaux fonds, quand vous pouvez disposer de ceux que je vous offre, qui ne me servent point et que vous me rendrez sans vous en apercevoir. Vous m'obligerez beaucoup si vous acceptez ma proposition, et un refus me fera craindre que vous ne l'ayez regardée comme déplacée.

« Adieu, mon cher comte; rendez toujours justice à la tendre et constante amitié qui m'attache à vous pour la vie. »

La réponse de Joseph de Maistre à ce délicat témoignage d'amitié (1) trahit son émotion, sa reconnaissance : « Lorsque, au milieu de la triste indifférence, de l'égoïsme glacé, et de quelque chose de pire encore, on vient à rencontrer une âme comme la vôtre, on respire, on se console ; on est comme le voyageur qui traverse les déserts de l'Arabie et qui trouve tout à coup un bosquet et une fontaine : il s'assied à l'ombre et il boit. » Néanmoins, il déclinait l'offre de son ami. Il l'accepterait s'il avait à pourvoir aux frais d'un voyage accessoire, à marier une fille, à acheter une terre. « Mais, dans la position où je me trouve, que ferais-je de votre argent ? » Et il finissait en demandant un volume revêtu de la signature de son ami et encore ne l'accepterait-il qu'à la condition « qu'il ne vaudrait pas plus d'un louis. » Ces sentimens de gratitude se retrouvent dans une lettre que peu après il confiait à un de ses compatriotes, l'abbé de Bissy, qui se rendait à Rome.

« *Turin, 5 décembre 1818.* — Très cher comte, cette lettre vous sera remise par M. l'abbé comte de Bissy, mon compatriote et mon ancien ami. Nous étions de plus voisins dans notre

(1) Elle est dans la *Correspondance* imprimée, t. VI, p. 171. Mais c'est par erreur qu'elle y est placée à la date du 29 mai 1819. Elle est du 9 octobre 1818.

ville natale et, pendant un grand nombre d'années, nous n'avons cessé de nous voir de la fenêtre, lorsque l'aimable Révolution nous lança en sens contraire sans la moindre espérance de nous revoir. Cependant, nous nous sommes rencontrés miraculeusement, en vingt-cinq ans, une fois sur les Alpes, une fois à Paris et enfin à Turin, d'où l'abbé part pour s'en aller voir la capitale de la chrétienté. Il vous expliquera lui-même comme quoi il appartient à la France autant qu'à la Savoie. Permettez que, sous ce double rapport, je vous le recommande instamment pendant son séjour à Rome. Il appartient à l'une des meilleures maisons de Savoie, et il était destiné à courir chez vous une carrière très distinguée si sa fortune et ses espérances n'étaient pas tombées dans l'abîme commun. Il professe d'ailleurs la même religion que nous, et vous pourrez lui parler en toute sûreté. Je vous prie en style royal d'ajouter foi à tout ce qu'il vous dira sur ma singulière situation et sur l'état du Piémont en général, qu'il a eu le temps de bien connaître. Il vous expliquera comment, si l'on vivait d'estime et de considération, je serais sûr de dîner demain et comment, malgré les plus dignes oppositions du monde, je pourrais fort bien me trouver ministre d'État après-demain, si je ne meurs pas demain. Enfin, monsieur le comte, dites hardiment comme Arlequin : *Tutto il mondo è fatto come la nostra famiglia :* il n'y a de différence que celle qui tient aux masses. Il y aurait de l'impertinence à vous parler de ce qui se passe à Babylone. Recommandons donc le tout à Dieu et n'en parlons plus.

« J'espère, monsieur le comte, que vous aurez reçu ma dernière lettre du 9 octobre. J'ai toujours sur le cœur la vôtre du 26 septembre ; mais c'est dans un sens tout différent attribué à l'impression vulgaire. Combien j'ai senti ce trait de délicatesse et de bienveillance raffinée ! Mais je ne veux pas me faire gronder en vous en parlant encore. Heureusement, vous ne pouvez m'empêcher d'y penser.

« Est-il possible que j'aie perdu tant de temps ici sans avoir pu faire une course *ad Limina Apostolorum?* En vérité, il y a des momens où la sagesse est bien pénible.

« Je vous embrasse tendrement, monsieur le comte, et vous prie (mais fort inutilement, à ce que j'espère) de me conserver une amitié que j'aime par-dessus toutes les autres. »

La nomination du comte de Maistre aux fonctions de mi-

nistre d'État dont il vient de parler ne se fit pas attendre. Elle fut décidée et signée par le Roi à la mi-décembre. En même temps qu'elle réparait, à l'égard de l'illustre écrivain, les injustices du passé, elle mettait un terme à ses préoccupations matérielles. A peine installé à ce poste important, il s'empressait d'avertir Blacas de ce grand changement.

« *Turin, 19 décembre 1818.* — Monsieur le comte, je serais coupable si je ne me hâtais pas de vous apprendre la décision de mon sort. Après une très longue suspension, je m'étais arrangé assez philosophiquement, comme vous l'avez vu dans quelques-unes de mes lettres, pour une mort civile assez honorable, lorsque, tout à coup, le Roi m'a déclaré à la fois ministre d'État et régent de la Grande Chancellerie. Le régent, qui est parmi nous le premier personnage de la magistrature, revient assez à vice-chancelier. Cependant, c'est quelque chose de plus, et jamais il n'existe qu'en l'absence du chancelier. S'il plaît au Roi de remplir cette dernière place (qui est souvent longtemps vacante) il faut qu'il y nomme le régent ou qu'il le pourvoie ailleurs. Les femmes des ministres ont comme leurs maris le titre d'Excellence (ceci est tout à fait italien) et sont placées à la tête des dames de la Cour, de manière que, sous tous les rapports, je me trouve parfaitement bien colloqué.

« Cependant, monsieur le comte, j'espère que vous le croirez aisément, je ne sais quel désir et quelle espérance vague de revoir Rome vivaient toujours dans mon cœur. Une très petite lumière n'est jamais plus visible que lorsqu'elle s'éteint. C'est ce que je viens d'éprouver lorsque j'ai vu que tout espoir était éclipsé et que, suivant les apparences, je ne devais plus vous voir. »

Cette pensée, qu'un destin contraire dresse entre lui et son ami une barrière et la rend tous les jours plus haute, ne cesse pas de hanter Joseph de Maistre et d'assombrir son esprit. Elle se trahit encore dans une lettre sans date, une des dernières qu'il ait écrites et qui précède de peu de temps sa mort. A ce moment, on voit la vie lui devenir plus lourde; toutes ses réflexions se ressentent du pessimisme dont son âme est voilée; il songe à se préparer une retraite où il pourra finir ses jours, et pour se l'assurer, il sollicite cet appui pécuniaire qu'il a naguère refusé.

« L'attachement que j'ai pour vous, monsieur le comte, est bien indépendant des circonstances; cependant, il y a de certains momens où certains hommes sont plus nécessaires. Je ne puis me consoler de cet arrêt qui me condamne à ne plus vous voir. Tout est dit, je n'ai plus qu'à m'envelopper dans de la flanelle et à me faire dorloter par mes enfans, jusqu'à ce que l'aiguille de mon cadran s'arrête. Ma position est unique, c'est un assemblage d'élémens qui se combattent sans miséricorde et me déchirent. Ce qui me console, c'est que je fais ce que je puis et ce que je dois. Sans mes enfans, je m'en irais dans le désert. C'est pour eux que je nage dans le courant des affaires à l'âge où je serais en droit de les quitter. Je ne sais si j'ai quelque grâce à supporter les dignités sans fortune. Qui peut se juger soi-même? Quelquefois, je ressemble à ce drôle de corps qui voudrait se mettre à la fenêtre pour se voir passer. Cependant, je n'ai point de dettes; l'opinion me soutient assez fortement depuis quelque temps; mon fils marche droit et se trouve fort avancé dans les idées de ce pays (colonel de l'État général). Je ne pense qu'à lui comme vous pensez, car pour moi tout va bien et je suis parfaitement sûr de vivre jusqu'à ma mort.

« Mais, puisque ma plume, en écrivant à un excellent ami, s'est avisée, je ne sais comment, de descendre jusqu'aux détails domestiques, je voudrais vous faire une question *veramente da sfacciato*. Si je me trouvais, dans quelque temps, obligé de faire un effort pour me procurer, comme je crois que je vous le disais une fois, un jardin et une maison au milieu, l'offre, que vous ne fîtes un jour avec tant de grâce et d'amitié, subsisterait-elle toujours? Bien entendu que vous auriez toutes vos sûretés et que je ne demanderais à votre amitié que des remboursemens divisés.

« J'éprouverais une grande douceur à me jeter dans vos bras et à vous devoir en partie l'arrangement d'une affaire qui m'intéresse. Voyez comment je réponds à vos offres! Vous êtes le seul homme dans le monde fait pour ce trait d'amitié et vous êtes le seul homme dans le monde dont je puisse l'accepter. J'ai un peu honte cependant. Si les circonstances avaient changé pour vous, faites-moi le plaisir d'oublier cette page et de la regarder comme non avenue.

« Bonjour, monsieur le comte : je vous quitte tristement, plein comme vous de funestes pensées et ne sachant pas trop où

m'appuyer. Dans tout le cours d'une vie tempêtueuse et pénible, rien ne m'est arrivé de plus agréable et de plus heureux que le bonheur de vous connaître. »

Un court passage d'une lettre postérieure nous laisse deviner que la réponse de Blacas fut conforme à ce que souhaitait Joseph de Maistre.

« Puisque vous le voulez, écrivait celui-ci, je me prévaudrai, non sans quelque rougeur cependant, de l'offre aimable que vous m'avez faite et dans le cas d'une acquisition que j'ai en vue, je tirerai sur vous pour cette somme convenue de mille louis, en vous faisant tenir mon obligation. Je promettrai le remboursement en quatre paiemens de deux cent cinquante louis chacun, à la fin de chaque année, de manière que vous serez remboursé ou par moi, ou par mon héritier, à la fin de la quatrième. Il me semble que vous y consentez; ainsi tout est dit (1). »

Quelques jours plus tard, effrayé par les menaces révolutionnaires qui grondaient en Piémont, il écrivait encore :

« Je prends un intérêt immense à tout ce qui se prépare. Ayez aussi de votre côté un peu de pitié de ceux qui sont assis sur le bord du volcan. Je ne sais si, dans le moment d'une explosion, il ne vaudrait pas mieux être dedans. Je suis désespéré de n'avoir pu vous voir, d'autant plus que mes fers se rivent tous les jours davantage. Le bruit s'est répandu tout à coup que j'allais être fait ministre de l'Intérieur et plusieurs voix ont ajouté : sans quitter la Chancellerie, ce qui ne se serait vu que deux fois dans notre monarchie. Je tremble de tous mes membres. Je suis dans un état que je ne puis vous décrire. Que n'êtes-vous là avec votre force pour m'en donner un peu ?

« J'ai voulu quelque temps douter de cet honneur et malheur; mais le bruit et l'opinion s'affermissent à un point qui

(1) Joseph de Maistre eut part à l'indemnité des émigrés, mais fut loin d'être dédommagé de tout ce qu'il avait perdu en Savoie. Avec la faible compensation qui lui fut accordée et les mille louis que lui prêta le comte de Blacas, il acheta une terre de 100 000 francs, « seul héritage matériel qu'il légua à ses enfans, » nous dit son fils.

m'ôte la respiration. Comment pourrai-je supporter un tel fardeau ? Qu'est-ce donc que l'on veut ? Ne jette-t-on pas des guirlandes sur une victime suivant toutes les règles des sacrifices ? Si l'emploi de ministre de l'Intérieur ou, comme on dit ici, des Affaires internes était seul, il y aurait bien encore de quoi trembler ; seulement, je pourrais me dispenser de frissonner. Dans la place que j'occupe maintenant, il y a peu de responsabilité et, de tous les emplois de la première classe, il n'y en a pas certainement qui trouble moins le sommeil ; mais, si mon lit est une fois tendu à l'hôtel de l'Interne (ministère de l'Intérieur), je ne dois plus dormir. Si la fortune m'avait un peu moins cruellement traité, j'enverrais promener les affaires ; mais il n'y a pas moyen. Il faut mourir sur la brèche, en songeant que j'ai des enfans. »

Cette lettre, comme la précédente, ne porte pas de date. Mais elle est la dernière du dossier que nous venons de parcourir. Elle fut écrite par conséquent à la fin de 1821. A cette époque, atteint d'une paralysie qui, du moins, avait épargné son admirable intelligence et la laissait s'exercer encore avec activité, Joseph de Maistre touchait à sa dernière heure. La mort le frappa le 26 février, avant qu'il eût goûté la joie de revoir l'ami fidèle auquel, pendant plus de vingt années, il avait ouvert librement son esprit et son cœur et que leurs lettres réciproques nous montrent si vraiment digne de sa confiance et de son affection.

Ernest Daudet.

LE
CHEMIN DE FER DE BAGDAD

L'idée de joindre par une voie de communication rapide l'Europe aux mers des Indes a pris corps le jour où l'Asie turque est devenue, — après la péninsule balkanique, — un des champs d'expansion des grandes puissances européennes, un des théâtres où s'exercent leurs ambitions et leurs rivalités. Dans cette lutte sans trêve dont la suprématie mondiale est le prix, les desseins économiques couvrent et secondent les visées politiques. A peine la crise marocaine vient-elle d'être, sinon résolue, du moins ajournée, et voici qu'un nouvel épisode, l'affaire de Bagdad, attire l'attention et fait apparaître la question d'Orient sous une nouvelle face.

Il s'agit de créer, en territoire ottoman, un réseau de voies ferrées, admirable instrument de pénétration et d'influence, dont de puissans compétiteurs se disputent les avantages. Sans doute, un tel projet intéresse au premier chef les maîtres des régions traversées: aucune de ses conséquences n'a pu échapper à la perspicacité du sultan Abdul-Hamid. Souverain d'un immense empire encore mal pourvu de moyens de communication, il devait avoir, et il a en effet, une politique de chemins de fer. Depuis trente ans, il poursuit avec succès un plan méthodique de construction et de mise en exploitation de voies ferrées. Mais, chose remarquable, l'initiative de cette entreprise n'est pas venue de Constantinople. Le Turc, conservateur et fataliste, aime peu

les changemens que n'a point prévus la loi du Prophète. Il maintient, il n'innove pas. C'est l'Europe, ce sont les capitaux d'Occident qui, en quête de placemens avantageux et de débouchés commerciaux, à la recherche de pays neufs à ouvrir et à féconder, sont allés demander à la Turquie des concessions de chemins de fer. La plus importante, celle qui soulève aujourd'hui tant de préoccupations, a pour objet d'unir le Bosphore au golfe Persique; c'est la ligne à peine commencée et déjà légendaire du chemin de fer de Bagdad.

Il semble que la mystérieuse cité d'Aroun-al-Raschid, avec ses poétiques légendes qui hantent l'imagination populaire, avec les souvenirs de sa merveilleuse splendeur du temps des Khalifes, avec ses mosquées arabes aux dômes en forme de tiare, ses bazars, ses caravansérails, — il semble que Bagdad ait exercé une attraction irrésistible sur les grands entrepreneurs de chemins de fer. Tous ont plus ou moins caressé le rêve de pousser le rail jusque-là. Nombreux sont leurs projets et variés comme les ambitions qui les ont fait naître (1).

On parlait beaucoup, à Londres, il y a une soixantaine d'années, de la navigation de l'Euphrate et des moyens d'atteindre Bagdad. Des propositions répétées à la Chambre des communes familiarisèrent l'opinion avec l'idée d'un railway traversant la Mésopotamie pour relier l'Europe aux Indes. En 1851, une Compagnie se forma dans le dessein d'établir une voie ferrée de Suédieh, l'ancienne Séleucie, dans le golfe d'Alexandrette, à Koweit, sur le golfe Persique. Ses directeurs, le général sir Francis Chesney et M. William Andrew, obtinrent de la Porte, en 1856, un firman de concession et la promesse d'une garantie d'intérêt pour le capital employé. Mais, n'ayant pas obtenu de gages pour cette garantie, ils ne purent pas ouvrir de souscription publique et laissèrent périmer leur concession.

Vers 1872, le projet Séleucie-Koweit reprit quelque faveur. Les frais d'établissement étaient estimés à 10 millions de livres sterling pour une longueur d'environ 1 400 kilomètres. Mais le tracé présentait de graves inconvéniens. Il prenait pour tête de ligne sur la Méditerranée une échelle médiocre et sans avenir, dont la rade, moins sûre que celle d'Alexandrette, ne sert qu'à

(1) A. Chéradame, *la Question d'Orient* (*La Macédoine. Le Chemin de fer de Bagdad*). Plon, 1903.

quelques grandes barques à voiles de faible tonnage. A part Alep, il ne desservait aucune ville importante; en revanche, il longeait de trop près le désert de Syrie pour qu'on pût répondre de sa sécurité. L'affaire parut si hasardeuse qu'elle n'a jamais été reprise sérieusement, même depuis l'occupation par les Anglais de l'île de Chypre, qui commande le golfe d'Alexandrette.

Toujours à Londres, il fut question, après l'ouverture du canal de Suez, de joindre par une voie ferrée Ismaïlia à Koweit. L'idée parut alors chimérique : traverser le désert d'Arabie, avec ses sables et ses bédouins, passait il y a trente-cinq ans pour une pure folie. A l'heure actuelle, l'obstacle ne semble pas absolument infranchissable ; on connaît mieux les oasis du Nedjd qui jalonnent la route et rien ne dit que l'Angleterre, protectrice de nombreux cheikhs arabes et maîtresse de l'Égypte, ait renoncé à son projet d'un chemin de fer d'Alexandrie aux Indes.

Les Russes eurent aussi, un moment, leur projet de ligne de la Méditerranée au golfe Persique. Un syndicat, formé par le comte Wladimir Kapnist, préconisait le tracé le plus court, de Tripoli de Syrie à Koweit, avec un embranchement sur Kerbéla, dans la direction de Bagdad. Cet itinéraire, qui traversait le désert de Syrie sur une longueur d'environ 800 kilomètres, était condamné à un échec certain.

Cependant, les concessions de chemins de fer se succédaient en Asie Mineure. Dès 1856, la Société anglaise de l'Aïdin-Railway commençait la ligne de Smyrne à Dinéïr, point de départ d'un réseau aujourd'hui prospère. Quelques années plus tard, une autre Compagnie anglaise construisait la section de Smyrne à Cassaba (Sardes, la capitale de Crésus), bientôt prolongée jusqu'à Alachéhr. En 1894, l'entreprise prenait un caractère français et obtenait une garantie kilométrique pour pousser la ligne sur le haut plateau. En 1896, elle atteignait son but, Afioun-Karahissar, « le Château noir de l'opium. » Ces deux réseaux, en substituant des transports rapides au régime lent et dispendieux des caravanes, devaient développer les ressources agricoles de la région et contribuer à faire de Smyrne la métropole commerciale du Levant. Enfin, des capitaux franco-belges établissaient la ligne à voie étroite Moudania-Brousse, qui n'a qu'une quarantaine de kilomètres.

Entre temps, les Turcs avaient construit eux-mêmes le premier chemin de fer d'Asie Mineure ayant sa tête de ligne sur le

Bosphore, le tronçon de Haïdar-Pacha, faubourg de Scutari, en face de Constantinople, à Ismidt, la Nicomédie bithynienne, que le rival de Mithridate livra jadis aux Romains. Exécuté de 1871 à 1873 par l'ingénieur wurtembergeois Wilhelm von Pressel, ce tronçon d'une centaine de kilomètres devait servir d'amorce à la future ligne de Bagdad.

Telle était déjà la conception de Pressel lui-même. Très en faveur à Constantinople, il avait dressé le plan d'un réseau complet de chemins de fer couvrant toute la Turquie d'Asie. Pour lui, l'artère principale devait passer par Sivas, Diarbékir, Mossoul, Bagdad et Koweit. Ce tracé a gardé le nom de « tracé du Centre » par opposition au tracé du Nord (par Erzéroum) et au tracé du Sud (par Konia), si souvent mis en concurrence. Pressel mourut en 1902, sans avoir pu faire adopter son programme.

Après un essai infructueux d'exploitation directe, le gouvernement ottoman donna en location la ligne d'Ismidt à un groupe anglais, puis à des capitalistes allemands. En 1888, M. Alfred Kaulla obtint à la fois l'exploitation du tronçon existant, et la concession de la voie ferrée à construire pour joindre Ismidt à Angora, centre universellement réputé du commerce des poils de chèvre.

M. Kaulla agissait comme mandataire de la Deutsche Bank de Berlin et d'une banque de Stuttgart. Ces deux établissemens financiers fondèrent, en 1889, avec des capitaux allemands, la « Société du Chemin de fer impérial ottoman d'Anatolie. » Trois ans plus tard, la ligne d'Angora était mise en exploitation. Au même moment, la Compagnie allemande obtenait la concession d'un embranchement d'Eski-Chéhir à Konia, et celle de la ligne Angora-Césarée avec prolongement éventuel par Sivas et Diarbékir vers Bagdad.

Le tronçon Eski-Chéhir-Konia fut achevé en 1896; il ne présentait pas de difficultés. Après avoir monté de 800 mètres, d'Ismidt à Eski-Chéhir, par les pittoresques défilés de la Suisse turque, le rail court en palier sur le plateau monotone où les Croisés de Godefroy de Bouillon, vainqueurs à Dorylée, souffrirent si cruellement de la faim et de la soif. Conrad III, puis Frédéric Barberousse, se hâtèrent de fuir ces solitudes inhospitalières. Les locomotives qui les traversent depuis dix ans relient deux des capitales successives de la domination turque: Konia, l'ancienne Iconium, l'illustre cité des Seldjoukides, et

Constantinople, reine de l'Orient byzantin, suprême orgueil des Ottomans. Mais la ligne Angora-Césarée, jugée trop onéreuse, fut abandonnée presque aussitôt, et avec elle l'éventualité d'un prolongement sur Bagdad. Tout était donc remis en question, et le but pouvait paraître plus éloigné que jamais.

A Constantinople, les intrigues reprirent de plus belle, chaque ambassade soutenant par de savantes manœuvres les projets de ses nationaux. Pendant plusieurs années, la partie resta indécise entre les diplomaties. Cependant, l'influence allemande grandissait sans cesse à Yildiz-Kiosk : elle finit par l'emporter. En 1899, le docteur Siémens, président du Conseil d'administration des Chemins de fer d'Anatolie, reçut en principe la concession d'une voie ferrée de Konia jusqu'au golfe Persique. Des influences extérieures déterminèrent ce choix. La Russie redoutait surtout le tracé du Nord. Ayant depuis longtemps jeté son dévolu sur Erzéroum, elle ne pouvait voir que d'un mauvais œil le projet d'une ligne allemande permettant la concentration rapide des forces ottomanes en Arménie. Pour écarter ce péril, l'ambassadeur du Tsar, M. Zinovief, usa d'intimidation. Au mois d'avril 1900, il réclama à la Porte le paiement immédiat des annuités en retard de l'indemnité de guerre établie par le traité de Berlin, soit environ 57 millions de francs. Et il ne consentit à retirer sa demande qu'au reçu d'un iradé impérial reconnaissant aux Russes un droit de préférence « pour la construction et l'exploitation de toutes voies de communication dans le bassin de la Mer-Noire, aux mêmes conditions que celles du chemin de fer de Bagdad et sous réserve des concessions déjà accordées dans cette région. »

La route du Nord se trouvant ainsi barrée, et le passage au Centre paraissant impraticable, les ingénieurs allemands devaient adopter le tracé du Sud. C'est celui qui figure dans la convention « relative à l'extension des lignes d'Anatolie jusqu'au golfe Persique » intervenue entre Zéhni-Pacha, ministre du Commerce et des Travaux publics, au nom du gouvernement ottoman, M. Arthur Gwinner, au nom de la Deutsche Bank, et MM. Zander et Huguenin, au nom de la Société d'Anatolie. Du coup, l'Allemagne avait partie gagnée. Signé définitivement le 5 mars 1903, ce document capital reste encore aujourd'hui la charte de l'entreprise. L'ensemble de ses clauses fournit une mesure des chances de succès de l'affaire de Bagdad.

*
* *

A première vue, la Convention de 1903 paraît très avantageuse pour les concessionnaires. La Société d'Anatolie obtient une prolongation de concession pour le réseau déjà exploité; elle exploitera les lignes de Haïdar-Pacha-Angora et d'Eski-Chéhir-Konia pendant quatre-vingt-dix-neuf ans, c'est-à-dire jusqu'au terme lointain consenti pour le nouveau réseau. La ligne principale a son origine au cœur même de l'Asie turque, à Konia, en liaison déjà avec Smyrne et Constantinople. Après une vaste courbe vers Erégli, elle traverse le Taurus cilicien, dessert Adana, remonte la vallée du Djihoun, se dirige vers l'Est, atteint l'Euphrate à quelques kilomètres au Sud de Biredjik, puis, le fleuve franchi, court vers le Nord-Est par Harran et Nissibine, gagne Mossoul et descend la vallée du Tigre jusqu'à Bagdad. Elle traverse alors de nouveau l'Euphrate, passe à Kerbéla, Nedjef et Zobéir, et vient aboutir à Bassora sur le Chatt-el-Arab. Cette longue artère forme l'axe d'un réseau qui la rattache à de nombreux centres de production; des embranchemens desservent Castabol, Alep, Ourfa, Mardin, et relient Zobéir à un point à déterminer sur le golfe Persique. En absence d'indications officielles et de cartes exactes, ce parcours peut être évalué à 2300 kilomètres. Avec les embranchemens, le développement total du réseau atteindrait 3000 kilomètres. La distance par voie ferrée de Constantinople au golfe Persique serait à peu près celle de Paris à Constantinople : elle dépasserait légèrement 3050 kilomètres.

Pour construire une pareille ligne, même à voie unique, il faut des capitaux énormes que le trafic ne suffira pas, de longtemps, à rémunérer. Mais la concession prévoit une large garantie d'intérêt : 12000 francs par kilomètre et par an pour l'intérêt et l'amortissement du capital de construction, et 4500 francs pour frais d'exploitation. La Compagnie recevra donc au total 16500 francs de garantie kilométrique. Les recettes serviront, avant tout partage, à couvrir les 4500 francs de dépenses d'exploitation; quant à l'annuité de 12 000 francs, « il est absolument convenu qu'elle sera prise sur des affectations spéciales à déterminer d'un commun accord entre le gouvernement et la Société. » Et la mise à exécution de l'entreprise reste subordonnée à l'accomplissement des formalités relatives à ces affectations.

Aucun délai n'est imposé pour l'achèvement des travaux. La ligne, à voie normale, doit permettre la circulation de trains express marchant à la vitesse moyenne de 75 kilomètres à l'heure. Il faut donc éviter les rampes trop fortes et les courbes de trop petit rayon. Cette sujétion majore singulièrement le prix de revient. En revanche, la Société obtient un grand nombre d'avantages accessoires fort appréciables : droit de navigation sur le Tigre, l'Euphrate et le Chatt-el-Arab ; privilège de construire et d'exploiter des ports à Bagdad, à Bassora et sur le golfe Persique ; concession éventuelle d'embranchemens se détachant du réseau pour aboutir à la Méditerranée entre le port de Mersine et celui de Tripoli de Syrie.

Il est certain que, dans son économie générale, la concession de 1903 fait à la Société d'Anatolie une situation extrêmement favorable. Mais, à côté du contrat, il faut tenir compte d'autres élémens. Deux questions capitales se posent : de quelles conditions techniques dépend l'entreprise? Et d'autre part, comment se présente l'organisation financière?

Le parcours n'offre de difficultés topographiques vraiment sérieuses que dans la traversée du Taurus, énorme chaîne dont le massif central dépasse 3500 mètres. En quelques mois, le rail a été posé jusqu'à Erégli et Boulgourlou, au pied du Boulghar-Dagh. Cette première section de 200 kilomètres ne rencontrait aucun obstacle. Konia, la tête de ligne, est située sur le plateau, à 1027 mètres, et cette altitude se maintient jusqu'au terminus provisoire, la station de Boulgourlou.

Là commence la seconde section, celle qui doit aborder le redoutable massif du Taurus. Les études, activement poussées durant l'été de 1906, sont à l'heure actuelle achevées. Contrairement à une opinion très répandue, la ligne n'empruntera pas le défilé de Gülek-Boghaz, les célèbres Portes de Cilicie, route classique des invasions, d'Alexandre et des Croisés. Si les *Pylæ ciliciæ*, avec leur altitude modeste de 1160 mètres, ouvrent un passage facile aux caravanes de chameaux et même aux véhicules des touristes, les pentes vertigineuses du versant méridional rendent la descente impraticable pour les locomotives. Les masses montagneuses s'abaissent brusquement au niveau de la mer sur l'étroite bande côtière qu'arrose le Tarsous, l'ancien Cydnus, dans les eaux duquel Frédéric Barberousse trouva la mort. Le tracé définitif remonte au Nord-Est le long de la

chaîne; il décrit une vaste courbe et perce la muraille par un tunnel en arc de cercle, de dix à douze kilomètres de long. Soigneusement relevé par des spécialistes qui ont fait leurs preuves au percement du Simplon, ce tunnel débouche dans la haute vallée du Korkun, affluent du Seïhoun, dont les gradins s'étagent en pente douce jusqu'à la plaine d'Adana. Cette section, avec ses nombreux ouvrages d'art, coûtera évidemment fort cher. Mais les ingénieurs sont prêts, et les travaux peuvent commencer dès le printemps.

Pour la suite du parcours, les études, encore sommaires, manquent de précision. Après Adana, la ligne quitte la riante région méditerranéenne, s'engage dans la zone montagneuse du Gjaur-Dagh, franchit l'Euphrate, court à travers les steppes arides de la haute Mésopotamie et continue le long des pentes des monts de Mardin, habités par des Kurdes, jusqu'à Mossoul, sur le Tigre, en face des ruines grandioses de Ninive. Quatre cents kilomètres séparent Mossoul de Bagdad; la région, bordée de déserts et médiocrement peuplée, n'est pas sûre. De Bagdad, la voie incline au Sud-Ouest et traverse une seconde fois l'Euphrate pour toucher les villes saintes des musulmans chiites, Kerbéla et Nedjef, fières du tombeau d'Ali, gendre du Prophète. Puis, évitant les marécages de l'Irak-Arabi, elle suit la courbe du fleuve et par Zobéir gagne Bassora sur le Chatt-el-Arab. Mais, avec son port insignifiant, « la Venise arabe » ne peut pas servir de terminus à un railway de cette importance. On a donc songé à Koweit, dont la baie vaste, profonde et bien abritée, forme incontestablement le meilleur port du golfe Persique. Mais l'Angleterre, qui protège le cheikh de Koweit, a soulevé un incident diplomatique qui a fait renoncer à ce choix, du moins pour le moment. On a parlé aussi de Fao, sur le Delta du Chatt-el-Arab, et de Mohammérah sur le Karoun; ce sont là des pis aller qui n'ont rien de définitif. En somme, la question du terminus reste provisoirement en suspens.

Elle ne présente d'ailleurs qu'un intérêt lointain. La Compagnie a dû en effet s'interdire par une clause formelle de faire fonctionner l'exploitation entre Bassora et Bagdad avant l'achèvement de la ligne principale. Les Turcs évitent ainsi qu'une entente n'intervienne au sujet du golfe Persique entre l'Allemagne et l'Angleterre avant qu'ils puissent eux-mêmes envoyer par terre des troupes dans cette direction. Or, dans les conditions

où se présente l'entreprise, il ne semble pas que les locomotives puissent atteindre Bagdad avant de nombreuses années.

Comment évaluer le prix de revient des trois mille kilomètres du réseau ? Sans entrer dans le détail, on peut procéder par comparaison et chercher un élément d'appréciation dans les dépenses analogues des lignes en service. Les calculs de M. Rey, directeur de la Compagnie Jonction-Salonique-Constantinople, font ressortir le coût moyen du kilomètre construit et exploité en Turquie à 189 110 francs. Cette somme comprend : les achats de terrain, la construction, les installations de toute nature, le matériel fixe ou roulant, les intérêts intercalaires, etc. C'est, en un mot, le capital qui a été nécessaire pour mettre en exploitation un kilomètre de chemin de fer. Pour la ligne de Bagdad, à voie normale de $1^{m},44$ et avec trains à grande vitesse, nous pouvons adopter, à titre d'approximation grossière, la somme de 200 000 francs. Bien entendu, le prix de l'infrastructure variera considérablement d'une section à l'autre, mais il s'agit d'une moyenne. Appliquons-la au réseau entier. Nous obtenons une somme de 600 millions. En y joignant les frais d'émission, la création des ports sur le Tigre, l'Euphrate et le Chatt-el-Arab, les dépenses accessoires diverses, on voit que, pour achever l'œuvre, il s'agira de trouver, au bas mot, un capital de sept à huit cents millions.

*
* *

S'il est difficile d'estimer, même approximativement, le coût de l'entreprise de Bagdad, il est encore plus malaisé d'en prévoir les recettes. La nouvelle ligne sera la voie la plus directe et la plus rapide d'Europe vers l'Inde. Elle détournera du canal de Suez une partie des voyageurs à destination de l'Extrême-Orient, des marchandises légères et peu encombrantes, et peut-être aussi, quelque jour, la malle des Indes. De Londres à Bombay, par Brindisi et la Mer-Rouge, on met au moins quatorze jours. Par Vienne, Constantinople, Bagdad et Koweit, il n'en faudra que dix. Économie de temps, compensée par un surcroît de fatigue. On sait du reste que le transport des voyageurs ne laisse jamais que des bénéfices minimes.

Peut-on compter sur un transit de marchandises d'Europe vers la Perse ou les Indes, et réciproquement ? La grande route commerciale est avant tout la mer. La concurrence des lignes

de navigation l'emportera toujours sur une voie mixte qui exige un transport coûteux par chemin de fer, avec deux transbordemens, sans autre avantage qu'un gain de temps dérisoire. Une artère aussi étendue que le railway de Bagdad ne peut vivre que du trafic local. C'est le sol des pays traversés qui doit lui fournir son aliment. Or, dans presque toute sa longueur, la ligne parcourt des régions jadis prospères, mais aujourd'hui ruinées, de sorte que son avenir dépend au premier chef de la mise en valeur de contrées déchues. Dans quelle mesure, en combien d'années, au prix de quels sacrifices, cette œuvre de régénération pourra-t-elle aboutir? Sur ce point capital, les avis sont très partagés. Une récente enquête sur place nous a fourni quelques élémens d'appréciation.

Les Turcs nourrissent de grandes espérances. Le 25 octobre 1904, en inaugurant le tronçon Konia-Erégli, le représentant du Sultan, Turkhan Pacha, célébrait l'entreprise en termes enthousiastes : « Cette ligne traversera de vastes vilayets dont le sol est des plus fertiles, réunira deux mers et étendra, comme un arbre robuste, ses ramifications dans toutes les directions. Les régions situées sur son parcours verront leur commerce et leur prospérité ainsi que le bonheur et le bien-être des populations s'accroître et se développer. De nouveaux centres de civilisation et de richesse surgiront et de tous côtés on verra se créer des localités prospères. »

L'opinion répandue en Allemagne n'est pas moins optimiste. L'Assyrie et la Chaldée, sièges, il y a cinq et six mille ans, des civilisations les plus brillantes, retrouveront, au contact du progrès moderne, leur splendeur d'autrefois. Là ont fourmillé les hommes, les sociétés, les idées. De rares oasis l'attestent, le sol n'a rien perdu des qualités naturelles qui firent dans l'antiquité la fortune de ses habitans. Des colons européens, actifs et bien outillés, obtiendront en Mésopotamie les récoltes d'une Terre promise : le blé en abondance, le coton, les fruits; ils trouveront sur place la houille et le pétrole : séduisante perspective, bien faite pour frapper l'imagination populaire.

Ces espérances, il faut le reconnaître, ne sont pas dépourvues de tout fondement. Elles reposent sur les premiers symptômes de rénovation économique observés dans la zone de pénétration des lignes existantes. Dans tous les vilayets traversés par des voies ferrées, le produit de la dîme augmente : preuve cer-

taine, dans un pays essentiellement agricole, d'une augmentation du rendement de la terre. Certes, les procédés de culture et d'exploitation sont restés des plus rudimentaires. On voit encore, dans la plaine de Caramanie, les lourds paysans turcs labourant leurs champs avec une pointe de fer fixée au bout d'un pieu ou même avec un simple soc de bois. Pour les transports, il se servent des « ganlis » de l'antiquité, grossiers chariots à deux roues massives, traînés par des bœufs, et dont le grincement perpétuel fait le désespoir des oreilles trop fines. Mais déjà, dans les gares, on aperçoit des instrumens agricoles perfectionnés : charrues, herses, moissonneuses... La Société d'Anatolie les cède à prix réduit aux agriculteurs qui peu à peu apprennent à s'en servir. Dans la seule province d'Adana, en 1904, l'importation des machines agricoles a atteint près de deux millions de francs : dans cette province, en cinq ans, le commerce a doublé. A Eski-Chéhir, les étrangers, venus pour la construction du chemin de fer, ont introduit la pomme de terre dont la culture a pris une extension remarquable. Le gouvernement fait tous ses efforts pour l'encourager dans la plaine de Konia. Quoique petit, le tubercule est exquis et de cuisson facile. En 1906, on estimait que la superficie des terrains ensemencés était de 50 pour 100 supérieure à celle de l'été précédent.

Chaque année, le vilayet de Konia dirige sur Smyrne des quantités croissantes de céréales. A la gare d'Afioun-Karahissar, les expéditions ont augmenté, en dix ans, dans la proportion de un à vingt. Encore faut-il noter que les lignes de Smyrne-Cassaba et d'Anatolie, qui passent toutes deux à Karahissar, ne sont pas soudées. La voie de raccordement existe, mais un rail, soigneusement enlevé, empêche la jonction. C'est la Société d'Anatolie qui s'y oppose. Concessionnaire du port excellent mais peu fréquenté de Haïdar-Pacha, elle attire à Constantinople des marchandises qu'un courant naturel amènerait à Smyrne. Le parcours est ainsi allongé d'une cinquantaine de kilomètres et vient aboutir à la Marmara, mer fermée soumise à des droits de phare exorbitans. Aussi transborde-t-on nombre de sacs à Karahissar, qui vont s'embarquer sur les quais de Smyrne. D'autre part, les files de chameaux porteurs traversent encore de leur pas indolent les gorges du Taurus pour descendre sur Adalia, Mersine ou Sélefké. La vallonée, l'orge, le blé, vendus jadis sur place à vil prix, ou grevés d'un transport ruineux, trouvent

aujourd'hui des marchés rémunérateurs. Aussi, la culture devenant profitable, la population augmente. Faute de recensemens méthodiques, on ne peut risquer que des approximations, mais celles que nous avons recueillies dans un certain nombre de villes reposent sur des données sérieuses. Sans parler de Smyrne, qui a passé de 200 000 à 320 000 âmes, — avec un commerce de près de 300 millions, — voici Alachehr, « la petite Athènes, » qui, malgré tous ses malheurs, compte 25 000 habitans au lieu de 15 000; Afioun-Karahissar, 35 000 au lieu de 20 000; Konia, 55 000 ou 60 000 (1) au lieu de 45 000.

Cet afflux de population apporte à l'industrie extractive les bras qui lui manquaient. On cite un grand nombre de permis d'exploitation de mines aux environs de Konia: manganèse, chrome, zinc, cuivre et plomb argentifères, mercure. Et les demandes d'autorisation ne manqueront pas de se multiplier le jour où les puissances auront obtenu la revision de la loi minière, une des moins libérales de la législation ottomane. Le sol de l'Asie Mineure renferme des richesses inappréciables, destinées, tôt ou tard, à circuler sur ses chemins de fer.

Mais il faut bien dire que le tracé de la future ligne de Bagdad n'est pas, à beaucoup près, celui qui assurera la mise en valeur des contrées les plus favorisées. En passant au Nord, par Amasia-Sivas-Diarbékir, ou par Angora-Sivas-Diarbékir, on traverserait une région qui, avec le bassin houiller d'Héraclée, avec ses ressources en fer, nickel et cuivre, constituerait un district industriel de premier ordre. Viennent ensuite les vilayets de Sivas, de Mamouret-ul-Aziz, de Diarbékir, privilégiés à tous égards, arrosés par des eaux abondantes, jouissant d'un climat tempéré dû à la grande différence d'altitude avec les monts voisins de l'Euphrate. Un embranchement le long de la chaussée de Sivas à Samsoun servirait de relais sur la mer. C'est la route que prennent déjà les fruits de Tokat et d'Amasia, poires, pêches, prunes et abricots, réputés à Constantinople. Voici Eghine la verte et Malatia la fleurie, qui cultivent le mûrier, la vigne, le riz, le tabac, la garance. La vallée de l'Euphrate Oriental leur envoie ses cuirs, ses fourrures et ses soieries. Les populations, agricoles ou industrielles, ont été très riches; elles forment encore un peuple de commerçans.

(1) Évaluation du R. P. Gaudens, Supérieur des Pères Assomptionnistes de Konia.

Que trouvons-nous au contraire dans le tracé du Sud, qui a prévalu ? D'abord, les vilayets d'Adana et d'Alep, dont le sol, d'une fertilité extrême, présente les produits les plus variés des pays chauds ou tempérés. Mais bientôt, il faut quitter les enchantemens de la zone côtière. La haute Mésopotamie, avec ses maigres pâturages, élève de nombreux troupeaux qui viennent passer l'Euphrate à Biredjik pour se diriger sur les grandes villes ou les ports de la Syrie. Les habitans, Arabes récemment enlevés à la vie nomade, médiocres agriculteurs, ont peu de besoins et ne font pas de commerce.

Plus loin, à partir de Mossoul, les tracés se confondent. On entre alors dans la Mésopotamie proprement dite, qui n'offre plus, à des centaines de lieues à la ronde, ni habitations, ni végétation. Il y avait là, jadis, un système complet de canaux fertilisans dont on voit encore aujourd'hui de larges tronçons (1). Le Tigre et l'Euphrate étaient endigués, et comme le Nil d'Égypte, ils fécondaient le pays par des inondations périodiques. A côté de ces vastes plaines, les luxuriantes forêts de l'actuel Kurdistan ralentissaient la fonte des neiges et régularisaient le régime des eaux. Des déboisemens millénaires ont tout détruit. Sur la roche nue, la neige glisse aux premiers rayons du soleil ; elle forme les crues torrentielles qui ont enlevé les digues et comblé les canaux. Dès lors, c'en est fait de la culture. La pluie est trop rare pour que la terre produise sans irrigation. La sécheresse devient un fléau, la récolte manque ; l'indigène, épuisé de privations, accablé par la tyrannie, émigre ou meurt : le sable règne en maître sur les ruines de Nimroud et d'Assour.

Pour ramener la vie dans ce désert, il faudrait reconstituer la situation que l'imprévoyance des peuples et l'incurie administrative ont abolie depuis si longtemps : reboiser, relever les digues, déblayer les canaux, assurer aux cultivateurs l'ordre et la sécurité. « Le pays ne saurait être mis en valeur, ce qui est de toute nécessité pour qu'un chemin de fer soit utile et puisse subsister, sans le rétablissement préalable des digues et des canaux du Tigre et de l'Euphrate... Sans cette première amélioration, en tout cas indispensable, le trafic du chemin de fer périclitera, faute d'être alimenté... De faibles efforts suffiront à

(1) *Turquie d'Asie*, par M. J. Duckerts, consul général de Belgique à Smyrne. Bruxelles, Weissenbruch, 1904.

développer des richesses naturelles jusqu'ici inexploitées (1). » Ainsi s'exprimait déjà, il y a une douzaine d'années, le consciencieux Vital Cuinet. Et l'illustre ingénieur anglais, sir William Willcocks, ancien directeur des réservoirs du Nil, conseille à la Compagnie concessionnaire de mener de pair le railway et l'irrigation. Il demande 500 millions pour mettre en plein rapport une superficie de 1 100 000 hectares d'un revenu énorme. L'attribution de la moitié des terrains incultes qu'on traverse en amont et en aval de Bagdad, suffirait largement, dit-il, sans aucune autre garantie, pour assurer une plantureuse rémunération à tout le capital engagé dans la double entreprise.

Ici encore, on le voit, nous sommes en présence d'espoirs grandioses, plus proches du rêve que de la réalité. Le pays est presque entièrement dépeuplé; l'Arabe nomade et le Kurde pillard s'y donnent seuls rendez-vous. Pour organiser l'exploitation, il faudra faire appel à la main-d'œuvre européenne. Les publicistes allemands y ont songé. Depuis longtemps, ils préconisent l'envoi de colons par milliers en Anatolie d'abord et de là en Mésopotamie. Ils invoquent l'exemple des émigrans souabes de Palestine, les « templiers, » qui, depuis 1868, se sont établis par petits groupes dans les ports de Kaïffa et de Jaffa. Grâce à la ténacité germanique, leurs établissemens sont aujourd'hui en pleine prospérité. Ils s'occupent de culture maraîchère, des fruits, des abeilles, de la fabrication du vin. Toute la contrée environnante a largement progressé. Et l'empereur Guillaume, au cours de son voyage en Terre Sainte, a pu célébrer le succès de la colonisation allemande.

Mais il semble bien que le cas des « templiers » soit une exception. En Anatolie et surtout en Mésopotamie, la colonisation rencontre des difficultés plus grandes qu'en Palestine. Le Turc regarde ces contrées comme son dernier asile, sa suprême réserve. Les musulmans d'Europe, les Turkmènes, les Tcherkesses du Caucase, viennent y abriter les traditions de l'esprit islamique. Partout on rencontre leur pittoresque costume, tunique avec cartouchières brodées sur la poitrine et bonnet d'astrakan. Comment admettre que ce peuple de croyans fanatiques tolère l'intrusion des « ghiaours » dans son domaine? En butte à l'hostilité des indigènes, aux tracasseries de l'administra-

(1) Vital Cuinet, *Turquie d'Asie.*

tion, aux mille complications du régime de la propriété foncière, l'Européen fixé en Babylonie ne laisserait pas que d'avoir peine à s'acclimater. Presque partout, la fièvre ou des chaleurs excessives, ce qui semble indiquer que le climat, à la longue, a bien pu se modifier. A cet état de choses, les grands déboisemens ne sont sans doute pas étrangers. Or, n'est-il pas évident que s'il faut, pour y porter remède, des sommes énormes, il faudra peut-être aussi des siècles d'efforts persévérans ?

Que reste-t-il alors, pour la ligne de Bagdad, des prévisions fondées sur la renaissance économique du pays? L'adoption du tracé du Sud ajourne les résultats à des échéances lointaines, que la prudence interdit de trop escompter. Pour organiser financièrement l'entreprise, il faudra prévoir une recette kilométrique pendant longtemps médiocre, très inférieure aux 12 000 francs de Haïdar-Pacha-Angora, aux 7 000 francs d'Eski-Chéhir-Konia, et même aux 5 000 francs de Cassaba-Prolongement (1). La première section du Bagdad rend environ 1 600 francs, et sans doute elle se termine en cul-de-sac et n'a pas encore son débouché sur la mer. Mais la distance est longue du golfe d'Alexandrette au golfe Persique, et les recettes viendront lentement. Bien des années passeront avant que l'affaire donne les bénéfices qu'envisagent ses promoteurs. Il sera donc sage de compter sur une faible moyenne, et de faire gager solidement la garantie kilométrique, dernier refuge des capitaux en mal d'intérêt.

*
* *

Cette question de la garantie d'intérêt menace d'être la pierre d'achoppement de l'affaire de Bagdad. Les capitaux qui s'engagent dans des entreprises de chemins de fer en Turquie ne se contentent pas d'une promesse de rémunération stipulée par le gouvernement : ils exigent des sûretés réelles. Or, les finances de l'Empire, singulièrement obérées, ne permettent pas de fournir sans cesse de nouveaux gages.

Pour la première section Konia-Boulgourlou, la Compagnie concessionnaire a obtenu des garanties suffisantes : d'une part, l'annuité de 4 500 francs pour dépenses d'exploitation est couverte par l'excédent des revenus affectés à la garantie kilomé-

(1) Alexis Rey, *Statistique des principaux résultats de l'exploitation des chemins de fer de l'Empire ottoman pour l'exercice 1905.*

trique des chemins de fer d'Anatolie; d'autre part, la Porte a contracté un emprunt de 54 millions à 4 pour 100, pour gager l'annuité de 12 000 francs qui assure le paiement des intérêts et l'amortissement du capital de construction. Grâce à cette combinaison, la Deutsche Bank a pu constituer à Berlin, Vienne et Paris, le capital du tronçon déjà exploité d'Erégli-Boulgourlou.

Il s'agit maintenant d'aborder la section, infiniment plus coûteuse, qui doit franchir le Taurus et gagner Adana. Nous avons dit que les ingénieurs de la construction n'attendent qu'un ordre pour attaquer les travaux. Mais c'est l'argent qui laisse à désirer. La garantie, d'après un accord de 1904, serait gagée par des ressources à provenir de la majoration douanière. On sait qu'il est question, depuis près d'un an, d'élever de 8 à 11 pour 100 les droits de douane *ad valorem* sur les marchandises étrangères importées dans l'empire ottoman. Cette surtaxe a pour but déclaré de permettre l'accomplissement des réformes en Macédoine. On espère équilibrer ainsi le budget des trois vilayets rouméliotes et rendre disponibles les excédens de revenus anciens concédés à la Dette, qui seraient affectés à la garantie d'intérêt du chemin de fer de Bagdad. Ce serait le moyen de gager, outre la section Boulgourlou-Adana, une notable fraction du réseau. Mais les tarifs douaniers de la Turquie résultent de « capitulations, » et l'assentiment des puissances est indispensable à leur relèvement. Le Sultan a bien essayé, en 1902, de brusquer la réforme en décidant, seul, d'appliquer une augmentation des droits : aussitôt les protestations de l'Angleterre et de la Russie firent rapporter cette mesure. Il a donc fallu se résoudre à une entente préalable avec les puissances qui n'y mettent pas toutes la même bonne volonté. Des négociations laborieuses se poursuivent à Constantinople, avec des péripéties diverses.

Les ambassades énumèrent sans hâte les conditions posées par leurs gouvernemens respectifs : revision de lois contraires aux intérêts du commerce européen, loi sur les mines, les analyses en douane, les marques de fabrique, l'emmagasinage du pétrole ; sûretés demandées à la Porte garantissant que le produit de la surtaxe ira combler le déficit budgétaire des vilayets de Salonique, Kossovo et Monastir ; engagement de ne pas frapper les opérations douanières de nouvelles taxes sous la forme de droit de timbre ou de toute autre manière. Enfin, à côté de ces

conditions d'ordre général, certains États subordonnent leur acceptation à des avantages particuliers. Ainsi la Grande-Bretagne a obtenu le prolongement, toujours refusé depuis dix ans, de la ligne d'Aïdin jusqu'aux lacs de Bourdour et d'Egherdir, dans une région naturellement riche, mais dépourvue de débouchés. Cette concession a mécontenté les Allemands, qui affectent d'y voir une concurrence à leurs lignes d'Anatolie. A plusieurs reprises, la Deutsche Bank avait voulu profiter des embarras de la Compagnie anglaise pour l'absorber par voie de rachat : elle n'avait pas réussi. Depuis, le réseau d'Aïdin a prospéré. Son extension dans une contrée déjà tributaire de ses rails ne porte aucun préjudice à la ligne de Konia. Mais cet épisode montre les rivalités qui se donnent carrière autour du relèvement des droits de douane et qui retardent la solution. Il semble cependant qu'on soit près d'aboutir. Nul doute, du reste, qu'au besoin la Porte saurait user une fois de plus d'expédient pour gager la seconde section du réseau de Bagdad. Mais qui fournira le capital nécessaire à la construction de ces 200 kilomètres?

Dès 1899, les représentans de la Deutsche Bank, des Chemins de fer d'Anatolie, de la Banque Ottomane, de la Compagnie de Smyrne-Cassaba, réunis à Berlin, décidèrent que la « Société impériale Ottomane du chemin de fer de Bagdad » resterait distincte de la Société d'Anatolie. Français et Allemands convinrent en outre que les deux pays auraient parts égales dans l'apport des capitaux et dans la direction de l'entreprise. Après la concession définitive, l'entente fut précisée par deux conventions. La première répartissait le capital à raison d'un quart aux Allemands, aux Français et aux Anglais, le dernier quart à la Société d'Anatolie et à divers participans. La proportion ainsi établie entre les groupes financiers devait se retrouver dans le conseil d'administration. Mais lorsque la Société de Bagdad se constitua, elle prit une apparence exclusivement allemande. Mécontens, les Anglais se retirèrent et leur départ fit tomber l'accord.

Un nouveau condominium se forma entre les lignes françaises et allemandes. Le capital serait fourni deux cinquièmes par les Français, autant par les Allemands, et le reste par divers syndicats. Le Conseil d'administration comprendrait onze Allemands, onze Français, et deux représentans des autres groupes. Six administrateurs, trois de chaque nationalité, formeraient un

Comité de direction, siégeant à Constantinople, avec présidence alternativement française et allemande. Cet arrangement obtint l'adhésion des parties intéressées.

Cependant l'égalité d'influence était plus apparente que réelle. Si l'appoint venait de l'Italie, de l'Autriche ou de la Russie, la parité n'existait plus en fait. Or, la presse russe menait une campagne d'opposition des plus vives ; loin de réclamer la moindre participation, elle s'indignait de la coopération de la France à l'entreprise.

Interpellé à la Chambre, le 24 mars 1902, M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères, avait défini en ces termes les conditions de notre concours : « Si une solution était trouvée, en vertu de laquelle la Société d'Anatolie, concessionnaire de la ligne de Bagdad,... céderait le pas à une Société définitive, où l'élément russe aurait pleine faculté d'entrer *et où l'élément français aurait*, dans la construction, dans l'exploitation et dans la direction de l'entreprise, *une part absolument égale à celle de l'élément étranger le plus favorisé*, je demande à la Chambre s'il n'y aurait pas lieu de se féliciter de cette participation. » Et le ministre ajoutait : « C'est la solution qui se poursuit actuellement. »

Mais lorsque les circonstances parurent favorables pour lancer un appel au crédit, le gouvernement jugea que les conditions qu'il exigeait n'étaient pas suffisamment remplies. L'Allemagne conservait dans l'affaire une légère prépondérance. Bien que l'accord fût absolument privé et dépourvu de sanction officielle, nous ne pouvions pas y souscrire. Aussi l'émission publique n'eut-elle pas lieu. Le premier tronçon du Bagdad a été construit, comme les lignes d'Anatolie, avec l'aide de capitaux français. Mais ce sont des maisons de Paris, en relations d'affaires avec la Deutsche Bank, qui ont apporté les fonds aux entrepreneurs allemands.

Cependant les accords, autrefois conclus entre la Deutsche Bank et les syndicats français concessionnaires de chemins de fer en Turquie, subsistent toujours en principe. Après échange de vues entre financiers à Paris et à Berlin, il paraît que les Allemands se sont assuré l'appui des capitaux français pour la construction de la seconde section qu'ils ont hâte d'aborder et qui présente en effet un intérêt essentiel. Arrêtée en deçà du Taurus la ligne reste en l'air, privée de trafic comme de débouchés,

tandis que le tronçon Boulgourlou-Adana doit la mettre en communication avec la mer. Sans doute, le tracé ne touche en aucun point le golfe d'Alexandrette, mais la jonction peut se faire par un simple raccordement avec la voie ferrée d'Adana-Tarsous-Mersine.

Cette petite ligne de 67 kilomètres, construite par une Compagnie franco-anglaise, devait constituer l'amorce d'une longue artère remontant jusqu'à la Mer-Noire. Pendant vingt ans, la Société demanda à s'étendre vers l'intérieur. Mais ses efforts se heurtèrent à l'opposition invariable des Allemands. Un jour pourtant, elle put se croire près du succès, le ministre de la Guerre ayant donné un avis favorable au prolongement de la voie jusqu'à Diarbékir, pour des raisons stratégiques de haute importance. Diarbékir est en effet la clef de l'Asie Antérieure. De là une armée peut rayonner dans tous les sens, menacer la Perse par les routes de caravanes du Kurdistan, soutenir Erzéroum par la vallée de l'Euphrate et marcher sur le Caucase. Mais on passa outre à ces considérations; une fois de plus, le *veto* de la Société d'Anatolie arrêta tout. Bientôt la concession de Bagdad vint ruiner les espérances de la Compagnie. Non seulement elle perdait toute perspective d'extension, mais elle pouvait s'attendre à mourir d'inanition, la nouvelle voie devant drainer tout le transit de l'arrière-pays d'Adana qui alimentait son trafic.

Restait une dernière chance, le rattachement au réseau de Bagdad. Aux mains des Allemands, le tronçon d'Adana prenait une valeur énorme; il leur ouvrait un débouché sur la mer. Mersine, la ville des myrtes, avec sa rade vaste et sûre, quoique peu profonde, pouvait suppléer Alexandrette comme aboutissement méditerranéen. Les produits de l'Osroène, de la Cilicie, de la Caramanie, au lieu de faire le grand tour par Eski-Chéhir et Constantinople, viendraient s'écouler par Adana-Mersine. Or les actions de la ligne étaient tombées, de chute en chute, à un prix dérisoire. La Deutsche Bank en racheta la grande majorité et devint ainsi maîtresse de l'affaire, en attendant le transfert de la concession au nom de la Société de Bagdad et l'autorisation de raccorder les deux lignes.

En somme, la construction très prochaine de la section Boulgourlou-Adana, va mettre en liaison les rives du Bosphore avec le littoral syrien. Un courant économique résultera de la jonction de ces deux débouchés. Les Allemands se tiennent

prêts à en tirer parti. Depuis plusieurs années, ils concentrent leur activité dans la région d'Adana. Cette plaine fertile se prête admirablement à la production du coton. Pour la développer, la Deutsche Bank et la Deutsche Levante Linie ont fondé la Société cotonnière allemande du Levant, qui donne toutes sortes de facilités aux agriculteurs cultivant le cotonnier. Elle leur fait des avances à des taux d'intérêt très bas; elle achète à terme, aux prix les plus élevés, et paie comptant; elle cède à des conditions très avantageuses la graine de choix qu'elle importe d'Amérique.

Sous cette impulsion vigoureuse, la récolte du textile augmente et sa qualité s'améliore. Les cotons achetés vont à Hambourg dans les ateliers d'une grande filature allemande qui a établi à Adana des fabriques de presses à coton et des machines à décortiquer perfectionnées (1). La province est parcourue par de nombreuses personnalités allemandes: ingénieurs, négocians, industriels. Les initiatives se multiplient et frayent hardiment la voie, jusqu'au jour où l'arrivée des locomotives donnera tout leur essor aux exploitations.

Impatiemment réclamé au delà du Taurus, le chemin de fer allemand coupera en diagonale la péninsule anatolique. De Haïdar-Pacha à Mersine, à travers le plateau, il formera une artère indépendante, se suffisant à elle-même. Son achèvement marquera une étape décisive, suivie sans doute d'un temps d'arrêt. Plus loin, c'est une œuvre nouvelle qu'il s'agit d'entreprendre : l'ambition allemande devra réaliser les vieux projets de l'Angleterre. Bien des obstacles, du fait des hommes plus que de la nature, s'opposent au nouveau bond qui porterait la ligne, non plus du Bosphore, mais de la Méditerranée au golfe Persique. Les grands wagons de luxe qui attendent, au dépôt d'Eski-Chéhir, la mise en circulation des trains rapides, portent déjà en caractères énormes le nom de Bagdad. L'étiquette pourra rester encore longtemps mensongère. Tant de compétitions hostiles guettent dans la vallée de l'Euphrate la poussée allemande vers l'Orient.

*
* *

Une redoutable partie va se jouer entre les puissances euro-

(1) *Bulletin* de la Chambre de Commerce française de Constantinople. Livraison du 31 décembre 1906.

péennes dans l'Orient musulman, sur ce vaste échiquier qui comprend la Turquie d'Asie, l'Arabie, l'Égypte et la Perse. Tandis que la Russie, l'Angleterre et même la France ont dès longtemps pris position, un nouveau concurrent, l'Allemagne, se présente et, dernier venu, affirme la prétention de supplanter tous ses rivaux.

Depuis plusieurs années déjà, le *Drang nach Osten*, — la poussée allemande vers l'Est, — ne s'arrête plus à Salonique, ni même à Constantinople. Au Congrès de Berlin, le prince de Bismarck avait chargé l'Autriche d'infiltrer le germanisme à travers les Balkans. L'Allemagne de Guillaume II va plus loin. Sûre de sa force, puissamment outillée pour la production, elle a pris un essor qui rend chaque jour plus impérieux son besoin d'expansion. Il faut à son industrie des matières premières à bon compte, des débouchés à son commerce, un exutoire au trop-plein de sa population. Protectrice et amie du Sultan, toujours disposée à lui offrir l'appui de sa diplomatie, elle ne demande en paiement que des fournitures et des commandes. L'Empereur ne croit pas déroger en préparant lui-même des marchés. Il est allé à Constantinople pour affermir son crédit auprès d'Abdul-Hamid : il a gagné la clientèle d'un peuple sans activité économique et sans industrie. Toutes les concessions vont aux Allemands, qu'il s'agisse du port de commerce de Haïdar-Pacha, du chemin de fer de Bagdad, qui mobilisera près d'un milliard, ou, tout récemment, du grand pont de Karakeüy qui réunit Stamboul à Galata, sur la Corne d'Or.

Sous la puissante égide du Kaiser voyageur, le *Drang* a franchi le Bosphore, pénétré l'Asie Mineure, atteint le Taurus. Aujourd'hui il s'apprête à descendre dans les vallées du Tigre et de l'Euphrate, vers ce golfe Persique où les navires de la « Hamburg-Amerika Linie » viennent, depuis quelques mois, montrer les couleurs allemandes. Semées le long de la ligne de Bagdad, des colonies d'exploitation et de peuplement fourniront au pays entre les fleuves la main-d'œuvre qui lui manque ; la ténacité allemande réalisera le programme des économistes : arracher la Mésopotamie au désert pour lui rendre la prospérité fabuleuse des temps du Khalifat.

Or, sur ces confins de l'Asie Mineure et de l'Asie Moyenne, nous ne sommes plus en territoire exclusivement turc. Les populations rurales, kurdes et arabes, en partie nomades, suppor-

tent mal l'autorité du Sultan. On a pu voir, en ces dernières années, le vali de Mossoul tenu en échec par quelques bandes de pillards rebelles. Cette faiblesse de la domination ottomane encourage toutes les convoitises. Depuis longtemps, les deux grandes puissances asiatiques, la Russie et l'Angleterre, visent ces vieux pays ; chacune d'elles y a tracé sa zone d'influence et de pénétration. Pour se faire une place, le *Drang* pangermaniste refoule les anciens rivaux, froisse leurs intérêts, contrecarre leurs plans. Écartant l'un, évinçant l'autre, réussira-t-il à se glisser, par la vallée de l'Euphrate, jusqu'au golfe Persique, pour y rebondir vers l'Extrême Orient? La question se pose à Londres, à Pétersbourg, à Berlin. De la réponse dépend l'avenir du chemin de fer de Bagdad.

La Russie reste, en Arménie, la voisine immédiate de l'Empire ottoman, dont elle a longtemps prétendu hériter. Détournée des Balkans par le traité de Berlin, séparée de Constantinople par de jeunes États qui répudient sa tutelle, elle a dirigé vers l'Asie les grands desseins de sa politique. Les Skobeleff ont achevé la conquête du Turkestan, tandis que les Annenkof construisaient le chemin de fer transcaspien, aujourd'hui relié à Orenbourg et aux réseaux d'Europe. D'immenses territoires, naguère improductifs, cultivent avec succès le mûrier, le cotonnier, la vigne. Mais l'Angleterre veillait sur l'Inde. Hantée par la crainte du « péril cosaque, » elle protégeait l'Afghanistan, que menaçait la Russie. La rivalité devint si aiguë qu'on put croire la guerre imminente : les deux gouvernemens s'arrangèrent à l'amiable. Il fallut ensuite tracer la frontière afghane sur le Pamir, et l'opération ne prit fin qu'en 1895. Depuis lors, les conflits ont cessé dans ces parages. Mais les gradins de l'Afghanistan, marche militaire anglaise, barrent la route des Indes. L'expansion russe a trouvé ses bornes dans l'Asie Centrale. Elle s'est reportée vers l'Extrême-Orient, dans une course audacieuse qui parut d'abord triomphale. En 1900, le Transsibérien atteignait Vladivostok, la « dominatrice de l'Est, » et les provinces mongoles passaient dans la sphère d'influence de la Russie. Elle allait capter au loin les grandes sources du commerce, détourner les anciennes routes de la Chine et des Indes. Port-Arthur lui donnait un port en eau libre sur le Pacifique : elle y trouva la guerre.

Refoulée par les victoires japonaises, paralysée par son évo-

lution intérieure, la Russie paraît momentanément désenchantée de la politique d'expansion. Mais lorsqu'elle voudra sortir de ce recueillement, où trouvera-t-elle hors de ses frontières un champ ouvert à son activité? Les obstacles accumulés lui laisseront peu de choix. Tout porte à croire qu'elle jettera les yeux sur cette Asie Occidentale dont elle n'a jamais paru se désintéresser.

Le traité de Berlin lui a donné un morceau d'Arménie, les territoires de Kars et Andahan, mais en lui refusant Bayazid et Erzéroum qu'elle s'était adjugées à San Stéfano. A ses projets d'agrandissement vers le golfe d'Alexandrette, l'Angleterre a répondu en obtenant Chypre des Turcs et en leur faisant faire d'Erzéroum un formidable camp retranché. C'est qu'en effet le plateau arménien est le nœud stratégique de l'Asie Occidentale. A Kars et Erivan, un corps expéditionnaire russe est merveilleusement placé pour pénétrer dans le massif de l'Euphrate, bousculer les divisions turques de Khozat et de Kharpout, et, par le vilayet d'Alep, descendre jusqu'aux rives séduisantes de la Méditerranée. Or, si l'entreprise de Bagdad réussit, la route est coupée. Le ruban de voie ferrée, propriété allemande, qui se déroule du Bosphore au golfe Persique, arrête net l'élan des Russes vers la mer libre, but constant de leur ambition. Le rêve de Pierre le Grand et de Catherine s'évanouit. De même qu'en Europe le Tsar renonce à recueillir, au nom du panslavisme, l'héritage universel de « l'homme malade, » de même en Palestine, il devra abdiquer sa prétention traditionnelle de devenir, au nom de l'orthodoxie, le maître des Lieux-Saints. Après les droits de la race, souvent admis par les Occidentaux, il cessera d'invoquer les droits de la religion, si forts en Orient; détourné du « chemin de Byzance, » il se verra fermer le chemin de Jérusalem.

Bloquée en Asie Mineure, la Russie pourra laisser prescrire des projets qu'elle n'a, semble-t-il, aucune hâte de reprendre. Mais si ses occupations sur d'autres théâtres la détournent temporairement, du moins ne voudra-t-elle pas livrer l'accès de ses possessions. Or, le chemin de fer de Bagdad la menace jusque chez elle, dans ses riches provinces de Transcaucasie. Déjà elle a pu faire écarter les tracés du Nord et du Centre, qui visaient directement sa frontière. Mais la ligne Konia-golfe Persique pourrait aussi, le cas échéant, jouer un rôle considérable. En 1877, le corps d'armée turc de Bagdad n'arriva sur les champs

de bataille d'Arménie qu'après deux mois de marches forcées, ayant perdu une partie de ses effectifs, trop tard pour empêcher la chute de Kars et l'investissement d'Erzéroum. La voie ferrée abrégera notablement la distance; en quelques jours, les rédifs du VIe corps, les célèbres « muets » de Bagdad, pourront se concentrer à Diarbékir.

Qui sait, du reste, si le tracé primitif ne va pas bénéficier d'un retour de faveur? Nous avons reconnu sa supériorité au point de vue économique; elle n'est pas moins évidente au point de vue militaire. Des déplacemens rapides entre le haut cours du Tigre et la vallée moyenne de l'Euphrate, de Diarbékir à Kharpout, Divrighi et Erzindzan, rachèteraient par des manœuvres foudroyantes la faiblesse numérique des Turcs. Ils ont parfaitement compris ces avantages, et rien ne dit qu'ils ne songent pas à profiter des embarras actuels de la Russie pour substituer dans la concession allemande l'ancien tracé du Centre à celui du Sud. L'augmentation des dîmes des riches vilayets de Sivas, Mamouret-ul-Aziz et Diarbékir servirait à gager la garantie d'intérêt. Ainsi Adana, ou si l'on veut Mersine, bientôt atteinte, resterait le terminus de la ligne d'Anatolie et de son prolongement.

Quel que soit le tracé qui doive finalement prévaloir, le chemin de fer de Bagdad gêne les visées politiques et met en danger la suprématie militaire de la Russie en Asie Mineure. Il aura sur sa situation économique une répercussion non moins fâcheuse. Il détournera du Transcaucasien et des navires de la mer Caspienne une partie du trafic de la Perse du Nord, débouché naturel des produits russes. Il permettra l'exploitation des pétroles de Mésopotamie au grand préjudice des gisemens du Caucase. Il fera concurrence au Transsibérien, au railway du Turkestan et à ses futurs embranchemens vers l'océan Indien, qui se heurtent à des difficultés d'exécution presque insurmontables. Mais ici l'intérêt russe n'est plus seul en cause; l'Angleterre entre en scène et se rapproche de son compétiteur d'hier, la Russie, dans la mesure de leur hostilité commune au chemin de fer de Bagdad.

L'Angleterre a fait de ses possessions d'Asie le joyau de son empire colonial et comme le symbole de sa politique extérieure : elle doit à tout prix garder la maîtrise des voies d'accès de l'Inde. Son immense commerce, ses relations avec la vice-royauté ne

souffrent ni interruption, ni retard. D'abord adversaire, puis maîtresse du Canal de Suez, elle voit que « la grande route de l'Europe aux Indes tend de plus en plus à passer par la vallée de l'Euphrate et les plateaux de l'Iran (1). » Longtemps elle a contenu, dans les régions iraniennes, la poussée moscovite définitivement enrayée par son allié le Japon. Mais voici un autre sujet d'alarme : par la vallée de l'Euphrate, le *Drang* germanique avance à pas de géant, et avec lui les espoirs grandioses de la *Weltpolitik*. Concurrente de l'Angleterre sur tous les marchés du monde, l'Allemagne vient imposer sa prépondérance économique jusqu'au cœur de l'Asie anglaise. Ses industriels, ses commerçans, reprennent en le modernisant le « grand projet » de Bonaparte et de Paul Ier. Pacifiquement, ils vont conquérir l'Inde, au risque de frapper la métropole d'un « coup mortel. » La ligne de Bagdad détournera de Suez le trafic de la Perse méridionale, menacera le monopole anglais dans l'océan Indien, atteindra gravement l'orgueil de l'impérialisme britannique.

Mais il faut compter avec l'Angleterre. Elle occupe l'Égypte, dont le Hedjaz et l'Yémen sont une dépendance historique : l'Arabie a toujours suivi la fortune des maîtres du Nil. Or, la péninsule arabique donne la maîtrise des voies de terre et d'eau entre l'Europe et l'Inde, aussi bien du Canal de Suez et de la mer Rouge que des chemins de fer dirigés par la Mésopotamie vers le golfe Persique. Cette maîtrise est l'objectif de l'Angleterre; de tous les côtés à la fois, elle a donc entamé l'Arabie. Au Nord, la presqu'île du Sinaï, allongée en pointe entre les golfes de Suez et d'Akaba, fait partie de l'Égypte depuis les conquêtes de Méhémet-Ali. On n'a pas oublié le récent conflit anglo-turc sur cette frontière à propos de l'oasis de Tabah (2). La vigilance britannique a fait reculer le Sultan; elle a fermé à son chemin de fer de Damas à la Mecque un utile débouché sur la mer. Au Sud, la pénétration dans l'Yémen a pour base le port d'Aden dont l'hinterland s'étend sans cesse par des traités passés avec les cheikhs de l'intérieur, si bien qu'on songe à construire une voie ferrée jusqu'à Sanâa. Dans l'Oman, l'émir de Mascate s'est mis sous le protectorat de la Grande-Bretagne pour échapper à notre influence. Quant aux côtes du golfe Persique, lord Curzon les a

(1) Élisé Reclus, *Géographie universelle*, IX. *L'Asie Antérieure*.
(2) Voyez *le Conflit anglo-turc* dans la *Revue* du 1er juillet 1906.

fait rentrer dans la zone d'expansion des Indes; de cette mer presque fermée, il a voulu exclure toute concurrence pour en faire un lac anglais. Les steamers de Bombay et de Kurrachee desservent les ports persans de Bender-Abbas et de Bouchéïr pour atteindre à Bassora l'entrée de la Mésopotamie. La marine anglaise accapare la navigation du Karoun, une des portes d'entrée en Perse.

Le touriste qui remonte le Chatt-el-Arab et le Tigre ne trouve de confort que sous le pavillon britannique. Il a soin d'emporter dans sa valise un habit noir pour le séjour à Bagdad, car la cité des Khalifes a pris les mœurs anglaises. Sur la côte d'El-Hasa, les îles Bahreïn servent d'entrepôt aux importations de l'Angleterre; l'émir de Koweit est son vassal et son agent. Avec son appui, il s'est fait céder par la Porte les seuls bons mouillages de ces régions. Il détient pour le compte de sa suzeraine tous les débouchés possibles du chemin de fer de Bagdad, de sorte que la poussée allemande risque fort de n'aboutir qu'à un cul-de-sac.

Mais il ne suffit pas à l'Angleterre de devancer le *Drang* à son embouchure; elle lui prépare, sur son parcours même, un formidable obstacle. C'est l'Arabie, tout entière soulevée dans une crise de particularisme contre la domination ottomane, l'Arabie où le nationalisme se réveille (1), où l'or anglais suscite révoltes sur révoltes, où l'émir Ibn-Séoud, héritier des Wahabites et maître incontesté du Nedjd, étend son influence jusqu'aux approches de La Mecque et en Mésopotamie, où l'iman Mahmoud-Yahia tient en respect dans Sanâa les troupes épuisées du maréchal Feizi-Pacha, tandis que l'Assir et le Hedjaz, suivant l'exemple de l'Yémen, chassent les garnisons turques et s'affranchissent du joug ottoman.

Sans doute, l'Arabie est un foyer d'individualisme anarchique où chacun répète volontiers ce dicton : « Mon fusil seul est mon cheikh; » sans doute, l'inaptitude des nomades à la discipline et à l'union contribue, plus que la force des armes, à rétablir l'autorité du Sultan. La ligne du Hedjaz, activement poussée, finira peut-être par faire le reste. Mais qu'un État d'Europe s'avise d'intervenir, et la situation change. Il ne tient qu'à l'Angleterre de détourner à son profit le mouvement d'indépendance dont elle

(1) Negib Azoury, *le Réveil de la nation arabe dans l'Asie Turque.* Plon, 1905.

a si ouvertement favorisé le succès. Par l'intermédiaire de cheikhs qu'elle arme et protège, elle peut substituer, sinon sa souveraineté, du moins son contrôle, à la domination si souvent nominale de la Porte dans tout le domaine de la race arabe, de la Méditerranée à la mer des Indes, de l'Arménie turque au plateau de l'Iran. Et sans entrer dans des hypothèses de politique conjecturale, les incidens de Koweit et de Tabah ont dû suggérer à l'Allemagne cette constatation de M. de Freycinet, « que l'Angleterre, maîtresse de l'Égypte et soutenue par la plus formidable marine du monde, pourrait, à son gré, devenir maîtresse de la Syrie et dominer à la fois l'Asie Mineure et la région de l'Euphrate, c'est-à-dire commander l'Empire ottoman et les voies de communication terrestres entre Constantinople et le golfe Persique; de sorte que le grand chemin de fer de Bagdad, comme le canal maritime de Suez, dépendent d'une seule volonté (1). »

Amie de l'Angleterre, alliée de la Russie, la France n'a pas, comme elles, sur le chemin du *Drang*, dans l'Asie Antérieure ou sur le golfe Persique, des intérêts vitaux à sauvegarder. Mais elle ne peut oublier ni sa situation privilégiée dans le Levant, ni les droits qui lui restent d'un passé glorieux. C'est nous qui, de temps immémorial, avons représenté, dans l'Asie turque, la civilisation des peuples occidentaux; c'est notre langue qu'on y parle et, grâce à elle, c'est notre goût qu'on apprécie, notre génie qu'on aime. C'est nous qui avons détenu jadis le monopole du commerce et qui en gardons encore une bonne part. C'est nous qui naguère avons conduit au succès le grand œuvre de Suez : que devient notre prestige si nous nous désintéressons de l'affaire de Bagdad?

Il faudra bien du reste que nous y songions quelque jour, ne fût-ce que pour écarter des conflits plus ou moins lointains, mais inévitables. L'Allemagne est engagée à fond dans ce *Drang* oriental qui satisfait son irrésistible besoin d'expansion. La Russie et l'Angleterre défendent, l'une et l'autre, sur ce même terrain, des positions essentielles. Un tel antagonisme ne peut qu'amener des chocs redoutables. N'est-ce pas à nous de les prévenir? Pourquoi n'essaierions-nous pas de concilier, par une série d'accords, les ambitions en présence? Déjà Londres et Péters-

(1) De Freycinet, *la Question d'Égypte*. Calmann-Lévy, 1905.

bourg ont mis en avant l'idée d'une internationalisation (1). Il s'agirait d'ôter au chemin de fer son caractère d'entreprise exclusivement allemande, et de permettre ainsi au *Drang* germanique de continuer sa marche sans absorber tout sur son passage.

N'aperçoit-on pas dans cette formule les élémens d'une transaction? L'Allemagne renonce aux visées du pangermanisme sur la ligne de Bagdad internationalisée, l'Angleterre à son hostilité systématique, la Russie à son opposition acharnée. La France, fixant enfin, après tant d'hésitations, les principes de sa politique extérieure, facilite l'entente anglo-russe trop longue à se déclarer. Le concessionnaire lui-même trouve son avantage dans la combinaison. Il obtient d'emblée des concours financiers qu'il aurait peut-être sollicités en vain. Bien plus, qu'une volte-face politique à Constantinople, qu'un changement de règne déplace demain le courant des faveurs, et voilà la ligne allemande gravement compromise. Internationale, elle peut compter sur la protection collective des puissances. Quant au Turc, au lieu de tout devoir à son unique ami, trop fort et chaque jour plus envahissant, il aura la collaboration de quatre ou cinq États d'Europe. L'expérience prouve qu'il saura trouver dans cette situation une garantie nouvelle pour l'« intégrité » de l'Empire, en même temps qu'un moyen de faire prévaloir sur tous les autres ses propres intérêts.

Ainsi s'agitent sans répit autour d'un projet de chemin de fer, avec les mille intrigues de concurrens partout rivaux, les compétitions traditionnelles des puissances à l'hégémonie orientale. Ce n'est pas seulement le trafic qu'elles se disputent. C'est l'influence, les débouchés, les positions stratégiques, les moyens en un mot d'acquérir la prépondérance sur des régions nouvelles. Après Constantinople et Salonique, Bagdad devient, par le miracle des locomotives, un des centres de gravitation de la politique européenne, plus intéressée aujourd'hui que jamais aux affaires d'Orient.

PAUL IMBERT.

(1) C'est aussi la solution préconisée par M. A. Chéradame dans *l'Énergie française*.

MADAGASCAR

III [1]

LES ARTS DE LA VIE ET DE LA MORT

Les administrateurs et les colons, les hommes actifs qui se trouvent en rapport d'affaires et de travaux publics avec les Malgaches, les jugent irrémédiablement inférieurs, non sans en donner de valables raisons. Les lettrés, qui étudient les mélodies indigènes et observent le goût inné et subtil jusque dans la populace pour la musique, tiennent pour supérieure la même race. Ce désaccord vient de ce qu'on ne l'a point considérée dans son évolution : sa supériorité est réelle, mais elle est toute dans le passé; la race merina ou hova, envisagée dans son unité politique, est en dégénérescence ; mais la civilisation merina, — qui s'est propagée parmi les autres peuplades, — a eu son heure de puissance et reste extrêmement intéressante dans ce qui s'en perpétue. On ne le constate point seulement en écoutant sa musique, comme on l'a fait, mais en découvrant les autres arts de la Grande Ile.

Ceux mêmes qui à Madagascar se sont spécialisés dans la recherche des documens artistiques, ayant une éducation européenne plus scolaire de la peinture et de la sculpture, ont jugé insignifians les échantillons de ces arts qu'ils ont rencontrés dans leurs excursions; et, pressés de leur assigner une valeur ethnographique en en faisant l'objet essentiel de discus-

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier et du 15 mars.

sions ingénieuses, ils ne les ont point regardés avec la simplicité et la fraîcheur d'âme que l'élite française apporte aujourd'hui à la contemplation des arts anciens les plus illustres de l'Europe ou de l'Asie. En dehors de la musique, il y a un art malgache innocent, délicat, parfois précieux, grêle, mais franc, élancé, et qui touche à la grandeur religieuse dans les tombeaux.

Le tempérament sédentaire du Malgache qui lui permet de prendre un plaisir sans lassitude à regarder longtemps une même chose tandis qu'il se repose, son esprit d'observation qui, d'un objet, saisit immédiatement le contour pittoresque et le caractère essentiel, son insinuante faculté d'imitation en firent naturellement un peuple dessinateur. Chez presque toutes les peuplades on a relevé des dessins. Mais, comme les Arabes ont effectué de nombreuses immigrations en terre madécasse, on a été tenté d'attribuer à leur enseignement la présence de ces dessins qui se trouvent être de l'ornementation géométrique, tout en étant obligé de se reconnaître « en présence d'un art arabe *primitif* ou imité de souvenir d'une façon *primitive*. » (Jully.) En réalité, presque toutes les peuplades primitives n'ont pratiqué comme dessin que de l'ornementation géométrique : les Maoris comme les Esquimaux, les Australiens comme les Botocudos, sans compter les races de la préhistoire indo-européenne. Loin d'être l'expression particulière du génie arabe, elle représente la façon universellement humaine par laquelle les premiers artistes, — à quelque âge, quelque pays et quelque race qu'ils appartinssent, — inscrivirent en lignes leurs rêveries sur le bois, l'ivoire et la pierre. Ce n'est donc point par l'influence fortuite et artificielle des Sémites qu'il faut l'expliquer à Madagascar, mais par les grandes lois d'imitation de la nature qui, de l'avis unanime des savans, font de l'ornementation géométrique la copie des modèles de mosaïque offerts par la carapace de la tortue, les écailles du caïman, la peau du serpent, les alvéoles des ruches et des nids de guêpes, — et nous ajoutons en ce qui concerne les pays tropicaux : les fruits à configuration cellulaire tels que l'ananas, le jack, l'ate. On est aussi d'accord à voir dans l'ornementation géométrique à ses origines la transcription sur une matière dure des travaux de vannerie, premiers exercices de la main commandés par la nécessité : or, à qui cette théorie s'appliquerait-elle mieux qu'aux Malgaches naturellement si habiles à tresser l'osier? On n'a pas imaginé d'expliquer par l'influence arabe l'art

symétrique des rizières malgaches, ni non plus celui avec lequel les femmes betsileos composent de leur chevelure de véritables mosaïques, et une indéniable parenté existe cependant entre les dessins de la coiffure des femmes et ceux dont leurs époux, patiemment, entaillent les hauts poteaux mortuaires du pays.

Ils commandent l'admiration, représentant assurément ce que l'esthétique madécasse a réalisé de plus grandiose. Du haut en bas, les surfaces de ces pylônes de bois sont divisées en rectangles où s'inscrivent des roues, des treillis de croix, des jeux de cercles et de croix en équilibre, guipure de bois délicate dans une matière rude dont la séduction gracieuse vient de ce qu'elle vous donne en même temps une impression de subtilité et de sauvagerie dans une composante de dessin préhistorique et d'ornementation orientale savante. D'autres fois, dans un quadrillage qui peut figurer un parc, la silhouette captive d'un zébu plie sur des pattes rondes et élève des cornes en lyre. Plus encore que dans l'ingénieuse alternance des motifs purement linéaires et des motifs d'un décoratif animalier, la beauté de ces dentelles de bois tient dans l'art par lequel le travail grossier de l'outil, resté sensible à la rugosité des surfaces, à l'inégalité des traits et aux gaucheries dans la symétrie, se transforme en harmonie pour les yeux. Il est plus naturel, plus vivant, parce qu'il est moins rigoureusement parfait que l'ouvrage arabe, lequel fait trop oublier l'effort de la main afin de faire admirer le calcul de l'esprit. Puis, tandis que la décoration arabe abolit ou défigure la matière qu'elle couvre et surcharge, l'ornementation madécasse laisse ici à la poutre sa beauté de tissu végétal en sorte que les lignes qu'y a tracées l'homme finissent par prendre des analogies naturelles avec les veines du bois ou les taraudages d'insectes.

Ceci achève de rendre inutile et fausse l'hypothèse de l'intervention arabe en laissant percevoir une authentique inspiration malgache, beaucoup plus intéressante, qu'on recueille chez toutes les peuplades des images d'animaux et d'hommes encloses dans les réseaux de l'ornementation géométrique. L'Antaimoro, afin peut-être de conjurer les sorts, grave sur son bâton de route un caïman épineux et un scorpion griffu. Le Tanala vagabond fait défiler autour de gobelets de bambou, parmi des soldats, des bourjanes, des hommes à cheval et en filanzane, des bœufs en marche ascendante, des oiseaux repliant leur tête sous

leurs ailes, volant au faîte de pagodes à étages ou picorant les insectes sur le dos des zébus. Par leur manque d'équilibre, par la langueur de la ligne à cerner l'objet, ces dessins rappellent ingénument ceux des Australiens. Le Betsileo intercale entre ses mosaïques de croix et de carrés des profils de bœufs non moins beaux dans leur raccourci frêle et prime-sautier que ceux que nous avons vus gravés d'un mouvement souple par des mains de bourjanes ou de pâtres sur les falaises rouges de la route d'Antsirabé à Fianarantsoa. « En Imerina, a écrit un spécialiste, jamais la représentation d'une plante et d'un animal. » Nous avons distingué cependant, dans des cases de villages perdus, des cadres de lits sur lesquels les Merinas du temps de Radama avaient creusé, d'un trait incisif, fin, proportionné, aussi militairement campé, d'une allure aussi impérieuse que les dessins assyriens, des frises où des musiciens à tiares, des soldats avec leurs lances paradent devant un souverain à long manteau. Le Merina ne s'est jamais interdit la représentation humaine, seulement plus rare parce qu'elle nécessite plus d'effort. Quant à la décoration végétale, on est au contraire frappé de découvrir que c'est celle qu'il préfère, peut-être par l'éclosion d'atavisme asiatique. Dans le palais de Radama, à Tananarive, on peut admirer les peintures de volubiles lianes à corolles blanches, légères, suspendues et ouvertes à la façon d'orchidées, qui grimpent sur un fond rouge, d'un mouvement oblique, parallèlement. Là une plante qu'on reconnaît pour la stylisation gigantesque de la grenadille, incurve vers le sol des palmes à forme de plumes, se subdivise en deux tiges identiques dont les feuillages symétriques, très puissamment colorés d'ocre et de pourpre, projettent vers le ciel et vers la terre l'abondance des fleurs et des fruits gros bleu et vermillon, puis s'érige, pareille à un pistil, unique. Il semble que ces mêmes motifs végétaux, taillés en relief dans la pierre, encadrent les portes des tombeaux : de chaque côté un stipe s'élève, du niveau même du sol, sur des racines nouées en ruban ; il ouvre, à intervalles de nœuds réguliers, des feuilles épaisses et bombées du cœur desquelles d'autres rameaux naissent pour s'allonger dans le sens horizontal, ramper en reproduisant de nouvelles feuilles, symbolisation peut-être de la Liane de Vie aujourd'hui inconsciemment retracée par une race qui a conservé la tradition des images ancestrales sans avoir gardé la mémoire de leur sens. L'effet de beauté imposante que par-

vient à produire par l'ornementation géométrique le génie patient et doucement observateur du Betsileo, c'est par l'ornementation végétale que le génie hova, onduleux, fervent de la vie prolifique, nous le donne. La race hova à laquelle on ne pouvait accorder jusqu'ici que des qualités de finesse assez indienne dans l'art, — parce qu'on consultait seulement la technique des lambas nuancés par les femmes, — manifeste, dans la conception originale d'un art décoratif qui s'inspire des végétaux, une faculté de voir grand, prolongé, monumental, qui atteint tout son développement dans les belles proportions architecturales de ses tombeaux.

C'est directement à la nature que les Malgaches empruntent leurs couleurs, si bien qu'ils n'ont souvent, pour les désigner, que des noms d'objets. Ainsi ne disent-ils pas : brun pâle, mais : *couleur de sauterelle morte;* brun foncé, mais : *couleur de fourmi;* bleu pâle, mais : *couleur de brouillard.* Les peuplades de la côte tirent des arbres les liqueurs rouges, vertes, jaunes, violettes dont elles teignent les fibres de rafia pour varier la trame des rabanes au ton de paille. Voisines de la forêt où la sève tropicale pigmente puissamment le bois, embrase les corolles, peint vivement les fruits, elles chérissent les éclats intenses dont elles atténuent toutefois la force en les juxtaposant par longues bandes parallèles, — violet, bleu ou grenat bordé de noir, rouge accolé au vert, — obtenant ainsi sur les rabanes versicolores des harmonies aussi joyeuses et jolies que celles des cannes à sucre rayées. Dans le centre au contraire, sur les hauts plateaux où la terre aride et nue étend sa pourpre sombre presque rouilleuse, le Betsileo montre de la prédilection pour les tons unis du lamba couleur de natte roux. Fermé dans son enceinte de montagnes de pierre translucides au soleil, tel l'Ankaratre, dominant des plaines aux lignes douces où les affaiblissemens et les renforcemens de la lumière, estompée puis découverte pas les nuages, multiplient des teintes fuyantes et délicates sur la terre sensible, le Mérina éprouve, plus que l'amour des couleurs, le goût des nuances. Comme l'analyse une curieuse poésie, il se sent attiré par toutes les colorations, mais ne sait à laquelle donner sa préférence et ne veut en choisir aucune; alors il les aime toutes, mêlées, fondues, ainsi aux couleurs préférant les nuances qui sont comme leur suave fusion voluptueuse :

Le bleu me possède. — Le blanc prétend être le premier. Et si j'embrasse l'horizon, — le rouge exhale des parfums pour m'attirer. — Si je tourne vers le violet, — le vert me fait tourner vers lui. — Si je préfère le jaune, — le gris pleure sur moi.

Dans les *lambas*, étoffe nationale, l'art de la nuance atteint à une remarquable virtuosité. La somptuosité des tons surtout dans ceux du *Palais de la Reine*, semble exprimer la prédominance de l'esthétique indienne. Les couleurs, — amarante, bougainvillea, safran, vieux rose, vieux rouge, violet, — et la façon dont elles sont accouplées pour des contrastes, d'abord étranges aux yeux des Européens habitués à n'harmoniser que les nuances et non les couleurs, dénotent aussi fortement le goût indien. Mais il faut observer que parmi ces lambas magnifiques, dont quelques-uns ont été recueillis au *Musée de Tananarive*, il en est d'assez récens où sont directement insérés, entre des bandes tissées à Madagascar, des morceaux d'étoffes précieuses importées des Bombays. Les plus anciens au contraire ont été tissés entièrement dans la Grande-Ile et en portent comme le cachet d'atmosphère à la fois vibrante et sourde. On a noté qu'il s'y décelait peu d'imagination, mais un goût de la distinction la plus rare, comme il s'en discerna chez les vieux Andrianes. Ces étoffes qui sont « comme des cachemires non de laine, mais de soie, » ont l'opulence de draperies à reflets métalliques, le charme passé de vieux joyaux, des tons laiteux d'opale sertis dans un brochage de tapis oriental, la richesse polychromique de mosaïques avec la fantaisie guillochée d'ornementations florales. L'harmonie est obtenue non par l'atténuation des teintes, mais par leur juxtaposition, ce qui est commun aux arts des tropiques où, dans une atmosphère chaude et comme cuivrée, c'est le miroitement des tons éclatans qui opère la fusion même dans les contrastes les plus violens. Surtout, dans les lambas de Madagascar, la juxtaposition se fait en un dessin géométrique de lignes longuement tendues, et c'est encore cela qui adoucit décorativement l'harmonie et lui prête en quelque sorte du style, la rend particulière et originalement malgache, par une combinaison qui s'est composée lentement de colorations importées par les Malais et de dessins importés pas les Arabes des immigrations différentes. Pour l'impression d'ensemble, tous les tons se fondent comme les couleurs franches dans le prisme : ce sont de vraies symphonies d'arc-en-ciel; ainsi s'explique sans doute que leur

somptuosité donne la douceur de la simplicité et du naturel.

Le dessin est donc géométrique, superposant les angles aigus par gammes. Mais à un examen minutieux on remarque que des motifs végétaux, — capillaire, fougère d'or, — alternent avec les zébrures et que celles-ci mêmes sont les stylisations extrêmes de motifs végétaux : ainsi les angles emboîtés l'un sur l'autre sont celles des feuilles attachées obliquement deux à deux à la tige, diagramme botanique, indiscutablement, car à regarder les lambas divers, on perçoit les phases successives de cette métamorphose de lignes. Parfois la fantaisie leur donne la beauté d'ailes de papillon. La fantaisie est le prélude de l'originalité, et celle-ci est sensible dans ces lambas qui ne sont arabes, persans, indiens ni malais, mais tout cela ensemble dans une fusion soyeuse et grandiose où les motifs des arts divers de ces peuples s'étagent avec le sens architectural que nous retrouvons dans ces étoffes après en avoir été étonné partout ailleurs.

De peinture malgache, on ne connaît encore que les décorations d'anciennes villas dans la campagne de l'Emyrne, et celles du *Palais* qu'a élevé Radama et où siège aujourd'hui l'*Académie malgache* : longues fresques de la guerre et de la paix où défilent des régimens en manœuvre, des esclaves reliés par une chaîne d'argent, des chœurs de musiciens dansans, des théories de danseuses chantantes, et la foule malgache réjouie de ses lambas clairs et rayés. L'artiste y atteste, avec un goût varié du mouvement et des gestes, un sens délié des nuances toujours finement appariées à celles qu'offre la nature sur ses fruits, ses fleurs et ses feuillages, tandis que, par une subtile invention, son dessin donne aux jupes des formes évasées de fleurs de datura, aux lambas des plis de feuilles de bananier, aux écharpes des mouvemens de palmes. C'est la souplesse ondueuse, un sens ingénu des analogies qui dominent dans la peinture malgache.

La sculpture à Madagascar n'a aucune signification religieuse : elle est née du plaisir instinctif de l'homme, pendant sa longue oisiveté, à imiter dans la terre et dans le bois la forme des choses dont son œil embrassait les contours avec une agréable facilité. L'homme sculpte pour s'amuser lui-même : aussi bien ce qu'il réalise dépasse-t-il rarement la proportion et l'intention d'un jouet. Au reste ce peuple, qui adore les enfans, excelle-t-il aux jouets, les plus jolis, ingénieux, amusans et spi-

rituels. Contrairement à ce qui a été écrit par les arabisans, la représentation humaine en sculpture est pratiquée par la plupart des peuplades malgaches. Le Betsimisaraka pétrit dans l'argile des masques d'une intensité de vie impressionnante où la barbe est remplacée par des plumes de volailles enfoncées de telle sorte que les tubes figurent des dents; le Betsileo taille dans un bois qu'il vernit ensuite des statuettes aux yeux dilatés, aux grosses joues, aux lèvres fortement avancées: vêtues d'un lamba de coutil, coiffées du bonnet de paille à la tanala ou des boules de cheveux à la bara, elles présentent solennellement en mains les insignes des différens métiers, angady du cultivateur, hachette du défricheur, couteau du boucher, fusil.

Précisément, ce qui devrait ruiner entièrement l'hypothèse de l'influence sémitique, c'est la présence de sculptures d'animaux et d'hommes chez les peuplades comme les Sakalaves, qui, de tout Madagascar, ont été le plus profondément pénétrés de civilisation, voire de race arabes. Comme l'islamisme, l'art arabe n'a touché que superficiellement les Malgaches. Race turbulente et guerrière qui ne sait respecter la chasteté que dans ses danses, le Sakalave n'érige dans le bois l'homme et la femme que pour en détailler les caractères sexuels. De ces statuettes où sa sensualité exprime la force de la vie dans ses corps-à-corps amoureux, il orne les angles des tombeaux pour y signifier la fécondité, la postérité, la survie. Ainsi le talent particulier au Sakalave est de savoir adapter la sculpture au monument; ses statuettes se distinguent toujours par leur élancement et, à les voir, on les imagine aisément soutenant en piliers des frises où seraient taillés en ronde bosse, comme sur les barreaux des enclos mortuaires, des maisons, des bœufs, des chevaux, des oiseaux, des tortues, des caïmans. Le Sakalave n'aime pas la statuette isolée, mais ornant un objet et incorporée à son volume. Tout est orné chez cette race, la plus artiste en plastique de Madagascar peut-être parce qu'elle est la plus richement mélangée d'élémens divers. Sur les rames de bois que les manches triangulaires font ressembler à des épées, les rudes épées à tailler l'eau, sont posés des porcs voûtés et grognons, un homme barrant la route à un bœuf, un paysan qui pousse devant lui son zébu, toutes images rappelant à l'homme de mer les choses de la terre comme pour lui donner le plaisir de la vie intégrale. Le long de ces avirons, qui agitent le monde des couches d'eau,

grimpe une faune aquatique : grenouilles, écrevisses ou sauriens. Les moindres objets usuels sont couverts de sculptures, depuis la gargoulette de terre autour de laquelle tournent des caïmans et des bœufs, jusqu'aux cuillères sur les manches desquelles s'allonge un crocodile, symbole de la gloutonnerie, se dresse une porteuse d'eau, image du repas, s'arrondit un bœuf à bosse, représentatif de la viande rouge, du mets noble et national. Et toujours cette imagination si ingénieusement décorative est subordonnée à une observation très pénétrante de la réalité. Cette acuité dans le réalisme va jusqu'à la caricature puissante.

Il faut admettre que les manifestations d'art malgache sont les produits naturels de l'oisiveté méditative de l'homme sauvage devant les contours et les reliefs des choses. Point n'est besoin d'invoquer, pour la déclarer efficace ou négative, l'influence d'immigrations étrangères. La peuplade qui, dans ses mœurs comme dans sa race, décèle le moins d'infiltration arabe, qui, par sa position géographique même, a été le plus à l'écart des invasions sémites, — les Mahafalys du Sud, — est éminemment artiste. Le Mahafaly porte à la perfection plastique le génie animalier propre aux Malgaches et qui caractérise si pittoresquement la plupart de leurs proverbes. Il pétrit dans la terre, pour les tacheter ensuite d'une sorte de lait de chaux, des statuettes de bœufs : autant par la disposition des taches que par la reproduction des douces lignes des fanons tombant très bas, du front plat, des cornes ouvertes finement en croissant large, de la loupe lourde et mobile, il a réussi à donner de l'animal à qui il doit tout, qui fait partie de sa vie, de ses fêtes, de son travail, de ses légendes, des images aussi gracieuses et agréables à voir en leur genre que celles où les hommes de Tanagra ont modelé la beauté des femmes qu'ils aimaient et à qui ils reportaient toute leur joie dilettante de la vie.

De la sensibilité beaucoup plus que de l'imagination, une sensibilité gracieuse et piquante, un sentiment attentivement artiste et amical de la réalité qui se meut autour de lui, voilà ce qui s'atteste dans l'art malgache. Il y a là un respect familier de la vie, une soumission devant elle, qui, en face de la mort, s'approfondissent et se dramatisent.

Ils considèrent la mort avec une sorte de solennité religieuse en même temps qu'avec une fataliste simplicité où s'en-

tremet bientôt une verve réaliste. On ne saurait sans exagération rapprocher leurs cérémonies mortuaires des saturnales antiques, mais ce sont des fêtes turbulentes et tapageuses où les lamentations clamées sur des vers souvent mélancoliques et grandioses sont entrecoupées par des salves de poudre, des cris, dans l'ivresse et les ripailles. La mort, qui tient une si large place dans les poésies, est essentiellement l'occasion d'une grande orgie publique où la famille du défunt doit étaler à la foule sa richesse qui se manifeste pour les plus opulens par des sacrifices magnifiques de bœufs et l'élévation de tombeaux massifs. Les funérailles sont avant tout scéniques chez ces peuples qui n'ont point par ailleurs de théâtre, plus près de la tragédie ou de la farce suivant les tribus et les gens : on peut si bien y voir une manière d'art théâtral qu'il y a non seulement des récitatifs, mais des dialogues et même une mise en scène. Ainsi, tandis qu'un chœur déclame dans la maison de ceux qui restent, sur leur infortune d'avoir perdu leur soutien et leur bouclier, — « mieux eût valu ne jamais être né, » — un homme fait le tour de la case et reprend un autre cantique de deuil; ceux de la maison se taisent alors, et l'homme du dehors chante avec rapidité :

Oh! il est parti, oh! il est parti,
Lui le noble cœur, ô le noble cœur
Adieu oh! Adieu à sa maison,
Adieu oh! à ses amis,
Adieu oh! à sa femme,
Adieu oh! à ses enfans.

Ceux du dedans répondent : « Haie ! » et l'homme lance alors de l'extérieur quelques questions auxquels ils répliquent :

Quel est ce bruit de pieds sur le sol? — C'est le troupeau.
Quel est ce tintement qui résonne ? — C'est l'argent.
Qui fait tant de bruit ? — C'est le peuple.

Après des allusions, variant avec l'inspiration, aux propriétés et à la popularité du défunt, le chanteur du dehors conclut :

Oh! misérables et tristes sont-ils pour la plupart
Oh! la plantation est remplie de mauvaises herbes.
Oh! les veaux sont dispersés.
Oh! les champs sont silencieux.
Oh! les enfans pleurent. (*Traduit par un évangéliste hova.*)

La cérémonie mortuaire est *représentative*, artistique. Les

différens auteurs, et en particulier les nombreux missionnaires protestans qui ont écrit sur ce sujet, ne l'ont pas observé, à cause de leurs préoccupations particulières, mais dès l'enfance nous en avons été frappés en assistant aux enterremens des Malgaches où, entre les paillottes boucanées, dans la fumée des fusillades, toute leur vie nationale se condensait en une sorte de représentation titubante et à demi hallucinée. Et les textes mêmes qu'on cite çà et là accusent parfois ce caractère de représentation : ainsi M. Cahuzac, dans ses *Institutions et Droit malgache*, après avoir signalé que la plus grande préoccupation de l'indigène est la construction d'un tombeau, note qu'en vue de son édification le Hova, si intéressé d'ordinaire, dépense sans compter jusqu'à son dernier sou : *Haren kita fasana*, dit le vieil adage, un tombeau, *c'est la richesse visible*, parce que c'est la maison où l'on habitera éternellement, où se rangeront les descendans, où ils accompliront tous les devoirs funéraires. Souvent même, le Hova constitue par testament certains biens inaliénables, afin que le revenu soit consacré, *dans la suite des temps*, à l'entretien du monument *et à l'accomplissement des cérémonies*. Il y a là du faste.

Nous ne discernons donc guère le « culte de la mort, » entraînant l'idée de la survie spirituelle, dont on a parlé en s'étonnant justement de la rencontrer chez cette race incrédule et plus encore insouciante de tout ce qui ne tombe pas sous ses sens. Après avoir examiné les articles écrits par les révérends anglais sur la mort, M. Gautier conclut justement que les Malgaches accueillent la mort sans terreur, eux qui pourtant ne la recherchent jamais et qui ne conçoivent pas le suicide; ils n'ont pas l'horreur du cadavre, ils le traitent avec respect et familiarité tout ensemble. « Le caveau de la famille est au milieu de la cour, les poules, les cochons et les enfans picorent, grognent et jouent pêle-mêle autour des défunts... Les morts ne sont pas seulement un souvenir, ils sont quelque chose de matériel, des ossemens dans un suaire de soie rouge, que le père de famille expose annuellement à la vénération de ses enfans. »

Il ne nous paraît guère qu'on puisse attacher de sens métaphysique aux légendes si matérialistes qui restent comme explication des rites de l'enterrement ou aux poésies qu'on récite devant le corps du défunt. Il n'y a plus là que *cérémonie*, tous les auteurs ayant au reste déclaré que les Malgaches n'étaient pas

susceptibles du moindre spiritualisme. A notre sens, les fêtes mortuaires sont l'occasion de répéter toutes les poésies qui, au cours des siècles, vinrent de toutes parts aux oreilles des gens du village et qu'on a conservées ensemble : elles constituent exactement des *répétitions* d'anthologie où fatalement revient, sans aucune philosophie, l'idée universelle que la mort est inéluctable et « qu'elle met chacun dans la gueule du crocodile. »

Dans l'horreur de ne pas être enterré en son village, parmi les siens, il n'y a pas une idée religieuse, car les rites funéraires pourraient être accomplis partout avec scrupule, mais une idée sociale que la routine a consacrée jusqu'à la pousser à la superstition, qui autrefois a dû être très forte surtout chez les chefs, car c'était pour eux une déconsidération de voir leurs enfans périr au loin sans que le corps pût être l'objet public de la piété populaire et de la cérémonie annuelle du Retournement.

Tous les ans en effet, l'on ouvre les tombeaux et l'on retourne les morts. Les parens accourent en habits de parade, avec des virtuoses ambulans et diseurs de bonne aventure. Les chanteurs et les danseurs de profession concourent, se démènent. On boit, on massacre des bœufs; les invités déposent des cadeaux, on leur distribue les viandes. Les lumignons graisseux s'allument dans la nuit fumante. Le lendemain, on ensevelit à nouveau les restes, après les avoir promenés sept fois autour des sépulcres dans la joie hurlante des enfans qui trépignent les danses de l'adieu et des regrets. C'est une sorte de Toussaint que tout le village célèbre en chœur et où il y a fort peu de commémoration spirituelle, mais seulement une fête rituelle. On perçoit, dans ces cérémonies où la foule se réunit et compare les lambas mortuaires et les mausolées, l'importance de l'art des tombeaux.

Les peuples qui, soit parce qu'ils sont guerriers, soit parce qu'ils sont nomades, n'ont pas développé l'industrie de la maison, se bornent à fixer dans leur mémoire de vagabonds par un accident de terrain, par l'érection d'une stèle, ou par des entassemens de cailloux, la place où ils ont enfoui leurs morts. Ainsi font les peuplades du Sud de Madagascar qui emplissent un enclos de grosses pierres et y fichent d'innombrables paires de cornes, si bien que cette masse inégale de roches bosselées et heurtées les unes contre les autres figure de loin d'une façon grandiose un farouche troupeau pressé dans un parc. Ces tom-

beaux primitifs, sous le ciel austral où les vaquois pointent leurs lames aiguës, sont d'une étrange beauté par la vie que, grâce aux sculptures naturelles, débris du squelette animal, que sont les cornes, prennent les quartiers de pierre, débris eux-mêmes de l'ossature terrestre. Il y a là un art très simple d'utiliser et d'associer les ruines géologiques pour décorer l'emplacement de la mort qui révèle une imagination âprement sensible aux aspects des choses. De même, dans un enclos rectangulaire de poutres, les tombeaux sakalaves contiennent des entassemens de granits aux angles desquels ils érigent des pieux surmontés de statuettes d'hommes accouplés et d'oiseaux accolés bec à bec. Tout autour se poursuit une frise de bois où défilent les images de ce qui a pris place dans la vie de l'homme : la case, les animaux qu'il a chassés, élevés, mangés; on dirait que sur l'inertie de la mort l'homme belliqueux a l'impulsion de prendre une revanche en entourant le disparu de la représentation de ce qui composait l'existence, en créant à son tour une sorte de vie artificielle. Les tombeaux sakalaves ont une originalité hardie par la bizarre animation décorative de ces statuettes qui, isolées en pleine nature parmi des arbres, offrent comme le musée en réduction de l'existence humaine et touchent l'âme par la proportion de jouets à laquelle la mort a réduit l'ensemble de la vie de l'homme.

D'une façon générale, la conformation du tombeau malgache dépend directement de la conception de l'autre vie que se font les indigènes. Or, selon la tradition madécasse, après le décès, l'être se dédouble : de son corps se détache une ombre qui continue à vivre une existence de gestes en tous points semblables à ceux de la terre. Mais, pour que cette existence d'ombre puisse se développer librement, il faut que le corps soit conservé et entouré des ustensiles familiers. Pour que l'ombre du trépassé puisse, par exemple, dans l'ombre d'une case, allumer l'ombre du bois sur l'ombre d'un foyer, il est indispensable qu'il y ait autour du cadavre, sous un toit véritable, les quatre pierres réelles d'un foyer et de vrais fagots. Primitivement, la demeure mortuaire doit contenir un ameublement complet, les vêtemens du défunt, ses objets de prédilection, des nattes, du riz, un pilon, un mortier. C'est ainsi que les peuples plus industrieux à se bâtir des cases élèvent aux morts de vraies maisons. Les Malgaches du littoral en construisent qu'ils exhaussent sur pilotis, qu'ils entourent de palissades, et où ils laissent jusqu'à des

provisions d'alcool. Dans un coin de la forêt qui reste à jamais interdit aux vivans, le Tanala édifie une hutte, y prépare un foyer au milieu duquel il dépose du riz, du bois, un briquet, une pipe, et il y place le défunt dans une attitude de vie. Le Merina qui, de tous les insulaires, abrite son existence dans les logis les plus soigneusement aménagés, couche ses morts dans de belles constructions. Plus grandioses que la maison, elles sont conçues sur son modèle. Comme la maison, le tombeau est orienté du Nord au Sud; comme la maison, il a ses places d'honneur à l'Est et une poutre portant deux sculptures de seins y signifie la force de la fécondité; comme dans la maison, il y règne un ordre hiérarchique immuable. « On peut dire, a formulé le Père La Vaissière, que chaque membre de la famille estime sa place au tombeau à l'égal de sa vie, et, pour ne point la perdre, il reste uni de son vivant avec ceux dont il ne veut point se séparer après la mort. » Ce n'est pas pour l'établissement de la chaumière, résidence passagère des générations, qu'il dépensera sans compter, mais pour l'édification du tombeau où tous seront réunis et classés dans l'ordre vénérable de succession chronologique : là les plus lointains petits-fils, après avoir, durant leur vie, rendu les honneurs aux plus lointains ancêtres, viendront se ranger près d'eux. « Un des premiers soins d'un Malgache qui se mariait était autrefois de construire le caveau de famille : il passait avant la maison, avant le nid conjugal. » C'est le musée de la famille rangée pour l'éternité.

Destiné dans l'esprit des Merinas à abriter les couches de générations qui s'élèvent dans le temps, il est beau de voir le tombeau s'élever en gradins dans l'espace! Trois terrasses de quartiers de pierres que retiennent à larges intervalles de hautes dalles plates, en sorte que ces murs donnent la plus patiente et la plus grandiose impression de mosaïque de pierres, se superposent avec majesté. Sur la dernière terrasse siège, sous un toit de chaume, une maison toute en planches. Mais seul, l'Andriana qui, durant sa vie, se distinguait par la propriété de palais de bois qui dominaient les collines, y a droit après sa mort. Le simple Hova se contente des trois étages de terrasses chers à son goût de l'amphithéâtre : plus rien ne se dresse sur la dernière où l'œil vainement cherche la maison et où l'esprit trouve, seule, l'image de la mort. Ces tombeaux, laissant voir le dessin de leurs stratifications par feuilles de pierre, de leurs soutènemens de dalles

se dressent comme des reposoirs sous le ciel. Jamais ils n'accusent cette analogie autant que lorsque, se massant au milieu de vastes champs de bosaka qu'on a incendiés, ils ont été noircis par la flamme comme des autels après un holocauste. C'était à l'endroit où celui qui descend vers le Sud voit, en se retournant, pour la dernière fois, le lac Itasy avec ses montagnes allongées en mufles sur son eau pâle, et où celui qui monte au Nord le découvre pour la première fois : il y avait à cette symbolique position limitrophe un tombeau merina. Comme les indigènes avaient brûlé les collines tout autour pour récolter les sauterelles grillées, ses pierres, sa terre, ses herbes, ses arbustes avaient été carbonisés et comme huilés d'une suie sacrée : le monument de la vie humaine, sous un ciel inépuisablement bleu, devant un paysage roux et opalin, était noir comme un four à charbons et imposait l'image synthétisée de la vie malgache, vie boucanée de fumée dans le moulal des cases, au milieu des étendues de fataques embrasées ou dans les fumées des forêts indépendantes.

Par les champs de l'Emyrne combien on en rencontre, de ces tombeaux dont de grandes graminées fauves et fines escaladent les escaliers de pierre, adoucissant de leur frémissement sous la brise les contours cubiques des terrasses, jardins-suspendus abandonnés ! Tel, le tombeau merina atteint à une beauté peut-être encore plus dramatique avec ses triples soubassemens qui, dénudés de maison, dégagent une forte impression de ruine que précise d'une façon lyrique l'écroulement des schistes autour de la porte funéraire. Une dalle érigée plus haute que les autres et hérissée comme une défense de roche, une stèle travaillée qui s'ouvre en pétales, un hermès fruste consacrent la place où repose la tête de l'ancêtre, « du maître du tombeau. » Pour suppléer peut-être aux enveloppemens d'arbres qui ajoutent au mystère de la tombe chez les peuplades du littoral, ou pour figurer la force flexueuse et prolifique de la vie, l'art hova fait courir des sculptures de lianes généalogiques, de fleurs épanouies, de fruits ouverts, sur les parois de ces palais de pierre. Ce sont les temples de ce peuple qui n'a pas de Dieu et adore la Vie en honorant la Mort.

Les Betsileos semblent, eux, ne point élever de case destinée à abriter leurs disparus : leur sol ne porte de tombeaux que des poteaux sculptés qui présentent au ciel comme une offrande une petite plate-forme chargée de cornes de bœufs. Mais si l'on exa-

mine le double terrassement au milieu duquel se dresse le tronc commémoratif, on découvre qu'il est analogue aux terrasses mortuaires des Merinas, et nous arrivons à constater que cet obélisque de bois n'est autre que la poutre centrale de la maison ; comme elle, il est orné de dessins géométriques, et le plateau tient lieu de toit, car il est souvent surmonté de ce même oiseau aux ailes ouvertes qu'on a vu aux piquets des cases malgaches. Le poteau betsiléo est donc la survivance, ou une stylisation particulière en obélisque, de la demeure mortuaire. A cette origine il doit sa poésie : c'est la maison de la vie réduite par la mort à la poutre principale qui la soutient, squelette expressif de la maison portant le squelette des troupeaux au-dessus de grands paysages nus très doucement mamelonnés.

Toutes les peuplades qui, comme les Merinas, abritent leurs morts dans des cases, se contentent de les envelopper d'innombrables lambas: ils les enfoncent, vrais cocons bariolés, dans les cellules de ces tombeaux maçonnés en termitières. Le cercueil est ignoré. Nous le voyons au contraire apparaître chez les Betsimisarakas qui exposent leurs morts en plein air, sur le sable et sous les filaos du littoral, couchés dans des troncs fouillés que recouvre une voûte dièdre en toit. C'est alors qu'on comprend que le cercueil est bien la réduction économique de la demeure mortuaire. A l'origine, — on le vit en Emyrne, — chez les peuples riches, le tombeau est la résidence même du chef qu'on lui laisse après sa mort: les tombeaux, ainsi, perpétuent le type des maisons antiques, si bien qu'ils permettraient de recomposer l'histoire de l'évolution de la case dans une race. Mais les populations pauvres et indolentes se contentent du cercueil : chez les Betsimisarakas comme chez les Tsimihetys, il présente exactement la forme de la maison, et, s'il se rapproche fréquemment de la pirogue, c'est qu'elle fut souvent le seul habitat des émigrés après qu'ils eurent débarqué sur le sable incertain et que leurs premières cabanes furent construites sur le modèle de pirogues couvertes. Aux ornementations de la maison suppléent alors des dessins fouillés dans le bois du cercueil: bœuf commémorant la richesse du chef ou festons de bardeaux. Avec les déformations qui surviennent au cours du temps, à mesure que se perd le sens de son origine, le cercueil affecte la structure d'un crocodile à dos d'écailles près des lagunes, d'un requin long et rond dans les îles comme Nosi-Bé, tous deux

d'ailleurs animaux signifiant la force de la mort inévitable; chez les peuples voisins de la forêt, il prend l'aspect d'une ruche, surtout quand plusieurs sarcophages se groupent en village de bombardes sous l'ombrage opaque des takamakas où il semble que les abeilles doivent composer un miel amer et sombre; chez les tribus riveraines de la mer, il étend sur le sable où il dort l'apparence d'une barque sans rames, sous les filaos dont le murmure est comme le souvenir, prolongé en harmonie sourde d'éternité, des ronflemens de l'Océan.

Ainsi le mort rentre à la fois dans la nature et, si l'on peut dire, dans les origines de sa race, couché pour le dernier sommeil dans son premier habitat. On en est profondément touché lorsqu'on se promène avec une âme sympathique entre ces cercueils déposés à même le sol, d'autant plus émouvans qu'ils sont rudimentaires de ligne parmi les touffes échevelées de la végétation tropicale. Sur la côte, ce n'est plus tant le tombeau individuel qui manifeste la valeur artistique, que le cimetière, le champ collectif, et de là la différence de l'art qui s'y caractérise. En visitant les cimetières betsimisares, ordonnés en villages de cercueils alignés à ras du sable, on sent le *terre-à-terre* étreignant de la mort. On ne subit plus la majesté architecturale et sculpturale des mausolées des Hauts-Plateaux, mais une intense poésie d'humilité devant ces cases-cercueils en forme de pirogues comme échouées devant l'immensité de la mer, de cette mer des Indes qui déferla ici les immigrations successives sans jamais vouloir les remporter. Tous sont rangés sur le littoral loin des hameaux, en des lieux d'une austérité prenante. Ils sont tous beaux par leur simplicité et le sentiment musical de la mort, si intense chez ces insulaires, qui s'y communique. Mais il n'en est peut-être point qui laisse une impression aussi symphonique que celui qu'on rencontre avant Matinandro en venant du Sud : après avoir traversé la forêt obsédante, au coucher du soleil, nous arrivâmes soudain sur le bord de l'Océan en présence d'un grand cimetière indigène aplati sous les arbres, et nous fûmes aussitôt envahis d'une monotonie impalpable et souveraine.

La mer ardoisée sous une nue violâtre, les lames pleines de sable et d'argent, la plage ambrée dans une harmonie avec l'occident jauni, sur la dune les lianes qui répètent immobilement en vert le dessin blanc et mouvant de la lame écumeuse, et, de l'autre côté, la lagune mauve reflétant avec une pureté in-

flexible entre ses contours irréguliers des nuages déchiquetés; puis les crânes de bœuf, l'enclos de pieux grisâtres, l'heure mélancolique, le ciel, comme tout s'accordait avec le filao, arbre de cimetière qui semble fait d'un poudroiement de sable et d'ombre, avec les vaquois portant les cadavres des feuilles pourries sous leurs bouquets de feuilles vertes, avec leurs stipes olivâtres, avec la terre blanchâtre, sous le vent de mer aux sourds bruissemens! Les troncs des filaos se succédaient, puissans sous la finesse de leur feuillage d'aiguilles. Une émotion vaste aplanissait le cœur. On subissait sans anéantissement la nature, avec la certitude que la fécondité des races indigènes, leur force même de résignation et de soumission, la volonté éducatrice des vainqueurs français, leur avidité d'agir et de construire l'avenir sont elles aussi des fatalités autant que la mort, l'indolence sous un ciel chaud, l'indifférence voluptueuse à l'agitation, et que, du conflit ou de la concorde, suivant l'heure, de ces fatalités se compose un avenir émouvant.

C'est devant les cimetières que nous avons le plus senti le prix de la vie malgache, la poésie et la valeur des tribus diverses. Il y a beaucoup à espérer d'elles, s'il est vrai que, surtout pour des peuplades aussi enfantines la détermination, le calcul, la sagesse du peuple colonisateur, sa politique d'éducation, sont des élémens prépondérans de succès. En leur ensemble, bien plus que des races industrieuses, ce sont des races poétiques, seulement aptes à un travail minutieux et varié, sans grande puissance physique d'action, et les excès d'activité qu'on leur imposerait précocement ne pourraient que les épuiser, enrichir leurs cimetières, détruire dans la Grande Ile l'humanité indigène comme les Anglais ont détruit les Australiens et les Tasmaniens dans leurs vastes îles. Or, notre nation d'intellectuels et de soldats artistes n'est point faite pour une telle besogne, et les Malgaches, de leur côté, ont de bien plus précieuses réserves de qualités que les Océaniens. De leur poésie, de leur génie musical, de la finesse des gens du Centre, de la rudesse des populations du Sud, notre domination peut obtenir une race plus souple qu'énergique, mais appropriée à extraire de cette grande terre pauvre le maximum de richesse, qui n'y peut venir de la quantité des matières les plus précieuses à la civilisation européenne, mais de la diversité incomparable des produits.

MARIUS-ARY LEBLOND.

POÉSIES

GÉORGIQUES

L'HEURE VIERGE

Il rayonne une ivresse impondérable autour
Des âmes. Tout est fait d'innocence et d'amour.
Les oiseaux ont de la lumière au bout des ailes.
Les fleurs brillent afin que se hâtent vers elles
Les abeilles pour qui s'entr'ouvriront leurs seins,
Et guettent le retour musical des essaims.
L'orbe rouge, dardant ses flammes purpurines,
Éclabousse un troupeau dont tintent les clarines
Lointaines comme autant de grêles angélus.
Les arbres, qu'un étau de givre n'étreint plus,
Ont des frissons vermeils quand l'aurorale brise
De baumes fécondans les sature et les grise.
Le vent frôle en jouant, d'un baiser puéril,
L'herbe où s'épanouit le triomphe d'avril.
C'est la fête des cœurs dans la gloire des choses.
La joie et la candeur semblent à peine écloses.
Les souffles printaniers, subtils magiciens,
Dissipent les torpeurs et les sommeils anciens.
L'eau des sources polit les pierres qu'elle lave.
L'Astre plus chaud libère enfin la sève esclave,
Délivre les bourgeons de leurs geôles, revêt
Les plaines de ce tendre et précieux duvet

Qui, plus tard, deviendra la substance de l'homme.
La résineuse odeur des pins gonflés de gomme
D'un balsamique effluve emplit le tiède azur;
Et, tandis que sanglote ou rit l'Esprit obscur
Qui rôde, et de la plante à l'animal circule,
Qui tremble, harmonieux, de l'aube au crépuscule,
Qui, tel qu'une pensée immense, anime tout,
Plus d'un rêveur contemple, immobile et debout,
N'osant bouger dans son extatique paresse,
De peur que le vivant décor ne disparaisse.

LE DUEL

Les deux jeunes taureaux se provoquent, hagards,
Et le brutal défi menace en leurs regards.
Vierges du joug, déjà leurs fronts, dont le poil frise,
Se cherchent, et déjà chaque mâle se grise
De colère ou bondit d'impatience et, quand,
L'œil aveuglé d'éclairs, les cornes se choquant,
Les rivaux, pleins de haine en leur orgueil farouche,
Luttent, l'audace au cœur et la bave à la bouche;
Lorsque vibre le sol foulé des durs sabots;
Qu'ivres enfin de rage, ils s'acharnent, plus beaux
De toute leur fureur qui beugle et qui s'irrite,
Nul ne croirait qu'un jour, selon l'antique rite,
Dans la plaine, à l'époque où l'on sème les blés,
Pour un labeur paisible humblement assemblés,
Les champions écumans seront ce couple grave
De qui le cou dompté subit la rude entrave,
Qui féconde la glèbe et creuse le sillon,
Et que mène un enfant du bout de l'aiguillon.

DEUX VIES

Chaque jour, un enfant timide, à la même heure,
Sort la vieille jument de la vieille demeure.
D'une allure très lente et comme résignés,
Tous deux s'en vont vers des pacages éloignés,
Et muets, à l'écart des bruits de la grand'route,
L'enfant médite auprès de l'animal qui broute.

Longtemps les deux amis reclus en quelque pré,
Dans les sentiers déserts d'un vallon retiré,
A la marge des bois qu'un vent triste balance,
Attendent que le soir tombe sur leur silence.
Puis, quand l'ombre envahit le tragique horizon;
Lorsque au rouge Occident brûle un dernier tison.
Tel un foyer consume une flamme mourante,
Tous deux enfin, qu'un sort misérable apparente,
Dans la lueur suprême austèrement surgis,
Retournent d'un air grave à l'antique logis.
Or, à les voir errer, taciturnes, ensemble,
Sans qu'un désir parfois hâte leur marche, il semble
Que seul un charme obscur les puisse ainsi lier,
Et que leur vie au rythme étrange et régulier
Rapproche, indéchiffrable à l'œil visionnaire,
L'instinctive tendresse et l'âme embryonnaire.
Mais, de cette union si touchante, souvent
Mon esprit sonde en vain le mystère émouvant.
Dans l'énigme angoissante et confuse qu'il scrute,
Il ne sépare plus le pâtre de la brute
Et, sans trêve obsédé par un doute étouffant,
Il ne distingue plus la brute de l'enfant.

DERNIÈRE MOISSON

Les cieux par les premiers brouillards sont envahis,
Qu'aspire le soleil ou que le vent disperse;
Mais, avant de sortir la charrue et la herse,
Le laboureur moissonne et rentre le maïs.

L'utile plante aux grains serrés, aux feuilles souples,
Est emportée ainsi qu'on recueille un trésor,
Et l'on voit s'éloigner, sous leur faix d'épis d'or,
Les chars que lentement traînent de graves couples.

Puis, de tous ces épis déjà jaunes et mûrs,
Qu'arrache un geste rude à la glèbe natale,
Longtemps la floraison radieuse s'étale
Et suspend ses dessins pittoresques aux murs.

Ils y forment l'agreste et simple draperie
Qui tapisse la grange ou revêt la maison,
Et c'est ainsi que meurt l'adorable saison
Où vibrent les clartés d'une grâce attendrie.

C'est ainsi que s'en va le mois tiède et divin
Où les logis brodés d'arabesques rustiques
Évoquent la douceur des travaux domestiques,
Le mois des fruits pourprés et du lumineux vin.

Poète, que jamais n'ont tenté les révoltes,
Tel, pour charmer nos yeux noblement asservis,
Décore la demeure ancestrale où tu vis
Des fiers espoirs qu'aux champs du songe tu récoltes.

Pare ainsi le foyer rayonnant des aïeux,
La maison par ta gloire et ton labeur ornée,
Pour que, de rêve en rêve et d'année en année,
Ton destin s'y déroule en jours harmonieux.

POUR LA VIEILLE FILEUSE

Comme on emplit, le soir, la lampe tutélaire
D'huile onctueuse, emplis ton cœur d'humilité,
Pour que le moindre effort te soit facilité
Et pour que la vertu la plus tendre t'éclaire.

Le rouet primitif que dirige ta main,
Épuisant le trésor doré des blondes laines
Mieux que les fuseaux vifs sous les quenouilles pleines,
Est doublement utile et doublement humain.

Car, si dans la tiédeur des étoffes tissées
Il promet d'adoucir le sort de l'indigent,
Par le bruit régulier d'un labeur diligent
Avec grâce il mesure et scande mes pensées.

Car, à cet instant même où tes agiles doigts
Du rouet monotone émiettent la cadence,
Le léger groupe en moi des strophes vibre et danse,
Et plus que l'indigent, fileuse, je te dois.

Ah ! puisqu'un saint travail te réclame à toute heure,
Modeste ainsi qu'il sied à qui répand un peu
De rêve devant l'homme et d'amour devant Dieu,
Parfume de bonté ta vie intérieure.

Et demeure, ô fileuse obscure, dont j'ouïs
Tourner activement l'infatigable roue,
Celle que le poète à la fois charme et loue
Au rythme harmonieux de ses vers réjouis.

LES CORBEILLES

Dès l'aurore à la tâche, humble fille, et tressant
L'osier flexible avec un geste caressant,
Tu prépares la grâce intime des corbeilles
Pour les fruits savoureux et les grappes vermeilles.
La prune qui se change en miel pur sous la dent,
La pêche veloutée et l'abricot fondant,
L'oblongue poire d'or et la pomme arrondie,
Le raisin qui, plus tard vin de pourpre, incendie
La coupe où l'on oublie, en buvant, ses douleurs;
Tout ce que promettait l'arbre en ses tendres fleurs,
Tout ce qui mûrissait en d'obscures argiles,
Dans les frêles réseaux que font tes doigts agiles,
Viendra s'amonceler, charmant l'espoir humain;
Et les losanges clairs qu'entre-croise ta main,
Au rythme de ta voix qui vaguement chantonne,
Recevront les présens juteux du tiède Automne.
Douce vierge, à travers les mailles d'osier fin,
Pour étancher la soif, pour apaiser la faim,
Je vois, sous leurs duvets de soie et leurs peaux d'ambre,
Les pacifiques dons qu'illumine Septembre.
Récoltés en plein vent, cueillis aux espaliers,
Mais suspendus encore aux rameaux familiers,
Ils enfleront bientôt les corbeilles remplies.
Or, tandis qu'à ton gré, fille allègre, tu plies
Les brins souples, je songe aux labeurs non pareils
De tant de jours de pluie et de tant de soleils,

Et j'exalte avec joie en cet hymne où je mêle
Dans un triomphe égal votre gloire jumelle,
La terre, inépuisable en sa fécondité,
Et ton front où le Rêve a déjà médité.

LA LEÇON

Si rude que d'abord l'enseignement puisse être,
L'adolescent reçoit la leçon de l'ancêtre.
Celui-ci, de la voix ou du geste guidant,
Fin laboureur et tendre aïeul, l'élève ardent,
Contient sa fougue et, fier d'un des fils de sa race,
L'oblige à creuser droit l'obscur sillon qu'il trace.
Cependant qu'attentif et docile, l'enfant
Glisse en l'humide et grasse argile qui se fend,
Les bœufs au poil vermeil, qu'un joug noueux entrave,
Comprennent que cette heure est décisive et grave,
Car l'humble couple apporte au labeur accepté
Plus de vaillance encore et de solennité,
Et tout en lui, jusqu'à sa lenteur calme et saine,
Ajoute à la beauté rustique de la scène.
Le soc même, le soc moins lourd et plus humain,
Se laisse diriger par la novice main;
Et déjà c'est un pacte ignoré qui se scelle
Entre l'enfant promis à la charrue et celle
Qui prodigue les blés et qui mûrit le vin.
Or, sachant qu'ici-bas aucun effort n'est vain,
La Nature, qu'on croit impassible, est en fête,
Et l'émoi radieux dont son ivresse est faite,
Comme aux temps primitifs des nomades pasteurs,
A l'infini s'exhale en souffles créateurs.

ÉMIGRANS AÉRIENS

L'antique laboureur, blanc comme un patriarche,
Sur le champ qu'une averse hier a fait bourbeux,
A l'œuvre depuis l'aube, infatigable, marche,
Et gravement parle à ses bœufs.

Comme d'anciens amis sa voix les encourage
Et demande un suprême effort à leur vertu.
La nuit gagne. Un troupeau rentre du pâturage.
Le murmure agreste s'est tu.

Un rayon frôle encor la chevelure rousse
Des ormes abritant quelques vagues logis.
De temps en temps un souffle aigre et qui se courrouce
En berce les sommets rougis.

Avant que l'ait atteint le flot crépusculaire,
Le vieillard veut finir un sillon commencé,
Et le champ d'où toujours il tira son salaire
Sera ce soir ensemencé.

Soudain, se détachant sur la pâleur des nues
Et fouettant l'air glacé des sereines hauteurs,
Passe, emporté vers des chimères inconnues,
Un long vol d'oiseaux migrateurs.

Les houles de l'espace et les remous de l'ombre
Accumulent en vain leurs obstacles mouvans;
Ils franchissent des ciels où le rêve humain sombre,
Vainqueurs des brumes et des vents.

Ils traversent l'éther, dont ils fendent les ondes,
Sans escales, hâtifs, tels des oiseaux proscrits,
Et de la colonie aux ailes vagabondes
Tombent des clameurs et des cris.

Fins pilotes des mers sans rive et sans limite,
Ils plongent dans l'azur tant de fois exploré;
Mais nul ne sait le but, fascinant comme un mythe,
Du pèlerinage ignoré.

Nul ne sait quel délice amer, quel doux martyre,
Quelle illusion tendre ou quel secret espoir,
Ainsi qu'un vaste aimant, vers le soleil attire
Ces nageurs de l'océan noir.

L'aïeul les aperçoit et s'arrête. L'œil fixe,
Il contemple, attentif, le sanglotant essor,
La troupe aventureuse au langage prolixe,
Cinglant vers des horizons d'or.

Un instant sa pensée entraînée à la suite
Des pèlerins lancés au firmament bruni,
Dans le vertige altier d'une lointaine fuite,
S'enivre du même infini.

Il oublie un instant les tâches coutumières,
Le foyer primitif, les sites familiers,
Et songe à ce séjour des magiques lumières,
Où les oiseaux vont par milliers.

Puis, las bientôt des lieux où son esprit voyage,
Il reprend son labeur sous les reflets mourans,
Tandis qu'au Sud obscur s'efface le sillage
Des mystérieux émigrans.

Sa vision rapide à peine disparue,
Il sent, lui qui jamais ne s'est dépaysé,
Que rien ne vaut le sol ouvert par sa charrue
Et par ses mains fertilisé.

Il se dit que ce cadre étroit, témoin austère
De ses luttes, de ses douleurs, de ses travaux,
Est le seul où sa soif d'aimer se désaltère
A des courans toujours nouveaux.

Et, fièrement pareil aux élus de sa race,
Tel qu'un arbre en son coin de glèbe enraciné,
Du regard qu'à sa mère on réserve, il embrasse
La terre où son vieux cœur est né.

LÉONCE DEPONT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

29 mars.

L'assassinat du docteur Mauchamp à Marakech a appelé de nouveau l'attention sur la question du Maroc. Ceux qui croient qu'elle a été définitivement réglée par la conférence d'Algésiras se trompent beaucoup. Depuis que la conférence s'est dispersée, les événemens ont repris et continué leur cours comme si de rien n'était, et on a pu s'apercevoir une fois de plus que les protocoles, même les plus authentiquement paraphés, n'ont dans le développement des choses humaines que le poids léger du papier, s'il n'y a pas derrière eux une politique active, vigilante, énergique, propre enfin à leur donner de la substance et à leur communiquer de la vie. Nous ne rechercherons pas aujourd'hui si telle a été la politique du gouvernement de la République : il serait, en tout cas, très injuste de ne pas lui tenir compte des difficultés avec lesquelles il s'est trouvé aux prises. Mais il faut bien voir les choses comme elles sont. Notre situation ne s'est pas améliorée au Maroc : la sécurité y est fort amoindrie, au moins pour les Français, et il s'en faut de peu qu'elle n'existe plus. L'assassinat du docteur Mauchamp a rendu le fait manifeste. Le bruit en a retenti comme un coup de tocsin qui a été entendu partout.

Le docteur Mauchamp était un homme jeune, intelligent, dévoué, qui avait rêvé de remplir au Maroc une œuvre d'humanité, et par là d'y faire aimer son pays. Mais il avait compté sans le fanatisme musulman qui fermente toujours dans les cœurs marocains et qui, après y avoir couvé plus ou moins longtemps, finit par y éclater en explosions soudaines, violentes, meurtrières. M. Mauchamp n'avait fait que du bien aux habitans de Marakech : cela n'a pas empêché qu'un matin, la foule a enveloppé sa maison en poussant des cris de mort. L'infor-

tuné a cru qu'en se montrant il calmerait des colères dont il ne démêlait pas la cause : il a été d'abord lapidé, puis lardé de coups de poignard, et son corps allait être brûlé lorsque les soldats du Maghzen se sont enfin montrés, trop tard comme d'habitude. Si l'incident n'était pas aussi triste en lui-même, nous demanderions ce qu'ils en pensent à ceux qui, comme M. Jaurès par exemple, jugeaient facile d'opérer la pénétration pacifique du Maroc avec des conférences et des dispensaires. A les entendre, les missionnaires gâtaient tout par leur fanatisme, et les militaires par leur brutalité : parlez-nous, disaient-ils, des savans qui n'apparaissent aux populations qu'avec le flambeau de la vérité dans une main et des bienfaits dans l'autre ! Le docteur Mauchamp était un de ces savans : son caractère ne l'a pas préservé de la rage farouche des indigènes. Que ne dirait-on pas s'il avait porté un froc de moine ou une tunique de soldat ! Il est malheureusement vrai que tous les Français au Maroc sont en ce moment l'objet d'une hostilité qui ne distingue pas entre eux. La mort du docteur Mauchamp est un avertissement pour tous les autres : de là vient l'émotion qu'elle a produite à Tanger dans toute la colonie française, et, d'une manière plus générale, dans toute la colonie européenne, car il y a là, bon gré mal gré, une solidarité étroite entre tous les étrangers. On l'a bien vu à Marakech même. La foule qui venait d'assassiner M. Mauchamp s'est précipitée sur le vice-consulat anglais qu'elle a heureusement trouvé sur la défensive. Des actes pareils montrent à quel point est fragile la sécurité des Européens au Maroc.

Nous ne doutons pas que le gouvernement de la République montrera jusqu'au bout dans cette circonstance la fermeté qu'il n'a pas toujours eue dans toutes. L'opinion est avec lui. Le meurtre du docteur Mauchamp est un crime odieux : s'il n'en était pas fait justice, ce serait un redoutable recul de la civilisation devant la barbarie. Les représentans des puissances à Tanger l'ont compris. Dès que la mort de M. Mauchamp a été connue, ils ont tous fait auprès de notre ministre, M. Regnault, des démarches pour lui exprimer, en même temps que leur sympathie, l'horreur que leur inspirait le tragique incident de Marakech. Il ne peut, en effet, y avoir ici qu'un sentiment. Ce n'est un secret pour personne que toutes les puissances ne suivent pas une politique commune au Maroc. A ce point de vue, les espérances qu'on avait peut-être conçues à Algésiras ont été bien vite dissipées. Mais en présence des faits qui viennent de se produire, toutes les divergences doivent disparaître pour faire place à une même

impression, et nous espérons bien qu'il en sera ainsi. Le gouvernement de la République a pris une résolution immédiate : il a donné au général Lyautey l'ordre d'occuper Oudjda, au nord-ouest de notre frontière. Il ne s'agit pas là d'une occupation définitive. C'est un gage que nous voulons avoir entre les mains afin d'exercer une pression sur le Maghzen : nous évacuerons Oudjda quand nous aurons obtenu pleine satisfaction. M. Ribot l'a affirmé devant la Chambre qui l'a applaudi tout entière. Elle a donné, avec la même unanimité, sa confiance au gouvernement, dont le langage n'avait été ni moins mesuré, ni moins ferme. L'occupation d'Oudjda est une nécessité pour nous. Nous n'avons pas l'intention de faire plus : nous ne pouvions pas faire moins.

Une démonstration navale aurait été sans efficacité, Marakech étant située à l'intérieur des terres. Au surplus, il paraît évident aujourd'hui que la démonstration navale franco-espagnole devant Tanger n'a pas produit sur les esprits marocains tout l'effet qu'on avait escompté. Elle a eu pourtant un résultat très appréciable puisque Raissouli a été mis à la raison; mais, outre que le pirate n'a pas été pris et qu'il pourrait bien reparaître un jour ou l'autre, l'opération, aux yeux des Marocains, a été faite par les troupes du Maghzen seules. La conséquence a peut-être été favorable au prestige de ce dernier, mais non pas à celui des puissances qui ont enfermé leur intervention dans d'aussi étroites limites que les parois de leurs vaisseaux. L'Europe a fort bien compris que, si le Maghzen agissait, c'est parce que la France et l'Espagne l'y avaient obligé. Les Marocains se sont arrêtés à l'apparence des choses : n'ayant pas vu l'Europe en action, ils se sont crus en droit de la dédaigner.

La différence est d'ailleurs sensible entre les faits qui ont provoqué l'intervention franco-espagnole contre Raissouli, et l'attentat dont nous devons aujourd'hui exiger et obtenir réparation. Les brigandages de Raissouli étaient un danger général : on ne peut pas dire qu'une puissance était plus intéressée que les autres à leur répression. Aussi la France et l'Espagne agissaient-elles au nom de toutes, en vertu des fonctions spéciales que la conférence d'Algésiras leur avait attribuées dans les ports de mer, et notamment à Tanger. Ni l'une ni l'autre n'avaient un grief particulier à venger. Il en est autrement cette fois. Le docteur Mauchamp était Français : c'est donc la France qui est en cause. Nous n'avons à combiner notre action avec personne : nous devons seulement, et nous l'avons fait, remplir un devoir de convenance envers les puissances qui étaient représentées à Algé-

siras, en les tenant au courant de nos intentions. Il importe, en effet, de dissiper par avance les susceptibilités et les préventions qui pourraient naître. L'incident de Marakech, quelque déplorable qu'il soit, ne saurait modifier dans ses principes notre politique marocaine. Nous ne demandons au Maghzen que justice : nos prétentions ne vont pas plus loin. Il s'agit de savoir une fois pour toutes si les Européens, et plus particulièrement les Français, peuvent être massacrés avec impunité. S'il en était ainsi, ce serait une étrange conséquence de la conférence d'Algésiras, et toute l'œuvre de civilisation que la France a accomplie depuis près de quatre-vingts ans au Nord de l'Afrique serait mise en péril. Nous ne saurions le tolérer un seul instant, et aucune puissance à notre place ne le tolérerait plus que nous. Sans manquer aux règles de modération qu'il s'est imposées et qu'il a constamment suivies, le gouvernement de la République atteindra le but limité, mais précis, que les circonstances lui imposent. Il serait prématuré, et peut-être imprudent, d'en dire plus aujourd'hui.

L'incident de Marakech a détourné pour un moment l'attention de nos affaires intérieures. Nous ne nous en plaindrons pas, car nos affaires intérieures sont peu propres à relever les cœurs. Il n'est pas mauvais que nous ayons quelquefois le brusque sentiment qu'elles ne remplissent pas à elles seules tout l'horizon national, et que nous pouvons tout d'un coup nous trouver exposés à des dangers venus du dehors assez graves pour nous obliger à faire effort sur nous-mêmes, et à songer à autre chose qu'à nos dissensions et à nos discordes.

La perte lamentable de l'*Iéna*, qui a fait explosion en pleine rade de Toulon, est un événement qui, par sa nature, touche à des intérêts divers. Notre puissance militaire en est provisoirement affaiblie. La mort d'un aussi grand nombre de malheureux, dont quelques-uns se sont conduits comme des héros et tous comme de braves gens, est un malheur qui intéresse l'humanité. Enfin l'incertitude où nous sommes, et où nous resterons peut-être toujours sur les causes réelles du désastre, ajoute de l'inquiétude pour l'avenir à l'angoisse qui nous étreint dans le présent. Il est douteux que les commissions nommées par le gouvernement ou élues par le Sénat pour découvrir la vérité, y parviennent effectivement. C'est une tâche que deux commissions ne remplissent pas mieux qu'une : peut-être aurait-il mieux valu en laisser tout le soin au gouvernement auquel il revenait, sauf à évoquer l'affaire devant le Parlement si, par la suite, il y avait lieu de le faire. Il était, au contraire, naturel et légitime que le Parle-

ment, qui partageait l'émotion générale, interrogeât M. le ministre de la Marine, à son retour de Toulon, sur les impressions qu'il en avait rapportées. M. Monis s'en est chargé au Sénat : la réponse de M. Thomson a été aussi satisfaisante que possible, dans la réserve où elle devait se maintenir. On a fait plusieurs hypothèses. On s'est demandé d'abord si la malveillance n'avait pas fait tout le mal; mais rien, ni de près ni de loin, n'autorise à le croire : c'est donc une hypothèse à écarter. On a dit ensuite que les poudres de guerre s'altéraient, se décomposaient dans certains cas, et qu'elles pouvaient alors exploser naturellement; mais M. Thomson a affirmé que nos poudres, avant d'être livrées à la Marine, sont soumises à de longues épreuves qui ne laissent aucun doute sur la permanence de leur composition chimique dans les conditions où elles sont conservées sur nos navires. Celles de l'*Iéna* en particulier avaient été, il y a peu de mois, l'objet d'une inspection et d'une vérification attentives. Alors que faut-il croire? Rien encore : on ne sait pas. Mais comment empêcher l'opinion publique de se demander, au risque de s'égarer, si des désastres aussi nombreux que ceux dont notre marine a été victime depuis quelques années ne tiennent pas à des causes morales, telles que le relâchement de la discipline et les négligences qui en sont les suites? C'est une sinistre série que celle dont la marine française a dû enregistrer les cataclysmes répétés, et l'on s'étonne à bon droit que tant d'épreuves fondent sur elle et épargnent les autres. La marine anglaise a subi, il est vrai, quelques pertes du même genre : les cas, toutefois, ont été plus rares et encore sur un bien plus grand nombre de navires. La marine allemande a été jusqu'ici indemne. Comment se fait-il que ce soit la nôtre, toujours la nôtre, qui soit frappée?

Les obsèques de nos malheureux marins à Toulon ont donné lieu à une manifestation où le gouvernement a tenu à être représenté. L'approbation a été unanime lorsqu'on a appris que M. le Président de la République, accompagné de M. le président du Conseil et de plusieurs autres ministres, avait décidé de s'y rendre; mais on a été surpris et fortement choqué à la nouvelle qu'ils avaient évité avec soin d'assister à la bénédiction des cercueils. Cette partie de la cérémonie a été la plus émouvante; elle a eu lieu en plein air; la population toulonnaise y a pris part avec recueillement; devant la mort, et quelle mort! toutes les opinions religieuses ou philosophiques se sont en quelque sorte fondues dans un même sentiment de respect pour les croyances que partageaient la majorité des marins morts

sur l'*Iéna* et que professaient leurs familles. Seuls, les membres du gouvernement sont allés pendant ce temps-là remplir on ne sait quelle partie obscure de leurs fonctions. Puisqu'il devait en être ainsi, ils auraient mieux fait de rester à Paris. En pareille circonstance, le gouvernement, tout comme les particuliers, s'honore en s'inclinant devant toutes les croyances, et... fait le contraire lorsqu'il paraît vouloir témoigner du dédain, ou même du mépris pour certaines d'entre elles. Au moins faudrait-il choisir entre les deux manières, et, le choix une fois fait, y conformer toute sa conduite. La logique le voudrait. Mais le gouvernement actuel va à la messe ou n'y va pas suivant les jours : singulier exemple de cette « incohérence » dont M. Clemenceau a parlé une fois à la tribune, et dont il a fait avec tant de justesse le signe caractéristique de son gouvernement.

En veut-on la preuve? La veille même de la cérémonie de Toulon, M. le président du Conseil assistait avec plusieurs ministres, à Pont-sur-Seine, aux obsèques de M. Casimir-Perier. Mort encore jeune, emporté par une courte maladie, M. Casimir-Perier a laissé le souvenir de grands services rendus à la France et à la République avec le désintéressement le plus parfait, et à ses amis celui d'un homme bon, modeste, cordial, qu'il était impossible de connaître sans l'aimer. Il avait du caractère, chose rare. Un sentiment mélancolique s'attache à sa vie incomplète et brisée avant l'heure. Était-ce à l'homme privé, ou à l'homme public que les membres du gouvernement entendaient rendre hommage? Au second, assurément: ils étaient autour du cercueil de l'ancien Président de la République à titre officiel. La cérémonie de Pont-sur-Seine a été aussi simple que celle de Toulon a été imposante : elle a tenu tout entière dans une messe de village. M. Clemenceau et ses collègues y ont assisté très correctement. Ils se sont associés à la douleur de la famille, des amis, de la population de Pont-sur-Seine dans la forme qu'il leur avait plu de lui donner. On ne peut que les en louer. Mais alors pourquoi n'ont-ils pas fait de même à Toulon?

Quelques jours plus tard mourait le plus illustre de nos savans, M. Marcelin Berthelot, dont nous avons publié ici même, il y a six semaines, le dernier travail. Sa mort, qui a été rendue très touchante par les circonstances où elle s'est produite, a ému la France, et ce n'est même pas assez dire, car si le savant a une patrie, — et M. Berthelot était ardent patriote, — la science n'en a pas. On lui a fait des funérailles nationales. On a porté ses restes au Panthéon avec ceux de sa femme dont il ne s'était séparé, ni dans la vie, ni dans la mort. Il était

libre penseur : beaucoup de ceux qui l'ont accompagné jusqu'à sa dernière demeure ne l'étaient pas. Mais, ici encore, ils se sont associés à la douleur de sa famille et de ses amis dans la forme qu'ils lui avaient donnée, sans se demander si cette manifestation, de la part de quelques-uns d'entre eux, n'avait pas un autre caractère que celui d'un simple deuil.

N'est-ce pas ainsi qu'il convient de faire ? Il semble qu'il ne puisse y avoir qu'une réponse : le gouvernement en fait deux, et elles sont différentes. C'est selon l'importance de la commune, semble-t-il dire. A la campagne il est permis d'aller à la messe ; il faut s'en abstenir à la ville. On ne peut guère appeler cela une règle : c'est pourtant la sienne. La manière dont il vient de l'appliquer a profondément révolté tous ceux qui ont le sens des convenances et le respect vrai des consciences. Il aurait été facile d'unir tous les cœurs autour des cercueils de Toulon ; le gouvernement a préféré se rappeler nos divisions, et les pires de toutes ; il a fait ce qui dépendait de lui pour les accentuer.

Au reste, il paraît se proposer de moins en moins l'apaisement. La politique personnelle, agressive et blessante, de M. Clemenceau l'emporte, et nous dirions aussi que celle de M. Jaurès triomphe, si M. Jaurès avait une politique logique et coordonnée en matière religieuse. M. Briand en a une qu'il suit le mieux qu'il peut, et même assez bien lorsque M. Clemenceau ne vient pas se jeter au travers en gambadant. M. Clemenceau en a une aussi qui consiste à contrarier celle de M. Briand et à y mettre de l'imprévu, tantôt par des facéties auxquelles il se livre, tantôt par des complots qu'il découvre, tantôt par des procès qu'il entame. Quant à M. Jaurès, il est un jour pour la paix et le lendemain pour la guerre, passant de la méthode de M. Briand à la manière de M. Clemenceau, comme s'il ne comprenait très bien ni l'une ni l'autre : c'est sans doute ce qui rend si difficile de comprendre la sienne propre.

M. Jaurès a interpellé le gouvernement : il lui a enjoint de communiquer à une commission parlementaire les papiers de Mgr Montagnini, et le gouvernement s'est empressé d'y acquiescer par la bouche de M. Clemenceau. M. Briand n'a rien dit, et M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, s'est contenté de donner des explications sur la manière dont les choses se sont passées à l'ancienne nonciature. La Chambre a suivi M. Jaurès et M. Clemenceau dans la voie où ils s'engageaient et où ils la poussaient : elle a décidé qu'elle nommerait, sans plus tarder, une commission à laquelle on

remettrait ultérieurement les papiers de Mgr Montagnini. Tout cela est bizarre dans la forme, on en conviendra : nous parlerons du fond dans un moment. Pourquoi nommer si vite une commission qui ne commencera à fonctionner que dans trois semaines ou un mois? Est-ce pour donner dès maintenant un organe parlementaire aux commérages qui courent? Et pourquoi a-t-on décidé qu'on remettrait les papiers à la commission aussitôt que le procès intenté à M. l'abbé Jouin aurait été l'objet d'un jugement en première instance? Est-ce que les motifs qui font ajourner leur remise jusqu'à cette date ne seront pas les mêmes le lendemain, c'est-à-dire jusqu'à l'arrêt de la Cour d'appel, et même jusqu'à celui de la Cour de cassation, si l'affaire va jusque-là? Le gouvernement n'a le respect des droits de l'accusé et de la défense qu'en première instance : après, il livre tout au public, sans se préoccuper des suites. La Commission a été élue : elle a aussitôt choisi pour président M. Camille Pelletan, et ce choix dit tout. MM. Pelletan et Clemenceau étaient en froid depuis la constitution du ministère : vont-ils se réconcilier autour des papiers de Mgr Montagnini?

Nous ne connaissons pas ce prélat italien; mais c'est au moins un homme imprudent. Il prenait beaucoup de notes et conservait tous les papiers qu'on lui adressait, sauf, paraît-il, à mettre quelquefois en marge la mention : à brûler. Mais il ne brûlait rien. Son gouvernement n'a pas été beaucoup plus prévoyant que lui. Après la rupture des relations diplomatiques, il aurait dû, comme M. le ministre des Affaires étrangères l'a expliqué à la tribune, obtenir d'un autre gouvernement qu'il se chargeât de la garde de ses archives, et même de la sauvegarde de ses intérêts, et le notifier au quai d'Orsay. Il n'en a rien fait, ce qui a permis à M. Pichon de dire, par un abus du formalisme dont ni lui, ni personne, n'a été dupe, qu'il ne savait pas si l'ancienne nonciature avait laissé des archives, ni où elles étaient, et que la préoccupation de les respecter n'avait pas pu dès lors arrêter les investigations de la justice chez un prêtre étranger qui s'appelait Montagnini. Nous plaignons un peu M. Pichon d'avoir été obligé de soutenir cette thèse à laquelle il a donné aussitôt plusieurs démentis, lorsqu'il a assuré par exemple que le juge d'instruction, assisté d'un agent de la police, avait scrupuleusement respecté ces mêmes archives, lorsque ce même prêtre étranger, sans mandat et sans titre officiel, lui en avait signalé l'existence. Mgr Montagnini a été imprudent, nous l'avons dit : il n'est pourtant pas sans excuse. Pouvait-il prévoir que le gouvernement de la République, en

vertu des subtilités de M. le ministre des Affaires étrangères, opérerait une descente dans l'ancienne nonciature et mettrait la main sur une partie des papiers qui s'y trouvaient? Quel que fût le caractère indéterminé de Mgr Montagnini, l'immeuble même qu'il habitait aurait dû être pour lui une sauvegarde. Il restait protégé par une fiction diplomatique digne de ménagement, et il a fallu l'insolence brutale de notre gouvernement actuel envers les faibles pour que le seuil de sa demeure ne fût pas respecté.

Nous croyons sans peine M. le ministre des Affaires étrangères, lorsqu'il dit que si le nonce, en partant, avait laissé la garde de ses archives à un de ses collègues étrangers, les choses se seraient passées autrement. Le gouvernement français se serait arrêté devant le représentant d'un État quelconque, même du moindre de tous. Mais avec le Pape, on n'a pas besoin de se gêner. La discussion de l'interpellation de M. Jaurès a amené à la tribune des orateurs qui, comme M. de Castelnau, M. Denys Cochin, M. Ribot, ont démontré avec la plus parfaite clarté que le droit commun avait été violé par l'enlèvement de papiers que l'instruction n'a pas retenus comme appartenant au procès, mais qui, néanmoins, n'ont pas été rendus à leur propriétaire, — et que le droit des gens avait été violé encore plus outrageusement par l'invasion de l'ancienne nonciature et par les fouilles qui y ont été opérées. Rien n'y a fait. M. Clemenceau, à bout d'argumens, a fini par déclarer tout net qu'il s'agissait là d'une affaire politique. — Alors, a répliqué M. Ribot, la cause est entendue. — Il est convenu que le « fait du prince » provient d'un droit devant lequel tous les autres disparaissent. Quant aux argumens de M. Clemenceau, nous n'en citerons qu'un : il permettra de juger de la valeur de la plupart des autres. « On m'écrit de Rome, a-t-il dit, que les papiers sont entre les mains du Saint Père. Comment ! Voilà des documens qui seront connus de la Cour de Rome, du Vatican, et les députés français, le parlement français ne pourraient pas les connaître ! » L'*Officiel* constate que ces paroles ont été accueillies par de vifs applaudissemens à l'extrême gauche et à gauche. Quelques voix à droite ont pourtant fait remarquer que les papiers dont il s'agissait appartenaient au Vatican. C'est à lui qu'on les a pris. Ce sont les siens. N'est-il pas naturel qu'il les connaisse, et cela suffit-il pour qu'on ait le droit de les livrer en pâture à la curiosité publique? Évidemment on n'a fait un procès à M. l'abbé Jouin, accusé d'avoir provoqué à la violation des lois, que pour faire une perquisition à la nonciature. Maintenant que la perquisition est faite, le procès n'a pas plus d'intérêt que le

fameux complot que M. Clemenceau a inventé avant les élections dernières et dont on n'a plus parlé depuis.

Ce que contiennent les papiers saisis, nous le saurons dans un mois. On s'attend à des révélations si importantes qu'il y aura sans doute de la déception. Il nous importe assez peu d'apprendre que quelques personnages parlementaires, dont les opinions religieuses et politiques sont très connues, avaient des relations avec Mgr Montagnini, ou même plus directement avec Rome. N'était-ce pas leur droit d'en avoir, et n'est-ce pas celui du gouvernement pontifical de suivre au jour le jour, et de très près, la marche d'une politique qui peut influer d'une manière si grave sur les intérêts dont il a la garde? Le droit, le devoir même de certains hommes politiques d'entretenir des rapports avec le Saint-Siège ont été affirmés du haut de la tribune par M. Briand, qui les a priés d'agir à Rome pour y faire connaître la vérité et y faire prendre certaines déterminations. Il vaudrait encore mieux, à notre avis, que le gouvernement eût un représentant avoué auprès du Pape, auquel il pourrait alors faire tenir avec plus de sûreté le langage qu'il croirait opportun. Mais puisque nous sommes dans l'absurde, que nous nous obstinons à y rester, et que, en dépit de tant d'intérêts que nous avons à Rome, nous ne voulons avoir aucun organe pour les défendre, n'est-il pas inévitable que l'initiative privée se substitue à l'initiative gouvernementale, et qu'elle le fasse quelquefois d'une manière un peu désordonnée? A qui la faute, s'il en est ainsi? Pour ce qui est du Pape, comment se désintéresserait-il de ce qui se passe chez nous? On peut être sûr qu'il ne le fera jamais. Il s'intéresse à ce qui se passe en Allemagne, en Amérique, partout : il fera de même en France, et nous ne méconnaissons pas qu'il y aura là une source abondante de difficultés pour l'avenir. C'est parce qu'il y en a eu beaucoup dans le passé et que, à dire vrai, notre histoire en est pleine depuis le commencement jusqu'à la fin, qu'on avait imaginé le système des concordats par lequel les deux pouvoirs se limitaient réciproquement, et se mettaient d'accord sur les droits qu'ils se reconnaissaient, aussi bien que sur la manière dont ils devaient les exercer. On a supprimé tout cela. Croit-on par hasard avoir supprimé du même coup les difficultés auxquelles le Concordat avait pourvu? On s'est privé seulement des moyens qu'on avait de les résoudre. Les difficultés restent les mêmes, et on s'en apercevra de plus en plus. Il est probable que, en dehors de toutes les indiscrétions qu'on y relèvera, les papiers Montagnini poseront pour les esprits réfléchis le grave problème de savoir

quels seront dans l'avenir les moyens d'action directs ou indirects du gouvernement pontifical et du gouvernement de la République l'un sur l'autre. M. Clemenceau est d'avis qu'il ne doit y avoir entre eux aucun rapport d'aucun genre; mais il y en aura, qu'il le veuille ou non; la nature des choses ne changera pas; et si Rome et Paris n'ont pas entre eux des intermédiaires officiels, d'autres viendront qui ne tireront leur mandat que d'eux-mêmes, ou de leurs groupes, ou de leurs partis, et qui n'en seront pas moins actifs parce qu'ils n'offriront au gouvernement aucune garantie. Les papiers de Mgr Montagnini donneront sans doute une sorte d'avant-goût de l'état de choses nouveau auquel nous marchons, auquel nous sommes.

La Chambre a pu, au surplus, en avoir une première impression assez nette en entendant les dernières paroles de M. le ministre des Affaires étrangères, et les premières de M. Ribot qui lui a répondu. Ces deux discours sont autrement importans que celui de M. Clemenceau, qui n'est que de la polémique. « Vous dites, s'est écrié M. Pichon : — Il n'y a plus de Concordat; il n'y a plus d'entente avec l'Église, — et vous en concluez qu'une autorité étrangère a le droit d'avoir en France un émissaire qui, par surcroît, était un étranger, chargé d'organiser en permanence la conspiration contre les lois de l'État français, de formuler et de transmettre des ordres destinés à maintenir l'agitation, à organiser le désordre dans la République. Et vous voulez pour cela vous servir des immunités diplomatiques? Et vous vous adressez pour cela au ministre des Affaires étrangères? » Voilà la question, en effet : le reste n'est rien. Mais M. Pichon s'imagine-t-il que le Pape consentira jamais à n'avoir aucun agent en France? Il en avait un auprès du gouvernement; il en aura un auprès des évêques. C'était un étranger; ce sera un Français, et il n'en sera que plus fort; il n'aura que faire des immunités diplomatiques; on ne pourra pas l'expulser. Mgr Montagnini a représenté une période de transition, un court moment dans notre histoire : il s'agit de savoir comment il sera remplacé, car il le sera. M. Pichon s'est appuyé sur toute la tradition française, mais il s'est appuyé sur elle au moment même où il la reniait. « Je crois, a dit M. Ribot, que les paroles de M. le ministre des Affaires étrangères dépassent sa pensée; » et il a montré en effet que ces paroles, si on les poussait à leurs conséquences logiques, conduiraient tout droit à la suppression de la liberté de conscience et à la persécution religieuse. Nous serons obligés d'accepter certaines choses que n'acceptaient aucun de nos gouvernemens « depuis saint Louis, comme dit M. Pichon, jusqu'à

Napoléon III. » Nous trouverons sans doute ailleurs que dans l'ancien droit des garanties nouvelles que nous donnera le jeu naturel de la liberté. Espérons-le du moins ; sinon, quelle responsabilité n'auraient pas les hommes d'aujourd'hui pour avoir inconsidérément supprimé le Concordat ! Ils n'ont pas su ce qu'ils faisaient, soit : ce ne sera pas une raison suffisante pour le leur pardonner.

Là est le côté sérieux de l'affaire Montagnini ; et, quant à nous, nous nous soucions peu du reste. Qu'importe, encore une fois, que des légèretés ou des imprudences aient été commises par celui-ci ou par celui-là? Les anecdotes peuvent être l'amusement de la politique ; elles n'en sont pas le fond. On les répétera pendant quelques jours ; après quoi, on pensera à autre chose ; mais les rapports du Saint-Siège avec les catholiques français seront longtemps encore un sujet de préoccupations pour le gouvernement. La manière dont celui-ci s'est introduit dans l'ancienne nonciature et y a fait main basse sur certains papiers lui fera peu d'honneur dans l'histoire diplomatique, et nous doutons fort qu'elle lui en ait fait dès maintenant beaucoup auprès de l'étranger. On y a vu au dehors une effraction du plus mauvais goût, et si les puissances autres que le Saint-Siège n'en ont pas pris ombrage pour elles-mêmes, c'est qu'elles ont aussi d'autres moyens de se faire respecter. Nous y voyons nous-même, au dedans, une brutalité gratuite, un de ces actes vexatoires amèrement sensibles à celui qui les subit, et parfaitement inutiles à celui qui les accomplit. Nous ne saurions dire à quel point il est indifférent pour nos intérêts que Mgr Montagnini soit d'un côté ou de l'autre de la frontière. Mais comment sera réglée la question que M le ministre des Affaires étrangères et M. Ribot ont soulevée autour des archives de ce diplomate, c'est ce qui nous intéresse infiniment plus. Il faudra sans doute plusieurs ministères pour la régler : en tout cas, ce ne sera pas M. Clemenceau qui, par ses brusques assauts et ses à-coups capricieux, nous en apportera la solution.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

L'ÉMIGRÉ[1]

TROISIÈME PARTIE[2]

V. — SOUS L'UNIFORME

— « Elle me reste... » se disait Landri, en s'en allant de la rue Monsieur. Il marchait de nouveau droit devant lui, de ce pas automatique et hâtif, qui révèle, dans certaines maladies, le trouble commençant des centres nerveux. Mais un choc moral de l'intensité de celui qu'il venait de recevoir n'agit-il pas sur l'organisme à la façon d'un véritable ictus? N'en meurt-on pas souvent? N'en sort-on pas dément et paralysé? La raison du jeune homme avait bien failli sombrer pendant la terrible crise nerveuse dont il avait été saisi auprès de Valentine, et qui avait abouti à cette nouvelle supplication qu'elle s'engageât à lui pour toujours. « Elle me reste, » se répétait-il, « et elle seule!... » C'était l'impression affreuse contre laquelle il s'était débattu durant ces dix minutes de muette agonie : le subit, le monstrueux écroulement de tout autour de lui. Sa mère? Le pieux souvenir qu'il lui gardait, souillé à jamais!... Son père? Il n'avait plus de père, du moment qu'il ne pouvait plus donner ce nom au seul homme qu'il aimât d'une affection filiale, à ce généreux, à ce magnanime marquis de Claviers. L'autre, il n'avait eu pour lui, depuis son enfance, que des sentimens d'une anti-

(1) *Published, April fifteenth, nineteen hundred and seven. Privilege of copyright United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* Plon-Nourrit et Cie.

(2) Voyez la *Revue* du 15 mars et du 1er avril.

pathie que la sinistre révélation avait soudain transformée en une horreur, mêlée de remords et de pitié... Son nom ? Il n'avait plus de nom. Celui qu'il portait, n'était pas son nom. Il était un mensonge vivant... Sa demeure ? Il n'avait plus de demeure. Dans l'hôtel de la rue du faubourg Saint-Honoré, comme à Grandchamp, il était l'intrus, l'usurpateur. Il n'avait pas le droit d'être là. Quelques mots prononcés par un agonisant avaient suffi pour que son existence antérieure ne fût plus que décombres. De ces mots, il ne doutait pas. Ils lui étaient arrivés dans cette tragique vérité de la mort, contre laquelle rien ne prévaut. Mais si pourtant ce n'avait été là qu'un éclat subit d'une folie causée par la fièvre de la maladie ? Non. Jaubourg était-il fou, quand la veille il lui avait envoyé ce messager là-bas, pour l'embrasser avant de mourir ? Était-il fou quand il suivait Landri enfant puis jeune homme de cette surveillance passionnément vigilante, en s'en cachant ? Il n'était pas fou davantage quand il l'avait serré contre lui de cette étreinte où frémissait toute l'ardeur douloureuse de sa paternité. Il n'était pas fou dans ces visions du passé, dans ce « rêve parlé, » comme avait dit le médecin, qui se raccordait à leur vie entière avec une effrayante exactitude. Toutes ces idées avaient jailli à la fois dans la pensée surexcitée du jeune homme, durant ces très courts instans, aussi précises, aussi distinctes que les souvenirs dans l'esprit de celui qui se noie. Il avait tout perdu, tout, excepté la douce et pure femme, qui était là, l'aimant, le devinant, le plaignant et ne le lui disant pas, — pour l'épargner ! L'élan irraisonné, par lequel, du fond de cette absolue détresse, il avait redemandé à cette unique amie de lier leurs destinées, avait été pareil aussi, pour continuer une trop exacte comparaison, au geste instinctif de ce noyé, qu'emporte le tourbillon, et qui saisit d'une main désespérée le bras tendu par-dessus le bord du bateau de secours. Que Landri eût voulu passer cette longue après-midi avec elle, à ses pieds, la tête sur ses genoux, à sentir descendre sur lui la seule charité qu'acceptent les désespérés, la tendresse dans le silence ! Il avait eu l'épouvante de parler lui-même, s'il restait, et il était parti, pour retrouver, aussitôt seul, le va-et-vient douloureux de ses imaginations, qui le roulaient de nouveau dans leur grande houle. Une par une, les phrases du mourant se reprononçaient mentalement en lui, depuis le : « Tu es venu... » si tristement tendre de son accueil, jusqu'aux cris de la fin, à cet

impérieux : « Vous dites que c'est mon fils !... » suprême aveu d'agonie, mêlé à une suprême protestation qui en corroborait encore la véracité. C'était la preuve de l'acharnement que cet homme avait mis à défendre ce secret, tant que ses forces le lui avaient permis.

— « Le fils de Jaubourg !... » reprenait Landri maintenant. « Je suis le fils de Jaubourg !... » Cette brutale révélation sur sa naissance commençait à se traduire pour lui dans sa réalité concrète. L'atmosphère sociale où il avait vécu, près de trente ans, donnait à cette vision un caractère très particulier. Il avait tant entendu les gens de son monde, depuis les meilleurs, comme un marquis de Claviers, jusqu'aux médiocres et aux pires, un Charlus, un Bressieux, parler de « race, » et c'était dans sa race qu'il se sentait soudain atteint. Ce sang qui coulait dans ses veines, — et il regardait ses mains avec tremblement, — était le sang de Jaubourg. Cette énergie vitale qui lui permettait de bouger, de respirer, comme il faisait à cette minute, émanait de Jaubourg. Sa chair sortait de cet homme. En pensée, il le revoyait, non plus lamentable et déjeté, comme sur son lit fiévreux de pneumonique, mais jeune, mais beau, tel que ses souvenirs d'enfance le lui représentaient, — à cheval, et suivant une de leurs chasses, — en costume du matin, et se promenant dans une allée de leur parc à Grandchamp, — en frac de soirée, et s'asseyant à leur table. Ces images faisaient exister cet homme devant lui, animalement. La parenté de leurs deux physiologies en devenait comme perceptible, comme palpable, et cela lui donnait une sensation de lui-même, dégoûtée, révoltée, — comme une haine de son propre corps ! Les ressemblances intimes et cachées qu'il découvrait tout d'un coup entre lui et l'amant de sa mère — il s'épouvantait d'oser penser ces mots — le confondaient. Comment ne s'en était-il pas aperçu ? Comment tous autour de lui, et le marquis le premier, n'avaient-ils pas remarqué cette identité de tempéramens, le saisissant contraste du rejeton du bourgeois Parisien, distingué mais chétivement, avec la féodale lignée des Claviers ? Landri était mince comme Jaubourg, élégant comme lui, mais d'une élégance menue et bien près d'être étriquée, comparée à la prestance de ces seigneurs d'une si opulente robustesse. Ils avaient tous de belles prunelles claires et bleues. Il avait, lui, celles de Jaubourg, brunes et sombres. A la distance de tant d'années, il entendait sa mère dire : « Landri a mes yeux. »

Pourquoi? Pour empêcher que l'on ne reconnût les yeux de l'autre. Mais il les avait ces yeux, comme il en avait les cheveux châtains, la moustache moins foncée, presque fauve. De sa mère, il tenait d'autres traits : le nez droit, la bouche fière, le menton frappé d'une fossette. Ces analogies avaient permis à Mme de Claviers d'affirmer que son fils était tout son portrait, — pour qui n'était pas averti! Landri l'était à présent, et il frissonnait à l'idée que les familiers de Grandchamp avaient certainement discerné en lui les hérédités certaines. Il en était humilié dans le point le plus intime de sa personne. Il s'était piqué, toute sa jeunesse, de n'être pas le prisonnier de sa caste. Il avait traité, sinon de préjugés, du moins d'illusions, les intransigeances du chef de la maison de Claviers sur la noblesse, et à constater l'alliage de son origine, cet atavisme mêlé en lui à l'atavisme maternel, si purement aristocratique, il éprouvait un étrange sentiment de déchéance. Cette impression était bien illogique. N'avait-il pas voulu, ne voulait-il pas épouser une femme moins aristocratique encore qu'un Charles Jaubourg? Mais la logique gouverne-t-elle les réactions spontanées de notre orgueil? Cet inexprimable sentiment d'une dégradation foncière s'exaltait d'un autre, plus profond, plus généreux : la tendresse et l'admiration qu'il avait toujours nourries pour M. de Claviers lui rendaient presque insoutenable de songer qu'entre lui et cet homme si aimant, si loyal, si supérieur, le lien sacré de la descendance venait de se rompre. Tout en luttant contre le despotisme de ce père, il avait eu tant de fierté que ce fût son père, et ce n'était pas son père! Quelle douleur! C'était comme si un arrachement subit ayant mis à nu la racine même de son être, il eût saigné par toutes les fibres qui attachent l'âme au corps. Et il marchait, marchait indéfiniment, oubliant le temps, ne sachant plus les endroits, jusqu'à ce qu'à la fin de cette après-midi, il se retrouvât très loin, à l'extrémité du quartier de Ménilmontant, bien au delà du cimetière du Père-Lachaise. L'ombre du soir approchant l'avertit enfin que le jour passait. Il regarda sur une plaque, et vit qu'il était au coin du boulevard Mortier et de la rue Saint-Fargeau. Il consulta sa montre. Elle marquait bien près de cinq heures. Le train qu'il devait prendre partait à cinq heures et quart. Son domestique l'attendait à la gare de l'Est. Il avait tout juste le temps, avec une voiture, de la gagner... A quel obscur et déconcertant mouvement de son cœur troublé obéit-il,

en laissant cette gare à sa droite et se dirigeant vers la Seine, puis, à nouveau, de là, vers la rue de Solférino? C'est qu'à travers le tumulte de ses émotions désordonnées, une image avait sans cesse assiégé son esprit, celle du mourant dont il croyait sentir encore les paumes en sueur errer sur son visage, dont il entendait, à travers l'espace, le souffle court, la toux déchirante, la voix hachée. Cet homme venait de lui faire bien du mal, mais quelle place il avait soudain prise parmi ses obsessions! Cette paternité criminelle, si durement révélée, le bouleversait sans l'attendrir. Ce n'en était pas moins une paternité. La chair s'émouvait en lui, au souvenir de ces caresses d'adieu. Un regret le poignait, de s'en aller de cette ville où agonisait ce malheureux, sans s'être enquis de ses dernières heures, sans avoir essayé de le revoir peut-être... Déjà il avait franchi le pont Royal, il longeait le trottoir du quai d'Orsay, il tournait dans cette funeste rue. Cette fois, des ouvriers s'occupaient à enlever devant la maison la paille, désormais inutile, et qui n'étoufferait plus pour personne les roulemens trop bruyans des voitures. Le cœur de Landri se serra, pour battre à coups précipités, lorsque, entré dans la loge afin d'avoir des détails, le concierge lui répondit, de cet air compassé d'un homme du peuple, qui annonce de mauvaises nouvelles et participe à leur importance :

— « M. Jaubourg est mort vers une heure, presque aussitôt après que monsieur le comte était parti... Il paraît qu'il n'a pas souffert. Il ne se connaissait plus du tout. Sa tête était partie. Si c'est possible, un monsieur si intelligent!... Si monsieur le comte veut monter, il trouvera M. le marquis de Claviers qui est là-haut. »

— « Mon père?... » dit le jeune homme. On ne désapprend pas, en quelques instans, une habitude prise à l'éveil des premières affections. Il s'entendit jeter ce cri, et il en frémit, tandis que l'autre continuait :

— « Monsieur le marquis est arrivé, il y a une demi-heure. Il ne savait rien. C'est moi qui lui ai annoncé le malheur... Il en a été comme foudroyé. Il ne pouvait pas le croire... Si j'étais venu ce matin, qu'il disait, je l'aurais vu. Je lui aurais dit adieu... Oh! il a bien du chagrin. Ça lui fera du bien de voir monsieur le comte... »

Ce bavardage de pleureur officiel aurait pu continuer long-

temps. Landri ne l'écoutait pas. Il regardait l'entrée du monumental escalier sous la voûte, et ces larges marches de pierre, dont il n'éviterait pas plus la montée qu'un condamné celle de l'échafaud. Cet homme qui venait de lui annoncer la mort de Jaubourg les connaissait trop, M. de Claviers et lui. La demi-familiarité de son discours l'attestait. Ne pas se rendre auprès du marquis aussitôt, dans ces circonstances et sous le regard observateur de ce témoin en livrée, c'était une lâcheté. Il en eût commis une moindre en épanchant tout à l'heure sa peine auprès de Valentine! D'autre part, revoir M. de Claviers à cet instant et dans cet endroit, en aurait-il la force, surtout si quelque soupçon avait traversé cette confiance, bien longtemps abusée? C'était une hypothèse très invraisemblable, mais Landri ne venait-il pas d'être éclairé par une révélation foudroyante, et absolument inattendue? Que signifiait cette présence subite, ici, du châtelain de Grandchamp, après l'envoi du télégramme qui annonçait une amélioration dans l'état du malade? Le jeune homme se posait cette question, dernière anxiété par-dessus les autres, en gravissant quand même ces degrés. Qu'il les aurait voulus plus nombreux!... Il était sur le palier. Il sonnait. Il traversait l'antichambre, la bibliothèque. Il entrait dans cette chambre à coucher, où quelques heures plus tôt se jouait la terrible scène. Sur le lit où il avait laissé Jaubourg tordu de souffrance et proférant les inoubliables paroles, une forme gisait, immobile, et préparée pour le cercueil. Le mort, habillé de son costume de soirée, cravaté de blanc, en chaussettes de soie et en petits souliers découverts, avait repris ce masque conventionnel que les spasmes de l'agonie lui avaient arraché dans ses derniers momens, — et devant qui! — L'épigramme de Mlle de Charlus était justifiée par la présence du crucifix entre ces mains qui ne s'étaient jointes, même alors, pour aucune prière, aucun repentir. La tête fine et douloureuse, avec ses yeux fermés et sa bouche close, son front jaune et ses joues d'une pâleur de cire, comme détendues de leurs rides, ne racontait plus rien du mystère caché tant d'années. L'impassible visage de Joseph, le maître d'hôtel, qui circulait sur la pointe des pieds dans la pièce, ne racontait rien non plus des secrets qu'il avait pu surprendre. Il s'occupait à surveiller les derniers rangemens de cette chambre de malade, destinée à devenir le salon des dernières visites rendues par ses « belles relations » à Jaubourg-Saint-Germain,

avant la mise en bière. Pierre Chaffin, dont le regard eût été si pénible à Landri, n'était plus là. Le fils aurait pu croire qu'il avait rêvé lui aussi, qu'une hallucination avait trompé sa vue et son ouïe, qu'il n'avait jamais vu ce qu'il avait vu, jamais entendu ce qu'il avait entendu, n'eût été son tremblement à regarder une autre forme humaine, agenouillée au chevet du lit, et vivante. C'était le marquis de Claviers, si vraiment touchant de chagrin sincère et de foi simple. Il priait, de toute la force de son vieux cœur chrétien, pour son ami, — pour celui qu'il croyait son ami! Son absorption était telle qu'il resta plusieurs minutes sans s'apercevoir de la présence de son fils, — de celui qu'il croyait son fils. Et celui-ci, l'un des deux bénéficiaires de cette généreuse illusion, se tenait paralysé d'une gêne voisine du remords, comme s'il se fût rendu le complice de l'insulte infligée secrètement à cet homme si fier, en la lui taisant. Enfin le marquis releva la tête. Il montra sa face imposante, où les larmes avaient laissé leur trace. Il se redressa, debout, de toute sa haute taille, et enveloppa d'un dernier regard le mort sur lequel sa main esquissa un signe de croix. — Quel geste, de lui à cet autre! — Quand ses doigts loyaux touchèrent ce front, Landri aurait crié, M. de Claviers vit le jeune homme, et d'un autre geste, non moins pathétique, il lui entoura l'épaule de son bras, pour s'appuyer sur lui dans cette heure amère. Ils passèrent ainsi dans le cabinet de travail, où l'ami trahi commença de parler à mi-voix, avec ce respect ému, que même les plus indifférens professent dans le voisinage de la mort. Chez lui, ce n'était pas une attitude. Il se reprochait d'avoir la veille et ce matin sacrifié, à son goût passionné de la chasse, une suprême visite au mourant :

— « C'est ta dépêche qui m'a fait venir, » disait-il. « J'ai deviné que tu ne me télégraphiais pas la vérité... à quoi? A un petit détail. Elle commençait : « Ne vous inquiétez pas. » J'ai pensé : Mon pauvre Landri est troublé. Il songe au chagrin de son vieux père d'abord. Jaubourg est plus mal... Et puis, je n'étais pas content de moi... Je m'en voulais d'avoir eu trop de plaisir hier, et ce matin encore, à monter ce bon cheval et à tirer ces perdreaux... C'est presque coupable, à mon âge, d'aimer tant la vie!... Enfin, Charlus et Bressieux prenaient à Clermont le train de trois heures. Je les avais accompagnés jusqu'à la gare. Je saute dans le wagon avec eux... C'était trop tard... J'aurais tant

voulu lui parler encore!... Tu l'as vu, toi? Il t'a reconnu? Que t'a-t-il dit?... »

— « Il n'avait déjà plus sa raison, » répondit Landri en détournant les yeux. Il avait cru, cette après-midi, toucher le fond du fond de la douleur. Il n'avait pas prévu ce tête-à-tête, ni ces confidences d'une si aiguë signification pour lui, maintenant. Chacune allait ajouter un chapitre à la sinistre histoire de la tromperie. Le fils de l'amant y retrouvait tout, et la sécurité imprévoyante, — mais si haute, — de cet homme, la franchise même, qui, ayant posé son honneur entre les mains de sa femme et de son ami, ne s'était pas défié, et les ruses de cette femme, et la séduction de cet ami, et aussi l'explication, sinon l'excuse de la faute. Cette existence de parade et de somptuosité, où l' « Émigré » avait englouti sa fortune, pour que la splendeur du nom de Claviers-Grandchamp ne déchût pas, il n'avait pu la mener qu'entouré d'oisifs. L'amour est la grande occupation de ces milieux de luxe, de faste et de plaisir. Mme de Claviers était très jolie. Elle était romanesque. La rude et forte poésie du caractère du marquis n'avait pas satisfait chez elle un sentimentalisme auquel avait répondu davantage une nature plus complexe, plus subtile, plus corrompue peut-être. Et Landri était né de cet adultère, inévitable et lamentable. Mais quelle misère, qu'un homme, d'une trempe d'âme si belle et si rare, eût été bafoué à son foyer même!

— « Alors, » reprenait-il, « c'est bien vrai qu'il ne s'est pas vu mourir?... Ah! Landri, le bon Dieu nous préserve de finir ainsi, sans avoir pu faire notre sacrifice! Je ne crains qu'une mort, la mort subite. Jaubourg ne l'avait pourtant pas méritée. Mais, Charlus avait trop raison, il n'était pas religieux... C'est égal. Si j'avais été là, on aurait appelé un prêtre. Joseph n'a pas osé passer outre à ses ordres. Moi, je n'aurais pas tenu compte de cela, et qui sait si Dieu ne lui aurait pas accordé la grâce de retrouver sa connaissance un moment!... Mais Dieu, c'est le gentilhomme d'en haut, comme disait je ne sais qui... J'imagine que ses largeurs d'indulgence dépassent nos pauvres jugeottes. Il pardonne beaucoup à qui a toujours été sincère et bon, et Jaubourg était si bon ! Que de fois ta mère m'a raconté de lui des traits de charité cachée, des mots délicats! Et elle était plutôt prévenue contre lui... Mon brave Landri, cela me remonte de t'avoir là!... Je comprends, tu es revenu à cause de

moi. Tu voulais être renseigné, pour achever de me préparer au besoin... Je sais, Charles et toi, vous ne vous entendiez pas toujours. Je t'affirme qu'il t'aimait beaucoup cependant. Mais il était d'une autre génération, et il ne se plaisait pas avec les nouveaux venus. « Ça me vieillit trop... » me disait-il. Je lui disais : « Moi, ça me rajeunit... » Il ne se consolait pas de n'avoir plus ses trente ans. C'est qu'il avait été si joli homme, si élégant, si à la mode! Et cela ne l'avait pas gâté... Je le vois encore, en 73, tu n'étais pas de ce monde, quand j'ai fait sa connaissance. C'était à l'Élysée, chez ce pauvre maréchal. C'était hier, et c'était le bon temps. On espérait tant de choses qui ne se sont pas réalisées, et on les espérait gaiement, trop gaiement peut-être. Trop gaiement... » répéta-t-il, et il ajouta : « Et voilà... »

Il montrait la porte de sa main, qu'il mit ensuite sur ses yeux. Puis, viril, et secouant la tête, comme pour ne pas se rendre à la tristesse de ces souvenirs :

— « Je retourne à Grandchamp par le train de dix heures. Tu prends celui de neuf. Nos gares sont voisines. Je t'embarquerai. Nous dînerons sur le chemin. Marchons un peu, pour nous remettre, veux-tu?... Que de fois je suis venu prendre Charles à ce moment de la journée, quand le hasard m'amenait dans ce quartier!... Tiens, l'autre mercredi encore, où il m'a parlé de ce projet de mariage avec la petite Charlus. C'est à cette place qu'il m'a dit : « Je suis chargé d'une mission auprès de vous. Il s'agit de Landri... » Mais allons. Joseph doit me faire savoir l'heure exacte des obsèques. Cela dépendra des cousins éloignés qu'il laisse... Tu demanderas une permission. Je veux t'avoir avec moi... »

— « Je ne sais pas si je l'obtiendrai, » répondit Landri. La perspective de cette nouvelle épreuve, de ce convoi suivi ainsi, parmi tant de regards certainement avertis, l'avait fait sursauter. Il avait du moins un prétexte pour se dérober. « Notre nouveau colonel n'est pas très commode sur cet article... Avec cela, vous savez qu'il est à gauche, très à gauche, et pas bien disposé pour nous autres... »

— « Quand te décideras-tu à claquer la porte au nez de ces gaillards-là? » dit M. de Claviers. Ils descendaient l'escalier, lui devant, en sorte qu'il ne put voir quel excès de détresse se peignait sur le visage de son interlocuteur, tandis qu'il insistait :

« Je suis tranquille, ils t'y forceront, et peut-être pas d'ici à longtemps... Dans le train, en venant, Bressieux m'a montré un journal où il était question d'une reprise d'inventaires dans la région de Saint-Mihiel. — Qu'est-ce que Landri fera s'il est là dedans?... m'a-t-il demandé. — Ce que vous feriez... lui ai-je répondu. J'avoue que je serais heureux de te voir t'en aller sur un beau geste... D'ailleurs, il serait temps qu'un vrai gentilhomme dît une parole qui n'a pas été dite. Il y a eu, parmi les démissionnaires qui ont protesté contre des réquisitions indignes, plusieurs officiers nobles, Ils ont tous parlé de leur conscience, de leurs principes religieux. La conscience? Je n'aime pas beaucoup ce mot. Il a trop servi d'étiquette solennelle à l'anarchie... Les principes religieux? C'est mieux. C'est un appel à une discipline qui ne se plie pas aux caprices des gens, celle-là. Mais pour un noble, il y a un autre devoir, celui de ne pas forfaire. Et c'est forfaire que d'agir contre la volonté des aïeux dont il descend, de ces morts qui, vivans, ont servi une France catholique. Nous leur devons, nous, leurs rejetons, de servir la même. La France sans l'Église, ce n'est plus la France dont font partie nos maisons. Servir cette France, pour un noble, c'est renoncer sa noblesse. Ces abdications sont le suicide de l'honneur, cet honneur qu'un grand évêque appelait la sauvegarde de la justice, le magnifique supplément des lois. Voilà ce que je voudrais entendre proclamer à la face de ces polissons par un Claviers-Grandchamp... »

Ils étaient dans la rue maintenant. Le marquis regardait son prétendu fils de ses perçans yeux bleus qu'aucune larme ne ternissait plus. C'était le comble du tragique, de ce tragique en dedans que la vie produit par le seul jeu de ses secrets contrastes, que cette profession de foi quasi féodale, faite sur ce seuil, et devant l'enfant de la trahison, par le gentilhomme outragé si profondément, et qui l'ignorait. L'arrivée d'un de leurs amis du cercle, venu pour s'inscrire chez Jaubourg et qui s'attarda une minute sur le trottoir à échanger avec eux quelques mots de condoléance, permit à Landri de ne pas répondre. Lorsqu'il se retrouva, trois heures plus tard, seul enfin dans le compartiment du train de Saint-Mihiel, il était bien lassé, bien brisé de cette meurtrière journée, la plus dure de son existence. Avant, pendant et après le dîner pris en tête à tête, M. de Claviers avait prononcé bien d'autres phrases dont l'inconsciente cruauté

avait supplicié le jeune homme. Pourtant, bercé par le mouvement du wagon, dont le monotone fracas se traduisait pour lui en syllabes distinctes, c'étaient ces déclarations de l'escalier, ces paroles sur les inventaires qui lui revenaient, indéfiniment. Elles ramassaient en elles à la fois, et ses mélancolies d'avant la terrible crise, et le drame qui sortait déjà de cette crise elle-même:

— « Mais en quoi rien est-il changé dans ma situation, pour ce qui concerne cette éventualité?... » se demandait-il. « Est-ce que je ne savais pas comment il pensait sur ce point et qu'il y serait irréductible?... Si, cependant. Il y a une différence. Quand je n'avais pas appris ce que j'ai appris, sa thèse sur le devoir du noble avait encore un sens pour moi. Elle n'en a plus. Je ne suis pas un Claviers-Grandchamp. Je ne suis pas un noble. Ce qui vaut pour eux ne vaut pas pour le fils d'un Jaubourg... Il m'a parlé d'honneur!... D'honneur! A moi!... Mais c'est ce que je dois le plus désirer, d'être mêlé à une de ces histoires, d'avoir à exécuter un ordre contraire à toutes ses idées, et d'agir comme j'avais résolu d'agir, auparavant... Il me maudira? Tant mieux! tant mieux!... Nous ne nous verrons plus jamais? Tant mieux! tant mieux!... Des conversations comme celle de ce soir, je ne les supporterais pas. Je me trahirais. Déjà celle-ci a dépassé mes forces. Je l'aime trop!... Et qui ne l'aimerait pas? Il est si digne d'être aimé!... » La personnalité physique et morale du marquis se représenta devant son esprit avec cette précision et cette profondeur dans le raccourci que produisent les longues intimités de la famille. Beau, spirituel, généreux, tendre, amusant, si grand seigneur et si bonhomme, l'« Émigré » avait le prestige, et il avait le charme, et il avait subi l'atroce outrage! Cette infamie arrachait un sursaut de révolte au fils de l'autre: « Comment a-t-on pu trahir cet homme? Lui préférer qui?... Ah! ma mère! Ma mère!... » Landri était seul maintenant. Il pouvait donner libre cours aux émotions dont il étouffait. Couché sur les coussins de ce wagon, il pleura enfin et longuement. Toutes les larmes qu'il n'avait pas versées de la journée, il les répandait, et celles qu'il avait rentrées devant Valentine, par un héroïque effort de sa volonté, et celles qu'il s'était interdit de montrer à l'indifférente curiosité des passans, durant sa folle promenade à travers Paris, et celles qu'il n'avait pas laissées échapper quand il causait avec M. de Claviers, à deux pas du lit du mort, puis à la table du restaurant. Et en

même temps que son cœur se dégonflait, une réaction se faisait en lui. Pour la première fois depuis que l'agonisant avait commencé de lui parler, il essayait de douter: « C'est ma mère, pourtant ! » sanglotait-il. « Et tout de suite j'ai cru cela d'elle ! Tout de suite, sans une enquête, sans une preuve !... » Des enquêtes? Hélas ! en est-il besoin pour croire ce qui est là, évident, devant les yeux? Des preuves? Mais un fait est une preuve par lui-même et le mourant avait été cette évidence, cette preuve, ce fait. Le visage, les gestes, la voix, les paroles de cet homme revenaient au souvenir de Landri. Aussi clairement qu'il voyait les coussins de ce banal compartiment déployer leur drap gris, la veilleuse du plafond rayonner, le paysage nocturne défiler à travers les vitres, il avait vu un père mourir, et disant un adieu désespéré à son fils. Il avait vu l'ancien amant d'une femme, hanté, possédé, halluciné par le souvenir de cette femme. Les cris de ce mourant n'avaient pas été un témoignage. Ils avaient été la réalité indiscutable, indéniable, le fait toujours, l'indestructible fait... Douter? Non, Landri ne le pouvait pas. Un par un, il reprenait les détails de cette scène qui avait été si courte, — courte comme le temps d'absorber un verre d'un poison qui, une fois passé dans les veines, glace du coup la source même de la vie. Parmi ces détails, il en était un dont la menace se révélait à lui seulement à cette minute, ajoutant une terreur à son angoisse : « L'enfant aura tout, tout, » avait gémi le malade, et, interpellant ses ennemis imaginaires : « Vous n'empêcherez pas cela. J'ai trouvé le moyen... » Cette phrase signifiait-elle que, par son testament, Jaubourg avait légué à Landri toute sa fortune? Il n'était cependant pas possible que cet homme si prudent, si appliqué à cacher sa paternité qu'il s'était défendu de jamais embrasser son fils, eût démenti de sang-froid toute sa vie par un acte pareil? Ce moyen était-il une donation par une personne interposée? « Quoi que ce soit, » se dit le jeune homme, « je refuserai, voilà tout. Je saurai trouver un moyen, moi aussi, pour ne pas toucher à cet argent... C'est déjà bien assez que je sois obligé de participer malgré moi à leur mensonge, bien assez d'infliger à un homme que j'aime et que j'admire, que je vénère, cet affront de tous les jours, de toutes les heures : je lui prends son nom, sa tendresse, quand je n'ai droit ni à l'un ni à l'autre... C'est ce contre-coup qui rend si coupables certaines trahisons. Elles retombent trop lourde-

ment sur des innocens. Car enfin, je suis innocent de cette faute, et voici qu'elle m'atteint après trente ans! Voici que je dois tromper comme eux, renouveler, prolonger leur perfidie, cacher la vérité à leur victime, fût-ce au prix de mon sang !... » Et comme les noms des gares se succédaient dans la nuit, coupant de leurs appels indifférens cette lamentation intérieure: — Châlons... Vitry... Bar-le-Duc... — « Que je me croyais malheureux, » songeait-il encore, « quand je passais par ici avant-hier! Et je voudrais tant être encore à cette nuit-là!... On dirait que j'avais le pressentiment du désastre vers lequel j'allais, quand je m'appliquais à concentrer toutes mes pensées, toutes mes raisons de vivre autour de ces deux idées : Valentine et l'Armée, l'Armée et Valentine. Je ne prévoyais cependant pas que, si vite, je n'aurais rien d'autre, en effet, pour quoi vivre... C'est maintenant que je pourrais vraiment lui dire : — Vous et mon métier, mon métier et vous... A elle du moins, je suis lié, depuis aujourd'hui, pour toujours... Nous avons échangé nos promesses. Nous ne serions pas plus engagés l'un vis-à-vis de l'autre, mariés... L'Armée, c'est le refuge. Si j'en sortais, à présent, où irais-je?... »

Le Refuge! — Ce mot où se résumait l'unique bienfait qu'il pût recevoir de la vie en ce moment, revint aux lèvres du malheureux, quand, au terme de cette douloureuse nuit, il aperçut, vers les cinq heures du matin, à travers les vitres du wagon. Saint-Mihiel dresser, sur un ciel vaguement étoilé, la masse obscure et brumeuse de ses maisons. Elles se pressaient autour de l'ancienne église abbatiale où se voient, dans la chapelle baptismale, deux enfans qui jouent avec deux têtes de mort, ce chef d'œuvre où Ligier Richier a résumé, dans un si simple symbole, la destinée entière de l'homme. La flamme des réverbères éclairait à peine l'eau de la Meuse, souple et rapide dans cette ombre humide. Le quai de la gare, lorsque le jeune homme descendit du train, était sinistrement désert. Sinistrement désertes, les rues où s'engagea la misérable guimbarde cahoteuse, trouvée à la station. Mais, de ces maisons closes émanait pour lui cette sensation de l'abri que nous procure la rentrée dans un cadre d'habitudes quotidiennes, après une très violente secousse morale. Comme sa voiture contournait la rue du Rempart, il reconnut le mur du jardin, dans une des allées duquel il avait

parlé de son amour à Mme Olier, trois ans auparavant. Son âme, épuisée par l'excès du chagrin, s'étonna de goûter une sorte de détente meurtrie à retrouver ces rues où il avait tant promené de ses rêves d'amoureux, tant accompli de ses besognes de soldat. Il avait donc deviné juste. Il pourrait vivre, — âprement, amèrement, mais vivre, — en s'attachant, en se cramponnant à ces deux derniers principes d'espérance et d'activité que lui laissait le sort, et ce fut avec une impatience, non pas heureuse, certes, mais très virile, qu'il attendit, une fois ses vêtemens militaires passés, l'heure d'aller au Quartier, reprendre ses occupations de chaque jour. Bien qu'il n'eût guère reposé de la nuit, son pas était alerte, pour se diriger vers la caserne. S'il n'éprouvait plus ce qu'il avait appelé, dans sa conversation avec Valentine, la joie de l'uniforme, — ce mot de joie n'aurait plus de sens pour lui, pendant bien longtemps! — il en ressentait le mâle courage. Il regarda la haute porte, avec une exaltation singulière dans ses yeux cernés par les larmes et l'insomnie :

— « Cela aussi me reste, » dit-il, en employant exactement la même formule que la veille, quand il avait quitté sa chère amie de la rue Monsieur, et, comme pressé de ressaisir le contact avec cette dure, mais saine et mâle existence, il hâta sa marche pour entrer plus vite dans la cour... Huit heures sonnaient à peine. Des rafales d'un vent froid, cette âpre bise du Nord-Est, qui balaie incessamment les hauts plateaux entre la Meuse et la Moselle, fouettaient les bourgerons blancs des hommes occupés au pansage des chevaux devant les portes des écuries. Des sous-officiers les surveillaient, astiqués et serrés dans leur dolman. Dans un angle, à la porte de la cuisine, d'autres soldats épluchaient des pommes de terre, abrités sous un auvent. D'autres hommes encore passaient, se rendant par escouade à quelque corvée. Tout disait l'activité énergique et réglée qui fait d'une caserne bien tenue une très noble chose humaine. Landri, là, n'était plus, comme à Grandchamp, l'héritier isolé d'un seigneur de parade, seigneur lui-même. Il était le lieutenant de Claviers, auquel on obéissait, mais qui obéissait. On se souvient qu'il avait aussi appelé cette sensation-là, une joie. De quelle façon il exerçait sa part d'autorité, le regard des hommes qui le saluaient du geste réglementaire, la main ouverte à la visière, eût suffi à le révéler. Lui aussi, il les regardait avec ces yeux, attentifs et bienveillans, du chef pour qui tout détail importe. Il

en avisa un dont la pâleur un peu souffreteuse annonçait une récente maladie :

— « Vous avez donc repris votre service, Teilhard? Depuis quand?... »

— « Depuis hier, mon lieutenant. »

— « Ce n'est pas trop tôt, vous en êtes bien sûr? Vous vous sentez bien guéri de votre bronchite... »

— « Bien guéri, mon lieutenant. »

— « Et votre père? Vous avez passé votre congé chez lui? »

— « Oui, mon lieutenant... Je voulais même aller vous voir pour vous dire que son commerce s'est bien relevé. Il compte s'acquitter d'un peu de sa dette le mois prochain... »

— « Écrivez-lui que rien ne presse, mon brave Teilhard... » répondit affectueusement Landri, qui fit signe au dragon de s'éloigner. Il voyait arriver à lui un capitaine en tenue du matin, lequel n'était autre que Despois, le mari de l'amie de Mme Olier :

— « Vous causiez avec votre miraculé? » dit Despois gaiement à son officier. « Mais oui... Mais oui... C'est un vrai miracle. D'une forte tête comme cet animal-là, avoir fait un bon soldat... Ne vous en prenez qu'à vous, si je vous confie les cas désespérés. J'ai profité de votre absence, pour vous donner Baudoin qui continue à marcher mal. Je vous le recommande très particulièrement... »

— « Je vais m'en occuper tout de suite, » fit Landri... « Je le prendrai seul avant mon dressage... » Et, le capitaine sitôt parti : « Faites-moi seller Panthère, » dit-il au maréchal des logis, qui attendait à la porte du manège avec plusieurs hommes et plusieurs chevaux, « et appelez-moi Baudoin. »

Dix minutes plus tard arrivait, toute sellée, ayant dans la bouche un simple filet et le mâchonnant déjà avec nervosité, la jument demandée, que conduisait par la figure un garçon de mine farouche, avec des yeux très noirs charbonnés dans une face grisâtre. Rien qu'à la manière dont son képi était cassé, on devinait la gouape insolente, et, au geste brusque, dont il y porta la main, pour saluer l'officier, la sourde révolte, la brute toute prête à chanter et à penser l'immonde couplet, qu'il ne faut pas se lasser de citer aux optimistes béats qui se refusent à reconnaître les férocités cachées sous les mirages humanitaires

du socialisme, — ces prodromes d'une Terreur qui sera pire que l'autre, étant plus systématique — et plus ignoble, étant l'œuvre d'une race plus dégénérée :

S'ils s'obstinent, ces cannibales
A faire de nous des héros,
Ils sauront bientôt que nos balles
Sont pour nos propres généraux.

La charmante bête, conduite par cet homme à face d'apache faubourien, faisait avec lui un contraste saisissant par l'élégance aristocratique de toute sa construction. Elle était très près du sang Elle avait la queue détachée, le rein court et souple, l'épaule longue, des jambes de cerf, la tête petite. Elle était au régiment depuis cinq jours. Le maquignon, pour la parer en vue de la vente, l'avait tondue en chasse. Les poils de ses jambes et ceux qui dépassaient les quartiers de la selle, étaient de couleur baibrune. Le reste du corps, rasé récemment, semblait d'un gris de fer. A peine entrée dans le manège, elle fouilla impatiemment le sol de son pied :

— « Hé bien! montez-la, Baudoin, » dit l'officier, « que nous voyions si elle est plus sage que le premier jour. Je l'avais réservée pour un bon cavalier... Et je sais que vous en êtes un... »

Baudoin, sans paraître sensible à ce compliment, enfourcha Panthère, qui partit droit devant elle, du trot retenu d'une bête qui ne se livre pas. Visiblement, elle n'obéissait ni aux coups de talon, ni aux tensions du bridon. Elle fit ainsi quatre fois le tour du manège, tournant sa tête de côté et d'autre, esquissant de petites tentatives pour sortir dès qu'elle arrivait près de la porte fermée, ravissante à voir dans ce vaste espace vide où elle semblait errer presque en liberté :

— « Elle ne se défend pas, » fit Landri. « Essayons de la mettre au galop... Elle ne veut pas ?... Un peu de chambrière. »

Panthère ne daignait même pas, en dépit des efforts de Baudoin, activer son trot. Le maréchal des logis, qui tenait à la main la chambrière, se mit à courir en la montrant à la bête. Au lieu de prendre le galop, celle-ci s'épeurant exécuta, coup sur coup, une série de violens sauts de mouton, qui désarçonnèrent le cavalier. Il voulut remonter. La jument, sûre de sa défense, repartit au trot pour recommencer ses bonds, à un nou-

veau geste du fouet. Nouvelle chute de l'homme. Il remonte. Troisième chute. Cette fois, il avait été projeté contre le mur assez durement. La colère avait verdi son teint. Une brutale exclamation lui échappa, et, sauvagement :

— « Je ne remonte plus. Je ne veux plus remonter... J'en ai assez de me faire casser les os, pour que les chefs aient des chevaux bien mis... »

Il regardait le lieutenant d'un mauvais regard, les mains aux poches, tout souillé de sciure et ne se secouant pas, ne ramassant pas son képi, ne poursuivant pas la jument qui s'était remise au pas, puis arrêtée. Elle mordillait, de la pointe de ses dents, un grand poteau debout et troué, destiné à placer la barre de saut.

— « Hé bien ! » dit Landri avec douceur, et comme s'il n'avait pas entendu ce cri d'insubordination : « C'est moi qui vais la monter. Vous la reprendrez après. »

Le temps de rajuster les étriers à sa longueur, et il était sur le dos de la bête qu'il embarqua d'abord au trot, puis au galop. Elle essaya bien de le déposer par des bonds encore plus désordonnés que ceux qui lui avaient si bien réussi tout à l'heure. Mais Landri avait été mis en selle à six ans par M. de Claviers, et lui aussi était de l'école de ceux qui n'admettent pas le divorce, comme disait gaiement le marquis. Il tint bon. Panthère, la bien nommée, essaya d'une autre défense. Elle commença de galoper, puis tourna dans un brusque tête à queue. Landri tint bon encore. Autres bonds. Autre tête à queue. Le cavalier ne tombait pas... De guerre lasse, la jument trotte. Elle galope. Elle commence d'obéir à la jambe. Elle obéit à la main.

— « Reprenez-la, Baudoin, » dit l'officier en sautant à terre. « Elle ne m'a pas cassé les os, elle ne vous cassera pas les vôtres... »

Le dragon avait rougi. Il regardait le lieutenant qui le regardait bien en face, calmement, froidement. L'amour-propre aidant, cette suggestion agit sur le rebelle. Il remonta en selle, et la séance s'acheva sans incident. La bête domptée se comporta aussi sagement avec son nouveau cavalier qu'avec le précédent :

— « Maintenant, » dit Landri au maréchal des logis, « faites entrer les autres.

— « Tu en as eu de la chance, » disait le maréchal des logis

à Baudoin, quelques instans plus tard. « Avec un autre, tu écopais, et ferme... »

— « Et l'autre aussi, peut-être... » répondit Baudoin, goguenard. « Mais, celui-là, c'est vrai, il m'en a bouché un coin... »

— « Je n'ai pas perdu ma matinée, » songeait Landri en s'en allant du manège. Il entra, pour attendre l'heure des classes à pied, dans une petite salle qui servait de bibliothèque et de lieu de réunion aux officiers. Cette pièce était très simplement meublée d'un divan, de quelques fauteuils, et d'une grande table, le tout recouvert d'un drap rude, de couleur bleue à encadrement rouge. Des rayons chargés de livres garnissaient deux côtés. Sur les murs restés libres se voyaient des gravures, dont quelques-unes représentaient les origines du 32e dragons. C'était d'abord, un cavalier de Lévis, avec la date de 1703, en tricorne et tunique blanche à revers et paremens rouges. Un autre cavalier de Lévis, vêtu de façon presque pareille, portait cette inscription : 1724. Puis se voyaient deux cavaliers du Royal-Normandie, avec les dates 1768, 1784. Ils arboraient une tunique bleue, à revers amarante, et, au chapeau, la cocarde blanche. Un soldat du 19e de cavalerie, en habit bleu à la française, un plumet tricolore au shako, inaugurait les temps modernes. Il était de 1792. Il suffit que les yeux de Landri rencontrassent ces gravures pour que l'accalmie relative de cette dernière heure cessât tout d'un coup. La vue de ces uniformes de l'ancien régime venait d'évoquer pour lui la scène de l'avant-veille, et M. de Claviers lui montrant le portrait du lieutenant général, son exclamation sur les uniformes et les héroïsmes pimpans d'autrefois. De penser au marquis lui rappela de nouveau l'autre sortie que le vieux gentilhomme avait faite, la veille, celle-là, sur les inventaires, en même temps que le souvenir du tableau de Parrocel ravivait en lui le sentiment du hideux mensonge de sa naissance. L'association de ces diverses idées en produisit une nouvelle qui, une fois entrée dans son esprit, ne pouvait pas plus en être chassée que le fait odieux auquel elle se rattachait. Ce n'était que la continuation, comme l'affleurement dans les parties lucides de la conscience de l'enfant adultérin, d'un raisonnement élaboré en lui, à son insu, depuis douze heures :

— « Mais ai-je le droit, à partir de maintenant, portant un

nom qui n'est pas le mien, et le sachant, d'agir avec ce nom, comme s'il était à moi?... »

Sur la table traînait un journal enroulé autour de sa hampe. Le jeune homme le prit machinalement. Il chercha, par habitude, la rubrique des « choses militaires. » Une autre poussée d'images l'envahit. Si les inventaires de Hugueville-en-Plaine et de Montmartin avaient lieu, et qu'il eût à en diriger un jusqu'à une effraction d'église, le compte rendu paraîtrait certainement sous cette même rubrique, imprimé dans ces mêmes caractères. Son nom serait là, en tête d'un paragraphe qui raconterait son acte. Son nom? C'est un héritage qu'un nom, c'est une propriété personnelle à la fois et collective. Il appartient à celui qui le porte, et à ceux qui l'ont porté ou qui le porteront. Tous sont solidaires en lui. Contre cette solidarité, Landri avait réagi toute sa jeunesse, avant-hier encore, quand il proclamait devant Mme Olier, et en face du marquis, le droit pour les héritiers d'un grand nom, de vivre leur vie personnelle. Il semblait, — lui-même l'avait cru au premier moment, — que la lugubre découverte du secret de sa naissance eût dû achever de briser, entre les Claviers-Grandchamp et lui cette chaîne, déjà si entamée, d'une solidarité détestée. Oui, s'il avait quitté leur nom, si, ayant reconnu qu'il n'était pas de leur famille, il avait cessé de s'appeler comme eux. Cette rupture avouée était impossible. Quand bien même Landri n'eût pas chéri le marquis trop profondément pour jamais lui porter un coup pareil, la mémoire de sa mère était là, qui lui défendait de la déshonorer. Mais alors, s'il gardait le nom des Claviers, il avait une dette envers eux? Il n'était plus libre? Quand on lirait, dans ce journal et dans tant d'autres, qu'un des Claviers-Grandchamp avait osé un acte si absolument contraire à toutes les traditions de leur maison, que lui dirait sa conscience, à lui, Landri?... Qu'il avait fait son devoir? Non, puisque ce n'était point par une idée de devoir qu'il s'était résolu, le cas échéant, à exécuter une besogne qualifiée par lui-même de répugnante. Ses camarades avaient trop souvent discuté devant lui cette question des limites de la discipline, que des gouvernans aussi insensés que criminels ont si gratuitement fait surgir ces dernières années. Il y avait lui-même trop réfléchi, pour ne pas savoir que l'obéissance passive est une locution imaginée par des ennemis de cette grande école d'énergie digne qu'est l'armée. Il avait médité la sage et juste

formule d'installation de l'officier, exclusive de tout ordre dégradant : « Vous lui obéirez en tout ce qu'il vous commandera pour le bien du service et pour l'exécution des règlemens militaires. » Il savait que ce problème de la soumission aux réquisitions civiles tel qu'il s'est posé, dans les récentes affaires religieuses, est de ceux qui font drame dans des consciences très droites. D'excellens soldats l'ont résolu dans un sens. D'excellens soldats l'ont résolu dans un autre. C'est le crime d'un gouvernement, répétons-le, que de mettre des gens de cœur dans de semblables alternatives, — crime contre eux qui ne sont pas entrés dans l'armée pour certaines tâches, — crime contre la patrie, mutilée ainsi de quelques-uns de ses meilleurs chefs. Landri, on l'a vu, avait résolu ce problème d'une façon toute personnelle. Il s'était dit : « Obéir, c'est rester au service. Refuser d'obéir, c'est démissionner. Je veux servir. J'obéirai. » Mais voici qu'un élément nouveau était intervenu : l'évidence d'une félonie commise envers la lignée des Claviers et dont sa seule existence le rendait le complice. La faute de sa mère l'avait introduit dans cette lignée. Que devenaient les convenances de sa vie personnelle, mises en balance avec une telle usurpation ? Ne l'engageait-elle pas d'honneur, — car il lui restait un honneur, quoi qu'il en eût dit dans les premiers sursauts de la révélation, — à ne jamais faire un acte que cette lignée, aujourd'hui incarnée dans le marquis, pût lui reprocher, de son point de vue à elle ? La conclusion était impérative. Dans une circonstance de sa vie militaire aussi publique, aussi certainement retentissante que l'obéissance à une réquisition contre une église, ce n'était pas sa propre opinion qu'il devait suivre, c'était celle du chef de cette Maison, où lui-même occupait une place volée. Cette indiscutable obligation s'imposa soudain à Landri avec une force absolue, et, pour la première fois, il recula en esprit devant la perspective d'un événement qui le mettrait dans la nécessité ou de se déterminer contre la volonté, si nettement exprimée, du marquis de Claviers, ou de sacrifier ce métier de soldat, qu'il aimait en ce moment plus que jamais. Toute sa pensée se tendit à rejeter la probabilité de cette épreuve. Il ne supportait plus de l'envisager.

— « Je suis fou. Si l'on emploie les dragons à l'un de ces inventaires, on enverra plus d'un peloton. Ce n'est pas un lieute-

nant, c'est un capitaine qui commandera... Je serai en second. S'il y a une porte à enfoncer, et que l'on n'ait pas d'ouvriers civils, le capitaine devra donner l'ordre, et pas moi... »

Il se tenait ce discours, en faisant les cent pas dans la grande cour à présent, tandis que, sous sa surveillance, les instructeurs faisaient manœuvrer les recrues. Mais à quelle personne incomberait cette responsabilité, si l'hypothèse imaginée par Landri se produisait? Dans l'absence du capitaine commandant l'escadron, au capitaine en second, qui se trouvait être précisément ce Despois avec lequel il avait échangé ce matin un si cordial bonjour. Le souvenir revint aussitôt à Landri de la lettre écrite par la femme de cet officier et que Mme Olier lui avait confiée. Sur le moment même, il avait lu cette lettre, — sans la lire. Il n'en savait rien que la phrase de Valentine : « Elle dit si bien ce que je vous dirais si mal... » Mais alors le capitaine Despois, si une réquisition lui était adressée, refuserait de s'y soumettre? Comme il était arrivé ailleurs déjà, le commandement passerait à l'officier sous ses ordres, dans l'espèce à Landri?... Telle était maintenant l'appréhension du jeune homme vis-à-vis d'une inconsistance encore reléguée dans le domaine du possible et qu'il avait jusqu'ici considérée avec tant de décision : il abrégea le temps de l'exercice pour rentrer chez lui plus tôt et prendre vraiment connaissance de la lettre de Mme Despois. Ses mains tremblaient un peu, en déployant la feuille, toute froissée d'avoir séjourné dans ses poches tandis qu'il se roulait de désespoir sur les coussins du compartiment du chemin de fer. Il y trouva, tout à la fin, après le récit d'un entretien vraiment émouvant entre le capitaine et sa femme, ces lignes qui, du moins diminuaient un des facteurs de son anxiété, pour en accroître un autre, hélas!

— « ... Mon mari est donc résolu, » écrivait Julie Despois. « Il a terminé cette conversation en me répétant l'admirable déclaration du pauvre capitaine Magniez : — J'aimerais mieux être fusillé que de commettre un sacrilège. — Si cette épreuve nous arrive, nous serons bien pauvres, ma bonne amie. L'éducation de nos trois fils sera bien compromise. Pourtant, je n'ai pu que lui dire : Tu as raison. Nous sommes des époux chrétiens. Nous avons fondé une famille chrétienne. A Dieu vat!... Et vous allez reconnaître mon cher Despois. Son unique souci est pour ses officiers. Il ne veut pas que l'hécatombe de Saint-Servan se

renouvelle. Il m'a dit encore : — Si l'on me demande des sapeurs pour enfoncer les portes de l'église, je refuse. Je ne laisse pas aux autorités civiles le temps de télégraphier pour avoir d'autres ordres. Je fais remonter tous mes hommes à cheval et je rentre à Saint-Mihiel. De cette manière, je serai très sûr d'être seul frappé... — Vous voyez, Valentine, quels tristes momens nous traversons, pour que ce soit là notre unique préoccupation ! Dans tous les ménages d'officiers, on ne pense qu'à cela. On ne parlerait que de cela, si nous ne savions pas que, même un soldat d'ordonnance peut être aujourd'hui un délateur écouté en haut. Nous nous demandons tous : Quand se feront ces deux inventaires et qui en sera chargé? Y aura-t-il ou n'y aura-t-il pas d'incidens?... Dieu veuille que nous nous soyons forgé des chimères et que les choses se passent, comme elles se sont passées dans tant d'endroits, tranquillement. En tout état de cause, je mets par écrit ces conversations avec mon mari, pour que mes fils les aient un jour, quand ni lui ni moi n'y serons plus. Ils verront ce que valait leur père, et que leur mère l'a compris... »

Landri la lut et la relut, cette dernière phrase. La généreuse résolution du capitaine lui permettait de ne rien redouter, si Despois commandait... Mais le reste? Mais comment ne pas instituer une comparaison entre cette simple compagne d'un brave officier, si dévouée à son mari, si fière de l'estimer, de l'admirer — et une autre femme? Entre ces enfans qui ne trouveraient jamais à l'humble foyer que des occasions de respect — et un autre enfant? Pourquoi sa mère, à lui, n'avait-elle pas compris celui dont elle portait le nom ? Pourquoi l'avait-elle trahi? Pourquoi un fils était-il né de cette trahison? Et pourquoi ce fils, ayant ignoré cette misère tant d'années, ne l'avait-il pas ignorée toujours? A quels hasards tiennent nos destinées? Que le train de Clermont, hier, fût arrivé à Paris avec une heure de retard ! Sans doute Landri trouvait le malade de la rue de Solférino sans connaissance. Le médecin ne le laissait pas entrer. Il ne savait rien. Il n'en était pas à subir cette agonie intérieure que tout renouvelait, et quand finirait-elle ? Ah ! jamais ! jamais !...

— « Je me fais des scrupules absurdes, » se disait-il, vingt-quatre heures plus tard. C'était dans l'après-midi. Il se promenait à cheval le long de la Meuse. Il avait reçu une dépêche du mar-

quis, lui annonçant que l'enterrement de Jaubourg aurait lieu le lendemain vendredi à neuf heures, et il avait répondu télégraphiquement qu'il ne pourrait pas s'y rendre. Il avait compris ce que signifiait le choix de cette heure matinale, comme aussi une note, lue dans les journaux, que le défunt avait désiré une cérémonie très simple, sans invitations, sans fleurs ni couronnes. Ce parti pris d'effacement posthume évitait les commentaires sur la présence de M. de Claviers-Grandchamp derrière le cercueil de l'amant de sa femme. Landri avait vu là une nouvelle trace du sinistre secret. Il eût été irrité également de funérailles pompeuses ! Cette irritation se traduisait par une reprise de l'aveugle et presque sauvage révolte des premiers instans. Ce sentiment donnait sa sombre couleur aux réflexions qu'il faisait de nouveau sur la possibilité de sa participation effective à l'un des inventaires, — unique objet, comme l'avait dit Mme Despois, des préoccupations silencieuses de tous les officiers de la garnison. En confidence, trois de ses camarades, sûrs de lui, comme il l'était d'eux, lui en avaient parlé, le matin. Il avait évité de leur répondre et il se le reprochait amèrement : « Oui, absurdes !... Vis-à-vis de *lui*, » il continua à ne pas pouvoir nommer M. de Claviers dans son cœur, pas plus que l'autre d'ailleurs : « Vis-à-vis de lui, je ne puis pas être dans un devoir. Que je respire seulement lui est une insulte si outrageante que je n'y ajouterai jamais rien. Tout ce que je puis faire, c'est de supprimer les contacts entre nous... Demain il va suivre ce convoi. Je ne serai pas là. On ne nous regardera pas marcher l'un à côté de l'autre... Il faut que, dorénavant, il en soit ainsi dans la vie... Mon mouvement d'hier était le bon, était le sage. Oui. Tant mieux, si je suis commandé pour l'expédition à Hugueville ou à Montmartin ! Tant mieux, si j'ai à forcer une de ces deux églises ! Ce sera l'irréparable. Le nom de Claviers-Grandchamp en sera-t-il déshonoré, parce qu'un soldat aurait fait passer avant tout la discipline ? Cette thèse se soutient aussi. La preuve en est que Despois a hésité, lui qui est un chrétien pratiquant. Valentine, qui est pieuse, mais qui sait ce que c'est que notre métier, accepte bien l'idée !... Il me condamnera. Il ne pourra tout de même pas me mépriser vraiment. Et ce sera fini, fini, fini !... Il aura de la peine, beaucoup de peine. Et moi, n'en aurai-je pas à ne plus l'appeler : mon père, à ne plus vivre avec lui dans cette intimité de cœur qui était si complète, — comme je le sens !

— malgré nos divergences d'esprit?... Je les comprends, aujourd'hui, ces divergences qui m'étonnaient... c'était la Race. Il a raison. La Race existe. Je n'avais pas les instincts d'un vrai noble. Je n'ai pas non plus ceux d'un vrai bourgeois... Qu'il est terrible ce mot auquel je n'avais jamais pris garde : l'adultère, et comme il est juste! C'est l'étranger au foyer. C'est la Race faussée. C'est la création d'une âme hybride comme la mienne... Voilà le secret des va-et-vient de ma nature, de ces contradictions que je ne m'expliquais pas, pourquoi je n'ai jamais aimé aucune des femmes de ma caste par le fond intime de mon être, pourquoi, aujourd'hui encore, je n'arrive pas à me simplifier dans une volonté nette. J'y arriverai... Mes relations avec lui sont impossibles. C'est le fait, cela, auquel je dois me tenir, fermement, absolument... Vienne l'occasion de creuser l'abîme, je le creuserai!... »

Ce second raisonnement correspondait trop bien à la vérité de la situation, pour qu'il ne l'emportât pas dans l'esprit du jeune homme. Il gardait, néanmoins, au fond de son esprit, une espérance, presque une certitude, qu'il n'aurait pas à y conformer sa conduite. Il n'est pas besoin d'avoir dans les veines un sang chargé d'hérédités contradictoires pour subir de ces incohérences. Il suffit de chérir passionnément quelqu'un de qui l'on juge nécessaire de se séparer pour toujours. Aussi éprouva-t-il une impression qui lui fut très pénible, à rencontrer, au retour de cette promenade, et dans une des rues de la ville, son colonel, cheminant à pied, celui qui n'aimait pas « les noms à courant d'air. » C'était un fils de petit fonctionnaire, arrivé par un mélange d'énergie et d'astuce, bon officier à idées foncièrement fausses, en qui fermentaient ces étranges colères anticléricales et antinobiliaires, dont est faite la sincérité jacobine. Le regard de ce chef, dont il se savait détesté, glaça Landri, tant il trahissait de joie ironique et cruelle. Il ne s'y méprit pas. L'hypothèse, considérée jusqu'alors tout idéalement, se réalisait. Elle prenait corps. Le visage du supérieur hostile exprimait la haine satisfaite de quelqu'un qui sait, avec certitude, qu'un malheur va tomber sur son ennemi. L'affaire des inventaires allait recevoir sa solution, et lui, Landri, y était mêlé d'une manière quelconque. Cinq minutes plus tard, ce pressentiment était changé en certitude. A sa descente de cheval, son ordonnance lui remit un billet du capitaine Despois, le

priant de passer chez lui, pour une affaire de service, urgente.

— « Ça y est, » se dit Landri. « Nous marchons. »

Il trouva l'officier dévot, dont il connaissait par une confidence si intime les plus secrètes pensées, en train d'écrire, dans le très modeste salon qui lui servait de bureau. Despois était un homme de quarante-cinq ans, très grand, avec une face osseuse et comme tannée, les tempes dégarnies par le frottement du casque, les cheveux déjà presque blancs, la moustache rousse, des yeux verdâtres et clairs. Ces yeux étaient voilés d'une telle tristesse que, cette fois, Landri s'y trompa :

— « C'est lui qui est chargé de nous commander... » songea-t-il. Il se rappelait la lettre lue la veille. Son cœur s'émut de pitié pour ce père de famille qui se préparait évidemment à sacrifier son avenir militaire à sa foi. Dès les premiers mots, il comprit qu'il inspirait, lui-même, une pitié pareille à cet homme excellent qui lui dit en lui tendant deux feuilles d'un papier, dont le format officiel dénonçait la provenance :

— « Voulez-vous prendre connaissance de ceci, mon cher Claviers? »

Le premier de ces deux documens portait en tête : « Ordre général relatif au concours à prêter par la troupe à l'exécution des inventaires des biens d'églises, » et le second : « Instruction complémentaire pour le lieutenant commandant le 1er et le 2e peloton du troisième escadron du 32e dragons, chargé d'appuyer l'action de la police et de la gendarmerie, pendant les opérations d'inventaires des biens de l'église de Hugueville-en-Plaine. » L' « ordre général » indiquait que l'un et l'autre inventaires auraient lieu le vendredi, 16 novembre, à neuf heures du matin. L' « instruction complémentaire » précisait que la mission de l'officier dépêché à Hugueville consisterait en ces trois points : « établir des barrages sur les diverses rues conduisant à l'église, conformément aux indications générales du croquis ci-annexé, » puis « appuyer l'action de la police et de la gendarmerie, pour maintenir l'ordre, dissiper les attroupemens, assurer au besoin l'évacuation de l'église; » enfin, « permettre au fonctionnaire de l'enregistrement de remplir sa mission. » Si préparé que Landri dût être, par ses réflexions de la dernière semaine et celles de cette après-midi, à la possibilité de cet événement, il pâlit

en lisant ces lignes. Il n'eut pourtant pas une seconde d'hésitation, et il répondit :

— « C'est bien, mon capitaine, j'obéirai... »

— « Vous avez bien lu? » reprit Despois, et désignant du doigt une des phrases du premier des deux papiers :... « Six sapeurs munis des outils nécessaires pour effectuer, à défaut d'ouvriers civils, les destructions auxquelles il pouvait y avoir lieu de procéder... A défaut d'ouvriers civils, » répéta-t-il. « Vous aurez donc bien soin de vous assurer que l'on ne peut pas trouver d'ouvriers civils, » il insista : « *qu'on ne peut pas.* » Visiblement, il prévoyait le cas où le lieutenant refuserait d'exécuter la réquisition du commissaire, et il se préparait, au besoin, à le couvrir devant le conseil de guerre :

— « Je m'en assurerai, mon capitaine. » Et, d'une voix ferme : « J'espère que l'on n'en arrivera pas là, mais, s'il le faut, mes sapeurs feront la besogne. »

Pas un muscle ne bougea sur le masque impassible du catholique Despois. Si Landri n'eût pas su la vérité de sa pensée, il aurait pu croire que le caractère particulièrement douloureux de cette expédition laissait indifférent ce vieux contremaître de guerre qui commença de lui donner des ordres minutieux sur l'équipement des hommes. Ce ne fut qu'en se levant, après une demi-heure de cet entretien tout professionnel, qu'il laissa échapper des mots qui prouvaient de quels battemens son cœur était secoué, sous sa tunique sans décoration. C'était une chance inespérée pour lui de n'être point chargé du commandement dans cette circonstance. Incapable d'un retour égoïste, il ne pensait pas à son propre intérêt. Son regard s'était encore assombri depuis que l'autre lui avait fait cette déclaration qui ne laissait pas de place au doute. En reconduisant son visiteur, il l'arrêta devant une médiocre gravure d'un tableau populaire : les *Dernières Cartouches*. Ce n'était ni un collectionneur du goût d'un Altona, ni un amateur d'art comme un Bressieux, que le pauvre capitaine Despois. C'était quelque chose de plus haut dans l'échelle de la culture humaine : un bon soldat. Tout le martyre de l'armée, de cette Armée acculée par des politiciens indignes à de si dures tragédies de conscience, frémissait dans l'accent avec lequel, montrant à son lieutenant cette mauvaise lithographie d'une scène de désastre, mais d'un désastre héroïque et face à l'ennemi, il lui dit simplement le vers célèbre :

— « Heureux ceux-là qui mouraient dans ces fêtes!... »

VI. — LE TESTAMENT

Il était un peu moins de huit heures du matin, le lendemain, quand Landri et ses dragons débouchèrent en vue de Hugueville-en-Plaine, ainsi nommé pour le distinguer de Hugueville-en-Montagne. C'est un gros bourg à trois lieues de Saint-Mihiel sur la carte et à vol d'oiseau. Le lacis des routes dans ces contreforts de l'Argonne transforme ces douze kilomètres en dix-sept Un grand bois s'étend devant le village, du côté de l'Est, en sorte que les soixante hommes de la petite troupe avaient pu approcher sans être aperçus. Il faisait de nouveau un ciel du commencement de l'automne, pâlement bleu, tout voilé de vapeurs transparentes, comme celui du lundi précédent, lorsque l'amoureux de Valentine Olier arrêtait son automobile à la porte de Saint-François-Xavier pour aller chez son amie en s'en cachant. Serré dans sa capote noire, le casque en tête, l'officier qui conduisait ses deux pelotons depuis deux heures à travers les bosquets d'ormes et de trembles d'abord, et, à mesure que l'on avait monté, les massifs de chênes et de hêtres, se rappelait avec une mélancolie poignante ce temps si voisin, — quatre fois vingt-quatre heures, — et qu'il lui semblait loin! Il avait plus vécu dans ces quatre jours que durant les vingt-neuf ans de son enfance, de son adolescence et de sa jeunesse. La marche s'était effectuée, dans un silence qui prouvait chez les cavaliers l'absence d'enthousiasme pour l'expédition à laquelle ils participaient. Même l'anarchiste Baudoin, encore penaud de la leçon de la veille, n'avait pas essayé d'endoctriner ses compagnons. Ils allaient quatre par quatre, embossés à cause du froid âcre de ce dur pays, dans leurs grands manteaux bleus sur lesquels luisait le canon de leurs carabines. Les sapeurs se reconnaissaient aux haches pendues à l'arçon de leur selle. Un autre lieutenant fermait la marche. On n'entendait que le bruit des sabots des chevaux foulant le sol durci et le cliquetis des sabres contre les étriers. Cette rumeur n'eût pas suffi pour annoncer leur arrivée. Les habitans de Hugueville-en-Plaine et des villages voisins en avaient sans doute été avertis par la rapide et inexplicable propagation des nouvelles dans la campagne, dont l'exemple le plus étonnant a été cette grande peur contagieuse de l'été de 1789, propagée en quelques jours d'une extré-

mité à l'autre de la France. Dans le patois du centre on l'appelle encore : « la grande *pourasse*... »

— « Tiens, » dit Landri entre ses dents, « nous sommes attendus. »

Trois cents personnes environ guettaient en effet à l'entrée de la Grande-Rue, qui se mirent à courir vers le centre du village en criant : « Les dragons !... Les dragons !... » Ce n'était que l'arrière-garde d'une foule massée autour de l'église sur la place dont le croquis était annexé à « l'instruction complémentaire. » Plus de douze cents paysans et paysannes étaient là, qui opposaient une barrière vivante aux chevaux. Il fallut près d'un quart d'heure aux cavaliers pour parvenir jusqu'à la place, en refoulant les manifestans avec les ménagemens qui leur avaient été expressément recommandés. Leur plus grand effort était de maîtriser les bêtes, désorientées par tout ce peuple en train de psalmodier avec ses mille voix le cantique connu : « Nous voulons Dieu !... » Un autre quart d'heure fut nécessaire pour exécuter devant l'église une opération semblable et pour établir les barrages ordonnés. Vers huit heures et demie, la petite place présentait la physionomie d'une véritable halte de guerre : les chevaux étaient rassemblés au milieu, tenus par leurs hommes. Chacun en avait deux à garder. Les autres hommes formaient cordon à l'entrée des rues. On voyait par derrière eux surgir les têtes pressées et mouvantes des paysans. Les degrés qui montaient vers l'église, exhaussée sur une espèce de terre-plein, restaient garnis de femmes agenouillées, qui, d'une voix très haute, avaient commencé de réciter les litanies de la Sainte-Vierge. Il y avait quelque chose de navrant tout ensemble et de grotesque, de sournoisement brutal et d'imbécile, à ce déploiement de forces militaires pour réduire la résistance possible de ces humbles créatures qui jetaient dans l'air paisible de ce beau matin les appels pieux : « Refuge des pécheurs... Consolatrice des affligés... Salut des infirmes... » Et la foule répondait, du fond des ruelles barrées par les dragons, le « Priez pour nous... »

— « On nous fait vraiment faire un sale métier, » dit tout bas, à Landri, Vigouroux, l'autre lieutenant qui était venu se mettre auprès de son camarade. Tous deux, après avoir installé leurs hommes, allaient et venaient dans l'espace resté libre. « Le morceau est un peu dur à avaler. »

— « Il faut tout de même que ça passe, » répondit Landri.

— « C'est vous qui dites ça, Claviers?... » fit Vigouroux avec une visible stupeur.

— « Un soldat ne connaît que sa consigne... » reprit l'autre sèchement.

— « Hé! ce n'est pas moi qui vous blâmerai!... » dit Vigouroux. « Ça m'arrange, vous savez, que vous pensiez ainsi. »

Ils continuèrent de marcher côte à côte sans plus se parler. En affirmant à son camarade, comme à son capitaine la veille, sa volonté d'aller jusqu'au bout, Landri était très sincère. Il se suggestionnait lui-même par des déclarations qui n'empêchaient pas qu'il n'eût, depuis la veille, qu'une seule pensée, et ce n'était pas celle de la consigne! Contradiction trop naturelle d'un cœur si blessé : à mesure qu'il approchait de l'instant où il pouvait être appelé à faire le geste définitif après lequel il aurait rompu ou avec l'armée, ou avec M. de Claviers, l'image le hantait, toujours plus nette, toujours plus attendrissante, de cet homme qui n'avait pas cessé de le chérir comme son fils, et que lui-même il aimait tant! Ce fantôme était là entre Vigouroux et lui, qui le regardait, qui lui disait avec ses clairs yeux bleus le mot de l'assassiné à son meurtrier : « Et toi aussi, mon enfant!... » A cette supplication Landri ne cédait pas, il ne voulait pas céder. C'est pour l'exorciser qu'il avait de nouveau parlé ainsi à Vigouroux. — D'ailleurs, il ne semblait pas que les choses dussent prendre une tournure bien tragique, à en juger par les dispositions de cette foule, évidemment conformes à un mot d'ordre donné par le curé. Ces paysans étaient des protestataires. Ce n'étaient pas des rebelles. Tout allait changer à l'arrivée d'un landau, précédé de gendarmes, et d'où descendirent trois individus, l'un en uniforme brodé d'argent, l'autre le torse ceint d'une écharpe, le troisième en redingote. Ils n'étaient autres que le sous-préfet, le commissaire spécial et l'agent de l'enregistrement. Ils n'eurent pas plutôt mis le pied à terre que les répons des litanies furent remplacés par un formidable cri d'« A bas les voleurs!... » qui attira hors d'une maison attenante à l'église un quatrième personnage, le curé de Hugueville lui-même. C'était un beau vieillard, la tête nue, malgré le froid. Deux autres prêtres l'accompagnaient. Il s'avança jusqu'au porche de son église, dont, en son âme et conscience, il ne pouvait pas remettre les clefs. Il était très pâle. Lui aussi, prenait une terrible responsabilité. Du sang pouvait être versé. Il leva ses vieux bras qui avaient tant de fois

présenté l'ostensoir à ces ouailles, et qui imploraient, plus qu'ils ne commandaient à cette minute, le respect de ses volontés. Ce geste fut compris aussitôt, tant était grande une autorité, expliquée par le seul aspect de cet ascétique apôtre. La clameur insultante ne se répéta pas, et il s'établit dans toute cette foule un énorme silence, tandis que les nouveaux venus gravissaient les degrés entre les femmes qui s'écartaient d'eux avec une évidente horreur. L'abbé Valentin, — c'était le nom du curé, — vint au-devant, et alors s'engagea, entre le prêtre redevenu très rouge et les fonctionnaires, une conversation dont les paroles n'arrivaient pas aux assistans. Ils en saisissaient l'expressive mimique : le curé secouant sa tête vénérable dont le vent soulevait les blancs cheveux, comme quelqu'un qui oppose à une insistance pressante un refus catégorique, le sous-préfet presque suppliant, le commissaire menaçant, l'agent de l'enregistrement montrant des papiers. Enfin l'abbé Valentin se retira, et les trois fonctionnaires, après s'être concertés, descendirent les degrés tandis que la foule interprétant cette retraite comme une victoire du prêtre, acclamait son nom et entamait le cantique :

« Je suis chrétien, voilà ma gloire... »

— « Je crois que c'est bouclé, » dit Vigouroux, « et que nous n'avons plus rien à faire ici. »

— « Ça commence, au contraire, » répondit Landri. « Ils sont allés chercher l'ouvrier. »

Il se passa une demi-heure durant laquelle la foule cessa de chanter pour se livrer à un tumulte de conversations passionnées. Le retour constant de ce mot : « un serrurier » attestait que l'officier avait deviné juste. Enfin, les trois fonctionnaires reparurent, suivis d'un homme évidemment blême de peur, et qui était le tambour public de Hugueville, sa caisse pendue à son cou. Une huée l'accueillit, dont l'éclat s'arrêta tout d'un coup pour faire place à une haletante curiosité. Le commissaire, au lieu de gravir les marches de l'église comme tout à l'heure, fendait le cordon des soldats et s'avançait vers Landri :

— « Je n'ai pas trouvé d'ouvriers dans Hugueville, mon lieutenant, » disait-il, « pour enfoncer cette porte... Ils ont tous quitté les ateliers pour n'avoir pas à marcher. Leur curé les a

fanatisés... Je vais vous demander de me prêter main-forte... Voici ma réquisition... »

Et il tendit au lieutenant un papier que celui-ci parcourut des yeux. Les spectateurs de ce tragique épisode, — un de plus dans l'histoire lamentable de la plus criminelle des guerres religieuses, — ne virent que le casque penché sur cette feuille, que la bise de plus en plus forte semblait vouloir arracher de la main qui le tenait.

— « J'ai amené le tambour pour les sommations, » ajouta le commissaire.

— « Très bien, » dit Landri d'une voix étranglée d'émotion. « Qu'il les fasse! »

De cette même voix sourde il donna l'ordre aux six sapeurs de prendre leur hache et de le suivre. Il commença de gravir l'escalier, tandis que les trois roulemens du tambour annonçaient l'exécution toute prochaine. Ils furent suivis de quelques minutes d'une horrible attente. Landri, debout maintenant sur le terre-plein, s'était arrêté, et il se taisait. En montant les degrés, sa tête s'était levée vers la grande horloge au-dessus du portail de l'église. Elle marquait tout près de neuf heures... A cet instant, le marquis de Claviers était rue de Solférino. On allait descendre le cercueil de celui qu'il pleurait comme un ami, comme un frère. Des larmes coulaient sur son généreux visage. Son grand cœur était déchiré de chagrin. Cette vision avait surgi, devant l'officier, avec une acuité qui l'avait soudain immobilisé. Il allait, lui, le fils du Judas, faire saigner ce cœur d'une autre blessure.

— « Hé bien! mon lieutenant! » disait le commissaire, « je crois que le moment est venu. »

— « Non, » répondit Landri en s'arrachant à sa pensée, et d'une voix ferme, cette fois, « non, je refuse. »

— « Vous refusez?... » dit le sous-préfet en s'avançant. « Mais avez-vous bien réfléchi aux conséquences, monsieur... à l'article 234 du Code pénal... »

— « Je refuse, » répéta le jeune homme, et, saluant militairement les trois fonctionnaires que la surprise tenait immobiles, il descendit d'un pied leste cet escalier qu'il avait gravi si lentement, suivi des sapeurs. « A vos chevaux! » cria-t-il quand il fut au bas, et presque aussitôt : « Par quatre, marche! » Cinq minutes après, il n'y avait plus un seul dragon sur la place, mais

une foule enthousiaste qui poursuivait les fonctionnaires, en train de regagner leur landau, des cris de : « Vive l'armée ! Vive le lieutenant !... »

— « Je n'y comprends rien, » dit le commissaire, quand la voiture commença de s'ébranler, « j'aurais juré que cet officier-là obéirait... Vous avez vu qu'il n'avait pas ergoté, comme ils font d'habitude, sur le texte de la réquisition... »

— « J'ai été comme vous, » répondit l'agent de l'enregistrement, « je me suis dit : nous ne reviendrons pas dans ce port de mer, et j'en étais joliment content ! Sans le curé, ces animaux-là nous faisaient un mauvais parti. »

— « Savez-vous comment il s'appelle ? » demanda le sous-préfet.

— « Attendez, » fit le commissaire, qui feuilleta ses papiers. « Le lieutenant de Claviers-Grandchamp. »

— « Un noble ! » s'écria le sous-préfet, « tout s'explique... Il avait évidemment très envie d'exécuter la consigne, et puis, au dernier moment, il a renaclé... Pourquoi ? Je vais vous le dire, mais d'abord écoutez une petite histoire... » C'était un ancien boulevardier et qui contait volontiers l'anecdote. « Il y avait sous l'Empire un journaliste de l'opposition qui écrivait des articles très violens dans un journal rouge. On découvre un beau jour qu'il en écrivait, sous un faux nom, d'aussi violens, d'un tout autre sens et dans un journal du gouvernement. — Il ne me reste plus qu'à disparaître !... gémissait-il, et il parlait de se brûler la cervelle... Bah ! lui dit un de ses amis, tu en seras quitte pour changer de café... Il n'avait pas tort. Tout s'arrange dans la vie, tant qu'on peut changer de café... Les nobles, eux, ne peuvent pas... C'est toute l'histoire de votre officier. Il a pensé qu'il serait mal reçu au Jockey. Voilà ce que c'est que d'avoir un café trop chic... »

Tandis que les joyeux serviteurs d'un régime où l'on a, en effet, beaucoup changé de café, riaient insouciamment de la boutade du sous-préfet philosophe, cette brève tragédie, à laquelle ne manquait même pas l'ironie exigée, s'achevait par la dispersion des acteurs. Les manifestans se précipitaient dans l'église, enfin rouverte, et les pas des chevaux, mêlés au cliquetis des fourreaux, résonnaient au loin dans les bois jaunis qui séparent Hugueville de Saint-Mihiel. La marche se faisait plus allègre. Le soleil entièrement dégagé réchauffait l'air. Il brillait

sur le métal des casques et les croupes luisantes des bêtes qui, sentant la route de l'écurie, trottinaient d'impatience. Ses ordres donnés, Landri avait pris la tête de la colonne d'un air si farouche, que tous les hommes, si indifférens fussent-ils à la crise morale qu'avait dû traverser leur chef, en demeuraient impressionnés. Vigouroux, lui, avait des raisons plus positives que le commissaire pour s'étonner d'une volte-face qui démentait absolument les propos échangés peu de momens auparavant. Mais, à lui aussi, la physionomie de son camarade avait trop imposé pour qu'il essayât de lui parler. Il chevauchait à l'arrière, secrètement satisfait, malgré lui, à la pensée que le paragraphe 9 du chapitre 2 de la cinquième partie de l'Annuaire militaire allait subir une petite modification. Il avançait d'un rang sur la liste d'ancienneté des lieutenans de cavalerie. Mais le naïf désir d'avoir un troisième galon à son képi un peu plus tôt n'empêche pas la droiture du cœur, et il était de très bonne foi en serrant la main de Landri, quand ils se retrouvèrent, à la fin de l'étape, dans la cour du quartier.

— « Je vous remercie, Claviers, » lui dit-il. « Si vous ne nous aviez pas remis à cheval, le sous-préfet télégraphiait. On me passait le commandement, et je ne sais pas si j'aurais eu votre courage, dont je vous félicite... »

— « On ne félicite pas un officier d'avoir brisé son épée, » répondit l'autre avec une brusquerie qui laissa le brave Vigouroux déconcerté.

— « S'il pense de la sorte, » songeait-il en regardant Landri s'éloigner de la caserne du pas rapide d'un homme qui veut être seul, « pourquoi a-t-il fait ce qu'il a fait?... A peine va-t-il à la messe. Il adore le métier. Il n'a pas d'opinion politique. C'est inconcevable... Il doit y avoir du jupon là-dessous... Tiens! tiens! Mais j'y suis... Il avait l'air bien amoureux ici de la petite femme du pauvre Olier, qui est une bigote finie. Elle veut se faire épouser, parbleu! Elle est à Paris. Elle aura su la chose par son amie Julie Despois, et elle aura mis à mon pauvre Claviers le marché à la main... Décidément, lieutenant Vigouroux, ce qu'il y a de mieux pour nous autres, c'est de la jolie femme pas trop cher. »

Sur cet aphorisme de sagesse pratique, cet autre philosophe, plus inoffensif, se dirigea, lui, vers le mess, non moins hâtivement. Il avait huit heures de cheval dans les membres, et il était de ces gens heureux que l'émotion creuse. Ce second

jugement d'un très honnête garçon, mais très vulgaire, complétait celui du jovial sous-préfet. C'est ainsi que les drames poignans de notre existence se déroulent parmi les inintelligences de témoins à moitié renseignés. Il est des cas où celui qui souffre les préfère. Elles lui assurent du moins le secret, et c'était de secret dont Landri avait besoin, c'était d'incompréhension. Mais qui aurait pu deviner le mobile réel d'un retournement de volonté dont il demeurait lui-même confondu, cet irrésistible et passionné mouvement de cœur vers le plus généreux des hommes? Et maintenant, assis, anéanti plutôt sur un des fauteuils de son appartement, il attendait. Comme s'il eût déjà démissionné, au lieu de faire le rapport réglementaire à son capitaine, il avait écrit directement un billet au colonel pour lui apprendre la manière dont s'était terminée sa mission. Sous quelle forme allait-il être frappé? Mais quoi! Mise en non-activité, réforme, destitution, — autant de synonymes pour lui d'une seule phrase, celle qu'il avait répondue si amèrement à la chaude et maladroite poignée de main de Vigouroux : il avait brisé son épée. Il n'appartenait plus à l'armée que pour subir les dernières rigueurs d'une discipline qu'il avait sciemment violée. Elles s'annoncèrent par une lettre qui lui arriva, presque aussitôt, en réponse à la sienne et qui lui enjoignait de garder les arrêts de rigueur, « en attendant qu'une décision fût prise, au sujet des sanctions légales le concernant. » Au-dessous de cette ligne menaçante, le colonel avait signé son nom : Charbonnier. Le crochet rageur du C et l'énergie du paraphe attestaient que l'officier plébéien, investi par la hiérarchie du droit de punir l'officier aristocrate, ne pratiquait guère la prescription si sage du règlement sur le service intérieur : « Le calme du supérieur fait connaître qu'en punissant il n'est animé que par le bien du service et le sentiment de son devoir. » Que faisait cette misère à Landri? Après avoir lu ce laconique et impératif message, il regarda la pendule de la cheminée, comme il avait regardé le cadran de l'horloge sur la façade de l'église, à Hugueville. Les aiguilles marquaient une heure. Sa pensée se reporta vers la lugubre cérémonie, dont l'image soudain évoquée avait déterminé ce brusque à-coup dans sa résolution. Elle était finie depuis longtemps. M. de Claviers était sans doute reparti pour Grandchamp. Le mort était couché dans le caveau sur lequel les ouvriers auraient ce soir remis la pierre.

— « C'est mon *ci-gît* à moi, ce papier, » pensa le jeune homme en repoussant la lettre du colonel, « le *ci-gît* du soldat. » Cette coïncidence entre l'enterrement de son vrai père et l'événement qui mettait fin à sa vie d'officier, lui navrait l'âme. « Du moins, » ajouta-t-il, « avant que je ne passe en conseil de guerre, j'aurai la solitude!... » Il regarda tout autour de lui, pour détendre sa rancœur dans la sécurité de sa prison. Qu'il avait passé d'heures, depuis trois ans, dans ce salon-bibliothèque, à lire, à écrire, — et à rêver de Valentine! Il alla prendre, dans le tiroir de sa table, un écrin qui renfermait un portrait, le seul qu'il eût d'elle. C'était une simple tête, qu'il avait découpée sur un groupe fait par un photographe amateur, à la campagne. Pour l'isoler des autres, il avait dû tailler, sur les côtés, les ailes du long chapeau de jardin qui la coiffait. Mais le pur et fin regard, le demi-sourire, la pose un peu inclinée du charmant visage, — ah! c'était tout elle! Longtemps il contempla ces traits, qu'il avait vus, animés, éclairés par l'amour, sur lesquels ses lèvres avaient bu des larmes brûlantes, et il dit tout haut :

— « J'ai sacrifié l'autre chose. Elle, je ne la sacrifierai pas. »

Comme pour renouveler le solennel engagement qui les unissait à présent, il appuya un baiser sur ce pauvre carton où était fixé un reflet de cette grâce, pour lui unique, et s'asseyant à ce bureau, il commença d'écrire à Mme Olier une lettre qui lui racontât l'épisode si décisif de la matinée, — qui essayât plutôt de le raconter. Sans cesse, il devait s'arrêter pour choisir entre ses pensées. Que cette surveillance de ses phrases lui était dure! L'effusion entière avec ce que l'on aime est si naturelle, si nécessaire! C'est la respiration même de l'âme. Cette lettre finie, il prit une feuille pour en écrire une autre. Il ne se pouvait pas que le marquis apprît par les journaux l'épisode de l'inventaire de Hugueville. Landri se devait et lui devait de se conduire, vis-à-vis de lui, exactement comme si la terrible révélation n'eût jamais eu lieu. Mais de quel nom l'appeler? Trois fois le jeune homme trempa sa plume dans l'encre, et trois fois il la reposa. Sa main se refusait à tracer les deux syllabes si tendres. Enfin, avec une espèce d'horreur sacrée, il écrivit : « Mon père... » Rapidement, sans chercher ses mots, — il ne racontait plus que des faits, — il remplit quatre pages de sa haute et nerveuse écriture, et il signa, comme c'était son habitude : « Votre fils respectueux et affectionné... »

« — J'en ai le droit, » fit-il en fermant l'enveloppe, qu'il cacheta d'un cachet aux armes des Claviers. « Je l'ai payé assez cher... »

Ces lettres écrites et envoyées, Landri s'étonna d'éprouver une sorte de paix, accablée et morne, mais une paix tout de même. Qu'il l'avait redouté, ce tournant de sa destinée, cette heure où il ne pourrait plus servir, où il redeviendrait, pour reprendre ses propres termes, « un oisif et un inutile... un homme riche avec des blasons plus authentiques sur ses voitures... un émigré à l'intérieur !... » Cette heure venait de sonner, et il était presque calme. Le malheur arrivé a du moins ce bienfait : le tumulte d'idées soulevé par l'incertitude tombe devant le fait accompli, et c'est en nous comme un silence soudain qui donne à l'âme une illusion de repos. Landri était, assurément, bien triste à l'idée qu'il venait de prendre part, pour la dernière fois, à la vie du régiment. Il savait du moins que c'était pour la dernière fois. Le malaise de son indécision était fini. Durant ces longues journées de retraite forcée, il allait pouvoir appliquer les forces de son esprit au dessin de son nouvel avenir, sans avoir à se demander si, oui ou non, cet avenir était possible. Il l'était, moins facile, moins conforme aux aspirations de sa jeunesse que s'il fût demeuré soldat tout en épousant Valentine; mais Valentine lui restant, rien n'était perdu. Dès cette première après-midi de réclusion, et pour ne pas s'abandonner au découragement, il essaya d'absorber sa pensée dans le projet de cette existence à deux où il retrouverait sinon le bonheur, du moins un adoucissement à la cuisante plaie ouverte pour toujours dans son cœur. Il chercha dans sa bibliothèque des livres relatifs aux différentes provinces françaises, afin d'y étudier quelques-unes des conditions d'un établissement à la campagne. C'était cela qu'il entrevoyait : une retraite dans une grande terre, loin de Paris, avec tout ce que représente d'activité utile une vaste exploitation rurale. Le soir n'était pas tombé que déjà le silence intérieur était rompu et que la tempête des idées recommençait de l'assaillir. Il avait été, depuis des années, un officier trop zélé pour ne pas ressentir un remords, qui devait grandir avec la réflexion, d'avoir, dans toute cette aventure du matin, cédé à des motifs si complètement étrangers à l'ordre militaire. Il avait transformé un acte de service en un épisode de sa vie individuelle et sentimentale. C'était là une faute bien autrement grave, du point de vue professionnel,

que le manquement à la discipline. Ce remords, il ne l'eût pas éprouvé s'il eût eu, pour refuser de marcher, les motifs d'un Despois, l'inclinaison de la loi militaire devant la loi religieuse, considérée comme primordiale et imprescriptible. Lui, Landri, avait été entraîné. Il n'avait même pas agi d'après le raisonnement qu'il s'était fait dès le premier jour, celui d'une dette à payer aux Claviers-Grandchamp. Avait-il même agi? Il avait été agi, au sens littéral du mot. La personnalité du marquis l'avait comme suggestionné à distance. A ce remords d'avoir consulté dans un cas pareil, non point sa conscience, mais uniquement sa tendresse et sa pitié pour cet homme, s'ajoutait une terreur : celle que cette suggestion le trouvât de nouveau faible dans le second assaut qu'il aurait à subir. Il ne se doutait pas qu'avec son hérédité d'enfant de l'amour il aurait pour défendre sa passion une tout autre énergie. La source de la force n'était pas chez lui dans la raison. Elle était dans le cœur. Il ne devait l'apprendre qu'à l'épreuve. Ce qu'il savait, c'était qu'avec les plus impérieux motifs de mettre l'irréparable entre M. de Claviers et lui, l'occasion lui avait été offerte et qu'il ne l'avait pas saisie. Il n'avait pas pu. Ces motifs restaient les mêmes. Cette tendresse par laquelle il s'était laissé dominer, au moment d'accomplir l'acte libérateur, était une tendresse blessée et empoisonnée. Elle l'avait rendu incapable d'infliger une certaine souffrance à cet homme. Elle le rendait incapable de vivre auprès de lui, comme il allait y être appelé, quotidiennement, puisqu'il était libre. Comment ne se le fût-il pas répété : en dehors même de l'engagement d'honneur contracté vis-à-vis de Mme Olier, perdre cette seconde occasion de rupture avec le marquis, c'était se condamner dans l'avenir à une série indéfinie de scènes douloureuses dans lesquelles son secret serait découvert? M. de Claviers ne pourrait pas ne pas voir qu'il avait changé. Il s'en inquiéterait. Il chercherait... Landri se disait cela. Il concluait qu'à tout prix, et le plus tôt possible, il fallait avoir annoncé au marquis ses fiançailles. Et puis il doutait de son courage à faire cette déclaration, en se rappelant comme il avait faibli, défailli tout d'un coup sur ce terre-plein de l'église de Hugueville, où il était monté si déterminé ! Il se demandait alors s'il ne serait pas plus sûr de profiter de ses arrêts pour écrire. Le colonel Charbonnier ne se départirait certainement pas de sa rigueur habituelle pour autoriser qu'il reçût une seule visite, même celle de son

père. Par conséquent, si M. de Claviers était avisé par lettre de la promesse de mariage échangée entre Landri et Valentine, il ne pourrait de son côté exprimer son mécontentement que par lettre. L'officier était trop viril, malgré les contre-coups d'une sensibilité très voisine d'être morbide, et il respectait trop le sentiment qu'il portait à Valentine pour ne pas répugner à ce procédé de lâcheté! L'explication devait être, elle serait verbale, d'homme à homme. Elle aurait lieu la première fois qu'il se trouverait en tête à tête avec le marquis, et pour couper court à un état de vacillation intérieure qui l'humiliait trop, il se dit, à voix haute :

— « Oui. La première fois. Je m'en donne ma parole d'honneur... »

C'était le vendredi soir qu'il avait prononcé ce serment, dont la netteté lui procura de nouveau un peu de calme. Le samedi se passa dans un trouble toujours bien fiévreux de ses pensées, mais où la résolution prise faisait du moins point fixe. Le dimanche apporta trois petits faits nouveaux sous la forme de trois lettres, une du marquis lui-même, une de Valentine, une du notaire Métivier. Celle de M. de Claviers, très brève, avait à peine deux pages. Le gentilhomme n'était pas épistolier. Il félicitait chaudement Landri « au nom de tous les Claviers-Grandchamp passés, présens et futurs. » Et il terminait : « Tu mettras le comble à la joie et à la fierté de ton vieux père en parlant aux juges, comme il te l'a demandé... » Quels coups de poignard à recevoir que des mots pareils!... Et quels coups de poignard encore que les phrases où la douce solitaire de la rue Monsieur avait pourtant mis toute sa pitié! Elle parlait, à celui qu'elle considérait comme son fiancé, du bonheur que l'incident de Hugueville avait dû causer à son père! Elle n'avait donc pas deviné toute la vérité? Le jeune homme entrevit cette nouvelle torture : les tentatives que ferait la charmante femme, quand ils seraient unis, pour le rapprocher du marquis, et son effort, à lui, pour résister à cette pression, sans se livrer. Ah! il n'avait pas fini de souffrir!... La lettre du notaire était un billet très court aussi, mais qui contenait une ligne trop énigmatique pour que Landri ne s'en inquiétât pas, dans les circonstances actuelles. Maître Métivier s'excusait de répondre un peu tard, ayant voulu d'abord instituer une petite enquête. Il ajoutait que la présence

de Landri à Paris n'était nullement nécessaire, et que, grâce à « l'incident inattendu qu'il connaissait, » cette déplorable affaire était en voie de prompt et définitif arrangement. Quel incident? Chaffin était-il vraiment infidèle, comme son ancien élève en avait eu l'intuition, et comme Jaubourg l'avait déclaré à son lit de mort? L'avait-on découvert et le moyen de paralyser ses menées? Avait-il avoué?... Ou bien... Déjà, on se le rappelle, Landri avait tremblé à l'idée que Jaubourg eût fait son testament en sa faveur. Mais non, il en aurait été avisé déjà officiellement... Le mieux, dans un semblable doute, était de provoquer aussitôt de la part de Métivier une explication sur ce passage si obscur de sa lettre. Cette solution était la plus simple et la plus sage. Tel est l'état de tension émotive, d'attente anxieuse du malheur où nous jettent certaines choses trop violentes : Landri n'eut pas le courage de s'y ranger. S'il ne s'agissait pas d'un legs Jaubourg, l'« incident inattendu » le laissait indifférent au fond. Dans le cas contraire, il le saurait toujours assez tôt. La journée de lundi ne devait pas se passer en effet sans qu'il fût renseigné et qu'il se trouvât en face d'un autre problème de conscience, plus cruel peut-être que ceux des jours précédens. Le tragique engendre le tragique, par une loi qui fait la moralité secrète de cette trop véridique histoire de la vie privée. Il est rare qu'il ne soit pas la conséquence d'une de ces fautes profondes dont l'expiation dépasse celui qui l'a commise. C'est une des formes de cette transmission du péché, de laquelle on a pu dire avec tant de vérité que rien ne nous heurte plus justement, et que « cependant sans ce mystère, le plus incompréhensible de tous, nous sommes incompréhensibles à nous-mêmes. »

Landri était donc seul dans son salon, durant cette après-midi de lundi, occupé à lire en apparence, en réalité absorbé dans une de ces méditations de mélancolie comme il en avait tant subi cette semaine, comme il en subirait tant, il le sentait, des mois et des années ! Le bruit du timbre annonçant une visite le réveilla de cet accablement. « On vient me notifier l'ordre d'informer, » se dit-il. « Tant mieux ! » Il entendit que son domestique allait ouvrir la porte, et tout de suite des éclats de voix arrivèrent jusqu'à lui qui le firent sursauter. Cet accent impérieux, ce ton dominateur, c'était M. de Claviers qui bataillait contre la consigne :

— « Mais je suis le père!... » disait-il. « Je vous répète que je suis le père!... Un père a le droit de voir son fils, il me semble, et je le verrai... D'ailleurs, le voici... » Landri était en effet sorti du salon, bouleversé par cette arrivée. Il connaissait trop bien l'indomptable caractère du marquis, pour ne pas savoir que celui-ci écarterait l'ordonnance, de ses mains demeurées si robustes, plutôt que de s'en aller. « Ah! je te vois enfin, mon ami, mon fils. » Il avait pris le jeune homme dans ses bras, et il le pressait contre sa poitrine, en répétant passionnément « Mon fils!... Enfin je peux te répéter ce que je t'ai écrit, si mal et si court!... La plume et moi nous sommes un peu brouillés depuis que mes yeux se gâtent. J'ai mon âge. Pas dans le cœur. Et ce cœur a bondi de joie et de fierté quand j'ai lu ta lettre... Oui, je suis heureux. Oui, je suis fier... Je serais accouru dès le samedi. J'ai dû voir Métivier pour d'ennuyeuses affaires, — je te conterai cela, — et hier encore, bien que ce fût dimanche... Ce matin, voilà que je lis dans un journal qu'on parle de te mettre aux arrêts de forteresse. Pas avant que je ne l'aie embrassé, me suis-je dit, et je fais comme l'autre jour, pour aller voir ce pauvre Charles, je saute dans le train. Je rentrerai cette nuit, et j'arriverai bien à temps pour mon rendez-vous chez Métivier. Car ce n'est pas fini de ce côté-là. Imagine-toi... Mais plus tard, plus tard... Parlons de toi... Tu vas bien? Que je te regarde. Un peu maigri et pâli... »

— « C'est que je ne sors plus, » expliqua le jeune homme. « Je suis aux arrêts de rigueur. »

— « Je ne te ferai pas punir davantage au moins?... S'il le faut, j'irai demander l'autorisation au colonel... Quoique, après ce que tu m'as dit... »

— « C'est bien inutile, » répondit vivement Landri, qui ajouta : « On ne peut plus rien me faire... » Et cette parole avait dans sa bouche une signification trop juste. Le saisissement que lui avait donné la brusque apparition du marquis s'était aussitôt changé en une douleur inexprimable, la même qu'il avait éprouvée avec tant de force à leur rencontre dans la chambre mortuaire de Jaubourg. Les mouvemens de M. de Claviers, son regard, sa voix, son souffle le bouleversaient, et l'autre qui s'apercevait bien de ce trouble, mais qui l'attribuait au chagrin de la carrière brisée, lui disait :

— « Tu es triste quand j'espérais tant te retrouver si heu-

reux de t'en aller sur ce beau geste, que je t'avais un peu demandé ! Tu te souviens?... Tu te souviens aussi combien de fois je t'ai dit, l'autre jour encore, dans la forêt, que tu ne pourrais pas rester avec ces gens-là. Un par un, ils chasseront du rang tous les hommes de cœur. Ce qu'ils veulent, ces misérables successeurs des Danton et des Carnot, lesquels du moins avaient du patriotisme, c'est une garde nationale encadrée par des mouchards!... Redresse-toi, Landri. Aie l'orgueil du soufflet que tu viens de leur donner... Nous préparerons ensemble ta défense. Elle sera un manifeste. Nous montrerons à ces bleus, qui croient nous avoir exterminés, qu'il y a encore des blancs. Nous plaiderons à nouveau un procès qui dure depuis plus de cent ans, et dont nous devons appeler infatigablement, celui de l'armée de Condé. Nous proclamerons que la patrie, ce n'est pas la moitié plus un des Français vivans, comme le voudrait leur imbécile théorie des majorités ; que la loi, ce n'est pas la moitié plus un des représentans de cette moitié plus un... Dans le mot patrie, il y a le mot père, — *patria, pater*. — C'est la France telle que l'ont faite nos pères, la patrie, — ou ce n'est rien. La loi, c'est la tradition, telle qu'ils nous l'ont laissée à maintenir, — ou ce n'est rien. Nous dirons que, même en 1906, nous ne reconnaissons pas 1789, nous autres, que nous n'avons jamais admis la nuit du 4 août, que nous sommes des gentilshommes, et qu'un gentilhomme n'exécute pas certaines besognes... Tu me laisseras te choisir ton avocat et l'endoctriner... Un manifeste, Landri, je veux un manifeste et qui en suscite d'autres!... Voyons. Raconte-moi tout... Les journaux sont pleins de mensonges. Ils ont prétendu que tu avais hésité, que tu avais monté avec les sapeurs les marches de l'église?... Comment cela s'est-il passé?...

— « Mais comme ils l'ont dit ! » répliqua le jeune homme.

— « Tu as hésité?... » reprit le marquis, et, regardant Landri avec une tendresse infinie dans ses clairs yeux bleus : « Je comprends ta pâleur, maintenant... Le sacrifice t'a été très dur. Car c'est un sacrifice que tu nous as fait, que tu m'as fait, » ajouta-t-il, en ne croyant pas si bien dire. L' « Émigré » venait de parler, avec toute la passion d'un partisan qui, ne pouvant chouanner qu'en pensée, s'en donne à plein cœur. Il cédait la place au père. « Merci. » Et il serrait les mains de son fils. « Mais, ne t'y trompe pas, » continua-t-il, « c'est à la France aussi que tu l'as fait, ce sacrifice... Tu te souviens. Je te répétais

cela encore l'autre jour, que je te comprenais trop, que j'avais entendu, moi aussi dans ma jeunesse, la voix tentatrice : on ne sert pas le gouvernement, on sert la France. Un de nos princes l'a dit au procès du traître Bazaine : il y avait la France !... C'est la raison pour laquelle je t'ai laissé entrer à Saint-Cyr. D'ailleurs porter l'épée, ce n'est jamais déroger. Suis seulement la logique de ta propre idée, et tu rejoindras la mienne, parce que la vérité est une... Qu'as-tu voulu en revêtant l'uniforme, encore un coup ? Servir ton pays. Quel service pouvais-tu lui rendre, qui fût plus complet, plus efficace que celui-là : maintenir intact aux yeux de tous le type du soldat-chevalier ? Le Chevalier, vois-tu, c'est la règle idéale, restée permanente sous des formes nouvelles et qui se retrouve dans ces mots : le drapeau, l'honneur militaire, le bien du service. C'est le Chevalier que la Révolution poursuit de sa haine aujourd'hui, sous le dolman ou la capote, comme autrefois sous l'habit des gardes du corps ou des chevau-légers. C'est contre lui qu'elle a inventé cette monstrueuse formule : une armée nationale, qui signifie : plus d'armée, la plèbe armée de fusils, de piques et de canons !... Hé bien ! en refusant de marcher contre une église, tu viens, toi, de l'affirmer, une fois de plus, ce type du Chevalier. On leur présentait, dans l'ancien temps, lors de leur réception, une épée en forme de croix. Admirable symbole de nos ancêtres, la force réglée par la foi, c'est-à-dire par la justice et la miséricorde ! La Croix, c'est cela : une justice qui a pitié... Tu as proclamé hautement que le Chevalier et le Soldat ne font qu'un. Tu as été l'*Exemple*. C'est tout le devoir militaire. Toi et ceux qui précédemment ont agi comme toi, vous avez reculé l'heure où la France n'aura plus d'armée, en maintenant le principe... Tu sais le prix que j'attache à ces maintenances-là... Tu comprends à présent qu'il faut quelquefois démissionner de la vie pour garder intact le germe de l'avenir, le principe, toujours le principe. C'est ce que faisaient les anciens quand ils s'en allaient de leur ville en emportant leurs Dieux... J'ai toujours tant aimé ce symbole. Il est chrétien déjà dans son paganisme !... J'ai quelque idée qu'à l'avenir tu t'entendras mieux avec ton vieux père... Et puis tu l'aideras à vieillir. Tu m'es témoin que je ne me suis jamais plaint. Je n'ai pas voulu t'imposer les exigences de mon égoïsme. Mais pourquoi ne te l'avouerais-je pas? Grandchamp m'a paru quelquefois bien vide, bien vide l'hôtel de la rue du faubourg Saint-Honoré. Les amis s'en vont les uns après les autres, vois

mon pauvre Charles... A mon âge, on est las d'enterrer, las de survivre... Tu m'aideras à exorciser ces diables noirs. Nous ne nous quitterons plus... Mais qu'y a-t-il?... »

— « Il y a, » répondit le jeune homme, « que je ne peux pas supporter de vous entendre parler ainsi!... » Il avait ébauché un geste pour arrêter le marquis, et il laissait échapper un cri de douleur dont il avait du moins une explication à donner, qui n'était pas toute la vraie. Coûte que coûte, il lui avait fallu interrompre des effusions qui lui faisaient trop de mal et des déclarations d'idées, d'une si involontaire et si atroce ironie, adressées à lui, à l'enfant de la faute, au gentilhomme par imposture. Il lui avait fallu en finir! « Oui, » insista-t-il, « je ne ne peux pas... Cette vie en commun dont vous me parlez, vous ne voudrez pas la mener avec moi, quand je vous aurai dit ce que je dois vous dire... L'autre jour... dans notre conversation de la forêt, à laquelle vous venez de faire allusion... je vous ai parlé d'un mariage... Il va se faire... Depuis mardi dernier, je suis fiancé... »

— « Fiancé?... » s'écria le marquis. « Landri, ne me dis pas que c'est avec cette Mme Olier... »

— « C'est avec Mme Olier. Je lui ai demandé sa main. Elle me l'a accordée. Nous avons échangé nos paroles. Elle sera ma femme... »

— « Tu lui as demandé sa main?... » répéta M. de Claviers. « Alors que tu savais... »

— « Que vous me refuseriez votre consentement? Oui, » dit le jeune homme.

— « Et Mme Olier sait que je te l'ai refusé?... »

— « Je ne lui ai pas dit que je vous avais parlé d'elle. »

— « Et elle a accepté de se fiancer à toi, sans s'inquiéter de ce que je ferais, moi le père? »

— « Elle a eu foi en moi, » répondit Landri. Pouvait-il expliquer dans quelles conditions de suprême douleur, presque d'agonie, Valentine et lui avaient lié leurs destinées? Et pourtant que M. de Claviers la jugeât mal, qu'il la prît pour une intrigante, lui était trop pénible! Il savait sa façon de penser. Il avait encore dans l'oreille ces paroles : « ... Il faut qu'elle soit très pure et très délicate... Elle ne voudra jamais que tu l'épouses contre la volonté de ton père... Si elle n'avait pas cette hauteur d'idées, tu ne l'aimerais pas... » Et il suppliait : « Je vous demande de ne pas me parler d'elle... Étant donné ce qu'elle m'est maintenant, je ne dois pas permettre que personne prononce de-

vant moi un mot qui puisse l'atteindre... Pas même vous... »

— « Commence toi-même par ne pas me rapporter d'elle des actions qui ne sont pas celles de la femme que j'avais crue d'après tes confidences... Je ne te parle pas d'elle. Je ne la connais pas. Je te parle de son procédé envers notre famille. Oui ou non, en sera-t-elle de notre famille, si tu l'épouses? Oui ou non, suis-je le chef de cette famille? Ai-je le droit de défendre le nom des Claviers-Grandchamp?... » Il s'était levé et il marchait sur son fils, les bras croisés, avec une poussée de sang à son vieux visage, ce sang dont il revendiquait les droits et vis-à-vis de quel interlocuteur ! « Et c'est au moment où je perdais mon plus cher ami que tu m'as fait cela, quand tu savais que j'allais avoir tant de peine !... Qui est-elle donc, cette femme, pour t'avoir dénaturé ainsi le cœur?... Mais qui peut-elle être, sinon une coureuse de titres et de fortune, ayant projeté ce qu'elle a projeté, de s'imposer à nous, et à moi tout d'abord, que je le veuille ou non, par la force du fait accompli?... Hé bien! le fait ne s'accomplira pas. Ce mariage n'aura pas lieu. Moi, ton père, je ne veux pas qu'il ait lieu, tu entends, Landri. Je ne le veux pas... »

Le jeune homme avait subi ce formidable assaut, sans répondre. Il avait frémi en entendant énoncer ce jugement sur Valentine. Mais M. de Claviers était la seule personne au monde contre laquelle il ne pût pas défendre la femme qu'il aimait. Élever la voix contre lui, où donc en aurait-il pris le droit, même s'il en avait eu la force? Et pour essayer d'arrêter cependant cette indignation dont il ne prévoyait pas jusqu'où elle s'emporterait, étant donné la violence native de cet homme, il dit seulement, il gémit plutôt :

— « Je ne la défendrai pas contre vous... Pas un mot ne sortira jamais de ma bouche qui manque au respect que je vous dois... A cause de cela, souvenez-vous qu'elle est une femme et que je l'aime... »

— « Elle a bien oublié que je suis ton père... » répliqua l'irascible marquis. Mais il n'avait pas menti quand, tout à l'heure, il avait prononcé avec un accent de piété dans la voix cette parole : un chevalier. Le sens légendaire de ce vieux mot, profané par le plus abusif usage, demeurait pour lui une vérité vivante. Il suffit que le jeune homme lui adressât cet appel pour qu'il interrompît ce réquisitoire contre une absente. Il s'assit de nouveau et accoudé à la table, le front dans les mains, il reprit, après un silence, d'un accent où la colère avait cédé la place à la tristesse :

— « Alors, tu m'enverras des sommations respectueuses, toi? à moi? »

— « Il le faudra bien, » répondit Landri, « si vous ne m'accordez pas votre consentement. » Il avait compris qu'il était perdu, s'il s'abandonnait à l'émotion dont cette plainte, tellement tendre dans sa virile simplicité, l'avait de nouveau rempli. Cette constante mise à vif de sa sensibilité par la seule présence de cet homme lui prouvait une fois de plus combien l'énergie de la rupture était nécessaire. Il le chérissait, il le vénérait trop pour pouvoir vivre auprès de lui dans le mensonge.

— « Mon consentement? » dit le marquis, et l'emportement le ressaisissait : « Jamais! Non. Jamais!... Il ne s'agit pas là d'un caprice, tu dois pourtant le savoir. Il s'agit de ce qui a été la raison d'être de toute mon existence. Quant à l'autorité au nom de laquelle je t'interdis, entends-tu, je t'interdis ce mariage, tu peux la braver et la violer. Les affreuses lois d'aujourd'hui te le permettent, mais en l'osant, tu feras pire que si tu avais brisé la porte de l'église de Hugueville, l'autre jour. Tu outrageras ton père... Je veux croire, » continua-t-il, après un nouveau silence durant lequel il avait visiblement essayé de se dompter, « je veux croire que tu réfléchiras. Tu as hésité aussi à Hugueville, et puis le sang des Claviers l'a emporté en toi sur ce virus d'idées modernes, dont je ne vois que trop combien tu es infecté. Ce mariage hors de ta classe, c'est toujours la révolte contre les préjugés. Si les nôtres ne les avaient pas eus, ces préjugés, depuis tantôt huit cents ans, toi et moi, ne serions pas des Claviers-Grandchamp. Si tu veux, par faiblesse, par égarement, cesser de te conduire comme un d'entre eux, un code infâme ne me permet pas de t'en empêcher, mais sache-le, je mourrai désespéré!... Rien! Cela ne lui fait rien!... » continua-t-il en se levant, et il allait et venait dans la chambre. « Il ne répond rien!... Quand je te vois ainsi, muet, fermé, insensible à ma douleur, je n'en crois pas mes yeux... Mais réponds-moi donc. Parle-moi. Demande-moi du temps au moins, que je ne m'en aille pas sur cet horrible mot, sur cette menace contre ton père. Car tu m'as menacé. Tu m'as dit : Il faudra bien... Il faudra bien!... Voyons, Landri, dis que tu regrettes ces mots, dis que je t'ai ébranlé... »

— « Vous me déchirez le cœur, » repartit le jeune homme. « Mais j'ai donné ma parole. Je la tiendrai. J'épouserai Mme Olier. »

— « Et moi, » dit M. de Claviers que cette nouvelle résistance achevait d'exaspérer, « je te donne ma parole que, si tu

le fais, je ne te reverrai plus... C'en est assez! » continua-t-il impérieusement. « Voici une heure que je te montre toute la tendresse, tout l'amour que j'ai pour toi dans l'âme, tout mon chagrin aussi, et que tu me braves... Dieu sait que je n'étais pas venu ici avec l'idée de te parler comme je vais faire... Mais tu n'auras pas défié impunément la majesté paternelle! » Et c'était vrai qu'à cette minute une majesté émanait de lui, celle de ces pères de jadis, qui, justiciers privés, condamnaient leurs fils à l'emprisonnement, aux galères quelquefois (1). « Tu me demanderas pardon, entends-tu, de ce que tu viens d'oser me dire, ou je ne te reverrai plus... Et pour te prouver que cette volonté d'une séparation entre nous, si tu n'obéis pas, est définitive chez moi, je vais commencer, sitôt rentré à Paris, dès demain matin, par disjoindre nos intérêts. Nous sommes occupés, Métivier et moi, depuis ces derniers jours, à mettre de l'ordre dans mes affaires que l'imprévoyance de Chaffin avait laissées arriver à un mauvais point. J'en profiterai pour te rendre et ta procuration, et toute ta fortune. Je t'épargnerai de me les redemander. »

— « Moi? » s'écria Landri... « Vous ne croyez pas... » Les noms de Chaffin et de Métivier lui avaient soudain rappelé la catastrophe financière dont l'imminence l'avait tant épouvanté. Il avait demandé le secret du notaire, et il était bien sûr que sa démarche auprès de celui-ci était ignorée du marquis. Elle n'avait donc pu être interprétée comme un procédé suggéré par Valentine pour rentrer en possession de ses capitaux. Si pourtant Métivier avait manqué à la discrétion professionnelle? Si cette dernière petite phrase signifiait ce soupçon?

— « Je ne crois rien, » interrompit M. de Claviers, « sinon que l'on ne s'arrête pas sur certains chemins... » Puis, prouvant ainsi qu'il tenait à rester juste, même dans cette exécution du fils rebelle : « Mais comme tu n'en es pas là encore et que tu pourrais au contraire te faire des scrupules, étant donné que je t'ai parlé de mes charges, tu sauras que tous mes embarras ont cessé, grâce au dévouement d'un ami. Charles Jaubourg n'avait que des parens éloignés, et dont il avait à se plaindre. Il

(1) Merlin, Répertoire de Jurisprudence, *Puissance paternelle*, sect. III, § 1 : « Basset fait mention d'une sentence rendue par un père lui-même, de l'avis de sa famille, contre son fils... Il le déclara indigne de succession et le condamna aux galères pour vingt ans. M. le procureur général du Parlement de Grenoble appela *a minima* de cette sentence, et, par arrêt du 19 septembre 1663, le fils fut condamné aux galères perpétuelles »

m'a, par son testament, laissé toute sa fortune. J'étais venu t'annoncer cette nouvelle aussi, » ajouta-t-il avec un soupir, « et te lire les termes de ce testament. Rien de plus haut comme sentiment, de plus délicat. J'ai accepté, parce que c'est de l'argent absolument honnête d'abord : le père de Charles était la probité même, — parce que je ne lésais personne, ensuite, ses cousins sont tous riches, et il ne les voyait plus; — enfin parce que je l'aimais, autant qu'il m'aimait... On compte dans la vie les affections qui ne vous déçoivent pas... D'ailleurs je n'ai pas besoin de te dire que, sans cet héritage, ta fortune, à toi, était intacte. Je donnerai ordre à Métivier de se mettre en rapport avec toi pour ce règlement... Quant à moi, le jour où tu voudras retrouver un père, tu en sais la condition... Adieu. »

Landri l'avait écouté parler avec un inexprimable mélange de terreur et de révolte, terreur de laisser voir l'excès de son trouble, révolte contre l'infamie dont il était le témoin paralysé. Tel était donc l'affreux moyen imaginé par Jaubourg pour laisser toute sa fortune à son fils ! Et lui, le fils, permettrait-il que cet argent fût accepté ainsi, avec cette reconnaissance émue et confiante, par ce gentilhomme si fier et d'une si magnifique intégrité morale ? Se ferait-il le complice, par son silence sur ce qu'il savait, de cette suprême trahison, car cette générosité mensongère ne mettait-elle pas le comble à l'outrage ? Le cri de la protestation était sur ses lèvres, et il ne le poussait pas. Il y avait quelque chose de plus atroce que de ne pas avertir cet honnête homme abusé, c'était, pour l'enfant de sa femme, de lui dire ce qu'avait été cette femme. M. de Claviers avait marché vers la porte. Il semblait attendre un mot, un geste, un regard, et Landri se tenait debout, silencieux, les yeux baissés. Le marquis esquissa lui-même un mouvement de retour. Puis, devant la persistante immobilité du jeune homme, ses épais sourcils se froncèrent, ses prunelles s'assombrirent. Il répéta :

— « Adieu. Tu sais que je te dis adieu. »

— « Adieu, » fit Landri, sans relever ses paupières, tandis que, haussant ses puissantes épaules, le justicier sortait de la chambre pour ne pas céder à la nouvelle vague d'indignation qui soulevait son grand cœur.

PAUL BOURGET.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

LETTRES DE H. TAINE

SUR

LA RÉVOLUTION

A Monsieur Francisque Sarcey.

Paris, 3 janvier 1876.

Mon cher Sarcey,

Je viens de voir un auditeur de tes conférences sur *l'Ancien Régime* (1). Grand merci, quoique ce soit bien tard. Mais je n'étais pas sûr de pouvoir te dire merci. En 1855 ou 1856, quand j'eus publié mon livre sur les philosophes classiques et M. Cousin, notre pauvre Paradol me fit froide mine : il ne fallait pas dire du mal de gens qui étaient contre l'Empire et pour la liberté. J'appris ce jour-là que la politique ne tolère pas l'histoire indifférente et la critique libre. Je suis bien content que ce ne soit pas le cas aujourd'hui. Dis à About que je vais écrire *la Révolution* comme j'ai écrit *l'Ancien Régime*, en pur naturaliste, en dehors de toute intention ou arrière-pensée polémique. Au reste, tout le second volume est déjà contenu dans le premier et, quant au troisième, je me sens aussi dégagé que pour les autres...

A sa mère.

Menthon-Saint-Bernard, 14 mai 1876.

... Je suis heureux d'être à la campagne; quand je ne trouve

(1) Il s'agit probablement de conférences faites à la salle des Capucines où à cette époque, chaque jeudi, Sarcey parlait des livres nouvellement parus.

pas mon idée, je prends mon chapeau et vais me promener; souvent alors, l'idée vient.

J'avance tous les jours un peu, quoique lentement; la masse des préjugés est si forte! La Révolution française, vue de près et dans les documens authentiques, est toute différente de ce qu'on imagine; j'ai besoin de garder toutes les avenues, car elle est une religion, et l'on fondra sur moi-même comme sur un blasphémateur...

A Monsieur John Durand (1).

Menthon-Saint-Bernard, 8 octobre 1876.

Mon cher ami,

J'apprends avec plaisir que vous êtes arrivé en bonne santé et que tous les vôtres vont bien.

Ma fatigue de tête est à peu près passée, et depuis un mois j'ai recommencé à écrire; mais j'ai trouvé de grandes difficultés auxquelles je ne m'attendais pas. Je suis à peine à moitié du deuxième livre. Il me faut exposer et juger l'œuvre de l'Assemblée Constituante, ce qui exige des recherches et des réflexions sur toutes sortes de points spéciaux, sur la nature de l'État, des Constitutions, de l'aristocratie, de la propriété, des corps ou personnes collectives, de l'Église catholique, de la décentralisation, et en général sur tout le droit civil et politique.

Je suis arrivé, si je ne me trompe, à dégager des principes; mais je me trouve si loin des idées ordinaires, surtout des idées qui ont cours en France, que j'ai besoin de toute mon attention; il faut être clair et prouver, et le travail d'élaboration est énorme. De plus, l'ouvrage s'allonge sous ma main; j'ai bien peur d'avoir deux volumes sur la Révolution et de n'avoir pas fini avant un an au moins. Mais je serai suppléé cet hiver dans mon cours à l'École des Beaux-Arts (2), et, si la santé ne me manque pas, je ne lâcherai pas mon travail avant de l'avoir fini.

(1) M. John Durand, né aux États-Unis, d'une famille de réfugiés de la Révocation de l'Édit de Nantes, a traduit en anglais une grande partie des œuvres de M. Taine, notamment *les Origines de la France contemporaine*. Il a été pendant vingt-cinq ans l'un des fidèles amis de M. Taine.

(2) Par M. Georges Berger.

A Monsieur Émile Boutmy (1).

Menthon-Saint-Bernard, 31 octobre 1876.

Mon cher ami, j'espère que le bail (2) est signé et que vous n'avez pas à subir une prétention de la dernière heure.

J'apprends avec beaucoup de plaisir que la rentrée promet. Vous ne me dites pas si votre séjour à Lyon, vos entrevues avec de gros financiers vous ont laissé des espérances de fondations ou autres bienfaits.

Nous partirons d'ici vers le 9 novembre; je suis rappelé à Paris par des affaires de famille. Tous les miens vont bien.

J'ai fini hier ce que je pouvais espérer d'achever avant de partir. Des deux parties de l'œuvre de la Constituante, la première, toute destructive, est rédigée; j'écrirai la seconde, l'œuvre de construction, cet hiver, et, si je puis, le livre suivant sur *les Effets de la Constitution*, à savoir l'anarchie organisée permanente et croissante. Il me restera deux livres pour l'été prochain : *les Nouveaux Pouvoirs*, c'est-à-dire le petit groupe de fanatiques violens qui, dans chaque bourg, ville, et à Paris, prennent de force le pouvoir et l'exercent contre la loi ou en vertu de la loi; ici, le mécanisme des élections et de l'administration est curieux; vous verrez entre autres comment a été nommée la Législative, elle n'est qu'un club qu'a remplacé un autre club plus violent, la Convention, lequel a lui-même été dominé par un autre club plus violent, la Commune. En vertu du système inventé par la Constituante, il se fait une sélection de fous furieux et effrayés. Dernier livre : *le Triomphe du Parti et de la Doctrine*, à savoir les théories et la pratique de la Convention, à Paris et en province; j'ai tous les documens, moins ce dernier; j'irai aux Archives cet hiver pour étudier les missions révolutionnaires et thermidoriennes.

J'espère en être quitte des questions de droit ou théoriques; il me semble que j'y ai vu clair; il fallait les mettre au début, dans le passage de l'ancien régime au nouveau. Après cela, il ne

(1) Émile Boutmy, membre de l'Institut, fondateur de l'École libre des Sciences politiques, né en 1836, mort à Paris en 1906. M. Boutmy fut pendant plus de quarante ans le plus intime ami de M. Taine.

(2) Relatif à l'installation de l'École libre des Sciences politiques dans le local du 15 de la rue des Saints-Pères.

s'agit plus d'équité; la société démolie comme au xe siècle se reconstitue comme elle peut, et à la fin militairement.

Je tiendrai grand compte de vos observations; et j'espère que vous me rendrez le service de lire mes deux premiers livres vers février, quand je les aurai achevés et recopiés. Je me livre en ce moment à l'impression des faits; il n'y a pas d'autre moyen d'écrire; j'ai devant les yeux des hommes vivans et agissans, je parle comme si j'étais dans la mêlée. Mais je n'imprimerai pas avant de m'être ressaisi, et d'avoir vu l'ensemble avec votre aide. Présentement, je suis persuadé qu'il y avait deux routes également ou presque également ouvertes, et qu'on a pris la mauvaise. Quand je dis également ouvertes, je parle *in abstracto;* étant données les circonstances, les passions et les idées, disette, misère du paysan, envie bourgeoise et française, règne du *Contrat social*, les lois de la Constituante et la culbute finale étaient inévitables. Mais ma discussion a justement pour objet de montrer que les passions et idées susdites étaient malsaines et fausses, et qu'avec plus de bon sens et de bonne volonté, il y avait de quoi mieux faire; jamais nous ne retrouverons une aristocratie et un clergé aussi bien disposés, et nous pataugeons dans les fondrières de la mauvaise route où, par sottise et envie égalitaire, nos ancêtres nous ont fourvoyés. Sans hésiter, je définis le gouvernement de l'Assemblée Constituante le règne de l'imprévoyance, de la peur, des phrases et de la niaiserie.

Toujours sous correction et après examen, de concert avec vous. En tout cas, quelle que soit ma conviction, je l'écrirai sans marchander les paroles. Ne demandant rien à personne, je me donnerai le luxe de la parfaite sincérité.

A vous, et à bientôt, mon cher et vieil ami.

A Monsieur Émile Boutmy.

Menthon-Saint-Bernard, 22 mai 1877.

Mon cher ami,

Vous m'avez offert vos services pour combler mes lacunes. En voici une pour laquelle je vous demande votre assistance et celle de M. Leroy-Beaulieu.

Il s'agit des perceptions réellement effectuées par le Trésor pendant la Révolution. Je voudrais savoir ce qui a été perçu

réellement, notamment de 1789 à 1793, tant des impôts anciens directs et indirects que des impôts nouveaux établis à partir de 1791.

Le livre de M. de Parieu sur l'histoire des impôts (1), sur la propriété et le revenu, donne-t-il ces renseignemens?

Voici les documens que j'ai ou que j'ai eus *in extenso*.

1° Compte général des revenus et dépenses fixes (mai 1789).

2° Mémoire adressé à l'Assemblée nationale par M. Necker (21 juillet 1790).

3° Mémoires sur les finances présentés à l'Assemblée nationale par M. de Montesquiou le 9 septembre 1791.

4° Mémoire du ministre Clavières (5 octobre 1792).

5° Mémoire du ministre Clavières (1er février 1793).

6° Rapport de Cambon (1er février 1793).

Je ne parle pas de ceux qui suivent. Grâce à ces documens, je puis suivre à peu près sûrement l'état annuel ou semestriel ou même mensuel des perceptions directes ou indirectes. Surtout le n° 3 (par M. de Montesquiou), très développé, donne l'état complet, d'après les comptes rendus de M. Necker (1er mai 1789, 1er mai 1790) et de M. Dufresne (huit derniers mois de 1790, et six premiers mois de 1791).

Mais justement dans ce rapport se trouve un nœud qu'ici, faute de documens supplémentaires, je ne puis couper. Dans ce rapport, qui est au tome IX de la réimpression du *Moniteur* (dernières pages), mais plus complet aux Archives et à la Bibliothèque nationale, on voit, page 822 (dernière ligne), que les recettes générales (taille, vingtièmes, capitations) qui au 1er mai 1789 étaient estimées à 155 millions par an, n'ont rapporté du 1er mai 1789 au 1er mai 1790 que 27 millions, et pendant les huit derniers mois de 1790 absolument rien. Ce dernier point est absolument incroyable, d'autant plus que dans les comptes de M. Dufresne pour les six premiers mois de 1791, on trouve que les impositions directes et foncières arriérées de 1789 et 1790 ont rapporté pendant les six premiers mois environ 40 millions. De plus, par plusieurs décrets, l'Assemblée les avait maintenues expressément. Elles n'ont donc pu échapper pendant huit mois à la perception, et je n'en trouve aucune trace. M. de Parieu dans son livre, et M. Leroy-Beaulieu, si instruit, peuvent-ils

(1) F. Esquirou de Parieu, *Traité des Impôts*, 1re édition. Paris, 1862-1864.

m'éclaircir ce point? Il m'est essentiel, car j'ai, par les documens manuscrits des Archives, les marques de la répugnance profonde du contribuable à payer, je sais que les impôts rentrent très peu (en moyenne, au lieu de 44 millions par mois, il en rentre 4), et le chiffre officiel des rentrées de l'impôt direct pour les huit derniers mois de 1790 serait le couronnement de mon édifice...

A Son Altesse Impériale le prince Louis Napoléon (1).

Menthon-Saint-Bernard, 16 octobre 1877.

Monseigneur,

Je serais heureux si mon étude sur les *Origines de la France contemporaine* méritait l'approbation que vous voulez bien lui donner. J'ai fait cette étude en simple historien : n'ayant jamais pris part aux luttes politiques, placé en dehors de tout parti, et sentant bien que mon éducation comme mes aptitudes me confinent pour toujours dans la vie de cabinet, j'ai tâché de rendre service, dans la mesure de mes forces, en disant aux Français ce qu'étaient leurs grands-pères. A mon sens, ils ont besoin de le savoir; l'histoire de la Révolution, par exemple, est encore dans les Archives; j'ose ajouter que l'histoire du Consulat et de l'Empire n'est guère mieux connue. On n'a pas compris le sens et la portée des trois ou quatre grandes institutions fondées au commencement du siècle, Université, Institut, Concordat, Code civil, Administration ; il a fallu que le cours des événemens en dévoilât les conséquences. La structure de la France est une anomalie

(1) Le Prince Impérial avait écrit la lettre suivante à M. Taine, après la lecture de *l'Ancien Régime :*

« Camden Place, Chislehurst, le 8 octobre 1877.

« Monsieur,

« Tous ceux qui sont désireux de s'éclairer sur la situation de notre pays et de rechercher les causes de l'instabilité de notre état social, vous doivent de la reconnaissance pour votre ouvrage sur *les Origines de la France moderne*. On ne peut exposer d'une manière plus séduisante le résultat de plusieurs années de recherches laborieuses et de méditations profondes. J'ai tenu à m'acquitter personnellement de ma dette de gratitude en vous écrivant ces lignes. Non seulement votre livre est venu répondre à un besoin de mon esprit, mais il m'a donné une véritable satisfaction de cœur. Éloigné de mon pays, j'y vis du moins par la pensée, et grâce à vous, Monsieur, j'ai pu passer de longues heures en France. — Croyez, je vous prie, à mes meilleurs sentimens.

NAPOLÉON. »

dans l'Europe; elle a manqué en 1789 la transformation qu'ont réussie les nations voisines; il lui en est resté une sorte de luxation de la colonne vertébrale, et une telle lésion ne peut se guérir que très lentement, par une infinité de précautions.

Si je ne me trompe, quand un malade est dans cet état, la première condition pour qu'il guérisse, c'est qu'il sache sa maladie; cette connaissance le rendra sage, lui ôtera l'envie de faire des mouvemens précipités, violens et faux. Depuis 1828, nos historiens, nos littérateurs, nos poètes, nos romanciers s'appliquent à lui persuader qu'il est très bien portant, mieux bâti que ses voisins, en état de faire les plus rudes exercices. Il n'est pas encore corrigé de cette erreur, mais il s'en corrige insensiblement, d'abord par les horribles maux qu'il éprouve, ensuite par le raisonnement sérieux et suivi. Les sciences historiques, morales, politiques, économiques sont, depuis la Révolution, arriérées chez nous et comme engourdies; rien de semblable à l'élan, à l'organisation de la science allemande. Mais nous commençons à combler cette lacune. Je me permets de vous signaler deux institutions qui, dans cette province de la pensée humaine, nous préparent un état-major intellectuel. L'une est l'École des Hautes Études fondée par M. Duruy avant 1870; l'autre est l'École libre des Sciences politiques fondée en 1872 par l'initiative privée. Cette seconde École surtout fera ce qu'un homme isolé, un historien ne peut pas faire; je vois en elle un centre où le politique véritable, l'homme d'action, trouvera un jour l'ensemble des renseignemens qui le conduiront à une connaissance approfondie, méthodique, progressive de tous les grands États et de tous les grands intérêts européens.

Mon livre n'est qu'un document parmi ceux qui sortiront de cette école, un mémoire à consulter par les hommes qui sont ou qui peuvent devenir des hommes d'État. J'ai rencontré souvent de pareils mémoires aux Archives : leur but était atteint quand ils étaient lus par les cinq ou six personnes qui pouvaient en faire usage. Je voudrais que cela m'arrivât, et puisque vous m'avez lu, Monseigneur, cela commence à m'arriver.

Daignez agréer, Monseigneur, les assurances de mon respect.

A Monsieur Ernest Havet (1).

Paris, 24 mars 1878.

Cher maître,

En vous envoyant ce livre (2), je savais bien qu'il vous choquerait; et, si bienveillante, — trop bienveillante, — que soit votre lettre, je vois que vous avez fait un effort pour ne pas me montrer votre blessure. Pardonnez-moi mes duretés; vous savez que j'ai écrit en conscience, après l'enquête la plus étendue et la plus minutieuse dont j'aie été capable. Avant d'écrire, j'inclinais à penser comme la majorité des Français; seulement, mon opinion était une impression plus ou moins vague et non une foi. C'est l'étude des documens qui m'a fait iconoclaste. Le point essentiel de notre différend, ce sont les idées très différentes que nous nous faisons des principes de 1789. A mes yeux, ce sont ceux du *Contrat social*, par conséquent, ils sont faux et malfaisans, comme je l'avais montré dans *l'Ancien Régime*. Rien de plus beau que les formules *Liberté*, *Égalité*, ou, comme le dit Michelet en un seul mot : *Justice*. Le cœur de tout homme qui n'est pas un drôle ou un sot est pour elles. Mais en elles-mêmes, elles sont si vagues qu'on ne peut les accepter sans savoir au préalable le sens qu'on y attache. Or, appliquées à l'organisation sociale, ces formules, en 1789, signifiaient une conception courte, grossière et pernicieuse de l'État. C'est sur ce point que j'ai insisté d'autant plus que la conception dure encore, et que la structure de la France, telle qu'elle a été faite de 1800 à 1810 par le Consulat et l'Empire, n'a pas changé. Nous en souffrirons probablement encore pendant un siècle et peut-être davantage; cette structure a fait de la France une puissance de second rang; nous lui devons nos révolutions et nos dictatures; je compare le mal à une attaque de syphilis; mal guérie, palliée, l'altération intime subsiste toujours; elle nous a donné 1848, avec le suffrage universel qui est un chancre toujours coulant, et les accidens tertiaires de 1870-1871 ; deux doigts du malade, l'Alsace et la Lorraine, sont tombés, et, si nous ne suivons pas le régime indispensable, il est à craindre que d'autres membres ne tombent encore.

Pour que ce régime soit suivi prudemment et rigoureuse-

(1) Des fragmens de cette lettre ont été publiés par M. Gabriel Monod dans son volume intitulé : *les Maîtres de l'Histoire : Renan, Taine, Michelet.*

(2) *La Révolution*, tome I.

ment, il faut que le malade sache sa maladie; cela lui ôtera l'envie des grandes secousses et des exercices violens.

Mon livre, si j'ai assez de force et de santé pour l'achever, sera une consultation de médecin. Avant que le malade accepte la consultation des médecins, il faut beaucoup de temps; il y aura des imprudences et des rechutes; au préalable, il faut que les médecins qui ne sont pas encore du même avis se mettent d'accord. Mais je crois qu'ils finiront par s'y mettre, et les raisons de mon espérance sont celles-ci : on peut considérer la Révolution française comme la première application des sciences morales aux affaires humaines; ces sciences en 1789 étaient à peine ébauchées; leur méthode était mauvaise, elles procédaient *a priori;* leurs solutions étaient bornées, précipitées, fausses. Combinées avec le fâcheux état des affaires publiques, elles ont produit la catastrophe de 1789 et la très imparfaite réorganisation de 1800. Mais, après une longue interruption et un véritable avortement, voici que ces sciences recommencent à fleurir; elles ont changé complètement de méthode; leurs solutions seront toutes différentes, bien plus pratiques. La notion qu'elles donneront de l'État sera neuve.

Peu à peu, de l'Académie des Sciences morales jointe à l'Académie des Inscriptions, cette notion descendra dans les Universités, dans le public pensant, comme les notions de l'électricité, de la chaleur descendent de l'Académie des Sciences.

Insensiblement, l'opinion changera; elle changera à propos de la Révolution française, de l'Empire, du suffrage universel direct, du rôle de l'aristocratie et des corps dans les sociétés humaines. Il est probable qu'au bout d'un siècle, une pareille opinion aura quelque influence sur les Chambres, sur le gouvernement. Voilà mon espérance : j'apporte un caillou dans une ornière; mais dix mille charrettes de cailloux bien posés et bien tassés finissent par faire une route.

Encore une fois, excusez-moi de heurter un sentiment qui, dans un cœur comme le vôtre, est peut-être une religion. Mais avec des dieux différens, nous avons peut-être au fond tous les deux le même sentiment intime; je résumerais nos différences en un mot : La reine légitime du monde et de l'avenir n'est pas ce qu'en 1789 on appelait la *Raison,* c'est ce qu'en 1878 on nomme la *Science.*

A vous de cœur.

A Monsieur Francis Charmes.

Paris, 27 avril 1878.

Mon cher Monsieur Charmes,

Vous êtes bien aimable et bien obligeant (1), et personne, depuis vingt-cinq ans que je suis au journal, n'a mieux pris le ton et l'esprit des *Débats*. De plus, personne n'a si bien pris la position moyenne, libérale et conservatrice. Vous êtes vraiment en ce moment-ci les vrais *Débats*, au point de vue littéraire. Avec une si parfaite tenue, vous ne pouvez manquer d'atteindre prochainement le but mérité de votre ambition très légitime, et je souhaite pour nous tous que vous deveniez un de nos députés.

Le justiciable fait toujours des chicanes au juge; me permettez-vous celle-ci? Jusqu'au milieu de juillet de 1789, mes sources sont les intendans et subdélégués, vu qu'ils ont presque seuls la correspondance. Mais à partir de là, mes sources sont surtout les comités *élus*, puis, à partir de décembre 1789, les autorités locales élues et de plus en plus démocratiques. Mes sources sont donc plus impartiales que vous ne le supposez.

Encore merci et tout à vous bien affectueusement.

A Monsieur Alexandre Dumas.

Menthon-Saint-Bernard, 21 mai 1878.

Mon cher ami,

Je suis dans les misères de la mise en train. Il s'agit de faire la psychologie du Jacobin : par quel mécanisme d'idées et de sentimens des gens qui étaient faits pour être des avocats de province, des employés à 3 000 francs, bref, des bourgeois paisibles et des fonctionnaires dociles, sont-ils devenus des terroristes convaincus? J'ai un précieux Dictionnaire composé en 1805; on y trouve la condition actuelle de tous les conventionnels survivans; ils sont employés aux vivres, juges civils ou criminels, inspecteurs des douanes, sans profits, etc.

J'ai pu voir, en étudiant les Puritains de 1649, l'aliénation mentale, mais accompagnée d'images et avec troubles de con-

(1) *Débats* du 27 avril 1878, article de M. Francis Charmes sur *la Révolution* (recueilli dans *Études historiques et diplomatiques*, Paris, 1893).

science. Ici, la folie est sèche, abstraite, scolastique; on dirait de purs pédans infatués de théologie verbale. Les bêtes de proie qui se servent de ce jargon se comprennent sans difficulté, mais les Soubrany, les Romme, les Goujon, même les Lebas et les Grégoire sont les plus étonnans spécimens de délire lucide et de manie raisonnante. Je suis encore loin d'y voir clair.

En revanche, mon lac est bleu comme une pervenche; les herbes des prairies sont hautes de deux pieds et les oiseaux chantent à plein gosier tout autour de moi. Vous êtes Parisien, je crois; moi, je suis campagnard de cœur; après un mois de séjour à Paris, je trouve qu'il y a trop de monde dans les rues et que les bâtisses font des horizons trop rectilignes.

A vous bien cordialement. Boissier m'écrit que Wallon lui a fait sa visite et se présente contre Renan au deuxième fauteuil.

A Monsieur Alexandre Dumas.

Menthon-Saint-Bernard, 23 mai 1878.

Mon cher ami,

... Je suis très content que vous lisiez mes deux derniers volumes, et je compte en causer avec vous. D'après ce que je sais et vois de vous, je me figure que vous êtes une des trois ou quatre personnes qui, même à un auteur, disent la vérité sans phrases.

Nous essayons en ce moment de faire en histoire quelque chose de semblable à ce que vous faites au théâtre, je veux dire de la *psychologie appliquée*. Cela est bien plus difficile que l'ancienne histoire, bien plus difficile à faire pour l'auteur et bien plus difficile à comprendre pour le public. Mais en somme, les mécanismes d'idées et de sentimens sont la vraie cause des actions humaines, les parades politiques sont tout à fait secondaires. Par exemple, en ce moment, si je puis construire, à ma satisfaction, l'état mental d'un Jacobin, tout mon volume est fait: mais c'est un travail diabolique.

Je vous serre la main et vous remercie encore.

A Monsieur Ernest Havet.

Menthon-Saint-Bernard, 18 novembre 1878.

Cher maître, je vous remercie de ce témoignage de sympathie (1); malgré nos dissentimens sur ce point, j'ose dire que

(1) Félicitations à propos de l'élection académique.

vous m'aimez toujours, et même j'en suis sûr. D'ailleurs, sur cette question spéciale, nous sommes moins éloignés que nous n'en avons l'air.

Je n'ai pas d'opinion arrêtée sur le présent ; je cherche à m'en faire une ; mais probablement je n'en aurai jamais, parce que les documens, l'éducation, la préparation me manquent. J'entends une opinion scientifique ; pour ce qui est de mes impressions, j'en fais bon marché ; elles sont sans valeur comme celles de tout particulier et de tout public. Mon but est d'être collaborateur dans un système de recherches qui, dans un demi-siècle, permettra aux hommes de bonne volonté autre chose que des impressions sentimentales ou égoïstes sur les affaires publiques de leur temps. C'est dans ce but que nous avons fondé l'École des Sciences politiques. Visiblement une pareille méthode, qui est une sorte d'anatomie sociale, choquera dans ses premières comme dans ses dernières conclusions beaucoup de sentimens généreux et respectables. Mais les partisans de l'expérience sont trop libres d'esprit pour ne pas accorder à l'outil précieux dont ils connaissent les services la permission de travailler partout, même au plus vif dans leurs plus chères convictions.

Croyez-moi, cher maître, votre tout dévoué et affectueux serviteur et ami.

Au comte de Martel (1).

Menthon-Saint-Bernard, 6 août 1879.

Monsieur,

J'ai reçu presque en même temps que votre lettre le volume (2) que vous avez bien voulu m'envoyer et je vous remercie de l'honneur que vous me faites. J'ai depuis trois ans dans ma bibliothèque cette *Étude sur Fouché* (3) et le communisme en 1793, et l'un de mes plus vifs et de mes plus rares plaisirs est de lire les livres de première main. Les vôtres sortent directement des sources ; j'ai feuilleté aux Archives dans les *missions révolutionnaires* les cartons qui concernent le proconsulat de

(1) Le comte A. de Martel, ancien préfet, auteur de divers ouvrages sur l'histoire de la Révolution.

(2) *Types révolutionnaires*, 2e partie, *Le 9 Thermidor*. Paris, 1879.

(3) Paris, 1873.

Fouché dans la Nièvre. Il y a deux ans, j'avais entre les mains les procès-verbaux des sections de Paris, le 9 thermidor. Vous voyez que nous avons travaillé tous deux sur les mêmes pièces, et je serai très heureux, notamment pour le 9 thermidor, de m'en référer à vos textes si probans et à votre discussion si concluante; je crois avec vous que Robespierre n'était qu'un sot, timide, effaré, haineux, à peine digne d'être un avocat de troisième ordre en province. C'est le caractère général des Terroristes, l'incapacité... Quant à la probité, j'ignorais le fait que vous citez de Panis (1) (p. 16). J'ai lu quelque part que Saint-Just avait volé des pièces d'argenterie ; je vous serais fort obligé si vous vouliez bien m'apprendre où je pourrai trouver la preuve de cette allégation (p. 360). Carra a eu deux ans de prison pour vol. C'est dommage que vous n'ayez pu reconstituer la jeunesse de Fouché ; je vous signale aussi celle de Danton, si peu connue, et toute sa vie privée et politique jusqu'au 10 août. En somme, ils sont presque tous du même acabit que les chefs de la Commune de 1871.

Une seule objection : était-il nécessaire d'introduire ici M. Thiers et le 18 mars? C'est-à-dire un moment et un homme sur lesquels l'histoire ne peut encore prononcer, puisque l'enquête sérieuse n'est pas finie ? Nous autres amateurs de l'histoire documentée, prouvée, ne devons-nous point éviter avec un soin extrême l'accusation que les journaux nous jettent aux jambes, celle d'étudier le passé d'après un parti pris sur le présent? Je vous soumets cette critique parce qu'on l'a dirigée contre mon propre livre.

Agréez, Monsieur, avec mes vifs remerciemens, les assurances de toute ma considération et de toutes mes sympathies.

A Monsieur Ernest Daudet.

Boringe, Menthon-Saint-Bernard, 9 mai 1881.

Monsieur et cher collègue,

Je vous suis très reconnaissant du cadeau que vous voulez bien me faire (2), et j'ai lu tout de suite votre livre que je con-

(1) « ... Panis avait de tristes antécédens : en 1774, il avait été chassé, pour vol, du Trésor, dont son oncle était sous-caissier, F. 7, 4434. »

(2) Envoi de l'*Histoire des Conspirations royalistes du Midi sous la Révolution.* Paris, 1881.

naissais en partie par la *Revue des Deux Mondes*. C'est une addition très précieuse à l'histoire de la Révolution. Beaucoup des documens dont vous vous êtes servi me sont passés sous les yeux, notamment les dossiers sur Arles, Nîmes, Uzès et la Lozère. Sur un seul point, j'oserais vous soumettre une différence d'appréciation. A mon sens, si l'on excepte Froment de Nîmes, les conspirations royalistes ne commencent qu'à la fin de 1791. Pour Arles, par exemple, les documens les plus authentiques, les lettres des trois commissaires médiateurs envoyés par l'Assemblée et le Roi, montrent que les Chiffonistes ou anti-jacobins étaient des Feuillans, des constitutionnels, et non des contre-révolutionnaires ; c'était aussi le cas pour la majorité des nobles de province et des bourgeois aisés, d'octobre 1791 à mars et juin 1792. Claude Allier (p. 127) s'est fait illusion, et a prêté aux autres ses propres sentimens. — Au reste, vous ne contresignez pas ses affirmations.

Je serais très heureux si vos impressions confirmaient les miennes, et si le jugement que je porte sur le caractère, les dispositions, l'attitude des différentes classes de 1789 à 1793 pouvait s'appuyer sur vos recherches. Très peu de personnes ont pris la peine d'étudier les documens authentiques et manuscrits. Vous êtes un des rares explorateurs.

Agréez, etc.

A Monsieur Gaston Paris.

Menthon-Saint-Bernard, 17 mai 1881.

Mon cher Paris,

En partant avec la publication de mon volume (1), j'ai évité beaucoup de paroles vaines et de politesses officielles; mais je me suis privé de beaucoup d'impressions vraies et de critiques sincères que j'aurais pu provoquer ou surprendre. Vous qui êtes franc et qui épargnez à vos amis les louanges convenues, voulez-vous me dire *en toute liberté* ce que vous pensez du livre, et ce qu'on en dit autour de vous? Soyez aussi discret qu'il vous plaira sur les noms; vous savez pourtant que la contradiction à bout portant m'est agréable, et que l'opinion de Monod, de Sorel, de Fustel de Coulanges, de Lavisse et autres hommes

(1) *La Révolution*, tome II, *la Conquête Jacobine*.

compétens, quelle qu'elle soit, sera bien accueillie de moi. Autre raison, je commence le dernier volume de *la Révolution;* voici quinze jours que j'en combine le plan et que je dégage l'idée dominante. Ainsi la critique du volume qui vient de paraître me serait utile en ce moment.

J'appelle votre attention sur trois points :

1° Est-ce assez neuf?

2° Est-ce assez prouvé?

3° Est-ce assez littéraire?

Pour vous montrer combien ma question est sincère, je vais vous dire ma propre impression.

A la deuxième question je réponds oui; c'est à cela que je me suis surtout appliqué.

Sur la première, je suis tout à fait dans le doute, ayant passé trop de temps avec les personnages et les événemens, étant trop familiarisé avec eux, ayant trop perdu de vue la légende acceptée et l'opinion régnante.

Pour la troisième, je réponds non ; je l'ai trop subordonnée à la deuxième, je me suis tenu trop près des textes, je n'ai pas osé donner le coup de pouce nécessaire ; peut-être n'aurais-je pas eu le talent de le donner; mais j'ai pu vérifier, pièces en main, que plusieurs des plus beaux morceaux de Michelet (par exemple, Marat rapporté en triomphe à la Convention après son acquittement, avril 1793) sont des œuvres d'imagination, des broderies admirables tissées sur un canevas historique maigre et sec. Le grand malheur de l'homme qui ne veut pas dépasser les textes, c'est l'obligation de n'être pas littéraire; il ne peint pas; sauf lorsqu'il rencontre un témoin de talent ou un enregistreur minutieux, il n'a pas des détails appropriés et suffisans, il ne peut pas faire *vivant*, il est réduit comme je l'ai été à la déduction, à l'exposition, aux procédés classiques ordinaires.

Sur ces points-là et sur tous les autres, tout ce que vous me direz sera bienvenu.

Nous avons ici un ciel admirable et la plus belle verdure du monde. Je flâne un peu; notre solitude est complète, et nos santés sont bonnes. Tâchez de venir nous voir, si vous n'êtes pas trop pris par votre famille; vous savez que vous êtes de la maison.

Amitiés de tous et tout à vous.

A Monsieur Gaston Paris.

Menthon-Saint-Bernard, 22 mai 1881.

Mon cher Paris,

Merci et grand merci de votre lettre (1) que je reçois par le même courrier. Je pense comme vous sur la monotonie (2) ; ma seule réponse est que, dans une matière si controversée, j'avais besoin de trop prouver; en outre, il fallait, je crois, non seulement montrer la racine et le fruit, mais faire assister à la croissance de l'arbre; chaque chapitre ajoute un décimètre à la tige.

Mon objection contre moi-même subsiste toujours; évidemment il ne faut pas donner le coup de pouce imaginatif comme Michelet; mais, avec un vrai talent, on pouvait s'en tirer, ce que je n'ai pas su faire; par exemple, Macaulay a pu être critique exact et artiste complet (le siège de Londonderry, l'état de l'Irlande en 1690, le portrait de Guillaume III).

Si vous étiez ici, nous aurions à causer pendant des heures; ce que vous dites sur l'inexactitude de Michelet, sur la faiblesse de sa critique, sur l'insuffisance de son érudition, est très vrai. Il a lu très peu et très mal le manuscrit (par exemple, les 82 gentilshommes de Caen, le 10 août, etc.).

Pardon de cette lettre à bâtons rompus; je vous serre la main bien amicalement.

Tout à vous.

A Monsieur Georges Saint-René Taillandier (3).

Boringe, Menthon-Saint-Bernard, 20 juillet 1881.

Monsieur,

Je vous suis très reconnaissant de l'article que vous venez

(1) Réponse à l'envoi de *la Conquête Jacobine*, et à la lettre précédente.

(2) Gaston Paris à H. Taine, 21 mai 1881 : «... Ce que je critiquerais seulement, dans ce volume (*la Conquête Jacobine*), c'est la surabondance des faits, un peu les mêmes partout. Au fond, voilà le sentiment : les faits sont importans, nombreux, précis. Ils sont aux Archives, etc., y a-t-il besoin d'être Taine pour les réunir? Ce travail aurait dû être fait par un travailleur d'un moins grand talent, après quoi Taine l'aurait résumé et en aurait tiré les conclusions. — Peut-être un résumé plus rapide aurait-il aussi bien prouvé, et auriez-vous pu rejeter en note ou dans un appendice une indication très sommaire des sources si richement utilisées. Le volume me paraît un peu long; voilà, en toute vérité, ma seule critique ! »

(3) M. Saint-René Taillandier, aujourd'hui ministre de France à Lisbonne, est devenu par son mariage en 1888 le neveu de M. Taine.

de publier dans *le Parlement;* c'est la première fois, je crois, que mes idées politiques sont rattachées à mes idées philosophiques, et rien ne m'est plus précieux que de voir constater ma bonne foi. J'ai pu me tromper, mais j'ai fait de mon mieux pour voir clair et pour voir juste; j'ose assurer que la tâche est difficile. En politique, nous vivons dans un milieu d'idées toutes faites ; et il est aussi périlleux que désagréable de combattre des opinions dans lesquelles tout le public a été élevé et nourri ; j'avais moi-même ces opinions au début de mes recherches, et ce n'est pas sans effort ni sans chagrin que j'ai dû les quitter.

Permettez-moi de vous indiquer la réponse que je ferais aux objections qui terminent votre article. Vous justifiez la Révolution en disant qu'elle s'est maintenue en France et propagée en Europe. Il faut s'entendre sur ce mot Révolution. Si vous désignez par là l'abolition de l'ancien régime (royauté arbitraire, féodalité) rien de plus juste; non seulement en France, mais en Italie, dans la plus grande partie de l'Allemagne et en Espagne, la vieille machine était pourrie et n'était bonne qu'à jeter bas.

Mais on pouvait faire l'opération de deux manières, à la façon anglaise et allemande d'après les principes de Locke et de Stein, ou à la façon française d'après les principes de Rousseau. L'histoire contemporaine montre la supériorité de la première méthode. En France, où la seconde a prévalu, non seulement on a dû traverser les massacres de la Révolution et les boucheries de l'Empire; mais les deux conséquences fatales du principe de Rousseau ont subsisté et continuent à se développer.

Sous le nom de souveraineté du peuple, nous avons eu les insurrections, révolutions, coups d'État que vous savez, et probablement nous en aurons encore d'autres. Sous le nom de souveraineté du peuple, nous avons la centralisation excessive, l'ingérence de l'État dans la vie privée, la bureaucratie universelle avec toutes ses conséquences. Centralisation et suffrage universel, ces deux traits de la France contemporaine lui font une organisation imparfaite, à la fois apoplectique et anémique ; à mon sens, la constitution de l'Angleterre, celle de l'Allemagne, de la Belgique, de la Hollande et même de l'Italie valent mieux, et voilà comment l'histoire effective vient confirmer le jugement que l'analyse psychologique portait sur la théorie politique de Rousseau, de la Constituante et des Jacobins.

Je suis très loin de revendiquer seulement « le droit de l'hé-

rédité » et de nier « le droit de la vocation. » Vous trouverez dans Darwin et dans Prosper Lucas les raisons physiologiques et psychologiques très fortes qui nous obligent à donner du jeu aux vocations ; dans les races les plus stables et les plus uniformes, il se produit des combinaisons exceptionnelles, des individus singuliers et, selon le mot de Darwin, « des variétés individuelles. » C'est pour ces gens-là que Napoléon a si bien dit : « La carrière est ouverte aux talens. » Le vrai principe politique est qu'il faut utiliser toutes les forces, celle de l'hérédité et celle de l'individualité.

Agréez, monsieur, avec mes remerciemens, l'assurance de toutes mes sympathies et de toute ma considération.

A Monsieur Georges Saint-René Taillandier.

Boringe, Menthon-Saint-Bernard, 6 août 1881.

Monsieur,

Sur la première question (1), je suis tout à fait d'accord avec vous. Il est certain que l'idée de l'État, telle qu'elle est formulée dans *le Contrat social*, n'a été adoptée par les hommes de 89 et de 93 que parce qu'elle était conforme à beaucoup de leurs instincts secrets.

Notre société contemporaine a des racines historiques et psychologiques. Les premières sont visibles dès Philippe le Bel; les secondes apparaissent dès les premières œuvres de la littérature française avant Joinville. Je tâcherai de montrer cela dans mon dernier volume.

Sur la seconde question (2), je ne diffère de vous qu'en partie. Certainement nul historien ou psychologue ne peut se flatter d'épuiser le total infini des idées, sentimens, passions, circonstances et conditions qui composent la vie d'une nation donnée à une époque donnée. Mais, dans les choses morales comme dans les choses physiques, il y a des valeurs de différens ordres; certains caractères ont une valeur supérieure et décisive, parce qu'ils entraînent après eux et forcément une masse énorme d'autres caractères; je les appelle *générateurs ;*

(1) La permanence, sous l'ancien régime comme sous la Révolution, des traditions politiques françaises, centralisation administrative, omnipotence de l'État, etc.

(2) Le déterminisme.

vous les trouverez dans l'histoire humaine comme dans l'histoire naturelle.

Mon ambition est de saisir ceux de la France contemporaine; j'ai tâché de les dégager dans *l'Ancien Régime*, je tâche de les suivre dans *la Révolution*, et je tâcherai de les mettre en lumière dans *le Régime nouveau*, en tenant compte des grandes influences qui viennent se surajouter à eux pour retarder ou accélérer leur effet. Ces influences, par exemple, sont après 1815 les applications des sciences physiques, le discrédit de l'esprit classique en littérature, la rénovation de toutes les sciences morales par la méthode expérimentale, l'exemple et l'ascendant des États réformés sur un autre type que *le Contrat social*, etc. En histoire, comme dans toute autre science, il me semble qu'il faut dégager, définir, mesurer autant que possible les grandes forces agissantes et permanentes, puis ajouter l'étude des données plus ou moins accidentelles et perturbatrices. Par ce procédé seulement, on pourra déterminer l'effet total et final, et prévoir jusqu'à un certain point les grandes lignes de l'avenir. Sans doute, il y a des chances d'omission et de fausse mesure; mais dans un demi-siècle, les historiens instruits par les faits pourront rectifier nos erreurs et suppléer à nos omissions. Vous autres, jeunes gens, vous ferez ce travail. Laissez-moi vous dire que là est notre meilleure espérance.

L'histoire commence à peine à devenir une science; nous n'en posons que les premières bases, c'est aux hommes de votre âge à construire le bâtiment.

Croyez-moi, je vous prie, votre très obligé et très dévoué serviteur.

A Monsieur Armand Lods (1).

Menthon-Saint-Bernard, 4 décembre 1881.

Monsieur,

Je vous suis très obligé de vos renseignemens et de vos offres, mais je me ferais quelque scrupule de vous donner la peine de transcrire une délibération entière comme celle de la commune d'Héricourt. Cependant, si vous avez la bonté de m'en

(1) M. Armand Lods, publiciste, né à Héricourt (Haute-Saône), en 1854.

communiquer un abrégé, je tâcherai de l'insérer dans une nouvelle édition.

Je connaissais le fait pour Belfort; Sauzay (*Histoire de la pénétration révolutionnaire dans le Doubs*, III, 191) mentionne l'expédition commandée par le cafetier Marion; mais il ne parle pas d'Héricourt.

Ce n'est pas moi qui traiterai de la guerre, des finances et de l'Église; j'ai assez à faire avec l'histoire des pouvoirs publics. Mon dernier volume ne traitera que du gouvernement révolutionnaire, et c'est déjà beaucoup pour mes forces qui sont petites.

Je vous félicite de pouvoir étudier une histoire locale en détail et sur pièces authentiques. Il n'y a rien de plus utile et de plus probant. Si vous avez des détails et des chiffres sur les élections (nombre des inscrits, nombre des votans, nombre des électeurs formant la majorité, qualité des élus, liberté de voter ou violences exercées sur les votes), vous avez en main les pièces décisives: le fait le plus significatif de toute cette époque est le petit nombre et la basse qualité du parti régnant, et là-dessus toutes vos communications me seraient précieuses. Les renseignemens donnés par A. Babeau (Troyes) et par Sauzay sont frappans, et j'en ai trouvé d'autres non moins étranges sur Belfort.

Agréez, monsieur, l'assurance de mes sentimens les plus dévoués et les plus distingués.

A Monsieur A. Leroy-Beaulieu.

Paris, 2 janvier 1882.

Monsieur et cher collègue,

Recevez mes vifs remerciemens pour votre article (1) d'hier. Par le temps qui court, un livre d'histoire philosophique n'est guère jugé qu'au point de vue des partis, et je me félicite deux fois de l'avoir été par l'auteur de *la Russie Contemporaine*.

Vous avez très bien vu que chez moi l'historien tient au psychologue. A mon sens, la psychologie doit jouer dans toutes les

(1) L'article de M. Leroy-Beaulieu : *Un Philosophe historien, M. Taine*, publié dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1882, a été reproduit dans le volume intitulé : *la Révolution et le Libéralisme* (Hachette et Cie).

sciences morales le même rôle que la mécanique dans toutes les sciences physiques. Elle est la science abstraite et centrale dont les autres ne sont que les applications; ce qui ne veut pas dire que les autres doivent être faites déductivement, à la façon du XVIIIe siècle.

Je vous remercie particulièrement de ce que vous avez dit page 148. Mon but n'est pas l'histoire narrative, mais l'exposé des forces qui produisent les événemens. Ces forces sont les divers groupes sociaux, avec leurs besoins, leurs passions, leurs idées, etc. Partant, ce que je dois présenter ce ne sont pas toujours les personnages ou événemens connus et célèbres, ce sont les faits généraux, les situations et sentimens des groupes, et pour cela les individus moyens, les scènes locales, les spécimens significatifs sont mes documens principaux.

Sur un point (fin de 153 et 154), je vous demande la permission de ne pas accepter votre critique. Je n'ai jamais imaginé que, de la noblesse française de 1789, la Constituante eût pu ou dû faire une aristocratie à l'anglaise. Je pense seulement, après avoir lu les vingt volumes des procès-verbaux des assemblées provinciales, que, dans l'aristocratie provinciale d'alors (noblesse, clergé, parlementaire, haute bourgeoisie), il y avait des élémens précieux pour faire une classe gouvernante, des administrateurs sans traitement, des conseillers locaux du pouvoir central, et même des représentans de la province auprès du pouvoir central. Je n'ai pas précisé au delà; à distance, cela est trop facile ou trop difficile.

Si j'avais le plaisir de vous rencontrer (un très grand plaisir), je tâcherais d'obtenir de vous une définition de ces fameux principes de 89 si vagues. Comme toutes les abstractions de ce genre, ils ont le sens qu'on veut leur donner; mais, si l'on cherche le sens exact dans lequel ils ont été pris par leurs promulgateurs, on trouve qu'ils se ramènent tous au dogme de la souveraineté du peuple entendu au sens de Rousseau, c'est-à-dire à la doctrine la plus anarchique et la plus despotique, d'une part au droit d'insurrection de l'individu contre l'État le mieux gouverné et le plus légitime, d'autre part au droit d'ingérence de l'État dans les portions les plus intimes de la vie privée. C'est l'inverse des idées de Locke, si sages. Nous sommes infectés jusqu'aux moelles de ce vieux poison; chez nous, tout manque, le respect de l'État et le respect de l'individu ; nous sommes tour

à tour ou à la fois socialistes et révolutionnaires ; sauf un petit groupe, aussi petit que celui de Mounier et Malouet, il n'y a point de libéraux en France; rappelez-vous ce terrible mot de Mallet du Pan: « La liberté, chose à jamais inintelligible aux Français. »

Encore une fois merci, et croyez à mes sentimens les plus distingués, les plus sympathiques et les plus dévoués.

Au comte de Martel.

Menthon-Saint-Bernard. 16 novembre 1882.

Cher monsieur,

Je vous suis très obligé de la note sur Danton que vous voulez bien m'envoyer. M. de Sybel a déjà marqué quelque chose de ses velléités pacifiques et diplomatiques. Sur son courage physique, je ne sais rien de précis, je vois seulement qu'il est bien mort. A mon sens, c'est surtout par dégoût qu'après septembre 1793 il a lâché le gouvernail ; il fallait être aussi raide et aussi borné que Robespierre pour se décider à pousser jusqu'au bout dans le système de la guillotine.

Je vous félicite d'avoir presque fini vos deux volumes; les rectifications à faire à M. Thiers sont très nombreuses; je viens de relire les volumes de Lanfrey qui en apportent déjà beaucoup.

Pour moi, la santé m'a manqué cette année; depuis plusieur mois, j'ai dû cesser de travailler et je reviendrai à Paris avec trè peu de besogne faite.

Agréez, cher monsieur, l'assurance de mes sentimens les plus distingués et les plus dévoués.

A M. Émile Templier (1).

Menthon-Saint-Bernard, 8 novembre 1884.

Mon cher monsieur,

Je vous suis très obligé de vos observations, et j'en profite sur un point, pour préciser et ne pas laisser au lecteur la possi-

(1) Émile-François Templier, gendre de M. Louis Hachette, et associé de la maison (1821-1891).

bilité d'une fausse interprétation. Après la phrase (1) « Ils ont été proclamés à cette date, » j'ajoute « auparavant ils avaient été formulés par Jean-Jacques Rousseau: droits de l'homme, souveraineté du peuple, contrat social, on les connaît. Une fois adoptés, ils ont d'eux-mêmes déroulé leurs conséquences pratiques, » etc.

Grâce à cette addition, personne ne pourra trouver de désaccord entre la préface et les volumes antérieurs; car cette liaison des principes de Rousseau et des actes de la Révolution française est marquée expressément en vingt endroits, notamment dans *l'Ancien Régime*, livre III, chapitre IV tout entier, dans *la Révolution*, tome I, livre II, tout entier, dans la *Révolution* tome II, livre I, chapitre I tout entier et dans la *Révolution*, livre II, chapitres II et III tout entiers. La nouveauté et l'intérêt de l'ouvrage consistent même, ce me semble, en cela, c'est-à-dire, dans la liaison que j'établis entre la théorie et les événemens.

Pour l'autre observation (2), je vais attendre un jour ou deux; je demande à l'imprimerie une deuxième épreuve. Mais en vérité, je suis un peu surpris de *l'apparence de légèreté* faisant contraste avec un sujet *si austère*. Quand on est arrivé au bout de l'indignation, il ne reste plus que l'ironie froide; je croyais que tel était le ton de cette préface. Probablement, j'ai été trop anglaisé par le commerce de Swift, Sydney Smith, Thackeray, ce qui est un tort, quand on s'adresse à des Français. Des Anglais, des Américains, sur qui j'en ai fait l'expérience, ont trouvé que ce morceau était le plus triste et le plus amer du volume. Mon but était de laisser, comme résumé final et total, dans l'esprit du lecteur, une phrase unique, abréviative (culte du crocodile), assez exacte et assez féconde pour que tous les faits et toutes les idées du volume puissent lui revenir spontanément, par cela seul que tout bas il la prononcerait.

Donnez-moi vos autres observations, si vous en avez sur le volume lui-même, et votre impression. Je n'ai aucunement, surtout en pareil sujet, la vanité littéraire, et je vous serai reconnaissant.

Je compte être à Paris pour le 15 novembre.

Bien à vous.

(1) Cf. *Le Gouvernement Révolutionnaire*, préface, p. II.

(2) Ceci répond probablement à des critiques adressées par l'éditeur à l'auteur au sujet de la préface du *Gouvernement révolutionnaire*.

A Monsieur Jules Sauzay (1).

Menthon-Saint-Bernard, 25 juin 1885.

C'est moi, monsieur, qui suis votre obligé ; la preuve en est dans le grand nombre des faits et textes que je vous ai empruntés. Quant aux références précises que vous voulez bien m'offrir, je n'en avais pas besoin ; votre ouvrage abonde en marques intrinsèques de sincérité historique et de conscience scrupuleuse. D'ailleurs, par d'autres documens, j'avais trouvé aux Archives la confirmation de tout ce que vous dites, notamment les rapports de l'intendant et des commandans militaires en 1789, et, plus tard, de l'an III à l'an VIII, une série de rapports des administrations locales, des commissaires cantonaux. Je me rappelle entre autres cette phrase d'un commissaire en l'an VI ou VII : « Les gens de ce pays consentiraient à payer le double d'impôts, pourvu qu'on leur laissât leur culte et les prêtres qu'ils préfèrent. »

Plus j'étudie en histoire, plus j'attribue de prix aux textes de première main, abondans, caractéristiques et bien classés. A cet égard, votre grand ouvrage est un monument, et certainement tous les historiens futurs de la période révolutionnaire devront y puiser.

J'essaie de faire dans un cinquième volume ce que vous me demandez (2). Mais je ne suis pas sûr de pouvoir le bien faire. Il faudrait être plus instruit, plus compétent, avoir touché de près, par la pratique, par l'exercice de fonctions administratives, les hommes et les choses. J'essaie depuis plusieurs années de me mettre au courant. D'autre part, ma santé faiblit, et l'entreprise est bien vaste, la tâche bien lourde pour un homme de mon âge. Enfin, à quoi bon ? Supposez que je puisse indiquer le remède, ou plutôt le régime salutaire, le malade refusera de s'y soumettre, il se croit médecin, il a son dogme en fait d'hygiène,

(1) Auteur de l'*Histoire de la Persécution révolutionnaire dans le département du Doubs*, 10 vol., Besançon, 1867-1873. — Cette lettre a été citée par M. Félicien Pascal dans un article de la *Revue Bleue* du 18 juin 1904 intitulé : *l'Authenticité de Taine*.

(2) « Après avoir diagnostiqué le mal, achevez l'œuvre du médecin en indiquant le remède avec l'autorité qui vous appartient. Aidez à guérir notre grand et cher malade. Il me paraît avoir besoin de changer de constitution intime bien plus que de constitution politique... » (Jules Sauzay à H. Taine, 21 juin 1885.)

les principes de 1789 et 1792. Le socialisme égalitaire est maintenant entré dans son sang comme l'alcool dans les veines d'un alcoolique ou la morphine dans les veines d'un morphinomane. Vous-même, vous aviez montré avant 1871 que l'esprit antichrétien avait été mortel à la première République ; cette leçon, si bien donnée par vous, si fortement appuyée par des exemples si nombreux et si décisifs, a-t-elle persuadé quelqu'un dans le parti démocratique ?

Nos livres servent à l'histoire, à la science; mais notre influence sur la pratique est infiniment petite. Nous sommes payés par le plaisir d'avoir cherché la vérité pour elle-même, de l'avoir dite nettement, avec preuves à l'appui, sans arrière-pensée. Nous sommes payés aussi par l'estime des hommes honorables et compétens qui peuvent vérifier directement nos assertions. C'est vous dire, monsieur, combien votre appréciation m'est précieuse.

A Son Altesse Impériale la Princesse Mathilde (1).

Paris, 23, rue Cassette, 19 février 1887.

Princesse,

Je suis très affligé de vous avoir choquée. Daignez relire mon portrait de Mme Lœtitia ; je croyais n'y avoir mis qu'une impres-

(1) La princesse Mathilde-Lœtitia-Wilhelmine Bonaparte, fille du roi Jérôme, née en 1820, décédée le 8 janvier 1904. La princesse Mathilde avait écrit à M. H. Taine la lettre suivante, à la date du 17 février 1887, au surlendemain de la publication du premier article sur *Napoléon Bonaparte* dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 février :

« Monsieur, j'ai lu, dans votre article intitulé *Napoléon Bonaparte*, que ma grand'mère était parcimonieuse, et qu'elle était sans souci de la propreté. Permettez-moi de relever cette double erreur.

« Elle était généreuse. Ses enfans l'ont trouvée pour leur venir en aide au jour du malheur. Les événemens ont assez prouvé qu'elle avait eu raison.

« Quant à sa tenue, bien que très simple, elle était extrêmement soignée. Aveugle, ses petites mains blanches filaient pour occuper ses heures et pour la laisser s'absorber dans ses souvenirs.

« Elle ne vivait que dans le passé. Il n'y a plus aujourd'hui que mon frère et moi qui l'ayons connue.

« Je puis affirmer que vous avez été induit en erreur et que seuls les pamphlétaires que vous citez ont pu la calomnier ainsi.

« Elle n'a jamais fait parler d'elle, s'est effacée jusqu'à l'oubli ; mais cela n'a pas suffi pour garantir sa mémoire.

« Son titre de gloire était d'être la mère de l'Empereur Napoléon Ier qu'elle aimait avec culte et admiration. C'est là aussi son crime.

« Pourquoi faut-il que la haine puisse aujourd'hui défigurer ainsi une si grande

sion de haute estime et même d'admiration. Daignez aussi remarquer quels sont mes auteurs; ce ne sont pas des « pamphlétaires; » c'est Napoléon lui-même; tous les mots cités dans le texte et dans la note sont de lui : Stanislas Girardin n'est mentionné que pour indiquer un développement, une conversation écrite à l'instant même, et dans laquelle, si vous vous y reportez, vous verrez bien l'âme primitive, naïve, toute maternelle. — « Trop parcimonieuse, etc., » est de Napoléon; cela n'empêche pas la générosité qui en cas de nécessité sacrifie tout, donne tout; j'ai dit cela expressément et sur l'autorité de Napoléon lui-même. J'ai beau réfléchir, je ne vois qu'un mot qui puisse vous heurter; c'est le mot *propreté;* je vais le vérifier dans les sources, et l'ôter, s'il y a conteste; mais, en vérité, pour l'époque indiquée, c'est-à-dire en Corse et en France avant 1796, parmi tant de misères de la vie errante, une femme demi-italienne, demi-paysanne, chargée d'enfans, ruinée, ménage son linge et n'a pas le temps de soigner ses mains. J'ai vu ces mœurs et ces habitudes chez de vieilles dames que j'ai connues dans mon enfance; l'une d'elles était un vrai chef de famille, une âme commandante et digne de commander; dans sa petite ville on l'appelait « le Colonel. » Mais elle se souvenait toujours du temps où le savon avait manqué et où il fallait porter la même chemise toute une semaine.

Je regrette d'autant plus de vous avoir choquée, que probablement, dans mon second article, je vais vous choquer davantage. Le jour où je vous ai demandé si vous ne vous opposiez pas à la publication de mon étude, je vous ai résumé en deux mots mes conclusions sur l'Empereur : le plus grand génie des temps modernes, un égoïsme égal à son génie. Je voudrais que la première partie que vous venez de lire me servît d'excuse auprès de vous pour la seconde. Si je ne me trompe, l'immensité de ce génie n'avait pas été jusqu'ici mesurée avec tant d'exactitude, par des traits aussi précis, au moyen de vérifications aussi positives; ce ne sont pas des phrases que j'ai faites; je n'ai pas accumulé les adjectifs lyriques; j'ai montré « les trois atlas internes » toujours ouverts et tenus à jour dans cet esprit extra-

mémoire que celle de l'Empereur et chercher à atteindre le fils jusque dans sa mère?

« Veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de tous mes sentimens distingués.

« MATHILDE. »

ordinaire, et la faculté de combinaison plus extraordinaire encore, l'inépuisable et grandiose imagination constructive qui fait de lui un frère posthume de Dante et de Michel-Ange. Pardonnez-moi, si vous pouvez, la seconde partie en faveur de la première. Il est dur parfois d'écrire l'histoire en historien critique et sincère ; j'ai blessé à fond les royalistes en trouvant le chiffre de l'impôt direct sous l'ancien Régime, les 81 pour 100 du revenu net extorqués au paysan par les taxes royales, seigneuriales, ecclésiastiques. J'ai blessé plus à fond les républicains et toutes ces puissances actuellement régnantes, en montrant ce qu'a été véritablement la Révolution, c'est-à-dire d'abord une Jacquerie rurale, puis une dictature de la canaille urbaine. Je vais blesser les partisans de l'Empire, et les admirateurs de la France administrative, centralisée, manœuvrée tout entière de haut en bas, telle qu'elle existe encore aujourd'hui. Tant pis pour moi, j'y étais résigné d'avance.

Mais je ne me résignerais pas à perdre une amitié comme la vôtre ; je l'ai éprouvée depuis vingt ans si constante et si loyale que je suis sûr de ma gratitude personnelle ; tout ce que je vous demande, c'est d'y croire, quoi qu'il advienne, et d'agréer une fois, et pour toujours, mon attachement et mon respect.

H. Taine.

LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

ET

L'ALLIANCE SAVOYARDE

LES PROJETS DE GOUVERNEMENT DU DUC DE BOURGOGNE

I

« Il ne faut point d'autre éloge pour un prince prêt à régner suivant le cours ordinaire de la nature que les projets qu'on va voir qu'il avoit formés et qu'il avoit fortement résolu de suivre et d'exécuter sagement de point en point l'un après l'autre, surtout si l'on fait réflexion au pouvoir sans bornes qui l'attendoit, auquel il fut tout à fait associé par la volonté du Roi son aïeul. Ce fut alors que ce prince, si éclairé et déjà si instruit, s'instruisit et s'éclaira de plus en plus, et acheva de prendre les résolutions dont on se propose ici de rendre compte. »

S'il fallait prendre au pied de la lettre cette assertion, il n'y aurait point lieu de chercher les projets de gouvernement du Duc de Bourgogne ailleurs que dans le volumineux mémoire de Saint-Simon qui a été publié sous ce titre à une date relativement récente. Mais il s'en faut que l'affaire soit aussi simple, et il y a là un premier point qui est à élucider.

Un mot d'abord sur la publication elle-même. Ce fut en 1860

que M. Paul Mesnard fit paraître, en l'accompagnant d'une introduction et de notes très judicieuses, un manuscrit trouvé par lui à la Bibliothèque nationale et qui portait ce titre : *Projets de gouvernement résolus par M. le Duc de Bourgogne, dauphin, après y avoir mûrement pensé*. Le manuscrit est sans nom d'auteur. Mais il n'y a aucun doute qu'il ne soit de Saint-Simon dont la main se reconnaît non seulement au style, qui est inimitable, mais à la ressemblance presque textuelle de certains passages avec ceux des *Mémoires* et la similitude complète des idées. La question n'est donc pas de savoir si l'écrit est de Saint-Simon, mais si ces projets de gouvernement sont bien, comme le titre l'affirme, ceux du Duc de Bourgogne lui-même. C'est ici que les doutes les plus sérieux s'élèvent.

Il importe d'abord de déterminer avec exactitude la date précise à laquelle Saint-Simon coucha par écrit ces projets. M. Paul Mesnard a fortement établi que ce dut être entre mars 1714 et août 1715, c'est-à-dire avant la mort du Roi. Dans cet écrit, Saint-Simon parle souvent en effet de Louis XIV comme étant encore vivant. D'un autre côté, il parle du comte de Toulouse comme exerçant la charge de grand veneur. Or, le comte de Toulouse ne fut promu à cette charge qu'en mars 1714. Par une singulière inadvertance, Saint-Simon dit que le Duc de Bourgogne (mort depuis deux ans) avait l'intention de le maintenir dans cette charge. Cette inadvertance nous permet de saisir sur le vif le procédé de Saint-Simon. En réalité, ce mémoire n'a point été écrit par lui, comme par momens il le donne à croire, sous la dictée du Duc de Bourgogne dont il n'eût été en quelque sorte que le secrétaire. C'est, au contraire, une œuvre de souvenir composée deux ans après la mort de celui dont il prétendait traduire la pensée. Mais ces souvenirs sont-ils exacts? Est-ce bien la pensée du Duc de Bourgogne, sont-ce bien ses projets en présence desquels on se trouve? Ne seraient-ce pas au contraire les projets de l'auteur lui-même qu'il aurait voulu couvrir de l'autorité d'un nom d'autant plus respecté qu'une mort prématurée avait ajouté à la popularité de ce nom? On est presque en droit de l'affirmer. Il est en effet matériellement impossible que toutes les questions soulevées par Saint-Simon, dans ce volumineux écrit, aient été tranchées par le Duc de Bourgogne dans ses conversations avec Saint-Simon. Non seulement en effet dans les *Projets du gouvernement*, on trouve résolues nombre de questions concer-

nant la constitution et l'administration intérieure du royaume au point de vue de la guerre, de la marine, de la justice, des impôts, des relations avec l'Église et avec Rome, mais les articles de protocole et d'étiquette les plus minutieux y sont réglés, depuis les sièges des ministres et les armoiries des évêques jusqu'à la forme du bonnet des présidens à mortier. Si fréquentes qu'aient pu être les conversations de Saint-Simon avec le Duc de Bourgogne auxquelles nous allons revenir, — et comme elles étaient mystérieuses, le nombre en a dû être forcément limité, — il n'est pas possible d'admettre que tant de questions et de si diverses aient été examinées et décidées entre eux et par eux, dans l'espace de neuf mois qui s'écoula entre la mort de Monseigneur et celle du Duc de Bourgogne. Lors donc que Saint-Simon se sert, presque à chaque page, de ces formules : « Le Dauphin voulait... le Dauphin a jugé à propos... le Dauphin s'est résolu..., » il s'en fait manifestement accroire, et cette prétention ne saurait être acceptée. Que s'est-il proposé en donnant à son œuvre personnelle ce titre ambitieux? Voici ce qu'on peut imaginer.

A l'heure où écrivait Saint-Simon, la décrépitude croissante du Roi devenait visible à tous les yeux. Le règne touchait à sa fin : c'était une question d'années, ou plutôt de mois, et peut-être de jours. Un nouveau règne allait commencer, et celui qui présiderait à ses débuts, ce ne serait pas le jeune roi, un enfant, ce serait le Duc d'Orléans, c'est-à-dire de tous les princes de la maison royale, le seul avec lequel Saint-Simon entretînt des relations intimes, car ni son austérité, ni ses principes religieux ne l'empêchaient de vivre dans une étroite familiarité avec un prince dont les mœurs et l'irréligion avaient plus d'une fois scandalisé la Cour. Saint-Simon avait lieu de s'attendre, et ce fut ce qui arriva en effet, à faire partie des conseils du Régent. S'il désirait avec ardeur sortir de son obscurité, ce n'était pas, rendons-lui cette justice, par un sentiment d'ambition vulgaire; c'est que, possédé de la manie réformatrice, il rêvait d'introduire de profonds changemens, pour employer une de ses expressions favorites, dans la mécanique du gouvernement. Ses projets de réforme étaient tout prêts; mais quelle meilleure manière de les faire adopter et par le Régent et par l'opinion publique, que de les couvrir de l'autorité d'un prince dont la mort prématurée avait excité de si universels regrets et chez qui on voyait par avance le réparateur de tous les maux dont

souffrait la France? La tentation était grande. Saint-Simon n'y sut pas résister, et c'est là, suivant nous, qu'il faut chercher l'explication et du titre donné par lui à son mémoire et de l'usage qu'il fait du nom du Duc de Bourgogne, usage si fréquent que cette répétition constante finit par fortifier le soupçon au lieu de le dissiper.

Saint-Simon avait au reste quelque droit d'en invoquer l'autorité, car s'il est excessif de sa part de représenter les projets de gouvernement, si minutieusement dressés par lui, comme étant ceux du Duc de Bourgogne lui-même, il est cependant hors de doute qu'ils avaient été soumis à celui-ci, qui, tout au moins, ne les avait pas désapprouvés et peut-être même en avait adopté certains. Ces projets avaient en effet formé la matière des nombreux entretiens qui s'échangèrent entre Saint-Simon et le Duc de Bourgogne dans les premiers mois qui suivirent la mort de Monseigneur, entretiens dont nous avons déjà parlé, mais auxquels il nous faut revenir, car nous pourrons commencer d'y surprendre la pensée du Duc de Bourgogne lui-même.

II

Nous avons dit (1) avec quel art consommé Saint-Simon avait su, dès le lendemain de la mort de Monseigneur, dresser autour du Duc de Bourgogne des batteries d'approche, s'insinuer peu à peu d'abord dans sa familiarité, puis dans son intimité la plus secrète, jusqu'au point d'être introduit dans son cabinet par les derrières, et d'y demeurer enfermé avec lui de longues heures, à l'insu de la Duchesse de Bourgogne elle-même, jusqu'au jour où celle-ci finit par les surprendre. Dans ses *Mémoires* il se représente avec vivacité, garnissant ses poches de force papiers quand il se rendait chez le Dauphin, cherchant à en dissimuler l'enflure aux yeux des courtisans, et ne pouvant s'empêcher de rire en lui-même, « passant dans le salon d'y voir force gens qui se trouvoient, dit-il, actuellement dans mes poches et qui étoient bien éloignés de se douter de l'importante discussion qui alloit se faire d'eux (2). » Mais nous n'avons rien dit du sujet de ces entretiens. C'était d'abord la dignité de duc et pair dont la diminution successive faisait le désespoir de

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1906.
(2) Saint-Simon. Edition Chéruel de 1857, t. IX, p. 383.

Saint-Simon, et dont le rétablissement était son constant souci. Dès le premier jour, il en entretint le Dauphin, et sa joie fut grande de le trouver « activement attentif, » goûtant toutes les raisons qu'il lui donnait et les achevant souvent en sa place; plus grande encore lorsque le Dauphin le pria de rédiger un mémoire où les pertes que la dignité de duc et pair avait subies, et les usurpations dont elle avait été victime seraient énumérées et rapportées chacune à leur date, avec l'indication des moyens les plus propres pour porter remède à ces pertes et à mettre un terme à ces usurpations. « Il n'est pas difficile, s'écrie Saint-Simon, d'imaginer dans quel ravissement je sortis d'un entretien aussi intéressant... Je me voyois en situation de contribuer à tous ces grands ouvrages, de m'élever en même temps, et avec un peu de conduite, en possession tranquille de tant et de si précieux avantages. Je ne pensai donc plus qu'à me rendre digne de l'une et coopérateur fidèle des autres (1). »

Saint-Simon était en proie à ce ravissement lorsqu'il rédigea le long mémoire qui a pour titre : *Estat des changemens arrivés à la dignité de duc et pair de France* dont le texte autographe se trouve au dépôt des Affaires étrangères, et qui a été publié par M. Faugère, mémoire où les questions de préséance, de tabourets, de carreaux, de bonnets, de housse, de manteaux, semblent seules l'avoir préoccupé. Il ne nous dit point quelle impression reçut de ce mémoire le Duc de Bourgogne qui se serait borné à en remercier l'auteur en lui disant qu'il le lirait à Fontainebleau. On aimerait à penser qu'il en apprécia la futilité, et qu'il attachait au rétablissement des ducs et pairs dans leurs dignités anciennes d'autres conséquences que de misérables satisfactions d'étiquette.

Un autre point fut encore traité dans ces entretiens mystérieux entre le Duc de Bourgogne et Saint-Simon. Ce fut le rang des bâtards. On sait avec quelle virulence, — et assurément elle était justifiée, — Saint-Simon s'élève contre la situation que Louis XIV avait faite « aux enfans du double adultère; » situation qui, chaque année, allait croissant et les mettait peu à peu sur le même pied que les enfans de France et au-dessus des princes du sang. Sur ce point encore, il devait, sans difficulté, se trouver en plein accord de sentiment avec le Dauphin. Il avait fallu en effet tout

(1) Saint-Simon. Édition Chéruel, t. IX, p. 376.

le respect dont le Duc de Bourgogne était pénétré vis-à-vis de son grand-père pour que, une année auparavant, du vivant de Monseigneur, aucune protestation n'eût été élevée par lui contre le rang que le Roi avait décidé d'accorder aux enfans du duc du Maine. Saint-Simon a peint admirablement la scène qui se passa dans la chambre du Roi lorsqu'il sollicita l'assentiment de Monseigneur et du Duc de Bourgogne à la décision par laquelle il avait fixé ce rang. « Pour la première fois de sa vie, dit-il, ce monarque si fier, ce père si sévère et si maître, s'humiliant devant son fils et son petit-fils, les pria d'agréer le rang qu'il donnoit aux enfans du duc du Maine, de donner cela à la tendresse qu'il se flattoit qu'ils avoient pour lui, invoquant son âge, sa mort prochaine, et témoignant l'espoir qu'après lui ils les voudroient bien protéger par amitié pour sa mémoire. » Et il représente d'autre part les deux princes « un peu attendris, les yeux fichés à terre, se serrant l'un contre l'autre, immobiles d'étonnement de la chose et des discours, d'abord ne proférant pas une unique parole, puis bredouillant ce qu'ils purent, mais sans rien promettre (1). » Si, pour ne point peiner et blesser son grand-père, le Duc de Bourgogne n'avait point fait d'éclat, jamais cependant, au fond de son cœur, il n'avait accepté cette égalité de rang entre légitimes et légitimés. Saint-Simon, en soulevant la question, était donc assuré de trouver un écho. Il y fallait cependant des précautions, car le Duc de Bourgogne ne l'aurait pas laissé manquer de respect au Roi. L'habile homme sut les prendre.

« C'étoit, dit-il, une corde que je voulois lui faire toucher le premier, pour sentir, au son qu'il donneroit, le ton que je devois prendre à cet égard. » La corde ayant vibré, Saint-Simon s'enhardit, et après avoir, avec beaucoup d'adresse, pris le Dauphin par le point où il était le plus sensible, c'est-à-dire par « le danger de l'exemple et de la tentation nouvelle, ajoutée à celle de la chose même, qui précipiteroit toutes les femmes entre les bras des rois, » il l'amena peu à peu à s'expliquer lui-même sur cette matière délicate. Le Dauphin s'échauffa. Il insista sur la différence entre deux extractions, « dont l'une constituoit une habilité innée à la couronne, » et dont l'autre n'était due « qu'à un crime séducteur et scandaleux qui porte avec soi son infamie. » L'égalité entre ces deux extractions, surtout à une cérémonie re-

(1) Saint-Simon. Édition Boislisle, t. XIX, p. 94.

ligieuse comme celle du sacre, — car c'était par la place occupée au sacre des rois que se déterminait le rang des princes, — lui paraissait odieuse et presque sacrilège chez les légitimés; mais, dans tout cela, il avait cependant « de fréquens retours de respect, d'attendrissement même et de compassion pour le Roi » qui firent admirer à Saint-Simon « la juste alliance du bon fils et du bon prince dans ce Dauphin si éclairé. » Sur la fin, se concentrant sur lui-même : « C'est un grand malheur, dit-il, d'avoir de ces sortes d'enfans. Jusqu'ici, Dieu m'a fait la grâce d'être éloigné de cette route; il ne faut pas s'en élever. Je ne sais pas ce qui m'arrivera dans la suite. Je puis tomber dans toutes sortes de désordres; je prie Dieu de m'en préserver, mais je crois que, si j'avois des bâtards, je me garderois bien de les élever de la sorte et même de les reconnoître. Mais c'est un sentiment que j'ai à présent par la grâce que Dieu me fait : comme on n'est pas sûr de le mériter et de l'avoir toujours, il faut au moins se brider là-dessus de telle sorte qu'on ne puisse plus tomber dans ces inconvéniens (1). »

A l'élévation en même temps qu'à l'humilité de ce langage on reconnaîtra bien le Duc de Bourgogne, tel que nous nous sommes efforcé de le peindre. Nul doute que, sur cette question des bâtards, il ne fût d'accord avec Saint-Simon, et que son règne n'eût mis fin à la scandaleuse situation que Louis XIV leur avait faite. Il est possible qu'il se trouvât également d'accord avec lui sur d'autres points, entre autres ceux traités par Saint-Simon dans la série de *Mémoires* auxquels il a donné pour titre : *Brouillons des projets sur lesquels il faudroit travailler petit à petit, sans relâche et sans jamais tomber dans le piège de se laisser rebuter par rien.* Mais ces projets, auxquels Saint-Simon travaillait en effet sans relâche, portaient surtout sur ces questions d'étiquette aux moindres minuties desquelles il attachait une importance vraiment puérile. D'autres et de plus importantes matières (quoiqu'il n'en fût pas de plus importantes aux yeux de Saint-Simon) étaient traitées dans ces conversations que dirigeait le Duc de Bourgogne, où il effleurait de nombreux sujets, et dont, après bien des années écoulées, Saint-Simon ne pouvait rappeler le souvenir sans émotion : « Quel amour du bien public! s'écrie-t-il. Quel dépouillement de soi-même!

(1) Saint-Simon. Édition Chéruel de 1857 t. IX, p. 374.

Quelles recherches ! Quels fruits ! Quelle pureté d'objet ! Oserai-je le dire : quel reflet de la divinité dans cette âme candide, simple, forte, qui, autant qu'il leur est donné ici-bas, en avoit conservé l'image ! On y sentoit briller les traits d'une éducation également laborieuse et industrieuse, également savante, sage, chrétienne, et les réflexions d'un disciple lumineux, qui était né pour le commandement. »

Né pour le commandement : ces mots sont à relever, car ils ne répondent pas à l'idée que nous avons pu nous faire jusqu'à présent du Duc de Bourgogne, qui nous est apparu plutôt disciple que chef. Saint-Simon reconnaît loyalement, dans ces mêmes pages de ses *Mémoires*, que la confiance mise en lui par le Duc de Bourgogne n'allait pas jusqu'à lui faire adopter tous ses points de vue. « Le discernement de ce prince n'étoit point asservi, dit-il, mais, comme l'abeille, il recueilloit la plus parfaite substance des plus belles et des meilleures fleurs. Il tâchoit à connoître les hommes, à tirer d'eux les instructions et les lumières qu'il pouvoit espérer. Il conféroit quelquefois, mais rarement avec quelques-uns, mais à la passade, sur des matières particulières, plus rarement en secret sur des éclaircissemens qu'il jugeoit nécessaires, mais sans retour et sans habitude... J'étois le seul qui eusse ses derrières libres et fréquens, soit de sa part, soit de la mienne. Ici il découvroit son âme et pour le présent et pour l'avenir, avec confiance et toutefois avec sagesse, avec retenue, avec discrétion. Il se laissoit aller sur les plans qu'il croyoit nécessaires ; il se livroit sur les choses générales, il se retenoit sur les particulières, et plus encore sur les particuliers ; mais comme il vouloit, sur cela même, tirer de moi tout ce qui pouvoit lui servir, je lui donnois adroitement lieu à des échappées, et souvent avec succès, par la confiance qu'il avoit prise en moi de plus en plus (1). »

A le bien entendre, ce passage nous livre le secret des relations du Duc de Bourgogne avec Saint-Simon. Pour nous servir d'une locution familière, il le faisait causer ; il tirait de lui des renseignemens, des aperçus, des indications, mais ne s'y asservissait point. Il tombait d'accord sur les idées générales, mais *se réservoit sur les particulières*, et cet aveu vient, après coup, enlever toute valeur et toute autorité au titre que Saint-Simon

(1) Saint-Simon. Édition Chéruel de 1857, t. X, p. 104-105.

donnait, entre 1712 et 1715, au *Mémoire* préparé par lui, car ce *Mémoire* ne contient pas seulement des idées générales, mais tranche, jusque dans le plus minime détail, une foule de questions particulières. Nous pouvons donc donner maintenant comme éclaircie la question que nous posions en commençant. Ces projets de gouvernement ne sont pas ceux du Duc de Bourgogne; ce sont ceux de Saint-Simon. Ce dernier avait d'ailleurs tort de croire que, sauf avec lui, et encore avec Beauvilliers et Chevreuse, le Duc de Bourgogne n'eût de relations qu'à la *passade*. Matériellement, c'était peut-être vrai ; mais, moralement, il était une influence, autrement puissante que celle de Saint-Simon, qui cherchait à s'exercer sur lui de loin, et avec un mystère, qu'avant de pousser plus avant, il nous faut essayer de percer.

III

« J'apprends qu'à Paris on a parlé et on parle encore de vous, Monseigneur ; cette voix répandue m'a donné un véritable plaisir. Ce seroit un coup merveilleux de la Providence que, pendant les troubles où est la religion en France, vous eussiez, outre la plume, la main aussi libre et puissante à les dissiper. On entendra ici toujours une pareille nouvelle avec la plus grande joie parce qu'on croit inséparables vos bons succès de ceux de l'Église (1). » C'est en ces termes qu'au mois de juin 1711, c'est-à-dire deux mois à peine après la mort de Monseigneur, l'abbé Alamani écrivait à Fénelon, de Rome où il se trouvait alors. Ainsi le bruit avait couru et était arrivé jusqu'à Rome que Fénelon allait non seulement rentrer d'exil, mais même être investi de quelque autorité. D'autres lettres également adressées à Fénelon montrent qu'on l'avait cru un moment à Paris. Quelque effort qu'il fît pour commander à ses sentimens, il était impossible que ces bruits ne troublassent pas la paix de ce « grand diocèse » auquel Fénelon comparait lui-même son âme. Mais ces sentimens n'étaient pas non plus ceux d'une ambition vulgaire. Nous avons vu avec quel intérêt passionné il suivait, du fond de son exil, les affaires publiques, comme il était ému des malheurs de la France, quelle influence, par l'intermédiaire de ses amis Chevreuse et Beauvilliers, il s'efforçait d'exercer dans les Conseils du

(1) *Œuvres complètes de Fénelon*. Édition de Saint-Sulpice, t. VIII, p. 6.

Roi (1). Et voici que tout d'un coup s'ouvrait devant lui un avenir nouveau et prochain. Il pouvait prévoir le jour où il serait appelé à faire partie de ces Conseils, peut-être à y exercer une autorité prépondérante et à y jouer, sous un élève chéri, dont en réalité il redeviendrait le maître, le rôle d'un Richelieu sous Louis XIII, ou d'un Mazarin sous Louis XIV. Encore quelques années, et il pourrait voir de ses yeux son royal disciple mettre en pratique les avis qu'il lui avait fait parvenir en chargeant Beauvilliers de lui communiquer l'*Examen de conscience sur les devoirs de la royauté*, et lui-même pourrait être appelé à transformer en procédés de gouvernement les principes qu'il avait développés dans ses conversations avec le roi d'Angleterre, pendant les deux séjours que celui-ci fit à Cambrai en 1709 et 1710, et qui, recueillis par le chevalier de Ramsay, ont constitué la matière de l'*Essai philosophique sur le gouvernement civil* (2). Comment d'aussi brillantes perspectives n'auraient-elles pas enflammé cette imagination ardente, et ne lui auraient-elles pas inspiré la pensée de se mieux rendre compte à lui-même des applications que comportaient ses principes, en essayant de les préciser. La mort pouvait, d'un jour à l'autre, faire disparaître le vieux Roi. Il ne fallait pas risquer d'être pris au dépourvu, et d'arriver au pouvoir sans plans arrêtés et concertés d'avance avec ceux qui seraient vraisemblablement ses collaborateurs.

Au premier rang de ceux-ci était le duc de Chevreuse, son correspondant habituel, avec lequel, tantôt par l'ordinaire, tantôt par une voie secrète et mal connue, il échangeait de nombreuses lettres; c'est par lui qu'il avait coutume, au cours des années précédentes, de faire parvenir à Versailles ses *Mémoires* sur l'état des affaires, et ses objurgations en faveur de la paix. Chevreuse n'était pas seulement un chrétien fervent, versé dans les matières théologiques à un degré surprenant pour un laïque, et dissertant avec aisance sur la doctrine des *deux délectations* ou sur la différence de *l'acte premier* et de *l'acte second*. C'était aussi un réformateur et un faiseur de projets, un peu songe-creux. Dans sa solitude de Dampierre, dont il ne bougeait guère, il passait son temps à manier et remanier des plans de réforme qu'il gardait par devers lui. Chacun de leur côté, Fénelon à Cambrai,

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1906.

(2) Cet Essai se trouve au t. VII des *Œuvres complètes de Fénelon*. Édition de Saint-Sulpice, p. 103 à 148.

Chevreuse à Dampierre, se préparaient donc à leur rôle de futurs conseillers du jeune prince. Il ne leur restait plus qu'à se réunir. C'est ce qu'ils firent.

La réunion eut lieu à Chaulnes. Chaulnes était une terre située en Picardie qui avait été autrefois érigée en duché pour le frère du connétable de Luynes, et qui était devenue la propriété du duc de Chevreuse. Chevreuse faisait à Chaulnes d'assez fréquens séjours, et, bien que Fénelon ne pût sans permission expresse sortir de son diocèse de Cambrai, cependant il avait pris peu à peu l'habitude de se rendre à Chaulnes pendant le séjour annuel qu'y faisait Chevreuse, tout en ayant soin d'entourer ses voyages d'une sorte de mystère. Il se plaisait dans cette retraite, entre des amis qui étaient chers à son cœur : Chevreuse lui-même, la bonne duchesse sa femme, son fils le vidame d'Amiens et aussi la jeune vidame sur la conduite spirituelle de laquelle Fénelon donnait, au vidame son époux, de judicieux conseils. « O que la vie de Chaulnes est trop douce ! écrivait-il au duc de Chevreuse ! Elle gâte tout autre état. Je veux être hermite dans le bout du parc. Cet hermitage sera trop joli et l'hermite ne sera guère en solitude quand vous serez tous au château (1). » Au moment où nous sommes, Fénelon hésitait cependant à s'y rendre, car, à ce moment, Chevreuse poursuivait une nouvelle érection de cette terre en duché au profit du vidame, et Fénelon craignait que sa présence à Chaulnes revenant aux oreilles du Roi ne compromît son hôte (2). Chevreuse, de son côté, n'était pas sans inquiétude sur les conséquences du voyage projeté, non pas à son point de vue personnel, mais au contraire à celui de Fénelon. « Ne le saura-t-on pas, lui écrivait-il, en septembre également, et pouvez-vous éviter qu'il ne devienne public ? C'est vous (que vous ne regardez point), que nous devons néanmoins regarder en cela, non seulement à cause de vous, mais pour ne point mettre de nouveaux obstacles à l'ordre inconnu de Dieu. »

L'ordre inconnu de Dieu. Ces mots trahissent les espérances à la fois mystiques et politiques auxquelles, depuis la mort de Monseigneur, se livrait le petit troupeau, et il aurait fallu tout à la fois être plus détaché des grandeurs de ce monde et moins animé de patriotiques desseins que Fénelon et Chevreuse, pour ne

(1) *Œuvres complètes de Fénelon*. Édition de Saint-Sulpice, t. VII, p. 366.
(2) *Id., ibid.*, p. 356.

s'y abandonner point, tant il paraissait probable que tous deux se retrouveraient bientôt dans les conseils du Duc de Bourgogne. Aussi, malgré les scrupules éprouvés des deux parts, la réunion eut-elle lieu à Chaulnes, en octobre. Fénelon y passa un mois. Pour mettre de l'ordre dans leurs délibérations, il avait par avance donné ses instructions au duc de Chevreuse, et lui avait prescrit de préparer par « des espèces de tables » toutes les questions dont ils auraient à traiter ensemble. Ce fut sur ces tables que s'ouvrit leur délibération. De là le nom de *Tables de Chaulnes* donné souvent par les biographes de Fénelon aux projets que les deux amis arrêtèrent ensemble et qui figurent dans ses œuvres sour ce titre : *Plans de gouvernement concertés avec le duc de Chevreuse pour être proposés au Duc de Bourgogne* (1). Analyser ces plans nous conduirait trop loin, car il n'y a guère de matière qui n'y soit traitée, depuis la manière d'assurer la paix qui doit être achetée « sans mesure, » Arras et Cambrai étant « très chers à la France, » jusqu'aux questions les plus diverses concernant l'administration intérieure du royaume, et les rapports de l'Église avec l'État. Ces plans de gouvernement tiennent en quelques pages, mais dans ces pages sont condensées, sous une forme brève qui tranche les questions sans les discuter, des matières bien autrement sérieuses que celles traitées par Saint-Simon. Les *Tables de Chaulnes* sont à cent coudées au-dessus des *Projets de gouvernement*, et montrent toute la distance qu'il y avait entre les deux esprits, l'un qui ne voyait rien de plus pressé que de rétablir les ducs et pairs dans leur dignité, et de cette réforme faisait découler toutes les autres, l'autre à qui aucune spéculation n'était étrangère, et qui avait des vues arrêtées sur les matières les plus diverses, même sur celles qui semblaient le plus éloignées de sa vocation. Dans les *Tables de Chaulnes*, les propositions hardies, mais justes, alternent avec les chimères : d'un côté, rétablissement des États généraux et des États provinciaux; suppression de la gabelle, des grosses fermes, de la capitation, de la dîme royale, et leur remplacement par des sommes que les États lèveraient pour payer leur part de la somme totale des charges de l'État; retranchement de toutes les dépenses de cour peu nécessaires; cessation des doubles emplois; obligation de résidence; liberté du commerce, la France ouverte aux étrangers

(1) *Œuvres complètes de Fénelon*. Édition de Saint-Sulpice, t. VII, p. 182 et suiv.

qu'on y attirerait; coutumes corrigées et réunies; abréviation de la procédure et d'autres mesures encore qui, prises à temps, auraient épargné bien des maux. Puis, à côté, des chimères ou des erreurs : lois somptuaires comme chez les Romains; corps militaire réduit à cent cinquante mille hommes; marine médiocre; et enfin tout un ensemble de mesures destinées à maintenir et accroître les privilèges de la noblesse, à laquelle toute mésalliance aurait été d'autre part défendue par les lois. Et nous laissons de côté des vues originales et hardies sur les relations de l'Église et de l'État où Fénelon va presque jusqu'à souhaiter la séparation, demandant pour l'Église la liberté d'élire, de déposer, d'assembler les pasteurs, comme les chrétiens sont libres de le faire dans les États du Grand Turc. En un mot, tout un ensemble de projets qui donnent une haute idée de l'esprit, sans faire naître l'impression qu'il y eût en leur auteur l'étoffe d'un homme d'État.

Que ces projets aient été communiqués au Duc de Bourgogne, cela ne fait nul doute, car nous voyons par une lettre du même Chevreuse que les mémoires précédens de Fénelon sur l'état des affaires avaient été communiqués au prince par Beauvilliers. Mais quelle impression en ressentit l'élève de Fénelon? Dans quelle mesure aurait-il été disposé à faire siennes ces réformes hardies qui n'auraient tendu à rien moins qu'à remanier de fond en comble l'administration de la France et à la transformer dans ses plus importantes parties? Ici, nous nous trouvons en présence d'un problème où les élémens certains de solution nous échappent, et nous entrons en pleine conjecture. Nous essayerons cependant, à l'aide du peu de documens certains que nous possédons, de démêler dans quelle mesure ces deux influences, sinon contraires, du moins différentes de Fénelon et de Saint-Simon, s'étaient exercées sur le Duc de Bourgogne et surtout de marquer comment il comprenait ses devoirs de Roi.

IV

Que le système politique adopté et les méthodes de gouvernement mises en pratique depuis tant d'années par Louis XIV, ne fussent pas destinées à lui survivre, le Duc de Bourgogne en avait, sans nul doute, le sentiment. Il n'était pas seul à le penser. Durant les dernières années du grand règne, les réformateurs

abondaient. Suivant l'expression très juste que Sainte-Beuve, dans les articles consacrées par lui au *Duc de Bourgogne* de Michelet, emprunte à Boisguillebert, « il n'y avait plus d'huile à la lampe, » et chacun cherchait le moyen d'en renouveler la provision, les uns en secret comme Saint-Simon et Fénelon, les autres dans des écrits rendus publics comme Vauban dans son *Projet d'une dîme royale* et Boisguillebert dans son *Détail sur l'état de la France*, d'autres enfin dans des ouvrages qui ne devaient voir le jour que plus tard comme l'abbé de Saint-Pierre et Boulainvilliers. Cette préoccupation datait de loin chez le duc de Bourgogne. Il est difficile de croire que ce fut seulement pour compléter son instruction qu'à l'âge de dix-sept ans il avait demandé, nous le rappelons, à chaque intendant de lui fournir un mémoire détaillé sur l'état de sa province, et pour peu que les rapports des intendans aient été fidèles, la lecture des quarante-deux volumes in-folio qui composaient la collection de leurs mémoires dut le convaincre que beaucoup de choses étaient à changer dans le royaume.

Il se rendait compte cependant qu'interroger des fonctionnaires sur ce qui se passe dans leurs services n'est pas une manière très sûre d'arriver à la vérité, et il accueillait, il provoquait même d'autres témoignages. C'est ainsi qu'il ne rejetait sans examen aucun des mémoires que des particuliers lui adressaient du fond des provinces. « Quand il n'y auroit, disait-il, qu'une seule observation judicieuse dans un volume entier de spéculations chimériques, on ne doit pas regretter le temps qu'on a passé à le lire (1). » Grand était le nombre de ceux qui ainsi s'adressaient à lui. Un jour même, rapporte la marquise d'Huxelles (2), il trouvait sur son bureau, déposé par une main inconnue, un mémoire qui contenait des conseils mélangés de vives critiques sur l'administration intérieure du royaume. Ainsi, depuis qu'il était devenu l'héritier présomptif et immédiat du trône, tous les yeux se tournaient vers lui. Fatiguée par la longue domination d'un vieux roi dont la gloire s'était obscurcie, la France aspirait à voir luire, sous un jeune prince, l'aube d'un jour nouveau.

Quel avait été cependant le résultat d'une si longue prépara-

(1) Proyart, t. II, p. 360.

(2) Bibliothèque du musée Calvet à Avignon. Papiers inédits de la marquise d'Huxelles.

tion? Jusqu'à quel point les projets de gouvernement du Duc de Bourgogne étaient-ils, dans son propre esprit, mûris et arrêtés? C'est une question à laquelle il est assez difficile de répondre avec précision. La seule chose qu'on sache, c'est qu'il s'enfermait pour travailler, qu'il écrivait beaucoup, et que de nombreux papiers furent, après sa mort, trouvés dans son bureau et sa cassette. On sait également que ces papiers furent brûlés par le Roi. Nous raconterons plus tard la scène. Mais on sait également que la destruction ne fut pas complète. Lorsqu'en 1782 l'abbé Proyart, qui avait déjà écrit la *Vie du Dauphin père du Roi*, entreprit d'écrire cette *Vie du Duc de Bourgogne* à laquelle nous avons fait de si fréquens emprunts, l'abbé Soldini, confesseur de Louis XVI, lui communiqua un grand nombre de papiers provenant de la succession de la Dauphine Marie-Josèphe de Saxe, mère de Louis XVI. Parmi ces papiers, et confondus avec ceux du Dauphin, père de Louis XVI, au point qu'on avait cru d'abord qu'ils provenaient de lui, se trouvaient un certain nombre d'écrits dont le Duc de Bourgogne était l'auteur. Proyart s'en servit pour composer sa *Vie du Dauphin père de Louis XV*, dont il allongea le titre par cette phrase: *écrite sur les mémoires de la Cour et enrichie des écrits du même prince*. Ces écrits, publiés par Proyart, et qui occupent, dans ses deux petits volumes, un grand nombre de pages, sont les seuls documens où l'on soit en droit de chercher la pensée authentique du Duc de Bourgogne. Mais Proyart a-t-il publié tous les papiers qui lui ont été confiés? Le contraire est très vraisemblable. Ainsi que le fait observer judicieusement M. Paul Mesnard, « il est infiniment probable que Proyart n'eut pas les coudées franches. » Sans doute, au commencement du règne de Louis XVI, la liberté des publications était devenue plus grande, et la censure préalable, à laquelle tous les ouvrages étaient soumis, s'exerçait avec plus d'indulgence que par le passé. Louis XVI avait permis, en 1774, la publication de l'*Examen de conscience sur les devoirs de la royauté*, et c'était déjà de sa part une grande concession ; mais peut-être considéra-t-il comme imprudent de donner un consentement formel à l'apparition d'un ouvrage où serait attribué à un prince, dont la mémoire était demeurée populaire, tout un plan de réformes que lui-même n'était pas disposé à accorder. Ce consentement aurait paru une approbation tacite qui l'aurait engagé malgré lui. De là vient, sans doute, comme le fait encore observer

M. Mesnard « qu'une conclusion pratique manque presque toujours aux maximes, aux principes cités par Proyart (1). » Ce qui nous a été conservé du Duc de Bourgogne présente bien plutôt le caractère de considérations générales, religieuses ou politiques, que de projets arrêtés. Quelle sanction le Duc de Bourgogne aurait-il donnée à ces considérations dans la pratique? Sur quels points ses résolutions étaient-elles irrévocablement prises? Là où il y avait désaccord entre ses deux mystérieux conseillers, Saint-Simon et Fénelon, de quel côté penchait-il? C'est ce qu'il serait téméraire de prétendre dire avec certitude. Aussi, sans nous hasarder à des assertions sans fondement, essayerons-nous plutôt de montrer comment, au point de vue moral, il comprenait son métier de roi, et à quelles conséquences sa conception du rôle et des devoirs de la royauté l'aurait conduit, sans entrer, sur les questions secondaires d'administration, dans des détails que Proyart nous fournit avec abondance, tandis que, soit prudence, soit défaut d'information, il demeure muet sur des questions plus hautes.

Si nous avons bien fait connaître et comprendre le caractère du Duc de Bourgogne, on ne s'étonnera pas que nous disions que le trait dominant chez lui était la conscience. Fénelon connaissait bien son royal élève lorsqu'il rédigeait, à son intention, l'*Examen de conscience sur les devoirs de la royauté*, car la conscience était le principal levier par lequel on pouvait agir sur cette âme. Il était consciencieux jusqu'au scrupule, et l'exagération d'une très noble vertu lui avait souvent donné des apparences de faiblesse et d'indécision. Mais à mesure qu'il avançait en âge, il prenait de la fermeté. Les petitesses disparaissaient et la grande idée du devoir, dominant toutes les autres, devenait la maîtresse de sa vie. Loin que la perspective du pouvoir immense et presque sans bornes dont il serait prochainement revêtu, causât chez lui, comme il eût été naturel chez un être jeune et tenu longtemps dans la dépendance, une sorte d'enivrement, il envisageait au contraire cette perspective avec des sentimens d'appréhension et presque d'effroi. La pensée des soucis, des devoirs, des responsabilités de la royauté l'entretenaient dans un état de tremblement; il était hanté de cette préoccupation au point que, de temps à autre, il ne pouvait retenir l'expression de

(1) *Les projets de gouvernement du duc de Bourgogne. Introduction*, p. LXXIII.

ses anxiétés et qu'elle éclatait au dehors. Saint-Simon raconte à ce propos une scène curieuse.

C'était, par un mélancolique hasard, quinze jours avant la mort du jeune prince; un certain nombre de seigneurs et de dames de la Cour étaient rassemblés dans un des salons de Marly. La conversation était fort gaie. On y faisait des contes sur ces galopins de cuisine qui, par la belle saison « passoient leurs nuits sur les degrés du palais de Versailles, souvent à découvert et ne s'en portaient pas plus mal. On rioit de leurs aventures, et le Duc de Bourgogne rioit comme les autres, lorsque peu à peu, élevant le sujet, il dit que ces petits garçons étoient heureux en ceci qu'ils n'avoient point de soins ni comptes à rendre, qu'encore qu'il y eût assurément des gens plus heureux les uns que les autres, cependant il sembloit que Dieu dispensât les peines et les satisfactions, de façon à se balancer partout; puis, s'animant peu à peu : « Par exemple, reprit-il avec plus de voix et de feu, un Roy, avec tout son éclat extérieur, n'a-t-il pas ses peines? Il est le plus à plaindre de ses sujets, s'il fait ou s'il ne fait pas son devoir. Croit-il que tout ce faste, cette autorité, cette grandeur soit faitte pour luy? C'est l'homme de l'Estat, le serviteur de ses peuples, celui qui n'est préposé que pour les gouverner et les rendre heureux. Ce n'est que pour cette fin et pour y administrer justement tout, sans retour pour soy, que cette autorité et cet éclat extérieur luy est donné, et le plaisir attaché à son estat n'est qu'en dédommagement de son travail, de son application, de ses veilles, car il doit tout son temps et tout son repos. Il n'est fait que pour cela et en rendra compte ; c'est son travail, comme à ces galopins de coucher sur la dure et à découvert, ce qui n'est pas si pénible à eux qui y sont nés et nourris et ne connoissent autre chose, qu'à un Roy, qui couche à son aise, les fatigues du corps et d'esprit auxquelles il se doit livrer sans cesse et sans relâche. » « Je ferois tort, continue Saint-Simon, aux sentimens et à l'éloquence naturelle de ce Prince, si j'entreprenois de la rendre en cette occasion ; mais chacun se regardoit avec stupeur et délectation de ce qu'il osoit en tant dire et qu'il en sçavoit tant sentir. On y estoit pénétré d'un air de vérité, et, pour la dire entière, il s'engoua, si j'ose ainsy parler, s'anima ; ses yeux, plus perçans que de coutume, décochoient ses sentimens qu'il exprimoit avec une énergie flamboyante ; en un mot, la surprise d'en tant entendre en public fut extrême, mais chacun en fut si

vivement pénétré que les larmes estoient touttes prestes à couler (1). »

Nous trouvons l'expression de ces mêmes nobles sentimens dans ce fragment sur les devoirs des rois qui a été retrouvé dans la cassette du Duc de Bourgogne et publié par Proyart : « De tous les hommes qui composent une nation, le plus à plaindre, et celui qu'on plaint le moins, c'est le souverain. Il a toutes les incommodités de la grandeur, sans pouvoir presque en goûter aucun des agrémens. Toute sa vie se passe dans un tourbillon d'affaires : elle n'est qu'un cercle de représentations gênantes, de soins inquiétans, de travaux pénibles, de sollicitudes accablantes... Le Souverain a des palais et des richesses, mais des palais qu'il ne connoît pas, et des richesses dont il ne jouit pas. Il est, par la nécessité de sa condition, ce que saint Paul veut que le chrétien soit par vertu ; il a tout et ne possède rien. Il est, à proprement parler, moins riche que le moindre de ses sujets, parce que tous les besoins de l'État sont ses besoins et qu'ils surpassent toujours sa fortune. Un père de famille n'est jamais riche quand ses revenus ne suffisent point pour la subsistance de ses enfans. Un Roi père est vraiment indigent de toute l'indigence de ses sujets (2). »

Ce n'était pas seulement au point de vue de sa quiétude personnelle et du lourd fardeau des occupations dont le poids tomberait sur lui, que le Duc de Bourgogne semblait appréhender bien plutôt que désirer le pouvoir. C'était surtout au point de vue de sa responsabilité morale et du compte qu'il serait un jour appelé à rendre à Dieu de l'exercice qu'il aurait fait de ce pouvoir : « Celui, dit-il dans un de ses écrits, qui est venu dans la bassesse de la nature humaine pour mon salut, viendra dans l'éclat de la majesté divine pour me juger. Comme sauveur, il veut maintenant me procurer une éternité de bonheur, mais comme juge, ne me condamnera-t-il pas un jour à un malheur éternel ? La qualité de prince, sans celle d'homme de bien, ne serviroit qu'à me rendre plus condamnable à son tribunal, car plus on a reçu de faveurs de sa main, plus le compte qu'il en demandera sera grand. Je dois donc beaucoup plus travailler à vivre en chrétien qu'en prince. Je ne dois me servir de la grandeur attachée à mon rang que pour m'élever à une plus sublime vertu en m'humiliant sous la main toute-puissante de

(1) *Écrits inédits de Saint-Simon*, t. II. *Mélanges*, t. I, p. 420.
(2) Proyart, t. II, p. 48.

Dieu et en faisant aux autres tout le bien qu'ils peuvent attendre de moi (1). »

Le Duc de Bourgogne traduisait le sentiment de ses devoirs vis-à-vis de ceux sur qui il était appelé à régner par cette maxime qu'il répétait souvent, et qui faisait l'admiration de Saint-Simon : qu'un Roi est fait pour les sujets et non les sujets pour lui, « mot de père de la patrie, ajoute Saint-Simon, qui, hors de son règne que Dieu n'a pas permis, seroit un affreux blasphème. » Saint-Simon ignorait sans doute qu'Henri IV avait dit à peu près la même chose lorsqu'il écrivait « que les rois n'étant pas nés pour eux, mais pour les États et les peuples sur lesquels ils sont constitués, ne doivent jamais aspirer à d'autre tranquillité que celle du tombeau et qu'il faut qu'ils meurent en l'action. » Le Duc de Bourgogne est mort avant l'action, mais il s'y préparait. Il se préoccupait d'exercer son pouvoir avec justice et dans l'intérêt de son peuple, mais nous ne savons par aucun document émané directement de lui quelles limites il entendait de lui-même imposer à ce pouvoir. Il était trop consciencieux pour ne pas sentir que l'écueil du pouvoir royal est ce qu'il appelle lui-même quelque part « la tyrannie, » et trop bon théologien, trop pénétré des principes de Bossuet, dont il avait lu certainement la *Politique tirée de l'Écriture sainte*, pour ne pas savoir que le pouvoir absolu, revendiqué par Bossuet pour les rois, n'est pas la même chose que le pouvoir arbitraire; nous ajouterons même, trop bon élève de Fénelon, pour ne pas partager les idées de son maître sur les dangers du despotisme. Chevreuse lui avait certainement communiqué une lettre où Fénelon s'exprime en ces termes : « Pendant que le despotisme est dans l'abondance, il agit avec plus de promptitude et d'efficacité qu'aucun gouvernement modéré, mais quand il tombe dans l'épuisement, sans crédit, il tombe tout à coup sans ressource. Il n'agissait que par pure autorité. Le ressort manque... Quand le despotisme est notoirement obéré et banqueroutier, comment voulez-vous que les âmes vénales qu'il a engraissées du sang du peuple se ruinent pour le soutenir? » Enfin, le Duc de Bourgogne était trop humble et trop méfiant de sa propre nature pour ne pas reconnaître que les rois sont sujets aux faiblesses et à l'erreur. Mais, encore une fois, dans quelles institutions entendait-il chercher une garantie

(1) Proyart, t. II, p. 335.

contre la tyrannie, le despotisme où l'erreur? Proyart ne nous apprend rien à ce sujet. Il nous dit bien qu'aux yeux du Duc de Bourgogne, « après le secours du ciel, rien n'était plus nécessaire à un roi qu'un ami fidèle... un ami généreux et sincère, un ami bien éprouvé qui soit autorisé et même obligé, sur la foi de l'amitié, de l'avertir quand il s'écarte de ses devoirs et que le mal se fait en son nom, soit qu'il y ait part ou qu'il l'ignore. Et comme un ami fidèle est lui-même sujet à erreur et peut ne pas être au courant de tout, le Dauphin voulait encore qu'un Roi cherchât la vérité dans le commerce des personnes qui peuvent l'en instruire, « et qu'il l'accueille de quelque manière qu'elle lui soit présentée, lors même que ce ne serait pas avec ces ménagemens que souhaiteroit l'amour-propre (1). » Mais un ami fidèle n'est pas une institution, et comme, immédiatement après avoir rapporté ces réflexions, Proyart nous parle de l'importance que le Duc de Bourgogne attachait au choix des ministres, on pourrait croire qu'il ne voyait de garantie contre les entraînemens ou les erreurs des rois que dans un choix judicieux de leurs serviteurs. Ce serait une erreur, et s'il y a lieu de regretter que la destruction des papiers du Duc de Bourgogne par Louis XIV, ou leur publication incomplète par Proyart ne permette de rien affirmer à ce sujet, on peut cependant sur ce point s'en rapporter au témoignage de Saint-Simon, qui, s'il est suspect quand il attribue au Duc de Bourgogne la paternité de tous les projets enfantés par lui-même, peut être tenu pour sincère lorsqu'il dit formellement que le Duc de Bourgogne était « ami des États généraux (2). » Dès cette époque, les réformateurs considéraient en effet la convocation des États généraux comme un remède aux difficultés de toute nature au milieu desquelles le pays se débattait. C'était assurément aux États généraux que Fénelon pensait, lorsqu'il adjurait Louis XIV « de se ressouvenir de la vraie forme du royaume et de tempérer le despotisme, cause de tous nos maux (3). » Mais si le Duc de Bourgogne était véritablement ami des États généraux et s'il lui avait fallu un jour témoigner de cette *amitié* dans la pratique, il aurait pu se trouver fort embarrassé lorsqu'il lui aurait fallu faire un choix entre la conception fort différente du rôle que ses deux conseillers éventuels, Saint-

(1) Proyart, t. II, p. 52-53.
(2) *Écrits inédits de Saint-Simon*. III. *Mélanges*, II, p. 419.
(3) *Œuvres complètes de Fénelon*. Édition de Saint-Sulpice, t. VII, p. 323.

Simon et Fénelon, entendaient leur attribuer, les États généraux n'étant, aux yeux de Saint-Simon, « qu'un grand nom qui séduit quelques personnes, un leurre auquel on peut prendre la nation et une multitude ignorante, mais ne devant être qu'un corps de plaignans, de remontrans, et, quand il plaît au Roi de le lui permettre, de proposans; » tandis que Fénelon les assemble tous les trois ans et leur reconnaît le droit de délibérer « sur les fonds à lever par rapport aux charges extraordinaires » et aussi, celui d'étendre « par voie de représentations » leurs délibérations « sur toutes les matières de justice, de police, de finance, de guerre, d'alliances et négociations, de paix, d'agriculture, de commerce (1). »

Le Duc de Bourgogne aurait-il été aussi loin? Nous en doutons. Proyart nous apprend en effet qu'à ses yeux ce n'était point dans une assemblée de sages qu'il fallait chercher la sagesse, et qu'il valait mieux consulter les particuliers que l'assemblée. « Je ne connois rien, disait-il, de plus ignorant qu'une assemblée de savans ni de moins clairvoyant qu'une assemblée de sages, » et il s'appuie sur la division des opinions qui se produit souvent dans les assemblées pour dire que « celui qui n'étoit que dans l'obscurité avant de consulter, se trouve dans les plus épaisses ténèbres, après l'avoir fait (2). » Professant sur les assemblées cette opinion un peu dédaigneuse, il n'est pas probable qu'il eût pris son parti, comme le lui aurait proposé Fénelon, d'associer les États généraux à son administration, quoique Saint-Simon dise encore qu'il se serait servi de leur réunion, au moins comme moyen d'information et qu'il se serait plu « dans le sein de sa nation rassemblée. » Il est en tout cas un point sur lequel le Duc de Bourgogne se serait trouvé d'accord avec Fénelon, comme avec Saint-Simon : c'est le rétablissement des États provinciaux. Il était frappé, comme chacun, de la paix et de la prospérité relatives qui régnaient dans les pays d'État et il se proposait non seulement de maintenir ces institutions anciennes, là où elles existaient encore, mais de les rétablir là où elles avaient été abolies, et de supprimer les intendans, ces ancêtres de nos préfets, par qui les États provinciaux avaient été remplacés dans les pays dits de Généralité, en les remplaçant eux-mêmes par des *missi domi-*

(1) *Œuvres complètes de Fénelon.* Édition de Saint-Sulpice, t. VII, p. 323.
(2) Proyart, t. II, p. 67.

nici, renouvelés de Charlemagne. Comme les *Tables de Chaulnes* sont d'accord sur ces points avec les *Projets de gouvernement*, il n'y a aucun doute que cette importante réforme n'eût été mise en pratique par le Duc de Bourgogne, et par cette réforme, la face et la marche générale des choses auraient été singulièrement changées, car c'eût été la fin de cette centralisation excessive à laquelle la monarchie tendait depuis Richelieu, que Louis XIV a fortifiée, que le premier Empire a aggravée et aux procédés de laquelle la République ne paraît pas disposée à renoncer, bien au contraire, puisqu'elle ne pense qu'à étendre les pouvoirs et l'intervention de l'État.

Il n'est pas douteux non plus que la commune renommée avait raison lorsqu'elle lui attribuait le dessein de transférer à des conseils administratifs les pouvoirs considérables dont, peu à peu, les ministres s'étaient emparés sous Louis XIV. Sans doute il avait trop d'équité dans l'esprit pour adopter tous les griefs passionnés de Saint-Simon contre ces « marteaux de l'État, » et depuis qu'il travaillait avec eux, et en particulier avec Desmarets, il avait pu apprécier la valeur et le véritable dévouement de quelques-uns d'entre eux à la chose publique. Mais il avait aussi pu voir de près les inconvéniens d'un système qui, dans chaque département, assurait au ministre une prépondérance sans borne et ne laissait arriver aux différens Conseils (sauf peut-être au Conseil d'En-Haut) que des affaires toutes mâchées où les décisions avaient été arrêtées par avance entre le ministre et le Roi. Le système des Conseils remplaçant les ministres, que lui recommandaient chacun de leur côté Saint-Simon, Chevreuse, Fénelon, avait été adopté par lui. Un projet, tout rédigé, fut trouvé dans sa cassette, et la déclaration royale qui, au début de la Régence, établit les Conseils, faisait avec raison dire au jeune Roi : « Le plan en avoit déjà été tracé par notre très honoré père, dont nous aurons au moins la satisfaction de suivre les vues, si le ciel nous a privé de l'avantage d'être formé par ses grands exemples. » Mais ce projet n'ayant malheureusement pas été conservé, nous ne savons pas comment il entendait la composition de ces Conseils. S'il eût adopté les plans de Saint-Simon, ces Conseils au nombre de sept auraient été, — le Conseil du Commerce seul excepté, — composés presque exclusivement de grands seigneurs, et toujours présidés par un duc et pair ou un maréchal de France. Le Conseil d'État en particulier, le

premier de tous, devait, d'après Saint-Simon, être composé du Roi et de cinq ministres, « dont aucun ne sera de robe ni de plume, et n'en aura jamais été, et qui seuls porteront le nom de ministres d'État, les autres ministres n'entrant que quand ils y seront appelés et n'y ayant point voix délibérative (1). » Mais rien ne prouve que le Duc de Bourgogne ait entendu donner à ces Conseils une composition aussi exclusivement aristocratique.

Sans doute il aimait fort la noblesse. Saint-Simon n'exagère rien lorsqu'il dit que le Duc de Bourgogne « étoit touché jusqu'au plus profond du cœur de la ruine de la noblesse, des voies prises et toujours continuées pour l'y réduire, de l'abâtardissement que la misère et le mélange du sang par les continuelles mésalliances nécessaires pour avoir du pain avoient établi dans leur courage. » Comme Saint-Simon, « il étoit indigné de voir cette noblesse française, si célèbre, devenue un peuple presque de la même sorte que le peuple même, et seulement distinguée de lui en ce que le peuple a la liberté de tout travail, de tout négoce, des armes mêmes, au lieu que la noblesse est devenue un autre peuple qui n'a d'autre choix qu'une mortelle et ruineuse oisiveté, qui, par son inutilité à tout, la rend à charge et méprisée, ou d'aller à la guerre se faire tuer (2). » Boulainvilliers, de son côté, était bien informé en lui prêtant « une distinction tendre et compatissante pour la noblesse (3). » Le Duc de Bourgogne avait en effet pitié de la condition pénible à laquelle un grand nombre de gentilshommes étaient réduits, et il avait raison. C'est une des erreurs les plus communément entretenues sur l'ancien régime de croire qu'une noblesse opulente se superposait à un peuple misérable. La vérité, c'est que, si certaines familles nobles jouissaient d'une grande fortune, — et encore leurs affaires étaient-elles souvent embarrassées, — un très grand nombre, surtout parmi celles qui appartenaient à la noblesse de province, connaissait la gêne, quelques-unes même la misère. Lorsque Mme de Maintenon parlait sans cesse de la pauvre noblesse, elle en savait quelque chose, elle qui, laissée à la charge d'une tante avare, avait gardé les dindons dans son enfance, et dans les instructions qu'elle donnait de vive voix aux demoiselles

(1) *Projets de Gouvernement*, p. 61.
(2) Saint-Simon. Édition Chéruel de 1857, t. X, p. 109.
(3) *État de la France*, préface p. 1.

de Saint-Cyr, qui appartenaient toutes, comme on sait, à cette pauvre noblesse, elle ne se faisoit pas faute de leur répéter que la vie à laquelle elles devaient se préparer était une vie de privation. Le Duc de Bourgogne savait cela. Il savait qu'une des causes les plus fréquentes de la condition misérable où la noblesse se voyait réduite était son zèle à servir en temps de guerre. Il lui en gardait reconnaissance et la considérait comme le plus ferme soutien de l'État. Assurément il n'aurait pas pratiqué vis-à-vis d'elle ce système d'exclusion que Louis XIV avait érigé en doctrine lorsque, dans ses *Instructions au Dauphin*, il expliquait les motifs qui l'avaient toujours déterminé à choisir ses ministres dans un état obscur en disant : « Il falloit faire connoître au public, par le rang même où je les prenois, que mon dessein n'étoit pas de partager avec eux mon autorité. Il m'importoit qu'ils ne conçussent pas par eux-mêmes de plus hautes espérances que celles qu'il me plaisoit de leur donner, ce qui est difficile aux gens de grande naissance. » Le Duc de Bourgogne aurait certainement appelé aux affaires des gens de grande naissance, Beauvilliers, Chevreuse, Saint-Simon. Mais, quoiqu'il fît la distinction entre ce que Saint-Simon appelle les grands seigneurs, les nobles et les simples gentilshommes, ce que lui-même appelait la haute et la commune noblesse, cependant il ne bornait pas sa sollicitude à la haute noblesse, et il l'étendait à la commune, qu'il voulait tirer de sa situation inférieure. Pour la relever, il lui donnait, dit Proyart, « une sorte de droit naturel aux distinctions honorables et aux emplois avantageux (1). » Partant de l'idée que « l'origine de la noblesse est le mérite guerrier et qu'il est naturel de penser que les enfans des héros seront plus braves que les autres, » il voulait que, dans l'armée, la plupart des grades leur fussent réservés, mais à ceux-là seulement qui avaient servi à l'armée, non point à ceux qui n'avaient servi qu'à la Cour, et il s'indignait que « les courtisans toujours empressés de demander, et à toute heure à portée de le faire, n'eussent pas honte de solliciter pour un homme qui n'avoit jamais été à la guerre un poste vacant par la mort d'un officier qui avoit été tué sur la brèche. »

De même il croyait bon que les principaux sièges de l'épiscopat fussent réservés à la noblesse. Sans doute « la sainteté de

(1) Proyart, t. I, p. 375 et *passim*.

la vie, le zèle du salut des âmes et la science propre à diriger ce zèle » étaient les qualités essentielles à l'épiscopat, et celui qui ne les réunissait pas ne devait pas être promu à cette éminente dignité, fût-il d'une des premières maisons du royaume; mais, « quand ces qualités se trouvent jointes à un nom distingué, le sujet, pensait-il, doit être préféré à celui qui, réunissant les mêmes qualités, seroit d'une naissance obscure, car il est certain que la religion a quelque chose de plus respectable aux yeux du vulgaire quand il la voit annoncée et pratiquée par un homme de naissance. »

La préférence accordée à la noblesse était donc chez le Duc de Bourgogne un principe de gouvernement. Mais cette préférence n'allait pas jusqu'à l'exclusion de la roture, contre laquelle on ne le sent animé d'aucune des passions dont déborde Saint-Simon. Bien au contraire, il reconnaît que « c'est servir l'Église que d'élever à l'épiscopat des ecclésiastiques d'un mérite reconnu et d'une éminente sainteté, lors même qu'ils seraient des roturiers, car les talens et la vertu peuvent tenir lieu de la plus haute naissance. » De même il estimait qu'il était bon que, dans tous les régimens, il y eût au moins un officier de fortune qui eût commencé par être soldat. « Ce seroit, disait-il, un encouragement toujours parlant, tant pour le soldat que pour l'officier même qui doit avoir à cœur que le soldat ne lui soit point préféré. » Il aimait à rappeler que, sur un rapport avantageux que lui avait fait Vendôme, il avait fait capitaine un simple sergent du régiment de Navarre.

Il faut ajouter que la noblesse aurait trouvé en lui un surveillant sévère et vigilant. Il annonçait l'intention de prendre des mesures sévères contre les exactions dont certains seigneurs se rendaient coupables, par eux-mêmes et plus souvent par leurs intendans, aux dépens des paysans. Il voulait que certains droits, certaines redevances, abusivement créés par eux fussent abolis, et il aurait certainement cherché avec Fénelon le moyen de mettre en pratique ce bref article des *Tables de Chaulnes* : punir les seigneurs violens.

Dans son désir de favoriser la noblesse, le Duc de Bourgogne aurait-il été plus loin? Lui aurait-il assigné un rôle politique? Après avoir rétabli les ducs et pairs, comme il l'aurait fait incontestablement, dans ces dignités honorifiques dont la perte désolait Saint-Simon et dont la restitution paraissait à leur

infatigable champion la plus urgente et la plus importante de toutes les réformes, les aurait-il constitués en corps politique? Aurait-il rétabli, sous une forme ou sous une autre, ces *placita* d'autrefois, qui n'étaient composés que du Roi et de ses grands vassaux, où « se décidoient, dit Saint-Simon, la paix et la guerre, et où les pairs avoient la puissance législative et constitutive pour les grandes sanctions de l'État. » Cela est possible, mais nullement certain. Henri Martin nous paraît avoir été beaucoup trop loin lorsqu'il dit que le Duc de Bourgogne se proposait de créer une monarchie aristocratique consultative et « de constituer en France ce qui n'y avait jamais été, une aristocratie gouvernante (1). » Que ce fût la tendance de son esprit et que la noblesse eût exercé sous son règne une beaucoup plus grande influence que sous le précédent, on n'en saurait disconvenir; mais il s'en faut que ses décisions sur ce point fussent aussi arrêtées que le dit Henri Martin, et, pour être fidèles à la ligne que nous nous sommes tracée de ne demander ses projets qu'au Duc de Bourgogne lui-même et point à un autre, nous sommes obligés de laisser dans le doute la question, intéressante cependant, de savoir quelle part de pouvoir politique il aurait attribuée à la noblesse.

V

Si le Duc de Bourgogne aimait la noblesse, c'est une justice à lui rendre qu'il aimait aussi le peuple, et l'expression de *tendresse compatissante* dont se servait Boulainvilliers s'applique ici davantage encore. Il avait, en effet, la préoccupation constante, poussée parfois jusqu'à l'obsession, de la misère publique qui avait pris, depuis quelques années, surtout depuis l'hiver de 1709 et depuis les malheurs de la dernière guerre, des proportions inquiétantes pour l'avenir du royaume. Cette préoccupation ne lui inspirait pas seulement une charité ardente dont nous avons raconté les traits (2), qui le poussait à distribuer en aumônes la presque-totalité de la pension qu'il recevait du Roi et à se dépouiller pour les pauvres. Elle le portait à s'enquérir des causes de cette misère, dont il croyait, non sans raison, découvrir l'explication principale dans la mauvaise administration des

(1) *Histoire de France*, t. XIV, p. 558.
(2) Voyez la *Revue* du 1er juin 1905.

finances publiques. C'était cependant avec une sorte de répugnance qu'il s'occupait des matières financières. Bien qu'il eût le droit d'assister aux séances de tous les Conseils, il n'avait jamais voulu assister à celles du Conseil des Finances, présidé cependant par Beauvilliers, et il fallut un ordre formel du Roi pour qu'il y vînt siéger après la mort de Monseigneur. Mais, depuis longtemps, il s'instruisait de ces matières. Nous voyons que, dans le questionnaire adressé par lui aux intendans, il sollicite de leur part les informations les plus minutieuses sur la façon dont les différens impôts, taille, capitation, gabelle, et bien d'autres encore, étaient établis et perçus. Leurs réponses ne lui avaient pas laissé ignorer quels effroyables abus s'étaient établis peu à peu dans l'assiette et le mode de recouvrement des impôts. Cette enquête avait fait naître chez lui des sentimens de violente indignation contre tous ceux qui étaient chargés de ce service, de quelque nom qu'ils s'appelassent : fermiers généraux, traitans, financiers, partisans, maltôtiers, qu'il voyait seuls s'enrichir au milieu de la ruine publique et qu'il accusait de se rendre coupables d'exactions dans la levée des impôts, dont l'impopularité retombait sur le Roi. L'animadversion qu'il ressentait contre eux éclata en public dans une circonstance curieuse et qui vaut la peine d'être rapportée.

C'était en 1710. A bout de ressources pour soutenir la guerre et faire face à la dépense des armées, Desmarets, contrôleur général, avait proposé à Louis XIV de superposer à tous les impôts déjà existans un impôt en exécution duquel aurait été prélevé, au profit de l'État, le dixième des revenus de toute espèce, et à quelque classe qu'appartinssent les bénéficiaires de ces revenus. Louis XIV, après quelques hésitations de conscience apaisées par une consultation de la Sorbonne que lui procura le Père Le Tellier, avait adopté ce projet et l'avait fait sanctionner, sans le laisser discuter, par le Conseil des Finances. On sait avec quelle violence Saint-Simon s'élève contre cette première application de l'impôt sur le revenu en France, en quels termes il décrit le désespoir d'une foule de gens « forcés à révéler eux-mêmes le secret de leur famille, la turpitude d'un si grand nombre, la combustion des familles par ces cruelles manifestations et cette lampe portée sur leurs parties les plus honteuses, » et comment il explique aussi que l'impôt fut loin de produire ce qu'on en attendait, et « que si tout homme, sans aucun excepté, se vit

en proie aux exacteurs, réduit à supputer et discuter avec eux son propre patrimoine, les seuls financiers s'en sauvèrent par leurs portefeuilles inconnus. » Mais il n'était pas seul à éprouver ces sentimens. Quelques jours après l'adoption de cet impôt par le Conseil des Finances, la Duchesse de Bourgogne avait réuni à dîner quelques-unes de ses dames dans ce réduit de la Ménagerie dont l'intimité lui plaisait. Au sortir de table, la conversation tomba sur cet impôt qui faisait l'objet des préoccupations générales. Le Duc de Bourgogne prit feu aussitôt. Il s'emporta contre cette invention nouvelle ainsi que contre toutes les autres avec tant de véhémence que, dit Saint-Simon, « le feu et les malédictions lui sortoient des yeux et de la bouche... Il dit, comme par manière d'excuse, qu'il falloit bien qu'enfin il se laissast la liberté d'en parler là où il étoit en particulier, parce qu'il en crevoit depuis longtemps et qu'une plus longue retenue à la fin lui feroit mal à la santé, tant il estoit plein et outré de ces tyrannies; et puis, tombant sur les partisans, sur leur luxe, sur leurs inventions, sur la manière inique dont les imposts se levoient, pour multiplier les frais et les levées, sans qu'il en revinst presque rien au Roy, sur la misère de tous les ordres de l'Estat, il conclut presque avec larmes qu'un royaume ainsi en proie à toute injustice ne pouvoit prospérer ny attirer la bénédiction de Dieu (1). »

La colère que le Duc de Bourgogne témoignait contre les partisans et qui le faisait, à l'étonnement de Saint-Simon, se départir vis-à-vis d'eux de la mesure et de la charité qu'il s'appliquait d'ordinaire à garder dans ses propos, tenait à ce qu'il les rendait responsables de la dureté avec laquelle les impôts étaient perçus. Il n'avait pas tort, car le déplorable système des fermes, c'est-à-dire du droit concédé soit à certains particuliers, soit à certaines associations, de percevoir au nom du Roi les impôts dont une partie seulement allait au Trésor, le surplus étant retenu pour frais de perception ou constituant le bénéfice des fermiers, poussait ces derniers à des actes d'inhumanité qui allaient jusqu'à l'exaction, et qui, dans sa compassion pour le peuple, excitaient l'indignation du Duc de Bourgogne. « L'intention du souverain qui est le père commun de ses sujets n'est point, disait-il, et ne sauroit être que le dernier d'entre eux soit

(1) Écrits inédits de Saint-Simon, t. II. *Mélanges*, t. I, p. 481.

opprimé, et ceux qui sont chargés des répartitions ne seront jamais désavoués pour lui avoir prêté des sentimens de compassion pour les malheureux. » « Emprisonner, disait-il encore, pour une modique somme, un misérable, réduit à ne pouvoir la payer parce qu'il aura essuyé une longue maladie, ou parce qu'il sera chargé d'élever un troupeau d'enfans qui mangent du pain sans en gagner, c'est une cruauté que personne n'est autorisé à exercer au nom du Roi (1). » Aussi se prononce-t-il nettement pour que les grêles, les inondations, les incendies, la mortalité des animaux donnent lieu à des modérations ou à des exemptions de subsides. Mais ces considérations d'humanité n'étaient pas seules à l'émouvoir. Il se préoccupait aussi d'assurer une plus juste répartition des charges publiques, et, s'il ne faut point s'attendre à trouver chez lui des vues hardies par lesquelles il aurait devancé son temps, il est juste de reconnaître qu'il préparait sur ce point des réformes qui auraient été tout au moins équitables et judicieuses.

C'est une assertion qu'on s'en va souvent répétant avec légèreté que, sous l'ancien régime, le peuple seul, c'est-à-dire les paysans et les artisans, payaient les impôts, la noblesse ainsi que le clergé en demeurant exempts. Sans parler des aides ou, comme nous dirions aujourd'hui, des impôts indirects qui pesaient d'un poids très lourd sur tout le monde, d'autres impositions, entre autres la capitation, étaient payées par les seigneurs tout comme par les roturiers. L'impôt du dixième dont nous parlions tout à l'heure fut également payé par tous, et Saint-Simon se plaint à cette occasion de ce que « seigneurs et roturiers, nobles et gens d'Église, étoient déjà écrasés d'impôts. » Mais il est vrai que les nobles étaient exempts d'un impôt très lourd, la taille, que ce fût la taille personnelle, qui correspondait à notre contribution mobilière, ou la taille réelle, qui correspondait à peu près à notre contribution foncière. Cette inégalité originaire s'était aggravée encore par ce double abus qu'un certain nombre de faux nobles se prévalaient de titres auxquels ils n'avaient point droit pour faire exempter leurs terres, et ensuite qu'un certain nombre de vrais nobles qui avaient acheté des terres roturières les avaient fait exempter de la taille, ce qui, l'impôt étant levé dans chaque paroisse par répartition, augmentait

(1) Proyart, t. II, p. 6.

les charges des contribuables roturiers de la paroisse. Le Duc de Bourgogne se proposait de réprimer ce double abus. Il entendait qu'il fût fait, dans chaque généralité, un tableau précis des terres nobles qui ne seraient considérées comme telles que sur titres authentiques, que ces terres, si elles passaient entre des mains roturières, ce qui arrivait fréquemment, devinssent sujettes à toutes les impositions, mais, en revanche, que les terres roturières acquises par des nobles continuassent à payer la taille comme par le passé. « Le peuple, disait-il avec raison, y trouvera un soulagement réel, et la noblesse cet avantage que le Roi sera plus en état de lui faire sentir ses bienfaits pour les services qu'elle rend à l'État, » avantage, soit dit en passant, un peu vague et compensation que la noblesse aurait peut-être trouvée médiocre.

Une autre cause d'inégalité dans la perception de la taille était la « prodigieuse multitude des charges, tant dans la Maison du Roi que dans les villes du Royaume, qui, disait encore le Duc de Bourgogne, sont un autre abyme qui absorbe le plus clair des revenus de l'État. » En effet, les terres appartenant aux propriétaires de ces charges jouissaient de l'exemption comme si elles eussent été des terres nobles, et le Duc de Bourgogne s'indignait de ce que de riches propriétaires acceptassent les charges les plus viles pour assurer l'exemption à leurs terres. « Le fardeau dont le riche se décharge ainsi, disait-il, retombe sur le pauvre (1). » En attendant qu'il fût possible de couper le mal dans sa racine par le remboursement et la suppression de ces charges, le Duc de Bourgogne proposait de limiter et de fixer, suivant l'importance de la charge, la quantité de terres que chaque officier pourrait soustraire aux impositions publiques, et il ne s'inquiétait pas des réclamations auxquelles cette limitation pourrait donner lieu, car on aurait été en droit de répondre aux réclamans « qu'on ne s'attendoit pas à ce que les propriétaires les plus opulens se rendissent acquéreurs des plus vils emplois, non pas pour les exercer, mais uniquement pour soustraire leurs immenses possessions aux charges publiques. »

Le Duc de Bourgogne se rendait donc, on le voit, un compte très exact des injustices et des souffrances dont le principe, alors

(1) Proyart, t. II, p. 14 et *passim*.

généralement admis, de l'inégalité devant l'impôt, faisait tomber le poids sur le peuple et en particulier sur les paysans. Pour porter remède à ces injustices et à ces souffrances, il se proposait d'adopter toute une série de mesures qui, assurément, n'auraient pas été sans efficacité. Aurait-il été plus loin? Instruit par l'expérience, contraint par la nécessité, se serait-il rallié à cette idée nouvelle de l'universalité de l'impôt « perçu sur les sujets de toute condition » que déjà certains esprits hardis mettaient en avant : ainsi Michel Levassor dans ses *Lettres d'un gentilhomme français sur l'établissement d'une capitation générale en France* publiée, à Liège; Bois-Guillebert dans le *Détail de la France* publié en 1695; enfin Vauban dans son fameux *Projet d'une Dîme royale*, qui ne fut répandu, et d'une façon un peu clandestine, qu'en 1707, mais dont le manuscrit, dès la fin de 1699, avait été communiqué à Chamillard et par celui-ci, suivant toute vraisemblance, au Roi. Assurément il serait téméraire de l'affirmer. Cependant il est à remarquer que le Duc de Bourgogne parlait avec sympathie de Vauban et ne paraît pas avoir été effrayé des hardiesses contenues dans la *Dîme royale :* « J'aime, disait-il, à entendre raisonner Vauban... Ses vues sur les impositions publiques me paroissent offrir un nombre d'avantages réels. » Aussi ne paraît-il pas éloigné d'adopter le principe d'un impôt unique qui aurait remplacé tous les autres, et, s'il soulève des objections dont quelques-unes sont sensées, c'est au point de vue des difficultés de la perception, mais il n'en oppose aucune au principe de l'universalité de l'impôt, et il est d'accord avec Vauban pour chercher dans cette grande réforme de l'impôt unique le moyen « d'aller droit au bien réel du peuple qu'il faut soulager efficacement quand on le peut. » Vauban devait mourir en 1707, après être tombé en disgrâce et avoir frisé la Bastille. Nul doute que, s'il eût vécu et si le Duc de Bourgogne eût régné, il eût été de ceux qui auraient été au moins consultés dès le début du règne. Quelle influence aurait-il exercée sur le Duc de Bourgogne? Aurait-il balancé celle de Fénelon, qui, dans les *Tables de Chaulnes*, ne s'occupe que du mode de perception des impôts, mais n'en réforme pas l'assiette? C'est une question qu'il est vain de poser; la seule chose qu'on puisse dire, c'est que les vues hardies de Vauban n'auraient point trouvé chez le Duc de Bourgogne une opposition de parti pris.

VI

Les questions de finance et d'administration ne sont pas tout dans la vie d'un pays. Il y a encore d'autres questions, qui parfois préoccupent et passionnent davantage encore l'opinion publique, ce sont les questions religieuses. Il en était ainsi sous Louis XIV, comme de nos jours. On sait à quelles difficultés et à quels troubles donnèrent lieu, sous son règne, les affaires du protestantisme d'un côté, celles du jansénisme de l'autre. Le Duc de Bourgogne aurait trouvé ces difficultés dans l'héritage de Louis XIV. Il est donc nécessaire de rechercher quelle aurait été sa politique religieuse.

Nous n'avons point à revenir sur ce que nous avons déjà dit de son ardente piété. Ces sentimens n'avaient fait que se fortifier avec la vie, et chez lui, allaient presque jusqu'au mysticisme. Souvent il en confiait l'expression au papier. On trouve, dans les écrits laissés par lui, certains fragmens qui sont d'une beauté véritable et certaines prières, une entre autres « après la communion, » qui seraient dignes de figurer dans un recueil d'édification. On y trouve également des considérations très hautes sur le secours dont la religion doit être pour les rois et sur les devoirs qu'elle leur impose. « Un certain amour naturel de l'ordre, disait-il, le désir de l'estime, la crainte du blâme et la nécessité de prévenir les grands désordres peuvent bien soutenir un roi dans certaines circonstances, et l'engager à remplir une partie de ses devoirs, mais, très certainement, il n'y a que la religion qui puisse le porter à en remplir la totalité et à les remplir constamment. Il faut à l'âme des motifs surnaturels pour la soutenir dans une vie de sacrifices les plus contrarians pour la nature. Mais quand un roi, attentif à l'œil de Dieu qui le surveille, se rappelle qu'il est le ministre de sa bonté pour les hommes, quand il pense que, par l'union qu'il peut et doit avoir avec Dieu, il devient sage de toute sa sagesse pour découvrir le bien et fort de toute sa puissance pour l'exécuter; quand il pense sans cesse, comme saint Louis, que les épines de sa couronne terrestre doivent se changer en roses dans le séjour du repos, alors son âme s'élève au-dessus de la nature et d'elle-même. Rien n'est plus capable de le décourager: il ne pense qu'à faire du bien aux hommes et ne se lasse point de leur en faire. Il en fait aux bons

parce qu'ils sont bons, et il en fait aux méchans pour les engager à devenir bons et pour imiter le Père céleste qui fait lever son soleil sur les uns et sur les autres (1). »

Il était impossible qu'une foi aussi exaltée n'influât pas sur la conception qu'il se faisait des droits et des obligations de la royauté. Il tenait que c'est Dieu qui fait les rois et que l'autorité qu'ils exercent n'est point leur propre autorité, mais celle de Dieu. Et cela était vrai dans les pays où la couronne était élective, car les peuples, dans l'élection d'un roi, ne font que désigner le ministre visible, non pas de leur autorité, mais de l'autorité de Dieu sur eux, comme feraient des enfans qui, n'ayant point de père naturel, en adopteraient un. L'autorité de ce père adoptif ne serait pas l'autorité de ces enfans, mais celle de Dieu même, « et elle ne seroit bien exercée qu'autant qu'elle le seroit au nom de Dieu, comme doit l'être l'autorité paternelle. » « Sans doute, ajoute un peu naïvement Proyart après avoir cité ce passage, le philosophe de Genève n'eût pas fait paraître son *Contrat social*, s'il eût vu cette réfutation (2). »

Partant de cette idée, il tenait également que les rois sont tenus de faire plus pour la gloire de Dieu que le commun des hommes et de faire respecter sa loi. Cette loi en France était l'Évangile, la loi la plus sacrée, puisque le Roi en jurait l'observance et le maintien à son sacre. Aussi le respect de cette loi devait-il être assuré par ceux à qui le Roi déléguait l'exercice de la justice. Il reconnaissait cependant qu'il n'est pas de la compétence du magistrat de rechercher ceux qui en négligent les devoirs dans le particulier ou même qui oseraient les mépriser; mais il approuvait les sages mesures que le Roi avait cru devoir prendre pour réformer dans ses États l'audace des blasphémateurs publics, des profanateurs des lieux saints, et des écrivains impies. A ses yeux, il n'était même pas nécessaire que le délit eût été commis dans le dessein de nuire pour être punissable, ou qu'il eût nui véritablement. Il suffisait qu'il eût été commis et qu'il fût nuisible de sa nature.

Animé de ces sentimens, on ne s'étonnera pas que le Duc de Bourgogne approuvât sans réserve la ligne de conduite suivie par Louis XIV vis-à-vis des huguenots. Croyant travailler à la gloire de son héros, Proyart a publié un long mémoire, trouvé dans

(1) Proyart, t. II, p. 50.
(2) *Id.*, t. II, p. 11.

sa cassette, et qui est relatif à la révocation de l'Édit de Nantes. Non seulement le Duc de Bourgogne donne en principe sa complète approbation à cette mesure, mais, soit qu'il fût mal informé, soit qu'il ne voulût pas convenir des choses, il ne craint pas de dire « que le succès répondit à la sagesse des moyens et que tout se passa au grand contentement de Sa Majesté sans effusion de sang et sans désordre (1). » Aussi s'élève-t-il avec vivacité contre l'idée de revenir sur cette mesure, et il énumère tous les dangers de ce retour à une politique de tolérance dont le moindre ne serait pas à ses yeux « d'imprimer à l'hérésie le sceau de la perpétuité en France. » On regrette de ne pas trouver dans ce mémoire quelque chose du sentiment qui faisait dire à Vauban : « Les rois sont bien maîtres des vies et des biens de leurs sujets, mais non de leurs opinions, parce que les sentimens intérieurs sont hors de leur puissance, et Dieu seul peut les diriger comme il lui plaît. » On y voudrait tout au moins un écho de l'indignation qui inspire à Saint-Simon cette admirable page du *Parallèle des trois premiers rois Bourbons* où il parle « des millions de sacrilèges au milieu desquels le Roi nageoit. » C'est là ce qu'on est en droit de regretter, car il serait sévère de lui reprocher de ne pas s'être élevé à la conception d'une politique de tolérance religieuse qui n'était, pour lors, pratiquée dans aucun pays, pas plus dans les pays protestans que dans les pays catholiques. A ce point de vue, le Duc de Bourgogne était bien de son temps, et, pour en revenir à la politique d'Henri IV ou pour devancer celle de la *Déclaration des droits de l'homme*, un peu méconnue aujourd'hui, il n'aurait pas fallu compter sur lui.

En revanche, le Duc de Bourgogne ne paraît pas avoir été animé vis-à-vis des Jansénistes de ces préventions passionnées qui animaient Louis XIV jusqu'à lui faire préférer, s'il faut en croire Saint-Simon, comme compagnon de son neveu, le Duc d'Orléans, un athée à un janséniste. La réputation d'austérité des Jansénistes qui concordait avec ses propres sentimens, l'avait, on peut le croire, quelque peu disposé à l'indulgence en leur faveur. L'abbé Fleury, dans le portrait qu'il trace du Duc de Bourgogne après sa mort, dit bien « qu'il avait une extrême aversion de cette secte, » mais il est obligé de convenir « qu'il était en garde contre les accusations vagues et les soupçons mal

(1) Proyart, t. II, p. 107.

fondés (1). » Les passions suscitées par cette affaire du Jansénisme étaient alors si vives qu'il n'en avait pas fallu davantage pour donner naissance au bruit que le Duc de Bourgogne était favorable au *parti*, comme on disait alors et, très habilement, les Jansénistes contribuaient à accréditer ce bruit. On sent dans sa correspondance avec son frère le roi d'Espagne, et même avec Fénelon, que le Duc de Bourgogne est préoccupé de se défendre contre ce soupçon. « Vous sçavez bien que je suis bien éloigné d'être Janséniste, » écrivait-il à son frère Philippe V, auquel, dans une autre lettre, il expliquait avec précision et mesure la fameuse affaire du *cas de conscience* et du *silence respectueux* (2).

Dans sa correspondance avec Fénelon, il sent la nécessité d'être plus explicite encore : « Quant à l'article qui regarde les Jansénistes, lui écrivait-il en 1708, j'espère par la grâce de Dieu, non pas telle qu'ils l'entendent, mais telle que la connaît l'Église catholique, que je ne tomberai jamais dans les pièges qu'ils voudront me dresser. Je connais le fond de leur doctrine. Je sais qu'elle plus calviniste que catholique : je sais qu'ils font profession d'une morale sévère et qu'ils attaquent fortement la relâchée, mais je sais en même temps qu'ils ne la pratiquent pas toujours (3). »

Le bruit subsistait cependant et, ce qui donna plus de consistance encore à ce bruit, ce fut l'attitude que prit le Duc de Bourgogne, lorsque le Roi le chargea d'accommoder un différend retentissant entre le cardinal de Noailles, suspect et à bon droit de jansénisme, et les évêques de Luçon et de la Rochelle. Il serait fastidieux d'entrer dans les détails de cette affaire, qui donna beaucoup de souci au Duc de Bourgogne. Bornons-nous à dire que les ménagemens dont le Duc de Bourgogne usa vis-à-vis du cardinal de Noailles le rendirent suspect à Fénelon, qui écrivait à Chevreuse : « Vous pouvez me mander en quatre mots et en écriture chicaneuse en quelle disposition se trouve P. P. sur les Jansénistes. Ils se vantent hautement de l'avoir gagné. Tirez-moi de cette inquiétude (4). » Cette inquiétude même

(1) Proyart, t. II, p. 305.

(2) Archives d'Alcala. Le duc de Bourgogne à Philippe V. Lettres des 26 avril et août 1705 communiquées par l'abbé Baudrillart.

(3) *Œuvres complètes de Fénelon*, t. VII, p. 264.

(4) *Id.*, t. VII, p. 343-365.

montre que, s'il ne donna jamais dans les erreurs de la doctrine janséniste, il témoigna au moins vis-à-vis des personnes, qu'il ne pouvait se défendre d'estimer, une modération et une mesure qui lui font honneur.

La piété sincère du Duc de Bourgogne ne lui enlevait cependant point le sentiment très ferme de l'indépendance réciproque de ce qu'il appelait le Sacerdoce et l'Empire, nous dirions aujourd'hui : le pouvoir civil et l'Église. Le langage très net qu'il tenait à ce sujet montre qu'il ne se serait point laissé asservir, et qu'il aurait maintenu les traditions de la monarchie française. « On a, disait-il, flatté quelques papes d'une autorité imaginaire sur le temporel des souverains, mais le sauveur du monde a parlé assez clairement sur ce point quand il a dit : « Mon royaume n'est pas de ce monde, » et : « Rendez à César ce qui est à César. » Toutes les Écritures viennent à l'appui de ces maximes. Le Sacerdoce ne peut donc pas s'approprier un droit que son instituteur ne lui a pas donné et que nul autre n'a pu lui donner, » et il ajoutait : « Les ministres du Sacerdoce, pour ne pas déroger à la prééminence de leur rang, doivent se contenir dans les bornes de leur ministère, qui est tout spirituel. Lors donc qu'un ecclésiastique, oubliant ce principe, s'ingère dans le maniement des affaires civiles, on peut dire qu'il n'est plus du premier ordre de l'État. Il n'appartient pas non plus aux deux autres : c'est une espèce d'être monstrueux dans la société (1). »

On voit par ce langage que le Duc de Bourgogne, arrivé au trône, ne se serait point laissé dominer, comme nous dirions aujourd'hui, par des influences cléricales. Il n'était point aveugle aux maux qui travaillaient l'Église de France, ni aux abus qui s'y étaient introduits. Bien qu'il fût préoccupé, suivant une expression dont il se sert souvent, de ne point « porter la main à l'encensoir, » il nourrissait des projets de réforme. Il s'élevait avec vivacité contre les évêques qui habitaient toujours Paris ou Versailles, jamais leurs diocèses, et il se proposait de remettre en vigueur les anciens règlemens qui attribuaient aux pauvres tout le revenu des ecclésiastiques non résidens. Il s'élevait également contre l'inégale répartition des bénéfices qui introduisait « la cupidité jusque dans le sanctuaire, » et laissait certains membres du clergé dans un état de misère indécent, tandis que

(1) Proyart, t. I, p. 364.

les autres étaient dans l'opulence. Il rêvait de partager ceux de ces bénéfices dont le revenu excéderait un certain chiffre en plusieurs classes, en assignant à chacune un chiffre de revenu qui ne pourrait pas être dépassé, de façon à augmenter le chiffre des bénéfices en diminuant leur revenu, et à faire profiter de cette répartition un plus grand nombre d'ecclésiastiques, en veillant à ce qu'aucun ne pût posséder plus d'un bénéfice, « si ce bénéfice pouvait le faire vivre ecclésiastiquement, c'est-à-dire dans la simplicité, sans luxe et sans faste. » C'eût été là, dans les mœurs du clergé de France, une réforme profonde qui lui aurait permis peut-être d'échapper un jour à la spoliation.

Si le Duc de Bourgogne n'était pas tendre aux évêques, aux résidens, et aux bénéficiaires cupides, il faut dire que, préoccupé de contenir la licence des esprits, il l'était encore moins à ceux qu'il appelait : les savans. Proyart le loue d'avoir sur ce point « des idées fort opposées à l'esprit du siècle, mais qui n'en paraîtroient pas moins judicieuses aux hommes sensés. » Ces idées, cette idée plutôt, c'est que « ce seroit une très mauvaise politique d'augmenter sans discrétion la classe des gens de lettres. » Sans doute, il faut des savans pour remplir les principaux emplois, mais le Duc de Bourgogne craint « que des savans désœuvrés ne traitent des questions frivoles ou dangereuses et ne corrompent les hommes par leurs préjugés,... et que dire de ceux qui n'ont pour but que d'anéantir la foi et d'autoriser la licence des mœurs (1)? » La maxime : *non plus sapere quam oportet*, lui paraît aussi applicable à tout le corps de l'État qu'à chaque particulier, et il s'élève avec vivacité contre l'idée d'apprendre à un artisan, à un ouvrier, à un laboureur, autre chose que ce qui lui est nécessaire pour exceller dans son métier. Les leçons de Fénelon n'avaient pas réussi à faire du Duc de Bourgogne un humaniste, et il n'étendait pas jusqu'à l'instruction sa sollicitude pour la condition populaire.

Cependant, il avait emprunté à son ancien précepteur ses préventions contre le luxe, dont le trop grand étalage, à la Cour de Louis XIV, l'avait évidemment choqué. Il n'est pas question, dans ses projets, de ces « lois somptuaires, comme chez les Romains, » qui sont un des articles des *Tables de Chaulnes*, car

(1) Proyart, t. II, p. 77.

il avait, sous certains rapports, l'esprit plus pratique que Fénelon; mais il parle souvent de la nécessité de réprimer le luxe, « qui est extrême dans toutes les conditions, » de même qu'il se proposait de ramener et de maintenir une stricte économie dans les dépenses de la Cour. Il est certain que, sous son règne, la vie à Versailles, à Fontainebleau, à Marly, — si les Marly n'avaient pas été supprimés, — et, par un contre-coup inévitable, à Paris même, aurait été fort différente de ce qu'elle avait été sous la jeunesse et même de ce qu'elle avait continué d'être sous la vieillesse de Louis XIV. Peut-être même serait-elle devenue un peu morose. Peu de fêtes, car il ne voulait pas encourager les dépenses inutiles. Plus de comédies, car il se faisait depuis longtemps scrupule d'y assister. Il est bien possible que Paris même se fût vu, en partie, privé du moins par lui de ce divertissement qui était déjà le plaisir favori de la grande ville. Mme de Maintenon, qui avait au sujet du théâtre les mêmes scrupules que le Duc de Bourgogne, lui demandait un jour si, quand il serait roi, il défendrait l'Opéra, la Comédie et les autres spectacles, ou s'il les tolérerait. « Bien des gens, répondit-il, prétendent que, s'il n'y en avoit point, il y auroit encore, à Paris, de plus grands désordres! J'examinerois, je pèserois le pour et le contre, et je m'en tiendrois au parti qui auroit le moins d'inconvéniens, » et c'eût été sans doute, ajoute le bon Proyart, « celui de laisser subsister le théâtre, en le réformant sur le modèle des pièces composées pour Saint-Cyr (1). » Paris condamné à perpétuité à *Esther*, à *Athalie*, peut-être même à *Jonathas*, et autres pièces de Duché, c'eût été là un régime qu'il aurait été difficile de lui faire accepter, et le Duc de Bourgogne y aurait trouvé plus de difficulté que ne croyait Proyart.

L'influence de Fénelon sur le Duc de Bourgogne se fait encore sentir dans un autre ordre d'idées. Fénelon détestait la guerre, au point de reprocher à Louis XIV celles qui avaient assuré ses plus légitimes conquêtes et qui ont fait la France moderne. Dans ses *Dialogues*, dans *Télémaque*, dans les divers mémoires qu'il rédigeait, on sent éclater cette aversion. Il avait fini par la communiquer au Duc de Bourgogne que nous avons vu, plus jeune de quelques années, si ardent à servir, si fier de commander. Mais les malheurs dont il avait été témoin, les

(1) Proyart, t. II, p. 178.

souffrances qu'il avait vues de ses yeux, avaient abattu chez lui cette ardeur. « La guerre, disait-il, est un des plus funestes fléaux qui puissent affliger une nation; la plus heureuse est toujours funeste, et chaque bataille gagnée est une plaie pour l'État (1). » Aussi n'y a-t-il de guerre juste, que celle qui est nécessaire; mais s'il est du devoir d'un prince de défendre ses États et de protéger ses sujets, le prince agresseur, et qui rend une guerre nécessaire, se charge d'un terrible compte devant le Père commun des hommes. Aussi n'est-ce point un déshonneur, mais une véritable gloire pour un prince, de désavouer et même de réparer les injustices et les torts qui peuvent avoir été faits par ses sujets, en son nom ou autrement. Le Duc de Bourgogne va même jusqu'à dire qu'il est glorieux de ne point poursuivre, par les armes, la réparation de torts qui ne portent pas un préjudice notable à la nation, car « on doit examiner les raisons qui peuvent donner le droit de faire couler le sang des peuples. »

Ceux qui trouveraient le Duc de Bourgogne un peu trop *pacifiste* seront au moins d'accord avec lui, sur la manière dont la guerre doit être conduite. Rien n'est plus grand à ses yeux que d'offrir la paix à l'ennemi, au milieu des succès, dans des conditions qu'il puisse accepter. « Lors même que l'on a été heureux dans une guerre juste, il faut encore porter la justice et la modération dans les conditions que l'on impose à l'ennemi. Si elles sont trop humiliantes ou trop dures, le traité de paix ne subsistera que jusqu'à ce qu'il ait la force de recommencer la guerre. » Le sens élevé de la justice qui animait le Duc de Bourgogne lui faisait affirmer des principes que le droit des gens d'alors osait à peine émettre, et qui étaient singulièrement méconnus dans la pratique. « Il n'est pas permis, disait-il, de faire en pays ennemi tout le mal qu'on pourroit y faire. Faire la guerre à des paysans désarmés qui offrent de donner tout ce qu'ils ont, brûler leurs moissons, arracher leurs vignes, couper leurs arbres, incendier leurs cabanes, c'est une lâcheté et un brigandage qui laissent dans les cœurs un sentiment profond de haine que les pères transmettent à leurs enfans, et qui éternise les antipathies nationales (2). » Quand il écrivait ces lignes, le Duc de Bourgogne pensait assurément avec regret aux excès

(1) Proyart, t. II, p. 422.
(2) *Id.*, t. I, p. 428.

commis par les armées françaises dans le Palatinat ou en Hollande. Par là il était en avance sur son temps, et de ces antipathies nationales que le souvenir des torts du passé entretiennent dans le cœur des peuples comme de ces traités dont les conditions trop dures ne sont point acceptées au fond de l'âme par les vaincus, la France a fait une trop récente et trop amère expérience pour qu'on ne doive pas rendre hommage aux sentimens que l'élévation de son esprit et la bonté de son cœur inspiraient à un aussi jeune prince, sentimens étrangers à un Louis XIV, à un Napoléon, et à d'autres encore, dont il serait permis de citer le nom.

VII

Nous croyons en avoir assez dit pour montrer que, si le Duc Bourgogne fût arrivé au trône, il n'aurait pas été, comme quelques auteurs se sont plu à l'imaginer, un prince dévot, uniquement occupé à faire son salut et à réprimer l'hérésie. Il aurait été au contraire un prince réformateur qui aurait apporté dans les méthodes d'administration et de gouvernement des modifications profondes. Sans doute on peut regretter que sur certains points il partageât les idées de son temps, et qu'en particulier il considérât, suivant son expression, comme *l'un des sept sacremens de la politique*, « le devoir d'étouffer dès sa naissance toute espèce de nouveauté en matière de religion » et de punir suivant toute la rigueur des lois les premiers coupables, pour éviter d'avoir à en punir par la suite une infinité d'autres. On peut prévoir qu'il aurait engagé sur ce point, avec l'esprit général du XVIIIe siècle, une lutte dont il ne serait pas sorti vainqueur. On peut regretter aussi que, des réformes qu'il projetait, quelques-unes ne fussent pas assez hardies et que d'autres pussent paraître un peu chimériques, comme le projet qu'il aurait formé, et encore cela n'est-il pas bien certain, d'investir la noblesse de fonctions politiques. On peut douter que la noblesse française, qui trouvait en Saint-Simon lui-même un juge sévère, se fût montrée propre à ce rôle. De tout temps, elle avait largement payé sa dette à la patrie par le grand nombre des « tués à l'ennemi » dont peuvent s'enorgueillir toutes les familles dont elle se compose depuis les plus jusqu'aux moins illustres. Mais elle n'avait jamais compris qu'elle aurait dû faire de ses privilèges une des

formes et une des garanties des libertés publiques. Elle avait, sous le long règne de Louis XIV, trop rapidement passé des révoltes de la Fronde à la courtisanerie de Versailles pour être apte à jouer ce rôle. Il est permis de le déplorer et d'autant plus qu'il est trop tard pour qu'elle puisse le reprendre, car si on peut replanter un arbre, on ne replante pas une futaie. Mais il est permis également de faire observer que, dans les pays monarchiques qui ont conservé une ossature aristocratique comme l'Angleterre ou l'Allemagne, ni la liberté n'est moins assurée, ni le progrès plus lent que dans les républiques démocratiques, et que même, dans ces pays, certaines expériences sociales ou fiscales peuvent être tentées avec moins de péril que dans les pays de démocratie pure. En effet, certaines exemptions peuvent être consenties en matière d'impôt, et en compensation, certaines charges supplémentaires acceptées par une aristocratie dirigeante qui rachète ainsi ses privilèges politiques, tandis que, dans les pays où le nombre seul fait loi, si le plus grand nombre des contribuables est exempt d'impôts, ou même très légèrement atteint, les erreurs et les fautes commises par les contribuables ou par leurs mandataires demeurent sans sanction. Ce serait le cas de retourner le vers du poète :

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.

Toutes les folies que feraient les Achéens, c'est-à-dire les exonérés, ce seraient les rois, c'est-à-dire les riches qui les paieraient. Ces considérations à la fois politiques et fiscales n'apparaissaient peut-être pas très clairement à l'esprit du Duc de Bourgogne; mais quand il alliait dans son cœur l'amour de la noblesse et celui du peuple, il avait le sentiment confus qu'il n'y avait point entre ces deux classes d'antagonisme nécessaire, et que leurs intérêts pouvaient se confondre dans une harmonie supérieure.

Quoi qu'on puisse penser des projets de réforme du Duc de Bourgogne, une chose est certaine, c'est qu'il aurait donné sur le trône le spectacle de vertus privées auxquelles, depuis saint Louis, aucun roi n'avait atteint, et cela n'eût point été sans influence. Sans chercher dans le spectacle des désordres de la Cour au XVIIIe siècle l'explication unique et même, si l'on veut, principale de la chute de la royauté, il est certain que ces désordres

y ont contribué en enlevant à la royauté son autorité morale. Il est toujours facile de refaire l'histoire. Il est facile d'affirmer soit que la monarchie française était susceptible de transformations et pouvait procéder elle-même aux réformes nécessaires, soit de dire, comme Michelet, qu'au contraire elle était *pourrie*, que ceux qu'il appelle *les Saints* n'auraient apporté au gouvernement que des utopies irréalisables et que sa chute inévitable a été un bienfait. Ceux qui étudient sans parti pris les choses de l'histoire se gardent avec soin de ces affirmations tranchantes, qui sont d'autant plus faciles que la démonstration ou la réfutation par les faits est également impossible à administrer. Mais l'histoire nous montre cependant que les vertus ou les vices des rois ne sont point chose indifférente à la prospérité des empires, et peuvent prévenir ou précipiter leur déclin. C'est ainsi que les vertus des Antonins rendirent à l'Empire romain l'éclat que lui avaient enlevé les cruautés d'un Néron, les folies d'un Caligula ou d'un Domitien, et que devaient lui enlever de nouveau celles d'un Commode ou d'un Héliogabale. Parmi les princes de cette dynastie, il en est un auquel il est impossible de ne pas trouver avec le Duc de Bourgogne un grande ressemblance, à en juger d'après le portrait que son fils adoptif a tracé de lui dans ses *Pensées* (1) : « Ce que j'ai vu dans mon père : La mansuétude, jointe à une rigoureuse inflexibilité dans les jugemens portés après un mûr examen ; le mépris de la vaine gloire que confèrent de prétendus honneurs ; l'amour du travail et l'assiduité ; l'empressement à écouter ceux qui nous apportent des conseils d'utilité publique ; l'invariable application à chacun des services ; le renoncement aux amours ; le zèle du bien public... Dans les délibérations il ne négligeait aucune recherche ; il y mettait toute la patience imaginable et ne se payait pas des premières apparences pour suspendre le cours de son investigation. Il savait conserver ses amis... Les acclamations, les flatteries de toute nature, tant qu'il régna, ne purent se produire. Il veillait sans cesse à la conservation des ressources nécessaires à la prospérité de l'État. Même dans la dépense qu'occasionnaient les fêtes publiques, il ne trouvait pas mauvais qu'à ce sujet on l'accusât quelquefois d'économie... Il était sobre en toutes choses. Jamais de passion pour les nouveautés. Son commerce était plein

(1) *Pensées de l'empereur Marc-Aurèle Antonin*, traduction par Alexis Pierron p. 9.

d'agrément. Toujours conformant sa conduite sur les exemples de ses pères, il n'affectait pas d'étaler sa fidélité aux traditions antiques. Ce n'était pas un esprit mobile et inconsistant. Il s'attachait aux lieux et aux objets... Rien en lui de dur; rien d'irrévérencieux pour personne. Il prenait chaque chose en son lieu, y mettait toute la réflexion nécessaire, comme à loisir, sans se troubler, avec ordre, avec une force persévérante, avec un juste accord dans tous ses mouvemens. C'est bien à lui que s'appliquerait ce qu'on rapporte de Socrate, qu'il fut capable de s'abstenir, et de jouir de la plupart des choses dont la plupart des hommes ne peuvent ni souffrir l'abstinence à cause de leur faiblesse, ni jouir sans en abuser. Se montrer ferme dans l'un et l'autre cas, maître de soi, tempérant, c'est le privilège de l'homme doué d'une âme juste et invincible, et c'est ainsi que nous le vîmes... » Il ne fut pas donné à la France de voir ainsi le Duc de Bourgogne. Mais qui peut nier qu'elle aurait eu chance d'échapper à des commotions redoutables, d'accomplir tous les progrès nécessaires, sans les payer au prix de son équilibre politique, si le Duc de Bourgogne, au lieu d'étaler sur le trône les scandales d'un Louis XV, y eût montré les vertus d'un Antonin le Pieux ou d'un Marc-Aurèle chrétien?

HAUSSONVILLE.

GABRIELE D'ANNUNZIO

ROMANCIER

Victor Hugo mourant disait : « Il est temps de désencombrer mon siècle. »

M. Gabriele d'Annunzio a voulu occuper de soi le temps où il vit. Il a pris la peine de guider, en ce qui le concerne, toute incertitude de la critique :

> Mes romans, écrit-il (1906) ont été jusqu'ici la représentation de mon « moi » : ce sont presque des pages autobiographiques dans lesquelles j'ai infusé la torture intime de mon esprit, les oscillations douloureuses de mon âme, le terrible tourment de mon intelligence et de mon cœur stupéfait devant les mystères, les phénomènes les plus troubles et les plus ardens du plaisir, de l'amour, de la volupté et de la mort...

Après une profession de foi si nette, le lecteur des romans de M. d'Annunzio se sent suffisamment autorisé à lever les masques légers de ses héros André Sperelli, Tullio Hermil, Georges Aurispa, Cantelma, Effrena, — pour dégager de la diversité de leurs expressions le visage de M. Gabriele d'Annunzio lui-même. Ce portrait est intéressant à tracer. Aussi bien cet écrivain apparaît-il, aux confins du XIXe et du XXe siècle, comme une des personnalités les plus caractéristiques dans lesquelles l'Italie contemporaine exprime, sur le fond de son tempérament atavique, les reliefs momentanés de sa sensibilité et de son intellectualité.

I

La lecture des romans de M. Gabriele d'Annunzio et la connaissance que l'on a par lui-même des épisodes de sa vie, le montrent doué de deux puissances qui voisinent rarement avec une telle intensité : c'est, d'abord, cette disposition féminine de l'esprit qu'est l'aptitude à recevoir des sensations; c'est, ensuite, une puissance à se renouveler perpétuellement qui est un signe supérieur de virilité intellectuelle. La première fois que, encore écolier, M. d'Annunzio lit les poèmes de Carducci, il devient un autre homme : « Pendant des jours, » écrit-il, « je dévorai ces pages avec une excitation étrange et fébrile... » Après de telles lectures, l'adolescent se sent « une âme renouvelée. »

D'ailleurs, ce goût spirituel des choses de l'art est déjà lié chez lui à une ardeur toute physique, qui lui donne les apparences d'un jeune faune. Les lecteurs du *Feu* se souviennent certainement de cette page où Stelio Effrena, égaré avec Perdita dans le « labyrinthe, » se glisse dans le buisson :

... Sous ses genoux, il sentait les feuilles mortes, la mousse molle, et comme il respirait parmi les branches, il palpitait au milieu d'elles et avait tous les sens excités par ce plaisir. La communion de sa vie avec la vie végétale se fit plus étroite... Il se transfigurait, selon les instincts de son sang, en une forme ambiguë, moitié animale et moitié divine, en génie agreste, dont la gorge était gonflée des mêmes glandes qui pendent au cou des chèvres... Alors il désira une créature qui lui ressemblerait, une proie à capturer, une violence à accomplir... Donatella, aux reins arqués, lui apparut.

Tel est le vertige de l'écrivain.

De même, dans *l'Enfant de volupté*, Sperelli, placé en face de la duchesse Elena Muti, remarque que sa voix insinuante « donne presque la sensation d'une caresse charnelle. » Certains de ses regards exhalent un « charme trop aphrodisiaque. » Par instans, sous les yeux de tous, « cette femme a un mouvement, une expression qui, dans l'alcôve, ferait frissonner un amant. »

En lyrique qu'il est, l'écrivain ne peut imaginer que les autres hommes ne partagent pas sa façon de sentir, — cette secrète morsure, qui, à la vue de certaines femmes, lui, le tenaille :

Quiconque la regardait, écrit-il, pouvait lui dérober une étincelle de

plaisir... L'air qu'elle respirait était toujours embrasé des désirs suscités autour d'elle.

Telle apparaît, encore dans *Episcopo et Cie*, cette Ginevra qui porte sur elle toutes les séductions positives de la féminilité :

Des hommes se retournèrent deux ou trois fois pour la regarder, et ils avaient dans les yeux le même éclair. Il me semblait que tout le monde convoitait cette femme, jugeait facile de l'obtenir, et avait la même image impure fixée dans le cerveau...

Cette image hante l'écrivain en présence de l'éternel téminin. D'autre part, il a fait dans ses romans, — voire dans sa poésie, — une place trop importante à la physiologie pour ignorer qu'une disposition aussi exclusivement physique aurait pu conduire Aurispa, Hermil, Cantelmo, Effrena, Sperelli, au cabanon, si des excitations intellectuelles intenses n'avaient correspondu chez eux à ces mouvemens irrésistibles du désir. Or, si Dante a pu distinguer chez certaines femmes italiennes cette « intelligente compréhension de l'amour » (*intelletto d'amore*) qui fait d'elles les compagnes idéales de quelques hommes supérieurs, combien plus encore cette spiritualité apparaît-elle toujours présente, toujours dominante, chez les héros favoris de M. d'Annunzio et dans les convulsions mêmes du plaisir. Ils ont le don d'aimer tout ensemble avec les sens, avec le cœur, avec le rêve, tant que leur passion dure, avec un égoïsme qui, momentanément, les met au-dessus de la loi, de toutes les lois.

Cette ardeur, où toute bassesse se transfigure, revêt dans l'œuvre de M. d'Annunzio un caractère qui est, on ne saurait trop y insister, profondément italien : et c'est l'amour de la beauté.

Dans le tumulte des inclinations contradictoires (1), Sperelli avait perdu toute volonté et toute moralité. La volonté, en abdiquant, avait cédé le sceptre aux instincts, le sens esthétique s'était substitué au sens moral. Mais ce sens esthétique très subtil, très puissant, toujours actif, maintenait dans l'esprit de Sperelli un certain équilibre. Les intellectuels élevés comme lui dans le culte de la Beauté conservent toujours, même dans leurs pires dépravations, une espèce d'ordre. La conception de la Beauté est l'*axe* de leur être intime : toutes les passions gravitent autour de cet axe-là.

Sans doute, pour atteindre un tel idéal, on est exposé à écraser quelque peu les autres sur son chemin : « ... Détruire pour pos-

(1) Voyez *l'Enfant de Volupté*.

séder, il n'y a pas d'autre moyen, pour celui qui cherche dans l'amour, l'absolu... » A cette maxime, Sperelli en ajoute une autre : « ... Deux conditions sont indispensables à qui veut devenir un véritable dominateur : il lui faut le sentiment impeccable de l'art, et la conquête de toutes les dames romaines. »

De tels passages ont induit des critiques à insinuer qu'au bout du compte, l'idéal de M. Gabriele d'Annunzio et de Sperelli n'est que celui de feu Don Juan : « ... Cet homme, a dit M. de Vogüé, nous le connaissons depuis longtemps, un certain Tirso de Molina, en religion Fray Gabriel Tellez, le découvrit un jour, dans Séville. »

Le personnage d'Aurispa dit, il est vrai, au bas d'une page du *Triomphe de la Mort :*

> Je sais que l'amour est la plus grande des tristesses, parce qu'il est l'effort suprême que l'homme tente pour échapper à la solitude de son être intérieur, — effort inutile comme tous les autres.

Mais ceci est, dans l'œuvre de d'Annunzio, un cri presque isolé de découragement. Celui que M. de Vogüé (1) a appelé « un débauché qui reste toujours un amateur d'art, » cherche, sincèrement, non pas comme Don Juan, un bonheur impossible, ou, comme un faune mythologique, le rassasiement de ses sens, mais « la Beauté, » à travers tous les amours pour lesquels il se passionne, et dont il se détache quand il lui semble avoir recueilli la parcelle d'or qui était mêlée au sable. L'écolier qui ouvrit les *Odes* de Carducci parce qu'elles se présentaient enveloppées avec grâce dans le charme du format, le caractère élégant de l'elzévir, et la caresse des beaux papiers, est indissolublement lié à l'esthète qui, séduit par la beauté des « dames romaines, » se penche sur l'amour qu'elles lui donnent pour y découvrir l'absolu qu'elles enferment, exprimer l'idéal de ces âmes, puis les rejeter à l'oubli, comme de beaux fruits pressés.

Nous vivons dans un âge assagi, où les choses sont jugées au point de vue de la décence extérieure. C'est dire que les sincères audaces de M. Gabriele d'Annunzio ne pouvaient être admises par tous. Aussi rêve-t-il d'un temps où il aurait été mieux com-

(1) Voyez, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1895, *la Renaissance latine : Gabriele d'Annunzio*, par M. le vicomte Eugène-Melchior de Vogüé.

pris de l'élite et de la foule. Son idéal est de se faire le contemporain des grands seigneurs lettrés, des artistes, des fameuses courtisanes que la Renaissance italienne a connus. Et de même que, en face du trouble de ses sens, il prête à tous les hommes les émotions physiques qu'Elena Muti ou Ginevra causent à Sperelli ou à Episcopo, il demeure intimement persuadé que, avec lui, le xxe siècle attend, souhaite le retour des mœurs de la Renaissance. Il ne doute pas que cette résurrection, il la verra :

La nouvelle Renaissance (1) aura en commun avec la Renaissance précédente les caractères que celle-ci avait elle-même avec la période hellénique de l'art, avec l'ère merveilleuse de Phidias, d'Apelle, de Sophocle et de Platon. Tous deux, — ces printemps de l'esprit humain, — tirent leur extraordinaire vigueur d'une source unique : les sentimens de l'énergie et de la puissance, poussés au plus haut degré. Tous deux signifient la plus superbe affirmation de la vie... Aujourd'hui, la conception de la vie, grâce à la science, est rétablie saine et entière. Nous tendons, par l'ascension continue vers l'idée pure, vers l'harmonie de l'homme avec l'univers. La splendeur d'une telle idée ne rayonne-t-elle pas de l'art que nous ont légué la Grèce antique, et la Renaissance italienne ? Cet art glorifie, au-dessus de toutes choses, la beauté et la puissance de l'homme, lutteur et dominateur : la nouvelle Renaissance devra donc commencer par rétablir le culte de l'Homme.

Quelle que soit la passion que M. Gabriel d'Annunzio professe ici pour cette Beauté et cet Idéal « grecs, » — dans la pratique des faits, il se révèle non pas Grec, mais Romain, pour aimer la Beauté. Le rêve grec est une merveilleuse harmonie entre ces deux puissances humaines que l'on continue de nommer, — faute de mots plus clairs, — âme et corps. A Athènes, sous les formes de marbre, c'est « l'Idée » qui transparaît.

L'Italie romaine, aussi bien que l'Italie de la Renaissance, n'a jamais été aussi idéaliste. Elle a porté, dans le culte de la Beauté, comme en toutes choses, le sens précis qu'elle a du « réel. » Elle s'est enfoncée plus profondément dans la matière ; elle a copié les Grecs en donnant surtout de l'importance au « corps, » qui exalte la Beauté par la Volupté.

M. Gabriele d'Annunzio aborde donc en voluptueux, et non pas en impassible, l'étude de l'humanité et du monde.

(1) Lettre de Gabriele d'Annunzio au comte Primoli (1898).

II

Comme un homme s'alcoolise davantage d'une année à l'autre, par l'abus des essences vénéneuses, de même, d'une œuvre à l'autre, la volupté de M. d'Annunzio se fait secrètement plus triste. Dans *l'Intrus*, le romancier est plus mélancolique que dans *l'Enfant de volupté*. A mesure que ses facultés de sentir et de comprendre se développent, sa tristesse augmente. Ce n'est point remords d'avoir, au carrefour de Pythagore, choisi la route du plaisir : M. d'Annunzio est sincèrement le païen qui, du seuil de quelque temple de Vénus, a anathématisé la Rome chrétienne. Les angoisses morales du roman russe ne le touchent, chemin faisant, que parce qu'elles apportent une alternance aux lassitudes de son désir. Le jour où cette satiété sera plus forte que son goût de renouvellement, il ne se repentira pas, il brisera l'insuffisant instrument de ses plaisirs.

Le Triomphe de la Mort a été écrit pour soulager l'artiste de cette hantise qu'à des heures de fatigue physique, plus qu'intellectuelle, il a vue poindre à son horizon. Mais, avant que le splendide égoïsme de celui qui apparaissait à la dogaresse Gradeniga comme « un léopard souple et fort, tout maculé de la morsure de ses dents, » se résigne à heurter du front la porte d'ombre, on comprend qu'il cherchera, aux dépens des êtres humains et des idées divines, à faire sur sa vie de la lumière et de la chaleur.

On pourra dire que le néronisme, qui dans l'amour des héros de M. d'Annunzio finit par éclater comme un incendie, et qui, aujourd'hui, est devenu un *leitmotiv* dont le chant se mêle fatalement à tout ce que l'artiste crée, est l'aboutissement nécessaire des abus universels que ses héros ont faits de la volupté. Ce serait pourtant avoir mal lu les romans de l'artiste que de n'avoir pas distingué, dès les débuts de son œuvre, le goût de cruauté qui se manifeste chez lui comme un instinct. N'est-ce pas ainsi que des enfans prennent plaisir, dans le jeu, à aveugler, à torturer quelque petit animal tombé dans leurs mains?

Cette disposition du romancier est déjà très apparente dans les paysanneries de *Terra Vergine*, *San Pantaleone*, *le Livre des Vierges*, où M. d'Annunzio s'est d'abord manifesté comme prosateur. Son goût de l'émotion douloureuse, matérialisée dans

la chair des autres, est très différent de la saine brutalité d'un Maupassant. Il serait intéressant de rapprocher, à cet égard, le récit où Maupassant nous montre des pêcheurs de morue amputant de leur mieux la jambe d'un de leurs camarades menacé de gangrène, et le conte consacré par M. d'Annunzio au matelot martyr que des marins tailladent au hasard, jusqu'à ce que mort s'ensuive, sous prétexte d'opérer une insignifiante excroissance au cou de la victime.

La Volupté et la Cruauté sont les deux pôles nécessairement opposés d'un univers construit selon les imaginations d'un d'Annunzio, les deux Reines, tour à tour alliées et ennemies du royaume qu'il veut habiter. Lui-même a dépeint cette espèce de frénésie qui souffle sur son désir pour transformer le feu en brasier :

... Elle lui venait de très loin, son ardeur : des plus antiques origines, de la primitive animalité, de l'antique mystère des fureurs sacrées. De même que la troupe envahie par le Dieu, descendait le long de la montagne en déracinant les arbres, et s'avançait avec une fougue de plus en plus aveugle, se grossissant toujours de nouveaux démens, propageant partout la folie sur son passage, devenant enfin une immense multitude, bestiale et humaine, frémissant d'une volonté monstrueuse, — de même, en lui, cet instinct cruel se précipitait, confondant et entraînant toutes les idées de son esprit avec une agitation vertigineuse... Son désir était insensé, sans mesure, fait de rancune, de jalousie, de poésie, d'orgueil et de cruauté (1).

La femme, objet d'une telle ardeur, ne s'y trompe pas. Elle lit son destin dans les yeux de celui à qui elle s'abandonne et elle s'écrie : « Ne soyez pas cruel ! Oh ! ne faites pas de mal (2) ! » On le devine, cette plainte n'arrive même pas à l'oreille du poète. Sa devise n'est-elle point : « Détruire pour posséder? »

Il raisonne devant l'objet de son désir comme le félin devant la gazelle ; il la guette, la brise, la broie, même en dehors des heures de sa faim, pour le seul plaisir d'aiguiser ses ongles, de détendre son échine, de faire ruisseler le sang, d'essayer sa puissance de destruction. Ce n'est point par calcul, mais inconsciemment que cet homme-ci fait souffrir : « ... Il saisit les mains de la tragédienne et, sans y prendre garde, il les lui tourmentait. » Il ne suffit pas à ce voluptueux de torturer des poignets, il veut qu'on les brise : il y a « une atroce femme aux

(1) *Le Feu.*
(2) *Id., ibid.*

mains coupées, devant qui rougeoient deux mares de sang, » qui sort d'un de ses poèmes, traverse son théâtre avec la figure de la Gioconda, circule à travers ses romans en pleurant ses blessures.

Et, assurément, la souffrance physique doit être doublée de douleur morale pour que la joie du destructeur soit complète : Maria Ferres sera tourmentée par l'amour que « l'enfant de volupté » qui l'a conquise, éprouve, en même temps, pour Elena Muti. Perdita, la tragédienne, deviendra presque folle devant le caprice que celui qu'elle adore ressent pour la jeune musicienne Donatella. Une terrible ivresse de cruauté réfléchie, savourée, circule d'ailleurs dans tout ce récit du *Feu*, où l'auteur égare Perdita dans les sentiers d'un « labyrinthe, » et la fait tourner, à la recherche de son amant, comme si, vraiment, l'antique roue des suoplices, lentement, la rouait.

Nous l'avions déjà entendue, cette amante éperdue, hurler sa souffrance dans le *Songe d'un crépuscule d'automne*. « ... Il me semblait qu'il partageait mes veines une à une comme mes cheveux avec la caresse de ses doigts. »

Mais dans le *Songe* le jeune amant est absent. Enchaîné ailleurs, il ne se préoccupe pas de la souffrance qu'il cause. Dans le labyrinthe du *Feu*, il est là, masqué par un buisson : il voit, il épie toutes les palpitations de la douleur qu'il a infligée, et il se donne, par surcroît, la volupté, particulièrement perverse, de plaindre quelque peu sa victime.

III

C'est une aventure commune de voir la volupté se mêler de quelque façon à la mysticité. Celui qui cherche à atteindre l'infini rencontre nécessairement le divin.

Le fait est que, si nous en devons croire les indiscrétions du plus affectueux et du plus érudit des pèlerins de lettres, ce n'est pas seulement Sperelli qui a logé ses fantaisies amoureuses dans des défroques d'églises. Le comte Primoli est entré dans la villa « blanche, douce et tranquille de Francavilla a Mare » où M. d'Annunzio fait retraite. Il a trouvé l'artiste dans « un cabinet de travail spacieux dont les fenêtres, les portes, les murs, sont garnis d'épaisses tentures en damas rouge. D'un brasero monte, par bouffées, une fumée d'encens. Les paysans

ont imaginé une légende sur cette chambre rouge, close et parfumée: ils disent que, dans cette maison, le poète a fait une église. »

C'est, sans doute, dans cet asile que l'artiste a reçu la visite de Maria Ferrès, cette créature idéale dans laquelle sa fougue, qui veut avoir tout connu, s'est plu à adorer les puissances mystiques de la femme.

... Elle avait le visage ovale, peut-être un peu trop allongé. Les traits délicats avaient cette expression de souffrance et de lassitude qui donne aux Vierges leur charme humain, dans les bas-reliefs florentins... Rien ne surpassait en grâce cette tête si fine, qui semblait peiner sous le fardeau de ses cheveux comme sous un châtiment divin.

Un Sperelli devait s'arrêter à l'adoration d'une telle femme de la même façon qu'un enfant se mire dans une source, sourit à sa transparence, et s'empresse d'y jeter des pierres pour constater qu'il a le pouvoir de la troubler.

M. d'Annunzio a, une fois pour toutes, indiqué jusqu'où il veut aller dans cette voie mystique quand il a dit, de son Georges Aurispa, qu'il est « un ascète sans Dieu » (1).

Pour un homme de cette nature, la mysticité est quelque chose comme le traitement par le lait, l'isolement et l'air pur.

Le lien entre toutes ces tendances qui, au premier abord, semblent contradictoires, alors que parfois elles se complètent l'une l'autre, est chez M. d'Annunzio un goût passionné de la vie.

Il y a, dans *les Vierges aux Rochers*, un certain Cantelma qui sert ce jour-là de masque à l'auteur. Il descend d'ancienne et noble race de guerriers. Il est reconnaissant à ses aïeux de lui avoir transmis leur sang riche et fervent. Il les loue « pour les belles blessures qu'ils firent, pour les beaux incendies qu'ils allumèrent, pour les belles femmes dont ils jouirent, pour toutes leurs victoires, pour toutes leurs ivresses, pour toutes leurs magnificences... » Les meilleures tendresses de Cantelma vont à un guerrier de sa lignée que Léonard de Vinci a peint tout bardé de fer avec cette devise dans ses armes : *Cave adsum!* Cantelma croit entendre cet aïeul adoré lui dire : « Sois tel que tu dois être ; » il rêve d'accomplir la grande espérance que la

(1) Voyez *l'Enfant de volupté*.

mort brisa autrefois en faisant disparaître brusquement ce demi-dieu, et pour cela, Cantelma veut créer, à son tour, un fils, en qui revivront toutes ses propres énergies ajoutées à celles des aïeux.

De fait, M. d'Annunzio lui-même, tel Cantelma, est, on l'a remarqué, un phénomène d'énergie littéraire très rare en Italie. Il a écrit un jour que, comme le Politien, il voulait considérer la vie « ainsi qu'une joie nouvellement révélée, secouer la tristesse des années révolues, se griser des sources nouvelles de bonheur... »

Une de ces sources jaillit pour lui du spectacle adoré des beautés naturelles. Élevé dans les Abruzzes parmi de rudes gens de barque, il a, toute sa vie, professé pour la mer un amour qui n'est pas de commande. On dirait que le rythme du flot marin est lié au battement de son pouls, et qu'il ne retrouve toutes ses joies qu'en face de cette mer nourrice. Sans doute, la fréquentation de Florence et de Rome, la culture livresque ont concouru à former son talent, mais c'est la mer qui a été sa véritable éducatrice : elle lui a révélé la nature. L'ivresse qu'il éprouve devant ses grandeurs infinies peut seule l'arracher à ses préoccupations individuelles. Tout enfant, entre les murs de son collège, il écrivait au critique Chiarini : « J'aime la mer de toutes les forces de mon âme et ici, dans cette vallée, près de ce fleuve poudreux, je souffre de nostalgie. »

Plus tard, lorsqu'il eut à rédiger, pour ses électeurs, — les Abruzziens d'Ortona, — ce que l'on appellerait dans le langage électoral de chez nous un « manifeste, » il dit à ceux dont il sollicitait les votes : « ... Mes œuvres ont révélé au monde la magnificence de votre sol, la grandeur de votre race... » Et il estima que c'était là le plus signalé service qu'il eût rendu à la patrie. A travers toutes les infidélités qu'il a faites à ses plans, à ses promesses, à ses projets philosophiques et littéraires, c'est à l'amour qu'il a pour la terre italienne, pour les hommes frustes, qui y vivent des drames de passion sans détours et sans complications, qu'il est toujours revenu. Son œuvre, à l'heure actuelle, n'est-elle pas comme enfermée entre les contes rustiques du début, et un drame terrien : *la Fille de Jorio?*

Gabriele d'Annunzio a besoin d'associer la nature aux émotions de ses personnages. Il les peint toujours en communion avec les états de l'atmosphère, la qualité de l'air, l'heure du

jour, l'aspect du paysage. Il aime les coutumes naïves qui n'ont pas changé depuis le lointain paganisme. Plus que personne, il sent et exprime cette joie et cette mélancolie issues des choses, qui ont, au plus profond de nous-mêmes, un retentissement mélodieux. En un mot, il chérit la terre italienne comme ces émigrans, qui lui reviennent toujours, après qu'ils sont allés gagner un peu d'argent chez les autres, loin d'elle.

IV

Le jour où il s'est aperçu que la poésie demeurait, malgré tout, la religion d'une élite, et qu'il fallait se donner à la prose si l'on voulait atteindre la foule profonde, M. d'Annunzio a pris congé de la poésie avec des paroles qui, à son avis, devaient lui fermer la voie du retour :

... Mon âme frémit et s'élance comme vers une aurore! Adieu, forêt de myrtes. A la voile ! Mon cœur rêve une vie plus large... Dans la mer inconnue gît l'île promise, j'y marquerai l'empreinte de mon pas (1).

Cette île promise, où le poète aborde avec l'intention d'y récolter des lauriers nouveaux, c'est le roman. Mais si l'objet de la conquête est différent, le conquérant demeure le même. En effet, les romans de M. d'Annunzio ne pouvaient être ni romantiques, ni historiques, ni psychologiques : ils devaient être sûrement poétiques et lyriques. Le caractère commun à toutes ses œuvres est indubitablement une inspiration poétique, qui s'exprime dans une langue, elle aussi, poétique.

Il y a pourtant autant de différence entre le style que M. d'Annunzio écrit en prose et les formes de beauté créées par le poète Giosué Garducci, qu'entre un peintre toscan du xve siècle et un peintre vénitien du xvie. En effet, Giosué Garducci a usé surtout, chemin faisant, du substantif et du verbe, tandis que M. d'Annunzio se complaît dans l'usage de l'adjectif à travers lequel il prodigue, avec une inépuisable énergie, l'exaltation de toutes ses ardeurs.

Peut-être a-t-il éprouvé lui-même de l'étonnement à voir qu'il modifiait si peu sa manière en passant de la poésie à la prose? Nous devons, sans doute, à cette préoccupation d'une

(1) Voyez *Commiato*, Canto Novo.

heure, la profession de foi réaliste qu'il a cru devoir écrire en tête de son *Episcopo et Cie*. Et aussi bien, le voyage que le romancier s'est imposé à cette minute au travers de l'école réaliste devait lui être utile au cours de tous ses romans. Depuis lors, en effet, un point de départ de « réalité » est devenu pour lui un des élémens essentiels de l'œuvre d'art : c'est le fil conducteur par lequel l'artiste veut être guidé au milieu des détours que lui impose le labyrinthe de sa fantaisie. D'ailleurs, pas même dans *Episcopo*, le « poète » n'a réussi à se dissimuler tout à fait sous la livrée de prose. M. d'Annunzio ne sera jamais un miroir impassible de la vie. Il porte en soi un instinct lyrique de transfiguration qui, en toute occasion, fait apparaître par la magie de son verbe la réalité laide plus affreuse, la douleur atroce plus déchirante, la cruauté plus cruelle, toutes les beautés plus resplendissantes.

Cette faculté éveille chez M. d'Annunzio un descripteur insigne. En tête d'un recueil qui vient d'être publié en Italie sous ce titre : *Proses choisies*, quelqu'un, — et ce quelqu'un n'est-ce pas M. d'Annunzio lui-même? — a écrit ces lignes :

... Nous pouvons considérer ce volume complémentaire comme une revue des caractères dominans de l'œuvre d'une vingtaine d'années. Et si, en publiant ces pages, choisies dans l'œuvre non terminée d'un auteur vivant et militant, nous dérogeons à l'usage qui veut que ces ouvrages soient posthumes, cette nouveauté est justifiée par l'importance de l'écrivain, et par le fait que d'Annunzio a laissé un long intervalle entre son dernier roman en prose et celui qui paraîtra... Ainsi les lecteurs du styliste seront heureux de retrouver ici les pages préférées par eux, en même temps que celles qui, comme l'épisode de la fontaine muette dans *les Vierges aux Rochers*, sont aujourd'hui fameuses, autant que les plus inoubliables mélodies. Les âmes chastes qui s'abstiennent de s'approcher des créatures de ces romans, par crainte de la matière dangereuse dont elles sont façonnées, trouveront ici recueillies les fleurs les plus salubres et les plus pures. Les jeunes gens studieux pourront considérer, tout à leur aise, la diversité des instrumens et des moyens par lequel le Maître a élaboré tant d'images...

Après cet air de flûte, on feuillette le volume nouveau avec curiosité, et l'on s'aperçoit que ces pages sont toutes descriptives. Pour une fois, voici un auteur qui, au moment de juger son œuvre d'ensemble, est d'accord avec les critiques : ils avaient été unanimes à consacrer, en cet écrivain, un remarquable descripteur. Le merveilleux styliste qu'est M. d'Annunzio n'estime point que ce soit là un compliment médiocre.

V

Don Juan regrettait qu'il n'existât point d'autres mondes pour y pousser ses conquêtes : dans un ordre d'idées différent, M. d'Annunzio pense, — et il l'a dit en termes clairs, — que l'artiste italien contemporain a le devoir d'être cosmopolite et de communier en pensée avec les préoccupations de l'univers :

On a remarqué récemment, écrit-il, que les caractères « nationaux » vont disparaissant dans les grandes œuvres d'art modernes. On a noté comment peu à peu se forme une espèce de littérature « européenne. » En effet, les idées ne sont pas le patrimoine d'une nation, mais flottent et se répandent à travers le monde. L'art moderne doit avoir un caractère d' « universalité, » il doit comprendre et harmoniser dans un vaste cercle lumineux les aspirations les plus diffuses de l'âme humaine.

Après cette déclaration, on comprend quel dédain M. d'Annunzio doit éprouver pour ceux qui lui reprochent d'avoir reflété, dans son œuvre, ses admirations littéraires pour les grands écrivains qui enchantaient le monde des lettrés, à la minute où lui-même il a commencé de publier. Il s'est d'ailleurs expliqué avec une netteté parfaite sur les vraies origines de son inspiration, non point devant une Académie diserte, ni dans des notes écrites pour l'édification ultérieure de la critique, mais à la face du peuple italien, dans son surprenant discours à ses électeurs d'Ortona :

... Mon âme, déclare-t-il, mon âme, sur laquelle j'ai versé le vin le plus robuste de l'antique sagesse et la plus subtile essence des rêves nouveaux, elle qui dans ses pérégrinations infinies a atteint les limites extrêmes imposées à l'avidité de connaître, et qui a dépassé les cimes aériennes où le rythme de la vie idéale prend une célérité inconnue aux pulsations humaines, — mon âme est toujours restée filialement et étroitement attachée à sa première mère. Elle n'a jamais cessé de sentir palpiter en elle le génie de la région. Une fraîcheur terrestre, secrète et indestructible persiste dans le centre de son ardeur la plus forte. Telle, au milieu de la forêt incendiée, la source coule intarissable sous les mille langues de feu qui la dessèchent. C'est pourquoi je reste au milieu des dissolutions dans une unité et une ampleur qui forment ma joie.

Ce « vin de l'antique sagesse » que l'écrivain a connu si robuste et si tonifiant, ce sont les Belles-Lettres et les Arts latins. On sait qu'il a vécu son enfance dans la dégustation extasiée des élégiaques de son pays, Catulle et Tibulle. Il a conté lui-

même qu'avant d'écrire *l'Enfant de volupté*, il s'était comme grisé des rimes du Politien, des Chants et des Triomphes de Laurent le Magnifique, des œuvres de Botticelli, du Ghirlandajo, de Verrocchio, du spectacle de Rome, « ... non pas de la Rome des Papes, des Arcs, des Thermes et des Forums, mais de la Rome des Villas, des Fontaines et des Églises... »

Aussi bien, si on lui demandait quels ont été, en dehors de l'ambiance italienne, ses véritables maîtres, il répondrait peut-être volontiers comme le marquis de Molière : « Nous autres, gens de qualité, nous savons tout, sans avoir jamais rien appris... » et il ne se vanterait qu'à moitié. Il semble, en effet, qu'il n'ait eu qu'à se donner la peine de naître pour devenir « un de ces grands miroirs où se reflètent les choses naturelles. » Cette faculté de refléter le monde extérieur en l'italianisant n'a-t-il pas été, toujours, un des apanages des maîtres ès arts et ès lettres de la péninsule? L'éclectisme est un caractère commun aux grands artistes italiens de tous temps qui s'entendent parfaitement à donner une formule solide et brillante aux matériaux découverts et recueillis par les autres. L'Arioste n'a-t-il pas tiré son *Orlando furioso*, des « Chansons de Geste? » Aujourd'hui, ce caractère d'éclectisme éclate dans l'œuvre, si italienne, de M. Gabriele d'Annunzio : il a canalisé vers le champ de son inspiration, pour le féconder, toutes les influences qui, dans ces vingt dernières années, ont dominé le monde de la pensée et des lettres.

En ce qui concerne particulièrement Nietzsche, l'auteur du *Triomphe de la Mort* n'a pas fait mystère de l'impression qu'il avait éprouvée en lisant le philosophe allemand. Il a écrit en effet, dans la Préface de ce roman qui est dédié à son ami, le peintre abruzzien Michetti :

> ... Nous tendons l'oreille au magnanime Zarathoustra et, pleins de foi, nous préparons, dans l'art, l'avènement de l'*Uebermensch*, du *surhomme*.

La rencontre de Nietzsche est, dans la vie de M. d'Annunzio, un accident, que l'on peut considérer comme heureux ou comme regrettable, mais qui n'a eu sur le développement de sa nature et de son talent qu'une influence, — il convient de répéter le mot, — accidentelle.

La lecture des livres de Nietzsche n'est pas entrée dans les veines du romancier italien comme une piqûre de strychnine, pour exalter les forces d'un organisme héréditairement ou per-

sonnellement épuisé. M. d'Annunzio s'est contemplé dans Zarathoustra; il s'y est reconnu avec complaisance sous la glorieuse livrée du surhomme. Nietzsche appelle à lui ces surhommes comme le Christ en usait avec les petits enfans. Le surhomme que M. d'Annunzio est naturellement, ignore les autres surhommes. Il n'en connaît qu'un au monde dont le développement l'intéresse et l'on devine que ce surhomme-là, c'est lui-même.

Ne propose-t-il pas comme but à son effort « de peindre la vie sensuelle, sentimentale et intellectuelle d'un être humain, placé au centre de la vie universelle? » D'un roman à l'autre ce protagoniste ne fait que « changer de victime. » Et pourquoi ce personnage materait-il, par respect pour autrui, un seul de ses appétits? Un Alfred de Musset peut dire : «... Nul ne se connaît tant qu'il n'a pas souffert; » du seuil de ses romans cruels, un Gabriele d'Annunzio répondra au Poète aimé des femmes et des adolescens : « Nul ne se connaît tant qu'il n'a pas joui de tout. »

Aussi bien le monde extérieur n'existe pas pour lui. Il n'y a de vivant que sa Pensée, qui, à son avis, se confond avec la Beauté, et que sa Volonté, qui, pour lui encore, prend la figure du Droit : le jugement que pourront formuler les spectateurs d'une vie si surhumaine est, sans bravade, totalement indifférent à M. d'Annunzio.

Il s'est baptisé lui-même quelque part d'un nom plus latin, plus artiste, que le titre d'« uebermensch » et qui, évidemment, le séduit davantage : il a dit qu'il était « l'animateur, » c'est-à-dire le Créateur, celui qui souffle sur la matière inerte et lui donne la vie, celui que Michel-Ange a peint dans la Chapelle Sixtine, éveillant le sommeil d'Adam, celui auquel pensait le pape Paul III (1) quand, à ceux qui lui demandaient la tête de Bevenuto Cellini, pour rançon d'un meurtre, il répondait avec une belle ferveur païenne : « Apprenez que des hommes uniques dans leur art, comme Cellini, ne doivent pas être soumis aux lois (2). »

Quant à l'Ève, à l'amoureuse créature que l'on aperçoit attachée au char du triomphateur, elle devra entendre cette sentence de la bouche de celui qu'elle aspire à servir, et qui, comme un empereur du Bas-Empire, s'est déclaré « divin : »

(1) Le cardinal Farnèse, élu pape sous le nom de Paul III, le 13 octobre 1534.
(2) Voyez *la Vie de Benvenuto Cellini* écrite par lui-même.

Je sais que je vous aime. Je reconnais en vous toutes les noblesses, je sais encore que j'ai une œuvre à faire et une vie à vivre selon que m'a disposé la nature : et vous, vous savez que je ne puis renoncer à rien (1)...

Ceux qui ne sont point des surhommes ont été si longuement façonnés à l'idée du devoir nécessaire, qu'à cette minute, ils ont une tendance à penser : Soit! pourvu que l'œuvre que le poète annonce soit sa justification.

Or cette idée de « justification » est tout à fait étrangère à M. d'Annunzio. Il ne permettrait pas que l'on s'y arrêtât une minute pour lui donner, en ce qui le concerne, la couleur d'une obligation. Le pommier n'a pas l'obligation de produire des pommes : elles jaillissent naturellement de ses branches parce que c'est la vertu de l'arbre qui, lui aussi, s'il pouvait prendre la parole, répéterait ce mot de Léonard que M. d'Annunzio a mis en épigraphe à son premier roman, *l'Enfant de volupté :* « Ainsi me dispose la nature (2). »

Mais, pour continuer de suivre une comparaison qui était chère à Maupassant lorsqu'il parlait de soi-même, les jardiniers font observer qu'avant de semer quelque variété sélectionnée, il est de toute nécessité de renouveler la terre, afin que des germes anciens, oubliés dans le sol, n'aient pas une influence sur la plante nouvelle qu'on va produire. Or, Rome n'est pas seulement la Rome païenne et cosmopolite; elle est aussi la Rome souterraine des Catacombes, la terre des martyrs, de sorte que, si absente que soit l'idée du « devoir » de l'œuvre de M. d'Annunzio, l'artiste ne peut pas faire que sa pensée n'ait ses racines dans une terre qui, depuis des siècles, est chrétienne. La sensibilité de M. d'Annunzio ne saurait donc être celle d'un Néron ou d'un Borgia : « Toute viande que le christianisme n'a pas attendrie, a écrit M. Renan, est dure. »

Qu'il le veuille ou non, la chair de M. d'Annunzio a été « attendrie » par des atavismes chrétiens. L'homme d'aujourd'hui n'a plus une férocité assez robuste pour porter, sans une ombre d'inquiétude, le poids de sa méchanceté. Quelque chose, qui est tout au moins un rudiment de conscience morale, proteste en lui contre les maux qu'il sème. Il ne peut demeurer spectateur tout à fait indifférent et désintéressé des souffrances dont il est

(1) Voyez *le Feu.*
(2) *Natura cosi mi dispone.*

la cause. Elles se vengent, elles le font douloureux à son tour. « Tout le mal, disait Machiavel, vient de ce que les hommes ne savent être ni assez bons ni assez méchans. »

Si l'historien de César Borgia diagnostiquait déjà cette faiblesse congénitale chez le plus cruel de ses contemporains, combien sommes-nous devenus plus incapables encore de la vertu sublime et du vice impassible! M. d'Annunzio et les héros qu'il a créés n'ont pas, plus que d'autres, réussi à dominer leurs nerfs et leurs consciences d'hommes modernes. Ils ont beau accumuler les faussetés, les artifices, ne reculer devant aucun mensonge, devant aucune simulation, ils tombent accablés par la loi même qu'ils ont méconnue; ils ont des facultés de souffrance qui étaient tout à fait ignorées des grands « condottieri. »

Il ne faudrait pas exagérer pourtant la dose de contrition dont M. d'Annunzio est capable. Elle suffit à le troubler délicieusement, elle n'a pas la valeur qu'il faudrait pour le faire passer à l'acte : le remords qui s'ébauche finit pour lui en art et en volupté.

Dans ces dispositions, les élans de pitié que, après l'étude des romans russes, il a cru avoir vers la « souffrance humaine, » n'ont abouti qu'à de la virtuosité.

La lecture de son *Intrus* est, à cet égard, particulièrement instructive. Les aspirations de Hermil vers « ... toute la douleur du monde, » vers « ce qui exalte et console » sonnent faux. Malgré un effort pour « s'extérioriser, » le romancier et son protagoniste ont tôt fait de se concentrer à nouveau sur eux-mêmes, dans le désir, l'amour, la jalousie, le crime, en oubli du reste de l'humanité souffrante, en oubli de cette « bonté » qu'ils voudraient professer à l'endroit du « flot humain, » et de cette vertu, avec laquelle ils ne parviennent même pas à nouer des fiançailles de raison.

D'autre part, il est intéressant de comparer les récits campagnards de M. d'Annunzio, avec les Contes que Verga et les Siciliens de la même école ont écrits, avant que l'Enfant de Volupté ne prît lui-même la plume. On constate qu'une morale, au moins historique, se dégage de chacune des œuvres de ces conteurs du Midi : ils contrôlent les heures de l'évolution sociale, ils signalent des ignorances, ils réclament de la lumière pour des gens qui vivent dans l'obscurité.

Rien de pareil chez M. d'Annunzio. Si on lui demandait

d'exprimer son *Credo*, il répondrait sans doute qu'il ne croit qu'à la fatalité de l'amour, et qu'il a donné la formule de cette foi dans *la Ville morte*. Or cet amour est « un poison qu'on porte dans ses veines, dont on est atteint dans ses moelles, qui brûle les yeux, » c'est « une splendeur qui tue (1). »

L'amour qui naît dans le tremblement des âmes, dans les incertitudes, dans la joie et les remords, l'amour qui se développe dans la fougue des croissances subites, qui est arrêté dans son développement par les obstacles que la souffrance des autres, les nécessités de la vie sociale, le consentement des hommes à certaines lois fondamentales opposent à l'égoïsme, — cet amour-là, M. d'Annunzio l'ignore. Il ne parle que d'une « émanation pernicieuse, plus forte que tout, » qui peut sortir de la mer, ou de la terre chauffées, du mouvement des lignes vivantes aussi bien que du tombeau ouvert des Atrides. Il accorde, à cette puissance créatrice de vie, tous les droits, y compris celui de la destruction.

C'est, en effet, une chose curieuse de voir de quelle façon le romancier italien a résolu cette question du « pardon, » qui a préoccupé tous les psychologues de l'amour. En tuant la femme, les moralistes d'il y a vingt-cinq ans indiquaient, à défaut de mesure et de pitié, qu'ils enfermaient dans l'amour un très haut idéal de vérité, de justice. Plus tard, M. Alphonse Daudet, dans *la Petite Paroisse*, M. Jules Lemaître, dans *le Pardon*, avaient montré plus de modestie; ils donnaient pour base à un effort de l'âme qui devait être le plus élevé de tous, ce sentiment que les fautes d'autrui « demain seront peut-être les nôtres. »

M. d'Annunzio n'est ni un juge ni un altruiste. Dans l'amour comme ailleurs, il demeure uniquement personnel. Tullio Hermil (2) a négligé sa femme? Elle se console avec un autre? La chose n'a pas d'importance tant que Hermil, occupé ailleurs, vit détaché de Giulia; mais le jour où les plus basses raisons réveillent sa jalousie, Hermil n'hésitera pas longtemps à faire disparaître, comme une pierre de son chemin, l'enfant né de l'adultère. Il matérialisait une infidélité dont les conséquences morales s'évanouiront, aux yeux de l'intéressé, à la mort de l'innocent, qui en était le vivant témoignage. D'autre part, l'œuvre de vie n'a pas plus de valeur que le reste pour l' « animateur, » l'enfant ne lui est pas plus sacré que la femme. Le jour où

(1) Voyez *la Ville morte*.
(2) Voyez *l'Intrus*.

Hermil fait mourir ce petit être, avec un maximum d'égoïsme et un minimum de scrupules, M. Gabriele d'Annunzio semble se rapprocher plus qu'à l'ordinaire du modèle idéal dont il est hanté.

Qu'un Julien Sorel et les hommes de sa génération gravitent autour de l'image déifiée d'un Napoléon : ces gens de demi-nord sont sensibles plus qu'à tout aux supériorités intellectuelles, et au vertige de la domination ! Mais c'est autour d'un César Borgia que tourneront les esthètes passionnés du xxe siècle italien, dont M. d'Annunzio se considère comme le prototype. Et peut-être pourrait-on trouver à leurs gestes et à leurs impulsions une explication, non pas individuelle, mais historique cette fois, et qui les dépasse. En effet, le triomphe de la maison de Savoie a apporté en Italie de la discipline et de l'ordre, avec l'unité : et dans l'ensemble, les petits, les humbles, sentent qu'ils ont intérêt à laisser se fermer sur eux une main énergique. Mais tout de même, à côté des bienfaits dont on est reconnaissant, il y a les vieilles licences, les joies de la désorganisation, les petites passions de la vie ancienne, les impunités de clientèles, que l'on regrette quand on est Italien. Cela engendre, par en bas, quelques révoltés qui, de temps en temps se lèvent, à peu près comme une poignée de pierres jaillit par une fente du Vésuve, et frappe au hasard de la projection.

Par en haut, la mère utile contrainte crée les anarchistes moraux. Et il n'est pas sûr que, jugé d'un trône, l'esthéticisme d'un d'Annunzio n'apparaisse pas, dans son pays, comme un explosif dangereux. En France, nous n'avons aucune raison d'être inquiétés par l'anarchie morale dont l'œuvre du poète est la théorie : nous pouvons donc délicieusement goûter sa jeunesse, nous laisser emporter par sa sincérité. Lui-même peint en ces termes un de ses héros favoris :

> ... En lui, malgré toutes les corruptions, la jeunesse résistait, persistait, métal inaltérable, arome tenace. Cette splendeur de jeunesse vraie était sa qualité la plus précieuse. A la grande flamme de la passion tout ce qu'il y avait en lui de faux, d'artificiel, de vain, se consumait comme sur un bûcher (1).

Voilà bien la cause de ce charme vainqueur : quelle que soit sa façon d'aimer et la brièveté de sa flamme, M. d'Annunzio

(1) *L'Enfant de volupté.*

aime avec une ferveur qui chaque fois lui fait une ingénuité nouvelle. Il a la jeunesse et la passion, la belle passion italienne à laquelle les peuples du Nord viennent se chauffer comme à un feu, s'épanouir comme à un soleil, s'enivrer comme d'un vin.

Une fois qu'on est charmé, on ne juge plus. Incapables que nous nous sentons, pour la plupart, de courir les aventures où les héros du romancier italien s'épuisent bénévolement et se tuent, nous avons cru que nous pouvions, — une fois n'est pas coutume, — nous donner la joie d'entendre un Poète substituer l'Esthétique à la Morale, et le sens de la Beauté au sens social.

VI

M. d'Annunzio semble possédé du double besoin de personnifier ce qui est foule, et d'amplifier ce qui est individu. Cela le porte à confondre, dans l'amour de la Beauté, les impressions en apparence les plus contradictoires. Il y a des jours où il parle à cette foule comme si elle était une femme, une courtisane, cette « Pamphila » dont il dit dans une pièce célèbre :

... De tous possédée, du mendiant et du seigneur, couverte de caresses innombrables, ô dernière descendante d'Hélène, je t'aimerai ! Dans tes membres impurs, je cueillerai tout le désir terrestre ; je connaîtrai tout l'amour du monde (1).

Il y a d'autres heures où la femme désirée ne devient un objet de passion affolée que parce que, dans son corps visible, tangible, elle enferme, aux yeux de celui qui la souhaite, la concupiscence de toute une foule. Telle cette Panthea que l'on aperçoit, au milieu d'une orgie vénitienne à la proue du *Bucentaure*, posant son talon sur la tempe d'un exsangue amoureux :

... C'était une grande fureur; tous déliraient, étendant les mains comme s'ils étaient, eux aussi, prêts à saisir la courtisane; ils criaient : « Panthea, Panthea !... » Chacun était ivre comme si elle était entre ses bras, et se montrait à lui seul (2).

Ainsi, qu'il aille à la foule ou que la foule le renvoie à lui-même, c'est vers « la femme » que M. Gabriele d'Annunzio est

(1) *Pamphila : Canto Novo.*
(2) *Le Songe d'un crépuscule d'automne.*

fatalement ramené par son invidualisme, son amour de la volupté, sa passion de l'exaltation cérébrale. L'animateur pense « qu'il crée véritablement la femme en l'éveillant à la vie supérieure de la passion, » et quoi qu'il en soit, il est juste de dire que « la femme » est pour lui un moyen d'évoquer la beauté surnaturelle, idéale, cette Beauté « en esprit, » qui, plus d'une fois, a répondu à son appel.

Les romans de Gabriele d'Annunzio, grâce aux parfaites traductions de M. Hérelle, — qui, de l'avis général, ajoutent au lyrisme italien de la netteté française, — sont connus de tous. Il aurait donc été vain de les analyser ici. Combien serait-il intéressant, par contre, de se promener, avec « l'animateur » pour guide, à travers toute l'œuvre de M. d'Annunzio romancier, comme Dante parcourut autrefois, au bras de Virgile, les cercles de l'enfer?

On verrait *l'Enfant de volupté* s'imaginer que l'on peut considérer les femmes comme les fleurs d'un parterre dont une abeille butine les aromes contradictoires, afin d'en fabriquer un miel égoïste. Mais cette précieuse liqueur fermente sur les lèvres mêmes et dans le cœur de celui qui l'a bue. Le poète qui s'est trop désaltéré avec les parfums, les essences subtiles de la femme, finit par devenir la proie d'une ivresse où la boisson elle-même se fait la maîtresse du buveur.

Et alors c'est le terrible conflit qui nous a été conté dans *le Triomphe de la Mort*, entre l'amant qui ne peut plus se passer de la volupté connue, et l'amante qui, ayant essayé de monopoliser, pour son caprice, l'intelligence, la force, toutes les puissances créatrices de l'homme, est punie de mort comme une meurtrière.

On verrait, dans *les Vierges aux Rochers*, le romancier qui, lui, sort vivant de l'épreuve où se suicide le héros du *Triomphe de la Mort*, rêver un instant de créer, avec l'une des trois vierges idéales entre lesquelles hésite sa réflexion amoureuse, ce fils, ce surhomme qui, dans le monde futur, réalisera l'œuvre que M. d'Annunzio lui-même, à cette minute, craint de ne jamais pouvoir produire. Mais pour atteindre ce but, il faudrait grouper à la fois, dans une unique étreinte, pour un enfantement unique, ces trois sœurs qui se nomment « la Foi, » « l'Amour, » « la Beauté. » La vie les condamne, hélas! à exister distinctes les unes des autres, comme des aspects de l'absolu qu'elles réflé-

chissent. Autant donc abandonner aux hommes vulgaires la procréation de l'être de chair. Pour un d'Annunzio, la destinée est autre : il lui faut engendrer par n'importe quels moyens, aux dépens de n'importe qui, l'œuvre de l'esprit.

L'œuvre de vie, c'est donc l'œuvre d'art.

M. d'Annunzio l'avait pressenti, quand il était encore enfant, sur les bancs du collège de Cicognini di Prato : au sommet de sa carrière de poète, de dramaturge et de romancier, il en est sûr.

C'est dans son roman : *le Feu*, qu'il a donné la théorie et la pratique d'une certitude qui met définitivement d'accord ses goûts, ses sens, son cœur et son esprit.

Si le surhomme est un poète qui, ainsi que M. d'Annunzio l'annonçait à ses électeurs des Abruzzes, veut « rendre la beauté visible aux foules, » si, d'autre part, la femme ne doit être qu'un instrument merveilleux, matériellement stérile, psychiquement fécond et répercuteur, au service des suggestions que l'inspiration de l'artiste lui impose, il va de soi que la compagne idéale de cet amant idéal sera une femme de théâtre. Mais non pas la « cabotine, » — voire illustre, — qui monte sur les planches, pour recueillir un applaudissement personnel, gagner des cœurs, des sourires, de la renommée et de l'or. L'animateur se doit à lui-même de découvrir, dans l'armée des amantes, une âme si désintéressée, et qui apporte sur la scène un sentiment de détachement de soi tel, qu'un Dieu peut seul l'exiger des saintes. Il convient d'ailleurs qu'à ce détachement l'élue allie toutes les ardeurs amoureuses pour l'amant, tous les dévouemens de la mère pour l'œuvre qu'il s'agit de mettre au jour, et de soutenir.

Le héros du *Feu*, Effrena, trouve cette créature d'exception dans la tragédienne Foscarina. Du jour où il la connaît, il la baptise du nom de « Perdita, » afin qu'elle sache quels vœux de renoncement l'on prononce quand on entre dans la religion du Surhumain. Effrena a reconnu la sincérité de la vocation de Perdita à ce fait : quand il parle, « elle palpite comme si le souffle d'un Dieu l'envahissait ; elle devient une matière ardente et ductile, soumise à toutes les inspirations du poète... »

Et tout de suite, il vérifie les heureux effets de ce pouvoir : « il s'élance impétueusement vers l'actrice, comme s'il voulait la frapper pour en tirer des étincelles. » Il s'écrie :

Tu dois évoquer Cassandre de son sommeil! Tu dois sentir entre tes mains ses cendres revivre! Tu dois l'avoir présente dans ta lumière intérieure!... Cassandre est en toi et tu es en elle! Veux-tu? Comprends-tu?...

Il ne s'agit pas seulement que les paroles du rôle descendent dans l'âme de la comédienne; il faut qu'elle soit vraiment fécondée par la pensée créatrice, qu'elle se l'assimile comme sa propre substance, avant de la rendre extérieurement visible, de la faire naître pour la foule.

C'est bien une scène de suggestion qui se déroule. Le poète peut martyriser les poignets de celle qui se donne, elle ne sent pas la douleur. Tous les deux ils sont attentifs aux étincelles qui s'engendrent de leurs forces mêlées : « une même vibration électrique parcourt leurs nerfs merveilleux. »

Voilà la figure et le rôle avec lesquels « la femme » doit apparaître à côté de ce surhomme, idéal entre tous, qu'est l'artiste de génie; s'il est l' « animateur, » elle sera la « révélatrice, » l'instrument de l'art nouveau; la divulgatrice de la grande poésie, celle qui doit incarner, dans sa personne changeante, les futures fictions de beauté, celle dont la voix inoubliable doit apporter aux peuples la parole attendue. L'animateur s'attache à la femme, non plus pour une promesse de volupté, mais pour une promesse de gloire.

Quel supplice une telle conception ne tient-elle pas en réserve pour toutes les Perditas du monde, si, en aimant l'artiste, elles ont glissé à adorer l'homme, si un matin elles s'aperçoivent que c'était l'Enfant de volupté, non pas le Surhomme qu'elles aimaient! Leur maître qui se croit sorti pour son compte des griffes du désir charnel, se révèle plus que jamais impitoyable; il ne permet plus aux immolées de laisser percer dans leurs dévouemens, même une ombre d'égoïsme ; ce ne sont plus ni les Perditas, ni même les Surhommes qui comptent : ce sont les œuvres à créer.

S'il arrive que, pour suggestionner l'artiste, lui faciliter l'évocation de la beauté pure, d'autres femmes aient plus de pouvoir que celle qui, un instant, se crut indispensable, l'animateur n'hésitera pas. Sans scrupules, sans reconnaissance, sans tourner la tête, il passera d'une possession à l'autre. Les Perditas n'auront qu'un moyen de demeurer dans la vie de l'aimé : ce sera de faire leur totale soumission, de s'oublier, de confesser leur orgueilleux

espoir, de s'enfermer dans des vœux de renoncement, d'admettre qu'elles n'ont jamais été un but, mais un moyen, de demander la permission de reparaître, à leur plan, selon leurs forces, encore une fois dans le sillage du maître :

... Ah! si, un jour, tu pouvais sentir vraiment toute la valeur d'une dévotion comme la mienne! d'une servitude comme celle que je t'offre! Si vraiment, un jour, tu avais besoin de moi, et si, ayant perdu courage, tu reprenais par moi la confiance, si, fatigué, tu retrouvais la force en moi!

Ce sont les paroles mêmes que M. d'Annunzio a placées sur les lèvres de la Foscarina. Et sans doute, à cette minute, l'amante délaissée entend résonner en elle ce leitmotiv de l'*Enchantement du Vendredi saint*, de *Parsifal* qu'elle a écouté près d'Effrena, un jour, à l'aube de leur amour, tandis qu'une autre femme tenait l'orgue : « Servir! servir! » clamait l'orchestre. La mélodie de la soumission se déployait : « Servir! » la femme fidèle apportait l'eau, s'agenouillait, humble et ardente, lavait les pieds de l'aimé, les essuyait avec sa chevelure défaite : « Servir! »

On aperçoit clairement à quelles hautes figures de la tradition humaine et divine songeait à cette minute Wagner, l'inspiré. Il était hanté des souvenirs du Calvaire. L'humanité lui apparaissait tout entière groupée autour de ce gibet d'où part un suprême appel vers l'Éternelle Justice, tandis que la tendresse et la ferveur sanglotent, plus bas, dans l'ombre.

Ceci est un idéal chrétien. Le surhomme, très païen, de M. Gabriele d'Annunzio ne cherche pas la Justice, mais la Beauté. Il n'aspire point au gibet, mais à la colonne triomphale, qui, au-dessus de tous, l'élèverait dans la lumière.

JEAN DORNIS.

UNE NIECE DE WILLIAM PITT

LADY HESTER STANHOPE

Comme l'humour, comme le régime représentatif, comme la passion du sport et des voyages, l'excentricité paraît un attribut ou un produit de la race anglo-saxonne, une manifestation spéciale de son activité. Ne témoigne-t-elle pas en faveur de sa vigueur et de son énergie morale, en faveur de la liberté sociale dont jouissent ses membres, de cette liberté séculaire qui protége l'éclosion, l'épanouissement de toutes les initiatives hardies? Ce sont là de beaux titres de noblesse, et les êtres qui ont reçu en partage ce don singulier, ont souvent accompli des actions éclatantes, laissé des œuvres qui les ont portés à la postérité. Mais, de même qu'elle côtoie le talent et le génie, l'excentricité verse parfois dans le chaos, engendre idées et projets datés de l'île d'Utopie, sombre dans les abîmes de la folie : et cela advient même en Angleterre, le pays où elle étonne le moins, où elle a conquis droit de bourgeoisie, au point de se mêler aux habitudes des personnes réputées le plus raisonnables. Il y a, peut-on avancer, dans chaque Anglais un excentrique qui sommeille et n'a pas besoin d'une femme pour s'éveiller. Aussi bien, les femmes elles-mêmes participent de cet état d'âme, et la liste de celles qui ont fait figure d'humoristes s'allonge sans cesse. Il y entre d'ailleurs des ingrédiens fort variés : de l'audace, de la vanité et même de l'orgueil, le besoin de se colleter avec le destin, certain désir d'étonner et de dominer ses contemporains en tirant des coups de pistolet au nez de l'opinion, cette horreur

des voies banales qui pousse à gravir la montagne vierge, à traverser le désert inexploré, cette absence ou ce mépris du tact qui constitue une des principales différences entre l'originalité française et anglo-saxonne; car le tact, qui n'est pas seulement une vertu de société, mais qui s'applique utilement à toutes les fonctions, pourvu qu'il s'harmonise avec les qualités fondamentales qu'exigent celles-ci, le tact manque quelquefois à nos voisins. Leur excentricité se distingue encore par une sorte d'âcreté corrosive et une outrance qui souvent vont au delà du juste but, comme le fanatique religieux va au delà du paradis, selon le mot d'une femme du XVIIe siècle, comme l'anarchiste va au delà des bornes de la politique et saute à pieds joints dans le néant : il semble qu'elle ne cherche qu'à se satisfaire, qu'elle obéisse volontiers à la loi de l'invraisemblable; peu importe qu'elle fasse du bien ou du mal à celui qui en est hanté. Et, puisque les raisonnemens spécieux ne manquent jamais pour justifier les actes les moins raisonnables, puisque l'histoire au premier abord fournit un arsenal inépuisable de preuves en faveur du hasard, de la fantaisie et de la victoire remportée contre toutes les règles, puisque les qualités et les défauts de l'homme se confondent dans des combinaisons infinies, et puis s'amalgament de nouveau avec les circonstances, les événemens et la société entière dans des conditions qui déconcertent la psychologie la plus pénétrante, le critique se trouve fort empêché, et le critiqué a plus d'un moyen de le rabrouer. Celui-ci est un joueur qui possède une martingale infaillible : perd-il, et néanmoins, le destin a tort, et non lui. Et peut-on l'empêcher de vivre sa vie, de chercher à sa guise son bonheur ou celui des autres, de ne pas imiter le troupeau toujours trop nombreux des moutons de Panurge, qui ne réalisent pas le progrès, se contentent d'en jouir, et marchent gaiement dans le chemin où les premiers pionniers ont trouvé un calvaire?

Voilà, semble-t-il, quelques-uns des caractères de l'excentricité anglaise, qui diffère autant de la nôtre que Shakspeare diffère de Racine et de Corneille, Swift de Rivarol, Carlyle d'Augustin Thierry, Brummell du comte d'Orsay. Elle fait aussi songer à ces minstrels, à ces acrobates d'outre-Manche ou d'outre-Océan qui, peints, costumés comme des Caraïbes, exécutent de prodigieux tours de force, dansent, chantent, se contorsionnent en même temps, s'imposent par l'exagération for-

cenée, et choquent notre sens de la beauté par un complet défaut d'eurythmie. Dans le *Tour du Monde en 80 jours*, Jules Verne met en scène certain Philéas Fogg, membre important du club des Excentriques de Londres. Un candidat sollicite son suffrage. « Quels sont vos titres? interroge Philéas. — J'ai fait à pied le tour de la mer Caspienne. — Cela ne suffit pas : il fallait le faire à cloche-pied. » Je ne jurerais pas que des pensées semblables n'aient assiégé le cerveau de maint clubman : le champ de l'excentricité se rétrécit à mesure que les limites morales et matérielles de notre planète sont mieux connues; les idées rares et fortes sont toujours difficiles à découvrir, surtout à appliquer : faute de quoi, on s'accroche aux visions frivoles ou saugrenues. S'il fallait absolument trouver un terme de comparaison, l'excentricité anglaise aurait quelques affinités avec l'excentricité russe, qui d'ailleurs garde ses aspects propres, car le Russe a deux âmes, une âme orientale, une âme occidentale, deux âmes qui ne font pas toujours bon ménage, et qui, brouillées ou amies, produisent des labyrinthes sans Arianes, des phénomènes infiniment compliqués.

Voici une femme du grand monde, lady Hester Stanhope, qui nous fournit un modèle assez réussi d'une existence excentrique, existence sans amour et cependant romanesque, tant par les pensées qui ont agité cette personne étrange, que par les événements auxquels elle a été mêlée, et qu'elle a cru marquer de son empreinte. Elle avait d'ailleurs de qui tenir, et du côté des Stanhope, et du côté des Pitt. Sa mère était fille de lord Chatham, et sœur de William Pitt. Grand admirateur de Rousseau et de Mably, enfariné de libéralisme vague et de démocratie, mathématicien, physicien assez distingué, son père, à l'exemple de maint philosophe du XVIIIe siècle, s'occupait beaucoup plus du bonheur de l'humanité que de celui de sa famille. Ses visions égalitaires l'ayant conduit à effacer partout ses armoiries, sauf sur la grille d'entrée du château, à reléguer au grenier de superbes tapisseries, à se débarrasser de sa vaisselle plate espagnole qui pesait six cents livres, à vendre aussi ses chevaux et ses voitures pour que tous les siens allassent à pied, chacun, chez lui, se désolait, — sauf la petite Hester qui entreprit de ramener son père à des sentimens plus pondérés, et de se procurer une paire d'échasses, et de patauger dans une ruelle boueuse où lord Stanhope jetait souvent les yeux. La curiosité de celui-ci

une fois éveillée, il l'interroge : « Eh ! petite, que faisiez-vous donc dehors tout à l'heure? — Oh ! papa, j'ai pensé, puisque vous avez vendu vos chevaux, qu'il me faudrait prendre des échasses pour aller dans la boue; car, vous savez, papa, ni la boue ni autre chose ne m'effraie; mais c'est à cette pauvre lady Stanhope (la comtesse) que cela semblera pénible; songez qu'elle a toujours été accoutumée à sa voiture, et que sa santé n'est pas très bonne. — Que dites-vous là? » s'écrie Stanhope. Puis, après une pause : « Eh bien, petite, que diriez-vous si je rachetais une voiture pour lady Stanhope? — Oh ! je dirais que vous êtes très bon. — Bien, bien, nous verrons; mais par tous les diables, pas d'armoiries ! » Le trait valait la peine d'être signalé, car Hester brilla plutôt par son courage, son « ne douter de rien, » que par le sens diplomatique.

Aussi bien, ni ses qualités ni ses défauts ne furent sérieusement émondés. Née en 1776, ayant perdu sa mère en 1780, non moins négligée par son père que par une belle-mère mondaine et frivole dont elle disait ironiquement que, si elle venait à la rencontrer dans la rue, elle ne la reconnaîtrait pas, abandonnée comme ses sœurs à des gouvernantes suisses et françaises, ou confiée à la tutelle fort douce de sa grand'mère Stanhope, Hester s'éleva *en libre grâce*, toute seule ou peu s'en faut, — et il n'y parut que trop, car elle se montrait dès lors impérieuse, prompte à la colère, impatiente des conseils et des semonces, aimant à apprendre le pourquoi du pourquoi, et, comme cette plaisante duchesse de Chaulnes, voulant savoir « qui l'a couvée, qui l'a pondue. » A l'âge de huit ans, ayant aperçu au château de Chevening l'ambassadeur de Louis XVI, le comte d'Adhémar, un familier du salon de la duchesse de Polignac, elle trouve ce Français et les seigneurs de son escorte, ses laquais eux-mêmes de si bonne et gracieuse mine, qu'un désir irrésistible la saisit de voir le pays d'où viennent de tels hommes : et, pendant un séjour à Hastings, trompant la surveillance de ses gouvernantes, elle court au rivage, saute dans une barque, détache l'amarre, essaie de ramer vers le royaume d'élégance et de gentillesse. Peut-être avait-elle lu *Robinson Crusoé* et les *Voyages de Gulliver*. Mais il n'en était pas besoin : la plupart d'entre nous n'ont-ils pas un pays de rêve et d'idéal, pour lequel ils ont parfois même tenté de s'embarquer? Beaucoup n'ont-ils pas gardé le souvenir nostalgique de cette patrie entrevue dans l'âge où la poésie et

l'imagination effacent les limites qui séparent le possible de l'impossible? Hélas! nous partons souvent pour le Pôle Nord, et, comme la petite Hester, nous sommes arrêtés au bout de quelques pas par notre gouvernante, par notre raison, par la dure loi d'ironie.

L'enfant grandit, devint une amazone intrépide; sa taille atteignit presque six pieds anglais (1m,82). Comme l'observe un de ses biographes, M. Philippe Descoux, cette famille des Pitt était une véritable race de géans. Elle tirait vanité d'un pied aristocratique, « sous lequel un petit chat eût passé, » de son teint d'une blancheur d'albâtre, telle qu'à cinq pas « l'on n'eût pu distinguer les perles de son collier. » Toutefois, avouait-elle, si l'on avait pu séparer chaque trait de son visage et les placer un à un sur une table, pas un n'eût supporté l'examen. L'amour est le revenu de la beauté, et Hester, qui ne possédait pas le capital, ne semble point avoir fait exception en touchant les arrérages. Elle faillit cependant épouser lord Camelford, un géant comme Pitt, original *di primo cartello*, qui donnait chaque année cinq mille livres sterling à un homme de loi chargé de les distribuer secrètement, courait les tavernes déguisé en matelot, glissant cinquante, cent livres dans la main d'un pauvre diable qui devait n'en pas souffler mot, sous peine de faire connaissance avec ses poings. Lord Camelford s'était rendu célèbre à la Chambre des lords par la brusquerie de ses reparties et de ses saillies. Au milieu d'une diatribe contre la corruption électorale, n'avait-il pas menacé de faire élire son domestique nègre dans un de ses bourgs pourris? « C'est un vrai Pitt », déclarait Hester. Les Chatham firent opposition au mariage pour des questions d'intérêt, et la rancune misanthropique qu'elle en ressentit s'accrut encore, lorsqu'un autre prétendu, le général Moore, qui plus tard avait touché son cœur, fut tué à la Corogne en 1809.

A père prodigue, fils avare! Ce proverbe ne signale qu'un des contrastes produits dans les familles par l'exagération des vertus ou des défauts des parens. Comme ses frères, Hester avait en telle déplaisance les idées, les protégés compromettans de lord Stanhope, les « sales Jacobins » avec lesquels frayait celui-ci, qu'elle devint aristocrate exaltée. Les violences de la Révolution française, la politesse, la grâce, l'héroïsme aimable des émigrés, fort nombreux à Londres, n'avaient-ils pas aussi contribué à

accroître cette aversion? Comment une femme n'aurait-elle pas été touchée du trait de ce duc français avalant sans sourciller et proclamant excellent un verre d'huile de castor que lui servait son hôte, un grand seigneur anglais, comme un vin de Constance sans pareil, sans prix, comme un diamant liquide? La maison de lord Stanhope, baptisée ironiquement par le roi *Democracy Hall*, devint si odieuse à Hester, qu'elle la quitta au commencement de 1800, et se réfugia chez sa grand'mère Chatham, à Burton Pynsent, dans le comté de Somerset. C'est là qu'elle vit souvent son oncle William Pitt auquel elle avait voué l'admiration la plus profonde. Celui-ci ayant quitté pour quelque temps le ministère, son successeur ou plutôt sa doublure, Addington, signa la paix avec la France (mars 1802), et les Anglais, si longtemps sevrés des plaisirs de la vie parisienne, se ruèrent en foule sur la France (1). Curieuse, elle aussi, de visiter un pays si tragique où l'on avait vécu des siècles en moins de quinze ans, peut-être aussi de voir ce Premier Consul qui tenait l'emploi depuis longtemps inoccupé de grand homme, et remplissait le monde de sa gloire, Hester s'embarquait avec les Egerton, demeurait en France jusqu'à la rupture du traité d'Amiens, parcourait ensuite l'Italie. Si les Français ne l'émerveillèrent plus, comme avait fait jadis le comte d'Adhémar, du moins fut-elle sensible aux égards qu'on lui témoigna, et qu'elle n'oublia jamais.

Lorsqu'elle rentra en Angleterre, sa chère grand'maman Stanhope venait de mourir, et le logis paternel ne lui agréait pas plus qu'avant. Que faire? Que devenir? Comme il n'était pas dans ses habitudes d'hésiter longtemps, elle demanda l'hospitalité à William Pitt qui, malgré ses habitudes de vieux garçon, lui confia avec plaisir le gouvernement de sa maison, et la fit « sous-

(1) Albert Babeau, *les Anglais en France en 1802;* — Philippe Descoux, *La reine de Tadmor; lady Hester Stanhope*, 1 vol., Chamuel; — Macaulay, *Essais historiques et biographiques*, traduction Guillaume Guizot; — Lord Stanhope, *William Pitt et son temps*, 4 vol.; — Captain Jesse : *The life of George Brummell*, London, 2 vol., 1844-1846; — *Memoirs of the lady Hester Stanhope, as related by herself in conversations with her physician*, London, 3 vol., Henry Colburn; — John Lemoinne, *Études biographiques et historiques*, p. 260 et s.; — Barbey d'Aurevilly, *Du Dandysme et de G. Brummell*, 1 vol., Lemerre, 1887; — Kinglake, *Eothen;* relation d'un voyage en Orient; — Prince Puckler Muskau, *Mémoires et voyages*, 5 vol.; — Vicomte de Marcellus, *Souvenirs de l'Orient;* — Poujoulat, *Voyage en Asie Mineure;* — Lamartine, *Voyage en Orient*, 2 vol.; — Vte E.-M. de Vogüé, *Syrie, Palestine, Mont Athos;* — Gabriel Charmes, *Voyages en Syrie; Impressions et souvenirs*, etc.

secrétaire d'État au département des banquets. » Il accueillait avec la même bienveillance les trois frères d'Hester que celle-ci avait fait enlever hardiment de l'hôtel de lord Stanhope parce que, à son gré, il les élevait trop mal, ou ne les élevait pas du tout. Bientôt elle devint la confidente du premier ministre, un peu son Égérie, obtenant les nominations qu'elle voulait, dépouillant sa correspondance, contrefaisant parfois sa signature au bas de documens officiels, écrivant des lettres en son nom, comme ce président Roze qui « avait la plume » sous Louis XIV, et imitait si bien la signature du souverain qu'on s'y méprenait. « J'ai quantité de bons diplomates, disait plaisamment son oncle, mais aucun d'eux n'entend rien aux choses de la guerre ; j'ai de même beaucoup de bons officiers, pas un ne vaut *six pence* dans un cabinet. Ah ! si vous étiez un homme, Hester, je vous enverrais sur le continent avec 60 000 soldats en vous donnant carte blanche, et je suis sûr qu'aucun de mes plans n'échouerait, pas plus que l'on ne verrait un homme sans ses chaussures cirées. » On parlait de la construction d'un nouvel hôpital : « C'est vous qui en aurez la direction, Hester, déclara le premier ministre : il est destiné aux maladies de l'esprit, et nul ne connaît aussi bien que vous le moyen de les guérir. » A ceux qui redoutaient les coups de langue et les indiscrétions de sa nièce, Pitt répondait : « Je lui laisse faire tout ce qui lui plaît, car elle serait bien capable de battre le diable en personne si elle voulait s'en donner la peine. » C'est elle-même qui rapporte ces éloges dans ses *Mémoires*, et comme elle a autant de franchise que d'amour-propre, on peut la croire dans une certaine mesure : en tout cas, la confiance très réelle de Pitt surexcita singulièrement sa superbe, et l'on se doute bien que plus d'une fois elle se compara aux femmes d'État les plus célèbres, une Élisabeth, une duchesse de Marlborough, une princesse des Ursins, et que la comparaison ne tournait pas à l'avantage de celles-ci.

Il paraît aussi qu'elle devint l'amie du duc de Cumberland, du duc d'York, et qu'elle ne pouvait sentir le prince de Galles. Comme celui-ci en avait manifesté quelque surprise : « Parbleu, s'écria Hester, je l'aimerai autant que ses frères quand il leur ressemblera ! » Le Roi recherchait sa conversation. Un jour même, sur la terrasse de Windsor, devant toute la Cour, il aurait interpellé le premier ministre : « Monsieur Pitt, j'ai choisi

un nouveau ministre pour vous remplacer. — Comme il plaira à Votre Majesté; je suis heureux qu'elle ait trouvé quelqu'un pour me délivrer du pesant fardeau des affaires; le repos et le bon air me feront du bien. — Et un ministre meilleur que vous, poursuit George III. — Le choix de Votre Majesté ne peut être qu'excellent. — Oui, monsieur Pitt, je vous le dis; j'aurai un ministre meilleur que vous, et bon général par surcroît. — Je vous en prie, Sire, que Votre Majesté veuille bien me faire connaître ce remarquable personnage, afin que je lui témoigne tous les égards dus à d'aussi grands talens et au choix de Votre Majesté. — Mais le voici, fit le roi en éclatant de rire et montrant Hester au bras de son oncle. Il n'y a pas un homme dans mon royaume qui soit meilleur politique que lady Hester; j'éprouve un grand plaisir à déclarer aussi qu'il n'existe aucune femme qui fasse autant honneur à son sexe. Et laissez-moi vous le dire, monsieur Pitt, si vous n'avez aucune raison de vous enorgueillir d'être ministre, car il y en a eu avant vous, et d'autres vous suivront, vous êtes en droit de vous montrer fier d'elle, car elle unit tout ce qui peut exister de grand dans l'homme et dans la femme. »

Que les paroles royales aient été ou non embellies, l'esprit d'Hester, renforcé de son crédit, lui conciliait beaucoup d'admirateurs et d'amis éphémères ; mais il lui ménageait encore plus d'ennemis durables, parce que le sarcasme marchait habituellement à son côté, qu'elle ignorait l'art des mots balsamiques et consolateurs, et ne pouvait s'empêcher de flageller les vices et les vicieux, les travers et les gens ridicules, comme si la Providence lui eût dévolu le rôle d'un Swift ou d'un Rivarol. Mépriser le genre humain, blesser l'amour-propre des gens, lancer à point nommé le trait moqueur qui ouvre ou agrandit la plaie, c'est un jeu dangereux qui réussit tant qu'on est craint, mais se retourne tôt ou tard contre son auteur : s'il prouve l'absence de délicatesse, il permet aussi de mettre en doute la noblesse du cœur. Lady Stanhope avait peut-être de la bonté, mais une bonté tellement dissimulée par l'orgueil, qu'on éprouvait quelque peine à la découvrir : or le mépris du genre humain procède d'une vanité extrême bien plus que d'une grande modestie, et ceux-là sont rares qui répètent sincèrement le mot du moraliste : l'homme est un sot animal, si j'en juge par moi! D'autre part, l'esprit devrait être le serviteur, non le tyran de

l'âme, mettre de la douceur, non de l'amertume dans les rapports sociaux; il faudrait en user comme d'un bouclier, non comme d'une épée. Peut-être Hester eût-elle souri de pitié si on fût venu lui dire que les grands causeurs de notre pays cultivaient avant tout l'art de plaire par le génie de la nuance, que dans les salons plus d'un aimait mieux raconter que juger, que peut-être leur réputation venait autant de silences habiles que de spirituelles reparties. Charles Brifaut, très jeune encore, vivait dans l'intimité du poète Delille, et conquérait ses bonnes grâces en s'instituant son auditeur bénévole : il lui arriva une fois de lancer un mot brillant. « Tiens, fait Delille, vous avez donc de l'esprit! — Ingrat, repart Brifaut, moi qui vous écoute depuis deux ans! » Quelle leçon pour Hester! Mais elle n'en aurait point profité; car si elle aimait et appréciait la grâce française, elle agissait et parlait avec son naturel fougueux. Qui sait cependant ce qui fût advenu si elle eût fréquenté longtemps un prince de Ligne, un Narbonne, un Ségur?

En attendant, elle rabrouait les dames, les hommes, les seigneurs de la Cour, et même les collègues de son oncle. Celui-ci venait de désigner pour le poste de secrétaire d'État aux Affaires étrangères lord Mulgrave, dont le dévouement plus que le talent formait le principal titre. Quelque temps après, déjeunant chez le premier ministre, Mulgrave s'aperçoit, au moment de se servir de sa petite cuiller pour attaquer un œuf, que celle-ci était cassée, et il en fait l'observation. « Ne savez-vous pas, ou n'avez-vous pas découvert, répond tranquillement la terrible nièce, que M. Pitt se sert souvent d'instrumens très faibles et très insuffisans pour arriver à ses fins? »

Lord Aberncorn avait demandé à Pitt l'ordre de la Jarretière, et l'avait obtenu plus tard en faisant sa cour à Addington. Hester, qui lui en voulait de ce qu'elle regardait comme une défection, avait déclaré au duc de Cumberland qu'elle la lui ferait payer. Sur ces entrefaites, lord Aberncorn entre dans le salon, portant sa tête comme un saint-sacrement, orné de la fameuse Jarretière, et gardant l'allure majestueuse qui lui était coutumière, bien qu'il se fût cassé les jambes quelque temps auparavant : « Voici le moment de vous venger, murmure le duc de Cumberland; sus! petit bouledogue! » Il n'en fallait pas tant pour exciter lady Stanhope : « Eh! qu'avez vous donc à la jambe, Mylord? s'écrie-t-elle. Je suppose que c'est un bandage pour vos

jambes brisées. » Là-dessus, elle pirouette, tourne le dos à Aberncorn, qui l'aimait fort avant ce trait, et qui devint son ennemi déclaré.

C'est la vengeance à coups de massue, non à coups d'éventail. Que n'imitait-elle notre duc de Nivernais qui, au lieu de se venger d'une chanson satirique du comte de Tressan, votait pour lui à l'Académie française, et comme celui-ci accourait, se confondant en remerciemens : « Vous voyez, monsieur, dit Nivernais, qu'en vieillissant je perds la mémoire. » Ou bien encore la riposte de cette grande dame à une *amie* qui l'accusait de médisance, peut-être de calomnie : « Eh bien, sommes-nous quittes? » Excentrique pour excentrique, comme elle nous apparaît plus aimable, cette Georgina Spencer, duchesse de Devonshire, qui à la fin du XVIIIe siècle exerce la dictature de la grâce en Angleterre ! Tous les sortilèges de la beauté, du rang, de la richesse et de l'esprit, — des caprices qui faisaient loi, une fougue d'âme qui se précipitait toujours sur la voie de l'idéal et des causes généreuses, le don poétique en anglais, en français, en italien, et ce privilège si rare de séduire en plusieurs langues, — des réceptions royales qui faisaient dire : « Quand elle donne un bal, tout Londres s'enivre ; » un salon qui attirait les hommes les plus distingués : Fox, Burke, Wyndham, lord Tohnshend, Sheridan, etc. ; une passion pour les jeux de hasard qui aurait pu rivaliser avec celle de Mme de Montespan. Quand la guerre d'Amérique éclate, elle parcourt les camps revêtue de l'uniforme de la milice de Derby, et avec ses amies façonne des gilets de flanelle pour les troupes. Et quelle ardeur pour faire triompher la candidature de Fox, en 1784 ! Alors le vote, le poll se prolongeait pendant des semaines. Londres sous l'impulsion de *la duchesse de Fox* comme on l'appelait, eut la fièvre quarante-sept jours de suite, hommes et femmes portant cocardes, faveurs à la couleur du candidat, de grandes dames s'arrachant mutuellement leurs insignes et criant : « Vive Fox ! » ou : « A bas Fox ! » la duchesse allant aux *hustings* en grand équipage, quêtant des voix dans les boutiques, emmenant même des électeurs dans sa voiture.

Que n'aurait-elle octroyé à William Pitt, le jour où celui-ci répondit à un Français qu'étonnait l'influence de Fox sur la nation anglaise, un libertin ruiné par le jeu et les paris : « Vous n'avez pas été touché par la baguette du magicien ! » Un con-

temporain avait établi un tableau comparatif des *professional beauties* de cette époque, une sorte de cote de leurs diverses qualités : 20 pour la grâce, 18 pour l'amabilité, 17 pour l'élégance, 16 pour l'expression, et la taille, 15 pour le teint, 14 pour les traits, voilà le classement de Georgina. Lady Pamela Fitzgerald a 20 pour l'amabilité, 18 pour l'élégance, la grâce et l'expression, 16 pour la taille et les traits, 14 pour le teint. Les autres rivales sont : la princesse Marie duchesse de Glocester, dont le pied et la cheville impeccables entraînèrent la mode des courtes jupes, la duchesse de Montrose, la duchesse de Rutland, lady Anne Lambton, lady William Russell, lady Erskin Saint-Clair, lady Stormont, lady Anne Fitzroy, lady Webster, lady Caroline Campbell, lady Elisabeth Lambert, miss Ogilvie, Mme Tickell, belle-sœur de Sheridan. Il faut regretter que le concours n'ait pas été établi entre les beautés anglaises et françaises : un Horace Walpole, un Lauzun, un prince de Ligne auraient été d'assez bons juges.

Un charbonnier, ébloui de la beauté de Georgina, s'écrie : « J'allumerais ma pipe à vos yeux ! » Un boucher de Westminster réclame la faveur d'embrasser sa joue en échange de son vote. Elle l'accorde ; là-dessus les poètes s'enflamment, et cent trente-sept pièces de vers, réunies en volume, célèbrent l'accolade du boucher. Ainsi, deux siècles auparavant, Mme de Villeroy, femme de ce Nicolas de Villeroy qui fut ministre sous cinq de nos rois, ayant perdu sa petite chienne favorite, tous les poètes s'empressèrent de chanter Barbiche et lui composèrent, selon la mode du temps, un tombeau littéraire. De même, une puce aperçue par Étienne Pasquier sur le fichu de Mlle des Roches devint un thème inépuisable de traits ingénieux et de vers badins : et Mlle des Roches célébra à son tour les poètes chante-puce.

Parmi les mortels privilégiés qui trouvent grâce devant Hester, rappelons le beau Brummell, roi des dandies, arbitre de la mode et de l'opinion mondaine pendant près de vingt ans, héros représentatif et symbolique de la haute société anglaise, contempteur des populaces du salon, se moquant des maîtresses du prince de Galles, et parfois du prince lui-même, auquel cependant il n'a pas dit le mot légendaire : « George, sonnez ! » mais après la brouille, il feignit de ne pas le reconnaître dans un bal et interrogea tout haut un de ses émules : « Alvanley, quel est donc ce gros homme de vos amis ? » C'est un habile

exploiteur de la vanité et de cet état d'âme qu'un romancier nommera plus tard le snobisme, amuseur en chef d'une société qui s'ennuie et ne saurait payer trop cher un tel service, restant maître de sa plaisanterie, de son élégance, « plaisant avec sa personne comme d'autres plaisent avec leurs œuvres, » fuyant l'amour véritable comme une maladie qui détruit l'harmonie morale et physique, sultan sans mouchoir, aimable parce qu'il n'était pas aimant, et qu'il combinait à un degré supérieur l'égoïsme intelligent, la gaieté caustique, le génie de la toilette, de la danse et des attitudes. Les femmes, même les plus distinguées, aiment la perfection dans le petit, presque autant que l'idéal dans la grandeur. Pourquoi donc s'étonner si le dandy femelle qui persistait en Hester, se sentit des affinités électives avec ce dandy mâle, alors que lord Byron, un dandy poète, déclarait presque sérieusement aimer mieux être Brummell que Napoléon? Ne communiaient-ils pas aussi dans le culte du sarcasme à froid? Quelle joie pour milady d'entendre ce mystificateur raconter cette impertinence : « J'ai dîné hier chez un individu nommé R... Je présume qu'il désire que je fasse attention à lui, c'est pour cela qu'il m'a donné à dîner. Je m'étais chargé des invitations : j'ai prié Alvanley, Pierpont et quelques autres. Le dîner était parfait; mais, mon cher, concevez-vous mon étonnement quand j'ai vu que M. R... avait l'effronterie de s'asseoir et de dîner avec nous? » Ceci fait penser au mot d'un gentilhomme qui fréquentait chez Grimod de la Reynière : « On le mange, mais on ne le digère pas. »

Et l'anecdote des deux bals! Mrs Thompson, Mrs Johnson reçoivent le même jour : le prince de Galles qui venait de rompre avec Brummell, ayant déclaré son intention d'assister au bal de Mrs Thompson, l'ancien favori est rayé de la liste. Cependant, au moment où Mrs Thompson, entourée d'une nombreuse compagnie, croyait voir entrer son royal hôte, c'est Brummell qui se présente, arborant son plus aimable sourire. La dame, furieuse, lui laisse entendre qu'il n'a pas été invité : « Pas invité! sourit Brummell, il faut donc qu'il y ait erreur! » Et, faisant mine de chercher dans toutes ses poches, pour accroître l'anxiété de la maîtresse de maison, il finit par tirer une carte d'invitation qu'il présente avec sa grâce des grands jours : « Eh! monsieur, mais c'est la carte de Mrs Johnson; mon nom est Thompson, monsieur! — Vraiment madame? Mon

Dieu, quel malheur! En vérité, madame John... Thompson, veux-je dire, je suis bien fâché de cette méprise, mais vous savez, Johnson et Thompson, Thompson et Johnson, cela se ressemble tant. Mrs Thompson, j'ai bien l'honneur de vous souhaiter le bonsoir. » Et il se retire, laissant la dame enragée de l'algarade, et la galerie fort amusée de sa déconvenue.

Voulez-vous savoir comment il payait ses dettes à un apprenti dandy qui eut l'audace de lui demander un remboursement? « Je vous ai déjà payé, affirma Brummell. — Quand donc, monsieur? — Quand? Eh! l'autre jour, lorsque vous passiez devant la fenêtre du club, et que je vous ai crié : « Bonjour, Jemmy, comment cela va-t-il? » On ne dit pas si le créancier se contenta de cette monnaie, et j'ignore si les prédécesseurs de Brummell, les *Beaux*, les *Macaronis*, un Wilson, un Fielding, imaginèrent de pareils expédiens, dont l'équivalent se retrouve dans le *Bourgeois Gentilhomme :* ici Brummell semble avoir du moins le mérite de la forme. Au reste le dandysme procède d'un état d'esprit et d'un état social très anciens, et la chose a existé bien longtemps avant le mot, dans tous les pays un peu civilisés. Pourquoi n'y aurait-il pas eu des dandies dans l'Inde, en Égypte, à Babylone? Il y en a eu certes à Athènes, à Rome : Alcibiade, un dandy grec; Pétrone, un dandy romain; Bassompierre, Lauzun, le maréchal de Richelieu, des dandies français; dandy allemand, ce prince de Kaunitz lorsqu'il affirme solennellement : « Je n'ai pas un ami; » des dandies russes, certains favoris d'Élisabeth, de Catherine II. Dandies femelles, beaucoup des filles d'honneur de Catherine de Médicis, plusieurs maîtresses royales, une Diane de Poitiers, une Montespan, une Pompadour; dandies poètes et littérateurs, un Byron, un Alfred de Musset, un Barbey d'Aurevilly, un d'Annunzio. La politique, l'art, la religion même et la douleur n'ont-ils pas leurs dandies? Le comte d'Orsay avait aussi ses coins de dandysme; mais il se montre supérieur lorsqu'il soufflette au café un malappris qui parlait grossièrement de la Sainte-Vierge, puis se bat pour elle, n'admettant point « qu'on manquât de respect à une femme. » N'est pas dandy qui veut. On le reconnaît en général à ces signes qu'il séduit les femmes, l'opinion, les foules mondaines, qu'il se fait remarquer tantôt par une simplicité très savante, tantôt par une affectation très raffinée; il cherche à plaire, pose et fait poser, a approfondi la philosophie du rien, la science des

petits moyens, la diplomatie du sourire, du salut, la puissance de l'ironie et du costume; il sait toujours couper à propos la queue de son chien.

Brummell amusait lady Hester : pendant une promenade à Hyde Park, il lui offrait un parfum inédit de sa composition, mais elle ne devait pas le communiquer au prince de Galles qui grillait d'envie de connaître la recette. Ou bien il soulevait ses boucles d'oreilles, mais il se faisait pardonner l'impertinence par cette allusion à la blancheur du cou : « Pour Dieu, lady Hester, ne portez donc pas de bijoux; laissez-nous voir ce qui est là-dessous. »

Et puis, il y avait les mystères de la toilette du *Beau*, les gants qui moulaient les mains comme une mousseline mouillée, gants façonnés par quatre artistes spéciaux, trois pour la main un pour le pouce; la fameuse opération de la cravate : le premier à Londres, Brummell y avait introduit l'empois. Mais écoutez la suite : « Le col, qui était fixé à la chemise, était si grand, qu'avant qu'il fût replié, il cachait entièrement sa tête et sa figure; et la cravate blanche avait au moins un pied de haut. Le premier coup d'archet était donné au col de chemise, que Brummell repliait à la mesure convenable; puis, alors, debout devant la glace, et le menton élevé le plus haut possible, par la pression douce et graduelle de la mâchoire inférieure, il rabaissait la cravate à des dimensions raisonnables, la forme de chaque pli successif étant donnée par la chemise qu'il venait de rabattre. » Qui ne connaît l'importance qu'attachent beaucoup d'hommes de grand talent, de grands hommes même, aux anecdotes, cancans mondains et *pétoffes* de toute sorte? Telle toilette de Brummell qui excitait tant de jaloux parmi les *lions*, les *swells* d'alors, était aussi une curieuse anecdote, capable de piquer la curiosité d'une femme.

Un jour cependant Hester ne put se tenir de le remettre à sa place, mais il ne se démonta nullement. « Chère créature, demande-t-il dans le jargon d'alors, quel est donc cet homme auquel vous parliez tout à l'heure? — C'est le colonel un tel. — Le colonel comment? reprend-il d'un ton très hautain. A-t-on jamais entendu parler de son père? — Et qui donc entendit jamais parler du père de George Brummell? — Ah! milady, qui, en vérité, a jamais entendu parler du père de George Brummell, et eût jamais entendu rien dire de George Brummell lui-même, s'il n'était ce

qu'il est? Mais vous savez bien, ma chère lady Hester, que je ne vaux quelque chose que par ma folie. Si je ne toisais pas les duchesses, et si je ne saluais pas les princes d'un air protecteur, on m'aurait oublié au bout d'une semaine. Le monde est assez fou pour se pâmer devant mes absurdités; mais vous et moi nous savons ce que vaut tout cela. » Plus tard, Hester donna un souvenir de regret à Brummell, lorsqu'elle apprit que le Warwick de l'élégance, ruiné par le jeu, s'était éclipsé en 1816, et réfugié à Calais. Il y demeura quatorze ans, vivant aux frais de ses amis et les quêtant sans vergogne, fut nommé consul d'Angleterre à Caen, fit connaissance avec la prison pour dettes, se résigna enfin à porter des cravates noires. La fin, ce fut la folie, l'hospice du Bon-Sauveur, où il lui arrivait de mimer les réceptions d'autrefois. « Quelquefois il se mettait dans l'idée de donner une fête, et invitait tous les compagnons de sa vie brillante d'autrefois, dont beaucoup étaient déjà morts. Ces jours-là, il faisait ranger sa chambre, mettre la table de whist, et allumer des bougies (qui n'étaient que de la chandelle). A huit heures, le domestique, auquel il avait donné ses instructions, ouvrait la porte toute grande, et annonçait la duchesse de Devonshire. Le *beau* se levait de son fauteuil, et il s'avançait jusqu'à la porte pour recevoir la belle Georgina. Son salut était presque aussi gracieux que trente-cinq ans auparavant. « Ah ! ma chère duchesse, disait-il en grasseyant, que je suis heureux de vous voir ! Je vous en prie, ensevelissez-vous dans ce fauteuil ! Savez-vous bien qu'il m'a été donné par la duchesse d'York, une très bonne amie à moi ? Pauvre femme ! elle n'est plus maintenant. » Ici, les yeux du vieillard se remplissaient de larmes, et se laissant tomber lui-même dans son fauteuil, il regardait vaguement le feu jusqu'à ce que lord Alvanley, ou lord Worcester, ou tout autre, fût annoncé, et alors il recommençait la même pantomime. A dix heures, on annonçait les voitures, et la farce était finie. » Pauvre Brummell, voudrait-on dire ! Hélas ! cet homme, que ses amis défrayèrent avec une générosité infatigable pendant vingt-cinq ans, déclara froidement qu'il avait perdu son meilleur ami le jour où mourut son caniche. Et l'on ne peut guère accorder le mot du cœur à celui qui ne goûta que les mots de l'esprit, et vécut d'attitudes.

La mort de William Pitt allait produire un immense changement dans la vie d'Hester, en la faisant tomber du côté où pen-

chait son âme puissante, dominatrice et mal équilibrée. Atteint d'une maladie héréditaire qu'avait exaspérée le travail, consumé par cette fatigue du gouvernement qui devient si vite aux hommes d'État un mal nécessaire, par les angoisses de la lutte contre la Révolution française et Napoléon, ce ministre, bien que la victoire de Trafalgar l'eût un instant réconforté, ne put résister à la nouvelle de la capitulation d'Ulm. Son visage avait pris une expression de détresse mélancolique que son ami Wilberforce appelait une physionomie d'Austerlitz. Quelques jours avant sa mort, contemplant une carte d'Europe accrochée au mur de son antichambre, il aurait dit à sa mère : « Roulez cette carte, on n'en aura pas besoin d'ici dix ans. » Né en 1759, il meurt le 23 janvier 1806, âgé de quarante-sept ans : la précocité, la puissance de son talent sont telles que personne ne s'étonne de le voir chancelier de l'Échiquier à vingt-trois ans, premier lord de la Trésorerie et premier ministre en 1783 à vingt-six ans, chef du gouvernement pendant dix-sept années consécutives. D'un orgueil égal à son génie, enfant gâté de la Chambre et charmeur de l'esprit public, ayant le secret des individus et des majorités, maintenant l'ordre légal pendant la tempête, ami de la liberté, de la paix, pensant à celle-ci au milieu de la guerre et des crises les plus violentes, laissant sa patrie libre et plus grande qu'il ne l'avait reçue, il prouve qu'on peut être un homme d'État de premier ordre avec un gouvernement constitutionnel et des Chambres, et que d'ailleurs celles-ci s'accommodent aussi des longs ministères quand les titulaires s'appellent : Walpole, Chatham, Pitt, Robert Peel, Disraëli, Gladstone. William Pitt se trompa plus d'une fois, et sur les forces de la Révolution, et sur celles de l'Europe; mais ses passions, ses erreurs étaient celles de son peuple, et c'est déjà une manière d'avoir raison lorsque, en fin de compte, le résultat d'ensemble couronne l'entreprise.

Il n'avait pas de vices dépensiers. Ses mœurs passaient pour assez rigides, et, bien que la charge de premier ministre, la place de gardien des Cinq Ports, rapportassent 250 000 francs par an, comme l'ordre lui manquait absolument, son budget particulier était mis au pillage par ses domestiques. Lady Hester, si brillante dans un salon, se montra insuffisante comme ministre de l'Intérieur : un peu moins d'esprit de conversation, un peu plus d'esprit pratique avec les qualités d'une petite bourgeoise française, auraient rendu d'immenses services à son oncle et à

elle-même. On ne saurait, en effet, trop répéter que la plupart des hommes demandent avant tout trois choses aux femmes : d'être ou de paraître jolies, de les écouter ou d'en avoir l'air, de bien faire ou faire faire la cuisine, de gouverner leur ménage sans recourir aux emprunts, sans dépasser les crédits ouverts. Pitt laissait 40 000 livres sterling de dettes : la Chambre des communes vota les crédits nécessaires pour rembourser les créanciers, ainsi qu'une pension de 1 200 livres sterling pour Hester, de 600 livres pour chacune de ses sœurs. Fox, l'adversaire de Pitt, proposa à sa nièce de demander en sa faveur quelque grosse sinécure. Le Roi lui offrait d'habiter Windsor : elle refusa. Pendant deux ans et plus, elle essaiera de faire figure, de s'habituer à une existence modeste; mais le souvenir du passé la hante; ceux qu'elle n'avait pas épargnés se déchaînent; les livres l'ennuient, la solitude exacerbe ses rancœurs. Avoir connu les ivresses du pouvoir, vécu dans cette atmosphère brûlante de la politique qui renouvelle pour les déchus le supplice de Tantale; sentir en soi des forces inemployées, et, comme Machiavel, tendre au ciel des bras las du repos; voir des hommes qu'on dédaigne diriger la barque où l'on avait une des meilleures places, voilà sans doute une douleur amère, la douleur de ceux qui ont été précipités d'en haut par leur faute, ou par la malignité des hommes et des événemens. Hester ne put supporter sa croix : incapable de sérénité, de véritable philosophie, prenant en aversion cette Angleterre, qui déjà commençait d'oublier son oncle, l'accusant des déceptions de son orgueil, elle résolut d'aller chercher au loin des émotions. Si l'Asie n'était point la patrie de son âme, peut-être serait-elle la patrie de son ambition, peut-être de nouveaux rêves ardemment poursuivis créeraient-ils des réalités consolatrices.

Ici s'arrête la vie européenne, anglaise, sédentaire, de lady Stanhope; ici commence sa vie orientale, nomade, fantastique, ensoleillée par l'espérance, par les dons charmans et dangereux de la folle du logis, par un besoin d'action qui suit tous les sillages, se lance à travers les récifs, aborde parfois les rivages fortunés. Cette nouvelle existence se partage elle-même en deux parties : les voyages, 1809-1817; la résidence à Mar-Elias et à Djoun, 1817-1839. Et d'avoir mené à bonne fin les expéditions aux ruines de Palmyre ou Tadmor et de Baalbeck, cela semble fort simple à une époque où les explorateurs parcourent en tous

les sens les lieux les plus inaccessibles de notre planète, et s'apprêtent à conquérir le royaume de l'air; où, non moins que le chemin de fer, le télégraphe, le téléphone, les récits de Chateaubriand, de Lamartine, de MM. Gabriel Charmes, Melchior de Vogüé, Loti, Bellessort, Chevrillon, Édouard Blanc, semblent avoir mis l'Orient à notre porte. Mais, au commencement du XIXe siècle, Palmyre, Baalbeck, paraissaient presque des lieux de rêve, hantés de toutes sortes de légendes et de réalités fort ardues, comme ces montagnes enchantées dans les contes des *Mille et une Nuits* : pachas cupides, populations fanatiques, Arabes pillards et soldats qui, ne valant guère mieux, combattaient aussi volontiers contre l'ordre que pour l'ordre. Il fallait négocier, menacer au besoin, obtenir le passage par l'argent et la diplomatie; et tout cela se compliquait d'une autre difficulté, le sexe d'Hester, assez peu respecté en Orient. Qu'à cela ne tienne : Hester en changera, mais dans un autre sens que cette Ninon de Lenclos qui un beau jour imagina de se faire homme sous prétexte que les hommes s'arrogeaient tous les privilèges et toutes les libertés, exemple suivi par Élisabeth, Catherine II et autres grandes dames. Notre héroïne se contenta d'adopter le costume masculin, de fumer le chibouk, et de déployer des qualités toutes viriles. Elle montait à cheval comme un centaure, et pour la hardiesse, la générosité, l'endurance, la force d'âme, elle aurait pu rivaliser avec un Bonvalot. Ses compatriotes l'appelaient plaisamment : Hester reine des Juifs; les Turcs, les Arabes, que fascinaient ses grandes allures et son courage, la surnommèrent : la Sytt Milady, la Malikah, et après le voyage à Palmyre : la Reine de Tadmor ou la Reine du désert. Elle finit par prendre au sérieux ces hyperboles, et de bonne heure se considéra comme l'oracle de ces peuples, se proclama l'enfant gâté de l'armée turque : à l'entendre, les derviches lui avaient donné un morceau du tombeau de Mahomet. Et en réalité le Divan lui témoignait une grande considération, lui accordait des firmans en vertu desquels elle reçut les mêmes honneurs qu'une princesse; d'ailleurs, son odyssée orientale l'avait rendue célèbre dans tout l'Islam, et le prestige en fut durable. Elle lui avait coûté 30 000 piastres environ : l'imagination des Bédouins centupla sans doute ce chiffre, et leur rapacité y trouvait son compte, puisqu'il leur permettait de pressurer davantage ceux qui vinrent après elle. Sous les pas de la Malikah, disaient-ils, le désert aride se métamorphosait en

plaine verdoyante; les ruisseaux s'élançaient des rochers comme au temps de Moïse; là où elle avait dormi, on voyait sortir de terre un gazon doux comme les étoffes de l'Inde; le sucre devenait aussi commun que le sable; en arrivant au Temple du Soleil de Tadmor, Milady se parait de bijoux merveilleux; grâce à elle, cette ville était plus riche que Damas, plus peuplée que Stamboul, et, si elle y était restée, Tadmor serait devenue la reine des cités. Ainsi se transformaient les ruines du Temple du Soleil, quelques chaumières, leurs misérables habitans. Voilà de quelle manière on raconte souvent l'histoire en Orient... et ailleurs qu'en Orient.

Insensiblement, le charme de ces pays où l'histoire fut si grande, charme joint à l'ascendant conquis et à l'espoir de l'accroître, de l'exercer noblement, avait agi sur lady Stanhope. Partie pour quelques années seulement, elle demeurait en Orient. Son ami l'émir Béchir ayant mis à sa disposition Daïr-Mar-Elias, ancien monastère tout proche de Sidon, elle résolut, après le voyage à Baalbeck, de s'y installer pour quelque temps. La pendaison de la crémaillère y fut marquée par des danses et la comédie de société, celle-ci appropriée au caractère des invités de Milady : de rusés compères vantant à un jeune homme la beauté nonpareille d'une fille de leur tribu, et, grâce à l'appât, le dépouillant insensiblement de son chameau, de son cheval, de sa tente, de ses vêtemens même.

L'expédition de Baalbeck avait aussi coûté fort cher. Milady dut emprunter une assez forte somme afin d'y faire face, et elle comptait que le gouvernement anglais la rembourserait: celui-ci refusa, et cette déception ne contribua pas médiocrement à effacer en elle l'idée du retour dans son pays. Le 22 avril 1816, elle avait écrit à son cousin Buckingham une lettre où il lut des lignes comme celles-ci : « Vous ne pouvez douter qu'une femme de mon caractère, — j'ose dire de mon intelligence, — doive mépriser et haïr tous nos hommes d'État d'aujourd'hui; leur ignorance, leur duplicité, ont ruiné la France, associé l'Europe entière à leur propre honte, exposé leur nom, non seulement au ridicule, mais à la malédiction des générations présentes et à venir. En écrivant ceci, la petite-fille de lord Chatham, la nièce de l'illustre Pitt, sent le rouge lui monter au front d'être née en Angleterre, — cette Angleterre qui, de son or maudit, a fait le contrepoids de la justice, par qui l'humanité éplorée vient d'être mise dans les

fers, — cette Angleterre qui emploie ses armées, créées pour défendre l'honneur national, à rendre esclave un peuple libre... »

Dans cette même lettre, Hester célébrait aussi Napoléon, « le seul homme capable de commander aux Arabes comme au monde, » dit-elle plus tard au comte de Marcellus. Et, son antipathie pour l'Angleterre ne faisant que croître et embellir, elle ne consulte jamais les agens consulaires britanniques, éloigne ses compatriotes par ses brusqueries, ou refuse de les recevoir. Il est vrai qu'ils se présentaient à elle en grand nombre, comme si elle avait été un monument historique, et que, sans parler de ses rancunes, elle n'avait pas toujours de quoi héberger les curieux, professionnels ou occasionnels de l'indiscrétion, qui plus tard ne se gênaient guère pour la bafouer dans leurs récits.

Henri Heine s'appelait : « un Prussien libéré. » Hester se crut à son tour libérée de sa patrie, lorsque, après de nouveaux griefs, réels ou imaginaires, contre le gouvernement anglais, vieillie, criblée de dettes, ruinée dans sa santé et sa fortune, mais toujours orgueilleuse, poussant l'hypertrophie du moi à ses dernières limites, aussi incapable de contenir son indignation que de respecter les bienséances européennes et l'étiquette, elle adressa cette lettre à la jeune reine Victoria :

« Djoun, 12 février 1838. — Votre Majesté me permettra de dire qu'il n'est pas de parti plus fâcheux et plus contraire au prestige de la royauté, que de donner des ordres sans en avoir examiné les conséquences, que de jeter sans raison l'opprobre sur un membre d'une famille qui n'a jamais cessé de servir avec fidélité son pays et la dynastie de Hanovre. Aucune explication ne m'ayant jamais été demandée sur la manière dont je me suis endettée, je crois inutile d'entrer à cette heure dans aucun détail à ce sujet. Je ne saurais tolérer que la pension qui m'a été accordée par votre royal grand-père soit arrêtée par la force : je déclare donc l'abandonner pour le paiement de mes dettes, en même temps que je renonce à la qualité de sujette anglaise, et m'affranchis de l'esclavage que cette qualité entraîne aujourd'hui. Et comme Votre Majesté, par ses ordres à ses agens consulaires, a rendu la chose publique, je ne saurais être blâmée de suivre son royal exemple. — Hester Lucy Stanhope. »

Et pour que nul n'ignorât que « la Reine n'avait pas jeté le gant à une radoteuse ni à une bavarde, » la fière patricienne avertissait quelques hommes d'État, lord Palmerston, M. Aber-

crombie, speaker de la Chambre des communes, le duc de Wellington. Elle avait, au péril de sa vie, sauvé beaucoup de pauvres habitans d'Acre des fureurs de Méhémet-Ali et d'Ibrahim-Pacha; elle ne voulait pas être traitée avec moins d'égards qu'on n'en témoignait autrefois aux voleurs de grand chemin; elle demeurait attachée à l'humanité, à la royauté, convaincue que ceux qui ébranlaient le trône du Sultan ébranlaient en même temps celui de leur propre souverain. Et il appartenait à lord Wellington de faire comprendre à la Reine « que les Pitt sont d'une race unique, et que rien n'est sans importance avec eux. »

Mais cette femme singulière, qu'on aurait coupée en morceaux plutôt que de la contraindre à abdiquer ses droits, respecta-t-elle du moins ceux des autres? Tel procédé d'Hester fait songer à cet autre Anglais qui, ayant trempé sa main dans une lagune, et l'ayant portée à ses lèvres, s'écrie : « Ah! ce pays est à nous; l'eau est salée. » Veut-on, par exemple, savoir comment elle prit possession de sa seconde habitation, celle de Dahr-Djoun, dans la montagne, qui appartenait à un marchand chrétien de Damas? Elle se présente à la tête d'une nombreuse caravane; Joseph Saouayah qui a reconnu la Sytt Milady, l'invite à prendre le café, lui fait faire le tour du propriétaire; on cause, l'heure du souper arrive, le marchand offre à Hester de le partager, elle accepte, soupe, s'assied tranquillement sur le divan et commence à fumer. Étonnement de son hôte qui l'invite à passer la nuit. Milady remercie, reste le lendemain et les jours suivans. De plus en plus stupéfait, l'amphitryon veut faire comprendre à la reine de Tadmor que l'hospitalité a des bornes; il demande si elle ne compte pas retourner en Europe. — « Mais, répond-elle, je ne retourne pas en Angleterre; je reste, ne te l'ai-je pas dit? — Ici, aux environs! Je comprends. Ta Félicité se propose d'élever un palais sur Dahr-Djoun ou dans la vallée? — Nullement, je bâtirai plus tard ; ceci me plaît, je l'arrangerai à ma guise. — Ceci? mais ceci, milady, c'est ma maison. — Je la garde. — Mais je ne veux ni la louer ni la vendre. — A merveille, car je ne veux ni la louer ni l'acheter. » Discussion, appel du marchand à l'émir, exhibition des firmans par Hester, qui ne bouge du logis du Syrien; enfin le Divan consulté répond à l'émir: « Faites tout ce que voudra la princesse d'Europe. Chassez l'homme qui ose lui résister. La maison est à elle. N'oubliez pas que c'est une grande princesse. » On finit par s'entendre: Milady

paiera un loyer annuel de 1 000 piastres (un millier de francs), tous les bâtimens qu'elle construira appartiendront au Syrien quand elle cessera d'habiter Djoun. Ce commentaire léonin de la fable de La Fontaine rappelle un proverbe souvent mis en pratique par les peuples et certains particuliers : « Ce qui est à moi est à moi ; ce qui est à toi est à moi. » Est-il besoin d'ajouter que Milady transforma, modifia sans cesse la maison de Djoun, et qu'il ne resta finalement pas plus de l'ancienne que de certain couteau légendaire ?

« Cette habitation, observe M. Philippe Descoux, était bien la plus extraordinaire chose du monde : enclose dans un mur d'une dizaine de pieds d'élévation, et qui formait une sorte de parallélogramme de cent quatre-vingts pas dans un sens sur une centaine dans l'autre, elle ressembla bientôt du dehors à une forteresse, et intérieurement à une cité en miniature. Grâce à la disposition des divers quartiers de sa demeure, disait Milady, des individus, des familles pourraient vivre pendant des mois, des années même dans le voisinage les uns des autres, sans en avoir le moindre soupçon, tandis que nul ne pourrait sortir, aller, venir, sans être aperçu d'elle ou de ses serviteurs. Le principal corps de ces bizarres constructions servait au logement de la Malikal : il se composait de sa chambre à coucher, d'une ou de deux pièces à usage de salon et de divan, et donnait sur un vaste jardin à la turque. En ce jardin, tout était l'œuvre de Milady elle-même, et les années, en faisant grandir arbres et arbrisseaux, en faisant fleurir les parterres et les rideaux de plantes grimpantes des charmilles et des kiosques, les roses, les jasmins et les pervenches, donnèrent un charme enchanteur à cet îlot de végétation perdu dans un désert de roches. Une eau, claire comme le cristal, que l'on avait montée à dos de mulet dans les réservoirs du Dahr, jaillissait dans des bassins de marbre. Le long des allées, des arbres fruitiers d'Europe entremêlaient leurs branches avec les espèces de l'Asie ; des treilles vigoureuses formaient des voûtes où l'automne venait dorer des raisins délicieux ; des pelouses s'étendaient comme un vert tapis, et çà et là, des arbustes, des plantes fleuries s'élançaient de vases faits en argile du pays, tous d'un dessin différent, et dont Milady, avec un goût et un talent auquel le prince Puckler-Muskau se plaît à rendre hommage, avait donné le modèle. De divers points se découvrait, avec une habileté admirable de mise en scène, le paysage environnant, d'un pitto-

resque merveilleux dans le tumulte de ces rochers, tandis que, en suivant la vallée dans la direction du couchant, l'œil apercevait avec enchantement la vaste nappe bleue des eaux de la Méditerranée. »

Ernest Renan réclamait un tyran bon, intelligent, équitable et libéral. Hester mérite-t-elle ces quatre épithètes? En tout cas, son libéralisme ne l'empêche pas d'agir assez rudement envers ses domestiques, de rosser ses femmes, de les faire fustiger, enfermer dans un cachot, et de les menacer du pal. Il est vrai que la plupart étaient sales, paresseuses, maladroites, que, pour le mensonge et le vol, elles auraient rendu des points à tous les Frontins du répertoire. Ses serviteurs orientaux la grugeaient comme les serviteurs européens avaient pillé son oncle, et elle aurait pu, elle aussi, leur donner pour étrennes ce qu'ils lui avaient volé pendant l'année. D'ailleurs, elle exigeait une obéissance passive, aveugle. Le jardinier ayant affirmé qu'un carré de jardin bêché par lui conviendrait à tel ou tel légume: « Dites-lui donc, interrompit Milady, que si je lui commande de bêcher, il n'a qu'à bêcher, et aucunement à donner son avis sur l'emploi du terrain. C'est peut-être pour sa tombe qu'il bêche, peut-être pour la mienne... »

Elle redressait à sa manière les théories philanthropiques du docteur Meryon, son familier et son historiographe: « Zeyneb me disait un jour : « Félicité, tu me prêches, tu prétends toujours me donner des conseils pour mon bien; je considère tout cela comme de la plaisanterie. Si je fais quelque chose qui te déplaise, pourquoi ne me fais-tu pas fouetter? » « Non, docteur, ces êtres-là n'aiment pas les gens doux : ils disent sans cesse qu'ils ne veulent point être commandés par de vieilles poules, mais par un tigre. » Et elle régalait son confident d'une foule d'historiettes destinées à mettre en relief les beautés de l'absolutisme *cru et vert*. Un pauvre Français ayant perdu ses bagages et son argent, l'émir Béchir envoie, dans le village où le vol a été commis, son bourreau et son ami, le fidèle Hamâady. Celui-ci assemble les paysans, et, du ton le plus aimable, les invite à rendre l'argent. Protestations unanimes d'innocence. Hamâady n'insiste pas, montre ses instrumens de torture, fait chauffer ses fers, ses petites calottes de cuivre, avise une femme et, délicatement, lui enfonce une aiguille sous un ongle de la main. « Laissez-moi ! laissez-moi ! et vous saurez tout, » finit-elle par dire

au milieu des hurlemens. Et elle confessa que, d'accord avec le fils du *papa* (1), elle avait volé le Français.

Est-ce en admiration de ces procédés sommaires, qu'Hester avait toujours à portée de sa main une masse d'armes à tête d'acier garnie de pointes aiguës, une hache, un poignard, et que, dans ses crises d'indignation contre ses gens, il lui arrivait parfois de brandir cette masse en l'air, comme si elle eût voulu exterminer les coupables? Un paysan lui ayant apporté un seau plein de miel, et confessé qu'il avait préparé ce miel avec ses mains qui étaient fort sales, elle le fit bâtonner, déshabiller, enduire de miel et exposer au soleil pendant une grande heure.

Pauvre docteur Meryon! Il était devenu le souffre-douleur attitré de Milady, comme Grimm avait été le souffre-douleur de Catherine II; mais celui-ci avait retiré de son rôle de grands avantages, tandis que le plus clair profit du docteur fut d'écouter les monologues de son impérieuse amie, des conversations fort intéressantes sans doute, mais qui, durant six et huit heures, et se renouvelant à chaque instant, devaient tomber dans l'écueil de la monotonie par les redites. Notez qu'elle se riait des prescriptions du docteur, qu'elle employait à tort et à travers, pour elle et ses cliens, les procédés empiriques des charlatans indigènes, qu'elle croyait aux charmes, aux maléfices, à l'influence du mauvais œil, aux jours fastes et néfastes : et non seulement elle n'écoutait guère Meryon, mais il lui arriva de le médicamenter, de le purger de force. Pourquoi pas? Ne s'imaginait-elle pas posséder la science infuse, qu'il s'agît de politique, d'art militaire, de médecine, d'agriculture ou de cuisine? Un jour, le docteur, entrant dans sa chambre, se heurte contre une ficelle accrochée par un bout à la muraille: Hester tenait l'autre extrémité: « Docteur, ces bêtes de filles ne peuvent me comprendre; aidez-moi. Je veux m'arracher une dent, il s'agit de donner un bon coup sur cette ficelle à laquelle j'aurai attaché ma dent: la secousse l'arrachera. » Le docteur ne parut point étonné, il proposa cependant son davier, et, par extraordinaire, elle consentit cette fois à l'écouter.

Elle continuait à se bercer de l'espérance d'un grand rôle en Orient, et à ses illusions politiques elle avait joint les illusions occultistes, si bien que ses pensées, sa conversation, faisaient

(1) Le *papa*, prêtre du rite grec orthodoxe.

songer à un capharnaüm, à un de ces magasins de bric-à-brac où les bibelots les plus rares figurent à côté d'objets sans aucune valeur. Les fabricans de prophéties avaient aussi beau jeu avec elle que les cheiks et les derviches; tous l'exploitaient sans vergogne, flattant ses prétentions à jouer, près du futur mahdi, le rôle de la vierge Myriam près du divin prophète Hiesa. Beaucoup la considéraient comme une sibylle, d'autres comme une folle, tandis qu'elle n'avait qu'une demi-folie, certaines fêlures du cerveau s'étant élargies avec l'âge. Là-dessus, le critérium oriental différait du critérium européen. Un groupe de nomades discutait la question de savoir si Dieu n'avait pas troublé la raison de la Sytt. « Elle est folle, prononça un vieillard. Oui, elle est folle, *elle met du sucre dans son café...* »

La Reine du Désert recevait les visiteurs admis d'après une étiquette déterminée : ils pénétraient dans sa chambre à une heure avancée de la nuit, peut-être parce qu'elle craignait de ne plus paraître aussi agréable qu'autrefois à contempler. Plusieurs de ses compatriotes n'ont-elles pas porté un masque éternel après la perte de cet infaillible passeport de séduction qu'on appelle un beau visage? Sur toutes choses elle développait des théories personnelles avec une vigueur originale; mais il y avait aussi les bons et les mauvais jours, les jours néfastes où les divagations tenaient le haut bout : ainsi, dans les terrains aurifères de l'Alaska, tel coup de pioche n'apporte au mineur que des scories, et tel autre fait jaillir le précieux métal. Les jugemens des Européens sur Milady se ressentirent de ces variations; et toutefois, avec une femme qui avait connu les personnages les plus éminens de l'Angleterre, qui connaissait les Turcs, les Arabes, les Syriens, qui, véritable autodidacte, s'était formée elle-même par la réflexion, l'action, et n'aimait que le grand livre de la vie, il y avait toujours quelque anecdote, quelque légende à glaner. Sous ce rapport, elle ressemblait au prince de Metternich, qui se comparait à un grand dictionnaire, mais elle ne se laissait pas feuilleter par tout le monde.

Les Français demeuraient ses préférés. « Ils ont des droits tout particuliers à mes sentimens, » répétait-elle souvent; et lorsque Louis XVIII envoya en Syrie M. de Portes avec Louis Damoiseau, pour acheter des chevaux de pure race arabe, elle leur offrit une jument digne, d'après les dires de plusieurs santons, de porter Napoléon, ainsi qu'un étalon magnifique qui avait coûté la vie

à son premier propriétaire. Achmed el Djezzar, pacha d'Acre et de Damas, dit un jour à celui-ci : « Bénis Allah qu'il t'ait donné un si précieux coursier : c'est le plus beau cheval que de ma vie j'aie vu. — En effet, seigneur, répondit Sakal Aga, c'est une bénédiction d'Allah ; merci. » Et il poursuivit son chemin. Le lendemain, nouvelle rencontre : « Sakal, insiste le pacha, Allah t'a le plus favorisé parmi les hommes. Pour ton cheval, on donnerait un royaume. Sa crinière est plus soyeuse que les cheveux d'une femme, et ses pieds plus rapides que ceux de la gazelle. » L'aga remercia de nouveau et passa. Alors Achmed dit à ses officiers : « Je crois que si Allah a donné à Sakal une belle monture, il l'a, en revanche, privé d'intelligence, car il ne sait rien comprendre. Toutefois, attendons jusqu'à demain. » Le lendemain, le pacha envoya chercher Sakal Aga et lui fit couper la tête..., c'est ainsi qu'il hérita de son cheval.

Tout n'était pas à dédaigner dans les idées politiques de notre héroïne, et les Français auraient pu s'épargner une grande folie, s'ils avaient connu et partagé sa haine raisonnée contre le trop fameux Méhémet-Ali qui faillit nous mettre sur les bras l'Europe entière. L'Égypte du pacha était alors l'objet de l'engouement presque universel en France, comme l'avaient été auparavant les Républiques de l'Amérique du Sud, la Grèce, la Pologne, comme le furent plus tard l'Italie et le Mexique. Ce vice-roi excellait à caresser les intérêts, à capter les faveurs de la presse et des étrangers qui visitaient ses États. Il nous empruntait nos savans, nos officiers, nos chimistes, envoyait ses fils dans nos écoles, se disait notre protégé, notre élève. Aussi était-il à la mode, et l'exécuteur sommaire des mameluks passait pour un apôtre de civilisation et de libéralisme. Or, lady Hester ne cessait de dénoncer les côtés faibles de cette tyrannie orientale habillée à l'européenne, elle lui rompait intrépidement en visière, elle plaidait avec force pour le Sultan. La domination du vice-roi d'Égypte? Un édifice brillant tout en façade et sans profondeur. Les victoires de son fils Ibrahim? Un trompe-l'œil et l'œuvre de la corruption. Sa puissance militaire? Cent mille soldats de terre et de mer, et non 276 000, comme nos journaux le proclamaient. Son libéralisme? La bastonnade, le massacre, les taxes exorbitantes, la solidarité d'impôts et de travail établie entre les habitans de chaque province et de chaque village, les levées en masse, un despotisme effroyable aboutissant visiblement à la destruc-

tion de l'espèce humaine, les mères en venant à éborgner leurs enfans pour les soustraire à la corvée militaire. Et cela ne suffisait pas toujours, car il y eut à Beyrouth, en 1840, un bataillon de borgnes, appelés par dérision *les invincibles*, pour lesquels on avait accommodé des fusils qui permettaient d'en jouer de l'épaule gauche. Un des axiomes de Méhémet-Ali était celui-ci : « Un grand roi ne connaît que son épée et sa bourse ; il tire l'une pour remplir l'autre. » Mais si ses créations n'étaient que des improvisations éphémères, il savait enjôler l'opinion publique, le parlement français, et ses talens diplomatiques valaient mieux sans doute que ses talens d'organisateur et de conquérant. Un jour qu'on lui lisait une traduction de Machiavel, il se contenta de dire : « Les Turcs en savent plus long. » Et ce mot le dépeignait tout entier, lui, le moins scrupuleux, le plus retors de tous les Turcs.

Hester parvint-elle à convaincre ses visiteurs français? On peut en douter, car, après 1840, nous ne manquâmes certes pas de prophètes du passé; mais les prophètes véritables étaient bien rares, et leur critique se perdait dans le concert des éloges. Comment distinguer les causes nobles, utiles et justes, d'avec les causes nobles, mais chimériques, les vrais généraux d'avec les don Quichottes, les hommes d'État d'avec les fantoches? L'histoire de nos engouemens, de nos folies chevaleresques, avant et après 1789, prouve combien la limite est difficile à fixer.

Quant aux théories de Milady sur l'éducation, elles peuvent se résumer dans le vers célèbre :

Chassez le naturel, il revient au galop.

On peut dresser un cheval, lui apprendre à boire du thé, à danser le menuet; abandonné à lui-même, il ne fera plus rien. Il en va de même pour les hommes. Et elle comparait l'éducation à la peinture qui change l'apparence du bois sans en modifier l'essence. Elle estimait qu'en dehors de la lecture, de l'écriture et du calcul, l'instruction n'est d'aucune utilité pour la grande majorité. « C'est l'étoile d'un homme qui fait tout ; s'il doit être grand, il le deviendra, qu'il soit instruit ou non. »

Le comte de Marcellus, le prince Puckler-Muskau, le duc de Richelieu, Alexandre et Léon de La Borde, Kinglake, Louis Damoiseau, Lamartine, eurent l'honneur d'entretiens de six, huit,

douze heures où Milady parlait presque tout le temps, ne s'interrompant guère que pour demander une nouvelle pipe tous les quarts d'heure. On pourrait avec ses mots, ses pensées, composer une *Stanhopeana* qui ne déparerait nullement la collection des *ana*.

Le prince Puckler-Muskau eut même la bonne fortune de passer huit jours à Djoun, ce qui ne l'empêcha pas d'être à certain moment gratifié de l'épithète de coquin.

« L'aristocratie, dit-elle à Marcellus, bientôt effacée du monde, abandonne sa place à une bourgeoisie mesquine et éphémère, sans génie ni vigueur. Le peuple seul, mais le peuple qui laboure, garde encore un caractère et quelque vertu. Tremblez s'il a jamais conscience de sa force! » Milady connaissait-elle aussi bien le peuple anglais que l'aristocratie et la bourgeoisie? Avait-elle médité la réponse d'Alfieri au reproche d'avoir renié ses principes libéraux après 89 : « Je connaissais les grands ; je ne connaissais pas les petits. » On ne s'aperçoit pas jusqu'ici que l'aristocratie anglaise ait abdiqué comme classe dirigeante, ni qu'elle ait cessé d'exercer sa fonction de gouvernement et d'éducation, si magnifiquement remplie depuis plus de six cents ans.

D'ailleurs les portraits de Milady sont souvent vrais ; mais si la vérité de la satire n'y manque pas, la vérité de la bienveillance fait le plus souvent défaut. Voici la triste princesse Caroline, cette Allemande « grossière, vulgaire, impudente, indigne même que l'on commît un mensonge pour son salut. » « Quelle créature était cette princesse de Galles! Dans les bals, elle s'exposait comme une fille d'opéra, au point de faire rougir des officiers de marine. » Quant à Wellington, il ressemblait à cent autres habitans d'une ville de province quelconque. « Il dansait et buvait sec. Ce n'est pas un grand général cependant: il doit tout à son étoile. Ce n'est pas davantage un tacticien; il n'a aucune des grandes qualités qui firent César, Pompée et même Bonaparte. » Eh quoi! Milady s'insurge contre l'opinion de William Pitt qui portait aux nues Wellington! Milady avait peut-être oublié le jugement de son oncle ; et d'ailleurs elle ne se considérait nullement comme inféodée aux pensées d'un être quelconque; elle aurait bataillé avec le diable et Dieu lui-même. Il est vrai que les Pitt lui semblaient au moins aussi infaillibles que ces deux personnages. Ne signalait-elle pas cette différence entre elle et son oncle? Il aurait attendu qu'un homme eût tourné le dos pour

dire de lui : « C'est le plus bel âne que j'aie jamais vu. » Elle le dirait en face, fût-ce à un roi. Voilà sa manière de s'excuser lorsqu'elle avait froissé le docteur Meryon par ses propos hautains.

Que dites-vous encore de ce croquis de Bonaparte et de Joséphine ? « En contemplant le portrait de Joséphine, je devinai qu'elle était artificieuse à l'excès. Il y a dans ses traits deux ou trois lignes qui m'ont semblé sataniques. Quant à sa beauté, elle a pu en avoir. Bonaparte avait dans la physionomie quelque chose de vulgaire. Ses idées lui venaient un peu d'Ossian, un peu de César, un peu de tel livre, un peu de tel autre : il en avait fait un ensemble capable de lui donner quelque apparence de grand homme ; mais il n'était pas grand de sa nature. Je ne trouve rien à lui reprocher dans la mort du duc d'Enghien ; il eût pu faire tuer tous les autres Bourbons pour le bien de la France. Mais il n'avait guère de sentiment : il ne s'est jamais lamenté que sur son propre sort. Je ne comprends pas qu'un grand homme puisse se plaindre de son champagne, ou de sa chambre. Je crois pouvoir dire qu'il en avait habité de pires. A sa place, vous auriez vu que je me serais comportée tout autrement ; et jamais un homme de l'espèce de sir Hudson Lowe n'aurait pu s'apercevoir qu'il m'eût offensé. Il n'avait pas de génie, mais c'était réellement un homme de grand talent. L'homme de génie est comme un beau diamant, uni et égal sur toutes les faces, si bien que, de quelque côté qu'on le regarde, il s'en échappe un éclat de lumière. »

Un beau diamant, soit, — mais uni et égal sur toutes les faces, quoi de plus douteux ? Les plus grands hommes n'ont-ils pas eu leurs défaillances : et contester le génie de Napoléon à cause de son attitude à Sainte-Hélène, n'est-ce pas raisonner à la façon de ceux qui nient Pascal, Molière, Victor Hugo, Wagner, parce qu'ils ont partagé quelques-unes des faiblesses ou des erreurs de l'humanité moyenne ?

Milady eut avec Lamartine, en 1832, une conversation que tous deux ont racontée, l'une dans ses *Mémoires*, l'autre dans le *Voyage en Orient*, et qui met en relief d'une manière fort piquante le contraste de ces natures. Le poète idéalise le paysage, l'habitation, son interlocutrice, il embellit les idées de celle-ci, couvre ses billevesées d'un voile de pourpre poétique ; il arrive chez elle, il en repart le cœur plein de douceur, de gratitude même, et peut-être l'a-t-il mieux comprise que les autres parce

qu'il a su l'admirer. « Cette Circé des déserts est un grand nom en Orient, et un grand étonnement en Europe. » Quant à ses doctrines religieuses, il y voit un mélange habile et confus des différentes religions au milieu desquelles elle s'est condamnée à vivre : « Non, affirme Lamartine, cette femme n'est point folle. La folie ne s'aperçoit nullement dans la conversation élevée, mystique, orageuse, mais soutenue, liée, enchaînée et forte, de lady Hester. S'il me fallait prononcer, je dirais plutôt que c'est une folie volontaire, étudiée, qui se connaît soi-même et qui a ses raisons pour paraître folle. La puissante admiration que son génie a exercée, et exerce encore sur les populations arabes qui entourent les montagnes, prouve assez que cette prétendue folie n'est qu'un moyen. Aux hommes de cette terre de prodiges, dont l'imagination est plus colorée et plus lumineuse que l'horizon de leurs sables ou de leurs mers, il faut la parole de Mahomet ou de lady Stanhope; il faut le commerce des astres, les prophéties, les miracles, la seconde vue du génie. Lady Stanhope l'a compris d'abord par la haute portée de son intelligence vraiment supérieure; puis, peut-être, comme tous les êtres doués de puissantes facultés intellectuelles, a-t-elle fini par se séduire elle-même, et par être la première néophyte du symbole qu'elle s'était créé pour d'autres... »

Et Milady? Elle commence par déclarer à Lamartine qu'elle n'a jamais entendu prononcer son nom. Le poète ne s'étonne point, il sait ce que représente la gloire, et que les deux revers de la médaille de l'humanité sont aussi creux l'un que l'autre. Peut-être cependant eût-elle goûté des vers comme ceux-ci :

Ah! c'est que le désert est vide de cités,
C'est qu'en voguant au large, au gré des solitudes,
On y respire un air vierge des multitudes!
C'est que l'esprit y plane indépendant du lieu;
C'est que l'homme est plus homme, et Dieu même plus Dieu!

Milady prophétise un autre Messie, elle conte au poète qu'elle lit dans les astres, lui annonce ses étoiles, explique son pied, le pied de l'Arabe, le pied de l'Orient: entre le talon et les doigts, quand le pied est à terre, il reste un espace suffisant pour que l'eau passe sans mouiller. « Vous êtes un fils de ces climats, et nous approchons du jour où chacun rentrera dans la maison de ses pères. Nous nous reverrons. » Par une faveur exceptionnelle,

elle lui montre son jardin, et aussi sa fameuse Laïla, la jument née toute sellée, celle qui devait porter le Messie, et Loulou, une autre jument arabe, qu'elle devait sans doute monter elle-même, quand elle entrerait à Jérusalem, derrière le Messie.

En fin de compte, elle finit par se moquer de lui avec ses autres visiteurs, de même qu'elle se moquait de lord Byron, « un don Quichotte bizarre et mélancolique qui n'était qu'un homme du monde semblable aux autres, faisant des vers, *chose facile.* » D'après elle, Lamartine est un habile versificateur, nullement un poète, car « il n'a aucune pensée sublime. » A l'entendre, il étalait cette affectation sémillante qui caractérise les *dandies* anglais de second ou de troisième ordre; il embrassait à chaque instant son petit chien, si bien que les muletiers, les domestiques l'ont cru fou. Milady raillant les prétentions de Lamartine, n'avait jamais médité l'apologue de la poutre et du fétu de paille; d'ailleurs elle aurait volontiers érigé en dogmes ses ridicules. Un voyageur affirme qu'une tempête de neige ayant empêché le poète de se rendre à Baalbeck, il avait emprunté le fond de sa description à d'autres récits, comme Chateaubriand aurait fait auparavant pour ses paysages américains (1). J'imagine que Milady dut en faire des gorges chaudes avec Kinglake, Puckler-Muskau et *tutti quanti;* en tout cas, elle ne se gênait nullement pour déclarer qu'en ce qui la concernait, une moitié des pages était inventée et l'autre inexacte. Tant il est vrai qu'on ne loue jamais assez, qu'on ne sonne jamais les gens comme ils veulent être sonnés. Au fond, Milady se préoccupait de cette opinion européenne qu'elle feignait de mépriser, puisque, un an environ avant sa mort, le 6 août 1838, se sentant malade, elle fit partir le docteur Meryon, son unique ami, chargé de publier des lettres qui, dans sa pensée, devaient ressusciter son prestige.

Sur la tombe de cette femme étrange, j'aurais voulu qu'on gravât les vers de ce Lamartine qui lui avait rendu justice, et même un peu plus que justice :

Hâtons-nous! Replions, après ce léger somme,
La tente d'une nuit semblable aux jours de l'homme,
Et, sur cet océan qui recouvre les pas,
Recommençons la route où l'on n'arrive pas!
Eh! ne vaut-elle pas celles où l'on arrive?

(1) Je ne sache pas que Lamartine ait prétendu être allé à Palmyre.

Car, en quelque climat que l'homme marche ou vive,
Au but de ses désirs, pensé, voulu, rêvé,
Depuis qu'on est parti, qui donc est arrivé?

On aurait pu ajouter qu'elle réalisa parfois son rêve, et fit quelques kilomètres vers son but : peut-être s'en fût-elle davantage approchée si elle eût vécu un peu avec les autres au lieu de vivre avec soi-même, avec son orgueil, avec des chimères qui s'exaltaient sans cesse et enfantaient d'autres chimères. Elle n'a pas senti la profondeur du mot de l'Écriture : Malheur à celui qui est seul! Autant il importe de ne pas piétiner dans le chemin banal, de ne point perdre le goût de la lutte, de l'ascension, autant il importe de ne pas se retrancher de la communion humaine, mais de souder son originalité propre à l'originalité accumulée qui est le produit des siècles, le trésor moral entassé par des milliers de génies et de héros. Évitons ce double écueil : l'imitation stérile qui nous réduit au rang de zéros avant un chiffre, et la prétention de faire table rase du passé, de frayer des routes nouvelles, prétention qui souvent aboutit à répéter des choses anciennes ou à créer des contrefaçons du chaos. Les demi-génies, les talens incomplets comme lady Stanhope, ont du moins cet avantage qu'ils indiquent aux ambitieux de gloire les récifs où l'on peut sombrer, et qu'ils contribuent à exciter en nous l'émulation de l'effort, l'ardeur du combat pour une plus grande humanité.

VICTOR DU BLED.

PÉTRA

De toutes les cités antiques, de toutes ces villes qui sont maintenant déchues pour toujours, Pétra est certainement une de celles dont le nom tente le plus l'imagination du voyageur.

La difficulté de son accès, l'aridité, la majestueuse beauté et le cachet grandiose des montagnes qui l'environnent, l'étrangeté du site, le mystère qui enveloppe sa fondation, sa fin dont nous ne connaissons qu'imparfaitement la date, les merveilleux monumens ornant les montagnes entières du cirque au milieu duquel elle repose, tout cet ensemble contribue à faire de Pétra un endroit unique dans son genre. Une infinie poésie pleine de tristesse et de mélancolie se dégage, malgré un ciel admirable et des colorations inouïes, de ses ruines accumulées, où les restes les plus vivans sont, après tout, les monumens qui, autrefois, étaient dédiés aux morts. Ce qui parle le plus fort aux voyageurs, ce sont précisément les demeures de ceux qui, il y a deux mille ans, ne parlaient déjà plus. Quant à la ville des vivans, elle a été tellement bouleversée qu'en certains endroits il est difficile de retrouver le tracé des rues, des places ou des carrefours. Un grand temple bien délabré, les débris des décorations qui ornaient la voie triomphale sur les bords d'un oued desséché, des culées de ponts, quelques colonnes et des dizaines d'hectares de pierres culbutées, pêle-mêle, sous lesquelles s'abritent des légions de serpens et de scorpions, voilà, à l'heure présente, l'antique ville des vivans.

Il est très difficile de séjourner à Pétra, ou même d'y parvenir. MM. W. Libbey, de l'Université de Princeton (États-Unis) et F. E. Hoskins, qui firent le voyage en 1902, comptent seulement seize expéditions ou voyageurs y ayant été, depuis

qu'elle fut découverte vers 1811 ou 1812 par Burckhardt; cet explorateur parcourut le pays sous un déguisement et sous le nom de Cheikh Ibrahim. Presque tous ceux qui tentèrent l'aventure y pénétrèrent par ruse; la plupart, du reste, en furent aussitôt chassés. En 1883, toujours d'après les mêmes auteurs, Holl, Kitchener, Armstrong, ne purent jeter qu'un rapide coup d'œil sur le cirque de Pétra. G. Hill fit quatre tentatives infructueuses, il ne réussit qu'à la cinquième en 1896. Le premier plan exact des ruines fut levé avec mille peines en 1827 par deux Français, le marquis Léon de Laborde et Linant de Bellefonds. Malgré toutes ces difficultés, les Pères dominicains de l'École biblique de Saint-Étienne de Jérusalem ont bien été au moins quatre fois, à ma connaissance, visiter les restes de la vieille cité des Nabatéens. En 1906, s'il me fut donné d'y séjourner tout à mon aise, au cours d'un voyage à travers la péninsule Sinaïtique, le désert de Tih, l'Arabie Pétrée et les monts de Moab, c'est certainement grâce à la parfaite connaissance du pays, du P. Jaussen, le très distingué arabisant, et de son savant collaborateur le P. Savignac, tous deux professeurs à l'École biblique et directeurs de la caravane d'études.

I

Pétra est située dans le Hedjaz, sur les contreforts Est de l'Arabah, cette grande coulée profonde qui, du sud de la mer Morte, s'en va au golfe d'Aqabah sur la mer Rouge. Sous les Romains, elle était la capitale de l'Idumée ou Arabie Pétrée. Elle fut fondée par les Nabatéens, peuple d'origine sémitique, venu d'Orient à une époque inconnue dans le pays d'Edom. Sans avant-propos, brusquement, Pétra apparaît dans l'histoire vers 312 avant J.-C. comme une des surprises de ces temps dont nous ne connaissons encore que bien peu de chose. Antigone, demi-frère et général d'Alexandre, tente contre elle un coup de main. Pendant ses luttes en Syrie et en Phénicie, le renom de ses richesses est arrivé à ses oreilles; il profite donc d'un jour où tous les hommes ont quitté la ville pour assister à une grande foire qui se tient dans les environs, il massacre les femmes et les enfans, et emporte tout le butin qu'il peut emporter; mais évidemment, il en a laissé. La rapidité de ses mouvemens ne lui a pas permis de la dévaliser complètement, car

quelques jours après, il revient pour achever le pillage; mais, cette fois-là, les hommes sont de retour et veillent. Antigone est battu.

Le souvenir de cette razzia doit avoir été bien tentant, car Démétrius, son fils, essaie à son tour de s'en emparer. Cette nouvelle attaque contre Pétra échoue. Cependant, les Nabatéens, très fins diplomates, offrent des présens au général malheureux pour pouvoir conserver en tout repos leur liberté.

Avant d'aller plus loin dans ce rapide exposé de l'histoire de Pétra, voyons ce qu'étaient les Nabatéens. Il nous sera plus facile ainsi de comprendre leur politique toujours ondulante, leur art et aussi le choix de l'emplacement de Pétra, choix particulièrement étrange, car le sol environnant, à une grande distance, n'offre rien de ce qui peut motiver ou faciliter l'établissement d'une ville importante.

Diodore raconte que les Nabatéens étaient des nomades. Ils importaient le fer, l'airain, la pourpre; ils possédaient l'or, l'argent, les parfums. En d'autres termes, ce peuple était un peuple de commerçans, de caravaniers, convoyant les marchandises de l'Orient sur l'Égypte et la Méditerranée.

Aux passages de plusieurs cols de la péninsule sinaïtique, on retrouve des inscriptions nabatéennes gravées sur le rocher. Au cours de leurs nombreux voyages, soit pendant les séjours aux campemens, soit pendant les arrêts aux heures chaudes des jours, ils demandaient à la divinité de favoriser leurs entreprises suivant une formule à peu près toujours la même : « Salut, souviens-toi d'un tel, fils d'un tel »... ou « frère d'un tel. » « Paix, un tel, père d'un tel. »

Pendant longtemps, ces inscriptions passèrent pour être l'œuvre des Hébreux de l'exode. On cite le cas d'un évêque irlandais, au XVIIIe siècle, qui offrit une somme assez ronde pour s'en procurer des copies. Son erreur était, du reste, bien excusable, les caractères nabatéens ayant une grande analogie avec les caractères hébraïques. Un fait assez curieux à noter en passant, c'est que chaque tribu bédouine, à l'heure actuelle, a encore sa marque, son signe, le signe de la tribu, et, chez quelques-unes, on retrouve clairement une lettre nabatéenne plus ou moins déformée par la longue succession des siècles (1).

(1) Les Arabes marquent du signe de la tribu leurs animaux et leurs troupeaux, exceptant cependant les chevaux et les chameaux qu'ils montent pour aller

Voici donc un peuple de nomades, entrepositaire de nombreuses marchandises, accumulant de grandes richesses personnelles, il faut un endroit fixe, un lieu stable, pour pouvoir mettre marchandises et richesses à l'abri d'un coup de main et des perpétuelles déprédations des maraudeurs du désert. Sur l'un des chemins de leurs caravanes, les Nabatéens choisissent au milieu des montagnes, dans un endroit inaccessible ou à peu près, un emplacement où ils pourront laisser en sûreté femmes, enfans et fortune, et ils lui donnent le nom de « La Roche. »

Jamais désignation n'a été plus méritée, car il est impossible de trouver une nature plus déchirée, plus tourmentée; les moindres ravins sont des précipices, et les sentiers aboutissant à la ville, véritables couloirs, sont facilement défendables avec une poignée d'hommes et quelques pierres qu'il n'y a qu'à faire rouler sur la tête des envahisseurs.

Il y a une particularité à remarquer, c'est que, comme dans ce pays, ils ne trouvent pas un sommet, un plateau assez étendu pour s'y installer, ils tournent la difficulté en se plaçant dans un cirque de montagnes.

A l'origine, La Roche n'était pas construite, les habitans vivaient sous la tente. C'était un campement ne se déplaçant plus. Ce n'est peut-être que sous Arétas III, vers 87 à 62 avant J.-C., que Pétra devient une ville, dans le sens propre du mot, tel que nous l'entendons. Quant au chiffre de sa population, il est impossible de le fixer pour plusieurs raisons. D'abord l'état de ruine des maisons à l'heure actuelle ne permet guère de se former une opinion sur ce que pouvaient contenir ses habitations. En second lieu, cette population a varié certainement aux différentes époques de son histoire, suivant que le commerce était actif ou ne l'était pas, et suivant que sa situation politique était plus ou moins prépondérante.

La seule chose qu'il est possible d'affirmer avec certitude, c'est que la Pétra florissante fut une grande ville et un centre très important dans ce coin perdu de l'Orient, au milieu des déserts de l'Arabie. Le régime était démocratique; il n'empêchait cependant pas le pouvoir d'être confié à un seul, mais le Roi avait un procureur qui gouvernait pour lui. Ses fonctions devaient être plus religieuses que civiles, car il était le grand

razzier. De sorte que si l'un d'eux tombe pendant le combat, il est plus difficile de retrouver les traces du propriétaire.

prêtre de son Dieu personnel : Douchara. Ce roi était divinisé après sa mort, coutume du reste très répandue chez les peuples de l'antiquité. C'était un homme simple, servant ses hôtes et portant seulement, comme insigne de sa charge, un manteau de pourpre. Les auteurs anciens ajoutent cette particularité assez curieuse sur les mœurs des habitans de la péninsule Arabique : c'est que les Nabatéens n'avaient pas la communauté des femmes dans une même famille comme cela se passait dans le sud de l'Arabie. Pour garantir les fortunes de ce peuple de commerçans, et pour empêcher les recours contre les biens d'un ménage, si le mari s'était engagé dans de mauvaises spéculations, la loi sauvegardait la dot de la femme.

Les citoyens les plus estimés étaient ceux dont la fortune s'était le plus agrandie; non seulement, vivans, ils étaient comblés d'honneurs, mais après la mort, sur le théâtre, les acteurs chantaient leurs louanges, et tous les assistans se joignaient à eux pour acclamer leurs noms.

Les gens, au contraire, qui n'avaient pas été heureux dans les affaires ou qui, à la suite de spéculations mauvaises, s'étaient ruinés, devenaient l'objet de la dérision du peuple, et sur ce même théâtre, après leur mort, ils étaient désignés aux générations nouvelles comme des exemples ridicules, honteux, et à ne pas suivre.

En résumé, nous voyons que les Nabatéens étaient plutôt des marchands, des trafiquans, des caravaniers, que des guerriers. Aussi, toujours et partout, cherchent-ils à vivre en paix avec leurs voisins. Ils sont sans orgueil. Sont-ils vainqueurs, ils payent le vaincu pour lui enlever l'amertume de sa défaite. Un pouvoir grandit-il à l'horizon qu'aussitôt ils le ménagent ou le flattent.

Sous un des rois de Pétra, Arétas Ier, vers 170 avant J.-C., ils allaient offrir l'hospitalité à Jason, grand prêtre des Juifs, mais finalement, ils la lui refusent à cause de l'hostilité d'Antiochus Épiphane contre lui. Habiles à se servir des circonstances, entre 110 et 100 avant J.-C., les Nabatéens profitent des troubles de l'Égypte pour s'agrandir et se créer un véritable royaume, dont la période la plus prospère s'écoule sous le règne d'Arétas III vers 87 à 62 avant J.-C. Pompée fait assiéger Pétra; il échoue, mais, fidèles à l'ancien usage, les Nabatéens payent un tribut au général vaincu. Un roi du nom de Malichos II, et qui règne entre 40 et 75 ans après J.-C., vient en aide à Vespasien contre

les Juifs. Une grande voie allant de Bosserah à la Mer-Rouge est construite. Les Romains s'installent définitivement dans le pays, sous Trajan qui fonde la province d'Arabie. Les procédés pour conquérir une contrée ont toujours été les mêmes à toutes les époques, en tenant compte des ressources dont disposaient les ingénieurs. Dans l'antiquité, les Romains établissaient des voies pavées; nous, nous construisons des voies ferrées. Dans cette même partie du monde, ne voyons-nous pas, à l'heure actuelle, le Sultan de Constantinople poussant avec activité le chemin de fer de Damas à la Mecque (1)?

Cependant, déjà sous Trajan, Pétra décline. La décadence ne fait que s'accentuer pendant les années qui suivent. Le génie économique de Rome est incapable de lutter contre les circonstances. Les routes des caravanes ne sont plus les mêmes, le commerce s'est détourné vers Palmyre qui enlève enfin le monopole des transports aux Nabatéens. A partir de ce moment, les données sur Pétra deviennent très vagues. Il est probable que, réduite à son rôle de centre administratif, elle doit être tombée sous les Byzantins à l'état de bourgade, puis à peu près complètement abandonnée à l'époque de l'invasion arabe comme tant d'autres cités antiques du monde musulman.

C'est un voyageur moderne qui en retrouve l'emplacement après des siècles d'une éclipse totale. A l'heure actuelle, sauf quelques familles de bédouins, pauvres, misérables, et qui logent dans des tombes, tout n'y est que silence. La prophétie de Jérémie s'est réalisée : « Personne n'y habitera, aucun fils de l'homme n'y séjournera. »

II

Au mois de mars 1906, par une matinée de siroco, nous abordions, avec la caravane des études bibliques des Pères dominicains de Saint-Étienne de Jérusalem, les pentes du Djebel Taybeh, pour gagner la ville mystérieuse. D'ordinaire, quand on va à Pétra, on y arrive par l'Est, mais, comme nous venions

(1) Le chemin de fer du Hedjaz, réseau long de 1800 kilomètres, a été ordonné par un iradié du Sultan, datant de 1901. A l'heure présente, plus de 900 kilomètres sont livrés à l'exploitation. On espère qu'en 1910, la locomotive arrivera sous les murs de la Mecque. Ce jour-là, l'autorité turque y sera établie d'une façon définitive et sans conteste.

du Sinaï, de Nakel, de l'ouady Djerafeh et de l'Arabah, c'est par l'Ouest que nous attaquons la montée, montée très dure avec l'excessive chaleur, dans ces gorges où l'air ne circule pas.

Depuis deux ou trois jours, le siroco s'est fait sentir, nous devons cependant approcher de la fin de la crise, car la tension électrique est plus forte qu'elle ne l'a encore été. Il fait étouffant. Une sorte de torpeur générale engourdit jusqu'aux horizons si vibrans de beauté, aux jours où le soleil donne, la brume cuivrée enveloppe le pays comme d'un linceul. Mais le printemps a fait épanouir les fleurs ; la lourdeur de l'atmosphère exaspère les senteurs, la nature est embaumée. C'est le retem, ce genêt du désert aux fleurs blanches dont les cœurs sont mauves et qui dégagent l'odeur de l'acacia. Il y en a tout le long du sentier, de ces longs plumets neigeux, floconneux. Ce sont ces buissons d'absinthe, de baatharam, dont les fleurs bouton d'or sentent la vanille, de moutenan qui sentent la pomme de rainette, légèrement acidulée, de thym et de cent autres espèces. Un peu d'herbe, qui perce çà et là, vient ajouter son parfum de verdure, inconnu au désert, dans ce mélange déjà si intense.

De temps en temps, un couple de bartavelles s'enlève, effrayées par le passage de la caravane. Ils ne sont pas nombreux les humains qui voyagent dans ce pays, et sur les pierres qui roulent, les chameaux peinent de plus en plus. Ils s'arrêtent, considèrent avec mélancolie le chemin qu'ils auront à parcourir, se retournent et lancent un dernier regard vers le désert monotone qu'ils viennent de quitter.

Au fur et à mesure de la montée, le spectacle déjà beau devient grandiose malgré la tristesse du ciel plombé. Les grès rouges commencent à paraître, puis, plus haut, les crêtes dentelées des grès jaunes se silhouettent, estompées par la brume.

Mais il est trop tard pour arriver à Pétra, ce jour-là, et nous campons dans un élargissement de la gorge. Vers le soir, un peu de pluie s'est mise à tomber. C'est la fin du siroco, la détente. C'est un peu de fraîcheur.

Le lendemain, de bonne heure, la marche est reprise, le ciel s'est dégagé. Il n'a peut-être pas sa merveilleuse pureté ordinaire ; un reste de tristesse plane encore dans l'atmosphère. A l'un des détours du sentier, montant en lacets sur les bords des précipices, près d'une vieille tour de guet en ruines, datant peut-être du temps de la Pétra Nabatéenne ou de l'époque des Croisés,

le panorama devient fantastique. L'œil plonge sur une mer de pics, de dents, de cols, de vallées, de ravins qui s'en vont, au milieu d'un enchevêtrement indescriptible, se perdre et mourir aux platitudes mornes et désolées du fond de l'Arabah.

Les grès ont les plus merveilleuses colorations : le rouge et le jaune dominent. La puissance de tonalité atteint son maximum à la rencontre de ces deux couleurs car, ensuite, les rouges, de presque noirs, varient jusqu'aux roses les plus exquis, les jaunes vont des jaunes violens aux jaunes clairs soufre-citron et, comme si ce n'était pas assez, des veines blanches, bleutées comme des fumées, tourbillonnent et nuancent encore à l'infini les masses rocheuses. Jamais, peut-être, la palette du Créateur n'a été plus riche, plus féconde qu'en ces endroits.

Nous croisons les restes d'une voie encore visible en plusieurs endroits. Cette voie, dans l'antiquité, devait servir aux caravanes allant vers l'Égypte et la Phénicie. Puis, sur les pentes, des murs de soutènement commencent à apparaître. Les jardins de Pétra étaient là. Autrefois, il y avait de la vigne, des figuiers, des oliviers, des vergers de toutes sortes, des fleurs, de la culture. Maintenant, les lis et l'asphodèle sont seuls à y pousser.

Nous laissons sur notre gauche le Néby-Haroun, montagne sacrée des Musulmans, pour arriver enfin aux premières tombes d'où la vue embrasse le panorama de Pétra. L'impression dépasse tout ce qu'il est possible de s'imaginer. Un cirque ayant de quinze à dix-huit cents mètres du Sud au Nord, de mille à douze cents de l'Est à l'Ouest, est entouré de montagnes de grès multicolores que le ciel bleu baigne d'azur. Sur les flancs de ces montagnes, des tombes grandioses s'étagent, sculptées dans le rocher. Elles sont pressées, elles se tourbent aussi loin que la vue peut porter; il y en a toujours, partout de ces tombes, les étages s'élèvent les uns au-dessus des autres jusque vers les sommets. Ces montagnes ne sont que de vastes nécropoles percées de centaines de portes aujourd'hui ouvertes, marquant de points sombres les surfaces roses, rouges et jaunes. Des centaines de colonnes monumentales se dressent, sveltes, dans la beauté de la matière. Des chapiteaux exquis, des frontons, des urnes achèvent et complètent cette extraordinaire parure.

Rien, dans ce merveilleux décor, n'a été construit. Tout est monolithe. Le maçon n'est intervenu en quoi que ce soit dans l'édification d'aucune d'elles. C'est le tailleur de pierre, c'est le

sculpteur qui ont été les artisans de ces monumens incomparables; des escaliers, eux aussi, entaillés dans la roche, menaient aux différens étages, et ainsi, la ville des morts regardait sur tout son pourtour la ville des vivans. Ils devaient avoir une étrange mentalité, les Nabatéens, pour pouvoir supporter cette vue continuelle. Chez nous, les cimetières sont au ras du sol. Quand nous allons y prier, nous nous mettons à genoux sur les pierres tombales. Mais là, ces cimetières surplombent la ville, la dominent, l'écrasent; ils sont la montagne elle-même. La richesse des colorations des grès, les splendeurs de leurs teintes donnent aussi une impression poignante de surprise douloureuse; elles sont roses, rouges, orangées, ces chapelles funéraires qui, dans d'autres pays, seraient des palais ou des temples. Il semble que tout l'orgueil de ce peuple se soit reporté sur elles, dans un mélange de piété et d'ostentation; les rivalités des familles ne s'entendent plus, mais elles sont sculptées sur les grès merveilleux et si, aujourd'hui, un voile de silence s'est étendu sur le passé, heureusement un trésor incomparable nous a été légué par la faiblesse et la vanité des hommes.

Dans les pays du soleil, distances et hauteurs sont très trompeuses; aussi paraît-il beaucoup plus grand qu'il ne l'est dans la réalité, ce cirque de Pétra. Les sommets des montagnes, par la lente, mais persistante action des agens atmosphériques, se sont partiellement désagrégés; eux aussi sont taillés par l'effort des siècles. Là, un pic, pointu comme une aiguille et qui fait songer à un obélisque, surplombe un ravin aux pentes abruptes; plus loin, un dôme couronne un étroit plateau; l'œuvre de Dieu, dominant l'œuvre des hommes, ajoute encore à la fantasmagorie du spectacle; les yeux sont égarés, mais le décor est si merveilleux qu'ils ne veulent pas discerner ce qui est naturel de ce qui ne l'est pas. A quoi bon! l'union est trop incroyablement parfaite. Il ne faut jamais chercher à séparer ceux qui s'aiment ainsi sous le ciel tout bleu.

Le fond de la cuvette où était autrefois la ville elle-même, est bossué, mamelonné, le Ouady Mouça la coupe sensiblement par le milieu en allant de l'est à l'ouest. Ce nom de Ouady Mouça a été donné par les Arabes à l'ensemble de Pétra et à son débouché vers l'Arabah, parce qu'ils prétendent que c'est là que Moïse, frappant le rocher, en fit jaillir l'eau à l'époque de l'exode.

La plus grande partie des monumens, ou mieux, des restes

des monumens, se trouve le long de la rivière desséchée. Ils datent certainement de la période romaine.

Si nous suivons le cours de l'Ouady, en le remontant à partir de l'Ouest, nous trouvons, sur la rive gauche, à peu de distance de la berge, une vaste construction : le Kasr Fir'aoun ou Château de Pharaon. C'est un temple, vraisemblablement. Quatre colonnes soutenaient l'entrée du pronaos ; les murs, encore debout, sont intacts, ou à peu près, jusqu'à la corniche que décorent des triglyphes et des boucliers. La toiture effondrée remplit l'intérieur des trois salles d'une quantité de débris ; ces salles, très hautes, étaient ornées avec du stuc, tombé aujourd'hui ; mais les fiches de bois qui servaient à le retenir sur la pierre sont encore parfaitement visibles. Ce monument est le mieux conservé de la Pétra bâtie ; il est d'une époque tardive, à en juger par le style et la facture. En contre-bas, le long de la rivière, il y avait la voie triomphale avec son arc, ses colonnades, des massifs de maçonnerie qui paraissent avoir été des socles de statues ; peut-être voit-on encore les bases de la tribune des orateurs. En cherchant bien, on peut reconstituer la place publique, de dimensions assez médiocres.

Les Romains, qui voyaient si grand, ne paraissent pas avoir jamais goûté un large forum où, sous l'émotion des harangues, les mouvemens populaires pouvaient subitement se déchaîner. Il devait y avoir une raison politique bien puissante, car celui de Pétra ne le cède en rien, comme exiguïté, à ceux de Timgad, de Pompéi et même de Rome.

Pour aller d'une rive de l'Ouady à l'autre, soit sur la rivière principale, soit sur ses affluens, il y avait des ponts soigneusement construits, dont les culées sont bien conservées. Ces ravins qui sont généralement secs étaient endigués, car, si dans ces pays, les pluies sont rares, quand elles se mettent à tomber, elles sont d'une extrême violence. Aucune terre végétale n'est là pour en retenir et régulariser l'écoulement. En quelques minutes, l'eau affluant de tous les côtés se précipite furieusement vers les lits naturels et les transforme en torrens qui dévastent tout devant eux. Aussi, pour cette ville située dans une cuvette, toutes les précautions avaient été bien prises afin de lutter contre une subite inondation.

A part ces monumens que je viens de signaler, il subsiste toujours, dans les mêmes parages, des traces de fondations de

temples et peut-être d'une église. Ce qui frappe dans le reste de la ville, c'est la petite quantité de matériaux provenant des ruines des maisons particulières. Elles devaient être petites et très peu élevées ; la pierre est restée en place, elle n'a été ni touchée, ni transportée ailleurs et le monceau de décombres est infiniment réduit. Le soubassement seulement était-il en moellons et le reste en briques crues ? C'est une hypothèse.

Quand on se promène parmi ces ruines sur lesquelles plane comme une sorte d'angoisse, on cherche à se représenter l'animation d'autrefois, au moment de l'arrivée des grandes caravanes transportant toutes les marchandises de l'Orient. On cherche à se figurer ce qu'était Pétra quand il y avait une menace de siège ; quand les éclaireurs du désert venaient annoncer l'approche d'une armée ennemie et que les hommes, courant aux armes, se réunissaient pour le repousser, ou au contraire quand un personnage important était reçu solennellement par le peuple en fête.

Maintenant, sur cette ville au passé triste ou joyeux, parmi les pierres culbutées, il ne pousse que de pauvres arbustes épineux ; au printemps, les lis, l'asphodèle fleurissent, donnant un peu de gaîté, mais tout cela est bien inanimé et, si un bédouin en haillons, gardant des chèvres noires faméliques, ne venait à passer à de grands intervalles avec son troupeau, la solitude y serait complète. Tout en poursuivant notre chemin et en remontant l'Ouady Mouça, on arrive vers le rebord Est du cirque, à l'entrée d'une gorge qui devient de moins en moins large pour n'être plus bientôt qu'une coulée sauvage encaissée, un gigantesque coup de sabre dans la roche rouge. C'est la gorge du Sik.

C'était autrefois la principale entrée de la ville. Mais avant de parvenir à l'étranglement presque complet, toujours sur la rive gauche de l'Ouady, se trouve le théâtre taillé sous Pompée, — dit-on, — au pied de la montagne sacrée. Les gradins sur lesquels s'asseyaient les spectateurs sont intacts comme au premier jour. J'en ai compté trente-trois rangs. Comme la plupart des théâtres antiques, il affecte une forme demi-circulaire allant en s'évasant. Sept à huit mille personnes pouvaient s'y tenir à l'aise ; il a été entièrement creusé dans les grès. Au-dessus du rang le plus élevé, mais faisant partie du théâtre, tout le long du promenoir, des tombes, dont les portes n'existent plus

ouvrent leurs bouches noires sur les rouges des grès. Ces tombes étaient-elles là avant la création du théâtre, ou ont-elles été creusées depuis? On ne sait.

Mais, dans tous les cas, comme le fond du décor est la montagne d'en face, très rapprochée, couverte de magnifiques sépultures, là encore on retrouve cette perpétuelle obsession de la mort hantant toujours et partout les cerveaux des Nabatéens. C'est à peine si l'on ose parler, tant la voix paraît déplacée dans de pareils endroits. Un bloc détaché des sommets roule de temps en temps vers les bas avec un bruit de tonnerre. Un oiseau chante. Cependant, malgré le printemps, son chant est sans vie. Jamais un théâtre plus étrange n'a été placé dans un plus étrange endroit. C'est là que la mémoire des spéculateurs ou des marchands heureux était célébrée, c'est là que le souvenir de ceux qui avaient été malheureux en affaires était honni.

Notre campement a été installé sur une étroite plate-bande, un peu plus loin, juste au débouché de la gorge du Sik. Les tentes blanches sont sur les bords de l'Oued, son lit est encombré de cailloux roulés. Autrefois, l'eau, dont un filet arrive jusqu'à nous pendant la nuit, était soigneusement canalisée, et ce lit du torrent dallé de grosses dalles était la voie principale pour accéder à Pétra. Un rideau de lauriers-roses en masque en partie la vue. Du côté opposé au ruisseau, à quelques pas, la montagne rouge, tachetée de salpêtre, recouverte de lichens, s'enlève toute droite pendant plusieurs centaines de pieds. De grandes tombes monumentales, imposantes, aux entablemens creusés de gorges profondes, muettes d'inscriptions, nous servent à abriter une partie de nos provisions. Le terre-à-terre des nécessités de la vie, une sorte de fatalité transforme souvent ainsi les destinations les plus contraires.

Après les campemens au désert, parmi ces solitudes sans limites où le ciel et la terre se confondent à l'extrême horizon, on éprouve comme une sorte d'angoisse dans cet endroit écrasant, grandiosement sauvage, infiniment triste, mais admirable de couleurs. Le moindre bruit, répercuté par l'écho, se gonfle, devient formidable, douloureux à entendre. Les chameaux, si grognons à l'ordinaire, qui ont tant à se dire, sont frappés, eux aussi, par le changement de scène. Ils ne sont plus chez eux et restent muets, ruminant mélancoliquement.

La vie au camp serait presque une vie de silence, si ce n'étaient les cris, les querelles et les hurlemens qui sont la conséquence fatale de tout marché en pays arabe. Les rares habitans de Pétra profitent de la bonne aubaine de notre arrivée pour nous apporter des provisions, du lait caillé dans des outres de cuir, des œufs, des agneaux plus ou moins maigres, une vache noire minuscule, à peine grosse comme un veau. N'ayant rien à manger, il est compréhensible que la race ne soit pas forte. Chacun veut vendre le plus cher possible et vendre à l'exclusion du voisin. Les disputes commencent aussitôt. Femmes et hommes se menacent, s'injurient, se traitent de voleurs, se vouent mutuellement aux enfers.

Le Cheik, un tout jeune homme, mince, élégant, bien tourné, dans son long vêtement de soie jaune à ramages, et son burnous de drap bleu, essaie bien d'y mettre bon ordre, mais il le fait timidement; son père a été assassiné il y a quelques années. L'exemple paternel ne le tente guère : aussi met-il mille formes dans ses rapports avec ses irritables administrés. La vie ne compte pas dans ces pays.

D'une façon générale, pour tailler une tombe, la roche était égalisée, râpée sur toute la surface que le monument devait occuper. Quelques-unes ont dix, quinze, vingt mètres de hauteur; puis, des colonnes, des chapiteaux, des corniches, des frontons étaient sculptés.

On ouvrait une porte, quelquefois une ou plusieurs fenêtres, et on excavait la montagne pour y créer la chambre funéraire. Certaines de ces chambres ont de grandes dimensions. Une d'entre elles, par exemple, qui servit de basilique dans les premiers temps du christianisme, mesure de 12 à 14 mètres de hauteur et 18 mètres de longueur. Il n'y avait pas de sculpture à l'intérieur, murs et plafonds étaient plats. Quelquefois un enduit, mais presque toujours les colorations des grès étaient suffisantes pour les orner. Je ne peux mieux comparer l'aspect de ces chambres qu'à des pièces taillées dans de l'agate infiniment chaude mais mate, de l'agate rouge roux, orange, doré, avec des veines blanches bleutées qui tournent dedans comme des fumées. Au fond, en face de la porte, il y avait un ou plusieurs autels, petits, assez grossiers de facture, où les parens des défunts offraient des sacrifices à la divinité, en mémoire des leurs. Les fosses rangées les unes à côté des autres étaient placées, creu-

sées dans le sol ou dans les murs, de façon à économiser le plus de place possible, car c'était une dépense considérable que de créer un de ces hypogées. Si les intérieurs sont simples, les façades deviennent de plus en plus riches au fur et à mesure qu'on avance dans l'histoire. Les styles en sont très variés, les Nabatéens, opportunistes en politique, ne le furent pas moins pour les arts.

On se représente ce peuple comme un peuple s'occupant avant tout de commerce et n'ayant ni le temps, ni l'éducation artistique pour fonder une école nationale. Comme les habitans de Palmyre, ils durent s'en remettre surtout à des architectes étrangers, et subirent ainsi l'influence de tous les peuples qui furent au zénith de leur horizon.

Quoique les inscriptions manquent, pour pouvoir fixer avec certitude la date de la plupart des tombeaux, il est cependant possible de lire, à peu près, l'époque de la création de beaucoup d'entre eux, d'après les événemens de l'histoire. Les premiers sont assez frustes et de dimensions modestes. Tantôt ils font corps avec la montagne, tantôt complètement détachés du rocher, ou seulement sur trois faces, ils affectent la forme du pylône, se rétrécissant en haut. Le style égyptien est à ce moment le guide artistique. Sur le côté Sud-Est du cirque, une tombe à pylône doit être spécialement notée : le sommet de cet édifice est couronné d'un serpent enroulé.

Mais les Grecs, sous Alexandre, deviennent le point de mire des Nabatéens, et l'influence hellénique se fait sentir en se mêlant à la gorge égyptienne. Puis, l'arche syrienne fait son apparition. Enfin, les Romains, maîtres du pays, imposent le goût de la métropole. Une décoration qui revient constamment et qui devait avoir un sens religieux, ce sont, sur les corniches, l'escalier double contrarié ou les créneaux à marche sur un ou deux rangs superposés, un peu dans le genre de ceux que nous voyons au Louvre, dans les frises des archers de la salle du trône de Darius Ier. Peut-être était-ce un élément architectural emporté par les Nabatéens de leur pays d'origine. N'était-ce pas l'escalier que l'âme du mort gravissait pour monter au ciel ? Le seul motif véritablement caractéristique et bien particulier, c'est un chapiteau très rude, très nu, dont les volutes affectent la forme de becs. Dans la suite, quelques ornemens viendront peut-être l'enrichir, mais le squelette du chapiteau reste spécial aux Nabatéens.

Les monnaies des rois de Nabatène n'ont pas de caractère artistique, elles sont assez grossières de facture, comme il est facile de s'en rendre compte au cabinet des médailles, à la Bibliothèque nationale. Les premières connues datent du règne d'Arétas III, vers 87 à 62 avant J.-C., et encore n'avons-nous de ce prince que de la monnaie de bronze. Les dernières qui nous sont parvenues ont été frappées sous Rabbel II, vers 75 à 101 après J.-C. A dater d'Obodas III, vers 30 à 9 avant J.-C., on voit apparaître l'effigie de la reine et, sous Arétas IV, de 9 avant J.-C. à 40 après J.-C. cette effigie accompagnée d'une légende. M. René Dussaud (1), auquel j'emprunte ces lignes, pense que « dorénavant la Reine était reine par droit de naissance et non plus seulement comme épouse du Roi. En d'autres termes, à l'exemple de l'Égypte et d'autres dynasties hellénistiques, le Roi épousait une de ses sœurs ou une de ses cousines germaines. » En raison des événemens politiques et des rapports commerciaux des Nabatéens avec leurs voisins, les poids des monnaies furent variés. « Nous reconnaissons, dit M. R. Dussaud, quatre systèmes monétaires dans l'émission des monnaies nabatéennes d'argent qui s'espace de 62 environ avant notre ère à 101 après J.-C. : les espèces durent être assez abondantes, » et il ajoute « qu'elles restèrent un assez long temps en circulation. Ce sont elles, en effet, que nous trouvons en usage dans la portion de Cœlé-Syrie colonisée par les Nabatéens, à Salkhad et à Motana (Imtân), jusqu'en 350 de notre ère. »

III

Des ouvrages très documentés ont été publiés sur Pétra. Cependant, il reste un vaste champ de découvertes pour les fouilleurs.

Il y a peu d'années, les bédouins, totalement indépendans, maîtres du désert, rançonnaient les voyageurs et créaient de telles difficultés que, non seulement il n'était pas commode d'y séjourner, mais encore d'y parvenir.

Depuis l'occupation de Kérak et de Chobak par les Turcs, la visite de Pétra est relativement plus facile. Cependant, il faut toujours compter, en dehors des incidens de route, sur l'extrême

(1) *Journal asiatique. Numismatique des Rois de Nabatène*, par M. René Dussaud (mars-avril 1904).

défiance des fonctionnaires de la Porte. Le Mudir de Chobak, ayant appris notre arrivée et étant venu viser nos passeports, voulant savoir aussi s'il y avait des Anglais parmi nous (c'était au plus fort des affaires de Tabah), fut très troublé à la vue d'une pioche qui servait pour planter les tentes; il voulut nous répartir en deux ou trois groupes sous la surveillance de gendarmes qu'il avait amenés avec lui. Mais, au bout de dix minutes, chacun ayant pris sa direction, les gendarmes n'eurent plus qu'à aller dormir dans des tombes en attendant le soir. Cependant, jusqu'à la fin de notre séjour, il y eut plus ou moins des gardiens attachés à nos pas, et aucune fouille, même modeste, n'aurait été possible.

Nous venons de voir plus haut que la principale entrée de Pétra devait être par la gorge du Sik, étroit et sinueux couloir aux parois abruptes, à peine assez large en certains endroits pour que deux chameaux puissent se croiser avec des charges. A une petite distance de son débouché sur la ville, près des dernières tombes, le couloir s'élargit subitement par une déchirure, une crevasse perpendiculaire à sa direction générale, et juste devant l'entrée de la reprise du couloir vers l'Est, on se trouve tout à coup en présence d'une des plus parfaites merveilles que l'antiquité, si prodigue sur ce chapitre, nous ait léguée. Est-ce une sépulture? Est-ce un temple? Les avis sont partagés. C'est un temple vraisemblablement. Les voyageurs venaient là, sans doute, implorer ou remercier la divinité, soit quand ils partaient pour leurs longs et périlleux voyages à travers le désert, soit quand ils en revenaient. Quoi qu'il en soit, le culte du beau a entaillé les grès et, dans les roses tendres que le jaune soufre vient dorer et rendre plus chauds, six colonnes aux chapiteaux corinthiens exquis s'élèvent du péristyle et soutiennent un bandeau finement sculpté, sur lequel des coupes viennent s'appuyer à un réseau de pampres légers, frissonnans. Un fronton triangulaire, orné d'un disque solaire, reposant sur deux cornes d'abondance, termine ce premier étage. Un autre bandeau, en retrait, plus large et tout simple, l'unit au second. Là, les roses seules charment la nudité de la pierre. Ce second étage se compose, au centre, d'une rotonde coiffée d'une toiture fuyante que couronne une urne placée sur un piédestal; des deux côtés, un fronton coupé, terminé en haut par des aigles. Ces trois par-

ties sont soutenues par des colonnes délicates, sveltes, modèles de proportions gracieuses.

Une divinité à laquelle le temple était dédié, sans doute Isis, avec la corne d'abondance et la coiffure en forme de dé, des guerriers aux vêtemens flottans, à la hache levée, et qui paraissent danser une danse guerrière, des femmes ailées vêtues de robes de gaze, des cavaliers tenant des chevaux en main, sont sculptés en ronde-bosse sur le monument, dans les sortes de niches que forment les colonnes. Rien ne peut rendre la beauté du site, rude, sauvage, de ce puits profondément encaissé formé par la nature, et la magie de ce temple aux lignes, aux proportions infiniment harmonieuses, sans faiblesses comme sans mièvreries. Les colorations des grès en sont peut-être plus délicates que partout ailleurs. Les rouges, les roses, les jaunes s'unissent avec une plus infinie tendresse et se détachent mieux aussi, car l'humidité a assombri la roche environnante toute couverte de lichens et de salpêtre. Sans doute, un monument entaillé dans le marbre aurait plus de lustre, mais jamais les passages de ton à ton n'ont été plus délicieusement ménagés que sur ce pan de montagne parfait par la main des hommes. Le soleil frappant l'édifice de larges touches, mais avec discrétion, car le ravin, très étroit, ne lui permet guère d'arriver à ces profondeurs, donne des oppositions d'ombres transparentes, mauves bleutées, avec les lumineuses, et chaudes clartés des aspérités et des arêtes. Trois portes : une de face et deux latérales, permettent l'accès de l'intérieur où quatre chambres sombres, nues, sans un seul ornement, devaient servir autrefois à la célébration du culte.

Celui qui a décidé l'édification de ce temple monolithe était un grand artiste, un merveilleux metteur en scène, un décorateur incomparable, et l'architecte qui en a arrêté les lignes n'était pas moins grand que lui. L'effet que produit ce monument est saisissant. Partout ailleurs, il serait une splendeur, mais placé dans ce cadre unique, il est une merveille.

Quand, après avoir parcouru les espaces infinis du désert, aux grandioses monotonies, après avoir été enserré, écrasé par les murailles rocheuses de la sombre et mystérieuse gorge du Sik, on se trouve brusquement arrêté devant ce temple rose, inondé de lumière, on ne peut s'empêcher d'être émerveillé par cette divine création, une des plus belles conceptions du génie humain. Aucune inscription ne permet de le dater avec

certitude. Cependant, certains auteurs pensent qu'il fut taillé, peut-être, vers 131, au moment de la visite de l'empereur Hadrien. Il mesure une vingtaine de mètres de hauteur. Les Bédouins lui donnent le nom de « El Khazné Fir'aoun, » et pensent qu'un trésor pharaonique est enfermé dans l'urne, mais il n'y a aucune importance à attacher à cette dénomination, ni au prétendu trésor, car les Arabes actuels sont de pauvres historiens et d'excellens conteurs de légendes. Son état de conservation est parfait, sauf pour une colonne du premier étage, tombée aujourd'hui, et les personnages dont les visages sont assez effacés.

Autrefois, un parvis dallé recouvrait la place. De ce parvis, il ne reste rien. Les pluies torrentielles ont emporté la maçonnerie; des lauriers-roses poussent maintenant, pressés les uns contre les autres, et tous les ans, l'été, le temple désert semble émerger des fleurs, dans le silence religieux de la gorge abandonnée.

En quittant le Khazné Fir'aoun, et en continuant sa route vers l'Est dans la direction du village d'Elji, pendant une heure environ on chemine dans le Sik...

Autrefois, un pavage recouvrait le sol : l'eau, soigneusement canalisée, était, par là, amenée à Pétra dans des conduits et des travaux dont les vestiges sont encore visibles. Aujourd'hui, elle coule claire, limpide sur le sable jaune, elle chante sur le gravier rose et donne une délicieuse impression de fraîcheur que, seuls, les chameaux ne goûtent pas.

Habitués à marcher sur un sol complètement desséché, ils font mille difficultés pour avancer, refusent de se mouiller les pieds, essaient gauchement d'enjamber, heurtent les charges contre les parois du rocher, glissent et, finalement, découragés, tombent.

Elle est grandiose aussi, cette coulée du Sik. Les grès rouges, noircis par l'humidité, s'enlèvent d'un seul jet à 60 ou 300 mètres de hauteur. En quelques places, elle est si étroite qu'en étendant les bras, on en touche à peu près les deux bords. Le soleil n'y pénètre pour ainsi dire jamais, ou dans certains endroits, pendant peu de minutes seulement, de sorte que la marche s'effectue dans une demi-obscurité, cette demi-obscurité si particulière du plein jour.

Tout en haut, une étroite bande de ciel, éperdument bleue, baigne d'azur les rebords supérieurs, déchiquetés, tourmentés, dentelés de la coulée. Moins salpêtrés que les parties basses, ils sont restés rouges, ces grès, et dans ce bain d'azur ils deviennent mauves. Les brusques coudes de cette fente limitent à tous les instans la vue.

Par où va-t-on pouvoir en sortir? On a comme un petit sentiment d'effroi; c'est peut-être la crainte de la masse qui surplombe et étouffe, mais à angle droit, le chemin continue pour venir buter encore contre un autre mur, s'élevant majestueusement vers les espaces bleus. De temps en temps, un oiseau de proie passe, rapide dans son vol, et les voix des hommes, grossies par l'écho, résonnent d'une façon stridente. Deux ou trois mulets nous croisent, ils plient sous le poids d'un lourd chargement de trèfle embaumé. Pendant qu'ils continuent, les oreilles couchées en arrière et en faisant clapoter l'eau du ruisseau, leur route vers Pétra, les conducteurs s'arrêtent, se touchent de la main, s'embrassent sur le turban, et après l'échange des saluts si beaux, que tous ceux qui se rencontrent en pays arabe se doivent : « Que Dieu soit avec toi, qu'il élargisse ta route. — Que Dieu te bénisse, qu'il l'élargisse deux fois, » nous continuons à avancer dans le défilé mystérieux. Sur les parois de la roche, on rencontre, soit isolées, soit par groupes de deux ou de trois, de petites chapelles votives, des sortes de niches entaillées dans les grès. Tantôt il y a dans ces niches comme un piédestal destiné peut-être à recevoir une statuette disparue aujourd'hui; tantôt une, deux ou trois stèles, et qui devaient symboliser la divinité, en garnissent l'intérieur.

Au débouché du Sik, vers le village d'Elji, il y a les restes d'un arc et de socles de statues. Ces monumens datent de la domination romaine.

Un des monumens les plus vénérables de l'antique Pétra est certainement son Haut-Lieu de prière. Le Haut-Lieu de prière, comme son nom l'indique, était chez les Sémites un endroit situé sur un point élevé où les prières étaient dites et les sacrifices offerts à la divinité. Ne voyons-nous pas Abraham s'en allant sur la montagne, avec son fils Isaac, pour le donner en holocauste à Jéhovah?

Le Père Savignac, professeur à l'École biblique de Saint-

Étienne de Jérusalem, et qui a été un des premiers à donner une description complète du Haut-Lieu de Pétra, dit dans sa savante notice (1) :

« Le sanctuaire par excellence des Sémites paraît avoir été dès la plus haute antiquité le Bâmah, qu'on appelle communément le Haut-Lieu. C'était une enceinte sacrée, un haram formé de grosses pierres brutes qu'on disposait en quadrilatère ou en cercle, le plus souvent au sommet d'une montagne ou d'une colline, quelquefois auprès d'une source, sous un groupe de vieux arbres ou dans tout autre endroit, célèbre par quelque tradition, d'autant plus sacrée qu'on en percevait moins l'origine. Au centre de l'enceinte était communément dressé l'autel, un gros bloc fruste, à surface plane, ou bien deux pierres levées avec une troisième placée au-dessus en forme de table : parfois même, c'était simplement un rocher voisin qu'on destinait à cet usage sacré. Au-dessus, on avait pratiqué généralement de petits godets réunis par des rigoles.

« Les patriarches ne connurent point d'autres temples que ces autels dressés en plein air, et longtemps encore après leur entrée dans la Terre promise, les Israélites immolèrent au Seigneur sur les Hauts-Lieux, sans que leur culte revêtît pour cela un caractère idolâtrique. »

S'appuyant sur d'ingénieuses déductions tirées, soit de l'histoire, soit d'inscriptions, le même auteur croit pouvoir dater le Haut-Lieu de Pétra (tel qu'il est maintenant) du règne d'Arétas Philopatris (environ 9 avant J.-C. à 40 après), et pense aussi que la divinité qui y était adorée était le grand Douchara, seigneur de la contrée.

Ce sanctuaire est placé au sommet du Zabé'Atouf, montagne dominant le théâtre sur la rive gauche de l'Ouady Mouça à son débouché dans le cirque. Cette montagne se dresse toute droite à une hauteur de près de deux cents mètres, inabordable sur toutes ses faces, sauf du côté du Sud. Le désordre des roches est inexprimable. Des blocs énormes, détachés des sommets, sont venus rouler jusque dans les bas, culbutant des tombes. D'autres, arrêtés à mi-route, restent comme suspendus, jusqu'au jour où une pluie un peu plus violente, un vent un peu plus fort aura secoué la masse, désagrégé les minces points d'appui sur les-

(1) *Revue biblique*, avril 1903.

quels ils reposent et où ils continueront leur route, broyant tout sur leur passage.

Les grès rouges assombris par l'humidité ou brûlés par le hâle, déchirés par la chute des pierres, usés par le temps, sont ridés, crevassés, troués, rongés. Des lauriers-roses, quelques thuyas noueux, arbustes nains centenaires, poussent dans ce sol ingrat, profitant des anfractuosités des grès pour s'y accrocher.

Un peu d'herbe verte, des plantes aux larges feuilles luisantes se montrent dans les parties où l'eau suinte goutte à goutte. Autrefois, un escalier monumental, entaillé dans la pierre, menait au sommet de la montagne sacrée, en suivant les gorges ou les flancs les moins abrupts du rocher. Mais le temps l'a bien ruiné. Les marches en plus d'un endroit sont usées ou écrasées; des blocs d'un cube considérable obstruent les passages et, fréquemment, c'est en rampant ou en se faufilant parmi eux qu'il est possible de passer.

Avant d'arriver au sommet, mais très près, on trouve : au Sud, deux obélisques taillés sur une esplanade, puis, au Nord, de l'autre côté d'un profond fossé artificiel, les restes d'une forteresse dont la date de construction est encore indéterminée.

Enfin, si passant par-dessus les ruines de la forteresse, on gagne le point culminant de la montagne, on arrive au Haut-Lieu de prières. Le rocher a été creusé sur une petite profondeur, donnant un parallélogramme à fond uni, long d'environ 14 mètres sur 6. L'autel, placé près du bord Ouest, est orienté, lui aussi, de ce côté. Il a été découpé dans le grès. Sa hauteur est d'à peu près 90 centimètres; il mesure $2^{m},70$ de long sur $1^{m},90$ de large; quatre marches, dont une plus étendue, font corps avec l'autel. Au centre de l'autel, une cuvette longue d'un peu plus d'un mètre, large de 35 centimètres, servait probablement aux holocaustes. Il semble, en en grattant le fond, aujourd'hui recouvert de mousse, qu'on retrouve de la pierre calcinée. Des trous, près des angles de l'autel, donnent à penser qu'il y avait un revêtement de métal. Cet autel est complètement séparé du reste par un couloir qui en fait le tour. Sur le côté gauche, un autre autel de dimensions analogues, mais dont le dessus n'a pas été égalisé, était probablement destiné à y égorger les victimes.

Il y a, entaillée au milieu, une cuvette parfaitement circulaire avec un trou dans son centre, aboutissant à un canal pour l'écoulement des liquides et du sang. Plus loin, au Sud de la

cour, se trouve un réservoir creusé dans le rocher, où l'eau des pluies nécessaire aux cérémonies était recueillie. Devant l'autel, vers le milieu de cette cour, on trouve une sorte de dalle, entaillée dans le grès, légèrement surélevée, et sur laquelle se tenait peut-être l'officiant à certains momens des prières. Un banc limite la face Nord du sanctuaire.

Si on en juge par le nombre des places, l'assistance pouvant figurer aux sacrifices devait être très restreinte.

Sans doute, ce privilège était-il réservé à une certaine caste de citoyens, prêtres ou grands de la nation. On peut se figurer la majesté des cérémonies dans ce site admirable, dominant toute la Pétra vivante, toute la Pétra des morts, car les tombes enserrent la colline sur plusieurs étages, dominant aussi cet horizon de montagnes, où la mer des sommets et des pics est dorée au déclin du jour.

On peut s'imaginer la grandeur de la scène quand, après les prières, la fumée des holocaustes, suprême offrande du peuple à la divinité, s'envolait, légère, vaporeuse, argentée, vers le ciel en feu, des couchers de soleil de l'Orient, puis, à la nuit tombante, quand l'officiant et les rares assistans redescendaient gravement de la montagne du mystère par les escaliers roses, vers la ville déjà plongée dans une demi-obscurité.

En dehors de ce Haut-Lieu, de celui de Ed Deir, il en existe un autre à El Hubzeb signalé par M. F. E. Hoskins, et vu cette année par les P. P. Molloy et Colunga. Il se trouve dans le massif de montagnes surplombant la tombe de Sextus Florentinus. Il semble que chaque quartier de Pétra avait sa paroisse de Haut-Lieu, comme cela se passe dans nos villes, pour nos églises.

Si, au lieu de redescendre directement sur Pétra, on laisse les deux obélisques à gauche, en allant vers le Sud, on arrive dans un autre cirque, celui de El Mêr. Là, les grès sont rouges roussis. Des blocs énormes recouvrent toutes les pentes. La confusion y est effrayante. L'agonie de ces montagnes qui se désagrègent est une agonie tellement puissante! Lentement, le rocher nu, n'ayant plus de chair pour le protéger, s'en va par lambeaux, et la montagne meurt grandement comme pour tout ce qui finit dans la nature.

Au fond du cirque, dans l'endroit le plus désolé peut-être, si

des lis et des anémones n'y fleurissaient pas au printemps, mais d'où la vue est la plus impressionnante, la plus grandiose, des fils ont fait creuser un monument à la mémoire de leur père; dans le sanctuaire sans sculpture n'ayant que des autels votifs, on lit l'inscription suivante : «... Ceci est la statue d'Abodat dieu que lui ont élevée les fils de Honeinou... en l'année 29 du règne et pour le salut d'Arétas roi de Nabatène qui aime son peuple et de Chouqaïlat sa sœur, reine de Nabatène, etc. »

Cette chapelle date donc d'environ 20 après J.-C. Nous n'aurons peut-être jamais des renseignemens très complets sur ce qu'étaient les Nabatéens, dont l'histoire intime nous sera probablement toujours inconnue. Mais, à en juger par ce qu'ils ont laissé, si une école artistique nationale a toujours fait défaut, ils n'en avaient pas moins un puissant sentiment de la nature et des ressources incalculables, toujours variées, qu'il est possible d'en tirer. Aucun édifice n'a été taillé dans un endroit quelconque. Tous ont été placés dans le cadre le plus beau, le plus en rapport avec sa destination, à la place précise où ils pouvaient parler à l'âme de la façon la plus forte, la plus puissante.

Ici, c'est le sanctuaire d'Obodat creusé par les mains pieuses des fils au père divinisé. L'extrême simplicité du monument, la courte dédicace qu'une phrase plus allongée aurait diminuée, la grandeur sauvage du site, aux tonalités rousses, fauves, comme brûlées, où le mort repose au moins en effigie, dans le chaos de la mort des élémens, font bien, de ce lieu, le lieu le meilleur où il fût possible de perpétuer la mémoire d'un héros déifié.

Tout à l'heure, c'était le Haut-Lieu. Aucune ombre de montagne ne vient se projeter sur lui, il domine entièrement la contrée environnante; il plane pour ainsi dire au-dessus de la ville des vivans, au-dessus de la ville des morts; le ciel en forme la voûte, et la prière pure, la fumée des holocaustes peuvent s'élever vers l'Éternel sans contact avec la terre.

Dans la gorge du Sik, c'est le temple rose, cette divine création, cette merveilleuse surprise pour ceux qui arrivaient, ce dernier et exquis souvenir pour ceux qui s'en allaient, où venans et partans pouvaient implorer, remercier les dieux dans le cadre le plus beau que l'esprit humain puisse imaginer. C'est le temple d'Ed Deir où nous irons tout à l'heure. Ce sont ces escaliers colossaux, entaillés dans la montagne, qui conduisaient aux sanctuaires, dont les paliers, places de repos, étaient

choisis dans l'endroit d'où la vue pouvait s'échapper vers les horizons infinis, inondés par le soleil, baignés par la lune argentée pendant les nuits rêveuses et féeriques de l'Orient.

Partout nous retrouvons cet amour de la nature dans le choix du lieu, la pensée poétique, grande, noble, ne recherchant que la majesté dans la désignation des emplacemens.

Vers l'Ouest de Pétra, sur le sommet du versant de l'Arabah, tout à fait en dehors de la ville, à une heure de marche environ, il y a le temple d'Ed Deir. Pour y arriver, en quittant les tentes, toujours plantées au débouché du Sik, il faut suivre les bords de l'Ouady Mouça, jusqu'à l'extrémité de la voie triomphale, à hauteur du Kasr Fir'aoun, puis, remontant au Nord en longeant la falaise Ouest du cirque, on s'engage enfin dans la première gorge se présentant sur la gauche. Jusque-là, c'est la ruine des temples, des monumens, des quais, des maisons. Un mauvais génie s'est acharné sur la ville en en réduisant jusqu'aux ruines mêmes. Mais, aussitôt qu'on arrive dans la gorge, les tombes commencent, creusées dans les parois. Un mince filet d'eau, descendant de la montagne, coule silencieusement au milieu des lauriers-roses. Il poursuit son chemin, s'appauvrissant à tous les pas, jusqu'au moment où, épuisé par les lauriers, bu par le sable insatiable, il meurt, victime de sa générosité, dans une cuvette de grès rose.

A l'ombre des rochers, il y a un peu d'herbe verte, des anémones rouges, des boutons d'or ; c'est le printemps de l'Arabie Pétrée. Les thuyas, l'arbre des mauvais sols, s'accrochent sur les pentes qui s'élèvent perpendiculaires, roses, rousses, jaunes, dorées, vers le ciel magnifiquement bleu, de ce bleu limpide, profond, qui donne une impression de solidité, sans rien perdre de ses transparences.

Nous arrivons enfin aux premières marches du grand escalier menant au sanctuaire. Pas une de ces marches n'a été rapportée ; toutes sont taillées dans le roc, elles ont sept ou huit mètres de largeur. Aux endroits où le défilé était trop étroit, de grandes coupes ont été faites dans la pierre pour permettre à l'escalier de continuer. Il monte en lacets, tantôt bordant le précipice, tantôt suivant le fond d'un ravin secondaire. Au nombre des sépultures que l'on rencontre, il y en a une qui est particulièrement à signaler : c'est une façade de l'époque ro-

maine, assez tardive de style; deux lions de facture asiatique, peut-être persane, sur les deux côtés de la porte, en gardent l'entrée. L'architrave est décorée de têtes de méduses. Le large escalier se développe, toujours plus imposant, car, au fur et à mesure de la montée, la gorge devient de plus en plus profonde, déchirée, sauvage, et le lit du précipice se perd enfin dans l'obscurité. A certains endroits, les marches ont disparu. Dans d'autres, il n'y en a plus que des vestiges, mais aussi quelques parties sont encore bien conservées et dans ces coins préservés par la nature, on s'imagine ce qu'étaient les longues processions, les files ininterrompues des pèlerins d'autrefois, s'en allant vers le temple il y a près de deux mille ans.

Ils montaient sur ces mêmes marches; un peu d'eau qui coule, un souffle de vent donnent presque l'impression du bruit de leurs sandales sur les grès rugueux. Des paliers ont été ménagés et pendant qu'on s'y repose, la vue s'envole vers les montagnes lointaines, toutes mauves dans leur bain d'azur. On débouche enfin sur une large esplanade formant le parvis du temple.

Lui aussi a été pris dans le rocher, malgré ses proportions colossales, car il mesure 45 mètres de développement sur 42 mètres de hauteur, c'est-à-dire qu'il est plus large et plus élevé que la façade de la Madeleine avec son soubassement Taillé dans le style et sur les plans amplifiés du Khasr Fir'aoun, il n'en a ni le charme, ni la grâce; mais par sa puissance paisible, le manque de décorations accessoires, le ton foncé de ses grès, il est bien le sanctuaire quasi éternel devant se perpétuer à travers les siècles et ne pouvant disparaître qu'avec la montagne elle-même dont il fait partie. Conçu à deux étages, deux pilastres aux extrémités et six robustes colonnes soutiennent une corniche à gorges; au-dessus de cette corniche, se trouvant à mi-hauteur et partageant, pour ainsi dire, horizontalement le monument en deux, il y a l'étage supérieur. Les pilastres, aux extrémités, se répètent, puis le fronton coupé, soutenu par quatre colonnes et, enfin, au centre, la lanterne avec ses deux colonnes, dont le toit très fuyant est couronné par une urne.

Les niches, au nombre de cinq, trois en haut et deux en bas, des deux côtés de la porte, sont vides de statues. Au milieu de l'édifice, la porte donne accès dans l'intérieur de la chapelle, qui

a douze mètres sur douze ; l'autel est encore debout, et les murs, suivant la coutume de Pétra, n'ont rien pour les orner. Il faut songer à l'énorme travail qu'a nécessité la création de ce temple, car il a fallu aller assez avant dans la montagne, pour pouvoir trouver la surface verticale suffisante pour y inscrire l'édifice.

Les chapiteaux sont de style nabatéen, et des trous, disséminés çà et là, font supposer qu'autrefois il devait y avoir, soit des ornemens, soit une dédicace en bronze.

Elle a été une conception grandiose, celle de ce temple magnifique, taillé aux sommets des montagnes dans la nature silencieuse et recueillie. Aucune humanité, sauf l'humanité priante, ne venait, à cette distance de la ville, troubler le repos du lieu, la majesté des cérémonies.

Le gigantesque escalier gravissant les pentes n'était destiné qu'à lui, et c'est pour lui seul aussi que la large esplanade, lui servant de parvis, avait été nivelée, égalisée.

Les rochers sur lesquels le temple s'appuie, ceux qui l'encadrent et ceux aussi qui lui font face sont plus rongés, ont un aspect plus vénérable que partout ailleurs. Les colorations des grès n'ont pas ces roses tendres, ces jaunes exquis, elles sont plus foncées, plus sérieuses, tout y est plus grave.

A quelle divinité était-il dédié, pour quel Dieu avait-il été imaginé ?

C'est ce que nous ne savons pas. Peut-être des fouilles nous l'apprendront-elles un jour. Mais, aujourd'hui, après deux mille ans d'existence qui sont passés sur lui comme une tranquille journée, il se dresse, calme, mystérieux, sa face tournée en plein soleil. C'est une solennelle énigme contemplant, muette, le ciel. Un thuya poussant au-dessus de la lanterne caresse l'urne symbolique aux jours où le vent du désert souffle en tempête.

Le grand parvis est couvert d'herbes vertes, de boutons d'or, de lis blancs qu'aucun pas humain n'avait foulés, et moi aussi, respectueux de ce décor immaculé, j'ai fait un détour pour ne pas froisser le tapis des fleurs qui, avec les pigeons sauvages, sont les seuls compagnons du grand sanctuaire d'Ed Deir, le temple des sommets.

A l'extrémité du parvis, des arasemens indiquent l'endroit où s'élevaient les habitations du personnel religieux.

Si on en juge par ce qu'il en reste, Ed Deir n'a jamais été

ni un faubourg éloigné de Pétra, ni même une bourgade. Il n'y avait là, strictement, que les logemens des prêtres. C'était uniquement un lieu de prière.

Sous la domination byzantine, autant qu'il est possible de s'en rendre compte, des solitaires tentés par la beauté du site sont venus s'y installer; mais, comme il n'y a pas d'inscriptions, ces grottes sont difficiles à identifier avec certitude. Cependant, elles ont bien l'aspect des laures chrétiennes se retrouvant un peu partout dans cette partie de l'Orient. Un étroit bourrelet rocheux masque le panorama des grands horizons de l'Ouest. Il faut monter de quelques mètres seulement et, à nos pieds, la vue plonge sur la chute du plateau qui tombe dans l'Arabah. Les dômes, les précipices, les pics, les ravins s'entre-croisent, se mêlent pour s'éteindre dans le fond plat et désertique de cet Arabah, un des points les plus chauds du globe, un des endroits où les expulsés des douars, les coupeurs de routes, les malandrins de toutes les espèces se donnent rendez-vous pour tenter leurs mauvais coups. Les seuls momens pendant lesquels il n'y a guère à se tenir sur ses gardes en le traversant, c'est lorsque les grandes tribus y font paître leurs troupeaux. Mais quand il est inhabité par les nomades, comme il l'était l'autre semaine au moment où nous l'avons parcouru, il est prudent de veiller jour et nuit pour éviter une mauvaise surprise.

Au delà de l'Arabah, vers le Sud-Ouest, c'est le désert blanc, crayeux, désolé, du plateau de Tih. A l'Ouest, ce sont les cimes découpées du Djebel Maqra, dont le massif n'a encore été que peu ou pas exploré. Au Nord-Ouest, dans la direction de Bersabée, voilà toutes les montagnes arides qui séparent la Mer-Morte de la Méditerranée.

Des restes de sable en suspension dans l'air, une atmosphère surchauffée par un soleil vertical, voilent les extrêmes lointains d'une brume laiteuse. Pas un souffle de brise ne vient rompre la passivité de la nature. Une immense impression de sommeil, de torpeur s'étend sous le suaire du ciel engourdi, sur ces terres mortes, sans rémission possible, maudites à jamais, et dont parlent les Écritures comme de l'image de la Désolation des désolations.

Sur la paroi Nord-Est du cirque de Pétra, se trouvent les tombes les plus importantes, mais elles sont les moins anciennes, datant pour la plupart de l'époque romaine.

Celle qui l'emporte sur toutes les autres en grandeur a servi ensuite de basilique. Afin de trouver la hauteur suffisante pour la tailler, il a été nécessaire de couper la montagne sur une assez grande profondeur et le déblai qui en est résulté a formé une vaste cour encadrée de portiques sur les ailes. Comme toujours ces édifices sont monolithes. Dans le fond de la cour, quatre puissantes colonnes supportent l'architrave dont la continuité est coupée par des pilastres.

Au-dessus de l'architrave s'élève le fronton triangulaire surmonté d'une grande urne. Entre les jambes du portail, il y a une décoration de boucliers ronds placés entre des triglyphes. L'intérieur de l'hypogée mesure de douze à quatorze mètres de hauteur sur dix-huit mètres de profondeur.

Remaniée à l'époque où elle fut transformée en église, il reste encore des traces de la dédicace byzantine. Elle est d'un grand effet, cette sépulture, à cause de sa simplicité et de la hardiesse de son élévation par rapport à sa largeur. Il est, du reste, à remarquer que, vraisemblablement en raison de la demande, la largeur des façades était parcimonieusement mesurée, et pour la plupart d'entre elles, ne pouvant pas se développer beaucoup dans ce sens, elles se rattrapent en hauteur, ce qui donne plus d'élégance et en même temps de majesté.

Un peu plus loin se trouve un tombeau à deux étages, inachevé, dont le style imite l'ordre corinthien. Sur le premier étage s'accolent huit colonnes, tandis que le second, plus étroit, forme une rotonde entourée aussi de colonnes et flanquée, à droite et à gauche, d'un fronton brisé. La coupole conique de la rotonde supporte l'urne.

A côté, nous voyons une tombe à trois étages; sa façade offre la particularité de ressembler à la façade d'un palais au lieu d'imiter celle d'un temple, ce qui est le cas presque général; au rez-de-chaussée, quatre portails, chacun placé entre deux colonnes, sont couronnés pour les deux du milieu de frontons triangulaires, et pour les deux des extrémités, de frontons arrondis en forme d'arcade. Une haute architrave supporte l'étage du milieu orné de dix-huit colonnes plus petites, et de quelques fenêtres. Comme le rocher ne suffisait plus pour y tailler l'étage supérieur, celui-ci a été construit (c'est une très rare exception) en pierres rapportées qui reposent sur une quadruple architrave.

La dernière sépulture à signaler sur cette partie de montagne,

près d'une gorge étroite remontant vers les sommets, est l'hypogée à inscription latine de Sextus Florentius.

En revenant, chaque fois, vers le soir, de nos longues courses à travers les ruines de la ville, nous avons le spectacle de ces centaines de tombes éclairées par les derniers rayons du soleil couchant. Il s'en va dans les mauves, dans les roses, dans un lit doré incomparable, vers d'autres pays.

C'est la fin d'un jour s'étendant encore une fois depuis tant de siècles sur la fin d'une cité. Il y a une infinie poésie, pleine de mélancolie, à ces heures de transition où tout se calme dans la nature. Quelques hirondelles nouvellement arrivées achèvent leur chasse : ce sont les seuls êtres qui donnent un semblant de vie à cette mort de toutes choses.

Quand nous arrivons près du campement, tout s'est éteint en tant que jour, mais les scintillemens des astres remplacent de leur magie, tout là-haut sur cette voûte inlassable de spectacles glorieux, la féerie des crépuscules, et dans le champ des étoiles c'est la voie lactée, monde de frissons de lumière qui trace à travers les espaces son large chemin tout blanc d'une brume d'argent. Puis, ce sont les montagnes sombres qui, bientôt, nous enserrent, les grandes tombes nos voisines, dont les portes ouvertes sont encore plus mystérieusement sombres.

Enfin, un peu de vie a été réunie d'une façon passagère à l'entrée du Sik, autrefois si animé. Les feux du camp brillent dans l'obscurité en longues gerbes qui s'élancent et se tordent. Les bédouins réunis autour, tantôt accroupis, tantôt passant et repassant dans leurs vêtemens flottans, vont et viennent comme des fantômes. Ils causent, ils discutent, mais la flamme diminue; il ne reste que des braises et, vite, l'un d'eux jette des racines et des branches. Le bois crépite. Une bouffée d'épaisse fumée embaumée monte au ciel, une brindille se rallume; en une seconde, tout est embrasé de nouveau. Sur les roches rouges, la flamme de sa lumière vacillante va marquer ses empreintes, tandis que les silhouettes des Arabes, démesurément agrandies comme des ombres chinoises, se projettent sur ce fond de décor rugueux, et, tout autour, les chameaux couchés, ruminans, heureux d'avoir de la chaleur, ressemblent à des animaux sculptés, tant ils sont immobiles. Le calme de la nuit a succédé à la silencieuse tranquillité du jour.

Une nuit, cependant, ce grand calme a été troublé par la visite d'un voleur. Un séjour à Pétra ne peut guère se passer sans cela. Il était venu pour prendre des boîtes de conserves et s'était caché près de la tente dans laquelle j'étais, guettant son moment. Mais le cuisinier ayant remué, le voleur s'en va, puis, pris de remords, ne voulant pas s'être dérangé pour rien, il pense qu'un chameau ferait bien son affaire et le voilà qui revient, désentrave un superbe animal, le fait se lever. Hélas! au moment où il allait l'emmener, un de nos gendarmes l'aperçoit. C'était précisément son chameau qui partait; il court après lui, lui tire deux coups de revolver qui font l'effet, à cause de l'écho, de coups de canon. Mais, dans l'obscurité, le voleur est naturellement manqué, et nous n'avons plus qu'à nous rendormir jusqu'au lendemain matin.

Maintenant, il faut quitter Pétra, couchée morte dans son cirque de montagnes qui l'entourent d'une ceinture rose, dorée. Laissons ces tombes grandioses, ces temples admirables, ces Hauts-Lieux de prières, placés d'une façon si pure aux sommets des collines. Il faut s'en aller. Mais son souvenir me restera comme une vision incroyable, incomparable, comme l'illusion d'un rêve, comme un de ces décors merveilleux qui semblent irréalisables, tant ils sont extraordinaires. C'est vers une terre presque française que nous allons aller, c'est vers les châteaux des Croisés, du Livaux de Moyse, de Chobak, de Kérak que nous nous dirigeons. Le sol y a été arrosé de notre sang, il a été le témoin de combats épiques : c'est là que Renault de Châtillon, ce paladin glorieux, s'est mille fois illustré dans ses luttes sanglantes contre les Sarrasins.

Cte Jean de Kergorlay.

REVUE LITTÉRAIRE

PATHOLOGIE DU ROMANTISME

Il y a un peu plus d'un siècle qu'on parle du romantisme, et un peu plus de cent ans qu'on se demande ce que ce peut bien être. On en a donné toute sorte de définitions, après quoi le point d'interrogation n'en a pas moins continué de se poser. Celles qu'on a empruntées aux romantiques eux-mêmes sont vagues, incertaines, confuses et contradictoires, attendu qu'ils ne surent jamais clairement ce qu'ils voulaient faire et que jamais écrivains ne furent plus complètement dépourvus de sens critique. Les historiens des lettres ont proposé diverses formules, souvent heureuses, mais dont chacune avait le tort d'exclure les autres et de vouloir expliquer simplement un phénomène complexe. Donc on y a vu une réaction contre le classicisme, une explosion de jeunesse, une invasion étrangère, une poussée d'individualisme; Musset le faisait consister tantôt à ne pas se raser, et tantôt à employer beaucoup d'adjectifs. Mais qui donc prétendait que ce romantisme est une « maladie? » Il se trouve que ce mot, lancé d'abord comme une boutade, pourrait bien être le plus juste et le plus profond qui ait été dit sur la question. C'est la thèse que soutient l'auteur d'un livre récent sur *le Romantisme français* (1), M. Pierre Lasserre, avec une richesse d'argumens, une abondance de vues, une verve et un éclat de style infiniment remarquables. Ce qu'il faut louer surtout, chez le jeune et très savant professeur, c'est l'indépendance de son jugement, c'en est la fermeté et la franchise. Il ne se croit pas

(1) *Le romantisme français*, essai sur la révolution dans les sentimens et dans les idées au XIXe siècle, par M. Pierre Lasserre, 1 vol. in-8° (*Mercure de France*).

tenu de respecter une absurdité parce qu'elle est consacrée, et d'abdiquer son goût devant les gloires réputées intangibles. Il va droit aux idoles dont le pied est d'argile. Il sonne la charge avec une impétuosité et une allégresse toutes françaises. Il a cette qualité qui fut si longtemps une chose de chez nous : la hardiesse dans le bon sens. Notons que M. Lasserre achevait son livre dans le même temps où M. Jules Lemaître préparait ses fameuses conférences : il s'y inspirait d'idées proches parentes : lui aussi, il éprouvait le besoin de réclamer contre les chimères, les billevesées, l'emphase, la déclamation et le faux. C'est un symptôme.

M. Pierre Lasserre est, de son métier, philosophe. Ne lui demandons pas un livre d'historien. Il ne s'est pas astreint à suivre à travers les années le développement d'une même idée et à nous en montrer les modifications successives. Sans heurter trop rudement la chronologie, il s'est surtout soucié de l'ordre logique. Il n'a pas voulu davantage démêler les diverses influences, les actions et les réactions, l'apport du temps, des événemens, des mœurs et celui des théories et des œuvres. Il pose un principe et de ce principe il déduit des conséquences. Il élabore une doctrine et l'illustre des exemples les plus significatifs. Senancour lui servira de type pour personnifier ce qu'il appelle « la chimère du cœur ; » Benjamin Constant témoignera pour la « manie des passions ; » Mme de Staël pour le « sacerdoce de la femme ; » Chateaubriand pour la « splendeur du faux ; » Michelet ou Quinet pour le « messianisme romantique. » En un mot, M. Pierre Lasserre construit un système et emploie pour sa construction les matériaux les plus éprouvés. Il nous laisse le soin d'apprécier ce système à sa nouveauté et à sa solidité.

Il importe d'abord de préciser les termes. Ce qu'on entend généralement par le romantisme, c'est la période de l'histoire de notre littérature qui commence un peu avant 1820 et se termine un peu après 1850. Et pour en donner quelque idée on s'empresse de citer telles phrases de Mme de Staël et de Hugo, qui pourraient bien n'avoir aucune espèce de sens. M. Pierre Lasserre demande la permission d'élargir singulièrement ce cadre. Il remarque qu'à la date où les historiens de la littérature commencent à parler de romantisme, les œuvres les plus caractéristiques de la nouvelle façon de sentir et de penser ont déjà paru et agi : celles de Benjamin Constant, de Senancour, de Mme de Staël, de Chateaubriand, de Bernardin de Saint-Pierre, mais surtout de Jean-Jacques Rousseau — car il eût suffi de nommer celui-ci. « Rousseau n'est pas à l'égard du romantisme un

précurseur, il est le romantisme intégral. Pas une théorie, pas un système, pas une forme de sensibilité ne revendiqueront par la suite la qualité de romantique ou ne la recevront, qui ne se trouvent recommandées par son œuvre. » Cela est en partie exact. Il n'y a pourtant pas lieu de modifier la division jusqu'ici adoptée. On continuera de réserver l'appellation de romantique à la période de notre littérature où l'idéal nouveau triomphe décidément de l'ancien, et, non content de modifier tous les genres, crée encore des formes inédites; il suffit de constater que le mouvement romantique était commencé dans les âmes bien avant l'avènement du romantisme en littérature et en art. Ce mouvement date de Rousseau; il a été déterminé complètement par lui; si d'ailleurs Rousseau avait paru dans une époque moins préparée à l'entendre, il eût été tenu pour un fou, et sa prédication n'eût éveillé pour tout écho que le mépris ; mais il est venu au moment où se faisait dans les esprits un grand changement dont il a été le héraut. Ce que M. Lasserre étudie sous le nom de romantisme, c'est ainsi la « révolution générale de l'âme humaine » qui date du milieu du XVIIIe siècle et s'opère grâce à l'œuvre de Rousseau.

Voici, d'après lui-même, en quoi consiste cette révolution. Il y a au fond de nous-mêmes un peuple tumultueux d'instincts, de désirs, de fantaisies, de frénésies. Pour les apaiser ou pour les contenir, ce n'est pas trop de toutes les barrières que l'homme a pu inventer, et de toutes les disciplines, religieuse, morale, sociale, esthétique. Le XVIIe siècle s'était appliqué à fortifier toutes ces puissances ordonnatrices. Le XVIIIe au contraire, dans sa première partie, mettra son ardeur et son application à les détruire. Il déclare la guerre à la religion et se sert contre elle des armes qu'il emprunte à la science. Il attaque la tradition, au nom de l'idée de progrès. Il renonce à prendre dans l'observation psychologique un solide point d'appui. Il s'abandonne étourdiment à tout ce dont on s'était méfié jusque-là. Il ruine toutes les formes de l'autorité, il fait brèche à toutes les barrières. C'est par cette brèche ouverte que vont se précipiter les forces instinctives, les énergies inférieures, jusque-là refoulées. Leur ensemble constitue cet « état de nature » dont on va commencer à parler, notion vague, confuse, et qui par elle-même pourrait parfaitement ne rien signifier, mais qui prend tout de suite un sens si on l'oppose à l'état de civilisation. Cet état de nature, on le concevra comme souverainement bon et parfaitement heureux, parce que n'ayant jamais trouvé dans la réalité le bonheur parfait ni la bonté sans mélange, on les situe dans une région chimérique; c'est aussi que

cessant d'y voir clair dans l'âme humaine on n'aperçoit plus ce qu'elle apporte en naissant de mauvais. Comme on ne peut revenir à la « nature » qu'en détruisant tout ce qui, depuis qu'il y a une civilisation, a été institué pour nous en éloigner, l'idéal nouveau sera essentiellement révolutionnaire et anarchique. Les élémens qui le composent sont tout le romantisme. M. Lasserre expose ce point de vue, dès le début de son livre, en quelques-unes de ces formules ingénieuses et saisissantes qui sont fréquentes sous sa plume : « La nature humaine, dans ses attributs propres d'intelligence, de sensibilité intellectuelle, de sociabilité et de moralité, est une organisation ou, pour mieux dire, une culture, culture aussi délicate et fragile que riche, qui n'a pu réussir, comme elle ne peut s'entretenir, que dans les milieux politiques les mieux ordonnés. Merveilleux travail de l'art, du temps et de la fortune, à ronger, à perforer et à désagréger tout d'abord dans toutes ses parties, pour qui veut se frayer le chemin de l'état primitif. Ç'a été l'activité du romantisme... Négatif de tout, il a pu se prendre pour l'affirmation suprême, appeler le désordre liberté, la confusion génie, l'instinct énergie. C'est la désorganisation enthousiaste de la nature humaine civilisée. » Le romantisme se définirait donc : une désorganisation de l'âme dans ses facultés, de la société dans ses élémens, de l'art dans ses conditions. Tout l'intérêt du livre que nous étudions réside dans cette définition nouvelle du phénomène romantique.

La valeur d'une définition, c'est-à-dire d'une vue systématique et d'une hypothèse, se mesure au nombre des faits dont elle permet de rendre compte. Le premier est à coup sûr celui qui, parmi les nouveautés qu'apporte le romantisme, est le plus frappant : la libération de l'individu. Dans une littérature qui reflète un état d'âme et un état social ordonnés en conformité avec la raison, l'individu n'existe que par rapport, ou, si l'on veut, « en fonction » de la société. Le résultat immédiat de la rupture de l'équilibre est que l'individu reprenne son autonomie, se pose en face de la société et s'oppose à elle. Le *moi* n'a plus conscience d'être haïssable, il ne s'efface plus, il ne se subordonne plus à l'ensemble : il s'en sépare, au contraire, il se distingue, il veut être lui-même et se manifester tel qu'il est. Donc, ce sera désormais l'habitude des écrivains de confier au public les particularités de leur biographie, les bizarreries de leur tempérament et les étrangetés de leur complexion. Ce ne seront que confessions, confidences, souvenirs, mémoires personnels, histoire de ma vie, tous récits pareillement consacrés à l'exaltation de celui qui les a composés pour y être le mon-

treur de soi-même. Au surplus, dans le reste de leurs œuvres, où ils ne cessent de se raconter, de s'expliquer, de traduire leur émotion personnelles, ce sont encore leurs mémoires qu'écriront poètes, romanciers et dramaturges, quand ce n'est pas critiques et historiens. Et voilà fondée cette littérature qu'on a justement qualifiée de littérature d'impudeur!

Or qu'y a-t-il en nous de plus individuel? Ce n'est pas la façon de connaître, mais celle d'être ému; ce n'est pas l'intelligence, mais la sensibilité. La sensibilité varie d'un être à l'autre, et chez le même être d'un instant à un autre instant. Elle est de sa nature diverse, mobile et changeante. C'est bien elle qui, depuis le milieu du XVIIIe siècle, fait irruption dans la littérature et occupe la scène. Elle y apparaît sous toutes ses formes, sans en excepter celle même de sa parodie : je veux dire la sensiblerie, ce besoin de s'attendrir à tout propos, de s'apitoyer hors de tout propos, et de tomber en pâmoison. Elle déchaîne l'interminable série des déclamations vertueuses. Elle livre l'âme en proie à la passion. Les Correspondances du temps sont ici plus significatives encore que les œuvres d'imagination. Déjà les lettres de Mlle de Lespinasse n'étaient qu'un long cri de passion; et les contemporains de cette demoiselle ne la plaignirent pas, comme eussent fait les gens du XVIIe siècle, d'être une sorte de victime du délire amoureux : ils l'en admirèrent. Mais lisez les lettres que Mlle Phlipon, la future Mme Roland, adresse à ses amies de pension, les demoiselles Cannet : cette petite bourgeoise, fille d'un modeste graveur, étouffe dans sa condition, elle est travaillée d'elle ne sait quelles aspirations ambitieuses, elle voudrait élargir les bornes du monde, elle désespère de voir la réalité égaler son rêve, et elle en souffre.

Car c'est une des conséquences du débordement de la sensibilité qu'il nous mène à souffrir. Les anciens le savaient bien; eux dont toute la philosophie n'a consisté que dans la recherche d'un bonheur terrestre, ils enseignaient qu'il faut modérer ses désirs. Mais, laissé à lui-même, le désir a pour essence de tendre sans cesse à s'augmenter, de se répandre sur l'infini de la création. Entre cet infini du désir et la médiocrité des résultats auxquels notre nature bornée peut prétendre la disproportion est si grande que nous prenons en pitié la misère de notre condition. Le peu qu'il nous est donné d'atteindre nous semble ne pas valoir des efforts si disproportionnés. De là cette lassitude, ce découragement, ce dégoût de toutes choses et de la vie elle-même. De là cette mélancolie, qui n'est pas l'âpre et virile tris-

tesse du penseur, mais ressemble bien plutôt au dépit d'un enfant malade et dont le caprice n'a pas été satisfait. Ce mal du siècle est celui dont se plaignent tous les héros célébrés par la nouvelle littérature. Et tous, les Werther, les René, les Obermann, sont des âmes de désir qui paient la peine de s'être abandonnées à une sensibilité déréglée, inquiète, et destinée à s'exaspérer par ses propres déceptions.

Excès de l'individualisme, débordement de la sensibilité, ravages d'une tristesse morbide, ces caractères du mal romantique ont été maintes fois signalés, et M. Lasserre ne fait que les rappeler. Une partie de son travail beaucoup plus neuve et où excelle son vigoureux bon sens, est celle où il dénonce la perpétuelle confusion qu'établit le romantisme entre les genres les plus différens et les notions les plus incompatibles. Prodigieux assembleur de nuages et incapable de vivre hors de la tempête, le romantisme a dramatisé toutes les dispositions de notre nature. Exemple. On a souvent loué l'*Adolphe* de Benjamin Constant pour la sobriété de son art presque classique; mais rien de moins classique que la conception morale sur laquelle a été bâti le fameux roman. Nous y assistons en effet au drame d'une existence ravagée par l'irrésolution; et l'irrésolu était jusqu'alors un type de comédie! Inconstance, légèreté de l'esprit, frivolité du cœur, « sont des défauts de tous les temps; ce qui ne s'était pas encore vu, c'est le mode tragique de ces dispositions si peu tragiques. » Mieux encore. Une grande passion, qui envahit l'être tout entier, et bouleverse une existence, est tragique; mais il n'y a rien de moins tragique qu'une série de « folies amoureuses. » M. Lasserre imagine un poète épicurien du XVIIe siècle rencontrant ce vers de Musset:

Il faut aimer sans cesse après avoir aimé.

Un Chaulieu, un Chapelle, un La Fontaine eût goûté ce conseil, digne d'Anacréon ou d'Horace, et approuvé ces engagemens légers qui ne promettent que du plaisir sans peine. Ce qu'il n'eût pas soupçonné, c'est qu'on y pût trouver, comme fait l'auteur de la *Nuit d'août*, une occasion de souffrance sans cesse renouvelée. C'est là un des procédés les plus habituels du romantisme: présenter comme tragique ce qui, de fait, en est le contraire. Qu'un valet devienne amoureux de la Reine, il se met dans une situation ridicule, et s'expose à se faire huer; c'est donc lui que le théâtre romantique prendra pour héros d'un sombre drame. Le même théâtre nous apitoiera sur la détresse d'un vieillard amoureux, alors que jusque-là notre répertoire gaulois n'avait jamais manqué à s'égayer aux dépens du barbon. Ou encore

il fera l'apothéose de la courtisane et il élira pour le lui prodiguer le sentiment auquel elle a le moins de droits, et qui est le respect. C'est surtout l'amour qui fait délirer la psychologie romantique. Julie dans la *Nouvelle Héloïse* avait, une fois pour toutes, donné le ton, lorsqu'elle avait choisi précisément l'occasion de sa faute pour parler de vertu. Il est convenu désormais que l'attachement au devoir, le respect de la foi jurée, l'honnêteté et la pudeur sont autant de faiblesses; mais céder à l'attrait des sens est le moyen de s'élever jusqu'au sublime. Et c'est le moment d'invoquer Dieu. On n'y manque pas. Dieu est de toutes les fêtes amoureuses et parties galantes du romantisme.

Continuons cette analyse. C'est une joie de voir un écrivain honnête homme restituer enfin aux héros du romantisme leur qualité véritable, et de l'entendre appeler, à la vieille mode, « un chat un chat et Rollet un fripon. » On sait que le romantisme a pris à tâche de glorifier le paresseux, l'impuissant, le raté. Aventuriers de profession, escrocs, bandits, forçats, assassins, bouffons, truands, le caractère commun qu'il leur reconnaît, c'est la grandeur morale. Il est temps qu'un éclat de rire ou que le dégoût de cette imposture fasse justice. Antony, un gaillard sans aucun moyen d'existence avouable, force le domicile d'une grande dame qui jadis eut quelque faiblesse pour lui sans savoir qui il était; il essaie de la violenter dans un hôtel; finalement il la tue. « Sous l'auréole que lui arrange la phraséologie du bon Dumas, je ne puis m'empêcher de reconnaître un atroce et louche personnage, qui se rencontre dans les annales judiciaires. » Didier tourne la tête à la plus belle courtisane de son temps qui, pour lui, ferme la porte à ses amans riches : « Je l'appelle l'amant de cœur. » Claude Gueux, détenu pour vol dans une maison centrale, assassine le directeur à coups de hache ; on nous donne cet individu pour être, « doux, poli, modeste, mesuré, » choisi comme un lettré; s'il tue son directeur, c'est après « avoir soumis honnêtement ses raisons aux hommes justes qui l'entourent. » Ce « saint, » ce « pape captif avec ses cardinaux, » n'est en fait qu'un « sinistre cheval de retour. » Rolla est un niais, si Ruy Blas est un fainéant, et tous deux sont des phraseurs. On prolongerait aisément l'énumération. Ce que M. Lasserre a mis en complète lumière, c'est que « dans le personnage sympathique du romantisme une réalité vulgaire apparaît toujours sous la chimère dont s'est dupé l'écrivain. » A la comédie humaine le romantisme a substitué une mascarade, un carnaval et trop souvent une saturnale.

Dans une société en décomposition, personne n'est plus à sa place

et certaines « individualités » prennent une importance disproportionnée. M. Lasserre en donne deux exemples : l'un, c'est la place attribuée par la littérature romantique au littérateur lui-même et l'autre c'est le rôle donné à la femme. Le XVIIe siècle avait inauguré la royauté de l'homme de lettres. Et désormais la personnalité de l'écrivain ne cessera d'aller s'enflant et se grossissant à plaisir. Il lui semblera que pour avoir choisi, entre diverses manières qu'il avait d'occuper son activité, celle qui consiste à aligner des phrases et peut-être à faire rimer des lignes, il a conquis une éminente dignité. Désormais il a le droit de mépriser le reste des hommes et de le prendre avec eux de haut. Ce privilège ne va pas sans souffrance ; ce condamné du génie vivra hautain et solitaire comme Moïse, ou mourra, comme Chatterton, victime de l'indifférence sinon de l'hostilité. Mais il ne manquera pas à sa destinée : il sera le prophète, comme Olympio, et fera sur les chemins de l'humanité son métier de flambeau ; il sera le pasteur des peuples, et se guindera en homme d'État, comme Chateaubriand et comme presque tous les autres, sans en excepter Alexandre Dumas père !

Comme il a inventé un type de surhomme, qui est l'homme de lettres, le romantisme a créé le type de la « femme supérieure. » Le XVIIe siècle n'avait pas manqué de femmes remarquables par l'esprit ou par le cœur, mais ni une Sévigné, ni une La Fayette n'avaient éprouvé le besoin de régenter leur époque. La première ne prétendait qu'à être l'écho d'un entourage choisi, et la seconde se cachait d'être l'un des meilleurs écrivains de son temps. Elles se méfiaient d'elles-mêmes et de leur jugement. C'est une prudence que n'auront ni Julie, ni Delphine, ni Lélia, ni Mme Roland, ni Mme de Staël, ni George Sand. Elles formuleront ce qu'on a appelé depuis les « revendications féministes, » c'est-à-dire qu'avec elles la femme commence à faire sa Révolution. Elle ne veut plus rester au rang que les mœurs, les traditions, la loi et l'expérience lui assignent. Et pourquoi s'y astreindrait-elle, puisque désormais toute hiérarchie est brisée ? Aussi bien, ce qui encourage la femme à ne plus se contenter du second rang, c'est qu'elle a, en effet, déjà réussi à imposer sa supériorité à l'homme. Devant la débilité d'un Saint-Preux, d'un Obermann, d'un René, d'un Adolphe, elle prend en pitié son maître de la veille. Elle reconnaît dans ces organisations nerveuses et fébriles les élémens qui jusqu'alors passaient pour être féminins : la prédominance de la sensibilité, le goût des émotions, la manie des passions, l'aspiration au bonheur. L'homme a laissé envahir son âme tout entière par la vie sensitive et

spontanée, sans comprendre qu'il manquait par là à sa destinée et à son devoir. Ce qui peut être pour sa compagne le mode normal de l'existence, est pour lui diminution et dégradation. C'est ainsi qu'il a signé sa propre déchéance. Il a abdiqué. Et « lorsque la défection de l'homme abandonne à l'empire du génie féminin celles des choses privées ou sociales dont l'esprit viril est l'organisateur et le juge nécessaire, » c'est un grand scandale et un pire danger.

Le signe par où se trahit la maladie d'un organisme, c'est la fièvre. L'état de fièvre est endémique au romantisme : il y a une espèce de vapeur, de brouillard, ou, si l'on préfère, de vertige romantique qui exclut aussi bien toute vision juste, précise, en accord avec la réalité. Est-il question de style ? C'est l'emphase, la gesticulation, la surcharge et l'empâtement des couleurs. Sous cette accumulation d'images et cet amas de traits forcés, on regrette cruellement la simplicité de jadis et le sentiment de la mesure où se reconnaissaient les productions de notre esprit. Est-il question des idées ? Une sorte d'exaltation mystique les fausse et les dénature par un mélange de trouble religiosité. Telle est exactement la part du romantisme dans l'interprétation de certaines idées qui sont depuis lors entrées dans notre atmosphère intellectuelle. Ces idées pouvaient enfermer un contenu positif : elles pouvaient s'adapter exactement à des réalités : le romantisme en a fait des chimères ou des monstres. Par exemple, l'idée de progrès avait fait son apparition dans la littérature bien avant que les romantiques ne fussent entrés en scène; mais ils ne pouvaient manquer d'accueillir la doctrine dans ce qu'elle a de plus aventureux, et, assignant comme terme au progrès indéfini le bonheur universel, de donner à la foi nouvelle le caractère d'un évangile. Il serait, de toute évidence, un peu puéril de faire d'un mouvement aussi considérable que celui de la Révolution française un succédané du romantisme français. Mais pour expliquer les événemens eux-mêmes de la Révolution, il faut tenir compte de l'état d'âme romantique. En outre vis-à-vis de l'idée révolutionnaire, certains romantiques ont adopté une attitude dont les conséquences continuent de se développer sous nos yeux. Michelet, Louis Blanc, Lamartine publient simultanément leurs histoires de la Révolution, et ils font ainsi franchir une étape décisive au pays. On était resté frappé d'effroi par les souvenirs de la période révolutionnaire : en la poétisant, non seulement ils réconcilient avec elle l'esprit public, et non seulement ils l'absolvent de ses crimes, mais ils l'affublent d'un caractère sacro-saint. La Révolution est un fait, ils la changent en

une révélation. C'est une époque, ils en font une hégire. « L'œuvre propre des romantiques par rapport à la Révolution, ç'a été de la passionner, de la chanter, d'enflammer son esprit destructeur, mais aride, de leur lyrisme, de leur mauvaise religiosité, d'adresser aux principes désorganisateurs les hymnes dus aux idées et aux forces créatrices, de la déifier, d'en faire l'objet d'un « culte » et par là d'ôter aux générations soumises à leur influence toute liberté d'examen et de critique, toute possibilité de clairvoyance à son égard. » Ces grands mots qui ont pris racine dans les intelligences modernes et peu à peu s'y sont métamorphosés en dogmes : le Culte de la Révolution, la Religion de l'Humanité, du Progrès ou de la Science, tout ce pathos est d'espèce romantique.

La contagion a d'ailleurs été universelle : bien rares sont ceux de qui on peut affirmer qu'ils en furent indemnes. Les tempéramens les plus sains, les plus robustes, les mieux portans en furent atteints. Qui donc fut de nature moins romantique que le chef du romantisme? Et qui fut, de goûts et d'humeur, plus bourgeoise que George Sand? Mais par une singulière rencontre, il n'est resté en dehors du romantisme que les esprits les plus secs et les âmes les plus médiocres. De même tous les genres ont été viciés par l'intrusion du romantisme. Le roman qui vit de l'observation des mœurs et de l'étude des sentimens s'est prêté aux confidences du genre personnel, aux réclamations individualistes et aux rêveries utopiques. Le théâtre, dont l'essence est l'impersonnalité, s'est fait tout lyrique. La critique, la philosophie, les études religieuses ont été altérées par ce ferment de décomposition. Sainte-Beuve a eu sa période romantique. Il y a du romantisme chez Cousin, il y en a davantage chez Lacordaire et davantage encore chez Lamennais. Mais l'exemple le plus frappant est à coup sûr celui de Michelet, historien de génie, consacrant à l'investigation des documens un soin alors tout nouveau, et sans cesse dupe de sa sensibilité, de ses imaginations, de ses préjugés et de ses haines. Ce « cas » étant significatif entre tous, M. Lasserre s'y est attaché et acharné. Pour exprimer tout à la fois l'admiration et l'horreur que lui inspire l'historien-poète, il a multiplié les formules : « Je me divertis autant qu'un autre à Michelet, je ne le crois jamais. » « C'est un amuseur qui se croit un prophète, etc. » Et il conclut par ce jugement qui est une exécution : « Horreur de la réalité, horreur des intelligences énergiques et des volontés créatrices,... tendresse suspecte sans mesure et sans examen pour tout ce qui a fait figure de révolté, de dissident ou de vain rêveur, transmutation des malades en grandes âmes prophé-

tiques et des hommes supérieurs en fous et malades... exaltations et halètemens continus de sibylle, dont la violence aurait encore plus de valeur si Michelet ne se mimait lui-même et ne s'interdisait de rien dire avec calme quand il n'est pas réellement en proie au démon; inquiétude, brisures profondes sous une affectation alarmante de « joie » et d' « enthousiasme ; en un mot lyrisme auquel j'accorderai toutes les épithètes qu'on voudra pour exprimer l'intensité et la violence, à condition qu'il me soit permis d'ajouter « et petitesse, » voilà l'âme qui se respire dans l'Histoire de Michelet. » C'est un réquisitoire. Contre un passionné, M. Lasserre fait à son tour preuve de passion. Il manque au portrait, pour être vraiment ressemblant, plus d'une touche. Mais il reste que Michelet, à travers l'Histoire de France, n'a su que nous raconter ses propres émotions et n'a fait que l'histoire de sa sensibilité.

Et s'il eût fallu enfin nous montrer le romantisme modifiant, non plus seulement la manière d'écrire l'histoire, mais l'histoire elle-même de notre pays, combien de preuves en eût aisément trouvées M. Lasserre! Pour n'en pas citer d'autre, quel exemple de romantisme violemment transporté dans les faits lui eût offert une étude de la politique de Lamartine! Car si Lamartine est devenu, un beau jour, l'auteur en grande partie responsable d'une révolution, ni le progressif changement de ses idées, ni l'immensité de son orgueil ne suffit à nous le faire comprendre. Mais son individualisme a voulu qu'il devînt le centre autour duquel toute la fortune d'un pays graviterait. Depuis le temps qu'il rêvait d'un rôle politique, il s'imaginait sous les traits du sauveur d'un peuple en détresse. Comme René invoquait les orages désirés, il a voulu accumuler sur son front la tempête politique, sans réfléchir que les bouleversemens où un orateur trouve l'occasion soudaine de s'illustrer, sont, pour une infinité de gens, la source d'obscures souffrances et de longues misères.

Je n'ai indiqué que quelques-uns des points qu'aborde M. Lasserre dans *le Romantisme français;* j'ai dû laisser de côté bien d'autres questions qu'il soulève en passant. Il ne viendra à l'esprit de personne de faire à ce livre le reproche d'indigence; l'auteur, à la manière de ceux qui ont longtemps porté dans leur tête un sujet, y a déversé tout le flot de ses réflexions. Rare défaut, très digne d'indulgence ou d'estime. Ajoutons encore que, tel qu'il est, l'ouvrage de M. Lasserre ne peut être tenu pour une « histoire » du romantisme. Il laisse de côté tout un aspect de la question : ce sont les services que le romantisme a quand même rendus à une littérature épuisée. Il y a fait rentrer l'éloquence et la poésie. Il a remis en liberté l'imagination. Il a ajouté

des pages éclatantes ou charmantes à notre trésor littéraire. Il a renouvelé la langue et nous a rapporté la science des beaux rythmes. M. Lasserre le sait bien, et il arrive qu'en le contestant il s'amuse. Il écrit quelque part : « La rêverie est servile, vulgaire et languissante. Qui rêve? l'esclave aux barreaux de son ergastule, la petite bourgeoise à sa fenêtre, le précepteur du château remonté dans sa chambre. Qui rêve? un sot. » Un poète aussi... et nous ne serions pas disposés à faire bon marché des « rêveries » d'un Lamartine ou d'un Hugo. Le romantisme a éveillé les mille voix de la nature et réveillé les échos du passé. Car il est bien vrai que les romantiques ont insolemment rompu avec la tradition, et fâcheusement travesti nos annales. Pourtant c'est à eux que nous sommes, par un singulier retour des choses, redevables du culte du passé et du sens de l'histoire.

Du romantisme M. Lasserre n'a voulu connaître que les sources et le caractère morbides : il a prétendu suivre dans une littérature et dans une société l'œuvre d'un ferment de décomposition, l'action d'un virus. Il y a réussi à souhait. Cette vue du romantisme, considéré comme un assaut livré à l'âme moderne par toutes les forces coalisées de désorganisation, est juste et féconde. Faut-il ajouter un dernier trait? Cette étude du romantisme pris du point de vue pathologique était tout à fait opportune. Car le mal n'est pas seulement d'hier et il s'en faut que nous en soyons guéris. Il a laissé en nous des tares dont nous n'avons pas cessé de souffrir. En littérature, le goût pour l'exceptionnel et le bizarre; dans la vie sociale, l'indulgence à tout ce qui nous apparaît revêtu du prestige de la passion; en politique, le culte d'idoles malfaisantes, et dans tous les ordres de réalités le désarroi, l'incohérence et l'anarchie; qui oserait prétendre que nous soyons délivrés de tous ces fléaux? L'âpreté avec laquelle quelques-uns de nos contemporains réclament contre ces dangereux sophismes, trahit sans doute l'inquiétude qu'ils éprouvent à constater leur survivance parmi nous. C'est au bout d'un très long temps que les principes faux développent leurs extrêmes conséquences. Nous apercevons aujourd'hui avec effroi les résultats de ce grand ébranlement qu'a subi l'âme française, au milieu du XVIIIe siècle. Qui sait? Cette clairvoyance est peut-être, sinon le commencement, du moins la condition d'un retour à l'équilibre, au calme et à la santé.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

QUELQUES FIGURES DE FEMMES ARTISTES ITALIENNES

The Women Artists of Bologna, par Laura M. Ragg; un vol. Londres, 1907.

Il y a, dans la galerie des portraits de peintres, aux Offices de Florence, un petit tableau d'un art assez médiocre, et qui, cependant, m'a toujours étrangement attiré et touché. C'est le portrait d'une jeune femme habillée de noir, avec un maigre visage pointu sous de lourds cheveux bruns; ou plutôt, en vérité, ce n'est que le portrait de deux yeux noirs, mais si grands et si beaux, reflétant une âme à la fois si pure, si ardente, et si désolée, que, dès le premier instant où leur regard s'est fixé sur moi, tout mon cœur s'est ému d'une tendre pitié. Et je n'ai ressenti aucune surprise quand ensuite, sur l'inscription clouée au bas du cadre, j'ai lu que la jeune femme dont c'était là l'*autoritratto*, — le portrait peint par elle-même, — née en 1599, morte en 1622, n'avait vécu que vingt-trois ans : j'avais bien deviné que la flamme qui brûlait dans ses yeux, au moment du portrait, n'allait point tarder à la consumer. La même inscription me donnait le nom de la jeune femme, Arcangela Paladini : un nom que, certainement, je n'avais jamais rencontré ni dans un livre, ni sous un tableau.

Arcangela Paladini ! Je me revois encore, — après plus de vingt ans, — je me revois explorant les bibliothèques, les musées, les églises de Florence, pour découvrir d'autres traces du rapide passage de cette jeune âme. Je me rappelle l'élan naïf de ma joie

lorsque enfin, un soir, dans une échoppe de bouquiniste, derrière Sainte-Marie de la Fleur, je pus mettre la main sur un livre où était racontée la vie de ma chère inconnue. Le livre se composait de trois gros volumes, et la vie d'Arcangela Paladini, malheureusement, n'y tenait que trois pages : mais, du moins, c'était une voix qui me parlait d'elle. Combien de fois je les relus, dans la solitude de ma chambre d'auberge, ces trois pages du tome second de la *Pisa Illustrata* d'Alexandre Morrona ! Et comme, le lendemain, au musée, en récompense de mes efforts pour me rapprocher d'elle, les grands yeux d'Arcangela me semblèrent accueillans et affectueux ! comme la figure de cette morte d'il y a trois cens ans me parut plus vivante que les ombres ennuyées et bavardes qui, s'agitant autour de nous, venaient troubler la douceur de notre entretien !

Elle était née à Pise, d'une famille où l'on avait toujours cultivé les arts; et, dès son enfance, son cœur enthousiaste n'avait eu de goût que pour la beauté. Entre les jeunes filles de sa ville natale, aucune ne l'avait égalée pour la science et la grâce du chant, ni pour le talent d'improviser, en s'accompagnant sur le luth, les paroles et la mélodie de poétiques *canzones*, ni, non plus, pour l'invention et pour l'adresse de main dans les travaux délicats de la broderie; et sans cesse, d'autre part, sous la direction attentive de son père, qui était peintre lui-même, elle réussissait plus parfaitement soit à copier, dans les églises, quelque belle figure de Sarto ou de l'un des Lomi, soit à peindre déjà, d'après nature, d'aimables petits portraits sur cuivre, à la mode du temps. De telle sorte que, bientôt, la renommée de son multiple génie s'était répandue par toute la Toscane, et que la femme du grand-duc Côme II, Madeleine d'Autriche, avait désiré l'avoir à sa cour. Ainsi Arcangela, vers 1615, avait dû quitter sa patrie pour se fixer à Florence, où, tout de suite, un jeune peintre flamand s'était épris d'elle. Il s'appelait Jean Broomans, et, probablement, suppléait à son manque de valeur artistique par l'attrait de sa mine et de ses façons : car la grande-duchesse Madeleine avait pour lui une estime particulière, et Morrona affirme que c'est « suivant la volonté de la susdite princesse qu'Arcangela Paladini, en 1616, à dix-sept ans, s'est unie par mariage avec Jean Broomans. » Après quoi, le biographe pisan n'a plus rien à nous apprendre sur sa compatriote, si ce n'est que, « pendant que celle-ci faisait le plaisir de ses amis et l'espérance de tous les artistes, la mort jalouse et cruelle est venue trancher le beau fil de ses jours. » Le portrait de Florence, de son côté, nous révèle qu'Arcangela a conservé, jusqu'au bout, la pré-

cieuse faveur de sa protectrice, — car le dos de la toile portait, naguère, cette inscription : *Ser. M. Magdalenæ Austriacæ jussu, manu propriâ se pingebat. A. D. 1621.* Et voici enfin ce que nous dit une épitaphe latine, gravée, toujours par ordre de Madeleine d'Autriche, sur le « noble mausolée » que cette princesse a fait construire, pour enfermer les restes mortels de son amie, dans la discrète et vénérable petite église de Sainte-Félicité : « Ici repose le corps d'Arcangela Paladini, femme de Jean Broomans, Anversois. Elle a chanté pour les souverains de l'Étrurie : maintenant, elle chante pour Dieu. (*Cecinit Etruscis regibus : nunc canit Deo.*) Véritable *Palladine*, elle a égalé Pallas par sa raison, Apelle par ses couleurs, et, par son chant, les Muses. Elle est morte dans sa vingt-troisième année, le jour du VIII Octobre M.D.C.XXII. »

Sparge rosis lapidem, « répands des roses sur cette pierre ! » nous demande encore l'épitaphe de Sainte-Félicité. Et, certes, le peu que nous savons de la personne et de la vie d'Arcangela suffit pour nous rendre chère cette jeune artiste. Ce triple talent de poète, de musicienne, et de peintre, cette amitié avec une princesse non moins remarquable par son esprit et son goût que par sa bonté, cette mort prématurée, tout cela forme un ensemble d'une beauté limpide et touchante, faite pour séduire le lecteur le plus indifférent. Mais tout cela ne nous aide pas à pénétrer le mystère de ce qu'il y a de passion brûlante, de tristesse profonde et sans espérance, dans les grands yeux noirs du portrait des Offices. La jeune femme, lorsqu'elle a peint ce portrait douloureux, avait-elle déjà senti la main de la mort se poser sur elle? Ou bien cachait-elle, au secret de son cœur, quelque terrible amour qui la dévorait? Combien il serait à souhaiter qu'un érudit florentin, s'interrompant de rechercher les comptes de ménage d'Alessio Baldovinetti, ou de reconstituer l'ascendance généalogique d'Andrea del Castagno, prît la peine de compléter la biographie d'Arcangela Paladini, avec les documens que ne peuvent manquer de posséder, sur elle, les archives de la Cour du grand-duc Côme II! Il nous offrirait là une page d'histoire qui aurait, j'en suis bien sûr, tout le charme poétique et toute l'émotion d'un roman.

Mais, au reste, chacune des vieilles cités italiennes, grandes ou petites, a eu ainsi d'exquises jeunes femmes qui ont contribué à sa gloire artistique, et dont les douces ou tragiques figures mériteraient d'être enfin tirées de l'oubli où les a laissées tomber le pédantisme grossier du siècle passé. Qu'il s'agisse de Pise ou de Naples, de Gênes,

de Crémone, de Ferrare, on peut être assuré de trouver, dans les histoires locales d'avant la Révolution, un groupe plus ou moins nombreux de femmes célébrées pour la façon dont elles ont daigné, étant très belles et tout « ornées de grâces, » exceller encore, à l'égal de leurs pères ou de leurs amans, dans les pratiques de la peinture, de la sculpture, ou de l'enluminure. Aujourd'hui, leurs noms ont disparu des manuels comme des « guides; » et l'on a relégué dans les coins les plus sombres des greniers de musées les portraits où la plupart d'entre elles avaient mis un soin particulier à se représenter, souriantes ou inspirées, avec leur ébauchoir ou leur pinceau en main. Et combien est déplorable cet abandon présent, c'est ce que nous prouve clairement le livre qu'une dame anglaise vient de consacrer à quatre femmes artistes de l'école bolonaise. Mme Ragg nous raconte, dans sa préface, qu'elle a écrit ce livre « presque contre son gré, » pour se distraire pendant un séjour forcé de plusieurs mois à Bologne : mais le sujet qu'elle a choisi se trouvait être si riche que je doute fort qu'aucun autre travail qu'elle eût pu entreprendre eût égalé l'intérêt historique et l'agrément littéraire de ce livre, produit « contre son gré. »

Des quatre études qui composent ce livre, la première, et la plus longue, est celle que nous nous serions le plus facilement résignés à n'y point rencontrer. C'est la biographie d'une femme du xve siècle, Catherine dei Vigri, qui, de même qu'Arcangela Paladini, a été poète, musicienne, et peintre, mais qui a été surtout une sainte, et dont le portrait serait mieux à sa place dans une galerie des saints de Bologne que dans un ouvrage d'histoire et de critique d'art. On a, désormais, perdu l'habitude de visiter Bologne, une des villes les plus originales et les plus parfaitement belles de l'Italie, et du monde : du moins tous ceux qui, par hasard, s'y sont arrêtés, ont pu voir la figure de Catherine dei Vigri, — et non point peinte ni sculptée, mais miraculeusement conservée en chair et en os, et trônant, parmi des anges, dans une chapelle de l'église du Corpus Domini. Sur les murs de la chapelle, d'innombrables ex-voto attestent les prodiges bienfaisans que, depuis quatre siècles, son intercession a valus à ses compatriotes. Et ce corps qu'une grâce du ciel a maintenu intact, et ces ex-voto, et les cierges allumés, nuit et jour, devant le trône de la sainte, et cet admirable *Specchio d'illumination* que la Sœur Illuminata Bembo a achevé d'écrire, en 1469, sous la dictée ou d'après les récits de sa chère abbesse, donnent au personnage de la première des quatre « femmes

artistes » de Mme Ragg un caractère trop spécial pour que nous puissions, avec l'auteur anglais, considérer sainte Catherine de Bologne au même point de vue que Lavinia Fontana ou qu'Elisabetta Sirani.

Non pas qu'il n'y ait des saints qui ont pleinement le droit d'être admis dans l'histoire des arts ! Mais ceux-là mêmes ne demandent pas à y entrer tout entiers, et, toujours une partie de leur vie, comme de leur personne, ne s'accommode point d'y être introduite. Lorsque M. Henri Cochin, l'année dernière, a eu à écrire, pour la collection des « Saints, » la biographie du Bienheureux Fra Angelico, on se souvient qu'il a tâché surtout à ressusciter, avec un beau mélange de couleur pittoresque et de pénétration psychologique, la figure d'un moine parfaitement chrétien, employant toute son âme au service de Dieu (1). S'il avait eu à étudier le peintre, au lieu du saint, le livre qu'il nous aurait donné aurait été tout autre. Et il y a eu aussi, d'autre part, des artistes qui, sans que leur sainteté ait été proclamée ici-bas, ont été certainement récompensés, là-haut, du soin et de l'habileté qu'ils ont mis à nous transmettre, dans leurs œuvres, les visions adorables que leur suggérait leur pieux amour de la Vierge ou de l'Enfant-Jésus; et ceux-là, un Étienne Lochner, un Borgognone, un Sano di Pietro, nous ayant légué tout leur cœur avec tout leur génie, appartiennent tout entiers à l'histoire de l'art, dont ils sont, pour nous, les fleurs les plus pures et les plus parfumées. Mais sainte Catherine de Bologne, d'après ce qui nous reste de ses peintures, n'était point de leur race; et Mme Ragg se trompe étrangement quand elle affirme que, « par son doux mysticisme et son manque de science, elle était proche parente du moine dominicain qui, vers le même temps, à Florence, s'occupait à décorer les murs du couvent de Saint-Marc. » J'ai eu déjà l'occasion de dire tout ce qu'avait d'insensé la légende du « manque de science » de Fra Angelico, dont les fresques de Saint-Marc, précisément, dans leur simplicité, sont un des plus savans chefs-d'œuvre de la fresque italienne : tandis que chez sainte Catherine de Bologne, hélas! le « manque de science » n'est que trop visible. Je ne connais d'elle, en vérité, que la vénérable *Vierge à la Pomme* qui orne sa chapelle, au Corpus Domini : car la *sainte Ursule* du musée de Bologne, et une autre peinture analogue à l'Académie de Venise ne sont évidemment pas de la même main que cette *Vierge à la Pomme*, dont l'attribution à la sainte est assez confirmée par le lieu où, depuis des siècles, elle est exposée.

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1906.

Mais Mme Ragg a pu voir, en outre, et a reproduit dans son livre, une autre *Vierge* et un *Christ bénissant* que gardent les religieuses du Corpus Domini, et qui ressemblent, effectivement, à la *Vierge* de l'église, ne serait-ce que par la naïve gaucherie de leur exécution. Ce sont, ces deux *Vierges* et ce *Christ*, des enluminures d'un format trop grand, et l'intention pieuse que l'on y devine suffit à peine pour les empêcher d'être déplaisantes, ou plutôt d'être même quelque peu ridicules : coloriages enfantins d'une personne qui, sans doute, a poussé le scrupule monacal jusqu'à ne jamais ouvrir ses yeux sur des formes vivantes.

Les trois autres « femmes artistes » bolonaises que nous présente Mme Ragg sont: une « sculptrice » du commencement du XVIe siècle, Properzia dei Rossi, et deux peintres, du début et du milieu du siècle suivant, Lavinia Fontana et Elisabetta Sirani. Deux de ces femmes, de même qu'Arcangela Paladini, sont mortes dès leur jeunesse : Properzia dei Rossi à vingt-sept ou vingt-huit ans, en 1530, Elisabetta Sirani à vingt-six, en 1665. Toutes deux « bellissimes, » au témoignage de leurs contemporains; toutes deux habiles « à chanter et à sonner du luth. » Avec cela, aussi différentes que possible l'une de l'autre, à la fois par leur caractère et par leur destinée : mais bien plus différentes encore, l'une et l'autre, de la sainte clarisse que l'on s'étonne que Mme Ragg ait eu la pensée de leur associer.

Les quelques documens authentiques que nous possédons sur la vie privée de Properzia dei Rossi seraient faits pour nous donner, de cette jeune femme, une idée assez singulière. Dans les premiers mois de l'année 1521, un certain François, marchand de velours, venu de Milan à Bologne, et ayant son commerce dans cette ville, intente un procès à la demoiselle Properzia, « maîtresse d'Antoine Galeazzo di Napoleone Malvasia, » pour les dégradations commises par elle dans son jardin de la rue Saint-Laurent, contigu au jardin de ladite demoiselle ; à quoi Antoine Galeazzo répond que Properzia n'est point, présentement, sa maîtresse, ajoutant, par manière de preuve, qu'il n'habite pas avec elle ; — en fait, sa maison était à trois minutes de marche de la rue Saint-Laurent. La réponse, d'ailleurs, ne semble pas avoir été prise en considération, car, quelque temps après, le 12 avril de la même année, Antoine Galeazzo et Properzia sont de nouveau mandés en justice par le marchand de velours, qui s'obstine à exiger d'eux le dédommagement des dégâts produits dans son jardin. Quatre ans plus tard, en janvier 1525, c'est un peintre bolonais, Vincent

Miola, qui commence une nouvelle action judiciaire contre Properzia di Rossi, et qui assigne avec elle, cette fois, un autre peintre, Dominique Francia. Il déclare que ces deux personnes se sont introduites chez lui, l'ont accablé d'injures, l'ont battu, et que Properzia, en outre, « lui a grièvement égratigné le visage. » Enfin un dernier document nous révèle que, le 24 février 1530, pendant que toute la ville était en fête pour le couronnement de l'empereur Charles-Quint par le pape Clément VII, la pauvre Properzia dei Rossi s'est éteinte, misérablement, dans la grande salle commune de l'Hôpital de la Mort.

A ces pièces authentiques, récemment découvertes dans les archives de Bologne, s'ajoute le chapitre consacré à Properzia dei Rossi par son contemporain Vasari, qui avait, lui-même, assisté et collaboré aux fêtes bolonaises de 1530. C'est à Vasari que nous devons de savoir que Properzia était « bellissime de corps, » — ce qui n'empêche point le biographe arétin de nous offrir d'elle, dans le portrait gravé qui accompagne son chapitre, l'image d'une vieille mégère, avec de gros traits communs et méchans. Mais les portraits gravés de Vasari, comme l'on sait, ne sauraient être tenus pour des documens bien sérieux; et l'on sait qu'il ne faut pas, non plus, accorder une confiance excessive aux affirmations écrites de l'ingénieux biographe. Dans son chapitre sur Properzia, — dont les trois quarts, au reste, sont remplis de digressions académico-poétiques sur le génie des femmes, — Vasari nous raconte que « la malheureuse dame » dépérissait d'amour pour un « beau jeune homme qui ne semblait guère se soucier d'elle ; » sur quoi, ayant été chargée de sculpter des sujets en bas-relief pour orner l'une des portes de la façade de l'église Saint-Pétrone, « elle y représenta la femme de l'intendant de Pharaon, qui, s'étant éprise de Joseph, et comme désespérée de l'avoir tant supplié, finit par lui arracher son manteau, avec une grâce toute féminine, et plus qu'admirable. » Encore ne réussit-elle point à « éteindre » ainsi « son ardentissime passion : » car, quelques lignes plus loin, Vasari recommence à l'appeler « la pauvre énamourée. »

Le relief dont parle Vasari, sculpté en 1525 pour le portail de Saint-Pétrone, est conservé, aujourd'hui, dans le petit musée de « l'œuvre » de cette église. La figure de la femme, qui, suivant la tradition, est un portrait de Properzia elle-même, ne manque pas, en effet, d'une certaine beauté, dans l'expression sensuelle et passionnée de son mouvement : mais ni ce groupe, ni celui de *la Reine de Saba et de Salomon*, qui lui fait pendant, ne dépassent la médiocrité ordinaire des sculptures « michel-angesques, » ou plutôt « raphaëlesques, » du

temps. Deux *Anges*, dans une chapelle de l'église, sont d'un dessin plus original : mais Properzia les a simplement exécutés d'après des maquettes du sculpteur Tribolo. La sculpture, décidément, n'est pas un art qui réussisse aux femmes : à moins pourtant que celles-ci, jusque dans la sculpture, aient la sagesse et le goût de se créer des sujets ou genres spéciaux, expressément adaptés au génie féminin. Et c'est ainsi que Properzia, dont les reliefs et les statues sont, pour dire bien vrai, au-dessous des œuvres moyennes des sculpteurs de l'autre sexe, nous a laissé un témoignage beaucoup plus relevé de son talent dans le très bel encadrement de fruits, de feuillage, et de têtes d'oiseaux, qu'elle a sculpté, en 1524, pour le dais du maître-autel, dans l'église Sainte-Marie del Baraccano. Mais plus précieuse encore, d'un art à la fois plus parfait et plus féminin, est une série de vingt-deux petites figures taillées sur onze noyaux de pêches, et que l'on peut voir au Musée Civique de Bologne. Les figures des petites saintes, notamment, — car chaque noyau porte, d'un côté, un *apôtre* et, de l'autre, une *sainte*, — ont une grâce, une élégance, une vie exquises. Elles seules, en vérité, intercèdent auprès de nous avec quelque éloquence, pour obtenir que nous pardonnions à la « sculptrice » bolonaise sa fâcheuse habitude d'endommager les jardins de ses voisins, et la façon dont elle se consolait de ses déboires amoureux en essayant d'arracher le nez de ses confrères.

La vie d'Elisabetta Sirani nous est infiniment mieux connue : elle est aussi infiniment plus pure et plus sympathique. Fille d'un peintre bolonais qui avait pour métier d'assister le Guide, et de produire pour lui ces *Ecce Homo*, ces *Mater Dolorosa*, que lui réclamaient toutes les églises d'Italie et d'Espagne, Elisabetta n'avait que quatre ans lorsque mourut ce grand artiste, — l'un des peintres les plus « peintres » qu'il y ait eu jamais, et dont la valeur nous apparaîtrait bien plus évidemment si nous pouvions séparer son œuvre personnelle de tous ceux de ses tableaux qu'il faisait faire par des Sirani, ou de ceux qu'il fabriquait lui-même sans y mettre plus de soi qu'en les faisant faire; mais, précisément, sa mort avait eu pour effet de consolider encore « la belle manière du Guide, » que le génie de celui-ci, de son vivant, avait toujours risqué de troubler ou d'altérer par de soudains caprices. De telle sorte que, toute petite, dans l'atelier paternel, Elisabetta, entre ses prières et ses leçons enfantines, jouait à dessiner ou à peindre des dessins et des tableaux du Guide.

Nous avons d'elle plusieurs portraits, *autoritratti*, qui nous per-

mettent aisément de pénétrer jusqu'au fond de son âme : une âme toute transparente, gentille et douce à souhait, avec cela enfermée dans un corps d'une beauté un peu banale, mais parfaitement régulière et plaisante à voir. Tout ce que ses biographes nous racontent d'elle, sa naïve piété, sa bonté pour les servantes de ses parens, la façon dont elle soignait son père, malade de la goutte, et s'accommodait de ses accès de mauvaise humeur, tout cela s'accorde avec l'expression de ses portraits, et nous explique le caractère des nombreux tableaux qu'elle nous a laissés. Cette « manière du Guide » dont on peut dire qu'elle a été nourrie dès le berceau, personne n'était mieux fait pour lui donner sa portée définitive.

Aussi n'est-il pas étonnant que, bientôt, la gloire de la jeune élève ait égalé, ou même dépassé celle de son maître. Car, dans l'œuvre du Guide, et jusque dans ses tableaux les plus improvisés, toujours on sentait encore quelque chose de hardi et de vigoureux, un élément d'observation directe, des coups de fantaisie poétique, qui contrastaient avec la « suavité » convenue de la composition : tandis que la petite âme innocente d'Elisabetta Sirani, tout de suite, en ramenant l'art du maître à son propre niveau, l'avait adapté au goût commun de son temps. Princes et prélats, italiens et étrangers, personne ne traversait Bologne sans aller voir à l'œuvre l'aimable jeune fille ; personne ne quittait Bologne sans emporter d'elle au moins un dessin, une *Sainte Famille*, un *Enfant Jésus bénissant le monde*. Et une foule de témoignages nous apprennent combien fut vive et sincère la désolation universelle, lorsque, le 5 septembre 1665, la nouvelle se répandit qu'Elisabetta venait de mourir. Elle était morte après plusieurs jours d'horribles souffrances ; et les descriptions qui nous sont parvenues de sa maladie semblent bien indiquer quelque chose comme un ulcère de l'estomac, — à moins de supposer déjà, une appendicite : mais Elisabetta avait été trop adorée de ses compatriotes, et sa vie importait trop à la gloire de leur ville, pour qu'ils pussent se résigner à admettre que cette mort fût simplement naturelle. Une servante, qui avait quitté la maison des Sirani peu de temps auparavant, fut accusée d'avoir empoisonné sa jeune maîtresse ; et la pauvre femme, malgré l'absence de toute preuve contre elle, eut beaucoup de peine à obtenir sa mise en liberté.

Morte à vingt-six ans, Elisabetta Sirani avait eu le temps de peindre un très grand nombre de tableaux, dont beaucoup se trouvent encore dans des églises de Bologne, ou au musée de cette ville. L'un des premiers qu'elle ait peints, et peut-être le plus intéressant de tous au

point de vue artistique, est un grand *Baptême du Christ*, malheureusement très endommagé, que conserve la Chartreuse de Bologne : je me rappelle y avoir entrevu des anges d'une légèreté et d'un mouvement admirables. Au musée, une *Apparition de l'Enfant Jésus à saint Antoine*, dont la gloire n'a péri qu'avec celle de l'école bolonaise tout entière, est peut-être l'exemple le plus caractéristique du traitement qu'Elisabetta a fait subir à la manière du Guide : c'est comme si elle avait vidé cette manière de tout ce qui s'y cachait d'humain et d'individuel, de façon à la rendre, tout ensemble, plus banale et d'une grâce plus uniformément « angélique. » Si bien que la charmante jeune fille, tout compte fait, ne mérite qu'une estime assez médiocre auprès des historiens et des critiques d'art : personne n'a plus contribué à répandre une idée incomplète et fausse, non point sans doute de l'idéal artistique du Guide, — qui a toujours été d'un ordre assez bas, — mais de son fort génie personnel de dessinateur et de peintre. Elle y a contribué d'autant plus qu'elle ne manquait pas, elle-même, de science, ni de talent : avec un gentil sentiment de la couleur qui, mieux employé, lui aurait permis de produire de petites œuvres pleines de fraîcheur et de poésie. Que n'a-t-elle point appliqué son savoir à des travaux directement inspirés de son cœur de femme, comme jadis sa compatriote Properzia dei Rossi, qui, renonçant à rivaliser avec Michel-Ange, s'était mise à sculpter des encadremens de feuilles et de fruits !

La quatrième des héroïnes du livre de Mme Ragg s'appelait Lavinia Fontana. Celle-là, au contraire de Properzia dei Rossi et d'Elisabetta Sirani, a vécu longtemps, de 1552 à 1612 ; aucun document ne nous dit qu'elle ait été musicienne, ni poète ; et il y a d'elle un portrait, au Musée des Offices, — tout voisin de celui d'Arcangela Paladini, — qui, même à défaut d'autres témoignages, suffirait à nous apprendre qu'elle était fort laide. Sa vie s'est écoulée sans aucun événement notable, si ce n'est peut-être son mariage, où nous trouvons une première preuve de son éminente sagesse pratique : car on nous raconte que, déjà mûre, et après avoir refusé « les plus beaux partis, » elle fixa son choix sur un brave garçon d'esprit un peu simple, fils d'un honorable marchand de grains d'Imola. Avec ce mari, qui l'aidait aux soins du ménage, elle s'est laissée vieillir doucement et tranquillement : appréciée par tous les artistes de son temps, et toujours recevant plus de commandes et d'honneurs qu'elle n'en désirait.

La biographie de cette honnête et raisonnable personne manque

tout à fait, comme l'on peut voir, du charme romanesque qui s'attache, d'ordinaire, aux vies des femmes artistes italiennes; et le chapitre que lui a consacré Mme Ragg ne laisse point de paraître assez terne, en comparaison de ceux qui nous décrivent les aventures imprévues de Properzia dei Rossi, ou la brillante carrière et la mort pathétique d'Elisabetta Sirani. Mais un simple coup d'œil jeté sur les images qui illustrent le livre de l'auteur anglais nous fait découvrir aussitôt que le contraste entre Lavinia et les autres femmes artistes de Bologne ne se borne pas à la diversité de leurs destinées : seuls, parmi la vingtaine des illustrations du volume, les deux tableaux tirés de l'œuvre de Lavinia Fontana révèlent un véritable et précieux tempérament de peintre. Et encore ces illustrations ne nous laissent-elles pas deviner l'un des élémens les plus originaux de la peinture de Lavinia : un coloris d'une élégance et d'une profondeur délicieuses, avec de fines nuances qui rappellent la manière italo-flamande des Mabuse et des Otto Venius. Aussi bien les bons tableaux de l'artiste bolonaise ont-ils, jusque dans la précision réaliste de leur dessin, une apparence flamande très marquée, et qui d'ailleurs s'explique, sans doute, par ce contact prolongé du génie flamand et du génie italien dont est sortie toute la grande école bolonaise de la fin du XVIe siècle. Les compositions religieuses, en particulier, la belle *Présentation du petit François Ier à saint François de Paule*, du musée de Bologne, la *Vierge au Donateur* de l'église Saint-Jacques Majeur, attestent évidemment l'imitation de l'Anversois Calvaert, qui longtemps a été l'un des chefs de l'art de Bologne.

Mais ces grandes compositions sont très rares, dans l'œuvre de Lavinia Fontana, dont le genre favori était le portrait. Et, dans le portrait même, son occupation favorite était le rendu des costumes et des accessoires, à tel point que l'on a pu déduire, de ses tableaux, une foule de renseignemens très précis et très importans sur les toilettes, les bijoux, et le mobilier italiens de son époque. Cette interprétation artistique des menus détails extérieurs a été, pour elle, ce qu'avait été pour Properzia dei Rossi l'ornementation des noyaux de pêche : elle y a mis tout son cœur et tout son esprit de femme, après s'être astreinte à une étude rigoureuse des règles et des procédés de son art. De même que ses glorieuses sœurs, Rosalba Carriera et Mme Vigée-Lebrun, plus glorieuses qu'elle, mais non point plus grandes, c'est en restant femme, en conformant son idéal au génie de son sexe, qu'elle est parvenue à créer des œuvres d'une grâce immortelle.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril.

Nous sommes, depuis quelques jours, submergés sous le flot des papiers de Mgr Montagnini. Les journaux en sont remplis : les uns les puisent directement, on ne sait à quelle source cachée ; les autres les reproduisent, tout en protestant quelquefois contre le scandale auquel ils se voient obligés de prendre part. Ce scandale est si grand en lui-même que la question de savoir d'où vient l'indiscrétion qui l'alimente ne semble plus avoir qu'un intérêt secondaire : presque personne ne la pose. Nous la posons pourtant. D'où viennent tous ces papiers ? Qui les a livrés à la publicité ?

Ils viennent originairement d'une instruction judiciaire. L'ancienne nonciature a été envahie et main basse a été faite sur ses archives, sous prétexte qu'on y recherchait des preuves de la culpabilité de M. l'abbé Jouin, accusé d'avoir provoqué à la violation des lois. S'il s'était agi d'une affaire ordinaire, les papiers intéressant réellement l'instruction auraient été retenus par elle, et les autres restitués à qui ils appartenaient. Mais il ne s'agissait pas d'une affaire ordinaire ; M. Clemenceau, pressé par M. Ribot, a fini par l'avouer à la Chambre ; il s'agissait d'une affaire politique. Dès lors, qu'a-t-on fait ? Comment a-t-on procédé ? Tous les papiers de Mgr Montagnini ont-ils été versés au dossier de l'instruction ? Est-ce de ce dossier qu'ils se sont échappés ? Quelque habitués que nous soyons aux choses les moins vraisemblables, une pareille hypothèse semble, au premier abord, paradoxale. Il n'y a aucun lien d'aucune sorte entre les mille et un papiers de l'ancienne nonciature et le délit pour lequel M. l'abbé Jouin est poursuivi. Donc, si ces papiers ont été versés au dossier de l'instruction, l'abus est sans précédent, et on ne saurait protester avec

assez de vigueur contre ce qu'il a de vraiment monstrueux : le mot n'est pas trop fort. La justice a été mise, honteusement, au service de la politique. Et si les papiers, ou la plupart d'entre eux, ne font pas partie du dossier de l'instruction, où sont-ils? Entre quelles mains ont-ils été déposés? A qui a été confié le soin de les garder? Dans un cas comme dans l'autre, quelqu'un, nous ne savons pas qui, a commis un acte inqualifiable.

Si le parlement n'était pas en vacances, le ministère aurait déjà été mis en demeure de fournir des explications à ce sujet : la Chambre, en effet, est en droit de se juger offensée dans sa dignité par la divulgation des papiers de Mgr Montagnini. On se souvient que M. Jaurès a demandé qu'une commission fût immédiatement élue dans les bureaux pour en prendre connaissance. Nous n'étions pas partisan de cette commission, mais le gouvernement l'a été; du moins, il n'a mis aucun obstacle à sa formation; il s'est borné à dire que le dossier complet ne pourrait lui être remis que lorsque le procès intenté à M. l'abbé Jouin aurait été jugé en première instance. La Chambre s'est inclinée devant un scrupule aussi légitime : qu'en pense-t-elle aujourd'hui? A peine a-t-elle été séparée que les journaux ont commencé à qui mieux mieux la publication des papiers Montagnini. Se serait-on, par hasard, moqué d'elle? Nous ne savons pas ce qu'elle en dira lorsqu'elle reprendra sa session. Mais peut-être se sera-t-il passé d'ici là beaucoup de choses; peut-être les esprits auront-ils été engagés dans une autre direction; peut-être M. Clemenceau, qui s'est montré quelquefois si habile à les lancer sur des pistes imprévues, aura-t-il inventé quelque nouveau tour de sa façon. S'il a cru, toutefois, trouver dans les papiers de Mgr Montagnini les élémens de quelque complot dont il pourrait tirer avantage aux yeux de l'opinion républicaine, son erreur a été complète. Il n'y a dans ces papiers que des pauvretés et des misères, et pas la moindre trace de conspiration. Nous n'avons pas à juger Mgr Montagnini; nous préférons nous en abstenir. Il s'est fait beaucoup d'illusions, et il les a fait trop souvent partager à son gouvernement. Mais à aucun moment il n'a tourné son effort ou celui des catholiques contre la République.

Y a-t-il eu, de ce fait, une déception pour M. Clemenceau? On pourrait le croire à voir la violence avec laquelle il a cherché, du côté de M. Piou, une de ces diversions dont il est coutumier. Il a pris à partie M. Piou avec beaucoup de brutalité, de prolixité et de mauvais goût. Pourquoi? Parce que, dans une de ses conversations, M. Piou aurait envisagé, pour l'écarter d'ailleurs, la possibilité d'agir

sur lui à prix d'argent, en vue d'obtenir son concours ou de désarmer son hostilité. — Impossible, aurait dit finalement M. Piou à Mgr Montagnini; cela coûterait trop cher. — Si un pareil propos a été tenu, il est naturel que M. Clemenceau en soit offensé ; mais M. Piou nie l'avoir tenu, et dès lors il n'y a plus rien. Cela ne fait pas l'affaire de M. Clemenceau; il a besoin qu'il y ait quelque chose. Eh quoi! on aurait violé le seuil de l'ancienne nonciature ; on aurait fouillé dans des archives qui ont, quoi qu'on en dise, un caractère diplomatique; on aurait annoncé des révélations foudroyantes et fait naître dans l'opinion une curiosité intense, ardente, passionnée, et tout cela s'en irait en fumée ! La publication des papiers n'aboutirait qu'à un scandale stérile! L'opinion pourrait se retourner contre le gouvernement et l'accuser de mystification ! C'est une pensée que M. Clemenceau ne peut pas supporter. Alors qu'a-t-il fait ? Il a accusé M. Piou d'avoir voulu, — qu'on nous pardonne un mot aussi vulgaire, — « taper » le Saint-Père en lui faisant entendre qu'avec beaucoup, beaucoup d'argent, on pourrait peut-être agir sur certaines consciences. Une fois en possession de cet argent, M. Piou, qui sait bien que M. Clemenceau est incorruptible, l'aurait employé à faire des élections. Et le tour aurait été joué. On nous permettra de nous étonner qu'un président du Conseil invente et serve au public de pareils contes à dormir debout. Peut-être trouverait-on quelques-uns de ces contes dans les papiers de Mgr Montagnini, mais il n'y en a aucun de cette force. M. Clemenceau exige trop de la crédulité de ses lecteurs ; il demande de trop grands sacrifices à leur bon sens. Son interprétation a fait sourire, et M. Piou n'a pas consenti à la discuter sérieusement. Alors son exaspération n'a plus connu de bornes, et nous devons renoncer à le suivre plus loin : ses invectives contre M. Piou ont pris un tel caractère que, politiquement, elles n'ont plus d'intérêt.

Le ministère, avons-nous dit, espérait trouver à l'ancienne nonciature la preuve qu'une conspiration avait été ourdie contre la République, à l'instigation du gouvernement pontifical. Le Pape ne peut pas se désintéresser des affaires de France ; de là à s'en mêler, il n'y a qu'un pas ; M. Clemenceau était convaincu que ce pas avait dû être imprudemment franchi. Cette conviction s'appuyait sur quelques vraisemblances. Nous ne sommes pas dans une situation normale : aussi le gouvernement pontifical s'est-il, non seulement préoccupé, mais occupé de nos élections plus directement que nous ne lui conseillerions de le faire en temps ordinaire. Les intérêts religieux qu'il représente n'ont rien à gagner à entrer chez nous dans la lutte des

partis : ils ne l'ont fait que trop souvent, ils s'en sont toujours mal trouvés. Mais, en admettant que des fautes et des maladresses aient été commises, où sont les délits, où sont les crimes dont on cherchait la trace? La forme de notre gouvernement n'a jamais été mise en cause. Il est même surprenant, à dire le vrai, que, dans une correspondance aussi copieuse que celle de Mgr Montagnini, et où on voit passer tant de personnages divers, l'oreille ne perçoive pas une seule fois un son anticonstitutionnel. Les catholiques ont usé de leur droit sans en sortir. Ils se sont groupés ; ils ont préparé des plans d'action commune; ils ont pris quelquefois, — pas toujours, — le mot d'ordre auprès d'un homme qui était à leurs yeux le représentant du Saint-Siège. Mais en tout cela il s'agissait de religion et non pas de politique. C'est ce qui ressort de la publication des papiers Montagnini plus clairement que nous ne l'avions espéré, — et surtout que le gouvernement ne l'avait cru.

Parmi les catholiques qui ont été en rapport avec Mgr Montagnini, les uns, comme M. Piou, se sont plus particulièrement occupés des élections; les autres, comme M. Denys Cochin sont restés complètement étrangers à l'action électorale, et ne se sont quelquefois entremis que dans un intérêt religieux et patriotique. Si on peut reprocher aux premiers de s'être engagés dans des aventures, — ce qu'ils ont fait à leurs risques et périls, — qu'a-t-on à dire aux autres? Ils se sont conformés aux exhortations que leur avait adressées du haut de la tribune M. le ministre des Cultes lui-même ; et assurément ils n'avaient pas besoin d'invites ni de conseils pour s'engager dans cette voie, il leur suffisait de suivre leur conscience. Qui sait pourtant si, dans une certaine mesure, les encouragemens publics de M. le ministre des Cultes n'ont pas encore activé leur zèle ? Le gouvernement ne voulait pas négocier directement avec le Saint-Siège; il s'était même mis, au moins pour un temps, dans l'impossibilité de le faire. Mais, suivant l'expression de M. Briand, il usait du maximum possible de négociations indirectes et il sollicitait pour cela le concours des catholiques les plus notables. La tâche qu'il ne pouvait pas remplir lui-même, il leur demandait de la remplir à sa place : il comptait sur eux pour faire entendre la vérité à Rome. Ici encore, on est bien obligé, comme toujours, de reconnaître que la situation des catholiques n'était pas moins fausse que celle du gouvernement de la République, ou que celle du Saint-Siège. Personne n'avait qualité pour faire ce que pourtant chacun faisait. Les démarches, quelles qu'elles fussent, n'engageaient que leur auteur. On sentait partout l'absence d'un organe

régulier qui aurait pu fonctionner avec autorité, avec efficacité. Mais les bonnes volontés, même impuissantes, n'en étaient pas moins estimables et, au fond de l'âme, tout le monde leur rendait justice, dans le vague espoir qu'il sortirait de leur action quelque chose de bien. Maintenant tout est changé. Depuis la publication des papiers Montagnini, le soupçon s'attaque à ces dévouemens désintéressés qu'on appréciait plus favorablement naguère. M. Denys Cochin s'est vu obligé d'écrire une longue lettre pour expliquer et pour justifier sa conduite : il n'y a d'ailleurs pas eu beaucoup de peine. S'il a vu Mgr Montagnini, c'était à la suggestion de M. Dumay, alors directeur des Cultes. M. Dumay exprimait le désir que le Pape donnât l'institution canonique à quelques évêques qui avaient été nommés par le Président de la République sous le ministère de M. Combes. Le Concordat existait encore; le gouvernement aurait donc été obligé d'accorder les décrets et de les notifier à Rome; les rapports se seraient, en fait, trouvés repris. — Agissez dans ce sens, disait M. Dumay. — Et comment? demandait M. Cochin. — Vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a une nonciature à Paris. — Plus tard, M. Cochin s'est entremis dans l'intérêt de notre protectorat catholique en Orient : à quelque point de vue qu'on se place, qui pourrait l'en blâmer? Mais on confond tout aujourd'hui, et il suffit qu'un homme public se trouve nommé dans les papiers Montagnini pour que certains journaux radicaux poussent des cris d'indignation et réclament l'intervention de la Haute Cour. Ne se moqueraient-ils pas de nous si nous croyions à leur bonne foi?

Qu'y a-t-il de plus dans les papiers de Mgr Montagnini? Ce diplomate avait l'habitude de prendre note de tout ce qu'il entendait dire, et cela sans choix ni discernement. Il suffisait qu'un ambassadeur ou un ministre étranger vînt le voir et causât un moment avec lui pour qu'il couchât toute la conversation par écrit. L'événement a prouvé qu'il ne se défiait pas assez; mais pouvait-il croire qu'un juge d'instruction viendrait un jour fouiller dans ses papiers et surtout que, trouvant précisément ceux-là, il les retiendrait dans son dossier? Un gouvernement qui aurait la moindre notion de son devoir tolérerait-il un pareil abus? Il y a malheureusement lieu de croire que le nôtre ne s'est pas contenté de le tolérer, mais qu'il l'a ordonné. Jamais un juge d'instruction n'aurait pris sur lui seul une pareille responsabilité. Le gouvernement a distingué, dit-il, entre les papiers antérieurs à la rupture avec le Saint-Siège et ceux qui lui sont postérieurs : il a reconnu, ou plutôt attribué un caractère diplomatique aux premiers et

l'a dénié au second. C'est donner beaucoup trop d'importance à une date! Le caractère diplomatique d'un document ne résulte pas seulement du moment où il a été écrit, mais encore de ce qu'il contient. Nous avons rompu avec le Saint-Siège, mais d'autres gouvernemens ont conservé des rapports avec lui. Nous ne le regardons peut-être plus comme un gouvernement, mais d'autres continuent de le considérer comme tel. Il ne nous appartient pas de changer à nous tout seuls son caractère international. Les diplomates étrangers accrédités auprès de nous croyaient, lorsqu'ils causaient avec Mgr Montagnini, parler à un représentant du Saint-Siège : dès lors, leurs conversations ne nous appartenaient pas. Qu'on ait publié celles de Mgr Montagnini avec nos hommes politiques à nous, l'abus est déjà criant : il l'est devenu bien davantage lorsqu'il s'est agi de celles qu'il a eues avec les ambassadeurs ou les ministres étrangers. Les indiscrétions qui ont été commises de ce chef sont inexcusables : elles font peu d'honneur, non seulement à notre gouvernement, mais à notre pays. Dans un pays, en effet, où il y aurait eu des mœurs publiques mieux assises, la presse se serait arrêtée spontanément devant certains secrets. On ne s'arrête devant rien aujourd'hui; l'opinion ne s'émeut plus de rien : elle accepte tout, elle laisse tout faire. Les correspondances publiques ou privées appartiennent à celui qui met la main sur elles : personne sans doute n'en est plus convaincu que ce dernier, mais tout le monde paraît en convenir avec lui. Il faudra désormais nous habituer à penser et nous rappeler sans cesse que, suivant l'expression de M. Denys Cochin, nous parlons toujours devant un phonographe qui retiendra et répétera nos paroles. Soit : c'est une habitude à prendre. Mais elle portera une fâcheuse atteinte à la confiance qui faisait le charme de nos mœurs sociales. Nous devrons nous surveiller et parler le moins possible. Nous devrons surtout nous attendre à ce qu'on ne nous dise plus que le minimum strictement indispensable aux relations officielles. Ce sera la conséquence la plus claire du ministère de M. Clemenceau.

Mais du moins ce ministère tirera-t-il quelque profit pour lui-même des nouvelles méthodes de gouvernement qu'il a inaugurées? Rien n'est plus douteux. Comment la Chambre lui saurait-elle gré de lui avoir refusé des papiers qui devaient, dès le lendemain, être généreusement distribués à tout le monde? Nous espérons qu'un autre sentiment agira sur la Chambre et sur l'opinion : elles finiront par comprendre à quel point de pareilles pratiques nous déconsidèrent. On dit que la sécurité matérielle est amoindrie dans quelques-unes de nos

grandes villes, ce qui est grave sans doute; mais des actes comme la mainmise sur les papiers de Mgr Montagnini, suivie de leur divulgation brutale, est une diminution de la sécurité morale qui existait autrefois en France et qui subsiste partout ailleurs, et cela est plus grave encore. Les amateurs de petites indiscrétions, d'anecdotes et de scandales peuvent se réjouir et s'amuser : ceux qui ont le souci de la dignité de leur pays éprouvent une impression bien différente.

Le gouvernement vient de prendre une attitude énergique devant les syndicats de fonctionnaires : nous disons une attitude, rien de plus, car nous ignorons quels seront ses actes. Il a fini par reconnaître que les syndicats de fonctionnaires étaient un danger qui allait tous les jours en grandissant. On lui en saurait plus de gré si ce n'était pas lui qui, par sa faiblesse, l'avait laissé grandir jusqu'au point où, à moins d'une abdication totale de l'autorité publique, il a fallu agir, il a fallu sévir. Le danger a pris, en effet, des proportions si grandes, qu'en vérité, il crevait les yeux. Comment ne pas le voir? Les syndicats de fonctionnaires, imprudemment peut-être, ont jeté le défi au gouvernement. On les avait habitués à une longanimité telle qu'ils ont cru pouvoir tout se permettre : se seraient-ils trompés?

Nous avons eu à parler souvent de ces syndicats. Les fonctionnaires, ou du moins certains d'entre eux, prétendent être des ouvriers comme les autres, et avoir par conséquent la faculté de se syndiquer comme eux en vertu de la loi de 1884, d'où sont sortis les syndicats professionnels. Ce droit, tous les gouvernemens qui se sont succédé le leur ont dénié; mais ils l'ont fait souvent, sinon toujours, avec une mollesse qui devait encourager les fonctionnaires dans leurs revendications plutôt que les amener à y renoncer. Lorsque le ministère actuel s'est formé, il a protesté à son tour contre les syndicats de fonctionnaires, notamment contre les syndicats d'instituteurs. Mais plusieurs de ces syndicats existaient déjà, et, bien qu'ils eussent été formés en violation de la loi, le ministère a décidé qu'ils seraient tolérés jusqu'à nouvel ordre, — c'est-à-dire jusqu'à ce qu'une loi nouvelle aurait définitivement réglé la question, — à la condition toutefois qu'il ne s'en formerait pas d'autres. Annoncer une loi future était reconnaître implicitement que les lois anciennes étaient insuffisantes, et autoriser le maintien, même provisoire, des syndicats existans était aggraver pour plus tard une difficulté qu'on n'osait pas aborder de front immédiatement. Ces atermoiemens ont toujours le même effet, qui est de propager l'esprit de révolte : cela n'empêche pas le gouvernement d'y recourir toujours. C'est devenu chez lui une une habi-

tude. En veut-on un autre exemple? A la veille de la séparation des Chambres, on lui a demandé ce qu'il adviendrait des condamnations déjà prononcées pour violation de la loi sur le repos hebdomadaire, et quelle serait pendant les vacances l'attitude des parquets en face des violations qui pourraient encore se produire. M. le garde des Sceaux a répondu qu'il ne serait pas donné suite aux anciennes condamnations; puis, emporté par la logique, il a déclaré qu'on n'en prononcerait pas de nouvelles. C'était désavouer toute la loi! Bien que tout le monde reconnaisse la nécessité de la reviser, le gouvernement n'avait pas voulu aller aussi loin; mais M. le garde des Sceaux n'avait pas compris ce qui avait été décidé en conseil. M. le ministre du Travail s'est ému; M. le président du Conseil est accouru. Bref, il a été convenu que l'indulgence s'appliquerait au passé et non pas à l'avenir. Pourquoi? Si M. le garde des Sceaux n'avait pas compris, il avait en vérité, pour une fois, quelque raison de ne pas comprendre: son seul tort était d'avoir cherché à le faire, contre son habitude. Ces cotes mal taillées plaisent au gouvernement. Il croit toujours pouvoir sauver l'avenir en sacrifiant le passé. Il ne s'aperçoit pas qu'il se déconsidère dans le passé et qu'il s'affaiblit dans l'avenir.

Donc, en ce qui concerne les syndicats de fonctionnaires, il a décidé qu'on n'en formerait plus: on en a formé tout de même et il a fermé les yeux. On les a même formés très bruyamment, et il a fermé les oreilles. On est allé plus loin: plusieurs syndicats de fonctionnaires se sont affiliés aux Bourses du travail et par elles à la Confédération générale, organisation essentiellement révolutionnaire, où s'élabore la grève générale et où on professe ouvertement le mépris de la patrie et celui de l'armée. Le gouvernement interdit ces affiliations; mais, lorsqu'elles se produisent, il ferme les yeux, il se bouche les oreilles, et il attend. Il a déposé, à la fin de l'année dernière, un projet de loi sur la matière, projet qui est loin d'être bon, car il distingue artificiellement entre les fonctionnaires, suivant qu'ils sont agens de gestion ou d'autorité, mais qui, du moins, défend à ces derniers de se syndiquer. Les agens de gestion sont ceux qui ne détiennent et n'exercent aucune parcelle de l'autorité publique, comme les ouvriers qui fabriquent des cigares ou des allumettes au profit de l'État; les agens d'autorité sont... les autres. Distinction subtile et arbitraire. Les instituteurs sont certainement, de tous les fonctionnaires, ceux dont la formation en syndicats et l'affiliation aux organisations révolutionnaires présentent le plus d'inconvéniens. En conséquence, on les leur interdit et on fait bien. Mais c'est une plaisanterie de

nous dire qu'ils détiennent et qu'ils exercent une parcelle quelconque de la puissance publique. Laissons toute cette scolastique : elle n'a rien à faire ici. Le gouvernement, par ses hésitations et ses contradictions, a donné aux fonctionnaires une audace à laquelle il aurait coupé court avec un peu de fermeté initiale. Il paraît aujourd'hui vouloir montrer cette fermeté : tout ce que nous pouvons en dire, c'est que mieux vaut tard que jamais.

Au surplus, comment aurait-il pu reculer ? Il a été provoqué. Un jour, les murs de Paris ont été tapissés d'un placard qui portait à la connaissance de tous une Lettre ouverte adressée à M. Clemenceau par le « Comité central pour la défense du droit syndical des salariés de l'État, des départemens et des communes : » la lettre était signée par les secrétaires d'un certain nombre de syndicats, entre autres par celui du syndicat des instituteurs. Nous ignorons à quelle démangeaison épistolaire a cédé le Comité : sa manifestation ne rimait à rien de précis. On savait déjà qu'il désapprouvait le projet de loi déposé par le gouvernement ; mais n'aurait-il pas mieux fait d'en attendre la discussion qui peut-être ne serait pas venue, et certainement n'aurait pas abouti de sitôt. Quoi qu'il en soit, le Comité a tenu à faire savoir publiquement à M. Clemenceau ce qu'il pensait de l'État et de la situation des fonctionnaires vis-à-vis de lui. « Vous nous parlez politique, dit-il, raison d'État : nous vous parlons industrie. Pour nous l'État est un patron comme les autres. » Comme les autres, on comprend ce que cela veut dire. Le rédacteur de la Lettre du Comité, s'exaltant de plus en plus, finit par traiter l'État de « Moloch insatiable » et de « monstre tyrannique et sanguinaire : » il espère d'ailleurs être d'autant mieux compris de M. Clemenceau que c'est à lui qu'il emprunte ces aimables expressions. M. Clemenceau a énormément médit de l'État au cours de sa carrière d'orateur et de publiciste : le rédacteur de la Lettre du Comité n'a eu qu'à puiser dans ses discours et dans ses articles. Il en a extrait, par exemple, et il en reproduit la phrase suivante : « L'État a une longue histoire toute de meurtre et de sang. Tous les crimes qui se sont accomplis dans le monde, les massacres, les guerres, les manquemens à la foi jurée, les bûchers, les tortures, tout a été justifié par l'intérêt de l'État, par la raison d'État. L'État a une longue histoire, elle est toute de sang. » M. Clemenceau aime ces développemens et ces redoublemens. La Lettre du Comité lui dit enfin en manière de conclusion : « Vous le savez mieux que personne : l'essence de l'État est immuable. »

En quoi il se trompe : M. Clemenceau ne croit pas du tout cela. Nous

pourrions le croire, nous, lorsque nous lui voyons faire les mêmes choses que ses pires devanciers, et les faire plus brutalement qu'eux; mais il est persuadé pour son compte que « l'essence de l'État » n'est plus la même depuis qu'elle vient de lui. Dans le cas actuel, nous ne le chicanerons pas. Il a pris sa meilleure plume de journaliste, et, en réponse à un mémoire qui lui a été remis il y a quelques semaines par les représentans du syndicat des instituteurs, il a écrit vraiment un beau morceau, destiné, nous l'espérons du moins, à servir de préface à des mesures décisives.

Après avoir rappelé aux instituteurs tout ce que la République a fait pour eux, les améliorations nombreuses qu'elle a introduites dans leur situation, enfin l'ensemble de mesures qui en ont fait des fonctionnaires privilégiés, il estime que tant de bienveillance leur impose certains devoirs. « Au premier rang de ces obligations, il faut placer, leur dit-il, celle d'assurer la continuité du service public auquel vous êtes attachés. En acceptant une fonction de l'État, vous renoncez au droit d'abandonner votre travail par une entreprise concertée. Un contrat public, débattu par le Parlement, vous lie à la nation elle-même. Le rompre par une action simultanée et collective est autre chose qu'une grève : c'est une entrave mise à l'exercice de la souveraineté nationale dans le fonctionnement d'un ou de plusieurs de ses organes. Ce délit appelle contre ceux qui s'en rendraient coupables les sanctions prévues au projet du gouvernement. » Au fur et à mesure qu'il écrit, M. Clemenceau devient plus vif et plus pressant. Il déclare que la place des instituteurs n'est pas dans les Bourses du travail. « Elle n'est pas, dit-il, davantage dans la Confédération générale du travail. Elle y est d'autant moins qu'il s'y tient un langage auquel un éducateur ne peut pas apporter son adhésion. L'apologie du sabotage et de l'action directe, la provocation à la haine entre les citoyens, l'appel à la désertion ou à la trahison sont une doctrine que vous vous devez à vous-même, à votre mission, à l'école laïque, à l'idéal républicain, comme à notre pays, de combattre avec une suprême énergie. » On ne saurait mieux dire. M. Clemenceau continue sur le même ton. Il rappelle que le Comité confédéral est « l'exécuteur des décisions des congrès nationaux. » Parlons-en, de ces congrès! Il y en a eu un, l'année dernière, à Amiens; il a voté une décision ainsi conçue : « Le Congrès affirme que la propagande antimilitariste et antipatriotique doit devenir toujours plus intense et toujours plus audacieuse. » De pareils sentimens seraient-ils partagés par les instituteurs syndiqués? De pareils desseins seraient-ils les

leurs? S'il en est ainsi, leur dit M. Clemenceau, « la loyauté vous commande de renoncer d'abord à prendre rang dans l'ordre de choses dont vous poursuivez l'anéantissement. La France, en tout cas, ne saurait vous livrer ses enfans pour vous permettre d'expérimenter sur eux le sabotage des jeunes intelligences. »

La lettre du Comité et celle de M. Clemenceau ont été écrites indépendamment l'une de l'autre, mais il est probable que la première a précipité les résolutions du gouvernement. Qui sait si celle de M. Clemenceau n'était pas simplement une admonestation paternelle, à sa manière? Elle se terminait par ces mots qui ne sont pas exempts d'optimisme : « J'aime à penser que ces simples observations vous rappelleront au respect de la loi. » Après la lettre du Comité, cet optimisme, s'il s'était maintenu, aurait mérité un autre nom. Le gouvernement s'est ému. Il a décidé que les divers ministres ou sous-secrétaires d'État feraient appeler ceux de leurs fonctionnaires qui avaient signé la Lettre du Comité et leur demanderaient s'ils en prenaient effectivement la responsabilité. Le premier interrogé a été M. Nègre, secrétaire du syndicat des instituteurs. Il ne pouvait pas renier sa signature, il ne pouvait pas non plus la retirer; il a donc dit qu'il approuvait la forme et le fond de la Lettre, mais pourtant qu'il n'avait été pour rien dans sa rédaction, et enfin qu'il n'avait signé que par ordre du syndicat. M. Briand lui a demandé si le syndicat était affilié à la Confédération générale du travail : il a répondu que non. Les agens des postes interrogés par M. Simyan, sous-secrétaire d'État, ont fait des réponses analogues : toutefois ils ont refusé de dire si leurs syndicats étaient affiliés à la Confédération, n'étant pas, ont-ils dit, autorisés à répondre sur ce point. Quant aux agens du ministère de l'Intérieur, ils ont déclaré à M. Clemenceau que leur signature avait été mise au bas du document, sans que celui-ci leur eût été communiqué et sans qu'ils y eussent donné leur adhésion. C'est fort bien, mais pourquoi ne l'ont-ils pas dit plus tôt? Singulière passivité de syndicats qui se laissent compromettre sans protester, ou qui ne protestent que lorsqu'ils aperçoivent distinctement qu'ils sont compromis! Tous ont cherché à atténuer la gravité de leur acte quelques-uns l'ont désavoué. Il convient sans doute de tenir compte à ces derniers de leur désaveu; mais les autres? Ils seront certainement déférés aux juridictions professionnelles compétentes, et des sanctions effectives seront prononcées contre eux. Attendons la fin cependant. Combien de fois n'est-il pas arrivé au gouvernement d'être énergique dans son langage et faible dans sa conduite! Et combien

de fois, après avoir justement frappé un agent indiscipliné ou révolté, ne l'a-t-il pas, au bout de quelques mois ou même de quelques semaines, remis bénévolement en fonctions!

Le péril que les syndicats de fonctionnaires font courir à la chose publique est certainement des plus graves. Les tendances des ouvriers, le but qu'ils se proposent, celui que poursuivent leurs syndicats sont connus. Ils veulent beaucoup moins détruire le capital que s'en emparer. La mine aux mineurs, la terre aux cultivateurs, etc., tel est leur rêve. Si les fonctionnaires font de même, l'analogie doit les conduire à s'emparer de l'État pour l'exploiter à leur profit. Et c'est bien à cela qu'ils visent. De même que les syndicats ouvriers reviennent peu à peu aux anciennes corporations que la Révolution a détruites, les fonctionnaires reviennent aux anciennes organisations judiciaires, financières, scolaires, que la Révolution a détruites aussi. Verrons-nous revivre les anciens parlemens, les fermes générales, etc.? Assurément ils prendraient d'autres formes et d'autres noms; les vieux privilèges ne pourraient renaître qu'en se démocratisant dans un plus grand nombre de mains; mais la désaffectation de l'État et l'accaparement des services publics par des organisations plus ou moins indépendantes de lui seraient les mêmes qu'avant 1789. Les Chambres ne feraient plus les lois; on les leur dicterait, on les leur imposerait; et n'est-ce pas déjà ce qui se passe? Les Chambres le sentent et elles commencent à réagir. Le gouvernement le sent, lui aussi, et il commence à se défendre. Mais la poussée continue, la lutte reste ouverte. Les faits actuels ne sont que des manifestations partielles d'un état de choses général, ou qui tend à le devenir. La Révolution a été faite contre les privilégiés d'en haut; on cherche à la défaire au profit de privilégiés d'en bas, et cela dans tous les ordres d'activité possibles. Les privilèges sont les mêmes; les privilégiés seuls sont changés. L'État, disent les fonctionnaires, est un patron comme un autre : on veut donc le déposséder comme un autre. C'est un immense danger. Nous nous contentons de le signaler : saura-t-on y échapper?

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

CINQUIÈME PÉRIODE. — LXXVIIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTE-HUITIÈME VOLUME

MARS — AVRIL

Livraison du 1er Mars.

Pages.

TROIS ARTISANS DE L'IDÉAL CLASSIQUE AU XVIe SIÈCLE : HENRI ESTIENNE. — JACQUES AMYOT. — JEAN BODIN, par FERDINAND BRUNETIÈRE. 5

LE GRIEF SECRET, dernière partie, par M. HENRY RABUSSON. 40

A ALGÉSIRAS. — LA CRISE DÉCISIVE, par M. ANDRÉ TARDIEU. 81

LETTRES INÉDITES DE JOSEPH DE MAISTRE. — II. AUTOUR DE LA CAMPAGNE DE 1812, par M. ERNEST DAUDET. 113

HONNEUR MILITAIRE. — II. GUERRE DE FRANCE (1870), par ***. 149

UN SIÈCLE DE POÉSIE AMÉRICAINE, par MRS JOHN VAN VORST. 176

POÉSIES, par M. FERNAND GREGH. 201

REVUE MUSICALE. — TROIS OPÉRAS D'EXTRÊME-ORIENT, par M. CAMILLE BELLAIGUE. 209

ESSAIS ET NOTICES. — LES RELIQUES DU MANUSCRIT DES *Martyrs*, par M. VICTOR GIRAUD. 220

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . 229

Livraison du 15 Mars.

L'ÉMIGRÉ, première partie, par M. PAUL BOURGET, de l'Académie française. 241

UN ESSAI D'ÉGLISE SÉPARÉE EN FRANCE AU XVe SIÈCLE. — LA PRAGMATIQUE SANCTION, par M. LOUIS MADELIN. 294

LA GRANDE NAVIGATION ET LES PORTS FRANÇAIS, par M. J. CHARLES-ROUX. . 332

Pages.

La légende de Girard de Roussillon. — I. Girard de Roussillon dans la poésie, dans l'histoire et dans l'hagiographie, par M. Joseph BÉDIER. . 348
Madagascar. — II. L'ame malgache : la famille, les fêtes et les moeurs, par MM. Marius et Ary LEBLOND 382
Œuvres sociales des femmes. — II. L'Enfant, par M. Paul ACKER. 412
Correspondance scientifique. 443
Revue dramatique. — Le théâtre contre le divorce, par M. René DOUMIC. 447
Revues étrangères. — Quelques figures de mystificateurs littéraires, par M. T. DE WYZEWA. 459
Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 469

Livraison du 1er Avril.

L'Émigré, deuxième partie, par M. Paul BOURGET, de l'Académie française. 481
Les débuts de l'Empire romain. — La situation d'Auguste après les guerres civiles, par M. Guglielmo FERRERO. 523
Les Origines du Culturkampf allemand. — I. Les Catholiques et la préparation de l'unité allemande, par M. Georges GOYAU. 552
La légende de Girard de Roussillon. — II. Girard de Roussillon et les abbayes de Pothières et de Vézelay, par M. Joseph BÉDIER. 591
Lettres inédites de Joseph de Maistre. — III. Les Dernières années, par M. Ernest DAUDET. 618
Le chemin de fer de Bagdad, par M. Paul IMBERT. 655
Madagascar. — III. Les Arts de la vie et de la mort, par MM. Marius et Ary LEBLOND. 683
Poésies. — Géorgiques, par M. Léonce DEPONT. 701
Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES. 709

Livraison du 15 Avril.

L'Émigré, troisième partie, par M. Paul BOURGET, de l'Académie française. 721
Lettres de H. Taine, sur *la Révolution*. 768
La Duchesse de Bourgogne et l'Alliance savoyarde. — I. Les projets de gouvernement du duc de Bourgogne, par M. le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française. 795
Gabriele d'Annunzio romancier, par M. Jean DORNIS. 838
Une nièce de William Pitt. — Lady Hester Stanhope, par M. Victor DU BLED. 862
Pétra, impressions de voyage, par M. le comte Jean DE KERGORLAY. . . 894
Revue littéraire. — Pathologie du romantisme, par M. René DOUMIC. . . 924
Revues étrangères. — Quelques figures de femmes artistes italiennes, par M. T. DE WYZEWA. 936
Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 947

Paris. Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 46842.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 1396